

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

BARTIER John, *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1981.

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

LIBÉRALISME ET SOCIALISME AU XIX^e SIÈCLE

John Bartier

Etudes rassemblées et publiées par Guy Cambier

université libre
de Bruxelles

faculté de
philosophie et lettres

faculté des
sciences sociales,
politiques et économiques

deuxième tirage

éditions de
l'université de Bruxelles

**LIBÉRALISME
ET SOCIALISME
AU XIX^e SIÈCLE**

**Il a été tiré de cet ouvrage un exemplaire
marqué J.B.**



UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

Faculté de Philosophie et Lettres

LXXVIII

Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques

John BARTIER

**LIBÉRALISME
ET SOCIALISME
AU XIX^e SIÈCLE**

Etudes rassemblées et publiées par Guy Cambier

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Parc Léopold — 1040 Bruxelles

I.S.B.N. 2-8004-0749-2 (édition complète)

I.S.B.N. 2-8004-0750-6 (vol. 1)

D/1981/0171/17

Deuxième tirage 1982

© 1981 by Editions de l'Université de Bruxelles

Parc Léopold - Rue Belliard 137a - 1040 Bruxelles (Belgique)

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays

Imprimé en Belgique

Avant-propos

Lorsque l'idée m'est venue, voici quelques mois, de republier un choix d'articles de John Bartier, je n'avais certes pas imaginé que cette initiative rencontrerait un pareil succès et c'est un plaisir pour moi de remercier les nombreux souscripteurs qui ont assuré la réussite de cette entreprise.

Il m'est agréable aussi d'exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont aimablement autorisé la reproduction des articles de ce « grand historien », « dont nous n'avons jamais sollicité en vain l'aide ou la collaboration » et qui séduisait son entourage par son « humour », sa « robustesse d'esprit » et sa « profonde délicatesse de cœur », pour reprendre les termes utilisés par les directeurs de périodiques auxquels avait collaboré John Bartier.

Je suis reconnaissant à Messieurs Roger Desmed, José Gotovitch, Hervé Hasquin, André Miroir, Jean Stengers, André Uyttebrouck et Jacques Willequet de m'avoir aidé à choisir les articles republiés*.

Madame Michèle Mat-Hasquin et Monsieur Roger Desmed ont corrigé les épreuves de *Laïcité et Franc-Maçonnerie*, Messieurs Joseph et Michel de Waha celles de *Libéralisme et Socialisme***.

Je leur sais profondément gré de l'aide si précieuse qu'ils m'ont ainsi apportée.

Depuis le 26 décembre 1980, je suis dans l'impossibilité de surveiller la fabrication de ces deux volumes. C'est Michèle Mat-Hasquin qui a repris cette tâche. Depuis le 26 décembre, Michel de Waha enregistre, à ma place, les souscriptions: c'est à lui qu'incombe désormais la rédaction de la *Table des souscripteurs*. Je tiens à dire ici toute ma chaleureuse gratitude à ces deux amis qui m'ont apporté

* Aucune des études de John Bartier parues dans les publications de l'Institut d'histoire du christianisme et de la pensée laïque et dans l'*Histoire de la laïcité* (direction scientifique Hervé HASQUIN, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1979) ne figure dans cet ensemble.

** Quelques imperfections malgré tout subsistent auxquelles il leur a été, impossible de remédier.

une très grande joie: celle de voir s'achever, dans les délais que je m'étais imposés, un travail qui me tient tant à cœur depuis près d'un an.

Bruxelles, le 21 janvier 1981

Guy CAMBIER

John Bartier *

Une année entière s'est écoulée, et nous restons amputés de son affection pudique, de sa science inépuisable, de son esprit toujours renouvelé, de son dévouement absolu aux objets de sa fidélité: sa femme, son fils, ses amis, son université. Et nous ne parvenons pas à y croire, tellement il continue de vivre en nous, chaque jour. Mort, John Bartier? Un an, déjà? Il est absent, comme il le fut dans son Stalag I A, ou à l'occasion de séjours prolongés en France ou au Canada. Mais mort? Pour ses amis, c'est absurde et inacceptable: peut-on s'arracher à ce qui fait à ce point partie de soi-même? Oui sans doute mourra-t-il un jour, quand plus personne ne l'aura connu. Et encore, ses écrits resteront, dont une partie seulement est rassemblée dans le présent ouvrage. Car il nous a légué un devoir nécessaire mais écrasant: sauver ce qu'il a laissé d'inédit, d'inachevé. Quelle responsabilité vis-à-vis de lui, nous qui savons avec quel scrupule il écrivait, puis remaniait, puis récrivait, jamais content de lui, finissant par se laisser arracher des manuscrits raturés qu'au désespoir des typographes il modifiait encore sur épreuves et qu'en fin de compte il préférerait oublier en passant à d'autres exercices. Impeccable dans sa vie, il voulait la perfection dans son œuvre, et c'est à nous, chétifs, que revient aujourd'hui la prétention de le servir sans le dénaturer. Tâche nécessaire, tâche impossible. Pardon, John.

Dans l'immédiat, il ne s'agit que de réunir des études éparses, qui avaient déjà son imprimatur. On les trouvera dans le présent ouvrage, et ce sera une révélation pour beaucoup. Lui-même, dressant il y a quelques années un bilan provisoire, s'étonnait du nombre des articles qu'il avait répandus dans l'espace et le temps. Même ses intimes le voyaient s'éveiller avec lenteur avant midi, faire cours après le déjeuner, se montrer à l'une ou l'autre réception, donner force conférences, et ils se demandaient quand il parvenait à travailler. C'est bien

* Deux auteurs ont rédigé le texte qui suit: un élève et un ami de très longue date. La différence de ton montre assez la part de chacun. Mais nous avons cru devoir grouper ces deux hommages qui éclairent, de façon différente mais complémentaire, l'œuvre historique de John Bartier et qui témoignent de l'influence qu'il n'a cessé d'exercer.

simple: il travaillait la nuit, pendant que nous dormions, ou encore le dimanche, après une visite exploratoire au Vieux Marché. Un travail en trois étapes, d'ailleurs, dont la première se déroulait en partie dans des trams et des trains. La lecture, d'abord, et quel liseur il fut! Jadis, en première candidature, Frans van Kalken l'appelait déjà son encyclopédie. Sans négliger les sources d'archives, certes non, sa préférence allait aux livres, aux brochures rarissimes dont la plupart, et il le répétait souvent, étaient à peu près aussi inédites que des documents manuscrits. Et ces imprimés s'empilaient sur sa table, frangés de petits signets qu'il arrachait à des bouts d'enveloppes et de journaux. Second stade, réservé aux heures de lassitude ou de moins bonne disponibilité: reporter sur des fiches les renseignements acquis. Enfin venait, beaucoup plus tard et quand il le fallait absolument, un travail de rédaction dont nous avons dit le minutieux parcours, émaillé de repentirs et de remaniements. Douze mois avant sa disparition, il avait commencé à ressentir une sorte d'inquiétude: n'était-il pas temps de commencer à valoriser ce demi-siècle de fiches accumulées? Quelque six ou sept cents pages nous restent: des ébauches, des premiers jets, des pierres d'attente. « C'est à refaire », disait-il. Le refaire, impossible. Mais le sauver avec le maximum de respect, ce sera notre tâche nécessaire, notre devoir envers lui — mais après tout également au profit de ceux qu'il a quittés, et qui ont le droit d'hériter de son savoir.

*
**

On ne peut dissocier une carrière, une existence, une vie.

Tous les éléments doivent être retenus pour tenter de comprendre l'homme dans sa totalité et plus le champ d'activité est large, plus difficile devient la synthèse.

C'est le cas de John Bartier qui fut à la fois un maître et un chercheur, un historien du moyen âge et un spécialiste des temps contemporains, un esprit attiré par l'histoire sociale du XV^e siècle et un travailleur passionné par les problèmes que posent, hier comme aujourd'hui, la laïcité, le libéralisme, la franc-maçonnerie. Les historiens spécialistes d'une période tenteront peut-être de s'attacher leur « Bartier ». Mais pas plus qu'homme de parti, il ne fut jamais lié à une seule époque, à une seule question, à un seul domaine.

C'est pour lui rendre hommage que nous, ses élèves, ses disciples, ses amis avons souhaité et voulu ces Mélanges, hélas posthumes. C'est pour honorer l'homme honnête, intègre et courageux, le maître attentif, le savant, que nous avons tenté dans ces quelques pages de rappeler la place essentielle que tint John Bartier au sein de l'école historique belge.

Les articles publiés dans ce volume peuvent par leur richesse, leur variété et leur importance, faire oublier que celui qui était un des maîtres de l'histoire contemporaine fut d'abord un médiéviste de formation. Les faits en témoignent cependant: son premier et son dernier travail ont été tous deux consacrés au bas moyen âge et plus particulièrement à un aspect du règne de Charles le Téméraire. Effet du hasard? Peut-être, mais aussi révélateur de cette attirance pour les Pays Bourguignons et leurs ducs qui toujours fascinèrent John Bartier. Le premier, qui ne fut d'ailleurs jamais publié, est un austère mémoire de licence intitulé « Le sixième denier et l'amortissement sous Charles le Téméraire. Contribution à l'histoire des ducs de Bourgogne ». Le dernier (article encore sous presse aujourd'hui) est consacré à « Quelques réflexions à propos d'un mémoire de Raymond de Marliano et de la fiscalité à l'époque de Charles le Téméraire ».

Est-ce à dire que la boucle est ainsi bouclée que tout commence et se termine dans le souvenir du Téméraire? Non, et ce n'est pas à ce niveau qu'apparaissent les constantes de l'œuvre et son unité foncière. Cette dernière naît bien plutôt de la méthode de travail: masse des matériaux rassemblés (John Bartier a tout vu, tout lu, tout entendu), justesse du regard et enfin sûreté de l'expression. Si l'information et la lucidité paraissent devoir faire partie de l'arsenal traditionnel de l'historien, la connaissance de la langue, par contre, ne semble pas toujours se voir accorder dans les travaux scientifiques la place qui lui revient. Trop d'historiens pensent, et aujourd'hui plus qu'hier peut-être, que leur tâche consiste à accumuler les informations archivistiques et bibliographiques, à les trier, à les grouper et enfin à les déverser en vrac, la forme comptant relativement peu pour autant que les diagrammes et les tableaux soient clairs.

Tout au contraire, les travaux de John Bartier se lisent avec plaisir car il s'exprime avec un minimum de moyens et un maximum d'efficacité; sa prose vise simplement à exprimer avec clarté et élégance une pensée. Cet historien humaniste n'a pas cru qu'un tableau statistique pouvait remplacer une phrase pesée et construite, traduisant les nuances les plus subtiles du discours. Mais jamais la forme ne l'a emporté sur le fond, jamais une belle formule, une jolie phrase, n'a pu l'amener à transformer sa pensée: simplement, plus modestement, cet historien a toujours beaucoup travaillé. C'est Boileau qui écrivait:

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément ».

Mais les mots, ne sont jamais arrivés aisément et toujours il faudra chercher, et s'acharner, pour les trouver.

Les deux éditions de « Charles le Téméraire » en sont les parfaits témoins. La première, bien modeste, fut publiée, sans aucune illustration, en 1944. En 1970 paraissait une superbe réédition de l'ouvrage. On pourrait croire que les seules différences entre les deux publications se limitent à la présence d'une riche iconographie (rassemblée et commentée par Anne Rouzet), à une bibliographie mise à jour, à un appendice consacré à « l'image que se sont faite du quatrième et dernier duc de Bourgogne les artistes d'autres périodes » et à un changement de format (on passe de l'octavo au quarto).

En fait, et bien que la chose ne soit annoncée nulle part, on s'aperçoit rapidement, que c'est chaque page, chaque paragraphe, chaque ligne même de la première édition qui ont été pesés, revus et corrigés.

Il suffit de comparer, par exemple, ces quelques lignes :

« L'extraordinaire habileté politique que l'histoire reconnaît à Louis XI, n'est pas le fruit d'un génie spontané, mais au contraire, le résultat de longues et pénibles expériences. Croire qu'il fut égal à lui-même dès son avènement, serait commettre un déplorable anachronisme. En fait, il faut bien le dire, les premières années de son règne, compte tenu de quelques beaux succès diplomatiques, comme le rachat des villes de la Somme, furent un net échec. Il lui fallut peu de temps pour décevoir les espérances que son accession au trône avait fait naître, et pour dresser contre lui l'unanime opposition de ses sujets » ¹

à celles-ci, écrites vingt-cinq ans plus tard :

« L'extraordinaire habileté politique que l'histoire reconnaît à Louis XI n'est pas le résultat d'un génie inné, mais pour une bonne part le fruit de longues et pénibles expériences. Croire qu'il fut égal à lui-même dès son avènement serait tomber dans l'anachronisme. En fait, les premières années de son règne, compte tenu de quelques beaux succès diplomatiques comme le rachat des villes de la Somme, abondent en échecs. Il lui fallait peu de temps pour décevoir les espérances — à vrai dire assez légitimes — que son accession au trône avait fait naître, et pour dresser contre lui l'opposition unanime de ses sujets » ².

pour deviner le travail que la réédition du livre a dû demander à John Bartier.

¹ *Charles le Téméraire*, p. 75.

² *Charles le Téméraire*, p. 76.

Il faut encore relever un dernier trait original de l'historien: il adorait lire, fouiner, parcourir les écrits les plus divers, les plus étonnants et les plus éloignés, à première vue, de ses centres d'intérêt immédiats. Cette disponibilité perpétuelle lui faisait perdre beaucoup de temps, disaient certains de ses amis, et retardait la publication de livres ou d'articles annoncés et attendus. Mais quand enfin paraissait le travail, c'était l'éblouissement provoqué par les rapprochements imprévus, les mises en évidence inattendues, en un mot, le regard neuf posé sur les problèmes. C'était là, la méthode de John Bartier: un travail lent, secret et obstiné dans les archives et les bibliothèques, puis une patiente réflexion, une longue maturation et enfin une recherche de l'expression, le tout entrecoupé d'interminables lectures de journaux, revues, brochures et livres.

Les premiers travaux de John Bartier concernent les temps bourguignons et se présentent, ainsi que font presque toujours les jeunes érudits, comme l'édition, accompagnée d'un commentaire, de documents découverts un peu par hasard. « Nous avons pu retrouver le procès-verbal de cette enquête »³ ou encore « nous avons pu retrouver un document qui jette un jour nouveau sur cette... session »⁴.

Cette première étape, obligatoire presque, terminée, John Bartier quitte le cocon, la protection que constituent le texte inédit, le commentaire prudent. Il s'attaque à une plus vaste entreprise, l'ascension de Odot Molain, marchand bourguignon du XV^e siècle. Il ne s'attache d'ailleurs pas à ce seul personnage; il tente de le situer dans un milieu plus vaste, celui des marchands et des bourgeois de la fin du moyen âge. Dans ce travail on peut découvrir déjà les prémices de l'ouvrage capital que John Bartier consacra plus tard aux légistes et aux gens de finance, à l'étude sociale et intellectuelle de ces groupes humains et sociaux. Dès cet article transparaissent les qualités profondes de ses travaux et le plaisir que procure sa lecture, même à ceux qui ignorent tout des arcanes du Conseil de Bourgogne ou des finances ducales, est grand.

Ne résistons pas au plaisir de citer l'introduction de l'article: tout son propos s'y trouve parfaitement défini:

« Au XV^e s., en Bourgogne, toute une bourgeoisie d'affaires gravite autour des ducs. Drapiers, marchands de sel, receveurs du prince, gens habiles, âpres au gain et dénués de scrupules, s'enrichissent largement. Avec leurs bénéfices, ils acquièrent

³ *Prévarications...*, p. 337.

⁴ *Un discours...*, p. 128.

hôtels à la ville et domaines aux champs. Ils briguent et souvent avec succès des lettres d'anoblissement. Leurs fils quittent le comptoir, entrent au service du prince comme légistes ou maîtres des Comptes, ou bien, retirés sur leurs terres, adoptent la vie des gentilshommes de campagne. Oublieux de leurs origines, ils se sont intégrés corps et âme dans les rangs de la noblesse féodale.

Cette évolution, on le sait du reste, n'est pas particulière à la Bourgogne. L'Europe occidentale tout entière l'a connue. Jacques Cœur la personnifie en France, les Fugger dans l'Empire, Bladelin et les Laurin dans les Pays-Bas.

Mieux que tout autre, nous semble-t-il, Odot Molain, seigneur de Lux, l'a représentée en Bourgogne. C'est pourquoi nous avons cru utile de tracer une esquisse de cette figure restée jusqu'ici dans l'ombre ».

Il faut croire que ce regard plus vaste porté sur l'histoire et sur les hommes dut convenir à ce jeune historien puisqu'il osa, à 28 ans, une étude consacrée à Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne. L'œuvre se présente comme un ouvrage de vulgarisation sans notes, sans appareil critique et où la bibliographie constitue une simple orientation. Mais l'information est complète, l'esprit critique y domine, le style est excellent et le lecteur devine bien vite qu'il s'agit d'un ouvrage de synthèse. Mais rédiger, en 1944, un ouvrage sans parti pris consacré au Téméraire et à ses rêves impériaux peut paraître étonnant à première vue. En effet, le Téméraire évoquait trop à cette époque la Grande Bourgogne, la Toison d'Or, la Croix de Bourgogne, thèmes qui servaient d'emblèmes à une collaboration pro-allemande qui se disait nationaliste. John Bartier a d'ailleurs cru nécessaire de définir, dans son avant-propos, le but de son travail :

« Depuis quelques années, à cette conception [française, qui voit en Charles l'esprit rétrograde de la grande féodalité] vient s'opposer celle de certains écrivains belges pour qui le Téméraire est le symbole du rêve lotharingien. Pour les uns, tyran chimérique et sanguinaire, pour les autres, génie vaincu par la trahison de son entourage et l'incompréhension de ses sujets: où donc est la vérité? »

Et ailleurs :

« Nous voulons faire à l'usage du grand public œuvre d'honnête vulgarisation, ... évitant l'esprit de parti et de chauvinisme ».

En d'autres termes, il a tenté dans ce travail, et par cette étude, d'arracher le dernier duc de Bourgogne aux tentatives de certains groupes politiques de droite, et de le replacer dans un cadre strictement historique.

C'est ainsi, par cette première rencontre bien indirecte avec notre époque, que John Bartier commençait à élargir son champ de recherches, à étudier l'époque contemporaine et à y consacrer l'essentiel de son temps.

Pourtant, il n'oubliait pas son bas moyen âge auxquels il consacra encore de nombreux articles, comme en témoigne sa bibliographie placée en tête de ce volume.

Mais c'est surtout par sa thèse de doctorat « Légistes et gens de finances au XV^e siècle. Les conseillers des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire » défendue en 1950 et publiée en 1955-57 qu'il prouva la connaissance profonde et intime qu'il avait des temps bourguignons.

Dès sa parution, l'importance de l'étude apparut clairement: c'était une des plus importantes publications historiques de ces dernières années ainsi qu'une remarquable étude sociale et intellectuelle de la société bourgeoise de la fin du moyen âge.

En 450 pages, J. Bartier renouvelait toutes les connaissances relatives au sujet: il nous dévoilait un monde de légistes, de fonctionnaires, nous révélait leurs alliances, leurs mariages, leurs intrigues et leur luttes, nous faisait découvrir tout un grouillement de bourgeois empressés à se parer du titre de « seigneur » et nous prouvait enfin le rôle essentiel joué par l'administration dans le passage de la principauté médiévale à l'état moderne.

Dans ces pages, John Bartier montrait combien il dominait une matière immense et connaissait le secret des archives bourguignonnes. Mais ce qui frappe le plus le lecteur est le plan choisi. Il est d'une limpidité étonnante et s'ordonne logiquement en quelques chapitres suivis de notices biographiques qui sont des modèles d'histoire sociale.

Mais cette thèse frappait également par sa présentation: à un texte clair, agréable, qui se lit avec plaisir et pour le plaisir, succédaient des notes bourrées de détails inédits, de références d'archives qui permettent des rapprochements, favorisent de nouvelles recherches, en un mot se révèlent une mine, un trésor libéralement dévoilé par l'auteur.

Enfin, ce travail pensé, réfléchi, pesé, achevé était rédigé dans une langue où la sûreté de l'expression sous-tendait, à chaque instant, la rigueur de la pensée.

La lecture d'une thèse de doctorat est rarement un plaisir; grâce à John Bartier elle devenait un régal.

Elle était aussi la preuve de la transformation. L'apprenti des *Prévarications...* était devenu le maître des *Légistes et gens de finances*.

**

On a évoqué le médiéviste avec bonheur, en insistant sur cette qualité générale de l'œuvre: sa lisibilité. Le style, c'est l'homme; et l'homme, qu'il subisse, fasse ou écrive l'histoire, en reste toujours l'acteur ou l'artisan. Voilà un point de vue que certains n'ont pas, ce qui n'enlève d'ailleurs rien à la richesse de leur apport. Pour Bartier, une histoire que tous nous voulons totale parce que tout se tient, ne peut répondre à sa mission que si elle nous révèle l'homme dans ses faiblesses et ses grandeurs, dans sa destinée consciente et ses pulsions, ses motivations secrètes et en fin de compte dans ses idées. Notre ami était un des rares de nos collègues qui lût régulièrement toute la presse d'opinion, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, par curiosité mais aussi pour nourrir la liberté intégrale de son examen. C'est le même regard qu'il jetait sur ce que Léon Daudet avait appelé « le stupide XIX^e siècle » — ni plus ni moins stupide que le nôtre après tout. Et nous voilà devant une mosaïque de monographies qui toutes tendent à nous montrer l'homme d'après 1789, aux prises avec cette recherche contradictoire de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Une quête qui sans doute ne sera jamais achevée mais, quoi qu'on puisse penser de ce fameux XIX^e siècle, le moins qu'on en puisse dire est que tout, déjà, s'y trouve.

Un premier tome consacré au libéralisme, un second à la Franc-Maçonnerie. Deux catégories en principe claires, mais qui en fait s'interpénètrent et qui à l'intérieur d'elles-mêmes sont très loin de cette homogénéité si satisfaisante pour l'esprit. Sans craindre le paradoxe, on peut aller jusqu'à dire de la Maçonnerie qu'elle n'existe pas: il n'y a que des maçons, qui n'excluent de leurs rangs que des dogmatiques ou des négateurs du progrès. Quant au libéralisme, ce fut il y a un siècle un courant aussi bourré de divergences que l'est aujourd'hui le socialisme. Les élans du cœur rapprochent, mais bien souvent sur base de malentendus. On sait à peu près ce qu'est un clérical, ou un conservateur, mais les conquérants de la liberté, ceux qui veulent changer le monde, comment les appeler? Nous pencherions peut-être pour « utopistes », si le terme n'avait pas une connotation péjorative. Enfin, savent-ils grosso modo où il veulent en arriver, qu'ils s'opposent fondamentalement sur les moyens. La violence est-elle une bonne ou une mauvaise chose? Après les expériences catastrophiques de 1793, de 1848 et de la Commune, bien des progressistes ont pu

hésiter, et nous avons relevé parmi les trouvailles de J. Bartier cette appréciation d'Alexandre Delhasse: « Ceux qui complotent le renversement des trônes et des rois, tous les révolutionnaires autant qu'ils sont, il faut les regarder comme les plus mortels ennemis de l'humanité; ... l'ordre le plus parfait peut seul nous conduire à l'humanité, il en est le prélude; les émeutes au contraire, les révolutions, les guerres nous replongent en pleine barbarie ». Il est vrai que bien des esprits s'inclinent peu devant les leçons de l'expérience: si nous avons échoué, si nous avons abouti à un régime plus oppressif encore, estiment-ils, c'est parce que notre violence n'a pas été assez totale. Ainsi, les « libéraux » de jadis préfigurent les « socialistes » actuels. Avec les mêmes générosités, les mêmes contradictions, les mêmes naïvetés parfois — mais en réussissant malgré tout à faire progresser le monde. A quoi il convient, en filigrane, d'ajouter aux idées pures les faits économiques et sociaux qui les sous-tendaient. Là aussi, notre auteur ne s'en laisse pas conter. Certaines de ses analyses, comme on le verra, bouleversent les opinions reçues. Va donc pour libéralisme, et pour Franc-Maçonnerie, avec quelques points d'interrogation dubitatifs, et suivons dans ses propos celui qui restera le maître du progressisme post-révolutionnaire au siècle dernier.

Une trame invisible relie ces manifestations d'idées qui suivent et parfois précèdent les avatars de la société industrielle. Notre pays a quitté l'immobilisme de l'Ancien Régime pour s'engager dans un processus d'accélération de l'histoire qui va multiplier les pièges sous les pas de l'historien — en particulier les pièges de l'anachronisme. Dans les grandes étapes de ce processus, si nettes à première vue, il y a autant de lueurs d'avenir que de sources de malentendus: si l'homme se trompe volontiers sur lui-même, il abuse davantage encore la postérité, dont la tendance naturelle consiste à simplifier pour y voir clair. John Bartier a voulu y voir clair, mais en reprenant tous les problèmes par la base, c'est-à-dire par l'examen critique de sources premières dont la richesse et le foisonnement donnent le vertige. Voilà qui va remettre bien des choses en place, non sans causer quelques surprises.

Ainsi, cette copieuse étude intitulée *Partis politiques et classes sociales en Belgique*. A la suite de Pirenne, on croyait volontiers que notre bourgeoisie censitaire du XIX^e siècle, profondément divisée sur les plans philosophique et religieux, avait été en revanche d'une belle homogénéité à tous autres égards. C'est vrai pour la fin du siècle, ce ne l'était pas encore sous Léopold I et même encore un peu après. Les révolutions — œuvre, rappelons-le, de minorités — ont l'inconvénient de nous faire apparaître 1830, ou 1789, comme des sortes

d'années zéro, à partir de quoi tout commence et tout est neuf. Pourtant, ce sont les mêmes hommes qui continuent de vivre leur vie quotidienne, avec leurs préoccupations et leurs intérêts habituels. On voit l'« union des oppositions » en 1828 et la grande fraternisation de 1830, mais on oublie qu'un cinquième des membres du Congrès national avaient connu l'Ancien Régime. Les manuels signalent la vague réactionnaire de 1815, et puis ils n'en parlent plus : dépassée, elle n'entre pas dans le schéma des temps nouveaux. Pourtant, si la querelle autour de « l'indépendance du pouvoir civil » est d'une nature élevée, n'est-ce pas trop idéaliser l'homme que de négliger des motivations plus prosaïques et en particulier la crainte, illusoire sans nul doute, d'un retour aux privilèges d'antan ? Le problème des « biens nationaux » avait laissé un contentieux vaste et complexe, source d'arguties juridiques, de méfiances et de rancœurs multiples qui jouèrent dans la cristallisation des partis catholique et libéral. On pourrait aussi se demander pourquoi l'un régna bientôt sur les campagnes et l'autre sur les grandes villes, tandis que la proportion des nobles resta bien plus élevée dans le premier que dans le second.

Une autre analyse, toujours plus affinée, permet à Bartier de creuser tout au long de sa carrière ces domaines qui lui tenaient à cœur : la Franc-Maçonnerie, le libre examen, l'athéisme. Au XVIII^e siècle, l'Ordre maçonnique avait été un lieu de rencontre privilégié, conforme à l'esprit du temps, d'aristocrates et de bourgeois épris de tolérance et de raison. Amitié, philanthropie et plaisirs de la table y réunissaient des anticléricaux, des progressistes, des catholiques et des prêtres. Dans les grandes villes où coexistaient plusieurs ateliers, nobles et bourgeois avaient plutôt tendance à se regrouper dans des loges distinctes mais — ceci est une remarque personnelle — n'était-ce point là plutôt la conséquence d'un recrutement par cooptation ? Clément XII avait condamné la Maçonnerie ; toutefois, dans nos provinces, cette décision était aussi bien ignorée par l'Eglise que par l'Etat — *les Etats* : Pays-Bas et principauté de Liège. Le tournant capital se situe en 1838, quand nos évêques s'alignèrent sur le Vatican. Pour deux hommes, ce fut l'heure de vérité : Stassart, dont Bartier a pu analyser l'énorme correspondance, et Théodore Verhaegen, gloire montante. Stassart et bien des catholiques, même extérieurs à l'Ordre, calculaient avec perspicacité que leur départ aurait pour effet de laisser le champ libre à ceux qui rêvaient d'en faire une arme contre le « parti-prêtre ». C'est ce qui arriva : après avoir fondé l'Université de Bruxelles en 1834, Verhaegen lança en 1841 la première ébauche d'un parti libéral — c'est-à-dire dans l'immédiat un organisme qui tenterait de mettre fin à l'improvisation qui avait présidé, jusque-là, à l'établissement des listes électorales. Si jamais la Maçonnerie en tant

que telle a joué un rôle politique important, ce fut à cette époque censitaire où une fraction appréciable des électeurs en faisaient partie et défendaient dans le monde profane des positions semblables. Pour de multiples raisons, cet impact puissant et cette cohérence allaient disparaître bien avant la fin du siècle. La politisation — toute relative — des loges se traduisit par des réformes des règlements, mais un vigoureux coup de frein allait être donné par des hommes tels que Magnette et Goblet d'Alviella. Il est cependant curieux de constater qu'à son corps défendant, l'Ordre maçonnique reste un microcosme de ce macrocosme qu'est le monde profane. Le « Septentrion », de Gand, orangiste, n'accepta la tutelle du Grand Orient de Belgique qu'en 1883 (pour le quitter du reste à nouveau en 1959!), tandis que des sensibilités, principautaires cette fois, expliquent que les maçons de Liège n'y soient entrés qu'en 1854.

L'histoire de l'Ordre a beaucoup occupé notre ami: soit pour faire revivre quelques personnages brouillons et pittoresques, soit pour analyser ses tendances et son recrutement social, soit pour tuer des légendes flatteuses ou infamantes qui ont proliféré dans ce domaine. Les archives des loges, écrit-il quelque part avec drôlerie, comportent autant de faux que les chartiers abbaciaux du Moyen-Age. Dans une de ses études, il donne son avis sur une controverse interne qui n'a pas cessé d'agiter les maçons: ce fameux texte d'Anderson — dont par ailleurs il constate le peu de rayonnement aux XVIII^e et XIX^e siècles — où il est question d'« athées stupides » et de « libertins irreligieux » qui n'auraient pas leur place en loge. Stupides parce qu'athées, ou athées d'une manière stupide? Pour Bartier, on disait à l'époque athées stupides comme on disait le bouillant Achille, et voilà qui règle la question. N'était-ce pas déjà bien beau d'accueillir fraternellement tous les déistes, appartenant à des religions différentes? Et rapprochons cela d'une autre évolution parallèle: le sens du mot libre examen. On sait que l'expression fut employée, pour la première fois dans nos milieux, par l'Union des Anciens Etudiants de l'U.L.B. (dont l'auteur nous retrace la passionnante histoire). C'est en 1856 qu'il devint l'équivalent d'« indépendance de la raison humaine », sans toutefois rompre entièrement avec ses origines religieuses: dans le même manifeste, ces esprits éminemment progressistes jugeaient que « l'homme doit s'élever à Dieu par l'esprit et par le cœur dans la pleine liberté de sa conscience ». L'histoire a son rythme propre, ne cherchons pas à le bousculer.

Avec une ferveur toute particulière, mais aussi avec le même souci de remonter aux sources, de ne pas s'en laisser conter par des appréciations de deuxième ou troisième main, Bartier a consacré bien

des veilles à l'histoire de son université et de ces « hommes pervers » qu'on accusait de corrompre la jeunesse parce que leur conception de Dieu était infiniment plus vaste et plus élevée que celle des cléricaux. Qui donc de nos jours, en dehors de lui, a lu le baron de Collins ou ce philosophe allemand si oublié, Krause, dont le « panthéisme » inspira nos Altmeyer et nos Tiberghien? Comme le parti libéral, comme la Maçonnerie, comme les sociétés de pensée, l'Université connut plusieurs couches alluvionnaires successives qui se superposèrent sans jamais se détruire. Même la nécessité de faire face au cléricisme ne put empêcher des contradictions et des affrontements qui, au moment de la crise de l'« Université Nouvelle », faillirent emporter l'œuvre de Verhaegen tandis que — toujours le microcosme — les « Amis Philanthropes » se prenaient aux cheveux et se scindaient en deux ateliers distincts rue du Persil.

Goût pour les hommes et les idées, ces dernières toujours analysées avec compréhension, avec objectivité. Jamais sans aucun doute, John Bartier n'en serait arrivé à écrire cette histoire du libéralisme belge qui avait été son intention primitive. C'est le moindre de nos regrets: déjà l'essentiel se trouve rassemblé dans les pages qui suivent. Autour de Proudhon exilé à Bruxelles, voilà réunies toutes les nuances de la « gauche », de même qu'au sein de l'U.A.E. ou à l'occasion de ces congrès internationaux des années soixante et enfin dans des entreprises telles que le Denier de l'Italie, l'Association fédérative universelle et le Crédit communal — celui-ci un peu prétexte, dans le chef de notre auteur, à faire revivre l'étonnante figure de François Haeck. On aimerait spécialement relever deux de ces études, parce qu'il est visible qu'elles lui tinrent à cœur: l'une sur Charles De Coster, l'autre sur Isabelle Gatti de Gamond. Les deux articles consacrés à l'auteur de la *Légende d'Uylenspiegel* montrent d'une façon frappante ce qui avait été mal discerné jusqu'à présent: l'assimilation totale que l'on peut faire entre les professeurs que le romancier eut à l'Université, les frères qu'il retrouva en loge, le jeune libéralisme tel qu'il s'exprima dans la revue *Uylenspiegel* et le rapprochement un peu simpliste que l'on fit, dans ces milieux-là, entre le combat actuel et celui des Gueux du XVI^e siècle. Une seule discordance: le style truculent de la « Légende » heurta quelque peu des libéraux qui adoptaient volontiers un comportement plus austère que celui des catholiques, plutôt bons vivants.

Second précieux travail, occasionnel puisqu'il fut le résultat d'une coïncidence: la célébration du centenaire du Lycée Gatti de Gamond et la présence de Suzanne Bartier dans son corps professoral. Notre ami avait toujours été attaché à l'enseignement moyen: il était inspec-

teur de la ville de Bruxelles, et l'athénée de Schaerbeek faisait partie de son jardin secret. Par mariage, il y ajouta Gatti: nouveau prétexte, nouvel angle de vue vers une étude des mentalités — mais aussi bel hommage rendu à l'œuvre scolaire de la ville de Bruxelles, d'autant plus méritoire qu'elle se développa malgré l'hostilité de l'Eglise et souvent de l'Etat, et en dépit de finances limitées par l'exiguïté d'une commune toujours plus petite par rapport à son agglomération.

Tous ces thèmes se retrouvent et s'enrichissent à travers ces études sur les amis de Saint-Simon et d'Edgar Quinet dans notre pays; sur les échos dans notre presse de la Commune et de la mort de Mazzini; sur la police de Napoléon III en Belgique; sur *L'Observateur belge 1815-1820*, passionnante transition entre les idées françaises et un libéralisme belge empreint de tolérance; sur l'édition bruxelloise du *Rappel* de Paris où apparaît un personnage, Delimal, sur lequel Bartier a laissé un important manuscrit qui sera publié plus tard, de même qu'un gros volume sur les fouriéristes belges dont il nous reste à faire la toilette. Et quoi de plus définitif et nuancé que ce portrait d'Adolphe Quetelet?

Il y a encore bien des réflexions pertinentes dans ce message sur la *Vulgarisation historique*, mais rien n'illustre mieux la méthode de notre ami que cet article *Littérature et Histoire*, où il s'agissait de montrer l'utilité des ouvrages d'imagination comme source de connaissance du passé. En l'occurrence, c'est le foisonnement des exemples et des citations qui doit nous retenir: il y a là tout un éventail, qui n'exclut ni le roman policier ni les œuvres les plus rares et les plus oubliées. On devine que cet esprit curieux avait tout lu, tout noté sur fiches pendant des dizaines d'années peut-être, jusqu'au jour où s'est offerte l'occasion d'une publication qui est un régal pour l'esprit.

Le plus frappant dans toute cette œuvre, c'est qu'une érudition minutieuse y va de pair avec deux qualités rarissimes chez les érudits: l'intelligence qui synthétise et l'humour qui prend ses distances.

Nourri plus que personne d'une culture française encyclopédique mais aussi connaisseur approfondi des réalités belges, — c'est le thème d'un de ses derniers travaux, non reproduit dans ce volume — John Bartier nous a laissé une leçon qui se précise par petites touches à travers tous ses écrits. Paraphrasant un mot célèbre, on pourrait dire que la France et la Belgique francophone sont deux pays séparés par une langue commune. En outre nos compatriotes, qu'ils soient de gauche ou de droite et même quand il s'agit d'intellectuels, semblent avoir une sainte horreur de l'abstrait. Après avoir lu tous les livres, après avoir applaudi et admiré les conférenciers d'outre-Quévrain, aussitôt les voilà qui se mettent à réaliser de l'utile et du concret,

sans trop se soucier des théories. Georges Sorel ne parlait-il pas d'un « socialisme d'épiciers » ? Défaut ou qualité, le fait est là.

Mais nous voudrions terminer par une autre leçon, plus intime. On la retrouvera dans une de ses études sur Proudhon : ces lignes du philosophe bisontin sur la mort, « souveraine justice », où il opposait devant ce phénomène inéluctable l'attitude du sage à celle du chrétien. Il y a bien une quinzaine d'années que dans une de ses conférences à l'Institut de Sociologie, John Bartier nous avait lu ce texte émouvant. Soudain sa voix, d'habitude teintée d'un scepticisme de bon aloi, était devenue grave, lente et martelée. En un éclair, son éthique personnelle était pour une fois dévoilée en public. Ce qu'il nous a transmis, après Proudhon, c'est « un art de vivre et de mourir ».

Pierre COCKSHAW - Jacques WILLEQUET

Hommage maçonnique *

Ma Chère Suzon, Mon Cher Pierre, Mesdames, Messieurs,

D'autres que moi ont dit l'importance de l'œuvre de John Bartier, l'étendue exceptionnelle de sa culture, son rôle en tant que membre de l'université.

C'est mon privilège de pouvoir rappeler quel trésor d'humanité recelait son cœur.

Il a été pour nous l'incarnation des qualités qu'on peut attendre d'un Franc-Maçon.

Sa tolérance n'était limitée que par son horreur de la méchanceté. Nul n'était plus sensible que lui aux souffrances des hommes, dans les petites choses de la vie aussi bien que vis-à-vis des grandes injustices humaines.

Combien de FF. : ont pu, comme moi, trouver la paix et le réconfort, lorsqu'ils étaient dans l'affliction, par sa tendresse pleine de pudeur, tendresse profonde d'un esprit qui comprenait tout et d'un cœur débordant de sympathie.

Son talent était trop grand et sa personnalité trop forte pour qu'il ne fut pas l'objet de mesquines attaques personnelles. Ces attaques, il les accueillait avec sérénité, et trouvait même des excuses à ses détracteurs.

Lorsqu'il commençait l'exposé d'une opinion politique par ces mots : « Moi, qui suis un vieux réactionnaire... », nous savions tous que la suite de son propos serait un plaidoyer pour la liberté et le progrès, et il concluait souvent un entretien avec un cadet un peu excité par : « Tu verras, mon jeune ami, tu finiras dans la peau d'un vieux libéral ».

Sa bienveillance était telle qu'il arrivait, lui si fin, si cultivé, si sensible au ridicule, à supporter avec patience la vanité, la fatuité, même la bêtise.

* Prononcé lors des funérailles de John Bartier.

Il réservait le côté acéré de son humour aux fanatiques et aux malveillants, et son esprit devenait alors une arme redoutable.

La veille de sa mort, il dictait encore une réfutation de calomnies répandues contre notre Ordre.

Il cachait, sous une apparente nonchalance, un dévouement inlassable à la Libre Pensée. Jamais une organisation laïque ne fit appel en vain à sa collaboration et à ses talents de conférencier, quelle que fut la modestie de la manifestation.

Lui qui pouvait tenir en haleine des auditoires de centaines de personnes, n'hésitait pas à entreprendre des voyages presque aventureux, souvent piloté par un ami, pour prendre la parole devant les auditoires les plus réduits. Je me rappelle qu'il me confiait, avec son sourire ironique, au retour d'une de ses expéditions : « J'ai battu mon record, ils étaient trois ».

John, Mon Frère,

Toi qui guidas les premiers pas de tant de jeunes maçons, toi qui fus la mémoire et l'honneur de la maçonnerie, tu resteras à jamais un exemple. Ta place restera vide dans notre Chaîne d'Union, nous nous efforcerons de rester digne de toi.

John, Mon Frère, Adieu.

Le V. . M. .

de la R. . L. . Prométhée.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX DE JOHN BARTIER

1938 - 1980 *

1. Livres et articles

- 1 *Contribution à l'histoire des ducs de Bourgogne. Le sixième denier et l'amortissement sous Charles le Téméraire*, mémoire de licence en histoire, Université libre de Bruxelles, 1937-1938, 191 p. dactylographiées.
- 2 *Un discours du chancelier Hugonet aux Etats Généraux de 1473*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 107, 1942, p. 127-156.
- 3 *Un document sur les prévarications et les rivalités du patriciat bruxellois au XV^e siècle*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 107, 1942, p. 337-379.
- 4 *L'ascension d'un marchand bourguignon au XV^e siècle: Odot Molain*, dans *Annales de Bourgogne*, t. 15, 1943, p. 185-206.
- 5 *Charles le Téméraire*, préface de Paul Bonenfant, Bruxelles, Dessart, 1944, 294 p. ; 2^e édition, documentation iconographique réunie et commentée par Anne Rouzet, Bruxelles, Arcade, 1970, 292 p. (traduction néerlandaise en 1970 et allemande en 1976).
- 6 *1848 en Belgique*, dans *1848 dans le monde. Le printemps des peuples*, t. 1, Paris, Editions de Minuit, 1948, p. 355-371.
- 7 *L'Italie devient une république*, dans *Histoire de la guerre des Nations-Unies*, t. 2, Bruxelles, Editions Le Sphinx, 1949, p. 137-146.
- 8 *Brèves réflexions sur les relations de l'Eglise et de l'Etat et sur l'histoire du catholicisme libéral*, dans *Les Cahiers du Libre Examen*, 1950, p. 44-49.
- 9 *Filips de Goede en de vestiging van de Bourgondische staat*, dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, t. 3, Anvers-Bru-

* Les études marquées d'un astérisque sont republiées dans *Libéralisme et Socialisme au XIX^e siècle* et *Laïcité et Franc-maçonnerie*.

- xelles-Utrecht, Standaard Boekhandel, 1951, p. 253-271 et 449-452.
- 10 *Karel de Stoute*, dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, t. 3, Anvers-Bruxelles-Utrecht, Standaard Boekhandel, 1951, p. 272-298 et 452-453.
 - 11 *Bourgondië's indringen in het prinsbisdom Luik*, dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, t. 3, Anvers-Bruxelles-Utrecht, Standaard Boekhandel, 1951, p. 299-312 et 453-454.
 - 12 *L'administration des ducs*, dans *Les Beaux Arts*, n° spécial 542, Le siècle de Bourgogne, 26 octobre 1951, p. 2 et 4.
 - 13 *Le faste bourguignon*, dans *Reflets du Monde*, 1952, n° 1, p. 1-8.
 - 14 *La politique intérieure de la Belgique (1918-1940)*, dans Henri Pirenne, *Histoire de Belgique des origines à nos jours. Compléments*, t. 4, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1952, p. 3-14.
 - 15 *Le mouvement scientifique belge de 1918 à 1940*, dans Henri Pirenne, *Histoire de Belgique des origines à nos jours. Compléments*, t. 4, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1952, p. 79-80.
 - 16 *La crise tunisienne*, dans *Journal des ingénieurs de l'Union des revues techniques belges*, 1952, n° 3, p. 11-14.
 - 17 *La crise égyptienne*, dans *Journal des ingénieurs de l'Union des revues techniques belges*, 1952, n° 4, p. 11-13 (sous le pseudonyme de Pierre Wiquelin).
 - *18 *La vulgarisation historique*, dans *Alumni*, 1953, t. 21, p. 338-343.
 - 19 *L'Inde et le Pakistan*, dans *Journal des ingénieurs de l'Union des revues techniques belges*, 1953, n° 1, p. 23-26 et n° 2, p. 21-23 (sous le pseudonyme de Pierre Wiquelin).
 - *20 *Proudhon et ses amis belges*, dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 1954, p. 13-16.
 - 21 *L'Union française*, dans *Journal des ingénieurs de l'Union des revues techniques belges*, 1954, n° 1, p. 21-24; n° 2, p. 17-20 et n° 4, p. 11-16 (sous le pseudonyme de Pierre Wiquelin).
 - 22 *Le Japon*, dans *Journal des ingénieurs de l'Union des revues techniques belges*, 1955, n° 2, p. 23-27 et 44-45 (sous le pseudonyme de Pierre Wiquelin).
 - 23 *Légistes et gens de finance au XV^e siècle. Les conseillers des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, Bruxelles, Palais des Académies, 1955-1957, 2 volumes 451 + 76 p.

- *24 *Charles De Coster et la Franc-Maçonnerie*, Bruxelles, Foyer d'Art et de Littérature, 1957, 5 pages non numérotées.
- 25 *Rapport préliminaire sur la presse*, dans *Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 1, Louvain, Nauwelaerts, 1957, p. 49-51.
- 26 *België tijdens de eerste wereldoorlog*, dans *Algemene geschiedenis der Nederlanden*, t. 12, Anvers-Bruxelles-Utrecht, Standaard Boekhandel, 1958, p. 1-52.
- 27 *La Belgique et les Nations-Unies*, New York, Manhattan Publishing Co, 1958, XI-372 p. (préparation et première rédaction de cet ouvrage collectif).
- 28 *Paul Hymans. Mémoires*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1958, XVIII-1079 p. (sous la direction de Frans Van Kalken, établissement du texte et rédaction de l'index).
- 29 *De Bourgondische adel*, dans *Flandria nostra*, t. 4, Anvers-Bruxelles, Standaard Boekhandel, 1959, p. 319-344.
- 30 *Tableau synoptique de l'époque de Philippe le Bon*, dans *Les Beaux Arts*, n° spécial 851, 10 avril 1959, p. 2-3.
- 31 *L'enluminure des manuscrits, miroir fidèle de la vie quotidienne des siècles passés*, dans *Les Beaux Arts*, n° spécial 851, 10 avril 1959, p. 14.
- 32 *Het Bourgondisch tijdvak*, dans *Flandria Nostra*, t. 5, Anvers-Bruxelles, Standaard Boekhandel, 1960, p. 360-374.
- 33 *De Bourgondische vorst*, dans *Flandria Nostra*, t. 5, Anvers-Bruxelles, Standaard Boekhandel, 1960, p. 99-107.
- 34 *Bourguignons en Flandre et Flamands en Bourgogne au temps des ducs Valois*, dans *Publication du Centre européen d'études burgundo-médianes*, 1960, p. 68-75.
- *35 *L'Université de Bruxelles au temps de Théodore Verhaegen*, dans *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université de Bruxelles*, 1959, n° 265, p. 9-17, n° 266, p. 7-21, n° 267, p. 13-24; 1960, n° 276, p. 5-20.
- 36 *Les grandes étapes de l'histoire de l'Université libre de Bruxelles*, dans *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université de Bruxelles*, 1959, n° 270, p. 7-12; repris dans *La Pensée et les Hommes*, 1959, p. 106-108 et réédité avec une légère modification dans le *Cahiers du libre-examen*, octobre 1964, p. 13-19.
- 37 *L'aspect économique des conférences de Bandoung, d'Accra et du Caire*, dans *Correspondance d'Orient*, 1959, n° 1, p. 69-88.

- 38 *Techniques et idées modernes: leur action en Afrique, l'exemple du Ruanda-Urundi*, Nancy, Centre européen universitaire, session 1959, 24 pages ronéotypées.
- *39 *Le mouvement démocratique à l'Université de Bruxelles au temps de ses fondateurs*, dans *Socialisme*, 1960, n° 37, p. 17-26, n° 38, p. 130-148; 2° édition revue et augmentée, dans *Cahiers du Libre Examen*, novembre 1966, p. 6-11 et janvier 1967, p. 41-50.
- *40 *Fondateurs et créateurs du Crédit Communal de Belgique*, dans *Crédit Communal de Belgique, Bulletin trimestriel*, 1960, n° 4, p. 163-172.
- 41 *La presse d'étudiants à l'ULB*, dans *La Bulle*, 23 novembre 1960, p. 12.
- 42 *Relations entre populations africaines et non africaines [au Ruanda-Urundi]*, dans *Cahiers du Grand Orient de Belgique*, 1960, n°s 1-2, p. 32-39.
- 43 *L'Université libre de Bruxelles 1834-1959*, Bruxelles, Malvaux, 1961, 102 p.
- *44 *Le denier de l'Italie et la propagande garibaldienne en 1860*, dans *Risorgimento*, 4° année, 1961, p. 98-129.
- 45 *Elections d'autrefois*, dans *Le Soir* du 26/27 mars 1961, p. 8.
- *46 *Les authentiques « Fils de la lumière »*, dans *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1962, n° 1, p. 25-26.
- 47 *Au temps de Léopold I^{er}: Bruxelles, centre littéraire international*, dans *Société de l'Ordre de Léopold, Bulletin annuel*, compte rendu de l'assemblée générale statutaire, 2 mai 1962, p. 31-41; réédité dans *Bibliographie de France*, 2° partie, Chronique, février 1963, p. 25-34.
- *48 *Théodore Verhaegen, la Franc-Maçonnerie et les sociétés politiques*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre 1963-avril 1964, p. 137-213.
- *49 *Francs-maçons italiens et français à Bruxelles à l'époque du Roi Guillaume d'après des documents inédits*, dans *Risorgimento*, 7° année, 1964, p. 24-48.
- *50 *Un siècle d'enseignement féminin. Le Lycée royal Gatti de Gamond et sa fondatrice*, Bruxelles, (Malvaux), 1964, 28 pages non numérotées.
- 51 *Une crise de l'Etat Bourguignon: la réforme de 1457*, dans *Hommage au Professeur Paul Bonenfant*, Bruxelles, s. éd., 1965, p. 501-511.

- 52 *Ordonnances de Philippe le Hardi, de Marguerite de Male et de Jean sans Peur* (1381-1419). Recueil des Ordonnances des Pays-Bas, 1^{re} série, 1^{re} section, t. 1, Bruxelles, 1965, VI-659 p. (sous la direction de Paul Bonenfant, en collaboration avec Andrée Van Nieuwenhuysen); t. 2, Bruxelles, 1974, 1019 p. (sous la direction de John Bartier, par Andrée Van Nieuwenhuysen).
- *53 *Un centenaire: les élections de 1864*, dans *Progrès*, 1965, n° 1, p. 26-31.
- 54 *Léopold I^{er} et la France*, dans *Paix et Liberté*, 28 novembre 1965, p. 1.
- 55 *La politique intérieure de Léopold I^{er}*, dans *Les Beaux Arts*, 1965, n° spécial publié pour l'exposition nationale Léopold I^{er} et son règne, p. 37.
- 56 *Grand-Place d'hier et d'aujourd'hui*, dans *La Grand-Place de Bruxelles*, Bruxelles, Desoer, 1966, p. 15-51 et 196.
- 57 *Réflexions sur le Concile*, dans *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université de Bruxelles*, 1966, n° 332, p. 5-8.
- *58 *Proudhon et la Belgique*, dans *L'Actualité de Proudhon*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1967, p. 169-227.
- 59 *Politische Parteien und soziale Klassen in Belgien*, dans *Beiträge zur deutschen und belgischen Verfassungsgeschichte im 19. Jahrhundert*, Stuttgart, Klett, 1967, p. 93-146.
- *60 *Partis politiques et classes sociales en Belgique*, dans *Res Publica*, 1968, t. 10, n° spécial: Les problèmes constitutionnels de la Belgique au XIX^e siècle, p. 33-106.
- *61 *Anticléricalisme, laïcité et rationalisme en Belgique au XIX^e siècle. Orientation bibliographique*, dans *Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 54, Louvain, Nauwelaerts, 1968, p. 46-63.
- 62 *La vie littéraire au temps de Charles De Coster: Ernest Lebloys* dans *Le Thyrese*, 1968, n° 3, p. 13-16.
- *63 *Etudiants et mouvements révolutionnaires au temps de la Première internationale. Les congrès de Liège, Bruxelles et Gand*, dans *Mélanges offerts à Guillaume Jacquemyns*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1968, p. 35-60.
- *64 *La condamnation de la Franc-Maçonnerie par les évêques belges en 1837*, dans *La Revue Nouvelle*, 1968, t. 48, p. 272-278.
- *65 *L'Union des Anciens Etudiants 1843-1968*, dans *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université de Bruxelles*, 1968, n° 352, p. 5-17 (article non terminé).

- *66 *Charles De Coster et le jeune libéralisme*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1968-1969, t. 21, p. 8-34.
- 67 *Il y a vingt ans mourait Gandhi*, dans *Le Soir*, 31 janvier 1968, p. 5.
- *68 *Regards sur la Franc-Maçonnerie belge au XVIII^e siècle*, dans *Annales historiques de la Révolution française*, 1969, n° 197, p. 469-485.
- 69 *Napoléon et la Belgique*, dans *Le Soir*, 6 août 1969, p. 5.
- *70 *Léon Fontaine, Joseph Paz et l'Association fédérative universelle de la démocratie*, dans *Risorgimento*, 12^e année, 1969, p. 3-23.
- 71 *1919*, dans *Omega YWCA*, 1969, 5 pages non numérotées (article de vulgarisation publié dans ce mensuel ronéotypé à l'occasion du 50^e anniversaire de l'YWCA).
- 72 *La Belgique: Un panorama*, Bruxelles, Institut belge d'information et de documentation, 1969, première rédaction de la partie historique, p. 55-99.
- 73 *L'actualité de la pensée de Gandhi*, dans *Synthèses*, 1969, n° 282, p. 20-26.
- *74 *La Ville de Bruxelles et l'enseignement*, dans *Commémoration du centenaire de la fondation des sections préparatoires de l'Athénée Emile Bockstaël*, Bruxelles, Imprimerie H. et M. Schaumans, 1970, p. 13-23.
- *75 *Des amis inconnus de Saint-Simon: les Guillery*, dans *Economies et sociétés*, Cahiers de l'Institut de science économique appliquée, 1970, t. 4, p. 1199-1220.
- 76 *Une page de notre histoire nationale: La Belgique et la guerre franco-prussienne de 1870-1871*, dans *Le Soir*, 7 août 1970, p. 5.
- *77 *Léon Fontaine, Joseph Paz et l'Association fédérative universelle de la démocratie. Note complémentaire*, dans *Risorgimento*, 14^e année, 1971, p. 3-14.
- *78 *La Commune de 1871 et l'opinion belge*, dans *Industrie*, 1971, p. 543-549.
- 79 *La Commune de Paris. De l'histoire à la légende*, dans *Le Soir*, 16 février 1971, p. 5.
- 80 *La Belgique et les proscrits de 1871*, dans *Le Soir*, 17 février 1971, p. 5.
- *81 *Le docteur Watteau, Charles De Coster et quelques autres*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature française*, 1971, t. 49, p. 112-127.

- *82 *L'édition bruxelloise du « Rappel » de Paris (1869)*, dans *Publics et techniques de la diffusion collective*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1971, p. 105-109.
- 83 *Le vouétement de la Senne et la caricature*, dans *Bruxelles sur Senne*, Bruxelles, S.A. Philips, 1971, p. 73-78.
- 84 *Les agents de Charles le Téméraire dans la principauté de Liège*, dans *Liège et Bourgogne. Actes du colloque tenu à Liège les 28, 29 et 30 octobre 1968*, Liège, Editions de l'Université, 1972, p. 157-164.
- *85 *La presse belge et la mort de Mazzini*, dans *Risorgimento*, 15^e année, 1972, p. 49-57.
- 86 *L'artiste et sa clientèle au temps des ducs Valois*, dans *Bulletin de la Société des amis du Musée de Dijon*, 1973-1975, p. 29-32.
- 87 *De Bourgondische staat*, dans *Stad Mechelen, 500 jaar Grote Raad 1473-1973. Tentoonstelling van Karel de Stoute tot keizer Karel*, Bruxelles, Imp. Loiseau, 1973, p. 28-34.
- 88 *Messages royaux. Un choix de messages de Sa Majesté le Roi Baudouin introduits et annotés*, Bruxelles, Labor, 1973, 192 p.
- 89 *Les « vrais » catholiques en Belgique, 1872-1878*, dans *Problèmes d'histoire du christianisme*, t. 4, 1973-1974, p. 39-55.
- 90 *La vie sociale*, dans *Histoire de la Belgique contemporaine, 1914-1970*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1974, p. 309-326.
- *91 *Belgique*, dans *Dictionnaire universel de la Franc-Maçonnerie. Hommes illustres, Pays, Rites, Symboles*, sous la direction de D. Ligou, t. 1, Paris, Éditions de Navarre-Éditions du Prisme, 1974, p. 130-137.
- *92 *La police politique de Napoléon III et la Belgique*, dans *Centre de recherche relations internationales de l'Université de Metz: Les relations franco-belges de 1830 à 1934. Actes du Colloque de Metz (novembre 1974)*, Metz, Éditions de l'Université, 1975, p. 73-85.
- *93 *Aux sources de l'Unionisme et du libéralisme: l'Observateur Belge 1815-1820*, dans *l'Église et l'État à l'époque contemporaine. Mélanges dédiés à la mémoire de Mgr. A. Simon*, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1975, p. 37-68.
- 94 *Charles De Coster*, dans *Sabena revue*, 1975, n° 2, p. 48.
- 95 *Pour conclure*, dans *Bulletin de pharmacie*, 1976, n° 1-2, p. 75-76 (conclusion des communications présentées au cours de la

- « Journée historique » sur la pharmacie, organisée le 23 mai 1976, par l'Amicale des Pharmaciens de l'Unions des Anciens Etudiants de l'U.L.B.).
- *96 *Littérature et histoire*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1976, t. 54, p. 341-356.
- *97 *Le rôle politique de la Franc-Maçonnerie est profondément modifié*, dans *Le Monde*, 26 août 1976, p. 12.
- 98 *Quelques réflexions sur l'historiographie des ducs Valois de Bourgogne*, dans *Publications du Centre européen d'études burgundo-médianes*, 1977, p. 93-100.
- *99 *L'évolution sociale de la Franc-Maçonnerie*, dans *La Pensée et les Hommes*, 1977, p. 275-290.
- *100 *Les constitutions d'Anderson et la Franc-Maçonnerie continentale*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1977, n° 3-4, p. 281-309.
- 101 *Les milieux laïques et la liberté de l'enseignement en Belgique au XIX^e siècle. Esquisse historique*, dans *Eglise et enseignement. Actes du colloque du X^e anniversaire de l'Institut d'histoire du christianisme de l'Université de Bruxelles*, édités par J. Préaux, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1977, p. 181-196.
- *102 *Quetelet politique*, dans *Adolphe Quetelet 1796-1874. Mémorial*, Bruxelles, Palais des Académies, 1977, p. 20-45.
- 103 *Langues et nations*, dans *Equivalences. Recueil de l'Institut supérieur des traducteurs et interprètes de Bruxelles*, 1977, n° 1, p. 5-19.
- 104 *Rapport de synthèse. Langue et nations. Actes du colloque international organisé par l'Institut supérieur de l'Etat de traducteurs et interprètes*, dans *Equivalences*, 1977, n° 2-3, p. 147-151.
- *105 *Franc-Maçonnerie, libre examen et athéisme. Relations historiques entre l'U.L.B., l'athéisme et le libre examen*, dans *U 2000*, 1977, p. 30-33.
- *106 *Edgar Quinet et la Belgique*, dans *Faculté des lettres et des sciences humaines de Clermont-Ferrand II. Edgar Quinet ce juif errant. Actes du colloque international de Clermont-Ferrand*, 1978, p. 149-167.
- 107 *L'extrême droite en Belgique avant 1914*, dans *Cahiers du Libre Examen*, 1978, n° 1-2, p. 23-25.

- 108 *Histoire parlementaire de la Belgique*, dans *Territoires politiques*. Une réalisation de l'I.L.F.A.C., 1978, p. 1-7 (ronéotypé).
- 109 *Le mécénat de Charles le Téméraire*, dans *Cinq centième anniversaire de la bataille de Nancy. Actes du colloque organisé par l'Institut de recherche régionale en sciences sociales, humaines et économiques de l'Université de Nancy*, Nancy, Editions de l'Université, 1979, p. 51-63.
- 110 *Le mécénat au temps de Van der Weyden*, dans *Rogier Van der Weyden-Rogier de le Pasture, peintre officiel de la Ville de Bruxelles, portraitiste de la Cour de Bourgogne*, Bruxelles, 1979, p. 24-35 (traductions allemande, anglaise et néerlandaise).
- 111 *Bruxelles capitale des Pays-Bas. La centralisation bourguignonne et habsbourgeoise*, dans *Bruxelles, croissance d'une capitale*, sous la direction de J. Stengers, J. Baerten, J. Bartier, M. Martens, E. Persoons, E. Witte, Anvers, Fonds Mercator, 1979, p. 77-90.
- 112 *Bruxelles vue par les étrangers*, dans *Bruxelles, croissance d'une capitale*, sous la direction de J. Stengers, J. Baerten, J. Bartier, M. Martens, E. Persoons, E. Witte, Anvers, Fonds Mercator, 1979, p. 408-423.
- 113 *Les hommes d'Eglise et l'anticléricisme au XIX^e siècle*, dans *Christianisme d'hier et d'aujourd'hui. Hommages à Jean Préaux* édités par G. Cambier, Bruxelles, Editions de l'Université, 1979, p. 109-130.
- 114 *Les utopies de la première moitié du XIX^e siècle*, dans *Histoire de la Laïcité*, directeur scientifique H. Hasquin, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1979, p. 79-87.
- 115 *La Franc-Maçonnerie et les associations laïques en Belgique*, dans *Histoire de la Laïcité*, directeur scientifique H. Hasquin, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1979, p. 177-199.
- 116 *L'adaptation aux réalités belges d'idéologies françaises à l'époque contemporaine*, dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 1979, n° 4, p. 8-16.
- *117 *Quelques réflexions sur le Saint-Simonisme et sur Stendhal*, dans *Stendhal, le Saint-Simonisme et les Industriels. Actes du congrès international stendhalien*, textes recueillis par O. Schellekens, Bruxelles, Editions de l'Université, 1980, p. 13-26.
- 118 *L'idéologie de Charles De Coster*, dans *La Pensée et les Hommes*, juin 1980, p. 1-5.

2. Hommages, rapports et notices bibliographiques

- 119 *Gaston Roupnel (1871-1946)*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1949, t. 27, n^{os} 1-2, p. 553-554.
- 120 *Frans Van Kalken (1881-1961)*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1961, t. 39, n^o 4, p. 1358-1360.
- 121 *Allocution*, dans *In memoriam Mgr. Aloïs Simon (1897-1964)*, Bruxelles, Facultés Universitaires Saint-Louis, 1965, p. 11-12.
- 122 *Prix des Alumni 1977, rapport du jury* [concernant les travaux de Madame Els Witte], dans *Alumni*, 1977, t. 48, n^o 12, p. 107-109.
- 123 *Chronique: Les livres d'histoire*, dans *Le Soir*, 20 novembre 1946, p. 2; à partir de cette date, John Bartier a inséré, à raison d'un article par mois, 182 chroniques bibliographiques dans ce quotidien. La dernière parut le 28 janvier 1965, p. 9.
- 124 *Bulletin d'histoire de Belgique 1965-1966*, dans *Revue du Nord*, 1967, t. 49, n^o 195, p. 781-847 (en collaboration).
- 125 *Bulletin d'histoire de Belgique 1966-1967*, dans *Revue du Nord*, 1968, t. 50, n^o 199, p. 555-673 (en collaboration).
- 126 *Bulletin d'histoire de Belgique 1967-1968*, dans *Revue du Nord*, 1969, t. 51, n^o 202, p. 473-550 (en collaboration).
- 127 *Bulletin d'histoire de Belgique 1968-1969*, dans *Revue du Nord*, 1970, t. 52, n^o 207, p. 531-579 (en collaboration).
- 128 *Bulletin d'histoire de Belgique 1969-1970*, dans *Revue du Nord*, 1971, t. 53, n^o 209, p. 329-368 (en collaboration).
- 129 *Bulletin d'histoire de Belgique 1970-1971*, dans *Revue du Nord*, 1972, t. 54, n^o 213, p. 215-245; n^o 214, p. 329-348 (en collaboration).
- 130 *Bulletin d'histoire de Belgique 1971-1972*, dans *Revue du Nord*, 1973, t. 55, n^o 218, p. 251-293 (en collaboration).
- 131 *Bulletin d'histoire de Belgique 1972-1973*, dans *Revue du Nord*, 1975, t. 57, n^o 224, p. 65-98 (en collaboration).
- 132 *Bulletin d'histoire de Belgique 1973-1975*, dans *Revue du Nord*, 1976, t. 58, n^o 229, p. 267-326 (en collaboration).
- 133 *Bulletin d'histoire de Belgique 1975-1976*, dans *Revue du Nord*, 1977, t. 59, n^o 234, p. 377-426 (en collaboration).
- 134 *Bulletin d'histoire de Belgique 1976-1977*, dans *Revue du Nord*, 1978, t. 60, n^o 239, p. 911-977 (en collaboration).
- 135 *Les archives de la Ville de Bruxelles*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1946-1947, t. 25, n^o 1-2, p. 457-458 (c.r. Ch.

Pergameni, *Archives historiques de la Ville de Bruxelles. Notices et inventaires*).

- 136 *Journées franco-belges d'histoire moderne*, dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 1957, n° spécial, p. 1-18.
- 137 Debuyst, Lejour et Racine, *Petits voleurs de grands magasins*; Esbé, *l'Etudiant*, dans *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles*, 1961, n° 281, p. 45.

3. Allocutions et interviews

- 138 *L'Europe spirituelle et morale contemporaine. Exposé [au Congrès annuel du Grand Orient de Belgique]*, dans *Cahiers du Grand Orient de Belgique*, 1958, n° 2-3, p. 13-24.
- 139 *Réception de frères français par les Respectables Loges des Vallées de Bruxelles et de Louvain*, dans *Cahiers du Grand Orient de Belgique*, 1958, n° 4, p. 18-29.
- 140 *Allocution prononcée le jeudi 5 octobre 1961*, dans *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles*, 1961, n° 287, p. 33-34.
- 141 *Allocution. « Saint Verhaegen » 1962*, dans *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles*, 1962, n° 298, p. 27-28.
- 142 *L'histoire et la morale. Débat avec Marthe Van de Meulebroeke et Bob Claessens*, dans *La Pensée et les Hommes*, 1963, n° 2, p. 30-33.
- 143 [Rituel de la] *Tenue de clôture du Congrès annuel du Grand Orient de Belgique. Commémoration du 250^e anniversaire de la maçonnerie spéculative*, dans *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1968, n° 6, p. 11-23.
- 144 *Que veulent les universitaires? I - les professeurs*, dans *La Libre Belgique* du 6 octobre 1969, p. 6-7 (Table ronde sur les problèmes universitaires).
- 145 *Les persécutions des chrétiens. Entretien de G. Van Hout avec J. Bartier et Ch. Delvoeye*, dans *La Pensée et les Hommes*, 1973, n° 2-3, p. 47-51.
- 146 *La place du cours d'histoire dans l'enseignement général. Entretien de G. Van Hout avec R. Kurgan et J. Bartier*, dans *La Pensée et les Hommes*, 1974, n° 5, p. 146-152.

- 147 *La grande coupure*, dans *Vox, hebdomadaire militaire*, 24 janvier 1974, p. 15 (article sur le « Groupe G » rédigé à partir d'une interview de John Bartier).
- 148 *Catholiques et Francs-maçons: même combat? Une interview par J. Tanguy*, dans *Spécial*, 23 mars 1977, p. 66-70.
- 149 *La fortune de Voltaire et de Rousseau au XIX^e et au XX^e siècle. Entretien de G. Van Hout avec J. Bartier et R. Trousson*, dans *La Pensée et les Hommes*, 1978, n° 7, p. 213-220.

4. Préfaces et avant-propos

- 150 B. Dandois, *Entre Marx et Bakounine: César De Paepe. Correspondance*, Paris, Maspero, 1974, p. 9-10.
- 151 G. Dogaer et M. Debae, *La librairie de Philippe le Bon. Exposition organisée à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort du duc*, Bruxelles, Bibliothèque Royale, 1967, p. V-VI.
- 152 F. Sartorius, *Catalogue des journaux et périodiques conservés aux archives de l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, Presses Universitaires, 1973, p. IX-XVI.
- 153 H. de Thier, *L'Eglise et le temple*, Bruxelles, De Boeck, 1976, p. 7-8.

INDEX

- Accra: 37**
Administration Bourguignonne: 12, 32
Allocution: 121, 140, 141
ANDERSON (constitutions d'): 100
Anticléricalisme: 61, 113
Archives: 135
Association fédérative universelle de la
démocratie: 70, 77
Association internationale des
travailleurs: 63
Associations laïques: 115
Athéisme: 105
- Bandoung: 37**
BAUDOIN I^{er}: 88
Belgique: 72
Bulletin d'histoire: 124 à 134
Catholicisme: 89
Commune de Paris: 78, 80
Droite: 107
Elections: 45, 53
Enseignement: 101
Franco-Maçonnerie: 64, 68, 91, 115,
138, 143
Guerres: 26, 76
P. HYMANS: 28
Idéologies: 116
Laïcité: 61
LÉOPOLD I^{er}: 47, 54, 55
Libéralisme: 48, 66, 93
NAPOLÉON I^{er}: 69
NAPOLÉON III: 92
Nations-Unies: 27
Partis: 48, 59, 60
Politique intérieure: 14, 55, 108
Presse: 25, 85
P. PROUDHON: 20, 58
E. QUINET: 106
Révolution de 1848: 6
Science: 15
Vie sociale: 90
- Bourgogne (duché de)**
Administration: 12, 32
Ducs: 1, 5, 9, 10, 23, 30, 33, 84, 86, 98
- Etat: 2, 9, 51, 87**
Faste: 13
Flandre (comté de): 34
Légistes et gens de finance: 23
Liège (principauté de): 11, 84
Manuscrits: 31, 151
Marchands: 4
Mécènes: 109, 110
Noblesse: 29
Ordonnances: 52
- Bruxelles**
Archives: 135
Capitale des Pays-Bas: 111
Centre littéraire: 47
Enseignement: 50, 74
Etrangers: 112
Franco-Maçonnerie: 49, 139
Grand-Place: 56
Patriciat: 3
Presse: 82
Senne: 83
Université de: 35, 36, 39, 41, 43, 105,
144, 152
- Le Caire: 37**
Catholicisme: 8, 89, 148
CHARLES LE TEMERAIRE: 1, 5, 10, 23, 84,
109
Chrétiens (persécutions): 145
Crédit Communal: 40
Commune de Paris: 78, 79, 80
Concile: 57
- Ch. DEBUYST: 137**
Ch. DE COSTER: 24, 62, 66, 81, 94, 118
Denier: 1, 44
C. DE PAEPE: 150
Droite: 107
Ducs de Bourgogne: 1, 5, 9, 10, 23, 30,
33, 84, 86, 98
- EGLISE: 8, 113, 153**
EGYPTE: 17
Elections: 45, 53

Enseignement: 50, 74, 101

Esbe: 137

Etat: 8, 9, 51, 87

Etrangers: 80, 112

Etudiants: 41, 63, 65

Europe: 138

Evêques: 64

Faste Bourguignon: 13

Flandre (comté de): 34

L. FONTAINE: 70, 77

Franc-Maçonnerie:

ANDERSON (constitution d'): 100

et Associations laïques: 115

en Belgique: 68, 91

à Bruxelles: 49, 139

Condamnation: 64

Ch. DE COSTER: 24

et Eglise: 148, 153

Evolution sociale: 99

Fils de la lumière: 46

Grand Orient: 138, 143

et Politique: 97

Université de Bruxelles: 105

Th. VERHAEGEN: 48

GANDHI: 67, 73

I. GATTI DE GAMOND: 50

Grand-place: 56

Groupe G: 147

Guerre: 26, 76

GUILLERY (les): 75

Histoire

Bulletin d': 124 à 134

Cours d': 146

et littérature: 96

Livres d'(chronique): 123

moderne (journées franco-belges d'):
136

et morale: 142

Parlementaire: 108

de la pharmacie: 95

Vulgarisation: 18

Historiographie: 98

HUGONET (Chancelier): 2

P. HYMANS: 28

Idéologie: 116, 118

Inde: 19

Internationale (I^{re}): 63

Italie: 7, 44, 49

Japon: 22

JEAN sans PEUR: 52

Laïcité: 61, 101

Langues: 103, 104

Légistes et Gens de Finance: 23

G. LEJOUR: 137

LÉOPOLD I^{er}: 47, 54, 55

Libéralisme: 48, 66, 93

Libre examen: 105

Liège (principauté de): 11, 84

Manuscrits: 31, 151

MARGUERITE DE MALE: 52

MAZZINI: 85

Mécènes: 109, 110

Mil neuf cent dix-neuf: 71

O. MOLAIN: 4

NAPOLÉON I^{er}: 69

NAPOLÉON III: 92

NATIONS: 103, 104

Nations-Unies: 27

Noblesse Bourguignonne: 29

Observateur belge (L'): 93

Ordonnances: 52

Pakistan: 19

Parlementarisme: 108

Partis: 48, 59, 60

Patriciat: 3

J. PAZ: 70, 77

Ch. PERGAMENT: 135

Persécutions (chrétiens): 145

Pharmacie (histoire de la): 95

PHILIPPE LE BON: 9, 23, 30, 151

PHILIPPE LE HARDI: 52

Politique internationale: 16, 17, 19, 21,
22, 27, 37, 38, 42, 67, 73Politique intérieure (Belgique): 14, 55,
108

Presse: 25, 41, 85, 152

P.J. PROUDHON: 20, 58

A. QUETELET: 102

E. QUINET: 106

A. RACINE: 137

Le Rappel: 82

Rationalisme: 61

Révolution de 1848: 6

G. ROUPNEL: 119
J.J. ROUSSEAU: 149
Ruanda-Urundi: 38, 42

SAINT-SIMON: 75, 117
Science: 15
Senne: 83
SIMON A.: 121
STENDHAL: 117

Tunisie: 16

Union française: 21

Unionisme: 93
Université de Bruxelles: 35, 36, 39, 41,
43, 65, 105, 144, 152
Utopies: 114

R. VAN DER WEYDEN: 110
F. VAN KALKEN: 120
Th. VERHAEGEN: 35, 48, 141
Vie sociale: 90
VOLTAIRE: 149
Vulgarisation historique: 18

E. WITTE: 122

André MIROIR

Liste des souscripteurs

Les volumes d'hommage à John Bartier ont recueilli 1825 souscriptions. Certains ont souhaité que leur nom ne figure pas dans la Tabula gratulatoria.

- Mme M. ACHTEN (Bruxelles).
M. J. ADAM (Bruxelles).
M. Y. ADAM (Mons-lez-Liège).
Mme M. AJZENBERG-KARNY (Liège).
M. R. ALAERTS (Bruxelles).
M. Ph. ALEGE (Bruxelles).
M. F. ALEXANDER (De Haan).
M. B. ALEXANDRE (Thuin).
Mlle M. ALEXANDRE (Bruxelles).
M. J. ALLEYN (Wanfercée-Baulet).
Mme M. ALMAV (Bruxelles).
S. E. AMBASSADEUR DU GABON (Bruxelles).
M. R. ANCIAUX (Rixensart).
M. J. ANDERSSON (Wemmel).
Mlle C. ANDRE (Tournai).
Mme A. ANDRE-FELIX (La Hulpe).
M. R. ANDRE (Penthod).
M. B. ANDREAS (Versoix).
M. P. ANSIAUX (Bruxelles).
M. A. ANTOINE (Tournai).
M. M. ARIMONT (Lontzen).
M. M.-A. ARNOULD (Mons).
M. J. ARONOVITCH (Bruxelles).
M. H. ARTISIEN (Antoing).
Librairie des ARTS (Nancy).
M. L. ARTUS (Bruxelles).
M. A. ASSELMAN (Bruxelles).
M. R. AUBERT (Louvain-la-Neuve).
M. J. AUVRAY (Marcinelle).
M. L. AWOUST (Malonne).
M. C. BACQ (Villers-Poterie).
M. J. BAERTEN (Rhode-Saint-Genèse).
M. J.-P. BAEYENS (Bruxelles).
M. O. BAEYENS (Galbais).
Mlle S. BAGHDIKIAN (Bruxelles).
M. J.-P. BALAND (Waterloo).
M. J.N. BALESTIN (Gonrieux).
M. J.-P. BALLE (Bruxelles).
Mme D. BALSACQ (Bruxelles).
M. H. BALTHAZAR (Gent).
M. G. BARBIER (Ittre).
M. R. BARBIER (Saint-Vaast).
M. F. BARIDEAU (Bruxelles).
M. J. BARTHOL (Freylange).
Mlle I. BARTIER (Bruxelles).
Mme S. BARTIER (Bruxelles).
M. P. BARUT (Seyssuel).
Mme A. BARY-LENGER (Strainchamps).
M. M. BASTIAENSEN (Bruxelles).
M. J.-P. BASTIN (Bruxelles).
M. M. BATON (Pipaix).
M. G. BATSELE (Soignies).
M. D. BAUCOURT (Froyennes).
M. J. BAUDON (Bruxelles).
M. P. BAUDOUX (Bruxelles).
M. A. BAUDSON (Marchienne-au-Pont).
M. et Mme BAUWENS (Bruxelles).
M. P. BAUWENS (Amay).
M. T. BEATSE (Overijse).
Mme C. BEAURAIN (Alsemberg).
M. R. BEAUVOIS (Bruxelles).
M. A. BECHET (Morlanwelz).
M. J. BECHHOFF (Tavigny).
M. E. BECKERS (Freiburg).
M. J.-Ph. BECQUEVORT (Bruxelles).
M. M. BEERGGRAEVE (Mouscron).
M. A. BEERNAERTS (Lasne).
M. J. BEGHIN (Bruxelles).
Mme L. BEHIN-LIVIN (Bruxelles).
Mlle G. BEMELMANS (Bruxelles).
Librairie polytechnique BERANGER (Liège).
M. J. BERGER (Bruxelles).
M. R. BERGER (Céroux-Mousty).
M. C. BERKENBAUM (Waterloo).
M. C. BERLINER (Bruxelles).
M. R. BERMILS (Braine-le-Comte).
Mlle D. BERNAERT (Waterloo).
Mme A. BERNARD-CANTIGNEAUX (Lobbes).
M. G. BERNARD (Libramont).
M. et Mme J.-P. BERNARD-LACHAERT (Bruxelles).
M. E. BERNARDY (Virton).

- M. C. BERTRAND (Bruxelles).
 M. J. BEUMER (Bruxelles).
 M. J. BIDAINE (Gent).
 M. H. BIER (Bruxelles).
 M. J.-P. BIER (Hoellaart).
 Mme J. BIernaUX-ROELANS (Bruxelles).
 Mme M. BIernaUX (Bruxelles).
 Mme F. BIESMAN (Bruxelles).
 M. et Mme J. BINGEN (Bruxelles).
 Mme E. BLAIMONT (Bruxelles).
 M. C. BLOCH (Bruxelles).
 M. P. BLOND (Warquignies).
 M. Ph. BLONDIN (Bruxelles).
 M. BOBA-KIYEKA-MWAHA-MUTEBA (Bruxelles).
 M. W. BOCQUET (Marcinelle).
 M. S. BODSON (La Hulpe).
 M. J.-C. BOEHRINGER (Wavre).
 M. B.-R. BOERJAN (Sint-Martens-Latem).
 Mme E. BOGAERT (Bruxelles).
 Mme G. BOIGELOT (Limal).
 M. A. BOMBOIR (Mons).
 M. et Mme H. BOND (Bruxelles).
 M. N. BONTYES (Flawinne).
 M. et Mme G. BOODTS-NEVE (Bruxelles).
 M. A. BOONEN (Jupille-sur-Meuse).
 M. F.-V. BORNE (Bruxelles).
 M. G. BORREMANS (Kessel-Lo).
 M. R. BOSLY (Liège).
 Mlle C. BOSMANS (Roux).
 M. J. BOTSON (Bruxelles).
 M. R. BOUCART (Tournai).
 M. G. BOUDIN (Vierves).
 M. H. BOUDIN (Bruxelles).
 Mme L. BOUFFIOUX (Bruxelles).
 M. A. BOUGARD (La Louvière).
 M. J. BOUGARD (Morlanwelz).
 M. M. BOUGARD (Merbes-le-Château).
 M. R. BOUGARD (La Louvière).
 M. L. BOZIC (Bruxelles).
 Mme M. BRABANT (Bruxelles).
 M. S. BRABANT (Bruxelles).
 M. L. BRADFER (Ohain).
 M. M. BRAILLON (Viesville).
 M. J.-P. BRANS (La Hulpe).
 Mme A. BRASSART (Gerin).
 M. H. BRAT (Wezembeek-Oppem).
 M. E. BRAUNSTEIN (Bruxelles).
 M. F. BREDAEL (Bruxelles).
 Mme F. BRES-MARIQUE (Bruxelles).
 Mlle S. BRESLAW (Bruxelles).
 M. G. BRICART (Tournai).
 M. P. BRIEGLEB (Bruxelles).
 M. J. BRIHAY (Bruxelles).
 M. J. BRIHAYE (Bruxelles).
 Mlle D. BRILLOUET (Bruxelles).
 M. F. BRINGARD (Charleroi).
 M. J.-C. BROCHE (Bruxelles).
 M. M. BRODSKY (Braine-le-Château).
 M. A. BROHEE (Bruxelles).
 M. M. BROMBART (Bruxelles).
 M. L. BROUWET (Bruxelles).
 Mlle M. BRUWIER (Mons).
 M. A. BRUYNEEL (Bruxelles).
 M. J. BUGHIN (Bruxelles).
 M. B. BUISSET (Momignies).
 M. A. BULTOT (Bruxelles).
 Mme F. BURKLI (Vilvoorde).
 M. M. BURRION (Ath).
 M. F. BURSTIN (Bruxelles).
 M. et Mme M. BURSTIN (Bruxelles).
 M. G. BUSARD (Nivelles).
 M. R. BUYCKS (Bruxelles).
 M. J. BUYLE (Bruxelles).
 M. E. BUYSENS (Bruxelles).
 M. et Mme S. BYL (Bruxelles).
 M. C. CAHEN (Bruxelles).
 M. CAIGNIE (Bruxelles).
 M. J. CAILLE (Bruxelles).
 M. P. CALBEAU (Bruxelles).
 M. W. CALEWAERT (Berchem).
 M. et Mme G. CAMBIER (Bruxelles).
 M. J. CAMBIER (Flobecq).
 M. R. CAMPE (Bruxelles).
 M. P. CANSELIET (Masbourg).
 Mme A. CANTIGNEAUX (Lobbes).
 M. E. CANTILON (Bruxelles).
 M. A. CARCACI (Bruxelles).
 M. C. CARDINAL (Bruxelles).
 M. et Mme A. CARETTE-LEFRANCO (Bruxelles).
 Mme I. CARLI (Bruxelles).
 Mlle F. CARLIER (Bruxelles).
 Mlle M. CARLIER (Bruxelles).
 M. R. CARLIER (Soignies).
 M. H. CARPENTIER (Bruxelles).
 M. Ph. CARTON (Ath).
 M. J.-M. CASTIAUX (Mont-sur-Marchienne).
 M. C. CATSARAS (Bruxelles).

- M. F. CAUDRON (Dour).
 Mlle A. CAVALIERE (Bruxelles).
 M. Y. CEKEVDA (La Louvière).
 M. J. CEULEERS (Tildonk).
 M. L. CEULERS (Mechelen).
 Mme M.-L. CHABANNE (Bruxelles).
 M. P. CHAINAYE (Loverval).
 M. C.-G. CHAPEL (Bruxelles).
 M. J. CHARLIER (Liège).
 M. J. CHARLIER (Beyne-Heusay).
 M. B. CHATEAU (Bruxelles).
 Mlle D. CHENOY (Bruxelles).
 M. A. CHEVALIER (Bruxelles).
 Mme C. CHEVALIER (Bruxelles).
 M. R. CHIF (Bruxelles).
 M. J. CHOISEZ (Bruxelles).
 M. C.-M. CHRISTOPHE (Huy).
 M. J. CHRISTOPHE (Bruxelles).
 M. M. CINGOLANI (Bruxelles).
 M. P. CLAES (Bruxelles).
 Mlle C. CLAEYS (Bruxelles).
 M. J. CLAEYS (Bruxelles).
 M. P. CLAEYS (Bruxelles).
 M. A. CLAUDE (Bruxelles).
 Mme L. CLERBOIS (Rhode-Saint-Genèse).
 M. et Mme D. CLERCX-MOLLE (Wavre).
 M. J. CLERENS (Mons).
 Melle M. CLINCKART (Enghien).
 M. L. CLOSSET (Mons).
 M. P. CNOCKAERT (Bruxelles).
 M. J.-P. COBUT (Fosses-la-Ville).
 M. et Mme P. COCKSHAW (Bruxelles).
 M. et Mme F. COENEN-DEPRE (Bruxelles).
 M. J. COETS (Lasne).
 M. N. CŒURDEROI (Hargimont).
 M. J. COLET (Lasne).
 M. G. COLIN (Bruxelles).
 M. E. COLINET (Tilleur).
 Mlle J. COLINET (Bruxelles).
 M. J. COLLETTE (Colfontaine).
 Mme H. COLLIN-DAJCH (Bruxelles).
 M. C. COLON (Momignies).
 M. L. COLSON (Couvin).
 M. E. COMMINS (Modave).
 M. R. COMPAGNION (Tournai).
 M. CONARD
 M. M. CONRADT (Chênée).
 M. J. CONRARDY (Huy).
 Mme M. CONSTANT (Fleurus).
 M. H. COOLS (Antwerpen).
 M. L. COOLSAET (Kruishoutem).
 M. J. COOREMANS (Linkebeek).
 M. R. COPPIEMERS (Bruxelles).
 M. M. COQUERELLE (Karlsruhe).
 Mme C. CORDEMANS (Wezembeek-Oppem).
 M. E. CORDIER (Bruxelles).
 M. J. CORDIER (Bruxelles).
 Mme M.-T. CORDIER (Houdeng-Aimeries).
 M. J.-M. CORNET (Godarville).
 Mme J. CORNEZ-THIEBAUT (Lessines).
 M. P. CORNIL (Bruxelles).
 M. G. CORNUT (Mons).
 M. E. CORVERS (Chaufontaine).
 Librairie A. COSTON (Paris).
 M. D. COSTY (Mazy).
 M. A. COUNE (Bruxelles).
 M. S. COURTOIS (Landen).
 M. P. COURTOY (Bruxelles).
 M. G. COUVREUR (Tournai).
 M. D. COX (Overyse).
 M. E. COX (La Hulpe).
 M. J. CRAEYBECKX (Ohain).
 M. R. CREPIN (Bruxelles).
 M. G. CREVECEUR (Rixensart).
 M. J. CROKAERT (Ghlin).
 M. G. CRUSPIN (Lustin).
 M. Ph. CULLUS (Bruxelles).
 M. G. CUMPS (Bruxelles).
 M. R. CYPRES (Bruxelles).
 M. R. DAENEKINDT (Brugge).
 Mlle L. DANCKAERT (Bruxelles).
 M. B. DANDOIS (Bruxelles).
 M. R. d'ANDRIESENS (Bruxelles).
 Mme C. DANHAINE (Bruxelles).
 M. E. DANHIER (Dour).
 Mme A.-B. DANNEELS-JACQUES (Bruxelles).
 M. Ph. DARGE (Virton).
 M. G. DARIMONT (Verviers).
 M. G. DARQUENNE (Rixensart).
 M. J. DARQUENNE (Munster).
 M. Ph. DARQUENNES (Bruxelles).
 M. E. DASSEL (Lasne).
 M. J. D'ASSELER (Gent).
 M. J.-C. DAUBERCIES (Liège).
 M. C. DAUMERIE (Nivelles).
 M. T. DAUMERIE-CORNEZ (Bruxelles).

- Mlle A. DEBACKER (Bruxelles).
 M. C. DE BAECK (Antwerpen).
 M. M. DEBAILLE (Bruxelles).
 M. A. de BARSY (Bruxelles).
 M. J. DEBERGH (Grâce-Hollogne).
 M. J.-J. DEBLON (Theux).
 M. A. DE BLUTS (Bruxelles).
 Mme R. DE BOELPAEPE (Bruxelles).
 M. F. DEBOUVERIE (Bruxelles).
 M. G. DEBOUVERIE (Bruxelles).
 M. G. DE BROE (Oeudeghien).
 Mlle L. DE BROUCKERE (Bruxelles).
 M. F. de BRUCQ (Bruxelles).
 M. G. DEBUSSCHER (Bruxelles).
 Mme J. DEBUSSCHERE (Lessines).
 M. C. DECHEVEZ (Stembert).
 M. F. DECKERS (Gent).
 M. J. DECLERCQ (Fleurus).
 M. A. DECLETY (Jollain-Merlin).
 M. F. DE COCK (Bruxelles).
 M. J. DE COENE (Gent).
 M. R. DECOSTER (Oostende).
 M. DE COSTRE (Tubize).
 M. A. DECOURRIERE (Linkebeek).
 M. W. DECOURTY (Bruxelles).
 Mme L. DECROLY (La Hulpe).
 M. H. DE CROO (Brakel).
 Mlle C. DECUYPER (Auvelais).
 M. H. DEDEKEN (Ottenburg).
 M. M. DEDEBBELEER (Bruxelles).
 M. R. DEFAY (Bruxelles).
 M. D. DEFRIZE (Bruxelles).
 M. J.-B. DE GANDT (Bruxelles).
 M. J. DE GENDT (Dilbeek).
 M. J.-P. DE GRAEF (Charleroi).
 Mme M. DE GRAEF-VERBIST
 (Bruxelles).
 M. et Mme J.-V. de GRAND RY
 (Bruxelles).
 M. G. DE GREEF (Bruxelles).
 MM. M. et J. DE GREEF
 (Marcinelle).
 M. R. DEGREGZ (Marcinelle).
 M. A. DEGROEVE (Bruxelles).
 M. J. DE GROOF (Bruxelles).
 M. R. DE GROOTE (Bruxelles).
 Mme J. DEGUELDRE-THOMAS
 (Bruxelles).
 Mme J. DEGUIDE (Bruxelles).
 Mme I. DEGUNST (Quevaucamps).
 M. L. DEHALLEUX (Bruxelles).
 M. P. DEHAN (Bruxelles).
 Mme de HENAU-de BROUCKERE
 (Bruxelles).
 M. G. DE HENS (Bruxelles).
 M. J.-P. DEHON (Tubize).
 M. J. DEHON (Bruxelles).
 Mme L. DEHON (Rixensart).
 M. Ph. DEHON (Plancenoit).
 M. E. DE JAIFVE (Saint-Servais).
 M. C. DEJEAN (Bruxelles).
 Mlle L. DE KEYSER (Bruxelles).
 M. W. DE KEYSER (Bruxelles).
 M. F. DE KOSTER (Sterrebeek).
 Mlle L. DELABY (Bruxelles).
 Mme S. DELANDTSHEER-
 DE MOITIE (Bruxelles).
 Mme Y. DE LANDTSHEER-LANS
 (Bruxelles).
 M. J. DELANGE (Wemmel).
 M. E. DELATTE (La Hestre).
 M. S. DELATTE (Bruxelles).
 M. et Mme J. DELBECQ-
 DUJACQUIER (Péruwelz).
 M. P. DELBOUILLE (Embourg).
 M. R. DELCHAMBRE (Bruxelles).
 M. H. DELCOMMUNE (Dour).
 M. P. DELCOURT (Charleroi).
 M. R. DELDIME (Bruxelles).
 M. P. DELEPINE (Ormeignies).
 M. et Mme P. DELFORGE-ROSY
 (Bruxelles).
 M. R. DELFORGE (Wezembeek-
 Oppem).
 M. P. DELFOSSE (Seraing).
 M. G. DELHOUGNE (Heusy).
 M. R. DE LINGE (Bruxelles).
 M. Y. DELMEE (Bassilly).
 M. J.-M. DELOBE (Bruxelles).
 M. J. DELOT (Namur).
 M. C. DELPLANQUE (Dour).
 M. J.-M. DELPORTE (Bruxelles).
 M. J. DELRIEU (Bruxelles).
 M. J. DELRUELLE (Sint-Stevens-
 Woluwe).
 M. P. DELSEMME (Bruxelles).
 M. J.-P. DELSIPEE (Bruxelles).
 M. P. DELTENRE (Bruxelles).
 M. R. DELVAUX (La Hestre).
 M. C. DELVOYE (Bruxelles).
 Mme L. DELWAROLE (Bruxelles).
 M. A. DEMAN (Bruxelles).
 M. J. DEMARET (Bruxelles).
 M. J.-P. DEMARTEAU (Bruxelles).
 M. L. DEMBLON (Bruxelles).

- M. M. DEMEUR** (Bruxelles).
Mme L. DE MEUTTER (Ellezelles).
M. J. DEMOGUE (Bruxelles).
M. O. DEMOL (Bruxelles).
M. J.-M. de MONTPELLIER
d'ANNEVOIE (Corroy-le-Grand).
M. R. DEMOULIN (Liège).
M. R. DEMOUSSELLE (Mol).
M. J.-A. DE MUYLDER (Bruxelles).
M. J.-L. DENAEYER (Bruxelles).
M. N. DENET (Bruxelles).
M. Ph. DENIS (Bruxelles).
M. E. DENTANT (Sint-Niklaas).
M. A. DENYS-DETEMMERMAN
(Bruxelles).
M. J.-L. DE PAEPE (Ohain).
Mme A. DEPASSE (Bruxelles).
Mlle A. DE PAUW (Bruxelles).
Mme et Mlle L. DE PAUW-DE VEEN
(Bruxelles).
Mlle L. DE PERON (Bruxelles).
M. A. DE POOTER (Bruxelles).
M. J.-C. DE POTTER (Bruxelles).
Mme M. DEPREZ (Fleurus).
M. E. DERACHE (Antwerpen).
M. E. DEREUX (Morlanwelz).
M. J. DE RIDDER-DE VERVER
(Bruxelles).
M. R. DE RIDDER (Bruxelles).
M. D. DE ROECK (Rixensart).
M. A. DEROISY (Bruxelles).
M. C. DEROUX (Bruxelles).
M. A. DERRIKS (Kraainem).
Mme J. DE RUYTTER-CHAPEAUX
(Tournai).
M. J. DERVILLE (La Louvière).
M. C. DE RYCKER (Bruxelles).
M. C. DE SAINT MARTIN
(Mouscron).
M. M. DE SCHAMPHELEIRE
(Anvers).
M. M. DESCHREYER (Bruxelles).
M. B. DE SCHUTTER (Bruxelles).
M. H. DESCLIN (Bruxelles).
M. R. DESMECHT (Bruxelles).
M. et Mme DESMED-THIELEMANS
(Bruxelles).
M. H. DESMEDT (Dilbeek).
Mme M. DESMET (Bruxelles).
Mlle N. DE SMET (Bruxelles).
M. R.-E. DE SMET (Rhode-Saint-Genèse).
- M. A. DESMYTER** (Bruxelles).
Mme S. DESPRETZ-
VAN DE CASTEELE (Drongen).
M. et Mme G. DESPY (Limal).
M. L. DESTERKE (Marbais).
M. M. DESTREBECQ (La Louvière).
Mme L. de STURLER (Bruxelles).
M. J. DETEMMERMAN (Bruxelles).
M. Th. DETOURNAY (Maulde).
M. E. DE TROEYER (Bruxelles).
M. F. DE TROYER (Rixensart).
Mme L. DE VEEN-VAN HOUDT
(Brussel).
M. C. DE VILLE (Bruxelles).
M. M. DEVLEESCHOUWER
(Bruxelles).
M. R. DEVLEESHOUWER
(Bruxelles).
Mme D. DEVREESE (Utrecht).
M. M. DEVREUX (Charleroi).
M. P. DE VROEDE (Mechelen).
Mme F. DE VUYST-BALLIEUX
(Limal).
M. L. DEVUYST (Boom).
M. M. de WAHA (Bruxelles).
M. A. DEWAMME (Izel).
M. J. DEWEVRE (Erpent).
M. H. DEWEZ (Bruxelles).
M. P. DE WILDE (Overijse).
M. C. DE WITTE (Bruxelles).
M. et Mme M. DEWREE (Bruxelles).
Mme S. DEZUTTERE-VROOME
(Ekeren).
M. P. DHAENE (Ruisbroek).
M. R. D'HONDT (Bruxelles).
Mlle L. DHYNES (Bruxelles).
M. T. DIDIER (Bruxelles).
M. J. DIERICKX (Bruxelles).
M. A. d'IETEREN (Bruxelles).
Mlle A. DIEU (Ghlin).
M. G. DOBBELS (Bruxelles).
M. R. DOGNIAUX (Bruxelles).
Mme L. DOÏNOFF-DIMITROFF
(Bruxelles).
Dokumente Verlag (Offenburg).
M. J. DOLPHYN (Bruxelles).
M. L. DONIS (Bruxelles).
M. M. DOORENBOS (Bruxelles).
Mme J. DOPCHIE (Bruxelles).
Mlle N. DOPCHIE (Bruxelles).
M. A. DOR (Trooz).
Mme A. DORSINFANG-SMETS
(Bruxelles).

- M. P. DOUBEL (Ninove).
 M. M. DOURENBOS (Bruxelles).
 Mlle N. DOUROV (Overijse).
 M. R. DOUTERLUINGNE (Mouscron).
 M. A. DUBOIS (Overijse).
 M. C. DUBOIS (Carnières).
 M. H. DUBOIS (Bruxelles).
 M. P. DUBOIS (Liège).
 M. R. DUBOIS-MANNE (Beersel).
 M. G. DUBOISDENGHIEN (Grez-Doiceau).
 M. G. DUBOT (La Varenne Sainte Hilaire).
 M. P. DUBUC (Nivelles).
 M. E. DUBUISSON (Dour).
 M. J.-P. DUCASTELLE (Isières).
 M. T. DUFLOT (Nivelles).
 M. J. DU FOUR (Oostende).
 M. J. DUFOUR (Bruxelles).
 M. J. DUGNOILLE (Bruxelles).
 Mme C. DUJACQUIER (Péruwelz).
 Mlle E. DUJARDIN (Marchienne-au-Pont).
 M. J. DULAC (Belœil).
 M. D. DUMONCEAU (Jumet).
 M. A. DUMONT (Marcinelle).
 M. A. DUMONT (Saint-Mard).
 M. J. DUMONT (Bruxelles).
 M. P. DUMONT (Bruxelles).
 M. C. DUPONT (Courtrai).
 M. P. DUPONT (Braine-le-Comte).
 M. R. DUPONT (La Louvière).
 Mme C. DUPREZ (Waterloo).
 M. D. DUPRIEZ (Tournai).
 M. J. DUPRIEZ (Bruxelles).
 M. A. DUQUENNE (Quiévrain).
 M. G.-L. DUQUESNE (Beersel).
 M. J. DURAN (Bruxelles).
 M. M. DURDU (La Hulpe).
 M. F. DURIAU (Bruxelles).
 M. et Mme J. DURONSOY (Bruxelles).
 M. P. DUSTIN (Bruxelles).
 M. V. DUVIVIER (Bruxelles).
 M. J.-M. DUVOSQUEL (Bruxelles).
 M. M. DUWAERTS (Bruxelles).
 M. B. DUWEZ (Bruxelles).
 Mlle M. DZIUBEK (Bruxelles).
 M. M. ECTORS (Bruxelles).
 M. F. EL-MOUSSARIH (Bruxelles).
 Mme M. ENGELBORGH (Bruxelles).
 Mme H. ENGELEN (Bruxelles).
 M. R. ENGELMANN (Saint-Georges).
 M. J.-A. ENGELS (Rhode-Saint-Genèse).
 M. M. ENGLERT (Bruxelles).
 M. F. ERAUW (Ottenburg).
 M. P. ESPION (Crainhem).
 M. R. ETIENNE (Braine-l'Alleud).
 Mlle M.-T. EVRARD (Lessines).
 M. Y.-M. EVRARD (Epinois).
 M. M. FAELLI (Dampremy).
 M. J. FAGES (Louette-Saint-Denis).
 M. J. FAGNOT (Mons).
 M. V. FALLY (Bruxelles).
 M. P. FAUCONNIER (Olne).
 M. E. FAVART (La Louvière).
 M. E. FAVRY (Trivières).
 M. D. FAYS (Braine-l'Alleud).
 M. et Mme E. FAYT (Bornival).
 M. R. FAYT (Bruxelles).
 Mme L. FELBERG (Montréal).
 M. G. FENAUX (Wareme).
 M. R. FERGLOUTE (Bastogne).
 M. R. FICHEFET (Vitrival).
 Mlle G. FILS (Bruxelles).
 Mlle G. FINK (Bruxelles).
 M. A. FLAHAUT (Walhain).
 M. S. FLAMION (Bruxelles).
 M. J.-P. FLORENT (Bruxelles).
 M. et Mme R. FOGELBAUM (Bruxelles).
 M. et Mme FONTAINE-EEREBOUT (Thy-le-Château).
 M. G. FONTAINE (Gerpennes).
 M. W. FONTAINE (Pipaix).
 M. J. FORCEILLE (Jambes).
 M. W. FOSTIER (Morlanwelz).
 M. R. FOUBERT (Tamines).
 M. M. FOUQUET (Ath).
 Mme R. FOURCAULT-DE LEENER (Bruxelles).
 Mme S. FOURNEAU (Bruxelles).
 M. W. FRAEYS (Bruxelles).
 M. R. FRANCK (Nivelles).
 Mme E. FRANÇOIS (Chênée).
 M. F. FRANÇOIS (Bruxelles).
 M. J. FRANÇOIS (Bruxelles).
 M. J.-P. FRANCOTTE (Bruxelles).
 M. M. FRANCO (Manage).
 Mme N. FRANCO-BRASSEUR (Waudrez).
 M. Ph. FRANCO (La Louvière).
 M. D. FRANKIGNOUL (Bruxelles).

- M. A. FRIART (Montigny-le-Tilleul).
 M. M. FROIDCŒUR (Tournai).
 M. et Mme M. FRYDMAN (La Hulpe).
 M. A. FUNCK (Bruxelles).
 M. G. GALAND (Péruwelz).
 Mme E. GALLE-DEHENNIN (Aalst).
 M. C. GALLET (Fauvillers).
 M. L. GANTY (Mont-sur-Marchienne).
 M. A. GARDEDIEU (La Hulpe).
 M. C. GEIMER (Luxembourg).
 Mme C. GENICOT (Bruxelles).
 M. J.-B. GENICOT (Bruxelles).
 Mme A. GENIN-CREPIN (Mont-sur-Marchienne).
 M. F. GENRE (Besançon).
 M. P. GENTON (Genève).
 M. L. GENTY (Nivelles).
 Mme S. GENTY-LEROY (Bruxelles).
 M. P. GEORIS (Rixensart).
 M. E. GERADON (Hannut).
 M. A. GERARD (Bruxelles).
 M. M. GERGEAY (Leuze-en-Hainaut).
 M. P. GERIN (Jupille-sur-Meuse).
 M. O. GERNAY (Kraainem).
 M. J.-C. GEUS (Bruxelles).
 M. A. GHILAIN (Bruxelles).
 M. R. GHYSELS (Bruxelles).
 M. A. GHYSSENS (Grimbergen).
 Librairie R. GIARD (Lille).
 Mme R. GILBERT (Bruxelles).
 M. J. GILISSEN (Bruxelles).
 Mme A. GILSON (Les Hayons).
 M. G. GILSON (Jupille-sur-Meuse).
 M. M. GIMENNE (Couthuin).
 M. F. GLANSDORFF (Bruxelles).
 M. F. GODAUX (Rio de Janeiro).
 M. F. GODEFROID (Châtelet).
 M. et Mme L. GODEFROID (La Hestre).
 M. J. GODFERNON (Bruxelles).
 M. W. GOEGEBEUR (Itterbeek).
 Mlle N. GOENS (Mol).
 Mlle E. GOETSCHALCK (Anvers).
 M. C. GOFFIN (Bruxelles).
 M. J. GOFFIN (Sint-Martens-Latem).
 M. P. GOFFIN (Bruxelles).
 M. M. GOLDBERG (Tubize).
 M. L. GONZE (Braine-l'Alleud).
 M. et Mme R. GONZE (Bruxelles).
 M. F. GOOSE (Marcourt).
 M. M. GOOSSE (Bruxelles).
 M. G. GOOSKENS (Grimbergen).
 M. R. GÖRTZ (Bruxelles).
 Mme J. GOSSELIN-DULIEU (Ohain).
 M. P. GOTHIER (Liège).
 M. J. GOTOVITCH (Bruxelles).
 M. P. GOUAT (Tournai).
 M. A. GOVAERTS (Bruxelles).
 M. GOVAUL (Nieuwerkerken).
 M. G. GRAFF (Bruxelles).
 M. R. GRAINSON (Monceau-sur-Sambre).
 M. J. GRANDJONC (Aix-en-Provence).
 Mme G. GRAND'RY (Bruxelles).
 M. P. GRENEZ (Bruxelles).
 M. J. GROLLET (Bruxelles).
 M. Ph. GROLLET (Bruxelles).
 Mme I. GROSJEAN (Malmédy).
 M. L. GROSMAN (Bruxelles).
 M. Y. GUILLAUME (Oostende).
 M. B. GUILLEN (Bruxelles).
 M. A. GUISLAIN (Charleroi).
 Mme V. GUSTOT-LAPRE (Bruxelles).
 M. M. GYORY (Bruxelles).
 M. R. GYSELINGS (Mons).
 M. L. GYSELYNCK (Wilrijk).
 M. J. HAARSCHER (Bruxelles).
 M. L. HABRAN (Fléron).
 M. A. HADERMANN (Mortsel).
 M. et Mme P. HADERMANN (Bousval).
 M. J. HADOT (Paris).
 Mme S. HAESEN-SONNEMANS (Bruxelles).
 Librairie HALBART (Liège).
 Mlle F. HALET (Bruxelles).
 M. D. HALLEUX (Fléron).
 M. R. HALLEZ (Bruxelles).
 Mme M. HAMAITE-SERVAIS (Huy).
 M. L. HANNECART (Saint-Hubert).
 M. J. HANNES (Bruxelles).
 M. M. HANOTIAU (Bruxelles).
 M. B. HANSON (Bruxelles).
 M. P. HANSEN (Bruxelles).
 M. R. HANUS (Bruxelles).
 M. F. HAOT (Welkenraedt).
 M. J. HARDY (Bruxelles).
 M. et Mme HASQUIN (Bruxelles).
 M. R. HASTIR (Zaventem).
 M. P. HATRY (Bruxelles).
 M. J. HAUTOT (Gembloux).
 M. P. HAVERLAND (Jalhay).
 M. et Mme J.-P. HAYEZ (Bruxelles).
 M. G. HAYOT (Forges).

- M. P. HAYT (Morlanwelz).
 M. O. HECK (Butgenbach).
 M. W. HECQ (Lobbes).
 M. C. HEERMAN (Braine-l'Alleud).
 Mme T. HEGYI-HOTTON (Bruxelles).
 M. F. HEINTZ (Ettelbruck).
 M. J.-J. HEIRWEGH (Wezembeek).
 M. H. HELLENBOSCH (Antwerpen).
 M. J. HELSON (Waterloo).
 M. Y. HENEUSE (Bruxelles).
 M. J. HENNAUX (La Louvière).
 Mme L. HENNEAUX-DEPOOTER
 (Fayt-lez-Manage).
 M. R. HENRION (Bruxelles).
 M. J.-C. HENROTIN (Charleroi).
 M. B. HERAUT (Rumillies).
 Boekhandel HERCKENRATH (Gent).
 Mlle L. HERGERSHAUSEN
 (Bruxelles).
 M. G. HERMAN (Marilles).
 M. A. HERMANUS (Bruxelles).
 M. M.-P. HERREMANS (Bruxelles).
 M. A. HESPEL (Charleroi).
 M. J. HEUCHON (Leuze).
 M. W. HIERNAUX (Bruxelles).
 M. H. HILGERS (Sankt-Vith).
 M. G. HIRSOIL (Bruxelles).
 M. M. HIRSOIL (Bruxelles).
 M. J.-J. HOEBANX (Bruxelles).
 M. P. HOEBEKE (Wezembeek-
 Oppem).
 M. J. HOFFMANN (Bruxelles).
 M. R. HOGE (Bruxelles).
 Mlle N. HOLLASKY (Bruxelles).
 M. A. HOMES (Bruxelles).
 Mme L. HONOREZ-FLAMAND
 (Waterloo).
 M. C. HOREMANS (Charleroi).
 M. J.-M. HOREMANS (Bruxelles).
 M. R. HOREZ (Antheit).
 M. J. HOTTOIS (Bruxelles).
 M. et Mme J. HOUGARDY-ANDRE
 (Angleur).
 M. N. HOUGARDY (Rhode-Saint-
 Genèse).
 M. et Mme G. HOUVENAGHEL-
 CREVECEUR (La Hulpe).
 M. J.-P. HOUYOUX (Hoeilaart).
 M. A. HUAUX (Goutroux).
 M. V. HUBEAU (Montigny-le-Tilleul).
 M. A. HUBERT (Maurage).
 Mme F. HUBERT-MOYSON
 (Bruxelles).
- Mme N. HUBERTI (Bruxelles).
 M. J. HUBINONT (Morlanwelz).
 M. P. HUBLET (Bruxelles).
 M. J. HUET (Bruxelles).
 M. Ph. HUGÉ (Gesves).
 M. M. HUIN (Morlanwelz).
 Mlle R. HULIN (Quevaucamps).
 M. R. HULLEBROECK (Bruxelles).
 M. J.-L. HUSTIN (Bruxelles).
- Mme B. INGBER (Bruxelles).
 M. J. ISAAC (Bruxelles).
 Mme L. ISGOUR (Bruxelles).
 M. H. ISTA (Bruxelles).
- M. C. JACOB (Chimay).
 M. M. JACOB (Morlanwelz).
 M. J. JACOBS (Bruxelles).
 M. M. JACQUES (Bruxelles).
 Mme C. JACQUIN (Dongelberg).
 M. R. JACQUEMIN (Bruxelles).
 M. L. JAKEMEYN (Braine-le-Comte).
 Mlle A. JAMAR (Hannut).
 M. S. JAMART (Mons).
 M. R. JAMINET (Sprimont).
 M. H. JANNE (Bruxelles).
 M. A. JANS (Mechelen).
 M. J. JANSSEN (Bruxelles).
 M. R.-H. JANSSEN (Genval).
 M. A. JANSSENS (Bruxelles).
 M. P. JANSSENS (Bruxelles).
 Mme S. JANSSENS (Conches).
 M. A. JAUMOTTE (Bruxelles).
 M. L. JEANMART (Bruxelles).
 M. E. JENNARD (Houdeng-Aimeries).
 M. C. JOACHAIN (Overysel).
 M. Ph. JOACHIM (Lasnes).
 M. P. JODOGNE (Bruxelles).
 M. R. JOLY (Carnières).
 M. Ph. JOOS (Maarkedal).
 M. A. JORIS (Herstal).
 Mlle E. JOSSE (La Hulpe).
 M. F. JOTTRAND (Ghlin).
 M. R. JOTTRAND (Bruxelles).
 Mme A. JURION (La Reid).
 Mme F. JURION (Bruxelles).
 M. A. JURISSE (Bruxelles).
- M. et Mme M. KADANER-
 LECLERCQ (Bruxelles).
 M. et Mme W. KALB-DORCHY
 (Bruxelles).
 M. G. KAUFMANN (Luxembourg).

- M. E. KAVALIERAKIS (Bruxelles).
 M. E. KAYSER (Bruxelles).
 M. C. KELLNER (Bruxelles).
 M. P. KEMPENEERS (Bruxelles).
 M. J. KERKHOFS (Bruxelles).
 M. J. KESTENS (Bruxelles).
 M. R. KETELBANT (Bruxelles).
 M. J. KEYMEULEN (Sart-lez-Spa).
 M. V. KHRONUQUE (Bruxelles).
 M. P. KIECKENS (Bruxelles).
 M. C. KIEFFER (Luxembourg).
 M. R. KIEKENS (Grimbergen).
 M. W. KINARD (Bruxelles).
 M. E. KINDS (Bruxelles).
 M. Ph. KINET (Bruxelles).
 M. J. KIRKPATRICK (Bruxelles).
 M. E. KLEIN (Bruxelles).
 M. E. KLEIREN (Bruxelles).
 M. P. KLUFT (Braine-le-Château).
 M. H. KOCH-KENT (Luxembourg).
 M. G. KOCKARTS (Bruxelles).
 M. A. KOECKELENBERGH
 (Aalsemberg).
 Mme A. KPONGO (Bruxelles).
 M. R. KRAM (Bruxelles).
 M. E. KRIER (Grevenmacher).
 M. P. KRUYIS (Rhode-Saint-Genèse).
 Mme J. KUGLER-JOTTRAND
 (Bruxelles).
 M. L. KUNEBEN (Bruxelles).
 Mme G. KURGAN (Bruxelles).

 M. P. L'ABBE (Bruxelles).
 M. C. LACASSE (Limbourg).
 M. E. LACROIX (Namur).
 M. J.-C. LACROIX (Fleurus).
 M. J. LACROSSE (Bruxelles).
 M. G. LAETS (Bruxelles).
 M. G. LAGRANGE (Bruxelles).
 Mme N. LAHAYE (Bruxelles).
 Mme J. LAHOUSSE-MANNAERT
 (Bruxelles).
 M. R. LAHY (Bruxelles).
 Mme M. LALLEMAND (Bruxelles).
 Mme G. LALLEMANT (Faimies).
 M. J. LALLEMANT (Waremmes).
 M. P. LAMBERT (Bruxelles).
 M. R. LAMBOTTE (Hoeilaert).
 M. T. LAMBRECHT (Bruxelles).
 M. G. LAMBRECHTS (Schilde).
 M. M. LAMBREGHS (Bruxelles).
 M. A. LAMENS (Bruxelles).
 M. A. LAMM (Edegem).

 M. et Mme L. LAMY (Bruxelles).
 M. F. LANDRAIN (Wezembeek-
 Oppem).
 Mlle P. LAPAGE (Bruxelles).
 M. J. LARDINOIS (Lodelinsart).
 Mme M. LARDOT (Tenneville).
 M. A. LAUDE (Bruxelles).
 M. W. LAURENS (Houdeng-
 Aimeries).
 M. A. LAURENT (Bruxelles).
 M. E. LAURENT (Braine-l'Alleud).
 M. S. LAURENT (Bruxelles).
 M. A. LAUREYS (Oudenburg).
 M. J.-P. LAUVAUX (Bruxelles).
 M. A. LAUWERS (Bruxelles).
 M. C. LAVEND'HOMME (Arquennes).
 M. G. LEBEAU (Bruxelles).
 M. J. LEBEGUE (Nivelles).
 M. Y. LEBLICQ (Linkebeek).
 M. A. LEBRUN (Stavelot).
 M. J. LEBRUN (Bruxelles).
 M. Ph.-F. LEBRUN (Hoeilaert).
 M. J.-P. LEBURTON (Overysel).
 M. W. LECHIEN (Linkebeek).
 M. A. LECLERCQ (Bruxelles).
 M. G. LECLERCQ (Bruxelles).
 M. J. LECLERCQ (Bruxelles).
 M. J.-F. LECLERCQ (Gosselies).
 M. M. LECLERCQ (Bruxelles).
 M. R. LECLERCQ (Bruxelles).
 Mme Y. LECLERCQ (Bruxelles).
 M. R. LE CLUYSE (Bruxelles).
 M. A. LECOCQ (Montignies-sur-
 Sambre).
 M. J.-L. LECOCQ (Châtelet).
 M. H. LECOMTE (Braine-le-Comte).
 M. J. LECOMTE (Liège).
 M. P. LECOMTE (Beersel).
 M. R. LEDENT (Bruxelles).
 M. J.-M. LEDOUX (Namur).
 M. A. LEDUC (Bruxelles).
 M. B. LEDUC (Bruxelles).
 Mme L. LEEMANS (Bruxelles).
 Mlle B. LEFEBVRE (Nivelles).
 M. E. LEFEVRE (Binche).
 M. J. LEFEVRE (Charleroi).
 M. M. LEFEVRE (Petit-Enghien).
 M. P. LEFEVRE (Sterrebeek).
 M. A. LEFRANÇOIS (Neupré).
 M. M. LEGAT (Colfontaine).
 M. R. LEGRAND (Chéné).
 Mlle C. LEITZ (Arlon).
 M. B. LEJEUNE (Bruxelles).

- M. F. LEJEUNE (Bruxelles).
 M. G. LEJEUNE (Kain).
 M. J. LEJEUNE (Bruxelles).
 M. J. LEJEUNE (Charleroi).
 M. L. LEJEUNE (Longlier).
 M. M. LELARGE (Ensival).
 M. P. LELEUX (Neufmaison).
 M. J. LELIARD (Anvers).
 M. H. LEMAIRE (Bruxelles).
 M. H. LEMAIRE (Frasnes-lez-Anvaing).
 M. H. LEMAIRE (Chevetogne).
 M. J. LEMAIRE (Bruxelles).
 M. J. LEMAIRE (Namur).
 M. R. LEMAIRE (Bruxelles).
 M. et Mme H. LEMAITRE (Bruxelles).
 Mlle M.-L. LEMMENS (Bruxelles).
 Mlle M.-T. LENGIER (Bruxelles).
 Mme C. LEPERE (Bruxelles).
 Mlle L. LEPOT (Bruxelles).
 Mlle A. LEROY (Wavre).
 M. F. LEROY (Bruxelles).
 M. J.-P. LE ROY (Bruxelles).
 M. J. LEROY (Enghien).
 M. et Mme M. LEROY-MOLINGHEN (Bruxelles).
 Mlle M. LEROY (Courcelles).
 M. P. LESCORNEZ (Berchem).
 M. I. LESPAGNARD (Bruxelles).
 M. B. LESSINNES (Mont-sur-Marchienne).
 M. G. LESSINNES (Mont-sur-Marchienne).
 M. J. LETON (Fléron).
 M. H. LEVARLET (Bruxelles).
 M. S. LEVI (Bruxelles).
 M. M. LEVRAU (Bruxelles).
 M. H. LEVY-MORELLE (Bruxelles).
 Mme S. LEYNIERS (Bruxelles).
 M. J.-C. LEYS (Bruxelles).
 M. J. LHOIR (Ghlin).
 Mlle A. LIBERT (Bruxelles).
 M. G. LIBERT (Rhode-Saint-Genèse).
 M. Ph. LIBERT (Bruxelles).
 M. Y. LIBERT (Charleroi).
 M. A. LIBION (Pepinster).
 M. P. LIBOIS (Bruxelles).
 M. L. LIBON (Jodoigne).
 M. R. LIBON (Orp).
 M. L. LICHTERT (Bruxelles).
 Librairie La Licorne (Bruxelles).
 M. H. LIEBAERTS (Bruxelles).
 M. R. LIEGEOIS (Beersel).
 M. G. LIENARD (Bruxelles).
 M. P. LIENARDY (Ath).
 M. J. LIESSE (Jodoigne).
 M. J. LIGOT (Bruxelles).
 M. D. LIGOU (Chenove).
 M. A. LIMBORG (Saint-Hubert).
 M. A. LIMBOURG (La Louvière).
 M. J. LINDEN (Bruxelles).
 M. H. LINTHOUT (Liège).
 M. J. LITVINE (Hoeilaart).
 M. M. LITVINE (Bruxelles).
 Mme N. LOEB-MAYER (Bruxelles).
 M. J. LOGIE (Maransart).
 Mlle P. LOIS (Chaumont-Gistoux).
 M. et Mme V. LOREA (Bruxelles).
 Mme C. LORENT (Gosselies).
 M. J. LORY (Bruxelles).
 Mme H. LOUIS-CLERENS (Namur).
 M. J.-V. LOUIS (Bruxelles).
 M. G.-C. LOUPPE (Meix-devant-Virton).
 Mlle A.-M. LOUSTA (Bruxelles).
 M. M. LUCAS (Bruxelles).
 M. J. LUCKE (Linkebeek).
 M. M. LUYTEN (Bruxelles).
 M. C. MACHGEELS (Rebecq).
 M. H. MACKELBERT (Bruxelles).
 M. R. MADOU (Rixensart).
 M. J.-M. MAES (Petit-Enghien).
 M. G. MAGGETTO (Bruxelles).
 M. G. MAGHE (Souvret).
 M. M. MAGITS (Herent).
 M. C. MAGNETTE (Bruxelles).
 M. M. MAGREZ (Bruxelles).
 Mlle A. MAHIEU (Anderlues).
 M. H. MAHIEU (Anvers).
 M. J. MAHIEU (Bruxelles).
 M. M. MAHIEU (Nivelles).
 M. P. MAHILLON (Bruxelles).
 M. V. MAINGAIN (Bruxelles).
 M. J. MALAISSE (Bruxelles).
 Mme P. MANGANO (Bruxelles).
 M. G. MANIGART (Namur).
 M. E. MARCHAL (Bruxelles).
 Mme M. MARCHAL (Bruxelles).
 Mlle J. MARCHAND (Paris).
 M. C. MARCO (Bruxelles).
 M. J. MARDULYN (Bruxelles).
 M. A. MARECHAL (Bruxelles).
 M. J. MARECHAL (Bruxelles).
 M. R. MARECHAL (Bruxelles).
 Mme F. MARIËN (Braine-Palléud).

- M. J.-F. MARINUS** (Bruxelles).
Mlle N. MARISSAL (Linkebeek).
M. J. MARSIA (Rochefort).
M. L. MARTIN (Bruxelles).
Mme L. MARTIN (Berchem).
M. Ph. MARTIN (Arlon).
M. R. MARTIN (Bruxelles).
M. J.-P. MARTINY (Bruxelles).
M. V. MARTINY (Bruxelles).
M. J. MARX (Groot-Bijgaarden).
M. R. MARX (Luxembourg).
M. A. MASCART (Gosselies).
M. B. MASSANT (Bruxelles).
M. R. MASSANT (Bruxelles).
M. M. MASSAUX (Bruxelles).
M. W. MASSCHELEIN (Bruxelles).
M. H. MASSON (Bruxelles).
M. J. MASSON (Rixensart).
Mme L. MATAGNE (Namur).
M. C. MATHIEU (Fleurus).
M. G. MATHIEU (Habay-la-Neuve).
Mme H. MATTHEIEM (Bruxelles).
M. L. MAZY (Wemmel).
M. A. MECHELYNCK (Bruxelles).
M. P. MEEUWIG (Cerfontaine).
Mme D. MEINERTZHAGEN
 (Ekeren).
M. A. MEKHITARIAN (Bruxelles).
M. H. MELOTTE (Bruxelles).
Librairie MEMLING (Brugge).
M. P. MENDES da COSTA
 (Bruxelles).
M. A. MENIN (Baudour).
Mme J. MERCHEZ (Bruxelles).
M. A. MERCIER (Mouscron).
M. O. MERCIER (Mouscron).
M. J. MERKELBAG (Düren).
Mlle D. MERTENS (Bruxelles).
M. G. MERTENS (Oostende).
M. J.-C. MERTENS (Bruxelles).
M. M. MEULDER (Bruxelles).
M. T. MEUNIER (Meise).
M. M. MEURRENS (Bruxelles).
M. P. MEWISSEN (Seraing).
Mlle C. MICHAUX (Bruxelles).
M. G. MICHAUX (Bruxelles).
M. G. MICHAUX (Bruxelles).
M. C. MICHEL (Bruxelles).
M. G. MICHEL (Bruxelles).
M. J. MICHEL (Bruxelles).
M. E. MICHEZ (Lisbonne).
M. H. MICHIELS (Bruxelles).
Mme J. MICHIELS (Waterloo).
- M. J. MICHOT** (Bruxelles).
M. R. MILLET (Lyon).
M. J. MILQUET (Wemmel).
M. J. MINET (Tilff).
M. A. MIROIR (Bruxelles).
M. E. MISONNE (Bouge).
M. P. MOENAERT (Bruxelles).
Mme R. MOINET (Bruxelles).
M. M. MOLES LE BAILLY
 (Bruxelles).
M. A. MOLLE (Nivelles).
M. L. MOLLE (Bruxelles).
M. V. MONVILLE (Seraing).
M. D. MORCAN (Mechelen).
Mme A. MORELLI (Everberg).
M. M. MORTIER (Denderleeuw).
M. et Mme R. MORTIER (Bruxelles).
Mlle B. MORUE (Bruxelles).
M. L. MOULIN (Bruxelles).
M. Ph. MOUREAUX (Bruxelles).
M. L. MOUSSIAUX (Falisolle).
M. A. MULLER (Mouscron).
M. G. MUNDELEER (Bruxelles).
M. F. MURARI (Strombeek).
M. Ph. MURET (Bruxelles).
M. R. MUYLLE (Bruxelles).
M. P. MUZZARELLI (Vedrin).
- Mme R. NASIELSKI** (Bruxelles).
M. J. NAY (Mons).
M. A. NAYER (Bruxelles).
M. E. NAZE (Gembloux).
M. J. NAZET (Bruxelles).
Mlle L. NEF (Bruxelles).
M. R. NEFVE (Charleroi).
M. A. NEMES (Stembert).
M. H. NEUMAN (Bruxelles).
M. J. NICAISE (Châtelet).
M. H. NICOLAI (Bruxelles).
M. A. NIEMEGERES (Bruxelles).
M. F. NISOL (Mons).
M. P. NOËL (Bruxelles).
M. R. NOËL (Pâturages).
M. E. NOLMANS (Nivelles).
M. A. NOTEBAERT (Bruxelles).
M. V. NOTTET (Nivelles).
M. G. NOVGORODSKY (Bruxelles).
M. J. NUYENS (Bruxelles).
M. A. NYSENHOLC (Bruxelles).
- M. P. OBOZINSKI** (Bruxelles).
M. C. OLIVIER (Saint-Symphorien).

- M. et Mme ONCLINX-GEERINCK (Bruxelles).
 M. R. OOSTERLINCK (Bellegem).
 M. J. OTLET (Ottignies).
 Mme J. PANEELS (Bruxelles).
 M. G. PAPY (Bruxelles).
 M. R. PAQUAY (La Hulpe).
 Mlle B. PAQUET (Bruxelles).
 M. et Mme J. PARANT (Saint-Servais).
 Mlle M.-A. PARIDAENS (Bruxelles).
 M. F. PARISEL (Nieuwpoort).
 M. J.-P. PARYS (Mons).
 Mme L. PASTIELS (Bruxelles).
 M. Ph. PATOUT (Hevillers).
 M. G. PATRIARCHE (Rhode-Saint-Genèse).
 M. P. PAULUS de CHATELET (Rixensart).
 M. B. PAUWELS (Wemmel).
 M. M. PAYPA (Bruxelles).
 Mme J. PECH (Seilles).
 M. F. PECRIAUX (Nivelles).
 M. Ph. PEELLAERT (Bruxelles).
 M. R. PEEMANS (Bruxelles).
 M. C. PEETERS (Bruxelles).
 M. D. PEETERS (Erpent).
 M. M. PEIFFER (Bruxelles).
 M. J. PENET (Marche-en-Famenne).
 M. J.-P. PEQUEUX (Bruxelles).
 Mme S. PERAYA (Bruxelles).
 M. F. PEREE (Neupré).
 M. R. PEREMANS (Galmaarden).
 M. F. PERIN (Liège).
 M. et Mme J.-M. PERROUTY (Bruxelles).
 M. M. PESLEUX (Bruxelles).
 M. A. PETIT (Nivelles).
 M. M. PETROVIC (Bruxelles).
 M. M. PETTIAUX (Bruxelles).
 M. A. PHILIPPART (Bruxelles).
 M. B. PHILIPPE (Bruxelles).
 M. P. PHILIPPOT (Bruxelles).
 Mlle J.-M. PICQUE (Gent).
 M. M. PIENS (La Hulpe).
 Mlle C. PIERARD (Mons).
 M. L. PIERARD (Liège).
 M. P. PIERARD (Bruxelles).
 Mme J. PIERRE (Bruxelles).
 M. M.-A. PIERSON (Bruxelles).
 Mme P. PIERSON (Bruxelles).
 M. J. PIETTE (Liège).
 M. R. PIETTE (Bruxelles).
 M. G. PIPART (Bruxelles).
 M. E. PIRARD (Bruxelles).
 M. M. PIRET (Bruxelles).
 M. A. PIRLOT (Bruxelles).
 M. M. PIRNAY (Châtelineau).
 M. A. PIRON (Bruxelles).
 M. H. PIRON (Genval).
 M. C. PIROTTE (Petit-Rœulx).
 M. G. PIROTTE (Lasne-Chapelle-Saint-Lambert).
 M. M. PIROTTE (Bruxelles).
 M. R. PIROTTE (Rixensart).
 M. R. PLAISANT (Enghien).
 M. R. PLASCH (Bruxelles).
 M. W. PLAVSIC (Merksem).
 M. J.-M. PLISNIER (Bruxelles).
 Mlle I. POLLET (Bruxelles).
 M. G. PONET (Bruxelles).
 M. J. POORTMANS (Bruxelles).
 M. et Mme E. POOT (Bruxelles).
 M. E. PORTELANGE (Bruxelles).
 Mme M. PORTELANGE-BARTIER (Bruxelles).
 M. P. PORTELANGE (Rixensart).
 M. J.-M. POSTIAUX (Bruxelles).
 M. M. POTIER (Bernissart).
 M. R. POTVLIÈGE (Wilrijk).
 M. R. POUPART (Ciney).
 M. M. PRAET (Bruxelles).
 M. A. PREAUX (Bruxelles).
 M. L. PRENEEL (Haasrode).
 M. et Mme PREUD'HOMME-VRANCKEN (Bruxelles).
 M. M. PREUMONT (Dhuy).
 M. W. PREVENIER (Sint-Martens-Latem).
 M. C. PREVOST (Waterloo).
 M. S. PROHOROFF (Bruxelles).
 M. A. PROTIN (Everberg).
 M. P. PRUM (Luxembourg).
 M. J. PUISSANT (Bruxelles).
 M. P. PUISSANT (Villers-la-Ville).
 M. W. PUTMAN (Lasne).
 M. J.-P. PUTTEMANS (Bruxelles).
 M. S. QUOISTIAUX (Momignies).
 Mlle M.-C. RABIER (Bruxelles).
 M. C. RADOUX (Mons).
 M. M. RANSON (Bruxelles).
 Mme O. RANSON (Bruxelles).
 M. J. RAPAILLE (Mons).
 M. et Mme L. RAPS-HIWS (Bruxelles).

- M. R. RASKIN (Mouscron).
 M. P. RASPE (Bruxelles).
 M. J. RASQUIN (Chapelle-lez-Herlaimont).
 M. J. RECOLLECTE (Bruxelles).
 M. R. REDAËLLI (Waterloo).
 M. REGNOT-PONTGERVAL (Sceaux).
 M. A. REICHENBERG (Bruxelles).
 M. C. REMY (Rhode-Saint-Genèse).
 M. J.-L. RENARD (Herve).
 M. R. RENARD (Hyon).
 M. S. RENARD (Bruxelles).
 M. J. RETIF (Bruxelles).
 M. J. RICHARD (Tournai).
 Mme A.-M. RIGOT (Bruxelles).
 M. H. RIJKERS (Bruxelles).
 M. P. RILLAERTS (Bruxelles).
 M. H. ROBA (Bruxelles).
 M. et Mme Fr. ROBAYE (Bruxelles).
 M. R. ROBAYE (Tervuren).
 M. R. ROBBRECHT (Bruxelles).
 M. D. ROBER (Bruxelles).
 M. Ph. ROBERTS-JONES (Bruxelles).
 Mlle P. ROBINS (Bruxelles).
 M. J. ROCHER (Rhode-Saint-Genèse).
 M. R. RODEMBOURG (Bruxelles).
 Mlle F. ROEFS (Bruxelles).
 M. L. ROELS (Châtelet).
 M. M. ROELS (Charleroi).
 M. M. ROGGE (Waterloo).
 M. G. ROGGEN (Bruxelles).
 M. V. RONGVAUX (Saint-Léger).
 M. E. RONVAUX (Champion).
 M. R. ROOMAN (Leuven).
 M. E. ROSARIO (Rome).
 Mme N. ROSEL (Bruxelles).
 M. M. ROUBENS (Bruxelles).
 M. J. ROUER (Houdeng-Aimeries).
 M. E. ROUSSEAU (Namur).
 M. J.-F. ROUSSEAU (Jambes).
 Mme C. ROUWEZ (Bruxelles).
 M. G. ROVILLARD (Forchies-la-Marche).
 M. E. ROYEN (Bruxelles).
 M. R. ROZE (Oostende).
 M. P. RUELE (Mons).
 M. L. RUSINEK (Bruxelles).
 Mme M. RUWET (Bruxelles).
 M. et Mme P. RYSMAN-DEMOUSTIEZ (Soignies).
 M. J. SABATIER (Liège).
 M. P. SALENGROS (Bruxelles).
 M. P. SALMON (Bruxelles).
 M. G. SAMYN (Bruxelles).
 M. B. SANCKE (Bruxelles).
 M. E. SAND (Alseberg).
 M. F. SARTORIUS (Haut-Ittre).
 M. J. SAS (Bruxelles).
 M. R. SCAUFLAIRE (Kraainem).
 M. P. SCHARFF (Virton).
 M. et Mme J. SCHATTEN (Grez-Doiceau).
 Mme Y. SCHEIDWEILER (Bruxelles).
 M. O. SCHELLEKENS (Bruxelles).
 M. A. SCHEPENS (Laarne).
 M. A. SCHILS (Bruxelles).
 M. J.-N. SCHLEIMER (Bruxelles).
 M. F. SCHOENFELD (Bruxelles).
 Mlle H. SCHOETERS (Bruxelles).
 M. P. SCHOETTER (Bruxelles).
 M. E. SCHOLLIERS (Anvers).
 Mme C. SCHOUTERS-DE SCHEPPER (Bruxelles).
 M. R. SCHOYSMAN (Bruxelles).
 Mlle M. SCHUERMANS (Bruxelles).
 M. P. SCOHIER (Bruxelles).
 M. R. SCREVENS (Bruxelles).
 Mlle A. SCUFFLAIRE (Bruxelles).
 M. et Mme SEGUY-PARISEL (Hoeilaart).
 M. P. SEILLEUR (Gembloux).
 M. S. SEREFHANOGLU (Bierges).
 Mme M. SERGANT (Bruxelles).
 M. J.-L. SERVAIS (Nil-Saint-Vincent).
 M. M. SIMAL (Bruxelles).
 M. J. SIMENS (Soiron).
 M. A. SIMON (Martelange).
 M. L. SIMON (Bruxelles).
 Mme J. SIMONART (Bruxelles).
 M. Y. SIPIDO (Frameries).
 M. L. SLACHMUYLDER (Bruxelles).
 M. A. SLOSSE (Bruxelles).
 M. M. SLUSNY (Bruxelles).
 M. M. SMET (Bruxelles).
 M. P. SMETS (Bruxelles).
 M. W. SMETS (Bruxelles).
 Mme SMOLAR-MEYNART (Bruxelles).
 Mme G. SMOLSKI (Bruxelles).
 M. J.-M. SOBRIE (Mouscron).
 M. M. SŒUR (Charleroi).
 M. P. SOLDATOS (Montréal).
 Mlle C. SOMERHAUSEN (Bruxelles).

- M. M. SOMERHAUSEN (Bruxelles).
 M. J. SOMERS (Bruxelles).
 M. N. SOUBRAS (Chaufontaine).
 Mme J. SOUMENKOFF-CHAMCA
 (Bruxelles).
 M. M. SPAPEN (Bruxelles).
 M. G. SPITAEELS (Ath).
 M. J.-P. SPREUTELS (Bruxelles).
 M. F. PRIMONT (La Hulpe).
 M. E. SPRUMONT (Bruxelles).
 Mme L. SPRUYT-GUEQUIER
 (Knokke-Heyst).
 M. H. SPUTAEL (Rhode-Saint-
 Genèse).
 M. A. SQUILBECK (Bruxelles).
 Mlle M. STAINIER (Bruxelles).
 M. A. STAQUET (Fayt-lez-Manage).
 M. J. STENGERS (Bruxelles).
 M. J. STENUIT (Bruxelles).
 Mme E. STILMANT (Bruxelles).
 M. P. STOCKHEM (Bruxelles).
 M. D. STOKKINK (Bruxelles).
 M. G. STOZ (Hennuyères).
 M. R. STRAGIER (Oostende).
 Mme S. STRAINCHAMPS
 (Bruxelles).
 Mlle N. STREBELLE (La Louvière).
 M. E. STRUYF (Strombeek).
 M. J.-J. STRYCKMANS (Bruxelles).
 M. H. STRYPENS (Aalst).
 M. L. STUIBELU (Bruxelles).
 M. L. STURBELLE (Bruxelles).
 M. A. STYNS (Marchienne-au-Pont).
 M. G. SUANT (Antony).
 Mme O. SUINEN (Bruxelles).
 Mlle S. SULZBERGER (Bruxelles).
 Mme R. SUWIER-LINSEELE
 (Bruxelles).
 M. A. SWINNEN (Nieuwerkerken).
 Mme D. SWOLFS (Bruxelles).
 M. M. SYFER (Bruxelles).
 M. et Mme G. SYLIN (Waterloo).
 M. L. SYMOENS (Lebbeke).
 M. W. SZAFRAN (Bruxelles).
 M. H. SZLIWOWSKI (Bruxelles).
 M. A. SZYPER (Bruxelles).

 Mlle B. TABARY (Bruxelles).
 M. A. TABOURDON (Wavre).
 M. J.-C. TARGE (Oupeye).
 M. R. TAS (Bruxelles).
 M. J. TEIRLYNCK (Bruxelles).
 M. A. TELLER (Waterloo).

 M. P. TELLIER (Braine-l'Alleud).
 M. A. THEODORIDES (Bruxelles).
 M. L. THERER (La Roche).
 Mlle L. THESIAS (Liège).
 M. J. THEWYS (Bruxelles).
 M. J. THEYS (Bruxelles).
 M. Y. THIRY (Bruxelles).
 M. G. THOMAES (Bruxelles).
 M. R. THONON (Verviers).
 M. P. TIERCE (Colfontaine).
 Mlle C. TIERCET (Marcinelle).
 M. A. TIHON (Bruxelles).
 M. F. TIQUET (Verviers).
 M. J.-P. TIRIONS (Jodoigne).
 M. M. TITZ (Bruxelles).
 M. C. TOMAS (Dilbeek).
 M. J.-Ph. TONDEUR (Alsemberg).
 M. R. TONDEUR (Fajac-en-Val).
 M. P. TONON (Genval).
 Mlle V. TOSINI (Bruxelles).
 M. E. TOUBEAU (Frameries).
 M. D. TRECHANSKI (Bruxelles).
 M. J. TREJBIEZ (Bruxelles).
 M. S. TRIBEL (Bruxelles).
 M. R. TROUSSON (Bruxelles).
 M. R. TROUVE (Hasselt).
 M. C. TYTGAT (Spy).
 Mme F. TYTGAT-SOMERS
 (Bruxelles).
 M. P. TYTGAT (Afsnee).

 M. J.-M. URBAIN (La Louvière).
 M. A. UYTTEBROUCK (Grez-
 Doiceau).
 M. P. UYTTEBROUCK (Bruxelles).

 M. R. VALENTIN (Bruxelles).
 M. J. VALETTE (Poitiers).
 Mme A. VALSCHAERTS (Bruxelles).
 M. R. VAN ACHTER (Céroux).
 M. A. VAN AELBROUCK
 (Rixensart).
 M. Ph. VAN ASBROECK (Mol).
 M. J. VANBERGEN (Bruxelles).
 M. M. VANBERGEN (Bruxelles).
 M. H. VAN BOSTRAETEN
 (Oetingen).
 M. J.-L. VANBRABANT (Bruxelles).
 M. L. VAN BUYTEN (Zaventem).
 M. G. VAN CALSTER (Bruxelles).
 M. M. VAN CAMPENHOUT (Lasne-
 Chapelle-Saint-Lambert).

- M. J.-C. VANCROMBREUCQ** (Bruxelles).
Mlle L. VANDAMME (Chapelle-lez-Herlaimont).
M. M. VAN DAMME (Ecaussinnes).
M. C. VANDECASSERIE (Kraainem).
M. R. VAN DE MERGHTEL (Bruxelles).
M. M. VANDEN ABEELE (Bruxelles).
M. J. VANDENBALCK (Bruxelles).
M. P. VANDENBERGHE (Bruxelles).
M. J. VANDEN BORRE (Sint-Stevens-Woluwe).
Mme F. VANDENBOSSCHE (Renaix).
M. L. VAN DEN BROECK (Rhode-Saint-Genève).
M. J. VANDENDRIS (Bruxelles).
M. R.-E. VANDENHENDE (Renaix).
M. J. VANDENHOUTEN (Ottignies).
M. et Mme VANDEPUT-COPEL (Liège).
M. R. VANDER ELST (Bruxelles).
M. M. VAN DER GHINST (Bruxelles).
Mlle E. VANDERGOTEN (Bruxelles).
M. R. VANDERGUCHT (Bruxelles).
M. J.-P. VANDERMEULEN (Bruxelles).
M. J.-P. VANDERMEUSE (Jambes).
Mlle C. VANDERPERRE (Enghien).
M. F. VANDERZEYPEN (Bruxelles).
M. J. VANDERSANDEN (Ohain).
M. G. VANDER ZWALMEN (Bruxelles).
M. R. VAN DESSEL (Brugge).
M. M. VANDE STEEN (Erembodegem).
M. M. VANDEUR (Bruxelles).
Mme G. VAN DE UYUER (Bruxelles).
M. W. VANDEVONDELE (Liège).
Mlle V. VAN DE VOORDE (Bruxelles).
M. J. VAN DE WALLE (Ieper).
Mme L. VANDEZANDE (Bruxelles).
M. G. VAN DISSEGHEM (Bruxelles).
M. R. VAN DOORNE (Waterloo).
Mme D. VAN DROOGENBROECK (Bruxelles).
M. P. VAN EEOEL (Bruxelles).
M. P. VAN EESBEECK (Bruxelles).
M. C. VAN EXTER (Bruxelles).
- Mlle R. VANFRAECHEM** (Bruxelles).
M. J. VAN GASSE (Bruxelles).
M. J. VANGEEL (Liège).
M. M. VAN GROENENDAEL (Bruxelles).
M. T. VAN HALTEREN (Bruxelles).
M. J.-M. VANHAMME (Bruxelles).
M. J.-P. VANHAMME (Bruxelles).
M. M. VANHAMME (Sterrebeek).
M. R. VANHAUWERMEIREN (Bruxelles).
M. Y. VAN HAUWERMEIREN (Bruxelles).
M. L. VAN HEE (Couillet).
M. M. VAN HELLEPUTTE (Houdeng-Goegnies).
M. R. VANHEUSDEN (Bruxelles).
M. H. VANKEER (Charleroi).
M. et Mme P. VANKEER (Bruxelles).
Mlle P. VANLERSBERGHE (Bruxelles).
M. et Mme A. VAN LOEY (Bruxelles).
M. A. VAN LOMBEEK (Bruxelles).
M. et Mme A. VAN LOOKE-F. MONTENEZ (Ottignies).
M. T. VAN LOON (Borgerhout).
Mlle VAN MEERBEECK (Bruxelles).
M. J.-J. VAN MOL (Bruxelles).
M. P. van MOOK (Bruxelles).
Mlle A. VAN NIEUWENHUYSEN (Bruxelles).
M. R. VAN NUFFEL (Bruxelles).
M. B. VAN OMMESLAGHE (Rhode-Saint-Genève).
M. P. van OYE (Bruxelles).
M. A. VAN PARYS (Jumet).
M. M. VANPEE (Tubize).
M. E. VAN PEETERSSEN (Lompret).
M. J. VAN RIEL (Bruxelles).
Mlle J. VAN ROELEN (Vilvoorde).
M. J. VAN ROEY (Bruxelles).
M. M. VAN ROLLEGHEM (Bruxelles).
M. L. VAN SOLINGE (Bruxelles).
M. R. VAN SWIETEN (Bruxelles).
M. et Mlle J. VAN TICHELEN (Bruxelles).
M. J. VAN VLIET (Bruxelles).
M. et Mme W. VAN WAES-CORNET (De Haan).
M. A. VANWELKENHUYZEN (Bruxelles).
M. J. VAN WIN (Kraainem).

- M. et Mme R. VAN WOLVELAER-DE COOMAN** (Zellik).
M. M. VASTESAEGER (Céroux-Mousty).
M. F. VAUTHIER (Bruxelles).
M. S. VELGHE (Bruxelles).
M. J.-C. VERBRUGGE (Bruxelles).
M. P. VERCAUTEREN (Genval).
Mlle C. VERCRUYSE (Bruxelles).
M. R. VERDICKT (Bruxelles).
M. J. VERECKEN (Bruxelles).
Mlle C. VEREESTRAETEN (Bruxelles).
Mme A. VERGISON (Vilvoorde).
M. F. VERHAEGHE (Laarne).
M. M. VERHAYGEN (Wemmel).
M. J.-P. VERHEUGEN (Bois-de-Lessines).
M. L. VERHEYLEWEGEN (Bruxelles).
M. J. VERHOEVEN (Vedrin).
M. P. VERHOEVEN (Bruxelles).
M. M. VERHOYE (Brugge).
M. D. VERMEERSCH (Seraing).
M. P. VERMEULEN (Brussel).
M. P. VERMEYLEN (Bruxelles).
Mlle E. VEROUGSTRAETE (Bruxelles).
M. J.-C. VERSET (Bruxelles).
M. J. VERSLUYS (Rhode-Saint-Genève).
M. W. VERSTRAETEN (Brussel).
M. J.-J. VEUVE (Bruxelles).
M. M. VIATOUR (Seraing).
M. R. VIENNE (La Hestre).
M. D. VIGNES (Bruxelles).
Mlle P. VILAIN (Bruxelles).
M. J.-L. VINCENT (Bruxelles).
M. Ph. VINCKE (Marcq).
Mlle M. VINDEVOGHEL (Bruxelles).
Mlle G. VIRE (Bruxelles).
M. A. VOET (Bruxelles).
M. C. VOGELS (Plancenoit).
M. M. VOISIN (Mons).
M. A. VOKAER (Bruxelles).
M. M. VUILLEUMIER (Genève).

M. J.-P. WAHA (Bruxelles).
M. M. WALCH (Bruxelles).
M. J. WALOT (Limal).
M. R. WANGERMEE (Bruxelles).

M. J. WARNANT (Yvoir).
M. P. WARZEE (Bruxelles).
M. et Mme R. WASTELAIN-JURION (Bruxelles).
Mme M. WASTERLIN (Marchiennes).
Mme D. WASTIEL (Bruxelles).
Mlle Y. WATERBLEY (Bruxelles).
Mme A.-M. WATRIN-JAMAR (Hannut).
Mme N. WATTE (Bruxelles).
M. A. WAUTERS (Rhode-Saint-Genève).
M. W. WAUTERS (Forchies-la-Marche).
M. J.-C. WAYER (Bruxelles).
M. A. WEERENS (Bruxelles).
Mme M. WEILL (Rixensart).
M. G. WEIS (Bruxelles).
M. et Mme WEISGERBER (Bruxelles).
M. P. WEISGERBER (Bruxelles).
M. W. WELCH (Bruxelles).
M. P. WELLENS (Bruxelles).
M. R. WERY (Bruxelles).
M. C. WETTINCK (Wandre).
M. et Mme WEYEMBERGH (Bruxelles).
M. F. WIERTZ (La Louvière).
M. P.-L. WIJNGAARD (Rosières).
M. J. WILLEMART (Jurbise).
M. et Mme M. WILMET (Bruxelles).
M. A. WINAND (Bruxelles).
M. R. WINAND (Rixensart).
Mme WINCQ (Mont-Saint-Guibert).
M. C. WIRTZ (Bruxelles).
Mme E. WITTE (Brussel).
M. M. WITTEK (Bruxelles).
M. J.-L. WOUSSEN (Bruxelles).
M. M. WUILLAUME (Braine-Palleud).
M. P. WYNANTS (Nivelles).
M. L. WYNGAARD (Rixensart).

Mlle A. YARLOS (Bruxelles).
M. Y. YLIEFF (Dison).

M. M. ZIMMER (Bruxelles).
Mlle S. ZONIOS (Bruxelles).
M. A. ZUCKER (Antwerpen).
M. A. ZUMKIR (Liège).

ANTWERPEN	, AMICOM V.Z.W.
—	, Stadsbibliotheek.
ATH	, Archives de la Ville d'Ath.
—	, Athénée Royal.
BERNISSART	, Ecole Moyenne de l'Etat.
BRUGGE	, Provinciale Bibliotheek en Cultuurarchief.
BRUXELLES	, Archives de la Ville de Bruxelles.
—	, Association des Actuaires issus de l'U.L.B.
—	, Association des Amis Philanthropes A.S.B.L.
—	, Association des Anciens Etudiants de l'Institut des Etudes Européennes de l'U.L.B.
—	, Association des Cercles Facultaires U.L.B.
—	, A.L.S.D.Br. (Section UAE/ULB).
—	, Association des Médecins Anciens Etudiants de l'Université Libre de Bruxelles.
—	, Athénée Ad. MAX.
—	, Athénée R. CATTEAU.
—	, Athénée Royal d'Uccle 1.
—	, Athénée Royal d'Uccle 2.
—	, Bibliothèque Athéna.
—	, Bibliothèque Communale du Centre - Uccle.
—	, Bibliothèque Royale ALBERT 1 ^{er} .
—	, Centre Public d'Aide Sociale de Bruxelles.
—	, Cercle du Libre Examen de l'U.L.B.
—	, Ecole Normale Charles Buls.
—	, Extension U.L.B. (Professeur P. JANSSENS).
—	, Facultés Universitaires Saint-Louis.
—	, Faculté Universitaire de Théologie Protestante.
—	, Fédération Belge du Droit Humain.
—	, Fonds National de la Recherche Scientifique.
—	, La Grande Loge de Belgique.
—	, La Grande Loge Féminine.
—	, Le Grand Orient de Belgique.
—	, Le Groupe de Gestion S.A.
—	, Hoger Sint Lukasinstituut.
—	, Institut de Science Politique.
—	, Institut de Sociologie.
—	, Institut Supérieur de l'Etat de Traducteurs et Interprètes.
—	, Instruction Publique de la Ville de Bruxelles.
—	, Libre Pensée de Schaarbeek A.S.B.L.
—	, Ligue de l'Enseignement.
—	, Lycée Dachsbeck.
—	, Lycée Emile MAX.
—	, Ministère des Affaires Economiques, Fonds Quetelet.
—	, Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce Extérieur et de la Coopération au Développement.
—	, Ministère des Classes Moyennes — Service des Etudes et de la Documentation.

- , Ministère de la Communauté Française — Direction des Lettres et de l'Art Dramatique.
- , Ministère des Communications — Bibliothèque Centrale.
- , Ministère de la Culture Française — Administration des R.C.I.
- , Office International de Librairie.
- , Parlement — Bibliothèque.
- , La Pensée et les Hommes.
- , La Respectable Loge « Prométhée » A.S.B.L.
- , T.N.A. S.A.
- , Université Libre de Bruxelles — Centre de Gestion des Bibliothèques.
- , Union des Anciens Etudiants de l'U.L.B.
- CHARLEROI** , Les Vrais Amis de la Charité A.S.B.L.
- , Université du Travail — Bibliothèque.
- COVENTRY** , University of Warwick — The Librarian.
- DIJON** , Bibliothèque de l'Université — Section Droit-Lettres.
- EDMONTON** , The University of Alberta.
- EUPEN** , Rat der Deutschen Kulturgemeinschaft.
- FLEMALLE-GRANDE**, Athénée Royal.
- FONTAINE-L'EVEQUE**, Athénée Royal.
- GENT** , Les Amis de Gaston Van der Meeren A.S.B.L.
- , Boekenfonds MARNIX N.V.
- HAIFA** , Library University of Haifa.
- HERMALLE-SOUS-HUY**, Foyer Culturel A.S.B.L.
- HERSTAL** , Administration communale.
- JODOIGNE** , Athénée Royal.
- KORTRIJK** , L'Amitié A.S.B.L.
- KUALA LUMPUR** , University of Malaya.
- LA HESTRE** , Ecoles Techniques Horticoles Provinciales de Mariemont.
- LA LOUVIERE** , Athénée Provincial.
- , Parfaite Union Vallée de Mons-Picardie A.S.B.L.
- , Union et Charité A.S.B.L.
- , Union Rationaliste — Extension de l'U.L.B. — Section du Centre.
- LEUVEN** , Katholieke Universiteit Leuven — Bibliotheek.
- , Studiekring Open Raam V.Z.W.

- LIEGE** , Les Chantiers du Temple à Liège A.S.B.L.
 — , Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique.
 — , Parfaite Intelligence A.S.B.L.
 — , Université de Liège — Bibliothèque Générale.
- LOUVAIN-LA-NEUVE**, Centre de Recherches en Histoire du Développement
 Economique et Social.
- LUXEMBOURG** , Service Central de la Statistique et des Etudes Economi-
 ques — Bibliothèque.
- MACON** , Les Arts Réunis.
 — , Cercle Culturel et Philosophique LAMARTINE.
- MOMIGNIES** , L'Authenticité A.S.B.L.
- MONS** , Ecole Normale Secondaire de l'Etat.
 — , Institut Supérieur d'Architecture.
 — , Parfaite Harmonie A.S.B.L.
 — , Parfaite Union A.S.B.L.
 — , Université de l'Etat — Bibliothèque.
- MORLANWELZ-MARIEMONT**, Musée Royal de Mariemont.
- MOUSCRON** , Athénée Royal.
- NAMUR** , Sambre et Meuse A.S.B.L.
 — , Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin.
- PARIS** , Bibliothèque de Lettres de l'Ecole Normale Supérieure.
 — , La Libre Pensée.
- RIVERSIDE** , University of California.
- RIXENSART** , Athénée Royal.
- SCHELDERODE** , Kring Phoenix V.Z.W.
- TOULOUSE** , Bibliothèque Interuniversitaire de Toulouse — Section
 Centrale et Droit.
- TOURNAI** , Bibliothèque du Séminaire.
- VANCOUVER** , School of Theology Library.
- WATERMAEL-BOITSFORT**, Administration communale — Service de la
 Culture.

La vulgarisation historique *

La majeure partie de la production historique ne touche qu'un public restreint. Dans des domaines tels que celui des études médiévales, les auteurs de travaux originaux ne peuvent entrer dans le vif du sujet qu'ils ont choisi qu'après avoir résolu d'innombrables difficultés paléographiques, diplomatiques, chronologiques, etc. On ne peut demander au commun des lecteurs de se passionner pour des problèmes de cette nature. Du reste, même s'il en comprend l'intérêt, l'honnête homme ne peut, faute de connaissances techniques, apprécier la solution offerte par l'écrivain ; de même que, avouons-le, la plupart d'entre nous sommes incapables de suivre les raisonnements de nos confrères mathématiciens ou physiciens, L'histoire des civilisations orientales ou du monde antique présente pour le profane les mêmes difficultés que celle du moyen âge. Sans doute, les livres d'histoire moderne et contemporaine offrent-ils un accès plus facile. Mais même là, le lecteur risque d'être effrayé par le recours constant que les historiens économistes font aux enseignements de la statistique et des mathématiques. D'un autre côté, il peut être rebuté non seulement par la forme d'un ouvrage, mais encore par son ampleur. Songeons, par exemple, à ces monuments d'érudition que sont les thèses françaises de doctorat. On les consulte toujours avec profit ; mais peut-on espérer une large diffusion pour ces lourds in-octavo de 600, de 800, voire de plus de 1000 pages d'une typographie serrée ! Manifestement celui qui ne cherche dans la lecture qu'un complément d'instruction, voire une simple distraction, et qui ne goûte pas les notes « de bas de page » réclame des livres plus maniables. D'ailleurs, les chercheurs sont amenés à formuler des exigences de même nature. L'historien de l'art désire être initié à la vie des corporations médiévales ; le spécialiste de la colonisation doit connaître dans ses grandes lignes le passé des terres conquises par les Européens ; celui des Croisades ne peut ignorer les crises internes du monde islamique, etc... Il serait absurde d'exiger des érudits une étude aussi minutieuse des sujets auxquels ils ne touchent qu'occasionnellement, que de ceux dont ils font leur préoccupation constante. Les bons travaux de vulgarisation permettent justement à chacun de connaître l'essentiel d'une question sur laquelle

* *Alumni*, XXI, 4, mars 1953, p. 338-343.

il ne possède pas de compétence particulière. Ils rendent ainsi un incontestable service au progrès scientifique. C'est pourquoi le mépris témoigné par certains à la vulgarisation nous semble peu pertinent. Dans ses formes les plus hautes, elle n'est autre chose que la synthèse. Sans doute, les vulgarisateurs font-ils souvent la synthèse des vues exposées par les autres auxquels ils n'ajoutent rien de personnel, mais ce n'est pas toujours le cas. Le génie d'un Henri Pirenne est-il moins grand dans les *Anciennes Démocraties des Pays-Bas*, chef-d'œuvre de vulgarisation s'il en est, que dans l'*Histoire de Belgique* ou dans *Mahomet et Charlemagne*? Fustel de Coulanges a-t-il fait preuve de moins de talent dans *La Cité Antique* ou dans *Les Leçons à l'Impératrice*, — œuvres dont la lecture ne réclame aucune initiation —, que dans *Les Institutions de l'Ancienne France*? Il serait absurde de le prétendre.

Injuste dans son principe, le préjugé défavorable qui s'attache à la vulgarisation historique se comprend pourtant aisément. Ce canton de la république des lettres est, en effet, encombré par les incompétences. Des auteurs dramatiques qui ne parviennent pas à se faire jouer, des romanciers sans succès se sont imaginé que l'histoire leur offrirait plus de chance de réussite, et comme ils n'ont jamais songé à s'imposer de fatigantes explorations d'archives, ils se sont contentés de résumer, à l'usage du grand public, les œuvres des historiens de métier. Certains font preuve dans ces démarquages d'une véritable virtuosité. Chaque année la liste de leurs publications s'allonge de quelques nouveaux titres. Ils traitent indifféremment de l'Égypte des Pharaons ou de la Florence des Médici, de la Grèce de Périclès ou de la France de Saint Louis. Cette industrie semble lucrative, mais l'abondance de la production nuit à sa qualité. Le nombre d'ouvrages mal documentés et bâclés est effrayant. Nous avons parcouru une Histoire de la France au XVIII^e s. que n'importe quel bachelier, muni comme seul instrument de travail d'un petit Larousse et du manuel de Malet, aurait été capable de composer en six semaines. Nous connaissons de récents *Grands Capétiens* qui sortent entièrement de la Grande Histoire de France dirigée par Ernest Lavisse: source excellente sans doute, mais qui date d'un demi-siècle. Depuis lors, les médiévistes ont apporté au Lavisse des retouches et des compléments que l'auteur, auquel nous faisons allusion, ignore allègrement. Un autre plumitif a commis un volume sur Louis XI en utilisant uniquement l'édition de Commines annotée par Joseph Calmette. Les responsables de ces hâtives compilations manquent généralement de cynisme et tentent de faire croire qu'elles sont le fruit de longues recherches. S'ils trompent quelques naïfs, leur fraude n'échappe pas à l'œil averti. C'est ainsi qu'il y a quelques semaines, MM. Samaran et Maurice

Garçon dénonçait l'outrecuidance d'un plaisantin qui, affirmant que Jeanne d'Arc avait échappé au bûcher, soutenait qu'il apportait des pièces nouvelles à l'appui de cette thèse romanesque alors que toute sa documentation sortait des travaux de ses prédécesseurs.

De même, un autre pseudo-spécialiste de l'histoire médiévale s'improvisant biographe d'un de nos ducs de Bourgogne, expliquait gravement que son ouvrage était fondé sur les collections des Archives Générales du Royaume et notamment, disait-il, sur les comptes en rouleaux. C'était jouer de malheur, car c'est justement au XV^e siècle que les rouleaux furent abandonnés pour les registres!

Un autre travers de nombreux vulgarisateurs, même de talent, est de témoigner la plus noire ingratitude aux érudits dont ils sont tributaires. Les uns oublient simplement de les mentionner; les autres, plus subtils citent négligemment les travaux essentiels sans les distinguer des études de détail. Ils parviennent souvent à passer dans l'opinion pour les auteurs de découvertes dont ils n'ont été que les hérauts.

Mais une certaine vulgarisation présente des défauts encore plus grands. Les auteurs ne font pas toujours le départ entre ce qui a reçu l'accord unanime des érudits et ce qui est parmi eux objet de controverse, entre l'établi et l'hypothétique, comme ces anciens graveurs, qui, dans leurs reproductions durcissaient en noir et blanc les toiles les plus chatoyantes. Les vulgarisateurs inexpérimentés sont aussi menacés par un autre péril: celui de suppléer par l'imagination au silence des textes. C'était la manie des auteurs de ces « biographies romancées », de ces biographies « psychologiques » qui firent fureur il y a un quart de siècle. Le plus extraordinaire échantillon de ce genre bâtard fut assurément l'exécrable *Henry VIII* de Fr. Hackett! Enfin, on peut reprocher aux vulgarisateurs de ne voir souvent de l'histoire que ses aspects secondaires. Du règne de Charles VII, ils ne se souviennent que de ses amours avec Agnes Sorel et de celui de Louis XV, que du Parc aux Cerfs. Le rôle politique de Marie-Antoinette leur semble moins important que de savoir si elle a été la maîtresse de Fersen; et de la Révolution Française, ils ne retiennent que la mort mystérieuse du Dauphin au Temple. Chaque année nous inflige des biographies de la du Barry et de la Pompadour, parfaitement inutiles, car elles n'apportent aucun élément nouveau. On en arrive ainsi, pour certains sujets d'intérêt secondaire à une véritable pléthore de livres, tandis que d'autres, qui mériteraient plus d'attention, ne sont pas traités. Depuis les œuvres de Guizot, vieilles de plus de 125 ans, et celles de Sayous qui comptent plus d'un demi-siècle, le catalogue de la librairie française ne s'est guère enrichi de publications relatives aux

révolutions d'Angleterre. Pourtant les érudits britanniques ont complètement renouvelé l'histoire de cette période et il serait souhaitable que leurs hypothèses nous soient exposées. De même, on chercherait vainement un ouvrage français traitant de l'histoire de la Hanse ou de l'expansion coloniale du Portugal, de l'histoire moderne de la Scandinavie, de celle de l'Italie aux XVII^e et XVIII^e siècles, ou du Siècle d'Or hollandais. Et l'on pourrait citer bien d'autres lacunes. Les auteurs, comme leurs éditeurs, craignent de s'écarter des sentiers battus. Ils ont tort, croyons-nous, car il existe un public étendu pour la bonne vulgarisation. Nous n'en voulons d'autre preuve que le succès remporté par certaines collections qui, par le talent de leurs collaborateurs, ont conquis une vaste audience. Nous songeons, par exemple, à une série qui se propose de faire revivre le passé de la Belgique ou à telle autre, française celle-là, où sont étudiés, dans de courtes monographies remarquablement illustrées, différents aspects de l'histoire de l'Orient classique.

Il faut souhaiter que les historiens ne négligent pas l'œuvre de vulgarisation. S'ils s'y livraient eux-mêmes, au lieu de l'abandonner trop souvent à de médiocres polygraphes, nous sommes certain qu'ils rendraient service aux études qui leur sont chères. Nous pensons en effet qu'une des raisons de la désaffection qu'éprouvent pour l'Histoire, bien des hommes de notre temps, est due justement au fait qu'ils ne la connaissent qu'à travers des œuvres mineures ou franchement mauvaises. Souvenons-nous des piètres paradoxes qu'émit un jour Paul Valéry à propos des sciences historiques. Mais si cet esprit délicat ignorait tout des préoccupations des érudits qui sont à la vraie histoire ce que le roman-feuilleton est au roman, et la pièce de patronage à l'art dramatique!

L'Histoire, qui a fait de gigantesques progrès depuis un siècle, retrouvera le prestige dont elle jouissait auprès des lettrés à l'époque des Michelet, des Ranke, des Mommsen, des Taine et des Renan, lorsque à nouveau, ses serviteurs uniront comme leurs grands devanciers, au souci de la rigueur scientifique, celui de la beauté formelle.

Littérature et histoire *

L'historien ne peut évidemment négliger l'examen des œuvres littéraires qui, selon une formule célèbre, sont le reflet de la société qu'il étudie. Cela va de soi en ce qui concerne la littérature d'idées. Il serait absurde de parler de la Restauration en ignorant les pamphlets de Paul-Louis Courier ou les écrits doctrinaux de Chateaubriand et de Benjamin Constant. Il ne le serait pas moins, à vrai dire, de ne pas consulter les romans de Balzac ou de Stendhal. Seulement l'utilisation par l'historien de la littérature d'imagination offre quelques difficultés. Pour les résoudre, il faut, croyons-nous, distinguer, en schématisant des choses fort complexes, deux catégories. La première est formée par les œuvres dont les auteurs, tout en poursuivant un but esthétique, ont souhaité en même temps dépeindre scrupuleusement, voire critiquer la société dans laquelle ils vivaient; dans la seconde, leur témoignage est en quelque sorte involontaire.

On doit ranger dans le premier groupe des écrits de types fort différents et qui, par le fait même, ne posent pas à la critique les mêmes problèmes. On y placera notamment les romans qui déguisent une autobiographie. Les origines de ce travestissement sont multiples. Il peut trahir le manque de confiance de l'auteur dans son imagination, mais aussi le souhait de livrer des confidences qui pourraient être gênantes sous une forme plus directe. Ainsi le parlementaire Joseph Defré, fort apprécié dans la Belgique du XIX^e siècle pour les pamphlets qu'il publiait sous le pseudonyme de Joseph Boniface, présente ses souvenirs de jeunesse comme une fiction, soit parce que sa langue habituelle qui pastichait les auteurs satiriques du XVI^e siècle ne lui paraissait pas convenir à un sujet contemporain, soit encore qu'il ait craint en se montrant à nu, de donner des armes à ses adversaires politiques¹.

Déjà, la véracité des autobiographies avouées réclame un contrôle minutieux, car à chaque instant, la vanité conduit la plupart des auteurs à prendre de grandes libertés avec l'exactitude. Ne voit-on pas Chateaubriand, partant d'une pétition qui n'eut au Congrès National

* *Revue belge de philologie et d'histoire*, LIV, 1976, p. 341-356.

¹ *Jean Fusco ou l'Education catholique*, Bruxelles, 1876, extr. *Rev. de Belgique*.

qu'un succès d'hilarité pour soutenir qu'il n'avait tenu qu'à lui d'être roi des Belges ; Frans Hellens corriger le texte de ses « Documents secrets »² pour faire croire à son flair critique, et le grand-père de Maurice Barrès revoir ses souvenirs des guerres de la Révolution pour y supprimer, réflexion faite, tout ce qui aurait pu nuire à son prestige ou à celui de l'armée française³ ? On pourrait multiplier à l'infini les exemples de ces distorsions imposées par les mémorialistes à la réalité. Mais ils doivent être surveillés de plus près encore, quand ils adoptent la forme romanesque, car elle favorise leur narcissisme. A s'attribuer directement des mérites, on s'expose plus au ridicule qu'en les décernant au personnage auquel on s'identifie. Inversement, dans une autobiographie déguisée, on est moins tenu à ménager la susceptibilité des autres, témoin la façon dont Vallès décrit quelques-uns de ses amis dans « Le Bachelier ». Mais la trilogie de Vallès montre aussi tout ce que ce genre de littérature peut apporter de positif et même d'irremplaçable à l'histoire. A rédiger ses Mémoires sous la forme classique, l'auteur de « L'Enfant » nous aurait peut-être appris plus sur lui-même, mais moins sans doute sur sa génération.

Le roman à clefs est proche de la biographie déguisée lorsque son auteur décrit des événements auxquels il a participé et des personnages qu'il a directement connus, mais dans d'autres cas, il travaille de seconde main. Pourquoi, l'écrivain préfère-t-il mêler le vrai à la fiction plutôt que de se faire franchement reporter, historien ou mémorialiste ? Par prudence, ou facilité, car d'un côté, il évite les réactions de ceux qui traités sans aménité pourraient réagir s'ils étaient mis ouvertement en cause ; et d'un autre, il peut combler arbitrairement les lacunes de sa documentation. En somme, faisant songer à la chauve-souris du fabuliste, il revendique tantôt le droit du témoin et tantôt celui du conteur. Aussi n'est-il pas toujours aisé de distinguer dans le roman à clefs la part de la réalité et celle de la fiction. Pourtant ce genre de littérature n'est pas à dédaigner par le chercheur. Elle mérite sa considération d'abord par son abondance. Déjà en 1888, Fernand Drujon pouvait consacrer à la bibliographie des « livres à clefs » deux gros volumes. Depuis, le genre n'est certes pas tombé en désuétude. Pour n'en citer que quelques échantillons récents, M. Manchette sous le titre de « L'Affaire N'Gustro »⁴ a évoqué le scandale Ben Barka, tandis que M. Rey, dans *Le Grec*⁵ a retracé les aventures d'Onassis,

² A ce propos les deux listes d'auteurs qu'il a découverts comme directeur du Disque vert, méritent d'être comparées, 1^{re} édit. Bruxelles et Maestricht, 1932 ; 2^e édit. Paris, 1955.

³ CRU, N.C. *Témoins*, Paris, 1929, p. 42-43.

⁴ Paris, 1971, Coll. Série Noire, n° 1407.

⁵ Paris, 1973.

de la Callas, de Jacqueline Kennedy et de quelques autres figures du grand monde international. Les gros tirages qu'ont connus les deux livres que nous venons de citer, constituent en eux-mêmes des faits dignes de considération, car ils nous permettent de mieux apercevoir l'image que le gros public aime à se faire des puissants de ce monde. D'un autre côté, le roman à clefs malgré tous ses défauts peut pallier, dans une certaine mesure, des lacunes documentaires. Pour retracer la carrière du père de la synarchie, Saint-Yves d'Alveydre, n'est-on pas obligé de recourir, pour suppléer à la rareté des sources, au roman que lui avait consacré, après leur rupture, une de ses maîtresses⁶ ?

Bien des romanciers, et même des plus célèbres, se sont inspirés d'événements ou de personnages réels. Ainsi Balzac se souvient de Vidocq quand il crée Vautrin et de Bully, lorsqu'il donne la vie à César Birotteau; Paul Bourget utilise l'affaire Chambige dans *Le Disciple* et Gide une mésaventure survenue à de pieux et naïfs industriels lyonnais dans *Les Caves du Vatican*⁷, tandis que *Les Possédés* de Dostoïewski doivent beaucoup à la grandiose et démoniaque figure de Netchaïev.

Mais à la différence des auteurs de livres à clefs, ces romanciers authentiques ne se contentent pas de démarquer la réalité, ils la transforment. La comparaison entre Vidocq, dont la vie est bien connue, et Vautrin est édifiante à cet égard. De même, Maurice Leblanc part d'un procès qu'il a suivi comme journaliste, celui de Marius Jacob, voleur subtil, audacieux et chevaleresque pour aboutir à Arsène Lupin. Mais sans compter qu'il prête à son héros des exploits si fantastiques que Jacob, malgré toute son habileté, aurait été bien en peine de les réaliser, il transforme en « gentleman cambrioleur » un ouvrier et en dilettante un militant anarchiste⁸.

Du reste, le romancier modifie parfois si profondément les éléments qu'il a utilisés qu'il devient difficile de les identifier. Il suffit pour s'en convaincre de songer aux querelles où s'affrontent les stendahlis à propos des rapports entre l'affaire Berthet et *Le Rouge et le Noir* et les flaubertiens au sujet des modèles de Madame Bovary ou de M. Homais. Ce genre de controverse, en fin de compte, apporte plus à la connaissance des procédés littéraires qu'à celle de l'histoire.

En revanche, l'auteur fera volontiers preuve d'une exactitude minutieuse dans la description de tout ce qui entoure son héros. En somme,

⁶ J. SAUNIER, *La synarchie*, Paris, 1971, p. 80.

⁷ A. MONGLOND, *Naissance d'un roman: Des « Annales de Loigny » au « Caves du Vatican »*, Hommage à Lucien Febvre — Eventail de l'histoire vivante, Paris, 1953, 2 vol., t. 2, p. 429-452.

⁸ B. THOMAS, *Jacob*, Paris, 1970, pp. 105, 143, 241, 264-265.

il s'agit pour l'écrivain d'imposer, par la crédibilité d'un détail, celle d'un ensemble. Le romancier sert ainsi l'historien en lui offrant, sous une forme à la fois vivante et synthétique, des éléments qu'il devrait lui-même dégager, parfois à grande peine d'une documentation abondante et austère. Comme le dit excellemment M. Guiral « Le roman permet... une approche de la réalité que la seule et sèche statistique ne saurait autoriser »⁹. Et de fait, le tableau d'une réunion électorale que nous donne Flaubert dans *L'Éducation sentimentale* ne rend-il pas mieux l'atmosphère qui régnait dans les clubs de 1848 que bien de longs ouvrages et ne comprend-on pas mieux les usages culinaires suivis en France à la fin du XIX^e siècle, après avoir lu la scène du restaurant dans *Les Lauriers sont coupés* d'Edouard Dujardin?

Il va de soi que le témoignage du romancier doit être soumis comme les autres à un examen attentif qui démentira parfois ce qu'il paraissait légitime de supposer. Ainsi, il semblerait de prime abord, que Hugo doit être plus digne de confiance lorsqu'il retrace dans *Les Misérables*, l'année 1817 que lorsqu'il décrit le couvent de Picpus, puisque dans le premier cas, il évoque un temps qu'il a fort bien connu, tandis que dans le second, il ne peut reporter, parlant d'une communauté de femmes, que les souvenirs d'autrui. Pourtant, il en va différemment. Dans un livre dont la hargne est déplaisante, mais dont on ne peut nier le sérieux, Edmond Biré a montré, en utilisant la presse du temps, que Hugo n'a pas hésité à placer en 1817, des événements survenus avant ou après cette année et même que là où il respecte la chronologie il déforme souvent les faits¹⁰. En revanche, lorsqu'il parle des religieuses, il résume scrupuleusement les confidences de deux de leurs anciennes élèves, ses maîtresses, M^{me} Biard et Juliette Drouet¹¹.

*
**

Il faut aussi distinguer les écrivains qui se réclament de l'art pour l'art ou du réalisme de ceux qui veulent s'engager. Sans doute l'impartialité des premiers est-elle souvent un leurre, mais il n'en subsiste pas moins au point de vue qui nous intéresse ici d'importantes différences entre les observateurs « scientifiques » et neutres du réel et les serviteurs d'une cause. Chez certains de ces derniers ce souci n'est qu'accessoire ou du moins ne domine pas leurs préoccupations artistiques. Ainsi Hugo dans *Les Misérables* ou Barrès dans *Les Déracinés* ne sacrifient pas l'art à l'idéologie. En revanche, d'autres écrivains

⁹ *La Société française vue par les romanciers*, Paris, 1969, p. 24.

¹⁰ *L'année 1817*, Paris, 1895.

¹¹ J.L. MERCIÉ, *Victor Hugo et Julie Chenay*, Coll. bibl. de litt. et d'hist., n° 6, Paris, 1967, p. 48.

n'utilisent le roman que comme un moyen plus commode que l'exposé théorique pour répandre les thèses qui leur sont chères et subordonnent tout à ce but pédagogique. Ainsi, Jean Chalon accompagne son *Au Couvent*¹² de notes justificatives qui, par leur longueur ne dépareraient pas un travail d'érudition. De même, José Rizal, le martyr de la cause philippine, voulant combattre le dominateur espagnol et son alliée, l'Eglise, fait longuement dialoguer ses personnages sur la place du Purgatoire dans le catholicisme ou sur la meilleure transcription de la langue tagale¹³.

Ce genre de procédé détruit assurément la valeur esthétique, mais le chercheur, n'a pas à se soucier de cette faiblesse. Tout au contraire, cette production édifiante sera pour lui précieuse car, bien qu'elle prenne peu de place dans les traités d'histoire littéraire, elle n'en n'est pas moins abondante et variée. Pour nous borner à la France et à la Belgique, on est étonné du foisonnement d'écrits romanesques destinés à servir une Eglise ou un parti et à stigmatiser leurs adversaires. Or, l'évidente partialité des auteurs que nous évoquons ici ne les empêche pas d'être parfois d'excellents témoins. Ainsi, l'ultramontanisme a été combattu sous le voile de la fiction par l'abbé *** alias Hippolyte Michon¹⁴. Si l'on compare ses œuvres aux romans anticléricaux d'écrivains qui ne connaissaient pas comme lui l'Eglise de l'intérieur, on voit toute sa supériorité. La thèse de *Maudit* pèche par passion et son intrigue par extravagance, mais lorsque Michon décrit les rivalités entre séculiers et réguliers on sent qu'il parle d'expérience; impression que confirme la confrontation de ses propos avec des sources moins suspectes a priori. De même, M. Puissant a montré¹⁵ qu'une curieuse institution, le « comité de conciliation », qui fonctionnait dans une mine du Borinage vers 1890, ne nous est connue, en dehors d'un rapport officiel que par un conte du militant socialiste, Achille Delattre.

La valeur essentielle de la littérature engagée ne réside pas pourtant dans les données objectives qu'elle peut contenir, mais dans tout ce qu'elle nous révèle à propos des mentalités. « La statistique, dit Louis Chevalier, puissante à désigner les faits échoue à rendre compte... de la conscience que les contemporains en avaient »; tandis que les témoignages littéraires permettent « d'animer les statistiques anciennes les plus mortes d'une existence comparable à celle que notre

¹² Namur, 1889.

¹³ *Au Pays des Moines (Noli me tangere)*, Paris, 1899, pp. 90 et sq. - 181.

¹⁴ Cl. SAVART, *L'Abbé Jean-Hippolyte Michon, 1806-1881*, Coll. Bibl. de la Fac. des Lettres de Lyon, fasc. XXVII, Paris, 1971.

¹⁵ Dans une thèse inédite défendue à l'Université de Bruxelles.

expérience contemporaine confère aux statistiques de notre temps »¹⁶. En particulier, le roman de propagande nous restitue l'image que les fidèles d'une doctrine ont d'eux-mêmes et se donnent de leurs adversaires; la règle du jeu consistant à idéaliser le visage du coreligionnaire et à caricaturer féroce­ment celui de l'ennemi. A condition de ne pas oublier ces déformations, inévitables si comme, le voulait Gide, la foi est l'ennemie de la bonne foi, on trouvera dans ces œuvres passionnées les valeurs que le partisan s'attribue et les torts dont il dote ses adversaires. Ainsi, pour ne tirer que quelques échantillons d'une énorme bibliothèque, on comprend mieux, en ce qui concerne la Belgique, le libéralisme doctrinaire grâce aux romans de Louis Hymans; la guerre scolaire en confrontant la *Jeanne ou la loi de malheur* que publia le catholique Godfroid Kurth sous le pseudonyme de Victor d'Hinse­linne¹⁷ au *Trou au chien* du libre penseur, Jean Chalon¹⁸; ou l'effroi causé dans l'opinion wallonne par les revendications flamandes dans le *Jan Moerloose flamingant* de Paul André¹⁹. De même, les historiens de la Troisième République auraient tort de négliger l'*Alcide Chateau, socialiste* que publia un lieutenant de Drumont, Jean Drault, ou les romans satiriques dans lesquels Gyp s'en prit à l'Action française²⁰, ne serait-ce que parce que ses œuvres, malgré leur médiocrité littéraire montrent par l'importance de leur tirage qu'elles correspondaient aux préoccupations de tout un public.

Le roman historique n'aide guère à comprendre la période qu'il prétend d'écrire puisque dans la meilleure des hypothèses, l'auteur dépend de ce que les autres lui ont enseigné et qu'il tombe souvent dans l'anachronisme, tel Victor Hugo, transposant au moyen âge dans *Notre-Dame de Paris* ce que Sauval disait de la Cour des Miracles au XVII^e siècle²¹. Aussi Palgrave affirmait que le roman historique était l'ennemi mortel de l'histoire²². En revanche il nous éclaire sur la con-

¹⁶ *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, 1958, pp. 9 et 39.

¹⁷ Paris-Bruxelles-Genève, s.d.

¹⁸ Paris-Bruxelles, 1895.

¹⁹ Bruxelles, 1914.

²⁰ *Le Chambard*, Paris, 1928; *Le Coup du Lapin*, Paris, 1930. M.E. WEBER a d'ailleurs utilisé ses romans dans son *Action française*, Paris, 1964.

²¹ A. VELLIARD, *Introduction à la Sociologie du Vagabondage*, Paris, 1956, p. 217.

²² J. MARRIOTT, *English history in English Fiction*, Londres et Glasgow, 1940, p. 1. — Ce qui n'empêche qu'à l'époque romantique, des romanciers comme Walter Scott ont donné aux historiens, le sens du détail coloré et ont attiré leur attention sur la vie des masses, cf. *ibid.*, *passim* et L. MAIGRON, *Le Roman historique à l'époque romantique. Essai sur l'influence de Walter Scott*, Paris, 1912, pp. 212 et 223.

ception que son auteur et ses contemporains se font du passé et nous montre comment ils l'intègrent à leur vision du monde. Ainsi, comment ne pas remarquer qu'au milieu du XIX^e siècle, les romanciers belges sont attirés davantage par le XVIII^e siècle finissant et par le XVI^e siècle que par d'autres périodes? Leur goût pour la première de ces époques s'explique aisément. Son souvenir leur est familier puisque dans leur jeunesse, ils ont connu ceux qui l'avaient vécue. En outre, par la destruction de l'Ancien Régime, elle a permis la naissance de leur société. Leur passion pour le XVI^e siècle, sera encore plus vive et les conduira à multiplier les évocations du duc d'Albe et du Taciturne. Il est vrai qu'en France, les romanciers n'ont pas négligé non plus les guerres de religions. Seulement Alexandre Dumas, Mérimée dans la *Chronique du règne de Charles IX* et plus tard Maurice Maindron, si oublié de nos jours, sont surtout sensibles à l'explosion d'héroïsme et de cruauté qui les caractérise, mais n'entendent pas prendre parti entre huguenots et papistes. Les Belges au contraire s'engagent de l'un ou l'autre côté. On le voit bien dans la seule œuvre qui ait survécu d'une production abondante: celle de Charles De Coster. Dans sa *Légende d'Uylenspiegel*, il se range résolument du côté des réformés, leur prêtant en somme l'idéologie socialisante et rationaliste qui est la sienne.

Ce contraste entre la façon dont Français et Belges abordent le XVI^e siècle découle vraisemblablement de leur histoire. Chez les premiers, le siècle se termine par une réconciliation nationale; chez les seconds, il s'achève par la séparation du Nord et du Sud des XVII^e Provinces. Dans la Belgique de Léopold I, les protestants sont si peu nombreux et si liés au libéralisme, qu'on peut sans trop d'in vraisemblance faire du Gueux du XVI^e siècle l'ancêtre des libres penseurs et des démocrates, cette assimilation est impossible dans une France où le calvinisme ne s'incarne pas seulement dans l'anarchiste Reclus ou dans le républicain Pelletan, mais aussi dans l'orléaniste Guizot, voire dans le légitimiste Muret.

Les voyages dans les pays imaginaires ou dans l'avenir peuvent n'être que de simples divertissements; mais d'autres fois, leurs auteurs prétendent dénoncer les périls qui leur paraissent menacer l'humanité ou prôner les réformes qui pourraient en améliorer le sort. Aussi l'historien des mentalités comme celui des idéologies aurait tort de négliger le *Sur la pierre blanche* d'Anatole France, les dernières œuvres d'Emile Zola, ou certains romans d'A. Huxley et d'Orwell.

Ce serait une erreur d'exclure de la recherche les écrivains qui ne se proposent que d'émouvoir ou de distraire. Tout au contraire son caractère involontaire rend leur témoignage plus précieux. On a pu ainsi dégager de la presse que lisaient les enfants sous la Restauration²³ et de M^{me} de Ségur²⁴, de suggestifs tableaux de la société française et pourtant ni les journalistes, ni l'irascible comtesse ne prétendaient enseigner la sociologie à leur public juvénile.

C'est surtout la psychologie de leurs contemporains que les écrivains de divertissement nous dévoilent sans s'en rendre compte.

Prenons la pudibonderie qui domine la bourgeoisie du XIX^e siècle. On peut assurément en trouver des traces chez les moralistes, mais elle se trahit encore mieux par les concessions extraordinaires que lui font les hommes de lettres.

Wilkie Collins, dans sa *Femme en blanc*, oppose dans un conflit aux multiples rebondissements, que nous ne résumerons pas ici, des héros purs et innocents à d'affreuses canailles. Or, ces dernières qui ne reculent devant aucun crime, n'osent pourtant pas déshabiller elles-mêmes une fille endormie à qui elles vont substituer un sosie. Ce sera une complice qui procédera à cette délicate opération. Si l'auteur fournit cette précision c'est vraisemblablement pour rassurer le rigorisme du public. De même dans le *Voyage de Noces*, de Charles De Coster, un médecin fait frictionner sur tout le corps une jeune fille tombée dans une léthargie qui paraît annoncer la mort. Mais pendant que la mère applique ses instructions, il se retire dans une autre pièce. Le remède réussit, le médecin retourne auprès de sa patiente. Elle se redresse pour exprimer sa reconnaissance à celui qui vient de la sauver, mais sa mère la gronde sèchement parce qu'elle aurait dû avant toute chose songer à se rhabiller.

Cabet, si révolutionnaire en d'autres domaines, ne l'est pas dans celui des mœurs. Si dans les bals icariens « les hommes valsaient avec des hommes et les femmes avec les femmes », ce n'est pas parce qu'il approuve Sodome et Lesbos, mais tout au contraire parce que « les maris ont seuls le privilège de valser avec leurs épouses ». De même, on ne voit jamais en Icarie « ces nudités ou ces peintures voluptueuses qui, dans nos capitales, pour plaire aux libertins puissants » et qui, ajoute-t-il « par la plus monstrueuse des contradictions, tandis qu'on recommande sans cesse la décence et la chasteté, présentent publiquement aux yeux des images que le mari voudrait cacher à sa femme

²³ R. DENIEL, *Une Image de la famille et de la Société sous la Restauration*, Paris, 1965.

²⁴ P. BLETON, *La Vie sociale sous le Second Empire...*, Paris, 1963.

et la mère à ses enfants »²⁵. D'autres partagent cette horreur de la nudité. Emile Leclercq qui savait de quoi il parlait, puisqu'il était peintre en même temps qu'écrivain, montre une de ses héroïnes scandalisant les bonnes gens en fréquentant un atelier où étaient exposés des tableaux mythologiques aux personnages peu vêtus et où elle-même « brossait des nudités avec une fougue presque masculine »²⁶. Cette pudibonderie est si répandue qu'on la retrouve chez des hommes chez qui elle a quelque chose de surprenant. Prenons Edmond de Goncourt. Il passe auprès de ses contemporains, et non sans raison, pour un auteur audacieux. Il souffrira des accusations d'immoralité que l'on portera contre la *Fille Elisa* et contre Chérie. Il est en avance sur son temps quand il s'élève contre la convention qui fait de la jeune fille un être asexué. Avec son ami Alphonse Daudet, il est conscient des drames que provoque, au soir des noces, l'ignorance de la jeune mariée. Mais il témoigne à l'occasion des mêmes préjugés, témoin les sottises qu'il débite à propos des écoles mixtes aux Etats-Unis. On le voit aussi se scandaliser, parce qu'au moment de leur mariage, Emile Bergerat et Judith Gautier exposent leur lit dans l'appartement où ils vont s'installer. De même, en parlant d'époux qui se montraient nus l'un à l'autre, il s'exclame « sans rien nous dire, nous pensions, Daudet et moi, que cette coucherie sans chemise, devait joliment tuer le respect d'un mari pour sa femme et même plus, ne lui faire voir dans l'épouse qu'une maîtresse »²⁷.

Parfois la littérature de pure fiction confirme ce qui soutiennent les auteurs engagés. Prenons dans les *Misérables* l'histoire de Fantine qui, selon Hugo, n'est autre que celle de « la société achetant une esclave... à la misère ». Il est déjà curieux de constater que, dans un conte d'un comique grinçant, Jules Janin avait déjà évoqué une malheureuse contrainte par la faim²⁸, de vendre ses cheveux et ses dents comme Fantine allait y être forcée de le faire pour sauver sa fille²⁹.

²⁵ *Œuvres*, Paris, 1970, t. 1, p. 48-204.

²⁶ *Constance*, Bruxelles, 1859, pp. 26, 33, 37.

²⁷ *Journal* (Edit. Ricatte), Monaco, 1952-1958, 22 vol., t. 10, p. 188 ; t. 11, p. 136 et sq. ; t. 13, p. 118, t. 14, pp. 84 et 189, t. 17, pp. 78 et 86.

²⁸ Comme Fantine, l'héroïne de Janin, marche « suivie et précédée et entourée de toutes parts par son triste compagnon la misère », *Elle se vend au détail*, dans *Rev. Universelle*, Bruxelles, 1^{re} an., 1832, t. 1, p. 460-468, p. 461.

²⁹ Chez Janin, la miséreuse est en outre obligée de permettre à un étudiant en médecine d'apprendre sur « sa veine » l'art de la saignée, puis elle vend « sa gorge à un mouleur et le plâtre maladroitement appliqué a enlevé à tout jamais le duvet de la pêche », les bosses de sa tête à un cranologue et ses rêves « à une cuisinière qui jouait à la loterie », etc. etc. Elle finira par épouser « un censeur, homme de lettres » qui porte une perruque faite des cheveux qu'elle a jadis vendus et qui est aussi l'acquéreur de la dent qu'elle s'était laissé arracher.

Il est encore plus révélateur de voir, par une rapide prospection, que Fantine n'est pas la seule héroïne sortie du peuple à tomber dans une irrémédiable déchéance après avoir été séduite et abandonnée par un étudiant. Chez Jean Rousseau, les amours, chastes à vrai dire, de la modiste Camille et du noble et riche Léon, se terminent tragiquement. La mère du jeune homme l'oblige à rompre et fait chasser l'ouvrière par sa patronne. Devenue folle de désespoir, la pauvre fille va se noyer. Lorsqu'on la retire du canal, le hasard rend Léon témoin de la scène. Il en ressent un chagrin sincère, sans doute, mais qu'on devine éphémère. Quant à sa mère, nous dit l'auteur, « elle n'en n'eut aucun remord et se félicita au contraire d'avoir arraché son fils à l'empire d'une femme qui avait fait une fin si irrégulière »³⁰. Quant à Max Waller, il nous décrit la curieuse aventure qui survient à un étudiant en médecine. Elle se résume dans ses vers sarcastiques :

« Quel farceur, le nommé Destin
J'ai dû disséquer ma maîtresse! »³¹.

Le poète belge se rencontre ici avec son compatriote Rousseau qui nous montre un étudiant achetant au préparateur des démonstrations anatomiques « une petite main dont il ne restait que des os et des tendons », celle d'une fille qu'il avait aimée et qui était morte à l'hôpital³²; avec Murger qui fait dire à une grisette « Notre existence, à nous autres est un roman banal pour lequel la destinée a toujours le même dénouement, la misère dans la honte et la mort dans l'oubli. Un réchaud de charbon dans un grenier ou les dalles de l'École Pratique »³³ et avec Michelet méditant dans un amphithéâtre devant le corps d'une jeune femme³⁴.

Romancier réaliste, Emile Leclercq dit au fond la même chose que ceux dont nous venons de citer les textes dominés par un pathétique vengeur ou un humour macabre, quand il affirme sèchement: « C'est usage; les étudiants ont des maîtresses, cela est reçu: il faut que jeunesse se passe. Les passions des *studiosis* conduisent bien quelques

« Ainsi, conclut Janin, toute cette jolie créature si jeune, si douce, si blanche, si riieuse, qui eût fait le bonheur d'un roi, qui aurait eu une cour à ses pieds au XVIII^e siècle ô profanation! dans notre siècle stupide et stérile, il ne s'est rencontré qu'un vil censeur pour l'acheter même au détail » (*ibid.*, *passim*).

³⁰ L. HYMANS et J.B. ROUSSEAU, *Le Diable à Bruxelles*, Bruxelles, 1853, 4 vol., t. 3, p. 112.

³¹ *Drôle!*, *La Jeune Revue littéraire*, 1880, p. 220-222. — Warlomont, plus connu sous le pseudonyme de Max Waller, en utilise ici un autre: Jean Rimaille.

³² *Le Diable à Bruxelles*, t. 2, p. 119.

³³ *Le Pays latin*, Paris, s.d., p. 108.

³⁴ Avec son ami Poincot, car il y a doute sur l'auteur, J. MICHELET, *Ecrits de Jeunesse*, Paris, 1959, p. 84, note **.

jeunes filles où elles ne devraient pas aller, mais c'est un détail, l'usage, ici comme dans tant d'autres cas, fait la loi »³⁵.

Ici encore, la fiction littéraire ne fait que décrire, ne serait-ce que pour mieux les condamner, les mœurs d'une époque où l'on exige dans la bourgeoisie, que la fille arrive non seulement vierge, mais encore innocente au mariage. Aussi veille-t-on jalousement sur ses lectures et la tient-on éloignée des garçons de son âge. L'union à laquelle on la destine ne tiendra compte que dans une mesure réduite de ses penchants ; elle sera destinée avant tout à lui assurer le prestige social et la sécurité matérielle. Le mariage de raison ou de convenances prime sur le mariage d'inclination. Cette mentalité est si ancrée qu'elle se manifeste même chez ceux qu'on pourrait en croire éloignés. Bancel, le républicain dont les contemporains admiraient la fougue et l'éloquence se fixe en Belgique après le 2 Décembre avec sa maîtresse, une femme mariée. Une telle vie semble le mettre à l'abri des préjugés courants. Pourtant il y retombe dès qu'il songe à se ranger. Dans les lettres qu'il échange avec ses parents, il se demande à propos d'une union éventuelle, qui voudrait d'un homme aussi pauvre que lui et il préfère Bruxelles à Liège où on lui offrait une chaire à l'université, notamment parce que « pour la question du mariage, il y a plus de ressources ici que là-bas »³⁶.

Il résulte de cette conception que le jeune homme ne se mariera pas avant d'avoir obtenu son diplôme d'études supérieures ou conquis une solide position. Dès lors, l'étudiant éloigné des filles de son monde, n'a plus d'autre solution, si la chasteté lui pèse, que la maison de débauche. Aussi les amours vénales tiennent-elles une grande place dans les chansons et les écrits d'étudiants. Pourtant certains s'y résignent difficilement comme Jacques Mesnil qui se refuse à êtreindre cette « viande qu'on loue à l'heure »³⁷. Cette répugnance conduit alors les futurs notables à se mettre en ménage avec des ouvrières, quitte à les abandonner lorsqu'ils entreront dans la vie des adultes, sans se soucier des drames qu'ils provoquent ainsi et qui évoquent poètes et romanciers. Leurs écrits permettent de comprendre pourquoi à Bruxelles, de 1841 à 1843, sur 100 enfants mis au monde par des couturières ou d'autres ouvrières du vêtement, deux seulement étaient légitimes³⁸.

³⁵ *L'avocat Richard*, Bruxelles, 1858, 2 vol., t. 2, p. 93.

³⁶ H. MONIN, *François-Désiré Bancel...*, Coll. Bibl. de 1848, n° V, Paris, 1911, p. 28, pp. 78 et sq., 93.

³⁷ *Almanach de l'Université libre de Bruxelles*, 1891, p. 56. — Mesnil (pseudonyme de Dwelshauvers) sera connu plus tard comme militant anarchiste et comme historien de l'art.

³⁸ [F. HAECK], *Loge l'Espérance... Etudes sur l'état social en Belgique*, n° 1, (seul paru), Bruxelles, 1856, p. 11.

La littérature d'imagination peut aussi montrer comment des mythes se sont perpétués dans l'opinion. Un travail récent de M. Devyver a décrit excellemment la formation sous l'Ancien Régime de la légende qui opposait une noblesse germanique à un peuple gallo-romain à travers toute l'histoire de France³⁹. Née dans les milieux érudits, cette erreur était encore vivace au XIX^e siècle où les historiens romantiques la reprenaient à leur compte. Mais sa diffusion ne s'était pas arrêtée au monde des clercs. Elle s'était étendue au roman. On la trouve encore dans les « Mystères du peuple » d'Eugène Sue que complétera le communard Vésinier, et chez Erckmann-Chatrion⁴⁰. On comprend mieux dès lors pourquoi en 1830 un poète ouvrier qui célébrait les Trois Glorieuses, conclut que :

« Le temps s'est accompli, le sort s'est déclaré ;

Des Francs sous les Gaulois, l'orgueil enfin s'est abaissé. »⁴¹.

Plus généralement l'œuvre de fiction trahit, ne serait-ce que par son vocabulaire, la vision, consciente ou non que les hommes ont des bouleversements qui marquent la société où ils vivent. Faut-il rappeler tout le profit que M. Louis Chevalier a pu tirer, dans une enquête en principe démographique et statistique, du recours par les romanciers à des termes tels que « barbares », « sauvages », « nomades », pour décrire au temps de Louis-Philippe le peuple de Paris⁴²? Du reste, les criminologistes et les philanthropes de son temps avaient beaucoup appris à la lecture d'Eugène Sue⁴³.

*
**

Ainsi, bon gré, mal gré, l'écrivain apporte son tribut à l'histoire. Son témoignage pas plus qu'aucun autre ne peut être utilisé, répétons-le, sans examen critique par le chercheur. S'il s'intéresse à l'histoire contemporaine, il échappera, il est vrai, au péril qui menace les spécialistes d'autres périodes : la rareté du document ; il souffrira en revanche de son excessive abondance. Aussi devra-t-il la soumettre à une sélection, mais qui différera selon les cas. Dans certaines enquêtes, il s'agira surtout de déterminer qui aura été le premier à exprimer une idée, à observer un phénomène en négligeant ceux qui l'auront imité. Cette postérité se nomme parfois Légion. Combien d'adolescents n'ont-ils pas plagié innocemment pendant tout le XIX^e siècle la mélancolie

³⁹ *Le sang épuré*, Bruxelles, 1973.

⁴⁰ SCHOUMACKER, *Erckmann-Chatrion*, Strasbourg, 1933, pp. 283 et 344.

⁴¹ M. LAFFON, *Cinquante Ans de vie littéraire*, Paris, 1882, p. 36.

⁴² CHEVALIER, *op. cit.* pp. 19 et *passim*.

⁴³ *Ibid.*, p. 138.

des grands romantiques ! Seulement la mode littéraire, la transformation du neuf en clichés et en poncifs peut être, elle-même, un fait révélateur des mentalités collectives comme l'est aussi l'audience qu'une famille d'écrits peut rencontrer dans le public. Ainsi, la psychologie du bourgeois bruxellois d'avant 1914 s'éclaire mieux quand on feuillette les revues qu'il allait chaque année applaudir au théâtre, car, c'est évidemment pour flatter les goûts de leur clientèle que les librettistes manifestent tant d'anticléricalisme ou d'esprit de clocher.

La conquête, au XIX^e siècle, d'un immense public par le roman est, en lui-même, le signe d'une évolution. Pour nous borner au monde catholique, rappelons que la lecture de ce genre de récit a été longtemps condamnée comme dangeureusement frivole par bien des moralistes. Leur réprobation se fit encore plus sévère lorsque les journaux, en insérant des romans, développèrent prodigieusement la diffusion. On sait, grâce à M. Gauss, combien à Gand, la presse néerlandaise bien-pensante blâme cette innovation⁴⁴. Mais les catholiques belges de langue française ne furent pas moins scandalisés. C'est pourquoi, l'orthodoxe *Journal de Bruxelles*, effrayé par le succès qu'assurait à ses concurrents libéraux la publication du « *Juif Errant* » et celle d'autres récits, tenta de concilier les intérêts et les principes, en insérant à son tour des feuilletons, mais instructifs et vertueux, telle la biographie des princes belges du moyen âge⁴⁵ ! Mais le courant était trop fort. La formule du journal n'obtint aucun succès. A son tour il dut fournir à sa clientèle sa ration d'aventures et de rêves.

Soit dit en passant, la clientèle de la presse différant beaucoup de celle des libraires, les journaux, après avoir donné des romans en feuilletons, furent contraints d'insérer des « romans-feuilletons » c'est-à-dire un genre qui a ses spécialistes soumis à des exigences si fortes qu'on les voit changer de style et de méthode dès qu'ils peuvent abandonner le lecteur du quotidien pour s'adresser à celui du livre.

*
**

Autant que l'œuvre, la réaction qu'elle provoque dans la société, mérite considération. Tel thème, d'abord réservé aux livres qu'on ne

⁴⁴ *Identifikatie van het lezerspubliek der Gentse dagbladen van het midden der 19de eeuw...*, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Gesch. en Oud. te Gent*, n.r., d. XX, 1966, pp. 43-80, 60.

⁴⁵ Le *Journal de Bruxelles* stigmatisait à cette occasion « la littérature frivole qui n'est que trop à la mode aujourd'hui » et qui « remplit la plupart des journaux de récits et de fantaisies romanesques dont le but unique est de plaire, même aux dépens de la morale et du bon goût » et invitait les lecteurs, « ceux dont l'imagination » n'était pas corrompue à résister à la mode (2 mai 1842).

lit que sous le manteau, passera ensuite dans des publications moins confidentielles et sera finalement admis par tous les auditoires. A la veille de la révolution belge, les futurs hommes d'Etat, Charles Rogier et Paul Devaux rédigeaient avec quelques autres, un journal pour enfants. On voit une de leurs collaboratrices, s'inquiéter de voir insérer dans *La Récompense* des vers de Hugo sur le *Bal*, « par la crainte que cette peinture éblouissante et voluptueuse ne fût dangereuse ». Elle finit pourtant par admettre la pièce, mais en y faisant supprimer deux strophes. Et, elle ajoutait « *L'épaulé nue* me paraît devoir absolument disparaître »⁴⁶. Une trentaine d'années plus tard, Flaubert signale à un correspondant qu'une de leurs relations, un jeune homme de 23 ans, vient de rompre un projet de mariage lorsqu'il avait appris qu'à 17 ans, la fiancée avait déjà lu la *Fanny* d'Ernest Feydeau⁴⁷. On connaît aussi la phrase de Musset sur les lectures qui ne conviennent pas aux demoiselles « dont on coupe le pain en tartines ». Tout cela, comme aussi la curieuse dénomination de « livres pour jeunes filles » pour désigner une production du plus prudent conformisme, n'indiquent-ils pas le lien qui existe entre la moralité d'une société et les limites de la tolérance qu'elle accorde à la liberté littéraire? Cette relation se montre aussi dans la répression judiciaire qui frappe les écrivains. A suivre les procès qu'ils ont dû affronter, on découvrira les variations de la frontière séparant le licite de l'interdit. Si le Second Empire poursuit les *Fleurs du Mal* et *Madame Bovary*, la Troisième République à ses débuts ne s'en prend plus qu'à des œuvres, non meilleures assurément, mais plus audacieuses, comme le *Charlot s'amuse* de Bonnetain ou le *Autour d'un Clocher* de Fèvre⁴⁸. Au cours des ans, l'indulgence se fait plus grande avec parfois des retours en arrière, comme le puritanisme né de la Grande Guerre qui déchaînera un tollé contre la *Garçonne* de Victor Marguerite. En revanche, Gide ne connut aucun ennui judiciaire pour son *Corydon* alors qu'au siècle précédent l'homosexualité était tabou.

*
**

Si notre société est devenue « permissive », il faut y voir le résultat de facteurs innombrables. Il est évident, par exemple, que la diffusion des connaissances biologiques et les progrès de la médecine et des techniques anticonceptionnelles ont contribué beaucoup à modifier la morale sexuelle. Mais la littérature elle-même ne joue-t-elle pas un

⁴⁶ Mais Rogier se refusant à mutiler le poème, renonça à le reproduire. E. DISCAILLES, *Charles Rogier (1800-1885)*, Bruxelles, 1892-1895, 4 vol., t. 1, p. 129.

⁴⁷ *Correspondance* (édit. Conard), t. 4, p. 329.

⁴⁸ Cf. par exemple A. ZEVAES, *Les Procès littéraires au 19^e siècle*, Paris, 1924.

rôle important dans cette transformation? Nous le pensons. Pour reprendre l'expression de Sainte-Beuve, l'intelligence n'est pas seulement un miroir, mais aussi un glaive; la littérature n'est pas seulement un reflet de société, mais aussi un outil de sa transformation. Il est impossible que tant d'auteurs aient plaidé en vain depuis un siècle pour une plus grande liberté des mœurs. Ce qui tend, croyons-nous à le prouver, c'est que même en matière politique ou religieuse, les hommes sont souvent beaucoup plus sensibles à ce que leur suggèrent les romanciers, qu'à ce que leur enseignent les docteurs. Si George Sand opte à un moment de sa carrière pour le socialisme c'est assurément sous l'influence du théoricien Pierre Leroux. Mais selon elle-même la toute première manifestation de son intérêt pour la question sociale remonte à son adolescence et fut provoqué par les *Battuecas*, roman de M^{me} de Genlis⁴⁹! Les confidences d'Ignace Lepp sont encore plus curieuses. Ce Balte, issu de la bourgeoisie protestante, devint, après un passage par le communisme, prêtre catholique et français. Dans son enfance, il n'avait eu aucun contact avec le monde ouvrier et ses parents ne lui parlaient pas de questions économiques et sociales. Pourtant, il deviendra, très jeune, révolutionnaire après avoir lu la *Mère* de Gorki. Il explique à ce propos dans un passage qui nous paraît dépasser de beaucoup le cas individuel: « Il n'y a dans la *Mère* aucune apologie, pas même une ébauche de la doctrine communiste (ou socialiste). Romancier de génie, Gorki se contente de peindre en toute simplicité une tranche de la vie ouvrière russe. Mais c'est justement par là, que son livre acquiert un redoutable pouvoir de persuasion et le lecteur non prévenu ne songe même pas à résister à l'entraînement... Arrivé à la dernière page de la *Mère* je pleurais à chaudes larmes. Ah! combien vide et bête était ma vie en comparaison de celle que menaient les combattants pour la vérité ». Ainsi Lepp apprit que « le monde aurait dû être différent de ce qu'il était », devint un militant et passa de longues années en URSS. Mais il y rencontra la déception. Un jour il lut le *Quo Vadis?* de Sienkiewicz et s'enthousiasma pour ce que le romancier disait des communautés chrétiennes primitives. « Il me semblait subitement que tout ce que à quoi j'avais aspiré, plus ou moins confusément, dès ma quinzième année et que j'avais vainement cherché dans le communisme n'était quand même pas une pure utopie puisque les premiers chrétiens l'avaient effectivement vécu ». Et il ajoute: « Au premier abord je ne tenais guère compte du fait que je venais de lire, non pas un ouvrage scientifiquement historique, mais

⁴⁹ Mais elle ajoute que sa naissance irrégulière l'inclinait également vers la démocratie, *Histoire de la Vie*, nouv. édit., Paris, 1876-1879, 4 vol., t. 2, p. 270-272.

un roman »⁵⁰. Si un intellectuel, si l'auteur d'une thèse sur Hegel et Marx et de travaux sur Platon et l'existentialisme cède au charme du roman, combien cette attraction doit être encore plus forte sur des hommes moins habitués au maniement des concepts? Ainsi Marius Jacob, le voleur idéaliste dont nous avons parlé ne découvrira Kropotkine, Jean Grave et les autres théoriciens de l'anarchie qu'après avoir adhéré au mouvement. Mais c'est le *Quatre-vingt-treize* d'Hugo qui l'avait rendu révolutionnaire⁵¹. Faut-il rappeler qu'à la veille de 1848, le feuilleton diffusa largement les idées révolutionnaires⁵² et qu'en particulier le communisme que prêchait Cabet s'est répandu beaucoup moins par ses écrits théoriques que par son *Voyage en Icarie* qui revêt la forme d'un roman. Aussi lorsqu'en 1900, le Parti Ouvrier Belge veut doter chaque Maison du Peuple d'une petite bibliothèque modèle, un militant y réclame « une place pour Eugène Sue qui a fait au jeune ouvrier que j'étais la révélation socialiste ». On lui donnera satisfaction. *Le Juif Errant* prendra place sur les rayons à côté d'œuvres théoriques et aussi d'autres récits démocratiques⁵³. De même, les libéraux belges utilisent en 1875 pour leur propagande la *Partie perdue* de Goblet d'Alviella qu'ils considèrent comme « une sorte de mise en action des principes, des idées de notre programme »⁵⁴, tandis que les bien-pensants de France mettent au service du catholicisme et de l'ordre établi les six cents et quelques romans diffusés à des milliers d'exemplaires par la « Bibliothèque de Lille »⁵⁵.

Cette utilisation de la fiction n'a rien d'étonnant si l'on songe que la conduite des hommes est dictée par leurs sentiments et leurs passions, autant, si ce n'est plus que par la raison. C'est encore un motif pour l'historien de ne pas négliger l'examen de cet incomparable instrument de propagande que constituent les œuvres romanesques.

⁵⁰ Mais plus tard, il passera à la lecture des historiens du christianisme, *Itinéraire de Karl Marx à Jésus-Christ*, Paris, 1955, pp. 32-37 et 288-291.

⁵¹ B. THOMAS, *op. cit.*, p. 52.

⁵² R. GUISE, *Le Roman feuilleton et la vulgarisation des Idées politiques et sociales sous la Monarchie de Juillet*, Romantisme et Politique, 1815-1851, Colloque de l'Ec. n. sup. de Saint-Cloud, 1966, Paris, 1969, p. 316-328.

⁵³ J. DESTRÉE, *Semaines*, pp. 191 à 195.

⁵⁴ *Revue de Belgique*, prospectus joint au numéro du 15 novembre 1875.

⁵⁵ P. PIERRARD, *La Vie ouvrière à Lille sous le Second Empire*, Paris, 1965, pp. 268 à 276.

Proudhon et ses amis belges *

Pendant son exil à Bruxelles, Proudhon est entré en contact avec un milieu qu'il nous a paru intéressant d'étudier. Notre travail se fonde sur les œuvres de Proudhon et notamment sur ses *Lettres au citoyen Rolland*, et sur de nombreux témoignages belges publiés ou inédits. Une partie de la documentation que nous avons utilisée nous a été aimablement communiquée par Mlle Henneguy, que nous sommes heureux de remercier ici.

Jusqu'au 2 décembre, Proudhon ne s'est guère soucié de la Belgique. On notera cependant que dès 1846, il est en relations avec Philippe Gigot, Belge d'origine française, révolutionnaire qui sera tour à tour le disciple de Marx et celui de Bakounine. On signalera aussi que les événements politiques obligent Proudhon en 1848 et en 1850 à de brefs séjours en Belgique.

Après le coup d'Etat la Belgique tient plus de place dans les préoccupations de Proudhon. Pour échapper à la censure, il y fait éditer certaines de ses œuvres, et aux heures de découragement il songe à y chercher refuge. En 1858, pour se soustraire à la condamnation que lui a valu *La justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, il gagne Bruxelles. Il pense d'abord n'y passer que quelques semaines, mais les circonstances le conduiront à y vivre quatre ans.

A Bruxelles, Proudhon ne sympathise guère avec les autres proscrits, car les querelles qui avaient divisé les républicains en 1848 n'étaient pas encore apaisées. Il fréquente cependant Rolland, député à la Législative, Emile Deschanel, Learch, directeur du journal financier *Le Progrès international*, Thoré-Bürger et Madier-Montjau. Ce dernier, qui jouissait d'une forte influence dans la franc-maçonnerie, obtiendra des loges d'Anvers et de Gand, après la mort de Proudhon, un don en faveur de sa veuve et de ses enfants.

Proudhon rencontre surtout des Belges ou des Français fixés depuis longtemps en Belgique. C'est ainsi qu'il dîne avec le bourgmestre Charles de Brouckère, le sociologue Edouard Ducpétiaux, et avec deux

* *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, onzième série, nos 11-12, 53^e année, octobre-décembre 1954, p. 13-18.

hommes qui avaient joué un grand rôle en 1830: Alexandre Gendebien et Louis De Potter. Ce dernier, après avoir été membre du Gouvernement provisoire, était devenu l'apôtre du socialisme colinsien. Les noms que nous venons de citer ne représentent cependant pour Proudhon que des relations purement mondaines. Celles qu'il entretient avec d'autres Belges ont beaucoup plus d'importance.

En particulier, son exil fut adouci par l'amitié que lui témoigna Félix Delhasse. Né à Spa en 1809, Delhasse était l'exact contemporain du proscrit. Destiné par sa mère à la prêtrise et élevé au Séminaire de Bernafagne, Félix avait, très jeune, changé de voie, et s'était consacré, plus par nécessité que par goût, au commerce. En 1833, son mariage avec Jeanne d'Hauregard, sœur d'un riche négociant, le délivra de tout souci matériel et lui permit de se consacrer aux travaux qui lui étaient chers.

On lui doit de nombreuses études de critique dramatique, de muscologie et de bibliographie. La plus grosse partie de cette production est restée volontairement anonyme. Mais Delhasse tourna surtout son attention vers les questions politiques et sociales. Sa jeunesse avait été marquée par l'influence de Buonarotti. Plus tard, il s'intéressa au Saint-Simonisme et au Fourierisme. Jusqu'en 1848, on retrouve son nom dans toutes les organisations qui, dans la Belgique de Léopold I^{er}, représentent l'extrême gauche. C'est ainsi qu'avec son frère Alexandre, il fut un des principaux rédacteurs des journaux *Le Radical* et *Le Débat social*. L'échec total que connurent en Belgique, en 1848, les révolutionnaires, le détourna, semble-t-il, de l'action politique, mais il resta fidèle à ses idées radicales, comme en témoigne son livre: *Ecrivains et hommes politiques de la Belgique*. Sous le Second Empire, il vint en aide aux proscrits républicains; parmi tous les exilés, ceux qu'il chérit particulièrement furent sans contredit Thoré-Bürger et Proudhon. A plusieurs reprises, il mit des sommes importantes à leur disposition, ainsi qu'il l'avait déjà fait dans le passé pour M^{me} Desbordes-Valmore. C'est grâce à Delhasse que Proudhon visita Spa et les Ardennes. C'est Delhasse aussi, sans doute, qui le mit en contact avec les milieux radicaux. Parmi les personnalités qu'il y rencontra, citons l'écrivain Van Bommel, directeur de la *Revue trimestrielle*, périodique libéral auquel il collaborera; l'économiste Haeck et Dulière, auteur d'un intéressant voyage en Amérique. Deux de ces radicaux belges paraissent avoir exercé de l'influence sur l'œuvre de Proudhon. L'un est Altmeyer qui enseignait l'histoire à l'Université de Bruxelles. Sous des dehors pittoresques — Rolland le définissait « un mélange de polichinelle et de savant » — Altmeyer cachait une vaste érudition. Luxembourgeois, sachant l'allemand à la perfection, il n'ignorait rien

de l'immense production philosophique et scientifique du XIX^e siècle germanique. A plusieurs reprises, et notamment lorsqu'il abordera la question polonaise, Proudhon lui demandera de le documenter. L'autre est Lucien Jottrand, qui, après avoir siégé au Congrès national de 1830, était devenu le leader du radicalisme. L'échec de 1848 l'avait, comme Delhasse, détourné de la politique active. A la différence de ce dernier, Jottrand a énormément publié. Sa pensée, fort originale et riche en paradoxes, ne s'appréhende pas aisément. Dans la Belgique actuelle les socialistes comme les démocrates-chrétiens et même les nationalistes peuvent le revendiquer comme un de leurs ancêtres. On peut noter cependant qu'il préférerait aux puissances fortement centralisées les états fédératifs où prédominait la démocratie directe. Comme nous savons qu'il eut souvent l'occasion de discuter avec Proudhon, nous pouvons nous demander si ces conversations n'aidèrent pas ce dernier à préciser son fédéralisme.

Les amitiés belges de Proudhon ne se bornèrent pas au cénacle radical. Sa correspondance montre l'excellence des rapports qu'il entretenait avec Gustave de Molinari, qui enseignait alors l'économie politique à l'Institut de Commerce d'Anvers, avec le libéral doctrinaire François de Bonne et surtout avec F. Bourson. Français d'origine, ancien phalanstérien, Bourson dirigeait *Le Moniteur*. Avec lui Proudhon pouvait parler à cœur ouvert sans craindre de froisser la susceptibilité nationale. Bourson lui révéla de nombreux aspects de la vie belge et lui rendit des services comparables à ceux de Delhasse.

L'éditeur Alphonse Lebègue était également un Belge d'adoption. Sa maison avait longtemps vécu de la contrefaçon des publications parisiennes. La convention de 1852 avait mis fin à cette industrie lucrative, mais Lebègue était parvenu à s'adapter aux temps nouveaux. Il avait adjoint à ses éditions un important département publicitaire, et lancé en 1854 un hebdomadaire fort apprécié par le public libéral. *L'Office de Publicité* avait une rédaction brillante et éclectique comprenant à côté des meilleurs journalistes belges de nombreux collaborateurs français. L'un d'eux était Xavier de Montépin qui reprochera à Lebègue de le négliger « pour ce vieux fou de Proudhon » ! Proudhon eut aussi comme éditeur Albert Lacroix. Si tout le monde sait qu'il lança *Les misérables*, on ignore généralement les autres aspects de l'œuvre de Lacroix. Ancien étudiant de l'Université de Bruxelles, auteur d'une thèse brillante sur *Shakespeare et le théâtre français*, Lacroix était venu à l'édition par la politique. Il avait débuté en éditant des ouvrages qui devaient servir la propagande libérale et anticléricale. De nombreuses œuvres de Proudhon allaient figurer à son catalogue. Victor Hugo qui détestait l'auteur du *Principe fédératif*

le lui reprochera comme il reprochera à son ami Bourson « sa Proudhonnerie ».

En résumé, la plupart des amis belges de Proudhon se recrutaient dans des milieux hostiles à la fois au parti catholique et au libéralisme doctrinaire. La valeur intellectuelle et morale d'un Delhasse ou d'un Altmeyer ne doit pas nous dissimuler que leur influence sur l'opinion publique était très faible. On peut se demander si l'approbation qu'ils réservaient aux vues que leur exposait Proudhon ne l'a pas empêché de prévoir l'effet qu'elles produiraient sur le public belge. Son passé révolutionnaire et ses idées philosophiques rendaient Proudhon suspect aux yeux du monde catholique. Le parti libéral fut à son tour scandalisé par la position prise par Proudhon quand se posa le problème de l'unification italienne. La Belgique craignait les visées impérialistes de Napoléon III. Bien que Proudhon fût profondément hostile à l'annexion de la Belgique à la France, un article qu'il publia dans *L'Office de Publicité*, le 7 septembre 1862, fit croire le contraire. Une phrase, en particulier, permit à une grande partie de la presse belge de prétendre que pour Proudhon le principe des nationalités postulait l'annexion de la Belgique à la France. L'ironie du sort voulut que, parmi ses adversaires les plus acharnés, Proudhon rencontrât, dans la personne de Louis Defré, un ancien Fouriériste. Malgré la fidélité de Delhasse et de la majorité de ses amis, Proudhon, qui avait été victime d'une émeute, préféra revenir en France.

Après son retour à Paris, il entretint une correspondance active avec plusieurs Belges et notamment avec Delhasse. Ce dernier sera l'un de ses exécuteurs testamentaires et documentera Sainte-Beuve pour la rédaction de son *P.-J. Proudhon*.

L'influence de Proudhon en Belgique paraît avoir été moins vive dans les milieux qu'il eut l'occasion de fréquenter pendant son exil que sur la génération suivante. Il n'y a là aucun paradoxe, car les Jottrand, les Altmeyer et les Delhasse, lorsque Proudhon les rencontra, avaient depuis longtemps achevé leur évolution intellectuelle. En revanche son œuvre, sans atteindre les masses, fut goûtée par les penseurs socialistes de la seconde moitié du XIX^e siècle. Sans parler du romancier Charles De Coster qui se proclama à plusieurs reprises son admirateur, Proudhon fut un des principaux inspireurs des sociologues Hector Denis et Guillaume De Greef. César De Paepe subit longtemps son influence et Vandervelde, avant de devenir marxiste, connut, selon son propre témoignage, une période proudhonienne.

Le mouvement démocratique à l'Université Libre de Bruxelles au temps de ses fondateurs *

L'Université Libre de Bruxelles est née, on le sait, de l'inquiétude ressentie par l'opinion libérale, en 1834, quand les évêques fondèrent une université alors que l'Etat se désintéressait de son propre enseignement supérieur.

A cause de ses origines, l'Université de Bruxelles fut parfois appelée une institution « libérale ». Ses dirigeants eux-mêmes employaient volontiers cette expression et comme ils eurent pour la plupart une activité politique, on vit souvent, dans l'Université Libre, une œuvre de parti.

A raisonner de la sorte, on oublie trop que pendant la plus grande partie du XIX^e siècle, le mot libéralisme couvrit bien plus d'idées que celles qui de nos jours se logent sous ce vocable. Au fond, pour représenter tout ce que ce mot signifiait à l'époque il faudrait de nos jours le remplacer par cette expression commode, parce qu'imprécise: « de gauche ».

Faut-il rappeler à ce propos que jusqu'en 1846 il n'exista pas de parti libéral et que, même après sa fondation il engloba longtemps des éléments radicaux, voire socialistes? Au fond, comme le dit Vandervelde, « avant la formation du Parti Ouvrier, qui fit la coupure avec les partis bourgeois, les frontières étaient fort indécises entre le socialisme et le libéralisme progressiste. Le chef des radicaux, Paul Janson, qui avait été affilié à l'Internationale aimait à se dire socialiste. Il saluait dans les réunions publiques le Socialisme rédempteur. Par contre, celui qui fut le principal théoricien du socialisme belge, César De Paepe, était encore inscrit à l'Association Libérale de Bruxelles »¹. Cette bigarrure de l'opinion libérale se retrouve à l'Université de Bruxelles pendant ses premières années. Le libéralisme doctri-

* *Les Cahiers du Libre Examen*, octobre-novembre 1966, p. 6-11; décembre 1966-janvier 1967, p. 41-50.

¹ E. VANDERVELDE, *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, 1939-8°, p. 20.

naire, le radicalisme et certaines doctrines socialistes y ont des représentants.

Le libéralisme modéré prédomine au Conseil d'Administration. Au fond, c'est la tendance de Verhaegen, du moins pendant la plus grande partie de sa carrière. Il paraît normal qu'il ait fait appel avant tout à des hommes qui partageaient ses idées. Mais on peut penser que d'autres motifs l'ont également conduit à agir de la sorte. Pour trouver des élèves à l'Université et pour lui procurer des ressources il était bon de ne pas provoquer autour d'elle trop de polémiques. Il est significatif à cet égard que les premiers souscripteurs, lorsqu'ils élirent, le 7 septembre 1834, les membres au Conseil d'Administration, eurent soin d'écarter de leur choix, non seulement des radicaux comme Gendebien et Jottrand qui n'obtinrent respectivement que 5 et 3 voix, alors que le modéré Henri de Brouckère en récoltait 72, mais aussi l'avocat Stevens, grand dignitaire pourtant de la Franc-Maçonnerie, mais suspect d'orangisme².

En définitive, les amis de l'Université choisirent pour diriger leur œuvre, des hommes d'enseignement, et surtout des notables bien rentés: banquiers, tels Delvaux de Saive ou Vander Elst, ou industriels comme le colonel de Puydt. Mais, en revanche, le Conseil d'Administration lui-même se montra beaucoup plus audacieux dans le recrutement du corps professoral. Bien entendu en choisissant les professeurs, il songea tout d'abord à la valeur scientifique des candidats. Nombre d'entre eux n'eurent jamais la moindre activité politique et quelques-uns mêmes se rattachaient plutôt à l'opinion conservatrice et catholique. Mais on peut en tout cas affirmer que le Conseil n'hésita pas à nommer certains étrangers considérés par les gouvernements de leurs pays respectifs et par les puissances de la Sainte-Alliance, comme de dangereux révolutionnaires. Si en fin de compte, les négociations menées pour faire de Lamennais³ un professeur de l'Université Libre, échouèrent, elle osa s'attacher Lelewel, ancien membre du gouvernement insurrectionnel polonais de 1831⁴. Plus remarquable encore fut le choix qu'elle fit pour plusieurs cours clés des facultés de lettres et de droit de trois Allemands: Ahrens, Arntz et Maynz, qui avaient maille à partir avec la police de leur pays⁵. Arntz, libéral rhénan fut

² *Procès-verbaux du Conseil d'Administration*. — L'échec de Stevens est d'autant plus remarquable que le 3 août il tient le rôle de scrutateur au Conseil d'Administration provisoire et qu'il s'intéressait beaucoup aux questions d'enseignement.

³ G. CHARLIER, *De Montaigne à Verlaine*, Bruxelles, 1956, in 8°, pp. 165 et sq.

⁴ Lelewel du reste démissionna très vite préférant la recherche à l'enseignement, cf. L. VANDERKINDERE, 1834-1884. L'Université de Bruxelles. - Bruxelles, 1884, in 8°, p. 1677.

⁵ *Ibid.*, pp. 143, 145 et 179.

un des plus remarquables juristes de l'Université. Rentré dans son pays en 1848, il y tiendra une place assez importante au Parlement de Francfort. Mais à l'Université, son influence politique fut sans doute moins grande que celle de ses deux compatriotes parce que son catholicisme finit par créer une sorte de barrière entre lui et ses étudiants⁶. Il en alla tout autrement d'Ahrens. Titulaire de la chaire de Droit naturel et de plusieurs enseignements philosophiques, il exposa à ses étudiants la doctrine de son maître Krause. Il ne saurait être question ici de résumer le Krausisme. Nous nous contenterons d'indiquer que Krause et ses disciples fondaient sur une métaphysique spiritualiste des théories politiques et sociales beaucoup plus avancées que celles qui régnaient dans les milieux doctrinaires vers 1835⁷. Deux autres maîtres bruxellois furent aussi à cette époque les apôtres du Krausisme. L'un deux, l'Allemand Schliephake, le professait dans toute sa pureté⁸, l'autre, le Luxembourgeois Altmeyer, après une période de grand enthousiasme paraît l'avoir combiné dans une synthèse personnelle avec des éléments fournis par d'autres doctrines⁹.

La formation de Maynz était différente. Il n'avait pas été le disciple de Krause; mais celui de l'illustre jurisconsulte Savigny¹⁰ et il semble avoir professé très tôt des doctrines plus radicales que celles des Krausistes¹¹.

⁶ A. RIVIER, Notice sur M. Arntz, Bruxelles, 1887, in-16, Extrait de l'Annuaire de l'Ac R de Bel, 1887, p. 123.

⁷ Cf. J. BARTIER, L'Université Libre de Bruxelles au temps de Théodore Verhaegen, Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants de l'U.L.B., mai 1959, pp. 17 à 24.

⁸ L. VANDERKINDERE, *op. cit.*, p. 165 et P. JOBIT, Les éducateurs de l'Espagne moderne, Paris, 1936, 2 v. in-8°, t. 1, p. 36.

⁹ Altmeyer ne se pétrifia pas dans un système; c'était un chercheur et il sut modifier ses idées avec les progrès de la science, P.Y. Altmeyer - Journal des Etudiants de l'Université Libre de Bruxelles, 15 juin 1890.

¹⁰ A. LE ROY, L'Université de Liège depuis sa fondation, Liège 1869; in-8°, col. 874.

¹¹ En tout cas il est en contact dès 1842 avec le socialiste français Théophile Toré, et cela par l'intermédiaire du radical belge Félix Delbasse. Ecrivant à ce dernier, il se livre à un parallèle entre la société moderne et celle du XIX^e siècle qui ne laisse aucun doute sur ses sentiments révolutionnaires: « On peut pardonner aux auteurs du siècle dernier l'erreur dans laquelle ils sont tombés: ils ne pouvaient comprendre que des plébéiens eussent opprimé des plébéiens. Mais nous savons par l'expérience que des roturiers parvenus sont aussi experts en fait d'oppression et d'exploitation que les plus nobles parmi les nobles; nous saisissons mieux le caractère de cette époque. Les lois Hortensiae sont pour Rome ce que fut la nuit du 4 août pour la France. A partir de cette époque l'aristocratie de naissance disparaît: dans le commencement encore des tendances généreuses, des réformes politiques et sociales, etc., etc.; mais bientôt l'aristocratie d'argent remplace l'ancienne aristocratie. La position de Rome est la même

Après des étudiants le prestige de ces professeurs, qui brillaient par une grande conscience professionnelle¹², était considérable. Il en résulta que les élèves bruxellois eurent tendance à adopter les vues politiques de leurs maîtres. Sans doute certains d'entre eux échappèrent à cette influence. Les uns, parce que, pareils à ceux que Léo Errera nommera plus tard des « vivantes momies »¹³, ils se contentaient de venir chercher dans l'enseignement supérieur une formation professionnelle et qu'ils réagissaient déjà comme ces notables qu'ils seraient plus tard. Les autres à cause de la vigueur de leur foi — car l'Université Libre n'imposant pas à l'époque de Verhaegen, pas plus qu'à la nôtre, à ses disciples l'adhésion à une doctrine quelconque, comptait de nombreux élèves catholiques. Ces derniers ne sympathisaient guère avec les idées philosophiques et sociales de leurs professeurs. Ainsi son passage à l'Université de Bruxelles en 1848 n'empêchera pas Prosper de Hauleville de devenir le directeur de ces organes d'une parfaite orthodoxie, la « Revue Générale » et le « Journal de Bruxelles »¹⁴. De même Victor Jacobs, avant d'être un des leaders du parti catholique, suit les cours de Bruxelles, y combat pendant des séances de discussions les idées de son maître Tiberghien¹⁵ et n'hésite pas, en 1857, alors que ses camarades luttent contre la fameuse « Loi des couvents », à publier sous le pseudonyme d'« Un élève de l'Université de Bruxelles » une brochure en son honneur¹⁶. Il faut du reste noter que Victor Jacobs était protégé contre les influences qu'auraient pu exercer sur lui ses professeurs, par son directeur de conscience, le R.P. Marin de Boylesve¹⁷, tandis que Charles Woeste, élève lui aussi de l'Université de Bruxelles, suivait en même temps, en guise d'antidote à son enseignement, un cours privé de philosophie, celui de M. Lhoir¹⁸.

que la nôtre avec la légère différence que chez nous la loi consacre cette aristocratie par le cens électoral, tandis qu'à Rome, son empire était *de fait*; mais je pense qu'il était plus difficile aux Romains de détruire cet obstacle *de fait* qu'il ne nous sera d'abolir *la loi*. » (Collec. privée.)

¹² Arntz évoquant son amitié avec Maynz déclara: « Nous passions des jours entiers et souvent des nuits à délibérer sur la meilleure méthode d'enseignement et à discuter les sujets les plus difficiles, à tâcher d'exposer avec clarté les matières les plus épineuses... », cité par RIVIER, *op. cit.*, p. 25.

¹³ *Œuvres*, t. III (Mélanges), Bruxelles, 1908, p. 65.

¹⁴ HAULEVILLE (baron de): *Prosper de Hauleville*, Louvain, s. d. (1932).

¹⁵ A. BELLEMANS, Victor Jacobs, 1838-1901, Bruxelles, 1913, 8^e pp. 9-13.

¹⁶ *IBID.*, p. 17. « Inutile de dire qu'à cette occasion Victor Jacobs fut fortement malmené; on ne lui reprochait pas de défendre son opinion, mais on lui faisait, à juste titre grief de s'être intitulé « élève de l'Université Libre », sans avoir eu la franchise de mettre son nom ». P. JANSON, *Souvenirs universitaires* (L'Echo des Etudiants, 18 novembre 1909).

¹⁷ *IBID.* et A. BELLEMANS, *op. cit. passim*.

¹⁸ Ce cours « que suivaient des jeunes gens de familles catholiques » lui

Ces précautions surprennent moins si l'on songe que dans bien des cas les étudiants bruxellois, loin de rester réfractaires aux théories de leurs maîtres, y adhéraient avec enthousiasme. De nombreux témoignages montrent l'espèce de libération intellectuelle que provoquaient chez les jeunes gens sortis de collèges où l'influence du clergé était très forte, quand il ne les dirigeait pas, les premières leçons d'Altmeyer et de ses collègues. « Nous avons été pour la plupart élevés dans les principes de la religion catholique », dit Paul Janson, « et jamais notre attention n'avait été portée sur les questions que M. Tiberghien développait d'une manière magistrale dans les premières leçons de son cours. Il opérait sur nous, sans phrase, mais par la puissance de sa dialectique, ce que j'ai appelé..., la cataracte intellectuelle »¹⁹. Evoquant aussi l'effet que lui produisait l'enseignement d'Altmeyer un ancien étudiant affirme que ses leçons le privèrent rapidement de « ses douces et ineptes croyances » et que — image singulière! — « les coups de pioche du libre examen résonnant par la voix du courageux professeur », détruisirent chez lui « tout l'édifice théologique »²⁰. De même encore, le romancier Emile Leclercq montre un de ses héros, élevé dans les idées les plus réactionnaires, ébranlé d'abord dans ses convictions lorsqu'à Bruxelles « il entendit certains professeurs émettre des opinions contradictoires à celles dont on l'avait nourri », puis rapidement converti au radicalisme²¹.

Aussi, dès les premières années de l'Université, ses étudiants adoptent-ils des attitudes qui ne laissent aucun doute sur leur orientation politique²². Ainsi, lorsqu'au début de 1839 la raison d'Etat pousse le Roi et ses ministres à préférer la ratification des XXIV Articles et l'abandon des Limbourgeois et des Luxembourgeois, qui en est la conséquence, à un risque de guerre et de troubles politiques, les étudiants de Bruxelles se rangent avec l'extrême gauche²³, dans le

avait été recommandé par le préfet de l'athénée de Bruxelles, Héger. Ch. WOESTE, Mémoires, t. I, Bruxelles, 1927, p. 48, n° 1 (note du baron de Trannoy).

¹⁹ P. JANSON, *op. cit.*

²⁰ P.-Y. Altmeyer, Journal des Etudiants de l'Université de Bruxelles, 15 juin 1890.

²¹ L'Avocat Richard, Bruxelles-Leipzig, 1858, 2 v. in-18, t. 2, p. 22 cf. aussi p. 32. Notons encore le témoignage de J. Rousseau « Après que votre ignorance historique, emportée de l'école, se fut ainsi changée à l'Université, vous avez fait faire la même révolution à votre ignorance religieuse... » L. HYMANS et J.-B. ROUSSEAU, Le Diable à Bruxelles, 4 v. in-18, Bruxelles, 1853 E. 2, p. 68.

²² Reiffenberg décrivant un bouquiniste d'extrême gauche, le montre infligeant à ses clients des « considérations humanitaires accompagnées de trois ou quatre synthèses dérobées aux cours de l'Université Libre », Types et caractères belges-Mœurs contemporaines; Bruxelles, 1851, in-8°, pp. 103-104...

²³ Mais non avec elle seule car les radicaux ne furent pas les seuls à s'opposer à la ratification.

clan des protestataires. Leur volonté de résistance se traduit par un manifeste dans lequel ils se demandent : « suffira-t-il d'un caprice de la diplomatie pour annuler une indépendance conquise au prix du sang ? Le canon des familles royales l'emportera-t-il encore une fois sur les droits des peuples ? » ; où ils exhortent leurs condisciples des autres universités à prouver « notre foi aux grandes idées de progrès et d'humanité en offrant notre vie pour elle » et les invitent à se préparer « afin qu'au jour du péril, toute la jeunesse des universités soit prête à voler d'un élan unanime sous le drapeau de la patrie »²⁴. Fidèles à cette attitude les étudiants bruxellois protestèrent énergiquement lorsque le Parlement ratifia le traité²⁵.

Dans les mois qui suivirent, ils montrèrent encore à plusieurs reprises la vigueur de leur radicalisme. Il est significatif de voir participer le 30 novembre 1839, leur délégué Funck à la commémoration de la Révolution polonaise²⁶, cérémonie à laquelle s'associaient toujours les chefs radicaux²⁷. L'année suivante, le même anniversaire permet à Félix Gendebien d'exprimer en ces termes l'idéal des étudiants bruxellois : « Quant à nous, jeunes encore, ce qui nous amène, c'est la vive sympathie que nous inspirent les principes pour lesquels vous avez combattu et dont vous êtes les glorieux martyrs ; c'est le besoin que nous éprouvons à déclarer hautement que la génération qui

²⁴ Tract imprimé (s.l.n.d.). Le 8 janvier 1839, la Société des étudiants de Louvain désigne un comité qui s'occupera du « corps d'étudiants volontaires ». « Le premier acte du nouveau comité fut de proposer à l'assemblée de voter des remerciements aux étudiants de l'Université Libre qui ont pris l'initiative de l'organisation du corps d'étudiants belges. Une triple salve d'applaudissements accueillit cette motion. Ensuite on entonna en chœur la *Brabançonne*, la *Marseillaise*, la *Luwembourgeoise* et la *Sainte Alliance des Peuples*.

Deux étudiants de Bruxelles qui se trouvaient présents à cette solennité ont été invités à un banquet où ils ont fraternisé avec les étudiants de Louvain ». (*L'émancipation*, cité par *l'Indépendant*, 13 janvier 1839). Cette nouvelle provoqua une polémique entre N.J. De Cock, vice-recteur de l'Université catholique et les étudiants bruxellois. Félix Gendebien et F.J. de Gronckel. Le premier fort hostile au corps de volontaires, soutenait que seule une petite minorité d'étudiants de son université s'intéressait à ce projet ; les seconds affirmaient au contraire que la majorité des Louvanistes les suivaient et stigmatisaient « ceux qui n'ont d'autre but, que de jeter la division parmi nous, cf. l'« *Indépendant* », 13 et 19 janvier 1839.

²⁵ « *Le Patriote Belge* », 3 janvier 1841. En mai 1839, des étudiants de Bruxelles participent à Gand, avec des étudiants de cette ville, à un banquet où Gendebien et Dumortier parlent contre les XXIV Articles. Cf. l'« *Indépendant* », 9 et 17 mai 1839.

²⁶ *L'« Indépendant »*, 30 novembre 1839.

²⁷ C'est sans doute pourquoi le secrétaire de l'Université Oulif, tenta de persuader les étudiants de ne pas assister à ce genre de cérémonie, « *Le Patriote Belge* », 5 janvier 1841.

s'élève ne manquera pas à la tâche qui lui est réservée de travailler sans relâche à l'œuvre du progrès et de l'émancipation des peuples »²⁸.

Quelques semaines plus tard, les condisciples de Gendebien furent même conduits par la vigueur de leurs convictions à se heurter aux autorités académiques.

Deux professeurs de l'Université Libre, Ahrens et Altmeyer, étaient depuis plusieurs années l'objet des constantes attaques de la presse catholique à cause de leur enseignement²⁹. La Société des Etudiants crut bon de voler au secours de ces victimes en publiant un almanach où les élèves justifiaient les théories krausistes de leurs maîtres³⁰. L'*Annuaire*, loin de calmer les esprits comme l'avaient espéré naïvement ses auteurs, provoqua un nouveau tumulte. Cette publication fournissait en effet, aux ennemis de l'Université Libre, un excellent motif pour prétendre qu'elle faisait pénétrer dans la jeunesse des doctrines pernicieuses pour la moralité et pour l'ordre social. C'est ainsi qu'après avoir stigmatisé l'*Annuaire* dans de nombreux articles, le « *Journal de Bruxelles* » n'hésite pas à affirmer que la lecture de telles publications devait suffire à « faire ouvrir les yeux à tout le monde, et surtout aux pères de famille qui songent ou devraient songer sérieusement à faire donner une bonne éducation universitaire à leurs enfants »³¹. Sans doute s'agissait-il là d'une feuille notoirement catholique, mais l'*Indépendant*³², organe officieux de Léopold I^{er}, et d'autres feuilles qui se réclamaient de l'unionisme, faisaient chorus. Devant la violence de l'attaque, Verhaegen, tacticien consommé, courbait la tête en attendant que l'avenir lui fournisse l'occasion d'une revanche. C'est pourquoi le 1^{er} janvier 1841, lors de la réception au cours de laquelle le Roi recevait à cette époque les compliments des représentants des corps constitués, des magistrats, etc..., le professeur Oulif tint au nom du Conseil d'Administration de l'Université des propos du plus lénifiant conformisme; remerciant « le ciel de la naissance d'une princesse destinée à répandre un nouveau charme sur votre royale existence »³³, affirmant que l'enseignement de l'Université tendait à inculquer le respect de l'ordre établi³⁴ à des élèves qui, du reste ne songeaient qu'à

²⁸ « *Le Belge* », 1^{er} décembre 1840.

²⁹ Nous nous permettons de renvoyer le lecteur au livre que nous comptons consacrer à l'*Université Libre de Bruxelles au temps de Théodore Verhaegen*.

³⁰ *Annuaire de la Société des Etudiants de l'Université Libre de Bruxelles*, Bruxelles, in-16, 1840.

³¹ 2 février 1841.

³² 22 février 1841.

³³ « *Le Moniteur* », cité par l'*Observateur*, 2 janvier 1841.

³⁴ « Nos paroles tendent sans cesse à faire sentir à nos élèves tout le prix de la paix, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Nous cherchons à leur prouver que, pour les peuples comme pour les particuliers, une des sources les plus

leurs études³⁵. Or, les étudiants s'élevèrent contre les propos tenus par le secrétaire de l'Université et communiquèrent — assez maladroitement du reste — leurs protestations à la presse³⁶ ce qui permit à nouveau au « *Journal de Bruxelles* », d'opposer aux étudiants de Louvain, pourvus de toutes les vertus, leurs indisciplinés camarades bruxellois³⁷. En outre ces derniers exaspérèrent encore le monde censitaire en se proposant d'envoyer une adresse de félicitations à Lamennais³⁸ devenu à cause de son passage progressif au socialisme, la bête noire des bien-pensants³⁹.

La querelle des étudiants et du Conseil d'Administration s'apaisa d'ailleurs rapidement. Verhaegen et ses collègues non contents de se solidariser avec Ahrens et Altmeyer, s'ils déplorèrent les imprudences des étudiants, se refusèrent à prendre des sanctions contre eux, si ce n'est qu'on ne permit plus à leur Société de tenir ses réunions dans les locaux de l'Université⁴⁰.

fécondes de bonheur est d'être content de son sort, que le danger d'innover est à côté de l'avantage d'améliorer, que toute amélioration politique et sociale, perd presque tout son prix, quand elle menace d'entraîner avec elle le bouleversement de l'état ou la perturbation des existences individuelles. » (IBID.).

³⁵ « Nous sommes heureux de pouvoir affirmer à Votre Majesté que notre voix est écoutée. Les élèves de l'Université de Bruxelles exclusivement occupés des sérieuses études qui doivent assurer leur avenir, concentrent toute leur attention sur ces pacifiques travaux (IBID.). »

³⁶ « Nous devons à la vérité et à nos convictions d'affirmer que jamais ces Messieurs ne se sont avisés de nous entretenir de semblables bouffonneries. Nous venons pour notre part vous déclarer que la naissance d'une princesse nous a bien médiocrement occupés, que nous aimons la paix, que nous la regardons comme un moyen de développement du bien-être intellectuel et physique des nations, mais que nous détestons les traîtres, et les aristocrates d'argent qui font un trafic des peuples et du pays et que nous préférons toujours la guerre à une paix honteuse... » (*Le Patriote Belge*, 4 janvier 1841).

³⁷ « Les étudiants de l'Université catholique ne perdent pas leurs journées à créer des utopies sociales, à enfanter des religions nouvelles... au lieu de batailler dans les feuilles contre leurs professeurs et de leur adresser des injures et des menaces, ils mettent en eux leur confiance et marchent sur leurs auspices à la conquête de la science... » (24 janvier 1841).

³⁸ « Il y a quelques jours les étudiants rédigeaient une adresse à Lamennais pour lui porter une parole de consolation contre les indignes persécutions du pouvoir en France » (*Le Patriote Belge*, 3 janvier 1841).

³⁹ Le 3 janvier 1841, l'*« Indépendant »* s'élève contre les journaux qui blâment la condamnation de Lamennais. « Il serait plus simple de soutenir que tout est permis en fait de presse; que la provocation au crime, à l'assassinat, à la guerre civile, est la chose la plus innocente du monde, dès qu'elle est faite au moyen de la lettre moulée, que les écrivains radicaux sont inviolables, et qu'il sera interdit au gouvernement, à la Société de se défendre contre leurs entreprises. »

⁴⁰ U.L.B., Procès-verbaux du Conseil d'Administration, 25 janvier 1841, t. 3, p. 253. En ce qui concerne l'affaire Lamennais, le Conseil d'Administration fit

Sans doute l'attitude des autorités académiques découlait-elle de la liberté d'enseignement, principe fondamental de l'Université. Mais elle fut facilitée par le fait que le différend qui opposait administrateurs et étudiants portait sur des questions d'opportunité et non sur des points de doctrine. Au surplus, au moment où cette querelle se produisit, les forces de gauche en Belgique, étaient si menacées, si éloignées du pouvoir, que les oppositions idéologiques qui pouvaient les séparer avaient moins d'importance que la lutte quotidienne qu'elles devaient mener contre un ennemi commun.

Il n'en ira plus de même quelques années plus tard. En 1841, des loges bruxelloises avaient organisé une société publique l'*Alliance*⁴¹ qui, avec d'autres sociétés du même type, prépara le rassemblement des forces de gauche. Ces efforts aboutirent au fameux Congrès de 1846 qui créa le parti libéral et en fit une puissante machine électorale. L'année suivante les libéraux accédaient au pouvoir. Dès lors les divergences de vues entre modérés et avancés, ne portaient plus seulement sur la théorie politique, mais sur la gestion du pays. Aussi renouvelées quotidiennement, elles aboutirent très vite à l'éclatement de l'*Alliance* que les doctrinaires quittèrent pour fonder l'*Association Libérale*⁴². Mais les divisions de la gauche, ne se bornèrent pas là. L'arrivée des libéraux belges au pouvoir, n'était pas un phénomène isolé. Des transformations politiques s'annonçaient aussi dans le reste de l'Europe. Nul ne les espérait plus ardemment que les exilés polonais, italiens ou allemands qui avaient trouvé refuge en Belgique. Et comme la jeune gauche de l'époque est à la fois patriote et internationale, ces hommes venus de tous les horizons vont rejoindre les plus ardents des démocrates belges au sein d'une société plus radicale que l'*Alliance* elle-même: l'*Association démocratique*⁴³. Parmi ceux qui la fréquentent, figurent Engels et Marx, qui tentent prudemment d'utiliser l'*Association* pour leur propagande communiste, pas assez prudemment pourtant pour ne pas heurter d'autres membres, socialistes sans doute, mais qui se réclamaient de doctrines différentes de celle incarnée par les deux Allemands⁴⁴.

savoir que l'adresse n'émanait que de quelques étudiants, cf. l'*« Indépendant »*, 26 janvier 1841 et *« Le Journal de Bruxelles »*, 28 janvier 1841.

⁴¹ L. LARTIGUE, Loge des Amis Philanthropes. Précis historique, 2 vol. 8°, Bruxelles 1893-1897, t. 1, pp. 104-106.

⁴² Voyez notamment J. GARSOU, Alexandre Gendebien. Sa vie, ses mémoires, Bruxelles, 1930, 1, 8°, pp. 163 et sq. et P. HYMANS, Frère-Orban, t. 1, (1812-1857), Bruxelles, s. d., pp. 112 et sq.

⁴³ L. JOTTRAND, Charles Louis Spilthoorn. Evénements de 1848 en Belgique, Bruxelles, 1872, - in-16, pp. 40 et sq.

⁴⁴ Sur le séjour de Karl Marx à Bruxelles, cf. L. SOMERHAUSEN, l'Humanisme agissant de Karl Marx, Paris, 1846, 8°.

Tout ceci est évidemment bien connu. Le seul point qui nous importe ici, est de montrer quelle fut la participation de l'Université de Bruxelles à ces courants idéologiques. A nouveau il nous faut distinguer entre le Conseil d'Administration, les professeurs, les étudiants et les anciens étudiants, ces jeunes anciens dont l'Union n'a été constituée qu'en 1843.

Verhaegen fut à l'origine de la scission doctrinaire. Comme lui la plupart des membres du Conseil d'Administration et beaucoup de professeurs rompirent avec l'Alliance accusée de républicanisme. Elle put en revanche, compter sur la fidélité d'un autre membre du Conseil, l'illustre juriste Defacqz⁴⁵ et celle de l'avocat Funck, celui-là même qui, en 1839 célébrait la révolution polonaise au nom des étudiants de l'Université Libre. On retrouve Funck avec d'autres anciens étudiants bruxellois: les avocats Albert Picard, Auguste Massart, Victor Faider, le docteur Breyer, l'ancien étudiant de philosophie et lettres Philippe Gigot, au sein de l'*Association démocratique* où ils se rencontrent avec Maynz, le maître vénéré de la Faculté de Droit. La vie de l'*Association démocratique* fut brève. Constituée en novembre 1847, elle disparut au bout de quelques mois, par suite de l'affaire de Risquons-Tout où plusieurs de ses membres s'étaient compromis. Sa période la plus active avait été les jours qui suivirent la révolution française de février et au cours desquels les républicains belges espèrent que Léopold I^{er} serait contraint à abdiquer. Il en alla tout autrement. Mais pendant quelques semaines, on avait pu croire que la Belgique allait devenir une république et que l'Etat belge, comme la deuxième République française — à ses débuts — se réclamerait d'une idéologie démocratique et vaguement socialiste. Comme en France, la crainte que provoqueraient dans notre pays ces supputations dans la bourgeoisie censitaire suscita un rapprochement entre doctrinaires anticléricaux et conservateurs catholiques. Il règne au Parlement belge une atmosphère d'union nationale. Adelson Castiau le plus avancé des parlementaires libéraux, sentant la partie perdue, préfère démissionner. D'autres radicaux comme Lucien Jottrand ou Funck voient leur carrière politique irrémédiablement compromise ou retardée pour longtemps. Pour certains démocrates l'échec de 48 aura des conséquences plus funestes encore. C'est notamment le cas de Philippe Gigot. Né en 1820, Philippe Gigot appartenait en 1840 au Comité de la Société des étudiants de l'Université de Bruxelles⁴⁶. Il abandonna ses études après avoir conquis le titre de candidat en philosophie et lettres⁴⁷.

⁴⁵ Du moins tant que le républicanisme de l'Alliance ne fut pas trop accentué.

⁴⁶ Annuaire, p. 81.

⁴⁷ Lettres de Philippe Gigot à Gachard, 26 octobre 1849, A. G. R. Dossier Administratif - A. 1749.

Ses connaissances linguistiques lui valurent d'être attaché au bureau de paléographie qui dépendait des Archives générales du Royaume. Le grand érudit Gachard qui appréciait ses talents⁴⁸, l'utilisa pour l'étude de la correspondance de Philippe II⁴⁹ et n'hésita pas à le soutenir parfois contre des compétiteurs mieux en cours⁵⁰. Le dossier administratif de Gigot montre qu'il était surtout apprécié par ses chefs pour sa connaissance de l'allemand qui était telle qu'il traduisit en cette langue des romans d'Henri Conscience⁵¹. Dans l'état présent de la documentation on peut conjecturer que c'est le fait qu'il parlait l'allemand qui en fit un ami de Karl Marx. La correspondance de ce dernier donne en effet l'impression que si à Bruxelles, il se lia avec de nombreux démocrates belges, et notamment Lucien Jottrand, il manifesta une particulière prédilection à des hommes avec qui il pouvait s'entretenir dans sa propre langue: Maynz⁵², Breyer, autre Allemand⁵³, docteur en médecine de l'Université de Berlin⁵⁴ mais ancien étudiant de Bruxelles qui, comme Gigot et du reste Funck et Massart, avait appartenu en 1840 au fameux Comité de la Société des Etudiants⁵⁵. Avec Philippe Gigot « notre bon vieux Gigot » comme

⁴⁸ « M. Gigot, depuis deux ans qu'il appartient au bureau de paléographie s'est livré à des études spéciales sur l'art de déchiffrer et d'interpréter les anciens documents. Il a donné en cette partie, des preuves d'intelligence et d'aptitude. L'allemand et le flamand, j'ai eu l'occasion d'en acquérir la certitude, lui sont familiers; ce qui est d'une grande importance aux Archives du Royaume, et il sait assez d'espagnol pour me seconder dans la publication des Archives de Simancas ainsi que des Bibliothèques de Madrid. » (Lettre de Gachard au ministre de l'Intérieur, 21 novembre 1849 (même dossier).

⁴⁹ Lettre de Gachard au ministre de l'Intérieur, 30 août 1850 (même dossier).

⁵⁰ « Je ne puis que vous renouveler le vœu de le voir préférer à son compétiteur, lequel a peut-être beaucoup de connaissance mais ne me paraît pas avoir celles que réclame l'emploi qu'il s'agit de conférer ». (Lettre de Gachard au Ministre de l'Intérieur, 16 janvier 1850 (même dossier).

⁵¹ J'ai dit dans mon rapport précité, que le flamand et l'allemand étaient familiers à M. Gigot: il vient d'en donner la preuve en livrant à l'impression la traduction allemande du livre de M. Conscience, le « Loteling » (IBID). « Ma première éducation ayant été faite à Vienne, l'allemand m'est aussi familier que le français et le flamand » (lettre de Gigot à Gachard, 26 octobre 1849 même dossier).

⁵² Correspondance K. Marx - Fr. Engels (tr. J. Molitor) Paris, 3 v. in-16 - 1931, t. 1, p. 147 et sq. Soit dit en passant malgré les critiques qui ont été adressées à la traduction de Molitor, une comparaison avec le texte original fourni par la « Karl Marx - Friedrich Engels: Historisch-Kritische Gesamtausgabe (Briefwechsel), t. 1, Berlin 1929, 8°, montre qu'elle est satisfaisante pour l'époque qui nous occupe ici.

⁵³ JOTTRAND, *op. cit.*, p. 47.

⁵⁴ VANDERKINDERE, *op. cit.*, p. CLXVI.

⁵⁵ Annuaire, *Ibid.*, Marx habita une maison qui appartenait à Breyer, Souvenirs sur Marx et Engels, Moscou, s. d. 8°, p. 230. Sur ses rapports financiers assez orageux avec Marx, cf. MARX-ENGELS, Correspondance, t. 1, pp. 151 et sq.

dit Jenny Marx⁵⁶, il semble bien que nous ayons affaire, comme dit M.L. Somerhausen au premier marxiste belge. En tout cas dès 1846, les relations de Gigot et de Marx sont assez cordiales pour que ce dernier le cite en même temps qu'Engels et le charge de la mission délicate de démolir Charles Grun auprès de Proudhon⁵⁷. Les activités communistes de Gigot le conduiront aussi à se lier avec Bakounine, ce qui paraît du reste n'avoir guère plu à Marx⁵⁸.

Cette activité révolutionnaire⁵⁹ ou « ces tripotages politiques⁶⁰, pour employer l'expression dont on la qualifiait au Ministère de l'Intérieur valut à Philippe Gigot de grosses difficultés administratives et un important retard dans son avancement. Encore s'en tirait-il à bon compte si l'on songe que d'autres dirigeants républicains de 1848, comme l'astronome Houzeau de Lehaie furent obligés de s'exiler, tandis que les condamnés de Risquons-Tout furent longtemps incarcérés à la citadelle de Huy.

Cette répression qui frappait leurs aînés, n'empêcha pas les étudiants bruxellois de 1848 de sympathiser avec la révolution. A cette époque à l'Hôtel de Barcelone, qui servait de local à leur société, « La Marseillaise se mit à retentir » tous les soirs, tandis que les membres dissertaient « sur le gouvernement démocratique et l'organisation du travail⁶¹. Les élèves de l'Université Libre admirent Louis Labarre, la meilleure plume du parti démocratique belge⁶² et comme l'un d'eux

⁵⁶ Souvenirs sur Marx et Engels, p. 232.

⁵⁷ Voyez notamment P. HAUBTMANN, Marx et Proudhon. Leurs rapports personnels, 1844-1847, Paris, in-16, 1947, p. 58 et sq.

⁵⁸ Cf. surtout M. BAKOUNINE, Confession (1857), Paris, 1932, in-16, p. 67 et 98 et M. NETTLAU, Bakounine, t. 1, pp. 78-79.

⁵⁹ Le 25 juillet 1848, Gigot préside la première réunion de « *L'Ouvrier Libre* », dont le but était « de faire voir à l'ouvrier que le gouvernement le trompe ». Au cours de la réunion, un orateur envisage les possibilités d'armement en cas d'insurrection (Arch. Ville Bruxelles - Police, Carton 3).

⁶⁰ Lettre d'E. Van der Belen à Gachard, 27 février 1850 (dossier précité). « Je n'ignore pas Monsieur le Ministre que dans les mouvements politiques de l'année dernière, M. Gigot a eu une conduite blâmable, mais je crois qu'il faut tenir compte de sa jeunesse et des circonstances d'alors. Je suis persuadé d'après une conversation que j'ai eue avec lui, qu'il est revenu de ses erreurs et que, s'il était nommé, il conformerait sa conduite politique aux devoirs qui sont imposés à tous les employés de l'État. Le gouvernement aurait, en tout cas un moyen facile de punir les écarts auxquels il se laisserait aller. » (Lettre de Gachard au Ministre de l'Intérieur, 21 novembre 1849), (même dossier). En fait, Gachard ignorait ou feignait d'ignorer que l'activité socialiste de Gigot avait continué en 1849. L. BERTRAND, Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830, Bruxelles-Paris, 2 vol., 4^e, t. 1, p. 391.

⁶¹ HYMANS et ROUSSEAU, *op. cit.*, t. 1, pp. 30-31.

⁶² Gustave de l'YSER, c'est-à-dire G. Debreyne-Dubois, 860 croquis et silhouettes, 3 vol. in-16, Bruxelles, 1894-98, t. 3, p. 352.

Emile Fagnart, ils persistent dans leur foi révolutionnaire, malgré l'échec que rencontrent partout en Europe ceux qui se réclament de leur idéal ⁶³.

Deux ans plus tard, il ne fut plus possible de se leurrer. Le coup d'Etat réussi par Louis-Napoléon Bonaparte, le 2 décembre 1851, montra aux démocrates les plus optimistes que le mouvement de 1848 était fini. Une telle défaite plongea les vaincus dans l'amertume.

Loin de trouver dans leur malheur commun des motifs d'union, les chefs du mouvement démocratique se reprochèrent âprement leurs fautes respectives et s'accusèrent mutuellement d'incapacité. Les ressentiments accumulés ainsi devinrent si profonds qu'à la fin du Second Empire, les républicains français se jetaient encore à la tête les erreurs qu'ils avaient pu commettre vingt ans auparavant ⁶⁴ et il suffit de feuilleter la correspondance que Marx échangea avec Engels pour se rendre compte du mépris dans lequel il tenait Mazzini et Kossuth, Ledru-Rollin et Proudhon.

Mais l'amertume des jeunes dépassait encore celle de leurs grands aînés. Ils s'étaient lancés naïvement dans la Révolution de 1848 comme si elle devait leur ouvrir les portes du Paradis terrestre. Arthur Ranc, élève de philosophie au Collège de Poitiers était persuadé à cette époque, « qu'un jour, un jour très prochain, l'an d'après au plus tard, la France républicaine aurait établi dans l'Univers, le règne du droit absolu, le droit partout, le droit pour toujours » ⁶⁵, tandis qu'un élève de l'Ecole Normale Supérieure, le futur critique dramatique Francisque Sarcey écrivait à ses parents: « Si je comprends bien cette révolution, nous allons avoir un épouvantable bouleversement des fortunes: ce sera le 89 de la bourgeoisie et l'avènement d'un nouveau principe dans le monde, la fraternité... que n'ai-je cinq ans de plus! mais l'avenir est à nous! » ⁶⁶. Cinq ans plus tard en vérité, où en sont Sarcey et Ranc? Sans doute le premier reste-t-il républicain, et il le

⁶³ « La mort de ce jeune avocat, à peine âgé de 23 ans, est une véritable perte pour notre pays, et spécialement pour le parti démocratique auquel il se faisait honneur d'appartenir. » « *La Nation* », citée par la « *Belgique Démocratique* », 15 août 1850.

L'année précédente, un rapport de police signale que l'étudiant en médecine Van Overstraeten, tient des propos si violents « contre l'ordre des choses » qu'il a été chassé de son établissement par le patron d'un estaminet. « *Le Courrier* », (Arch. Ville de Bruxelles - Police, Carton 3 et VANDERKINDERE, *op. cit.*, CXCVIII).

⁶⁴ En 1869, le *Diable à Quatre* se réjouit de l'échec subi aux élections de Paris, par un exilé du Deux Décembre, Pascal Duprat, parce qu'il a appuyé Cavaignac en juin 1848. (27 novembre 1869, pp. 13-14).

⁶⁵ *Souvenirs-Correspondance*, 1831-1908, Paris 1913, in-16, p. 23.

⁶⁶ *Journal de jeunesse*, Paris, in-16, s.d., p. 34.

montre par son vote négatif lors du plébiscite par lequel Louis-Napoléon Bonaparte fit sanctionner son coup d'Etat, mais il lui faut vivre et pour garder sa place de professeur, il doit se résigner à prêter serment au nouveau régime⁶⁷. Quant à Ranc, dès 1853, à vingt-deux ans à peine, il fait connaissance avec les prisons de Bonaparte⁶⁸. On comprend le désespoir de cette jeunesse qui ne voit d'autre perspective que la persécution ou le silence.

La catastrophe de 1848 ne produira pas seulement vaines rancœurs et regrets stériles, elle conduira après quelques années les révolutionnaires de toutes écoles à réviser leurs doctrines pour qu'elles soient plus efficaces, lorsque l'heure de la revanche viendra à sonner. En s'approfondissant, les diverses thèses s'opposèrent plus nettement. Ainsi disparut cet éclectisme révolutionnaire qui amenait les démocrates d'avant 1848 à unir dans une même admiration, les systèmes les moins conciliables pourvu qu'ils se réclamassent du même idéal. En même temps s'efface l'illusion, née d'une part des mauvais souvenirs laissés par 1793, et de l'autre, de la croyance en la succession automatique des périodes de l'histoire, que la société se transformerait sans peine⁶⁹. On répudie la logomachie de 1848⁷⁰ et on prend conscience des difficultés à vaincre. Les uns admettent désormais le rôle de la violence dans l'histoire, les autres, plus modérés, estiment cependant que les réformes sociales ne seront obtenues que par un effort incessant.

Les milieux démocratiques belges ne furent pas étrangers à cette revision des méthodes et des programmes réformistes ou révolution-

⁶⁷ *Ibid.*, p. 203-204.

⁶⁸ *Souvenirs-Correspondance*, p. 101.

⁶⁹ En 1845, Alexandre Delhasse écrivait à son frère Félix : « Ceux qui comptent le renversement des trônes et des rois, tous les révolutionnaires autant qu'ils sont, il faut les regarder comme les plus mortels ennemis de l'humanité... l'ordre le plus parfait peut seul nous conduire à l'humanité : il en est le prélude, les émeutes, au contraire, les révolutions, les guerres, nous replongent en pleine barbarie ». E. DISCAILLES, *Le socialiste français, Victor Considérant en Belgique. Bullet. classe Lettres ARB*, 3^e série, t. XXIX, 1895, p. 715.

En février 1848, Considérant lui-même invitait Charles Rogier à persuader Léopold I^{er} de se rallier à la Révolution qui allait faire preuve d'une « magnifique clémence » et bénéficier de « victoires rapides » et d'une « universalité d'assentiment enthousiaste, telle que l'on n'aura encore rien vu de pareil sur la terre ». (*Ibid.*, p. 726).

⁷⁰ « C'était un curieux spectacle que de suivre toutes les propositions qui s'élevaient, qui se croisaient, se choquaient, tourbillonnaient, s'évanouissaient en bulles légères... souvent de larges et belles lueurs se firent jour à travers les improvisations les plus intempérantes ; mais ce qui manquait, c'était cette direction, nette, sûre, précise de la vraie science ». F. MORIN, *Les ouvriers européens* par M. Le Play. *La libre recherche*, 3^e année, t. 12, 1858, p. 8.

naires, mais les adaptèrent aux circonstances locales. Sans doute, par certains côtés, l'évolution de la Belgique rappelait-elle celle du reste de l'Europe. Après une période d'espoir, les radicaux avaient connu une dure défaite, et les gouvernements belges s'orientaient de plus en plus vers la droite. En outre, les démocrates pouvaient reprocher à leurs anciens alliés doctrinaires le zèle antirévolutionnaire qu'avait manifesté le cabinet Rogier, et ils ne s'en firent pas faute. Mais il n'en restait pas moins que la Belgique n'avait pas connu l'équivalent de ces sanglantes journées de juin 1848 qui créèrent entre républicains modérés et démocrates socialistes, des haines inexpiables. D'un autre côté, la force de l'opinion catholique dans le régime censitaire était telle que les doctrinaires avaient besoin pour arriver au pouvoir du concours des radicaux et que ces derniers ne pouvaient espérer réaliser les réformes dont ils rêvaient sans l'appui de l'aile droite du libéralisme. Le maintien du régime parlementaire en Belgique, alors que tant d'autres pays connaissaient des gouvernements autocratiques, et le souci de protéger l'indépendance nationale contre l'impérialisme français poussèrent aussi les deux fractions de la gauche à collaborer.

Comme on le pense, maîtres et élèves de l'Université de Bruxelles ne restaient pas insensibles aux bouleversements politiques que connaissaient leur patrie et l'Europe. Leurs réactions s'aperçoivent d'autant mieux que le premier journal d'étudiants qui ait été rédigé à l'Université Libre apparut peu après le triomphe de Louis-Napoléon Bonaparte. Son origine est curieuse. Il existait à l'Université un cercle dont les membres avaient pris la singulière dénomination de *Crocodiles*. Ils tenaient leurs assises dans un cabaret de la rue des Sols à l'enseigne d'« *A la vue de l'Université* », mais plus connu par ses habitués sous le nom de « *Trou* ». Les *Crocodiles* haïssaient Napoléon III, et le contact d'exilés du 2 Décembre qui eux aussi s'étaient mis à fréquenter *Le Trou*, n'était pas fait pour modérer leurs sentiments. Les *Crocodiles* organisaient souvent des bals. Chacune de ces festivités était annoncée par des affiches où, sous un prétexte quelconque, le maître de la France et Eugénie de Montijo étaient violemment pris à partie. En janvier 1853, les *Crocodiles* rédigèrent une affiche plus acerbe encore que les précédentes. « Le bourgmestre de Bruxelles, Charles de Brouckère, qui avait déjà reçu, au sujet de ces affiches, des observations du ministre de France, défendit l'affichage de ce libelle séditieux »⁷¹. Mais les étudiants ne se laissèrent pas démonter. Mettant à profit la liberté de la presse, ils décidèrent de communiquer leur texte au public, en le reproduisant dans un journal de circon-

⁷¹ F. ROTIERS, Souvenirs de la vie d'étudiant. *La Jeune Belgique*, t. 4, 1884-1885, p. 487.

stance. Ainsi, parut, le 1^{er} février 1853, le premier numéro du *Crocodile*. Or, cette plaisanterie d'étudiants rencontra auprès du public, une faveur que n'avaient prévue ni ses auteurs, ni leur imprimeur, Parys. Devant ce succès imprévu les uns et les autres décidèrent de persévérer. Bien leur en prit. Le 25 décembre 1853, les rédacteurs constataient avec orgueil que leur journal avait le plus gros tirage de la presse hebdomadaire belge! Cette réussite s'explique d'une part, par la qualité de la rédaction⁷², mais aussi, par le fait que le *Crocodile* s'était attaché plusieurs illustrateurs de talent et en particulier Félicien Rops, alors étudiant à l'Université⁷³.

Journal satirique, le *Crocodile* ne réserve pour ainsi dire pas de place à des exposés doctrinaux. Néanmoins, la manière dont il conduit ses polémiques, montre les idées qui prédominaient chez ses rédacteurs. Eux-mêmes affirment du reste qu'ils se réclament de « principes sincèrement démocratiques »⁷⁴. Cette position les conduit à manifester leur admiration pour Lamennais qui « inscrit sur son nouvel étendard, le symbole de sa foi régénérée »⁷⁵ ou pour Ledru-Rollin⁷⁶ et à stigmatiser les régimes autoritaires qui dominent l'Europe du 2 Décembre. Ils s'en prennent ainsi à la monarchie austro-hongroise⁷⁷, mais surtout à Napoléon III. Depuis le premier numéro où l'on annonce qu'au bal des *Crocodiles*, on dansera « l'Andalouse couronnée ou les noces d'un viveur... figure à double face » jusqu'au dernier, le journal ne cessera d'invectiver le régime impérial⁷⁸. Les choses iront même si loin, qu'en 1858 le Parquet fera poursuivre et condamner Victor Hallaux, pour incitation au meurtre d'un souverain étranger⁷⁹. Mais

⁷² Un des principaux fut Victor Hallaux, futur rédacteur en chef de la *Chronique*, et qui utilisait le pseudonyme, fondé sur un jeu de mot de Victor Hovin. Le *Crocodile* compta aussi dans sa rédaction des proscrits français et notamment le fabuliste Lachambeaudie.

⁷³ Autre indice de succès, l'équipe publiera en 1856 un *Almanach crocodilien*.

⁷⁴ 1^{er} janvier 1854.

⁷⁵ 5 mars 1854.

⁷⁶ 2 octobre 1853. Le numéro donne quelques pages publiées à Londres par Ledru-Rollin le 22 septembre et qui n'ont été « reproduites par aucun journal démocratique ou autre ». Cette publication et d'autres donnent à penser que certains chefs du mouvement démocratique international voyaient dans le *Crocodile*, plus qu'une simple feuille humoristique.

⁷⁷ 10 avril 1853.

⁷⁸ Un exemple, entre mille, que nous retenons parce qu'il annonce un jeu de mots qui rendit Henri Rochefort célèbre: « Avis - Un sujet de l'empereur Napoléon qui lui a donné de graves raisons de mécontentement demande un homme au désespoir, avec lequel il changerait de peau, la sienne se trouvant furieusement compromise. On ne regardera pas aux antécédents ». (18 décembre 1853).

⁷⁹ Dans un mémoire de l'Université de Bruxelles, resté malheureusement inédit. M.P. Baudson, a jadis montré que Hallaux, fort effrayé des conséquences

quelle que soit la place faite par le *Crocodile* aux événements européens, il réserve pourtant une large partie de ses colonnes à la politique intérieure. Là aussi, il se montre nettement démocrate. S'il célèbre la Révolution de 1830, par exemple, il tient à affirmer qu'il n'est pas hostile à la Hollande. Au contraire, ses rédacteurs — comme beaucoup de libéraux du reste — regrettent la disparition du Royaume des Pays-Bas, qui aurait eu moins à craindre l'impérialisme des grandes Puissances que la petite Belgique⁸⁰. Mais l'insurrection de 1830 a été légitimée par l'autoritarisme du roi Guillaume. « Ce que nous fêtons », conclut le journal « c'est une victoire remportée par nous, Belges, sur le despotisme »⁸¹.

Encore faut-il que la Belgique n'oublie pas le sens de sa révolution et qu'elle ne retombe pas sous d'autres tyrannies, celle de la police en particulier. Aussi le *Crocodile*, proteste-t-il contre l'expulsion de réfugiés politiques⁸² et s'en prend-il souvent au procureur général M. de Bavay, l'ennemi des proscrits et de la liberté de la presse⁸³. On lui reproche aussi la férocité du réquisitoire qu'il prononça en 1848 contre les républicains compromis dans l'affaire de Risquons-Tout⁸⁴. Le *Crocodile* ne cesse d'ailleurs de réclamer l'amnistie pour « ces martyrs d'une généreuse erreur »⁸⁵. Erreur? De tactique peut-être, mais il ne faudrait pas pousser beaucoup les rédacteurs du journal pour leur faire avouer qu'ils professent le même idéal que les prisonniers de Huy. Ce qui le montre c'est l'admiration qu'ils témoignent aux hommes politiques les plus avancés de la Belgique censitaire: Alexandre Gendebien et M. de Perceval⁸⁶ et l'appui qu'ils apportent à un quotidien d'extrême gauche, *La Nation*⁸⁷. De même le *Crocodile* défend en matière sociale des thèses radicales, voire socialistes. C'est ainsi qu'il approuve les ouvriers qui ont demandé par pétition que l'on institue pendant un an, pour mettre fin au chômage et à la misère, une taxe progressive, représentant pour les plus riches, la

de son article, avait essayé d'apaiser le ressentiment du ministre de France à Bruxelles. De même, devant le juge d'instruction il déclare éprouver un profond regret d'avoir écrit cet article « et affirme que ses opinions sont devenues modérées et qu'il ne s'occupe plus de politique. H. WOUTERS, *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging (1853-1861)*, Louvain-Paris, 1966, in-8°, p. 83.

⁸⁰ 24 septembre 1854.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² 28 août et 9 octobre 1853, 20 et 27 août 1854.

⁸³ 3 décembre 1854.

⁸⁴ 10 avril 1853.

⁸⁵ 19 juin 1853; cf. aussi 27 mars, 11 avril et 18 septembre.

⁸⁶ 25 septembre 1853.

⁸⁷ 8 mai et 27 novembre 1853.

confiscation de leurs revenus⁸⁸. Un peu plus tard, le journal proteste parce qu'on a eu recours à la troupe et à la gendarmerie pour réprimer des émeutes ouvrières⁸⁹. Enfin il déplore que le bourgmestre de Bruxelles, alors que « nos édiles bâtissent de nouvelles églises et de magnifiques casernes » n'ait pas songé, au moment des fêtes de septembre, à faire venir « à la station du Nord... quelques convois de céréales, achetées à bas prix, à Roulers, ou dans d'autres localités et destinées à faire baisser les prix sur notre marché »⁹⁰.

Si le *Crocodile* soutient les revendications ouvrières, il s'intéresse plus encore à un autre problème d'actualité: celui de l'enseignement secondaire. En 1850 en effet, Rogier avait créé, malgré de nombreuses protestations catholiques, dix athénées et cinquante écoles moyennes. Mais depuis le vote de la loi, des accords conclus entre le clergé et les pouvoirs publics avaient tendu à donner à l'Eglise, en matière d'enseignement secondaire, une position aussi forte que celle que la loi de 1842 lui avait assurée dans les écoles primaires⁹¹. Aussi le *Crocodile* qui était fort anticlérical⁹² attaque avec les armes qui lui sont propres, c'est-à-dire l'ironie et l'invective, la Convention d'Anvers⁹³.

Or, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la fougue des étudiants s'oppose nettement à la ligne suivie, soit par conviction, soit par tactique, par les chefs doctrinaires. Aussi le journal ne les épargne-t-il pas. Il s'en prend à Charles Rogier « le poussif »⁹⁴, au général Chazal⁹⁵ et au bourgmestre Charles de Brouckère⁹⁶. Le *Crocodile* réserve en outre une grande partie de ses sarcasmes à Faider et à Piercot⁹⁷. Ses rédacteurs, malgré leur attachement à l'Université

⁸⁸ 29 janvier 1854.

⁸⁹ 10 septembre 1854.

⁹⁰ 24 septembre 1854.

⁹¹ « Le préfet des études et les professeurs profiteront des occasions qui se présenteront dans l'exercice de leurs fonctions pour inculquer aux élèves les principes de morale et l'amour des devoirs religieux. Ils éviteront dans leur conduite comme aussi dans leurs leçons, tout ce qui pourrait contrarier l'instruction religieuse ». (Art. 11 de la Convention), etc.

⁹² Attaques contre le cardinal Sterckx (13 février 1853), le R.P. Boone, 10 avril 1853, etc.

⁹³ Cf. p. ex. 30 juillet 1854. Le 9 juillet, le *Crocodile* se demande si l'application à Bruxelles de la Convention d'Anvers ne va pas obliger Altmeyer à abandonner l'enseignement qu'il fait à l'athénée: « M. Altmeyer voudrait-il rester à l'athénée, en face d'un prêtre qui prétendrait au droit de contrôler son enseignement, qui chercherait à lui nuire dans l'esprit des élèves? ».

⁹⁴ 16 octobre 1853. En revanche, Frère-Orban est épargné (25 septembre 1853).

⁹⁵ 3 décembre 1854.

⁹⁶ 17 septembre et 23 octobre 1854.

⁹⁷ « Mon cher, le flot catholique monte, et nous sommes fichus. - Pas possible dit M. Faider. - Aussi vrai que nous sommes deux cuistres, dit M. Piercot. - Je le crois, reprit M. Faider ». (2 juillet 1854). Cf. aussi 6 août et 24 septembre 1854.

Libre, ne ménagent pas non plus son fondateur. Verhaegen « ce grand prêtre du libéralisme » se voit reprocher « la manière dont il avait apprécié la Convention d'Anvers et le Traité avec la France » ainsi que ses votes en matière de liberté de presse ou lors de l'annexion du Quartier Léopold à Bruxelles⁹⁸. Il se fait comparer à « Escobar » pour avoir laissé inscrire sur une liste libérale des éléments d'un anticléricalisme douteux⁹⁹. Bref le *Crocodile* en vient à condamner « le libéralisme, cette fausse couche de la liberté; le libéralisme qui sait si bien donner le baiser de paix au cléricanisme quand il s'agit d'adorer le dieu Budget ou Sainte-Sinécure; le libéralisme ce voltairien quinteux, ce Trymalcion en flanelle qui tend vers le reître d'Outre-Blanc-Misseron des mains tremblotantes et dont le peu de vigueur s'est réfugiée dans l'épine dorsale »¹⁰⁰.

Ces vigoureuses prises de position placent la rédaction du *Crocodile* dans une situation ambiguë à l'égard de l'Université. D'un côté il se revendique d'elle et affirme fièrement: « En Belgique, sur cette vieille terre de la liberté... ils ont sucé les meilleurs principes, les crocodiles sont devenus des soldats avancés du progrès, des libres-penseurs, enfin ils fréquentent l'Université Libre!! »¹⁰¹. La maison de Verhaegen est-elle menacée? Le *Crocodile* vole à son secours¹⁰². Mais en revanche, il défend farouchement sa liberté contre les autorités académiques¹⁰³. En prenant de l'âge le *Crocodile*, bien que toujours prêt à défendre l'Université, changea peu à peu de caractère. Ses anciens rédacteurs l'avaient quitté, les nouveaux n'étaient plus des étudiants. Devenu une feuille satirique assez terne, il fut absorbé en 1859 par le *Grelot*¹⁰⁴. Quant aux habitués de la « vue de l'Université » la vie les avait dispersés et ils avaient peut-être oublié leurs exploits juvéniles lorsqu'un curieux incident vint les leur rappeler. En mars 1861, Blanqui, le grand révolutionnaire, revenant de Bruxelles, est arrêté à Paris et poursuivi sous l'inculpation d'appartenir à une *société secrète* « ayant pour but de renverser le gouvernement et d'amener par tous les moyens possibles, même les plus odieux le

⁹⁸ 23 juillet 1854.

⁹⁹ 29 octobre 1854.

¹⁰⁰ 25 décembre 1853.

¹⁰¹ 1^{er} février 1853.

¹⁰² 24 juillet 1853.

¹⁰³ Le *Crocodile* « a été ennuyé par certain établissement d'enseignement supérieur qui tremble quand on l'appelle *libre*; qui ment à sa vocation; qui cache son véritable drapeau sous le manteau du modérantisme intéressé... Certains Ulemas de ladite université ont imaginé qu'il existait entre eux... et ceux qui assistent à leurs leçons, une étroite solidarité... O Ulémas grande est votre erreur... » (25 décembre 1853).

¹⁰⁴ Le *Grelot*, 24 juillet 1859.

triomphe de ses idées », à savoir l'association... des *Crocodiles*!¹⁰⁵. L'origine de l'affaire paraît avoir été le fait que certains des proscrits français de Bruxelles avaient pris l'habitude de se nommer eux-mêmes ironiquement des « crocodiles »¹⁰⁶. On ne sait quel astucieux informateur crut que ce sobriquet désignait les membres d'une redoutable conspiration et les identifia avec les anciens clients du « Trou ». En tout cas, la confusion divertit fort la presse belge. Le *Grelot* notamment consacra à l'affaire plusieurs articles et de savoureuses caricatures. D'un autre côté, les membres de l'ancienne association voulurent envoyer au président du tribunal qui jugeait Blanqui « une protestation sérieuse » afin d'aider la défense. On se demande aussi à Bruxelles si l'incident n'était pas à l'origine du remplacement de Montessy à la légation de France¹⁰⁷. Tout cette agitation n'empêcha pas du reste Blanqui de récolter une sévère condamnation¹⁰⁸.

Revenons en arrière. Pendant que les joyeux rédacteurs du *Crocodile* daubent sur le doctrinarisme, leur camarade Félix Thyes que son caractère et ses infirmités¹⁰⁹ éloignent des bruyantes réunions du *Trou*, réfléchit dans la solitude, aux problèmes du temps. Il consigne le fruit de ses méditations dans des lettres qu'il adressa à son maître, à son ami, le professeur Eugène Van Bommel qui n'était du reste que de cinq ans son aîné.

Détaché de toute religion positive, Thyes s'affirme pourtant déiste et grand lecteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Il admire profondément en effet l'adorable crucifié parce qu'à ses yeux, le Christ est « l'incarnation ou mieux... le symbole de l'humanité tout entière, comme le Juif Errant est la personnification et la légende d'une tribu maudite ». En d'autres termes « l'humanité pleure sur elle-même, sur ses propres douleurs, sur son propre exil » lorsqu'elle se lamente au pied de la Croix. Mais doit-elle se borner à gémir sur son sort? Doit-elle tolérer: « un état social dans lequel le plus riche est le maître de tous et le plus pauvre l'esclave de chacun », un état social pire que celui du moyen âge, car « la féodalité... était basée sur une autorité,

¹⁰⁵ DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, Paris, 196 - in-8°, p. 121.

¹⁰⁶ A. SAINT-FERRÉOL, *Les Proscrits français en Belgique...*, Paris, 1871 - 2 v. in-18, t. 1, p. 313.

¹⁰⁷ *Le Grelot*, 20-23 et 27 juin et 4 juillet 1861.

¹⁰⁸ DOMMANGET, *op. cit.*, p. 17.

¹⁰⁹ Sur la biographie de cet écrivain, cf. l'introduction de Van Bommel à son roman *Marc Bruno, profil d'artiste*, Bruxelles, 1855, in-16 et M. TRESCH, Dans l'orbite de Charles de Coster; la vie et l'œuvre de Félix Thyes écrivain luxembourgeois, d'après des documents inédits. *Les Cahiers luxembourgeois*, 5^e année, 1927-1928, pp. 171 à 198 et 289 à 302.

sur un principe vrai ou faux, peu importe, mais sur quelque chose de moral et d'immatériel » alors que « la féodalité du XIX^{me} siècle est assise sur la puissance de l'or, sur la suprématie de la matière et de l'égoïsme » ? Non, l'homme ne doit pas accepter le monde hideux dans lequel il vit, mais le détruire et en reconstruire un autre. « C'est immense ce qu'il reste à faire ! La religion universelle et rationnelle, c'est-à-dire le vrai christianisme à asseoir sur les décombres de tous les cultes ; le sentiment de nationalité à remplacer par celui de l'humanité ; la ruine des haines, des privilèges, des inégalités, des préjugés, le changement de la caserne en école, du couvent en atelier ; l'établissement de l'enseignement universel, obligatoire, commun, gratuit, non plus basé, comme à notre époque, sur l'égoïsme, mais sur l'amour, de telle sorte, que l'enfant soit élevé, non en vue de lui-même, de son bien-être personnel, mais en vue de l'humanité, en vue du bien public, la fusion des peuples et des continents, en une seule et harmonique république ; toutes ces mille réformes que je ne fais qu'indiquer et entrevoir et qui doivent changer la face du monde ».

Cette tâche gigantesque, peut-on espérer la réaliser rapidement ? Thyes ne le pense pas. Il croit au contraire que le but ne sera atteint que « par l'éducation progressive » et « graduelle des peuples ». Plusieurs raisons le poussent à compter plus sur de lentes réformes que sur une révolution violente. Tout d'abord l'Europe a atteint, à ses yeux, un tel degré de corruption qu'il lui paraît vain d'en attendre le salut. Mais « à certaine époque, la civilisation a besoin de se retremper dans la barbarie ». Et comme de nombreux Européens abandonnent le vieux continent pour d'autres parties du globe, quel espoir ne peut-on fonder sur « les peuples jeunes, vigoureux, naïfs » qui sont en train de se former. Cette confiance, Thyes la manifeste non seulement aux Blancs, fixés au-delà des mers, mais, chose remarquable à une époque où l'esclavage n'a pas disparu, aux hommes de couleur, et il n'hésite pas à écrire : « je me refuse à croire que la race noire ait été uniquement créée pour rester dans un éternel rang d'infériorité morale ou physique. Je crois qu'elle est appelée à jouer son rôle dans l'histoire et que ce rôle sera prochain et admirable ».

D'autres motifs encore l'inclinent au réformisme. Sans doute, les insurrections brutales lui apparaissent excusables, car « lorsqu'un obstacle matériel entrave la civilisation, cet obstacle doit disparaître à tout prix », mais elle n'en représente pas moins « le droit du plus fort ». Or, rien ne peut plus profondément heurter la sensibilité de Thyes. Il se refuse à admettre que la révolution « rationnelle et chrétienne » dont il rêve soit « accompagnée de violences et tachée de sang ». Au surplus les exemples de 1793, de 1830 et 1848 sont là pour prouver, selon lui, que les explosions révolutionnaires ne résolvent

rien ¹¹⁰. Comment pourrait-il du reste en aller autrement? Le peuple « force aveugle » qui déclenche les soulèvements est capable de renverser, mais non de construire; parce que « cette masse ignorante, déshéritée, exploitée » ne représente que « le sentiment sans l'intelligence ». Pour triompher, les masses, le « pauvre Job » comme le nomme Thyès empruntant une expression de son maître Altmeyer, ont besoin de l'appui des élites. Hélas! « dès que l'intelligence s'ouvre ou que le coffre-fort s'enfle, on sort du peuple, on n'est plus peuple, on se détache du peuple ». Rares sont les intellectuels qui ne se laissent pas corrompre par la richesse et qui comprennent que leur devoir est « de porter la lumière dans les couches inférieures de la société, et la chaleur, la charité qui échauffent dans les couches supérieures », réconciliant ainsi les hommes « par l'anéantissement du peuple et du non-peuple ». Lorsque « la milice sainte » de ces clercs progressistes aura achevé sa lente tâche d'éducation, il sera enfin possible de construire une société rationnelle ¹¹¹.

Thyès disparaît en 1855 à une époque où la gauche européenne panse encore ses plaies, à une heure où, comme l'écrivait un de ses condisciples de l'Université Libre, le poète Franz Stevens ¹¹²:

« Liberté, liberté funeste à ce qui t'aime!

Tes martyrs vont errant, ployés sous l'anathème » ¹¹³.

Mais un peu plus tard, surmontant leur découragement ¹¹⁴, les radicaux bruxellois se réveillent et reprennent la lutte. Leur activité s'étend à bien des domaines. Le sentiment démocratique les conduit par exemple à soutenir le mouvement flamand. En 1856, se fonde à l'Université un cercle « ayant pour but de travailler au progrès de

¹¹⁰ C'est pourquoi il condamne comme inutiles les sociétés secrètes, *Marc Bruno*, p. 153.

¹¹¹ Les citations qui précèdent sont tirées des lettres adressées par Thyès à Van Bommel les 28 avril et 9 juin 1853, *Marc Bruno*, p. 2.

¹¹² Sur cet écrivain, cf. G. CHARLIER, Victor Hugo et Franz Stevens, *Revue de l'U.L.B.*, mai-juillet 1930, pp. 357-368.

¹¹³ Poésies Nationales, Bruxelles, 1856, in-16, p. 63. Malheureusement chez Stevens la pensée est souvent dominée par le souci de la rime. C'est ainsi que son recueil contient à côté de très beaux poèmes pacifistes, une prière dans laquelle il stigmatise « Le pacte humiliant de la neutralité » qui empêche les Belges de participer à la guerre de Crimée! (*Ibid.*, p. 87).

¹¹⁴ « Vous n'ignorez pas que le parti démocratique est pauvre en Belgique; qu'il n'a jamais su soutenir efficacement un organe sérieux et que ceux qui ont mis la main à la pâte sont plus ou moins épuisés pour le moment », Funck à Gendebien, 9 novembre 1855 in A. SIMON, *Aspects de l'Unionisme*, Wetteren, 1958, in-8°, p. 139.

l'élément national flamand »¹¹⁵. Deux ans plus tard, Eugène Van Bommel, titulaire de la chaire de littérature française, n'en préside pas moins la société « Vlamingen Vooruit »!¹¹⁶ et signe en 1860, le manifeste de cette association à côté de ses anciens étudiants, Alphonse Willems et Alphonse Van Camp¹¹⁷.

Van Bommel n'hésite pas non plus à afficher son républicanisme¹¹⁸, ou à prendre position en faveur d'ouvriers en grève¹¹⁹. Des attitudes de ce genre ne lui sont pas particulières, elles sont adoptées par les membres de la fort turbulente association libérale du canton de Saint-Josse et par toute une presse où prédominent professeurs, anciens étudiants et élèves de l'Université Libre: *La Revue trimestrielle*, *la Revue critique*, *le Congrès libéral*, *Uylenspiegel*, etc...

Les questions sociales tiennent pourtant dans les préoccupations de ces hommes, moins de place que le problème de l'école.

Pour comprendre l'importance que présentait aux yeux des démocrates la conquête de l'instruction primaire obligatoire, il est bon de se souvenir de ce qu'avait représenté pour la Deuxième République Française, le suffrage universel. Les révolutionnaires qui l'avaient instauré, eurent à s'en repentir, car le vote des masses rurales assura dans les assemblées une majorité aux partis réactionnaires. C'était aussi le suffrage universel qui avait porté Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence. En Belgique, une généralisation de la franchise électorale, n'aurait-elle pas eu des résultats analogues? On pouvait le craindre¹²⁰. Funck par exemple n'hésitait pas à écrire « pourquoi nos campagnes sont-elles devenues le centre du fanatisme et de la réaction contre le progrès? parce que les campagnes sont ignorantes »¹²¹. Un bon fonctionnement du régime démocratique exigeait que chaque citoyen disposât de certaines connaissances que seule l'école pouvait lui assurer dans de bonnes conditions. Ainsi, comme le disait Tiber-

¹¹⁵ Elle se nommait *Schild en Vriend* (Uylenspiegel, 1^{er} juin 1856).

¹¹⁶ Ch. POTVIN, Eugène Van Bommel, 1824-1880: *Annuaire de l'A.R. de Bel*, 1882, pp. 239-306, p. 285. En 1859, il participe avec Lucien Jottrand, Potvin, César De Paepe, etc., au grand banquet flamand de Bruxelles L. BERTRAND, *César De Paepe. Sa vie. Son œuvre*. Bruxelles, in-12, 1909, p. 13.

¹¹⁷ M. DE VROEDE, *Bibliographische inleiding tot de geschiedenis van de Vlaamse beweging, 1830-1860*, Louvain-Paris, 1959, in-8°, p. 204.

¹¹⁸ POTVIN, *op. cit.*, p. 285.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ « ... nous ne pensons pas que le suffrage universel que préconise M. Castiau soit une réforme désirable pour la Belgique de 1860. M. Castiau vient d'un pays (la France) où il a dû voir ce qu'on peut faire avec cette machine quand elle est bien organisée », *Uylenspiegel*, 13 mai 1860, p. 2.

¹²¹ *De l'enseignement primaire obligatoire en Belgique*, Bruxelles, 1858, in-16, pp. 17-18.

ghien, l'instruction généralisée est une nécessité dans notre régime constitutionnel ¹²². Or, on était loin de compte. A la fin de 1854 une moitié environ des enfants en âge d'école primaire, ne recevait aucune instruction ¹²³ et celle qui était dispensée aux autres était souvent d'un niveau moins que médiocre. D'ailleurs, les beaux jours venus, une grande partie des enfants pauvres désertaient la classe pour aider leurs parents dans le travail des champs ou dans des industries saisonnières. Il résultait de tout cela qu'en 1857, à Bruxelles — ville pourtant favorisée en matière d'enseignement — sur 1.042 miliciens, 310 « sont dépourvus de toute instruction » ¹²⁴. Cette situation condamne aux yeux des démocrates la loi de 1842 sur l'enseignement primaire et ils réclament une nouvelle législation qui, rendant l'école obligatoire, frapperait de sanctions les parents qui refuseraient d'y envoyer leurs enfants. Mais en revanche ils soutiennent que l'obligation ne se conçoit pas sans la gratuité. Ces thèses nous paraissent aujourd'hui banales, mais dans la Belgique des environs de 1860, elles heurtaient une grande partie de l'opinion. Obliger le père à mettre son fils à l'école, n'était-ce pas outrager sa liberté individuelle? N'était-ce pas l'enfreindre encore que de limiter les heures de présence à l'usine des jeunes travailleurs pour leur permettre d'aller en classe? Ainsi, à chaque instant, les tenants de l'instruction obligatoire sont-ils obligés de reprendre la lutte. Aussi Funck, Altmeyer, Nestor Considérant et Tiberghien multiplient-ils leurs écrits. Ce dernier défend la même thèse au conseil communal de Saint-Josse, tandis qu'un autre ancien étudiant de Bruxelles, Max Veydt agit de même à Ixelles, et le professeur Callier à Gand ¹²⁵.

Pourtant les démocrates belges sont encore plus absorbés par la lutte anticléricale. Pour sentir toute l'âpreté de ce combat, il faut évoquer ce qu'étaient, à l'époque l'Eglise romaine et le catholicisme belge. Le pontificat est exercé par Pie IX. Sans doute n'a-t-il pas

¹²² *Enseignement et philosophie*, Bruxelles, 1875, in-16, p. 222 (mais le texte cité ici est de 1859). De même, l'Italien Mauro Macchi écrit: « Si les multitudes sont esclaves de l'ignorance, elles ne manqueront pas de retomber vite sous le joug du despotisme ». Des intérêts de la Révolution en Italie. *La Libre Recherche*, 2^e année, t. 5, 1857, p. 67.

¹²³ Nestor CONSIDÉRANT, *De l'instruction gratuite et obligatoire*, Bruxelles, 1858, in-161, p. 25.

¹²⁴ ALTMAYER, *Quelques mots sur l'enseignement primaire obligatoire*, Bruxelles, 1859, in-8^o, p. 7, n^o 1.

¹²⁵ FUNCK, *op. cit.*, pp. 1-2. En 1859, le Grand Orient de Belgique met au programme de ses loges la législation sur l'enseignement obligatoire. Le rapport rédigé à cette occasion par les Amis Philanthropes de Bruxelles est dû à une commission où figurent plusieurs anciens étudiants de l'Université Libre. *Mémoire des loges belges sur l'instruction obligatoire et projet de loi*, 1880, Bruxelles et Leipzig, 1863, in-16, p. 18.

encore rédigé le *Syllabus*, mais il a déjà amplement démenti les espoirs que les catholiques libéraux avaient mis en lui au début de son règne. Il multiplie les condamnations du rationalisme et de la liberté de conscience et blâme sévèrement les gouvernements qui, comme ceux de la Nouvelle-Grenade et de l'Espagne, se permettent de toucher aux privilèges du clergé ¹²⁶. N'aurait-il pas les meilleurs motifs doctrinaux à penser de la sorte, que les intérêts de l'Etat pontifical le pousseraient à raisonner de même, car, sauf quelques exceptions, les adeptes des théories libérales et démocratiques, sont aussi les champions de l'unification italienne ou, en d'autres termes, les adversaires de la souveraineté temporelle des papes ¹²⁷.

Sans doute la pensée de Pie IX ne différait-elle guère de celle de ses prédécesseurs. Entre son encyclique *Singulari quidem* et celle de Grégoire XVI, *Mirari vos*, le lien est évident. Pourtant les opinions pontificales et l'adhésion souvent enthousiaste qu'elles recevaient dans la catholicité étaient ressenties plus douloureusement que jadis par la gauche européenne. C'est que la révolution de 1848, en France, en tout cas, avait bénéficié de l'éclatant ralliement des forces catholiques. Mais il avait fallu peu de temps à l'Eglise de France pour brûler ce qu'elle avait adoré et pour acclamer Napoléon III. Cette palinodie semblera impardonnable aux républicains français et accroîtra leur anticléricalisme ¹²⁸.

Certes le cas de la Belgique, en ce domaine comme en tant d'autres, différait-il de celui de la France. L'attachement des parlementaires de la Droite au système constitutionnel, né de la Révolution de 1830 et à la liberté de conscience, était indéniable. Seulement, en se fondant d'une part sur le fait que la majorité des Belges professait le catholi-

¹²⁶ Dans les allocutions consistoriales: *Acerbissimum*, 27 septembre 1852 et *Nemo Vestrum*, 26 juillet 1855. Faut-il rappeler que Pie IX dressera le 8 décembre 1864, le catalogue des « erreurs » du monde moderne dans son fameux *Syllabus*?

¹²⁷ Il suffira pour s'en convaincre de voir la place tenue dans les articles politiques de Charles De Coster par la question italienne. *Charles De Coster, journaliste*, préface de C. Huysmans, Bruxelles, 1959, in-8°. Cf. aussi J. BARTIER, *Le Denier de l'Italie et la propagande garibaldienne en 1860, Risorgimento*, 4^e année, 1961, pp. 121 et sq.

¹²⁸ Voyez par exemple M^{me} E. QUINET, *Edgar Quinet, avant l'exil*, Paris, 1888, in-16, p. 411. Ce retournement du clergé français est aussi exploité par la gauche belge. Ainsi Funck montre l'Eglise soutenant les rois, puis « si l'orage populaire gronde, elle abandonne sans scrupule les vaincus, elle bénit les arbres de la liberté, elle chante même des « Te Deum » en l'honneur de la république. Mais guidée par son instinct irrésistible, elle n'abandonne jamais l'idée de reconquérir sa domination », *Du parti libéral et de ses diverses nuances*, Bruxelles, 2^e éd., 1859, in-16, p. 13.

cisme et de l'autre, sur l'utilité sociale de la religion, sur ce rôle conservateur que lui reconnaissaient également certains libéraux, ils en venaient, parfois ¹²⁹ inconsciemment, à donner toujours raison à l'Eglise contre l'Etat. En outre, l'opinion catholique était beaucoup plus marquée que les hommes qui la représentaient au Parlement. Si le cardinal Sterckx faisait preuve, pour sa part, d'une certaine modération, sa prudence n'était pas imitée par tous les évêques. Quant à la presse catholique, elle commençait à subir l'intransigeante influence d'un Louis Veillot et lorsqu'elle s'occupait de politique étrangère, la défense des intérêts romains la poussait à sympathiser avec les régimes les plus opposés à l'esprit de la constitution belge.

« La France et l'Autriche », écrivait en 1856, *La Belgique* « ont grandi de tout l'abaissement de la Russie, de la Grande-Bretagne. En proie à l'agitation révolutionnaire, il y a quelques années, presque sans influence dans les conseils de l'Europe, elles jouissent maintenant d'un calme serein à l'intérieur et d'un ascendant irrésistible au dehors. Ce qu'elles veulent, les autres puissances n'oseraient pas ne pas le vouloir » ¹³⁰. Tel était le ton d'une revue catholique modérée, il suffit à faire comprendre quel était celui adopté par des feuilles d'un ultramontanisme plus vigoureux, comme le *Bien Public* ¹³¹ et combien de semblables affirmations devaient inquiéter la gauche belge ¹³². En outre, l'attitude du cabinet De Decker lors des incidents provoqués

¹²⁹ « Nous ne croyons pas que s'il se commettait de la part du clergé un empiètement sur l'indépendance du pouvoir civil, tellement évident qu'il frappât les yeux de tout le monde. MM. de Theux et Malou, étant ministres, hésitassent à le réprimer. Mais, en fait, ce n'est presque jamais ainsi que les choses se passent. Les actes de ce genre ont rarement un caractère d'évidence... si M. Nothomb, à propos de la loi sur l'instruction primaire, déclare que la retraite du clergé d'une des écoles fondées par l'Etat, fera de plein droit fermer cette école, MM. de Theux et Malou trouvent que l'indépendance civile reste intacte devant une telle doctrine. MM. Devaux, Dolez et beaucoup de leurs amis (libéraux) trouvent au contraire qu'elle est attentatoire au plus haut point à l'indépendance du pouvoir civil ». J. LEBEAU, *La Belgique depuis 1847*, Bruxelles, 1852, in-8°, pp. 94-95.

¹³⁰ La revue ajoute : « Le doigt de Dieu n'est-il pas là ? », t. 1, pp. 57-58.

¹³¹ Sur le courant ultramontain ; cf. VAN ISACKER, *Werkelijk en wettelijk land. De Katholieke opinie tegenover de rechterzijde*, 1863-1864, Anvers, 1955, in-8°, pp. 62-69 et A. SIMON, *L'hypothèse libérale en Belgique. Documents inédits*, 1839-1907, Wetteren, 1956, in-8°, pp. 132 en sq.

¹³² Lorsque l'ancien président du Congrès National, Etienne de Gerlache publie son *Essai sur le mouvement des partis en Belgique* où il condamne la séparation de l'Eglise et de l'Etat et manifeste peu de goût pour le régime parlementaire, cette évolution choque autant le doctrinaire Joseph Lebeau, *op. cit.*, p. 2 et *Lettres aux électeurs...* Bruxelles, 1857, in-8°, pp. 248-249 que le radical Félix Delhase, *Ecrivains et hommes politiques de la Belgique*, Bruxelles, 1857, in-16, p. 134 et sq.

par l'enseignement des professeurs gantois Brasseur et Laurent¹³³, puis un projet de loi sur la charité qui semblait un premier pas vers le rétablissement de la mainmorte augmentèrent encore les inquiétudes. La réaction fut vigoureuse. Elle conduisit certains libéraux à ne plus se contenter de critiquer les abus politiques du clergé, mais à mettre en cause le catholicisme lui-même.

D'aucuns à notre époque considèrent l'anticléricisme comme une ruse de guerre de la bourgeoisie destinée à détourner l'attention du prolétariat des problèmes essentiels. Cette hypothèse est peut-être fondée, mais elle ne s'applique pas en tout cas à l'histoire du mouvement démocratique que nous étudions ici. Dans la Belgique du milieu du XIX^{me} siècle, l'action anticatholique a été déclenchée par les radicaux et les socialistes. En revanche, la plupart des doctrinaires ne s'y sont associés qu'avec répugnance¹³⁴. Les uns, parce qu'ils étaient sincèrement catholiques; d'autres, parce qu'ils voyaient dans l'Eglise le meilleur auxiliaire de l'ordre social, d'autres enfin, parce qu'ils craignaient d'affronter la redoutable puissance du clergé¹³⁵. Somme toute, les libéraux modérés ne suivirent les radicaux, dans la lutte antireligieuse que parce qu'ils ne pouvaient espérer aucun accord du côté de l'opinion catholique. Charles Potvin qui fut l'un des premiers champions de la libre pensée en Belgique ne cache pas que lorsqu'il décida « de commencer une charge à fond contre l'Eglise » son initiative ne fut guère prisee par les doctrinaires¹³⁶; de même Van Bemmel est fortement critiqué par les dirigeants du parti libéral parce qu'il ouvrait trop sa *Revue trimestrielle* à la polémique rationaliste¹³⁷ et les éditeurs de Marnix pour avoir fait précéder ses œuvres par une

¹³³ Cf notamment: G. JACQUEMYS, La condamnation de l'Université de Gand par les évêques belges en 1856 (l'affaire Brasseur), *Revue de l'U.L.B.*, 1932-1933, pp. 45-48.

¹³⁴ Si les attaques contre le gouvernement représentatif et les apologies de l'inquisition peuvent être considérées comme l'œuvre des enfants perdus d'un parti qui les désavoue, les attaques contre la religion et les ministres des différents cultes sont l'œuvre exclusive des enfants perdus du libéralisme qui les désavoue non moins énergiquement ». LEBEAU, *Lettres aux électeurs*, p. 121.

¹³⁵ Il n'est pas toujours possible de déterminer la raison qui a prédominé chez l'un ou l'autre. Un Lebeau par exemple, si hostile à un anticléricisme de combat, est en même temps l'homme qui, chose rare chez les doctrinaires de sa génération, a refusé de faire baptiser ses enfants afin de leur permettre de choisir librement leur religion quand ils auraient atteint l'âge adulte. Cf. C. BRONNE, *Joseph Lebeau*, Bruxelles, 1944, in-16, p. 98. Un seul des grands journalistes de cette tendance, François Tindemans, osera faire profession d'athéisme, ce qui provoquera du reste l'étonnement de ses contemporains.

¹³⁶ Et même par certains radicaux cf. M. WILMOTTE, Notice sur Charles Potvin, *Annuaire de l'Ac. R. de Bel.*, 1921, pp. 257-377, p. 315, n° 2.

¹³⁷ POTVIN, *Eugène Van Bemmel*, p. 268.

préface anticatholique d'Edgar Quinet¹³⁸; de même encore, le libéral *Echo des Flandres* s'en prend aux organisateurs des funérailles civiles de l'étudiant gantois Adolphe Dufranne et les accuse d'intolérance¹³⁹. Verhaegen lui-même si l'on fait exception de ses toutes dernières années suivra à l'égard de l'Eglise une ligne hésitante et sinieuse¹⁴⁰.

Le but lointain des libres penseurs bruxellois est d'aboutir à une séparation *complète* de l'Eglise et de l'Etat¹⁴¹. Mais leur objectif immédiat est moins politique que social et concerne, non le gouvernement, mais les mœurs¹⁴². Leur action a pour premier but en effet d'amener ceux qu'elle convaincra à ne pas faire baptiser leurs enfants et à ne plus vouloir pour eux-mêmes de mariage et d'enterrement religieux. Ils attachent à cette répudiation des cérémonies catholiques, d'autant

¹³⁸ « Les protecteurs de la publication des œuvres de Marnix n'ont pas été consultés sur cet étrange manifestation; on a imprimé à la sourdine la préface de M. Edgar Quinet; on a espéré, à l'aide de cet escamotage, imposer les doctrines du républicain français, comme un *Credo*, au libéralisme constitutionnel belge... » F. TINDEMANS, sous le pseudonyme de F. DESMANNIT, *Les avances - Lettre à M. Funck*, Bruxelles, 1858, in-8°, p. 67.

¹³⁹ DOM JACOBUS (= Charles Potvin), *Tablettes d'un libre-penseur*, Bruxelles, 1879, in-16, pp. 148-150. Le gouverneur de la Flandre Orientale dénonce, dans une lettre au ministre Rogier, les liens qui unissent « l'outrage à la société » et « l'outrage à la religion », et souhaite des poursuites contre les orateurs qui ont parlé sur la tombe de Dufranne, WOUTERS, *op. cit.*, p. 94.

¹⁴⁰ F. VAN KALKEN, *Théodore Verhaegen* (extrait de la *Revue de l'U.L.B.*), Bruxelles, 1928, in-8°, p. 61 et J. STENGERS, Le libre examen à l'Université de Bruxelles, autrefois et aujourd'hui. *Revue de l'U.L.B.*, 1958, 1959, p. 265 et n° 31. C'est pourquoi le socialiste verviétois, Joseph Goffin, qui avait voulu imprimer à la Franc-Maçonnerie une orientation plus avancée contre l'avis de Verhaegen le décrit, sans le nommer, d'une part, prononçant, d'une part des discours « où il fustige sous l'âpre causticité de sa parole métallique, et les prétentions ultramontaines, et l'insanité des doctrines cléricales et tout le cortège de superstitions, d'erreurs et de préjugés qui se déroulent fastueusement derrière la grande prostituée des temps modernes »; et d'autre part: « dévotement agenouillé dans une église de village, psalmodiant des prières hypocrites au Grand Architecte de l'Univers, pliant le genou devant des mystères qu'il a peut-être bafoués la veille dans le huis-clos d'une réunion maçonnique, et faisant dire des *trentaines* pour l'âme d'une personne aimée », *Réponse d'un démocrate verviétois à la brochure intitulée: Du parti libéral et de ses diverses nuances* par J.M. Funck, avocat, Verviers, 1858, in-8°, p. 7.

¹⁴¹ « La politique nouvelle veut ôter au clergé toute domination; le christianisme doit être réduit au droit commun de toutes les sectes », POTVIN, *Tablettes...*, p. 71. De même Emile SAINT-SIXTE, c'est-à-dire, E. de Laveleye, range parmi les caractéristiques du Progrès la « Séparation de l'ordre des vérités de raison et des vérités révélées; de l'Etat et de l'Eglise... », *Le parti catholique en Belgique et la loi sur les fondations de charité*, *La Libre Recherche*, 2^e année, 1857, t. 7, pp. 270-292, p. 274.

¹⁴² « La tolérance est dans nos lois, notre devoir est de plaider pour qu'elle entre dans nos mœurs », POTVIN, *Tablettes...*, p. 11.

plus de prix que la plupart d'entre eux ne sont pas arrivés à l'incroyance par des chemins aisés. L'un d'eux s'exclame « O, céleste vérité!... tu imposes des sacrifices et on les accepte! Quel est l'homme qui, sans toi, ne reculerait, devant les murmures, les tristesses, les larmes de son foyer, les douleurs, les adieux de ses amis... Voilà les déchirements que connaissent ceux qui, nés dans une famille catholique, bercés sur les genoux d'une mère pieuse et adorée, instruits par des prêtres qui veillèrent sur eux avec bonté et dévouement, combattent dans leur virilité les doctrines et les maîtres aimés de l'heureuse adolescence! »¹⁴³. Ce qu'écrivait ainsi Jean Fontaine, combien d'autres n'auraient pu le signer. Potvin, par exemple qui avait été un jeune homme fort pieux et n'avait quitté l'Eglise qu'après de douloureux déchirements¹⁴⁴, ou Eugène Hins, encore, croyant à sa sortie d'un collège ecclésiastique¹⁴⁵, Van Bommel que l'irrégion éloigne de ses parents¹⁴⁶ ou le proscrit français Bancel qui chaque fois qu'il manifeste son rationalisme, craint de blesser la dévotion de sa mère¹⁴⁷, sans même parler de Verhaegen dont les idées choquent femmes et enfants¹⁴⁸.

C'est l'expérience de ces conflits familiaux qui conduisait Bancel à dire: « Espérer que la vie se partagera brusquement en deux parts, dont l'une restera la proie de la superstition, et l'autre le domaine de la vérité, c'est faire preuve de plus de naïveté que de logique. La nature inflexible refuse de se plier à ces fantaisies »¹⁴⁹. Aussi la méfiance que leur inspirait la politique de l'Eglise conduisait les démocrates à répudier son influence spirituelle. Ce serait tout ignorer

¹⁴³ J. FONTAINE, *La vérité sur le Congrès des Etudiants*, Liège, 1866, in-8°, p. 83.

¹⁴⁴ WILMOTTE, *op. cit.*, p. 310.

¹⁴⁵ Il entre alors à l'Ecole Normale Supérieure de Liège, où un aumônier fait aux élèves « un véritable cours de théologie » comme « s'ils étaient des séminaristes ». Hins commençait à douter, au moment où une maladie le força à interrompre ses études. Son évolution s'acheva, lorsqu'il entra à l'Université de Bruxelles, *La Pensée*, 25 février 1923.

¹⁴⁶ POTVIN, *Eugène Van Bommel*, p. 254 et *passim*.

¹⁴⁷ En 1864, il signale la publication de ses *Harangues de l'Exil* à Quinet. Bancel ajoute: « Je les ai envoyées à mon père qui en a été touché. Ma mère, hélas! est de granit; rien ne mord sur cette âme que le catholicisme a pétrifiée. J'en souffre beaucoup; mais je ne puis par pitié filiale, abdiquer et m'anéantir moi-même », H. MONIN, *François-Désiré Bancel, représentant de la Drôme, proscrit, professeur à Bruvelles; député de Paris (1822-1871) d'après ses lettres inédites*, Paris, 1911, in-8°, p. 110; sur d'autres plaintes du même genre, cf. *ibid.*, pp. 13, 28, 52 à 54.

¹⁴⁸ F. VAN KALKEN, *op. cit.*, p. 59.

¹⁴⁹ Dans son introduction à la traduction du *Rationalisme* d'Ausonio Franchi, Bruxelles, 1858, in-16, p. 11.

de l'atmosphère de l'époque que croire que cette rupture pût s'opérer dans le calme et la tolérance.

En 1858, un incident éclate à l'hôpital de Gand parce qu'un étudiant en médecine, déjà interne, n'a pas fait maigre un mercredi de carême¹⁵⁰. L'année précédente, les vacances de Pâques sont retardées à l'Ecole vétérinaire de Cureghem parce que des élèves n'ont pas accompli leurs devoirs religieux¹⁵¹. En 1867, après dix ans de gouvernement doctrinaire, les étudiants de plus de 21 ans sont les seuls, dans cette institution universitaire à échapper au contrôle de l'aumônier et à pouvoir se dispenser des « exercices religieux »¹⁵². Dans ce climat, chaque enterrement laïque devient occasion de scandale. Des incidents se produisent le long des cortèges. D'autres surgissent au cimetière. De hauts fonctionnaires s'opposent, plus ou moins ouvertement, à ces cérémonies¹⁵³. La presse enfin s'en mêle¹⁵⁴. C'est du reste pourquoi les sociétés d'enterrements civils, l'*Affranchissement* fondé en 1854 et les *Solidaires* créés en 1857¹⁵⁵ ne comptent pratiquement parmi leurs membres que des proscrits français ou des révolutionnaires indomptables comme D. Brismée ou Nicolas Couton¹⁵⁶. Sans doute quelques notables, comme le professeur liégeois, Destriveaux¹⁵⁷ ou le premier recteur de l'Université Libre Pierre-François Van Meenen oseront-ils se faire enterrer civilement¹⁵⁸, mais ce n'est qu'après les funérailles de

¹⁵⁰ Article et lithographie satirique à ce sujet *Le Crocodile*, 11 avril 1858.

¹⁵¹ *Le Drapeau*, 5 avril 1857.

¹⁵² Lettre de l'étudiant A. Bouillot, *Annales du Congrès International des Etudiants. Deuxième session tenue à Bruxelles les 14, 15, 16 et 17 avril 1867*, Liège, 1867, in-8°, pp. 195-196.

¹⁵³ En agissant contre les sociétés qui les organisent, WOUTERS, *Ibid.*

¹⁵⁴ L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie...*, t. 2, 123 et sq.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 124 à 126.

¹⁵⁶ *Liber memorians des Fêtes du Cinquantenaire de la fondation de la Libre Pensée de Bruxelles 1863-1913*, Bruxelles, 1913, in-16, p. 19. Les *Solidaires* qui comptent parmi leurs membres un étudiant de l'Université Libre, Emile Urbain, dit le Borain, ont parfois maille à partir avec la police. En août 1858, la Sûreté enquête sur une manifestation des *Solidaires* accompagnée « de bruits et tapages nocturnes et rébellion envers agent de police Perceval... et le pompier Vannindeskers », cf. Archiv. V. Bruxelles, Police, carton 2. On possède le compte rendu des séances tenues de 1865 à 1875. Son caractère prolétarien y apparaît nettement, WOUTERS, *op. cit.*, pp. 224-317. Sur les origines des sociétés de ce type, cf. A.H. KITTELL, *Socialism and Catholic in Belgium: The Role of Anticlericalism in the Development of the Belgian Left*, *The Historian*, t. 23, pp. 418-435.

¹⁵⁷ POTVIN, *Tablettes*, pp. 24 à 26.

¹⁵⁸ Cet enterrement civil a pour effet de déchaîner contre la mémoire du défunt le zèle d'un pamphlétaire anonyme, qui n'était autre que l'abbé Delvigne, *Pierre-François Van Meenen ou les quatre âges d'un homme politique. Esquisse biographique*. Louvain 1858, in-8°. Plus tard les funérailles civiles de M^{me} Van Bommel seront annoncées par le catholique *Journal de Bruxelles sous la rubrique Méfaits, Sinistres et Accidents*, POTVIN, *Eugène Van Bommel*, p. 273.

Théodore Verhaegen¹⁵⁹ qu'une partie de la bourgeoisie intellectuelle, se ralliera à l'idée et fondera la Libre Pensée¹⁶⁰.

Si l'on rompait avec l'Eglise, par quoi fallait-il la remplacer? La question préoccupe d'autant plus les libéraux avancés qu'ils sont généralement déistes, et qu'en outre, la plupart d'entre eux restent attachés aux enseignements moraux du Christ. Trois écoles vont se dessiner parmi eux. Pour l'une, le sentiment religieux doit nécessairement se manifester par un culte, du moins, tant que les masses ne seront pas arrivées à un sentiment épuré de la divinité. Il leur faut donc trouver une Eglise pour remplacer celle dont ils ne veulent plus. A la suite du grand exilé français, Edgar Quinet¹⁶¹, ils croient la découvrir dans les formes libérales du protestantisme. Une d'elles les séduit particulièrement, c'est l'Unitarisme qui élimine la notion de Trinité. Elle paraît d'autant plus attrayante à leurs yeux qu'elle était représentée à cette époque, en Amérique par deux philosophes qui défendaient avec talent la liberté et la démocratie: Emerson et Channing¹⁶². Un ancien élève de Bruxelles, François-Joseph Van Meenen traduira les œuvres de ce dernier et son entreprise, indice de l'intérêt qu'elle suscitait dans les milieux libéraux, sera patronnée par l'Union des Anciens Etudiants de l'Université Libre¹⁶³. Une deuxième école, en revanche, pense qu'il est absolument vain d'espérer un passage des masses au protestantisme¹⁶⁴. Pour d'autres enfin, une conversion de cet ordre ne peut que médiocrement servir la cause de la libre

¹⁵⁹ Ici encore, ces funérailles déclenchèrent des polémiques violentes.

¹⁶⁰ *Liber Memorialis... de la Libre-Pensée...*, pp. 20-21. Parmi les 41 fondateurs de l'association proviennent de l'Université Libre le professeur Van Bemmel, les étudiants Hector Denis et Emile Féron, et plusieurs anciens étudiants, notamment Gustave Jottrand et François-Joseph Van Meenen.

¹⁶¹ Cf. en particulier son livre « La Révolution religieuse au XIX^e siècle ». *Introduction générale des œuvres de Philippe de Marnix*. Bruxelles, 1857, par exemple « vous pouvez vous armer de tout ce qui est opposé au catholicisme, spécialement de toutes les sectes chrétiennes qui lui font la guerre; en y ajoutant la force d'impulsion de la Révolution française vous mettrez le catholicisme dans le plus grand danger qu'il ait jamais couru », pp. 58-59.

¹⁶² R. GILSOUL, *Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres Françaises de Belgique*, de 1850 à 1880, Bruxelles, 1953, in-8°, pp. 248 à 256.

¹⁶³ Louis BONIFACE, c'est-à-dire Louise DeFré: *Correspondances politiques*, 1858, 2 v. in-16, t. 1, p. 61.

¹⁶⁴ A Eugène Sue qui en 1856 prêche une sorte de conversion *tactique* au protestantisme libéral, Emile de Laveleye, qui est lui-même un protestant libéral retorque que le temps n'est plus aux religions révélées, et que du reste l'écrivain français « oublie le seul considérant valable en ces matières: attendu que je crois telle ou telle doctrine vraie, je la fais mienne... Si le mouvement unitarien doit réussir, c'est qu'il sera entrepris, dirigé, prêché par des hommes qui ont foi dans la doctrine qu'ils exposent », La question religieuse dans les pays catholiques, *La Libre Recherche*, 2^e année, 1856, t. 2, pp. 152-185; p. 165 et 171.

pensée, parce que la Réforme conserve les notions de livre sacré et de révélation qui leur paraissent inacceptables pour la raison ¹⁶⁵. Et si on leur demande ce qu'il faut substituer au catholicisme, ils se contentent de répondre « on ne remplace pas le poison, on s'en abstient et cela suffit » ¹⁶⁶.

Le gouvernement libéral de 1857 qui se prolongera jusqu'en 1870, s'il donna satisfaction aux doctrinaires, déçut rapidement l'aide radicale de son parti, pour divers motifs et notamment en ne revisant pas la loi de 1842 sur l'enseignement primaire. Se sentant dupée, la jeunesse s'éloigne alors des chefs du parti. Elle oppose volontiers à leur doctrinarisme son « jeune libéralisme » ¹⁶⁷ et elle répudie ceux qui « ne vont pas au-delà » du principe de l'indépendance du pouvoir civil ¹⁶⁸. Elle affiche hautement l'intention de lutter, « pour abolir le catholicisme » ¹⁶⁹. Sa critique va encore plus loin. Elle met désormais en cause l'ordre social créé par la bourgeoisie et l'idée de Dieu.

Elle est passée en matière politique au socialisme, dans le domaine philosophique au positivisme, voire au matérialisme et à l'athéisme. Les auteurs auxquels elle se réfère le plus volontiers sont désormais

¹⁶⁵ POTVIN, *Tablettes*, pp. 57-59.

¹⁶⁶ *Ibid.* 288. « Exiger du critique qui aura renversé tel édifice théologique qu'il en reconstruise un autre, ce serait lui demander de faire une chose dont il a démontré *a priori* que l'exécution est impossible; ce serait l'obliger à substituer des fables à des fables », FRANCHI, *op. cit.*, p. 16.

¹⁶⁷ « Aujourd'hui que le vieux doctrinarisme jette le masque... Les Doctrinaires... ont voulu relever la muraille de Chine entre eux et les jeunes libéraux qui les rattachaient aux sources vives de l'opinion publique et de la popularité. La protestation du jeune libéralisme trouvera chez nous un refuge... (*Uylenspiegel*, 5 février 1860).

¹⁶⁸ *Ibid.*, 24 mai 1863.

¹⁶⁹ *Ibid.* Cette tension entre doctrinaires et jeunes libéraux se manifeste jusqu'au sein de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université Libre. En 1863, le comité sortant et Jules Bara sont mis en échec sur une question de procédure, l'assemblée se ralliant à l'avis de Gustave Jottrand, de Breyer et de Potvin, c'est-à-dire de militants radicaux. *Uylenspiegel* commente gravement: « On voit par ce résultat que, si on emploie partout un système de pression, on ne parvient pas à faire courber la tête à toutes les associations devant les idoles parlementaires » (24 mai 1863). En 1866, *La Liberté* note: « Les anciens étudiants se sont réunis le 22 pour procéder à leurs élections annuelles. Ces élections prennent depuis quelques années un caractère démocratique et avancé. On a convenu cette année qu'on laisserait place aux nuances moins prononcées, menacées de disparition » (27 mai). Mais l'équilibre est si peu maintenu qu'en 1867 la présidence est tenue par le radical Gustave Jottrand, et le secrétariat par le socialiste Paul Janson, *Annales, deuxième session*, p. 157. Quelques années plus tard certains anciens protestent contre le fait que des membres du Conseil d'Administration de l'Université continuent à se rendre à Laeken pour « présenter leurs compliments au Roi » (*La Discussion*, 22 janvier 1871).

Comte et Littré, Darwin et Proudhon. Cette évolution s'annonçait déjà vers 1857¹⁷⁰ dans certains articles de la *Revue trimestrielle* puis dans la traduction de ce parfait bréviaire de l'agnosticisme qu'est le *Rationalisme* d'Ausonio Franchi. Quelques années plus tard elle est accomplie¹⁷¹. On s'en aperçoit par l'allure que prennent en 1863 et en 1864 les débats auxquels se livrent dans leur *Cercle Littéraire* les plus brillants élèves de l'Université Libre et quelques autres jeunes Bruxellois. Là Charles Buls, à une époque où les étudiants catholiques liégeois répudiaient le transformisme au nom de la morale¹⁷² en tire au contraire une nouvelle éthique¹⁷³; et à une autre séance, réclame, approuvé par Léon Vanderkindere et Emile Féron une extension du droit de suffrage¹⁷⁴; là encore Hector Denis citant Comte, Paul de Flotte et Proudhon clame sa méfiance de l'Etat et annonce un monde « dans lequel l'anarchie devient la créatrice, l'unique créatrice de l'ordre »¹⁷⁵.

De la génération précédente, ils ont hérité le culte du progrès. Mais loin de le considérer désormais comme voulu par Dieu en témoignage

¹⁷⁰ Dom Jacobus POTVIN, *L'Eglise et la Morale*, 2 v. in-16, Bruxelles, 1858-1859, t. 1, pp. 371 et sq. Elle se manifeste aussi dans ce fragment du « Dictionnaire crocodilien » - « Athée ce que devient tout individu qui a eu le malheur d'étudier la théologie » (*Le Crocodile*, 25 juin 1854).

¹⁷¹ Il en va de même en France, cf. M. DOMMANGET, Sylvain Marchal l'égalitaire. *Cahiers Spartacus*, 2^{es}, n° 17, Paris 1950, in-16, pp. 414-418.

¹⁷² Parlant du *Cercle Ozanam* de cette ville. Gustave Jorisienne affirme que la moralité, la religiosité et le libre arbitre « attributs de la substance intellectuelle, c'est-à-dire de l'âme se retrouvent dans tous les individus qui appartiennent à l'espèce humaine. Cette première considération suffit déjà pour renverser par sa base la théorie de Lamarck (sic) et de Darwin, lesquels admettent une transformation progressive des êtres depuis leur apparition au sein de l'univers. En effet, en adoptant l'hypothèse de ces savants, on devrait retrouver les germes de la moralité et de la religiosité dans les races animales qui viennent après nous sur l'échelle des êtres », *Cercle Ozanam - 1^{er} année - Rapport sur les travaux de l'année 1864-1865 - Bruxelles - 1866*, in-8°, p. 15.

¹⁷³ « La théorie de la variabilité de l'espèce et celle des générations spontanées qui en est la préface, rattachent l'homme le dernier venu dans le monde, aux êtres antérieurs par une affiliation naturelle. Ce n'est pas nous qu'une pareille idée offenserait; nous nous soucions peu que nos premiers parents, au lieu de se trouver au pied de l'arbre de la science, fussent juchés sur ses branches et, au lieu d'être faits à l'image de Dieu, le fussent à celle du singe... Si l'homme a toujours été ce qu'il est aujourd'hui il ne peut croire à sa perfectibilité. Cette noblesse d'origine on ne la donne qu'aux dépens de la noblesse de notre avenir », 18 décembre 1863 - *Cercle Littéraire - Résumé des discussions*. Bruxelles, s. d. in-8°, pp. 82-83.

¹⁷⁴ 26 février 1864, pp. 88-103.

¹⁷⁵ 15 janvier 1864, p. 86. De même Emile Féron « n'admet le gouvernement représentatif que comme pis-aller et jusqu'à ce que l'on découvre un moyen qui permette aux citoyens de faire leurs affaires directement » (13 mai 1864, p. 104).

de bonté envers sa créature, ils n'y voient plus que l'œuvre de l'Homme.

Le proudhonisme d'Hector Denis est partagé par d'autres étudiants de l'Université Libre et notamment par son camarade Guillaume De Greef¹⁷⁶. Proudhon est aussi à l'époque le maître à penser de César De Paepe¹⁷⁷. L'influence proudhonienne est particulièrement sensible dans le fameux discours qu'il prononça à Patignies, en 1863. Enfin, comment ne pas évoquer l'admiration que Charles De Coster, qui, dans ses articles qu'il donnait à l'époque au journal *Uylenspiegel* traduisait si bien la mentalité de ceux qui lui avaient succédé sur les bancs du Palais Granvelle, manifestait à l'auteur du Principe fédératif ?¹⁷⁸. Sans doute l'Université de Bruxelles ne fut-elle pas le seul endroit de la Belgique où l'illustre Bisontin recruta des disciples. Par exemple, le Liégeois Victor Arnould idole des étudiants de son temps se réclamait également de ses doctrines¹⁷⁹. Il semble pourtant que l'Université Libre représentait un terrain particulièrement favorable à la diffusion du proudhonisme. D'abord à cause de certains aspects de l'enseignement bruxellois. En effet, comme nous l'avons vu, plusieurs chaires de l'Université avaient été occupées par des philosophes krausistes. Or, entre la pensée de Krause et de son disciple Ahrens, d'une part et celle de Proudhon de l'autre, il existe d'indéniables analogies, l'antiétatisme notamment¹⁸⁰. Il est frappant à cet égard de voir Guillaume De Greef traitant de la représentation des intérêts, unir dans une commune admiration Ahrens et Proudhon¹⁸¹. Mais à cela s'ajoute le fait que pendant les quatre années que Proudhon passa à Bruxelles, de 1858 à 1862, il compta dans ses relations des hommes

¹⁷⁶ « C'est par Emile Féron » que De Greef « fut introduit dans le Cercle républicain socialiste en 1860, cercle qui faisait paraître le journal intitulé *La Tribune du Peuple*, avec De Paepe, Denis, Brismée, il soutint de toute son énergie le journal socialiste ; il y fit paraître entre autres choses un résumé des doctrines économiques de Proudhon ». E.K. (= Koettlitz) : Guillaume De Greef, agrégé à la Faculté de Droit... *Journal des Etudiants de l'Université de Bruxelles*, 16 novembre 1896.

¹⁷⁷ BERTRAND, César De Paepe, p. 24.

¹⁷⁸ Dans un de ses articles, De Coster à propos d'une brochure impérialiste cite longuement le Bisontin et conclut : « Belles paroles significatives et bonnes à méditer » (10 février 1861). En 1876 encore, dans une conférence faite à la loge *Union et Progrès* il témoigne du même culte pour Proudhon, cf. C. HUYSMANS in *De Volksgazet*, 20 septembre 1927.

¹⁷⁹ C'est par Victor Arnould que Vandervelde très jeune entre en contact avec la pensée de Proudhon, *Souvenirs d'un Militant...*, p. 19. A son entrée à l'Université, les liens qu'il noue avec Denis et De Greef le confirment dans son proudhonisme (*Ibid.*, p. 19-20).

¹⁸⁰ Cf. G. GURVITCH, *L'idée de Droit social*, Paris, 1932, in-8° p. 336.

¹⁸¹ *La Constituante et le Régime représentatif*, Bruxelles, 1920, 8° (2^e éd.), pp. 113, 119, 135 et sq.

qui touchaient de près à l'Université Libre. Parmi ses amis les plus intimes, figurent notamment Van Bommel et Altmeyer¹⁸²; il collabore à la *Revue trimestrielle* du premier et il consulte souvent le second sur quelques points d'histoire¹⁸³.

En outre, plusieurs de ses livres sont publiés chez l'étonnant Albert Lacroix, neveu de Van Meenen, ancien étudiant de l'Université Libre qui s'est lancé dans l'édition parce que l'ambition le dévorait, mais aussi pour servir les idées de gauche¹⁸⁴. C'est d'ailleurs pour avoir été forcé de relire, la plume à la main, les écrits de Proudhon, en sa qualité de correcteur des ateliers Lacroix, que César De Paepe, s'imprégnera de la pensée de l'économiste français!¹⁸⁵.

A l'influence de Proudhon viendra encore s'ajouter celle de socialistes français plus jeunes, Rogeard et Longuet notamment qui, pour échapper aux repréailles de la police impériale, sont venus rédiger en Belgique leur journal *La Rive Gauche*. Eux aussi entreront en contact avec les De Greef, les De Paepe, les Denis¹⁸⁶.

Les liens entre l'extrême gauche française et la jeunesse universitaire belge apparaîtront avec une clarté particulière lors d'un Congrès international d'étudiants qui se tiendra à Liège à la fin d'octobre 1865. Trompant la vigilance du guet, une délégation française s'y rendra avec le drapeau noir, symbole de l'oppression que connaît leur patrie. Parmi ces jeunes gens figuraient des hommes que l'on retrouvera en 1871 à la tête de la Commune de Paris et plus tard, dans le mouvement socialiste. Profitant de l'occasion unique qui leur est ainsi offerte pour s'exprimer librement, ils clament bien haut leurs principes révolutionnaires, et s'en prennent violemment aux tenants de l'ordre impérial. Tridon stigmatise les mesures que la police française prend contre les étudiants. Eugène Protot dénonce le caractère rétrograde que revêt l'enseignement du Droit à Paris. « Jamais » s'exclame-t-il « une idée juste et féconde n'anime ces professeurs accroupis comme des squelettes dans leurs chaires! ». Paul Robin esquisse cette pédagogie nouvelle qu'il appliquera plus tard à l'école de Cempuis. Germain

¹⁸² « Proudhon, réfugié à Bruxelles était l'ami d'Altmeyer et de Félix Delhasse; c'est ainsi que De Greef fit la connaissance de celui qui eut une si grande influence sur la direction de ses études. Il devint socialiste proudhonien... KOETTLITZ, *op. cit.*

¹⁸³ J. BARTIER, Proudhon et ses amis belges. *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, octobre-décembre 1954, pp. 13-15.

¹⁸⁴ J. BARTIER, Proudhon et ses amis belges, p. 15.

¹⁸⁵ BERTRAND, *César De Paepe*, p. 9. Sur le comtisme et le proudhonisme en Belgique, cf. en outre J. BARTIER, Proudhon et la Belgique dans *l'Actualité de Proudhon*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 8°, sous presse.

¹⁸⁶ DE GREEF, *op. cit.*, p. 140.

Casse affirme: « Il y a deux grands principes dans le monde, le principe divin, jusqu'en 1789, depuis lors, le principe humain ». Paul Lafargue affiche un athéisme violent. « Est-ce que la science n'est pas la narration de la lutte gigantesque que l'homme a entreprise contre Dieu? », et englobe dans sa critique des démocrates spiritualistes, s'écriant notamment: « M.J. Reynaud et à sa suite M. Pelletan prétendent qu'il faut qu'il y ait une aristocratie de l'intelligence, que cette aristocratie soit chargée de penser tandis que les autres travailleront en sueront pour les nourrir, tandis que nous, matérialistes, nous voulons que tous les hommes soient égaux ». A ces déclarations incendiaires, des étudiants belges font écho, et notamment Georges Janson qui fait l'apologie du « drapeau qui a été celui de tous les vrais citoyens et de tous les vrais démocrates français, le drapeau rouge » et qui termine sa harangue en affirmant: « ma conclusion est qu'il n'y a qu'une chose qui mérite d'être enseignée à la jeunesse par la jeunesse: c'est la république et le socialisme suivant moi, ces deux mots sont le sacré dictame de la vérité que la main de la providence même a inscrite à la dernière page du livre de l'humanité »¹⁸⁷.

A l'issue du Congrès, socialistes belges et français se retrouvèrent à Bruxelles. Ils y fraternisèrent dans un meeting où les orateurs de Liège reprirent la parole ainsi que les vieux militants Pellerin et Brismée. Ce dernier attaqua « la bourgeoisie capitaliste, aristocrate et bancocrate », tandis que son gendre qui n'était autre que César De Paepe, applaudissait « à l'accord de la science et du travail, des étudiants et des ouvriers! »¹⁸⁸.

Que de tels propos aient déchaîné les fureurs de la presse catholique, c'est trop évident¹⁸⁹. Il est non moins sûr qu'ils devaient choquer profondément la bourgeoisie doctrinaire¹⁹⁰. Ils alarmèrent également

¹⁸⁷ Les citations qui précèdent sont extraites de « *Congrès International des Etudiants* », Compte rendu officiel et intégral de la première session..., Bruxelles, 1866, in-16.

¹⁸⁸ *Le Congrès International des Etudiants*, 29 octobre-1^{er} novembre 1866, compte rendu par la rédaction de la Gazette de Liège, pp. 64-80.

¹⁸⁹ Il suffit de lire le compte rendu de la Gazette de Liège pour s'en rendre compte.

¹⁹⁰ « Le Congrès » ne répond point à ce que ces messieurs en attendaient. La machine à abattre ne veut point donner contre le clérical au profit du libéral, alors la rage doctrinaire ne connaît plus de borne. On se venge comme on peut et sur qui on peut. C'est ainsi que plusieurs malheureux étudiants — qui n'en pouvaient rien — se sont vu retirer la gratuité des cours... sous prétexte qu'ils avaient adhéré au Congrès et que, y ayant adhéré, ils n'avaient pas protesté contre les opinions qui s'y étaient émises », E.H. *Le Congrès des Etudiants sous son véritable jour - Réponse à la calomnie et à la diffamation*, Liège, 1865, in-16, p. 21, n^o 1.

une partie des libéraux progressistes¹⁹¹. Tiberghien notamment, tout soucieux qu'il fût d'amélioration sociale ne concevait leur réalisation que par une lente suite de réformes et apôtre d'une philosophie spiritualiste, il ne pouvait qu'être profondément blessé par les progrès que l'athéisme, voire l'agnosticisme ou même simplement la théorie de l'évolution faisaient parmi ses disciples¹⁹². Aussi, élu recteur en 1867, consacra-t-il son discours de rentrée à combattre les nouvelles doctrines. Les étudiants qui aimaient Tiberghien¹⁹³ ne se laissèrent pourtant pas impressionner par sa harangue, au contraire, ils engagèrent dans la presse d'extrême gauche, une polémique — du reste courtoise — contre leur recteur¹⁹⁴. Ils s'y proclament « positivistes, socialistes et révolutionnaires », trois adjectifs qui résument à merveille leur position. Rares à Louvain, les étudiants de ce type, bien que plus nombreux, sont également en minorité dans les trois autres universités où la plupart de leurs camarades se désintéressent de la politique ou se rattachent au doctrinarisme et plus souvent au libéralisme avancé. Mais ils compensent leur infériorité numérique par une extraordinaire ardeur. De 1866 à 1871, ils feront beaucoup parler d'eux. Ils manifesteront leur énergie en tenant après celui de Liège, les congrès de Bruxelles (1867) et de Gand (1868), en créant la Fédération Internationale des Ecoles, en rédigeant des hebdomadaires d'une belle tenue, le « Journal des Etudiants »¹⁹⁵, puis la « Voix des Ecoles »¹⁹⁶, mais surtout en participant avec la ferveur que leur donnait la conviction d'une révolution sociale toute proche, aux travaux de la Première Internationale. Du reste, les principaux animateurs de l'Association des Travailleurs en Belgique se nomment De Paepe et

¹⁹¹ C'est notamment la position de E. Picard qui oppose les « fâcheuses exagérations » du Congrès de Liège à la sagesse des participants du meeting ouvrier du 16 janvier 1866 où on se contente de réclamer des réformes réalisables, *Histoire du Suffrage censitaire en Belgique depuis 1830*, Bruxelles 1883, 8°, pp. 49 et sq. Les propos des congressistes et ceux de Brismée provoquent une identique réprobation chez les exilés français, Marc Dufraisse et Scheurer-Kestner, SCHEURER - KESTNER, *Souvenirs de jeunesse*, Paris, 1905, in-16, pp. 63-64.

¹⁹² *Enseignement et Philosophie*, pp. 69 et sq.

¹⁹³ « Disons le mot, on aime cet homme honnête et convaincu », déclare un collaborateur du *Journal des Etudiants* qui ajoute que ce sentiment subsiste lorsque ses élèves répudient sa philosophie « pour Littré et Feuerbach (le mal du siècle) ! » (19 décembre 1867).

¹⁹⁴ Cf. par ex. l'*Espiègle*, 10 novembre 1867 et le *Journal des Etudiants*, 21 et 31 octobre, 7 et 14 novembre 1867.

¹⁹⁵ Publié à Liège de 1866 à 1868, Le *Journal* était en principe l'œuvre commune des quatre universités et se proclamait tribune libre. En fait il a été surtout rédigé par les étudiants d'extrême gauche de Liège et de Bruxelles.

¹⁹⁶ *La Voix* est l'organe de la Fédération des écoles; elle est rédigée à Bruxelles. Elle parut de mars 1870 à l'été de 1871.

Hins. Ils appartiennent à l'Université de Bruxelles comme aussi les militants infatigables que furent les Denis, les Janson, les Mathieu et les Renard ¹⁹⁷.

Ainsi la situation de 1848 paraît se répéter. A nouveau, gauche et extrême gauche s'affrontent âprement: et pourtant, il ne faudra attendre que quelques années pour voir apparaître ces jeunes révolutionnaires sur les listes libérales. Opportunisme, trahison? Ce sont de ces mots qui jurent d'être appliqués à un Paul Janson ou à Victor Arnould. L'explication est ailleurs. Sa complexité mériterait un long examen auquel nous ne pouvons songer à nous livrer ici. Indiquons simplement les facteurs essentiels. La chute de la Commune et la fin de la Première Internationale balaient les espoirs révolutionnaires. Depuis 1870, la Belgique est gouvernée par les catholiques, des doctrinaires aux socialistes, tous les anticléricaux s'unissent pour mettre fin à cette domination. Au surplus, tant que la Belgique a connu le régime censitaire, libéraux modérés, radicaux et socialistes étaient forcés, bon gré, mal gré, de cohabiter dans un même parti. D'autre part, leur attachement à des valeurs qui leur étaient communes, le fait aussi que des pensées qui leur étaient chères, celles de Proudhon par exemple, se prêtaient à de multiples interprétations, favorisaient ce rapprochement. Il faudra attendre la fin du siècle pour que la diffusion du marxisme ou encore celle de théories anarchistes plus violentes que celle de Proudhon et l'avènement du suffrage universel, en bouleversant les conditions de la vie politique, rompent les liens qui avaient jusqu'alors uni, dans la maison de Verhaegen les diverses nuances de la gauche belge ¹⁹⁸.

¹⁹⁷ Nous resumons ici notre travail: « Etudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la Première Internationale (à paraître dans les *Mélanges Guillaume Jacquemyns*).

¹⁹⁸ C'est en 1890 qu'apparaît à l'Université le cercle des étudiants socialistes E. LAMEERE et H. LE BŒUF, *L'Université Libre de Bruxelles, 1884-1894* - Bruxelles, 1895, 8°, p. 45.

Fondateurs et créateurs du Crédit Communal de Belgique *

D'autres collaborateurs de ce numéro montreront comment est né le Crédit Communal. Pour notre part, nous voudrions évoquer le souvenir de quelques créateurs de ce grand organisme.

Bien que la question des emprunts municipaux ait, très tôt, dans la Belgique indépendante, retenu l'attention des hommes d'Etat et des fonctionnaires, et notamment celle du commissaire d'arrondissement E. Jamme, en 1852¹, elle ne devint vraiment urgente qu'en 1858, lorsque la loi sur l'assainissement des quartiers insalubres imposa des charges nouvelles aux communes². Aussi, en 1859 et au début de 1860, plusieurs projets de sociétés de crédit communal furent-ils soumis au Ministre des Finances, Frère-Orban.

L'un d'eux émanait d'un personnage picaresque, le Français Serres. Sa carrière avait débuté à Paris aux environs de 1840. Il avait été « tour à tour homme de lettres, négociant en province, fermier d'annonces, entrepreneur d'affichage, marchand de salaisons, représentant de compagnies minières étrangères »³. En 1854, il était devenu coulisier à la Bourse de Paris, mais quatre ans plus tard, une réforme législative l'avait privé de son emploi. A l'époque, sa ruine était telle qu'il avait été incapable de régler une dette de 140 francs. C'est alors que, payant d'audace, Serres décida de se faire banquier ! Louant à crédit un bel appartement et des bureaux luxueux, il engagea d'énormes frais de publicité. La réclame paya, et d'autant mieux que Serres afferma les bulletins financiers de journaux, tels que la *Gazette de France*, *l'Ami de la Religion*, *l'Union* et le *Journal des Villes et des Campagnes* et réussit de la sorte à capter la confiance de la bonne société catholique et légitimiste. Plus tard ne sera-t-il pas même chargé de lancer en France des emprunts pour le compte du pape et pour

* *Bulletin du Crédit Communal de Belgique*, octobre 1960, p. 163-172.

¹ E. VAN LERBERGHE, *Les origines du Crédit Communal*, Bruxelles, 1935, 2 vol. dactyl., t. I, p. 23.

² *Ibid.*, t. I, pp. 26 et sq.

³ G. DUCHENE, *Etudes sur la Féodalité financière: La spéculation devant les tribunaux. Pratique et théorie de l'agiotage*, Paris, 1867, in-16, p. 102.

celui de François II, roi déchu de Naples. De telles références n'étaient sans doute pas de nature à séduire le libéral Frère-Orban. En tout cas, il n'eut qu'à se féliciter de n'avoir pas écouté le banquier français puisque ce dernier allait connaître une rapide déconfiture et être poursuivi en 1862 pour une banqueroute de près d'un million ⁴.

Les autres projets avaient pour auteurs des personnalités assurément plus rassurantes aux yeux du Ministre des Finances. Ces plans étaient en effet signés par des hommes connus à la fois par la solidité de leur position financière et par la vigueur de leur libéralisme.

C'est le cas par exemple d'Oppenheim, banquier lié à la puissante famille des Rothschild ⁵ et qui figure en 1860 sur la liste de l'Association Libérale aux élections communales de Bruxelles ⁶.

Il en va de même pour Bischoffsheim, auteur d'un autre projet. Né à Mayence en 1808, Jonathan-Raphaël Bischoffsheim appartenait à une famille israélite qui donna plusieurs savants, mais qui est surtout connue par l'activité financière qu'elle déploya au cours du XIX^e siècle en Allemagne comme en Angleterre, en France comme en Autriche. Aux environs de 1830, Jonathan-Raphaël avait rejoint à Anvers son aîné Louis-Raphaël. Ce dernier qui, par son mariage avec une Goldschmidt, cousinaut avec les Rothschild, avait fondé une maison de banque. Après la Révolution de 1830, les deux frères s'installèrent à Bruxelles. Mais tandis que l'aîné reprenant ses pérégrinations, finissait par s'établir à Paris, le cadet n'allait plus guère quitter la Belgique. Il s'y adapta si bien, qu'il se fit naturaliser et se mêla au jeu politique. Longtemps trésorier de l'Association Libérale de Bruxelles, il deviendra sénateur. Sa trace se retrouve dans de multiples domaines. Soucieux d'enseignement, il dotera richement les écoles de Boitsfort et celles de Bruxelles. Mais toutes ses multiples préoccupations ne l'empêchent pas de s'intéresser surtout à la Banque et à la Bourse. On a pu dire qu'« il est peu de grosses opérations financières au cours de la première moitié du XIX^e siècle où l'on ne rencontre le nom de Bischoffsheim à titre de conseiller ou de participant » ⁷. On le voit par exemple concourir en 1844 avec le Ministre des Finances

⁴ *Ibid.*, pp. 101-104.

⁵ J. GARSOU, *Jules Anspach, Bourgmestre et Transformateur de Bruxelles, (1829-1879)*, Bruxelles, 1942, in-8°, p. 32. C'est Oppenheim qui finança l'édition des *Misérables*, une des plus brillantes opérations de librairie de l'époque (CHARLIAUT: l'éditeur Albert Lacroix, *Le Soir*, 4 octobre 1903) ; sur d'autres aspects de son activité bancaire, cf. B.C. CHLEPNER, *L'Etranger dans l'histoire économique de la Belgique*, Bruxelles, 1932, in-8°, p. 30 et P. KAUCH, *La Banque Nationale de Belgique*, t. I, 1850-1918, Bruxelles, 1950, in-8°, p. 100.

⁶ *Uylenspiegel*, 27 mai 1860.

⁷ P. KAUCH, *Jonathan-Raphaël Bischoffsheim, 1808-1883*, Bruxelles, 1951, in-16, p. 8.

à la conversion d'un emprunt et prêter 10 millions au gouvernement en 1847⁸. Ajoutons qu'il figura parmi les directeurs ou les administrateurs d'établissements tels que la Banque de Bruxelles, l'Union du Crédit, la Banque Nationale et « qu'on lui doit probablement l'idée de la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux », une des créations les plus originales de la Belgique du XIX^e siècle⁹.

Somme toute Oppenheim et Bischoffsheim, malgré leur activité au sein du parti libéral, sont plutôt des financiers que des hommes politiques.

Il n'en va plus tout à fait ainsi avec les auteurs d'un autre projet. Sur ses sept signataires, on comptait un sénateur, Tercelin Montjot¹⁰, et quatre hommes d'Etat, Charles de Brouckère, Van Hoorebeeke, de Haussy, Liedts.

Les trois derniers avaient appartenu au premier grand ministère libéral, le Cabinet Rogier de 1847. Depuis lors François-Philippe de Haussy était sorti de la vie politique pour devenir gouverneur de la Banque Nationale¹¹ et Van Hoorebeeke, après avoir détenu pendant cinq ans le portefeuille des Travaux Publics, s'était consacré à la Banque de Belgique. Pour importante que fût la réputation de ces deux hommes, elle pâlisait devant celle de leurs associés, Liedts et Charles de Brouckère. Chacun d'eux mériterait de trouver son historien¹². Avocat sous le régime hollandais, Liedts n'allait cesser de faire parler de lui après la Révolution de 1830. Il avait détenu à trois reprises le portefeuille des Finances; sorti de charges, il avait négocié avec succès des traités de commerce avec la France et les Pays-Bas. Plus tard, il terminera sa carrière en dirigeant pendant quinze ans la Société Générale de Belgique. Pour l'heure, il gouvernait la province de Brabant, après avoir jadis rempli les mêmes fonctions dans le Hainaut. Quant à Charles de Brouckère, il avait été le premier ministre des finances de l'Etat belge, puis sa carrière politique avait connu une longue éclipse. En 1835 se tournant vers les affaires, il avait lancé la Banque de Belgique qui, pendant plusieurs années, concurrença la Société Générale¹³. Mais la crise financière de 1838 qui

⁸ CHLEPNER, *L'Etranger dans l'histoire économique de la Belgique*, Bruxelles, 1932, in-8°, p. 31.

⁹ *Ibid.*, p. 32.

¹⁰ VAN LERBERGHE, *op. cit.*, t. I, p. 48.

¹¹ P. KAUCH, *François-Philippe de Haussy (1789-1869) premier gouverneur de la Banque Nationale*, Bruxelles, 1951, in-8°.

¹² Théodore JUSTE leur a consacré deux volumes de sa médiocre série: *Les Fondateurs de la Monarchie belge. Le Charles de Brouckère* a paru en 1867, *le Baron Liedts* en 1878.

¹³ CHLEPNER, *La Banque en Belgique*, t. I; *Le marché financier avant 1850*, Bruxelles, 1926, in-8°, p. 64.

toucha durement la nouvelle entreprise força Charles de Brouckère à passer la main. Il se souvint alors qu'il était ancien officier d'artillerie — en somme ingénieur — et prit à Angleur la tête d'une des usines de la *Vieille Montagne*, poste qu'il cumula avec la direction de l'Hôtel des Monnaies, puis en 1848, il rentra dans la vie politique. En janvier, il était élu conseiller communal de Bruxelles; en octobre, il devenait bourgmestre. Il compta parmi les plus grands magistrats bruxellois, n'hésitant pas, par exemple, à défendre énergiquement contre la Sûreté les droits de la ville, lorsqu'après le 2 Décembre des proscrits français vinrent se réfugier dans notre pays¹⁴. Tout en conduisant la vie communale, Charles de Brouckère siège dans les conseils d'administration de certaines entreprises¹⁵ et de sociétés savantes. C'est ainsi, qu'en 1847 et 1856, il dirige le Congrès pour la liberté commerciale et qu'en février 1860, il accède à la présidence de la *Société Belge d'Economie Politique*¹⁶. C'est qu'en effet Charles de Brouckère n'était pas seulement un homme politique, un financier, un industriel, mais aussi un économiste. Il avait même enseigné cette discipline à l'Ecole centrale de Commerce et d'Industrie à Bruxelles et à l'Université Libre¹⁷. Bien plus, il est l'auteur de *Principes généraux d'Economie politique*, traité qui eut à l'époque beaucoup de succès. Son auteur résume sans grande originalité, il faut l'avouer, les principes du libéralisme économique¹⁸, mais il fit preuve de plus de personnalité dans sa *Lettre à M. le Comte J. Arrivabene, sur la condition des travailleurs*. Fort de l'expérience qu'il avait acquise au contact du personnel de la Vieille Montagne, il y exposait ses vues sur la condition ouvrière. Certaines affirmations de cet opuscule peuvent nous surprendre aujourd'hui. On y lit par exemple: « j'avoue que je tiens peu à ce que le peuple, en masse, aille aux écoles quand il trouve à s'occuper utilement¹⁹ ». Mais ne retenir que de tels propos serait injuste. Car, si Charles de Brouckère ne pouvait concevoir d'autre

¹⁴ A. SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil*, Paris, 1871, 2 vol. in-16°, t. I, p. 187, et J. CAMBY, *Victor Hugo en Belgique*, Paris-Bruxelles.

¹⁵ Il est vice-président de la Compagnie Générale de Matériel de Chemin de fer. Après sa mort, Bischoffsheim lui succédera dans cette charge, CHLEPNER, *L'Etranger dans l'histoire économique de la Belgique*, p. 51. Les deux hommes ainsi qu'Oppenheim, figurent dans l'équipe qui tentera de fonder en 1856 une société de Crédit Mobilier, CHLEPNER, *Le Marché financier belge depuis Cent ans*, Bruxelles, 1930, in-4°, p. 47.

¹⁶ *L'Economiste belge*, 11 février 1860, p. 83 et 21 avril 1860, p. 253.

¹⁷ *L'Université Libre de Bruxelles pendant vingt-cinq ans, 1834-1860*, Bruxelles, 1860, in-16, p. 441; SAINT-FERRÉOL, *op. cit.*, t. I, p. 37.

¹⁸ P. MICHOTTE, *Etudes sur les théories économiques qui dominèrent en Belgique de 1830 à 1886*, Louvain, 1904, in-8°, pp. 275 et sq.

¹⁹ P. 21.

ordre économique que celui où il vivait, s'il se résignait facilement à des abus tels que le travail des enfants, il manifestait pourtant un désir sincère d'améliorer le sort des pauvres. C'est pourquoi, il préconisait certaines réformes notamment l'organisation par l'Etat d'un système général d'assurances contre l'incendie et il ne cessa de s'intéresser aux caisses d'épargne et aux sociétés de secours mutuels²⁰.

On trouve aussi à l'origine du Crédit Communal Auguste Orts²¹, qui avait succédé à Charles de Brouckère comme titulaire de la chaire d'économie politique à l'Université Libre. A la différence de son devancier, Orts n'a guère écrit sur l'économie. Son œuvre concerne l'histoire et surtout le droit. Avocat réputé, homme politique influent, Orts paraît avoir été conduit à s'occuper du Crédit Communal par un biais singulier. En 1847 s'était constituée à Bruxelles une société qui avait établi au Quartier Léopold un jardin zoologique. Le premier succès de curiosité passé, la société fit de mauvaises affaires. Comme il fallait y payer un droit d'entrée assez élevé, le jardin devint très vite, nous dit joliment Paul Hymans « une sorte de parc de luxe où l'on menait jouer les bébés fashionables ». La foule n'y allait plus²². Au bout de quelques années, le déficit était si sérieux qu'Auguste Orts qui s'intéressait à l'entreprise ne voyait plus d'espoir pour elle que dans un apport de capitaux nouveaux, fournis par un emprunt, et n'hésitait pas à écrire à Frère-Orban son ami: « Si je n'ai pas mon emprunt... plaisanterie à part, le jardin zoologique fait faillite²³ ».

Or, Bischoffsheim auquel il comptait s'adresser n'entendait ne s'intéresser au jardin zoologique que par le truchement du futur Crédit Communal. On comprend dès lors pourquoi Orts souhaitait si vivement le voir s'établir²⁴.

*
**

²⁰ Th. JUSTE, *Charles de Brouckère*, pp. 67 à 69, 83-84.

²¹ Notice sur lui par MESDACH de TER KIELE dans la *Biographie Nationale de Belgique*, t. XVI, col. 334 à 342.

²² P. HYMANS, *Bruxelles à travers les âges*, t. III, *Bruxelles moderne*, s., d. in fol., p. 256.

²³ 4 août 1860, VAN LERBERGHE, *op. cit.*, p. 83.

²⁴ *Ibid.* En effet, le 9 février 1860 Orts, en sa qualité de président de la Société Royale de Zoologie, propriétaire du Jardin, avait soumis une requête au conseil communal de Bruxelles. Invoquant les agréments que les Bruxellois tiraient de l'existence du parc, il demandait à la ville de garantir les intérêts de l'emprunt que la Société comptait contracter. Son argumentation avait été admise par la section du conseil chargée d'examiner sa requête (communication de M^{lle} Martens, archiviste de la ville).

Dans l'examen de nombreux projets de crédit municipal qui lui furent soumis, Frère-Orban fut aidé par plusieurs fonctionnaires, Mercier, directeur général du Ministère des Finances et son collègue Quarré; le directeur général du Trésor, Van Kerkhove, Jamme, commissaire d'arrondissement à Liège, etc.²⁵. Il faut bien l'avouer, ces hommes nous sont beaucoup moins connus que les financiers dont il vient d'être question. Le seul des conseillers du ministre sur lequel on soit bien documenté, et encore, est le commissaire de l'Etat auprès de la Banque Nationale, Kreglinger. Il appartenait à une famille d'origine allemande, dont deux membres se sont fixés à Anvers en 1793 et y avaient acquis rapidement dans le négoce une forte position qu'allaient consolider leurs descendants²⁶.

Né en 1806, A. Kreglinger ne paraît pourtant pas avoir été attiré par le commerce. En tout cas, il commença sa carrière en qualité d'archiviste de la province d'Anvers et se consacra pendant longtemps à des recherches d'érudition, étudiant les étymologies de sa province ou publiant le catalogue de la collection de diplômes et de sceaux réunie par le comte de Renesse-Breidbach. Tout ceci ne paraît pas assurément l'avoir prédisposé à s'intéresser au Crédit Communal. Pourtant, il était fort au fait de tout ce qui concernait les finances urbaines car il avait consacré, en 1845, un important mémoire à l'histoire de la fiscalité municipale à Anvers²⁷. Ajoutons que l'ancien archiviste, une fois entré à la Banque Nationale, s'était rapidement adapté à ses nouvelles fonctions et s'était notamment distingué par de brillantes interventions dans les conférences monétaires internationales²⁸. Le rôle de ces fonctionnaires fut capital, puisqu'il semble bien, à lire M. van Lerberghe, que leurs avis conduisirent Frère-Orban à n'accepter les propositions des banquiers que sous bénéfice d'inventaire et à accorder en fin de compte aux communes elles-mêmes une plus grande place dans l'administration du Crédit que celle qui leur était donnée par les premiers projets.

On peut pourtant se demander si l'avis des fonctionnaires a été décisif. En effet, ils ne pouvaient traduire leur sentiment que par des notes confidentielles qui assurément touchaient le ministre, mais n'agissaient pas sur l'opinion. Or, dans la presse spécialisée, la création d'un organisme de crédit communal était loin d'être unanimement approuvée, car on trouvait au projet ne je sais quel parfum révolutionnaire. Témoin *l'Economiste belge*, organe des frères de Molinari, de

²⁵ VAN LERBERGHE, *op. cit.*, *passim*.

²⁶ CHLEPNER, *L'Etranger dans l'histoire économique de la Belgique*, p. 30.

²⁷ *Bibliographie nationale*, t. II, p. 383.

²⁸ KAUCH, *La Banque Nationale*, pp. 88 et 142.

Charles Le Hardy de Beaulieu et d'autres membres influents de la Société Belge d'Economie Politique et de l'association pour la réforme douanière qui écrira après la sortie de l'arrêté royal « en Belgique, une banque communale vient d'être créée pour faciliter les emprunts des communes. Les communes elles-mêmes en seront actionnaires. Celles qui voudront emprunter par le canal de la Banque, devront y prendre des actions pour au moins 5 p. c. du montant de leurs emprunts. Autrement dit, les communes qui font déjà tant de choses, vont être appelées aussi à faire de la banque. Ne nageons-nous pas en plein socialisme²⁹ ? »

Bien plus, Frère-Orban lui-même se demandait encore en août 1860 si « une société anonyme, ayant exclusivement des communes pour actionnaires »³⁰ ne serait pas illégale.

Il se trouva pourtant quelqu'un qui osa prendre parti ouvertement et vigoureusement, en faveur de la gestion du Crédit municipal par les communes elles-mêmes : François Haeck. En février 1860, il multiplie dans le *National* et le *Progrès International*, les prises de position en faveur d'une *Union du Crédit des Communes*, constituée par les communes sans l'intervention des financiers. Il attaque ces derniers en termes virulents, parlant de « compagnies d'actionnaires vivant aux dépens des prêteurs et des emprunteurs » ; se demandant si un homme d'affaires « se contentera pour sa rémunération de simples jetons de présence » ; affirmant enfin que « le but de toutes les convoitises, de toutes les sollicitations » que provoquait l'affaire était les bénéfices que les banquiers espéraient en tirer³¹. Puis, Haeck réunit ses articles dans une brochure intitulée *De la nécessité d'une union du crédit des communes en Belgique et de la facilité de sa fondation*. L'opuscule connaît une large diffusion car son auteur l'expédie à 1.200 conseils communaux³² et, le 5 mars, le fait distribuer aux représentants en l'accompagnant d'une pétition dans laquelle il leur demandait d'engager « le gouvernement à vous présenter un projet de loi pour l'organisation du crédit communal au moyen d'une union de crédit fondée sur des bases analogues à celles de la société de l'Union du Crédit de Bruxelles »³³.

Selon un auteur du temps, L. Hanssens, l'intervention de Haeck « fut toute une révolution », car « la netteté des idées était telle, les principes étaient si justes qu'il était impossible au gouvernement

²⁹ 15 décembre 1860, p. 697.

³⁰ VAN LERBERGHE, *op. cit.*, t. I, p. 85.

³¹ *De la nécessité d'une union...*, pp. 26 à 29, *passim*.

³² *Ibid.*, p. 30.

³³ VAN LERBERGHE, *op. cit.*, t. II, p. 4-5.

d'hésiter encore »³⁴. On sait la suite, le 8 décembre 1860, un arrêté royal instituait le Crédit Communal. Son conseil d'administration était constitué d'Henri de Brouckère, d'Auguste Orts, de Bischoffsheim, de Kreglinger et de J.D.D. Gillon³⁵. Les recherches de M. van Lerberghe ont montré que cette liste d'administrateurs avait subi quelques modifications avant de venir au jour. Ainsi, Henri de Brouckère y apparaît en quelque sorte à titre d'héritier moral de son frère Charles. Le bourgmestre de Bruxelles avait en effet disparu le 20 avril 1860. Il est certain que son titre de premier magistrat de la capitale, ainsi que la part prépondérante qu'il avait prise dans les premiers projets de crédit communal aurait justifié sa présence au conseil. Sans doute les mêmes raisons ne jouaient-elles pas en faveur de la désignation de son frère. Pourtant, elle n'était pas de pure complaisance. Henri de Brouckère, par ses titres de diplomate, de chef du gouvernement, de Ministre d'Etat était un des hommes qui pouvaient le mieux rassurer le pays sur l'avenir du nouvel organisme³⁶. On avait aussi songé à faire entrer au conseil d'administration Liedts qui, on l'a vu, avait été mêlé de près aux premières tractations. Mais Frère-Orban préféra l'écartier parce que, écrivait-il « les gouverneurs ou les commissaires d'arrondissement chargés de surveiller les communes, ne peuvent pas, ce me semble, être administrateurs d'une affaire dans laquelle les communes sont intéressées et qui... peut donner des profits aux administrateurs »³⁷. La même objection valait contre Jamme. En revanche, elle n'atteignait ni Kreglinger, ni Bischoffsheim, ces autres initiateurs de l'affaire. Leur présence au conseil s'explique donc aisément. Il n'en va pas de même pour celle d'Auguste Orts qui avait aidé à la préparation de l'arrêté royal. Orts semble d'ailleurs avoir joui de la confiance de Frère-Orban³⁸; en outre ses connaissances en droit

³⁴ La Démocratie et le Crédit, *La Belgique Contemporaine*, t. III, janv.-juin 1862, p. 83, cf. aussi dans le même sens, *Le Crédit Communal a 95 ans*. La presse de 1860 et la fondation de la Société, *Crédit Communal de Belgique*, Bulletin trimestriel, décembre 1955, pp. 2-3.

³⁵ VAN LERBERGHE, *op. cit.*, t. II, p. 21.

³⁶ H. de Brouckère n'a pas encore rencontré son biographe. On trouvera quelques indications sur sa carrière dans le *Dictionnaire des Contemporains* de VAPERAU, *l'Université de Bruxelles, 1834-1884*, de L. VANDERKINDERE, et le *Congrès National*, de Ch. DU BUS DE WARNAFFE et C. BEYAERT.

³⁷ VAN LERBERGHE, *op. cit.*, t. II, p. 21.

³⁸ Du moins à en juger par le ton de leur correspondance, cf. VAN LERBERGHE, *op. cit.*, t. II, p. 14. Il est piquant de constater qu'une des premières demandes de prêt agréé par le Crédit Communal émanait de la Société Royale de Zoologie, cf. *Le Crédit Communal a 90 ans*, *Le Crédit Communal*, Bulletin trimestriel, décembre 1950, p. 5. Cela n'empêcha pas du reste le Jardin Zoologique de continuer à faire de mauvaises affaires. En 1877, la Société dont le passif dépassait

administratif pouvaient être précieuses. Enfin, appartenant au conseil communal de Bruxelles, il représentait en quelque sorte les grandes villes à la direction du Crédit. On peut supposer que le dernier membre du conseil, Gillon, était chargé au contraire d'y défendre la cause des localités moins importantes. Ce qui le donne à penser, c'est qu'on hésita longtemps entre lui, le bourgmestre de Namur et celui de Schaerbeek, le sculpteur Geefs³⁹. Quant à Gillon, il remplissait les mêmes fonctions à Saint-Josse-ten-Noode. C'était un libéral bon teint qui avait participé notamment au fameux congrès de 1846⁴⁰.

Que penser de l'équipe réunie par Frère-Orban? On constatera que le ministre, selon l'usage de son temps, avait recruté exclusivement le conseil d'administration parmi ses amis politiques⁴¹. On remarquera aussi que si Frère-Orban fait en définitive du Crédit une « coopérative » de communes et de provinces⁴², il lui donne pourtant la forme d'une société anonyme. Bien plus, il en confie l'administration à ceux-là mêmes qui avaient proposé d'autres formules. En revanche, aucune place n'est réservée dans le conseil d'administration à François Haeck qui avait si vivement combattu en faveur des intérêts municipaux. En outre, l'exposé des motifs de l'arrêté royal, tout en résumant brièvement les vues de Haeck, ne cite même pas son nom. Aussi Haeck protesta-t-il publiquement. Les 23 et 24 décembre 1860 il publiait dans le *National* une *Lettre ouverte à M. Frère-Orban* dans laquelle il déclarait: « J'ai donc le droit incontestable, Monsieur le Ministre, de revendiquer comme ma propriété intellectuelle le projet d'organiser le Crédit Communal de Belgique au moyen d'une banque fondée par l'association directe des communes, en dehors de toute intervention d'actionnaires autres que les communes⁴³ ».

Les arguments avancés contre Frère-Orban par Haeck impressionnèrent nombre de ses contemporains. Proudhon par exemple lui écrivait « J'ai lu hier votre lettre à M. Frère-Orban. Vous avez raison en tout »⁴⁴. De même pour L. Hanssens, l'arrêté royal n'est qu'une copie

le million, se résigna à céder le jardin à la Ville qui en fit le Parc Léopold, Hymans, *op. cit.*, *ibid.*

³⁹ On songea aussi au baron Grenier, ancien vice-président du Sénat, VAN LEBERGHE, *op. cit.*, t. I, p. 99 et t. II, p. 12.

⁴⁰ Il siégea aussi au Conseil provincial et appartint au comité de l'*Alliance libérale*, cf. L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique*, Bruxelles-Paris, 2 v. in-4°, 1906-1907, t. I, pp. 234 et 330.

⁴¹ Il en avait été de même lors de la création de la Banque Nationale, KAUCH, *La Banque Nationale*, p. 87.

⁴² *Le Crédit Communal a 90 ans*, p. 4.

⁴³ *La presse en 1860*, p. 7.

⁴⁴ Le 26 décembre 1860, *Correspondance*, Paris, 1873, 14 vol. in-8°, t. X, p. 260. Guillaume De Greef dira plus tard « Le Ministre lui avait emprunté

de l'œuvre de Haeck, avec quelques modifications qui « n'altèrent pas la pensée de l'auteur »⁴⁵ tandis que le *National* reprochait au ministre de ne pas « rendre toute justice à l'inventeur »⁴⁶.

Ces critiques étaient-elles fondées? Certains l'ont nié, non sans raisons sérieuses. Ainsi, on a fait remarquer que dès novembre 1859, c'est-à-dire avant la campagne de presse de Haeck, Van Kerkhove avait déjà proposé de faire du Crédit une association de communes⁴⁷. On a montré aussi que le plan de Haeck n'était pas exempt de faiblesses et que pour n'en citer qu'une, son auteur « semble avoir évité de répondre à cette question primordiale... comment agir éventuellement contre une société défailante? »⁴⁸. Comme ces défauts n'avaient échappé ni à Frère-Orban, ni à ses conseillers, on a donc des raisons de croire qu'ils ne se sentaient pas les débiteurs du publiciste.

Pour solide que soit ce raisonnement, il n'emporte pas entièrement la conviction. N'est-il pas significatif que, plus de vingt ans après l'établissement du Crédit Communal, Frère-Orban ait pris le soin de copier une information relative à une discussion scientifique, où son adversaire avait eu le dessous et l'ait commentée en ces termes: « les découvertes de M. Haeck en matière financière ont la même valeur »⁴⁹. Serait-ce se tromper beaucoup que de penser que cette affirmation péremptoire traduit plutôt qu'une conviction bien assurée, une sorte d'inquiétude? De fait les deux hommes s'étaient trop souvent heurtés pour être capables de s'apprécier mutuellement. On ne peut songer à évoquer ici Frère-Orban, cette personnalité qui domina la politique belge pendant un demi-siècle. A quoi bon résumer, vite et mal, les travaux des Hymans, des Garsou, des van Kalken? Mais il est peut-être bon pour comprendre les démêlés qu'il eut avec Haeck de mettre en lumière la figure aussi attachante que peu connue de son antagoniste.

François Haeck naquit en 1818 à Zoersel (prov. d'Anvers). Fils d'ouvrier, il dut gagner très jeune sa vie et entra en apprentissage chez un imprimeur bruxellois. Le jeune typographe avait le goût de l'étude. Après ses journées de travail, il lut beaucoup et fréquenta des cours du soir. Là, il révéla des dons si éclatants qu'un professeur émerveillé

l'idée mais sans la citer et en la dénaturant complètement dans l'intérêt capitaliste, *Le Crédit Communal et la Banque Nationale de Belgique*, Bruxelles, 1899, 8^o, p. 288, n. 1.

⁴⁵ *Op. cit.*, p. 83.

⁴⁶ *La presse en 1860*, p. 6.

⁴⁷ VAN LERBERGHE, t. I, p. 62.

⁴⁸ *La presse en 1860*, p. 5.

⁴⁹ Archives Crédit Communal, dossier Haeck.

l'initia aux mathématiques supérieures. Bientôt ses connaissances furent assez solides pour lui permettre d'abandonner l'atelier et de se faire professeur de mathématiques. Cette première réussite n'éteignit pas sa soif de connaissances. Il s'intéressa à la chimie, à la physique, aux sciences naturelles. Le souci d'améliorer sa situation matérielle le porta à apprendre aussi la comptabilité et la statistique. De là il passa à l'économie politique. C'est alors qu'un hasard lui fit découvrir les œuvres de Charles Fourier qu'il lut avec enthousiasme. Comme tant de jeunes de 1840, il rêva désormais de réformes sociales⁵⁰. Vers la même époque, il entre au Ministère des Finances. Peut-être y aurait-il fait une brillante carrière s'il avait pu se soumettre aux règles de l'administration et ne pas se mêler des affaires publiques. Il en alla tout autrement. Son dossier administratif est rempli de plaintes au sujet de ses absences injustifiées. Une note déclare lapidairement « chaque fois qu'on a besoin de lui, on ne le trouve pas »⁵¹. Ses chefs reprochent aussi à ce mathématicien des erreurs de calcul et l'accusent enfin de s'occuper de trop de choses étrangères à son emploi. Ce dernier grief est symptomatique. On peut en effet supposer que si Haeck s'était contenté de remplacer les heures de bureau par des séances au cabaret, il aurait bénéficié de la part de ses supérieurs, sinon de plus d'estime, du moins d'une plus grande indulgence. Or, ce n'était pas la paresse qui le conduisait à prendre tant de libertés avec l'horaire, mais bien les innombrables tâches entre lesquelles se partageait son inlassable besoin d'activité. Haeck, en effet, ajoutait à son emploi principal des charges de professeur de comptabilité et de banque à l'école normale et de professeur de mathématiques au pensionnat de l'Athénée⁵². Il poursuivait aussi des expériences scientifiques dont nous aurons à reparler. Mais enfin et surtout, il participait à la vie politique. Dès 1848, il avait publié une brochure où il affirmait que si le fonctionnaire pendant ses heures de service doit exécuter fidèlement les ordres de ses chefs, hors du bureau il « cesse d'être soumis à l'obéissance passive et reprend ses qualités et ses droits de citoyen et de particulier dont il jouit au même titre et avec la même liberté de conscience, avec la même sécurité que tous les autres Belges »⁵³. Cette liberté qu'il revendiquait si fièrement. Haeck l'avait mise au service d'idées qui ne pouvaient que choquer les ministres

⁵⁰ Nous utilisons ici deux articles de César De Paepé: François Haeck (*Le Peuple*, 6 février 1889) et Encore quelques mots sur François Haeck (*Le Peuple*, 12 février 1889).

⁵¹ Archives Crédit Communal, dossier Haeck.

⁵² *Ibid.*

⁵³ *De la position des fonctionnaires en Belgique*. 1^{re} partie, Bruxelles, 1848, in-8°, p. 70.

dont il dépendait. Nous l'avons dit, Haeck avait été fouriériste, puis sans renier son premier maître, mais en combinant son enseignement avec celui d'autres penseurs, Proudhon en particulier, il avait élaboré une doctrine personnelle, d'un accent nettement socialiste. Dans son œuvre, la notion de crédit, considérée comme le pivot de la vie économique, tenait une grande place. Sans doute des banquiers n'auraient pas été choqués par cette idée. Mais prenons-y garde. Chez Haeck, il s'agit d'un crédit mutuelliste, d'une conception « sociale, organique et véritablement démocratique » comme le dit Guillaume De Greef⁵⁴, bref d'un « 1789 dans l'ordre économique » comme l'affirme lapidairement un autre de ses admirateurs⁵⁵. A ses yeux, le crédit mutuel devait permettre l'édification pacifique d'un monde socialiste, où disparaîtrait en même temps que le pouvoir des riches, la tyrannie de l'Etat. Cette doctrine se profile déjà à l'arrière-plan de son premier travail d'économie politique : *De l'Organisation du Crédit en Belgique et du Caissier général de l'Etat*⁵⁶. Il le publia en 1849, au moment où Frère-Orban préparait la fondation de la Banque Nationale. Cette dernière n'eut que des rapports très lointains avec l'institution dont rêvait François Haeck. Aussi ne ménagea-t-il pas, dans la suite, la création du Ministre.

Dans son *Organisation du Crédit industriel, commercial, agricole et foncier en Belgique*⁵⁷ — livre qu'admiraient Proudhon⁵⁸ et César De Paepe⁵⁹ — il n'hésite pas à écrire : « la loi du 5 mai 1850 fournit à l'appui de notre projet d'organisation une ... série de preuves, les déceptions qu'elle a engendrées⁶⁰, et prétend qu'elle se résume en ces mots : « double et triple duperie pour le peuple belge ! Double et triple avantage pour les actionnaires de la Banque !⁶¹ » De telles appréciations ne gênaient peut-être pas beaucoup Frère-Orban et les ministres

⁵⁴ *Le Crédit commercial et la Banque Nationale de Belgique*, p. 284. Selon cet auteur, Haeck doit être considéré comme précurseur du comptabilisme social d'Ernest Solvay (*ibid.*, p. 287).

⁵⁵ HANSENS, *op. cit.*, p. 87. Il emprunte du reste cette expression à Haeck lui-même, *De la Nécessité*, p. 11.

⁵⁶ Il est intéressant de noter que Haeck y réservait déjà un paragraphe au *Crédit Communal et Crédit provincial* et y affirmait « que l'un des devoirs d'une Banque Nationale est de favoriser de tout son Pouvoir, les intérêts Financiers des Communes et des Provinces » (p. 12).

⁵⁷ Bruxelles, 1857, in-4^o.

⁵⁸ « Je regarde M. Haeck comme un des écrivains les plus distingués et un des penseurs les plus fermes de la Belgique », Lettre à VAN DER ELST, 31 août 1858, *Correspondance*, t. VIII, p. 162.

⁵⁹ Avec quelques réserves (*Encore quelques mots...*). Quant à G. DE GREEF, il le qualifie d'« admirable » le livre de Haeck (*op. cit.*, p. 284).

⁶⁰ *Organisation du Crédit...*, p. 138.

⁶¹ *Ibid.*, p. 176, cf. aussi p. 143 et 155.

doctrinaires, car, *l'Organisation du Crédit* ne dut trouver que peu de lecteurs puisque nous savons que trente-deux ans après sa publication, son premier tirage était loin d'être épuisé⁶². Mais l'activité de Haeck ne se bornait pas à la rédaction d'ouvrages confidentiels. Il touchait déjà un public beaucoup plus vaste par sa collaboration à la *Revue trimestrielle*, organe de l'extrême gauche du libéralisme. Là, il retrouvait d'autres ennemis de Frère-Orban. N'est-ce pas la *Revue trimestrielle* qui avait publié un article féroce dans lequel Félix Delhasse disait de la Banque Nationale « ce mécanisme ingénieux, censément organisé dans l'intérêt du commerce et de l'industrie, de l'escompte du crédit en général, a eu pour résultat de faire passer de la poche des producteurs dans celle des hauts capitalistes, propriétaires de la Banque par privilège exclusif, onze millions! »⁶³. De son côté, Haeck, en avril 1860, s'en prend dans la « *Revue* » à Frère-Orban et à la Banque Nationale, à propos du bimétallisme. Il attaque aussi le ministre dans la presse quotidienne, le critiquant dans le *National* au sujet des projets de loi sur les caisses d'épargne et sur la suppression des octrois⁶⁴. Non content d'écrire Haeck s'agit dans de nombreuses associations. Déjà en 1848, il avait fait parler de lui en fondant — autre aspect de son mutualisme — *une boucherie sociétaire* et en soutenant les coopératives de production fondées par des tailleurs, des chaisiers, des typographes, etc., révolutionnaires⁶⁵. Puis, après avoir appartenu à l'Association Libérale de Bruxelles, la trouvant trop modérée, il l'avait quittée, pour adhérer à celle beaucoup plus radicale du canton de Saint-Josse. Là, à côté de certains de ses amis de la *Revue trimestrielle*, Van Bommel et Tiberghien notamment, il avait combattu de 1857 à 1859, en l'honneur de ce qu'il appelait « l'organisation du gouvernement du pays par le pays ». La place nous manque *pour exposer comme il conviendrait* ce que Haeck entendait par là. Nous nous contenterons donc de dire que sa théorie était fondée sur une critique sévère, non de l'essence du régime parlementaire, mais

⁶² DE PAEPE, *Encore quelques mots...*

⁶³ Repris dans *Ecrivains et hommes politiques de la Belgique*, Bruxelles, 1858, in-16, p. 61. Haeck était fort lié avec Delhasse. Dans sa *Correspondance* Proudhon mentionne une excursion qu'il fait à Waterloo « en compagnie de quatre excellents bruxellois. Félix Delhasse, Eugène Van Bommel, Haeck et Dulieu » (t. VIII, p. 167). Haeck retrouvait aussi Delhasse à la rédaction du journal républicain *Le Drapeau*, BERTRAND, *op. cit.*, t. II, p. 60, (62^{bis}). La question monétaire au point de vue pratique, *Revue trimestrielle*, avril 1860, pp. 260-261.

⁶⁴ Ses articles sont commentés fort favorablement par la presse catholique. C'est ainsi que *l'Universel* loue Haeck d'avoir « fait ressortir avec une clarté admirable les nouvelles tricheries que prépare le projet de loi » relatif à la Caisse d'épargne (27 janvier 1860).

⁶⁵ DE PAEPE, *Encore quelques mots...*

de son fonctionnement. Il affirmait, à propos de la Chambre dissoute en 1857, que « plus d'un député semblait regarder son mandat de législateur comme purement honorifique, comme n'exigeant de lui aucune étude sérieuse, d'autres quoique plus capables étaient peu assidus aux séances: d'autres passaient pour se préoccuper trop des sociétés financières et industrielles dans lesquelles ils avaient un intérêt direct. Le zèle que certains de ces députés semblaient mettre à prendre la parole lorsque dans les délibérations de la Chambre, les intérêts spéciaux de ces sociétés étaient mis en cause, avaient accrédité ces rumeurs »⁶⁶. De là un divorce entre le Parlement et l'opinion publique, auquel Haeck se proposait d'apporter remède. Il voyait la solution dans le développement des sociétés libérales. Leur réseau devait couvrir le pays. Réunies fréquemment, elles se consacraient à l'étude minutieuse de réformes politiques et correspondraient entre elles pour mettre constamment au point le programme du parti. Enfin, en période électorale, elles ne devaient désigner comme candidats que ceux de leurs membres qui « dans le travail d'élaboration et de propagande auront fait preuve d'aptitude »⁶⁷ et qui auront témoigné de fidélité à la plate-forme du parti. Ces thèses de Haeck trouvèrent assez d'écho dans l'opinion pour lui permettre de se faire élire en 1860, au conseil communal de Schaerbeek⁶⁸ mais comme en témoigne l'attitude de *l'Indépendance belge*⁶⁹, elles furent réprochées par les doctrinaires hostiles tout à la fois à l'influence des « clubs » et au mandat impératif. Haeck ne les choquait pas moins, quand il rédigeait pour l'association *Vlamingen Vooruit* un manifeste dans lequel il affirmait le caractère social de la question flamande⁷⁰ ou lorsqu'il organisait une souscription destinée à fournir des armes à Garibaldi⁷¹, et il les scandalisait encore en allant prêcher dans les meetings de *l'Affranchissement*, société prolétarienne de libres penseurs, contre le communaliste Coulon les thèses phalanstériennes⁷². Enfin, il devait les exaspérer par l'appui que pendant plusieurs années, il trouva au sein du

⁶⁶ UN MEMBRE DE L'ASSOCIATION LIBÉRALE DE BRUXELLES (= Haeck), *Des devoirs du parti libéral en 1858*, Bruxelles 1857, in-8°, p. 10. Proudhon fait également l'éloge de cette brochure, *Correspondance*, t. VIII, p. 163.

⁶⁷ *La pratique du gouvernement du pays par le pays d'après la constitution belge du 7 février 1831*. Bruxelles, 1859, in-8°, p. 68.

⁶⁸ Le 30 octobre.

⁶⁹ *La pratique du gouvernement*, p. 10 et sq.

⁷⁰ Selon C. De Paepe ce manifeste aurait retenu l'attention de Karl Marx, *Encore quelques mots*.

⁷¹ *Uylenspiegel*, 11 mars 1860.

⁷² DE PAEPE, *Encore quelques mots*. Haeck figura en 1863 parmi les 41 fondateurs de la *Libre Pensée de Bruxelles*, *Liber Memorialis... de la Libre Pensée de Bruxelles*, Bruxelles, 1913, in-8°, p. 87.

Parlement même. Haeck semble, en effet, avoir collaboré étroitement avec Armand de Perceval, qui représenta successivement à la Chambre l'arrondissement de Malines et celui de Bruxelles⁷³. Or ce député proféra à la tribune contre la politique de Frère-Orban et la Banque Nationale des critiques identiques à celles que formulait Haeck dans ses écrits⁷⁴.

Ainsi, ce ne fut pas seulement dans l'affaire du Crédit Communal, mais en maintes occasions que Frère-Orban rencontra Haeck sur son chemin.

Bien plus, c'est le retour de Frère-Orban au Ministère des Finances à la fin de 1857, qui avait mis fin à la carrière administrative de Haeck⁷⁵. Il démissionna en effet en août 1859 à la suite de plusieurs blâmes que lui avait octroyés le Ministre⁷⁶. Certes, Haeck, comme fonctionnaire prêtait le flanc à la critique. Mais il n'en reste pas moins que ses amis⁷⁷ et lui-même⁷⁸ estimaient que Frère-Orban le

⁷³ Perceval est fréquemment cité avec éloge dans *l'Organisation du Crédit* (pp. 33, 133, 135, n. 144 à 146, etc.). Bien plus de livre de Haeck commence par une citation de Perceval et est suivi des statuts d'une *Ligue du Crédit* qui « se proposait le but supérieur et final d'élever l'indépendance du Belge comme travailleur à la hauteur de son indépendance comme citoyen, en l'affranchissant de l'intermédiaire aussi onéreux qu'insuffisant des banquiers et des banques d'actionnaires » (p. 175). Haeck siège au comité de la Ligue, Perceval le préside (p. 180).

Du reste de 1854 à 1857, les deux hommes avaient déjà collaboré étroitement à la rédaction du bi-mensuel le *Crédit à bon marché*, DE PAEPE, *Encore quelques mots* et CHLEPNER, *Cent ans d'Histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, 1956, in-8°, p. 79, n. 3. Ils se retrouvent à l'association *Vlamingen Vooruit*, également présidée par Perceval. Enfin quand un scandale — sur lequel nous reviendrons ailleurs — force le parlementaire à briser sa carrière politique et à s'exiler, il confia la défense de ses intérêts à Haeck, qui s'acquitta fort crânement de cette mission, cf. *l'Emancipation belge*, 12 novembre 1858 et *Uylenspiegel*, 14 novembre 1858.

⁷⁴ KAUCH, *La Banque Nationale*, pp. 112 et 180.

⁷⁵ On peut se demander si la disparition de son ami Perceval n'y fut pas aussi pour quelque chose.

⁷⁶ 27 juillet et 17 août 1859, Archives Crédit Communal de Belgique, dossier Haeck.

⁷⁷ M. Haeck a donné récemment sa démission d'un emploi qu'il ne pouvait concilier par le temps qui court avec la « liberté de penser en matière de finances » (*l'Universel*, 27 janvier 1860) ; « comme Haeck ne cachait point ses idées, qu'il en faisait au contraire une propagande ouverte, le Ministre lui enjoignit sans plus de façon, d'avoir à cesser cette propagande pacifique. A cette injonction, Haeck répondit par sa démission », DE PAEPE, *Encore quelques mots*. Cette version est rendue plausible par le fait qu'à la même époque, plusieurs fonctionnaires, l'économiste Gustave de Molinari notamment, avaient été l'objet de sanctions à cause de l'hostilité qu'ils avaient manifestée, par des discours ou

punissait non pour ses fautes, mais bien pour ses idées. La haine qu'il éprouvait pour le Ministre en fut encore augmentée et le dédain témoigné par Frère-Orban à ses vues sur le Crédit Communal la porta à son paroxysme. Lorsque sortit l'arrêté royal, il crut enfin tenir sa revanche. « Je me suis donné à tâche », écrivait-il à Proudhon, « de démolir cet énergumène dont tout le mérite consiste dans une audace sans limite et qui est en train de gâter toutes les solutions du problème financier en Belgique ». Il comptait sur la *Lettre ouverte* pour forcer tous ceux qui avaient pris Frère-Orban « pour un aigle savant » à avouer qu'il n'était « qu'une pie voleuse »⁷⁹. Mais, comme le lui avait prédit Proudhon⁸⁰, les faits démentirent bientôt l'optimisme de Haeck. Tandis que Frère-Orban continuera, comme si de rien n'était, sa glorieuse carrière, Haeck, en revanche, ira d'échec en échec⁸¹. En 1865, il renonce à son mandat communal, et si, jusqu'à sa mort, survenue en 1889, il collabore encore à quelques journaux⁸², il ne publie pourtant plus aucun livre. C'est que les soucis matériels sont venus l'accabler. Nous l'avons dit, Haeck, esprit universel, s'intéressait autant aux techniques et aux sciences qu'à l'économie ou à la politique. Il se sentait une vocation d'inventeur. Il la manifesta par la mise au point de « la pompe bruxelloise » et par la lutte qu'il mena « contre l'intoxication saturnine par les tuyaux de plomb »⁸³. Mais elle se traduisit surtout par sa recherche de l'« alcool sain ». Haeck en effet, prétendait lutter contre l'alcoolisme, mais se refusait à une prohibition absolue, car il estimait qu'en lui-même l'alcool était une excellente chose. Il ne

des écrits, à la politique gouvernementale, cf. MICHOTTE, *op. cit.*, p. 42, L. HYMANS, *Histoire parlementaire de la Belgique*, t. III, pp. 494-495.

⁷⁸ Chez M. Visschers, le fonctionnaire n'absorbe pas absolument le citoyen. Il croit qu'en dehors de ses devoirs officiels il y a les devoirs non moins impérieux de la conscience... On sait cependant que cette manière de comprendre la double action du fonctionnaire et du citoyen n'est pas admise sans réserve, dans les hautes régions de l'administration, *Revue trimestrielle*, octobre, 1860, pp. 412-413.

⁷⁹ Lettre inédite, non datée, mais qui doit se placer aux environs immédiats du 25 décembre 1860.

⁸⁰ En 1863, il tente de transformer en machine politique l'« Union Commerciale de Bruxelles », association d'études et action professionnelle qui groupait depuis l'année précédente des industriels et des commerçants. Mais l'Union connut un échec retentissant aux élections de juin 1863, SEVE, *L'Union Commerciale de Bruxelles*, *Revue trimestrielle*, août 1864, pp. 255-272.

⁸¹ « Je crains que dans l'opinion du gros public votre rudesse vis-à-vis des puissances ne fasse tort à votre cause » etc., 26 décembre 1860, *Correspondance*, t. X, p. 260.

⁸² A la *Réforme*, notamment, où il signe ses articles *Padup*, DE GREEF, *op. cit.*, p. 276, N. 1. Mais il confère encore volontiers dans les milieux radicaux ou socialistes, DE PAEPE, François HAECK et BERTRAND, *op. cit.*, t. II, p. 296.

⁸³ DE PAEPE, *François Haeck*.

devenait néfaste, selon lui, qu'à cause des « huiles essentielles de mauvaise nature... éthers, aldéhydes, etc. contenus dans les boissons alcooliques jeunes ». Au contraire on ne pouvait nier « l'action bien-faisante... des boissons alcooliques *vieilles* ». Il en voyait la preuve dans les nuances de l'ivresse. Provoquée par « excès de vin vieux », voire de « vieille eau-de-vie » ne se manifeste-t-elle pas « d'abord par une gaité expansive, puis par l'incertitude de la marche, enfin par l'envahissement d'un sommeil irrésistible sans maux de tête le lendemain » — rien de grave en somme ! — mais due « à des boissons à l'état jeune », l'ivresse tout au contraire « prend promptement ce caractère d'exaltation frénétique, qui, d'un homme habituellement doux et paisible, fait un homme querelleur, violent, et parfois sanguinaire ». Dès lors le remède contre l'alcoolisme consistait à substituer des « Boissons purifiées aux Boissons impures », et cela grâce à « un procédé industriel, qui permet aux eaux-de-vie jeunes, aux liqueurs jeunes, aux vins et bières jeunes, de se dépouiller, dans un court délai, des principes nuisibles qu'ils contiennent et dont ils ne se dépouillent que très lentement par le procédé traditionnel du vieillissement ». Ainsi, on parviendra à « assurer la tempérance chez la généralité des buveurs par l'action naturelle que possèdent les boissons alcooliques de bonne qualité, exemptes d'éléments nuisibles, d'apaiser le besoin qui a déterminé la consommation »⁸⁴. Alors, avec l'acharnement que les alchimistes mettaient à trouver la pierre philosophale, Haeck se mit en quête du breuvage merveilleux, qui sans nuire aux hommes, leur assurerait les mêmes plaisirs que l'alcool. Dès 1863, ses recherches avaient absorbé sa fortune⁸⁵. Mais cet échec ne le découragea pas. Tout au contraire, pendant vingt ans il n'allait cesser de multiplier publications et conférences destinées à persuader médecins, hygiénistes et... industriels de l'avenir de son invention⁸⁶. En 1882, il crut enfin avoir réussi. Deux distilleries, l'une de Gand, l'autre de Deynze, venant d'adopter son procédé, il lance un prospectus en forme de catéchisme pour célébrer les mérites du « Genièvre Haeck », boisson que l'on reconnaît : « à sa saveur aromatique de grain ; à son goût moelleux, à son odeur agréable et aussi à la sensation de chaleur bienfaisante

⁸⁴ Fédération médicale belge, compte rendu de l'Assemblée générale, 25 septembre et 20 novembre 1872, p. 21 et pièce annexe.

⁸⁵ « Amitiés... au malheureux Haeck. Puisse-t-il recueillir le prix de ses efforts ! Mais il lui doit être bien cruel de penser que sa pauvre femme a été en partie victime de son industrie », Proudhon, à Delhasse, 30 janvier 1863, *Correspondance*, t. XIII, p. 265.

⁸⁶ Voyez par exemple *La Solution industrielle de la Question de l'Alcoolisme. Mémoire présenté au Congrès international de l'Alcoolisme de 1880*, Bruxelles, 1881, in-8°.

qu'on éprouve à mesure qu'il descend dans l'estomac!» Grâce à ce mirifique breuvage: « la digestion des aliments se fait mieux; le cerveau se réveille, le système nerveux est rendu plus puissant; tous les muscles deviennent plus aptes à un travail vigoureux et soutenu. » On comprendra les mérites du « Genièvre Haeck », si l'on sait qu'il a pour « effet généreux... d'ouvrir largement les canaux par lesquels le sang répand sa chaleur vitale jusqu'aux parties les plus éloignées, les plus infimes et leur porte en même temps ses substances nutritives »⁸⁷. Hélas le public reste insensible à cette publicité. Le « Genièvre Haeck » ne dut guère trouver de consommateur, puisque nous savons que son inventeur loin de connaître enfin l'opulence, s'enfonça de plus en plus dans la misère. Pourtant, il mourut, plein de l'illusion que « ses procédés allaient enfin être appliqués en grand »⁸⁸. Tel fut le mélancolique destin que connut l'antagoniste de Frère-Orban. Sans doute Haeck fut-il en grande partie responsable de son malheur. Une grande dose de naïveté, alliée à un orgueil d'autodidacte, le conduisit à mal placer son amitié et à chevaucher des chimères. Mais à côté de cela, de combien d'intelligence et de sens civique ne témoigna-t-il pas? Rien ne montre mieux sa noblesse d'âme que la conduite qu'il suivit après la création du Crédit Communal: lorsqu'il n'hésita pas, malgré le ressentiment qu'il éprouvait à l'égard de Frère-Orban, à soutenir de toutes ses forces l'institution nouvelle. Non content de plaider sa cause auprès de l'administration communale de Schaerbeek⁸⁹, il ne craignait pas de s'attaquer en son honneur au bourgmestre de Bruxelles, André Fontainas, à Oppenheim et à la puissante Maison de Rothschild⁹⁰. Ce ne fut pas l'intérêt personnel qui le poussa à adopter

⁸⁷ *Santé des consommateurs de genièvre. Le Genièvre Haeck, questions et réponses*, Bruxelles, 1882, in-8°, p. 4.

⁸⁸ DE PAEPE, *François Haeck*.

⁸⁹ « En sa qualité de conseiller communal..., il préconise... la conclusion d'un emprunt de 300.000 francs à la Société du Crédit Communal », *La Presse de 1860...*, p. 7.

⁹⁰ Au printemps de 1861, la ville sur proposition de la Section des Finances et du premier échevin, Anspach, était en passe de conclure un emprunt de 20 millions auprès des 2 banquiers. C'est alors que Haeck invoquant le fait que le contrat approuvé par Bruxelles était « de nature à porter un dommage considérable au taux d'émission de l'emprunt que la commune de Schaerbeek va contracter par l'intermédiaire de la Société du Crédit Communal » intervint et invita le Collège échevinal schaarbeekois à signaler au Ministre les irrégularités contenues dans l'accord intervenu entre Bruxelles et les financiers. Haeck rallia à ses vues l'unanimité de son conseil communal. Pour toucher un public plus vaste, il s'empressa de publier alors son discours, sous le titre de *Du meilleur mode d'emprunter pour les communes de la Belgique*, (Bruxelles, 1861, in-8°) et y ajouta bientôt une lettre ouverte à *M. Fontainas, bourgmestre de Bruxelles* (Bruxelles, 1861, in-8°). Son action fut efficace, puisque le ministre des Finances Victor Tesch refusa d'approuver l'emprunt bruxellois, GARSOU, *op. cit.*, p. 32.

cette attitude, mais bien la conviction que la cause du Crédit Communal était équitable. En définitive, la postérité doit reconnaître à ce maladroit, à ce malchanceux, le mérite d'avoir exposé, à côté de quelques vues utopiques, nombre d'idées fécondes⁹¹ et d'avoir lutté pour elles, avec efficacité parfois, et toujours avec courage et désintéressement.

⁹¹ Faute de compétence, l'auteur de cet article ne peut porter de jugement sur le grand ouvrage de Haeck: *Mémoire contre la théorie du calcul infinitésimal, la théorie des limites et en faveur du calcul transcendant nouveau proposé par M. Gillain*, Bruxelles, 1849, in-8°.

En revanche, il a été frappé par les vues pédagogiques ingénieuses et fort neuves pour son époque, que contiennent certains écrits de Haeck. Cf. par exemple son compte rendu des Prolégomènes philosophiques de la géométrie de J. DELBEUF, *Revue Trimestrielle*, juillet 1860, p. 386. DE PAEPE rend du reste un hommage qui paraît légitime à son « extraordinaire talent d'exposition », *Encore quelques mots*.

Le Denier de l'Italie et la propagande garibaldienne en 1860 *

Au lendemain de la guerre d'Italie et de la réunion des Romagnes au Piémont, Pie IX, pour sauvegarder la souveraineté temporelle de l'Eglise, compte de plus en plus sur l'aide des catholiques d'outre-monts. Cet appui des fidèles sera militaire et se manifestera par l'enrôlement des volontaires pontificaux ou sera financier, et se traduira par des souscriptions aux emprunts romains¹ ou par des dons.

En 1848, lors de l'exil de Gaëte, Pie IX avait obtenu le secours financier de fidèles qui prétendaient, déjà à l'époque, faire revivre le Denier de Saint-Pierre². Onze ans plus tard, les catholiques feront renaître cette institution médiévale. On ne peut indiquer avec certitude où elle apparut d'abord³ mais il est sûr que la Belgique fut le premier pays à lui donner une organisation régulière. En effet, le 29 novembre 1859, dans une réunion de catholiques gantois, un sénateur J. De Block invitait ses coreligionnaires à restaurer « l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre ». Sa suggestion, encouragée du reste par l'évêque de Gand, Mgr Delebecque, rencontra un vif succès. Le même jour, un comité était formé. Le lendemain *Le Bien Public* publiait la première circulaire de la nouvelle association⁴.

* *Risorgimento*, 4^e année, n° 2, novembre 1961, p. 98-129.

¹ J. LOBETTE, Aspects financiers de l'aide au Saint-Siège. Les Emprunts pontificaux de 1860, 1864 et 1866. *Risorgimento*, 1960, pp. 97 à 116.

² C. DAUX, *Le Denier de Saint Pierre: ses origines, ses raisons et convenances, ses modifications*, Paris, Bloud, 1908, in-16, pp. 5, 6 et 46. — Selon le cardinal Sterckx, un professeur de l'Université de Louvain, nommé Feye, aurait en 1856 émis le vœu « de voir le Denier renaître de ses cendres, au milieu des circonstances menaçantes qui se révélaient en ce moment », *Le Denier de Saint-Pierre et les œuvres pontificales*. Compte-rendu de l'assemblée générale tenue au palais archiépiscop. de Malines le 29 janvier 1868. Bruxelles, 1868, in-16, p. 7.

³ V. DUMAX (abbé), *Histoire... du Denier de Saint Pierre sous... Pie IX*, Paris, Poussielgue, 1867, in-16, pp. 123-125; M. BECQUE, *Le Cardinal Dechamps*, Louvain, 2 v. in-8, 1956; t. I, p. 241.

⁴ De Block ne faisait du reste que résumer les conclusions auxquelles étaient arrivés les membres de la conférence gantoise de Saint-Vincent-de-Paul, G. VESPEYEN, *Par la parole et par la plume*, Gand, Siffer, 1903, in-8°, pp. 7-8; *Histoire des vingt-cinq premières années du Denier de Saint Pierre depuis sa restauration*

L'originalité de l'œuvre résidait dans son but, mais non dans ses méthodes. Certaines institutions belges, et en particulier les universités de Louvain et de Bruxelles ne devaient leur existence qu'à des souscriptions. Bien plus, on collectait parfois à domicile dans le but de soutenir une cause politique. C'est de la sorte que l'agitateur socialiste Jacob Kats avait trouvé en 1836, une partie des ressources qu'il lui fallait pour organiser des meetings ⁵.

Les Belges ne collectaient pas seulement au profit de leurs compatriotes, mais aussi en faveur d'autres peuples. Déjà à l'époque du roi Guillaume, ils avaient participé généreusement au mouvement philhellénique. Après 1830, ils avaient constitué des comités qui recueillaient des fonds au profit de la Pologne. Mais si la cause polonaise recrutait ses champions aussi bien chez des conservateurs, tel Barthélemy Dumortier, que chez des républicains, comme Alexandre Gendebien, d'autres souscriptions ne réussissaient qu'auprès d'une partie seulement de l'opinion. Ainsi, en 1847 pendant la guerre du Sonderbund *La Gazette de Liège* invite les catholiques belges à soutenir financièrement leurs coreligionnaires suisses ⁶. Inversement, en 1848, un journaliste socialiste, Louis Labarre, demande à ses lecteurs, après l'exécution de Robert Blum par les Autrichiens, d'aider la famille du républicain allemand ⁷. Il leur suggère aussi, un peu plus tard, de rassembler les fonds qui permettraient aux Vénitiens de renforcer leur armement ⁸.

De même, un rapport de police nous apprend que le 21 décembre 1856, on désigna dans un meeting, présidé par l'agitateur socialiste Pellerin, une commission « chargée d'organiser la manifestation, au moyen de souscriptions, en faveur des ouvriers génois, c'est-à-dire de leur venir en aide, en y faisant parvenir des fonds pour se soulever et renverser le despote qui les tient sous le joug de sa tyrannie » ⁹. Dès le 23, ce comité rédige un appel ¹⁰ qui n'aura d'autre effet — car

dans le diocèse de Gand, Gand, Poelman, s.d., in-8°, pp. 3 à 7 et DUMAX, *op. cit.*, p. 138.

⁵ Et plus encore pour faire face aux frais qu'entraînait le procès qui suivit ces meetings. Ajoutons qu'en cette circonstance, Kats bénéficia du concours des chartistes anglais, J. KUYPERS, *Jakob Kats agitator*, Bruxelles, l'Eglantine, 1930, in-16, pp. 74, 75, 203 à 206.

⁶ Joseph DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans. Le fondateur de la « Gazette de Liège » (1810-1863) et son temps*, Liège, Rapid-Press, 1956, in-8°, p. 233.

⁷ L. LABARRE, *Souvenirs du Drapeau*, t. 2, Bruxelles, Brismée, 1855, in-16, p. 31.

⁸ *Ibid.*, t. 2, p. 46.

⁹ G. DES MAREZ, *Etudes inédites*, Bruxelles, Falk, 1936, in-8°, p. 177.

¹⁰ Le 23 décembre 1856, sous la forme d'une lettre au « citoyen rédacteur du Drapeau », c'est-à-dire, à Louis Labarre, cf. *Le Drapeau*, 4 janvier 1857.

« le prolétaire belge est peu fortuné », — que de permettre aux révolutionnaires belges et italiens de manifester leur solidarité¹¹. Au demeurant, cet échec n'empêchera pas un journal d'extrême gauche, *Le Drapeau*, de soutenir en septembre 1857, Mazzini, qui venait d'organiser une souscription, parce que « l'appel des patriotes d'Italie est pour nous un appel aux citoyens du monde »¹².

Ainsi, on le voit, le Denier de Saint-Pierre ne constituait pas en Belgique une œuvre d'un type nouveau; en revanche, sa réussite allait être exceptionnelle. En quelques mois, en effet, l'exemple de Gand est imité par les autres diocèses et le 25 mars 1860, le cardinal Sterckx, archevêque de Malines la recommande aux fidèles de tout le pays¹³ tandis que se forme à Bruxelles un comité central du Denier de Saint-Pierre¹⁴. Les résultats financiers sont considérables: le diocèse de Malines donnera en 1860 plus de 300.000 francs, celui de Gand près de 200.000, tandis que Bruges dépassera 100.000¹⁵, chiffres d'autant plus remarquables que désireux d'associer à leur action tous les catholiques, les gentilshommes et les grands bourgeois qui forment les comités de l'œuvre ont fixé le montant de la cotisation annuelle minimum à 25 centimes¹⁶. Il en résulte qu'à Gand, le comité pouvait s'enorgueillir d'avoir obtenu l'appui de 360.000 habitants d'un diocèse qui en comprenait 782.000¹⁷. De fait les catholiques belges, à quelques très rares exceptions près¹⁸, voyant dans la défense des territoires de l'Eglise, une cause sainte, s'enthousiasmaient pour le Denier de Saint-Pierre et pour les volontaires pontificaux¹⁹.

De leur côté, libéraux et radicaux belges étaient presque tous²⁰

¹¹ *Le Drapeau*, 15 février 1857, cf. aussi 15 mars 1857.

¹² *Ibid.*, 13 septembre 1857. *Le Drapeau* avait déjà publié une lettre de Mazzini sur le même thème, le 23 août.

¹³ *Le Denier de Saint-Pierre et les œuvres pontificales*, p. 7.

¹⁴ *L'Etoile belge*, 26 mars 1860.

¹⁵ *Le Denier de Saint-Pierre et les œuvres pontificales*; pp. 7 et 22; *Histoire des vingt-cinq premières années...*, p. 51.

¹⁶ *Histoire des vingt-cinq premières années...*, p. 32.

¹⁷ *Ibid.*, p. 51.

¹⁸ Celle, notamment, du grand journaliste Kersten, qui dès le 31 octobre 1860, écrira à l'un de ses amis: « Le pouvoir temporel du Pape semble perdu dès à présent », GILSON et KERSTEN, *Mémoires pour servir à l'histoire du traditionalisme et de l'ontologisme en Belgique de 1834 à 1864*, Alost, Verbimmen, 1894, in-8°, p. 336.

¹⁹ Le seul catholique belge à oser condamner publiquement le Denier de Saint-Pierre paraît avoir été le vieux démocrate Adolphe Bartels. Le 3 janvier 1860, il annonçait son intention de publier une brochure contre cette « œuvre liberticide » et accusait les leaders conservateurs de trahir, au profit du pouvoir temporel, l'esprit de 1830 « en organisant une souscription illégale pour la restauration du joug étranger à Rome et dans le reste de l'Italie » (*Le National*).

²⁰ Cf. plus loin, p. 87.

favorables à l'unification italienne. Aussi la presse de gauche utilisant tour à tour l'injure et l'ironie ne cessa de mener campagne contre le Denier de Saint-Pierre et contre les zouaves pontificaux. Pour *L'Echo du Parlement*, le Denier de Saint-Pierre est une institution « anachronique »²¹ et on ne saurait rêver meilleure preuve de la dégénérescence de la noblesse belge que l'intérêt qu'elle lui témoigne. Comment les descendants des auteurs héroïques du « Compromis des nobles » en sont-ils venus à soutenir ce gouvernement « de fanatisme et de persécution religieuse » qu'abhorraient leurs ancêtres ?²² *L'Observateur* ne cesse de se gausser du peu de générosité des fidèles²³, affirmant par exemple que « tout se réduit à quelques insignifiants subsides » et que « le contingent belge se compose de seize hommes conduits par un noble du pays de Namur qui aura électrisé ses domestiques »²⁴. *L'Indépendance belge* pour sa part, trouve que les efforts de ceux « qui subordonnent le droit des peuples à l'intérêt du pouvoir temporel des Pontifes » offrent un « spectacle étrange et instructif » et estime qu'il faut « prendre acte » de l'attitude des champions du Denier, attitude dont elle ne manquera pas de faire « ressortir les conséquences »²⁵. *L'Etoile belge* stigmatise, elle, les procédés des recruteurs de l'armée pontificale²⁶, aux victimes desquels, le *National* porte beaucoup d'intérêt²⁷. *Le Grelot* multiplie contre le Denier caricatures²⁸, chansons²⁹ et articles polémiques³⁰. Il en va de même à l'*Uylenspie-*

²¹ 1^{er} janvier 1860 ; cf. aussi 14 janvier.

²² 4 février 1860. — Articles du même esprit le 6 et 8 février, 17 avril et 10 mai. Le 16 mai, l'*Echo* reprend au *Journal de Liège* une information selon laquelle les souscriptions au Denier de Saint-Pierre sont destinées en grande partie à assurer aux capitalistes belges qui ont souscrit à l'emprunt pontifical le loyer de leur argent ! et note le 19 juin, avec une visible satisfaction, que les dames qui collectent à Huy pour les œuvres pontificales « rencontrent généralement peu de sympathie ».

²³ 31 mars 1860 ; cf. aussi 6 et 10 mai, 4 juin et 11 octobre.

²⁴ 17-18 mai 1860.

²⁵ 17 janvier 1860.

²⁶ Le 24 juin, elle décrit le bureau de recrutement bruxellois où affluent « des malheureux de tout âge, détournés de leurs travaux ou enlevés à leur famille par toutes sortes de procédés » et blâme l'inhumanité des racleurs qui n'ont pas hésité à renvoyer chez eux, sans vivres et sans argent deux jeunes Namurois qui, à la dernière minute, avaient refusé de signer leur engagement ; cf. aussi 12 août.

²⁷ 13 octobre 1860 ; cf. aussi 2 et 4 janvier, 10, 22 et 23 février, etc. etc.

²⁸ Par exemple, le 22 décembre 1859, Aidemon représente le pape en mendiant dans une caricature intitulée Denier de Saint-Pierre ; le 6 février 1860, son dessin a pratiquement le même thème.

²⁹ Le 6 janvier 1861, *Le Grelot* insère Le Denier de Saint-Pierre du poète liégeois, Joseph Demoulin. On jugera du ton de l'œuvre par ces quelques vers :

Satan enhardi
De Garibaldi

gel³¹. A Gand, lorsqu'on élit les officiers de la garde civique, les libéraux font échouer les champions de la cause pontificale³² et répandent dans la ville un pamphlet contre le Denier de Saint-Pierre³³, tandis qu'à Bruxelles, l'éditeur Albert Lacroix publie une comédie qui traîne dans la boue collecteurs du Denier et soldats de Lamoricière³⁴.

*
**

Mais les libéraux belges ne pouvaient se contenter de critiquer le Denier de Saint-Pierre. Ils souhaitaient manifester leur sympathie pour la cause italienne d'une manière plus positive. Garibaldi allait leur en fournir l'occasion. En septembre 1859, à l'époque où il commandait l'armée constituée par la Ligue de l'Italie centrale, il avait demandé dans un discours « un million de fusils, un million d'hommes »³⁵. Le 4 janvier 1860, il renouvelait son appel³⁶, qui allait être largement entendu dans la péninsule³⁷. Les fonds qui furent recueillis

A pris la mine fière !
Devots, en ce cas
Ne refusez pas
Le Denier de Saint Pierre !

³⁰ Cf. notamment 22 décembre 1859, 1^{er} avril, 17 mai, 14 juin et 4 octobre 1860.

³¹ « Le Pape vient de consacrer le denier de Saint-Pierre à faire sabrer, poignarder, blesser ou tuer deux cents promeneurs paisibles en une seule soirée... » après cette journée du 19 mars, *quiconque continuera à donner le Denier de Saint-Pierre sera nécessairement ou UN ASSASSIN SANS LE SAVOIR — OU UN ASSASSIN LE SACHANT BIEN* » (1^{er} avril 1860), cf. aussi 15 juillet et 23 septembre 1860. — Relevons aussi les plaisanteries d'*Uylenspiegel* au sujet d'un feuilleton publié par le catholique *Courrier de Bruxelles* et intitulé *Oldéric, le Zouave pontifical* (cf. 9 et 23 juin 1861).

³² *Journal de Gand*, 25 juin 1860. En 1860, cette feuille doctrinaire publiera plus de quarante articles contre le Denier de Saint-Pierre et les zouaves pontificaux.

³³ *Vingt-cinq années...*, p. 9.

³⁴ Dans une préface d'une assez jolie hypocrisie l'auteur, qui s'abrite sous le pseudonyme de Tollebi, dédie sa pièce à Pie IX et écrit : « Je dépose aux pieds de Votre Sainteté ce faible ouvrage où j'essaie de dévoiler des intrigues qui, sous le voile de la religion, compromettent la dignité du sacerdoce et se jouent des lois sacrées de la morale dont votre Sainteté est le gardien... », *Le Denier de Saint-Pierre*, Bruxelles et Leipzig, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1862, in-16.

³⁵ P. MATTER, *Cavour et l'unité italienne*, Paris, 1922-1927, t. 3, p. 341.

³⁶ Son discours est reproduit ou commenté par de nombreux journaux belges et notamment par l'*Observateur* le 9 janvier par l'*Echo du Parlement* et l'*Etoile belge* et le 10 par le *National* et l'*Etoile belge*.

³⁷ L'*Etoile belge* signale les dons des Vénitiens (21 janvier 1860) et l'*Echo du Parlement* relevant ceux de l'Ombrie et de la Toscane, souligne que dans la région de Pistoie les prêtres s'associent au mouvement (cf. 23 janvier et 19 février 1860).

de la sorte, servirent à l'armement des « Mille »³⁸. Leur entrée en campagne conduisit Garibaldi à réclamer des patriotes italiens de nouveaux subsides. Le 15 mai 1860, Bertani annonçait la fondation du *Secours de Garibaldi*, et affirmait que « sans des secours considérables de toute sorte, et principalement en argent », l'expédition de Sicile était vouée à une gloire stérile³⁹. Le 29 du même mois, Garibaldi lui-même implorait un envoi rapide en Sicile d'armes et d'argent⁴⁰. Le 6 août, la *Société nationale italienne* constatant que le zèle des souscripteurs se ralentit sérieusement, les invite à un nouvel effort⁴¹. Enfin, en novembre, plusieurs personnalités suggèrent au peuple italien de contribuer à un don national dont Garibaldi fixerait lui-même l'usage⁴². A la même époque, Bertani, dressant en quelque sorte le bilan de la *Société nationale*, estimait qu'elle avait collecté plus de 6 millions de liras, ce qui lui avait permis notamment de procurer aux Garibaldiens, 60.000 fusils, 2 millions de cartouches, 5 bateaux à vapeur et plusieurs pièces d'artillerie⁴³.

Selon Luzio, les Italiens auraient été pratiquement les seuls à soutenir financièrement Garibaldi, et les efforts qu'il fit pour intéresser l'étranger à sa cause, auraient été accueillis avec « une froideur glaciale »⁴⁴. Il se dégage pourtant des sources contemporaines, une impression toute différente. Sans doute les premiers discours de Garibaldi n'eurent-ils d'écho, comme nous le verrons plus loin, que dans peu de pays. Mais à partir de l'embarquement des *Mille* pour la Sicile, l'opinion européenne commence à s'intéresser activement à leur cause.

Le mois de mai 1860, débute en Grande-Bretagne par un grand meeting tenu à Glasgow⁴⁵, en faveur de l'émancipation italienne. Les assistants, à l'annonce, du reste prématurée, que les *Chemises rouges* ont débarqué en Sicile, décident d'envoyer immédiatement des fonds à Garibaldi. Des réunions du même genre, se tiendront à Londres en mai et en août⁴⁶, et en juillet à Woolwich⁴⁷, tandis que le 18 juin,

³⁸ MATTEI, *ibid.* et G.M. TREVELYAN, *Garibaldi and the thousand (May, 1860)*, Londres, Longmans, 1928, in-8°, pp. 165 et sq., 341 et sq.

³⁹ *Le National*, 21 mai 1860. Le 29 l'*Observateur belge* reproduit une lettre au colonel Médiçi au sujet de l'organisation du fonds.

⁴⁰ *L'Echo du Parlement*, 26 juin 1860.

⁴¹ *Le National*, 10 août 1860.

⁴² *Ibid.*, 4 décembre 1860.

⁴³ *Journal des Débats*, 30 novembre, repris par le *Journal de Gand*, 4 décembre 1860.

⁴⁴ *Garibaldi, Cavour, Verdi*, Turin, 1924, in-8°, pp. 75 à 137, *passim* et particulièrement, p. 88.

⁴⁵ *L'Observateur belge*, 5 mai 1860 et *L'Echo du Parlement*, 6 mai 1860.

⁴⁶ *L'Echo du Parlement*, 26 mai 1860 ; *Le National*, 26 août 1860. — Le 9

Victor Hugo revient à Jersey, dont il avait été expulsé cinq ans auparavant, pour célébrer la gloire de Garibaldi⁴⁸. Les correspondants des journaux belges à Londres notent le succès étonnant qu'obtient la souscription en faveur des Chemises rouges. Le 12 mai, par exemple celui de *L'Indépendance belge*, signale que « dans un grand nombre d'ateliers de Londres, des comités se sont organisés pour prélever la dime en faveur de la cause italienne sur la paie du samedi » et il ajoute « pour la première fois depuis six ans peut-être, nous voyons une question de politique étrangère, passionner sérieusement et réellement, toutes les classes de la population »⁴⁹. Son sentiment est partagé par son confrère de *L'Observateur belge* selon lequel « tout le monde envoie son argent aux comités, le noble, le bourgeois, comme l'homme du peuple »⁵⁰. Jusqu'en décembre, la presse libérale belge, ne cessera de porter témoignage sur l'engouement britannique pour la cause garibaldienne⁵¹.

Nous savons, par une étude de M. Boyer, que c'est grâce aux appels lancés le 15 mai 1860, par *Le Siècle*, et le 16 par *L'Opinion Nationale* qu'une souscription en faveur de Garibaldi fut lancée en France⁵².

novembre, le *Journal de Gand* relève l'organisation à Londres d'un concert en faveur des Garibaldiens « à quelque nationalité qu'ils appartiennent » et signale que non seulement les artistes mais encore les décorateurs, les « gagistes » et jusqu'à la compagnie du gaz apportent un concours gratuit à cette manifestation.

⁴⁷ Le *National*, 9 juillet 1860 reproduit le compte rendu de cette manifestation donné par le *Morning Chronicle*. — Le 9 novembre, le *Journal de Gand* signale un nouveau meeting à Woolwich.

⁴⁸ Le discours est reproduit *in extenso* dans l'*Observateur belge* du 21 juin. Ce journal signale en outre que la collecte faite à l'issue de la réunion a donné 102 livres st. — D'autre part un éditeur verviétois lança sous le titre de « *Vive Garibaldi!* » une édition, à 10 centimes, du discours (*Le National*, 10 août 1860).

⁴⁹ Il note aussi que « MM. Fabricotti frères ont reçu des sommes considérables de souscripteurs bénévoles » et que « les engagements volontaires à Londres prennent un accroissement qu'il était facile de prévoir » (*Indépendance belge*, 14 mai 1860).

⁵⁰ Il estime que le produit de la souscription dépasse déjà un million de francs (*L'Observateur belge*, 30 mai 1860).

⁵¹ « Il est évident qu'il règne ici dans certaines classes de la société, un vif enthousiasme pour Garibaldi et pour la cause qu'il représente, enthousiasme qui s'élève au lyrisme, et dont les sympathies, prouvées par les souscriptions nombreuses de toutes parts, ne peuvent donner qu'une faible idée » (*Le National*, 4 septembre 1860). — Les articles du même ton sont nombreux dans le *Journal de Gand*, l'*Echo du Parlement*, etc.

⁵² Souscriptions pour Garibaldi en France, *Rassegna storica del Risorgimento*, t. XLVII, 1960, fasc 1, pp. 68 à 74. — La presse belge de 1860 contient de nombreux renseignements sur cette souscription, p. ex. l'*Observateur belge* donne le 28 mai une dépêche de Marseille datée du 26: « La souscription en faveur de l'insurrection sicilienne a été ouverte. On a recueilli déjà 10.000 livres ».

Le 12 juin, c'est au tour d'un comité suisse à se constituer à Berne⁵³. Le mouvement atteint également l'Allemagne, à telles enseignes que la *Société nationale italienne* demandera au député bavarois Cramer, de lui servir de correspondant dans les provinces du nord de cet Etat⁵⁴. Parmi les propagandistes de la souscription garibaldienne, figurent deux femmes célèbres: en Suisse, Emma Herwegh et en Prusse, Cosima de Bulow⁵⁵. L'appel de la *Société nationale italienne* retentit jusqu'en Suède. Le 4 juillet, les bourgeois d'Helsingborg, décident de donner à Garibaldi pour son anniversaire « un sabre précieux enrichi d'améthyste, orné des armes suédoises » et offert jadis par Bernadotte, c'est-à-dire par « un roi, fils de la Révolution » à un général suédois⁵⁶. Quelques mois plus tard, la Chambre des Nobles de Suède fera parvenir à la Société nationale, six canons rayés et 7.500 francs, résultat « des souscriptions ouvertes en Suède en faveur de l'affranchissement de l'Italie méridionale »⁵⁷.

*
**

Les Belges furent, croyons-nous, parmi les premiers à répondre aux appels de Garibaldi. Peut-être furent-ils précédés par les Américains, puisque dès la mi-janvier, on signalait l'arrivée à Queenstown d'un navire qui transportait « une cargaison de 23.500 mousquets,

⁵³ « L'entreprise de Garibaldi a, dès le début, conquis les sympathies de tous les amis de la liberté en Suisse plus que partout ailleurs. Les succès qu'elle a obtenus n'ont fait qu'accroître l'enthousiasme.

Une réunion de patriotes suisses de divers cantons a résolu de donner aux héros de l'indépendance italienne un témoignage de sympathie par l'envoi d'un certain nombre d'armes suisses. Ce nombre dépendra du succès de la souscription qui est ouverte par le présent appel.

• Ceux qui approuvent cette démarche sont invités à envoyer leurs offrandes dans le plus bref délai à M. Koch-Hoffmann à Berne, membre du comité sousigné.

Berne, le 12 juin 1860.

Le comité:

Koch-Hoffmann, capitaine; Schaerer, major; Zaegy, major de carabiniers; G. Vogt, directeur du bureau fédéral de statistique; C. Ott, major », *La Suisse*, citée par le *Journal de Gand*, 18 juin 1860.

⁵⁴ *Journal de Gand*, 5 juillet 1860. — Sur l'activité de l'*Association nationale* allemande en faveur de la cause garibaldienne, cf. *L'Echo du Parlement*, 17 mars et 8 juin 1860, et *Le National*, 10 septembre 1860.

⁵⁵ « Il y a bien longtemps, ma chère Emma, que mon mari et moi, et le petit nombre de nos amis, avons envoyé à Turin le montant d'une collecte faite en faveur des Italiens en Sicile, impossible de recommencer... », M. HERWEGH, *Au printemps des Dieux*, Paris, Gallimard, 1929, p. 232.

⁵⁶ *L'Observateur belge*, 14 juillet 1860.

⁵⁷ *Ibid.*, 12 novembre 1860.

offerte au général Garibaldi par les Américains, amis de la liberté »⁵⁸, mais, comme nous l'avons vu, partout ailleurs, il a fallu attendre l'expédition de Sicile, pour voir se dessiner un mouvement en faveur des volontaires italiens⁵⁹. Or, dès la fin de janvier, une souscription de ce genre se préparait en Belgique. Le 29 en effet, un journal satirique, *Le Grelot*, imaginait une circulaire du ministre Frère-Orban. Adressée aux gouverneurs de provinces, aux bourgmestres et « enfin à tout ce qui s'abrite sous l'aide administrative », elle invitait magistrats et fonctionnaires à lutter contre le denier de Saint-Pierre et à récolter des fonds pour les « fusils Garibaldi ». Le 2 février, le journal revenait à la charge. Il se demandait si le moment n'était pas venu « de réhabiliter la Belgique aux yeux de l'Europe libérale... en rendant à la cause italienne, les services que rend Loyola au pouvoir temporel de Monsieur le Pape ». « Au denier Saint Pierre (*sic*) », estimait-il « il faudrait opposer le denier Garibaldi et tandis que les bouviers achètent des indulgences, les citoyens ne peuvent mieux faire que d'expédier, par voie d'Allemagne ou de France, une épaisse forêt de fusils aux Toscans, aux Modénais et aux Romagnols ». Le *Grelot* demandait aux journaux quotidiens de « développer cette bonne idée » et le 6 février les exhortait à annoncer la souscription et à la recueillir dans leurs bureaux. Le 12 février, un autre journal satirique, *l'Uylen-spiegel* appuie la proposition⁶⁰. Le 19, elle est approuvée par un quotidien bruxellois, le *National* qui se déclare prêt à recevoir les dons, exemple qui est bientôt imité par le *Journal de Charleroi* et le *Journal de Liège*⁶¹. En même temps, des comités se constituent en faveur de

⁵⁸ Le *National*, 15 janvier 1860. — « Le colonel Samuel Colt a fait don au général Garibaldi de cent fusils pour l'armée nationale italienne » (*L'Etoile belge*, 21 janvier 1860).

⁵⁹ Dans un appel adressé le 15 mai par *La Société nationale italienne* « aux libéraux de tous les pays », elle les incite à imiter l'exemple de Glasgow, cf. *Le National*, 15 mai 1860, mais c'est seulement le 7 du même mois que Médici et Bertani invitent Panizzi à se mettre en contact avec le comité de cette ville, ce qui donnerait à penser qu'il s'agissait là d'une création récente, L. FAGAN, *Letters ad Antonio Panizzi...*, Florence, 1880, in-8°, pp. 423 à 425.

⁶⁰ « En définitive, contre la force il n'y a que la force, contre les fusils, il n'y a que les fusils qui soient efficaces. Le Pape fait lever, en Belgique, le denier de Saint-Pierre pour payer des fusils; que la liberté italienne trouve également des mains ouvertes sur notre terre libérale... « A l'œuvre âmes libérales! donnez, donnez le denier de l'indépendance italienne. Hâtons-nous! de ces deniers le libéralisme belge achètera des fusils à Liège et en armera le libéralisme italien » etc. etc.

⁶¹ *Le National*, 21 février et 4 mars 1860. Le *Journal de Liège* justifiait son intervention par le désir de répondre aux vœux d'« ouvriers armuriers de Cheratte » qui « nous écrivent qu'ils veulent protester contre l'œuvre du Denier de Saint-Pierre » et qu'« ils sont prêts à souscrire pour le million de fusils destinés à la défense de l'Italie, dès qu'ils connaîtront le lieu de la souscription ».

l'œuvre à Bruxelles et dans plusieurs villes de province⁶². Ils recueillent rapidement assez d'adhésions pour alarmer le catholique *Journal de Bruxelles*⁶³.

Si la multiplicité de ces efforts montrait l'intérêt porté par l'opinion libérale à la cause italienne, elle compliquait assurément la collecte des fonds et leur transfert en Italie. Pour remédier à ces inconvénients un comité central se forma à Bruxelles au début de mars. Pour se faire connaître, il lança un manifeste⁶⁴. Ses signataires stigmatisaient le Denier de Saint-Pierre, qui constituait une « manifestation digne des plus mauvais temps de la domination espagnole », un « outrage à nos institutions » et un « défi à tous nos sentiments libéraux ». Ils affirmaient qu'« en présence de cette croisade catholique » les Belges devaient considérer comme « un devoir national » d'aider les patriotes italiens. En conséquence, les auteurs du manifeste invitaient « les libéraux de toutes nuances » à verser leur obole au « Denier de l'Italie » et annonçaient que l'œuvre centraliserait désormais toutes les souscriptions en faveur de Garibaldi.

En mars et en avril, le nouveau comité obtint quelques succès. A Nivelles, un notable M. de Burlet se livra à une active propagande en sa faveur⁶⁵. A Louvain, le denier de l'Italie recueillait près de cinq cents signatures⁶⁶. Parmi les souscripteurs figuraient de nombreux étudiants de l'Université catholique, ce qui allait provoquer de sérieux incidents entre les autorités académiques et la Société des étudiants wallons⁶⁷. A Bruxelles, le Denier de l'Italie obtenait l'adhésion, prati-

⁶² « On nous apprend au moment de mettre sous presse qu'un comité du Denier de l'Indépendance italienne vient de se constituer à Bruxelles. Nous tenons notre offrande et celle de nos amis à sa disposition » (*Uylenspiegel*, 12 février 1860). — « On nous informe que le comité du *Denier de l'Italie* a émis le vœu formel que les deniers à provenir de la souscription seraient appliqués à faire fabriquer des fusils à Liège. C'est là une idée heureuse et qui sera favorablement accueillie. Les armes seront frappées ainsi d'un cachet national et 1830 donnera en quelque sorte la main à l'Italie nouvellement affranchie » (*Le National*, 19 février 1860), cf. aussi *Le Journal de Charleroi* et *L'Espoir* de Namur, cités par *Le National*, 21 février 1860.

⁶³ Cf. la riposte du *Journal de Gand*, 15 février 1860.

⁶⁴ Il sera reproduit notamment le 9 mars par l'*Etoile belge*, le 10 par le *National*, le 11 par l'*Uylenspiegel* et le 14 par le catholique *Universel*, avec des commentaires fort acerbes, mais dont la violence sera dépassée par ceux du *Bien Public*, cf. *Uylenspiegel*, 19 mars 1860.

⁶⁵ *L'Observateur belge*, 8 mai 1860.

⁶⁶ *Le National*, 4 avril 1860.

⁶⁷ Cf. *Journal de Gand*, 11 et 21 avril; l'*Etoile belge*, 3 juillet et le *National*, 2 juillet. Le 3, le *National* reprend un article du *Progrès de Louvain*, insinuant que les membres de la Société étaient soupçonnés d'être libéraux. Le 12, toujours d'après la même source, le *National* affirme que c'est pour avoir souscrit au

quement unanime des élèves de l'Université Libre et celle d'une grande partie de l'École vétérinaire. Aussi *Uylenspiegel* constatait-il le 15 avril, que c'est surtout la jeunesse qui « se distingue par la chaleur de son adhésion à une œuvre éminemment progressiste ». Une telle affirmation donne à penser que les grosses souscriptions devaient être rares. On est renforcé dans cette opinion lorsqu'on voit la *Société nationale italienne* remerciant ses amis bruxellois pour leur effort de propagande, affirmer que, « si même l'offrande belge ne peut égaler les sentiments patriotiques qui l'ont inspirée, son effet moral sera immense »⁶⁸. Le compliment n'est assurément pas de ceux que l'on réserve à de généreux donateurs !

Cet insuccès semble avoir été dû en partie au calme que connut la Péninsule, pendant les premiers mois de 1860. Des étudiants gantois qui, après avoir donné au *Denier* de l'Italie, retirèrent leur souscription, justifieront leur attitude par le fait « que les faibles secours qu'ils s'estimaient heureux d'offrir à l'armée de la Ligue et à son ancien et valeureux chef, devenaient inutiles »⁶⁹. De même, Adolphe Bartels hésite longtemps à adhérer à l'œuvre, par crainte que cette souscription n'ait d'autre résultat que de « tailler des fiefs aux Bonaparte »⁷⁰. Mais il allait changer d'attitude, après le débarquement des Garibaldiens en Sicile⁷¹. Il ne dut pas être le seul à raisonner de la sorte. Aussi les organisateurs du denier de l'Italie, se sentant le vent en poupe, décidèrent de relancer leur entreprise. Le 21 mai, ils organi-

Denier garibaldien, que les étudiants ont été frappés. Le même jour, Aidemon consacre à l'incident son dessin du *Grelot*.

⁶⁸ Lettre datée de Turin le 13 mars et publiée le 19 par le *National*. — Il faut du reste noter que les promoteurs de l'œuvre eux-mêmes en espéraient plutôt une action de propagande que des résultats financiers. Le *Journal de Liège* n'écrivait-il pas : « La souscription ouverte quoi qu'elle produise, est un symbole ; nous ne devons pas nous préoccuper de l'importance de la somme à recueillir, mais du nombre des participants » (cité par *Le National*, 4 mars 1860).

⁶⁹ *Journal de Gand*, 17 mars 1860.

⁷⁰ *Le National*, 15 mai 1860.

⁷¹ « L'expédition de Garibaldi et la déclaration de Mazzini lèvent mes incertitudes... Je m'abstiens d'insister sur ce que doit offrir pour la Belgique l'exclusion de toutes les branches de la maison Bonaparte de tout pouvoir en Italie » (*ibid.*). —

Le 15 mai le *National* publie un appel de la *Société nationale italienne* invitant « les libéraux de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suède, etc. » à ne pas « rester en arrière dans une œuvre qui intéresse à un si haut degré la liberté de tous les peuples » et le 21, le même journal insère outre l'appel de Bertani, une lettre de J. Ricciardi. On y lit « Si ma voix ajoutée à celle de M. Bertani pouvait avoir quelque influence sur les nombreux amis que l'Italie compte en Belgique, je regretterais moins amèrement de n'avoir pu suivre l'illustre général dans sa glorieuse expédition ».

sèrent un meeting en l'honneur des Mille. Cette réunion obtint un grand succès. L'affluence fut telle, qu'une partie du public ne put pénétrer dans la salle. L'assemblée manifesta tant d'enthousiasme, à la lecture d'une adresse du peuple belge au peuple italien et la collecte fut si abondante que le comité annonça son intention d'organiser d'autres meetings⁷². En fait, ces nouvelles réunions ne semblent pas avoir eu lieu. Bien plus, après le meeting du 21, il n'est plus que très rarement question du denier de l'Italie, dans la presse belge, si bien qu'on peut même se demander si l'œuvre n'a pas entièrement disparu⁷³.

Ainsi, au moment où les souscriptions garibaldiennes se développent en Europe, elles cessent en Belgique. De même, on ne trouve à citer à côté de tant d'Anglais⁷⁴ et de Français, d'Allemands⁷⁵ et de Suisses⁷⁶, que quelques volontaires belges⁷⁷ parmi les Chemises rouges. Et pourtant la Belgique libérale a éprouvé aux nouvelles de Sicile et de Naples, la même exaltation que toute la gauche européenne. Si à Londres, le prestige de Garibaldi est tel qu'au grand amusement de Mérimée, les « belles dames » utilisent un papier à lettres à la gloire du héros italien⁷⁸; si à Paris, un chroniqueur constate le 25 mai, que la ville connaît « deux grandes émotions: Garibaldi et le prin-

⁷² La réunion fut présidée par Fr. Haeck, qui y prononça le discours d'ouverture. Les autres orateurs furent Gustave Jottrand, Ch. Potvin, et Adolphe Bartels et Maurage. Ce dernier ne figurait pas parmi les organisateurs du meeting, cf. *Le National*, 23, *Le Grelot* 24 et *Uylenspiegel*, 27 mai 1860.

⁷³ Cf. *L'Observateur belge*, 9 juin 1860, *L'Echo du Parlement* qui entretient les 26 et 28 juin une savoureuse discussion avec le doyen de Verviers et *Le National*, 15 septembre.

⁷⁴ La presse libérale belge abonde en articles à la gloire des volontaires britanniques. *Le Journal de Gand*, par exemple, écrit le 2 juillet: « Plusieurs officiers de l'armée anglaise ont passé ces jours derniers par Paris pour se rendre à Sicile, où ils vont offrir leur épée à Garibaldi. Ces jeunes enthousiastes de la cause italienne... n'ont pas hésité un instant à quitter leur brillante position pour aller mettre leurs talents et leurs bras au service du héros de la révolution italienne ».

⁷⁵ F. BOYER, Les volontaires français avec Garibaldi en 1860, *Revue d'Histoire Moderne*, 1960, pp. 123-148. « Un détachement de Prussiens, composé de quatre-vingts hommes, tous armés, et envoyé par un comité de Berlin vient d'arriver chez Bertani... (*Le National*, 20 août 1860).

⁷⁶ M. DU CAMP, *Expédition des Deux Siciles. — Souvenirs personnels*, Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-16, p. 278.

⁷⁷ On ne trouve guère à citer que Ferdinand Flix, SIMON, Sources... *Risorgimento*, t. 2, 1959; pp. 36 à 39, Delstanche, VAN NUFFEL, *Exposition... du Centenaire du Risorgimento*, Bruxelles, 1961, in-16, p. 19 et Van Imschoot, cf. p. 10, mais la publication, que l'on espère prochaine, de l'ouvrage de M. Falzone nous procurera sans doute quelques données supplémentaires.

⁷⁸ Ce papier a pour devise: « One Country — Italy! One King — Victor Emmanuel! One Hero — Garibaldi! » Cf. Mérimée: *Correspondance générale*, t. X, p. 2,

temps »⁷⁹, si deux mois plus tard, les Goncourt écrivent avec exaspération « je ne sais vraiment, en ce moment qui occupe le plus Paris, de Rigolboche, de Garibaldi ou de Léotard »⁸⁰, et s'il faut attendre l'approche de 1861 pour que cette passion se dissipe⁸¹; Bruxelles et la Belgique ne restent pas en arrière. Comme le disait joliment l'*Observateur*, « Ce Garibaldi nous gagne le cœur, comme l'Horace de l'*École des Femmes*, il nous en dit plus en deux mots que tous les Arnolphe des Congrès et leurs longs discours. Il faut un Garibaldi à la cause italienne, comme il fallait un Botzaris à la cause des Grecs »⁸². De toute la presse libérale ou radicale, ne cessera pendant de longs mois, de s'élever un concert de louanges. L'*Economiste belge*, qui plus tard, lui sera sévère, voit en Garibaldi contre Lamoricière, champion du droit divin, l'incarnation des exigences de l'époque⁸³. Pour le *Journal de Gand*, si Garibaldi échoue, il restera de lui « beaucoup plus que le souvenir que laisse un aventurier mais s'il atteint son but, son nom glorieux sera inscrit dans l'histoire, à côté de ceux de Washington, de La Fayette, de Félix de Mérode, de tous les ardents patriotes qui ont eu le courage, au jour des combats, de se sacrifier à leur patrie »⁸⁴. Pour le *National*, « il n'y a pas d'homme aujourd'hui qui remue plus profondément les imaginations, qui parle plus directement aux masses... le peuple a trouvé pour longtemps dans Garibaldi, le héros des légendes, ce rôle, il n'est donné qu'à bien peu d'hommes de le remplir... Cet homme ne représente pas seulement l'unité italienne, il porte dans sa toque de soldat, les destinées de toutes les nations européennes »⁸⁵. Le *Grelot* se réjouit, parce que l'unité italienne ne sera pas réalisée par Victor-Emmanuel et Napoléon III, mais par un homme qui est « pour les rois un motif constant de terreur » car il personnifie la révolution armée et triomphante⁸⁶. Pour Charles De Coster qui collaborait à l'époque à l'*Uylenspiegel*, Garibaldi est « un héros si intègre que l'antiquité n'en peut montrer un semblable et qui, ayant au cœur un noble principe, et à la main, une vaillante épée, marche droit comme un boulet à travers les abus du vieux monde et les toiles d'araignée de la diplomatie »⁸⁷.

⁷⁹ *L'Observateur belge*, 27 mai 1860.

⁸⁰ *Journal* (édit Ricatte), t. 4, p. 52; cf. aussi p. 4, 68, 87.

⁸¹ *Le National*, 26-27 décembre 1860.

⁸² 9 mai 1860; cf. aussi 2 et 13 mai, 2 et 7 juin, 20 août.

⁸³ 12 mai, p. 304; cf. aussi 19 mai, p. 321; 9 juin, p. 369 et 16 juin, p. 385.

⁸⁴ 15 mai; cf. aussi 12 juin.

⁸⁵ 13 juin et 25 août, cf. aussi 2 et 25 septembre.

⁸⁶ 13 mai, et 16 août; cf. aussi 17 juin, 26 juillet, 7 et 11 octobre, etc.

⁸⁷ 11 novembre.

Le culte garibaldien prend les formes les plus diverses et parfois les plus inattendues. Les poètes chantent le héros, Charles Potvin célèbre l'entrée de Garibaldi à Naples⁸⁸, et Achintre loue ses vertus⁸⁹. Un éditeur belge lance la seule édition complète en langue française des *Mémoires* de Garibaldi, par Alexandre Dumas enrichie de textes de Georges Sand et de Victor Hugo⁹⁰. Deux photographes célèbres, les frères Ghémar, répandent une image du héros. Selon *Uylenspiegel* « il n'est pas besoin d'avoir vu Garibaldi pour affirmer que ce portrait est ressemblant. Ses traits dans lesquels brillent l'énergie unie à l'amour de l'humanité, doivent être ceux du vainqueur de Palerme »⁹¹.

⁸⁸ « Un immense royaume, un Etat tout entier
 Refusent le combat devant ce flibustier ;
 Et lui, manant, il entre, ô marche triomphale !
 Seul, dans leur citadelle et dans leur capitale,

 Oui, Garibaldi, c'est un peuple dans un homme,
 C'est Patrie, Unité, Liberté qu'il se nomme ;

Les deux extraits qui précèdent nous paraissent suffire comme échantillon d'une pièce qui comprend plus de cent vers. Ajoutons que le poème de Potvin, publié dans *La Libre Recherche* d'octobre 1860, fut repris dans le *National* du 5 octobre puis par l'auteur dans ses *Marbres antiques et crayons modernes*, t. 1, Bruxelles, Parent, 1862, in-8°, pp. 219-223.

⁸⁹ « Rien qu'en frappant le sol de votre péninsule
 Le héros a surgi ;
 L'histoire, à Spartacus demandant un émule,
 Trouve Garibaldi »,

etc., etc. (A Garibaldi et à l'Italie, *Le Grelot*, 1^{er} novembre 1860).

⁹⁰ Méline et Cans, 3 v in-18. Le titre de chaque volume porte cette mention : « Seule édition complète interdite en France ». Le tome 1 contient cette note caractéristique : « Nous rassemblerons à la fin de notre volume toutes les pièces qui rentreront dans notre sujet. Notre édition contiendra donc des documents qui ne se trouveront dans aucune édition française. Nos institutions libérales nous donnent, fort heureusement, le privilège de ne craindre aucune vérité. Peu de pays ont aujourd'hui ce glorieux monopole (p. 5 n. 1). *L'Echo du Parlement* s'assura l'exclusivité pour la Belgique de la publication de l'ouvrage en feuilleton.

⁹¹ 17 juin 1860. En septembre, un photographe gantois expose les portraits de Garibaldi, de Victor-Emmanuel et de Louis-Napoléon. « Ces photographies qui nous paraissent parfaitement réussies, attirent un grand nombre de curieux et d'acheteurs. La mâle énergie et la loyauté empreintes sur le visage de Victor-Emmanuel et de Garibaldi sont admirées par tout le monde » (*Journal de Gand*, 27 septembre 1860). Cet intérêt pour les photographies de Garibaldi s'explique par le fait qu'il était surtout connu jusqu'alors en Belgique par des portraits « de pures fantaisies » qui le transformaient en « Fra Diavolo d'opéra-comique » (*Uylenspiegel*, *ibid.*), à tel point que le *National* éprouve le besoin d'avertir ses lecteurs qu'ils ne doivent pas représenter le héros « grand, sombre, cheveux au vent, l'œil noir et chargé de tempêtes » mais « de petite taille, de formes robustes, le front dénudé, ...le regard doux et profond, etc. » (14 juin).

Le peintre Van Imschoot ramène de la campagne des Mille des croquis militaires⁹². Pour sa part, le Montois Bourlard, préfère vouer à la cause garibaldienne une toile allégorique⁹³, tandis que Félicien Rops⁹⁴ et Aidemon⁹⁵, si féroces pour Napoléon III ou pour François II, voire pour Cavour et Victor-Emmanuel, magnifient au contraire dans leurs caricatures le héros de Caprera. Tapon-Fougas lui dédie son *Jérôme Savonarole*⁹⁶, des rameurs donnent son nom à leur embarcation⁹⁷ et les fabricants d'automates exploitent sa popularité⁹⁸. La renommée de Garibaldi rejaillit sur les membres de sa famille et sur ses amis. La presse belge fait l'éloge d'un de ses neveux, venu à Liège pour y acheter des armes⁹⁹ et célèbre l'héroïque Paul de Flotte¹⁰⁰.

Ainsi on le voit, la ferveur garibaldienne était aussi vive en Belgique que dans les autres pays, et devant toutes ces preuves de la sympathie que portait l'opinion libérale aux *Mille*, on est amené à chercher les raisons de l'échec du Denier de l'Italie.

**

⁹² THIEME-BECKER, t. XVIII, p. 583. Le 1^{er} décembre 1860, l'*Etoile belge* retrace les hauts faits du peintre qui vient de revenir d'Italie et signale qu'il souffre encore de la blessure qu'il a reçue en combattant aux côtés du général Türr.

⁹³ *Rome enchaînée* (Musée de Bruxelles). L'œuvre exposée à Rome, où vivait alors le peintre avait fait scandale et avait provoqué l'intervention de la police pontificale, P. STIEVENART, *Il Fiammingo-Silhouette et paysage de la vie de Antoine Bourlard, 1826-1899*, Bruxelles, Lamertin, 1919, in-4°, pp. 110 et sq. Le 15 septembre, le *National*, signale le prochain envoi à Bruxelles de cette toile « dont les journaux étrangers ainsi que les correspondances parlent avec beaucoup de chaleur ». Après Aspromonte, Bourlard donnera aux Garibaldiens, la somme que lui avait rapportée sa *Diane chasseresse*, STIEVENART, *op. cit.*, p. 179.

⁹⁴ P. ex. *Uylenspiegel*, 3 février 1861.

⁹⁵ P. ex. *Le Grelot*, 5 juillet, 11 octobre et 1^{er} novembre 1860.

⁹⁶ A. DE SMET, *Voyageurs belges aux Etats-Unis du XVII^e siècle à 1900*. Notices bio-bibliographiques, Bruxelles, 1959, in-8°, p. 156.

⁹⁷ *Journal de Liège*, repris par l'*Etoile belge*, 18 juillet 1860.

⁹⁸ Le 5 août 1860, le *Grelot* fait l'éloge d'un spectacle donné au « Théâtre des actualités » : « Il s'agit de la représentation de scènes militaires au moyen de pièces mécaniques parfaitement confectionnées et fonctionnant avec une incroyable précision. Il faut voir comment un Garibaldi haut de cinquante centimètres, y compris sa monture, conduit ses légions à la victoire », etc.

⁹⁹ « Il est accompagné de sa dame (*sic*), jeune personne pleine de distinction, et d'un attaché également italien. Le neveu du dictateur est un homme d'un caractère affable, parlant parfaitement le français, et qui paraît fort au courant des questions d'armement » (*La Meuse*, citée par *Le Journal de Gand*, 13 novembre 1860).

¹⁰⁰ Cf. p. ex. *L'Etoile belge*, 18 septembre 1860 et un article publié en octobre par Potvin dans la *Revue trimestrielle* et repris par lui dans ses *Tablettes d'un libre penseur*, Bruxelles, 1879, in-16, pp. 172-178.

C'est à la fois dans la politique intérieure belge et dans la situation internationale que nous les trouverons. Les promoteurs de l'œuvre avaient, nous l'avons vu, l'ambition d'intéresser à leur cause toutes les nuances de l'opinion libérale. En fait, ils échouèrent dans ce dessein, en grande partie par leur faute, semble-t-il. La gauche belge s'étendait en effet des libéraux doctrinaires à quelques cénacles radicaux ou socialistes, en passant, par ce qu'on nommait le « jeune libéralisme ». Sans même parler des rivalités de personnes qui venaient encore compliquer le jeu politique¹⁰¹, il faut noter qu'unis en 1857 contre les conservateurs catholiques qu'ils avaient alors chassés du pouvoir, ces différents groupes en étaient venus à se combattre à l'époque où débuta l'aventure garibaldienne. Au gouvernement et dans les Chambres, les doctrinaires régnaient en maîtres, mais la presse de leurs anciens alliés menait contre eux une lutte incessante. Pour cette opposition de gauche, le « vieux doctrinarisme... emboîte le pas à Tartufe »¹⁰² et « le libéralisme est un produit bâtard, une espèce d'être transitionnel, tenant au républicanisme par ses professions de foi en faveur de la liberté, et du christianisme, par ses apparences de religiosité »¹⁰³. Contre les ministres et les parlementaires qui les soutiennent, la presse démocratique aligne à chaque instant des griefs nouveaux. Elle leur reproche de ne se soucier des associations libérales qu'en période d'élections, alors que ces clubs qui représentent la conscience du parti, devraient toujours servir de guide aux hommes politiques¹⁰⁴. Elle ne les blâme pas moins pour le peu de zèle qu'ils apportent à satisfaire les revendications flamandes¹⁰⁵, et les condamne tout autant pour leur sévérité envers la classe ouvrière¹⁰⁶. Elle critique la majorité pour sa politique fiscale¹⁰⁷, comme pour son refus d'élargir le droit de suffrage¹⁰⁸. Elle n'apprécie pas plus les réformes militaires voulues

¹⁰¹ A Bruxelles, notamment les amis de Verhaegen sont souvent en conflit, sans véritable motif idéologique, avec les partisans de Frère-Orban.

¹⁰² *Uylenspiegel*, 5 février 1860.

¹⁰³ *Le Grelot*, 9 février 1860.

¹⁰⁴ *Ibid.*, 1^{er} novembre 1860.

¹⁰⁵ *Le National*, 10 mars 1860. Du 20 au 23 mai 1860, il publie le manifeste des *Vlamingen vooruit!* Soit dit en passant, quatre des dirigeants de cette société démocratique flamande, à savoir Van Bemmel, Van Meenen, Haeck et Thys siègeront dans le comité du Denier de l'Italie.

¹⁰⁶ *Ibid.*, 26 janvier ; 2, 9, 15 et 19 février, 10 et 25 mars, 16 septembre 1860. Le 12 février, l'*Uylenspiegel* blâme sévèrement les patrons libéraux, tel le député gantois Camille de Bast, qui congédie ouvriers et employés soupçonnés d'opinions subversives: le 4 mars un des promoteurs du denier garibaldien, A. Demeur attaque dans le même journal, le gouvernement, à propos de la loi sur les coalitions.

¹⁰⁷ Qui fait peser le poids de l'impôt sur les pauvres (*Uylenspiegel*, 18 mars, 13 mai et 3 juin 1860).

par le gouvernement¹⁰⁹ et déplore son peu d'intérêt pour l'enseignement public. Elle n'épargne aucun ministre et soumet la gestion de chaque département à des critiques constantes.

A Bruxelles, trois journaux se distinguent surtout dans cette lutte contre le gouvernement doctrinaire: *Le National*¹¹⁰, *l'Uylenspiegel*¹¹¹, et le *Grelot*¹¹², c'est-à-dire les feuilles les plus favorables à Garibaldi. De même le comité du Denier de l'Italie est peuplé par les ennemis du doctrinarisme. On y trouve en effet l'employé Emile Moyson, un des créateurs du socialisme flamand, le bronzier Frédéric Thys, qui préside l'Association Générale des Ouvriers, J.N. Colard, ancien compagnon tailleur qui, fortune faite, a gardé les convictions révolutionnaires de sa jeunesse. On y rencontre aussi de jeunes avocats turbulents, comme Adolphe Demeur ou Gustave Jottrand, des rédacteurs d'un périodique fort avancé aux yeux des doctrinaires, la *Revue trimestrielle*; on y voit jusqu'à un ennemi personnel de Frère-Orban, François Haeck. Enfin le manifeste du comité a été rédigé par Charles Potvin, républicain de 48, qui a maintes reprises s'était querellé avec les libéraux modérés¹¹³. En outre, parmi les écrivains et les artistes qui soutenaient le mouvement, figuraient des hommes d'une coloration aussi accentuée que Joseph Demoulin¹¹⁴ et les frères Guillaume¹¹⁵. Sans doute, les

¹⁰⁸ *Ibid.*, 13 mai 1860.

¹⁰⁹ *Ibid.*, 18 mars 1860.

¹¹⁰ Ce quotidien appartenait à l'époque à N. Briavoinne qui l'exploitait en même temps qu'une feuille d'orientation tout différente, *l'Echo de Bruxelles*, cf. *l'Echo du Parlement*, 29 avril 1860.

¹¹¹ Fondé le 3 février 1856, cet hebdomadaire connut pendant quelques années un succès considérable grâce à la qualité de ses illustrateurs au premier rang desquels brillait Félicien Rops, et de ses rédacteurs: Charles De Coster, Victor Hallaux, Léon Weber, etc...

¹¹² Le *Grelot*, journal du même type que *l'Uylenspiegel* avait pris en 1859 la suite du *Charivari* belge et du *Crocodile*. Il était à cette époque la propriété de Louis Ghémar, surtout connu comme photographe. Presque tous les collaborateurs du *Grelot* usaient de pseudonymes, qu'il n'est pas aisé de percer. On sait pourtant que la plupart de ces rédacteurs appartenaient à l'extrême gauche. C'était notamment le cas de son principal dessinateur, Edmond Guillaume, *alias* Aldemon. Ajoutons que la feuille paraît à certains égards fort suspecte, car on la voit commencer, puis interrompre brusquement, une campagne contre les salles de jeu. Cela sent son chantage.

¹¹³ Sur tous ces personnages, cf. L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme depuis 1830* (Bruxelles-Paris), 1907, 2 v. gr. 8°, passim et J. BARTIER, *Fondateurs et créateurs du Crédit communal en Belgique*, *Bull. du Crédit communal*, 1960.

¹¹⁴ Belge, il est expulsé de France en 1851, à cause de son attitude révolutionnaire. En 1871, il retourne à Paris pour participer à la Commune, C. DEMBLON, *Mes croyances*, Bruxelles-Larcier, 1884, in-16, pp. 175-177.

¹¹⁵ C. DE PAEPE, *Vie d'un prolétaire socialiste à travers le 19^e siècle*, Gand, 1911, in-16, p. 46, n. 1.

organisateurs du Denier de l'Italie avaient-ils réservé dans leur comité, une place à quelques modérés. Mais ils l'avaient faite si petite que cette concession ne trompa personne. Aussi, on enregistra dès le lendemain de la publication du manifeste, quelques défections significatives¹¹⁶. Le journaliste Auguste Couvreur, notamment, justifiait son attitude en affirmant: « qu'à la tête d'une œuvre pareille, il faut faire figurer d'abord tous les chefs du libéralisme belge, de toutes les nuances. Je m'imagine que le dévouement aux principes qui soulèvent l'Italie et qui sont ceux en vertu desquels existe la Belgique *libre, indépendante et constitutionnelle*, leur crée un droit qui prime tous les autres »¹¹⁷.

On comprend dès lors, pourquoi les grands journaux doctrinaires n'appuient que mollement l'œuvre belge du Denier de l'Italie et vont même parfois jusqu'à la présenter en termes peu favorables¹¹⁸, et pourquoi des souscriptions liégeoises passent par Paris et non par le Comité de Bruxelles¹¹⁹. Dans cette attitude, les radicaux trouvent un nouveau motif de condamner les doctrinaires. *Uylenspiegel* « dénonce leurs manœuvres perfides »¹²⁰, le comité du Denier de l'Italie, blâme leur peu de zèle pour la cause italienne¹²¹, enfin, au meeting du 21 mai, la plupart des orateurs passent le plus clair de leur temps à stigmatiser la lâcheté et l'hypocrisie des chefs libéraux.

Quelle que soit l'importance des incidents que nous venons de relater, ils ne suffisent pas, croyons-nous, à eux seuls à expliquer l'abstention doctrinaire. Les libéraux modérés en effet, ne devaient pas être effrayés seulement par la façon dont s'était recruté le comité du Denier, mais aussi par l'esprit qui présidait à ses travaux. Les promoteurs de l'œuvre et les journaux qui soutenaient leur cause professaient, pour la plupart, le plus violent des anticléricismes; ils ne se contentaient plus de dénoncer les abus du clergé, ils luttaient ouvertement contre l'Eglise, allant parfois jusqu'à souhaiter sa disparition que, du reste, ils pensaient prochaine¹²². Dans la chute du pouvoir temporel, ils voyaient non seulement une étape de l'unification ita-

¹¹⁶ Defré, Goblet, Considérant, Carlier (*L'Etoile belge*, 10 et 11 mars 1860).

¹¹⁷ *Ibid.*, 11 mars.

¹¹⁸ *Journal de Gand*, 17 mars 1860.

¹¹⁹ BOYER, *Souscriptions*, p. 72.

¹²⁰ 29 avril.

¹²¹ 6 mai et 13 mai 1860.

¹²² Citons par exemple ce pastiche des *Paroles d'un Croyant* publié par *Le Grelot*, le 16 février 1860: « ... pour l'Eglise a sonné l'heure de la ruine. Elle avait appelé bons les méchants et méchants les bons, mais l'esprit du mal est impuissant. C'est pourquoi j'entends que l'on ruine ses temples et que l'on brise ses autels » etc...

lienne, mais encore la fin du catholicisme¹²³. Aider Garibaldi, c'était prendre position contre la papauté, non seulement en Italie, mais partout où se faisait sentir son influence; c'était surtout en Belgique même, obliger le gouvernement libéral à accentuer son hostilité à l'Eglise¹²⁴. Mais justement les doctrinaires ne voulaient à aucun prix transformer le combat anticlérical en lutte antireligieuse. Chez certains d'entre eux, cette répugnance était le fruit de convictions profondes. Un Vandenpeereboom et un Eudore Pirmez étaient des catholiques convaincus. Quant au Prince de Ligne, il affichait son attachement à Pie IX et son horreur de l'unification italienne de façon tapageuse, et son fils s'engagera dans les zouaves pontificaux¹²⁵.

Mais même les doctrinaires qui étaient détachés de la foi catholique répugnaient profondément à la polémique antireligieuse¹²⁶. Le ton adopté par les Potvin et les Eenens, les Guillaume et les Demoulin, par les gens du *Grelot* et de l'*Uylenspiegel*, les choquait d'autant plus profondément qu'ils y voyaient une erreur tactique qui ne pouvait que servir les conservateurs¹²⁷ en jetant le trouble dans les rangs libéraux¹²⁸.

En outre, les doctrinaires, étant au pouvoir, devaient nécessairement avoir du problème italien une vue moins simple que la presse

¹²³ A cet égard, le compte rendu du meeting garibaldien publié par le *Grelot* est caractéristique. Haeck ayant affirmé que la fin du pouvoir temporel ne nuirait pas à l'autorité spirituelle du pape, le journal commente cette déclaration en ces termes: « Cette thèse du jeune économiste nous semblait quelque peu singulière, mais avait pour but... nous a-t-on dit, de rassurer les deux ou trois catholiques qui pouvaient se trouver dans l'assemblée, et dès lors, nous avons compris la bonne plaisanterie de M. Haeck ».

¹²⁴ « Le temps des craintes puériles est passé; celui des hypocrites doit l'être. Le libéralisme vrai, pur, franc, sincère veut-il encore du pape temporel, d'un clergé dominateur? Non. Eh! bien, l'occasion est bonne » (*Le Grelot*, 6 février 1860).

¹²⁵ Cet engagement provoquera un incident entre le prince et Orts, Alb. DE LIGNE, *Le prince Eugène de Ligne, 1804-1880*, Bruxelles, Edit. Universelle, 1940, in-8°, p. 301; cf. aussi *Journal de Gand*, 9 novembre 1860. Déjà en 1848, la présence dans les armées autrichiennes, qui combattaient les Italiens, d'un autre fils du prince avait scandalisé la presse démocratique belge, cf. LABARRE, *Souvenirs du Drapeau*, t. 2, pp. 5-6.

¹²⁶ A propos d'un mandement de l'archevêque l'*Echo du Parlement* écrit le 22 février 1860: « Le prélat se trompe aussi, quand il accuse les écrivains libéraux d'impiété et d'astuce. Peut-être n'a-t-il pas perdu le souvenir des protestations énergiques qui s'élevèrent de nos rangs quand les hommes aveuglés par la passion, prêchèrent la guerre contre le catholicisme comme croyance religieuse ».

¹²⁷ « Nos adversaires exploitent avec beaucoup d'habileté les exagérations des radicaux en les mettant sur le compte du libéralisme », mais ils craignent le « langage calme, mais ferme de la presse libérale » (*ibid.*, 9 mars 1860).

¹²⁸ *Ibid.*, 21 mai 1860.

radicale. Ils avaient à tenir compte des répugnances du roi ¹²⁹, et des convenances internationales. Au surplus, à la différence des amis du Denier, les ministres libéraux paraissaient avoir plus de sympathies pour Cavour que pour Garibaldi ¹³⁰. On sait notamment combien grande était l'estime que Frère-Orban professait pour l'homme d'Etat piémontais ¹³¹.

Enfin, comment ne pas noter combien la sensibilité de Frère-Orban répugnait au mode de propagande utilisé par les champions de Garibaldi comme par ceux du Denier de Saint-Pierre? Il écrivait déjà en 1846: « Depuis quelques années, on a considérablement multiplié les collectes. On quête partout, dans le pays, pour une foule de gens et pour une foule de choses, sans contrôle de la part de l'autorité publique. L'autorité ne sait, ni si les besoins allégués sont réels, ni si le but avoué n'est pas un prétexte qui sert à égarer la bienfaisance des citoyens » ¹³². Cette prise de position l'avait amené à l'époque à polémiquer contre la catholique *Gazette de Liège* et contre le radical *Libéral liégeois* ¹³³. Il est manifeste, en effet, que si les catholiques pouvaient, en matière de collecte, compter sur le dévouement du clergé, et les démocrates avancés, sur le zèle de leurs militants, le doctrinarisme ne pouvait espérer rien de pareil de ses partisans. On voit mal évidemment les industriels, les gros commerçants et les intellectuels huppés, qui faisaient le plus beau de sa clientèle, se livrer aux délices du porte à porte, la sébille à la main!

Aussi, tout se passe en 1860 comme si les autorités doctrinaires avaient voulu empêcher les collectes politiques, quelle qu'en fût l'origine. En mai, des collecteurs du Denier de l'Italie sont arrêtés par la police de Bruxelles ¹³⁴. En juin, le doyen de Charleroi et ses vicaires sont condamnés en vertu de la réglementation sur les collectes, pour avoir été solliciter à domicile, des souscriptions en faveur du Denier

¹²⁹ R. AUBERT, Les réactions belges devant les événements d'Italie de 1859 à 1861 *Risorgimento*, 3^e année, 1860, pp. 121-122.

¹³⁰ L'extrême gauche belge ne pardonnait pas à Cavour, l'abandon de Nice et de la Savoie. « Que M. Cavour se rassure donc: on trouvera peut-être bien en Belgique quelques vieilles devotes ou quelques vieux nobles capables de soutenir la cause papale, mais ce que l'on n'y trouvera pas assurément, c'est un ministre capable de livrer à l'étranger, comme simple marchandise, un territoire et des hommes, si toutefois on peut donner ce nom à des savoyards » (*Uylenspiegel*, 17 juin 1860); cf. aussi *Le Grelot*, 9 juin 1861.

¹³¹ A. SIMON, *La Belgique et les événements italiens de 1859*, *Atti del XXXVIII Congresso di St. del Ris. It.*, p. 97.

¹³² P. HYMANS, *Frère-Orban*, t. 1, Bruxelles, Lebègue, s.d., in-8°, p. 72.

¹³³ *Ibid.*, p. 71. Le 3 janvier 1860, le *Journal de Gand* proteste contre les collectes faites à domicile pour le Denier de St.-Pierre.

¹³⁴ *Le National*, 6 et 8 mai, *Uylenspiegel*, 13 mai.

de Saint-Pierre¹³⁵. La même mésaventure arrive à trois ecclésiastiques montois¹³⁶, dont la condamnation fut confirmée en appel par la Cour de Bruxelles¹³⁷. On assista alors à une conjonction des extrêmes. Les champions du pape et les paladins de Garibaldi s'unirent pour stigmatiser l'arbitraire du gouvernement et son mépris de la liberté d'opinion¹³⁸. Ces récriminations se comprennent si l'on songe que l'attitude des parquets gêna pendant quelques mois les comités du Denier de Saint-Pierre et les obligea en tout cas à modifier l'organisation de leur œuvre¹³⁹. Néanmoins, la propagande en sa faveur ne cessa jamais dans les milieux catholiques. Il n'en alla pas de même, on l'a vu, du côté du Denier de l'Italie. Or, il est peu vraisemblable que l'attitude d'un gouvernement avec qui ils avaient si souvent maille à partir ait suffi à décourager les radicaux.

*
**

Si l'extrême gauche, après les doctrinaires, s'est désintéressée du Denier de l'Italie, c'est pour d'autres raisons. C'est que pour elle, l'unification italienne a cessé vers le milieu de 1860, d'être le problème essentiel. Sans doute, Garibaldi garde toutes ses sympathies, mais sa cause s'efface devant un devoir primordial, celui de défendre la patrie. L'été de 1860 est marqué, en effet, en Belgique, par la crainte d'une invasion française. L'inquiétude avait été provoquée par la publication d'articles menaçants dans le *Propagateur du Nord* et du

¹³⁵ Pour éviter un nouvel incident, le doyen déclare, au prône, « que le produit de la collecte qui devait se faire pendant trois mois à la messe militaire... serait remise entre les mains du président du bureau de Bienfaisance, pour venir en aide à l'hôpital civil. Voilà qui sera du moins un bon emploi de l'argent » (*L'Etoile belge*, 22 juin 1860).

¹³⁶ « Les feuilles cléricales ont jeté les hauts cris quand les journaux libéraux, invoquant la législation en vigueur sur les collectes à domicile, ont signalé à des ecclésiastiques trop zélés les inconvénients des démarches qu'ils faisaient dans le but de réunir des fonds au profit de l'armée du pape. La question s'est présentée devant le tribunal correctionnel de Mons... » (*L'Echo du Parlement*, 5 juillet 1860, qui donne le texte du jugement).

¹³⁷ *Indépendance belge*, 21 août 1860.

¹³⁸ Cf. p. ex., du côté radical: *Uylenspiegel*, 26 août 1860 et du côté catholique *l'Universel* des 9 juillet, 10, 18, 19 et 20 août. En revanche la plupart des journaux libéraux (p. ex. *Indépendance belge*, 23 et 24 août) se réjouissent du jugement et de l'arrêt.

¹³⁹ Transformation le 26 novembre 1860 de *l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre* en *Association catholique de Saint-Pierre* « afin de bénéficier des droits et des avantages que la législation belge assure à toutes associations religieuses et charitables, et d'échapper ainsi aux entraves que l'on essaya de susciter aux collecteurs des offrandes », *Histoire des vingt-cinq premières années...*, p. 20; cf. aussi 38-39.

Pas-de-Calais et dans l'*Espérance*, feuille genevoise à la dévotion de Napoléon III¹⁴⁰, ainsi que par quelques autres incidents¹⁴¹. Les réactions de l'opinion belge furent vives, et tous les partis s'y associèrent¹⁴². Les fêtes nationales du 21 juillet revêtirent un éclat exceptionnel. A l'invitation d'Adolphe Rousselle, le cortège comme le public se para des couleurs nationales¹⁴³ et la foule « saisit avec avidité les chansons patriotiques » que distribuaient les camelots¹⁴⁴. Détail significatif, les ouvriers des usines bruxelloises avaient demandé un congé pour pouvoir s'associer à la cérémonie¹⁴⁵. Dans les mois qui suivirent, Léopold I se rendit dans les principales villes de son royaume et fut partout accueilli avec une extraordinaire ferveur¹⁴⁶. Les représentants de toutes les classes et de toutes les opinions depuis le doyen de Huy jusqu'aux ouvriers liégeois, lui exprimèrent le même ardent loyalisme. Les radicaux eux-mêmes se rallièrent pour un temps à la monarchie. Si la situation n'était pas assez tragique pour aboutir à un gouvernement d'union sacrée, elle l'était suffisamment pour que l'opposition refreine ses critiques au Parlement¹⁴⁷ ou pour que l'opinion soit unanime à louer les auteurs des nombreuses brochures patriotiques qui parurent alors. Ainsi les journaux catholiques en viennent-ils à citer élogieusement des hommes qu'ils avaient l'habitude de vilipender tels Louis Defré¹⁴⁸ et Louis Labarre¹⁴⁹, tandis que la presse libérale félicite un publiciste aussi orthodoxe que Kersten¹⁵⁰.

Ainsi la Belgique redoute l'invasion et se demande avec angoisse si elle sera capable d'y résister. En tout cas, l'opinion était persuadée

¹⁴⁰ Cf. *Echo du Parlement*, du 3 au 12 juillet, *Etoile belge*, 13 juillet, *le Grelot*, 5, 15 et 26 juillet, etc., etc.

¹⁴¹ En mars, la presse belge proteste contre une circulaire envoyée de Paris aux anciens élèves du Lycée impérial de Bruxelles. Le 8 juillet, le *Grelot* s'élève contre la propagande annexionniste à laquelle se livrent des voyageurs de commerce français et des « catins observatrices ». Le 12, le journal traite à nouveau ces thèmes et y ajoute des attaques contre le représentant de Napoléon III à Bruxelles, Montessuy. Proudhon, réfugié alors à Bruxelles craignait également l'invasion et écrivait à l'un de ses amis : « En ce moment, la Belgique est inondée d'agents secrets, mâles et femelles, qui pratiquent l'embauchage et préparent l'annexion belge, comme ils viennent de faire celle de Nice et de la Savoie », *Correspondance*, t. VI, Paris, Lacroix, 1875, p. 44.

¹⁴² PROUDHON, *op. cit.*, passim et particulièrement, p. 172.

¹⁴³ Sur cette initiative, cf. p. ex. *Le Grelot*, 15 juillet.

¹⁴⁴ *L'Etoile belge*, 22 juillet, qui donne quelques couplets du « Chant des patriotes belges par un combattant de 1830 ».

¹⁴⁵ *Ibid.*, 18 juillet.

¹⁴⁶ *La Belgique en 1860*, Bruxelles, Hen, 1860, in-8°, pp. 31, 32, 34, 37, 40, etc.

¹⁴⁷ *Journal historique et littéraire*, t. 27, 1860-1861, pp. 455-456.

¹⁴⁸ *Ibid.*, pp. 168 à 170.

¹⁴⁹ *Ibid.*, pp. 256, 257 et 312.

¹⁵⁰ *L'Echo du Parlement*, 3 juillet 1860.

que l'armée ne pourrait, à elle seule, contenir l'ennemi et que, d'un autre côté, on n'aurait pas le temps de procéder à une levée en masse. Dès lors, ne convenait-il pas de renforcer les troupes régulières par des volontaires bien entraînés? Le problème préoccupait bien des esprits. On l'agitait par exemple au meeting du Denier de l'Italie¹⁵¹. Déjà à la fin de mars 1860, le *Grand Serment des Arbalétriers* avait décidé de pousser vigoureusement l'entraînement à la carabine de guerre de ses membres, et des patriotes qui voudraient se joindre à eux¹⁵². L'idée est reprise par d'autres groupes. On voit surgir les *Antianneuxionnistes* à Bruxelles¹⁵³ et un peu plus tard à La Louvière, l'*Union patriotique*¹⁵⁴. Une autre association qui, en souvenir de Jacques van Artevelde, prend pour nom, les *Ruwaerts*, lance un manifeste¹⁵⁵, organise des sections à Gand, à Liège, à Bruges, à Courtrai, à Namur, à Mons, à Charleroi et à Tournai et tient à Bruxelles une réunion publique¹⁵⁶. On peut conjecturer que le développement de cette association a dû être accueilli avec réticence par le gouvernement, à cause de son programme trop ambitieux et aussi parce qu'elle avait à sa tête un homme politique conservateur, Barthélemy Dumortier — qui s'en retirera du reste rapidement —, et deux socialistes¹⁵⁷. Quant aux autres groupements, ils offraient le désavantage en dis-

¹⁵¹ « M. Maurage a fait une motion par laquelle il propose l'institution d'un denier de la patrie, destiné à fournir des armes à tous les Belges qui n'en ont pas. Un nouveau meeting aura lieu sous peu pour étudier cette question » (*Uylenspiegel*, 27 mai 1860).

¹⁵² *L'Economiste belge*, 23 juin 1860, p. 397.

¹⁵³ *Le National*, 5 juillet 1860.

¹⁵⁴ *L'Etoile belge*, 20 juillet 1860.

¹⁵⁵ Les auteurs du manifeste après avoir affirmé leur foi dans l'indépendance nationale définissaient leur but en ces termes: « signaler à temps au pays les dangers dont il est menacé; stimuler le patriotisme des masses; ramener par la persuasion les citoyens efféminés qui ne croient pas au succès d'une lutte nationale, flétrir énergiquement les lâches qui représentent leur pays comme prêt à se courber sous le joug étranger; enfin dénoncer à la vindicte publique les agents qui essaieraient de faire parmi nous une propagande antinationale — tel doit être aujourd'hui, comme de tout temps, le devoir des bons citoyens.

La Société des Ruwaerts, représentera l'immense parti national qui se montre fier du passé, heureux du présent, et confiant dans l'avenir. Le manifeste de cette Société sera donc simple comme le but qu'elle poursuit: Défendre à tout prix la Nationalité, la Constitution, et le Roi. Associés dans cette commune pensée, au nom du droit et de la justice, les Belges, libres et indépendants, proclament à la face du monde qu'ils repousseront avec la plus grande énergie toute tentative d'absorption, d'annexion ou de conquête, de quelque part qu'elle vienne » (9 juin, publié le 13 par l'*Etoile Belge*).

¹⁵⁶ *Le National*, 5 et l'*Etoile Belge*, 16 juin.

¹⁵⁷ « Jean Henri Kats fils, littérateur flamand » et « Louis Slosse, président des compagnons sculpteurs du cercle Union et Liberté, membres de l'Association ouvrière » (*Etoile belge*, 13 juin).

persant les efforts de les rendre stériles. Ne convenait-il pas de canaliser le mouvement et de rendre efficaces toutes ces bonnes volontés? Un homme le pensa dans l'entourage du gouvernement le général Bruno Renard qui occupait un poste élevé à l'Etat-Major général de l'armée et qui, à deux reprises, sera plus tard ministre de la guerre dans des cabinets doctrinaires¹⁵⁸. Au début d'août, sous le pseudonyme, immédiatement percé à jour, d'« un ancien chef de volontaires pendant les journées de septembre 1830 »¹⁵⁹, il publia une brochure intitulée « *les Carabiniers belges* ». Tout en y exprimant l'admiration que lui inspirait le peuple français, il y insistait sur les craintes qu'éprouvait la Belgique devant l'impérialisme de Napoléon III. Il affirmait aussi que la Belgique ne sauverait sa liberté que si elle renforçait sa protection militaire. Sans doute pouvait-elle avoir confiance dans ses forces régulières, mais il lui restait néanmoins « à compléter la défense nationale, c'est-à-dire à organiser la force populaire qui, le cas échéant, doit s'adjoindre à l'armée, afin de donner plus de liberté à l'action de cette dernière ». Certes, Renard avait trop la mentalité d'un officier d'active pour ne pas penser que « des cadres excellents, des généraux instruits, voilà les éléments d'une armée digne de ce nom » et que « les troupes permanentes peuvent seules les fournir ». Par conséquent « l'idée de remplacer les armées permanentes par des milices nationales et temporaires » lui semblait « un rêve irréalisable ». Mais il lui paraissait tout aussi absurde de ne pas associer le pays à la défense nationale « alors surtout que le peuple s'offre de lui-même et se montre décidé à remplir noblement son devoir ». Il fallait au contraire renforcer les formations régulières « par le restant de la population apte au service des armées, encadrée dans les rangs d'une garde nationale ».

On devait agir tout de suite car, « le tonnerre suivra de près les signes précurseurs de la tempête et nous n'aurons que peu de jours pour nous préparer à la lutte ». La hâte s'imposait d'autant plus qu'il ne fallait pas trop compter sur la garde civique. « Dans la plupart des villes » écrivait-il « cette institution n'existe que sur le papier; de plus, dans les localités où nous voyons la garde armée et habillée, les éléments qui la composent ne sont pas ceux qu'on destine à entrer en campagne ». Mais le remède pour lui gisait à côté du mal. La garde civique comprenait quelques corps d'élite, à savoir, « les com-

¹⁵⁸ Henri PIRENNE lui a consacré une notice dans la *Biog. Nat. de Belgique*, t. 19, col. 46 à 51.

¹⁵⁹ Bruxelles, Jamar, in-8°. Une traduction flamande, due à J. Wouters, parut en septembre sous le titre: « *De Belgische Vryschutters* », Bruxelles, Greuse, in-8°.

pagnies spéciales de chasseurs-carabiniers et d'artilleurs et même de pompiers ». On devait renforcer ces formations, mais en outre pour « associer le moindre village au mouvement qui entraîne la nation » il fallait songer aux sociétés d'archers et d'arbalétriers. Sans doute s'agissait-il là d'associations sportives, mais elles n'en représentaient pas moins « les derniers vestiges des premiers corps militaires » des glorieuses communes médiévales. Pour rendre ces sociétés à leur vocation militaire, il suffisait de moderniser leur armement, et de tenir compte des progrès de la technique qui avaient fait des carabines, jadis peu prisées par les soldats, une arme « sûre et terrible », surtout dans la défensive. Compte tenu des 2000 sociétés que comptait le pays, Renard estimait qu'elles pourraient trouver aisément parmi leurs membres 8.000 excellents tireurs que l'on armerait tous de la redoutable « carabine fédérale suisse ».

Pour faire passer ses idées dans la pratique, Renard suggérait qu'« une ou plusieurs personnes influentes prissent l'initiative et convoquassent à une époque fixée, les présidents ou doyens des sociétés ou confréries du royaume... qui se montreraient disposées à accueillir le principe ». Pour leur faciliter la tâche, il avait préparé un règlement minutieux, qui prévoyait jusqu'à l'uniforme de campagne et la « grande tenue », et il s'engageait en outre, à rédiger un vade-mecum du carabinier volontaire « renfermant une théorie et un petit cours de tactique ». Enfin, si l'œuvre prenait corps, il espérait que l'Etat la transformerait en institution régulière.

Tel était le projet du général Renard qui, pendant quelques mois, allait passionner la Belgique. Les journaux lui consacrent de longs articles¹⁶⁰ qui provoquent de la part des lecteurs des réactions favorables¹⁶¹. Bien plus, un peu partout, des hommes de bonne volonté, tentent de faire passer les idées du général dans la pratique. On voit ainsi surgir des sociétés de carabiniers à Bruxelles¹⁶² et en province, où elles apparaissent à Charleroi, à Lodelinsart, à Tournai, à Gand, à Termonde, à Lierre, à Louvain, à Seraing et à Chenée¹⁶³. A Mons,

¹⁶⁰ Par exemple les 2, 5, 6, 7, 8, 10, 14 et 30 août dans le *National*; et les 1, 5, 6 et 12 août dans l'*Etoile belge*.

¹⁶¹ *Le National*, 11 et 14 et l'*Etoile belge*, 10 août.

¹⁶² Se constituent ainsi dans la capitale, le Grand Serment belge, Les Patriotes belges, Les Frères d'armes belges, La compagnie libre des carabiniers belges, la section des carabiniers de la 4^e légion de la garde civique, les sociétés de carabiniers d'Ixelles et de Saint-Josse, tandis que les étudiants de l'Université projettent de se grouper en quatre compagnies (*Le National*, 24 et 30 août, 5 octobre et 20 décembre, l'*Etoile belge*, 12 novembre et 23 novembre).

¹⁶³ l'*Etoile belge*, 15, 17, 26 et 31 août, 1^{er} et 15 septembre, 20 octobre; *Le National*, 18 octobre et 20 décembre.

l'engouement pour les idées de Renard est si vif, qu'on en vient à taxer les habitants de la ville, de « carabinomanie »¹⁶⁴; tandis que le peintre Wiertz expose en termes ahurissants, dans une lettre au bourgmestre de Dinant, la nécessité d'enseigner aux femmes la pratique du revolver¹⁶⁵. Les mérites de tel ou tel modèle de carabine sont gravement discutés dans la presse¹⁶⁶ et les pouvoirs publics organisent des concours destinés à récompenser les meilleurs tireurs¹⁶⁷ et à perfectionner l'armement¹⁶⁸. S'ajoute à cela l'activité d'un comité central présidé par un des plus célèbres doctrinaires, à savoir Auguste Orts, qui ne cesse de sonner le tocsin et de réclamer l'armement des carabiniers volontaires¹⁶⁹. Le mouvement se prolongea jusqu'en 1861¹⁷⁰ et s'acheva alors dans une nouvelle querelle entre jeunes libéraux et doctrinaires¹⁷¹, à une époque où les risques de guerre générale s'éloignant, l'enthousiasme guerrier des Belges avait fort décliné.

¹⁶⁴ « Dans les cafés, dans les cercles, on ne parle que de carabines et d'expérience sur les armes de guerre. Toutes les têtes sont en fermentation; quand trois jeunes gens sont assemblés, on est presque sûr que le sujet de la conversation est la carabine » (*Le Conscrit* cité par le *National*, 11 septembre).

¹⁶⁵ « Chaque femme a deux bras, chaque bras peut s'armer d'un revolver, chaque revolver peut contenir une balle destinée à punir le soldat envahisseur qui porterait son audace jusqu'au foyer domestique. Les femmes ne combattent point sur le champ de bataille, mais elles peuvent défendre l'inviolabilité du foyer ». C'est pourquoi Wiertz suggère l'organisation d'un concours féminin de tir au revolver et ajoute « Je m'inscris d'avance parmi les donateurs; j'offre de représenter l'héroïne du concours, les armes à la main, l'attitude assurée et, à la manière antique, le front couvert d'une couronne de lauriers » (*Le National*, 18 septembre).

¹⁶⁶ *Le National*, 20 octobre, 29 et 30 décembre 1860.

¹⁶⁷ Le Conseil communal de Bruxelles décide à l'unanimité de doter de carabines de guerre les lauréats du concours national de tir (*Le National*, 20 août).

¹⁶⁸ Sur proposition d'Orts, Defré et Van Humbeek, la section centrale de la Chambre envisage d'affecter 10.000 francs à l'organisation d'un concours de ce genre (*Etoile belge*, 30 novembre et 2 décembre).

¹⁶⁹ Siégeaient dans ce « Comité civil pour fortifier la défense nationale » les représentants Defré, Jamar et Van Humbeek, le général Pletinckx, commandant de la garde civique, l'échevin bruxellois Anspach et le journaliste N. Considérant (*Le National*, 19 août). Selon l'*Etoile belge* « le comité s'est mis à la tête du mouvement qui s'est produit en Belgique depuis quelque temps, pour diriger l'opinion publique et éviter ainsi qu'on créât une force en dehors de l'Etat » (16 oct.).

¹⁷⁰ En septembre 1861, Guillery, qui était pour *Le Grelot* « un des jeunes représentants libéraux les plus énergiques, les plus brillants » publie une brochure intitulée « *Il nous faut des armes!* » Il y proposait d'assurer par une souscription nationale l'armement de la garde civique (*Le Grelot*, 26 septembre, 1861; cf. aussi 3 et 24 octobre).

¹⁷¹ A plusieurs reprises le *Grelot* attribuera aux ministres doctrinaires, et en particulier à Rogier et à Chazal l'échec des projets patriotiques des Renard et des Maurage (cf. 6 septembre 1860, 3 février, 24 mars, 12 septembre et 30 octobre 1861).

Il n'empêche. C'est cet épisode tragi-comique qui explique, croyons-nous, l'abandon, par les radicaux, de la propagande garibaldienne. C'était dans le meeting tenu en l'honneur des *Chemises rouges* que l'idée du Denier de la patrie avait pris corps. C'est elle en somme qui détournera les esprits, du Denier de l'Italie¹⁷². Mais les sympathies de la gauche belge pour Garibaldi restaient vives. On le vit bien en 1867, lorsque les circonstances politiques lui offrirent une nouvelle occasion d'aider financièrement le héros de Caprera.

ANNEXE

LE DENIER DE L'INDEPENDANCE ITALIENNE MANIFESTE

« Après avoir montré pendant près d'un demi-siècle et par toutes les protestations de l'héroïsme et du désespoir, son inébranlable volonté d'être une nation libre, l'Italie s'organise pour l'indépendance et s'arme pour la défense de son droit : à ce spectacle, les Belges qui aiment leur pays se souviendront que les principes qu'elle invoque, les libertés qu'elle revendique constituent les bases essentielles, les lois fondamentales de notre propre existence nationale et politique.

» Qui de nous contestera au peuple italien le droit de s'appartenir, de rejeter le joug étranger et de marquer sa civilisation au cachet de ses mœurs et de son génie ? Ce serait contester notre nationalité toute entière.

» Qui lui contestera les libertés publiques, la représentation populaire, le droit de constituer lui-même ses pouvoirs et de faire ses lois ? Ce serait renier l'âme même de nos institutions.

» Qui lui dénierait la liberté religieuse, l'indépendance du pouvoir civil, le droit d'une société majeure à s'émanciper de toute tutelle, même ecclésiastique ? Ce serait répudier un des grands principes de la civilisation moderne.

» Il n'est pas un Belge qui le puisse sans démeriter de sa patrie. Il n'en est pas un qui restera indifférent à la voix d'un peuple si

¹⁷² *L'Etoile belge*, 5 août 1860. Les partisans de l'organisation des corps de carabiniers invoqueront parfois en faveur de leur thèse l'exemple des Garibaldiens. Ainsi pour l'Observateur les « carabiniers belges... formeront des corps aussi maniables et aussi mobiles que les célèbres chasseurs des Alpes de Garibaldi » (1^{er} août 1860, cf. aussi *Le Grelot*, 24 mars 1861).

longtemps enterré vif dans la domination étrangère et qui se lève et réclame, du bord de sa tombe à demi brisée, le droit à la vie.

» Tous les partis dont le concours a fondé nos institutions devraient n'avoir qu'une voix et qu'une âme pour saluer, aux mains de l'Italie, le drapeau de nos révolutions nationales.

» Cependant les chaires catholiques retentissent de doléances sur les prétendues persécutions de l'Eglise; les mandements épiscopaux protestent et en appellent au dévouement des fidèles; une confusion intéressée est jetée dans les esprits; on cherche à établir une solidarité de droit divin entre les autocraties qui pesaient sur les Duchés et sur les Romagnes et le pouvoir spirituel des souverains pontifes; on montre le catholicisme intéressé à cette possession des peuples par les princes du monde et de l'Eglise, et aucun moyen n'est épargné pour obtenir en faveur du despotisme, des adhésions inconciliables avec l'amour de la Patrie et le respect de l'humanité.

» Les mêmes hommes qui ont applaudi à l'encyclique de Grégoire XVI réprochant toutes nos franchises, prêtent leur concours moral et matériel à l'étouffement d'un peuple et poussent la Belgique indépendante et libre à se prononcer contre l'indépendance et la liberté de l'Italie.

» Cette manifestation, digne des plus mauvais temps de la domination espagnole, est un outrage à nos institutions, un défi à tous nos sentiments libéraux, un défi à la Belgique de mil huit cent et trente.

» Des milliers de Belges relèveront ce défi.

» Il ne faut pas que les Italiens puissent penser un instant qu'il n'y a d'initiative en Belgique qu'en faveur du droit divin des rois absolus; il ne faut pas que l'Europe puisse dire que trente années de liberté ne nous ont appris que les échos de l'ultramontanisme et l'apologie de la domination étrangère.

» La souscription en faveur de l'indépendance italienne est en elle-même une proclamation de principes, un acte de fraternité; en présence de la croisade catholique, elle devient un devoir national.

» Les libéraux de toutes les nuances seront unanimes à remplir ce devoir. Tous les Belges qui sympathisent aux espérances de l'Italie, qui gardent l'horreur du joug étranger et le culte des grands souvenirs de notre histoire voudront, comme la Suisse, comme l'Angleterre, comme l'Amérique, applaudir à l'héroïsme d'un peuple et prêter leur concours à la conquête sacrée de l'indépendance.

» Et si ce peuple renaissant est réduit à défendre son droit par la force, nous ne pourrions éviter la douleur et la honte de voir les

mercenaires de Pérouse soudoyés par des hommes qui portent le nom de Belge ; mais nous aurons au moins la consolation de penser que le denier du libéralisme belge pourra contre balancer et réduire à l'impuissance ce contingent du despotisme ! Non, il ne sera pas dit qu'on osera en Belgique condamner la cause d'une nation, et y quêter pour les soldats du pape le *Denier de Saint-Pierre*, sans qu'une éclatante protestation ne s'élève et n'offre aux soldats du peuple le DENIER de l'ITALIE !

Ont adhéré :

» Louis de Fré ; comte Louis Goblet ; Ch. Carlier ; J. de Bonne ; Fr. Van Meenen, imprimeur-éditeur ; A. Demeur, avocat ; Fr. Haeck, industriel ; P. Van Humbeek, avocat ; E. Dansaert, avoué licencié ; G. Tiberghien, professeur à l'Université libre ; Eug. Van Bommel, idem ; Nestor Considérant, homme de lettres ; Aug. Couvreur, idem ; Louis Dubois, artiste peintre ; E. Roger, docteur ; Ch. Potvin ; Ad. Ladrie, avocat ; Frédéric Thys ; J.N. Colard, négociant ; Gustave Jottrand, avocat ; J. Camporino, ingénieur-opticien ; H. Verboeckhoven, industriel ; A. Roger, étudiant en droit ; Desalle, négociant ; Guillaume Renson ; A.J. Simon, négociant ; Albert Lacroix ; Emile Moyson ; Alp. de Poorter ; C. Pousset, avocat ; Ferd. Eenens, rentier ; Alfred Martha, Jules Franqui, docteur en droit, *secrétaire* ; J. Pauwels, trésorier, *rue du Duquesnoy, 2.*

Le siège du comité central est définitivement fixé à Bruxelles, rue Duquesnoy, n° 2, où devront être adressées les demandes de renseignements et les listes, ainsi, que le montant des souscriptions. »

Un centenaire: Les élections de 1864 *

L'impopulaire « loi des couvents » avait fait tomber, en 1857, le gouvernement catholique au profit des libéraux. Sept ans plus tard ils étaient toujours au pouvoir, mais à l'aube de 1864 leur domination paraissait singulièrement compromise. Les élections de 1863 avaient réduit leur majorité à peu de chose et l'auraient sans doute détruite si on avait voté dans tout le pays. Mais comme sous le régime censitaire on ne renouvelait les Chambres que par moitié, tous les deux ans, ils avaient échappé au désastre. Leur échec avait été pourtant suffisamment grave pour persuader Léopold I qu'il fallait changer de gouvernement. Avant même que Frère-Orban et ses ministres, invoquant le résultat particulièrement fâcheux d'un vote de ballottage à Bruges lui aient, le 14 janvier, présenté officiellement leur démission, le roi avait entamé des négociations avec un des chefs de la droite, Adolphe Dechamps. Cet homme d'Etat plaisait au souverain par son habileté et sa modération. Il avait longtemps incarné ces thèses unionistes qui, on le sait, avaient la faveur du souverain. Dans son esprit, Dechamps devait présider un Cabinet groupant les moins ultramontains des catholiques et les plus modérés des libéraux. Mais les temps avaient changé. Ce genre de combinaison que le roi avait su imposer tant de fois jadis ne correspondait plus à la mentalité politique de l'époque. On le vit bien. D'une part, les libéraux les plus prudents, les moins suspects d'anticléricalisme systématique, un Eudore Pirmez ou un Henri de Brouckère, ne voulurent pas s'associer à la combinaison. D'autre part, il semble bien, pour autant qu'on puisse suivre les évolutions fort sinueuses à cette époque de la pensée de Dechamps et de celle des autres chefs conservateurs que l'idée d'un ministère mixte ne leur plut que médiocrement. Leurs préférences allèrent d'abord à un cabinet d'affaires dont le but essentiel aurait consisté à préparer les élections de 1865. Puis, Dechamps, sous la pression d'une partie de son groupe parlementaire qui souhaitait un cabinet franchement catholique, formula un programme de gouvernement. Tentant en quelque sorte de déborder Frère-Orban sur sa gauche, Dechamps évitait d'aborder dans son programme les questions

* *Progrès*, 1, mars 1965, p. 26-31.

religieuses, mais suggérait de donner plus de pouvoirs au conseil communal dans la nomination des échevins, proposait d'abaisser le cens pour les élections communales et provinciales visant ainsi à augmenter le nombre des électeurs et enfin recommandait une réforme de la loi de milice qui allégerait les charges des classes pauvres. La manœuvre était habile, mais elle déplut au roi. « Si vous, conservateurs, vous commencez un steaple-chase avec les libéraux, où cela nous mènerait-il ? » déclara le souverain à Dechamps. Dans la conception du monarque, le rôle des catholiques consistait à freiner les libéraux, non à les devancer sur le chemin des réformes. Et il rompit les négociations avec la droite. Le 23 mai, Frère-Orban et ses collègues retirèrent leur démission. Mais leur situation parlementaire n'était guère brillante. En juin, un ordre du jour de méfiance, ne fut repoussé que par 57 voix contre 56. Le 10 juillet, la mort d'un député libéral rendit la position gouvernementale encore plus délicate, et cela à un an des élections ! L'habileté d'Auguste Orts fournit au Cabinet un prétexte honorable à la dissolution, en faisant voter sans attendre le recensement décennal, la création de nouveaux sièges parlementaires que justifiait l'accroissement de la population. Ainsi se décidèrent les élections — générales cette fois — du 11 août. On peut gager que Frère-Orban dut éprouver de sérieuses appréhensions pendant les semaines qui précédèrent le scrutin. Lui-même et ses amis les plus intimes estimaient, comme le montre leur correspondance, que le gouvernement était usé et que la singulière façon dont il avait repris les rênes du pouvoir après cinq mois de démission, n'était pas faite pour augmenter son prestige.

D'autres faits encore pouvaient inquiéter le Cabinet, et tout particulièrement les oppositions qu'il rencontrait au sein du parti lui-même. La plus importante sans doute était celle des Anversois. Depuis plusieurs années, en effet, la vie de la Métropole était dominée par le plan des fortifications qui risquait s'il était réalisé, d'entraver l'activité économique de la ville. Le projet n'était pas combattu seulement par les catholiques, mais même par de nombreux libéraux qui en étaient venus à tout subordonner à cette question. Bruxelles, Liège et quelques villes de Wallonie provoquaient d'autres inquiétudes. Il s'y était développé au sein du parti, un mouvement qui se proclamait « avancé » ou « progressif ». Les hommes de cette tendance, daubaient sur les doctrinaires, leur reprochaient leur prudence, leur immobilisme et réclamaient des réformes que Frère-Orban croyait impossible à réaliser avant longtemps. Peu soutenus par la grande presse, ces radicaux parvenaient pourtant à se faire entendre grâce à des hebdomadaires, souvent largement diffusés, comme à Bruxelles, le « Bulletin du Dimanche ». Ils formaient aussi un élément actif dans les sociétés

libérales. Leur présence se faisait sentir à l'Association Libérale de Bruxelles, qui avait toujours été difficile à mener, et qui l'était plus encore depuis la mort de Théodore Verhaegen. En outre, les radicaux avaient créé leurs propres clubs. A Bruxelles, le Meeting Libéral attirait beaucoup de monde dans ses réunions souvent tumultueuses. Non contents de lutter à l'intérieur et en marge du parti, des dirigeants radicaux comme Spingard et Dartevelde en étaient même venus à négocier secrètement avec les catholiques, la formation d'une alliance contre les doctrinaires.

Dans les petites villes, d'autres problèmes se posaient. Trouver le bon candidat n'était pas chose aisée. Les campagnes électorales coûtaient cher. A Thuin M. de Paul, député sortant, renonce à se représenter en expliquant publiquement que sa dernière élection lui a coûté 25.000 francs — un million à notre époque — et qu'il ne dispose plus des fonds nécessaires pour couvrir de telles dépenses. Non seulement il faut s'assurer des candidats riches, mais il faut encore découvrir des hommes sûrs. Certains notables hésitent en effet entre le conservatisme et le libéralisme. Au gré des circonstances, ils inclinent, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Le fait même d'être désigné par un parti ne les conduit pas à une option définitive. L'investiture des candidats n'obéit pas en effet à des règles sévères. A Liège, il est loisible à l'Association de choisir des candidats, ailleurs que dans ses membres. Tout ce qu'on leur demande, c'est d'adhérer au principe du Congrès de 1846 et de promettre, si leur nom n'est pas retenu par l'Association, de ne pas combattre ceux qu'elle aura désignés. A l'Association de Bruxelles on est encore plus large. Les candidats non-membres, s'ils échouent au poll ont le droit de courir leurs chances sur une autre liste. Au surplus, les mêmes noms sont souvent présentés au choix des électeurs par des groupements rivaux. A Bruxelles, les listes présentées par l'Association et par le Meeting sont en partie les mêmes. Pour ajouter à la confusion, il arrive que des militants prennent sur eux de faire distribuer des tracts ou des bulletins qui ne citent pas tous les candidats de leur société.

Un problème non moins délicat est celui des listes d'électeurs. Le droit de vote est, en effet, réservé à une minorité de censitaires, et chaque voix a de l'importance. Dès lors, le jeu des partis consiste à faire rayer des listes le plus grand nombre possible d'adversaires et à y faire ajouter inversement ses partisans. Les prétextes pour cette double opération ne manquent jamais, puisque la détermination du cens électoral obéissait à des règles subtiles. Et on en vint aux élections du 11 août. Pour les ennemis de Frère-Orban, elles représentèrent une Journée des Dupes: 64 libéraux entrés à la Chambre et 52

catholiques seulement. Quant aux libéraux avancés, là où ils avaient fait cavalier seul, ils étaient écrasés. A Liège, ils n'obtenaient que 450 voix contre 1250 aux catholiques et 3.000 aux doctrinaires. A Bruxelles, la liste de l'Association passait tout entière, au premier tour, sauf un siège qui était gagné au ballottage.

Comment expliquer ce triomphe libéral? Il est évident que la possession du pouvoir a dû y contribuer. Sous le régime censitaire, en effet, le ministre de l'Intérieur, qu'il fût catholique ou libéral, n'hésitait jamais à utiliser gouverneurs de provinces et commissaires d'arrondissements, en période électorale au mieux des intérêts de son parti. Mais cette pression administrative ne suffit pas à expliquer une majorité aussi nette que celle qui se dégagait des élections du 11 août. Pour le comprendre, il faut tenir compte, croyons-nous de deux autres éléments. D'une part, si les radicaux avaient l'audience de la jeunesse universitaire et d'une partie de la bourgeoisie, ils effrayaient la majorité des censitaires. En se refusant à composer avec eux, Frère-Orban faisait perdre à son parti quelques centaines de voix à Liège et pour des raisons locales plus que de doctrine, un nombre plus considérable à Bruxelles mais en revanche il rassurait, et ils étaient légion, ceux des électeurs qui, en province surtout, hésitaient entre le doctrinarisme et le conservatisme. Au contraire, des imprudences catholiques effrayèrent ces modérés car à côté d'un Dechamps ou d'un Malou, la droite comptait une aile qui, se réclamant des enseignements de Grégoire XVI et de Pie IX, pape alors régnant, manifestait une bruyante nostalgie de l'Ancien Régime. Frère-Orban, avait eu soin d'insister sur ce fait dans ses discours de juin qui eurent un grand retentissement. Que cette tactique ait été habile, il n'y en n'a pas de meilleure preuve que l'aveu de Dechamps, écrivant à son ami Montalembert: « le *Bien Public* nous a été fatal ». De même Frère-Orban avait été servi par la provocation de M. de Gerlache s'écriant: « il nous faut des couvents » alors que la bourgeoisie, comme elle l'avait montré en 1857, ne voulait à aucun prix d'un clergé trop riche.

En fin de compte, les quelques mois de crise qui avaient précédé les élections, avaient représenté pour le gouvernement doctrinaire, un véritable bain de Jouvence.

Proudhon et la Belgique *

Il faudrait, pour répondre exactement au titre de cette communication, envisager trois questions : la place tenue par la Belgique dans les écrits de Proudhon, l'influence exercée par un long séjour à Bruxelles sur sa vie et sur son œuvre et enfin le rôle que sa pensée a joué dans notre pays. Faute d'espace, faute de temps, on passera rapidement sur les deux premiers problèmes qui, du reste, sont étroitement liés¹. Proudhon, en effet, avant son exil, s'est fort peu soucié de la Belgique, et n'y fait dans ses premiers écrits que des allusions rares et laconiques². De ses brefs séjours à Bruxelles et à Liège en 1848 et en 1849, il ne retire que l'observation banale que la Belgique est un pays monotone³. Mais, après le Deux Décembre, il fait imprimer à Bruxelles sa *Philosophie du Progrès* par Lebègue⁴ et parle parfois de s'établir dans un pays qui connaît encore la liberté de la presse⁵. Il ne s'agit là que d'un projet fort vague. Il prendra corps, lorsque, pour éviter les conséquences de la lourde condamnation que lui avait valu la publication de *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, Proudhon gagne Bruxelles en juillet 1858.

Il va y passer quatre ans. Il y travaillera énormément, et y rédigera, en particulier, *La Guerre et la Paix*. Pourtant son labeur lui laissera quelques loisirs. Il les consacra à ceux qui viennent de l'étranger pour le rencontrer, ou les passera en compagnie des amis qu'il s'est faits, ou qu'il a retrouvés à Bruxelles.

* *L'actualité de Proudhon*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1967, p. 169-227.

¹ Nous espérons pouvoir consacrer un travail d'ensemble à la question, et nous permettons de renvoyer en attendant au compte rendu de notre conférence : « Proudhon et ses amis belges », *Bull. de la Soc. d'Hist. Moderne*, octobre-décembre 1954, pp. 13-16. Signalons d'autre part que nous n'avons pas hésité à utiliser, au sujet de l'influence proudhonienne, des témoignages français lorsqu'ils complétaient la documentation que nous apportait la Belgique.

² Cf. par exemple *Carnets intimes*, édit. Rivière, t. I, pp. 27, 76, 124, 153, 160, 315 et 341 ; t. 2, pp. 38, 61, 75, 141, 236, 251, 282 et 343.

³ *Correspondance*, Paris, 1875, 14 vol. in-8°, t. 2, p. 329.

⁴ *Ibid.*, t. 5, p. 257.

⁵ *Ibid.*, t. 5, p. 285.

⁶ R. LABBY, *Herzen et Proudhon*, Paris, 1928, in-8°, pp. 208-209.

C'est là qu'il se lie avec Firks⁶, qu'il reçoit la visite de Tolstoï⁷, qu'il revoit Karl Grün⁸ et qu'il renoue des relations avec des exilés du Deux Décembre. Il ne faudrait pas croire qu'ils l'aient accueilli avec enthousiasme, car Proudhon s'était fait, depuis 1848 surtout, de nombreux ennemis parmi les républicains et les socialistes français⁹. Mais à son contact, certains abandonneront leurs préventions, tels peut-être Rolland¹⁰ et Thoré-Burger¹¹ qui deviendront ses intimes, tel surtout Madier-Montjau. Une lettre de M^{me} Madier-Montjau à M^{me} Quinet permet du reste de comprendre ces passages de la méfiance à l'admiration¹².

⁷ *Ibid.*, pp. 199-200.

⁸ PROUDHON, *Lettres au citoyen Rolland*, Paris, 1946, in-16°, pp. 61, 62, 101, 102 et 104 — Selon Emile Janson, qui assista à la scène, une des conférences consacrées par Grün à l'explication de *Faust* « avait plongé Proudhon dans un sommeil bruyant au fond de la salle » (*Lettre à son fils Paul*, 25 septembre 1869, collection Delange-Janson).

⁹ En 1850, Louis Blanc refuse de collaborer à un journal avec Proudhon, « les doctrines de cet homme étant juste l'opposé du socialisme » (J. PRUDHOMMEAUX, *L'opposition socialiste sous la présidence de Louis-Napoléon — Louis Blanc, Etienne Cabet, Pierre Leroux en 1851 — La Révolution de 1848*, t. VI, 1908-1909, p. 60). Huit ans plus tard, il écrit à Herzen: « Quant à votre affirmation que la philosophie du socialisme s'est incarnée dans Proudhon, en toute conscience je ne puis l'accepter. Pour être entièrement franc, je dirai même que je ne la comprends pas. » (LABRY, *op. cit.*, p. 143, n. 1). — Quant à la méfiance que les proscrits témoignent à Proudhon au début de son séjour à Bruxelles, cf. H. WOUTERS, *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging (1853-1865)*. Louvain-Paris, 1966, in-8°, p. 93 et *Correspondance*, t. 8, p. 121.

¹⁰ PROUDHON, *Lettres au citoyen Rolland*, p. 13.

¹¹ Mais Thoré n'en déplorait pas moins « l'affectation rustique de Proudhon » (BAUDELAIRE, *Correspondance générale*, édit. Crépet, t. 5, p. 39).

¹² « Ah! ne vous exclamez pas, ma chère et très chère; quoique par suite du jugement de mon mari sur cet homme si diversement jugé, je n'ai jamais partagé votre profonde horreur pour lui, j'avoue qu'il m'attirait peu; comme d'ailleurs sa femme (qui est une excellente personne) n'avait rien de ce que j'ai eu le bonheur de rencontrer habituellement dans mes amies sous le rapport de l'intelligence et de l'éducation, — comme l'un était enfoncé dans ses travaux, l'autre dans les soins de son ménage, malgré notre grand voisinage nous les voyions très peu; mais voici que peu de jours après mon retour à Bruxelles, j'apprends que M^{me} Proudhon vient de se mettre au lit perclue (*sic*) de tous ses membres par un rhumatisme articulaire et que les deux petites filles ne sont pas encore guéries d'une fièvre scarlatine... Pour rendre hommage à la vérité, je dois ajouter que mes impressions (vous savez que je ne me crois pas capable de juger un tel homme), mes impressions, dis-je, ont été bien modifiées par rapport à M. Proudhon: je le croyais sans cœur, et il a montré dans ces terribles épreuves la plus profonde et la plus vive sensibilité comme père, comme mari et beaucoup de délicatesse dans l'expression de sa reconnaissance envers ceux qui ont pu lui rendre quelques services... » (6 décembre 1859, B.N., n.ac.fr. 20792, f. 86). De même, Nancy, la fille de l'exilé Fleury, note que « la dévote M^{me} Vergnes s'est offerte aussi aux pauvres parents et elle est attendrie des vertus domestiques de Proudhon » (lettre à la même, 1^{er} décembre 1859, B.N., n.ac.fr. 20788, f. 343).

Les exilés politiques ne sont pas les seuls compatriotes que Proudhon rencontre à Bruxelles. Il fréquente aussi des Français qui, venus faire carrière en Belgique, s'y sont fixés, sans espoir de retour, comme Lebègue, son éditeur¹³, et Bourson, qui dirigeait le journal officiel ou *Moniteur*¹⁴.

Enfin, il prend contact avec de nombreux Belges. Les uns ne représenteront pour lui que des relations éphémères¹⁵ mais d'autres entreront dans son intimité quotidienne. Parmi eux, son ami d'élection sera Félix Delhasse, son exact contemporain, puisqu'ils étaient tous deux nés en 1809. Le destin de Delhasse n'avait pas manqué d'originalité. Petit employé, d'origine modeste, il était devenu fort riche, jeune encore, grâce à un brillant mariage. L'opulence ne lui avait pas fait oublier les convictions révolutionnaires que lui avait inculquées Buonarroti. Jusqu'à sa mort, qui ne surviendra qu'en 1899, Delhasse ne cessera de soutenir de ses deniers les mouvements révolutionnaires, et son influence marquera la Charbonnerie belge ou des journaux comme le *Radical* et le *Débat Social*¹⁶. Très érudit, il ne se contentera pas de publier des travaux de musicologie et d'histoire littéraire, il aidera aussi des écrivains pauvres et notamment M^{me} Desbordes-Valmore¹⁷. Il témoignera de la même générosité à l'égard de Proudhon, qui le choisira du reste comme exécuteur testamentaire. Originaire de Spa, il initiera le Bisontin aux plaisirs de cette ville d'eau¹⁸ et l'entraînera dans plusieurs voyages¹⁹. Fort lié à Thoré, il favorisera le rapprochement des deux Français. La fréquentation du grand critique et celle de l'amateur d'art qu'était Delhasse explique peut-être autant que l'amitié de Courbet, l'intérêt que Proudhon, à la fin de sa carrière, porta à l'esthétique²⁰.

Proudhon rencontrera aussi Lucien Jottrand, qui en 1830 avait siégé au Congrès National. Esprit fort paradoxal, Jottrand était à la fois wallon et flamingant. Catholique sincère, il était entouré d'amis

¹³ *L'Office de Publicité, 1854-1954*, Bruxelles, 1954, in-8°, pp. 7 et suiv.

¹⁴ Blaye (Gironde), 10 mai 1801 - Bruxelles, 21 mars 1888 (J. DAUBY, *Funérailles... Pierre-Philippe Bourson*, Bruxelles, 1888, in-8°).

¹⁵ J. KUYPERS, *Les Egalitaires en Belgique. Buonarroti et ses sociétés secrètes*, Bruxelles, 1960, in-8°, *passim*.

¹⁶ Il rédigea, par exemple, de 1839 à 1847 un *Annuaire dramatique*.

¹⁷ A. POUGIN, *La Jeunesse de M^{me} Desbordes-Valmore*, Paris, 1898, in-8°, pp. 258, 307, 330 et suiv.

¹⁸ PROUDHON, *Lettres à sa femme*, Paris, 1950, in-16°, pp. 213 et suiv., 232 et suiv.

¹⁹ *Ibid.*, p. 240. Sur les souvenirs laissés à Delhasse par une de ces excursions, cf. E.R. (pseudonyme de POULET-MALASSIS, « Proudhon en Belgique », *La Petite Revue*, 25 février 1865, p. 13).

²⁰ *Ibid.*, 25 mars 1865, pp. 73-74.

anticléricaux, voire antireligieux. Grand admirateur de la Suisse et des Etats-Unis, comme en témoignent ses écrits, il eut sans doute l'occasion de parler avec Proudhon du fédéralisme²¹. Quant au pittoresque professeur Altmeyer, que Rolland définissait un « mélange de polichinelle et de savant »²², il documenta l'exilé sur la question polonaise²³ et sur d'autres points d'histoire²⁴. Un des collègues d'Altmeyer à l'université de Bruxelles, Van Bommel, animait la *Revue trimestrielle*²⁵. Proudhon donna quelques articles à ce périodique radical, mais surtout il se lia à ses rédacteurs et notamment à François Haeck, ouvrier imprimeur et autodidacte, qui à force d'énergie était devenu mathématicien et économiste. Parmi ses écrits figure une importante étude sur l'organisation du crédit, que Proudhon lut et apprécia et qui du reste fut longtemps citée avec éloge par les socialistes belges²⁶.

Il suffirait de feuilleter la *Correspondance* pour retrouver d'autres Belges que connut Proudhon. Mais cette recherche nous entraînerait trop loin, et nous nous contenterons d'indiquer les traits que ses amis, pour la plupart, avaient en commun. Leur petit groupe était formé d'hommes d'âge mûr, bien rentés ou au moins aisés, radicaux et libres penseurs, fort cultivés et riches d'expérience. A défaut d'idées originales, ils ont donné à l'exilé des informations, nombreuses et utiles. C'est ainsi que les longues notes qui complètent la *Fédération et l'Unité en Italie* sont fondées sur des renseignements fournis à Proudhon par ses correspondants belges et parfois même littéralement empruntées à leurs lettres²⁷.

A partir de son séjour à Bruxelles, Proudhon a souvent parlé de la Belgique dans sa correspondance et dans ses livres. Si les réflexions qu'elle lui inspire sont souvent originales²⁸, elles paraissent, d'autres

²¹ Un exemple — épistolaire celui-là — d'une amicale controverse entre les deux hommes est fourni par une lettre de Proudhon du 23 octobre 1864 (*Correspondance*, t. 14, p. 76).

²² PROUDHON, *Lettres au citoyen Rolland*, p. 121, n. 1.

²³ « J'ai des notes sur l'histoire de Pologne, et je me propose de les compléter à l'aide de mon puits de science, Altmeyer... » (*ibid.*, p. 175).

²⁴ PROUDHON, *Napoléon I^{er}*, Paris, 1898, in-16°, pp. 1 et suiv.

²⁵ Ch. PORVIN, Notice sur Eugène Van Bommel, 1824-1880, *Annuaire Acad. R. de Bel.*, 1883, pp. 230-306.

²⁶ J. BARTIER, « Fondateurs et créateurs du Crédit Communal de Belgique », *Bull. du Créd. Com. de Bel.*, 1960.

²⁷ C'est par exemple le cas des détails fournis dans la note D au sujet de Louis Defré. Ils proviennent d'une lettre de Delhasse.

²⁸ Et par exemple: « Je regarde l'atmosphère humide de la Belgique comme la cause première qui alourdit les imaginations et qui en même temps développe, chez les indigènes, les dispositions musicales. La voix humaine a dans une

fois, l'écho des propos tenus par son entourage. Ses intimes étaient en même temps hostiles à l'Eglise et au libéralisme anticlérical et bourgeois; de même Proudhon renverra dos à dos catholiques et doctrinaires²⁹ et conseillera aux démocrates de ne s'allier ni aux uns ni aux autres³⁰.

D'autre part, ses amis étant d'excellents patriotes ont contribué sans doute à le persuader de la vigueur du sentiment national en Belgique. Cette conviction lui fera écrire, le 3 mai 1860:

« On vous dit que la Belgique ne demande qu'à devenir française. C'est un mensonge aussi gros que le mont Blanc. La Belgique frissonne en ce moment à l'idée de l'annexion. Malheureusement c'est comme l'oiseau qui se débat sous la fascination du serpent³¹. »

Et un peu plus tard:

« On vous corne aux oreilles là-bas que les populations du Rhin et de la Belgique ne demandent qu'à voter leur annexion et tout le monde en est dupe. Que ne voyez-vous comme moi les regards irrités des Flamands, les meetings de la jeunesse wallonne, et les exclamations ironiques des Allemands du Rhin³². »

Deux ans plus tard, Proudhon sera pourtant forcé de partir parce que l'opinion belge taxe de manœuvre annexionniste les articles qu'il publie contre l'unification italienne dans *L'Office de Publicité*. Sa collaboration à cet organe avait déjà en elle-même quelque chose de paradoxal. *L'Office* n'avait rien, en effet, d'un journal révolutionnaire et soutenait au contraire le gouvernement doctrinaire. Du reste cet hebdomadaire devait sa grande diffusion non à ses articles politiques, mais à ces chroniques, à ses romans feuilletons³³... et à sa « petite correspondance » qui servait aux amants à se fixer en termes convenus des rendez-vous³⁴! Or c'est dans cette feuille dont la clientèle était peu faite pour le suivre dans les méandres de sa dialectique que

atmosphère humide plus de ton et de sonorité; elle invite au chant. » (*Correspondance*, t. 11, p. 150).

²⁹ « Nous avons ici, en Belgique, un mouvement anticlérical très fort. Malheureusement ce mouvement est conduit par un parti qui ne vaut pas mieux que le parti catholique, peut-être moins, le parti doctrinaire. » (*Ibid.*, t. 9, p. 273).

³⁰ *Ibid.*, t. 11, p. 193.

³¹ *Ibid.*, t. 10, p. 45.

³² *Ibid.*, t. 10, p. 86.

³³ Ce qui explique pourquoi Xavier de Montépin écrivait à Lebègue: « Ne me négligez pas trop pour ce vieux fou de Proudhon, je vous en prie. » (*L'Office de Publicité*..., p. 13).

³⁴ BAUDELAIRE, *Juvenilia*..., t. 3, p. 99, édit. Crépet et Pichois.

Proudhon publie le 7 septembre 1862³⁵, un article fondé sur le raisonnement par l'absurde. Argumentant contre les champions de l'unification italienne, il affirme qu'à vouloir la justifier par le principe des nationalités, on fournit du même coup un excellent argument à Napoléon III pour revendiquer la Belgique et la rive gauche du Rhin.

L'article fut reçu avec une indignation, qui se manifesta par un flot d'articles et de brochures, et notamment celle d'un pamphlétaire, fort lu à l'époque, Joseph Boniface³⁶. Excités par ces écrits et aussi par un tract³⁷, des manifestants vinrent huer Proudhon sous ses fenêtres de la rue du Conseil. Déprimé par ces démonstrations, il décida de rentrer en France. Revenu à Paris, il continua à polémiquer contre ses adversaires belges, en soutenant qu'ils n'avaient rien compris à sa pensée.

Certes Proudhon, on l'a vu, n'était pas annexionniste et son article ne cachait assurément pas une intrigue bonapartiste. Mais dans sa volonté de mettre les rieurs de son côté³⁸, il simplifiait à l'excès les choses en prétendant qu'on ne l'accusait que pour l'avoir mal lu. En fait, la pensée de Proudhon paraissait scandaleuse aux polémistes belges, parce qu'à leurs yeux le principe des nationalités ne justifiait nullement l'impérialisme français, mais tout au contraire l'indépendance de la Belgique. Nier les droits des Italiens revenait à nier ceux des Belges³⁹ et défendre le Congrès de Vienne conduisait

³⁵ Mais Proudhon avait déjà consacré le 13 juillet un article à « Mazzini et l'unité italienne ».

³⁶ Pseudonyme de Louis Defré.

³⁷ Signé « Un patriote belge », il était l'œuvre d'un certain E. Loris. Après avoir reproché à Defré un excès de courtoisie, il apostrophait Proudhon : « Celui qui reçoit l'hospitalité dans une famille et qui en profite pour vendre son hôte ; celui-là est une canaille... » « On ne défend pas Garibaldi contre des Proudhon ; c'est ravalier le héros de l'Italie. » etc., etc.

³⁸ A. DARIMON, *L'opposition libérale sous l'Empire (1861-1863)*, Paris, 1883, in-18, p. 279.

³⁹ « La Belgique indépendante, Monsieur, est l'œuvre, le produit d'une révolution, l'application vivante et glorieuse de ce grand principe moderne de la souveraineté des peuples, principe admis par tous les démocrates.

« Voilà la raison puissante qui a guidé ces braves journalistes, lorsqu'ils ont salué avec enthousiasme l'affranchissement de l'Italie. Nous ne sommes pas des parvenus qui rougissent de leur origine et nous aimons trop la liberté pour ne pas en voir jouir les autres. » (J. BONIFACE, *La Belgique calomniée - Réponse à M. P.-J. Proudhon*, Bruxelles, 1862, in-18, p. 23). — « Eh bien, les journalistes belges auront à répondre ceci : en 1830, nous sommes parvenus à recouvrer notre autonomie, nous avons fait une révolution pour cela. Depuis cette époque nous sommes contents, nous vivons heureux et sagement, nous sommes pour l'Europe entière un exemple, pour les nationalités souffrantes un précédent et un encouragement. L'Italie, 30 ans après, suit notre exemple ; nous, journalistes belges, sans nous inquiéter si l'émancipation italienne est ou n'est pas agréable à tout

à condamner la Révolution de 1830, faite en dépit des traités de 1815 ⁴⁰. Les propos de Proudhon semblaient d'autant plus intolérables qu'à plusieurs reprises et encore en 1860, les Belges avaient craint une invasion française. Evoquer une pareille éventualité sur un ton ironique devait fatalement les exaspérer. C'est si vrai que Rolland qui, pour avoir vécu longtemps parmi eux, les connaissait bien, avait pressenti leurs réactions, comme le montrent les propos qu'il tint à Darimon :

« Une fois qu'on leur a dénoncé un écrivain comme étant l'adversaire de leur nationalité, ils n'entendent plus rien et ils sont disposés à se porter à toutes les extrémités. La seule hypothèse que la France puisse, à un moment donné, demander l'annexion de la Belgique, est à leurs yeux un outrage des plus sanglants ⁴¹. »

Rolland annonçait aussi que le mépris manifesté par Proudhon aux « braves journalistes belges » qui « ne savaient qu'emplir » leurs « colonnes de tartines parisiennes écrites entre deux chopes » allait lui causer « de graves embarras ⁴² ». Il faut remarquer, enfin, qu'en France, où les orléanistes et même certains républicains se méfiaient comme Proudhon de l'unification italienne, son attitude choqua pourtant la gauche ⁴³. La déception ne pouvait être que plus forte en Belgique où les milieux libéraux et radicaux sympathisaient unanimement avec les Italiens ⁴⁴. Aussi Proudhon ne trouva-t-il pas de défenseurs dans la presse belge, à l'exception des feuilles catholiques qui furent promptes à utiliser ses propos en faveur du pouvoir temporel ⁴⁵.

le monde, nous nous empressons de tendre la main aux Italiens qui ne nous paraissent pas plus criminels que nous ne l'avons été. » (A. PORTAEL [pseudonyme de A. Laporte]: *Napoléon III, M. Proudhon, l'Italie et la Belgique*, Liège, 1862, in-8°, p. 14).

⁴⁰ En 1864, V. Puissant publia sous le pseudonyme de F. POMIAN une *Lettre sur l'opuscule de P.-J. Proudhon sur « les traités de 1815 ont cessé d'exister »*, Bruxelles, in-8°. Il critiquera surtout dans cette brochure les thèses de Proudhon sur la Pologne.

⁴¹ DARIMON, *op. cit.*, p. 274.

⁴² *Ibid.*, p. 273.

⁴³ Pelletan tout en se prononçant en 1863 dans sa brochure *La Comédie italienne pour l'indépendance de la Péninsule*, souhaite qu'elle devienne non une monarchie centralisée, qui étoufferait la démocratie et nuirait à l'équilibre européen, mais bien une république fédérative (VAPEREAU, *L'année littéraire*, 5^e année, 1863, pp. 343-344). De même pour Blanqui l'unification italienne se fait aux dépens de la France (DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, Paris, 1960, in-8°, pp. 8-9).

⁴⁴ BARTIER, « Le denier de l'Italie et la propagande garibaldienne en 1860 », *Risorgimento*, 1961, pp. 98-129.

⁴⁵ Cf. par exemple *Le Bien Public*, 12, et le *Courrier de Bruxelles*, 14 septem-

Les choses allèrent si loin que l'*Uylenspiegel*⁴⁶ et la *Tribune du Peuple*⁴⁷, fort dévoués jusqu'alors à Proudhon, passèrent à l'ennemi.

Mais cette violente indignation se dissipa rapidement. Au bout de quelques mois, on en vint — dans les milieux radicaux du moins — à déplorer l'incident qui avait provoqué le départ de Proudhon⁴⁸, et la presse avancée lui rendit de nouveau justice, comme le montrent les articles qu'elle lui consacra, lorsqu'il mourut en 1865⁴⁹.

*
**

Nous nous arrêterons plus longuement au dernier problème: celui de l'influence exercée en Belgique par la pensée de Proudhon.

Comme il est naturel dans un pays proche de la France par la géographie et par la culture, les écrits de Proudhon y ont été immédiatement connus. Dès septembre 1841, Félix Delhasse mettait à profit un voyage à Paris pour faire parvenir à un de ses amis « 2 brochures de Proudhon⁵⁰ » qui n'était pourtant qu'à l'aube de sa carrière. Mais s'il fut lu en Belgique, sous la monarchie de Juillet, il n'en reste pas moins qu'on s'intéressait beaucoup plus à l'époque à Fourier⁵¹ et à Considérant⁵². Quant aux relations épistolaires de

bre 1862. De même PUECH et RUYSSSEN notent dans leur préface au *Principe fédératif* (éd. Rivière) que le fameux article, après sa publication en volume, rencontra l'approbation de journaux tels que *La France* et la *Gazette de France*, alors qu'il était critiqué par *Le Temps*, *Le Siècle* et *L'Opinion nationale* (p. 50).

⁴⁶ Cf. notamment les articles des 5 et 26 octobre 1862 et dans le numéro du 2 novembre une caricature de Rops: *La dernière incarnation de Vautrin*.

⁴⁷ Le 21 septembre, Delimal y publie « L'Empereur, le Pape et la Démocratie », article qui rencontra assez de succès pour être repris en brochure. Delimal après avoir reproché à Proudhon de vouloir « l'annexion de la Belgique libre à la France enchaînée » lui décochait ce joli trait: « Vous nous aviez habitués à vous voir seul de votre avis; aujourd'hui il semble que vous ayez voulu vous surpasser. Soyons justes: vous avez réussi. »

⁴⁸ Dès octobre 1862, la *Tribune du Peuple* fait machine arrière, attaque Defré et insère des articles à la gloire de Proudhon. Le 22 février 1863, *Uylenspiegel* publie quelques lignes fort élogieuses pour Proudhon, mais il est vrai qu'elles émanent d'un correspondant parisien. En tout cas, en mai 1863, Paul Janson cite dans un meeting démocratique un passage de l'article de *l'Office* en le faisant approuver par l'auditoire. (*Uylenspiegel*, 31 mai 1863).

⁴⁹ Le 22 janvier 1865, Ch. Flor O'Squarr, dans un des organes du jeune libéralisme, le *Bulletin du Dimanche*, parle de Proudhon comme d'un « penseur austère dont on doit estimer le caractère tout en ne partageant pas ses idées ».

⁵⁰ H. WOUTERS, *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging*: Louvain-Paris, 1963, 3 vol., in-8°, t. 1, p. 296.

⁵¹ Parmi les principaux vulgarisateurs du fouriérisme figure une Belge, Zoé Gatti de Gamond. D'autre part, Léon Wocquier montre dans une nouvelle nourrie d'éléments autobiographiques l'influence que l'idéal phalanstérien exerçait sur les

Proudhon et de son seul correspondant belge, un ami de Marx, Philippe Gigot, elles tournèrent immédiatement à l'aigre⁵³.

Les choses changent avec la révolution de février : « Cet écrivain naguère inconnu »⁵⁴ attire désormais l'attention générale. Ses prises de position à l'Assemblée, ses brochures et ses articles provoquent des réactions contradictoires et passionnées. Pour les partisans de l'ordre établi, et en particulier pour les catholiques, il devient l'incarnation du Mal. Cette répulsion se manifeste dans le *Socialisme et ses promesses* de Thonissen⁵⁵. Pourtant, ce professeur de Louvain, tout en condamnant les idées de Proudhon, les expose sereinement et rend même hommage à son talent⁵⁶. En revanche, les journalistes conservateurs n'usent d'aucun ménagement. L'organe de Victor Joly⁵⁷, le *Sancho*, multiplie contre le Bisontin les articles injurieux jusqu'au délire. « Nous venons de lire l'Évangile de Satan », écrit le *Sancho* le 16 juillet 1848, « le code de la subversion morale, de l'athéisme et du blasphème... Lisez les doctrines du citoyen Proudhon et vous sentirez le besoin de vous purifiez avec le compère Mathieu, Justine ou la conversation d'un parricide. Après des idées du citoyen Proudhon, tout cela est rose, azur, humain et rafraîchissant ! » Le *Sancho* utilise aussi l'effroi que suscite Proudhon chez les conservateurs pour combattre le gouvernement libéral. Le ministre Rogier ayant osé parler du « surplus » de la propriété et ayant fait l'objet d'un article aimable dans la *Voix du Peuple* est accusé par le *Sancho* de professer les doctrines « voyoucratiques » de Proudhon⁵⁸. La feuille catho-

étudiants de Louvain en 1843 (*Souvenirs de la vie universitaire: Édouard Gaillan*, Liège, 1847, in-8°, pp. 12-14).

⁵² E. DISCAILLES, *Le socialiste français Victor Considérant en Belgique*, Bruxelles, 1895, in-8° (extrait du *Bull. Acad. R. de Belg.*, 3^e s., t. XXIX, 1895).

⁵³ P. HAUBTMANN, *Marx et Proudhon - Leurs rapports personnels*, Paris, 1947, in-16, pp. 58 et suiv. ; BARTIER, « Le mouvement démocratique à l'Université de Bruxelles au temps de ses fondateurs », *Les Cahiers du Libre Examen*, déc. 1966 - janv. 1967, pp. 48-49.

⁵⁴ *L'Émancipation*, 9 mai 1849. Pendant l'année, ce journal catholique consacra une vingtaine d'articles à Proudhon.

⁵⁵ Bruxelles, 1850, 2 vol. in-16, t. 2, pp. 29 et suiv.

⁵⁶ « L'orgueil de M. Proudhon, il faut bien en convenir, s'explique dans une certaine mesure. Homme de génie, il sent sa force et s'en vante... Quel bonheur pour la France et le monde si un tel homme, au lieu de se dévouer à une œuvre de destruction et d'anarchie, eût consacré la puissance de son génie au soutien de l'ordre et des saines doctrines, à la défense de la civilisation menacée des atteintes d'une barbarie nouvelle ! » (*Ibid.*, t. 2, p. 50).

⁵⁷ Sur ce journaliste « verveux » et vénal, cf. G. CHARLIER, *Passages*, Bruxelles, 1947, in-16, p. 122.

⁵⁸ 25 février 1850. Mais en 1851, le *Sancho* estime que Proudhon dans l'*idée générale* montre « une profondeur de vues et une sagacité de jugement qui laissent bien loin derrière lui les plus audacieux réformateurs » (14 octobre).

lique, le *Journal de Bruxelles*, adopte la même tactique, ce qui conduit l'*Indépendance Belge* à dénoncer la confusion que les conservateurs veulent établir entre libéralisme et communisme⁵⁹.

Tout au contraire, les quelques organes révolutionnaires que compte la Belgique parlent de Proudhon avec une sympathie accrue. L'équipe liégeoise du *Peuple*⁶⁰ tente d'entrer en contact avec lui⁶¹. Le journal socialiste flamand *Artevelde* recommande à ses lecteurs la *Voix du Peuple* qui est « dans la presse française le représentant le plus complet de la République démocratique et sociale⁶² ».

L'attitude de la *Civilisation* est encore plus caractéristique. Cette feuille bruxelloise voulait être le « journal des améliorations pacifiques ». A lui seul, ce sous-titre suffirait à indiquer son orientation fouriériste et de fait son principal rédacteur Henri Samuel⁶³ appartenait à l'école phalanstérienne. Ses collaborateurs partageaient pour la plupart ses idées, tandis que les autres se réclamaient de Pierre Leroux⁶⁴ ou de Colins⁶⁵. Au contraire, Proudhon semble n'y avoir compté aucun disciple. Pourtant en septembre 1851, la *Civilisation* le qualifiera de « plus grand révolutionnaire de notre temps⁶⁶ ». Son admiration croît encore après le Coup d'Etat, qui lui paraît justifier les vues du Bisontin. « Voici venir la désorganisation sociale prédite par Proudhon », écrit-elle le 14 décembre 1851, « la force et la ruse seules font la loi »... « Toute autorité légale est donc anéantie, et voici venir l'anarchie également prédite par Proudhon⁶⁷. » Le 21, elle

⁵⁹ *Indépendance Belge*, 16 septembre 1848, cf. aussi 29 octobre.

⁶⁰ Le *Peuple* avait pour principaux collaborateurs: Esselens, J. Goffin, Ch. Roland et H. de Steiger (A. WARZEE, *Recherches bibliographiques sur les Almanachs belges*, Bruxelles, 1852, in-8°, p. 34 et U. CAPITAIN, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, 1850, in-16, pp. 237 et suiv.). La fondation du *Peuple* est relevée par l'*Ouvrier* (7 septembre 1848).

⁶¹ WOUTERS, *op. cit.*, t. 2, pp. 740 et 744.

⁶² Et indique les conditions d'abonnement (13 janvier 1850).

⁶³ L. HYMANS, *Types et Silhouettes*, Bruxelles, 1877, in-16, p. 214 et *Biographie Nationale de Belgique*, t. 21, col. 280-282 (notice d'E. Discailles).

⁶⁴ Et notamment le gendre de P. Leroux, Auguste Desmoulin.

⁶⁵ En particulier l'ex-abbé Anatole Leray (A. ERDAN, *La France mystique*, 3^e éd., Amsterdam, 1860, 2 vol. in-16, pp. 233-234). Le 7 septembre 1851, la *Civilisation* compare à l'œuvre de Proudhon celle de Colins et de ses disciples Leray et Louis De Potter. Elle estime que Proudhon, renversant le christianisme, ne met rien à sa place si ce n'est la liberté et la raison, tandis que Colins, bien supérieur au Franc-Comtois, rend l'ancienne religion complètement inutile « en affirmant la justice absolue, éternelle et une sanction morale » (pp. 7-8).

⁶⁶ *Ibid.*, p. 7.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 13.

cite une page prophétique de l'*Idee générale de la Révolution*⁶⁸ et ajoute « puisse cette lecture refréner la joie insensée ou prématurée de ceux qui applaudissent à une audacieuse violation des lois ; puisse-t-elle également rendre l'espoir à ceux qui s'affligent et se découragent à la vue du bonheur insolent qui couronne le criminel⁶⁹ ». En 1852, la *Civilisation* continue à parler en termes amicaux de Proudhon⁷⁰ et signale, le 8 août, la publication de *La révolution sociale démontrée par le coup d'Etat*⁷¹.

Passant ainsi de la réputation à la célébrité, Proudhon conquiert un vaste public, qui se recrute dans toutes les classes de la société. Le plus illustre de ses lecteurs belges est assurément Léopold I^{er}, qui, recommandant à l'archiduc Jean de Habsbourg les *Confessions d'un révolutionnaire*, les commente en ces termes : « Il est possible que dans l'avenir ces théories deviennent pratiquement réalisables, mais cela ne les améliore naturellement en rien⁷². » Il va de soi que le proudhonisme ne pouvait pas séduire un monarque, en revanche, il attire de jeunes intellectuels. Emile de Laveleye, qui avait alors vingt-six ans, écrit à un ami parisien, Templier : « Eh bien ! as-tu un peu lu Proudhon ? Voilà un homme sérieux. C'est le seul que vous ayez en France. Quand on a lu ce gaillard-là, tout le reste vous paraît bien mesquin. ... Ma mère est désespérée de me voir *socialisé* ; quant à moi, je voudrais venir vivre à Paris, vivre de pain et d'eau et travailler sous Proudhon : c'est l'avenir cela⁷³. » Proudhon conquiert également le peintre verviétois Hansay⁷⁴. Il touche enfin les couches les plus instruites du prolétariat. Invitant les ouvriers à s'instruire et à améliorer leur sort par la solidarité, le typographe bruxellois Godfroid

⁶⁸ Ed. Rivière, p. 98.

⁶⁹ *La Civilisation*, p. 4.

⁷⁰ 8 août, p. 14 ; 5 septembre, pp. 3-4 ; 24 octobre, p. 15.

⁷¹ *Ibid.*, p. 12.

⁷² 12 décembre 1849, E. CORTI et C. BUFFIN, *Léopold I^{er}, oracle politique de l'Europe*, Bruxelles, 1926, in-8°, p. 247.

⁷³ *Lettres intimes*, Bruxelles, 1927, in-16, p. 119. La lettre n'est pas datée, mais se situe, d'après son contenu, à la fin de 1848 ou au début de 1849. Un peu plus tard, Laveleye écrit au même correspondant : « Décidément tu as lu Proudhon trop vite. Son système de droit de propriété est évident. Il est enseigné à l'Université de Bruxelles depuis douze ans, en Allemagne par les disciples de Fichte, depuis vingt ans. Quant à ses déductions économiques, il n'a fait que conclure des prémisses déjà posées. Seulement il a eu le nerf et la logique. C'est le seul caractère que vous ayez eu en France sur la scène politique. Les autres me font l'effet de niais ou d'intrigants. Puis quel courage ! quelle audace ! » (*ibid.*, p. 123).

⁷⁴ J. FELLER, « La vie de Henri-François Hansay dit Jean La Mâle Heure, peintre, patriote et philologue verviétois 1804-1866 », *Bull. Soc. Verv. d'Arch. et d'Hist.*, 18^e v., 1924-1925, pp. 32, 168, 178. A l'exception de G. Flourens, Hansay paraît ignorer les autres écrivains socialistes (*ibid.*, p. 190).

s'exclame: « Proudhon, ce grand philosophe de notre siècle l'a dit: Le travail, qu'est-il? Rien. Que doit-il être? Tout⁷⁵. »

Pendant les premières années du Second Empire, les nouveaux écrits de Proudhon retiennent l'attention de la critique belge. Le philosophe, spiritualiste et libéral, Alphonse Le Roy les commente courtoisement. Qualifiant le Bisontin d'« esprit habile et ingénieux », il se réjouit de le voir exposer une théorie du progrès, mais lui reproche de ne pas donner à l'évolution un point d'origine immuable⁷⁶. De son côté, le colinsien A. Cappelle prétend montrer combien l'œuvre de son maître a plus de valeur scientifique que celle de Proudhon⁷⁷.

Le plus illustre représentant de la secte, Louis De Potter, reproche à l'exilé ses contradictions. Elles lui paraissent provenir du fait que Proudhon ne comprend pas que la liberté ne peut assurer le progrès qu'à l'aide de la science, telle que l'entend Colins⁷⁸. Mais tout en

⁷⁵ Compte rendu du banquet des typographes de Bruxelles, *La Civilisation*, 28 décembre 1852, p. 13.

⁷⁶ « M. Proudhon a raison: seulement le mouvement n'est possible qu'en égard à un point fixe, et non en soi. » (« La philosophie en 1854 », *Revue trimestrielle*, 5^e vol., 1855, p. 173). Plus tard, Le Roy affirmera que la théorie du progrès, défendue par Proudhon se trouvait « tout entière en germe » dans les œuvres du philosophe belge, Joseph Haumont (*Biog. Nat. de Belgique*, t. 8, col. 775).

⁷⁷ *Le Livre Examen*, Bruxelles, 1855, in-8°, p. 26. Un des thèmes favoris des colinsiens est du reste la critique de Proudhon. Colins lui-même s'y livrera souvent et par exemple dans *Qu'est-ce que la Science Sociale* (Paris, 1853, in-8°, t. 1, pp. 238-336), et les disciples renchériront sur le maître. Le Suisse A. Hugentobler n'écrira-t-il pas des *Dialogues des morts entre Proudhon et Colins* (Neuchâtel, 1867, in-32) qui se terminent bien entendu par la victoire de Colins. De même en Belgique, le Dr Arsène Loin, profite du scandale provoqué par les articles de *l'Office de Publicité* pour démolir leur auteur. « On a trop loué cet homme », écrit-il, « Et parce qu'il savait écrire, l'imbécille flatterie l'ayant juché sur un piédestal, il s'est cru tout permis. » (*Le philosophe Proudhon, esquisse de sa philosophie*, Bruxelles, 1862, in-8°, p. 5). Du reste: « Que dire de cet homme qu'il ne se soit chargé d'en dire lui-même, à toutes les pages de son livre?... Qu'il est fou... et qu'il est digne de beaucoup de pitié, comme Madeleine était digne de beaucoup de pardon... je vous déclare, en ma qualité de médecin, qu'il y a chez lui commencement de ramollissement cérébral » (*ibid.*, pp. 21-22). Mais le « crime » de Proudhon « c'est d'être une autorité de mauvais aloi, une puissance usurpée » (*ibid.*, p. 5), usurpée sur Colins qui depuis 15 ans a réfuté « victorieusement » ce « vaniteux », qui a soin de cacher sa défaite.

La critique de Proudhon se retrouve aussi chez P. Poulin. Réfugié à Bruxelles, sans doute après la Commune, ce Français adoptera les doctrines de Colins, mais en prétendant les corriger, ce qui le brouillera avec les autres représentants de l'École et notamment avec Hugentobler (cf. *Dieu selon la Science*, Bruxelles, 1871, in-18, pp. 384 et suiv.; *Nouveau Dieu, Nouveau Monde*, Bruxelles, 1875, in-18, *passim* et notamment p. 324; *La Justice dans le Socialisme et dans la propriété*, Bruxelles, in-18, p. IV).

⁷⁸ *Le Courier Belge*, 30 octobre 1858.

critiquant le Bisontin, l'ancien membre du Gouvernement Provisoire, qui entretient avec lui des relations courtoises⁷⁹, ménage son amour-propre, en le qualifiant de « publiciste que tout le monde connaît et estime et que nous sommes fiers de posséder parmi nous »⁸⁰. De même le fils de Louis De Potter, qui vouera sa vie à la propagation du colinisme, s'attaquera souvent à Proudhon, mais sans user d'un style acerbe.

Le ton est plus âpre dans le *Drapeau*. Un collaborateur de cette feuille d'extrême gauche insiste sur le fait que pour Proudhon la Justice est une « création individuelle » et en quelque sorte « innée » alors qu'en réalité elle tire son origine de la Société. Cette erreur initiale conduit Proudhon à ne pas vouloir de la législation directe par le peuple et à sacrifier le groupe à l'individu ; en d'autres termes à préférer une stérile anarchie à une révolution efficace⁸¹.

La réputation de Proudhon n'atteindra son apogée qu'aux environs de 1860. L'augmentation de son prestige ne fut pas l'effet de son séjour à Bruxelles, si ce n'est que la liberté de la presse qui y régnait facilita la diffusion de ses idées. Mais les Belges qui le connurent le plus intimement, ceux qui devinrent ses amis n'adhèrent pas pour cela à ses doctrines. La raison de cette attitude est évidente. S'ils ne possèdent pas le génie de Proudhon, ils sont pourtant ses égaux par le caractère, l'expérience et la culture. Ils entretiennent souvent d'excellentes relations avec des hommes qu'il déteste. Delhasse par exemple a soutenu tous les proscrits sans se soucier de leurs nuances d'opinion et Jottrand est toujours resté en excellents termes avec Karl Marx⁸². Enfin, ils sont les contemporains et parfois les aînés de Proudhon et atteignent donc un âge où l'on ne modifie plus facilement ses idées. Aussi pour un Altmeyer⁸³, un Haeck, un Jottrand, un Van Bommel⁸⁴

⁷⁹ *Correspondance*, t. 8, p. 228 ; *Lettres... Rolland*, p. 31.

⁸⁰ *Le Courier Belge*, 30 octobre 1858.

⁸¹ 17 décembre 1858. *Le Drapeau* était dirigé par Louis Labarre, républicain de 1848 et ami de Ledru-Rollin. L'article que nous analysons parut dans le dernier numéro du journal, qui allait fusionner avec un organe plus avancé *Le Bien-Etre social* que contrôlait un lieutenant de Blanqui, le docteur Watteau. L'importance accordée par l'article à la législation directe permet, croyons-nous, de l'attribuer à Rittinghausen qui résidait en Belgique et y collaborait à la presse d'extrême gauche (Cf. *Rev. Socialiste*, t. 23, janv.-juin 1896, pp. 326-40 et L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie*, t. 2, p. 43).

⁸² K. MARX, *Herr Vogt* (trad. J. Molitor), Paris, 1927, 3 vol. in-16, t. 3, pp. 11 et 122 et suiv. ; *La Pensée* (Paris), 1958, pp. 129-130.

⁸³ Chargé d'enseigner l'économie politique à l'Athénée de Bruxelles, il ne cachait pas dans son cours sa préférence pour les idées de Lasalle (F. LASSALLE, *Capital et Travail, Germinal*, 1911, n° 3, p. 6, n. 1).

ou un Molinari les contacts avec Proudhon représenteront sans doute un enrichissement spirituel mais non un changement d'orientation.

Bien plus, certains proudhoniens de 1848 évoluent et, l'âge venu, répudient leurs anciennes conceptions. Ce sera, en France, le cas de Taine⁸⁵ et celui de Challemel-Lacour⁸⁶. De même, en Belgique, Laveleye, converti au protestantisme, devenu l'apôtre d'un socialisme chrétien, se réclame désormais de Stuart Mill⁸⁷ et de François Huet⁸⁸ et consacre à *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église* un compte rendu féroce⁸⁹.

Mais en revanche, Proudhon conquiert l'audience de la jeunesse. En 1861, Camille Lemonnier, alors âgé de 19 ans, rédigeait sous le pseudonyme de Félix Karat le *Marquis d'Argos* pour le compte d'un marchand de champagne⁹⁰. Comme Lemonnier n'insérait dans cet hebdomadaire que de la publicité et des articles humoristiques, ses amis lui reprochaient ce manque de sérieux et le blâmaient de ne jamais parler ni de philosophie ni de progrès social. Rendu furieux par les critiques de ces « cuistres des grandes idées », Lemonnier

⁸⁴ Dans une controverse qui l'oppose au grand juriste Fr. Laurent, il écrit « Vous êtes de ceux qui pensent que l'Etat, c'est tout le monde, c'est la société tout entière, contrairement à M. Proudhon qui veut que l'Etat ne soit rien... Instruits par les leçons de l'histoire, appuyés sur la philosophie du droit, nous repoussons l'un et l'autre extrême » (F. LAURENT, *Lettres d'un retardataire libéral à un progressiste catholique*, Bruxelles, 1863, in-12, p. 216).

⁸⁵ Taine, *sa vie et sa correspondance*, Paris, 4 vol. in-16, t. 1, pp. 32, 35, 82, 105, 171, 172.

⁸⁶ F. SARCEY, *Journal de jeunesse*, Paris, s.d., in-16, pp. 47 et suiv.; E. KRAKOWSKI, *La naissance de la III^e République, Challemel-Lacour, le philosophe et l'homme d'Etat*, Paris-Neuchâtel, 1932, in-8°, p. 48.

⁸⁷ « Antinomie », dans *La Libre Recherche*, t. 10, 1857, p. 384.

⁸⁸ *Ibid.* Le Beauceron François Huet avait été nommé professeur à l'Université de Gand, à l'époque où il était un catholique fort orthodoxe. Il adopta ensuite les vues de Bordas-Demoulin et professa des idées socialistes qui lui valurent, après 1848, de perdre sa chaire. Rentré en France il continua son évolution et finit panthéiste et libre penseur (*Biog. Nat. de Belgique*, t. 9, col. 626 à 632, notice d'O. Merten).

⁸⁹ « D'où vient que la révolution de 1789 a réussi? De ce que les écrivains qui l'ont préparée s'entendaient eux-mêmes et se faisant comprendre par tous, la nation savait nettement ce qu'elle voulait et surtout ce qu'elle ne voulait plus. D'où vient que les révolutions du XIX^e siècle n'aboutissent à rien, malgré tout ce qui semble les favoriser? De ce que les écrivains qui les ont préparées, perdus dans les nuages de la métaphysique et dans les replis de leur style boursoufflé, prenant des comparaisons pour des raisons et des métaphores pour des idées ne sont jamais parvenus à formuler clairement une série de principes conformes au bon sens et à la portée de tous les esprits. » (*Libre Recherche*, t. 10, 1857, p. 372; cf. aussi pp. 382-383).

⁹⁰ C. LEMONNIER, *Une vie d'écrivain*, Bruxelles, 1945, in-16, pp. 68 et suiv.

riposta. « Il n'y a rien d'aussi dangereux que ces gens-là », écrivit-il, « c'est pis que des chiens enragés. Avez-vous le malheur de les contredire, sans dire gare, ils vous flanquent tout Proudhon à la tête. Proudhon, c'est leur Dieu ! Il n'y a pas de Dieu, ou s'il existe, Dieu ne peut exister qu'en Proudhon ». Puis, après avoir résumé les propos que lui avait tenus un jeune républicain, il ajoutait : « Je n'y comprenais rien, si ce n'est que le nom de Proudhon revenait toutes les deux minutes ⁹¹. »

Le texte que nous venons de citer peut faire taxer Lemonnier de malice, mais non d'exagération, car les disciples de Proudhon le célébraient sur le ton de la ferveur religieuse. Hector Denis s'écrie : « Et toi, mon maître, car je n'ose écrire que pour répandre et justifier ta parole, ô mon maître immortel, toi qui au milieu de ce fatal entraînement, chercheras à sauver la Liberté, la Révolution, la Justice, et pour cela réclameras des garanties, des gages, tu seras bafoué, conspué, maudit ; je te verrai chassé d'un pays libre, de mon pays, et la démocratie t'appellera traître, renégat, vendu ! Après tout, c'est là encore en ce temps-ci le sort commun des chercheurs, ce fut celui des prophètes ; va donc, puisque ainsi le veut l'éternelle ironie de l'Histoire ; va, prends ta croix et que la postérité leur pardonne ⁹² ! »

Le lyrisme d'Hector Denis n'a rien d'exceptionnel. On trouve le même ton chez les proudhoniens de France. Evoquant à propos de Michelet les génies méconnus par leurs contemporains, Eugène Vermeersch écrit : « Oui, ce sont les fous, les grands fous, les fous sublimes.

» Ils s'appellent Leibnitz, Newton, Kant, Locke, Galilée, Colomb, Watt, Proudhon, d'autres encore.

» Ils ont voulu, tous, travailler à cette épopée gigantesque et divine, le bonheur du genre humain.

» Les sots les appellent les fous.

» Mais, eux, vont à leur but sans s'inquiéter des opprobres et des injures, sans se laisser arrêter aux obstacles, grands, forts, majestueux.

» Ils vont, pleins de leur âme.

» Ils vont, car il sont nés du sang du Christ et des larmes de Platon ⁹³. »

C'est également au Christ que Charles Longuet compare Proudhon : « ... toi aussi tu as été flagellé, bafoué par les Scribes et les Phari-

⁹¹ *Le Marquis d'Argos*, 28 juillet 1861.

⁹² *Tribune du Peuple*, 30 juin 1864.

⁹³ *Les Hommes du Jour*, première série, Paris, a.d., in-16, pp. 57-58.

siens; toi aussi, comme toutes les grandes âmes et tous les grands cœurs, tu as monté ton calvaire; mais les disciples de ta parole, les admirateurs de ton génie ne t'ont pas renié; au jour de ta mort, tes disciples inconnus se sont trouvés être répandus dans toute la France et c'est sur ton tombeau qu'ils ont juré de poursuivre ton œuvre et de réaliser l'éternelle justice⁹⁴. » Enfin, Gustave Courbet magnifiant la Commune, en des jours tragiques, dira: « Sa révolution est d'autant plus équitable qu'elle part du peuple. Ses apôtres sont ouvriers, son Christ a été Proudhon⁹⁵. »

L'influence de Proudhon est si vigoureuse qu'elle atteint même ceux qui semblaient les mieux armés pour y résister. Une des gloires du catholicisme belge, l'historien Godefroid Kurth, passe en 1863, à seize ans, par une profonde crise religieuse, pendant laquelle il lit Pascal, mais aussi Voltaire, Quinet et Proudhon⁹⁶. Un autre catholique, l'homme de lettres et marin, E. Sinkel⁹⁷ est profondément ébranlé dans sa foi par *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*. Il finira par retrouver ses convictions chrétiennes, mais ses écrits resteront marqués par les conceptions proudhoniennes⁹⁸.

Sans doute ne s'agit-il là que d'exceptions. En revanche, dans les milieux déjà acquis à la libre pensée et au socialisme, le prestige de Proudhon efface celui des Saint-Simon et des Considérant, des Louis Blanc et des Pierre Leroux, tandis que, faute de les bien connaître, on ne s'intéresse guère encore à Marx⁹⁹ ou à Bakounine¹⁰⁰.

⁹⁴ *La Rive Gauche*, 14 janvier 1866.

⁹⁵ *Journal officiel de la Commune*, 6 avril 1871 (Réimpression, p. 178). Sur le rapprochement fait entre Jésus et Proudhon par Léon Cladel, cf. plus loin, p. 161; et sur le culte proudhonien, cf. p. 143, n. 181 et B. GASTINEAU, *Les génies de la Liberté*, Paris, 1865, in-18, p. 156.

⁹⁶ X. MICHAELIS, *Godefroid Kurth*, Vieux-Virton, 1961, in-16, pp. 21-22.

⁹⁷ *Biog. Nat. de Belg.*, t. 22, col. 631-635, notice de P. Berghmans.

⁹⁸ *Ma vie de marin*, Bruxelles, 1872-1874, 2 vol. in-18, t. 2, pp. 119, 234-235, 261-262.

⁹⁹ Lorsque la *Tribune du Peuple* publie, le 1^{er} juillet 1866, le manifeste de l'Internationale, elle le fait précéder de cette note caractéristique: « Ce manifeste, dû à la plume d'un socialiste allemand éminent, membre du Conseil central de Londres... » sans même citer le nom de Marx. Lorsque les journaux socialistes belges le mentionnent c'est généralement pour ses activités à l'Internationale, non pour son rôle de théoricien. C'est à propos de son rôle à l'Association des Travailleurs que le « Docteur Marx » est nommé par César De Paepé, le 29 octobre 1865 dans la *Rive Gauche*. Il faut ajouter qu'il se familiarisa très vite avec la pensée du grand Allemand, comme le montre son article du 31 janvier 1868 (*La Tribune du Peuple*, cf. aussi plus loin, p. 142. *L'évolution d'un autre collaborateur de la Rive Gauche*, Paul Lafargue sera plus rapide. Encore proudhonien le 1^{er} juillet 1866, quinze jours plus tard, il invite le lecteur, à propos de la « Lutte sociale » à écouter « l'éminent socialiste allemand Karl Marx faisant

Proudhon compte désormais dans ses admirateurs une bonne part des étudiants belges¹⁰¹. Lorsque meurt le jeune Armand Boutez, la *Tribune du Peuple* note que: « Tout en fréquentant avec assiduité les cours de l'Université libre de Bruxelles, il méditait les écrits des réformateurs sociaux et particulièrement ceux de Fourier et de Proudhon¹⁰². » A ses funérailles civiles, un de ses camarades célèbre sa mémoire en ces termes proudhoniens: « Il ne niait pas la Divinité, mais il ne l'admettait pas non plus, c'était pour lui une vaste hypothèse en dehors de la science et sans utilité pour la morale. A elle, disait-il, à elle l'incompréhensible et l'absolu, à l'homme la science et la liberté; à elle le néant, à l'homme la réalité¹⁰³. »

En 1861, Hector Denis a dix-neuf ans et est un « ardent fouriériste¹⁰⁴ ». Dès l'année suivante, il passe au proudhonisme et prêche la nouvelle doctrine dans les journaux révolutionnaires et au « Cercle littéraire » de l'Université de Bruxelles¹⁰⁵. Son professeur Altmeyer le présente à l'illustre exilé. Cinquante ans plus tard, au terme d'une longue et noble carrière de penseur et d'homme politique, Denis évoquera encore avec émotion cette rencontre¹⁰⁶. Depuis l'enfance, Denis

la théorie de cet antagonisme » et cite abondamment « une brochure la Misère de la Philosophie, réponse à la Philosophie de la Misère de P.J. Proudhon, devenue très rare en librairie ». Sans doute pour ne pas effaroucher les sentiments des autres collaborateurs du journal, Lafargue, qui un mois plus tard se fiancera à Laura Marx, ne pipe mot des violentes attaques de son futur beau-père contre Proudhon.

¹⁰⁰ En 1863, l'*Uylenspiegel* consacre plusieurs articles à Bakounine. Il est vrai que cet hebdomadaire est dirigé à l'époque, par un correspondant de Herzen, Léon Fontaine, qui avant de publier une édition française du *Kolokol*, met son journal au service des émigrés russes.

¹⁰¹ Sur les opinions qui dominent dans les universités, cf. J. BARTIER, « Étudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la Première Internationale », *Mélanges Guillaume Jacquemyns* (sous presse).

¹⁰² 12 avril 1863.

¹⁰³ *Ibid.*, 1^{er} mai 1863.

¹⁰⁴ E. HINS, « Hector Denis », *La Pensée*, mai 1913.

¹⁰⁵ En particulier, à la séance du 15 janvier 1864 (*Cercle Littéraire - Résumé des discussions*, Bruxelles, s.d., in-8°, p. 86). Pour les années suivantes, cf. par exemple *Journal des Étudiants*, 9 janvier 1868.

¹⁰⁶ « Je n'oublierai jamais notre visite à ce penseur immortel, lorsqu'un fâcheux malentendu obligea Proudhon à abandonner ce qui était devenu pour lui une seconde patrie. Dans le cabinet de travail de Proudhon il n'y avait, outre son fauteuil de bureau, qu'une chaise. C'est naturellement à Altmeyer que Proudhon l'offrit; quant à moi Proudhon me considéra avec une bonhomie un peu ironique, glissa au milieu de la chambre les trois gros volumes de l'histoire de la *Décadence de l'Empire romain* de Gibbon, et me dit: « Mettez-vous là-dessus, vous n'aurez jamais de siège plus glorieux de votre vie. »

Quelques jours après c'était le départ du grand penseur, doublement proscrit. Altmeyer m'écrivit deux mots: « Venez, Proudhon part ». Je vins, il était sur le

était lié à Guillaume De Greef¹⁰⁷, qui embrasse à son tour le proudhonisme¹⁰⁸. Nombre de leurs camarades d'études connaissent la même aventure spirituelle.

Le célèbre congrès international, tenu à Liège en 1865, permettra aux étudiants belges de faire assaut de proudhonisme avec leurs camarades du Quartier Latin¹⁰⁹. Ils manifesteront leurs sentiments révolutionnaires avec tant de fougue qu'ils provoqueront un énorme scandale¹¹⁰. Aussi, tout en laissant passer parfois le bout de l'oreille, se montreront-ils plus prudents au congrès de Bruxelles en 1867¹¹¹.

canapé du salon, je l'y vois encore, M^{11e} Altmeyer, assises à ses côtés comme pour le réchauffer des rayons de leur bonté affectueuse. Proudhon était pâle et défait, déjà la maladie l'envahissait. Où allait-il? Delhasse, le noble et généreux Delhasse, voulait l'emmener en Hollande. Il finit par se décider pour la France. Ce spectacle nous serrait le cœur. Je dis à Proudhon: « J'ai écrit un article sur vous. » Nous rédigeons alors, De Greef, De Paepe, Brismée, Steens, Hins et moi, un petit journal socialiste: *La Tribune du Peuple*. « Il faut me le donner », répondit Proudhon, pour qui le moindre témoignage de sympathie était un réconfort. J'avais cet article dans ma poche, mais j'eus en ce moment un tel sentiment de son insuffisance que je trouvai simplement à dire: « Je vous l'enverrai. » Je ne l'envoyai jamais. » (« Souvenirs », *L'Echo des Etudiants*, 17 octobre 1912).

¹⁰⁷ P. GILLE, *Une grande figure d'hier: Guillaume De Greef*, Charleroi-Bruxelles, s.d., in-16, p. 2.

¹⁰⁸ De Greef aurait été présenté à Proudhon par Delhasse (E. KOETTLITZ, Guillaume De Greef, agrégé à la Faculté de Droit, *Journal des Etudiants de l'Université de Bruxelles*, 16 novembre 1891).

¹⁰⁹ Paul Lafargue qualifie Proudhon de « notre grand maître à tous » (*Congrès international des Etudiants*, Compte rendu officiel et intégral de la première session... Bruxelles, 1866, in-16, p. 149) et Léon Fontaine se proclame « matérialiste et apôtre de Proudhon » (*ibid.*, p. 168); Proudhon est encore cité par le Parisien Delboy (*ibid.*, p. 77). D'autres orateurs, sans les nommer, s'inspirent manifestement du grand écrivain (Cf. L.E. HALKIN, *Le Premier Congrès International des Etudiants à Liège en 1865*, Liège, 1966, 8°, *passim*).

¹¹⁰ Cf. pour les réactions en Belgique: J. BARTIER, « Le mouvement démocratique à l'Université libre de Bruxelles... », Cahiers du L.E., p. 50; et pour la France: M. DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, Paris, 1960, in-8°, pp. 113 et suiv. Il est significatif que dans l'enquête menée par l'Assemblée Nationale, après la Semaine sanglante, on relève que ceux qui soutinrent au Congrès de Liège « les thèses les plus extravagantes et les plus subversives » se retrouvèrent presque tous dans la Commune (*Enquête...*, 18 mars ..., t. 1, p. 200).

¹¹¹ Par exemple dans un rapport sur « l'organisation des facultés », dû à De Paepe, Coppez et Félix Renard, on lit, à propos de la loi du 3 brumaire an IV: « Ce n'était pas encore là cet enseignement simultanément, scientifique et industriel, théorique et pratique, renfermant à la fois l'éducation et l'apprentissage, en un mot, cet enseignement intégral, que les lois physiologiques et sociales réclament impérieusement et que les grands penseurs de notre siècle préconisent » (*Congrès international des Etudiants (Deuxième Session) - Rapports des Etudiants sur les Questions du Programme*, Liège, 1867, in-8°, p. 80). Sur les senti-

Mais le péril passé, ils afficheront à nouveau leurs sympathies. En décembre 1868, le congrès de Gand leur en fournira l'occasion. Le Liégeois Charles Honoré y proclame en termes pompeux : « Nous avons vu dernièrement les travailleurs de tous les pays former le plus beau Congrès international qu'ait vu le monde. L'ombre de Proudhon méconnu semblait animer de son souffle un siècle où Voltaire ricane encore du fanatisme de Loyola¹¹². » Le Gantois Dutrieux, futur Dutrieux-Bey¹¹³ y affirme que l'instruction obligatoire ne sera qu'une duperie tant qu'on n'aura pas assuré au peuple la subsistance matérielle. « Ils le savent mieux que tous ceux qui s'intitulent gravement des économistes, et qui veulent parfois en remonter à Proudhon en économie sociale : il n'y a rien de gratuit en ce monde¹¹⁴. » Dutrieux réclame aussi une pédagogie révolutionnaire. « A mon avis », dit-il, « l'organisation rationnelle de l'instruction populaire, c'est le mode d'enseignement préconisé par Fourier et Proudhon : c'est un système où les travaux manuels alterneront avec les travaux scientifiques, les séances de l'atelier avec les séances de l'école¹¹⁵. » Tandis qu'à Genève, Antoine, secrétaire du journal russe *la Cause du Peuple*, fait écho aux thèses de Dutrieux¹¹⁶, Honoré les soutient à Gand¹¹⁷ et malgré « quelques protestations spiritualistes¹¹⁸ » le congrès les adopte¹¹⁹. Faisant à ce propos l'histoire des réunions internationales

ments révolutionnaires manifestés au Congrès de Bruxelles par P. Robin, De Paepe, Eugène Robert et Léon Fontaine, cf. *La Tribune du Peuple*, 30 avril 1867.

¹¹² *La Liberté*, 27 décembre 1868.

¹¹³ Les notices consacrées à Dutrieux-Bey par la *Biographie Coloniale Belge*, t. 1, col. 351-352 et t. 5, col. 270), doivent être complétées par celle publiée par C. De Paepe dans la *Société Nouvelle*, t. 9, 1889, p. 362 et par un article du *Peuple*, 8 février 1889.

¹¹⁴ *La Liberté*, 27 décembre 1868.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Il rédige le 27 décembre une adresse au Congrès. Il y cite Condorcet et Proudhon, fait l'apologie du socialisme, réclame des « écoles-ateliers » et invite les étudiants à adhérer à l'Internationale (*La Liberté*, 10 et 17 janvier 1869).

¹¹⁷ Et cite à ce propos Proudhon (*La Liberté*, 3 janvier 1869).

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ « Considérant que toute cause de misère est cause d'ignorance et de guerre, » Le Congrès des étudiants proteste énergiquement contre les armements de l'Europe qui arrachent des millions de bras à la production ; émet le vœu de voir se réaliser le principe de la séparation radicale de l'Etat et de l'Eglise, laquelle vit actuellement aux dépens de tous ; demande l'institution fédérative de groupes se substituant à l'action... « centralisatrice de l'Etat et considère l'intervention du pouvoir établi dans l'enseignement comme nuisible, aussi longtemps qu'il ne se bornera pas à assurer uniquement la liberté complète des doctrines ;

» Le Congrès, enfin, exprime le vœu de voir s'établir des établissements d'instruction intégrale dans lesquels une large part serait donnée à l'enseignement de l'économie sociale, de la morale et de l'hygiène et espère que les travail-

d'étudiants, la *Liberté* souligne qu'à l'époque de la première de ces rencontres: « Auguste Comte et Proudhon avaient depuis longtemps converti la partie la plus intelligente des Universités à la science positive et à ce socialisme rationnel qui n'a plus de celui de 1848, ni l'esprit autoritaire ni le verbiage sentimental. » Le premier congrès « avait renoué la chaîne des traditions révolutionnaires, brisée violemment après 1848 »; le second, avait affirmé « les principes scientifiques sous l'heureuse influence de la philosophie positive d'Auguste Comte ». Mais désormais il s'agissait pour les étudiants, comme pour l'Internationale, de réformer la société, et non plus de se consacrer à l'étude de la seule doctrine. Aussi, le troisième congrès « ayant à passer de la théorie à la réalité... a jugé avec raison qu'Auguste Comte ne pouvait être complété que par Proudhon, et il s'est inspiré du souffle de ce grand socialiste ¹²⁰ ».

Les mêmes sentiments se manifestent dans la presse des écoles. De 1866 à 1868 paraît à Liège le *Journal des Etudiants*. En principe, cet hebdomadaire est ouvert à toutes les doctrines et on y rencontre, en effet, quelques articles de ton spiritualiste, voire catholique ¹²¹. Ce sont là exceptions. La plupart des collaborateurs, qui s'abritent souvent derrière des pseudonymes devenus indéchiffrables, raisonnent autrement. Manfred affirme que si les mots de Proudhon sur la jeunesse belge « ont soulevé un tollé général, c'est qu'ils touchaient juste », depuis les ayant médités les étudiants ont abandonné « les plaisirs frivoles pour les occupations sérieuses », entendez par là l'action révolutionnaire ¹²². Serrir estimant que « l'homme a créé Dieu à son image » et que les religions retardent le progrès, ajoute « Aussi nous rallions-nous au fameux aphorisme de Proudhon: *Dieu c'est le mal*. Ce mot exprime notre idée d'une manière complète; Dieu est inutile pour la science, nuisible pour la civilisation, dangereux pour la morale » ¹²³. « P » rédige une longue « Causerie sur la manière de philo-

leurs, de concert avec l'Association internationale des étudiants de tous les pays, continueront à s'organiser à l'effet de rechercher les moyens propres à modifier l'état économique actuel ». Cf. *L'Espiegle*, 10 janvier 1869, qui ajoute: « Le Congrès... n'aura pas été stérile pour le progrès, et la meilleure preuve en est dans la colère des organes du cléricalisme. »

¹²⁰ *La Liberté*, 27 décembre 1868, qui forme le vœu de voir bientôt un congrès commun réunir ouvriers et étudiants.

¹²¹ Par exemple E.F. magnifie l'Eglise et affirme « nous n'aimons guère les *Evangelies annotés* de Proudhon, leur exactitude nous paraît quelque peu suspecte » (18 et 25 avril 1867); autres attaques contre Proudhon (4 janvier et 27 août 1868).

¹²² 5 mars 1868.

¹²³ 24 octobre 1868.

sopher d'après Proudhon »¹²⁴ et « E » oppose à la « réaction » un idéal plus glorieux « celui des Proudhon et des Auguste Comte: la Révolution! »¹²⁵. Enfin c'est à coups de citations du Bisontin qu'un collaborateur du *Journal* condamne les caisses d'épargne tandis qu'un autre les prône, exemple des enseignements contradictoires que l'on peut trouver dans ses œuvres¹²⁶.

En 1870 s'édite à Bruxelles la *Voix des Ecoles*¹²⁷. Dès son premier numéro cet hebdomadaire citant abondamment Proudhon affirme qu'il est « le plus grand penseur du siècle »¹²⁸ et lui manifesterà souvent la même ferveur¹²⁹.

Leurs études terminées, ces jeunes révolutionnaires entrent souvent dans des carrières libérales. Aussi le proudhonisme comptera au bureau des représentants éminents et par exemple, Victor Arnould, Georges et Paul Janson¹³⁰, Pierre Spingard¹³¹ et Eugène Robert.

Dans le monde des lettres, Proudhon exerce une influence encore plus grande, même sur des écrivains d'âge mûr. Pour Joseph Demou-

¹²⁴ 27 juillet 1867.

¹²⁵ 9 juillet 1868. — De même pour L.V., la formule « La propriété, c'est le vol », est justifiée par le fait que les lois sont rédigées par la bourgeoisie au détriment du prolétariat (2 juillet 1868).

¹²⁶ La polémique se poursuit du 9 avril au 7 mai 1868.

¹²⁷ Disparaît à l'automne 1871, après avoir défendu la Commune.

¹²⁸ 3 mars 1870. — Dans le même numéro, « Pierre » donne un *Credo*, où il nie l'immortalité de l'âme et glorifie la science et la « sainte justice », sa « seule divinité ».

¹²⁹ Dans le seul numéro du 10 mars, un collaborateur, qui signe « un étudiant, membre de l'Internationale » affirme que Proudhon « a révélé l'antagonisme des lois économiques et en a demandé la synthèse », un autre lui emprunte une épigraphe d'esprit anarchiste et commente les *Confessions d'un révolutionnaire*, un troisième enfin, met en scène dans une nouvelle un étudiant, à la Faculté de Droit de Paris. Son héros, riche en vertus, n'est pas seulement un élève appliqué, mais encore: « L'ouvrier a en lui un de ses plus chauds défenseurs, Proudhon et Comte, un de leurs plus fervents disciples » — cf. aussi sur l'esprit de la *Voix des Ecoles*, la *Liberté*, 12 février et 7 mars 1871.

¹³⁰ P. DELANGE-JANSON, *Paul Janson, 1840-1913*, Bruxelles, 1964, 2 vol. in-8°, t. 1, p. 125. « Il n'y a que les jeunes hommes de ton âge », écrit son père à Paul Janson, le 25 septembre 1869, « à qui il soit échu de mettre Proudhon à la portée des esprits jeunes aussi, de bonne foi, et disposés à vouloir profiter de ses idées pour les répandre. » (Collection Delange-Janson).

¹³¹ Défendant dans un procès de presse le directeur de *La Cigale*, Pierre Spingard rétorque au substitut du procureur général, Van Berchem, qui s'en était pris à l'Internationale: « Du reste s'il plaît à l'organe du ministère public d'entamer une discussion réglée sur les matières économiques et sociales, qu'il ne s'attaque donc pas à des ouvriers; qu'il prenne corps à corps et combatte l'illustre auteur de la *Justice dans l'Eglise et la Révolution*, nous connaissons alors sa force et sa mesure » (*La Cigale*, 27 septembre 1868).

lin¹³², Proudhon est « le plus grand génie du XIX^e siècle » parce qu'il a « embrassé le problème social tout entier¹³³ ». Charles Potvin¹³⁴, tout en faisant quelques réserves sur la violence du Franc-Comtois¹³⁵, admire son puritanisme¹³⁶ et affirme que sa mort « est un deuil pour le genre humain¹³⁷ ». Pour Emile Leclercq¹³⁸, Proudhon « est vraiment « le philosophe de la Révolution » et sa *Correspondance* restera « un de ces ouvrages qui marquent une date dans l'esprit humain¹³⁹ » Paul Heusy¹⁴⁰, qu'admira Vallès¹⁴¹, Fernand Pirmez¹⁴², Paul Reider¹⁴³ et Jean Fontaine¹⁴⁴ sont des lecteurs de Proudhon. Un poète, Alexandre

¹³² C. DEMBLON, *Mes croyances*, Bruxelles, 1884, in-16, pp. 166-189.

¹³³ *Le Petit Courrier*, 16 décembre 1869; cf. aussi la lettre de Proudhon à Demoulin, le 17 septembre 1861 (*Correspondance*, t. 11, pp. 190 à 195); Demoulin publia en 1869 cette lettre, à l'appui de ses thèses sur la situation politique en Belgique, en l'accompagnant de ce commentaire: « Qu'il me soit permis d'invoquer l'opinion d'un homme éminent, d'un logicien impitoyable, d'un écrivain socialiste qui a laissé une trace lumineuse de son passage dans cette deuxième moitié du XIX^e siècle... d'un homme de science, d'expérience, et d'une bonne foi à laquelle ses adversaires ont toujours rendu justice. » (*L'Espiègle*, 21 février 1869).

¹³⁴ M. WILMOTTE, « Notice sur Charles Potvin », *Annuaire Acad. R. de Belg.*, 1921, t. 87, pp. 257-377.

¹³⁵ Tout en se félicitant de la publication *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, ouvrage « de longue haleine et de haute portée », Potvin se demande « comment il se fait qu'un écrivain, en s'affirmant si vigoureusement contre l'Eglise et pour la Révolution, affecte une forme plutôt propre à augmenter le scepticisme qu'il combat qu'à donner foi aux idées qu'il défend » et trouve la réponse dans une « personnalité, à la fois affirmative et dissolvante, tantôt gênée de la dignité humaine révoltée, tantôt démon du sarcasme ». (*La Revue critique*, t. 3, 1858, pp. 333-334). Il est à noter que Potvin reprenant en 1879 son article dans ses *Tablettes d'un libre penseur* (publiées sous le pseudonyme de Dom Jacobus) ne laissera subsister que les éloges (cf. pp. 166-172).

¹³⁶ Aussi cite-t-il abondamment Proudhon dans son pamphlet moralisateur *De la corruption littéraire en France*, (Bruxelles, 1872, in-8°, pp. 16, 38 à 40, 55, 149 et *passim*).

¹³⁷ « P.J. Proudhon », *Revue trimestrielle*, 1865, t. 46, pp. 215-218. Dans ce poème écrit à l'occasion de la mort de Proudhon, le talent de Potvin n'est manifestement pas à la hauteur de ses intentions.

¹³⁸ G. CHARLIER, *Le roman réaliste en Belgique*, Bruxelles, 1944, in-16, pp. 25 et suiv.; et *De Montaigne à Verlaine*, Bruxelles, 1956, in-8°, pp. 203 et suiv.

¹³⁹ *La Chronique*, 5 avril 1875 (article publié sous le pseudonyme: Jacques).

¹⁴⁰ Pseudonyme d'Alfred Guinotte (CHARLIER, *Le roman réaliste*, p. 93).

¹⁴¹ *La France*, 10 août 1883 (repris dans *Le Cri du Peuple*, Paris, 1953, in-16, p. 295).

¹⁴² O. PIRMEZ, Remo. *Souvenir d'un frère*, Paris, 1880, in-8°, p. 184.

¹⁴³ Il fait dire à un des héros de son roman *Mademoiselle Vallantin*, « Lis le volume de Proudhon sur la Bourse: il y a du bon » (Bruxelles, 1959, in-12, p. 92); Reider était un des pseudonymes d'E. Scaron, ami de Rops et son collaborateur au journal *Uylenspiegel*; cf. sur ce personnage l'intéressante introduction de M.G. Vanwelkenhuyzen à sa réédition de *Mademoiselle Vallantin*.

¹⁴⁴ Orateur et pamphlétaire, Jean Fontaine qui, pendant un quart de siècle,

Fosset¹⁴⁵, lui consacre des pages enthousiastes¹⁴⁶ où il le loue d'avoir anéanti par son génie critique « les ci-devant oracles de la religion, de la philosophie, de la politique et du socialisme¹⁴⁷ » et où il cite les articles qu'il écrivit sous la seconde République, « prédictions effrayantes de vérité¹⁴⁸ ». Un seul écrivain belge de cette époque est encore lu : Charles De Coster. Or l'auteur de la *Légende d'Uylenspiegel* était un admirateur de Proudhon, dont les œuvres figurent parmi les quelques livres qu'il possédait¹⁴⁹. Cette prédilection se marque dans un article publié peu après les incidents qui avaient conduit le proscrit à quitter la Belgique¹⁵⁰. Elle se manifeste plus nettement encore dans une conférence qu'il donna à la loge « Union et Progrès ». Selon le compte rendu, il y magnifia « cette puissante individualité » pour avoir invité les hommes à établir la justice sur terre, sans se soucier d'idées religieuses¹⁵¹.

Enfin Proudhon est lu avidement par certains ouvriers et notamment par celui dont Hector Denis disait à Hins en 1861 : « Je connais un typographe de dix-huit ans qui est plus fort que moi en économie

se rendra célèbre à Liège par ses talents comme par ses excentricités, abandonne le catholicisme vers 1865, découvre Proudhon et s'en fait le héraut. Seulement Fontaine, qui n'était jamais à court de bizarreries, tirant de ses convictions républicaines l'idée inattendue qu'il fallait annexer la Belgique à la France de Napoléon III se vit interdire par le *Journal des Etudiants* de se placer sous l'égide de Proudhon et de travestir « le grand socialiste, l'adversaire acharné de toute autorité gouvernementale..., le défenseur ardent du principe fédératif » en un champion des « idées de nationalité les plus étroites » (1^{er} octobre 1868, cf. aussi 6 février et 29 août 1867, 24 septembre et 8 octobre 1868).

¹⁴⁵ En 1859 et 1860, il collabore à la *Tribune* (Liège) et au *Grelot* (Bruxelles), qui le nomme « un de nos jeunes amis » (12 avril 1860), mentionne sa pochade, *Vingt ans* (15 juillet 1860) et parle de l'amitié qui l'unit au compositeur flamand, Peter Benoît (12 janvier 1860). En 1864, après avoir été rédacteur à l'*Echo du Parlement*, il était devenu, à Bruxelles, le correspondant du journal français, *Le Siècle* (*Le Progrès par la Science*, 28 avril 1864). Il se fixa peut-être par la suite à Paris, en tout cas il y publia une brochure relative à Henri Rochefort.

¹⁴⁶ *Le Grelot*, 30 octobre, 3 et 6 novembre 1859. Fosset interrompt alors son étude pour passer aux biographies de Montalembert et de Napoléon II, mais il la reprend dans ses *Profils contemporains*. Malheureusement ce volume, qui connut deux éditions en 1860 (*Le Grelot*, 11 mars et 13 avril 1860) paraît introuvable.

¹⁴⁷ *Ibid.*, 6 novembre 1859.

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ J. HANSE, *Charles De Coster*, Bruxelles, 1928, p. 367.

¹⁵⁰ « Symphonie en baïonnette majeure », *Uylenspiegel*, 10 décembre 1862, article qui n'est pas repris dans le *Charles De Coster, journaliste*, de Camille Huysmans, Bruxelles, 1959, in-8°.

¹⁵¹ 12 février 1876. Nous complétons les renseignements donnés par C. Huysmans (*De Volksgazet*, 20 septembre 1927) par ceux que le secrétariat de cette loge nous a fournis.

sociale¹⁵². » César De Paepe, en effet, connaîtra d'autant mieux les écrits de Proudhon que, devenu correcteur, chez Albert Lacroix, il surveillera les épreuves de leur réédition¹⁵³, à un moment du reste où il se détachait de leur auteur. Mais quelques années auparavant, il avait été un proudhonien fervent, invoquant l'autorité du Franc-Comtois dès 1862¹⁵⁴, le magnifiant en 1864 d'être « l'infatigable pourfendeur des rêveurs, des utopistes et des mystiques » et un « égalitaire inflexible¹⁵⁵ » et se glorifiant lui-même en 1865 d'appartenir au « socialisme mutuelliste¹⁵⁶ ».

Sans doute le cas de César De Paepe est-il exceptionnel, puisque son passage par l'atelier ne lui fit jamais perdre entièrement le contact avec l'Université de Bruxelles, où il avait commencé ses études avant de devenir typographe et où il finira par conquérir son diplôme de docteur en médecine¹⁵⁷. Mais des travailleurs, dont le destin fut plus banal, professeront le même culte pour Proudhon. Un contre-maître anversois commente à ses amis les livraisons de la *Justice dans la Révolution*¹⁵⁸. « Vous ne comprenez pas un capital qui ne produise pas d'intérêt, déclare à l'*Ami du Foyer* un ouvrier d'Ensival qui signe Hizi, « je vous conseillerai beaucoup de lire la discussion qu'eut l'immortel Proudhon avec Frédéric Bastiat¹⁵⁹ », tandis que les agriculteurs du « Cercle scientifique » de Patignies, polémiquant contre un journal catholique, l'*Union des Campagnes*, affirment fièrement que « les principes que nous professons sont ceux de la *Tribune du Peuple*, de Pierre-Joseph Proudhon, du Rationalisme¹⁶⁰ », et, en effet, ses œuvres figuraient dans la petite bibliothèque qu'ils avaient constituée¹⁶¹.

L'influence de Proudhon se marque dans la presse révolutionnaire. De l'association « Le Peuple » qui réunissait étudiants et ouvriers socialistes, était née la *Tribune du Peuple*. Le proudhonisme se manifestera souvent dans ce journal. Pour nous borner à quelques exemples, Jules Paulin y donne un long examen de la *Théorie de l'Impôt*, en

¹⁵² HINS, *op. cit.*

¹⁵³ L. BERTRAND, *César De Paepe, sa vie, son œuvre*, Bruxelles, 1909, in-8°, p. 9.

¹⁵⁴ *La Tribune du Peuple*, 31 octobre 1862.

¹⁵⁵ A propos de son ami Louis-Joseph Dupont, prêtre qui après avoir quitté l'Eglise, était passé au positivisme et au socialisme et qui avait Proudhon pour « auteur de prédilection » (*ibid.*, 18 décembre 1864).

¹⁵⁶ *Ibid.*, 16 juillet 1865.

¹⁵⁷ BERTRAND, *op. cit.*, pp. 8 et 10.

¹⁵⁸ PROUDHON, *Correspondance*, t. 10, p. 214.

¹⁵⁹ *La Oigale*, 11 octobre 1868.

¹⁶⁰ *La Tribune du Peuple*, 20 avril 1862.

¹⁶¹ *Ibid.*, 21 février 1864.

affirmant que « quiconque aura lu et compris ce chef-d'œuvre d'économie politique sera fixé sur le système actuel et ses déplorables abus ¹⁶² » ; Guillaume De Greef y poursuit une interminable analyse des œuvres du maître, qu'il accompagne de commentaires laudatifs ¹⁶³ ; Hector Denis, après avoir défendu Proudhon contre ceux qui le taxaient d'impérialisme ¹⁶⁴, suit servilement sa conception de l'équilibre européen et condamne la cause polonaise, non seulement au nom du Congrès de Vienne, mais encore en l'honneur des traités de Westphalie ¹⁶⁵ ! C'est en partant de Proudhon que Romain Delaune combat le spiritualisme ¹⁶⁶, et que Marchet tente de résoudre « une antinomie de la révolution », celle de l'action, « héritage de Marat », ce grand calomnié, et du « proudhonisme qui reste la plus haute expression du socialisme et en établit la philosophie ¹⁶⁷ ».

Lorsque l'équipe du journal se scinde et que les dissidents conduits par B. Delesalle et P. Robin font paraître la *Nouvelle Tribune du Peuple* ¹⁶⁸, l'autorité de Proudhon s'y montre souvent ¹⁶⁹. Un de ses rédacteurs estime, notamment, que pour résoudre la crise sociale : « Il faudrait détruire le pouvoir exploiteur de la banque et des banquiers, en créant, s'il le faut, un établissement de crédit presque gratuit sur

¹⁶² *Ibid.*, 3 et 10 novembre et 1^{er} décembre 1861.

¹⁶³ *Ibid.*, d'août 1862 à août 1864, *passim*.

¹⁶⁴ *Ibid.*, 30 septembre 1862, article anonyme et sans doute celui du 9 novembre 1862 signé « Un jeune sophiste ».

¹⁶⁵ *Ibid.*, 5 et 26 mars, 17 avril, 29 mai et 30 juin 1864.

¹⁶⁶ 11 novembre 1866. — Français, réfugié à Bruxelles, Delaune y collabore à l'*Espiègle* et participe, le 24 février 1866, au banquet anniversaire de la révolution de 1848 (AGR, Police des étrangers, n° 181847). Il retourne en France et le 5 mai 1867, le *Courrier français* signale le mariage purement civil, conclu à Paris, par Delaune et Louise Van Oudenhove. De nombreuses personnalités révolutionnaires comme P. Denis, le docteur Villeneuve et le baron de Ponnat assistaient à la cérémonie.

¹⁶⁷ Adrien Marchet, qui prend le titre de « membre de l'Internationale » est un ami et un compatriote de Paul Lafargue (*La Tribune du Peuple*, 14 octobre 1866), ce qui explique sans doute pourquoi le Conseil Général le désigna comme son correspondant à Bordeaux, le 2 octobre 1866 (*The General Council of the First International, 1866-1868, Minutes*, Moscou, 1964, 8°, p. 42). Rentré en France, il collabore au *Courrier français*, puis rédige au Mans, au moins de 1869 à 1871, le *Courrier de la Sarthe* et devient quelques années plus tard, à Besançon le directeur d'une feuille... bonapartiste (*ibid.*, p. 429 ; V. HUGO, *Correspondance, Paris, 1947-1952*, 4 vol. gr. in-8°, t. 3, p. 191 et A. LEPAGE, *Voyage aux pays révolutionnaires*, Paris, 1879, in-12, p. 44).

¹⁶⁸ *Nouvelle Tribune du Peuple*, 21 février 1869 ; cf. aussi J. KUYPERS, *Jan Pellerin-Een vergeten redenaar en anarchist*, Anvers, 1962, in-8°, pp. 89-90.

¹⁶⁹ Et notamment le 21 février 1869, dans un article, qui concerne surtout la France, intitulé « La peur des bourgeois » et le 9 mai 1869, dans un texte repris à l'*Egalité* de Genève et dans lequel la propriété individuelle est combattue à l'aide des *Contradictions économiques*.

les bases de la banque de Proudhon ¹⁷⁰. » Quelques semaines plus tard, la *Nouvelle Tribune* renouvelle cette affirmation et annonce à ce propos qu'elle va publier en feuilleton l'*Organisation du crédit et de la circulation et solution du problème social par le citoyen Proudhon* ¹⁷¹.

La *Nouvelle Tribune* disparut après quelques mois, tandis qu'une feuille rivale, l'*Internationale*, subsista jusqu'en 1873. La marque de Proudhon est ici beaucoup moins forte pour deux raisons; d'abord l'*Internationale*, étant l'organe officiel de l'Association des Travailleurs, consacre une grande partie de ses colonnes à des communiqués fournis par le Conseil fédéral ou par les sections locales; et ensuite parce que De Paepe, qui s'était éloigné du mutualisme, figure parmi ses principaux rédacteurs. Il en profitera notamment pour faire connaître les raisons qui lui font préférer désormais la méthode « historique et objective de Karl Marx » à celle « purement logique et subjective de Proudhon » ¹⁷². Cette prise de position n'empêchera pas du reste, d'autres collaborateurs de l'*Internationale*, comme le Gantois Armand Desmedt ¹⁷³, comme un ouvrier wallon ¹⁷⁴ et un proscrit français ¹⁷⁵ de citer Proudhon comme un des maîtres de la pensée socialiste.

¹⁷⁰ 16 mai 1869.

¹⁷¹ 13 juin 1869.

¹⁷² De Paepe reconnaissait à Proudhon le mérite d'avoir « découvert dans le monde social des lois que l'observation confirme de jour en jour », mais il lui reprochait de s'être trop fié à l'hypothèse et d'avoir trop souvent « conclu *a priori* ou par des observations insuffisantes ». Cette erreur l'avait conduit à méconnaître et même à condamner le « rôle social des grèves et des trade-unions » et les « tendances de la production moderne vers l'association et par suite vers l'appropriation collective des terres et des grands instruments de production », alors qu'au contraire Marx « déjà bien avant 1848, au nom de l'observation et de l'histoire, les considérait comme les deux principaux éléments de la solution du problème social ». En somme, il ne fallait voir en Proudhon que « le précurseur du socialisme scientifique » et considérer que « la majorité des rédacteurs de la *Liberté* avait « fait siens » ses défauts « en sacrifiant, pour ainsi dire absolument son côté scientifique » (10 octobre 1869). Cette prise de position s'explique par la critique faite par la *Liberté* des rapports collectivistes présentés par De Paepe aux congrès de Bruxelles et de Bâle. Ainsi engagée la controverse se poursuivit courtoisement pendant plusieurs mois entre l'*Internationale* et la *Liberté*. Une partie en est reproduite dans C. DE PAEPE, *Les Services Publics précédés de deux essais sur le Collectivisme*, Paris, s.d. (1889), in-8°, pp. 37-49.

¹⁷³ Polémiquant contre la catholique *Gazet van Gent*, il s'écrie: « D'ailleurs que parlez-vous de science! N'avons-nous pas aussi nos philosophes, nos économistes, nos penseurs? Proudhon ne vaut-il pas Bastiat, et Louis Blanc, M Michel Chevallier? » (L'*Internationale*, 14 novembre 1869).

¹⁷⁴ Signant *Un International*, il date son article d'Ensisval. Il s'y moque de l'économiste libéral, Charles Le Hardy de Beaulieu: « Les Proudhon, les Lassalle, les Marx n'ont désormais qu'à se bien tenir, malgré toute leur science économique et les *hableurs* de l'*Internationale* en seront pour leurs frais » (*ibid.*, 4 juillet 1869).

La marque proudhonienne se retrouve à Verviers, dans le journal ouvrier, le *Mirabeau*¹⁷⁶, à Louvain, dans le *Frondeur*¹⁷⁷ et à Bruxelles, dans des feuilles satiriques, et notamment dans l'*Espiègle*¹⁷⁸.

Mais le proudhonisme sera particulièrement le fait de la *Rive Gauche* et de la *Liberté*.

Fondée à Paris en octobre 1864 par un groupe que dirigeaient Rogeard et Longuet, la *Rive Gauche* paraît le 22 janvier 1865 encadrée de noir. C'est qu'elle doit annoncer la mort de Proudhon qu'elle commente en ces termes : « Nous regardons cette perte comme un malheur public et c'est pour nous comme un deuil de famille », déclaration que signent tous ses rédacteurs¹⁷⁹. Persécutée par le régime impérial, l'équipe du journal se replie à Bruxelles. Elle y ouvre ses colonnes à des proudhoniens belges, comme Hector Denis, De Paepe, Splingard et Léon Fontaine. Ce dernier assurera la gérance du journal lorsque Rogeard et Longuet seront expulsés du royaume¹⁸⁰. Français et Belges s'unissent dans la *Rive Gauche* pour célébrer le culte du maître disparu¹⁸¹ et pour défendre sa mémoire contre les Jules Simon¹⁸²

¹⁷⁵ Dans ses « Considérations sur la Commune de Paris », il range Proudhon avec Littré, Claude Bernard, Burnouf et Taine parmi ceux dont les œuvres préparent un monde nouveau (*ibid.*, 24 septembre 1871). De même, en 1873, on ne relève l'éloge de Proudhon que sous la plume des correspondants parisiens du journal H. Ricard et G. Durand.

¹⁷⁶ Par exemple, le 22 septembre 1872, dans un article relatif au congrès de La Haye.

¹⁷⁷ Il se réjouit de voir les étudiants français et belges se réclamer d'Auguste Comte, de Vacherot, de Taine, de Littré, et surtout de Proudhon, ce grand honnête homme calomnié (cité par le *Journal des Etudiants*, 25 juin 1868).

¹⁷⁸ Cf. notamment 1^{er} et 22 janvier 1865. Soit dit en passant, Proudhon est le seul écrivain socialiste que cite le directeur de cette feuille, Delimal.

¹⁷⁹ Elle publie en outre dans ce numéro et dans le suivant, à propos de Proudhon des articles de A. Cournet, P. Denis et Ch. Longuet et une chanson de Pierre Dupont.

¹⁸⁰ A partir du 29 octobre 1865. Bien entendu, il s'agit d'une opération de couverture qui permet aux Français de continuer leur collaboration.

¹⁸¹ « Le vendredi 19 janvier de cette année, on pouvait voir, vers deux heures de l'après-midi, deux jeunes hommes se diriger vers le cimetière de Passy, ayant en mains des bouquets d'immortelles. Le but de ce pèlerinage était une modeste tombe n'ayant pour tout ornement qu'une photographie du mort avec ces mots : « A Pierre-Joseph Proudhon, sa veuve ». Le 19 janvier est en effet l'anniversaire de la mort d'un des plus grands martyrs de l'idée moderne ; il y a un an, à pareille époque, tombait avant l'âge, brisé par le travail, brisé par les souffrances, brisé surtout par l'apathie de notre temps, le plus intrépide lutteur de notre siècle.

Les hommes qui venaient retremper leur cœur sur ce tombeau ont dérobé quelques feuilles aux lauriers qui l'ombragent. « Ce sera pour nous, notre rameau de Pâques, disait l'un d'eux. A défaut d'autre culte, nous avons au moins celui du souvenir. » (28 janvier 1866, article signé Georges Verd). Un correspondant

et les Pelletan ¹⁸³.

Le premier numéro de la *Liberté* parut le 12 mars 1865. Les collaborateurs de cet hebdomadaire se recrutaient surtout parmi les jeunes avocats de Bruxelles. Également anticléricaux, les uns se réclamaient du « libéralisme avancé », les autres du socialisme. Les deux éléments parvinrent à cohabiter pendant quelques mois. Aussi la *Liberté* inséra-t-elle des articles fort favorables à Proudhon ¹⁸⁴. Mais l'entente ne durera pas ¹⁸⁵. En novembre 1865 les socialistes quittent le journal parce que les radicaux prétendent condamner les propos révolutionnaires tenus à Bruxelles dans un meeting qui suivit le fameux congrès de Liège ¹⁸⁶. Après le départ des Janson et des Robert, la *Liberté* ne

parisien signale également que le 18 janvier, ouvriers, étudiants et réfugiés politiques sont venus se recueillir sur le tombeau de Proudhon (4 février 1866).

¹⁸² « Oh ! nous avons quitté depuis longtemps votre philosophie spiritualiste et votre religion naturelle ! Nos maîtres ce ne sont ni les Cousin, ni les Frédéric Morin ; ce sont les Littré, les Taine, les Proudhon ! » « Pendant que M. Simon essaie de prêcher le Congrès de Liège, M. Pelletan vient, après M.F. Morin, donner un coup de pied à Proudhon. » (Georges Verd, 4 février 1866).

¹⁸³ M. Pelletan va publier une étude sur Proudhon. « Je lui arracherai le masque avec la peau » disait-il l'autre jour. Prenez garde d'y user vos griffes et vos ongles, Monsieur, et d'y perdre la réputation de libéralisme que vous avez et la considération qui vous reste. » (Léon Fontaine, sous le pseudonyme d'Angelo, 24 décembre 1865 ; cf. aussi les articles de Micromégas, 4 février 1866, Hector Denis, 11 février et Pierre Denis, 25 février).

¹⁸⁴ Et notamment les 11 et 25 juin 1865, un compte rendu de la *Capacité politique de la classe ouvrière*. Son auteur célèbre en Proudhon « le penseur profond, le dialecticien redoutable, mais surtout l'ancien ouvrier pénétré d'un amour viril et sans bornes pour la noble classe dont il était sorti ». Pourtant le compte rendu n'est pas uniquement laudatif. Son auteur reproche à Proudhon de ne se soucier que de la France. « On peut dire que son esprit n'en a pas traversé les frontières ; que tout au plus il a parfois fixé de loin son regard d'aigle sur ce qui s'agite au delà ». Il trouve aussi que Proudhon connaît moins bien les campagnes que Paris, qu'il est souvent injuste pour les autres chefs républicains et qu'enfin son mutuellisme, excellent en principe, laisse encore trop de place à l'Etat dans la vie économique. Cf. aussi les 12 mars, 13 août et 10 septembre 1865.

¹⁸⁵ « Parmi les rédacteurs de ce journal, hommes animés de tendances et nourris d'idées diverses, des divergences se firent pressentir dès l'origine. Les membres de ce petit groupe qui ont conservé le souvenir de ce temps, ceux qui ont appartenu à cette réunion ne peuvent avoir oublié les longues discussions qui surgissaient de temps à autre au sujet de la publication de certains articles, de telles ou telles opinions exprimées... » (Ch. GRAUX, Discours à la Chambre des Représentants, 15 juin 1883).

¹⁸⁶ Le 12 novembre, la *Liberté* publie trois lettres de démission : celle de Paul Janson et Eugène Robert, celle de Pierre Spingard, celle enfin de Georges Janson. Ce dernier écrit notamment : « Je ne puis accepter pour ma part la protestation que ce journal se propose de faire contre les idées républicaines et socialistes. » « Qu'il me suffise de vous dire, d'une part, que le communisme n'a jamais été

s'intéresse plus à Proudhon¹⁸⁷, dont les partisans ont rejoint un autre journal, le *Libre Examen*¹⁸⁸ qui se consacre avant tout à la propagation du rationalisme¹⁸⁹. Seulement les jeunes progressistes de la *Liberté*, cessant de s'opposer à leurs aînés doctrinaires, entrent en 67 à l'Association libérale de Bruxelles et cèdent leur tribune à un groupe plus avancé¹⁹⁰. Ainsi naît la seconde *Liberté*, « le mieux fait de tous les journaux socialistes, de l'aveu de tous ceux qui l'ont lu¹⁹¹ ».

Cet organe, s'il n'atteignit jamais de gros tirages¹⁹² exerça pourtant une réelle influence, en Belgique comme à l'étranger, et particulièrement pendant les quelques mois de 1871, où il se fit quotidien pour mieux servir la cause de la Commune¹⁹³. Or son rédacteur en

mon fait ; de l'autre, que l'émancipation et le bonheur des peuples ont toujours été et seront à toujours le but constant de mes efforts et que les leçons de l'histoire m'ont appris que ce but ne saurait être atteint ni sous une monarchie ni dans un état social de la nature de celui qui existe aujourd'hui. »

« Quant aux habiles qui, en vue d'une réaction, exploitent avec une joie mauvaise certains discours peu mûris ou mal rendus et essayent par leurs sourdes menées de représenter la guillotine comme l'argument suprême d'une opinion qui a pour dogmes la fraternité et l'abolition de la peine de mort, je leur renvoie la calomnie avec l'expression de mon mépris. » Repoussant « comme un fléau la révolution par la force et la violence », les autres collaborateurs définissent contre les démissionnaires dans un manifeste, intitulé *La politique de la Liberté*, les limites de leur radicalisme.

¹⁸⁷ Le 28 janvier 1866, la *Liberté* soutient cependant que la critique de Proudhon à laquelle Ledru-Rollin vient de se livrer dans une lettre à l'*Association* est trop sévère.

¹⁸⁸ Fondé en 1864, fusionne en 1868 avec la deuxième *Liberté*.

¹⁸⁹ C'est à ce point de vue qu'Emile Leclercq y invoque Proudhon : « Dieu et tyran sont synonymes. Le despotisme est la puissance individuelle parvenue à son apogée ; et Dieu, c'est l'idéal germé dans l'âme du despote. Donc, Proudhon avait raison : Dieu, c'est le mal. » (20 avril 1867).

Vers la fin de son existence, le *Libre Examen* touchera pourtant plus directement aux questions politiques et sociales. A ce sujet, un de ses collaborateurs exprimera des vues très proudhoniennes, prônant le fédéralisme contre les champions de l'Italie et de la Pologne et affirmant que « les plus belles formules politiques sont des utopies, tant qu'on ne porte pas la question sur son véritable terrain, le terrain social ». (20 février 1868).

¹⁹⁰ Le dernier numéro de la première série est daté du 30 juin 1867.

¹⁹¹ B. MALON, *Histoire du Socialisme*, p. 503. Selon L. Bertrand, toute la partie du livre de Malon relative à la Belgique, à la Hollande et à l'Angleterre est en réalité l'œuvre de César De Paepe (*op. cit.*, p. 230).

¹⁹² Un des rédacteurs du journal, Emile Leclercq, écrit : « La *Liberté* était un journal de science et de théorie — trop savant pour le peuple proprement dit — trop hautain pour la bourgeoisie. J'en parlais, il n'y a pas bien longtemps avec un communard, qui me disait « C'est un journal excellent, impossible à lire. » (article publié sous le pseudonyme de Jacques, *La Chronique*, 3 juillet 1873).

¹⁹³ « La *Liberté* eut à ce moment-là une importance que les journaux à manchettes eux-mêmes furent bien obligés de reconnaître. » (*Ibid.*).

chef, Victor Arnould, et ses principaux collaborateurs: Hector Denis, De Greef et Hins exprimeront à maintes reprises leur fidélité à Proudhon. Elle se manifestera de façon émouvante le 29 juin 1873. Annonçant ce jour-là à ses lecteurs que la *Liberté* cesse de paraître, Arnould pour justifier la retraite à laquelle il se condamne provisoirement avec ses amis, et leur renoncement à l'action politique, invoque l'exemple du maître qui sous le Second Empire « rédigeait ces travaux graves dont le socialisme vit encore » tandis que les autres hommes de 1848 passèrent vingt ans « à récriminer contre la force des choses, et à célébrer les gloires et les vertus d'un passé évanoui ». Mais « lorsque l'Empire contre lequel ils croyaient avoir lutté est tombé sans eux, qui s'est retrouvé jeune et maître de la situation ? Sont-ce les revenants de 1848, ou bien les idées proudhoniennes incarnées dans la Commune comme elles sont encore en lutte en Espagne aujourd'hui ?¹⁹⁴ » Et il concluait: « Certes, le génie de Proudhon est le miracle de l'époque, mais sans avoir hérité de son génie, on ne peut pas moins croire bon de suivre son exemple ».

La disparition de la *Liberté* ne signifie pas du reste la fin de l'influence proudhonnienne. Elle se manifeste encore vigoureusement en 1875 et en 1876 dans la Fédération des sociétés ouvrières de Bruxelles, plus connue sous le nom de « Chambre du Travail ». Les membres de ce groupement entendront un proscrit français, le communaliste Beauchery leur parler de *La Création de l'Ordre dans l'Humanité*¹⁹⁵ et Paul Janson les entretenir de la « Loi de Solidarité¹⁹⁶ ». Nous sommes renseignés sur ces activités de la Chambre par une revue qui tout en conservant son indépendance était devenue son organe. Ce

¹⁹⁴ Pour Max Sulzberger, au contraire, la Commune a été pervertie par l'imitation de la Révolution française, car « Raoul Rigault ou Félix Pyat sont à Marat ou à Danton ce qu'une méchante copie de rapin est à l'original ». Cette catastrophe avait été prévue par « Proudhon, le profond penseur du XIX^e siècle, l'implacable logicien, le théoricien socialiste » qui avait conjuré « vainement les hommes de son parti de ne point attendre de la révolution la réalisation de leurs systèmes ». « S'il avait vécu aux heures sinistres de la Commune, il eût subi la mortification mortelle d'entendre les communalistes affirmer qu'ils appliquaient ses doctrines », alors que malgré ses avertissements, ils avaient subi « une fois de plus l'influence absorbante et morbide du mot et de l'idée révolutionnaire » (« Un seul livre, une seule idée », *Revue de Belgique*, 1874, t. 17, pp. 40 à 43).

¹⁹⁵ *L'Economie sociale*, 8 janvier 1876, p. 16 — Beauchery « proudhonnien fort instruit » fit également à la Chambre du Travail un cours de comptabilité (L. BERTRAND, *L'Histoire de la Démocratie...*, t. 2, p. 295). Il se brouilla avec César De Paepe, l'attaqua dans la *Philosophie de l'Avenir*, et fut accusé de bonapartisme, à tort selon Benoît Malon (B. MALON, Correspondance - Lettres à César De Paepe, *Revue Socialiste*, t. XLIX, janvier-juin 1909, pp. 68-69).

¹⁹⁶ « Nul ne devrait, à travail égal, manuel ou intellectuel, obtenir plus de bien-être que son voisin.

périodique, l'*Economie sociale*¹⁹⁷, que dirigeait un autre communalard Sellier¹⁹⁸, mentionne très souvent Proudhon et cela dès son premier numéro, où on lit, après une citation du Franc-Comtois : « Voilà, en dix lignes de l'auteur de la *Justice dans la Révolution*, tout notre programme. Une science nouvelle à constituer, l'*Economie sociale* ; un principe, l'*Egalité* ; des *mesures à prendre en cas d'événement*¹⁹⁹ ». Les collaborateurs de la revue ne se gênent pas du reste pour le critiquer, même violemment²⁰⁰, mais restent, dans l'ensemble, ses admirateurs²⁰¹.

Sans doute faut-il noter que les rédacteurs de l'*Economie sociale* ont déjà une longue expérience derrière eux et qu'ils demeurent fidèles à leurs idées de jeunesse lorsqu'ils prônent Proudhon. Mais ce dernier trouve encore dans une nouvelle génération des lecteurs enthousiastes. Né en 1849, Jules Bufquin des Essarts, qui deviendra directeur de l'influent *Journal de Charleroi*, sera marqué toute sa vie par Proudhon²⁰² ; né en 1854, l'érudit Boghaert-Vaché qui collabore en 1879, sous le pseudonyme d'A. Duverger à la *Voix de l'Ouvrier*, y invoque volontiers l'autorité du Bisontin²⁰³ ; né en 1856, l'ouvrier marbrier,

» Pas de privilège, même pour l'intelligence, dit Proudhon : l'homme de génie est déjà assez heureux de posséder de brillantes facultés sans aspirer encore à la fortune. » (Bruxelles, 1876, in-32, p. 7).

¹⁹⁷ Cf. la lettre de L. Bertrand, au nom de la Chambre, dans l'*Economie sociale*, 5 février 1876, p. 41.

¹⁹⁸ Outre les renseignements biographiques fournis par C. Sellier lui-même (*ibid.*, 17 juin 1876, pp. 196-200), cf. L. BERTRAND, *Souvenirs d'un meneur socialiste*, Bruxelles, 1927, 2 vol. in-16, t. 1, p. 128 et J. GUILLAUME, *L'Internationale - Documents et souvenirs (1864-1878)*, Paris, 1905-1910, 4 vol. gr. in-8°, t. 3, pp. 304-305 et t. 4, p. 85.

¹⁹⁹ 25 décembre 1875, p. 1.

²⁰⁰ L'*Economie sociale* reproduit notamment une page d'un ami de Sellier, le blanquiste Albert Regnard. Ce médecin communalard réfugié à Londres y déclare que « la morale scientifique, ou athée, ou de l'intérêt bien entendu, loin de conduire à l'individualisme, comme celle de Kant et de Proudhon, mène droit à la théorie de l'Etat autoritaire et tout-puissant. » (12 février 1876, p. 51). Un autre rédacteur, — anonyme celui-là, — de la revue dénonce les emprunts faits silencieusement par Proudhon à Auguste Comte (15 janvier 1876, p. 20). Enfin, César De Paepe, qui est un des principaux collaborateurs de la revue, critique à plusieurs reprises certaines conceptions proudhoniennes.

²⁰¹ Sellier cite souvent Proudhon, en termes qui montrent tout le prix qu'il lui attache (par exemple 1^{er} janvier et 17 juin 1876). Hector Denis fait son éloge (15 avril 1876, p. 127), et un collaborateur anonyme étudie « Proudhon et la critique bourgeoise » (26 février et 4 mars 1876).

²⁰² « Par sa culture, par sa tradition, par ses amitiés, il se rattachait directement à ce socialisme français de 48 qui, dans les premiers Congrès de l'Internationale, se continuait dans le mutuellisme proudhonien. » (Lettre d'E. Vandervelde au *Journal de Charleroi*, 28 mai 1935).

²⁰³ Cf. *La Chronique*, 17 septembre, 5 et 7 octobre 1879. Mais il se détache

Louis Bertrand, un des futurs chefs du Parti Ouvrier Belge dévore vers 1878 *l'Idée générale de la Révolution au XIX^e siècle* ²⁰⁴ ».

Quatre ans plus tard, un jeune homme de seize ans se passionne pour Proudhon. Comme sa famille est riche, sa mère lui offre les œuvres complètes de son auteur favori, et ces trente volumes, reliés de cuir rouge constitueront pendant longtemps, ses livres de chevet, au sens littéral du terme. Cet adolescent se nomme Emile Vandervelde ²⁰⁵ mais, et la chose est significative, en une dizaine d'années il se détachera de son premier maître au point de se retrouver marxiste ²⁰⁶.

Pendant les deux dernières décennies du XIX^e siècle, l'influence proudhonienne s'efface en Belgique et tout d'abord, semble-t-il, en Flandre.

En tout cas, à l'époque même où le jeune Vandervelde découvre Proudhon, un des chefs du mouvement ouvrier, Edmond Van Beveren, défend à Gand le socialisme contre le reproche d'utopie ²⁰⁷. Or, si témoignant dans cette conférence doctrinale d'un vaste éclectisme, il cite abondamment Marx, Lassalle, Owen, Malon et Cabet, il ne fait pas la moindre allusion à Proudhon. Bien plus, le texte de sa causerie est accompagné d'une liste de brochures recommandées aux socialistes flamands. On y mentionne à côté d'écrivains allemands ou néerlandais, Lamennais et Eugène Sue, mais l'auteur des *Contradictions économiques* fait une nouvelle fois défaut. Or, à la fin de 1868, Julius Sabbe craignait que leur proudhonisme ne détourne les étudiants gantois de leur devoir essentiel, c'est-à-dire le redressement des griefs flamands ²⁰⁸.

rapidement du proudhonisme car il écrit dès l'année suivante: « Les théories de Proudhon sur la non-intervention et l'anarchie avaient pu séduire longtemps des dialecticiens; le bon sens populaire en faisait enfin justice. » (« Le Parti socialiste belge, son histoire et son programme », Lyon, 1880, in-8°, extrait de la *Revue Socialiste*, p. 7) et ne le mentionne plus alors qu'il fait l'éloge d'autres penseurs révolutionnaires.

²⁰⁴ C'est un des ouvrages qui le marquent le plus, avec *Le Socialisme devant le vieux monde* de Considérant et le premier volume du *Capital*. Quant aux tomes suivants, ils lui paraissent « compliqués, lourds, peu clairs et trop métaphysiques ». (*Souvenirs d'un meneur*, t. 1, p. 150).

²⁰⁵ *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, 1939, p. 19.

²⁰⁶ Il semble être devenu marxiste entre 1889 et 1891 (*ibid.*, pp. 140 et 143), mais avec tant de ferveur qu'il parlera de « ce marxisme qui, dès notre première jeunesse, nous avait pénétré jusqu'aux moelles ». (Lettre au *Journal de Charleroi*, 28 mai 1935).

²⁰⁷ *Zyn de wenschen der Socialisten droombeeldig?*, Gand, 1883, in-8°.

²⁰⁸ H.J. ELLAS, *Geschiedenis van de vlaamse Gedachte*, Anvers, 1963-1965, t. 3, p. 278. A la même époque, Victor Arnould considérait au contraire que le fédéralisme proudhonien pouvait fournir la solution de la question flamande (*ibid.*, p. 260).

Le silence de Van Beveren est d'autant plus remarquable que lui-même, âgé de 22 ans, avait révélé en 1874 à Edouard Anseele, son cadet de quatre ans, les œuvres de Louis Blanc, d'Eugène Sue, de Fourier et de... Proudhon²⁰⁹.

La même évolution se produira quelques années plus tard chez les Belges de langue française. En mars 1889, Vandervelde, Eugène Koettlitz et Louis de Brouckère fondent à l'Université de Bruxelles « le Cercle des Etudiants Socialistes »²¹⁰. L'évolution de Vandervelde nous est déjà connue, négligeons le deuxième fondateur qui n'aura guère d'action politique, quant à L. de Brouckère, il ne cessera de se réclamer du marxisme, et c'est également à cette doctrine que ressortit l'*Etudiant socialiste* fondé à Gand à la même époque par Léon Meysmans²¹¹.

Si les intellectuels socialistes ne s'intéressent plus guère à Proudhon, les militants qui les suivent finissent, eux, par l'oublier²¹². En 1899, Jules Destrée propose dans le *Peuple* de doter chaque Maison

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 275. Notons toutefois que vers 1878, Pol de Mont et Albrecht Rodenbach, ces apôtres du mouvement flamand, liront encore la *Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*.

²¹⁰ « Le Centenaire de l'Université Libre de Bruxelles » ; numéro spécial de l'*Universitaire*, Bruxelles, 1934, pp. 6 et 46 et suiv.

²¹¹ Nous n'avons pu retrouver que quelques numéros de ce périodique.

²¹² Nous n'examinerons pas ici l'influence du proudhonisme dans les congrès du Parti Ouvrier Belge. Avant de revenir sur ce sujet dans un autre travail, contentons-nous de dire, qu'un texte, comme la « Charte de Quaregnon » pose nombre de problèmes à l'historien. Pour n'en évoquer qu'un, comment ne pas être frappé par le fait que ce document si souvent cité à notre époque, semble avoir beaucoup moins impressionné ses contemporains. Louis Bertrand, qui joua un rôle important à Quaregnon, n'en parle pas dans ses *Souvenirs* et, chose plus curieuse encore, ne lui consacre que quelques lignes dans son *Histoire de la Démocratie*. Si l'on excepte un article de 1894, Vandervelde n'est guère plus loquace. Il n'en dit pratiquement rien dans ses *Souvenirs* ni dans l'ouvrage qu'il consacre, en 1898, avec la collaboration de Jules Destrée, au socialisme en Belgique. Même dans son étude de 1923, intitulée *Faut-il changer le programme?*, il évoque fort brièvement ce congrès qu'il place d'ailleurs en 1893. L'erreur est révélatrice, parce qu'en fait on s'occupa surtout, à Quaregnon d'alliances électorales, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque le passage du système censitaire au suffrage universel tempéré par le vote plural, offrait pour la première fois aux socialistes, l'espoir de pénétrer au parlement. En matière doctrinale, on se contenta de revoir les décisions d'un congrès précédent tenu à Bruxelles, en décembre 1893. C'est là surtout qu'on prépara la déclaration de principes. Selon Vandervelde, elle n'était pas d'un « marxisme sans alliage ». On y trouvait l'influence de César De Paepe et de Benoît Malon et « dans une certaine mesure », celle des proudhoniens, Hector Denis et Guillaume De Greef. Le compte rendu publié à l'époque par le *Peuple*, permet de voir que le marxisme fut surtout représenté alors par Anseele, tandis que Vandervelde, chargé du rapport préalable, s'inspirait beaucoup plus de César De Paepe.

du Peuple d'une bibliothèque de vingt volumes. Son idée plaît, les lecteurs du journal la discutent et suggèrent un choix. Mais ils ne sont que deux à citer Proudhon ; Louis Bertrand qui nomme sa chère *Idee générale d'une révolution* et Feuillen, ouvrier mineur et échevin à Forchies, qui retient *Qu'est-ce que la propriété?* et les *Contradictions économiques*. Mais Vandervelde, lui-même, ne mentionne pas Proudhon. En définitive aucune œuvre du Franc-Comtois ne figurera dans la collection ²¹³.

Sans doute son prestige se maintient-il davantage dans les milieux libertaires ²¹⁴. Mais si l'anarchisme a séduit en Belgique des écrivains et des artistes, il n'y a jamais eu, sauf dans quelques villes, d'importance politique, et, la jeunesse passée, ses plus brillants défenseurs ont fait carrière dans d'autres partis. A vingt ans, Georges Lorand se réclame du mouvement libertaire et de Proudhon ²¹⁵, mais il finira député libéral. Henri De Man avant de se rallier au Parti Ouvrier Belge, passe au sortir de l'adolescence par une phase anarchiste. « Proudhon me prit beaucoup de temps », nous dit-il, « mais me donna peu. J'ai lu, en moins d'un an, la majeure partie de ses livres ; mais il ne m'en est pas resté grand-chose. Dans l'ensemble, je trouvai dans Proudhon moins de réponses à mes questions que le stimulant d'un fougueux élan de la pensée... ²¹⁶ »

Aussi, la Belgique, à l'aube du XX^e siècle, n'offre l'équivalent ni des proudhoniens du syndicalisme révolutionnaire ni des proudhoniens d'extrême droite ²¹⁷. De même l'intérêt que suscitent en France après la Grande guerre les conceptions politiques du Franc-Comtois ne trouve pas d'écho en Belgique ²¹⁸. Son souvenir tend même à s'effacer dans les cercles de libre pensée qui devaient tant à son œuvre ²¹⁹. Bien

²¹³ J. DESTREE, *Semailles*, Bruxelles, 1913, gr. in-8°, pp. 191 à 195. Vandervelde retient pourtant la *Capacité politique* dans les 21 titres de « Ce qu'il faut lire pour devenir un militant socialiste » (*Germinal*, 9^e année, n° 10, 1913).

²¹⁴ G. RENS par exemple le cite parmi les créateurs de l'anarchisme (*Pour Jules Moineau - Amnistie!*, Liège, 1898, in-16, p. 25).

²¹⁵ L. BERTRAND, *Souvenirs d'un meneur*, t. 1, p. 227.

²¹⁶ *Après Coup*, Bruxelles, 1941, in-12, p. 57.

²¹⁷ Du type d'Henri LAGRANGE (*Vingt ans en 1914*, Paris, 1920, in-8°, pp. 43 à 59 et 102 et suiv.). Mais la pensée de Lagrange commençait à évoluer lorsqu'il fut tué en 1915 (*ibid.*, p. 214).

²¹⁸ Sauf bien entendu dans les milieux universitaires où du reste on n'avait jamais cessé de faire sa place à Proudhon dans l'histoire des idées, cf. par exemple, A. FRANÇOIS, « Michel Bakounine et la Philosophie de l'Anarchie », *Revue de l'Univ. de Brux.*, t. V, 1899-1900, pp. 40 et suiv.

²¹⁹ Leur organe, la *Pensée* donne bien un extrait de Proudhon, le 12 novembre 1922, et dans leur matériel de propagande figure une brochure : *Dieu c'est le mal*, (*ibid.*, 10 février 1929). Mais lorsque Roland Strivay dresse dans ce périodique

plus, Henri De Man a beau écrire que du contact de Proudhon, il avait retiré « l'impression d'un socialisme à goût de terre dont je gardai quelque nostalgie, même pendant les phases les plus aiguës de mon orthodoxie marxiste ²²⁰ », il n'en reste pas moins qu'en 1937, lorsqu'il fut arrivé au terme de l'« évolution qui l'éloignait de ladite orthodoxie » et qu'il commença à prêcher le « socialisme national », ni lui ni son compagnon d'alors, Paul-Henri Spaak, n'invoquèrent Proudhon ²²¹, pas plus d'ailleurs que ne le feront les auteurs qui, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, proposent à la Belgique des plans de réorganisation ²²².

**

Revenons en arrière et demandons-nous comment, à l'époque où Proudhon était fort admiré en Belgique, s'y manifestait son influence. La tâche est délicate, parce que d'autres facteurs ont joué dans le même sens que le proudhonisme et peut-être avec plus de vigueur.

On s'intéresse aux vues de Proudhon sur le crédit, mais plus encore aux critiques dirigées par des économistes, même libéraux, contre la Banque Nationale ²²³. Du reste le problème présente pour les prêteurs, un aspect pratique ²²⁴.

On n'ignore pas la conception que Proudhon se fait de la fiscalité, mais elle n'a que médiocrement marqué ceux qui ont lutté en Belgique pour la réforme de l'impôt ²²⁵.

Les querelles de factions dans la section belge de l'Internationale n'ont pas grand-chose à voir avec le proudhonisme. En 1869, les minoritaires de la *Nouvelle Tribune du Peuple* se réclament, nous l'avons

une bibliographie de la « littérature rationaliste », il ne cite par Proudhon, alors qu'il mentionne, pour ne prendre qu'un exemple, un ouvrage aussi dépassé que *l'Origine de tous les cultes* de Dupuis (30 mars 1924). Le même Strivay dans son *Cours de philosophie* expédie promptement Proudhon, alors qu'il fait de façon inattendue un vif et copieux éloge de Bergson (*ibid.*, 17 février, 14 et 21 avril 1929; cf. aussi 26 juin 1927).

²²⁰ *Op. cit.*, p. 57.

²²¹ P.-H. SPAAK et H. DE MAN, *Pour un socialisme nouveau*, Paris-Bruxelles, 1937.

²²² Un « Cercle Proudhon » s'est formé à Bruxelles en 1965, mais nous ne savons rien de son programme et de ses activités.

²²³ P. KAUCH, *La Banque Nationale de Belgique*, t. I (seul paru), Bruxelles, 1950, in-8°, pp. 178 à 181.

²²⁴ *Le Libre Examen*, 1^{er} janvier 1867 et la *Liberté*, 13 janvier 1867 analysent la brochure *La Banque dite Nationale* d'un de ces négociants, L.-A. Schmidt.

²²⁵ J. SCHOYSMAN, *L'évolution de l'idée de la progressivité dans l'impôt en Belgique et son reflet dans la politique belge (1830-1919)*, inédit.

vu, de Proudhon. Mais dans la majorité, figure à côté de César De Paepe, devenu collectiviste, son beau-frère, le mutuelliste Hins²²⁶, et l'attitude de ce dernier en 1872, au temps du congrès de La Haye, s'explique peut-être davantage par ses relations avec Bakounine²²⁷ que par les écrits du Bisontin. Il en va de même pour d'autres Belges²²⁸.

Il est évident aussi que si tant de socialistes sont à l'époque peu favorables à l'émancipation de la femme ce n'est pas parce qu'ils ont lu Proudhon²²⁹. Tout au plus, pourrait-on dire qu'ils retrouvent avec plaisir dans ses écrits leurs propres préjugés. De même, il n'était pas le seul à penser qu'il fallait améliorer le sort du peuple avant de songer à rendre l'instruction obligatoire²³⁰.

²²⁶ L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1906-1907, 2 vol. gr. in-8°, t. 2, p. 171.

Mais il est vrai que Hins qui défend contre De Paepe la propriété individuelle au Congrès de Bruxelles en septembre 1868 se rallie au collectivisme à Bâle, en 1869 (J. FREYMOND, *La Première Internationale*, Genève, 1962, 2 vol. in-8°, t. 1, p. 396 et t. 2, p. 70), tout en continuant à collaborer à la *Liberté* qui combat cette doctrine.

²²⁷ Hins avait rencontré Bakounine pour la première fois au Congrès de Bâle. Selon Marx le rapprochement des deux hommes allait être favorisé par le fait que Hins avait épousé en secondes noces une Russe. Mais A. Lehning ne croit pas à l'influence de Bakounine sur Hins (*Archives Bakounine*, t. 1, 2^e partie, p. XXX et t. 2, pp. XVII et XXV).

²²⁸ Laurent Verrycken, par exemple (BERTRAND, *Histoire...*, t. 1, p. 224).

²²⁹ Charles Letourneau, pour affirmer l'infériorité de la femme, n'invoque pas Proudhon mais l'anatomie (*La Pensée Nouvelle*, 21 février 1869). Le Belge Joseph Demoulin tout en estimant qu'il faut éduquer la femme, pour la libérer de l'influence cléricale, affirme qu'elle ne doit pas se mêler aux luttes politiques et sociales (*Petit Courrier*, 16 décembre 1869, article publié sous le pseudonyme J. d'Avroy). De même, le membre de la Commune, Jules Bergeret, écrit en août 1871 dans son journal *Le 18 mars*: « La femme est destinée, par sa nature physique et morale, à se contenir dans le cercle étroit du foyer domestique et s'il lui arrive de le franchir, vous pouvez en être assuré, ce n'est ni d'elle-même ni par hasard... » (p. 25).

Lorsque dans un débat tenu par l'*Affranchissement*, Pellerin père, en 1874, affirme que « quoi que l'on fasse, la femme restera toujours au second plan », il cite Proudhon, mais à l'appui de ses sentiments personnels (WOUTERS, *Documenten... 1853-1865*, p. 303), cf. aussi plus loin p. 169.

²³⁰ C. DE PAEPE. Le travail des enfants (*Tribune du Peuple*, 2 septembre 1866). A un meeting tenu à Bruxelles le 5 janvier 1863, sur la question du suffrage, Puraye ne veut de l'instruction obligatoire que lorsque « le droit de vivre sera assuré » et Pellerin la condamne au nom de la liberté (*ibid.*, 24 janvier 1863). Des idées analogues se retrouvent chez V. Considérant et L. Blanc. E. Fournière remarque à ce propos que les penseurs socialistes de la première moitié du 19^e siècle, espérant l'application intégrale et rapide de leurs doctrines, méprisaient les réformes de détail, du genre de l'instruction obligatoire (« La texture sociale et ses éléments », *Revue Socialiste*, t. 55, janvier-juin 1912, p. 486, n° 1), et Schnerb constate chez eux la même indifférence à l'égard de l'impôt progressif

En revanche Proudhon est pour beaucoup dans la méfiance que la presse socialiste commence à manifester aux mouvements nationalistes ainsi qu'aux Etats-Unis. En 1861, la *Tribune du Peuple* et en particulier Eugène Steens, qui y rédige le « Bulletin politique et social » est entièrement favorable aux Nordistes²³¹. Mais en septembre 1865, à un moment où l'Internationale se prépare, à Londres, à « célébrer le triomphe du fédéralisme et du travail en Amérique²³² », la *Tribune* ne voit plus dans la Guerre de Sécession qu'un jeu de dupes. « Les bancocrates et les boutiquiers du Nord », écrit-elle « sont si fins et si forts sur l'économie politique, sur cette économie politique de mangeurs d'hommes dit Proudhon²³³ » et elle affirme que l'émancipation des Noirs n'a d'autre but que de rendre le prolétariat blanc plus docile en lui faisant craindre la concurrence des affranchis²³⁴.

En 1860 et même encore en 1862, les démocrates belges sympathisent avec les patriotes italiens. Mais l'année suivante, un collaborateur de la *Tribune*, qui cite du reste Proudhon, s'écrie, en parlant de Garibaldi: « Il n'en a donc pas encore assez, le bouillant patriote, de ce rêve unitaire... Ne l'oublie jamais, ô peuple qu'on éblouit et que l'on trompe, l'unité c'est toujours le despotisme et pour toi c'est la consécration de ton asservissement²³⁵. »

Même accent dans les réflexions qu'inspirent à un des principaux collaborateurs de la *Tribune*, Prosper Voglet, les événements de 1866. Après avoir affirmé que: « ce qui vient de se passer en Sicile prouve, qu'à moins de disposer d'une armée formidable toujours prête à comprimer le moindre mouvement antiautoritaire, les plus zélés amis du trône doivent convenir que la fameuse unité italienne n'est qu'un mot sans signification²³⁶ », il constate que la réunion de la Vénétie a

(« Les Hommes de 1848 et l'Impôt », 1848 et les Révolutions du XIX^e siècle, t. 38, n° 176, pp. 13 et 22).

L'influence de Proudhon est sans doute plus directe en ce qui concerne la conception que les révolutionnaires se font de la pédagogie et notamment de la *liaison de l'école et de l'atelier* comme le montrent le rapport de la section liégeoise de l'Internationale au congrès de Bruxelles (FREYMOND, *op. cit.*, t. 1, pp. 309 et suiv.) et les vues exprimées par les ouvriers français (G. DUVEAU, *La pensée ouvrière sur l'éducation pendant la seconde République et le Second Empire*, Paris, 1947, in-8°, pp. 145 et suiv.) cf. aussi *supra*, note 119.

²³¹ 30 juin, 8 septembre, 22 et 29 décembre.

²³² 18 septembre.

²³³ 7 septembre.

²³⁴ 18 septembre 1865 et 21 janvier 1866.

²³⁵ 16 décembre 1863. De même, les extrémistes du *Prolétaire* déplorent que les forces révolutionnaires soient gaspillées dans le mouvement nationaliste qui ne peut aboutir qu'à « raffermir le despotisme », témoin l'Italie livrée par Mazzini, Garibaldi et comparses à Victor-Emmanuel (8 janvier 1865).

²³⁶ 30 septembre.

démontré aux ouvriers italiens « qu'un changement de maître ne devait pas apporter d'amélioration à leur condition sociale²³⁷ » et il conseille aux travailleurs, s'ils ne veulent pas devenir « de la chair à canon », de tourner leurs armes « contre les imprudents orgueilleux qui vous les auront mises à la main²³⁸ ». Pendant ce temps Lafargue, encore proudhonien, assimile dans la *Rive Gauche* Mazzini et Garibaldi à Bismarck²³⁹ et affirme au Conseil de l'Internationale que les nations sont des « préjugés surannés » et que les Etats doivent faire place à des associations de communes, idées que Marx qualifie de « stirnérisme proudhonisé »²⁴⁰.

De même encore c'est après avoir cité avec éloge Proudhon, qu'un rédacteur de la *Tribune du Peuple* soutient que « la Pologne appartient à la réaction » et se demande « comment la démocratie socialiste ne l'a-t-elle pas vu ? Comment n'a-t-elle pas compris que cette question nouvelle, comme l'unité italienne, servait de machine de guerre au vieux monde contre la Révolution ?²⁴¹ »

L'influence de Proudhon se marquera aussi dans la conception que les socialistes belges se feront de la politique intérieure. Certains d'entre eux déconseillaient à leurs coreligionnaires de s'allier aux libéraux contre les catholiques²⁴². Ils trouveront chez le Franc-Comtois

²³⁷ Et il ajoute: « Pour les prolétaires comme pour nous, la souveraineté du peuple demeurera un leurre aussi longtemps que le peuple ne pourra pas administrer librement et disposer, selon les besoins de chacun, du territoire qu'il occupe. Quant à nous, n'en déplaise aux monarchies de tous les pays, nous nous prononcerons en faveur de l'abstention aussi longtemps que le suffrage universel sera entre les mains des gouvernants ce qu'est la vapeur entre les mains de l'exploitation de l'homme par l'homme, un moyen de faire mieux et d'aller plus vite. » (28 octobre).

²³⁸ 23 décembre.

²³⁹ 3 juin 1866. L'article provoquera une discussion au Conseil général de l'Internationale et la démission du délégué italien Trani (N. ROSSELLI, *Mazzini e Bakounine*, Turin, 1927, in-8°, p. 195 et *The General Council of the first International*, 1864-1866, Moscou, 1964, in-8°, p. 204).

²⁴⁰ *Correspondance Marx-Engels*, 20 juin 1866, t. IX, p. 65. Inversement, Marx, le 3 juin 1867 approuve les manifestations parisiennes en faveur de la Pologne qui prouvent que « M. Proudhon et sa petite clique doctrinaire ne sont pas le peuple français » (*ibid.*, p. 167).

²⁴¹ 7 janvier 1864.

²⁴² Nicolas Coulon écrit dès 1857: « Catholiques et libéraux, pas plus les uns que les autres, ne veulent rien changer aux conditions actuelles du prolétariat; représentants du privilège, ils en veulent le maintien... (BERTRAND, *Histoire...*, t. 2, p. 9). De même, la *Tribune du Peuple* après avoir condamné les cléricaux comme les doctrinaires conclut: « Nous formons le tiers parti. L'heure où nous serons tout n'est pas encore arrivée, mais nous hâterons son approche par des efforts de tous les jours. » (16 juin 1861).

des arguments à l'appui de leur thèse²⁴³.

Ils y découvriront même des raisons pour se quereller avec des démocrates avancés. En effet, Hector Denis réclamera inlassablement, à partir de 1869²⁴⁴ une « représentation du Travail » qui serait assurée par l'élection au suffrage universel d'une « Chambre du Travail », recrutée à la fois par métier et par région. La tâche de cette assemblée consisterait d'abord à faire rédiger dans toutes les professions des « cahiers », puis d'en dégager les éléments d'une déclaration des droits du travail » qui permettrait de négocier avec le Parlement censitaire l'établissement d'une constitution économique. Grâce à cet accord, on pourrait entamer pacifiquement la réforme sociale²⁴⁵.

La *Liberté* fit campagne pour le plan d'Hector Denis. Des journaux se joignirent au mouvement²⁴⁶, tandis que Paul Janson, Eugène Robert et d'autres tribuns allaient prêcher la nouvelle doctrine dans les meetings populaires²⁴⁷. Or ces prises de position²⁴⁸ parurent désastreuses à de vieux républicains, comme Jottrand, Castiau et Labarre, qui, unis à des intellectuels radicaux et à des militants ouvriers, luttèrent depuis plusieurs années pour le suffrage universel²⁴⁹. L'intervention de

²⁴³ Pour justifier la création d'un parti démocratique, le « républicain socialiste » Demoulin invoque la lettre qu'il a jadis reçue de Proudhon (*L'Espègle*, 21 février 1869). Cf. plus haut, p. 138.

²⁴⁴ Mais il esquisse déjà son projet en 1865 dans la *Rive Gauche* (G. DE GREEF, *La Constituante et le régime représentatif*, 2^e éd., Bruxelles, 1920, in-8^o, p. 140).

²⁴⁵ Nous résumons très brièvement quelques-unes des conclusions qui se dégagent des nombreux articles consacrés à la question par la *Liberté*, du 17 janvier 1869 au 29 juin 1873. Ajoutons que Denis finira par compléter la représentation du travail par des conventions obligatoires entre syndicats ouvriers et associations patronales de chaque industrie (*ibid.*, 18 mai à 29 juin 1873).

²⁴⁶ Comme l'éphémère *Uylenspiegel*, de Camille Lemonnier (12 décembre 1869), le *Mirabeau* (19 décembre 1869, 6 février et 20 octobre 1870), la *Votæ des Ecoles* (cf. *La Liberté*, 24 avril 1870) et l'*Internationale* (12 décembre 1869). D'autres journaux, comme l'*Avenir* (Seraing) et le *Petit Courrier*, un moment séduits, firent très vite défection (cf. *Le Peuple Belge*, 20, 28 et 31 janvier 1870 et le *Petit Courrier*, 12, 20, 22 et 26 janvier et 4 février 1870).

²⁴⁷ Par exemple à Verviers, le 28 novembre et à Seraing, le 12 décembre 1869 (*L'Internationale*, 12 décembre 1869). Les orateurs flamands de l'*Internationale* exposent la même thèse. Elle est notamment défendue dans les congrès ouvriers néerlandais, qui réunissent en 1870 et 1871, Belges et Hollandais par Gerhard, De Boos et Van der Houdt (*ibid.*, 15 mai 1870 et 11 juin 1871, K. VAN ISACKER, *De Internationale te Antwerpen 1867-1877*, Anvers, 1964, 8^o, pp. 79-80).

²⁴⁸ Victor Arnould, P. Janson, Hins et P. Slingard attaquent violemment à Liège, en janvier 1870, au nom de la représentation du Travail, les champions du suffrage universel parce qu'ils ne souhaiétaient, selon eux, qu'une réforme politique (*Peuple Belge*, 13 et 14 janvier 1870).

²⁴⁹ E. PICARD, *Histoire du suffrage censitaire en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1882, in-8^o, pp. 46 à 110.

la *Liberté* ne pouvait en effet que compliquer leur tâche²⁵⁰. Une polémique s'ensuivit, où le nom de Proudhon fut souvent invoqué²⁵¹ et non sans justice, car si Hector Denis avait été guidé dans son projet par de nombreux auteurs²⁵², et notamment par Ernest Lebloys²⁵³, il n'en reste pas moins qu'il se réclamait pour l'essentiel du Franc-Comtois²⁵⁴.

Mais le régime censitaire tint bon et n'accorda ni la représentation du travail ni le suffrage universel ; la Belgique ne connaîtra ce dernier, et encore « tempéré par le vote plural » qu'en 1893. Pour l'accorder, il fallut revoir la Constitution. Les discussions auxquelles donna lieu cette révision permirent à Hector Denis, à De Greef²⁵⁵ et à Victor Arnould²⁵⁶ de rompre de nouveau des lances en faveur de la représentation des intérêts. Mais Paul Janson, devenu le chef des libéraux progressistes ne lutte plus que pour la conquête de l'égalité politique²⁵⁷. Il en va de même des dirigeants du Parti Ouvrier. Le proud-

²⁵⁰ « La profonde erreur de la *Liberté*, est de se figurer que la réforme sociale doit précéder fatalement la réforme politique », écrit le 21 octobre 1869, le *Peuple Belge*, 21 octobre 1869 ; cf. aussi 12 et 14 janvier 1870.

²⁵¹ A Lucien Jottrand, qui reproche à la classe ouvrière de ne pas revendiquer assez énergiquement le suffrage universel, la *Liberté* rétorque : « Elle est si bien dans le mouvement qu'elle a dépassé le programme de M. Jottrand de tout le progrès qui sépare 1847 de 1869, Ledru-Rollin de Proudhon et le libéralisme avancé des imposantes manifestations socialistes du Congrès International des Ouvriers tenu à Bruxelles » (21 février 1869). Inversement, le *Peuple Belge* décoche à l'équipe de la *Liberté* cette flèche : « Vous finiriez par traiter de ganaches Danton et Robespierre, lesquels n'ayant pas lu Proudhon n'étaient, après tout, que de simples avocats de la démocratie bourgeoise et formaliste ! » (12 février 1870).

²⁵² DE GREEF, *op. cit.*, pp. 113 et suiv.

²⁵³ Sur la proposition faite par Lebloys en 1868 aux congrès de Genève et de Lausanne d'une représentation internationale des « intérêts spéciaux », cf. DE GREEF, *op. cit.*, p. 138. Mais De Greef paraît ignorer une brochure, dans laquelle Lebloys, suggérait, dès 1859, d'organiser cette représentation dans chaque Etat. La notice consacrée à Lebloys par le *Dictionnaire du Mouvement ouvrier français* ne mentionne pas davantage cet aspect de son activité. De Greef ignore également la position prise en la matière par Jean Reynaud (D.A. GRIFFITHS, J. Reynaud..., Paris, 1965, 8°, pp. 90 et suiv.

²⁵⁴ DE GREEF, *op. cit.*, pp. 135 à 138.

²⁵⁵ *Ibid.*, pp. 143 et suiv. De Greef défendra encore des idées analogues en 1913 et en 1919 (*ibid.*, pp. 7 et 263 et suiv.).

²⁵⁶ Devenu libéral progressiste, il réclame dans plusieurs articles publiés de 1883 à 1886 « la constitution de trois corps spéciaux d'électeurs, défendant chacun par lui-même les droits distincts du Capital, du Travail et de la Science » (*L'Evolution sociale en Belgique*, Bruxelles, 1886, in-32, p. 68 ; cf. aussi p. 178). En 1888, il expose aux étudiants libéraux de Gand cette « idée qui lui tient tout particulièrement à cœur » (*Almanach de l'Université de Gand*, 1889, 1^{re} partie, p. 76).

²⁵⁷ Sans doute souhaite-t-il une représentation des intérêts au Sénat (*Discours*

honisme apparaît encore parfois dans leurs déclarations de principes, mais non dans leur comportement quotidien, que domine l'action parlementaire²⁵⁸.

*
**

Il paraît résulter du bilan que nous venons de dresser que la politique belge n'a été que faiblement marquée par le proudhonisme. Cela s'explique sans doute, en grande partie, par le fait que les militants de la presse et des associations socialistes, malgré leur intelligence et leur énergie, ne parvinrent à vaincre à l'époque de la Première Internationale, ni l'hostilité de la grande presse ni l'apathie des masses²⁵⁹. Ils ne connurent que le temps des semailles²⁶⁰, celui des récoltes n'allait venir que trente ans plus tard.

Pour jauger l'influence réelle de Proudhon, il faut du reste se convaincre que ce que ses contemporains découvraient dans ses livres, dans son socialisme qui, pour eux, était « scientifique »²⁶¹ différait

parlementaires, Bruxelles, 1905-1906, 2 vol. in-8°, t. 2, pp. 115 et suiv.) mais il est évident que ce n'est pour lui qu'un objectif secondaire.

²⁵⁸ L'attitude de Vandervelde est proche à l'époque de celle de Janson, mais la majorité du parti préférerait une chambre unique (DE GREEF, *op. cit.*, pp. 154 et suiv.).

²⁵⁹ En 1865, un informateur qui semble bien renseigné évalue à 200 ou 300 ceux qui participent à Bruxelles aux meetings révolutionnaires, « soit comme orateurs, soit comme auditeurs ». (*L'Echo de Verviers*, cité par la *Liberté*, 26 novembre 1865). Les membres de la section liégeoise de l'Internationale sont 27 à la fin de 1867, 60 en mai 1868. Verviers compte, à cette dernière époque, 400 Internationalistes, ce qui est beaucoup par rapport à d'autres sections, mais peu pour une ville industrielle de 30.000 habitants. C'est pourquoi Fluse se plaint de « la lâche indifférence du plus grand nombre d'ouvriers » (FREYMOND, *op. cit.*, t. 1, pp. 247, 248 et 251). Si dans le Hainaut, les sections se multiplient, leur existence est souvent éphémère, leurs effectifs soumis à de brusques fluctuations et les meetings sont surtout l'œuvre d'une poignée de militants venus de Bruxelles (L. HENNEAUX-DEPOORTER, *Misère et luttes sociales dans le Hainaut, 1860-1869*, Bruxelles, in-8°, 1959, pp. 132 et suiv.). Tout ceci nous paraît justifier les conclusions auxquelles J. Dhondt a abouti en partant de l'histoire du socialisme gantois (« Un militant gantois de la première Internationale », *Contributions à l'Histoire économique et sociale*, t. II, 1963, pp. 103 et suiv.).

²⁶⁰ S'interrogeant dans le dernier numéro de la *Liberté* sur son action, celle de la petite presse et des meetings révolutionnaires, V. Arnould conclut: « En philosophie et en religion, l'athéisme, en politique, la négation même de l'Etat, en économie les droits absolus du travail sur le produit, voilà l'enseignement préparatoire qui, en quelques années, a nettoyé à fond l'intelligence populaire. » (29 juin 1873).

²⁶¹ Au congrès des étudiants, en 1867, Léon Fontaine affirme que: « Après avoir passé par la phase critique et s'y être même complu longtemps, le socialisme est devenu une science, le jour où P.J. Proudhon a écrit ce livre immortel: *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*. »

De ce moment date la phase positive du socialisme. De ce moment date aussi

fort de ce qu'y trouvent, à notre époque, le juriste et l'historien des idées, l'économiste et le sociologue.

Il faut aussi ne jamais oublier que Proudhon est mort en 1865, 11 ans avant Bakounine, 18 ans avant Marx et 30 ans avant Engels et que par conséquent ses disciples furent réduits à leurs propres lumières quand ils durent prendre position devant des événements aussi importants que le développement de l'Internationale, la chute du Second Empire, la Commune ou la consolidation de la III^e République. L'absence du maître leur fut d'autant plus cruelle que personne après sa disparition, n'incarna sa pensée avec une autorité comparable à celle qui permit à Engels de poursuivre l'œuvre de Marx. Ni G. Duchêne ni P. Denis n'eurent assez de prestige pour se prétendre les continuateurs de Proudhon. Qui lut jamais *L'Homme et la Révolution*²⁶² de Jérôme-Amédée Langlois? « Entre Proudhon et les proudhoniens *distinguo* » écrit Tridon, « ceux-ci suivant l'usage, n'ont emprunté que les défauts de leur maître²⁶³ ». Sans se soucier des services rendus à Proudhon par Chaudey, Tridon dira aussi: « M. Chaudey a démontré péremptoirement jusqu'où pouvait aboutir certain Proudhonisme malsain, édité après la mort du maître et pour souiller sa mémoire. Qu'il médite, s'il le peut, les paroles de Proudhon, lui-même: « S'il existe des Proudmoniens, et on me l'affirme, ce sont sûrement des imbéciles²⁶⁴. » La pensée du jeune blanquiste ne diffère pas sur ce point de celle d'Elisée Reclus²⁶⁵, de Bakounine²⁶⁶, et de Blanqui lui-même²⁶⁷.

la résolution de tous les problèmes sociaux. N'est-ce pas une science que la connaissance de ce livre » et pour le montrer, Fontaine énumère les questions qu'y « résout » Proudhon (*Annales du Congrès International des Etudiants - Deuxième session tenue à Bruxelles, les 14, 15, 16 et 17 avril 1867, Liège, 1867, in-8°, p. 214*).

²⁶² Paris, 1867, 2 vol. in-16, constitués par huit études « dédiées à P.-J. Proudhon ».

²⁶³ *Gironde et Girondins*, Paris, 1869, in-8°.

²⁶⁴ *La Cigale*, 4 octobre 1868. Le texte est publié sous le pseudonyme de Spotter qui cache Tridon (DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition*, p. 217).

²⁶⁵ P. RECLUS, *Les frères Elie et Elisée Reclus ou du protestantisme à l'anarchie*, Paris, 1964, in-8°, p. 58.

²⁶⁶ Pour qui Chaudey n'a pas été l'exécuteur testamentaire de Proudhon, « mais le vrai fossoyeur, le tombeau » (A. LEHNING, *op. cit.*, t. 1, 1^{re} partie, p. 42); cf. aussi pp. 240 et suiv., où il dit à son propos, et à celui de Langlois: « Toute cette coterie soi-disant Proudhonienne était une mort-née », et DOMMANGET, p. 179.

²⁶⁷ « Le socialisme proudhonnier qui fait beaucoup moins peur surtout depuis qu'on voit comment l'entendent et l'appliquent ses prétendus adeptes ». (*Textes choisis*; Paris, 1956, in-18, p. 182). H. Castille notait dès 1856, à propos du *Peuple*, que le reste de la rédaction semblait destiné à servir à Proudhon de « repoussoir » (*Les Hommes et les Mœurs en France sous le règne de Louis-Philippe*, Paris, in-16, 2^e éd., p. 254).

De même, un rédacteur de *la Cigale* reproche à l'équipe de la *Liberté* de ne succéder à Proudhon que de la façon dont « un cabotin continuerait un grand maître²⁶⁸ ».

Aussi le proudhonisme n'a jamais donné naissance à un parti, ou à une organisation cohérente et disciplinée²⁶⁹. Les admirateurs les plus sincères de Proudhon ne se sont pas réclamés de lui exclusivement, mais ont prétendu au contraire combiner ses leçons avec d'autres enseignements. On parle à bon droit d'un passage chez César De Paepe du mutualisme au collectivisme, mais il faut ajouter que cette évolution ne le conduira jamais à se poser comme un ennemi de Proudhon, pas plus qu'à l'époque où il passait pour son disciple, il ne l'avait considéré comme l'alpha et l'oméga de la science sociale. Dans le discours qu'il prononce à Patignies en 1863, De Paepe se trouve dans sa période proudhonienne, ce qui ne l'empêche pas de contredire sur un point le Franc-Comtois et de citer sans aucune hostilité Colins et son disciple Louis De Potter²⁷⁰. Inversement, dans son rapport collectiviste au Congrès de Bruxelles, loin d'attaquer violemment Proudhon, il a eu soin au contraire d'utiliser tout ce qui chez lui peut servir à condamner la propriété privée²⁷¹. Sans doute le traite-t-il plus rudement l'année suivante, mais il est alors dans le feu d'une polémique avec les mutualistes de la *Liberté*²⁷², et il reviendra rapidement à un ton plus serein, comme le montrent le mémoire de 1874 sur les « Services Publics²⁷³ » et le cours d'« Economie sociale²⁷⁴ ». Jusqu'à la fin de sa carrière, De Paepe rangera Proudhon à côté de Marx et de quelques autres parmi les maîtres du socialisme²⁷⁵.

²⁶⁸ 15 novembre 1863 ; article signé « M » qui serait un pseudonyme d'Otterbein selon le *Dictionnaire* de G. DE LE COURT.

²⁶⁹ C'est ce qu'avait prévu Ch. Flor O'Squarr qui écrivait dès le 22 janvier 1865 : « Proudhon est resté caché dans l'originalité parfois excentrique de ses idées. Il laisse un nom marqué par des travaux du plus haut intérêt ; il ne laissera pas de disciple. C'était une individualité brillante plutôt qu'un chef d'école ou de parti. » (*Bulletin du Dimanche*).

²⁷⁰ Alors que pour Bertrand l'influence de Colins ne se fait sentir chez De Paepe qu'en 1865 (*César De Paepe*, p. 31).

²⁷¹ « Nous pensons que Proudhon a suffisamment démontré, dans son *Premier Mémoire*, que la propriété foncière ne peut être légitimée dans son principe... » (FREYMOND, *op. cit.*, t. I, p. 365 ; cf. aussi pp. 366 à 377, *passim* et p. 398).

²⁷² Cf. *supra*, n° 172.

²⁷³ *Ibid.*, pp. 58 et suiv.

²⁷⁴ Publié dans la revue qui portait le même nom.

²⁷⁵ A propos de la mort du Russe Tchernychevsky, qu'il admirait beaucoup et qu'il aida à faire traduire en français, De Paepe écrit : « Comme économiste et sociologiste, il en remonte à Stuart Mill... et peut être placé près des Proudhon, des Lassalle, des Marx... » (*Le Peuple*, 11 avril 1889).

On pourrait croire que cet éclectisme est propre à De Paepe qui, on le sait, avait élaboré sa propre doctrine et avait fini par prendre figure de chef d'école²⁷⁶. Ce serait une erreur. Les mutuellistes de la *Liberté* eux-mêmes n'ont jamais réservé à Proudhon toute leur ferveur. Ils lui ont associé d'autres auteurs, sans se soucier des jugements défavorables qu'il avait pu porter à leur égard. De Greef traitera Rittinghausen avec beaucoup d'estime²⁷⁷, Hector Denis met aussi haut que Proudhon, Auguste Comte²⁷⁸, Littré²⁷⁹ et Feuerbach²⁸⁰ et la *Liberté* témoignera toujours à Karl Marx une grande déférence²⁸¹. De même, l'étudiant Ghysbrecht affirme, au Congrès de Gand, qu'on ne peut pas plus identifier le socialisme à Proudhon qu'on ne peut ramener le

²⁷⁶ Pour Benoît Malon, De Paepe est « le représentant le plus autorisé » du socialisme « militant » et « le maître le plus écouté du collectivisme moderne » (*Le Socialisme intégral*, Paris, 1890-1894, 2 vol. in-8°, t. 1, pp. 206 et 298).

²⁷⁷ Et tout en donnant la préférence à Proudhon, il blâmera « la polémique dirigée avec tant d'injustice et de violence » par ce dernier « contre l'initiateur de *La législation directe* ». (*La législation directe*, *Revue universitaire*, 3^e année, 1892-1893, p. 425).

²⁷⁸ « La décroissance de l'esprit théologico-métaphysique et la croissance de l'esprit positif dans le domaine de la morale sont manifestes, et nous y voyons l'éclatante vérification de la loi d'Auguste Comte » (*Discours philosophiques*, Paris, 1919, in-8°, p. 6) ; « Les penseurs positifs les plus puissants de ce siècle, les Comte, les Spencer qui ont embrassé, dans leur incomparable effort, l'Encyclopédie du savoir humain... » (*ibid.*, p. 20) ; « Nul n'a trouvé d'accents plus sublimes que Comte pour peindre l'influence constante du passé sur le présent... » (*ibid.*, p. 127), etc., etc.

²⁷⁹ Littré, l'illustre disciple de Comte, presque égal à son maître... » (*ibid.*, p. 28) ; « Littré, mon maître profond et modeste... » (*ibid.*, p. 134).

²⁸⁰ « Louis Feuerbach n'est pas l'Auguste Comte de l'Allemagne ; il en serait plutôt le Proudhon, si Proudhon apparaissait avant le chef de l'École positive dans la série historique, son rôle est celui du critique indomptable que rien n'arrête, ni les Dieux ni les hommes... s'il sème sa route de ruines, ces ruines sont celles de l'illusion et du mensonge, et il apporte à la constitution de la philosophie définitive des matériaux inestimables... » (*La Liberté*, 24 décembre 1871 et *Congrès international des Libres Penseurs, tenu à Anvers en 1885 - Compte rendu officiel*, Bruxelles, 1887, in-18, p. 163 ; cf. aussi *Discours philosophiques*, pp. 298 à 304).

²⁸¹ Le 25 août 1867, la *Liberté* cite un article de Marx « cette grande autorité » et le 13 octobre de la même année, elle annonce la publication de l'édition allemande du *Capital* « magnifique ouvrage », « fruit de vingt années de méditation », œuvre d'un « grand penseur ». Dans les années suivantes, on rencontre encore dans la *Liberté* des articles fort élogieux pour Marx (cf. notamment 9 juin, et 8, 10 et 11 juillet 1871) et le journal garde un ton courtois lorsqu'il parle des relations de Marx et de Proudhon. Etudiant les conceptions des deux auteurs au sujet de la monnaie, un collaborateur de la *Liberté* écrit par exemple, malgré son proudhonisme : « Je me hâte de dire pourtant que l'étude analytique de Marx est beaucoup plus complète que les vues générales de Proudhon. » (1^{er} décembre 1872).

spiritualisme au seul Jules Simon ²⁸².

Cet état d'esprit n'est pas propre aux proudhoniens de Belgique, leurs coreligionnaires français le partagent et on est parfois surpris de voir ceux qu'ils honorent en même temps que le Franc-Comtois. Dans son roman révolutionnaire, *Pierre Patient* ²⁸³, Léon Cladel célèbre « une trinité vénérable, une trinité humaine » dont les membres « pauvres et travailleurs... ont en connaissance de cause indiqué les droits du travailleur et du pauvre » ; trinité formée du charpentier Jésus-Christ, de l'orfèvre Jean-Jacques Rousseau et de l'imprimeur Proudhon ²⁸⁴. Benjamin Gastineau ²⁸⁵ place Proudhon dans les *Génies de la Liberté* ²⁸⁶ à côté de Michelet et de David d'Angers, mais à côté aussi de Garibaldi, de Louis Blanc et de Victor Hugo. Marc-Bayeux ²⁸⁷ unit

²⁸² *La Flandre*, 25 décembre 1868.

²⁸³ La publication en feuilleton de ce livre où Cladel faisait l'apologie de l'assassinat politique entraîna en mai 1865, l'interdiction de vendre en France *L'Europe* (de Francfort). *La Rive Gauche*, repliée à Bruxelles, reprit alors la publication comme le fera encore en 1882 la *Nouvelle Rive Gauche*, *Pierre Patient* ne connaîtra l'édition en volume que l'année suivante (cf. la préface de JEAN-BERNARD).

²⁸⁴ P. 59. Le héros de Cladel dirige un groupe d'ouvriers révolutionnaires, à qui il dit: « Camarades... Proudhon viendra nous voir un de ces jours. Nous l'aimons celui-là non moins qu'il ne nous aime: il veut ce que nous voulons; il est notre gloire et notre guide. Pour le bien recevoir, méditez avec soin, car il vous interrogera sur les choses qu'il vous a si souvent engagés à approfondir. » (p. 83); cf. aussi pp. 48 et suiv., 68, 79 et 185. Cladel admire non seulement Rousseau, mais Robespierre, autre bête noire de Proudhon, cf. l'étude d'E. CAMPAGNAC, Léon Cladel démocrate et robespierriste, *Annales Révolutionnaires*, t. 8, 1916, pp. 475-479. En revanche, pour l'historien de l'Incorruptible, Ernest Hamel, Proudhon « l'insulteur de Rousseau et de Robespierre » ne sera jamais qu'un « insigne farceur » (Lettres inédites d'Ernest Hamel, *ibid.*, t. 5, 1912, pp. 699-700).

²⁸⁵ MAITRON, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, 1^{re} partie, t. 2, pp. 239-240.

²⁸⁶ Paris, 1865, in-16.

²⁸⁷ Adolphe-Auguste Bayeux dit Marc-Bayeux (Caen 1829, Paris 1882), romancier, auteur dramatique et journaliste avait figuré parmi les fondateurs de la *Rive Gauche*. En 1871, il publie à Bruxelles, vraisemblablement au début de juin, une apologie de la Commune, *Paris aux Parisiens*. Il s'y donne pour « démocrate et franc-maçon » et s'y targue d'avoir connu Michelet, Jules Simon, Quinet et bien d'autres personnalités. Il affirme avoir combattu en juin 1848 dans les rangs des insurgés et avoir servi pendant le Siège au 59^e bataillon. Il soutient enfin avoir quitté Paris, après le 18 mars, parce que son ami Longuet voulait qu'il « survive, pour attester la grandeur et la justice de notre cause ». Ce départ s'explique sans doute aussi par le fait que Marc-Bayeux était « un garçon mal équilibré, nerveux jusqu'à la maladie » (J. LEVALLOIS, *Mémoires d'un critique*, Paris, 1896, in-8°, p. 197). Sa brochure ne semble pas avoir été connue en France. En tout cas, Marc-Bayeux, revenu à Paris, collaborait en 1873 au *Corsaire* (Hugo, *Correspondance*, t. 4, p. 373).

également dans une commune admiration Proudhon et Hugo²⁸⁸, ce qui ne manque pas de piquant si l'on songe à l'hostilité que se témoignaient les deux hommes²⁸⁹. Sollicitant en mai 1870 la collaboration d'Edgar Quinet au journal socialiste et proudhonien, *le Fédéraliste* qu'il veut lancer, avec ses amis Chemalé, Longuet, Luzarche et Rogeard, le poète parnassien Xavier de Ricard lui écrit : « Vous êtes un esprit trop grand et trop libre pour avoir des préventions ou pour garder des préventions conçues. Eh bien ! je trouve que votre œuvre et celle de Proudhon s'appuient l'une l'autre... et se complètent »²⁹⁰. Quant à Poulet-Malassis, il reconnaît pour maîtres Proudhon et Sainte-Beuve et soutient que « la plupart des gens de ma génération, s'ils sont de bonne foi en diront autant »²⁹¹. Enfin les jeunes écrivains de la *Rive Gauche* sont tout autant que les disciples de Proudhon ceux de Blanqui²⁹², double allégeance qui est aussi celle de leur aîné, Victor Pilhes²⁹³.

D'un autre côté, les proudhoniens sont loin d'adhérer à toutes les opinions de leur maître. Ils auraient dit volontiers avec l'internationaliste lyonnais, Albert Richard : « Nous admirons Proudhon, mais pas exclusivement, et nous pensons qu'il s'est trompé plusieurs fois²⁹⁴ », opinion qui concorde avec le témoignage de Hins, pour qui « Avec Proudhon, on apprenait à ne s'enrôler sous aucune bannière où est inscrit un nom d'homme, pas plus sous la sienne que sous une autre ; car, parmi ceux qu'on a appelés ou qui s'intitulaient proudhoniens, qui donc a jamais adopté ses idées arriérées de paysan franc-comtois

²⁸⁸ *Paris aux Parisiens*, pp. 3-4 et 73. Tout en se proclamant à maintes reprises le disciple de Proudhon, Marc-Bayeux n'en voit pas moins dans Robespierre « le premier socialiste ». (p. 10).

²⁸⁹ Sur les sentiments de Proudhon à l'égard du poète, cf. Victor Hugo annoté par P.-J. Proudhon, *La Petite Revue*, 9^e trimestre, 9 et 16 décembre 1865 (article anonyme dû probablement à Poulet-Malassis). Pour Proudhon, Hugo est « le César de la bohème » (*ibid.*, 7^e trim., juillet 1865, p. 95, n° 1). Inversement, Hugo qualifie Proudhon de « pauvre athée aveugle » (P. STAFFER, *Victor Hugo à Guernesey*, Paris, 1905, in-16), de « rhéteur et d'âme étroite » (*Correspondance*, t. 3, p. 122). Il poussera la haine jusqu'à soutenir qu'il avait eu la preuve que Proudhon avait été subsidié par Napoléon III (P. ANGRAND, *Victor Hugo raconté par les papiers d'Etat*, Paris, 1961, in-12, p. 254, n° 1).

²⁹⁰ B.N., n. ac. fr. 20796, f° 49.

²⁹¹ J. TROUBAT, *Souvenirs du dernier secrétaire de Sainte-Beuve*, Paris, 1890, in-18, p. 375.

²⁹² « ... la *Rive Gauche*... où par une merveille de combinaison le blanquisme en politique et le proudhonisme en économie sociale dominant » (B. MALON, *Histoire du Socialisme*..., p. 492).

²⁹³ Ph. MORERER, « Un révolutionnaire ariégeois : Victor Pilhes », *La Révolution de 1848*, t. 19, 1922, pp. 43-54 et 70-96, particulièrement p. 94.

²⁹⁴ O. TESTUT, *L'Internationale et le jacobinisme au ban de l'Europe, 1872*, 2 vol. in-8°, t. 1, p. 267 ; cf. aussi p. 308.

sur les femmes? Qui a jamais applaudi à sa campagne patriotique contre l'unité de l'Italie? Qui a pris à la lettre son livre sur la guerre? »²⁹⁵. De fait, le proudhonisme n'empêchera pas Hector Denis de lutter pour l'émancipation féminine²⁹⁶, Joseph Demoulin de combattre pour le suffrage universel²⁹⁷, Léon Fontaine de servir la cause polonaise²⁹⁸, Victor Dave de soutenir les sociétés de résistance²⁹⁹, l'*Ami du Peuple* de réclamer une révolution « communiste »³⁰⁰, ou Lemonnier de vilipender Courbet³⁰¹. S'inspirant du proudhonisme la *Tribune du Peuple* et la *Liberté* insèrent des articles qui condamnent l'unification italienne au nom du fédéralisme, mais en même temps, et parfois par la plume des mêmes collaborateurs, elles organisent en Belgique l'aide à Garibaldi³⁰²! Avant même que l'influence de Colins ne s'y fasse fortement sentir³⁰³, la *Tribune du Peuple*, malgré la part prépondérante que les disciples de Proudhon prennent à sa rédaction, refuse de condamner les autres écoles socialistes³⁰⁴. Passés à la *Liberté*, les prou-

²⁹⁵ *Op. cit.*

²⁹⁶ Cf. les articles de Julia Letty et Maurice Anslaux dans l'*Echo des Etudiants*, 17 octobre 1912.

²⁹⁷ Cf. *supra*, n. 243.

²⁹⁸ *La Tribune du Peuple*, 22 mars et 1^{er} mai 1863.

²⁹⁹ *L'Internationale*, 15 mai 1870.

³⁰⁰ 21 mars 1875. Ce « journal socialiste-révolutionnaire » est l'« organe de la Fédération du Bassin de Liège ». Cf. aussi 19 mars et 16 avril 1876. Mais un collaborateur du journal, qui signe A.B., défend contre son directeur, V. Mathaiwe, le mutualisme.

³⁰¹ Il écrit, à propos de *la Femme au perroquet*: « Ah! Proudhon, ô logicien fallacieux, tu nous aurais dit sans doute devant cette catin de lupanar, que l'aristocratie était symbolisée en elle et tu nous aurais doré en beaux mots la pilule; mais dans les choses d'art, ta cause est si mauvaise qu'elle ne laisse même pas debout ton génie. » (*Le Livre Examen*, 1^{er} octobre 1866). De son côté, Baudelaire déclare dans une discussion avec Ancelle: « S'il était question d'art, oui, vous auriez raison de dire de Proudhon: *Il est fou*. Mais en matière d'économie, il me paraît singulièrement respectable. » (*Correspondance générale* (édit. Crépet), t. 5, p. 29). Vermersch affirme de même: « Pour moi, je crois, avec beaucoup de monde, que l'art social est une pure utopie de Proudhon. » (*Les Hommes du Jour*, 2^e série, p. 39).

³⁰² *La Tribune du Peuple* publie le 30 novembre 1867 un poème à la gloire de Garibaldi et le 29 mars 1868, elle invite « vivement » ses lecteurs à aller admirer une « œuvre démocratique » du peintre Léonard, à savoir « un magnifique tableau représentant l'arrestation de Garibaldi devant Rome ». En novembre 1867, *Le Livre Examen* lance une « souscription en faveur des patriotes italiens ». Hector Denis et Jules Mahieu figurent sur la liste des donateurs. Après la disparition du *Livre Examen*, la *Liberté* continue à s'intéresser à l'entreprise.

³⁰³ Ce qui se produira seulement à partir de l'été de 1865. Cette influence se traduira particulièrement par la collaboration d'Agathon De Potter qui soutenait du reste le journal en lui assurant une partie de sa publicité.

³⁰⁴ Cf. l'article de César De Paepé, 18 juillet 1863; cf. aussi HENNEAUX-DEPOTER, *op. cit.*, pp. 210 et suiv.

dhoniens, gardant la même attitude, prêcheront l'union aux sectes rivales³⁰⁵ et Hector Denis pourra dire avec raison: « Nous avons toujours été quelque peu les hérétiques du mutuellisme et du positivisme..., proudhoniens en matière de crédit et de circulation, très sceptiques à l'égard de la propriété individuelle sans croire plus à l'efficacité du collectivisme qu'à la théorie posthume de la propriété de Proudhon, nous suivions pas à pas l'évolution spontanée des travailleurs, le mouvement des grèves, la formation des unions, ce que Proudhon n'avait pas fait... Ne faites pas de nous rigoureusement des gens d'Ecole³⁰⁶. »

Loin d'obéir aveuglément, mécaniquement à Proudhon, ses disciples n'hésitent donc pas à rejeter une partie de ses idées. Mais en définitive que retiennent-ils de son œuvre? Confrontons leurs témoignages qui concordent pour l'essentiel, et eux-mêmes nous le diront.

Pour Lefrançais, les « conceptions positives de Proudhon sont bien au-dessous de celles qui excitaient sa colère: la chute prompte et misérable de sa fameuse *Banque du Peuple*, du succès de laquelle il répondait si solennellement, a prouvé son infériorité sous ce rapport. Mais les socialistes sincères de toutes les écoles ne lui seront jamais trop reconnaissants de les avoir contraints à sortir de leurs dogmes étroits, et surtout de les avoir dégagés du principe autoritaire³⁰⁷ ». Le membre de la Commune parle ici comme le Belge Coulon selon qui « ... Proudhon ... a rendu d'immenses services à la révolution comme démolisseur, mais ... n'a jamais été qu'un piètre organisateur, témoin la fameuse Banque du peuple, mort-née en 1848...³⁰⁸ ».

Xavier de Ricard n'aime que le second Proudhon, qui a apparu « depuis 1850 », mais non le premier « encore incertain, encore tout troublé de métaphysique³⁰⁹ ». Il se rencontre ainsi avec Tridon distinguant les deux Proudhon: « l'un, le nôtre, Français et fils du dix-huitième siècle, qui définit le progrès « une œuvre des quarante-huit

³⁰⁵ Par exemple, la *Liberté*, le 14 juillet 1872, tout en condamnant l'excès de pouvoir et de centralisation dans l'*Internationale*, déclare ne pas souhaiter l'abolition du Conseil général. Elle condamne également ceux qui considèrent Bakounine comme « le Judas Iscariote de notre Association » et ceux qui voient dans Marx « le saint Paul dogmatique et intolérant d'un nouveau christianisme ».

³⁰⁶ MALON, *op. cit.*, p. 503.

³⁰⁷ *Souvenirs d'un révolutionnaire*, Bruxelles, s.d., in-16, pp. 274-275.

³⁰⁸ Texte rectifié. Dans une première version, Coulon disait: « Proudhon, qui a beaucoup démoli, mais qui n'a jamais rien su créer, pas même sa fameuse banque du peuple », affirmation qui avait provoqué des « mouvements divers » au sein du congrès de Bruxelles » (FREYMOND, *op. cit.*, t. 1, pp. 395 et 443).

³⁰⁹ « La Révolution de 48 a formé Proudhon; elle lui a donné la conscience de ses idées et, par là, la puissance de les formuler. » (B.N., n. ac. fr. 20796, f° 49).

sections de Paris" et réclame l'abolition de l'agio, du monopole et du culte, soldat du principe humain et matérialiste, la justice; l'autre, l'hégélien trouble, l'Allemand aux brumeuses formules, l'athée craintif dont la métaphysique a double visage³¹⁰. » De même, Henry Bauer, après avoir admiré intégralement Proudhon, sentira « le précaire du réformateur » et ne retiendra plus que « le merveilleux critique³¹¹ ».

Lucien Jottrand comparait Proudhon à l'écrivain hollandais Multatuli³¹² car ils avaient en commun « la verve du style » et « l'audace du paradoxe », traits qui le rapprochaient encore plus de l'auteur des *Odeurs de Paris*. Leurs contemporains en effet étaient sensibles aux analogies qui existaient entre Proudhon et Veillot. Elles sont soulignées par Alexandre Fosset³¹³ comme par Louis de Cormenin³¹⁴, par Vapereau³¹⁵ comme par Champfleury³¹⁶, par Emile Leclercq³¹⁷ comme

³¹⁰ *Gironde et Girondins*, p. 14.

³¹¹ « Il y a, confondues, dans l'œuvre de Proudhon, deux parts qui, à la réflexion, se discernent et se séparent distinctement. La première, c'est le système issu de la philosophie allemande, de sa méthode de raisonnement, compliqué et obscur comme elle, aggravé d'arguments de scolastique moyenâgeuse, de subtilités jésuitiques, par la lourde érudition du gars franc-comtois, par le fait d'une instruction solide, malaisément assimilée... La seconde part de l'œuvre, toute critique, est admirable de clarté et de mouvement. Rhéteur éloquent, frappant des aphorismes sonores et éclatants, plus loin écrivain de tempérament au style savoureux, original et pittoresque, polémiste vigoureux, Proudhon met en pièces toute l'armée des économistes... » (*Mémoires d'un jeune homme*, Paris, 1895, in-16, pp. 80-81).

³¹² G. SCHMOOK, *Multatuli in de vlaamse gewesten, 1860-1900*, Anvers, 1949, in-8°, p. 185.

³¹³ « Quoi que dans le monde des idées, M. Proudhon se place juste aux antipodes de Veillot, il y a entre les deux écrivains une grande analogie de procédés et de talent. Ils suivent, dans leurs recherches profondes, les mêmes principes d'investigation et la même ligne droite... Ils sont également redoutables aux institutions mixtes... Ces deux individualités ont éclaté en même temps, vivantes personifications de leurs partis. Aussi les écrivains de la bourgeoisie ne tirent pas sur l'un sans ouvrir immédiatement un feu nourri contre l'autre... Quand le lecteur connaîtra Veillot et Proudhon, il saura donc où commence et où finit le dix-neuvième siècle. » (*Le Grelot*, 30 octobre 1859).

³¹⁴ Veillot « est un lutteur trapu, court, solide et ramassé, à l'instar de Granier de Cassagnac et de Proudhon. Granier est plus lettré, Proudhon plus bourgeois, M. Veillot plus peuple. » (*Journal du Loiret*, 26 novembre 1859, article repris dans *Reliquiae*, Paris, 1868, 2 vol. in-8°, t. 2, p. 150).

³¹⁵ « Tel écrit M. Proudhon: il jouait dans les rangs du parti révolutionnaire le même rôle que M. Veillot dans le camp des ultramontains. Tous deux semblent faits l'un pour l'autre, ou plutôt l'un contre l'autre. C'étaient les deux premiers pamphlétaires de leur époque, ayant tous deux autant de fougue que de talent, redoutables à leurs adversaires par l'audace de l'agression, non moins funestes à leur parti par l'éclat de leurs emportements » (*Année littéraire*, 4^e année, 1862, p. 394).

³¹⁶ J. TROUBAT, *Un coin de littérature sous le Second Empire - Sainte-Beuve*

par Edmond About³¹⁸; et elles semblent aussi évidentes à Charles De Coster³¹⁹ qu'à l'abbé Michon³²⁰, et à Antoine Contrasty³²¹ qu'à Alfred Sirven³²². Les deux hommes leur paraissaient avoir en commun, malgré l'opposition de leurs idéologies, le courage, la sincérité, une sorte de dignité plébéienne, la vigueur polémique et la chaleur du ton. Avouant que Proudhon l'avait souvent « ému jusqu'aux larmes », Emile Janson nous décrit les sentiments qu'avaient dû éprouver de nombreux lecteurs. « Ce qui me touchait dans ses apostrophes indignées », écrit-il, « c'est que je trouvais dans son livre la traduction hardie de mes propres pensées; enfin, me disais-je, voilà un homme qui dit du haut de son éloquence une bonne partie de ce que je pensais tout bas sur les maux incessants et empreints d'humiliation, dont la grande majorité du peuple est sans cesse accablée au milieu de gens qui lui crient sans cesse: « Résigne-toi! je tiens les clefs du ciel! Résigne-toi, tu auras plus tard, si tu es sage, quelques bribes des richesses que tu crées et que je daigne dévorer³²³. » Emile Janson n'est

et *Champfleury*, Paris, 1908, in-16, pp. 306-307.

³¹⁷ « Veillot, avec qui Proudhon avait plus d'un rapport. » (*La Chronique*, 5 avril 1875, article publié sous le pseudonyme de Jacques).

³¹⁸ Articles publiés en 1864 et repris dans *Causeries*, 1^{re} série, pp. 114 et 214.

³¹⁹ C'est à l'occasion d'une conférence consacrée à Veillot, qu'il en vient à exprimer son admiration pour Proudhon.

³²⁰ « Une des grandes douleurs de Déodat, c'est d'être assimilé à Proudhon. Ce mot « le Proudhon du catholicisme » est tombé sur lui comme une décharge électrique foudroyante.

» Qu'y faire, Déodat, si le mot est vrai, très vrai?

» Je conviens que Proudhon était un penseur et que vous ne l'êtes pas. Proudhon a marqué sa place parmi les économistes... Mais Proudhon a été violent, paradoxal, contradictoire, compromettant pour la sainte cause de la liberté et du progrès; et vous êtes violent, paradoxal, contradictoire, compromettant aussi pour une autre sainte cause, celle de l'Église. » (*Les odeurs ultramontaines*, Paris, 1867, in-8°, p. 92, ouvrage publié sous le pseudonyme de « L'abbé XXX »).

³²¹ « Veillot provoque notre mépris par ses insolentes saillies contre le progrès; Proudhon, archevêque révolté, qui veut saisir le feu du ciel excitera sans cesse nos profondes sympathies. » (*Les Puanteurs du Père L. Veillot*, Bruxelles, 1867, in-8°, p. 29, publié sous le pseudonyme de l'Abbé des Charmes).

³²² « Proudhon, ce merveilleux critique, ce polémiste sans autre rival peut-être que Veillot » (« Journaux et Journalistes » - *Le Journal des Débats*, Paris, 1865, in-18, p. 33). Inversement, Jules Claretie (*La Libre Parole*, Paris, 1868, in-18, pp. 271 et suiv.) avait nommé Veillot un « Proudhon converti ». L'écrivain ultramontain protesta contre la définition parce qu'il était « horrible de se voir comparer à ce rustre impie et vaniteux ». De son côté, Pierre Denis trouva scandaleux ce rapprochement « entre l'homme de science et l'homme de sacristie », entre Proudhon « fort et sévère » et Veillot « grossier et cynique », etc. (*Le Courrier français*, 16 décembre 1866).

³²³ Lettre à son fils Paul (Collection Delange-Janson).

pas loin ici de Vallès louant Proudhon pour sa franchise, pour sa façon de « lancer les questions » que se posaient silencieusement les foules, et pour « l'audace fière avec laquelle il arbora ses doctrines dès le début et y attacha ses flamboyantes épigraphes comme une torche à un ballon ³²⁴ ».

*
**

De tous ces témoignages se dégage l'impression que dans la devise de Proudhon *Destruam et aedificabo* les contemporains ont surtout retenu le premier terme, la partie critique et non l'aspect positif. Dans un domaine pourtant ils ont retrouvé chez Proudhon non seulement leurs colères, mais aussi leurs espoirs. Ce domaine est celui de la philosophie morale.

En cette matière une transformation profonde s'était produite en une vingtaine d'années. La Deuxième République est empreinte de religiosité et tandis que les prêtres bénissent les arbres de la liberté, les socialistes célèbrent le sans-culotte, le prolétaire Jésus ³²⁵. Au contraire, la Commune, le 13 avril 1871, après avoir décidé d'envoyer une délégation aux funérailles de Pierre Leroux, prend soin de déclarer, sur la proposition de Tridon « qu'elle rendait cet hommage non au philosophe partisan de l'idée mystique... mais à l'homme politique qui, le lendemain des journées de Juin, prit courageusement la défense des vaincus ³²⁶ ».

Le passage de l'une à l'autre de ces attitudes s'effectue en France vers 1860 ³²⁷. Il en va de même en Belgique. En 1858, meurt à Gand le jeune intellectuel Adolphe Dufranne. Hostile au catholicisme, il avait réclamé des funérailles civiles, mais affirmé sa foi en Dieu et condamné vigoureusement l'athéisme ³²⁸. A Bruxelles, les étudiants adhèrent encore au spiritualisme de Krause, que leur prêche Tiberghien ³²⁹, mais ceux qui leur succéderont sur les bancs de l'Université réagiront vigoureusement, lorsque leur maître, devenu recteur, attaquera l'athéisme ³³⁰.

³²⁴ *La Rue*, Paris, 1866, in-18, pp. 245-246. Cf. aussi plus loin, p. 174, note 375.

³²⁵ Cf. par exemple le compte rendu du 9^e banquet typographique de Paris (*La Civilisation*, 2 novembre 1851, p. 11) et, pour la Belgique: WOUTERS, *Documenten...*, t. 2, p. 817. Blanqui lui-même cède à cette mode (A. ZEVAES, « Pages inédites de Blanqui, 1848-1852 », *Révolution de 1848*, t. 22, 1925-26, p. 546).

³²⁶ *Journal Officiel de la Commune*, p. 266.

³²⁷ A. LEFEVRE, *La Renaissance du matérialisme*, Paris, 1881, in-16, pp. 122 et suiv.

³²⁸ A. DUFRANNE, *Le Libre Examen et le dogme catholique*, Paris, 1859, in-12.

³²⁹ *Uylenspiegel*, 18 mars 1860; DELANGE-JANSON, *op. cit.*, t. 1, p. 27.

³³⁰ *L'Espègle*, 10 novembre 1867, *La Liberté*, *passim* et notamment 6 et 20 octobre 1867, *Journal des Etudiants*, 24 et 31 octobre, 7 et 14 novembre 1867.

Or, les contemporains s'accordent de nouveau pour attribuer à Proudhon un rôle prépondérant dans cette évolution spirituelle. Ainsi, César De Paepe affirme à Patignies : « La plupart des socialistes de 48 regardaient le socialisme et le christianisme évangélique comme deux choses identiques..., à leurs yeux l'idée socialiste n'était que la fille de l'idée chrétienne, et la science sociale, un corollaire du Nouveau Testament. Heureusement, ce socialisme mystique, religieux ou fraternitaire de Lamennais, de Buchez, de Pierre Leroux perd du terrain parmi les travailleurs, pour faire place au socialisme positif, scientifique et égalitaire de Proudhon ³³¹. »

Lorsque Proudhon meurt, en refusant le prêtre, ses admirateurs mettent l'accent sur son action philosophique. Le journaliste belge, Ménippe ³³², après avoir émis de nettes réserves à propos de ses théories politiques, n'en qualifie pas moins la *Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* de « thèse grandiose qui part des ombres de la superstition pour aboutir à la lumière du libre examen ³³³ ». Gastineau, favorable au socialisme de Proudhon mais hostile à son fédéralisme, le compare à Lamennais pour aboutir à la conclusion que « Lamennais n'avait pas dépouillé entièrement le vieil homme... Proudhon, lui, était entré dès la première heure en hardi négateur de la révélation, de l'autorité religieuse et temporelle... Aujourd'hui... nous pouvons dire hardiment que Proudhon l'emporte sur Lamennais, car c'est dans son sens que se développeront les sociétés de l'avenir, en ne demandant leur force morale qu'aux libres concepts de la raison et aux prescriptions de la conscience et non dans le sens de l'affirmation autoritaire, qui dure depuis six mille ans ³³⁴ ».

Pour Lafargue, la publication de la *Justice dans la Révolution*, fut l'événement « le plus considérable peut-être de l'empire » car elle « interrompit le silence et détruisit le charme » qui régnaient en France depuis juin 1848 ³³⁵. Chose plus significative encore, Marx, dans la lettre féroce qu'il publia peu après la mort de Proudhon et où il se montre aussi méprisant pour la philosophie que pour l'économie politique de son ennemi, reconnaît pourtant que « ses attaques contre la religion et l'Eglise avaient un grand mérite local à une époque où les socialistes français se targuaient de leurs sentiments religieux comme d'une supériorité sur le voltairianisme du XVIII^e siècle et sur l'athéisme allemand du XIX^e siècle ³³⁶ ».

³³¹ P. 15.

³³² Pseudonyme de Louis Seghers.

³³³ *Les Marionnettes du Jour*, 1^{er} février 1865.

³³⁴ *Op. cit.*, p. 146.

³³⁵ *La Rive Gauche*, 1^{er} juillet 1866.

³³⁶ *Misère de la Philosophie...*, Paris, 1946, in-8°, p. 143.

Il va de soi qu'on ne peut attribuer les progrès de la libre pensée au seul Proudhon. Ils sont le fruit d'une œuvre collective à laquelle ont contribué savants et pamphlétaires, historiens et philosophes. Büchner et Feuerbach, Moleschott et Vogt y ont participé comme Michelet et Auguste Comte³³⁷ et à côté d'eux des auteurs moins connus comme le Belge Potvin³³⁸, sans parler des obscurs militants des sociétés rationalistes³³⁹. Le travail le plus fécond a été accompli sans doute par Littré et par ceux qui se séparèrent de Comte lorsqu'il institua le « culte de l'Humanité ». Les libres penseurs en étaient conscients. Ils avaient coutume dans leurs écrits d'unir les termes de « positivisme » et de « socialisme » et de glorifier en même temps que Proudhon, Comte et Littré³⁴⁰. De Paepe les joint dans une commune admiration. Encore mutuelliste, il fonde avec Hins et Robin une *Association positiviste*³⁴¹, fait à ses camarades de l'Université de Bruxelles un « exposé de la philosophie positive »³⁴² et tire une pédagogie de l'enseignement supérieur de la classification comtiste des sciences³⁴³. Condamnant, en 1877, l'antiféminisme qu'il proressait à l'époque du congrès de Lausanne, il attribue son erreur moins à Proudhon qu'à Comte³⁴⁴, mais il continue à défendre le positivisme

³³⁷ Outre Proudhon, Lafargue mentionne, parmi ceux qui ont conduit la jeunesse à affirmer l'« Athéisme, la Révolution, le Socialisme », Darwin, les Allemands, philosophes comme Hegel ou Fuerbach, et savants tels que Virchow, Vogt ou Büchner, et les Français, Fourier, Saint-Simon, Comte, Littré, Ch. Robin, Claude Bernard et Taine. (*La Rive Gauche*, 1^{er} juillet 1866).

³³⁸ Dans la 2^e édition de *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, Proudhon qualifie *l'Eglise et la Morale*, publié en 1858, par Potvin, sous le pseudonyme de « Dom Jacobus », d'« ouvrage remarquable par une érudition forte et un profond sentiment moral » (*De la Justice...*, édit. Rivière, t. 1, p. 335) et le range parmi les livres inspirés par sa propre pensée. Mais Wilmotte a fait justement remarquer que *l'Eglise et la Morale* rassemble des articles antérieurs à la première édition de *La Justice* (Notice sur Charles Potvin, *Annuaire Acad. R. de Belgique*, t. 87, 1921, p. 375, n^o 1). De fait, Potvin avait entamé sa campagne dès 1851 (DOM JACOBUS, *Tablettes d'un libre-penseur*, p. 5) et avait dressé à plusieurs reprises, notamment dans la *Revue trimestrielle*, de précieux recensements des écrits rationalistes publiés en Europe et aux États-Unis (*ibid.*, pp. 80 et suiv.).

³³⁹ A.H. KITTELI, « Socialist and Catholic in Belgium: The Role of Anticlericalism in the Development of the Belgian Left », *The Historian*, t. XXIII, pp. 418-435.

³⁴⁰ La même triade est invoquée par le romancier républicain Cadol (*Paris pendant le siège*, Bruxelles, 1871, 8^o, p. 43).

³⁴¹ G. GIROUD, *Paul Robin*, Paris, 1937, in-18, p. 13.

³⁴² *Journal des Etudiants*, 9 janvier 1867.

³⁴³ *Annales du Congrès International des Etudiants - Deuxième session*, p. 148.

³⁴⁴ Lettres de César De Paepe à Benoît Malon, *Revue Socialiste*, t. 58, juillet-décembre 1913, p. 76.

contre les critiques de Benoît Malon³⁴⁵. L'influence positiviste marque fortement aussi les équipes du *Journal des Etudiants*³⁴⁶ et de la *Liberté*³⁴⁷, mais tandis que Comte et Littré fournissaient à ces écrivains une philosophie des sciences et de l'histoire et une justification froide et sereine de l'agnosticisme, Proudhon leur donnait des principes d'action et les éléments d'une morale.

Proudhon avait soutenu à maintes reprises que l'homme ne pourrait se libérer de la contrainte étatique ou de la tyrannie économique que s'il s'attaquait en même temps à la puissance religieuse. « Le parti du passé », écrivait-il, « suivant que nous le considérons dans l'ordre des faits religieux, politiques ou économiques, s'appelle *Catholicisme, Légitimité, Propriété*. La généralisation de ces trois termes est l'*Absolutisme*³⁴⁸. » Il disait aussi : « Le *capital*, dont l'analogue, dans l'ordre de la politique, est *gouvernement*, a pour synonyme, dans l'ordre de la religion, le *catholicisme*. L'idée économique du capital, l'idée politique du gouvernement ou de l'autorité, l'idée théologique de l'Eglise, sont trois idées identiques et réciproquement convertibles : attaquer l'une, c'est attaquer l'autre³⁴⁹ », et il affirmait qu'on parviendrait à les détruire « par l'action combinée des trois grands principes révolutionnaires, la liberté d'examen, la souveraineté du peuple, le droit au travail³⁵⁰ ». César De Paepe paraphrase manifestement sa pensée lorsqu'il s'écrie au meeting de Patignies : « Prolétaires, il y a trois choses à détruire : Dieu, le pouvoir et la propriété³⁵¹. »

Tirant les conséquences de ces principes, De Paepe sera l'apôtre non seulement du socialisme, mais encore de la Libre Pensée³⁵². Il en ira de même des Robert³⁵³, des Hins³⁵⁴, des De Greef³⁵⁵ et des Denis³⁵⁶.

³⁴⁵ « Si je me dis positiviste, cela ne veut pas dire pour moi comtiste ou littréiste, quoique à la vérité j'accepte bien des points de la doctrine ou des doctrines de ces deux écrivains. Positivisme ne me semble pas en contradiction avec matérialisme, ni avec collectivisme ou communisme, tout au contraire » (*ibid.*, p. 247). De Paepe range du reste le positivisme parmi les écoles socialistes (*ibid.*, p. 244) ; sur la position de Malon (*ibid.*, t. 48, juillet-décembre 1908, p. 509).

³⁴⁶ Par exemple : 28 novembre et 19 décembre 1866, 11 et 18 juillet et 5 décembre 1867, 26 mars, 2 et 16 avril 1868.

³⁴⁷ Cf. notes 278 et 279.

³⁴⁸ *Les Confessions d'un révolutionnaire*, édit. Rivière, p. 71.

³⁴⁹ THONISSEN, *op. cit.*, t. 1, p. 39.

³⁵⁰ « Le Droit au Travail et le Droit de Propriété », dans *Deuxième mémoire sur la Propriété*, édit. Rivière, p. 428.

³⁵¹ *Op. cit.*, p. 15.

³⁵² L. BERTRAND, *César De Paepe*, pp. 124 et suiv. et 205.

³⁵³ Membre du comité de la Libre Pensée de Bruxelles de 1867 à 1870 et de 1881 à 1905 (*Liber Memorialis... de la Libre Pensée de Bruxelles*, Bruxelles, 1913, in-16, p. 98). En mars 1876, il combat dans cette société, Robespierre et le

Parmi les proudhoniens, nombreux étaient les francs-maçons³⁵⁷. Soyons assurés qu'ils méditèrent les pages consacrées par leur maître à la philosophie maçonnique³⁵⁸. N'est-il pas significatif à cet égard qu'au premier rang de ceux qui luttèrent pour dégager cette institution d'un déisme jusqu'alors obligatoire figurent en France Alexandre Massol³⁵⁹, l'ami de Proudhon et en Belgique, l'éditeur de ses *Œuvres posthumes*, Albert Lacroix³⁶⁰ ?

A Patignies, César De Paepe ne parlait pas uniquement de ce qu'il fallait détruire, il ajoutait : « Il y a une chose à établir : la justice », ce qui ne signifiait pas seulement réformer l'Etat et la Société, mais aussi fonder une nouvelle morale. Or, comme l'a remarqué Gaëtan Pirou, les auteurs socialistes du milieu du XIX^e siècle ne se souciaient guère de cet aspect des choses³⁶¹, pas plus que les marxistes³⁶² ; de là l'importance de *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, et c'est avec raison que Proudhon, si souvent vaniteux, pouvait écrire : « La morale publique, qui dans notre société révolutionnée doit découler entièrement des principes de la philosophie de 89, n'existe qu'à l'état latent... comme un *postulat* nécessaire à la Révolution... C'est dans mon livre que pour la première fois elle se trouve définie³⁶³. »

déisme, en citant abondamment Proudhon (*L'Economie sociale*, 11 mars 1876, pp. 86-87).

³⁵⁴ Il dirige *la Pensée*, organe des libres penseurs belges de 1905 à 1923, et joue un grand rôle dans les congrès internationaux du mouvement, à Rome en 1904, à Prague en 1907 et à Lisbonne en 1913 (*La Pensée*, 25 février 1923).

³⁵⁵ Il fut notamment président d'honneur de *la Pensée* (*La Pensée*, 31 août 1924).

³⁵⁶ Il participe en 1863 à la fondation de la Libre Pensée de Bruxelles, siège dans son comité de 1878 à 1905 (*Liber Memorialis*, p. 95).

³⁵⁷ C'est notamment le cas de V. Arnould, Ch. De Coster, Hins, Paul Janson et Eugène Robert.

³⁵⁸ *De la Justice*, édit. Rivière, t. 3, pp. 63 et suiv., et 122 à 125.

³⁵⁹ Nous comptons revenir ailleurs sur ce personnage.

³⁶⁰ L. LARTIGUE, *Loge des Amis Philanthropes...*, *Précis historique*, Bruxelles, 1893-1897, 2 vol. in-8°, t. 2, p. 49.

³⁶¹ *Proudhonisme et syndicalisme révolutionnaire*, Paris, 1910, in-8°, pp. 15 et suiv.

³⁶² C'est du reste la principale critique dirigée contre le marxisme par Malon, Fournière, Rouanet et les autres collaborateurs de la *Revue Socialiste*. Mais alors que la plupart d'entre eux et notamment Trableau chercheront volontiers des références morales dans Proudhon (Cf. par exemple : « Morale républicaine », *Revue Socialiste*, t. 15, janvier-juin 1892, p. 171) ; il n'en va pas de même chez Malon qui haïssait le Bisontin. Selon Spuller, il subissait en cela l'influence de sa maîtresse André Léo (*Figures disparues*, Paris, 1888-1894, 3 vol., in-16, t. 3, p. 240).

³⁶³ Lettres inédites à Gustave Chaudey et à divers Comtois, *Mém. Soc. Emulat. Doubs*, in-8°, 5^e vol., 1910, p. 172.

Sans doute la publication de *La Justice* ne fit pas que des enthousiastes. Il est vrai qu'Herzen proche ici de Stirner³⁶⁴, exaspéré par le culte que Proudhon professait pour la famille, l'accusa d'être retombé « dans la métaphysique », de n'avoir donné à l'homme qu'une « liberté imaginaire », de l'avoir sacrifié au « dieu glacé de la Justice », en le forçant à adorer des « balances » dressées « sur un autel vide³⁶⁵ » ; il est vrai également que, lui déniait toute originalité, Pelletan soutenait qu'« il a inventé la justice à la place de l'Eglise, mais M. Michelet avait déjà émis cette idée³⁶⁶ » tandis que Y. Guyot l'attaquait au nom du matérialisme³⁶⁷ ; il est vrai enfin que la critique renouvellera souvent ces observations³⁶⁸. Tout ceci n'empêche pas que, dans l'ensemble, le public que voulait toucher Proudhon reçut la *Justice dans la Révolution* comme un présent inestimable. Massol affirmait aux funérailles du philosophe qu'il était « de ceux qui ont le plus travaillé à l'édification de l'œuvre capitale de ce siècle: la fondation de la morale en dehors de toute superstition³⁶⁹ ». Le jugement est d'autant plus précieux qu'il émanait d'un bon connaisseur, puisque Massol consacrait tous ses efforts à l'élaboration de la « morale indépendante ». Il recoupe le témoignage de B. Lavergne. Observant en 1854 « qu'à mesure que l'humanité progresse, l'intervention de Dieu va s'affaiblissant », ce médecin républicain se demandait: « le moment où elle s'en passera tout à fait ne viendra-t-il pas? » Mais si cette hypothèse se réalisait, il faudrait donner à l'homme un nouvel idéal. S'examinant lui-même à ce propos, il constatait que: « Tout ce qu'il y a pour moi de réel, après les lois harmoniques de l'Univers, c'est le sentiment de satisfaction, de paix avec moi-même et avec le monde, qu'accompagne l'accomplissement du Devoir; c'est le sentiment de son influence, du combat intérieur qui suit les infractions aux commandements de la justice. C'est aussi — et voilà que j'apprécie le sentiment de dignité, de respect de moi-même que j'éprouve dans le premier cas; le senti-

³⁶⁴ G. ARNAVON, *Aux Sources de l'Existentialisme - Max Stirner*, Paris, 1954, in-16, pp. 86 et 176; BERTHOD, *Les Tendances maitresses de P.-J. Proudhon*, *Revue Socialiste*, t. 49, janvier-juin 1909, p. 237.

³⁶⁵ R. LABRY, *Herzen et Proudhon*, Paris, 1928, in-8°, p. 180.

³⁶⁶ « Proudhon et ses œuvres complètes », *Revue des Deux Mondes*, 1866, t. 1, p. 350; cf. aussi RANC dans *Le Bilan de 1863*, p. 162 et SPULLER, *Figures disparues*, t. 1, p. 12.

³⁶⁷ La philosophie de Proudhon, *La Pensée Nouvelle*, 19 et 26 juillet, 2, 16 et 23 août 1869.

³⁶⁸ A. Lefèvre parle de « l'erreur qui a entraîné Auguste Comte, M. Vacherot, et jusqu'à Proudhon lui-même: le sentiment religieux » (*op. cit.*, p. 337); sur l'état actuel de la question, en attendant la publication de la thèse de Mgr Haubtmann, cf. H. DE LUBAC, *Proudhon et le Christianisme*, Paris, 1945, in-8°.

³⁶⁹ B. GASTINEAU, *P.-J. Proudhon, sa vie et son œuvre, avec les discours prononcés sur la tombe de Proudhon*, Paris, 1865, in-16, p. 29.

ment de dégradation, de déchéance qui me ronge dans le second. Et je berce mes angoisses en me disant: s'il y a un Dieu, je suis avec lui; s'il n'y a qu'une loi, je suis dans son esprit: en tout cas, je suis dans ma nature³⁷⁰. » Quatre ans plus tard, il confessait à son ami Edgar Quinet qu'il n'avait « pas beaucoup progressé dans la solution » de son « problème ». Aussi se réjouissait-il parce qu'« un élément considérable est venu à s'imposer à la discussion... le livre de Proudhon » où il avait retrouvé ce qu'il « sentait confusément » en lui³⁷¹.

La réaction de Lavergne était proche de celle de Nadar³⁷². Quant à Hector Denis, il rétorque à Pelletan que chez Michelet l'idée de justice est encore « à demi-mystique », et que l'auteur de l'*Histoire de la Révolution française* invoque « l'absolu et aspire à une sanction ultramondaine » tandis que chez Proudhon la notion devient immanente, « ce qui est le point capital³⁷³ » et ce qui faisait en effet aux yeux de l'auteur lui-même l'originalité de son œuvre³⁷⁴.

³⁷⁰ B.N., n.ac.fr. 20791, f^{os} 222 à 231 *passim*; cf. sur B. Lavergne, la notice placée par son petit-fils et homonyme en tête des *Deux Présidences de Jules Grévy, 1879-1887*, Paris, 1966, in-8°.

³⁷¹ *Ibid.*, f^{os} 235-236.

³⁷² Pour qui la *Justice dans la Révolution* est le « véritable Manuel de l'Homme de Bien » (« *L'Hôtellerie des Coquecégrues*, Paris, 1880, in-18, p. 9) ; elle est le livre de chevet de « beaucoup de républicains depuis Gambetta jusqu'à Longuet » (G. WEILL, *Histoire de l'idée laïque en France au XIX^e siècle*, Paris, 1925, in-8°, p. 193).

³⁷³ *La Rive Gauche*, 11 février 1866. Hector Denis reviendra à plusieurs reprises sur ce qui constitue à ses yeux l'apport essentiel de Proudhon. En 1880, il écrit: « Proudhon, qui est un véritable intermédiaire entre le positivisme et la philosophie critique, a présenté la formule de conciliation que les travaux de la sociologie moderne rendront de plus en plus rigoureuse entre l'altruisme et l'égoïsme: c'est la Justice purement humaine. Toutes les formes de l'idéalisation de l'Absolu sont destinées à faire place à l'idéalisation progressive de l'Humanité par l'amélioration des conditions matérielles de son existence, et par le développement de sa culture intellectuelle et morale. » (*Congrès International des Libres Penseurs*, p. 175) ; et encore en 1910: « Nul n'a opposé avec plus de puissance, d'audace, de netteté, d'éloquence que P.-J. Proudhon, la conception de la Justice qui place sa source dans la Conscience divine, et celle qui la rend immanente à la Conscience humaine, et rachète l'Humanité de sa prétendue incapacité de s'élever à la Justice; nul n'a étendu sur un plus vaste domaine de la pensée cette opposition du Droit humain et du Droit divin » (*Discours philosophiques*, p. 262; cf. aussi pp. 14, 227 et 284). De même pour un collaborateur du *Journal des Étudiants*, « la conception proudhonienne de la justice n'est pas une idée métaphysique, mais la constatation objective d'un rapport » (27 juillet 1867).

³⁷⁴ « Bordas, comme Descartes, Leibnitz, Kant même, me paraît être allé de la philosophie *spéculative* à la philosophie *pratique*: il passe par la métaphysique pour aller à la morale, et il n'est pas douteux que cette marche ne soit depuis des siècles généralement suivie... Moi, au rebours, je saisis tout d'abord l'idée morale, la justice, le fait de conscience (je ne prends pas ici ce mot dans le sens

Si l'on écarte de *La Justice dans la Révolution* les lourdes digressions et les fastidieuses dissertations sur des points de métaphysique, il y reste assez de pages vigoureuses pour fournir les éléments d'une règle de vie, d'une morale pratique. Proudhon enseignait à ses contemporains, dans une langue éloquente et pathétique, la confiance dans le progrès, la noblesse du travail, la grandeur de la solidarité et le culte de la dignité humaine. La preuve que son message fut entendu résulte de la valeur quasi religieuse que certains esprits ont attaché à son livre³⁷⁵.

Dans la cinquième des « études », Proudhon, après avoir décrit la fin de son père, oppose à l'attitude du chrétien celle du sage, et invoquant la mort, « souveraine Justice », il l'apostrophe en ces termes: « Si tu viens aujourd'hui je suis prêt: j'aime les miens et j'en suis aimé; j'ai bien combattu, *bonum certamen certavi*; si j'ai commis des fautes, du moins, je n'ai pas désespéré de la vertu, et me suis relevé toujours. J'ai commencé mon testament, que d'autres achèveront, et j'ai la ferme confiance que quiconque l'aura lu comprendra cette forte parole, qu'il n'est pas de servitude pour celui qui a *fait un pacte avec la mort*. Si tu ne viens que demain, je serai encore mieux préparé; j'aurai fait davantage, je t'embrasserai avec une effusion plus ardente d'un degré. Si tu tardes dix ans, je partirai comme pour le triomphe³⁷⁶... »

Or, c'est en se fondant sur cette page que le blanquiste Losson³⁷⁷ bâtit en 1865 sa *Philosophie de la mort* qu'il dédie du reste « à la mémoire de P.-J. Proudhon³⁷⁸ »; c'est d'elle que Vandervelde dira:

purement psychologique), et une fois en possession du droit, de l'idée morale, je m'en sers comme d'un critère pour la métaphysique elle-même. Ma philosophie pratique devance ma philosophie spéculative, ou du moins elle lui sert de base et de garantie. » (*Correspondance*, t. 10, p. 257).

³⁷⁵ Selon Julien Lemer, prisonnier en 1866, à Sainte-Pélagie avec Vallès: « Comme Passedouet et moi nous lui avions parlé, avec enthousiasme, de l'admirable livre de Proudhon: *De la Justice dans l'Eglise et dans la Révolution*, comme d'un document excellent pour préparer la solution de la question religieuse, il m'avait prié de me faire apporter mon exemplaire de ce livre alors très difficile à se procurer. » Lemer ajoute: « Je crois que pendant mon séjour à Sainte-Pélagie il n'a pas lu cent pages du livre de Proudhon. Il avouait volontiers que quand il se plongeait dans ces études spéculatives, la question littéraire venait l'empoigner au collet et l'arracher à la question sociale » (préface à Vallès: *Les Enfants du Peuple*, Paris, 1879, in-16, pp. 26-27; cf. aussi M. VUILLAUME, *Mes Cahiers rouges*, Paris, s.d., 1910, in-16, p. 313).

³⁷⁶ *De la Justice*, édit. Rivière, t. 2, p. 441.

³⁷⁷ DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition...*, pp. 71, 92, 111, 113 et 114. En 1871, Losson rédige à Lille un journal favorable à la Commune, *le Travailleur du Nord* (Enquête..., 16 mars, t. 1, p. 494).

³⁷⁸ Bruxelles, in-12. Losson avait commencé son travail dans le but d'instruire

« Je me souviens que veillant au lit de mort de mon père, je lisais, comme on lit une prière, la célèbre invocation³⁷⁹ » ; c'est elle encore que le même Vandervelde citera en 1913 aux funérailles d'Hector Denis ; c'est elle enfin que l'on rappellera dix ans plus tard, lorsque disparut Eugène Hins³⁸⁰.

Lue aujourd'hui, l'« invocation » conserve toute son austère poésie, toute sa valeur tragique. Si après un siècle, une partie de son œuvre ne présente plus qu'un intérêt historique, il reste à Proudhon l'impérissable honneur d'avoir enseigné aux hommes, par la plume comme par l'exemple, un art de vivre et de mourir.

l'opinion française sur les sociétés belges de libre pensée et sur leur conception des funérailles. La mort de Proudhon vint lui fournir à ce sujet « un douloureux et sublime exemple ». Il décrit alors longuement la fin de celui à qui il doit « la meilleure part » de ses idées, affirme qu'« auprès de Proudhon mourant, on ne vit rien d'étranger à l'humanité, car il lui avait suffi d'être homme pour être juste et bon », et s'exclame : « Voilà donc la fin d'un révolutionnaire ! voilà donc son immortalité ! » De fait, Losson subit si fortement l'influence de Proudhon, qu'il pastiche parfois son modèle, en particulier, dans les litanies qu'il adresse à la mort.

³⁷⁹ *Souvenirs*, p. 19.

³⁸⁰ *La Pensée*, 25 février 1923. Nourri depuis son adolescence de la pensée de Proudhon, Gabriel Séailles y trouve la force de surmonter les épreuves qui l'accablent et consacre sa dernière page à commenter l'apostrophe à la mort, « doctrine d'euthanasie », qu'il souhaitait incorporer dans le « bréviaire » de la pensée libre. (A. BERTHOD, « Le dernier travail de Gabriel Séailles », *La Révolution de 1848*, t. 19, 1922-1923, p. 403).

Etudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la Première Internationale

Les congrès de Liège, Bruxelles et Gand *

En 1860, la Belgique avait craint une invasion française. La menace suscita une explosion de ferveur patriotique qui se traduisit par d'imposants cortèges à Bruxelles, lors des fêtes nationales, et en province, à l'occasion de voyages du roi¹. A l'annonce de sa venue à Liège, les étudiants, jusqu'alors fort isolés les uns des autres, décidèrent de se grouper pour mieux manifester leur loyalisme. Organisée par une commission que présidait Victor Arnould², leur démonstration fut si réussie que Léopold I^{er} leur fit remettre solennellement le 4 décembre une médaille d'or. Après avoir déclaré que ses compagnons n'oublieraient jamais « ces jours où nous nous sommes si bien sentis frères » et où « nos cœurs s'étaient confondus là où (...) nos pensées se rencontrent, dans notre amour pour le roi et la liberté », Arnould les invita à perpétuer leur union. Son appel fut entendu et, le jour même, la commission « permanente » mettait sur pied une « Association générale des Etudiants »³.

L'entreprise débute dans l'enthousiasme. L'Association groupe en deux mois 600 membres, loue un immeuble, forme une chorale et décide d'offrir, le 20 mai 1861, une grande fête aux étudiants des autres universités belges. Ce fut un succès, non seulement à cause de la cordialité de l'accueil et des chansons qui enrichirent à cette occasion le répertoire des étudiants⁴, mais surtout parce que l'on envisagea de

* *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1968, p. 35-60.

¹ J. BARTIER, « Le Denier de l'Italie et la propagande garibaldienne en 1860 », dans *Risorgimento*, 4^e année, 1961, pp. 121-127.

² Deux notices, un peu rapides, ont été consacrées à Victor Arnould par la *Biographie Nationale de Belgique* (t. 30, col. 83-84) et par la *Biographie Coloniale Belge* (t. 3, col. 22-23).

³ *Almanach des Etudiants de Liège, 1868*, Liège et Leipzig, 1868, in-8°, pp. 71-75. Le professeur Le Roy remet aux membres de la nouvelle société le sceau d'une organisation du même nom qui avait existé vers 1840 (*Ibid.*, p. 76).

⁴ « Un comité, nommé par eux, vint à Louvain, à Gand, à Bruxelles, nous

rendre le mouvement liégeois national, voire international⁵. Il y avait pourtant deux ombres au tableau : d'une part l'hostilité des autorités de Louvain qui n'aimaient pas voir leurs élèves fraterniser avec ceux des autres universités⁶ ; de l'autre, les frais de la fête qui provoquèrent un déficit de 3.000 fr. dans le budget de l'Association⁷. Ces ennuis de finance n'auront pas du reste d'effets immédiats. Pendant quelques années l'Association témoigne d'une vigoureuse vitalité. Son cabinet de lecture se développe, sa chorale et son cercle « scientifique et littéraire » déploient une grande activité et le meeting qu'elle organise le 3 mars 1863 en l'honneur des insurgés polonais a du retentissement. Puis les difficultés financières s'aggravent. Des membres se querellent au sujet du règlement, d'autres — des catholiques surtout — désertent parce qu'ils estiment que le comité est dominé par l'extrême gauche. Le malaise s'avive encore, quand l'Association, passant outre à l'avis de son président Hector De Backer⁸, invite une deuxième fois Gustave Flourens à occuper sa tribune, alors que l'athéisme de sa première conférence avait provoqué un scandale. Désormais des professeurs n'hésitent plus à faire campagne contre l'Association. Voulant la sauver, De Backer pense y parvenir en lui donnant un but qui puisse enthousiasmer tous ses membres, par exemple, répéter la grande fête de 1861, voire la perfectionner. Puisque la mode est aux congrès, pourquoi ne pas organiser une réunion où les étudiants des quatre universités belges discuteraient « entre eux toutes les questions vitales qui intéressent le sort des jeunes générations et l'avenir du pays » ? Si cette expérience réussissait, on pourrait la renouveler régulièrement et une fois encore la gloire de l'initiative reviendrait aux étudiants liégeois. Exposée pour la première fois par De Backer en février 1865 dans une assemblée générale, l'idée fut reprise par l'Association le

conviant tous à la grande fête universitaire, qu'ils préparaient. Ils avaient adopté un signe de ralliement, une coiffure spéciale qui fut un instant portée par tous les étudiants belges, et que, depuis, on a trop abandonnée. Ils chantaient une *brabançonne des étudiants* que tous nous avons répétée et que nous répétons encore dans nos concerts. Le comité liégeois fut partout accueilli avec enthousiasme... Les étudiants de 1861 pourraient vous dire le bruit que l'on fit autour du banquet de Liège ». (Daniel ANDRÉ et Jules MATHIEU, dans *Annales du Congrès International des Etudiants*, Deuxième session tenue à Bruxelles les 14, 15, 16 et 17 avril 1867, Liège, 1867, in-8°, p. 126). Cf. aussi le compte rendu d'Alfred GUINOTTE, dans *La Belgique contemporaine* (t. 1, janvier-juin 1861, p. 285) et dans la même revue le poème de Léon JACQUES, « Etudiant » (pp. 42-43).

⁵ M. VAN MEENEN, dans *Annales...*, Deuxième session, p. 136.

⁶ Sur les incidents que la décision des autorités provoque à Louvain, cf. le récit pittoresque d'*Uylenspiegel* (12 mai 1861).

⁷ *Almanach...*, p. 77.

⁸ Sur ce personnage, cf. L.-E. HALKIN, *Le premier congrès international des étudiants à Liège en 1865*, Liège, 1966, in-8°, p. 156.

18 mars, mais avec une modification. Au lieu d'organiser elle-même le congrès, l'Association, — peut-être pour ménager des susceptibilités —, préférait confier cette tâche à une commission élue par les différents cours. Sous cette forme le projet bénéficia de l'appui du recteur, qui allait du reste rapidement déchanter⁹. Les délégués furent élus. Ils désignèrent un bureau qui convoqua une assemblée générale le 7 mai. Présidée par Victor Arnould, sorti de l'Université depuis plusieurs années, mais qui avait gardé un grand prestige chez les étudiants, la réunion fut suivie par un public nombreux et passionné. Il devait, en effet, opter entre différentes conceptions du congrès, et il finira par choisir celle, fort ambitieuse, que lui suggérait une feuille radicale, la *Liberté*¹⁰, c'est-à-dire de convier à Liège, au nom des quatre universités, les anciens étudiants comme les étudiants, les étrangers comme les Belges, pour y parler de la réforme de l'enseignement, thème qui conduirait presque fatalement — on en était conscient — à toucher à la politique¹¹.

Le comité organisateur se mit alors à l'œuvre. Bien reçu à Bruxelles et à Gand, il connut un grave échec à Louvain, où les étudiants, obéissant aux suggestions du vice-recteur, décidèrent à une énorme majorité de ne pas participer au congrès¹² qui dès lors ne put plus être représenté comme l'œuvre de toutes les universités belges, mais uniquement comme une initiative des Liégeois. Le comité expédia un délégué à Paris, qui parvint à intéresser les étudiants français à l'entreprise. La correspondance envoyée dans les autres pays procura quelques adhésions, individuelles en Angleterre, en Suède et en Norvège, collectives en Italie, en Espagne, au Portugal et surtout en Hollande; en revanche elle rencontra peu d'audience en Allemagne¹³.

Le Congrès, qui groupa — chiffre considérable — quatorze cents participants¹⁴, se tint du 29 octobre au 1^{er} novembre. Nous résumerons

⁹ *Almanach...*, p. 153.

¹⁰ « N'inviteront-ils pas leurs frères, leurs condisciples d'hier, à s'associer à leurs travaux et à leurs efforts? La fédération dont ils ont conçu le projet ne méritait-elle pas davantage encore notre concours le plus militant si elle reculait ses limites au-delà des frontières, si la jeunesse de tous les pays était autorisée à faire entendre sa voix au sein du congrès? » (30 avril 1865).

¹¹ *Almanach...*, p. 154; HALKIN, *op. cit.*, pp. 17, 18, 134-136.

¹² HALKIN, *op. cit.*, p. 18 et *Journal des Etudiants*, 20 février, 13, 20 et 27 mars, 4, 11, 18 et 25 avril 1867.

¹³ *Almanach...*, p. 160; HALKIN, *op. cit.*, p. 18.

¹⁴ Dont 170 anciens étudiants. Parmi les étudiants, on comptait 750 Liégeois, 190 Bruxellois et 95 Gantois; 40 représentants de l'École de Commerce d'Anvers et 12 de l'École des Mines de Mons. Bravant l'hostilité du vice-recteur, une quarantaine de Louvanistes s'étaient rendus à Liège. Participaient aussi aux travaux du Congrès: 2 Espagnols, 4 Allemands, 8 Moldo-Valaques, 20 Hollandais

très brièvement ses travaux parce qu'ils viennent d'être étudiés magistralement par M. L.-E. Halkin, et nous ne retiendrons que ceux qui eurent le plus de conséquences.

Bien que le congrès vît intervenir des orateurs spiritualistes en philosophie et d'un libéralisme fort modéré en politique, ses débats furent dominés par une cohorte de jeunes Français, socialistes et athées ou positivistes, et par leurs émules belges. Cette prépondérance fut si forte, qu'on prétendit que le congrès avait été machiné par les blanquistes¹⁵, ce qui nous semble faux¹⁶.

Négligeant le temps passé par le congrès à examiner fort intelligemment des problèmes d'enseignement universitaire¹⁷, ne tenant pas

et 72 Français (*Congrès International des Etudiants. — Compte rendu officiel et intégral de la première session, tenue à Liège les 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 1865*, Bruxelles, 1866, in-8°, p. 19). — A l'époque, l'Université de Liège compte 786 étudiants (HALKIN, *op. cit.*, p. 14).

¹⁵ C'est la thèse de Benoît Malon que Dommanget trouve « vraisemblable » (DOMMANGET, *M. Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, Paris, 1960, in-8°, p. 110). De même lorsque des étudiants français, et notamment Protot, interviennent à Genève au congrès de l'Internationale, contre l'avis de Blanqui du reste (*Ibid.*, p. 199). James Guillaume écrit le 4 septembre 1866: « Ces messieurs appartiennent au groupe qui a convoqué et dirigé le Congrès des étudiants de Liège, et qui a rédigé la *Rive gauche* et *Candide* (...) ». (J. GUILLAUME, *L'Internationale-Documents et souvenirs (1864-1878)*, Paris, 1905-1910, 4 vol., gr. in-8°, t. 1, p. 6).

¹⁶ Les initiateurs du projet protestèrent toujours de leur souci d'impartialité. Nous les croyons sincères. Nous en trouvons la preuve dans leur désir d'inclure dans leur comité des modérés et des catholiques (HALKIN, *op. cit.*, pp. 17 et 19); dans le choix des personnalités dont ils sollicitent le parrainage et qui vont, pour la France, de Victor Hugo à Mgr Dupanloup, dans les plaisanteries qu'un correspondant de *La Liberté* décoche aux organisateurs, trop sages à son gré, et à cette fraction des étudiants « qui rêve une conciliation générale », qui « voudrait ne pas mécontenter les professeurs, ne pas effrayer les parents, ne pas scandaliser les catholiques », et faire du congrès « une manifestation calme, anodine... » (29 octobre 1865, cf. aussi 22 octobre). Une lettre inédite de A. Gobert nous paraît conduire aux mêmes conclusions. Le 29 septembre, ce vice-président du comité organisateur écrit à un ami bruxellois, Léon Vanderkindere: « Je reçois avec le plus grand plaisir ton adhésion au Congrès. Si tu comptes prendre la parole tu nous feras grand plaisir en indiquant d'avance les sujets que tu traiteras. Il est indispensable de grouper les discussions avec ordre et méthode.

» Pour ce qui concerne ton ami de Paris je te répondrai dans huit jours d'une manière plus autorisée. Je serai à Liège, le 2 octobre pour y passer mes examens. Je soumettrai la question à la commission; et j'ai tout lieu de croire que ce discours sera admis comme développement très intéressant de la grande question de l'Enseignement obligatoire.

» Je te serre la main et me fais une fête de te revoir à Liège avec nos anciens condisciples qui je l'espère arriveront en grand nombre. »

Il est manifeste que Gobert ne veut pas entraîner son correspondant dans une manifestation révolutionnaire. Au surplus, attribuer aux blanquistes un rôle

compte d'une importante minorité — voire d'une majorité¹⁸ — qui appuyait vigoureusement les orateurs déistes ou doctrinaires, la grande presse ne retiendra que les harangues dans lesquelles des Français, comme Lafargue, Casse, Regnard et Protot, ou des Belges, comme Léon Fontaine ou Georges Janson citaient Comte et Proudhon¹⁹ et proclamaient, parfois emphatiquement, mais souvent avec une réelle éloquence, leurs convictions révolutionnaires²⁰.

Le scandale fut considérable. Il s'accrut encore par la confusion qui s'établit entre le congrès et une autre réunion. Avant de regagner Paris, les blanquistes avaient été saluer leur maître, réfugié à Bruxelles²¹. Là, ils participèrent le 3 novembre à un meeting organisé par l'association socialiste « Le Peuple »²². Devant ce public de militants, orateurs français et belges furent assurément âcres et vigoureux, mais la violence de leurs propos fut encore exagérée par le compte rendu

prépondérant dans la préparation du congrès, c'est oublier qu'ils étaient pour la plupart inconnus en Belgique (cf. plus loin, p. 183). Mais il est vrai qu'avant de quitter Paris, ils mirent soigneusement au point la tactique qu'ils comptaient suivre à Liège (HALKIN, *op. cit.*, p. 118) et qu'au surplus, l'équilibre fut faussé à l'avance par le fait que la presse catholique condamnant l'entreprise, les journaux doctrinaires se tenant sur la réserve — « pour nous abandonner sans doute si nous succombons », prophétisait un étudiant (*La Liberté*, 22 octobre), elle ne fut soutenue que par des feuilles radicales ou socialistes (cf. les remerciements du comité organisateur dans *La Liberté*, 4 juin et *Rive gauche*, 28 mai 1865).

¹⁷ HALKIN, *op. cit.*, p. 34.

¹⁸ « Quelques rares jeunes gens, trompés, égarés par des lectures où le sophisme se pavane, niaient Dieu. » « Les neuf dixièmes de l'assemblée protestaient contre ces aberrations de l'esprit et de la conscience. Personne ne le sait mieux que moi, car à l'issue de cette séance orageuse, conventionnelle, plus de cent jeunes gens, Belges, Valaques, Français sont venus me remercier et me presser la main pour la protestation que j'avais faite contre des doctrines que leur cœur et leur conscience réprouvaient énergiquement. » (J. FONTAINE, *La vérité sur le Congrès des Etudiants*, Liège, 1866 (in-8°, p. 55 et n. 1). *La Liberté* (5 novembre 1865) note que les thèses positivistes ou socialistes ont souvent provoqué de vives réactions dans la salle, ce qui est confirmé par le *Compte rendu officiel* (par exemple, pp. 179, 202, 214) ; cf. aussi HALKIN, *op. cit.*, pp. 12-13.

¹⁹ Cf. J. BARTIER, « Proudhon et la Belgique », dans *L'actualité de Proudhon*, Bruxelles, 1967, in-8°, p. 185.

²⁰ Pour la *Gazette de Liège*, pourtant systématiquement hostile au Congrès, Georges Janson « a la voix vibrante, le geste fier et le ton du défi : quand il s'anime, sa colère farouche et concentrée rappelle les montagnards de 93 ». (*Congrès international des Etudiants* (29 octobre-1^{er} novembre 1865). *Compte rendu par la rédaction de la Gazette de Liège*, Liège, 1865, p. 35).

²¹ DOMMANGET, *op. cit.*, pp. 111-113.

²² Hackin après avoir déclaré qu'il approuve les conclusions du meeting, ajoute qu'il n'en parlera pas davantage parce qu'on ne peut rendre le Congrès « solidaire de discussions qui n'ont point eu lieu dans son sein et auxquelles il n'a même pas songé » (*Le Congrès des Etudiants*, Liège, 1865, in-12, p. 37), et M. Van Meenen dira la même chose (*Journal des Etudiants*, 11 avril 1867).

qu'en fit la *Rive gauche*. A le lire, on apprit que l'ouvrier flamand Pellerin²³, malgré son « amour pour la collectivité humaine », n'hésiterait pas à faire tomber cent mille têtes, et qu'un autre vieux socialiste, Brismée, envisageant la prochaine révolution, estimait qu'elle devrait briser les résistances par la fusillade et la guillotine, voire par l'extermination de la bourgeoisie²⁴.

Ces propos provoquèrent une profonde émotion. Mgr Dupanloup attribuait une part de responsabilité au Congrès de Liège dans des inondations et d'autres cataclysmes, preuves de la fureur divine devant tant de blasphèmes²⁵; journaux catholiques²⁶ et doctrinaires²⁷,

²³ J. KUYPERS, *Jan Pellerin, een vergeten redenaar en anarchist (1818-1877)*, Anvers, 1962, in-12, p. 53.

²⁴ *La Rive gauche*, 5 novembre 1865. — Dans les semaines qui suivirent, Brismée, Pellerin et De Paepé démentirent ou nuancèrent leurs propos. L'auteur du compte rendu, c'est-à-dire Léon Fontaine, confessa que sa précipitation lui avait fait « commettre sans doute quelques inexactitudes » et ajouta : « C'est nous qui sommes les victimes et vous voudriez-nous faire passer pour les bourreaux ! Si la guillotine vous effraie, abolissons-la ensemble, mais que MM. les gouvernements commencent. » — En outre, le 24 novembre, le *Peuple* tint un nouveau meeting. La plupart des orateurs répudièrent à nouveau la terreur et la guillotine, mais Georges Janson affirma qu'il n'y avait pas d'autre moyen de régénération sociale que la force. D'autre part, Pellerin confessa naïvement que, comme il n'avait pas « l'ouïe très fine », il avait pensé, lui aussi, au meeting précédent que Brismée faisait l'éloge de la guillotine. Cette réflexion conduit à se demander si les protestations contre le compte rendu de Fontaine n'étaient pas purement diplomatiques (cf. *La Tribune du Peuple*, 10 et 30 novembre, 21 et 31 décembre 1865).

²⁵ Le prélat exposera d'abord cette opinion en octobre 1866 dans une lettre pastorale (extrait dans HALKIN, *op. cit.*, p. 137). Il la reprendra la même année, à cause des attaques du *Temps* et du *Siècle*, dans *l'Athéisme et le péril social* (Paris, in-8°). On y lit par exemple : « (...) quand le mal abonde sur la terre, — et chacun de nous en a sa part, car nul ici-bas n'est innocent, — et qu'à cette masse d'iniquités universelles viennent se joindre encore certains grands scandales publics, des débauches d'esprit, des orgies d'impiété comme à Liège, des blasphèmes comme ceux que nous lisons chaque jour dans vos livres et vos journaux, forts de leurs milliers de lecteurs et de complices, c'est alors surtout, je le crois et le répète, qu'on doit craindre les coups de la justice divine » (p. 18).

²⁶ « Il faut que la bourgeoisie apprenne, avec quelle épouvantable logique le mépris de Dieu conduit au mépris de tous les véritables droits de l'homme : liberté, propriété, vie ! (...) il faut que tout père de famille comprenne quels fruits peut produire l'enseignement des universités libérales (...) Mais, ô doctrinarisme inconséquent, ne voyez-vous pas que c'est vous-même qui avez allumé cet incendie qui menace de gagner votre propre maison ». (*Congrès... Compte rendu*, par la *Gazette de Liège*, pp. 31, 35).

²⁷ Louis Hymans, après avoir affirmé, à propos du meeting du 3 novembre, son mépris pour les « ouvriers qui ne travaillent pas » et pour les « étudiants qui n'ont jamais étudié », s'étonne que la violence choque les catholiques, eux qui ont assassiné Guillaume d'Orange (*La Causerie*, 19 novembre 1865). De même, les libéraux « avancés », qui, après le congrès, restent maîtres de la *Liberté*, blâment également ultrarévolutionnaires et ultracatholiques, « plus rapprochés

unis pour condamner les horreurs de Liège et de Bruxelles, s'accusaient mutuellement d'en porter la responsabilité; des radicaux eux-mêmes étaient choqués, comme le montrent l'attitude de la *Liberté*²⁸ et les réflexions de proscrits du Deux Décembre²⁹.

Bravant la fureur de leurs aînés, bravant aussi les sanctions, — car leur présence au congrès vaudra à des Liégeois la privation de leurs bourses d'études³⁰, à des Louvanistes la réprobation du conseil académique³¹ et à des Français d'être chassés de l'Université³² —, les jeunes révolutionnaires ne capituleront pas. Au contraire, le congrès leur inspirera une énergie nouvelle, en leur faisant sentir la solidarité qui les unissait à travers l'Europe. Evoquant en 1871, aux funérailles de Tridon, les journées de Liège, Victor Arnould dira: « Elevés dans des milieux différents, dans des conditions morales, politiques, sociales les plus diverses, nous nous trouvâmes pénétrés de la même pensée, de la même passion unique et violente, celle de livrer une lutte à mort à la vieille société, et de renverser la caste bourgeoise à laquelle nous appartenions nous-mêmes, pour préparer l'avènement de la justice et l'émancipation du peuple opprimé. La plupart d'entre nous ne se

qu'ils ne le croient dans leur commun appel à l'intolérance et à la force pour faire triompher leurs doctrines ». (19 novembre 1865).

²⁸ Le 12 novembre, la *Liberté*, dans un long article, affirme: « Nous ne voulons chez nous de réformes que par les voies pacifiques (...) nous repoussons comme un fléau la révolution par la force et la violence; adversaires déterminés de la peine de mort nous n'admettons par qu'elle puisse se justifier même par l'intérêt de la collectivité humaine » etc. — Cette prise de position provoque les démissions de Pierre Spingard, d'Eugène Robert et de Georges et Paul Janson (même n°).

²⁹ Le 10 novembre 1865, Jules Barni écrit de Genève à Edgar Quinet: « Avez-vous vu les stupides extravagances que publie la *Rive gauche*? Cela est effrayant. Je serais bien étonné si les journaux du gouvernement ne reproduisaient pas, comme un spécimen de cet organe de la *jeune république*, le compte rendu du *meeting républicain* publié dans le dernier numéro, ils ne pourraient rien faire de plus utile au maintien de l'Empire. C'est ce dont ne se doutent pas ces écervelés qui n'ont pas même tous l'excuse de la jeunesse. Je veux écrire à Rogeard, mais pour l'acquies de ma conscience et sans espérer nous le ramener. » (*BN, Mss, n. ac. fr., 20781, f. 271*). De son côté, Blancel note dans une lettre à Quinet (Bruxelles, 24 février 1866): « Ici, n'avons-nous pas vu, entendu et lu Messieurs les théoriciens de la guillotine? Et l'un d'eux, innocent mystique, jadis élève de Lacordaire, maintenant disciple d'Hébert, ne m'a-t-il pas, parlant à moi, tenu ce propos: Si Ledru-Rollin, Louis Blanc, et les autres rentrent en France, nous serons forcés de leur tirer des coups de fusil » (*ibid., f. 205*). — L'allusion à Lacordaire permet d'attribuer ces propos à Germain Casse coutumier de ces déclarations tapageuses. (G. GIROUD, *Paul Robin*, Paris, 1937, in-18, p. 13, et H. PESSARD, *Mes petits papiers 1860-1870*, Paris, in-18, pp. 199-200).

³⁰ *La Liberté*, 10 décembre 1865; *Almanach...*, p. 175.

³¹ *Journal des Etudiants*, 20 et 27 mars, et 4 avril 1867.

³² HALKIN, *op. cit.*, pp. 34-35.

connaissaient même pas de nom avant cette journée. Depuis lors une inaltérable amitié nous a tous unis, et c'est d'un effort unanime que nous avons tenu, chacun dans notre pays, ce grand drapeau à l'ombre duquel, Tridon, tu t'endors aujourd'hui »³³.

Cette solidarité se manifeste particulièrement entre étudiants belges. Si à Louvain les révolutionnaires, même réunis aux libéraux, ne forment qu'un noyau, tenu en suspicion par les autorités académiques et par la plupart des élèves³⁴, leur groupe est déjà mieux représenté à Gand³⁵, mais il est surtout vigoureux, bien que toujours minoritaire, à Liège et à Bruxelles.

Selon l'un d'eux, plusieurs tendances se partageaient les étudiants bruxellois, pendant leurs dernières années d'université. En Droit, de nombreux élèves provenaient de la Faculté Saint-Louis. La plupart de ces jeunes gens, « qui appartiennent généralement à des familles riches ou nobles arrivent à l'Université avec une absence totale d'idées dès qu'il ne s'agit plus de coupe d'habits, de cigares, de chiens ou de femmes en vogue ». Cette conception de la vie séduit — notre témoin le constate avec amertume³⁶ — « une notable partie des élèves de notre philosophie » qui, adoptant « le ton, la manière d'être et le costume de ces charmants jeunes gens », abandonnent toute idéologie et vont jusqu'à refuser de donner leur obole à une souscription ouverte en faveur des garibaldiens blessés. Quelques autres étudiants sont des

³³ *La Liberté*, 4 septembre 1871. — De même pour Benoît Malon, le congrès de Liège est la « première manifestation » du « réveil scientifique et révolutionnaire de la France » à la fin du Second Empire (*Les Collectivistes français, Revue Socialiste*, t. 5, janvier-juin 1887, p. 309).

³⁴ *Journal des Etudiants*, 13, 21 et 27 mars 1867.

³⁵ Sur la commission qui avait préparé le voyage des Gantois à Liège, cf. *Almanach...* p. 164. Parmi ces membres figurait Ernest Van de Velde. Collaborateur de feuilles révolutionnaires et notamment du *Werker*, membre de la première Internationale, « dont il contribua puissamment à propager les doctrines au moyen de brochures que sa modestie l'empêcha de signer de son nom », il appartenait à « l'école positiviste ». Devenu avocat à Termonde, il mourut très jeune en 1870 (article nécrologique signé V.D. — sans doute Victor Dave — dans *La Liberté* du 21 août 1870). — A leur retour de Liège, les congressistes fondèrent à Gand un « Cercle littéraire » (L.N.: Anciens Cercles d'étudiants de l'Université de Gand, *Almanach de l'Université de Gand*, publié sous les auspices de la Société générale des Etudiants Libéraux, 9^e année, 1893, p. 133).

³⁶ Une amertume qui s'explique peut-être par une expérience personnelle de la pauvreté, car si, à Bruxelles, certains étudiants socialistes sortent, comme Hector Denis, de familles riches, d'autres sont issus de milieux moins aisés. Dans les bénéficiaires des gratuités et demi-gratuités accordées, en fort petit nombre, par le conseil d'administration de l'Université, on relève, outre le nom de César De Paepe, ceux de Dutrieux, d'André, de Vercamer, de Kathelin, d'Emile Janson, tous personnages mêlés au mouvement des congrès.

catholiques instruits et sincères, isolés à Bruxelles comme les libres penseurs à Louvain. Reste un groupe important qui se réclame, comme les fondateurs et les professeurs de Bruxelles, de « l'esprit du libéralisme »³⁷. Mais chez les maîtres comme chez les disciples, ce vocable couvre des opinions qui vont, en politique, du doctrinarisme au socialisme, et, en philosophie, du spiritualisme de Krause au positivisme et à l'athéisme. Ces divergences opposent deux clubs. L'un, le « Cercle littéraire », fondé en 1858, avec les encouragements de la « Conférence Molé » de Paris³⁸ avait, à l'époque du congrès de Liège, une histoire déjà longue pour une société d'étudiants³⁹. Sorte d'école mutuelle d'éloquence, le Cercle ne recrute pas seulement ses membres parmi les élèves de l'université, mais aussi chez les jeunes avocats, les fonctionnaires, les professeurs « indépendants » et même « dans le monde littéraire »⁴⁰. Le ton y est solennel, on se donne de « l'honorable » comme au Parlement, et l'orateur « plane dans une tribune vaste comme une chaire de cathédrale ». Les débats sont lents au point qu'« on a le temps de consacrer 6 séances à l'examen d'une seule question »⁴¹. On y exprime avec modération des idées raisonnables, comme il convient à des hommes que leur âge place entre « l'adolescence et la maturité », entre « l'étudiant et le bourgeois », qui ont « perdu les illusions de la première jeunesse », mais en gardant les « généreux instincts », bref qui ne sont « plus socialistes et pas encore doctrinaires ». En février 1867, le président sortant, E. Goblet, après s'être réjoui de l'unanimité de vues qui règne dans le Cercle, traduira très bien ces sentiments, en déclarant : « J'entrerais ici sceptique en philosophie comme en politique ; j'en sors spiritualiste et individualiste »⁴², ce dernier terme ayant manifestement à ses yeux, socialiste pour antonyme⁴³.

³⁷ *Journal des Etudiants*, 19 décembre 1867.

³⁸ Il compte, à cette époque, 5 membres honoraires et 49 effectifs. Ces derniers se recrutent dans la bonne société, ont de 15 à 22 ans et « font preuve d'un sérieux au-dessus de leur âge ». (*Uylenspiegel*, 23 octobre 1859).

³⁹ Assez longue même pour connaître des périodes fort diverses, puisqu'en 1863-64, le Cercle est dominé par les disciples de Darwin, de Proudhon et de Comte (J. BARTIER, « Le mouvement démocratique à l'Université Libre de Bruxelles au temps de ses fondateurs », dans *Cahiers du Libre Examen*, déc. 1966-janv. 1967, p. 49).

⁴⁰ *Journal des Etudiants*, 23 janvier 1867.

⁴¹ *Ibid.*, 20 février 1867.

⁴² *Ibid.*, 27 février 1867.

⁴³ « Vous savez que les tendances de ce Cercle ne sont guère socialistes. » (*Ibid.*, 30 mai 1867). — Le 9 janvier 1868, un collaborateur du *Journal* décrit les membres du Cercle ne jurant « que par Bastiat et les économistes » et « se révoltant contre Comte et ses disciples ».

Sous l'impulsion du Congrès de Liège, deux autres sociétés se formèrent à Bruxelles. La première, l'« Union des Etudiants » était surtout une chorale. Ses dirigeants organisaient d'excellents concerts et se méfiaient de la politique⁴⁴. L'autre, le « Cercle des Etudiants » avait pour but « de resserrer entre ses membres », qui comprenaient des anciens élèves, « les liens de confraternité et de concourir à leur instruction mutuelle » et consacrait, en principe chaque semaine, une réunion à l'examen de questions littéraires, philosophiques ou scientifiques⁴⁵. Son public était plus jeune que celui du « Cercle littéraire »⁴⁶, plus ardent aussi⁴⁷, et se réclamait de Comte, de Proudhon voire de Colins⁴⁸. Pendant ses premiers mois, si certains des orateurs qui occupèrent sa tribune n'abordèrent que des thèmes aussi bénins que « Murger, sa vie et ses œuvres », en revanche, E. Janson y parla du darwinisme, Jules Mathieu de la « circulation de la matière » et César De Paepe « de la physiologie considérée comme base de la science sociale ». Puis De Paepe, après avoir fait un « exposé de la philosophie positive »⁴⁹, défendit les idées de Fourier et de Proudhon sur l'école-atelier⁵⁰, tandis que Félix Renard développait une « philosophie mécaniste de la vie »⁵¹. Ces orateurs, auxquels il convient d'ajouter Daniel André⁵², appartenaient à la faculté de médecine, où ils donnaient le ton⁵³. Pour la plupart excellents élèves et grands travailleurs⁵⁴, leur positivisme les conduisit à vouloir pratiquer les sciences humaines

⁴⁴ *Ibid.*, 26 décembre 1866, 6 et 13 février 1867.

⁴⁵ *Ibid.*, 5 janvier 1867.

⁴⁶ *Ibid.*, 23 janvier 1867.

⁴⁷ *Ibid.*, 20 février 1867 et 16 janvier 1868.

⁴⁸ *Ibid.*, 9 janvier 1868.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ A l'occasion d'une conférence dans laquelle Biebuyck se prononçait pour l'enseignement obligatoire, mais en subordonnant sa réalisation à l'octroi d'une indemnité aux familles pauvres. (*Ibid.*, 16 janvier 1867).

⁵¹ *Ibid.*, 30 janvier 1867.

⁵² Publie dans le *Journal des Etudiants* des articles de ton socialiste, antimilitariste et violemment antichrétien (*Ibid.*, 16 janvier, 27 février et 6 mars 1867). Encore proudhonien à l'époque, André était passé au collectivisme en 1869 (du moins s'il est l'auteur de l'article signé D.A. dans l'*Internationale*, 21 novembre 1869). Devenu médecin, cet ami de César De Paepe se fera « tuer en duel par un officier français qui s'était vanté d'avoir abattu de son revolver plusieurs communards pendant les journées de mai » (Lettres de César De Paepe à Benoît Malon, *Revue Socialiste*, t. 58, juillet-décembre 1913, p. 85. — Lettre du 6 novembre 1877).

⁵³ « Ce groupe positiviste de l'Université libre qui se recrute principalement parmi les étudiants en sciences naturelles et en médecine. » (*Journal des Etudiants*, 6 août 1868).

⁵⁴ Renard et Emile Janson passent pour les plus belles intelligences de la faculté et réussissent brillamment leurs examens (*Ibid.*).

comme les sciences naturelles⁵⁵. D'un autre côté, la vie des hôpitaux, en leur montrant le lien qui unissait la maladie au « paupérisme matériel et intellectuel », les avait rendus socialistes, et leur croyance dans la loi des « trois états » les renforçait dans leurs convictions puisque le passage du stade métaphysique au stade positif « appelait nécessairement un nouvel état social » où « l'exploitation du travail par le capital ferait place à l'égalité et à la réciprocité »⁵⁶. L'action de ce groupe était augmentée par l'appui que ses membres trouvaient chez des anciens étudiants, leurs aînés de peu, tels que Paul et Georges Janson, Hector Denis⁵⁷, Guillaume De Greef⁵⁸, Eugène Hins⁵⁹ et chez un réfugié français, Paul Robin⁶⁰.

A Liège, une grande partie des étudiants préfère, comme à Bruxelles, le café-concert et le théâtre aux discussions philosophiques⁶¹. Parmi les autres, les catholiques forment un groupe minoritaire⁶², mais bien organisé⁶³, la majorité se réclame d'un « libéralisme très

⁵⁵ Renard et Emile Janson, au moment où la mort va les faucher, comptaient, après avoir terminé leurs études de sciences et de médecine, « aborder d'une manière approfondie, la Sociologie, couronnement et aboutissement de toutes les autres branches du savoir humain » (*Ibid.*). Inversement, Hector Denis ajoute à son doctorat en droit, un doctorat en sciences naturelles « sous l'impulsion de la philosophie positive », selon son propre témoignage (« Souvenirs », dans *Echo des Etudiants*, 17 octobre 1912) et Paul Janson se donne, pour les mêmes raisons, une forte culture scientifique (L. DELANGE-JANSON, *Paul Janson 1840-1913. Sa vie généreuse, son époque*, Bruxelles 1962-1964, 2 vol., in-8°, t. 1, pp. 300-302). De même César De Paepe ne sera pas seulement docteur en médecine, mais aussi candidat en philosophie (L. BERTRAND, *César De Paepe - Sa vie, son œuvre*, Bruxelles, 1909, in-8°, pp. 8 et 10). Au congrès de Bruxelles, à un Péruvien qui prétendait que personne ne pouvait « parcourir » toutes les sciences, De Paepe répondra que « de tels hommes existent: ils s'en trouvent beaucoup parmi les positivistes, mais je me contenterai de citer Comte et Littré. » (*Annales...*, deuxième session, p. 194).

⁵⁶ *Journal des Etudiants*, 6 août 1868.

⁵⁷ *Biogr. Nat. de Bel.*, t. 29, col. 542-550.

⁵⁸ J. MARÉCHAL, « Guillaume De Greef », dans *Homo*, 1924, pp. 357-365.

⁵⁹ *Ma Pensée*, 25 février 1923; J. MARÉCHAL, « Eugène Hins », dans *Homo*, 1923, pp. 61 et sq.

⁶⁰ G. GIROUD, *op. cit.* — Robin, soutenu par Hins, va affirmer, chez les modérés du Cercle Littéraire, que, pour assurer la réforme sociale, une dictature « momentanée mais énergique » est indispensable. « Vous voyez d'ici les répliques et la tempête », note un correspondant du *Journal des Etudiants* (30 mai 1867).

⁶¹ *Almanach...*, p. 92.

⁶² A. LE ROY, *Liber Memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869, gr. in-8°, p. LIV.

⁶³ Le Cercle Ozanam, fondé en 1865, compte bientôt 40 membres. Il est présidé par l'abbé Bodson et a pour cheville ouvrière l'étudiant en droit, Demaret (*Almanach...*, p. 136).

décidé, mais constitutionnel avant tout, nullement radical »⁶⁴, enfin « une bonne fraction » se rangeait dans le parti « avancé »⁶⁵ et paraît avoir bénéficié du prestige de Victor Arnould. Le fondateur de l'association générale, passé du doctrinarisme au socialisme⁶⁶, et devenu journaliste à Anvers, revenait souvent à Liège où il était resté très populaire chez les étudiants⁶⁷. Le 29 décembre 1863, tout en ne lui cachant pas que la situation sociale a rendu l'ouvrier « triste, misérable et parfois haineux », il invite « la jeunesse universitaire » à aller au peuple, à l'aimer et à l'instruire. Son appel est immédiatement entendu⁶⁸ et l'enthousiasme qu'il provoque n'est pas éphémère, puisque pendant plusieurs années ses auditeurs organiseront des cours à l'intention du prolétariat⁶⁹. D'autre part, au « Cercle scientifique et littéraire », des étudiants se font les champions du positivisme et du socialisme⁷⁰. Leur groupe, fort actif, domine l'Association générale, qui, au lendemain du congrès, a pour président Pierre Desguin⁷¹. Il se heurtera à l'hostilité des autorités académiques⁷² et à celle de nom-

⁶⁴ LE ROY, *op. cit.* — De même, pour un collaborateur du *Journal des Etudiants*, « la majorité des jeunes gens est franchement libérale », et il précise que pour lui-même, qui se range dans cette fraction, l'Etat idéal, serait celui dont parle Laboulaye dans son « *Paris en Amérique* », celui qui intervient le moins possible dans la vie des citoyens » (26 juin 1867).

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ En 1861, Paul et Georges Janson ne se rendent pas à la réunion de Liège « parce que la manifestation nous a paru un peu trop royaliste ». (DELANGÉ-JANSON, *op. cit.*, t. 1, p. 40). — De fait, la « Brabançonne des Etudiants », composée alors par Arnould n'a rien de révolutionnaire. Mais deux ans plus tard, son évolution vers l'extrême gauche est déjà nette.

⁶⁷ En mars 1863, l'Association Générale organise en son honneur une fête au cours de laquelle on lui remet, en gage d'affection, son portrait (*Almanach...*, p. 86).

⁶⁸ « Plusieurs étudiants se sont fait inscrire pour soutenir l'œuvre si chaleureusement proposée, et un local a été offert pour les conférences. » (*Le Progrès par la Science*, 23 décembre 1863). Arnould prêchait du reste l'exemple, car il s'occupera longtemps, à Anvers, d'une entreprise du même type. (K. VAN ISACKER, *De Internationale te Antwerpen*, Anvers, 1904, in-12, pp. 30 et sq.).

⁶⁹ En 1867 et 1868, dans un local prêté par la loge maçonnique, Burke enseigne aux ouvriers la physiologie, Desguin la géologie et Calle la chimie. Les deux premiers font aussi des exposés scientifiques aux conférences populaires d'Ans et de Seraing (*Journal des Etudiants*, 16 et 30 janvier, 6 juin et 28 novembre 1867, 9 et 30 janvier et 6 février 1868).

⁷⁰ *Almanach...*, pp. 104-110.

⁷¹ *Ibid.*, p. 99.

⁷² Comparant leur vie à celle des étudiants de la capitale, les Liégeois notent que, si à Bruxelles, les associations se développent difficilement, leurs dirigeants, en revanche, entretiennent d'excellentes relations avec les professeurs et le Conseil d'administration (cf. par exemple *Journal des Etudiants*, 26 décembre 1866).

breux élèves qui réprouvaient les propos que l'on venait de tenir à Liège. Dans ces circonstances difficiles, Desguin fit preuve de beaucoup d'énergie. Il ne put sans doute ni redresser les finances de l'Association, ni empêcher la chute de ses effectifs⁷³, mais il évita un incident grave, lors du décès de Léopold I^{er}⁷⁴, parvint à mettre sur pied un « cercle des bourses »⁷⁵, et surtout, obéissant à un des vœux du congrès, il créa, avec ses amis, le 28 novembre 1866, le *Journal des Etudiants*⁷⁶, publication remarquable par le sérieux et le talent de ses collaborateurs.

L'équipe directrice de l'Association générale et du *Journal* ne mit pas moins de zèle à faire aboutir un autre souhait du congrès : une nouvelle réunion internationale.

On avait décidé à Liège que la deuxième session se tiendrait à Bruxelles, au printemps de 1867. Imitant ce qui avait été fait lors du premier congrès, une vingtaine d'étudiants de l'Université libre demandèrent à leurs camarades, en décembre 1866, de désigner une commission organisatrice. En janvier, la candidature et le doctorat en médecine avaient élu leurs délégués⁷⁷, mais les autres cours se montraient indifférents, voire hostiles au projet. On réclamait des organisateurs « la déclaration formelle que, quoi qu'il advienne, la cotisation (...) ne sera pas majorée » ; on exigeait un président capable d'imprimer aux débats « une direction sage et modérée » ; on ne voulait à aucun prix « qu'à propos de jury d'examen, des *privatim docentes*, etc., Messieurs Y et Z... disent leur opinion sur la nature et le sacerdoce de Jésus le Nazaréen » ; on craignait pourtant de revoir « les scènes regrettables des niveleurs, des athées, des proudhistes du Congrès de Liège et du Meeting de Bruxelles » parce que les deux premiers élus à la commission préparatoire étaient socialistes⁷⁸.

⁷³ *Almanach...*, p. 99.

⁷⁴ Desguin doit menacer de démissionner pour décider l'Association à se faire représenter, comme les autres universités, aux funérailles du roi. Mais on décide de ne pas paraître aux cérémonies religieuses. (*Ibid.*, p. 101). En fin de compte, les étudiants de Gand, Liège et Bruxelles, et ceux de l'Ecole des Mines de Mons et de l'Institut de Commerce d'Anvers fleurissent la tombe de Léopold I^{er}, puis sont reçus par le nouveau roi. (*Koophandel*, 24 décembre 1865).

⁷⁵ Le Cercle proclame son intention de ne subordonner l'octroi de bourses à aucune obligation religieuse ou politique. Ses fondateurs, et notamment Burke, insistent sur le fait qu'aider les étudiants pauvres ne constitue pas un acte de charité, mais un devoir. (*Almanach...*, pp. 145-149).

⁷⁶ L'article de tête annonce que les colonnes du journal « sont ouvertes à l'exposition de toutes les convictions honnêtes et courtoisement défendues » ; que l'on évitera « la politique militante intérieure », et que l'on travaillera à « l'union entre la jeunesse universitaire de tous les pays ».

⁷⁷ *Journal des Etudiants*, 16 janvier 1867.

⁷⁸ *Ibid.*, 30 janvier et 13 février 1867.

Cette opposition risque de faire avorter le projet. Mais le 1^{er} février, l'« Union des Etudiants » donne un concert auquel assistent des délégués des autres universités. Après la partie sérieuse de la fête, les Bruxellois et leurs invités se retrouvent à la « Coupe », où le faro « ruisselle à pleins verres ». Malgré le veto du président et du secrétaire de l'« Union » qui s'en vont furieux⁷⁹, on parle du Congrès. « Des Liégeois », nous dit un spectateur, « témoins de notre apathie nous jetèrent ce menaçant adieu: Nous voulons le Congrès à Bruxelles; avec vous, sans vous ou malgré vous ». Cette exhortation réveille l'ardeur des Bruxellois. On distribue aux étudiants un tract affirmant que « quelles que soient nos divergences d'opinion, notre honneur est engagé à ce que le Congrès se fasse »⁸⁰. A la suite de nouvelles élections, le nombre de délégués passe à six⁸¹. Parmi eux figure Maurice Van Meenen⁸², « dont le nom fort connu par les discussions du Cercle littéraire, était pour les uns une garantie d'ordre et pour les autres un gage de conciliation ». Une assemblée générale, fort suivie, montre que le congrès a désormais « cause gagnée »⁸³. Le 26, une nouvelle réunion décide, malgré les efforts de César De Paepe, qu'on se limitera « strictement à certaines questions d'enseignement supérieur »⁸⁴.

La commission organisatrice⁸⁵, dans le même esprit, adresse le 7 mars un manifeste « aux étudiants de tous les pays ». Tout en magnifiant l'œuvre accomplie par le congrès de Liège, elle affirme qu'« il importe (...) d'aborder une tâche plus humble, de se tourner spécialement vers les choses, de les considérer en elles-mêmes et successivement »⁸⁶, et de travailler efficacement en suivant le questionnaire fort précis qui accompagnait le manifeste⁸⁸.

Imitant encore une fois ce qui avait été fait à Liège, le comité compléta cette « invitation impersonnelle, collective » par l'envoi de

⁷⁹ *Ibid.*, 6, 13 et 20 février 1867.

⁸⁰ *Ibid.*, 20 février 1867.

⁸¹ *Annales...*, Deuxième session, p. 134.

⁸² Petit-fils du premier recteur de l'Université libre. — Il deviendra bourgmestre libéral d'un faubourg de Bruxelles, Saint-Gilles.

⁸³ *Ibid.*, et *Journal des Etudiants*, 13 mars 1867.

⁸⁴ *Journal des Etudiants*, 13 mars 1867.

⁸⁵ La majorité de ses membres n'avait pas été désignée par les différents cours, mais élue en assemblée générale (*Annales...*, Deuxième session, p. 134). — Elle était constituée par F. Cammaerts, J.-B. Coppez, H. Denis, C. De Paepe, O. Dubois, A. Houzé, J. Mathieu, M. Van Meenen, C. Van Volxem, E. Vercamer. Elle comprenait au moins trois socialistes: Denis, De Paepe et Mathieu.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 6.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 7.

⁸⁸ *Ibid.*, pp. 9-10.

délégations à l'École des Mines de Mons, à l'Institut commercial d'Anvers et aux trois universités. A Gand, si certains professeurs se prononcèrent contre le congrès, le conseil académique ne fit rien pour l'empêcher⁸⁹. Il en alla autrement à Liège. Le 26 mars, le recteur fait afficher *ad valvas* une lettre invitant les élèves à ne pas se rendre à Bruxelles⁹⁰. La commission permanente des étudiants⁹¹ prônant au contraire le congrès, est accusée de rébellion, traduite devant le conseil académique... et finalement acquittée⁹². D'autre part, prise à partie par les catholiques qui lui reprochent de ne représenter qu'une coterie⁹³, elle se fait réélire le 6 avril dans une réunion où Van Meenen promet, au nom des Bruxellois, que le nouveau congrès sera « calme, sérieux »⁹⁴.

A Louvain, une assemblée avait décidé à une grosse majorité que, « fidèles à leurs antécédents et soucieux de leur dignité, les étudiants (...) refusent de s'associer à des manifestations qui sont le scandale et la risée de l'Europe »⁹⁵. Mais 143 Louvanistes protestèrent contre cette résolution et reçurent fort aimablement Van Meenen, venu leur parler au nom des organisateurs⁹⁶.

Le congrès se réunit du 14 au 17 avril, sous la présidence d'Hector Denis et fut à la fois une réussite et un échec.

Une réussite, parce que, fidèles à leurs promesses, les dirigeants firent respecter le programme et parvinrent généralement à maintenir

⁸⁹ *Ibid.*, p. 135.

⁹⁰ *Almanach...*, p. 48.

⁹¹ L'Association Générale, à la présidence de laquelle W. de Sélys avait remplacé Desguin, avait décidé de suspendre ses travaux jusqu'au moment où la commission aurait apuré le déficit et préparé un plan de réorganisation. (*Ibid.*, pp. 101-102).

⁹² Les membres de la commission avaient soutenu que leur manifeste ne contenait aucune allusion à la lettre du recteur. (*Ibid.*, pp. 49-50).

⁹³ Le Congrès de Liège « a alarmé bien des honnêtes gens de tous les partis », a été justement flétri par Mgr Dupanloup et Guizot « dans deux livres immortels ». — « Personne, avant le 1^{er} novembre 1865, ne savait au juste ce que serait le congrès des étudiants, ni quel effet moral il produirait. Depuis bien des illusions se sont évanouies; bien des réprobations énergiques ont remplacé d'ardentes approbations (...), l'adhésion accordée au premier congrès ne peut suffire pour donner une raison d'être au second », etc. (G. DEMARET, 8 avril 1867. Sa lettre est reproduite dans le *Journal de Bruxelles*, du 15).

⁹⁴ *Journal des Etudiants*, 11 avril 1867.

⁹⁵ Ce qui conduit la commission bruxelloise à riposter: « A coup sûr, nous vous louons de rester fidèles à vos antécédents, mais nous vous rappelons que nous aussi nous avons une tradition, et que nous y serons fidèles: — Nous resterons fidèles à la tolérance, à la liberté de pensée, inscrite à la porte de notre Université (...) », etc. (*Ibid.*).

⁹⁶ *Ibid.*

la sérénité dans les débats⁹⁷. La commission, en s'adjoignant quelques autres étudiants, avait rédigé, à l'intention des congressistes, des rapports sur des sujets tels que « les examens et les diplômes » ou « les chaires libres ». Ces études préparatoires mettaient en œuvre, avec beaucoup d'objectivité, une solide documentation⁹⁸. Elles servirent de base aux délibérations des diverses sessions qui, ainsi guidées, travaillèrent très sérieusement. Leurs membres émirent, sauf rares exceptions, des propositions fort raisonnables, voire courageuses. Bravant l'impopularité, ils osèrent, par exemple, condamner les cours « à certificat », système utilisé dans les universités belges, agréable pour les élèves paresseux, mais désastreux pour les études⁹⁹.

D'autre part, le congrès décida que le *Journal des Etudiants* deviendrait l'organe d'une « Fédération internationale des Ecoles », ouverte à toutes les opinions¹⁰⁰ et choisit Gand pour y tenir l'année suivante une troisième session.

Pourtant, ces résultats positifs ne peuvent dissimuler l'échec du congrès. Plusieurs Français lui manifestèrent leur sympathie¹⁰¹, mais

⁹⁷ De nombreux orateurs se disent positivistes, mais invoquent surtout Comte et Littré, à propos de la classification des sciences. Hector Denis dirigea les débats d'une main si ferme qu'un des Français, Contrasty, s'écria : « En France, sous un Bonaparte, on est plus libre qu'en Belgique. » (*Annales...*, Deuxième session, p. 146). Seule la discussion sur la Fédération risqua de tourner au meeting. Encore faut-il noter qu'à part Germain Casse réclamant « l'extirpation du divin et de l'absolu » (*ibid.*, p. 212) et Léon Fontaine, affirmant que tous les problèmes sociaux avaient été résolus par Proudhon (*Ibid.*, p. 214), les orateurs les plus révolutionnaires, comme De Paepe ou Paul Janson, parlèrent avec modération.

⁹⁸ Ils avaient été imprimés avant le Congrès et forment la première partie des *Annales du Congrès International des Etudiants*, Deuxième session ; le reste du volume est consacré au compte rendu des débats. L'ensemble constitue une source essentielle pour l'histoire de l'enseignement supérieur en Belgique.

⁹⁹ Etabli par une loi de 1857, ce régime dispensait l'étudiant de tout examen sur certaines matières, l'obligeant seulement à prouver qu'il avait assisté aux leçons. Comme le dira Eugène Hins, aux rires de son auditoire : « Les certificats sont des cours où la présence corporelle seule suffit : au lieu d'élèves, on y mettrait des habits bourrés de foin ce serait la même chose. » (*Ibid.*, p. 186). Des branches essentielles comme en droit, l'économie politique, le droit public et le droit commercial, ou en sciences naturelles, la zoologie étaient rangées dans cette catégorie !

¹⁰⁰ La Fédération était dirigée par une commission permanente élue pour un an « par les diverses Députations d'Etudiants ». Ses membres devaient résider à Liège, parce que le siège du *Journal des Etudiants* était fixé dans cette ville et aussi à cause du rôle joué dans les congrès par les Liégeois (*Ibid.*, pp. 204-227).

¹⁰¹ A. Regnard, qui invoque « l'évolution et la science, ces deux termes indissolubles » (*Ibid.*, p. 157) ; Tridon, Villeneuve et les frères Levrard, qui, frappés comme « membres du Congrès de Liège, (...) révolutionnaires et (...) athées »,

ils ne furent que trois à se rendre à Bruxelles¹⁰². Les autres étrangers n'étaient qu'une poignée¹⁰³. Au total, on compte trois fois moins de participants qu'à la session précédente¹⁰⁴. A l'Université libre elle-même, la majorité s'intéresse si peu à l'entreprise que Van Meenen est le seul étudiant du Droit à prendre la parole aux assemblées générales du congrès¹⁰⁵. Le souvenir de Liège avait nui à la nouvelle réunion. Sans parler des peureux¹⁰⁶, elle avait été boudée non seulement par les catholiques, mais encore par « des libéraux, des économistes, des spiritualistes »¹⁰⁷.

Les grands journaux ignorèrent volontairement le congrès. *L'Indépendance belge* se contenta d'en annoncer l'ouverture¹⁰⁸, et *l'Echo du Parlement* ne lui consacra que des comptes rendus laconiques¹⁰⁹. Le catholique *Journal de Bruxelles*, n'ayant pas été invité, se borna à reprendre en les condensant encore les informations de *l'Echo*, et, comme il n'y trouvait pas matière à polémique, il conclut sarcastiquement: « Félicitons toutefois le second congrès, il aurait pu être, comme son aîné, « le scandale de l'Europe »; il n'en sera que « la risée », si tant est que l'Europe daigne s'occuper de lui »¹¹⁰. La petite presse

écrivent de Sainte-Pélagie (*Ibid.*, p. 183), et A. Rey, qui poursuit ses études à Heidelberg (*Ibid.*, p. 196).

¹⁰² Casse, Contrasty et Maurice Briel. Ils ne se connaissaient pas avant le congrès (*Echo du Parlement*, 17 avril 1867). Un autre Français, Robln, participa aussi aux travaux, mais il habitait Bruxelles. Enfin, ce doit être par une confusion avec le congrès de Liège, que *La Liberté*, en 1870, citera Raoul Rigault comme présent à Bruxelles. Soit dit en passant, Rigault n'avait pas été pris au sérieux par les Belges, car *La Liberté* écrit curieusement: « Ce brave garçon est devenu un homme (...) ». (25 septembre 1870).

¹⁰³ Un Espagnol, Stello, trois Hollandais, Obreen, de Leyde; Van Petteberg et Van der Kemp, de l'Ecole polytechnique de Delft, ces deux derniers accompagnés peut-être par quelques camarades, enfin, un Péruvien, Morales, mais il étudiait la médecine à Bruxelles.

¹⁰⁴ Le nombre des congressistes selon Van Meenen, « ne dépassait certainement pas cinq cents » (*Annales...*, Deuxième session, p. 136), mais à la séance finale Reuleaux s'écrie: « Il y avait 1500 membres au congrès de Liège, ici nous sommes 300 ». (*Ibid.*, p. 217).

¹⁰⁵ *Journal des Etudiants*, 9 mai 1867.

¹⁰⁶ « S'il y a cette fois moins de membres (...) c'est parce que les étudiants ont eu peur de l'autorité et peur du premier Congrès » (cf. DESGUIN, dans *Annales...*, Deuxième session, p. 219).

¹⁰⁷ Cf. *Journal des Etudiants*, 9 mai 1867.

¹⁰⁸ 14 avril 1867.

¹⁰⁹ La séance du 15, par exemple, est résumée en ces termes: « Le Congrès a discuté aujourd'hui, avec la plus parfaite convenance, quelques-unes des questions portées à son programme » et *l'Echo* écrit simplement au sujet de la réunion finale: « La question de savoir si la politique serait expressément exclue du programme des Congrès futurs a été vivement agitée » (16, 17 et 19 avril 1867).

¹¹⁰ 20 avril 1867, cf. aussi 15, 16 et 17 avril.

de gauche lui témoigna au contraire de la sympathie. Encore faut-il noter que si la *Liberté* fit preuve d'objectivité¹¹¹, le *Libre examen*¹¹² et la *Tribune du Peuple*¹¹³ faussèrent son image en ne retenant de ses débats que ce qui pouvait servir leurs propagandes respectives.

Mais Bruxelles n'effacerait-il pas par son sérieux le souvenir de Liège, ne rendrait-il pas à la formule des congrès sa popularité chez les étudiants? La chose paraissait certaine à un correspondant du *Journal des Ecoles*, à condition toutefois de ne pas transformer la Fédération en « secte révolutionnaire »¹¹⁴, et un autre collaborateur abondait dans le même sens¹¹⁵.

L'avenir allait démentir ces espoirs. Le caractère international de la Fédération resta théorique. Le *Journal des Etudiants* ne parvint pas à trouver des correspondants à l'étranger¹¹⁶. Les élèves de Bologne furent seuls à manifester leur sympathie à la nouvelle organisation, mais sans demander à y adhérer¹¹⁷. Même en Belgique, l'idée prit si

¹¹¹ Elle insiste sur le calme des séances et le caractère positif des travaux, sauf à la dernière séance où, « comme à Liège, les fanatiques d'un renouvellement social ont voulu s'affirmer », mais elle ajoute, faisant allusion à Casse, qu'il faut les excuser parce qu'« ils ont souffert et ont vu souffrir ». (21 avril 1867). — *La Liberté* est, à l'époque, l'organe des libéraux « avancés ».

¹¹² Cette feuille rationaliste insiste sur les « rapides progrès de l'école positiviste; chacun des orateurs qui se sont fait entendre ont proclamé ou sous-entendu cette formule salutaire: Elimination de l'absolu. Le spiritualisme n'a pas eu bouche à parler, il n'a pas envoyé à la tribune un seul orateur ». (20 avril 1867). Cette dernière réflexion n'était pas entièrement exacte car Morales avait défendu la conception traditionnelle de la philosophie (*Annales...*, Deuxième session, pp. 185 et 193-194).

¹¹³ « Le Congrès (...) fut pendant les 3 premières séances une manifestation continue des principes de la philosophie positive, qu'aucune opposition spiritualiste, théologique ou métaphysique ne vint troubler; c'est au milieu d'acclamations presque unanimes que la plupart des orateurs, nos amis Denis (président du Congrès), Burke, Robin, De Paepe, Hins, Stello, Casse, etc. établirent que la science est incompatible avec la recherche des causes premières et des causes finales, avec les religions et la croyance au surnaturel et au miracle, et que le nouvel état mental que la science positive amène dans l'humanité, appelle fatalement un nouvel état social. » (30 avril 1867).

¹¹⁴ 9 mai 1867.

¹¹⁵ S'affirmant « rationaliste et révolutionnaire », il pensait que les étudiants de cette tendance pourraient se grouper en une association, mais qu'il en fallait aussi une autre susceptible de « rallier toutes les opinions et tous les partis » et se réjouissait d'avoir vu défendre au congrès la même thèse par ses camarades Desguin, Reuleaux et W. de Sélys « peu suspects de tendances réactionnaires ou même simplement doctrinaires » (*Journal des Etudiants*).

¹¹⁶ *Ibid.*, 30 mai 1867.

¹¹⁷ Leur adresse les montre d'ailleurs plus proches des doctrinaires que des socialistes. (*Ibid.*, 8 août 1867).

difficilement corps, qu'en janvier 1868, le comité de Fédération n'était pas encore constitué ¹¹⁸.

Au surplus, les sociétés d'étudiants étaient en pleine crise. A Bruxelles, l'« Union », malgré un élargissement de ses activités, tombe en sommeil ¹¹⁹ et la même mésaventure arrive à la « Société littéraire et scientifique » ¹²⁰.

A Liège, on modifie profondément la constitution de l'Association générale. Désormais elle fédérera les groupements les plus divers, ouvrira son comité aux opinions les plus opposées et, renonçant à leur réclamer une cotisation, elle aura pour membres tous les étudiants. En pratique, elle échappe au contrôle socialiste, ce que montre bien la bienveillance que lui témoigne désormais le « cercle Ozanam » ¹²¹.

Enfin les Gantois, qui n'osent braver l'hostilité de leurs maîtres, et notamment celle du juriste Haus, ne mettent aucun zèle à préparer le troisième congrès, malgré les exhortations que leur prodigue le *Journal des Etudiants* ¹²².

On assistera au renouvellement des épisodes qui avaient précédé la deuxième session. Un concert organisé dans la capitale par l'« Union » donne aux étudiants des autres universités l'occasion de manifester leur mécontentement ¹²³. Piqués au vif, les Gantois se mettent enfin à l'ouvrage, tandis qu'à Liège on se décide à doter la Fédération des Ecoles de son comité.

On put s'apercevoir alors que, contrairement à ce qu'on espérait, l'exemple de Bruxelles n'avait pas dissipé les préventions. A une forte majorité, les Louvanistes refusent d'adhérer à la Fédération ¹²⁴. A Liège, les autorités académiques se prononcent une fois encore contre le congrès ¹²⁵, tandis que la nouvelle Association générale refuse de s'intéresser à l'entreprise ¹²⁶; à Bruxelles, elle ne séduit qu'une mino-

¹¹⁸ *Ibid.*, 23 janvier 1868.

¹¹⁹ *Ibid.*, 9 juin et 16 juillet 1868.

¹²⁰ Elle était née à l'automne de 1867 de la fusion du « Cercle des Etudiants » et du « Cercle Littéraire », qui ne parvenaient plus à réunir séparément assez d'adeptes. (*Ibid.*, 9 janvier et 16 juillet 1868).

¹²¹ *Ibid.*, 12, 19 et 26 décembre 1867, 15 janvier, 6, 13 et 20 février et 26 mars 1868; *La Voix des Ecoles*, 3 et 10 mars 1870.

¹²² *Journal des Etudiants*, 28 novembre 1867, 23 et 31 janvier 1868.

¹²³ *Ibid.*, 8 février 1868.

¹²⁴ Dans un meeting où Sarton, qui parle, dans le tumulte, au nom des minoritaires, se proclame républicain. La décision est obtenue contre 37 voix et 50 abstentions. (*Ibid.*, 11 et 25 juin et 16 juillet 1868).

¹²⁵ D'où de nouveaux incidents, mais beaucoup moins graves qu'en 1867. (*Ibid.*, 26 mars, 2 et 9 avril, 7 et 24 mai 1868).

¹²⁶ Elle n'est plus préparée alors que par les adhérents à la Fédération des Ecoles (*Ibid.*, 21 et 28 mai, 4 et 11 juin 1868).

rité¹²⁷ ; à Gand, l'opposition est si forte qu'on en vient à se demander si, pour éviter des incidents, on ne confierait pas la réalisation du projet au bureau de la Fédération plutôt qu'à un comité local¹²⁸.

Les inquiétudes augmentèrent, quand on connut le sujet du congrès. Les Bruxellois avaient proposé d'étudier « la question de l'enseignement dans ses rapports avec la question sociale »¹²⁹, et leur suggestion avait été adoptée, avec quelques réserves¹³⁰, par les étudiants des autres villes¹³¹.

Ce thème, déjà suspect aux yeux des modérés, l'était devenu encore davantage par les commentaires qu'il suscitait chez ses partisans. L'un d'eux y voyait l'intention de renouveler « toutes les horreurs » de Liège¹³² ; un autre, la preuve que les étudiants avaient « hautement affirmé leur droit au débat des problèmes politiques négligés par les congrès soi-disant sérieux », et qu'ils participeraient à « la révolution pacifique ou violente qui se prépare et qui changera la face de l'humanité ». Il ajoutait pourtant que toutes les opinions seraient accueillies à Gand et souhaitait même la présence des « réactionnaires » et des « hommes de la doctrine »¹³³. Une telle invitation ne pouvait que choquer catholiques et libéraux, de même qu'un article dont l'auteur, apostrophant les élèves de Louvain, s'écriait : « Nous sommes Positivistes, Socialistes et Révolutionnaires (...) et positiviste, socialiste et révolutionnaire sera le Congrès de Gand puisque vous refusez d'y prendre part. » Le même auteur estimait que l'établissement de la « Fédération des Ecoles, cette sœur de l'Association des Travailleurs » répondait « au défi d'une bourgeoisie bancocrate et corrompue qui

¹²⁷ Le bureau de l'Union y est manifestement hostile. (*Ibid.*, 13 février 1868).

¹²⁸ *Ibid.*, 7 mai 1868.

¹²⁹ L'assemblée qui formula cette suggestion, avait d'abord refusé de réduire le congrès à « une simple réunion fraternelle, puis elle s'était divisée entre les partisans de la « question de l'enseignement » et ceux de la « question sociale » ; elle avait abouti enfin à une motion de synthèse entre ces deux propositions. (*Ibid.*, 13 février 1868).

¹³⁰ Les Liégeois, après avoir approuvé à l'unanimité la proposition, y ajoutent, après débat, que « la question sociale pure ne pourra être abordée ». (*Ibid.*, 2 juillet 1868).

¹³¹ Gand (*Ibid.*, 11 juin), Gembloux (*Ibid.*, 2 juillet), Cureghem (*Ibid.*, 9 juillet). — D'autre part, le comité de la Fédération, après avoir pris contact avec une délégation venue de Paris à Liège, avait également approuvé le sujet. (*Ibid.*, 14 mai 1868).

¹³² *Ibid.*, 8 octobre 1868.

¹³³ Il espère, lui aussi, que la nouvelle session « sous le rapport de la générosité des principes et de l'indépendance de la pensée n'aura rien à envier au Congrès démocratique de Liège. » (*Ibid.*, 31 octobre 1868).

avait cru nous faire injure en alliant notre cause à celle de la Révolution »¹³⁴.

De fait, les étudiants d'extrême gauche se rapprochaient de plus en plus de l'Internationale. A Liège, malgré l'esprit révolutionnaire du congrès, le Français Delbois avait été seul à la citer, et encore incidemment¹³⁵. A Bruxelles, au contraire, on y fit souvent allusion. Pour Van Meenen, par exemple: « l'Association Internationale des Etudiants existe, elle est une force; elle vivra comme l'Association Internationale des Travailleurs, sa sœur aînée¹³⁶. » A la séance finale, Léon Fontaine lit un texte qu'il fait passer pour une adresse de l'Internationale au Congrès¹³⁷. Au surplus, la section bruxelloise de l'Internationale comptait déjà dans son sein nombre d'élèves ou d'anciens élèves de l'Université libre, comme Georges et Paul Janson, Hector Denis, De Paepe et Léon Fontaine lui-même¹³⁸.

A l'issue de la session de Bruxelles, le *Journal des Etudiants* témoigne d'un intérêt accru à l'égard de l'Internationale¹³⁹. La liaison entre le mouvement ouvrier et les étudiants se renforce encore au printemps de 1868. A partir de cette époque, le *Journal* multiplie les articles en faveur de l'Internationale. Il note ses progrès en Belgique et en Europe, insère les communiqués de sa section liégeoise¹⁴⁰, publie des rapports présentés à son congrès de Bruxelles, parle avec enthousiasme de cette assemblée et relève avec satisfaction les effets heureux qu'elle a exercés sur la propagande socialiste¹⁴¹. Le *Journal* n'hésite

¹³⁴ L'article est intitulé, de façon fort significative: « Les deux programmes » et porte en épigraphe la formule de G. Casse: « Ou Jésuites ou Révolutionnaires ». (*Ibid.*, 9 juillet 1868).

¹³⁵ HALKIN, *op. cit.*, p. 23.

¹³⁶ *Annales...*, Deuxième session, p. 157; cf. aussi p. 113 et *Bien Public*, 27 avril 1867.

¹³⁷ « Je vais vous lire un manifeste qui vous a été adressé par des ouvriers », déclare Fontaine, qui en profite pour parler de l'Internationale (*Ibid.*, p. 214). Or, le texte qu'il lit (*Ibid.*, pp. 214-215) est un démarquage manifeste de la lettre envoyée de Londres, en juin 1866, par certains membres de l'Internationale aux étudiants parisiens (DOMMANGET, *op. cit.*, pp. 194-196), ce qui n'avait guère plu au Conseil Général (*The General Council of the First International, 1864-1866*, Moscou, 1964, in-8°, pp. 198-199). Du reste, on ne trouve aucune mention du congrès des étudiants de 1867 dans les minutes du Conseil Général.

¹³⁸ Fontaine avait d'ailleurs été le premier correspondant de l'Internationale en Belgique (*Ibid.*, p. 69).

¹³⁹ L'auteur d'un texte signé E.A.V.M. souhaite un article de César De Paepe sur le congrès de Lausanne, donne le sérieux de cette assemblée en exemple aux étudiants et magnifie les succès de l'Association des Travailleurs (*Journal des Etudiants*, 12 septembre 1867).

¹⁴⁰ Fondée au début de 1867. (*The General Council (...), 1866-1868*, p. 93).

¹⁴¹ Le *Journal* donne, par exemple, le compte rendu d'un meeting qui a valu cinquante nouveaux adhérents à la section liégeoise (15 octobre 1868).

pas à inviter les ouvriers à adhérer au mouvement¹⁴². Ses rédacteurs, du reste, prêchent d'exemple¹⁴³. Si le numéro du 10 septembre 1868 paraît en retard, c'est parce que plusieurs d'entre eux, « ayant assisté au Congrès des Travailleurs n'ont pas pu nous envoyer à temps leurs correspondances ». Un de ses collaborateurs, Alfred Herman, figure parmi les délégués, à côté d'Hins, de Fontaine et de César De Paepe¹⁴⁴. Ils ne sont pas les seuls étudiants ou anciens étudiants à participer au congrès. Ils y rencontrent des Français et Sarro Magallan¹⁴⁵, qui avait représenté l'Espagne à la session de Liège. Belges et étrangers se réunissent au « Cygne » pour parler de celle qui va s'ouvrir à Gand¹⁴⁶. Dans leur esprit, elle doit conduire à une étroite union entre étudiants et prolétaires¹⁴⁷. Cette tendance est encore renforcée par la création à Liège, d'un groupement d'étudiants socialistes, le « Club révolutionnaire »¹⁴⁸, qui comprend bientôt des sections à Gand¹⁴⁹

¹⁴² « Les grèves ne peuvent réussir que grâce à une vaste association internationale », etc. (*Ibid.*, 25 juin 1868).

¹⁴³ *Ibid.*, 9 juillet 1868.

¹⁴⁴ J. FREYMOND, *La Première Internationale*, Genève, 1962, 2 vol., in-8°, t. 1, p. 441.

¹⁴⁵ Pseudonyme de Antonio y Anglosa. Il représentait la Légion ibérique du Travail et les associations ouvrières de Catalogne ; il passait pour « mécanicien ». Il avait manqué assister l'année précédente, à Bruxelles à la deuxième session du congrès des étudiants (*Ibid.*, p. 440 ; HALKIN, *op. cit.*, p. 122 ; *Annales...*, Deuxième session, pp. 172 et 225). — Selon Fr. MORA, Magallan et la Légion ibérique disparaissent de l'histoire du mouvement ouvrier après le Congrès de Bruxelles. (*Historia del Socialismo Obrero español*, Madrid 1902, in-16, p. 47).

¹⁴⁶ *Journal des Etudiants*, 10 septembre 1868.

¹⁴⁷ Pour A.H. (c'est-à-dire Alfred Herman) : « Etudiants et ouvriers ont le même but à atteindre, il faut donc qu'ils unissent leurs efforts et cessent de travailler séparément » (*Ibid.*, 2 septembre 1868), et il ajoute que les étudiants l'ont compris. (*Ibid.*, 10 septembre 1868). — Selon un autre collaborateur du *Journal*, qui signe Manfred, les ouvriers ont également confiance en cette entente comme le montre « la présence de Sarro Magallan parmi les membres du bureau ». (*Ibid.*, 10 septembre 1868).

¹⁴⁸ « Un Cercle vient de se former, au sein de notre Université, sous le nom de *Club révolutionnaire*, ayant pour but l'étude de la question sociale, la réalisation de la Justice dans l'Humanité.

» Il se déclare tout d'abord partisan de la République, du Suffrage universel, du Droit au travail et à l'instruction, et adversaire des armées, des nationalités et des religions positives.

» Il étudie les moyens d'arriver à la réalisation de son programme (...). Il n'entend pas restreindre son action aux seuls Etudiants. » (*Ibid.*, 13 février 1868).

¹⁴⁹ Elle était formée au début de juin (*Ibid.*, 11 juin 1868). — « Ce club, dont le nom pourrait effrayer des esprits timides, n'avait d'autre but que de préparer par des discussions sérieuses, la solution de la question sociale. Les membres conservaient toute leur liberté d'action individuelle, le club ne se ralliant par l'action qu'aux résolutions prises à l'unanimité des votants. Son influence se

et à Bruxelles¹⁵⁰. Elle se traduira aussi, mais dans une forme plus nuancée dans le manifeste que lancera le comité central de la Fédération¹⁵¹, pour convoquer les étudiants à Gand pour la troisième session¹⁵², du 20 au 23 décembre 1868. Il faut du reste noter que l'initiative du comité s'explique par le fait que la majorité des Gantois, après avoir vainement tenté de faire retirer la question sociale de l'ordre du jour, avait décidé le 2 décembre, de ne pas participer au Congrès¹⁵³.

La troisième session a laissé moins de traces que les deux précédentes. Ses actes n'ont pas été publiés, croyons-nous, et le *Journal des Etudiants*, cette source précieuse, cessa de paraître à la fin de novembre 1868, quelques semaines avant l'ouverture de ses travaux. Nous en sommes réduits à ce que nous révèlent quelques feuilles d'extrême gauche¹⁵⁴ et trois quotidiens, le *Bien Public*, catholique, le *Journal de Gand*, doctrinaire et la *Flandre*, radicale, qui publia un compte rendu officiel du congrès.

fit bientôt sentir dans la formation à Gand, de sociétés ouvrières d'instruction et de secours mutuels, dans les adhésions de plus en plus fréquentes à la Ligue de l'enseignement, et au Willems-Fonds, et enfin dans la rédaction de certains journaux populaires. Le club correspondait fréquemment avec des clubs semblables qui existaient à Liège, Bruxelles, Louvain, Gembloux, Anvers, Turin, Bologne, Paris, Marseille, Berlin, Leide etc. ». (L.N. *Anciens Cercles...*, pp. 133-134).

¹⁵⁰ En voie de formation en juin, cette section n'était pas encore constituée en juillet 1868 (*Journal des Etudiants*, 11 juin et 16 juillet 1868). Sur ses activités postérieures, cf. note précédente.

¹⁵¹ Il avait pour membres Walthère de Sélys, Léon Fay, Camille Laduron, Victor Dave et Charles Honoré. (*La Tribune du Peuple*, 13 décembre 1868).

¹⁵² Le manifeste oppose le pacifisme des étudiants au bellicisme des peuples « saisis de démence » ; il affirme que « sur notre drapeau sont inscrits ces mots : *Science, Egalité, Justice* », il définit en ces termes le programme de la session : « Le Congrès examinera la question de l'enseignement au triple point de vue économique, politique, religieux. Il recherchera quel doit être le but de l'Enseignement ; quelles sont les conditions qu'il doit réaliser pour atteindre ce but ; par qui et comment il doit être donné ; enfin quelle est la force nécessaire à une bonne organisation de l'enseignement. » (*Ibid.*).

¹⁵³ Cette décision, obtenue par 127 voix contre 90 abstentions, fut contestée par la minorité. Elle donna aussi lieu à une polémique entre, d'une part, le porte-parole de la majorité, Alfred Prayon et, d'autre part, Victor Dave, secrétaire de la Fédération et Alfred Sarton, qui représentait les partisans gantois du congrès. (*Journal de Gand*, 4, 12, 13 et 15 décembre 1868).

¹⁵⁴ Et qui parfois avaient fait de la propagande en sa faveur, comme l'*Espiègle*, pour qui « ce congrès », venant après celui de l'Association Internationale des Travailleurs est de bon augure » et qui invite les étudiants « à réclamer pour eux-mêmes l'enseignement des sciences économiques, non de cette économie politique basée sur l'exploitation du travail par le capital, mais de celle qui rétablit l'équilibre entre le producteur et le trafiquant ». (8 novembre 1868) ; cf. aussi *La Liberté*, 15 et 29 novembre 1868.

Cette maigre documentation nous révèle pourtant l'essentiel. Présidé par le Bruxellois Jules Mathieu¹⁵⁵, le congrès égala, et dépassa peut-être, en violence celui de Liège. Sauf rares exceptions¹⁵⁶, les orateurs se proclamèrent athées ou positivistes et révolutionnaires. A la différence de ce qui s'était passé à Bruxelles, ils se soucièrent peu de pédagogie car ils estimaient que la solution de la « question de l'enseignement » dépendait de celle de la « question sociale ». Ils affirmèrent pourtant que l'instruction devait être donnée, selon les vues de Fourier et de Proudhon, dans des « écoles-ateliers »¹⁵⁷, mais qu'on ne pourrait les organiser qu'après la substitution de la « fédération », au sens proudhonien du terme, à l'Etat bourgeois et centralisateur. Ils souhaitaient enfin, pour la plupart, « voir les travailleurs de la pensée, confondus par l'uniformité de leurs aspirations avec les producteurs, (...) affirmer avec eux leur tendance à la solidarité et à l'égalité »¹⁵⁸, ce qui revenait à demander une entente effective avec l'Internationale.

La résolution finale du congrès reflète nettement ces aspirations¹⁵⁹. D'autre part, l'assemblée modifia les statuts de la Fédération des

¹⁵⁵ Les autres membres du bureau sont A. Sarton et P. Dutrieux (Gand), Ch. Honoré (Liège), V. Dave (Cureghem), L. Marguerie (Anvers), A. Blaise (Mons) et Lock (Cambridge) ; cf. *Journal de Gand*, 21 décembre 1868.

¹⁵⁶ *Bien Public*, 24 et 28 décembre 1868. Dutrieux, protestant contre les allégations du *Bien Public*, affirmera que le congrès a été une « libre tribune », mais ne trouve guère d'orateurs spiritualistes à citer (*Journal de Gand*, 30 décembre 1868).

¹⁵⁷ C. De Paepé, qui ne peut assister au congrès, lui écrit pour affirmer que « l'avènement de ce nouvel ordre social (d'accord en cela avec les préceptes de l'hygiène qui nous commandent d'exercer nos forces musculaires, tout autant que nos forces cérébrales, si nous voulons conserver la santé) exige nécessairement un enseignement comprenant à la fois la partie théorique et la partie pratique, l'étude de l'ensemble des sciences positives et l'apprentissage des métiers. Ainsi le travailleur de la science et le travailleur de l'industrie ne constitueront plus deux personnages distincts : chacun sera à la fois savant et ouvrier (...) ». (*L'Internationale*, 31 janvier 1869). Développant des idées analogues, Honoré cite Proudhon (*Ibid.*, 14 février 1869), et Dutrieux « le mode d'enseignement préconisé par Fourier et Proudhon » (*La Liberté*, 27 décembre 1868).

¹⁵⁸ Honoré, cité par *L'Internationale* (21 février 1869) ; même accent chez Daniel André : « Au milieu de la décomposition générale de la vieille société, une seule classe est restée pure et digne de notre estime ; cette classe, c'est la classe des travailleurs (...). Notre cause est commune, notre but est le même. Tendons-leur donc la main (...) que notre devise commune : *Science et travail*, devienne le principe de notre force, le sceau de notre union ». (*Ibid.*, 31 janvier 1869).

¹⁵⁹ « Considérant que toute cause de misère est une cause d'ignorance et de guerre,

» Le Congrès des Etudiants :

» Proteste énergiquement contre les armements de l'Europe qui arrachent des millions de bras à la production ;

Ecoles, déplaça son siège de Liège à Bruxelles, nomma un nouveau bureau chargé de remplacer par un nouvel organe le *Journal des Etudiants*¹⁶⁰ et d'organiser l'année suivante une quatrième session... à Louvain¹⁶¹ !

Cette décision surprenante parut au *Bien public* un « moyen détourné d'annoncer le décès » du congrès¹⁶².

De fait, la troisième session n'avait pas été un succès de foule. A Daniel André qui proclamait que « les dieux s'en vont et l'absolu avec eux », le *Bien Public* répliquait sarcastiquement que « si les dieux s'en vont, les étudiants n'arrivent pas »¹⁶³. Si un Anglais figurait dans le bureau, les étrangers, contrairement à ce qu'affirme l'*Espiègle*¹⁶⁴, paraissent avoir été très peu nombreux. Quant aux adhésions collectives, s'il en vint des étudiants russes de Genève¹⁶⁵, de l'« Helvetia » de Berne, et d'un groupe de Séville¹⁶⁶, les étudiants de Leyde et de Leipzig, en revanche, exprimèrent très sèchement leur opposition¹⁶⁷. Les Belges eux-mêmes n'abondaient pas. Sarton magnifiait ceux qui, en se rendant à Gand, avaient bravé « bien des colères et bien des

» Emet le vœu de voir se réaliser le principe de la séparation radicale de l'Etat et de l'Eglise, laquelle vit actuellement aux dépens de tous ;

» Demande l'institution fédérative de groupes se substituant à l'action absorbante et centralisatrice de l'Etat, et considère l'intervention du pouvoir établi dans l'enseignement comme nuisible, aussi longtemps qu'il ne se bornera pas à assurer uniquement la liberté des doctrines.

» Le Congrès enfin exprime le vœu de voir s'établir des établissements d'instruction intégrale, dans laquelle une large part serait donnée à l'enseignement de l'économie sociale, de la morale et de l'hygiène, et espère que les travailleurs, de concert avec l'Association internationale des étudiants de tous les pays, continueront à s'organiser à l'effet de rechercher les moyens propres à modifier l'état économique actuel. » (*Journal de Gand*, 27 décembre 1868).

¹⁶⁰ Ces statuts sont reproduits dans la *Voix des Ecoles* (10 mars 1870).

¹⁶¹ Mais en permettant au comité de la Fédération de choisir au besoin une autre ville (*Bien Public*, 24 et *Journal de Gand*, 27 décembre 1868).

¹⁶² *Bien Public*, 24 décembre 1868.

¹⁶³ De même, André ayant affirmé que « la papauté et le mythe catholique trébuchent dans le sang à Rome », le *Bien Public* rétorque « que si le mythe universitaire ne trébuché pas dans le sang, il n'est pas établi toutefois que, passé huit heures du soir, il soit encore très ferme sur ses jambes ! » (24 décembre 1868).

¹⁶⁴ « Nombre d'étudiants étrangers avaient répondu à l'appel de notre jeunesse universitaire ». (27 décembre 1868).

¹⁶⁵ Elle est signée par Antoine, secrétaire du journal *La Cause du Peuple* et, étant datée du 27 décembre, est donc postérieure au congrès (*La Liberté*, 10 et 17 janvier 1869).

¹⁶⁶ Les Espagnols expliquent que la date trop tardive de la convocation, en même temps que la situation politique de leur pays, les empêchent de se rendre à Gand (*Journal de Gand*, 30 décembre 1867).

¹⁶⁷ *Bien Public*, 24 décembre 1868.

haines », et Ghysbrecht recensait minutieusement les ennemis du congrès: les indifférents, les prudents, les timides et les réactionnaires, particulièrement nombreux à Louvain¹⁶⁸, ce qui faisait au total bien du monde. On peut penser que la session dut également pâtir de la mort récente de Renard et d'Emile Janson¹⁶⁹ et de l'absence des meilleurs orateurs de Liège et de Bruxelles, que l'âge et leurs occupations professionnelles ou politiques éloignaient désormais des réunions d'étudiants. En tout cas la chute fut brutale, puisque la troisième session ne réunit que deux cents participants¹⁷⁰.

L'*Espiègle*¹⁷¹, la *Liberté*¹⁷² et l'*Internationale*¹⁷³ eurent beau présenter le congrès comme un succès pour la cause positiviste et révolutionnaire, les étudiants socialistes ne s'en heurtent pas moins, après Gand, à des difficultés accrues. Non seulement ils ne parviennent pas, à Liège, à rendre à l'Association générale une orientation politique¹⁷⁴, mais cette société pousse désormais le souci de sa neutralité jusqu'à ne plus organiser de conférences, et même jusqu'à défendre à d'autres groupements d'en tenir dans ses locaux¹⁷⁵. A Bruxelles, la Société littéraire vivote¹⁷⁶. Une seule association prospère, depuis la rentrée de 1868, celle des « Canards »¹⁷⁷. Le « plus respecté de leurs membres », constate mélancoliquement la *Liberté*, est « celui qui parvient à avaler, en une soirée le plus de verres de faro ou de lambic »¹⁷⁸.

¹⁶⁸ *Journal de Gand*, 21 décembre 1868.

¹⁶⁹ Renard disparaît en mai et Janson en juillet 1868. Pendant la même année académique, le petit groupe de ces étudiants en médecine positivistes est encore affaibli à Bruxelles par quatre autres décès (*Journal des Etudiants*, 14 et 21 mai, 30 juillet et 6 août 1868).

¹⁷⁰ *Journal de Gand*, 27 décembre 1868. Hins, Robin et De Paepe, tout en affirmant leur sympathie pour le Congrès, s'étaient fait excuser. Dans la lettre qu'il écrivit en leur nom, De Paepe prôna l'instruction intégrale et insista sur l'entente nécessaire entre les étudiants et les ouvriers. (*La Flandre*, 25 décembre 1868).

¹⁷¹ « Courage, jeunes apôtres du libre examen (...) marchez hardiment en avant, l'avenir est à vous! » (27 décembre 1868). « Le Congrès des étudiants à Gand n'aura pas été stérile pour le progrès (...) » (10 janvier 1869).

¹⁷² 27 décembre 1868 et 3 janvier 1869.

¹⁷³ 31 janvier 1869.

¹⁷⁴ *Le Peuple Belge*, 7 décembre 1869.

¹⁷⁵ *La Liberté*, 13 mars 1870.

¹⁷⁶ En 1869, la *Liberté* ne mentionne que deux séances de ce Cercle. Elles furent consacrées à des exercices oratoires et à l'examen des doctrines de Malthus (17 et 24 janvier).

¹⁷⁷ F. ROTIERS, « Souvenirs de la vie d'Etudiant », dans *La Jeune Belgique*, pp. 524 et sq.

¹⁷⁸ *La Liberté*, 13 mars 1870. — Les jeunes socialistes ne dédaignaient pas tous du reste ces jeux bachiques. Laduron, ancien étudiant de Liège, passé à Bruxelles et membre du bureau de la Fédération des Ecoles, ainsi que D. André figuraient parmi les « Canards » (F. ROTIERS, « Souvenirs... », p. 528).

Il n'est pas surprenant que dans une telle atmosphère, le bureau de la Fédération, du reste affaibli par la mort de Jules Mathieu¹⁷⁹, ne soit parvenu ni à mettre sur pied une quatrième session du congrès ni à organiser une réunion entre étudiants et ouvriers. Au surplus, les dirigeants de l'Internationale en Belgique ne souhaitaient plus s'allier aux universitaires, mais bien se les annexer¹⁸⁰. Comme leurs aînés Hins et De Paepe, un Alfred Herman¹⁸¹ ou un Victor Dave¹⁸², naguère si actifs dans les milieux d'étudiants, se consacrent surtout désormais à l'Association des Travailleurs, où ils jouent un rôle important. Dave ne sera-t-il pas un des principaux représentants de la minorité, en 1872, au congrès de La Haye?¹⁸³

Pourtant l'ardeur révolutionnaire des étudiants va connaître une dernière flambée. A Liège, en mars 1870, le Cercle scientifique et littéraire, fort d'une cinquantaine de membres, revit et inaugure ses travaux par une conférence très anticléricale, faite à propos du darwinisme, par Charles Honoré¹⁸⁴.

Au même moment se fonde à Bruxelles, grâce à l'appui financier du groupe de la *Liberté*¹⁸⁵, la *Voix des Ecoles*. Cet « organe de la Fédé-

¹⁷⁹ Quelques jours après son décès, une cérémonie à sa mémoire est organisée en commun par ses camarades d'université et par l'Association des Travailleurs. De Paepe y parle au nom des étudiants en médecine, André pour la Fédération des Ecoles, Lambert Verrycken au nom de la section bruxelloise de l'Internationale. Un ami de Mathieu, étudiant à Louvain, prononce aussi quelques mots. (*L'Internationale*, 13 et 27 juin 1869).

¹⁸⁰ *L'Internationale* a indiqué qu'après la session de Gand, on a proposé, « d'une manière formelle », au Conseil général belge d'organiser « un Congrès tenu d'un commun accord par les étudiants et les ouvriers », mais elle préfère « une solution (...) plus rationnelle et plus pratique: que les étudiants, désireux de travailler à cette union effective de la Science et du Travail qu'ils ont acclamée à Gand, entrent dans l'Association Internationale des Travailleurs ». (21 février 1869).

¹⁸¹ Il deviendra secrétaire correspondant pour la Belgique du Conseil Général de l'A.I.T. et défendra, en septembre 1871, à la conférence de Londres, des positions, généralement proches de celles adoptées par Marx (FREYMOND, t. 2, pp. 147-257, *passim*).

¹⁸² Il parle au nom du Conseil Général Belge aux funérailles d'Henriette De Paepe, le 24 février 1871 (*La Liberté*, 26 février 1871).

¹⁸³ *Archives Bakounine*, t. 2, Leyde, 1965, in-4°, p. LII. Journaliste à Verviers, il est un des principaux militants de la section locale jusqu'à son exclusion en 1873. (*L'Internationale*, 19 octobre 1873). Fixé à Paris, après une vie agitée, Dave, au début du XX^e s., y militera dans les milieux anarchistes et y mourra en décembre 1922. (*La Pensée*, 21 janvier 1923).

¹⁸⁴ Le Cercle obtient même de tenir ses réunions, à condition qu'elles ne soient pas publiques, au local de l'Association Générale (*La Voix des Ecoles*, 3 et 10 mars 1870). Ses études achevées, Honoré retournera à Montevideo, où il était né.

¹⁸⁵ *La Liberté*, 12 février 1871.

ration des Ecoles »¹⁸⁶ veut continuer le *Journal des Etudiants*, mais en s'affirmant plus carrément positiviste¹⁸⁷ et socialiste¹⁸⁸. Il compte parmi ses collaborateurs Maurice Van Meenen et Pierre Desguin¹⁸⁹. Nous n'avons pu consulter que les deux premiers numéros de la *Voix des Ecoles*. Mais son évolution peut être décrite grâce aux nombreux articles que lui consacre la *Liberté*. La *Voix des Ecoles* se réclame de Proudhon¹⁹⁰ et participe à la campagne menée en faveur de la « représentation du travail » par les amis d'Hector Denis¹⁹¹, cependant les relations que la feuille universitaire entretient avec ce groupe tournent à l'aigre pendant la guerre franco-allemande. Alors qu'après la chute de Napoléon III, les socialistes belges se prononcent, en général, en faveur de la France¹⁹², la *Voix des Ecoles*, invoquant la supériorité morale et scientifique de l'Allemagne¹⁹³ témoigne d'une germanophilie

¹⁸⁶ A la suite d'une lettre de W. de Sélys qui demandait comment on pouvait défendre une ligne de conduite déterminée et en même temps être l'organe d'une association neutre, la *Voix* répond que son rôle se bornerait à insérer les communiqués de la Fédération qui ne disposait d'aucune autre tribune (10 mars 1870).

¹⁸⁷ Elle précise qu'elle se réclame de la « méthode positive » telle que la définit Littré, ce « penseur illustre auquel la jeunesse doit vouer tout son respect et tout son dévouement » (3 mars 1870).

¹⁸⁸ Dans son article liminaire, *La Voix* affirme en termes alambiqués que son idéal est « l'établissement du règne de la justice ». — *La Liberté* la cite souvent dans la liste des journaux socialistes, par exemple, 4 juillet 1871.

¹⁸⁹ *Bibliographie Nationale, passim*. — En 1871, Desguin siégeait au Conseil général de l'Internationale en Belgique (*L'Internationale*, 11 juin 1871). — Plus tard Desguin devint professeur et directeur de la revue *Le Mouvement industriel*. — Il avait fondé en 1883 l'*Association progressiste de Bruxelles* (L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du Socialisme*, t. 2, p. 358) et appartient avec deux de ses amis, militants comme lui des congrès d'étudiants, Pierre Spingard et Laduron, à la loge bruxelloise des Amis Philanthropes. Il mourut en 1886 (*Les Amis Philanthropes. — Cérémonie funèbre. — 5888 Bruxelles, s.d., in-16, p. 16; Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, Mémorial du Cinquante-naire, 1847-1897, Liège, 1898, in-8°, pp. 179 et 193*).

¹⁹⁰ Dès son premier numéro la *Voix* qualifie le Bisontin de « plus grand penseur du siècle ».

¹⁹¹ *La Liberté*, 24 avril 1870.

¹⁹² Hins, que le Conseil général belge avait envoyé prendre contact avec les sections de l'Internationale à Paris, s'enrôlera pendant le siège dans le bataillon de Varlin (*La Pensée* [Bruxelles], 25 février 1923).

¹⁹³ Et peut-être même la supériorité du socialisme allemand, à en juger par une phrase de la *Liberté*. Dans sa polémique avec la *Voix des Ecoles*, elle évoque l'hostilité des élèves de Leipzig à l'idée d'une fédération internationale des étudiants socialistes, souhaitée par les Français et les Belges, et ajoute: « Ah! sans doute ils ne pensaient pas que le socialisme ne pût venir que d'Allemagne » (11 décembre 1870). Sur cette polémique, cf. aussi 18 décembre 1870, 1^{er} janvier, 5 et 12 février 1871.

si ardente qu'elle sera citée avec éloge par la *Gazette de Cologne*¹⁹⁴. En revanche, réconciliée avec la *Liberté*, elle figurera parmi les plus énergiques défenseurs de la Commune¹⁹⁵, avant de disparaître en août 1871¹⁹⁶.

Trois ans plus tard reparaitra à Bruxelles une feuille universitaire, le deuxième *Journal des Etudiants*¹⁹⁷, aux tendances fort différentes de celles de son prédécesseur et de la *Voix des Ecoles*. C'est que les temps ont changé. L'Internationale n'est plus en Belgique que l'ombre d'elle-même¹⁹⁸. Les principaux organes socialistes, comme la *Liberté* et l'*Internationale* ont disparu, comme aussi le quotidien le plus avancé, le *Peuple Belge*. Le mouvement révolutionnaire est en recul. De plus, la Belgique vivant depuis 1870 sous un gouvernement catholique, les étudiants de gauche s'unissent dans l'anticléricalisme. C'est le sentiment qui domine leurs journaux¹⁹⁹ comme leurs manifestations²⁰⁰. Il faudra attendre une quinzaine d'années pour que renaisse dans les universités belges une force socialiste²⁰¹ dont les militants

¹⁹⁴ *Ibid.*, 5 février 1871.

¹⁹⁵ *Ibid.*, 6, 20 et 26 juin et 17 août 1871. — C'est en utilisant le passeport de Desguin que Vaillant parviendra à sortir de France (*Journal de Charleroi*, 21 août 1903).

¹⁹⁶ « Depuis près de trois ans que la *Voix des Ecoles* a cessé de paraître (...) », (*Journal des Etudiants*, 22 octobre 1874). Le dernier numéro recensé par G. DEL BO est celui du 13 août 1871. Cet auteur attribue erronément la création de la *Voix des Ecoles* au Congrès de Liège (*Répertoire international des sources pour l'étude des mouvements sociaux aux XIX^e et XX^e siècles*, vol. I: *La Première Internationale. Périodiques, 1864-1877*, Paris, 1958, in-8°, p. 57).

¹⁹⁷ Il se donne pour « l'organe de la jeunesse libérale » (1^{er} n°, 22 octobre 1874).

¹⁹⁸ H. COLLIN-DAJCH, « Contribution à l'étude de la Première Internationale à Bruxelles », dans *Cahiers Bruxellois*, t. 1, 1956, p. 139.

¹⁹⁹ Par exemple *Journal des Etudiants*, 14 octobre 1875.

²⁰⁰ En juin 1871 étudiants de l'Université et ouvriers participent à Bruxelles aux manifestations anticléricales que provoque la célébration du Jubilé de Pie IX (J. LORY, « L'atmosphère de Bruxelles lors des fêtes du jubilé de Pie IX en 1871 », dans *Cahiers Bruxellois*, t. IX, pp. 65-75). — En 1874, c'est l'anticléricalisme qui provoque la naissance de la « Société générale des Etudiants liégeois » (*Journal des Etudiants*, 3 décembre 1874) ; c'est lui encore qui conduit les étudiants bruxellois à organiser collectes et cavalcades en l'honneur du « Denier des Ecoles » (*Ibid.*, 14 octobre 1875).

²⁰¹ A Gand, un cercle d'étudiants socialistes est formé en novembre 1888 (L.N., *Anciens Cercles...*, p. 143) et à Bruxelles en mars 1890 (E. LAMEERE, et H. LE BŒUF, « L'Université de Bruxelles 1884-1894 », dans *Revue Universitaire*, 1895, p. 45).

auront presque entièrement oublié leurs précurseurs des tumultueux congrès de Liège, de Bruxelles et de Gand²⁰².

²⁰² En 1874, à Liège, lors de la fondation de la Société générale, un orateur constate que les générations précédentes ont laissé « à peine un souvenir » (*Journal des Etudiants*, 3 décembre 1874). Evoquant en 1875 le Congrès de Liège, le *Journal des Etudiants* le place « il y a sept ou huit ans » et croit que plusieurs des grands hommes dont on avait demandé le patronage assistaient aux séances (14 octobre 1875). Quant au congrès de Gand, l'*Almanach* de cette université pour 1888 le plaçait en 1863 et non, comme il se devait, en 1868. La même faute, imperturbablement répétée, se retrouve encore dans le dernier volume de la collection, celui de 1914.

Partis politiques et classes sociales en Belgique *

Henri Pirenne, parlant des luttes entre libéraux et catholiques dans la Belgique du XIX^e siècle, affirmait que les deux partis, « d'accord sur le terrain politique » « ne l'étaient pas moins sur le terrain social. L'un et l'autre, en effet, se recrutaient au sein de cette bourgeoisie ou, pour parler plus exactement, au sein de ces classes moyennes qui, dans les idées du temps, apparaissaient comme seules capables de conduire la société dans les voies nouvelles ouvertes par la Révolution française »¹, et le grand historien concluait qu'ils se heurtaient seulement parce que « l'idée que les uns et les autres se faisaient de la destinée humaine était incompatible »².

Pirenne avait sans doute raison en ce qui concerne la fin du régime censitaire, mais pour l'époque de Léopold I^{er}, il nous semble au contraire que le libéralisme défendait assurément une idéologie, mais prétendait aussi combattre les classes privilégiées de l'Ancien Régime au nom du Tiers-Etat.

Nous sommes encore marqués, en 1969, par les souvenirs de la deuxième guerre mondiale, voire de la première; on constatera donc, sans étonnement qu'en 1830 on n'avait oublié ni les révolutions brabançonne et liégeoise de 1789, ni les événements qui les avaient suivies³.

La composition du Congrès National qui allait doter le nouvel Etat de sa Constitution est à cet égard significative. Les survivants de l'Ancien Régime y étaient nombreux, puisqu'un cinquième de ses membres avait plus de dix-sept ans en 1789⁴.

* *Res publica. Revue de l'Institut belge de science politique*, X, 1968, p. 33-106.

¹ *Histoire de Belgique*, t. 7, Bruxelles, 1932, p. 97.

² *Ibid.*, p. 99.

³ Les 20 et 26 janvier 1832, à la Chambre, Seron critique âprement la révolution brabançonne, tandis que Vilain XIIII en fait un éloge passionné. Sur l'importance des souvenirs laissés par l'Ancien Régime et la Révolution dans la France de Louis Philippe, cf. A.-J. TUDESQ, *Les grands notables en France (1840-1849)*, Paris 1964, t. I, pp. 94-102-103 et 110.

⁴ Vicomte Ch. DU BUS DE WARNAFFE et C. BEYAERT, *Le Congrès National*, Bruxelles, 1930, in-4°, *passim*.

Certains d'entre eux s'étaient même distingués à l'époque par leur passion révolutionnaire; tels, pour nous borner à quelques exemples, Dethier animateur dans la principauté de Liège, du turbulent congrès de Polleur⁵, Seron, secrétaire de Danton⁶, Rouppe, énergique commissaire du Directoire⁷ ou encore Van Meenen, qui avait célébré à Louvain la transformation de l'église Saint-Michel en temple de la Raison⁸.

La grosse majorité des congressistes avait atteint l'âge adulte pendant la réunion de la Belgique à la France, et parmi elle on rencontrait de zélés serviteurs du régime napoléonien comme le baron de Stassart⁹.

Sans doute, un autre cinquième du Congrès était formé de jeunes, encore adolescents à l'écroulement de l'Empire. Ils avaient du moins connu ses écoles et ils appartenaient parfois, témoin Defacqz¹⁰ et Frison¹¹, à des familles mêlées à l'action révolutionnaire.

Or à la chute de Napoléon, la noblesse avait voulu retrouver au moins partiellement ses privilèges, et ses espoirs avaient été favorisés par les Alliés. En effet, ils peuplèrent de revenants de l'Ancien Régime et même d'hommes de la Société Sainte¹², l'administration provisoire qu'ils installèrent en Belgique et qui resta en place jusqu'en septembre 1815¹³. La mentalité de ces gouvernants se manifeste dans les « Réflexions confidentielles » que l'un d'eux, l'ancien évêque de Ruremonde, Van de Velde de Melroy¹⁴ rédigea le 8 juin 1814 à l'intention

⁵ Joseph MEUNIER, Un acteur de la révolution liégeoise. L'avocat Laurent-François Dethier, 1757-1843, *Bull. Soc. Ver. d'Archéo. et d'Hist.* 44^e v., 1957, pp. 7-113 et 46^e v., 1959, pp. 7-144 et particulièrement, 1957, p. 28.

⁶ *Biographie nationale de Belgique*, t. 22, col. 229-236 (notice de E. DISCALLES,

⁷ *Ibid.*, t. 20, col. 229-236 (notice de V. FRIS) et sur la violence de ses sentiments à l'époque de la Révolution française, cf. Vicomte Charles TERLINDEN, *Cahiers Bruxellois*, 1957, fasc. III, p. 22 et sq.

⁸ [Chanoine Adolphe DELVIGNE], *Pierre-François Van Meenen ou les quatre âges d'un homme politique*, Louvain, 1858, in-12^o, p. 12.

⁹ Œuvres complètes, Paris, 1855, in-4^o, pp. V et sq. (notice biographique par DUPONT-DELPORTE).

¹⁰ Th. JUSTE, *Les Fondateurs de la Monarchie Belge — Eugène Defacqz et Joseph Forgeur ...*, Bruxelles, 1878, in-8^o, p. 1.

¹¹ P. VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française*, Bruxelles, 1922-1929, 5 v., in-8^o, t. 5, p. 223.

¹² Antonucci à Albani, 3 décembre 1830 dans A. SIMON, *L'Église catholique et les débuts de la Belgique indépendante*, Wetteren, 1949, in-8^o, pp. 129 et 130 et comte H. DE MERODE-WESTERLOO, *Souvenirs*, Paris-Bruxelles, 1864, 2 v., in-8^o, t. 1, p. 120.

¹³ Sur la composition des conseils utilisés par les Alliés, cf. COLENBRANDER, *Gedenkstukken* (RGP, t. 3), pp. XV-XVI.

¹⁴ Il sera nommé le 31 juillet 1814 membre du Conseil Privé (*ibid.*, p. XVI).

du prince souverain des Pays-Bas. Il y invitait Guillaume I^{er} à ne consulter sur « les affaires publiques et nommément pour le choix des individus à placer » que ceux dont les principes étaient déjà « formés et connus en 1794, époque du changement de gouvernement en ce pays », car ceux qui, plus jeunes, étaient passés par les écoles françaises, y avaient acquis de « mauvais principes ». L'âge n'était pas du reste une garantie suffisante. Le prince devait également se méfier de tous « ceux de l'ancien régime qui ont sollicité et obtenu des emplois éminents et lucratifs, ou ont acquis beaucoup de biens nationaux sous le régime français ». En somme, Guillaume ne devait accorder sa confiance qu'aux « individus qui, par leur âge, leur fortune, par leur extraction et par leurs principes purs sont justement investis de la considération ». Van de Velde ajoutait que des hommes de ce mérite se trouvaient « dans l'ancien ordre du clergé, dans celui de la noblesse, et parmi les membres des anciennes magistratures ». Ces personnes ne pourraient être toutes employées par le Prince, mais elles lui rendraient le service « le plus essentiel en ce moment, qui est de désigner les gens capables, qui peuvent aider le gouvernement dans ses premières opérations ¹⁵ ». La même mentalité se manifeste chez un des principaux agents utilisés par les Alliés en Belgique, Eckstein ¹⁶.

Tant que dura le régime provisoire, les principes de Van de Velde furent appliqués par les membres du Conseil privé. Le chanoine Antonucci constate qu'ils « montrèrent, comme c'était naturel, une grande sympathie envers ceux qui se conformaient à leur manière de penser » et « leur confièrent les emplois et s'efforcèrent de leur procurer le plus de bien possible » ¹⁷. Les nobles voulurent aussi reconquérir dans l'armée leur ancienne prépondérance. Le comte Van der Burch proteste lorsque le prince d'Orange veut placer dans son régiment de chevaux-légers « des satellites de Napoléon » et affirme que ses officiers — gentilshommes pour la plupart — « ne veulent pas être confondus avec les militaires rentrés de France » ¹⁸. De son côté, le patricien anversois Charles van Schorel souhaite que dans la nouvelle municipalité de la Métropole, les bourgmestre et échevins nobles portent l'épée pour se distinguer des roturiers ¹⁹.

Des attitudes de ce genre provoquent dans la bourgeoisie de vio-

¹⁵ *Ibid.*, pp. 141-142.

¹⁶ Baron P. VERHAEGEN, *La Belgique en 1814-1815 d'après le baron Eckstein, Annales du XXX^e Congr. Fed. Arch. et Hist. de Belg.*, Bruxelles, 1936, in-8°, pp. 201-218, *passim* et *partic* 212 et s.

¹⁷ SIMON, *op. cit.*, *ibid.*

¹⁸ H. COUVREUR, *Le drame belge de Waterloo*, Bruxelles, 1959, in-12°, p. 47.

¹⁹ H. DE SCHAMPHELEIRE, *De Antwerpse Vrijmetselaars in de XVIIIde Eeuw* (Mém. Fac. Lettres ULB, 1967-1968), p. 114.

lentes protestations. Barthélemy²⁰ s'indigne contre ceux qui veulent « être officiers avant d'avoir été soldats » et s'écrie : « Mais, dit-on, les gens bien nés ne peuvent pas commencer par être soldat. Tant pis, c'est pourtant à coups de fusil qu'il faut défendre sa liberté, son indépendance et sa propriété. Si les gens bien nés n'entendent pas cela aujourd'hui, tant pis encore ; c'est parce qu'ils ne l'ont pas entendu il y a vingt-cinq ans que la moitié du territoire de la France a changé de propriétaire »²¹.

Mais les nobles ne se contentent pas d'emplois, ils aspirent surtout à retrouver leur prépondérance collective.

Pendant les premiers mois de 1814, divers témoins bien placés signalent qu'un parti souhaite le rétablissement de la Maison d'Autriche et partant, celui des privilèges²².

Sans doute dès la fin de mars, la délégation conduite par le duc de Beaufort à Chaumont, où se trouvaient les souverains alliés, avait compris que la restauration des Habsbourg dans les Pays-Bas du Sud était improbable²³. Puis la transmission de ses pouvoirs par le baron autrichien de Vincent au prince souverain des Pays-Bas vint dissiper, le 31 juillet, les dernières illusions de l'aristocratie²⁴. Mais les nobles tentèrent alors d'imposer leur idéal à Guillaume de Nassau. Tandis que, pour y parvenir, Robiano de Borsbeek sollicite l'intervention du régent d'Angleterre²⁵, des gentilshommes du Hainaut, appuyés par quelques membres du Tiers, demandent le 26 mai à Lord Castlereagh qu'à défaut du rétablissement intégral des anciennes chartes provinciales, les « États soient au moins consultés sur les changements qui seraient dans le cas de devoir s'opérer »²⁶. L'un des signataires de

²⁰ Siégéra au Congrès National ; sur lui, cf. *Biographie nationale de Belgique*, t. 1, col. 738-741, notice de Jules DE LE COURT.

²¹ *L'Observateur*, 1815, t. 1, pp. 331-332 — cf. aussi une protestation contre les grades donnés trop facilement aux jeunes nobles (*ibid.*, 1815, t. 2, pp. 333-334).

²² Nombreux documents sur ce point dans COLENBRANDER, par exemple le 13 janvier, Van Zuylen signale à Hogendorp que selon un agent bien informé, « les grands seigneurs » belges étaient « disposés à retourner sous l'autorité de leur ancien maître » (p. 457) et le 19 février, il explique cette attitude par le fait que les nobles « craignent perdre l'influence qu'ils exerçaient sous la domination autrichienne » (p. 505) ; le 1^{er} mars, Van Bylandt mande à Guillaume que « le parti des États aspire le (*sic*) retour de leurs lois et privilèges, la réintégration des États Généraux et de la Cour de Brabant. Ce parti a gagné les Prussiens en la personne du duc de Weimar et domine aujourd'hui » (p. 517), cf. aussi p. XXXII.

²³ *Ibid.*, p. 329 et sq.

²⁴ *Ibid.*, p. XVI.

²⁵ Comte Henri DE MERODE-WESTERLOO, *op. cit.*, t. 1, p. 334.

²⁶ COLENBRANDER, *op. cit.*, t. 23, p. 131.

cette lettre, le comte d'Auxy-Neufville²⁷, expédie en outre à Van Nagell un mémoire rédigé par des membres de « la première noblesse du pays »²⁸. Ses auteurs se résignent à admettre Guillaume pour roi, mais ils entendent que la Belgique bénéficie d'un gouvernement particulier, qui fera du catholicisme la religion de l'État et qui « réintègrera les États dans leurs anciennes constitutions »²⁹. Consulté un peu plus tard par le roi, le jurisconsulte Rapsaet³⁰ réclame le rétablissement des trois ordres et la présence parmi eux d'un « corps équestre, comme corps délibérant et intégrant de l'État »³¹.

De fait un ordre équestre fut établi. Son autorité, moins grande sans doute que ne l'avait suggéré Rapsaet, était pourtant réelle. En effet, les députés à la Seconde Chambre des États Généraux étaient désignés par les États Provinciaux, eux-mêmes élus par les ordres des villes, des campagnes et de la noblesse³². La représentation de l'ordre équestre était largement calculée³³, et ses membres pouvaient intervenir à titre individuel dans les élections des deux autres ordres, ce qui augmentait évidemment son influence³⁴. Enfin le roi, en composant la Première Chambre, comptait lui réserver une large place. Certains nobles jugèrent pourtant dérisoires ces avantages, tels ces deux gentilshommes qui démissionnent du Conseil communal de Mons, parce que leur dignité leur interdit de siéger avec des roturiers³⁵; tel aussi le comte de Saint-Genois qui approuve leur attitude³⁶. De même les seigneurs « Bauderins du pays et comté d'Alost » protestent

²⁷ *Biographie Nationale de Belgique*, t. XXVII, col. 5-17, notice de Ch. PIERARD.

²⁸ COLENBRANDER, *op. cit.*, t. 23, p. 626.

²⁹ *Ibid.*, p. 627.

³⁰ *Biographie Nationale de Belgique*, t. 18, col. 562-576, notice de V. FRIIS.

³¹ COLENBRANDER, *op. cit.*, t. 23, p. 686. De son côté Lord Clancarty, tout en voulant éviter le rétablissement de la Joyeuse Entrée, estimait, en août, qu'il fallait accorder plus d'influence à la noblesse que ne lui en donnait la constitution hollandaise (*Ibid.*, p. 174).

³² J. GILISSEN, *Le régime représentatif en Belgique depuis 1790*, Bruxelles, 1957, in-16°, p. 62.

³³ « Dans les États du Hainaut, la noblesse a une représentation égale au tiers. Il faut donc en conclure que, dans cette province, les gentillâtres possèdent le tiers des richesses foncières, industrielles et commerciales, composant à eux seuls le tiers de la population » etc. (*L'Observateur*, 1816, t. 5, p. 416). La noblesse qui ne disposait que de 16 sièges aux États de Brabant méridional sous l'Ancien Régime, en aurait désormais 21 sur 82 (*Ibid.*, 1815, t. 4, p. 172 et sq.).

³⁴ *Ibid.*, pp. 171, 179, 180.

³⁵ *Ibid.*, 1815, t. 1, p. 15.

³⁶ *Ibid.*, 1815, t. 1, pp. 314-315. Sur Saint-Genois, cf. *Biographie Nationale de Belgique*, t. 7, col. 392 et sq., notice de J. DE LE COURT. Cet auteur note que Saint-Genois fut l'artisan sous Guillaume I^{er} du rétablissement de la chambre héraldique.

la même année contre le projet de loi fondamentale et exigent d'être rétablis « dans tous les droits et propriétés absolus depuis l'occupation de ce pays par les armées françaises »³⁷. Quant à l'auteur anonyme des *Réflexions sur l'Ordre équestre*³⁸ il adjure les aristocrates de bonne souche de se détourner de cet ordre parce qu'on y met sur le même pied les « premiers gentilshommes » et les anoblis « qui n'ont aucune naissance », qui ne possèdent pas « davantage... l'esprit de la noblesse, qui ne s'acquiert qu'à la longue » et qu'au surplus on doit soupçonner d'être « entièrement vendus au gouvernement ». Les nobles éviteront aussi de siéger aux États provinciaux parce que dans ces assemblées, « il n'y a pas de vote séparé » et parce qu'on n'y trouve aucun représentant du clergé qui fut toujours l'« appui » de l'ancienne aristocratie³⁹.

Mais d'autres nobles, optant pour une attitude plus réaliste, décidèrent d'utiliser les États provinciaux pour rétablir certains de leurs privilèges.

En 1815, vingt gentilshommes du Namurois rédigent une pétition. Tout en affirmant ne rien souhaiter de « ce qui est contraire aux idées libérales du siècle, ou aux lois constitutionnelles », ils réclament « simplement la restauration des Seigneuries, avec quelques prérogatives plus honorifiques que profitables, tel que serait le droit de chasse et de pêche et de nomination du Maire ou Bourguemaitre, pour les Seigneurs qui ne pourraient ou ne voudraient point exercer ces fonctions par eux-mêmes ». Cette restitution serait avantageuse pour le souverain car elle augmenterait la valeur vénale des terres et surtout parce qu'elle mettrait « à la tête des communes rurales des personnes instruites, dont l'aisance assure des bienfaits et chez lesquelles on ne peut supposer de ces bassesses déshonorantes qui ont flétri plusieurs maires pris dans les classes inférieures du peuple ». Sans doute quelques « esprits contrariants ou prévenus » ne voulaient pas de ces privilèges et tenteraient par conséquent de soulever « de petites difficultés... contre ce rétablissement », mais on viendrait « aisément » à bout de leur mécontentement « par les règlements que les États provinciaux soumettraient à votre Majesté »⁴⁰.

Et de fait, lorsque les États se réunirent en 1816, les nobles, dans plusieurs provinces, y eurent une telle prépondérance que l'on craignit

³⁷ *L'Observateur*, 1816, t. 5, p. 401.

³⁸ S.l.n.d., in-8°. Le contenu montre que cette brochure doit avoir été rédigée en 1815 ou au plus tard en 1816.

³⁹ *Ibid.*, passim.

⁴⁰ COUVREUR, *op. cit.*, pp. 116-118 et 197, n. 182.

qu'ils ne réalisassent les vœux de leurs congénères du Namurois⁴¹.

On le redoutait d'autant plus que l'activité des nobles prenait encore d'autres formes. Tandis que les frères Poswick demandent à la Seconde Chambre des États Généraux une loi « qui leur assure la propriété exclusive de la chasse dans les quatre communes qui dépendent de la seigneurie du chef-ban et de la terre à clocher de Baelen »⁴², d'autres gentilshommes poursuivent dans le Hainaut « les propriétaires et les fermiers des biens autrefois grevés du droit de terrage pour les faire condamner à servir ces redevances ». Comme ces nobles ne manquent pas d'amis dans l'administration, ils se servent des fonctionnaires « pour amener à composition les prétendus débiteurs des prétendus droits de terrage et leur arracher le prix d'un rachat inutile » ou bien encore pour forcer leurs « ci-devant vassaux » à leur reconnaître en compensation des redevances féodales « une bonne rente foncière »⁴³. Enfin, des écrits de circonstances tels les Mémoires des nobles de la Flandre Orientale⁴⁴ ou du Namurois⁴⁵ viennent soutenir ces revendications.

Tout cela provoque beaucoup d'émotion⁴⁶ car si les thèses de la noblesse avaient triomphé, « toutes les personnes qui auraient acquis des propriétés pendant les vingt ans que ce droit était mort », comme le constate le gouverneur de Namur, « pourront se pourvoir en dédommagement contre leurs vendeurs, ce qui entraînerait une quantité énorme de procès »⁴⁷.

Les inquiétudes de la bourgeoisie se manifestèrent dans la presse. Un journal de Tournai affirme que « la chasse sur le terrain d'autrui

⁴¹ Le 2 juin 1816, le futur ministre de Léopold I^{er}, Goblet, écrit à son beau-frère Thiéfray : « les assemblées provinciales s'assemblent, comme vous me le dites vous-même, les nobles et leurs gens d'affaires sont dans presque toutes les provinces en majorité effrayante et si le roi est d'avis de rétablir les seigneuries (toutefois modifiées), il pourra le faire avec beaucoup plus d'apparence de justice qu'il n'a proclamé notre constitution. Ces messieurs des États ne cachent nullement leurs intentions et paraissent sûrs du succès... » (*Ibid.*, pp. 18-19).

⁴² *L'Observateur*, 1816, t. 6, p. 399, cf. aussi pp. 416 et sq.

⁴³ *Ibid.*, 1816, t. 8, pp. 43-45, *passim*.

⁴⁴ J. DE LE COURT, *Bibliographie Nationale: Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes*, t. 1, Bruxelles, 1960, in-8°, p. 765.

⁴⁵ F.D. DOYEN, *Bibliographie Namuroise*, Namur, 1884-1902, 3 vol., in-8°, t. 2, p. 200.

⁴⁶ Elle se traduit encore violemment en 1827 dans le chapitre consacré aux « hobereaux » montois par l'*Hermitte en Belgique* (Bruxelles, 2 vol., in-12°, t. 2, pp. 20-23), œuvre collective d'une société de gens de lettres. Il semble que l'auteur des pages dirigées contre « ces temps, véritables saturnales de l'ineptie et des privilèges » soit Joseph Delmotte (DE LE COURT, *Dictionnaire...*, p. 470).

⁴⁷ COLENBRANDEB, t. 30, p. 54.

sans son consentement est un droit incompatible avec les droits sacrés du propriétaire » et que du reste le privilège de la chasse « dérivait jadis d'un ordre de choses légalement reconnu ; un autre succède et a remplacé le premier ; le nouvel ordre se trouvait choqué et contrarié par des prérogatives de chasse »⁴⁸. *L'Observateur* se demande : « Quel nom donner aux prétentions de quelques ci-devants seigneurs sur le droit de chasse ? Quels doivent être les sentiments de la Nation à l'égard des prétendus magistrats qui ont osé agiter sérieusement la question de ce droit ? »⁴⁹ ; blâme « des prétentions féodales que les lumières du siècle avaient détruites avant que les lois ne les proscrivissent »⁵⁰ ; publie une fable danoise ridiculisant la noblesse⁵¹ et insère la lettre d'un lecteur montois qui « remarque avec peine que l'invasion par d'anciens et de nouveaux nobles, de toutes les places de l'ordre administratif, depuis celles de mandataire, jusqu'aux fonctions plus modestes de la finance, met entre les mains d'une caste qui sépare ses intérêts de ceux de la Nation, une autorité réelle qu'elle ne négligera pas de faire valoir » et qui stigmatise cette renaissance « des principes absurdes de la féodalité »⁵².

Un des chefs de l'opinion libérale, Dotrengé, entame une polémique contre le champion de la noblesse flamande, Rapsaet⁵³. Puis J.-B. Plaschaert intervient dans le débat. Ce riche bourgeois, maire de Louvain à l'époque de Napoléon et futur membre des États Généraux⁵⁴, expose avec modération mais fermeté les thèses qui prévalent dans son entourage. Il reconnaît « trois sources » aux « vraies distinctions sociales » : la naissance, le talent et la fortune⁵⁵. Mais s'il admet une aristocratie héréditaire, il lui dénie toute primauté sur les autres élites. Les gentilshommes ne doivent pas oublier que si « Autrefois, le titre soutenait l'homme, c'est maintenant à l'homme de soutenir le titre »⁵⁶ et que l'on « risquerait une explosion terrible » à vouloir rétablir les droits seigneuriaux, quand depuis « plus d'un quart de siècle, le joug a disparu »⁵⁷. D'ailleurs pourquoi la noblesse revendiquerait-elle ses vieux privilèges ? Sa situation n'est-elle pas suffisamment assurée par le prestige qu'elle garde dans l'opinion, par ses fortunes, « les plus

⁴⁸ *La Feuille des annonces*, 15 août 1815, citée par *l'Observateur*, 1815, t. 5, pp. 61-62.

⁴⁹ 1816, t. 7, p. 58.

⁵⁰ 1816, t. 8, p. 41.

⁵¹ 1815, t. 2, p. 160.

⁵² 1816, t. 8, pp. 43 et 45.

⁵³ *Biographie Nationale de Belgique*, t. 6, col. 142-145, notice de Th. JUSTE.

⁵⁴ F. VAN HULST, *Vie de quelques Belges*, Liège, 1841, pp. 143-199.

⁵⁵ *Essai sur la noblesse, les titres et la féodalité*, Bruxelles, 1818, in-8°, p. 9.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 29.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 70.

considérables du pays », par les avantages enfin que lui reconnaît la Loi fondamentale ?⁵⁸

En fin de compte, le gouvernement se refusa à rétablir les privilèges seigneuriaux. Son attitude fut dictée par la crainte des désordres qu'aurait provoqués leur restauration⁵⁹, mais aussi par le fait que le roi ne pouvait compter, dans son conflit avec l'Église, sur l'appui de la noblesse, mais bien sur celui des bourgeois acquis aux idées nouvelles. Le procureur du Roi Schuermans ne notait-il pas, à propos de l'arrondissement d'Audenaerde, que la loi fondamentale y était combattue par M. d'Hane de Steenhuyse, tandis que « les fonctionnaires et les partisans modérés du gouvernement précédent sont aujourd'hui les sujets les plus zélés et les plus affectionnés du Roi » et il ajoutait « c'est ce que les prêtres et les complices de leurs cabales sentent fort bien, lorsqu'ils disent que ce sont les Bonapartistes qui ont adopté la constitution »⁶⁰.

Aussi « les membres de la haute noblesse » qui se regardaient « comme sacrifiés aux classes subalternes » conservèrent de ces événements une nette amertume⁶¹.

Son triomphe ne désarma pourtant pas les préventions de la bourgeoisie à l'égard des gentilshommes. Elle trouvait qu'on leur réservait trop de postes honorifiques⁶² et qu'on leur prodiguait trop

⁵⁸ *Ibid.*, p. 60. Plasschaert s'attaqua encore aux prétentions de la noblesse dans son conte en vers: *Le vieux Baron et le jeune Chevalier* (VAN HULST, *op. cit.*, pp. 173-176).

⁵⁹ La lettre d'Omalius à Roëll est fort significative à cet égard (COLENBRANDER, RGP, t. 30, p. 53 et sq.).

⁶⁰ *Ibid.*, p. 20. En 1824, le roi parle de la liaison qui existe entre la haute noblesse et le clergé comme d'une menace pour sa couronne.

En revanche, l'avocat Tarte cadet, qui avait invité Guillaume de Nassau en 1814 à s'appuyer sur les anciens Vonckistes, les fonctionnaires français, les acquéreurs de biens nationaux et les hommes « professant des idées libérales » (*ibid.*, t. 23, p. 879 et sq.), montre en 1822, dans son introduction à l'*Histoire des Troubles des Pays-Bas* de Vandervynckt, combien il est satisfait de l'évolution du régime.

⁶¹ Jullian à Chateaubriand, 9 février 1834 (COLENBRANDER, *op. cit.*, t. 25, p. 306). L'opinion du diplomate français est partagée par son collègue autrichien Kaiserfeld qui souhaite « voir la noblesse belge se rapprocher davantage du gouvernement » (lettre à Metternich, 10 septembre 1824, *ibid.*, p. 575) et, semble-t-il, par le prince d'Orange qui, selon l'agent russe Meyendorff, souhaite augmenter le prestige et les richesses de l'aristocratie héréditaire, notamment par l'institution de majorats (lettre à Nesselrode, 14 mai 1824, *ibid.*, p. 691).

⁶² « Des esprits ombrageux ont vu avec inquiétude la nomenclature des chambellans nommés par S.M. Ils auraient désiré voir parmi ces officiers du prince, quelques-uns de ces hommes qui, sans être porteurs d'un grand nom, n'en sont pas moins des citoyens utiles à l'État dans les différentes professions qu'ils

d'égards⁶³; elle leur reprochait surtout leur prétention. M. Haag a fort bien montré jusqu'où la vieille aristocratie poussait un orgueil que venait encore fortifier la lecture de Maistre, de Bonald et des autres penseurs traditionalistes⁶⁴. Louis de Robiano ne rédigea-t-il pas tout un traité pour inviter « les dames et les jeunes personnes de qualité » à ne pas voyager en diligence où elles risqueraient de rencontrer des roturiers prétentieux, voire « des poissardes aromatisées de hareng »⁶⁵? De son côté le baron Emile de t'Serclaes, voyageant en Allemagne et en Autriche, écrit avec enthousiasme: « C'est ici « véritablement que l'on se sent gentilhomme ». Rien d'étonnant à cela, puisque, dans ces contrées « il y a peu de parleurs, peu d'avocats, peu de journalistes », et qu'en revanche, on y professe « un grand respect pour la noblesse », qui se traduit « par des formes qui, chez nous, paraîtraient extraordinaires »⁶⁶.

Cette morgue entraîne par contrecoup une vive susceptibilité bourgeoise. L'avocat bruxellois Lefebvre, qui représente une créancière du prince de Gavre, refuse de rendre visite à ce grand seigneur, l'oblige à se rendre chez lui et prend des précautions minutieuses pour lui faire bien sentir qu'il n'a droit à aucuns égards particuliers et qu'on le traitera comme le commun des mortels⁶⁷.

*
**

honorent par leurs lumières, leur activité, leur probité, leur industrie... » (*L'Observateur*, t. 2, p. 159). Des lecteurs de la revue protestent aussi avec aigreur contre l'idée de former à Bruxelles une garde noble pour recevoir le monarque (*ibid.*, t. 1, pp. 205 et sq., 254 et sq.) et invitent les autorités communales à ne pas présenter seulement, comme cela se faisait au temps de « Buonaparte » des nobles et des fonctionnaires, mais aussi « les plus hauts imposés... les hommes qui dans toutes les professions, dans tous les arts, honorent leur patrie » (*ibid.*, p. 360).

⁶³ Au Congrès, Beyts, qui était baron, mais baron d'Empire!, évoque les États Provinciaux au temps du roi Guillaume: « la première chose que je vis en entrant dans la salle, quand j'y entrai pour la première fois, ce furent trois parquets où on voyait écrit: Parquet de l'ordre équestre, Parquet de l'ordre des villes, Parquet de l'ordre des campagnes. Pour signer la feuille de présence, on avait aussi trois feuilles séparées, une pour chaque ordre. Ceux qui avaient pris de telles dispositions pour la distribution de la salle étaient imbus de préjugés gothiques de nos anciens temps » (E. HUYTTENS), *Discussions du Congrès National de Belgique 1830-1831*, Bruxelles, 1844-1845, 5 v., in-8°, t. 1, p. 565).

⁶⁴ *Les droits de la Cité*, Bruxelles, 1946, in-8°, p. 81 et sq.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 85. Cf. aussi *l'Hermite en Belgique*, t. 2, pp. 19 et 27.

⁶⁶ T'SERCLAES-BIOLLEY, *Fortiter et Fideliter*, Bruxelles, 1950, pp. 42 et 44.

⁶⁷ L. JOTTRAND, *Le Barreau de Bruxelles avant 1830, Belgique judiciaire*, 1871, col. 446-447.

La maladresse du roi finit par unir contre lui bourgeois et nobles, catholiques et libéraux qui, oubliant leurs griefs réciproques, firent front contre le régime. De ce rapprochement naquit la révolution belge. La constitution qui en sortit fut marquée par un esprit de compromis qui se manifesta clairement dans le domaine qui nous intéresse ici.

Notons à ce propos que les anciens ordres privilégiés étaient fort bien représentés au Congrès National. Sur ses 200 membres, on comptait treize prêtres⁶⁸, quarante-quatre nobles titrés et une quinzaine de porteurs de cette particule qui, sans constituer une preuve juridique de noblesse, indique généralement des prétentions aristocratiques⁶⁹. En outre, selon un témoin bien informé, certains roturiers ne furent élus que grâce aux nobles qui les patronnaient⁷⁰. Le congressiste Peeters était par exemple un protégé des Mérode-Westerloo.

Personne ne mit directement en cause au Congrès l'égalité des citoyens devant la loi. Mais lors du vote, un incident significatif se produisit à propos d'un amendement de Beyts qui affirmait l'abolition dans l'État belge de toute « distinction d'ordre »⁷¹. Or il se heurta à une nette résistance. Sans doute les opposants justifiaient-ils leur attitude par le fait que, comme le disait l'un d'eux, « ce n'était pas dans cet article qu'il convenait de placer cette disposition »⁷², ou encore parce que l'amendement leur paraissait inutile. Il n'en reste pas moins qu'il ne passa que par 112 voix contre 30 et 15 abstentions. Or dans ceux qui votèrent contre, on trouve cinq abbés, onze nobles titrés et six porteurs de particule, et on compte dans les abstentionnistes respectivement huit et cinq représentants des deux dernières catégories⁷³. Un témoin aussi peu suspect de partialité en la matière que le catholique François du Bus note à ce propos que ceux qui s'étaient opposés à l'amendement pour des motifs de procédure avaient été soupçonnés « d'arrière-pensée » et que le vote indiquait « qu'ils auraient vu rétablir avec plaisir les ordres de la noblesse et du clergé »⁷⁴.

⁶⁸ L. DE LICHTERVELDE, *Le Congrès National*, Bruxelles, 1945, in-16°, p. 26.

⁶⁹ G. SMETS, *La Réforme du Sénat*, Bruxelles, 1919, in-8°, p. 26.

⁷⁰ « Songez que ceux d'entre nous qui sont arrivés ici sans appartenir à cette classe y ont été appelés ou sous le patronage de quelques uns d'entre eux ou comme suppléants... » (DEVAUX qui parle ici de « l'aristocratie » des « grands propriétaires ») HUYTTENS, *op. cit.*, t. 1, p. 468.

⁷¹ *Ibid.*, pp. 565 et 571.

⁷² *Ibid.*, p. 571, n. 1.

⁷³ *Ibid.*, p. 571.

⁷⁴ CH. DU BUS DE WARNAFFE, *Au temps de l'unionisme*, Tournai-Paris, 1944, in-8°, p. 5.

En revanche, l'article 51 qui donnait au roi « le droit de conférer des titres de noblesse »⁷⁵ ne donna guère lieu à discussion. Trois orateurs⁷⁶ le combattirent en des termes très modérés. Seul le vieux républicain Seron évoqua la Révolution française et « l'assemblée constituante dont les saintes lois seront plus admirées à mesure qu'elles seront mieux comprises », assemblée qui avait légitimement aboli la noblesse au nom de la liberté et de l'égalité⁷⁷. Mais au contraire, un des chefs du jeune libéralisme, Charles Rogier, affirma que si le Congrès suivait Seron, il priverait « la jeunesse ou les hommes de la génération nouvelle, de l'espoir de recevoir une récompense pour les services qu'ils peuvent rendre au pays » et donnerait en outre « une nouvelle vie aux titres de la noblesse ancienne » car « la noblesse a d'autant plus d'éclat qu'elle est moins prodiguée »⁷⁸. Du reste, les jeux étaient faits, l'assemblée le prouva en forçant Beyts, qui parlait pourtant dans le même sens que Rogier, à interrompre son discours⁷⁹. Puis on adopta l'article en précisant toutefois qu'aucun privilège ne serait attaché aux titres accordés par le roi⁸⁰.

Au contraire, le débat sur le Sénat fut long, passionné et complexe, au point que la grosse majorité qui s'était dégagée en faveur du bicaméralisme se divisa en une dizaine de tendances lorsqu'on examina en commission les règles qui devaient présider à la désignation des sénateurs⁸¹. Les champions des différentes thèses continuèrent à s'affronter devant le Congrès. Ils invoquèrent souvent à l'appui de leurs vues des arguments d'ordre politique et en quelque sorte de technique constitutionnelle. Lebeau déclare, par exemple, « je veux un système mixte » pour ne pas faire courir à la Belgique « les dangers d'une chambre unique »⁸². Van Meenen affirme que le Sénat est indispensable pour « empêcher l'entraînement d'une chambre unique, et comme pouvoir intermédiaire entre elle et le souverain »⁸³. Destouvelles

⁷⁵ HUYTTENS, *op. cit.*, n. 2, p. 151.

⁷⁶ Jottrand, Delwarde, de Robaulx.

⁷⁷ HUYTTENS, *ibid.*, t. 2, p. 154.

⁷⁸ *Ibid.*, pp. 154-155. Selon L. De Potter, on prenait ainsi le contrepied « de ce que j'avais voulu faire pendant mes quelques semaines de gouvernement provisoire » (*Souvenirs personnels*, Bruxelles, 1830, 2 v., in-8°, t. 1, p. 235). Du reste la commission qui prépara la Constitution était loin de vouloir unanimement un article relatif aux titres de noblesse conférés par le roi (W. VAN DEN STEENE), *De Belgische Grondwetscommissie* (oktober-november 1830), Brussel, 1963, in-8°, p. 116).

⁷⁹ HUYTTENS, *ibid.*, t. 2, p. 155.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 156.

⁸¹ SMETS, *op. cit.*, p. 5.

⁸² HUYTTENS, *op. cit.*, t. 1, p. 416.

⁸³ *Ibid.*, p. 428.

s'élève contre le monocaméralisme parce qu'il ne veut pas « d'une république couverte d'un manteau royal »⁸⁴. Il est soutenu par le comte d'Arschot qui se demande « quel homme sera assez hardi pour s'asseoir sur le trône de Belgique en présence d'une chambre unique? »⁸⁵ et par J. De Lehay qui s'exclame: « Quelle sécurité aurons-nous contre l'abus de pouvoir d'une seule chambre? »⁸⁶.

On pourrait multiplier les citations qui montreraient les membres du Congrès comparant minutieusement les avantages que le monocaméralisme et le bicaméralisme offraient pour l'équilibre des pouvoirs et pour la stabilité constitutionnelle. Certains auteurs en ont conclu qu'en optant en définitive pour un Sénat recruté parmi les contribuables qui payaient annuellement un cens de 1.000 florins, le Congrès avait été surtout sensible à des arguments tels que « les avantages d'un double examen de projets de loi » et que ses membres, en limitant aux plus riches le recrutement de la Première Chambre, n'avaient pas eu le sentiment de favoriser la noblesse puisqu'à leurs yeux, « un sénat censitaire ne passait pas pour être un sénat aristocratique »⁸⁷.

Ce point de vue nous paraît en grande partie justifié en ce qui concerne l'adoption du bicaméralisme, mais non pour les règles qui devaient présider au choix des sénateurs. Ces dernières nous paraissent être nées d'un compromis entre nobles et bourgeois.

Pendant tout le débat, les congressistes n'ont cessé de s'interroger sur la place qu'il convenait de réserver dans le Parlement aux représentants de la « grande propriété ». Plaidant pour la création d'une chambre haute, Hippolyte Vilain XIII soutient par exemple que « refuser à la Belgique l'institution du Sénat, ce serait commettre envers une des classes les plus notables de la société une injustice manifeste; ce serait ravir à la grande propriété sa part proportionnelle de législation »⁸⁸, et ses collègues, qu'ils adhèrent à ses conclusions ou qu'ils les réprouvent, utilisent le même vocable⁸⁹.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 449.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 490.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 490.

⁸⁷ SMETS, *op. cit.*, p. 31. Cf. aussi GILISSEN, *op. cit.*, p. 89 et VAN DEN STEENE, *op. cit.*, p. 50.

⁸⁸ HUYTTENS, *op. cit.*, t. 1, p. 447.

⁸⁹ En voici quelques exemples: abbé de Smet: « La chambre nommée directement par le peuple sera toujours très accessible à la grande propriété (*Ibid.*, p. 409); Ch. de Brouckère: « Vous aurez, dites-vous, dans votre sénat les plus riches propriétaires du royaume » (p. 428); « il pourra arriver que la chambre basse, celle qui représente la nation, succombe sous celle qui n'en représente qu'une spécialité, la grande propriété foncière » (p. 426); Seron: « Dans la discussion en comité secret, on a dit et répété plusieurs fois qu'une première cham-

Cette grande propriété était-elle l'apanage d'un groupe social qui se distinguait des industriels ou des détenteurs de la richesse mobilière? J.-B. Nothomb affirmait le contraire en termes vigoureux: « Nous avons éliminé de l'État la noblesse et le clergé comme puissances civiles, mais il restera toujours deux classes d'hommes: ceux qui vendent le travail et ceux qui le payent... Ceux qui achètent le travail constituant pour moi l'aristocratie moderne, ceux qui le vendent, la démocratie »⁹⁰. D'autres membres du Congrès défendirent des thèses analogues. Ce fut notamment le cas de Félix de Mérode⁹¹, du chevalier de Theux⁹², du comte d'Arschot⁹³ et de Lucien Jottrand⁹⁴. D'accord avec eux⁹⁵, Leclercq insista pourtant sur le fait que la création du Sénat risquait de faire renaître des distinctions sociales disparues depuis la Révolution française⁹⁶.

bre était nécessaire pour représenter la grande propriété » (p. 432); Helias d'Huddeghem: « les partisans du sénat » ... « veulent que la propriété soit aussi représentée et rien n'est plus juste » (p. 444); abbé de Haerne: « On craint que, s'il n'y a qu'une seule chambre, la grande propriété ne soit pas suffisamment représentée » (p. 463); baron de Pélichy: « Il y a un grand intérêt pour la nation de voir la grande propriété représentée » (p. 467); abbé Andries: « Le corps des représentants de la grande propriété... » (p. 491).

⁹⁰ *Ibid.*, p. 424.

⁹¹ « Nous avons des propriétaires plus ou moins riches, titrés ou non, mais tous citoyens égaux » (*Ibid.*, p. 419).

⁹² « On ne doit pas perdre de vue que la propriété foncière est la principale richesse du pays, et que par sa grande division entre la majeure partie des habitants, elle les intéresse presque tous » (*Ibid.*, p. 434).

⁹³ « Si la jouissance d'un bien payant 1.000 florins d'impôt est une aristocratie, elle est accessible à tous ceux qui, par le développement de leur industrie et de tout autre moyen seront à même d'acquérir une propriété de cette importance » (*Ibid.*, p. 490).

⁹⁴ « La révolution française de 1789 a commencé à délier la propriété foncière des chaînes féodales. Depuis cette époque, ce genre de propriété tend à se morceler et à se mobiliser chaque jour davantage. Les nouvelles doctrines d'économie politique démontrent à l'évidence qu'il n'y a plus de distinction à faire entre les différentes espèces de propriété... » (*Ibid.*, p. 541).

⁹⁵ « Il n'y a plus... qu'une classe aujourd'hui: c'est ce qu'on est convenu d'appeler la classe moyenne; cette classe embrasse et, par conséquent, représente tous les intérêts, parce que tous sortent d'elle, tous y rentrent, tous sont dominés, réglés par elle: ceux des grandes fortunes, parce qu'elles ne peuvent plus désormais appartenir qu'au travail, parce qu'elles naîtront désormais de la classe moyenne pour s'y perdre ensuite après les partages que la mort amène dans les familles; ceux des petites fortunes, parce qu'après s'être insensiblement formées sous le patronage des travailleurs dont la carrière est plus avancée, elles s'accroissent et prennent bientôt rang dans cette classe, à laquelle, faute d'une autre, s'applique toujours la dénomination inexacte de classe moyenne » (*Ibid.*, pp. 477-478).

⁹⁶ « Cette institution tend à faire renaître ce que les progrès de la civilisation travaillent constamment à détruire; elle tend à faire renaître l'inégalité, la distinction des classes... » (*Ibid.*, p. 480).

Mais la plupart des orateurs admirent — pour s'en réjouir ou pour le déplorer — que le Sénat représenterait fatalement une « aristocratie », terme qui dans leur esprit était synonyme, comme celui de « grande propriété » du reste, de « noblesse ». M. de Celles s'exclame : « Mais... l'aristocratie voudra tout envahir. Rétablissons les mots, messieurs ; au lieu de l'appeler *propriété*, appelons-la *noblesse* »⁹⁷. Cette identification conduit Hipolyte Vilain XIII à soutenir qu'en Belgique « sans cesse la grande propriété a servi au peuple de bouclier contre l'oppression des droits » et que « dans les temps les plus difficiles, au XVI^e siècle, comme de nos jours, les grands n'ont jamais balancé à se ranger dans les rangs populaires pour combattre la tyrannie »⁹⁸. Pour Charles de Brouckère, établir le Sénat sur la richesse foncière revient à « livrer les destinées du pays à quelques familles puissantes, créer une aristocratie territoriale, capable d'annuler la véritable représentation nationale, et d'opposer aux besoins de la classe moyenne une digue impénétrable »⁹⁹. Combattant le projet d'une Haute Assemblée, Camille De Smet déclare : « En vain m'alléguera-t-on l'esprit bien connu de la noblesse belge, cet esprit peut changer »¹⁰⁰ et son collègue Goethals manifestement pense de même¹⁰¹. Le républicain Fransman ne veut pas du Sénat parce que « le germe de l'oisiveté, et de la mollesse avec elle, n'est pas étouffé »¹⁰², tandis qu'inversement le vicomte Vilain XIII s'y oppose parce qu'il ne veut pas « de nobles ilotes, de parias à manteaux d'hermine »¹⁰³. Au surplus, le vote qui aboutit à l'établissement du Sénat suffirait à montrer l'intérêt que l'aristocratie attachait à la question. Dans les 128 voix qui se prononcèrent en faveur de la Chambre Haute, figurent celles de 34 gentilshommes titrés, alors qu'on n'en compte que trois dans les 62 votants de la minorité¹⁰⁴. Dans ceux qui la

⁹⁷ *Ibid.*, p. 516.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 447. Cette assimilation de la grande propriété à la noblesse se comprend si on songe que dans le département de Jemappe en 1813 dix-huit nobles figurent parmi les trente contribuables les plus imposés, ce qui conduit M. DARDENNE à penser que les nobles « payaient peut-être les 30 ou 40 % des contributions totales ». (Histoire économique du département de Jemappe, *Mem. de la Soc. des Sc. du Hainaut*, 79^e v., 1965, p. 250).

⁹⁹ HUYTENS, *op. cit.*, t. 1, p. 541, n. 1.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 450.

¹⁰¹ « Je me plais à rendre hommage à la loyauté de la noblesse belge... mais est-il juste, est-il prudent de faire naître ce pouvoir modérateur exclusivement de la grande propriété? » (*Ibid.*, p. 496, n. 1).

¹⁰² *Ibid.*, p. 460.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 471.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 501. Boucqueau de la Villeraie qui tenait le vicaire général Sterckx au courant de tout ce qui se passait au Congrès, l'avertit que six prêtres ont voté pour une chambre unique, donc « contre les vœux de la

composaient, on rencontrait surtout des hommes qui, comme Van Snick, ne voulaient pas d'une institution « à laquelle s'associent nécessairement... des idées de privilèges, de distinctions aristocratiques et de penchants pour le retour d'anciens abus »¹⁰⁵. Du reste des partisans des deux chambres avaient fini par se rallier aux « unicaméralistes », si l'on en croit Jottrand, uniquement pour éviter « un sénat créé dans l'intérêt de la puissance royale ou d'une aristocratie quelconque »¹⁰⁶.

En revanche, de nombreux majoritaires considéraient le Sénat comme un moindre mal, comme une inévitable concession à la noblesse¹⁰⁷, qui en échange modérerait ses prétentions¹⁰⁸ et accorderait à la bourgeoisie certaines garanties implicites¹⁰⁹. Les propos tenus par Paul Devaux à ce sujet sont particulièrement significatifs. Ce théoricien du libéralisme connaissait bien le problème, puisqu'après l'avoir étudié à la commission constitutionnelle¹¹⁰, il avait été chargé de résumer au Congrès les conclusions auxquelles étaient arrivées les sections¹¹¹. Or, en intervenant à titre personnel dans la discussion

noblesse ». La conséquence en sera que « les nobles les abandonneront à leur tour lorsqu'il s'agira des articles essentiels à nos affaires religieuses... c'est ce que les nobles ont annoncé positivement » (A. SIMON, *Aspects de l'Unionisme*, Wetteren, 1958, in-8°, p. 66).

¹⁰⁵ HUYTTENS, *op. cit.*, p. 401. Et aussi « Ils croient que les hommes en général sont, en 1830, ce qu'ils étaient en 1790; ils ne voient pas l'espace immense qui sépare ces deux époques, et qui, d'un monde de ténèbres pour les classes moyennes de la société, en a fait un monde de lumières... » (*Ibid.*, p. 404).

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 509.

¹⁰⁷ On trouve dans le rapport soumis au Congrès des phrases caractéristiques à cet égard: « Les publicistes sont d'accord sur ce point qu'un bon gouvernement constitutionnel consiste dans une balance plus ou moins égale des éléments démocratiques et aristocratiques » (*Ibid.*, p. 75); « le Sénat doit aussi être un peu plus aristocratique que l'autre chambre, afin que l'intérêt aristocratique soit représenté comme l'intérêt démocratique » (p. 77); les sénateurs « ne seront pas trop aristocratiques, par cela même qu'ils auront dû passer la double épreuve de l'élection et de la nomination du chef de l'État » (p. 77).

¹⁰⁸ L. de Robiano de Borsbeek qui ne siégeait pas au Congrès, réclamait dans la presse une Chambre Haute « de nobles propriétaires », une assemblée où ne seraient admis que ceux qui pourraient prouver « quatre ou cinq générations de noblesse paternelle » et un revenu foncier de 15.000 florins. Ceux qui répondraient à ces conditions feraient partie de plein droit de cette chambre où la noblesse « prendrait des résolutions qui n'émaneraient que d'elle seule » (*Courrier des Pays-Bas*, 14 décembre 1830).

¹⁰⁹ « Tous ceux qui veulent une chambre haute nous disent que si le Congrès en décrète l'établissement, ils seront moins exigeants sur le cens d'éligibilité... Donnez leur un Sénat, ils consentiront à augmenter dans la chambre basse l'élément démocratique » (HUYTTENS, *op. cit.*, t. 1, p. 428).

¹¹⁰ VAN DEN STEENE, *op. cit.*, pp. 19-20.

¹¹¹ HUYTTENS, *op. cit.*, t. 4, p. 75 et sq.

générale, il justifiait la création du Sénat en ces termes: « Avec une seule chambre, ce n'est pas la démocratie seule qui me paraît à craindre, c'est l'aristocratie; partout où on n'a pas marqué sa place, elle a usurpé celle des autres... Si nous assignons une place aux grands propriétaires, ils y resteront, et s'ils se présentent pour entrer dans la chambre élective, on sera en droit de leur dire: ce n'est pas ici votre place, c'est à côté »¹¹². Contrairement à ce qu'a soutenu un excellent érudit, il ne s'agissait pas là d'un artifice de rhéteur, mais d'un argument très sérieux¹¹³. Deux jours plus tard, précisant sa pensée, il ajoutait: « Oui, je crois qu'en votant pour un sénat, nous consacrons une inégalité; mais cette inégalité, je la crois nécessaire à notre stabilité. Il faut que nous ayons une aristocratie, et par aristocratie, j'entends les grands propriétaires. Les grands propriétaires sont en minorité, mais cette minorité est puissante par son influence; mécontente, elle pourrait nous nuire; je veux lui faire dans l'État une part assez large pour qu'elle ne soit pas tentée de conspirer sourdement la ruine de nos libertés »¹¹⁴.

N'oublions pas en effet qu'il ne fallait pas grossir cette fraction de la haute noblesse qui, par loyalisme au roi Guillaume, boudait le nouvel État¹¹⁵.

Encore fallait-il, pour que la transaction réussisse, qu'elle fût respectée. Deux incidents faillirent en compromettre l'application.

Le premier se produisit lors de la fixation du cens d'éligibilité au Sénat. En effet, lors des travaux préparatoires, une majorité s'était formée pour faire intervenir le roi dans les désignations, mais en limitant son choix aux notables qui payaient un cens élevé, afin de rendre les membres de la haute assemblée inaccessibles aux avantages matériels qu'aurait pu leur assurer le souverain¹¹⁶. Mais en fin de compte, le Congrès n'accorda aucun droit au roi dans le choix des sénateurs et décida qu'ils seraient élus par le même corps électoral que les députés. Ce nouveau mode de désignation augmentait aux yeux de certains congressistes l'importance du Sénat¹¹⁷. Ils voulurent en

¹¹² *Ibid.*, t. 1, p. 468.

¹¹³ SMETS, *op. cit.*, p. 27.

¹¹⁴ HUYTTENS, *op. cit.*, p. 1, p. 468.

¹¹⁵ Sur les raisons de cette attitude, cf. HAAG (*Les droits...*, p. 75). L'orangisme des Ligne, des Lalaing, des Trazegnies, etc., sera une des causes des graves émeutes de 1834 (F. VAN KALKEN, *Commotions populaires en Belgique (1834-1902)*, Bruxelles, 1936, in-8°, p. 11 et sq.).

¹¹⁶ On lit par exemple dans le rapport présenté au Congrès sur la question du Sénat: « il faut d'ailleurs que les sénateurs soient indépendants par la fortune » (HUYTTENS, *op. cit.*, t. 4, p. 77).

¹¹⁷ Ch. de Brouckère: « La première chambre étant élue par les mêmes élec-

conséquence y diminuer la prépondérance nobiliaire, par divers procédés, et notamment en ne fondant plus uniquement le cens d'éligibilité sur l'impôt foncier. Un amendement introduit dans cet esprit par Nagelmackers ne l'emporta que par 85 voix contre 79. Or sept nobles titrés seulement figuraient dans la majorité, contre vingt-six parmi les opposants ¹¹⁸.

Le deuxième incident se produisit lors de l'examen des articles de la Constitution relatifs à la Chambre des Représentants. Plusieurs membres du Congrès ne voulaient accorder aucun émolument aux députés. Devaux s'éleva avec énergie contre cette manière de voir. Il rappela qu'il avait voulu donner au Sénat « une large part... à l'aristocratie », mais qu'il souhaitait que « la classe moyenne ait aussi la sienne », ce qui impliquait l'octroi d'une indemnité substantielle à ses élus. « Si vous ôtiez le traitement, ou si vous le rendiez insuffisant, vous n'auriez plus de Chambre des représentants de la nation, mais deux chambres aristocratiques » ¹¹⁹. De même, Forgeur soutint qu'en lésinant sur le traitement des députés, l'« aristocratie » voulait « écarter les fortunes moyennes de la représentation » et « dominer la Chambre comme le Sénat » ¹²⁰. Le débat devint alors houleux au point que Devaux demanda sèchement au comte Duval de Beaulieu, qui affirmait ne rien comprendre à ces propos sur l'aristocratie, pourquoi il avait admis un cens d'éligibilité pour le Sénat car « c'est contre ce cens qu'il fallait s'élever si on n'avait pas voulu de distinction entre la grande et la petite propriété » ¹²¹. La discussion se termina par une cote mal taillée, une indemnité fut accordée aux députés, mais son montant fut beaucoup moins élevé que ne le souhaitait Devaux ¹²².

Le Sénat, comme l'avaient prévu les membres du Congrès, fut dominé par l'aristocratie. En 1840, les nobles titrés y formaient à eux seuls 61 % de l'effectif et encore 48 % dix ans plus tard ¹²³. Leur prépondérance se renforçait encore par la présence de nombreux porteurs de particule. En revanche, on ne comptait qu'environ 10 % de gentilshommes à la Chambre des Représentants ¹²⁴. L'opinion sentait

teurs que la chambre des communes, elle aura autant de pouvoirs qu'elle. Si à cela vous ajoutez l'influence d'une grande fortune, vous aurez une oligarchie » (*Ibid.*, t. 1, p. 540).

¹¹⁸ *Ibid.*, t. 1, p. 542.

¹¹⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 33.

¹²⁰ *Ibid.*, t. 2, p. 36.

¹²¹ *Ibid.*, t. 2, p. 37.

¹²² *Ibid.*, t. 2, p. 38.

¹²³ SMETS, *op. cit.*, p. 72.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 73.

d'autant plus ce contraste que les deux assemblées adoptèrent à plusieurs reprises des attitudes opposées. Aussi, lorsque en mars 1841 le ministère libéral Lebeau, appuyé par la majorité de la Chambre, ne put se soutenir contre l'opposition du Sénat¹²⁵, la presse — comme nous le verrons¹²⁶ — évoqua les luttes de la noblesse et du Tiers-État.

Cette rivalité s'était du reste déjà manifestée, dans les années précédentes, à Tournai et à Gand, où catholiques-démocrates et catholiques-aristocrates se combattaient âprement¹²⁷.

A vrai dire, la susceptibilité bourgeoise ne manquait pas d'aliments. La noblesse avait gardé toute sa morgue¹²⁸ et autour du roi se reconstituait une Cour qui, par ses maladresses, faisait parler de « coterie » ou de « camarilla »¹²⁹. Le ressentiment des bourgeois est encore accru par de maladroits champions de l'aristocratie, tel le chevalier de Kirckhoff¹³⁰, pour qui « tout homme qui a du sang bleu dans les veines doit rougir que, dans notre Belgique, on propose d'établir des droits sur la noblesse »¹³¹.

Les souvenirs de l'Ancien Régime sont avivés par l'usage du mot « seigneurie » pour désigner les grands domaines ruraux¹³², et encore

¹²⁵ *Ibid.*, p. 90 et sq.

¹²⁶ Cf. plus bas, p. 236.

¹²⁷ HAAG, *Les Droits*, pp. 54, 57, 61, etc.

¹²⁸ *Ibid.*, pp. 85 et 124 « c'est surtout par rapport aux femmes que la morgue aristocratique revêt le suprême degré de l'impertinence » (E. VERHAEGEN, *Les titres de noblesse en Belgique*, dans *Études de Droit Public*, Paris-Bruxelles, 1859, in-18°, p. 74, n. 2).

¹²⁹ HAAG, *Les Origines...*, p. 220; J. BARTIER, Théodore Verhaegen, la franc-maçonnerie et les sociétés politiques, *Revue de l'Université de Bruxelles*, nv. série, 15^e année, 1963-1964, p. 145.

¹³⁰ Sous le pseudonyme de « Président de l'Académie d'Archéologie de Belgique ». Kirckhoff était d'ailleurs un autre pseudonyme, de même que la chevalerie était imaginaire, tout cela déguisant Joseph de Kerckhove, médecin anversois, féru de noblesse (DE LE COURT, p. 624 et K. REYNAERT (pseudonyme de V. JOLY), *Les Croquignoles*, mai 1842, pp. 20-21).

¹³¹ *Mémoire sur la noblesse et sur les moyens de la relever*, Anvers, 3^e édition, 1848, in-8°, p. 15. Il y oppose l'ancienne noblesse qu'il magnifie, aux riches anoblis qu'il méprise, suggère d'augmenter le prestige de l'aristocratie en y faisant entrer des savants et des artistes et réclame la création d'un collège suprême de noblesse, élu par les gentilshommes.

¹³² Par exemple, le *Sancho* relève ironiquement que le *Journal du Commerce* (d'Anvers) a signalé l'acquisition par Théodore Verhaegen de la « seigneurie de Bissory » (3 juin 1849). A l'époque du roi Guillaume, Dotrengue avait protesté, à la Commission de la Loi Fondamentale, contre ce terme. MM. de Thiennes et de Mérode avaient profité de cette intervention au contraire pour louer les seigneurs de l'Ancien Régime; le terme avait été finalement maintenu, parce qu'il ne représentait pour les Hollandais qu'une circonscription administrative (L. HYMANS, *Histoire politique et parlementaire de la Belgique, 1814-1830*, Bruxelles, 1869, p. 68 et sq.).

davantage par certains procès. En 1839, pour déterminer le légitime exploitant d'une mine, il faut faire appel au droit féodal¹³³. Sans doute, le litige ne concerne aucun gentilhomme, mais il n'en va pas de même dans l'affaire Van Hinsbergh. En 1794, un roturier de ce nom avait acquis à Rotselaar des terres vendues par les autorités françaises pour couvrir la part du duc d'Arenberg « dans la contribution militaire ».

Trente ans plus tard, les héritiers du duc avaient attaqué la vente, sous prétexte qu'il n'habitait pas Louvain ou sa banlieue; « qu'il était prince et membre du royaume d'Allemagne, alors en guerre avec la république française » et par conséquent ne devait pas participer à la contribution. En 1842, le procès durait encore, et les avocats de la famille Van Hinsbergh s'exclamaient: « C'est au nom de soi-disant représentants d'un prince souverain, membre de l'Empire Germanique, qu'on vient, au bout d'un demi-siècle, réclamer un moulin et une chétive parcelle de terre, vendus en 1794 et 1795, lors de l'invasion de notre pays par les armées françaises, pour conquérir une odieuse immunité en faveur de l'aristocratie étrangère, au détriment de citoyens belges, et en violation de toutes nos lois, qui ont l'égalité pour base et pour objet »¹³⁴.

Aussi la bourgeoisie continue-t-elle à jalouser et à détester la noblesse. Ces sentiments se manifestent de maintes façons. Ils se traduisent par les couplets qu'on chantait à la loge bruxelloise du *Travail*¹³⁵, comme par l'âpreté que met le libéral *Observateur* à blâmer les égards que l'on réserve à des grands seigneurs¹³⁶, ou encore par

¹³³ A. Gendebien rétorque dans cette affaire à l'avocat général Faider: « Vous avez établi longuement que l'abbé de Lobbes était seigneur de Jumet. Ce point n'a jamais été contesté. Vous en tirez la conséquence que le terrain concédé à la société appelante n'était pas sous Jumet, mais sous Courcelles. Cette conclusion n'est pas logique, car M. le marquis de Chasteler était seigneur de Courcelles..., etc... » (*A Monsieur l'Avocat Général Faider*, s.l.n.d. [1842 environ], in-8°, p. 5).

¹³⁴ A.-F.-M. et Prosper ELHOUGNE et MORIAU, *Mémoire pour les héritiers Van Hinsbergh*, Bruxelles, 1842, in-8°, p. 92.

¹³⁵ Dans le recueil manuscrit des chansons composées par P.A. Bourgeois, membre de cet atelier, à l'intention de ses frères, figure le *Souvenir du Bailli* qui évoque l'Ancien Régime en termes sarcastiques:

« L'on ne voyait pas la Roture
Ni le vilain, ni le manant
Aller en carrosse ou voiture
Ni prendre un ton insolent »

(collection privée).

¹³⁶ « Jeudi après-midi M. le duc d'Ursel a été mandé devant M. le juge Leroux, pour être interrogé sur faits et articles, dans une affaire civile; on a remarqué qu'un huissier, en costume d'audience, attendait M. le duc à la porte et l'a introduit avec cérémonial dans la chambre du conseil, ce qui ne se fait pas pour les plaideurs ordinaires » (11 mars 1843).

l'indignation qu'éprouve un pamphlétaire anonyme devant des cérémonies qui évoquent l'Ancien Régime¹³⁷. Ils se montrent encore davantage dans les écrits d'un Eugène Verhaegen ou d'un Eugène Gens. Le premier de ces auteurs consacre toute une étude à chercher les moyens d'entraver la transmission des titres nobiliaires, ces « hochets de cour... impossibles à motiver encore de quelque façon sérieuse »¹³⁸, tandis que le second, dans sa *Lettre d'un vilain*¹³⁹ affirme que les nobles sont les « ruines vivantes de la féodalité »¹⁴⁰ et que leurs noms « sonnent parmi nous... comme des voix du passé qui, lorsque nos populations disent: liberté, égalité, travail, répondent: oppression, privilège, oisiveté »¹⁴¹. Nous dirons plus loin comment cette hostilité se traduit dans le domaine politique.

*
**

Une partie de la bourgeoisie, celle qui s'était enrichie au détriment de l'Église, redoutait le clergé plus encore que la noblesse.

Le Concordat n'avait, en effet, ni réglé entièrement la question des biens nationaux, ni dissipé la réprobation qui frappait ceux que l'on nommait — et l'expression est significative — les acquéreurs de « biens noirs ». Ils rencontraient l'hostilité de quelques républicains, assoiffés de pureté révolutionnaire¹⁴² et celle, beaucoup plus redoutable, des prêtres et des fidèles. Leur ressentiment était si vigoureux qu'il n'avait pas tout à fait disparu à l'aube du XX^e siècle. A cette époque, on savait encore parfaitement, dans quelques communes du Hainaut, que

¹³⁷ J.V.H., *Rapport sur le budget et les affaires du ministère de la Guerre*, Bruxelles, 1842, in-8°. Il cite la *joyeuse entrée* qui a marqué à Heverlé les noces de la fille du duc d'Arenberg (p. 87) et une cérémonie du même genre, avec participation d'un détachement militaire, à Wetteren, lors du mariage du comte Vilain XIII et de la baronne Sidonie Dubois (p. 88). Il voit dans ces épisodes, comme aussi dans la présence au gouvernement du comte de Briey, ex-garde du corps de Louis XVIII, l'indice que le pouvoir souhaite restaurer les privilèges de la noblesse.

¹³⁸ E. VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination...*, t. 5, pp. 72-73.

¹³⁹ *Des anoblissements en Belgique. Lettre d'un vilain à M. le vicomte Charles Vilain XIII, ministre des Affaires étrangères*, Bruxelles, 1857, in-8°.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 15.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 18. Cf. aussi les commentaires fort favorables de N. Tisserand dans l'*Uylenspiegel* (5 juillet 1857).

¹⁴² En 1814, L.F. Dethier, rêvant pour le pays de Liège d'une constitution démocratique, parle « des biens ci-devant nationaux aliénés à vil prix, jetés au gaspillage et accaparés par d'avidés agioteurs » qu'il voudrait, non restituer au clergé, mais taxer « à la décharge du peuple » (MEUNIER, *op. cit.*, t. 46, p. 68) et quelques années plus tard, il recense, sans tendresse, dans son catalogue des notabilités des pays de Stavelot et Logne, les principaux acquéreurs de ces régions (*Ibid.*, pp. 55-56).

la fortune de certaines grandes familles provenait des confiscations de la Révolution française. Le baron Verhaegen, qui rapporte le fait, est d'ailleurs lui-même un excellent exemple de cette mentalité. N'écrit-il pas : « L'opinion publique marquerait au front les acquéreurs de « biens noirs », elle tiendrait pour certain que le malheur les atteindrait, eux ou leur postérité, et en plusieurs rencontres, cette prédiction se trouverait cruellement vérifiée »¹⁴³ ?

Cette haine des acquéreurs était si forte au milieu du XIX^e siècle, qu'elle retint l'attention du congrès catholique de Malines. Parlant devant cette assemblée, un jésuite éminent, le P. De Buck, déclarait : « Sans contredit, il faut louer l'esprit religieux de tant de familles, qui non seulement n'ont pas voulu acheter des biens ecclésiastiques avant le concordat, mais qui même depuis ce grand acte, n'ont jamais consenti à voir mêler à leurs biens des *biens noirs*, ainsi qu'on les appelle ». Le révérend père se demandait pourtant « si après plus de soixante ans de possession légitime, il ne serait pas temps que cette aversion des biens noirs, si respectable dans son origine, eût une fin ». « Beaucoup de religieux le pensent », ajoutait-il, à cause des difficultés que faisait naître cette intransigeance. « L'intérêt des particuliers est sur ce point d'accord avec l'intérêt public. Que de mariages convenables sous tous les rapports échouent contre l'écueil des biens noirs ! Que de malaises dans les familles, que de comparaisons poignantes, que de blessures faites à la paix domestique à cause de ces biens ! »¹⁴⁴. Pour pousser les fidèles à plus d'indulgence, De Buck faisait remarquer que c'est à la prière des moines de Tongerlo que le fort orthodoxe comte de Mérode avait acquis des bois confisqués sur cette abbaye et qu'au surplus, les Jésuites eux-mêmes avaient acheté des biens nationaux¹⁴⁵. Mais le bon père nuisait à sa démonstration en qualifiant de spoliation « contre tout droit naturel, politique et divin »¹⁴⁶ les confiscations ordonnées par le gouvernement révolutionnaire et par conséquent les achats qui les avaient suivies.

¹⁴³ *Op. cit.*, t. II, p. 313. En 1950 encore, un auteur s'étend largement sur le châtement qui frappa Louis van den Berghe de Binckum pour avoir fait démolir une chapelle miraculeuse achetée au gouvernement français en 1813. L'acquéreur ne fut pas seulement ruiné, sa descendance fut maudite au point que chaque fois que le cercueil d'un Binckum « passait à hauteur de la chapelle se dirigeant vers le cimetière... un formidable et unique coup de tonnerre éclatait dans le ciel le plus serein ». Au surplus, « tous les ouvriers qui contribuèrent à démolir cet édifice moururent d'un cancer apparent qui en faisait une pourriture vivante » (T'SERCLAES-BIOLLEY, *op. cit.*, pp. 69-70).

¹⁴⁴ *De l'état religieux de la Belgique au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1864, in-16°, pp. 51-52.

¹⁴⁵ *Ibid.*, pp. 51 et 53.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 47.

Si un conciliateur comme De Buck avait encore tant de peine à dépouiller le vieil homme en 1864, on devine combien ont dû être passionnées les réactions des générations antérieures. Elles se traduisent admirablement dans la *Chronique* de Driesen¹⁴⁷. Bon catholique, ce médecin de Tongres a décrit minutieusement les événements qui se déroulèrent dans sa ville natale, entre 1796 et 1822. Un des sentiments qui le dominant est la haine des acquéreurs. Elle éclate pour ainsi dire à chaque page et elle le conduit à déplorer le Concordat¹⁴⁸. Il reproche aux acquéreurs non seulement d'avoir spolié l'Église mais aussi de se refuser à assumer les charges qui pesaient sur leurs achats¹⁴⁹, réduisant ainsi les anciens rentiers « à la dernière misère »¹⁵⁰... Ils sont seuls, avec les employés du gouvernement, à travailler le jour des fêtes chrétiennes abrogées par la France¹⁵¹; ils vendent « leurs grains à un prix exorbitant » et éclaboussent les pauvres et ceux qu'ils ont ruinés de leur luxe insolent¹⁵². Heureusement ils connaissent parfois dès ce monde leur punition. Ils ne trouvent pour épouser leurs filles que des ambitieux sans scrupules. Rongés par l'inquiétude et les remords, beaucoup d'entre eux tombent dans la folie ou se suicident car « l'homme ne saurait éluder sa religion ni sa conscience impunément¹⁵³. Le journal d'un perruquier de Louvain, J.B. Hous, n'est pas moins édifiant. Chaque fois qu'on vend dans sa ville des biens d'Église, il a soin de relever les sommes payées et les noms des acquéreurs. A propos de l'un d'entre eux, Pierlet, il souligne son passage par la maison de correction et ses deux faillites avant que le nouveau régime ne soit venu rétablir ses affaires. Hous accompagne son récit d'un ironique « Vive la Révolution! ». Tout comme Driesen, il mentionne avec une visible délectation les disgrâces qui frappent les acquéreurs telle la banqueroute du banquier Neefs¹⁵⁴.

Leur propre intérêt¹⁵⁵ comme l'hostilité de leurs compatriotes et

¹⁴⁷ H.G. DRIESEN, *Une chronique tongroise de 1796 à 1822* (introduction et notes de Ch.M.T. THYS), Tongres, 1892, in-8°.

¹⁴⁸ « Ce qui choqua le plus le public fut l'article du Concordat qui portait que les acquéreurs de domaines ne seraient point troublés par le pape » (*Ibid.*, p. 53, cf. aussi p. 66).

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 66.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 105.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 92.

¹⁵² *Ibid.*, p. 134.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 150.

¹⁵⁴ *Leuvense Kroniek 1780-1820*, Heverlé, 1964, 80, *passim*.

¹⁵⁵ A Mons vers 1800, « les biens nationaux commençaient à trouver acquéreurs, encore que la plupart stipulassent dans leurs actes qu'il leur serait fait restitution au cas où les moines fussent revenus » (P. STEVENART, *Il Fiammingo, Silhouette et paysage de la vie de Antoine Bourlard*, Bruxelles, 1919, in-4°, p. 2).

en particulier celle des prêtres lient étroitement les acquéreurs à la France républicaine ou impériale¹⁵⁶. En 1802, un membre du Corps législatif, Tarte cadet, insiste sur les regrets qu'éprouve le clergé à cause de la nationalisation de ses biens. Ce sentiment explique selon lui l'hostilité que manifestent dans le Namurois la plupart des curés « aux divers gouvernements de la France »¹⁵⁷. La même raison pousse, en 1805, Stassart à demander au conseiller d'État Miot qu'on choisisse avec un soin particulier les évêques des départements réunis¹⁵⁸. D'autre part il arrivait aux prêtres de faire pression sur les acquéreurs pour les forcer directement ou indirectement, à restitution. Dans les curieuses « Notes et Boutades » laissées par le père de l'homme politique libéral Henri Bergé, on lit en effet « Il me souvient d'avoir vu dans les années du Consulat et de l'Empire, jusqu'en l'an 1808, des prêtres parcourir les campagnes, et persuader, par raisonnements ou par menaces, les acquéreurs de domaines, de leur donner de l'argent à titre de quitus »¹⁵⁹.

La chute de Napoléon les fit trembler et non sans motifs. Dès 1813, en effet, les acquéreurs de Léau sont menacés¹⁶⁰. En janvier 1814, les paysans des alentours pillent l'abbaye de Villers devenue la propriété d'une Française, M^{me} Terrade¹⁶¹. A Louvain et à Tirlemont, « des malveillants » provoquent des « attroupements séditieux » contre « leurs ennemis particuliers... les acquéreurs des biens dits nationaux

¹⁵⁶ Une loi du 12 juillet 1798 prévoit la prise de quatre otages en cas d'assassinat d'un fonctionnaire ou d'un acquéreur de biens nationaux (VERHAEGEN, *op. cit.*, t. 3, p. 150) ; un peu plus tard on verse une indemnité aux victimes des paysans insurgés (*Ibid.*, t. 3, p. 577 et sq.). En 1809, on arrête quatre ouvriers de Louvain et de Vilvorde pour « avoir tenu des propos contre les biens nationaux » (*Ibid.*, t. 4, p. 665).

¹⁵⁷ F. COURTOY, *Notes sur l'histoire du Département de Sambre-et-Meuse*, Namur, 1914, in-8°, p. 27.

¹⁵⁸ L. DE LANZAC DE LABORIE, *La domination française en Belgique*, Paris, 1895, 2 vol. in-8°, t. 2, p. 385.

¹⁵⁹ L'auteur cite à ce propos l'exemple d'Athanase Place, ancien prieur de Saint-Martin de Tournai qui aurait soutiré vingt-trois fois de l'argent à un acquéreur de Froyennes (Collection Marcel Bergé).

¹⁶⁰ Le 22 avril, on affiche sur la porte d'un acquéreur: « Auguste Coene a démoli la chapelle: il sera pendu devant la chapelle, il sera un déshonneur pour sa famille. Philippe Coene a démoli le couvent des Béthaniens. Ces deux-là, leur vie est courte, ils doivent mourir dans l'an 1813. La présente est pour tous les acquéreurs de Léau, mais ceux-là seront condamnés à sept années de travaux. Qu'ils voient par la grand'route ceux qui passent! Ils devront savoir que les Russes ne sont pas loin, qu'ils suivent les Français, qu'ils les chassent devant eux » (*Ibid.*, p. 45, n. 3).

¹⁶¹ *Ibid.*, t. V, p. 150; cf. aussi COREMANS: Ephémérides belges de 1814 (février-juillet), *Bullet. C.R.H.*, 1846, t. 12, pp. 186-187.

et les fonctionnaires de l'empire »¹⁶². Dans cette dernière ville et à Saint-Trond, le peuple veut expulser les acquéreurs des conseils municipaux¹⁶³. A Tongres, on illumine à l'entrée des Alliés à Paris et l'on place à une fenêtre un transparent ridiculisant « un citoyen de la ville, grand acquéreur et nouveau riche »¹⁶⁴. A Wavre, il faut protéger les biens de ceux que l'on accusait d'être du parti français¹⁶⁵, ce qui n'empêche pas qu'on y pille le 21 février chez quelques fonctionnaires du régime déchu¹⁶⁶. Après avoir signalé que dans le département de l'Escaut « l'entrée des troupes des puissances coalisées a produit... une secousse violente. Provoqué par un système dévastateur et despotique, l'esprit de réaction a manifesté sa fureur »¹⁶⁷, un rapport de police énumère les représailles qui se sont abattues dans plusieurs localités sur les partisans de la France. A Namur, J. Walter, acquéreur de biens nationaux¹⁶⁸ et fonctionnaire de l'Empire, « accusé de bonapartisme par quelques furieux imbéciles » et menacé d'arrestation, est obligé de se réfugier à Bruxelles¹⁶⁹.

Pour désagréables que fussent ces vexations, elles s'arrêtèrent assez vite, car, comme le dit le baron Verhaegen, tous les propriétaires finirent par redouter la tempête qui « s'annonçait contre certains d'entre eux »¹⁷⁰. Aussi les « bons citoyens » formèrent des gardes bourgeoises pour réprimer les désordres¹⁷¹.

En revanche, les acquéreurs craignirent pendant de longs mois d'être forcés de rendre à l'Église les biens qu'elle avait perdus. Cette restitution était réclamée dans des brochures dues, entre autres, à Robiano de Borsbeek et au revenant de la Révolution brabançonne, Henri Van der Noot¹⁷². Elle était demandée par plusieurs de ceux que les Alliés et Guillaume de Nassau consultaient sur l'organisation

¹⁶² COLENBRANDER, R.G.P., t. 30, p. 18. A Thielt, une ancienne religieuse s'empare de son couvent devenu caserne de gendarmerie. Il faudra de laborieuses négociations pour l'en expulser (COREMANS, *op. cit.*, pp. 204-205).

¹⁶³ VERHAEGEN, t. V, p. 151.

¹⁶⁴ DRIESEN, p. 76.

¹⁶⁵ COLENBRANDER, R.G.P., t. 30, p. 2.

¹⁶⁶ *Ibid.*, t. 23, p. 515.

¹⁶⁷ *Ibid.*, t. 30, p. 18.

¹⁶⁸ I. DELATTE, La vente des biens nationaux dans l'arrondissement de Namur, *Annales de la Société d'Archéologie de Namur*, t. XL, 1932-1933, pp. 295 et 297.

¹⁶⁹ *Annuaire Maçonnique du Grand Orient de Belgique pour l'an de la V.L. 5846*, Bruxelles, 1846, in-18°, pp. 80-81.

¹⁷⁰ VERHAEGEN, t. V, p. 148.

¹⁷¹ *Ibid.*, pp. 148, 149, 151.

¹⁷² STECHER, Notice sur Louis Hymans, *Annuaire de l'Académie Royale de Belgique*, 1886, p. 344 ; sur les polémiques nées de ces brochures, cf. L. HYMANS, *Histoire politique...*, p. 68 et sq.

qu'il fallait donner à la Belgique. Rapsaet souhaitait le rétablissement du clergé « comme premier ordre des États »¹⁷³ et à son défaut la restitution « au clergé et aux émigrés de leurs biens ». Il refusait de s'intéresser aux détenteurs de ces « richesses mal acquises ». S'ils prétendaient les avoir achetées « sous la foi des lois », il suffirait, selon Rapsaet, de leur répondre: « Est-ce que le clergé et les émigrés n'étaient pas propriétaires sous la foi de constitutions? et si on prétend qu'une loi a pu les ravir au clergé et aux émigrés, pourquoi une loi contraire ne pourrait-elle pas les leur rendre? »¹⁷⁴. Chose plus grave, les plus hauts dignitaires de l'Église rêvaient à l'Ancien Régime. Mgr de Broglie parle à Van der Capellen, comme « d'une chose fort naturelle », du rétablissement du clergé comme premier ordre des États provinciaux. Il demande aussi le retour des Jésuites, l'abolition du mariage civil, le doublement des traitements ecclésiastiques et la restitution des biens nationaux non encore vendus, « y compris ceux qui avaient été cédés à des établissements de bienfaisance »¹⁷⁵. Le vicaire général Forgeur fait preuve du même robuste appétit. Il voudrait qu'on replace les évêques et les autorités ecclésiastiques « dans tous les droits, immunités, etc... dont ils jouissaient avant la révolution » et souhaiterait qu'on améliore le sort des prêtres en leur assurant un traitement « honnête, assuré et permanent » par le rétablissement des dîmes ou tout autre « moyen convenable »¹⁷⁶. Van de Velde de Melroy, nous l'avons vu, voulait exclure des fonctions publiques les acquéreurs¹⁷⁷. Il ne présente guère d'autres revendications, mais c'est parce que les « concordats faits avec Napoléon ne pouvant en aucune manière subsister » pour l'Église belge¹⁷⁸, il estime que toutes les questions litigieuses devront être réglées dans un nouvel accord avec Rome. Enfin, à Vienne, le cardinal « Gonzalvi » est prêt à admettre dans une conversation avec Goubeau que les vicaires généraux de Bruges et d'Ypres sont bien maladroits en voulant contraindre le souverain à rétablir les dîmes, mais il fait pourtant entendre que leur perception « est de droit divin »¹⁷⁹.

Quant au bas clergé, non content de ne plus tenir compte de l'antériorité du mariage civil¹⁸⁰, il n'hésite pas à montrer son hostilité

¹⁷³ COLENBRANDER, *op. cit.*, t. 23, p. 687.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 688. Sur l'hostilité de Rapsaet aux acquéreurs et sur sa fidélité au parti « aristocrate », cf. aussi J. GARSOU, *Jean-François Gendebien (1753-1838)*, Bruxelles, 1940, in-8°, pp. 178 et 228.

¹⁷⁵ COLENBRANDER, *op. cit.*, t. 23, p. 590.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 847.

¹⁷⁷ Cf. plus haut, p. 209.

¹⁷⁸ COLENBRANDER, *op. cit.*, t. 23, p. 140.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 218.

¹⁸⁰ *Ibid.*, *passim*.

aux acquéreurs. A Koninksem le curé prêche contre eux¹⁸¹ et celui de Herck-la-Ville contre les Alliés, « parce qu'ils maintenaient la vente des domaines »¹⁸². Dans d'autres localités, les prêtres à l'automne 1815, « cachent à peine leur désir de rentrer dans les propriétés particulières qui appartenaient anciennement au clergé »¹⁸³ et même, en 1816, dans le pays d'Audenaerde, des curés « font faire des testaments à des acquéreurs de biens nationaux par lesquels ceux-ci rendent et donnent ces biens ou les mettent à la disposition du Pape »¹⁸⁴.

Les inquiétudes des acquéreurs devaient être d'autant plus vives, que leurs adversaires bénéficiaient de la faveur des Alliés et de ceux à qui ils avaient remis l'autorité. Le 7 mars 1814, le duc de Beaufort n'avait-il pas écrit, dans une circulaire destinée aux autorités ecclésiastiques, que « le Gouvernement, conformément aux intentions de leurs hautes puissances alliés, maintiendra inviolablement la puissance spirituelle et la puissance civile dans leurs bornes respectives, ainsi qu'elles sont fixées par les lois canoniques de l'Église et les anciennes lois constitutionnelles du pays »¹⁸⁵ ?

La même mentalité conduit le gouverneur général du Bas-Rhin à faire enquêter à Maestricht « sur le meilleur mode à adopter pour la restitution de leurs anciens biens aux églises et aux fabriques »¹⁸⁶. Elle se manifeste aussi dans les réflexions qu'inspirent au baron d'Eckstein les possesseurs de bien nationaux¹⁸⁷.

Aussi Driesen montre les acquéreurs de Tongres, rongés de tant d'inquiétudes pendant les premiers mois de 1814 « que beaucoup d'entre eux tombèrent malades »¹⁸⁸ et ne retrouvant la santé qu'à l'annonce du passage de la Belgique à Guillaume de Nassau parce qu'ils espéraient « voir maintenir leurs acquisitions par un prince protestant »¹⁸⁹. De même, parmi les motifs qui poussent, au début de 1815, le libéral *Observateur* à se réjouir de l'œuvre déjà accomplie par le « prince souverain », figure l'arrêt de ces brochures, « préludes à la guerre civile », qui « évinçaient, avec un torrent d'injures, les

¹⁸¹ Et avec d'autant plus de fougue qu'il est lui-même, selon Driesen, un acquéreur (DRIESEN, *op. cit.*, p. 85).

¹⁸² COLENBRANDER, *op. cit.*, t. 30, p. 34.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ *Ibid.*, t. 27, p. 37.

¹⁸⁵ Ch. TERLINDEN, *Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas et l'Église catholique en Belgique (1814-1830)*, Paris, 1906, 2 vol. in-8°, t. 1, p. 11.

¹⁸⁶ F. CAPITAINE, *Notice nécrologique sur M.J.F. Hennequin*, Liège, 1846, in-8°, p. 36.

¹⁸⁷ VERHAEGEN, *La Belgique en 1814-1815...*, pp. 210 et 213.

¹⁸⁸ DRIESEN, p. 86.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 97.

propriétaires de domaines nationaux et communaux »¹⁹⁰.

Pourtant la politique de Guillaume à cette époque était fort ambiguë. Il avait appris, grâce à plusieurs informateurs, que les possesseurs de biens nationaux représentaient un groupe influent. Tarte ne lui avait-il pas écrit que les acquéreurs « sont extrêmement nombreux dans tous les départements, font partie de la classe aisée de la société » et « renferment dans leur sein beaucoup d'hommes instruits »¹⁹¹, avis qui recoupait celui du Hollandais Van Bylandt qui les qualifiait de classe « forte et riche » et « par conséquent redoutable »¹⁹²? Le même Van Bylandt les avait montrés adhérant au « parti français » parce qu'ils « redoutent de revenir sous la domination de l'Autriche, car ils craignent une réaction mortelle pour eux ». Mais il ajoutait, ayant demandé à des acquéreurs quelle serait leur attitude « si le nouveau Souverain légitimait et vous assurait vos achats par une promesse solennelle? », il lui avait été répondu unanimement: « Dans ce cas, nous serions tous pour lui »¹⁹³. C'est pourquoi une brochure en faveur de la réunion de la Belgique à la Hollande indiquait que dans cette dernière contrée, « les contrats de vente de biens nationaux... sont respectés et seront inviolablement gardés »¹⁹⁴.

Mais, d'autre part, Guillaume tenait aussi à se concilier le clergé. Aussi commença-t-il à multiplier à son égard « des avances significatives »¹⁹⁵, si significatives même qu'elles conduisirent Mgr de Broglie à affirmer dans son mandement du 17 mars 1815: « Nous allons jouir de toute l'étendue des prérogatives que nous garantissait l'ancien état dans ces provinces »¹⁹⁶.

Dans cette situation incertaine, les biens nationaux s'étaient dépréciés au point d'être « à peu près hors commerce »¹⁹⁷. Aussi nombre

¹⁹⁰ 1815, t. I, pp. 61 et 62. De fait, le commissaire général aux finances, Appellius, tout en marquant une vive répugnance à l'égard des acquéreurs, avait conclu dans un rapport à Guillaume de Nassau, en se fondant sur des arguments juridiques et économiques, à l'impossibilité de leur faire rendre gorge. Tout ce qu'il jugeait possible, c'était de former une commission composée « d'hommes également distingués par leurs lumières et par leur intégrité », qui pourraient recevoir les plaintes en la matière et enquêter, afin de dégager une jurisprudence uniforme (30 avril 1814 ou 1815. A.G.R., Papiers Van Gobbelschroy, t. XI).

¹⁹¹ COLENBRANDER, *op. cit.*, R.G.P., t. 23, p. 880. Avis d'autant plus intéressant qu'il appartenait lui-même à une famille d'acquéreurs (DELATRE, *op. cit.*, pp. 265 et 297).

¹⁹² COLENBRANDER, *ibid.*, p. 483.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 517.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 41.

¹⁹⁵ TERLINDEN, *Guillaume I^{er}...*, t. I, p. 48.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 51.

¹⁹⁷ COLENBRANDER, *Ontstaan der Grondwet...*, R.G.P., t. 7, p. 483.

de leurs possesseurs ne cachèrent pas leur joie à l'annonce du retour de Napoléon en France. A Tongres notamment « ils burent et donnèrent des festins entre eux »¹⁹⁸, tandis qu'à Mons, l'un d'eux, Descamps, note qu'on commençait à respirer, pendant les Cent jours¹⁹⁹. C'est pourquoi les autorités firent surveiller les acquéreurs de plusieurs provinces²⁰⁰. Ce fut notamment le cas dans le Hainaut, où, pour obéir aux ordres de l'intendant, le comte de Béthune, sous-intendant de Tournai, lui expédia un rapport minutieux sur leur comportement dans sa circonscription. Mais s'il leur manifeste une hostilité qui se marque clairement dans ses portraits du notaire Auverlot et de quelques autres¹⁰¹, il est bien forcé d'admettre que pour la plupart, ils étaient prêts à donner des gages au nouveau régime.

Au surplus, ceux des acquéreurs qui siégeaient à la commission de la Loi Fondamentale²⁰² firent preuve de beaucoup de loyalisme. Au contraire le clergé s'opposa énergiquement à cette constitution²⁰³, ce qui contribua à rapprocher la nouvelle monarchie des propriétaires de biens nationaux. Cette bonne entente se marque nettement dans l'article 25 du plan de Concordat que rédigea Goubeau en 1817²⁰⁴. Mais lorsque, après bien des péripéties, des négociations s'engagèrent sur ce sujet à la fin de 1823, entre les Pays-Bas et le Saint-Siège, cet article fut un de ceux qui donnèrent lieu à discussion. Rome voulait bien admettre les acquisitions antérieures à la conclusion du Concor-

¹⁹⁸ DRIESEN, *op. cit.*, p. 102.

¹⁹⁹ VERHAEGEN, *op. cit.*, t. 5, p. 191. Cf. aussi t. 4, p. 327. Inversement, Weggant, ennemi des acquéreurs, note la joie qu'ils manifestent à Charleroi à l'arrivée du « tyran » (D.A. VAN BASTELAER, Charleroi, Gilly... *Doc. Soc. Paléontologique...* Charleroi, t. II, pp. XX).

²⁰⁰ VERHAEGEN, t. 5, pp. 22 et 335.

²⁰¹ « Jacobin exalté », capable de « jouer les septembriseurs » et dont le « physique dénote bien la noirceur de l'âme » etc. Magloire Goblet est « défiant et très dissimulé », Duvivier « un homme taré et banqueroutier », Hannecart est d'une conduite « crapuleuse ». Quant à Liénart Sacqueleu, il est « grand partisan d'idées libérales, ce mot renferme de grandes pensées difficiles à définir ; il a été chaud partisan de Napoléon, à présent, je le pense Jacobin » (A.G.R., *Papiers Van Gobbelschroy*, t. V, f° 73-83, *passim*).

²⁰² COLENBRANDER, *ibid.*, pp. XXXV et XXXVII ; l'un d'eux, Dotrengé, demandera une garantie spéciale pour les biens nationaux (*Ibid.*, p. 483). Selon L. HYMANS on aurait renoncé à accorder cette garantie par crainte de réveiller des souvenirs irritants (*Histoire politique...*, p. 222).

²⁰³ TERLINDEN, *Guillaume 1^{er}...*, t. 1, pp. 73 et sq.

²⁰⁴ « Sa Sainteté réitère ici bien expressément sa déclaration contenue dans l'article 13 du concordat du 15 juillet 1801 et portant que ni elle, ni ses successeurs, ne troubleront en aucune manière les acquéreurs de biens ecclésiastiques aliénés et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains ou celles de leurs ayans cause » (*Ibid.*, t. 1, p. 277).

dat, mais non celles qui l'avaient suivi, notamment, dit Terlinden, « parce qu'il ne s'agissait plus d'éteindre un schisme ou de rétablir la religion catholique »²⁰⁵. L'attitude du Saint-Siège prouvait surtout qu'il existait des biens nationaux, non encore aliénés, que l'Église souhaitait récupérer²⁰⁶ ou abandonner contre de solides compensations²⁰⁷.

En définitive, la négociation échoua et lorsqu'elle reprit, il ne fut plus guère question des biens nationaux²⁰⁸, qui restèrent uniquement sous la protection du Concordat napoléonien²⁰⁹.

Cette garantie dut paraître suffisante au Congrès National, qui ne prêta aucun intérêt à une pétition qui, à propos de biens vendus par les Français, demandait que la Constitution assurât les droits de leurs acquéreurs²¹⁰.

*
**

L'attitude du Congrès pourrait faire croire que les acquéreurs avaient gagné la partie. Sans doute était-ce vrai pour une grosse partie de leurs biens, mais subsistaient de nombreux cas litigieux. Le Concordat n'avait déterminé que des principes. Dès le Consulat, des lois, des arrêtés, des sentences judiciaires s'étaient attaqués aux détails. Mais ces décisions, souvent obscures et parfois contradictoires, avaient, en compliquant la situation, provoqué de fréquents incidents. Les uns opposaient des particuliers aux églises : Jean Hubert Collin, avant de devenir en 1823 le bourgmestre de Spa, avait été dans cette ville instituteur à la « Fondation de Sclessin ». Sous prétexte que sous

²⁰⁵ *Ibid.*, t. 1, p. 291.

²⁰⁶ COLENBRANDER, R.G.P., t. 30, p. 187 et TERLINDEN, *op. cit.*, t. 1, pp. 318 à 320. La question présentait d'autant plus d'intérêt que le roi Guillaume avait continué la vente des biens nationaux (J. LAMBERT, De verkoop van nationale goederen in de provincie Oost-Vlaanderen tijdens het Hollands Bewind (1820-1821). *Handel. Maatschp. Gesch. Gent*, n.r., d XX, 1966, pp. 19-41). Dans le Limbourg trois cinquièmes des ventes eurent lieu avant le Concordat, un cinquième à l'époque de Napoléon et un cinquième au temps du royaume des Pays-Bas (J. PAQUAY, De verkoop van Domeingoederen in Limburg..., *Bull. Soc. Sc. et Litt. du Limbourg*, t. XLII, 1928, p. 95).

²⁰⁷ TERLINDEN, *ibid.*, t. 1, p. 291.

²⁰⁸ Si ce n'est à propos des biens cédés ; cf. plus loin, p. 237.

²⁰⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 452.

²¹⁰ « Huit habitants de Malines demandent que la constitution consacre, par une disposition formelle, l'inviolabilité des ventes de biens immeubles, situés en Belgique, faites soit par le domaine français, soit par les corporations religieuses et autres établissements, en acquis des contributions militaires imposées par les représentants du peuple français, lors de l'entrée des armées républicaines dans le pays » (HUYTTENS, *op. cit.*, t. 1, p. 564).

l'Ancien Régime, cette école était tenue par des prêtres et que Collin « mangeait le patrimoine d'un autre », le clergé l'avertit, le jour de Pâques, an VII, qu'on lui refuserait la communion jusqu'au moment où il aurait abandonné la place. Collin refusa de se démettre, intéressa à sa cause le maire et le préfet, l'emporta et garda un profond ressentiment contre la « prétraille »²¹¹. En 1811, à Verviers, les Finances vendent à Nicolas Desart l'église des Récollectines. L'acquéreur la loue aux fidèles qui rendent l'édifice au culte. Mais après quelques années, les paroissiens qui sont pauvres ne parviennent plus à payer. Pour les aider, le bourgmestre tente de faire annuler la vente, comme illégale. Le gouvernement se refusant à intervenir, il fait porter l'affaire devant les tribunaux. La paroisse triomphe en première instance, mais est déboutée en appel, puis en cassation et la ville se résigne à prendre à sa charge le loyer²¹².

D'autres conflits mettaient aux prises le clergé et les représentants des pouvoirs publics, à propos de biens « cédés », c'est-à-dire d'immeubles ou de rentes dont, à l'époque du Directoire, on avait dissimulé l'existence aux agents de la République. Une loi du 4 ventôse an IX et un arrêté du 9 fructidor de la même année attribuèrent ces biens aux bureaux de bienfaisance et aux hospices. A Louvain, le receveur des hospices, Gens, se glorifiait d'être parvenu, à force d'enquêtes, à faire rentrer l'assistance publique en possession de plusieurs centaines de rentes cédées²¹³. Mais le 30 décembre 1809, un autre décret accorda également, moyennant autorisation préalable, ces biens aux églises²¹⁴. Mais cette décision ne rassura pas entièrement le clergé; on continua en conséquence à cacher de nombreux biens.

Un autre motif de querelle fut le décret du 7 thermidor an IX, qui rendait aux églises leurs anciens biens, si l'État ne les avait pas encore aliénés, et leur accordait même ceux qui, dans les mêmes conditions, provenaient de paroisses supprimées. D'autres décrets, des 28 frimaire an XII et 13 vendémiaire an XIII, étendirent cette faveur aux immeubles et rentes venus de métropoles, de cathédrales et de diverses fondations²¹⁵. Seulement, l'administration du Domaine, soute-

²¹¹ MEUNIER, Un acteur..., BSVAH, 46^e v., 1959, p. 39 et sq.

²¹² Dr J. LEJAER, Histoire de la ville de Verviers, Période française 1794-1814, BSVAH, 4^e v., 1903, p. 125 et Période hollandaise, *ibid.*, 7^e v., 1906, p. 88.

²¹³ A. GENS, *Aux nobles et honorables Seigneurs, composant le Conseil de Régence de la ville de Louvain*, Louvain, s.d. (c. 1830), in-8°, pp. 8-9. Son rôle n'était pas entièrement désintéressé car les Gens figurent parmi les acquéreurs (HOUS, *op. cit.*, *passim*).

²¹⁴ TERLINDEN, *op. cit.*, t. 2, p. 116, n. 1.

²¹⁵ Mgr VAN BOMMEL, *Réponse aux insinuations de la presse contre les Fabriques des Églises*, Liège, mars 1841, in-8°, p. 30.

nant que ces décisions ne pouvaient abroger une « loi générale », à savoir le décret du 5 frimaire an VI, estimait que les églises ne pouvaient pas rentrer en possession des « biens de fondation chargés de services religieux qui autrefois avaient été en bénéfice simple »²¹⁶. Pour reconnaître ce genre de biens, il fallait « rechercher si la fondation » avait « été faite en faveur d'une église, à charge pour elle de pourvoir, par le ministère de prêtres quelconques, à l'accomplissement de services religieux déterminés », ou si elle avait « été faite en faveur d'un prêtre à charge pour lui et ses successeurs de s'acquitter *personnellement* de la célébration de certaines messes ou prières »²¹⁷. Faite à l'église, la fondation devait revenir à la fabrique, faite au prêtre, elle resterait à l'État²¹⁸. Le clergé, s'appuyant sur des décisions du Conseil d'État et sur des décrets des 19 juin et 31 juillet 1806, se refusait à distinguer entre *fondation pure* et bénéfice simple²¹⁹. De là de fréquents incidents qui se terminèrent souvent à l'avantage de l'Église, à qui tribunaux et préfets donnaient raison²²⁰. Mais le 12 février 1814, le Conseil d'État rendit un avis favorable à la thèse du Domaine²²¹.

Au début de son règne, Guillaume I^{er} sembla vouloir donner satisfaction au clergé. Il fit interrompre des poursuites entreprises par le Domaine, en laissant aux fabriques la possession des fruits²²². Même la première décision législative qu'il prit en la matière, l'arrêté du 19 août 1817, fut bien accueillie par les champions des églises, car il montrait « la volonté expresse que les fabriques... conservent leurs biens ou soient réintégrées dans les biens qui leur étaient assurés par

²¹⁶ *Ibid.*, p. 31.

²¹⁷ LION, *Dernier mot en réponse aux imputations dirigées contre les agents du domaine par M. Van Bommel, évêque de Liège...*, Liège, avril 1841, in-8°, p. 20.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 22.

²¹⁹ VAN BOMMEL, *op. cit.*, pp. 35 et 36; GERADON, *Défense des droits des Fabriques des Églises...*, Liège, 1822, in-8°, p. 15.

²²⁰ GERADON, p. 33 et sq.

²²¹ Geradon, qui plaidait souvent pour le clergé, attribue cette décision à « la détresse où se trouvait le trésor » (p. 34) et l'assimile à d'autres mesures prises par le gouvernement impérial aux abois, comme la vente des biens communaux et « la déplorable réquisition de nos enfants » (*ibid.*). Champion du Domaine, Lion estime au contraire que le Conseil d'État était intervenu parce qu'il savait que l'administration avait « été longtemps dupe de faux renseignements qui lui avaient été transmis et des faits inexacts qui lui étaient astucieusement proposés » (*op. cit.*, p. 11). Il ne devait pas avoir tout à fait tort, puisque Van Bommel admet lui-même qu'« il y a eu des marguilliers que le zèle a poussé à demander l'envoi en possession de biens que l'État n'avait pas rendus » (*op. cit.*, p. 42).

²²² GERADON, *op. cit.*, p. 60.

des lois antérieures, quoiqu'ils pussent encore se trouver sous l'administration du Domaine »²²³. L'arrêté pourtant était gros de menaces car, d'une part il demandait aux fabriques de fournir pour le 1^{er} janvier 1818 les états qui permettraient de vérifier leurs prétentions, et d'autre part, ne faisant mention que de la loi du 7 thermidor an XI et non de l'arrêté du 28 frimaire an XII, il attribuait au Domaine les bénéfiques simples²²⁴. Aussi la lutte reprit entre l'administration et les fabriques. Elle devint encore plus âpre lorsque apparut le « Syndicat d'amortissement ». Institué le 27 décembre 1822, il reçut, entre autres prérogatives, le droit d'emprunter sur le domaine et d'en aliéner une partie²²⁵. En 1824, sa compétence fut étendue aux biens nationaux qu'on cérait au Domaine ou qu'on lui contestait²²⁶. Le syndicat partagea la Belgique entre trois commissaires aux recherches, qui devaient, avec l'aide des archivistes²²⁷, retrouver les documents relatifs aux biens litigieux, confronter ces pièces avec les envois en possession obtenus par les fabriques ou les hospices, relever au cadastre les parcelles vendues depuis la Révolution française et se rendre « sur les lieux pour reconnaître les biens », bref, réunir les éléments qui permettraient de poursuivre les « acquéreurs de mauvaise foi »²²⁸. Les dossiers ainsi établis étaient remis aux avocats du Domaine²²⁹.

Les commissaires furent d'autant plus zélés qu'ils ne recevaient pas de traitement, mais 10 % sur la valeur des biens « dont l'État obtiendrait la possession légale et effective »²³⁰. Un des commissaires, Lion, soutient que ses efforts avaient abouti à « la consignation de 50.000 articles sur mes sommiers »²³¹, tandis que Mgr Van Bommel affirme que le syndicat lança, en une seule fois, 3.000 citations en

²²³ *Ibid.*, p. 59.

²²⁴ VAN BOMMEL, *op. cit.*, p. 47.

²²⁵ R. DEMOULIN, *Guillaume I^{er} et la transformation économique des provinces belges* (1815-1830), Paris-Liège, 1938, in-8°, pp. 35-36).

²²⁶ LION, *op. cit.*, p. 11, n. 1.

²²⁷ Et notamment de l'illustre Gachard, A. GEOFFROY, *Notice nécrologique sur M. Louis-Prospér Gachard*, lue dans la séance du 9 janvier 1886 de l'Académie des Sciences morales et politiques, s.l.n.d., in-8°, p. 2.

²²⁸ LION, *op. cit.*, pp. 12-13. Les trois commissaires étaient Lion (Liège, Namur et Luxembourg), de Gruyter (Brabant, Hainaut et Limbourg) et Delbarre (Anvers et les deux Flandres), cf. VAN BOMMEL, etc.: *Pétition présentée à Sa Majesté ... par les conseils des fabriques des églises de Liège*, Liège, 1831, in-8°, p. 8 (des *Faits et Considérations* qui suivent la pétition).

²²⁹ A Liège: de Londré, Verthois père, Zoude, Dewandre, Teste; à Bruxelles: Kockaert, Van Volxem, Doncker, Stevens, Tarte, Fernelmont (LION, *op. cit.*, p. 13, n. 1). Liste significative, car riche en noms d'acquéreurs comme Tarte ou de libéraux comme le Français Teste.

²³⁰ *Ibid.*, p. 25.

²³¹ *Ibid.*, p. 25.

justice!²³² Mais si les commissaires combattent âprement, ils rencontrent une résistance énergique. Pour les fabriciens, le syndicat invoque une loi injuste, et ils n'hésitent pas à la violer pour restituer à l'Église les biens que la Révolution lui a dérobés²³³. Devant les tribunaux, les avocats du clergé affirment hautement que « le temps des spoliations et des déprédations est passé. Longtemps assez les biens destinés à l'entretien du culte et de ses ministres ont été la proie de l'avarice et de l'arbitraire »²³⁴ et des juges, qui partagent leurs convictions, ne craignent pas, malgré la fureur du gouvernement, de leur donner raison²³⁵.

Mais l'Église ne se contente pas de ces victoires de détail et souhaite une solution d'ensemble. Lors de la négociation du Concordat, on parlera beaucoup des biens cédés²³⁶. Bien plus, lorsque Van Bommel, par un retournement qui scandalisera ses ouailles²³⁷, tentera de réconcilier Guillaume I^{er} et les catholiques, il fera figurer parmi les conditions de l'accord l'abandon de ses prétentions par le Domaine. En gage de bonne volonté, le Roi lui fit rencontrer un des dirigeants du syndicat, et le financier et le prélat entamèrent une âpre discussion qui n'était pas encore terminée lorsque éclata la Révolution belge²³⁸.

²³² *Réponse...*, p. 53.

²³³ LION, *op. cit.*, pp. 16 et 21. Ces fraudes conduisirent la magistrature à faire exécuter à la demande de Lion des visites domiciliaires et des saisies de documents (*Ibid.*, pp. 21 à 24). Van Bommel reconnaît les faux commis au profit des églises et les commente en ces termes significatifs : « Il leur seyait bien, à ces complices du gouvernement de faire grand bruit de quelques altérations de registres auxquelles avaient eu recours des fabriciens plus maladroits que coupables. Outre les registres de fondation, les bénéficiers avaient leurs registres de *paies*, sur lesquels ils écrivaient uniquement les fermages et rentes perçus, mais sans y mentionner les charges de fondation. Lors des perquisitions du Syndicat quelques trésoriers y ajoutèrent imprudemment ces charges, croyant par là mettre ces biens et rentes plus en sûreté. C'était une altération qu'on est loin d'approuver, mais qui, en réalité, est sans préjudice pour l'État, puisque ces charges existaient et qu'elles étaient marquées ailleurs... » « Telles furent la plupart de ces altérations dont le Domaine a fait tant de bruit » (*Réponse*, p. 53).

²³⁴ GERADON, *op. cit.*, p. 59.

²³⁵ VAN BOMMEL, *Réponse...*, p. 48 et sq.

²³⁶ TERLINDEN, *op. cit.*, t. 2, p. 116 et sq. Le comte de Celles offrit de faire retourner ces biens à l'Église par voie de donation ou de legs (*ibid.*, t. 2, p. 118). En revanche, on ne semble guère avoir abordé la question des bénéfices simples.

²³⁷ *Ibid.*, t. 2, p. 400; G. MONCHAMP, L'Évêque Van Bommel et la Révolution belge, *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, 1905, p. 426 et sq.

²³⁸ La controverse fut marquée par la rédaction de mémoires que les deux parties soumièrent au souverain. Dans la préparation d'un de ces rapports, Van Bommel se fit aider par « un de nos plus célèbres jurisconsultes » (*Réponse...*, pp. 5 à 12; cf. aussi MONCHAMP, p. 486).

Avec elle, les négociations reprirent, mais sous une autre forme et dans une atmosphère très différente. La Révolution avait fait un gouverneur de Liège de F. de Sauvage, qui, au barreau, au conseil de la ville et aux États-Provinciaux, avait fermement défendu les fabriques^{238bis}. Aussi, dès le 25 octobre 1830, voulant faire cesser « les vexations des agents du syndicat en matière des biens des fabriques d'église », il prépare un projet d'arrêté qu'approuve le gouvernement provisoire²³⁹. De son côté, l'administrateur général des Finances — et futur comte romain — Coghen, annonce le 11 décembre son intention « d'examiner lui-même le dossier de toutes les affaires en cours pour n'en autoriser la poursuite ultérieure qu'après un examen approfondi », d'être très prudent dans le déclenchement de nouvelles actions et enfin d'accueillir favorablement toutes les offres de transaction²⁴⁰. Continuant sur la même voie, Coghen prend, le 21 décembre, un décret si favorable aux intérêts de l'Église²⁴¹, que, le commentant quelques jours plus tard dans une lettre au vicaire général Sterckx, Boucqueau de la Villeraie, chanoine et membre du Congrès, observe que le nouveau ministre des Finances, Charles de Brouckère, regrette la décision de son prédécesseur, qu'elle excite « la bile des anticatholiques et des financiers » qui prétendent qu'elle va coûter chaque année 400.000 francs à l'État, et conclut : « Il est très conseillable d'en parler le moins possible et de ne pas en faire trophée, au moins jusqu'à ce que leur mal de cœur soit un peu passé »²⁴². Seulement l'arrêté avait été si généreux pour l'Église qu'il ne mentionnait ni les droits des hospices sur les biens cédés ni ceux du Domaine sur les bénéfices simples²⁴³. Aussi un nouvel arrêté, le 23 avril, tout en diminuant les profits des commissaires aux recherches²⁴⁴, tint compte des observations présentées par l'administration domaniale²⁴⁵. De leur côté, les

^{238bis} VAN BOMMEL, *ibid.*, p. 12.

²³⁹ *Examen de l'arrêt de la Cour de Cassation du 20 février 1838, rendu dans la cause de la fabrique de Wevelgem et les Hospices civils de Tournai*, s.d.n.l., in-12°, p. 22.

²⁴⁰ HUYTTENS, *op. cit.*, t. 4, p. 358.

²⁴¹ Qui reprenait à peu de choses près l'arrêté préparé par F. de Sauvage (*Examen de l'arrêt...*, p. 22).

²⁴² A. SIMON, *Aspects...*, p. 72, cf. aussi p. 75. D'autre part, la question des fabriques d'église semble avoir tenu une grande place dans la correspondance échangée entre un membre influent du Congrès, Jean-Joseph Raikem et son cousin l'abbé du Vivier de Streel. Malheureusement l'érudit auquel nous devons l'analyse de cette correspondance, a estimé qu'un tel problème ne méritait pas de retenir l'attention de ses lecteurs (J. GARSOU, *Une correspondance inédite des débuts de notre Indépendance*, Bruxelles, s.d., in-8°, p. 3).

²⁴³ LION, *op. cit.*, pp. 32-33.

²⁴⁴ *Ibid.*, pp. 30-31; VAN BOMMEL, *Faits et Considérations*, p. 8.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 8; LION, *op. cit.*, p. 32.

bureaux de bienfaisance protestèrent contre l'oubli de leurs droits. Le 23 novembre 1831, le bureau de Genappe obtint un arrêt de la Cour de Bruxelles qui proclamait inconstitutionnel le décret du 31 décembre 1830 parce qu'il n'appartenait pas au Gouvernement Provisoire d'interpréter les lois « par voie d'autorité », alors que le Congrès National était réuni ²⁴⁶.

Cette décision provoqua la fureur de Mgr Van Bommel. Il y riposta en décembre par une « Pétition au Roi ». Il y traitait les magistrats en termes méprisants ²⁴⁷ et faisait comprendre que si le gouvernement soutenait l'administration, il risquait de se heurter à l'hostilité des fidèles ²⁴⁸. Une « adresse » aux parlementaires accompagnait la pétition ²⁴⁹. Elle ne pouvait manquer de faire impression, car les évêques comptaient dans les Chambres des amis dévoués, comme le montre une discussion survenue le 25 novembre. La commission chargée d'examiner les pétitions fit rapport sur une requête de la fabrique de Barvaux-Condroz, qui souhaitait être mise en possession « d'un bien non vendu chargé de services religieux ». Tout en reconnaissant que la demande était du ressort des tribunaux, la commission proposait pourtant de la transmettre au ministre des Finances. Le fougueux B. Dumortier, voulant qu'elle fût également envoyée au ministre de la Justice, évoqua les « vexations dont les biens d'église et de charité furent l'objet sous le gouvernement précédent », affirma que ce « système qui était l'un des griefs de la nation » existait encore, qu'il avait la preuve qu'on cherchait « à s'emparer du peu de biens qui restent aux établissements d'église et de bienfaisance ». Il stigmatisa enfin le « coup de force » accompli par la Cour de Bruxelles. Plus prudent, De la Haye se contenta d'affirmer qu'il fallait communiquer les pétitions des fabriques au ministre pour qu'il puisse arrêter des procès vexatoires. D'autres représentants comme Gendebien, Henri de Brouckère, Destouvelles et Van Meenen s'élevèrent, au nom de la séparation des pouvoirs, contre ces suggestions, mais leur ordre du jour ne

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 33.

²⁴⁷ « Quand on pousse l'immoralité jusques à convier aux vexations par l'appât de gros bénéfices, on ne se fait point scrupule de chercher à corrompre la magistrature, dont l'indépendance, toujours promise, n'a jamais été réalisée » (p. 5).

²⁴⁸ « Le syndicat d'amortissement avait engagé un combat à mort contre les Fabriques ; cette longue lutte, un instant suspendue pendant les événements de la Révolution, est reprise avec une nouvelle violence. Non seulement les anciennes poursuites sont continuées, mais encore de nouvelles instances sont introduites chaque jour. En entrant sans cesse dans l'arène judiciaire contre des intérêts particuliers, le Gouvernement compromet sa popularité, condamne les Fabriques à une ruine certaine, et répand l'inquiétude et l'alarme dans les familles » (p. 1).

²⁴⁹ D'un ton plus serein, il insiste sur les aspects juridiques du problème.

l'emporta que par trente-six voix contre trente²⁵⁰. Le 20 janvier 1832, un nouvel incident éclata, à propos des démêlés du Domaine et des églises de Liège, Antoing et Tournai. Tout en soutenant que dans un des cas, on accusait injustement ses agents de partialité, le ministre de Muelenaere n'hésita pas à déclarer : « Du reste, je ne me fais en aucune manière le défenseur des fonctionnaires de l'administration ; je déclare aussi que l'intention du gouvernement est de maintenir les fabriques dans leur possession »²⁵¹. Mais le cabinet pouvant changer, la promesse n'engageait pas l'avenir. C'est pourquoi deux représentants connus pour leur catholicisme, Brabant et Dubus, voulurent faire intervenir le législateur. Le jour même, ils déposèrent deux propositions de lois, l'une sur les établissements charitables, l'autre sur les fabriques, qui ne faisaient que reprendre l'arrêté du 31 décembre 1830. Elles furent développées rapidement par leurs auteurs le 27 janvier 1832 — Brabant se contentant de résumer l'adresse de Van Bommel qui avait été distribuée aux parlementaires²⁵² — et prises en considération le 31 sans grande difficulté²⁵³. Dubus en profita pour demander que les deux projets soient examinés par priorité « car, disait-il, des poursuites sont commencées et vous feriez grand tort aux fabriques si vous retardiez cet examen ». Cette exigence provoqua de l'agitation dans l'assemblée. Trop faibles pour s'opposer directement au projet, les doctrinaires voulaient au moins gagner du temps. Destouvelles et Henri de Brouckère insistèrent sur le caractère plus urgent d'autres lois et Lebeau fit remarquer que la déclaration de Muelenaere assurait provisoirement aux fabriques des garanties suffisantes. La Chambre suivit « ces hommes adroits »²⁵⁴, et décida qu'on n'étudierait les deux projets qu'après le vote des lois sur l'organisation judiciaire et provinciale²⁵⁵. Puis divers événements, et en particulier des élections, interrompirent la procédure. Le 3 octobre 1833, Brabant revint à la charge. Il présenta un nouveau projet qui, combinant sa proposition et celle de Dubus, réglait en même temps la question des fabriques et celle des hospices²⁵⁶ et mettait fin, affirmait-il, à de nombreux procès. Une seconde fois, la prise en considération fut votée à l'unanimité²⁵⁷. Le projet passa alors devant une commission, dont le rapport fut présenté à la Chambre le 11 mars 1834 par M. de Theux.

²⁵⁰ *Moniteur belge*, 27 novembre 1831.

²⁵¹ *Moniteur belge*, 22 janvier 1832.

²⁵² *Ibid.*, 22 et 29 janvier 1832.

²⁵³ Parce que dira plus tard Ch. de Brouckère, « on avait senti qu'elles soulevaient des questions extrêmement difficiles » (*Ibid.*, 6 octobre 1833).

²⁵⁴ *Journal historique et littéraire*, t. 1, 1834, p. 74.

²⁵⁵ *Moniteur belge*, 2 février 1832.

²⁵⁶ *Ibid.*, 3 octobre 1833.

²⁵⁷ *Ibid.*, 6 octobre 1833.

Mais aucun débat ne s'engagea sur le fond. Quelques représentants demandèrent de ne passer au vote qu'après l'impression du rapport et comme de Brouckère ajoutait que pour se prononcer valablement, il faudrait d'abord « visiter toutes les lois constitutives », l'assemblée ajourna la discussion *sine die*²⁵⁸. Plus tard, Mgr Van Bommel attribua cet escamotage à une manœuvre « de quelques hommes de la minorité, probablement d'accord avec ceux du Domaine »²⁵⁹, mais il n'expliqua pas pourquoi la majorité s'était prêtée à ces manigances, alors que lui-même l'avait invitée pourtant à reprendre la lutte²⁶⁰.

En fait, les champions que l'Église comptait au Parlement n'avaient pas fait preuve de mollesse²⁶¹, mais de sens tactique, comme du reste les évêques. Quelle que fût l'hostilité témoignée par le Domaine aux fabriques, son action était sinon empêchée, du moins entravée par les ministres unionistes et aussi par la Chambre qui, à plusieurs reprises, en rayant du budget la subvention prévue pour les commissaires aux recherches, l'avait privé de ses agents les plus efficaces²⁶². A vouloir immédiatement une loi, ne risquait-on pas de ne pas trouver de solution à un problème beaucoup plus urgent : celui des biens cédés ? Ils étaient encore nombreux et l'Église risquait de les perdre définitivement le 29 mars 1834, jour où la prescription trentenaire transformerait leurs détenteurs en propriétaires de plein droit. Van Bommel lui-même était persuadé à l'époque qu'on devait choisir entre le règlement de cette question et la loi sur les fabriques, et il préférait obtenir cette dernière²⁶³, mais les autres évêques étaient, semble-t-il, de l'avis opposé.

Pour obtenir satisfaction en matière de biens cédés, l'épiscopat agit d'abord sur Rome. Voici pourquoi. Depuis le Concordat, la Papauté affirmait qu'il ne s'appliquait pas aux biens découverts par l'État depuis sa conclusion. Il en résultait qu'ils se vendaient mal²⁶⁴. Il y avait là, aux yeux des évêques, matière à compromis : l'Église ne

²⁵⁸ *Ibid.*, 12 mars 1834.

²⁵⁹ *Réponse*, p. 15.

²⁶⁰ Le 1^{er} juin 1834, le *Journal historique et littéraire*, qui était à l'époque l'organe officieux du prélat, rappelle qu'au premier ajournement du projet, la Chambre « croyait sans doute ne reculer cet examen que de quelques semaines, de quelques mois tout au plus. Or voilà maintenant *trois ans et quatre mois* que le délai a été prononcé. Nous croyons qu'il est temps que la Chambre s'en souvienne » (t. I, p. 75).

²⁶¹ Sur les contacts entre l'épiscopat et les représentants, à propos précisément de cette question, cf. A. SIMON, *Réunion des évêques de Belgique, 1830-1867. Procès-Verbaux*, Louvain-Paris, 1960, in-8°, pp. 29-30.

²⁶² *Moniteur belge*, 3 mars 1835.

²⁶³ A. SIMON, *Le Cardinal Sterckx...*, t. 1, p. 256.

²⁶⁴ *Journal historique et littéraire*, t. 1, 1^{er} mai 1834, p. 10.

distinguerait plus entre biens découverts *avant* et *après* le Concordat, en revanche, l'État lui abandonnerait les biens encore cédés²⁶⁵. En juin 1833, les prélats exposèrent leur plan au pape²⁶⁶ qui l'« accueillit avec empressement »²⁶⁷. Le 10 septembre, estimant qu'il « en résulterait, pour l'Église, un avantage temporel assez considérable », il permettait aux évêques d'étendre l'article 13 du Concordat aux biens « vendus depuis cette convention ou que le gouvernement fait encore aujourd'hui administrer en son nom » dès qu'ils auraient « obtenu une loi ou une déclaration solennelle » restituant aux autorités religieuses « les biens cachés ou non saisis de fait par le gouvernement, n'importe par quelle raison »²⁶⁸. Ainsi armés, les évêques écrivirent au Roi le 4 novembre et transmirent quelques semaines plus tard une copie de leur lettre à Rogier en l'avertissant que « le moment » était « venu, Monsieur le Ministre, de montrer franchement qu'on ne veut rien refuser aux catholiques de ce qui leur revient »²⁶⁹. Ce ton s'explique par le fait que la requête ne pouvait qu'embarrasser les hommes d'État doctrinaires. A la repousser, ils risquaient de faire tomber le gouvernement; en l'acceptant, ils scandaliseraient leurs amis politiques. En fin de compte, on désigna une commission. Les évêques y étaient représentés par un avoué liégeois, Servais; l'État par les ministres Lebeau, Rogier et F. de Mérode, et les parlementaires C. de Gerlache, de Theux, Dubus, Brabant et Raikem. A l'exception de Lebeau et Rogier, tous ces hommes étaient dévoués à l'Église. Aussi la commission suivit-elle l'avis des évêques. Les deux doctrinaires, après avoir essayé vainement de remanier le cabinet pour faire endosser la responsabilité par un catholique²⁷⁰, parvinrent seulement à faire mentionner les droits des hospices, à soumettre, au-delà d'une certaine somme, les « nouvelles découvertes » à une autorisation spéciale²⁷¹ et surtout à faire donner au projet la forme, non d'une loi,

²⁶⁵ « Les Evêques pensèrent avec raison que le gouvernement goûteroit ce projet, vu qu'il y trouveroit son compte par l'augmentation de valeur qu'acquerraient les biens encore à vendre, dont le Pape garantirait la propriété aux acquéreurs, tandis qu'il ne perdrait rien quant aux biens cachés, puisqu'ils étoient également perdus pour lui, les possesseurs de bonne volonté ne révélant jamais qu'en faveur de l'Église, et ceux de mauvaise volonté étant déterminés à les cacher jusqu'à ce que la prescription imminente fût accomplie » (*Ibid.*, 14 juillet 1834, t. I, p. 190).

²⁶⁶ *Ibid.*, t. I, 1^{er} mai 1834, p. 10.

²⁶⁷ *Ibid.*, t. I, 14 juillet 1834, p. 190.

²⁶⁸ *Ibid.*, t. I, 1^{er} mai 1834, pp. 12-13.

²⁶⁹ A. SIMON, *Le Cardinal Sterckx*, t. 1, p. 257.

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ « Dans le cas où le produit général des biens et rentes, dont les diverses fabriques se mettront en possession, conformément aux dispositions du présent arrêté, produiroit un revenu net annuel de cent mille francs, les fabriques ne

mais celle beaucoup plus discrète d'un arrêté royal. De fait, cet arrêté du 7 janvier 1834, s'il réjouit tellement les évêques, que leur homme de confiance, Servais, pouvait écrire: « un conseil totalement composé des nôtres aurait probablement pensé que, pour ne pas compromettre d'autres intérêts, la prudence commandait de s'abstenir d'un acte de cette portée »²⁷², ne provoqua en revanche guère de réaction au Parlement. Le vieux républicain Seron et Jullien furent seuls à protester le 28 février²⁷³ et le débat tourna court lorsque M. de Theux eut rectifié une erreur de fait commise par les adversaires de l'arrêté²⁷⁴.

Pendant ce temps, les évêques se mettaient à l'ouvrage. Agissant collectivement, ils avertissaient le clergé de l'accord conclu, et l'invitaient à rechercher immédiatement les biens cédés, en prenant « surtout le plus grand soin que tout se fasse secrètement, jusqu'à l'accomplissement » des formalités qui établiraient les droits des églises²⁷⁵. A Liège, Van Bommel communiqua des instructions détaillées à ce sujet, d'abord à ses doyens, puis aux fabriciens qu'il autorisait notamment à faire remise des arrérages, s'ils estimaient que cette mesure pouvait hâter l'entrée en possession. Interprétant largement l'arrêté, il affirmait que si on ne pouvait l'utiliser contre les établissements de charité, il permettait de revendiquer des biens de corporations, de chapellenies et même les « bénéfices simples proprement dits, c'est-à-dire exempts de services religieux ou présumés tels, parce qu'on ne pourrait administrer la preuve contraire »²⁷⁶.

En fait, si quelques biens furent récupérés avant le fatidique 29 mars²⁷⁷, l'arrêté du 7 janvier ne s'appliqua pas facilement et fut pour beaucoup dans le développement de l'anticléricisme. La contrepartie de l'arrêté, c'est-à-dire une déclaration solennelle par laquelle les

pourront, sans y être autorisées par une disposition ultérieure du gouvernement, faire de nouvelles découvertes ou accepter de nouvelles révélations ». La portée de l'article était manifestement limitée par le fait que rien n'était dit du contrôle de ce revenu.

²⁷² A. SIMON, *Le Cardinal Sterckx...*, t. 1, p. 258.

²⁷³ P.G. SERON, *Discours*, Bruxelles, 1886, in-16°, pp. 184-185 et *Moniteur belge*, 1^{er} mars 1834.

²⁷⁴ Jullien avait cru que chaque fabrique pouvait acquérir pour 100.000 fr. de revenus, alors que, comme nous l'avons vu, la disposition concernait leur ensemble.

²⁷⁵ *Journal historique et littéraire*, t. 1, 1^{er} mai 1834, p. 18.

²⁷⁶ VAN BOMMEL, *Mandemens, lettres pastorales, circulaires et instructions*, t. 1, 1830-1837, Liège, 1844, in-8°, pp. 292-294. Le 13 février, le prélat, revenant à la charge, demanda aux fabriciens de prendre les mesures conservatoires qui permettraient d'interrompre la prescription (*ibid.*, p. 297).

²⁷⁷ *Moniteur belge*, 1834, *passim* et notamment 7 et 22 février, 9, 12, 22 et 26 mars.

évêques affirmaient que les acquéreurs ne seraient plus « inquiétés » par l'Église, mais au contraire considérés par elle comme légitimes propriétaires²⁷⁸ plongea dans l'amertume d'excellents catholiques « Si nous avons pu prévoir, disaient-ils — nous rapporte le Journal historique et littéraire — que le pape eût consenti dans la suite à ce que l'on gardât ces biens, nous aurions fait de beaux coups de fortune, en achetant lorsque ces biens, étaient encore à vil prix ; mais nos prêtres nous en ont détournés »²⁷⁹. Ce mécontentement obligeait l'organe de Van Bommel à faire appel à l'esprit de discipline, en faisant remarquer que la décision venait du Pape: « Il a pu, il a voulu le faire, il l'a fait ; voilà ce qui doit suffire à un catholique »²⁸⁰ et qu'au surplus, le Pontife n'avait jamais voulu absoudre les acquéreurs du péché qu'ils avaient commis²⁸¹.

Mais le dépit des dévots n'était rien à côté de la fureur de ceux que l'arrêté menaçait dans leur possession. Cherchant les raisons qui avaient mis fin à l'unionisme, un bon observateur, le baron de Stassart²⁸² écrivait en 1851: « Ce ministère Lebeau-Rogier crut devoir capter le clergé qu'il redoutait et, par l'abandon illégal fait aux fabriques d'églises des parcelles de terrains, possédées par les acquéreurs des biens nationaux, mais non compris dans les actes de vente, il suscita des procès qui mirent en fermentation les deux partis, lesquels dès lors se dessinèrent chaque jour davantage ! Voilà, je crois, l'origine de la lutte, et personne, pour ainsi dire, n'en a fait la remarque jusqu'ici »²⁸³.

Des mémoires d'avocats permettent de retrouver quelques-unes des affaires auxquelles songeait Stassart. En 1841, aboutit devant la Cour de Cassation le procès qui oppose, à propos de biens cédés, la fabrique de Wauthier-Braine au journalier Louis-Joseph Plumet²⁸⁴, et la plainte de la cathédrale de Liège qui soutient que la famille Stas s'est enrichie à ses dépens de 30.000 francs en se prétendant propriétaire de biens pris en amphytéose en 1786, et depuis expropriés à des conditions

²⁷⁸ *Journal historique et littéraire*, t. 1, 1^{er} mai 1834, pp. 18-19.

²⁷⁹ *Ibid.*, t. 1, 14 juillet 1834, p. 192.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 191.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 194 et le *Journal concluait*: « cette vérité est de la plus haute importance, et pour ceux qui avaient acheté ces biens avant les concessions susdites, afin qu'ils connaissent leurs obligations et la nécessité de se mettre en règle, et pour ceux qui ont été assez justes et assez religieux pour ne pas en acheter, afin qu'ils ne soient jamais tentés de regretter de n'avoir pas augmenté leur fortune par des moyens que la religion réprouve et condamne » (p. 194).

²⁸² BARTIER, *op. cit.*, p. 191 et sq.

²⁸³ AGR, Fonds Stassart, 25 juin 1851 (lettre à Keane).

²⁸⁴ Ad. BOSQUET, *Cour de Cassation. Mémoire pour le conseil de la fabrique de Wautier-Braine...*, Bruxelles, s.d.

avantageuses²⁸⁵. En brumaire de l'An VIII, Cool acquiert du Domaine une maison contiguë à Saint-Jacques de Bruxelles, y compris « un cabinet touchant la cage de l'escalier de l'église ». En 1832, la fabrique revendique ce cabinet comme sa propriété. Dix ans plus tard, le litige se plaide devant la Cour d'Appel de Bruxelles²⁸⁶. Deux ans plus tard, la même Cour doit trancher une affaire de rentes entre la fabrique de Blaton et les nommés Gilbert et Maurage²⁸⁷ et la Cour de Cassation un conflit de même origine qui met aux prises la fabrique d'Alleur et la famille Raick²⁸⁸. En 1843, se déroule devant la Cour d'Appel de Liège un procès qui oppose la fabrique de Stavelot et un négociant de cette ville, Wibin. Ce dernier prétend posséder légitimement « une quantité de biens et de rentes » comme héritier de son oncle, dom Placide Delvaux, et invoque en outre le bénéfice de la prescription, mais la fabrique à qui les biens avaient appartenu jadis ne veut voir dans Delvaux qu'un mandataire indélicat²⁸⁹.

Ces procès ne furent pas les seuls que suscita l'arrêté. Le projet Brabant n'ayant pas été adopté, comme nous l'avons vu, l'administration continuait à invoquer contre les fabriciens les législations de l'Empire et du Royaume des Pays-Bas²⁹⁰. Aussi le rôle des tribunaux est chargé de nombreuses contestations entre les églises et le Domaine. En 1834, la fabrique de Lisogne réclame à l'État la restitution de quelques revenus qui, sous l'Ancien Régime, appartenaient au « douaire » du curé²⁹¹. La même année, la cathédrale de Bruges prend possession par acte notarié d'une terre, sise à Klemskerke, et qui avait appartenu sous l'Ancien Régime à un couvent de Jacobines, supprimé en 1786. Le Domaine, qui avait depuis longtemps inscrit le bien sur ses sommiers, mais en négligeant d'en réclamer le fermage à ses détenteurs, réagit immédiatement et entame une action contre la fabrique de la cathédrale²⁹². De 1841 à 1845, le Domaine plaidera aussi contre les fabriques de Beek, d'Herstappe, d'Horion-Hozémont, de Lantremange, de Wauthier-Braine²⁹³ et d'Oleye. Cette dernière, comme plusi-

²⁸⁵ Bibliothèque Royale: Varia II 28848 C, t. 33, manuscrit non signé.

²⁸⁶ *Journal belge des Conseils de Fabriques...*, 1843, t. 2, pp. 100-103.

²⁸⁷ *Ibid.*, 1844, t. 3, pp. 225-228.

²⁸⁸ *Ibid.*, pp. 216-224.

²⁸⁹ *Ibid.*, 1845, t. 4, pp. 275-276.

²⁹⁰ En 1841, la discussion pendant le procès du Domaine et de la fabrique d'Horion-Hozémont tourne autour des arrêtés des 7 thermidor an XI et du 26 frimaire an XII (*Journal historique et littéraire*, t. VIII, 1^{er} août 1841, pp. 178-181).

²⁹¹ *Journal Belge des Conseils de Fabriques*, 1842, t. 1, pp. 150-157.

²⁹² *Ibid.*, p. 164 et sq.

²⁹³ *Ibid.*, 1842, t. 1, p. 183; 1843, t. 2, pp. 19-22; 1843, t. 3, pp. 68-76 et 363; 1845, t. 4, pp. 89-94, 114 et sq. et 210-213.

eurs autres églises, réclamait une indemnité pour des biens vendus par le Domaine à l'époque du roi Guillaume. Quant à la fabrique de la cathédrale de Liège, faisant preuve d'une particulière pugnacité, elle entamera en quelques années plusieurs procès contre l'administration domaniale²⁹⁴.

Les querelles entre fabriques et communes ne furent pas moins nombreuses. La possession de cimetières, parfois désaffectés et situés dans des quartiers d'avenir, opposera diverses églises aux communes de Braine-le-Comte, de Bruges, de Liège et d'Uccle²⁹⁵. L'église succursale de Theux réclame le paiement d'anciennes rentes aux communes de La Reid et de Polleur²⁹⁶, et celle de Laeken engage une action du même genre contre la ville de Bruxelles²⁹⁷. Des rentes sont également à l'origine des démêlés de la cathédrale de Liège et de l'administration communale de Tongres²⁹⁸. De même encore Saint-Rombaut veut obtenir de la municipalité de Malines le versement, avec les arrérages, d'un montant annuel de 5.868 fr. 50²⁹⁹.

En 1843, la fabrique d'Eben-Emael revendique l'ancienne maison vicariale, qui avait été transformée en école communale. Le tribunal de Tongres lui donne tort parce que la « commune en a eu la paisible possession à titre de propriétaire au vu et au su de tout le monde, jusqu'à ce qu'il plut à la Fabrique de l'y troubler par son exploit »³⁰⁰. La même année, la Cour d'Appel de Bruxelles repousse les prétentions de Saint-Jacques d'Anvers, qu'elle justifiait par l'arrêté du 7 janvier 1834, sur des bruyères, jadis propriété de l'abbaye de Tongerlo et devenues la possession des communes de Kalmthout et Essen depuis la Révolution française. Dans les deux cas, les magistrats avaient estimé qu'on ne se trouvait pas en présence de biens celés³⁰¹.

²⁹⁴ *Ibid.*, 1842, t. 1, p. 261; 1843, t. 2, pp. 19-22; 1844, t. 3, p. 349 et sq.

²⁹⁵ *Ibid.*, 1842, t. 1, pp. 144-150 et 354 et sq.; 1845, t. 4, p. 393 et GILISSEN-VALSCHAERT, *Une commune de l'Agglomération bruxelloise, Uccle*, t. 2, (Bruxelles, 1962, in-8°, p. 131 et sq.).

²⁹⁶ *Journal Belge des Conseils de Fabriques*, 1842, t. 1, pp. 159-163.

²⁹⁷ J.-F. VALENTYNS, *Mémoire pour la Fabrique de l'église de Laeken, défenderesse contre la commune de Bruxelles*, demanderesse en Cassation, s.l., 1841, gr. in-8°.

²⁹⁸ *Journal Belge des Conseils de Fabriques*, 1843, t. 2, p. 234 et 1844, t. 3, p. 261.

²⁹⁹ Aug. DE BACKER, *Mémoire pour la Fabrique de l'Église Métropolitaine de Saint Rombaut à Malines...*, Malines, 1848, gr. in-8°. J.-F. VALENTYNS, *Mémoire pour la Fabrique de l'Église Métropolitaine de Saint Rombaut à Malines...*, Bruxelles, 1853, gr. in-8°.

³⁰⁰ *Journal Belge des Conseils de Fabriques*, 1843, t. 2, pp. 25-28.

³⁰¹ *Ibid.*, 1843, t. 2, pp. 129-136.

En 1834, Seron, critiquant l'arrêté, s'était demandé comment les droits des institutions charitables « demeureront intacts lorsque les bureaux de bienfaisance ayant découvert les biens celés au domaine et demandé à l'administration supérieure la permission d'en jouir, une fabrique y viendra les leur enlever par la simple exhibition d'une *prise de date* faite devant notaire »³⁰².

Cette imprécision de l'arrêté mit souvent aux prises fabriques et bureaux de bienfaisance. Ainsi par exemple se heurtent les administrateurs des hospices de Tournai et ceux de la fabrique de Kain tandis que l'assistance publique de Louvain poursuit plusieurs églises³⁰³. Les organisations de bienfaisance se montrent d'autant plus combatives que les cours supérieures de justice, qui s'étaient montrées souvent fort favorables aux fabriques, ne les soutenaient pas en l'occurrence. En 1833, la cathédrale de Liège avait revendiqué devant le tribunal de Huy des biens en possession du bureau de bienfaisance de Latinne depuis l'an X. D'appel en appel, l'affaire aboutit à la Cour de Cassation qui, cassant la décision de la Cour de Liège, affirma, contrairement à la thèse défendue par les avocats de la cathédrale, que les bureaux de bienfaisance n'avaient pas besoin d'un envoi en possession pour détenir légitimement un bien, et renvoya l'affaire à la Cour de Gand. Si l'on en croit un des quatre avocats chargés de représenter la cathédrale à Gand : « La fortune des fabriques est mise en question par cette décision ; aussi de tous côtés pleuvent les assignations lancées par des établissements de charité pour forcer les fabriques à leur abandonner la jouissance des biens dont les établissements de charité possèdent des actes de découverte ; c'est ainsi que naguère les hospices de Bruxelles ont assigné tous les fermiers d'une fabrique de Louvain, parce que les biens exploités par ces fermiers au nom de la fabrique, seraient la propriété des hospices en vertu d'actes de découvertes passés dans les temps orageux de la République, et d'une prise de possession temporaire antérieure au 7 thermidor an XI »³⁰⁴. Mais la Cour de Gand, sans se laisser émouvoir par cette dialectique, donna également raison, le 22 juillet 1842, au bureau de bienfaisance³⁰⁵. L'arrêté est sans doute à l'origine de la décision prise par les évêques

³⁰² SERON, *op. cit.*, p. 185, discours du 28 février 1834. Ajoutons qu'en 1814 déjà, l'intendant de Namur avait pris sur lui de restituer aux fabriques des biens attribués aux bureaux de bienfaisance, mais cette décision fut cassée par l'autorité supérieure (COREMANS, *op. cit.*, p. 181).

³⁰³ *Examen de l'arrêté... et Journal historique et littéraire*, t. VIII, 1^{er} mars 1842, p. 562.

³⁰⁴ A. BOTTIN, *Cour d'Appel de Gand. Mémoire pour la cathédrale de Liège contre le bureau de bienfaisance de Latinne*, s.l.n.d., in-8°, p. 9.

³⁰⁵ *Journal Belge des Conseils de Fabriques*, 1842, t. 1, pp. 216-226.

quelques jours plus tard, d'engager par l'intermédiaire du cardinal Sterckx « Le ministre de la Justice à présenter aux Chambres un projet de loi pour mettre un terme aux procès des hospices et des bureaux de bienfaisance contre les fabriques et les séminaires à propos des biens cédés au domaine »³⁰⁶. Mais l'idée ne paraît pas avoir eu de suite, aussi vit-on plusieurs fabriques plaider avec des fortunes diverses contre les hospices de Hasselt et de Tirlemont et le bureau de bienfaisance de Nederheim³⁰⁷.

D'autres procès avaient leur origine dans le désir de retrouver leurs anciens patrimoines, que manifestaient couvents et abbayes. Or, comme le constatait en 1835 Mgr Capaccini dans ses instructions au nonce Gizzi, les réguliers n'avaient guère à espérer du législateur³⁰⁸. Ils ne pouvaient même compter que jusqu'à un certain point sur l'appui de clergé séculier³⁰⁹. Aussi usaient-ils, dans l'intérêt de leurs communautés, de divers artifices juridiques. Souvent par exemple ils avaient confié des biens cédés à des prête-noms chargés de les restituer par voie testamentaire. Encore fallait-il que les dernières volontés de ces mandataires fussent claires et fussent respectées par leurs héritiers naturels. Ce qui ne fut pas toujours le cas. Les dispositions prises par Ferdinand Neute, ancien moine de Floreffe, en faveur de son abbaye, sont attaquées par ses neveux: « Le législateur de fructidor an IV, s'exclame leur avocat, qui a supprimé les monastères, n'a pas accordé de *bons* aux religieux pour les aider à réédifier ce qu'il venait de détruire. — Ce qu'il n'a pas voulu, la législation actuelle ne le veut pas davantage; et sans nul doute, le droit de tester n'a pas été donné par le code pour servir à fausser la loi »³¹⁰. En 1795, les moines d'Averbode vendent 50 hectares à un médecin de Diest, Janssens. Les années passent, Janssens meurt et ses biens sont partagés entre ses enfants. Pendant ce temps, les moines chassés par la Révolution française avaient reconstitué leur communauté. Ils persuadent une des filles de Janssens que la vente faite à leur père était fictive. Aussi lègue-t-elle en 1837 sa part de la succession à l'abbaye. Mais ses autres héritiers ne l'entendent pas de la même oreille et entament une action contre les religieux³¹¹. L'an V, on met en vente le couvent des Béné-

³⁰⁶ A. SIMON, *Réunion...*, p. 60.

³⁰⁷ *Journal Belge des Conseils de Fabriques*, 1842, t. 1, pp. 269-270; 1843, t. 2, pp. 215-217 et 1845, t. 3, p. 393.

³⁰⁸ A. SIMON, *Instructions aux Nonces de Bruxelles* (1835-1889), Bruxelles-Rome, 1961, in-8°, p. 57.

³⁰⁹ *Ibid.*, pp. 58-59.

³¹⁰ *Cour d'Appel de Bruxelles. Affaire Nollet-Fideicommiss tacite*, Bruxelles, janvier 1854, in-4°, p. 48.

³¹¹ T. DE LANTSHEERE et Ad. BOSQUET, *Mémoire en Cassation pour MM. Jean*

dictines de Liège. Il est racheté par trois anciennes religieuses. L'une d'elle cède sa part à un prêtre, l'abbé Bertho, qui la rétrocède peu avant de mourir au couvent, rétabli à l'époque du roi Guillaume. Seulement, alors que pour les Bénédictines, Bertho n'avait fait que restituer des biens qu'il tenait à titre de prête-nom, la famille du défunt soutient qu'il les avait acquis pour son compte personnel³¹².

Le contentieux ecclésiastique ne se limite pas aux affaires de biens cédés. D'autres aspects de la législation promulguée par la première République française et les régimes qui lui succédèrent provoquent des incidents. Par exemple, le 15 novembre 1841, le ministre de la Justice tranche au profit du curé de Virton une querelle qui l'oppose à l'administration communale à propos de l'usage des cloches³¹³. Mais ce sont surtout les testaments qui donnent lieu à controverse. Certains touchent à des points de doctrine et notamment sur la possibilité pour un testateur de faire intervenir le clergé dans la distribution des libéralités qu'il destine aux pauvres³¹⁴. Mais dans d'autres cas, la dispute ne porte pas sur les conditions qui accompagnent un legs, mais sur la légitimité du legs lui-même. « Il y a des gens, dira avec amertume le *Journal historique et littéraire*, qui ne peuvent supporter qu'une donation se fasse à une église ou à un ecclésiastique. Tout testament en faveur du clergé est une injustice ou un vol »³¹⁵. La feuille liégeoise faisait ainsi allusion au procès intenté par la comtesse de La Salle qui se prétendait frustrée de la succession de son beau-frère Boucqueau de la Villeraie par Mgr Van Bommel³¹⁶. Dans les affaires de ce genre, la position des séculiers était relativement aisée.

Bernard Mahieux, supérieur spirituel des Prémontrés d'Averbode..., Bruxelles, 1867, in-8°.

³¹² DEREUX, père, HANSSENS, *Mémoire pour les héritiers Bertho appelants...*, Liège, 1866, in-8°. Autre cas, qui ne paraît pas avoir été tranché par la justice, mais réglé à l'amiable, seulement en 1871 il est vrai; la querelle des barons Marbais du Graty qui se prétendent propriétaires d'une chapelle, et des curés de Hoves qui ne veulent voir en eux que des prête-noms (TEMPERMAN, abbé H.: Histoire des communes rurales de Hove et de Graty..., *Annales du Cerc. Archéol. d'Enghien*, t. XIII, 1962, pp. 270, 277, 280 et 281).

³¹³ *Journal Belge des Conseils de Fabriques*, 1842, t. 1, pp. 143-144.

³¹⁴ H. ROLIN, G. ROLIN et F. SURMONT, *Mémoire pour les hospices de Louvain...*, Gand, 1859, gr. in-8°.

³¹⁵ T. 2, 1^{er} février 1836, p. 535.

³¹⁶ Les avocats des parties publièrent des mémoires de ton fort âpre, puis l'affaire se termina par une transaction. (*Ibid.*, t. 2, pp. 437, 581-583, 591-592 et 650 et ZOUBE, etc.: *Précis pour Monsieur Nicolas Gotale* (Liège, 1835) et *Quelques observations de M. Gotale* (Liège, 1836); OTEMAR, etc.: *Réponse de M. Louis... comte de La Salle...* (Liège, 1836) et *Le Livre noir ou la propagande catholique belge dévoilée par... prêtre catholique* (abbé B. BEECKMAN), Bruxelles, 1838, in-12°, p. 73.

Il en allait autrement des communautés religieuses. Quand elles ne bénéficiaient pas de la personnalité civile, elles devaient nécessairement, pour entrer en possession de leurs legs, user d'artifices juridiques, que la partie adverse ne se gênait pas pour qualifier de frauduleux. Il est significatif à cet égard de voir Mgr Labis demander en 1844 à l'assemblée des évêques « si un particulier est... obligé en conscience de s'acquitter d'un legs en faveur d'une communauté religieuse canoniquement établie, mais non reconnue par l'autorité civile ? » ou si l'on doit admettre que le décret d'Alexandre III « qui statue que ces sortes de legs sont soumis aux seules règles du droit canonique est susceptible aujourd'hui d'une interprétation plus large à raison des circonstances ? »³¹⁷.

Les dévots pouvaient avoir des scrupules à cet égard. Mais le droit canon n'empêcha pas le bureau de bienfaisance de Nivelles de disputer aux Jésuites la succession Sébille d'Amprez³¹⁸, ni plus tard De Buck de revendiquer contre eux les biens de son oncle De Boey³¹⁹.

Tous ces procès impressionnaient d'autant plus l'opinion qu'ils étaient généralement fort embrouillés. Célébrant les mérites professionnels d'Eugène Defacqz, premier président à la Cour de Cassation, un de ses biographes le louera d'avoir résolu, avec l'aide du procureur général Mathieu Leclercq, par des décisions du 25 novembre 1839 et du 23 décembre 1865 — soulignons cette date tardive — « les difficiles questions qui se rapportaient aux biens que les fabriques, les hospices, les bureaux de bienfaisance, le domaine, se disputaient avec persistance à travers un dédale de lois et d'arrêtés sans nombre et d'une conciliation difficile: domaines usurpés, biens cédés, découvertes et révélations, prescriptions, tout cela formait une sorte de chaos... »³²⁰. S'ajoutaient à cela pour augmenter encore la confusion, d'une part le fait que les textes sur lesquels la magistrature s'appuyait pour fonder ses décisions n'étaient pas toujours des plus sûrs³²¹, et, d'autre part, la nécessité de remonter dans certains cas à la législation, voire à la coutume de l'Ancien Régime. Ainsi, dans certains procès, le clergé

³¹⁷ A. SIMON, *Réunions...*, p. 74.

³¹⁸ L. JOTTRAND, *Mémoire pour MM. Charles Franckeville et Jean-Baptiste Boone, prêtres...* (Bruxelles, 1853, in-8°) et *Appendice au mémoire pour MM. Franckeville et Boone...* (Bruxelles, 20 juillet 1853, gr. in-8°) ; H. DOLEZ, *Requête en Cassation pour M. Charles Franckeville et M. Jean-Baptiste Boone...* (BR II 28848 C, t. 33, autographie, Bruxelles, 14 novembre 1853).

³¹⁹ Ed. TERWECOREN, *Exposé de l'affaire De Buck...*, Bruxelles-Paris, 1864, in-8° et *Les Jésuites et l'affaire De Buck...*, Amsterdam, 1868, in-8°.

³²⁰ FAIDER, *Le premier président Defacqz, Belgique judiciaire*, 1872, col. 518.

³²¹ Sur la substitution du mot « fabrique » à celui de « commune » dans le décret du 27 mars 1809, cf. *Echo du Parlement*, 15 avril 1867.

liégeois fondait ses prétentions sur le fait que le prince évêque possédait des rentes non comme prince, mais comme évêque³²². En litige avec la ville d'Anvers, la fabrique Saint-Jacques soutint que la coutume d'Anvers n'abrogeait pas la règle admise par le droit romain et le droit canon selon laquelle on ne pouvait invoquer contre l'Église d'autre prescription « que celle de quarante ans »³²³. Pour savoir si la même église a des droits sur la bruyère de Kalmthout, tout dépend de ce qu'était dans l'ancien Brabant l'« allodialité », ce qui conduit les parties à remonter jusqu'au XII^e siècle³²⁴. Il est vrai qu'ils sont largement battus par les avocats de Saint-Rombaut qui, pour justifier contre la ville les prétentions de la cathédrale, se demandent « Si le droit romain et les capitulaires de Charlemagne... ont eu force de loi à Malines » et finissent par traiter de la conquête des Gaules par César!³²⁵.

L'ambiguïté de tous ces précédents législatifs, comme aussi les variations de la jurisprudence³²⁶ amenaient les plaideurs à ne renoncer à leurs prétentions qu'après avoir utilisé toutes les ressources de la procédure. Les procès s'éternisaient. L'affaire d'Horion-Hozémont, commencée en 1813, n'était achevée qu'en 1841³²⁷. L'abbé Bertho meurt en 1825. Ses héritiers déclenchent contre les Bénédictines de Liège une première action en 1836, se désistent en 1840, mais entament un nouveau procès en 1866³²⁸. La querelle des Prémontrés d'Averbode et des héritiers Janssens ne s'achève qu'en 1870³²⁹, et ce n'est qu'en 1873 que la Cour de Cassation attribue à l'État l'ancienne église des Augustins que revendiquaient... la ville de Bruxelles et la fabrique du

³²² *Journal Belge des Conseils de Fabriques*, 1842, t. 1, p. 175, n. 1.

³²³ Ad. BOSQUET, *Réponse pour la fabrique de l'église de Saint Jacques à Anvers...*, BR II 28848 C, t. 8, manuscrit autographié, 1855, *passim*.

³²⁴ *Journal Belge des Conseils de Fabriques*, 1843, t. 2, pp. 129-136.

³²⁵ J.-F. VALENTYNS et A. BOSQUET, *Mémoire pour la Fabrique de l'Église Métropolitaine de Saint Rombaut...*, pp. 3 et 5.

³²⁶ « Les fabriques d'églises ont soutenu pendant trente années une lutte pénible et à grands frais contre les différents gouvernements qui se sont succédé en Belgique, et les établissements de bienfaisance, pour conserver ou se faire attribuer les biens restitués à leur profit par les arrêtés des 7 thermidor an XI et 28 frimaire an XII; mais à peine la jurisprudence est-elle fixée sur le sens de ces dispositions par des arrêts de la Cour de Cassation, que les fabriques sont forcées de rentrer dans la lice pour défendre les droits qui leur ont été attribués par le décret du 30 décembre 1809... (A. BOSQUET, *Mémoire pour la fabrique de Wautier-Braine, demandeur en cassation...*, p. 1). Sur les variations de la jurisprudence, cf. par exemple les décisions relevées par Paul JANSON (*La main-morte monacale*, Bruxelles, 1883, in-8°, p. 50, n. 7 et p. 58, n. 13).

³²⁷ *Journal historique et littéraire*, t. VIII, 1^{er} août 1841, pp. 178-181.

³²⁸ DEREUX, père, HANSENS, etc.: *Mémoire...* *passim*.

³²⁹ P. JANSON, *op. cit.*, p. 58.

Finistère!³³⁰. Ces longs termes représentaient pour l'opinion un autre motif de nervosité.

Enfin il faut constater que le clergé et ses ennemis mettaient à s'affronter un extraordinaire acharnement. Les fonctionnaires du Domaine, les administrateurs d'hospices, les magistrats communaux et les possesseurs de biens revendiqués constituaient pour l'Église des adversaires coriaces. Au surplus, certains d'entre eux ne se battaient pas seulement pour des intérêts matériels, mais aussi pour un idéal. C'est ainsi que parmi les héritiers Janssens figurent l'érudite flamand Stallaert, qui collaborait à la Revue Trimestrielle, périodique d'un libéralisme avancé³³¹ et le romancier libre penseur Emile Leclercq³³². En général, les avocats de tous ces plaideurs se contentent d'invoquer des arguments purement juridiques. Mais ils vont parfois au-delà. « Rien de plus contraire au véritable esprit du christianisme, plaide Rolin pour les hospices de Louvain, que cette prétendue distinction entre la charité et la piété » qu'invoquaient les curés de la ville³³³. « Les faits et gestes des corporations religieuses de tous les pays catholiques et spécialement de nos provinces, affirment les conseillers des héritiers Bertho, prouvent que leur but fixe est de rentrer dans leurs anciennes possessions », c'est-à-dire ces « richesses immenses qu'elles avaient accaparées, on ne sait trop par quels moyens ». Leur triomphe aurait pour effet inéluctable « la ruine de tout ce qui nous est cher, la résurrection de tous les vices de l'ancien régime, l'écrasement de notre libre et vivace démocratie »³³⁴. Quant à l'affaire De Buck, elle permettra à Paul Janson et à Eugène Robert de mener contre les Jésuites une vigoureuse campagne. Mais les défenseurs des fabriques et des couvents ne cédaient pas en âpreté à leurs adversaires. Le comte de Mérode-Westerloo, patriote belge, catholique bon teint, mais qui appréciait peu les prêtres français, écrivait pourtant : « Il faut leur rendre la justice qu'ils firent, beaucoup mieux que le clergé belge, le sacrifice des biens ecclésiastique cédés par le concordat »³³⁵.

³³⁰ TERLINDEN (vicomte) : *Histoire du Temple des Augustins et de l'Église de la Sainte-Trinité*, Gembloux, 1964, in-12°, pp. 19-20.

³³¹ Cf. la notice de J. VERCOULLIE, *Biographie Nationale de Belgique*, t. 23, col. 556-561.

³³² Il est membre du comité de la Libre Pensée de Bruxelles en 1869 (*Liber Memorialis... de la Libre Pensée de Bruxelles*, Ixelles-Bruxelles, 1913, in-12°, p. 97).

³³³ ROLIN, *Mémoire pour les hospices de Louvain...*, p. 15.

³³⁴ DEREUX, père, HANSENS, *Mémoire pour les héritiers...*, pp. 12, 39 et 41.

³³⁵ *Souvenirs*, Paris-Bruxelles, 1864, 2 v. in-8°, t. 1, p. 10. Autre témoignage, particulièrement important, au sujet de cette mentalité : « On est d'accord, note le procès-verbal de la réunion tenue par les évêques en août 1857, sur ce point que les communautés religieuses doivent éviter autant que possible de se rendre

Comment en aurait-il pu aller autrement si l'on songe aux exhortations que l'on prodiguait aux prêtres belges? « Si l'administration des biens de l'Église était une affaire purement séculière et temporelle, écrit le *Journal historique et littéraire* dès son premier numéro, ...trouverait-on, dans les vies des Saints, ces grands et beaux exemples de zèle et de dévouement, cette fermeté généreuse et sainte avec laquelle ils défendaient le patrimoine de leurs Églises, au prix de leur repos et de leur sang? Saint Laurent aima mieux se laisser rôtir sur un gril, que de découvrir le trésor de l'Église romaine; Saint Thomas de Cantorbéry souffrit l'exil et la mort pour la même cause » ... « Et d'où leur venait ce dévouement? C'est qu'ils regardaient les biens de l'Église comme un héritage sacré, comme le patrimoine de Jésus-Christ, dont la garde leur était confiée; c'est qu'ils les regardaient encore comme un moyen d'attirer les âmes à Dieu »³³⁶.

Aussi ce périodique, « spécialement destiné à MM. les Ecclésiastiques et aux hommes religieux »³³⁷, ne cesse d'attirer l'attention de ses lecteurs sur la question des biens nationaux³³⁸. D'autres publications catholiques font de même. La *Revue de Bruxelles* recommande chaudement à sa clientèle un ouvrage « destiné à réfuter solidement les erreurs sur lesquelles s'appuyent les prétentions des spoliateurs des biens de l'Église » et qui, examinant « des questions de droit qui se présentent tous les jours... indique aux fabriques... les meilleurs moyens à prendre pour recouvrer ou conserver des propriétés ecclésiastiques »³³⁹. Le problème semble si important que les évêques envisa-

odieuses aux familles par les conventions qu'elles font avec elles, au sujet des dots et de la jouissance des biens et des rentes des religieuses » (A. SIMON, *Réunion...*, p. 124. Cf. aussi p. 127).

³³⁶ *Journal historique et littéraire*, t. 1, 1^{er} mai 1834, pp. 29-30. De même, la catholique *Revue de Bruxelles* affirme que défendre les biens de l'Église constitue une obligation morale pour le clergé (janvier 1840, p. 210).

³³⁷ T. 1, p. 3. En 1835, le *Journal*, qui compte alors 2.500 abonnés, affirme à nouveau qu'il souhaite comme clientèle « le Clergé et les fidèles » et insiste sur le fait que de nombreux ecclésiastiques figurent parmi ses collaborateurs (avis en tête du t. 2, 1^{er} mars 1835).

³³⁸ Dès son premier tome, il revient plusieurs fois sur le sujet. Par exemple, il signale dès le 1^{er} décembre 1834 un arrêté favorable aux fabriques, rendu le 17 novembre par la Cour de Cassation (p. 439), puis, le 1^{er} mars 1835, résumant les instructions de Van Bommel relatives à l'administration des paroisses, il avertit les curés que, s'ils ont des difficultés à propos des biens nationaux, ils peuvent « s'adresser au bureau de comptabilité à l'Evêché, afin d'obtenir des renseignements, ou consulter des avocats » (p. 642).

³³⁹ Avril 1839, p. 108, n. 1. L'ouvrage résume un livre de l'abbé Affre, futur archevêque de Paris. La *Revue* recommandera encore cette publication « indispensable à tous les ecclésiastiques » en janvier 1840 (p. 210). De son côté, un collaborateur du *Journal belge*, le professeur de Louvain Delcour publiera un

gent en 1839 de doter un périodique français, le *Journal des Fabriques*, d'une édition belge³⁴⁰. Le projet échoue, mais il est repris, et après quelques nouvelles difficultés³⁴¹, est mené à bon terme. En 1842³⁴², paraît à Liège une revue mensuelle intitulée « Journal belge des Conseils de Fabriques et du contentieux des Cultes ». Sa rédaction était assistée d'un « conseil judiciaire », formé de juristes et de canonistes³⁴³, qui délivrait des consultations gratuites aux abonnés³⁴⁴. Enfin un accord avec le « Journal des Conseils de Fabriques Français » assure au périodique belge l'appui d'« hommes aussi célèbres que Berryer, Odilon Barrot, Cormenin, Dupin et Pardessus »³⁴⁵. La revue liégeoise disparaîtra en 1845. Neuf ans plus tard, les évêques créeront dans le même esprit un bureau juridique intitulé « Comité consultatif pour la défense des intérêts matériels des institutions religieuses et charitables ». Cet organisme, qui travaillait discrètement, devait juger « de l'opportunité des procès » et évaluer les frais qu'ils entraîneraient³⁴⁶. La question des biens nationaux constituait du reste une des préoccupations majeures d'un prélat aussi influent que Mgr Van Bommel. Il semble même que l'évêque de Liège soit devenu de plus en plus exigeant en la matière. Ainsi il parle sévèrement de l'arrêté du 19 août 1817³⁴⁷, loué jadis par les champions du clergé³⁴⁸, et invoque en faveur des fabriques une distinction entre bénéfices simples³⁴⁹ qui

« Traité de l'Administration des Fabriques d'Eglise » (*Ibid.*, 1845, t. 4, p. 294), tandis que le public flamand disposera du *Handboek der Kerk-Fabrieken* de l'abbé Saey (*Ibid.*, 1842, t. 1, pp. 362-363).

³⁴⁰ Les évêques comptaient en même temps « nommer dans chaque diocèse un ou deux jurisconsultes » (A. SIMON, *Réunions...*, p. 48).

³⁴¹ L'avocat Fabri et l'éditeur du Journal historique et littéraire Kersten protestèrent parce que l'entreprise fut confiée à une autre équipe (*Journal Belge des Conseils de Fabriques*, 1842, t. 1, p. 96).

³⁴² Chez le libraire Grandmont-Donders.

³⁴³ Il se composait de 12 membres, à savoir un avocat à la Cour de Cassation, A. Bosquet; 6 avocats, Rolin et De Nayer, de Gand, A. Bottin, de Liège, E. Dubus, de Tournai, Thys et Perreau, de Tongres; 2 professeurs d'université, Defooz, de Liège et Delcour, de Louvain; et trois hommes d'Eglise, le chanoine Baguet, secrétaire de l'archevêque, le chanoine Beckers, secrétaire de Van Bommel et Kempeneers, professeur au séminaire de Liège.

³⁴⁴ *Ibid.*, 1842, t. 1, pp. 2-4. En effet, le chanoine Andries, ancien membre du Congrès National, obtiendra une consultation sur une question de biens celés qui intéressait la cathédrale de Bruges (*ibid.*, 1842, t. 1, p. 164 et sq.).

³⁴⁵ *Ibid.*, 1842, t. 1, p. 4.

³⁴⁶ A. SIMON, *Réunions...*, pp. 114-116.

³⁴⁷ *Réponse*, p. 47.

³⁴⁸ GERADON, p. 59. Cf. aussi le discours de Brabant à la Chambre, le 3 octobre 1833 (*Moniteur belge*, 6 octobre 1833).

³⁴⁹ Il oppose « les bénéfices purement simples, ou à non résidence » aux « bénéfices simples à service, ou à résidence ». Il abandonne les premiers à l'Etat,

n'avait jamais été utilisée avant la Révolution de 1830³⁵⁰. Il va même jusqu'à chercher noise à un ancien commissaire aux recherches, Xavier Lion. Après être devenu secrétaire général du ministère des Finances, Lion était rentré à Liège comme conservateur des hypothèques. Il siégeait au Conseil communal et ses discours avaient déjà choqué en 1837 la presse catholique³⁵¹. En 1840, un gouvernement dominé par les doctrinaires le décora. Le Journal historique et littéraire protesta aussitôt³⁵², puis, le 15 décembre, Dumonceau s'éleva à la Chambre contre la distinction accordée à un homme « qui certes n'a pu faire valoir d'autres titres que certaines tracasseries et les procès-verbaux qui, avant 1830 et depuis, ont été dirigés contre les établissements de bienfaisance et les fabriques de notre province »³⁵³. Plusieurs représentants lui font chorus. En revanche, Lebeau, d'autres ministres et quelques députés défendent le décoré, insistent sur ses mérites professionnels, mais en glissant sur le rôle qu'il avait joué dans l'affaire des biens celés³⁵⁴. C'est au contraire le commissaire aux recherches qu'un libéral, qui n'avait pas été unioniste, Théodore Verhaegen, magnifiera chez Lion³⁵⁵. Déduisant de l'attitude de ses adversaires que « si la recherche des biens celés d'origine ecclésiastique constitue

mais pense qu'ils sont pratiquement inconnus en Belgique depuis le XVI^e siècle. Les seconds y prédominent au contraire et sont de « véritables fondations, faisant partie des revenus des églises et qui doivent revenir aux fabriques » (*Réponse*, pp. 17 à 27).

³⁵⁰ LION, *op. cit.*, p. 18 et sq. Le fait que Van Bommel en 1831, dans sa *Pétition*, pas plus que dans les notes qui l'accompagnaient, ne distingue jamais deux catégories de bénéfices simples, paraît donner raison à son contradicteur (*Pétition...*, p. 23; *Faits et considérations*, p. 4).

³⁵¹ Il avait proposé de demander à la Chambre une loi attribuant aux fabriques d'églises pauvres le surplus des revenus des églises riches. « Non seulement, s'écriait à ce propos l'*Union* du 21 mars 1837, il attaque le droit sacré de propriété, mais, par le principe d'égalité qu'il voudrait établir entre les fabriques riches et les fabriques pauvres, il ne tend à rien moins qu'à nous mettre sur le chemin de la loi agraire ». Et l'*Union* ajoutait: « Il n'y a donc que l'Eglise et l'Eglise seule, qui défende aujourd'hui d'une manière inviolable, et sans inconséquence, le principe de la propriété », cf. aussi les articles publiés contre lui par le *Journal historique et littéraire*, t. VI, 1^{er} janvier 1840, pp. 436-442 et 1^{er} mars, pp. 546-548.

³⁵² *Ibid.*, t. VII, pp. 346-352 et 355.

³⁵³ *Moniteur belge*, 16 décembre 1840.

³⁵⁴ *Ibid.*, 17 et 18 décembre 1840.

³⁵⁵ « On se plaint, parce que M. Lyon, fonctionnaire, a sacrifié ses veilles et sa santé à l'administration... et qu'il a fait entrer des sommes considérables dans les caisses du trésor. Il y aurait fait entrer plusieurs millions, si l'esprit de parti ne l'avait entravé, et si l'administration précédente n'avait pris toutes les mesures pour complaire à certains individus, en laissant s'accomplir la prescription qui devait priver l'Etat de ressources immenses » (*Ibid.*, 17 décembre 1840).

pour eux un cas de guerre à l'égard des catholiques, c'est uniquement parce que, pour eux, la propriété de ces biens n'a pas été transférée légitimement au domaine public », parce que « les biens nationaux sont des biens mal acquis », il concluait : « Ceci est bon à noter et à signaler pour l'édification de trois à quatre cent mille Belges peut-être ³⁵⁶ qui ont acquis directement ou indirectement des biens nationaux et il s'en trouve plusieurs dans cette enceinte » ³⁵⁷.

L'incident est alors clos au Parlement, mais il rebondit dans la presse. Attaqué par le *Journal historique et littéraire* et par d'autres organes catholiques, Lion use du droit de réponse ³⁵⁸. Mgr Van Bommel descend à son tour dans la lice et publie sa « Réponse aux insinuations de la presse contre les Fabriques des Églises », véritable réquisitoire contre le Domaine et ses agents ³⁵⁹. Son ton est d'autant plus âpre, que « la question présente au plus haut degré le mérite de l'actualité », car « elle est pendante devant les premières Cours du Royaume » ³⁶⁰. Mais, ne se laissant pas intimider par le prélat, Lion lui rend coup pour coup ³⁶¹.

*
**

³⁵⁶ Restriction prudente car pour une des neuf provinces, la Flandre Occidentale, le nombre d'acquéreurs, si l'on excepte les ecclésiastiques et les étrangers à la province, ne représente que 2.396 personnes pour l'époque française et 455 pour celle du roi Guillaume (LAMBERT, *op. cit.*, p. 21, n. 14 et p. 35).

³⁵⁷ *Moniteur*, 17 décembre 1840. Parlant après Verhaegen, le comte de Mérode, tout en blâmant la « politique spoliatrice » de Guillaume I^{er} et ses agents, affirma que les détenteurs de biens nationaux n'avaient rien à craindre (*Ibid.*, 18 décembre 1840).

³⁵⁸ *Journal historique et littéraire*, t. VII, 1^{er} février 1841, pp. 501-519, et LION, *Dernier mot...*, p. 4.

³⁵⁹ Il écrit, par exemple : « Oui, le moment d'une grande publicité est venu pour tout ce qui touche les intérêts catholiques, il faut que la Belgique entière sache que tous ceux qui se targuent de bonne foi et de moralité ne sont pas également justes et honnêtes ; et que parmi ceux qui se posent les défenseurs de l'État et de son gouvernement, il en est qui compromettent évidemment ses véritables intérêts » (p. 65). Le prélat n'épargne pas non plus les magistrats qui ont rendu des jugements défavorables aux fabriques (p. 51).

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 2.

³⁶¹ A propos d'un raisonnement que Van Bommel appuyait sur une citation manifestement tronquée. Lion note : « Ceci rappelle l'histoire de ce plaideur qui avait cru assurer le gain de sa cause en enlevant de son code la page où se trouvaient les dispositions qui lui étaient défavorables » (*Dernier mot...*, p. 7, n. 1), et comme, malgré les observations qu'il avait fournies, l'évêque continuait à exagérer les profits tirés de leurs recherches par les commissaires, il observe que : « Cette tactique n'est pas si dépourvue de sens qu'elle peut le paraître d'abord ; car en rejetant sur moi tout seul l'odieux dont on a voulu environner cette affaire, elle tend à transformer une question de droit en une question de personne ; une discussion judiciaire en une animosité particulière et intéressée. Il fallait à monseigneur un bouc émissaire, et il a daigné jeter les yeux sur moi... » (*Ibid.*, p. 5).

Les querelles nées des biens d'Église eurent d'autres conséquences politiques que le débat parlementaire sur l'affaire Lion. On ne peut expliquer, nous semble-t-il, la loi des couvents, si importante dans l'histoire de la Belgique, si l'on néglige le désir des évêques de mettre fin à d'irritantes contestations³⁶². En particulier, l'issue défavorable pour l'Église des procès qui mettaient aux prises d'une part les Jésuites et l'assistance publique de Nivelles³⁶³ et d'autre part les hospices et les curés de Louvain³⁶⁴ y furent pour beaucoup. Inversement, d'autres décisions judiciaires firent, en 1883, de Paul Janson le champion d'un projet de loi, préparé par le grand jurisconsulte François Laurent, et destiné à limiter la fortune monacale³⁶⁵. En outre, la propagande anticléricale ne cessera d'exploiter contre le clergé les débats judiciaires auxquels il avait été mêlé. En particulier, l'affaire De Buck, où les Jésuites s'étaient trouvés en si mauvaise posture qu'ils finirent par renoncer à l'héritage qu'on leur contestait, donna lieu à d'innombrables variations sur les thèmes qui avaient rendu célèbre le Juif Errant d'Eugène Sue. Pendant plusieurs années, les brochures à bon marché, les chansons et les caricatures ne cessèrent d'évoquer contre la Compagnie le procès scandaleux³⁶⁶.

*
**

³⁶² Sans négliger entièrement cette question, le P.A. Muller ne lui a pas à notre sens accordé l'attention qu'elle méritait dans sa *Querelle des Fondations charitables en Belgique* (Bruxelles, 1909, in-8°).

³⁶³ Jean Van Damme, c'est-à-dire Frère-Orban analyse longuement cette affaire (*La Main-Morte et la Charité*, Bruxelles, 1854-1857, 2 v. in-8°, t. 1, p. 116 et sq.). Un autre écrivain libéral, Fr. Tindemans insiste sur son importance (*Rétablissement des couvents en Belgique sous prétexte de charité*, Bruxelles, 1857, in-16°, 2^e édit., pp. 14 et 142-144). Inversement, Mgr Malou s'étend longuement sur le jugement défavorable aux Jésuites rendu par le tribunal de première instance de Bruxelles, « qui annule, selon lui, les effets de l'article 20 de la Constitution pour les associations charitables » (*De la Liberté en Belgique*, Bruxelles, avril 1854, in-8°, p. 77).

³⁶⁴ « L'affaire de la fondation Derare avait une importance plus grande encore peut-être que celle des Jésuites de Nivelles. Elle se rattachait à un principe tellement grave, que M. Ch. Faider, ministre de la Justice, crut devoir ajourner son opinion sur ce principe jusqu'à ce que la Cour d'Appel de Bruxelles eût rendu son arrêt » (TINDEMANS, *op. cit.*, pp. 14-15). Le 8 décembre 1855, la Cour se prononça en faveur de la thèse des hospices, ce qui conduisit les catholiques à réclamer avec plus d'énergie encore une loi. Nothomb, qui sur ces entrefaites avait succédé à Faider, dut céder à leur pression, trop tard pour revenir en arrière, alors que le 14 mars 1857, la Cour de Cassation avait cassé la décision de la Cour d'Appel (MULLER, *op. cit.*, pp. 191-193).

³⁶⁵ Janson fera à ce sujet deux conférences à l'Association libérale de Bruxelles, les 29 mars et 12 avril 1883 (*La Main-Morte monacale*, pp. 3 et sq.).

³⁶⁶ Sur les débuts de cette propagande, cf. TERWECOREN, *op. cit.*, p. 92 et sq.

Au cours du débat parlementaire, les défenseurs de Lion avaient fait observer qu'il avait bénéficié d'une promotion sous un gouvernement catholique, celui de M. de Theux. Ce dernier, tout en confirmant le fait, tint à préciser qu'il n'avait pourtant jamais accordé une distinction honorifique à l'ancien commissaire aux recherches³⁶⁷.

Ceci traduit bien la mentalité des hommes d'État catholiques qui, au temps de Léopold I^{er}, ne se souciaient guère d'appuyer l'administration dans ses démêlés avec le clergé. Cela se constate déjà dans les institutions locales³⁶⁸, mais mieux encore dans les rouages centraux de l'État. Ne voit-on pas de Theux, après un simple échange de correspondance avec Malines, renoncer en 1832 à tout contrôle sur les comptes des communautés religieuses? Mais tout en prenant cette décision, le ministre a soin de ne pas toucher à la réglementation existante en la matière³⁶⁹. Il en ira souvent de même³⁷⁰. Les gouvernants éviteront généralement de favoriser l'Église par des lois, qui risquaient de provoquer des débats au Parlement, voire de l'agitation dans le pays, mais multiplieront à son profit les mesures de détail. Les pouvoirs publics renonceront dans de nombreux cas à plaider contre les fabriques³⁷¹, ils transféreront des hospices civils au clergé

³⁶⁷ *Moniteur Belge*, 17 décembre 1840.

³⁶⁸ A Kiezegem, le bureau de bienfaisance décide de restituer à la fabrique d'anciens biens d'Église. Sous l'influence du gouverneur, la députation permanente du Brabant approuve cette décision. Le journal libéral *l'Observateur* estime qu'il y a là « une première tentative, et qui sera suivie paraît-il de plusieurs autres » car le parti catholique « veut aujourd'hui la restitution des biens nationaux » etc. (20 octobre 1844).

³⁶⁹ A. SIMON, *Le Cardinal Sterckx...*, t. 1, pp. 258-259.

³⁷⁰ Le 9 février 1846, le ministre communique aux évêques une lettre qu'il expédie aux gouverneurs. Cette lettre note le procès-verbal de la réunion épiscopale, « ainsi que le mémoire annexe... est favorable aux béguinages et aux autres fondations spéciales, dont les hospices se sont emparés ». Au cours de la même séance, les prélats décident de demander au ministre « de nommer MM. de Theux et Dubus aîné membres de la commission des cimetières pour y défendre les intérêts des fabriques et d'engager le gouvernement à ne pas obliger les établissements publics et les fabriques à placer leurs fonds disponibles en rentes d'État » (A. SIMON, *Réunions...*, p. 81).

³⁷¹ A. Van Bommel qui se demande pourquoi le Domaine ne va pas toujours en appel (*Réponse...*, p. 60); Lion rétorque: « Cette inconséquence ne dénote pas une bien grande ardeur, et j'ai lieu de m'étonner d'une pareille inertie bien plus que M. l'évêque qui doit savoir mieux que moi, lui, ce que cette conduite signifie. Mieux que moi encore il expliquerait peut-être d'où vient que dans ces procès les avocats du domaine se contentent de prendre des conclusions sans entrer dans la discussion de la cause. Est-ce d'eux-mêmes que les avocats en agissent ainsi, ou bien est-ce d'après les instructions qu'ils ont reçues? De qui peuvent émaner de pareilles instructions, et sous quelles influences ont-elles pris naissance? Voilà toutes choses sur lesquelles M. l'évêque doit être mieux instruit

les revenus d'anciennes fondations³⁷²; ils en confieront d'autres, à des conditions fort avantageuses, à des communautés religieuses³⁷³ et ils faciliteront la délivrance de legs importants aux autorités ecclésiastiques³⁷⁴.

Tout cela, et bien sûr la générosité des fidèles, permettra l'extraordinaire développement d'institutions religieuses qui caractérise la Belgique aux lendemains de sa révolution³⁷⁵. Dans une ville aussi peu dévote que Liège viendront s'ajouter de 1832 à 1844 aux communautés déjà présentes, les Frères des Écoles Chrétiennes, les Jésuites, les Rédemptoristes, les Dames de l'Instruction Chrétienne, les Filles de la Croix et celles de la Miséricorde, les sœurs de Saint Joseph et celles de Saint Augustin, sans parler des prêtres de l'Institut Saint-Paul³⁷⁶. Ces communautés construisent ou rénovent des bâtiments, créent des écoles et patronnent des œuvres. Si cette prodigieuse activité fait d'une part le légitime orgueil des catholiques, de l'autre elle démontre une solidité financière³⁷⁷ qui pousse leurs adversaires... à

que personne » (*Dernier mot...*, p. 34). Inversement, le *Journal Belge des Conseils de Fabriques*, scandalisé de voir le Domaine aller en appel contre la fabrique de Lantremange, alors qu'il n'avait pas réagi dans un cas analogue, affirme « que dès qu'un principe a été une fois reconnu par l'administration, il doit être suivi dans toutes les circonstances » (1845, t. 4, p. 121, n. 1).

³⁷² Sur des transferts de cette nature à Tournai en 1845, cf. le discours prononcé par De Bonne à la Chambre le 14 janvier 1847 et repris en brochure sous le titre de: *Inamovibilité des curés succursalistes*; cf. J. BARA, *Chambre des Représentants. Explications données par M. le Ministre de la Justice...* Séance du 3 mai 1866, Bruxelles, 1866, in-8°, pp. 20-22.

³⁷³ Sur des faveurs de ce genre accordées par de Theux aux Récollectines de Herve et aux Bénédictines de Liège, cf. J. BARA, *Ibid.*, pp. 33-38.

³⁷⁴ *Le Livre noir ou la propagande catholique belge...*, pp. 69-70. Bergé stigmatise dans ses *Notes et Boutades*: « le Roi huguenot, devenu renégat » qui « accepte pour le clergé des donations ... malgré les réclamations des parents héritiers » (Collec. M. Bergé).

³⁷⁵ Selon le P. de Moreau, « Chaque année nous fait assister à la résurrection ou à la naissance de plusieurs communautés » et il note que de 1829 à 1846 le nombre des religieux est passé de 4.791 à 11.968 (*Histoire de la Belgique contemporaine 1830-1914*, Bruxelles, 1928-1930, 3 v. in-8°, t. 2, p. 504).

³⁷⁶ J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans. Le fondateur de la « Gazette de Liège » (1810-1863 et son temps)*; Liège, 1956, in-8°, pp. 155-157 et 165.

³⁷⁷ Frère-Orban souligne que les partisans de la loi des couvents eux-mêmes admettent que le clergé possède le quinzième de la richesse immobilière de la nation. Pour lui cette part est beaucoup plus grande car « A côté de la main-morte officielle que l'on fait connaître, se trouve aujourd'hui la main-morte de fait, constituée par ces contrats astucieux et ces mille artifices que nous avons dévoilés » (*La Main-Morte et la Charité*, t. 2, p. 457). L'estimation de la richesse mobilière était encore plus délicate, mais l'opinion libérale fondait ses inquiétudes sur des données révélées par les procès. C'est ainsi que les avocats de la comtesse de La Salle évaluaient la succession de Boucqueau de la Villeraie à 1.300.000 ou 1.400.000 francs. Ceux du clergé, tout en trouvant la somme exagérée,

redouter que l'Église ne retrouve la puissance qu'elle possédait sous l'Ancien Régime³⁷⁸. Ces inquiétudes étaient du reste encore renforcées par le caractère théâtral, voire menaçant, que revêtaient souvent les manifestations extérieures de la foi³⁷⁹.

Cette peur et aussi l'amertume qu'inspiraient aux acquéreurs les sarcasmes de leurs adversaires³⁸⁰ nous paraît expliquer pourquoi, en 1841, les libéraux, en exploitant un catéchisme du diocèse de Namur³⁸¹, font craindre aux électeurs le rétablissement de la dime³⁸², pourquoi à la même époque, le souvenir de la mainmorte empêche l'université de Louvain d'obtenir la personnification civile³⁸³, tandis

reconnaissent pourtant avoir obtenu le désistement d'autres héritiers moyennant la promesse de 300.000 francs (ZOUDE, etc.: *Précis...* et OTEMAR, *Réponse...*, p. 5). Le procès De Buck portait sur un montant de 800.000 francs (P. JANSON, *La Main-Morte cléricale*, p. 53).

³⁷⁸ « Dès 1836, la Belgique comptait déjà près de quatre cents maisons religieuses, possédant toutes des biens-fonds considérables qu'elles divisaient en petits fermages pour créer de nouveaux électeurs dans les campagnes, et de capitaux dont le placement intelligent recrutait d'autres électeurs dans le petit commerce des villes » (Gustave d'ALAUX, *La Belgique et le parti catholique*, *Revue des Deux Mondes*, 1845, t. 3, pp. 709-710). Sur les inquiétudes que ressentent à ce sujet un orangiste, le baron Senzelles et le sénateur de Sélys Longchamps, cf. J. fils WARNANT, *La Main-Morte et les Congrégations religieuses*, Liège, 1903, p. 12.

³⁷⁹ Un libéral aussi modéré que Sylvain Van de Weyer en était choqué. Il écrivait: « ... l'indépendance ne fut pas plus tôt assurée aux prêtres, qu'ils en profitèrent, non pour rendre à la foi sa noble et primitive simplicité, mais pour en ressusciter les plus grossiers abus... Grâce à cette aberration, il n'est province, ville, bourg, village, paroisse qui n'ait maintenant son saint, sa relique, son image, sa chapelle miraculeuse, et son tronc, supplément essentiel à la parcimonie d'un budget soumis encore au contrôle de quelques philosophes... Nous retombons en plein moyen âge » (*Choix d'opuscules philosophiques, historiques, politiques et littéraires*, Bruxelles-Londres, 1863-1876, 4 v. in-8°, t. 4, pp. 7-9).

³⁸⁰ « Ces biens, se vendant à bas prix, tomoient entre les mains de personnes que leur naissance et leurs moyens destinoient à demeurer dans une classe au-dessous de la médiocre, et leur procuroient une fortune qui leur a permis plus tard d'exercer, sur la décision des affaires publiques, des questions les plus délicates et de la plus haute importance, une influence qui n'a pas toujours été salutaire » (*Journal historique et littéraire*, t. 1, 14 juillet 1834, p. 155).

³⁸¹ A. SIMON, *Le Cardinal Sterckx*, t. 1, p. 341.

³⁸² Le recteur de Louvain, De Ram, admet dans une lettre à l'archevêque, que les accusations libérales « semblent avoir laissé des impressions dans certains esprits » (A. SIMON, *Réunions des évêques*, p. 62, et *Journal historique et littéraire*, t. VIII, 1^{er} juin 1841, pp. 67-68 et 1^{er} mars 1842, p. 542 et sq.). Sur l'importance du thème de la dime dans les élections anversoises, cf. F.L. PRIMS, *Antwerpensia 1948*, p. 295 et sq.

³⁸³ L'auteur d'une brochure libérale insiste sur le fait que si on donne satisfaction à Louvain, le clergé ne cessera d'invoquer le précédent (*Une question qui intéresse...*, octobre 1841, p. 10).

qu'en 1857 le même souvenir évoqué à propos de la « loi sur la charité » fait tomber un gouvernement catholique³⁸⁴, pourquoi enfin aux élections de la même année la gauche utilise une lettre de l'évêque de Gand, relative aux biens nationaux, pour accuser le clergé de vouloir reconquérir les possessions que la Révolution française lui avait ravies³⁸⁵.

Ces accusations étaient erronées. Mais pourquoi ont-elles été formulées — sincèrement croyons-nous³⁸⁶ — et pourquoi ont-elles ému non seulement les acquéreurs, mais aussi ces moyens et petits bourgeois des grandes villes qui n'avaient pourtant pas de biens nationaux à défendre? On ne peut le comprendre qu'en tenant compte du mauvais souvenir laissé dans ces milieux par l'Ancien Régime, par leur attachement aux principes de 1789 qui leur avaient donné l'égalité civile et jusqu'à un certain point des droits politiques.

Or, si dans le monde catholique, des hommes tels que B. Dumortier restèrent toujours fidèles à l'esprit qui avait dicté la Constitution belge, c'est-à-dire à une tentative de conciliation « entre les fils de 1789 et les fils des Croisades », d'autres s'en détachèrent. Adolphe Dechamps, d'abord catholique libéral, commence par se demander s'il n'a « peut-être » pas trop espéré de la liberté et finit par condamner l'époque où il croyait « que la Révolution française, en la dégageant des crimes qui l'avaient souillée, était un bien »³⁸⁷. Gerlache évolue au

³⁸⁴ A. MULLER, *La querelle des Donations charitables en Belgique*, p. 197 et sq. et F. VAN KALKEN, *Commotions populaires...*, p. 37 et sq.

³⁸⁵ *Dom Jacobus* (pseudonyme de Charles POTVIN): *L'Eglise et la Morale*, Bruxelles, 1858-1859, 2 v. in-16°, t. 2, p. 525 et sq.; cf. aussi A. ERBA, *L'esprit laïque en Belgique sous le gouvernement libéral doctrinaire (1857-1870)...*, Louvain, 1967, in-8°, p. 176 et sq.

³⁸⁶ L'auteur de « *Une question...* » lorsqu'il parle de la mainmorte n'invoque pas seulement l'histoire, mais aussi la situation contemporaine de l'Espagne, du Portugal et des cantons catholiques de la Suisse (p. 10). A ceux qui l'accusent de répandre des bruits fantaisistes en parlant du rétablissement de la dime, Verhaegen rétorque qu'elle a été rétablie au Portugal au bout d'un demi-siècle et que vers 1800, le retour des Jésuites paraissait impossible (*Journal de Bruxelles*, 11 janvier 1843). De même en 1857, le Comité de l'Association libérale de Bruxelles déclare dans son manifeste « qu'on ne prétende pas que la dime est un fantôme que nous évoquons pour intimider les campagnards », cite à ce propos « les Concordats conclus par la Cour de Rome avec l'Espagne et l'Autriche, en 1851 et 1855 » et aussi le fait qu'en Belgique même « bien des propriétaires en renouvelant les baux, stipulent que si un jour la dime venait à être rétablie, elle resterait exclusivement à la charge des fermiers ». Le manifeste mentionne à cet égard un bail conclu à Cérroux-Mousty en 1854, et l'usage qui règne à Zwijsnaarde, de l'aveu même de catholiques fervents (BR II 59000 B, t. 1, n. 17).

³⁸⁷ E. DE MOREAU, *Adolphe Dechamps (1809-1875)*, Bruxelles, 1911, in-8°, pp. 428-429.

point de devenir l'apologiste de Philippe II³⁸⁸. De son côté, le R.P. Muller note qu'au début de l'indépendance, les hommes d'État catholiques reconnaissent encore « au pouvoir civil un rôle prépondérant dans la constitution des personnes morales et dans l'organisation de l'assistance » et hésitent à placer le débat « sur son véritable terrain et à édifier leur thèse sur la mission secondaire et supplétive de l'État ». H. de Kerchove sera le premier à enseigner la bonne doctrine en 1852, mais les chefs du parti conservateur, Malou notamment, ne s'y rallieront qu'en 1856³⁸⁹. En particulier aux abbés républicains et démocrates qui personnifiaient l'Église en 1830 avait succédé un autre clergé. Les travaux de M. Haag et de Mgr Simon ont montré comment des facteurs tels que la condamnation de Lamennais et la commune volonté de Léopold I^{er} et des nonces provoquèrent cette évolution. Elle a pour effet que les éditeurs catholiques ne diffusent plus les œuvres de Lamennais, mais celles d'auteurs aussi réactionnaires que Scotti³⁹⁰ et que les jeunes clercs s'initient au droit canon en lisant Jean Devoti³⁹¹. Il en résulte que la presse catholique, et en particulier celle qui s'adresse aux ecclésiastiques, tout en faisant montre d'attachement à l'indépendance nationale et à la dynastie, paraît souvent regretter le régime né de la Révolution de 1830. En quelques mois, le Journal historique et littéraire déplore la disparition des tribunaux ecclésiastiques³⁹² proteste contre l'antériorité du mariage civil³⁹³, sou-

³⁸⁸ F. DELHASSE, *Ecrivains et hommes politiques de la Belgique*, Bruxelles, 1857, pp. 113, 114, 129 et sq. ; P. DE GERLACHE, *Gerlache et la fondation de la Belgique indépendante*, Bruxelles et Paris, 1931, p. 247 et sq. ; et A. SIMON, *L'Hypothèse libérale en Belgique*, Wetteren, 1956, p. 150.

³⁸⁹ A. MULLER, *op. cit.*, pp. 150-164 et *passim*.

³⁹⁰ Ses « *Théorèmes de politique chrétienne* » sont édités en 1842 par la « Société nationale pour la propagation des bons livres ». Sur l'embarras que cette publication provoque chez les catholiques constitutionnels, cf. *Journal de Bruxelles*, 9 mai 1843. Un libéral fort modéré, le baron de Waba de Baillonville insiste en 1855 sur le fait que les œuvres d'auteurs comme Veillot, Donoso Cortès, Joseph de Maistre et de Bonald « ont été pour la plupart successivement réimprimées dans des collections publiées en Belgique sous les auspices du parti catholique » (UN ANCIEN MEMBRE DU CONGRÈS, *De l'Union...*, Bruxelles, 1855, p. 41).

³⁹¹ De Ram commente à la faculté de théologie le premier livre de ses « *Institutions canoniques* » en 1835 (*Journal historique et littéraire*, t. 1, 1^{er} mars 1835, p. 616). L'abbé Beeckman, prêtre en révolte contre son évêque, note à propos de l'affaire de la dîme que le catéchisme de Namur concordait « avec les principes que les jeunes lévites puisent sur cette matière dans les instructions de Jean Devoti, canoniste ultramontain dont le livre est classique dans nos séminaires » (*La vérité exposée par le clergé conservateur belge...*, Bruxelles, 1841, in-8^o, p. 40).

³⁹² « Nous avons annoncé... le rétablissement d'un tribunal ecclésiastique à Naples ; nous pensions que ce tribunal étoit destiné à juger toutes les causes ecclésiastiques... on n'est pas tout-à-fait aussi avancé dans ce royaume tout catholique. Il n'est question jusqu'à présent que des causes criminelles... Quoi

haïte que le clergé s'assure la direction des hôpitaux³⁹⁴, affirme que « la liberté théâtrale est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public »³⁹⁵, constate avec mélancolie que : « Nos enfants qui sont à l'armée ne peuvent pas être obligés de remplir leurs devoirs religieux, de même que le peuple ne peut pas être empêché de profaner scandaleusement le dimanche »³⁹⁶, prend parti pour don Miguel, parce que « La question qui s'agite sur les bords du Tage, est celle qui s'agite en beaucoup d'autres contrées ; c'est le combat entre la Religion et l'impiété, entre l'ordre et l'anarchie »³⁹⁷, et, dénonçant les atrocités commises par les libéraux espagnols, soutient que certains Belges seraient capables de les imiter³⁹⁸. Dans les reproches que le Journal adresse à l'Espagne figurent aussi « les lois qui ôtèrent en grande partie aux évêques la censure des livres et qui permirent d'appeler de leur sentence à un tribunal laïque... telle la loi qui défendit d'abord l'admission des novices dans les couvents des réguliers, supprima ensuite beaucoup de monastères » et « mit leurs biens à la disposition du trésor »³⁹⁹.

Seulement ces derniers griefs n'émanent pas du Journal qui ne fait que reproduire les paroles du pape. Nous touchons là une des difficultés que connaissent certains catholiques sincèrement attachés aux institutions nées de la Révolution de 1830. S'ils manifestent trop franchement leurs convictions, les « ultramontains » — au sens que ce terme revêt en Belgique — les blâment promptement⁴⁰⁰; si au

qu'il en soit, remercions Dieu de ce progrès ; c'est toujours un grand pas de fait dans la voie des réformes vraiment utiles » (t. 1, 1^{er} décembre 1834, p. 427).

³⁹³ T. 1, janvier 1835, pp. 473-477 et 1^{er} mai 1835, p. 46.

³⁹⁴ « Qu'on examine, s'il est juste, s'il est prudent, que cette administration demeure entièrement soustraite à la surveillance des premiers Pasteurs » (t. 1, 1^{er} juillet 1834, p. 133).

³⁹⁵ T. 1, 1^{er} janvier 1835, p. 482.

³⁹⁶ T. 2, 1^{er} février 1836, p. 533.

³⁹⁷ T. 1, 1^{er} août 1834, p. 202.

³⁹⁸ « ... il importe de montrer que l'impiété est partout la même, et que la révolution de 1830 qui a pénétré en Espagne et dans le Portugal ne diffère en rien de 1789 ; c'est qu'il est nécessaire de convaincre les catholiques, et surtout les catholiques belges, qu'ils sont entourés de dangers comme ils l'étoient il y a quarante-cinq ans, et que le libéralisme qui rugit autour d'eux est le digne successeur de l'illumination et du jacobisme du siècle dernier » (t. 1, 1^{er} octobre 1834, pp. 299-300).

³⁹⁹ T. 2, 1^{er} mars 1836, p. 572.

⁴⁰⁰ Au catholique constitutionnel A. Dechamps, qui avait distingué un libéralisme condamnable, celui du XVIII^e siècle, et un libéralisme admissible, celui de 1830, l'abbé Th. Normand répond que « Le vieux libéralisme pouvait se traduire par la persécution de Néron ; le libéralisme actuel peut se représenter par celle de Julien l'Apostat » (*Du catholicisme et du libéralisme*, Enghien, 1841, in-16°, p. 13).

contraire ils voilent leurs sentiments pour ne pas paraître condamner la politique suivie par le Saint-Siège ⁴⁰¹, les libéraux les taxent d'hypocrisie ⁴⁰². De là l'embarras qui se manifeste souvent dans leurs écrits. En outre, les abbés qui en 1830 votaient au Congrès national « contre les vœux de la noblesse » ⁴⁰³, avaient fait place à un clergé allié à l'aristocratie. Aussi, tandis que le catholique *Journal de Bruxelles* défend en matière de douane ou de braconnage les thèses des grands propriétaires ⁴⁰⁴, les gentilshommes prodiguent à l'Église les marques de leur dévouement ⁴⁰⁵ et cette entente des anciens privilégiés inquiète les roturiers ⁴⁰⁶.

Le libéralisme mettra à profit ces appréhensions pour prétendre que lui seul pouvait défendre le Tiers-État contre la noblesse et le clergé.

Il y avait là assurément quelque exagération. Bien des bourgeois, petits boutiquiers de village ou grands financiers à la Meeus, n'ont jamais figuré dans les rangs libéraux alors qu'on y rencontrait des ruraux ⁴⁰⁷ et aussi des nobles. C'est tellement vrai que les journalistes

⁴⁰¹ Par exemple, ils ne peuvent lutter publiquement contre les menaces de condamnation qui pèsent sur la Constitution belge et doivent se contenter d'agir dans la coulisse (cf. les lettres de B. Dumortier, publiées par A. SIMON, *Catholicisme et Politique*, Wetteren, 1955, in-8°, pp. 124 à 135).

⁴⁰² Affirmant à la Chambre que « le parti catholique conserve toujours dans son programme le rétablissement de la main-morte », Bara réplique à Dumortier, qui proteste: « si M. Dumortier veut attaquer la dîme, il n'a qu'à retourner à Rome » (*Explications...*, p. 23). Même tactique chez François Laurent: « Le pape a-t-il consenti à l'abolition des dîmes en Belgique? Non. Donc elles doivent encore être payées par les Belges, aussi bien que par les Piémontais » (*Lettres d'un retardataire libéral à un progressiste catholique*, Bruxelles, 1863, in-16°, p. 105).

⁴⁰³ Ce que déplore Boucqueau de la Villeraie, parce qu'ils s'aliènent ainsi « ceux des membres qui nous seraient naturellement favorables, savoir les hommes de l'ancienne noblesse... » (A. SIMON, *Aspects de l'unionisme*, p. 66).

⁴⁰⁴ Le 7 mars, 5 avril, 5 et 10 mai 1845.

⁴⁰⁵ En avril 1842, une quête à Sainte-Gudule pour les « bonnes écoles » est faite par dix-huit dames, accompagnées de vingt « messieurs ». Dix-huit de ces derniers sont nobles ou porteurs de particules, ainsi que treize des dames (*Journal de Bruxelles*). Deux ans plus tard, au bazar de charité organisé au profit de la même œuvre, treize seulement des cinquante-six dames qui assurent la vente n'appartiennent pas à la noblesse.

⁴⁰⁶ L'auteur des *Notes et Boutades* écrit par exemple dans un texte non daté mais qui, d'après sa place dans le manuscrit, a été rédigé vers 1845; « Les Nobles, comme les Prêtres, sont incorrigibles. Ces deux Corps veulent, contre la Raison, être exceptionnels, dominer le peuple et lui faire porter le bât » (Collection Marcel Bergé).

⁴⁰⁷ R. DEMOULIN, *Recherches de Sociologie électorale en régime censitaire*, *Revue française de Science politique*, 1953, p. 707. Dans l'arrondissement d'Anvers, les libéraux peuvent compter sur le tiers de l'électorat rural et les catholiques sur le tiers de l'électorat urbain (L. WILS, *Het einde van het unionisme*

libéraux doivent parfois, pour ne pas froisser leurs amis, distinguer entre bons et mauvais aristocrates⁴⁰⁸. Ceci dit, il n'en reste pas moins que les nobles — et encore sont-ils souvent de fraîche date — ne formaient qu'environ le vingtième des participants au Congrès libéral de 1846. Aux élections législatives de 1852, le manifeste de l'Association libérale de Bruxelles émane de vingt-quatre roturiers tandis que parmi les vingt-sept signataires de la riposte de l'Union conservatrice, on compte dix nobles titrés⁴⁰⁹, de même qu'on en dénombre six en 1858 parmi les quinze fondateurs de l'Association constitutionnelle conservatrice⁴¹⁰. En 1860, quarante et un nobles ou porteurs de particule figurent parmi les cent soixante-quatorze parlementaires, mais quinze seulement appartiennent aux cent et un membres de la majorité, tandis que les vingt-six autres forment plus du tiers de l'opposition conservatrice⁴¹¹. Aussi les observateurs contemporains, quelles que fussent leur idéologie ou leur nationalité, admettaient la légitimité des prétentions libérales. Pour le *Messenger de Gand*, « le libéralisme c'est l'opinion des grandes villes »⁴¹². Magnifiant son parti, le doctrinaire Devaux écrit : « les cadres de l'armée lui appartiennent presque tout entiers. Elle est en grande majorité dans les rangs du barreau, de la magistrature, de l'administration, de la grande industrie, des hommes de lettres, de science ou d'art, et surtout dans la

te Antwerpen, *Bijdr. tot... Gesch... Brabant*, 1959, p. 194). Dans celui de Verviers, les villes sont nettement plus libérales (et parfois plus radicales) que les campagnes. Ainsi Stavelot aura une majorité libérale jusqu'en 1890 alors que le canton est « terre cléricale » (A. ZUMKIR, Quelques problèmes de méthode..., *Féd. Archéol. et Hist. de Belg., Annales du XXXIII^e Congrès*, t. II, p. 420). Cependant quelques villages forment de véritables enclaves libérales dans l'arrondissement (*ibid.*, *passim*).

⁴⁰⁸ R. DEMOULIN, Une élection disputée à Liège en 1843, *La vie wallonne*, t. 36, 1962, pp. 171-172. La presse libérale, surtout celle de tendance progressiste, ne prend pas toujours les mêmes précautions. L. Monnier, qui écrit sous le pseudonyme de Noël, après avoir dénoncé les liens qui rattachent l'aristocratie au cléralisme, ajoute peu aimablement : « Un noble libéral m'inspire, tout d'abord, quelque méfiance. J'en ai vu de sincères, j'en conviens ; mais j'ai vu des veaux à deux têtes, ce qui ne m'empêche pas de croire qu'un veau doit n'en avoir qu'une s'il ne veut pas faire parler de lui » (*La Chronique*, 28 juillet 1879).

⁴⁰⁹ Th. LUYKX, De Belgische Kamerverkiezingen van 8 juni 1852, *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, 1966, t. XLI, pp. 65 et 67.

⁴¹⁰ Baron DE TRANNOY, *Jules Malou*, Bruxelles, 1905, in-8°, p. 392.

⁴¹¹ A. SCHELER, *Annuaire statistique et historique belge 1860*, p. 222 et sq.

⁴¹² Comme cette feuille défend le roi Guillaume, elle ajoute : « Ainsi orangisme, libéralisme, opinion des grandes villes : trois synonymes » (6 mars 1841). Le *Messenger* assimilera encore bourgeoisie et libéralisme le 4 avril 1847 et parlera inversement le 21 juin 1847 de « majorité catholique, anti-industrielle, ultra agricole » (J. JONGEN, *La presse orangiste face à l'opposition catholique-libérale*, ULB, Fac. des Sc. Sociales, Mém. 1967-1968).

jeunesse de ces classes moyennes les plus influentes qui sont la vraie force de notre société belge »⁴¹³. Il reproche aux membres du gouvernement Nothomb d'avoir trahi leur classe sociale parce qu'ils « sont plébéiens d'origine, et par leur entrée au ministère, ils se sont associés à la levée de boucliers des prétentions nobiliaires contre la roture de l'ancien cabinet »⁴¹⁴, ce qui produira du reste leur chute car « Gouverner avec le haut clergé, avec quelques nobles qui ont peine à se détacher du moyen âge et de la partie des campagnes qui n'a pas d'opinion, contre les classes les plus éclairées, contre nos puissantes classes moyennes, contre toutes nos villes, est-ce là une position tenable pour le pouvoir? »⁴¹⁵. Le thème se retrouve souvent chez les auteurs libéraux. A ceux qui accusent son parti d'ouvrir la voie à la révolution sociale, Van Cleemputte rétorque: « Nous réunissons autour de notre drapeau l'élite et l'immense majorité de la magistrature, du barreau et de l'armée, de l'industrie et du négoce, de la propriété et de la finance, des lettres, des sciences et des arts, et nous serions des anarchistes et des communistes! Nous pesons aussi lourd que le parti catholique, nous ne dirons pas dans la balance de l'intelligence, mais dans celle des *écus*, et nous irions nous exposer à tout perdre, en mettant imprudemment tout en question! »⁴¹⁶. Mais la presse catholique ne raisonne pas autrement. Pour le *Journal historique et littéraire*, « La population libérale est presque tout entière dans les villes. Elle se compose des incrédules, qui n'observent aucun devoir religieux, et des diverses nuances de ces prétendus catholiques pour qui la religion est une affaire sans importance. Toute cette population est agissante; là sont les gens d'affaires, les avocats, les juges, les écrivains, surtout les journalistes; les fonctionnaires grands et petits, la jeunesse demi-savante, les financiers, les industriels, les officiers, etc. »⁴¹⁷. En 1857, le chanoine Gilson écrit à son ami Kersten que si

⁴¹³ *Les partis parlementaires et le pouvoir en Belgique de 1839 à 1846* (réunion des articles publiés par P. Devaux dans la *Revue Nationale*), avril 1840, pp. 287-288.

⁴¹⁴ *Ibid.*, octobre 1841, p. 219.

⁴¹⁵ *Ibid.*, novembre 1842, p. 374. *La Tribune de Liège* soutient que tous les vrais libéraux sont d'accord avec Lebeau et Verhaegen pour affirmer que le pouvoir dans l'Etat ne doit pas être exercé par les représentants d'une caste minoritaire, mais par ceux de la majorité, c'est-à-dire les classes moyennes (13 mars 1843).

⁴¹⁶ *Quelques mots à propos de la brochure de M. De Decker...*, Bruxelles, janvier 1846, p. 35. De même en 1857, pour Defrèe, parlant de la loi des couvents, « ce qu'il y a au fond de ce débat, c'est la haine de 89, la haine de la bourgeoisie qui a fait 89 et s'est émancipée malgré le clergé » (ERBA, *op. cit.*, p. 175, n. 3).

⁴¹⁷ T. VII, 1^{er} juin 1840, p. 94.

le « clergé continue à obtenir la majorité dans les élections en s'appuyant sur les *campagnes*, on peut s'attendre à une quasi révolution car à la fin les villes voudront l'emporter »⁴¹⁸. A la même époque le Cardinal Sterckx espère inversement que les calomnies proférées contre le clergé, à l'occasion de la loi des couvents, n'auront d'autre effet « dans les communes rurales... qu'une plus grande déconsidération des libéraux »⁴¹⁹. Pour l'observateur objectif qu'est Eugène Robin, « Le parti catholique... s'appuie sur le peuple des campagnes, sur les propriétaires du sol, au nombre desquels se trouve presque toute l'ancienne noblesse, et sur la plupart des villes de second ordre » tandis que les libéraux sont soutenus par les grandes cités⁴²⁰. Le diplomate français, Th. de Ferrière-le-Vayer, affirme dans son style imagé qu'en Belgique « l'ombre des tours de la cathédrale se projette jusque dans les salons de l'aristocratie »⁴²¹, pour son collègue autrichien, le baron de Handel, « la noblesse et le clergé forment la majorité du parti catholique conservateur »⁴²², tandis que pour le représentant piémontais, Emmanuel d'Azeglio, les catholiques « ont pour eux les traditions, la haute noblesse, leurs adhésions aux légitimistes français et l'influence territoriale acquise par leurs possessions et par l'action du haut clergé sur les masses. Les libéraux ont pour eux les industriels, la Banque, l'esprit populaire de toutes les grandes villes, le Barreau et en grande partie les Universités et la noblesse »⁴²³. Enfin, Karl Marx, parlant à Bruxelles en 1848, traduit les mêmes constatations dans son langage personnel, en affirmant qu'« Ici, en Belgique, même la lutte du libéralisme et du catholicisme est-elle autre chose

⁴¹⁸ GILSON et KERSTEN, *Mémoires pour servir à l'histoire du traditionalisme...*, Alost, 1894, in-8°, p. 310.

⁴¹⁹ A. SIMON, *Réunions...*, p. 127.

⁴²⁰ La Belgique, sa nationalité, sa situation intérieure. *Revue des Deux Mondes*, 1843, t. 1, pp. 509-510. Avis d'autant plus intéressant que Robin passait pour un porte-parole de Léopold I^{er} (L. ALVIN, *Eugène Robin, poète, critique et publiciste*, Bruxelles, 1867, in-18°, p. 192).

⁴²¹ A. DE RIDDER, *La Belgique de 1842 vue par un diplomate français*, Bruxelles, Hayez, 1831, in-8°, extrait du *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. XCV, p. 21. De même en 1864, un autre diplomate français, R. de La Tour du Pin, note à propos du parti libéral que: « Le Commerce, l'Industrie, le barreau, les arts libéraux, lui amènent ses plus nombreuses et ses plus fidèles recrues; c'est dire que les grands centres sont ses bases stratégiques », tandis que le parti catholique peut compter sur le clergé, sur ceux qui « sont par leur naissance et leur fortune les ennemis nés de tout changement » et sur une fraction de la bourgeoisie (Rapport à Drouyn de Lhuys, 6 février 1864. Copie aux A.A.E.).

⁴²² *Ibid.*, p. 20.

⁴²³ BURRAGI, etc.: *Belgio e Piemonte nel Risorgimento Italiano*, Turin, 1930, in-8°, p. 106.

que la lutte du capital industriel et de la grande propriété foncière? »⁴²⁴.

Les libéraux utiliseront souvent dans leur propagande cette identification entre leur parti et le Tiers-Etat. C'est notamment ce qui se produira aux élections de 1841. Michel Van der Voordt invite ses compatriotes anversois à ne pas voter pour des gentilshommes, car la noblesse alliée aux « ultra-catholiques » veut replacer le peuple dans son antique sujétion⁴²⁵. Pour l'auteur de « Que voulons-nous et que veulent-ils? », il « faut que les hommes d'État qui sont à la tête des affaires du pays, et la majorité des chambres soient composés d'hommes pris dans le Tiers-Etat » parce qu'ils constituent « la Nation » où « la Théocratie, l'Aristocratie ne sont que des exceptions »⁴²⁶. Les mêmes accents se font entendre chez Martroye qui va jusqu'à louer la première République d'avoir confisqué les biens des privilégiés⁴²⁷. De même à Wavre, les libéraux tentent de dresser les électeurs contre les prêtres et les nobles⁴²⁸, tandis que l'Observateur ne veut voir dans les membres du cabinet Nothomb que des « bourgeois » devenus « les hommes de paille de l'aristocratie »⁴²⁹.

Il suffit, pour couler à Bruxelles, en 1842, l'association conservatrice l'Espoir, que ses adversaires libéraux de l'Alliance prétendent qu'elle est aux mains des nobles⁴³⁰. C'est sans doute pourquoi la presse catholique oublie aux élections de 1845 de citer les titres de noblesse de ses candidats Meeus et Coghen, ce que les journaux libéraux ne manquent pas de souligner malicieusement⁴³¹. Inversement, un propagandiste de l'Alliance, Jalheau, a beau faire patte douce dans ses

⁴²⁴ A.J. SENAULT, etc., *Célébration à Bruxelles du deuxième anniversaire de la Révolution polonaise du 22 février 1846*, Bruxelles, 1848, in-8°, p. 13.

⁴²⁵ Dans la brochure anonyme: *Aen de Belgen...*, Anvers, avril 1841, in-8°. Sur d'autres brochures publiées à Anvers contre les nobles, cf. PRIMS, *op. cit.*, pp. 295 et 297.

⁴²⁶ Anvers, 1841, in-12°, p. 1.

⁴²⁷ P. 14 de ses *Réflexions politiques sur la situation intérieure de la Belgique en 1841 pour servir d'enseignement aux électeurs*, Bruxelles, 1841, in-16°, publiées sous le nom de « M. de B. ».

⁴²⁸ *Journal de Bruxelles*, 17 juin 1841.

⁴²⁹ Le 24 mars 1841.

⁴³⁰ « ... un membre de l'association vint dire au comte d'Oultremont, au baron d'Hoogvorst et au comte Vander Straten-Ponthoz: « L'association a maintenant un caractère trop aristocratique qui ne peut plus s'accorder avec nos traditions bourgeoises. Depuis que la société de l'Espoir a échangé son caractère littéraire contre celui d'un club politique on se moque de moi à l'estaminet; les garçons me demandent: Monseigneur veut-il un canon de faro? c'est intolérable. Je donne ma démission... Ce que le naïf habitant de Bruxelles disait tout haut, beaucoup d'autres le pensaient tous bas... » (A.G.R., Papiers Frère-Orban, n° 196).

⁴³¹ *L'Observateur*, 7 juin 1845.

« Quelques mots aux électeurs », en affirmant : « Nous ne ferons pas la guerre à l'aristocratie terrienne et nobiliaire », il ne peut s'empêcher d'ajouter « quoi qu'elle soit représentée, trop fortement représentée dans le Sénat »⁴³². A Soignies, l'élection de 1846 a l'allure d'un conflit entre le Tiers et les anciens privilégiés⁴³³, aussi les libéraux qui cherchent leur revanche soulignent l'année suivante que leur candidat, Bricourt, « par sa naissance comme par ses idées... appartient au peuple... s'en glorifie » et ne sera pas « l'homme de quelques-uns, des privilégiés, des nobles »⁴³⁴. Inversement, tels libéraux namurois refusent d'admettre sur leur liste un candidat, uniquement parce qu'il appartient à la haute noblesse⁴³⁵; quelques années plus tard, un de leurs chefs s'étonnera d'avoir obtenu aux élections communales la majorité dans le premier bureau « où votent l'aristocratie et le clergé »⁴³⁶. A Liège, en 1843, le manifeste électoral des conservateurs est signé par deux comtes, quatre barons et « des DE à n'en plus finir »⁴³⁷. Aussi la propagande libérale insiste sur le contraste qui oppose les « idées féodales aux intérêts bourgeois », adjure les citoyens de ne pas se résigner au « joug que subissaient... le paysan appauvri par la glèbe monacale, le bourgeois se débattant à peine contre les odieuses prétentions de la féodalité »⁴³⁸ et monte en épingle la simplicité populaire d'un de ses candidats⁴³⁹. Deux ans plus tard, le chansonnier J. Dehin insère dans son recueil « Les p'tits moumints d'plaisir » une pièce contre les nobles et les prêtres qui rêvent nostalgiquement à l'Ancien Régime⁴⁴⁰. En 1848, le plus illustre des libéraux liégeois, Frère-Orban, célèbre la « grande et magnifique révolution »

⁴³² Pp. 29-30.

⁴³³ *L'Observateur*, 23 juillet et 2 août 1846, *Indépendance belge*, 2 août 1846 et surtout la brochure d'Ad. MATHIEU, *Une élection à Soignies. Souvenirs du 27 juillet 1846* (publiée à la suite du tome VI de ses *Œuvres en vers*) Mathieu qualifie par exemple le programme du parti libéral, par allusion au fameux compromis des Nobles, de « Compromis du tiers état ».

⁴³⁴ *Tablettes électorales*, 6 juin 1847.

⁴³⁵ « Le Marquis de Trasegnis s'était offert lui-même, je me suis empressé de l'accepter, et j'ai lieu de croire que le parti libéral avec lequel ses opinions sympathisaient complètement l'avait accepté également. Je me suis trompé. On n'en veut pas parce qu'il a le malheur d'être marquis » (Gouverneur de la province de Namur à Ch. Rogier, juin 1848, A.G.R., Papiers Rogier, n° 349).

⁴³⁶ *Procès de M. Douvchamps, directeur du Trésor à Namur, contre Lucien Namèche...*, Namur, 1855, in-8°, p. 4. Déjà en 1836, comme des élections tombent le 14 juillet, l'*Eclairer* souhaite qu'elles évoquent le 14 juillet 1789 qui a vu « abattre la puissance des castes privilégiées » (*ibid.*, p. XI).

⁴³⁷ *L'Observateur*, 14 juin 1843.

⁴³⁸ DEMOULIN, *Une élection disputée...*, p. 170 et sq.

⁴³⁹ *Ibid.*, pp. 172-173.

⁴⁴⁰ Liège, 1845, in-16°, pp. 75-76.

de 1789, à laquelle « nous devons ce que nous sommes » et évoque « le gouvernement des ignominies qu'on fit peser sur le Tiers-État pendant des siècles » ⁴⁴¹. Aux élections de 1852, l'Association libérale de Bruxelles accuse ses adversaires de n'être qu'une minorité qui veut le rétablissement des castes, la résurrection des privilèges ⁴⁴². En 1857, un « Chant des électeurs » appelle à la lutte contre le clergé et la noblesse ⁴⁴³, tandis qu'à Anvers, les libéraux affirmant une fois encore des prétentions qu'ils ne cessent d'afficher depuis 1841 ⁴⁴⁴, prétendent que leurs candidats au Conseil communal forment « la véritable liste du commerce, de l'industrie et du travail » alors que le triomphe des catholiques « pourrait ramener le pays vers des temps déjà loin de nous, où la bourgeoisie, où les talents n'étaient rien, où les castes et les privilèges étaient tout » ⁴⁴⁵.

*
**

Le libéralisme pouvait donc, à l'aube du régime censitaire, prétendre avec quelque légitimité, qu'il incarnait la bourgeoisie. Mais cette caractéristique sera éphémère. Pour le dernier quart du dix-neuvième siècle, le jugement d'Henri Pirenne, que nous avons cité au seuil de ce travail, retrouve toute sa valeur et est d'autant plus précieux qu'il émane d'un témoin particulièrement sagace. Divers facteurs expliquent ce recul du libéralisme. Revenu à Paris, après un long séjour à Bruxelles, Proudhon affirmait en 1862 qu'« en Belgique, c'est la bourgeoisie qui règne et qui gouverne... La noblesse n'existe plus depuis longtemps » ⁴⁴⁶. Il y avait sans doute là une de ces exagérations dont l'auteur des « Contradictions économiques » était coutumier, mais il n'en reste pas moins qu'à l'époque où il écrivait, les rapports de la noblesse et de la haute bourgeoisie se modifiaient rapidement. Sans doute, l'aristocratie terrienne n'était pas appelée à disparaître.

⁴⁴¹ P. HYMANS, *Frère-Orban*, t. 1, Bruxelles, s.d., p. 185. Un peu plus tard, Frère-Orban dira: « Je suis né trop près du paysan pour ne pas me sentir plein de cœur et de pitié pour les petits... Je n'ai pas eu l'avantage d'être bercé sur les genoux d'une duchesse... » (E. DISCAILLES, *Charles Rogier*, Bruxelles, 1892-1895, 4 v., t. 3, p. 236, n. 1).

⁴⁴² TRANNOY, *op. cit.*, p. 240, n. 1.

⁴⁴³ Bibl. Ville de Mons, 4.666, t. 2, n° 11.

⁴⁴⁴ WILS, *op. cit.*, p. 191, n. 33 et 196.

⁴⁴⁵ Tract, 10 octobre 1857 (BR II 89529 A 1-2, n° 80). D'autres tracts libéraux accusent les catholiques de vouloir rétablir les privilèges de la noblesse et du clergé et insistent sur le fait qu'un des candidats conservateurs, le comte de Baillet, a toujours tout sacrifié à « certains intérêts de sa caste » (n°s 81 et 82). Inversement, les catholiques se moquent de l'humble origine d'un des candidats libéraux (n° 106).

⁴⁴⁶ *La Fédération et l'Unité en Italie*, Paris, 1862, in-16°, p. 133.

En 1950, elle détenait encore dans le Tournais 40 % de la fortune foncière⁴⁴⁷. Seulement les terres qui comptaient pour 60 % dans la fortune nationale en 1846, n'en représentaient plus que 20 en 1913⁴⁴⁸. Aussi, malgré le maintien du cens d'éligibilité, les nobles ne constituaient plus le quart du Sénat en 1901⁴⁴⁹. D'un autre côté, la composition de l'aristocratie s'était profondément modifiée. Si l'on feuillette un armorial, on s'apercevra qu'au bas mot un tiers des titres portés actuellement en Belgique sont postérieurs à la Révolution française, et même pour la plupart à 1830⁴⁵⁰. Les descendants de démocrates avancés comme Braas et Gendebien, de gros acquéreurs comme les Lippens, ou d'adversaires des titres, tel qu'Eugène Verhaegen, sont devenus nobles. En outre, combien de maisons anciennes ne se sont-elles maintenues que par des alliances avec de riches familles bourgeoises ?⁴⁵¹ En perdant la macule roturière, les anoblis renonçaient généralement, comme le constataient Gens⁴⁵² et Frère-Orban⁴⁵³, à l'idéologie libérale. En revanche, les nobles de vieille souche désormais « se rendent compte que les biens mobiliers gagnent en importance à côté de la richesse foncière »⁴⁵⁴, spéculent, et peuplent les conseils des sociétés anonymes⁴⁵⁵. En somme, noblesse et haute bourgeoisie, jadis rivales, sont désormais alliées, tandis que s'apaise la querelle des biens

⁴⁴⁷ LECLEBECQ, *Les élections dans l'arrondissement de Tournai sous les régimes censitaire et plural* (Mem. ULG 1954-1955) ; sur la situation au début du XX^e siècle, cf. *La Société nouvelle*, t. 25, 1907, p. 160.

⁴⁴⁸ BAUDHUIN dans *l'Histoire contemporaine de la Belgique*, t. 1, pp. 340-346. Ce changement modifie la composition du corps électoral censitaire. Dans l'arrondissement de Huy-Waremme, par exemple, qui n'est pourtant pas des plus industrialisés, le nombre d'électeurs agriculteurs diminue d'un quart en valeur relative entre 1845 et 1892 (NOLS, *Considérations relatives à l'étude de la géographie électorale en Belgique au XIX^e siècle, Fédération Archéologique et Historique de Belgique, Annales du XXXIII^e Congrès*, t. 2, p. 440).

⁴⁴⁹ FR. LIVRAUW, *Le Parlement belge en 1900-1902*, Bruxelles, in-8^o, 1901, *passim*. Le nombre de nobles titrés donné par G. Smets (*op. cit.*, p. 178) est erroné.

⁴⁵⁰ RYCKMAN DE BETZ, *Armorial général de la noblesse belge*, Liège, 1957, in-4^o, *passim*.

⁴⁵¹ G. JACQUEMYS, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, Bruxelles, 1960-1965, 5 v., in-8^o, t. 1, p. 85.

⁴⁵² « Vous leur avez dit qu'ils étaient nobles et ils se croient nobles... D'ailleurs vous ne les verrez plus désormais frayer qu'avec des nobles... Au bout de deux générations, ils répéteront avec M. de Montalembert : « Nous sommes les fils des Croisés ! » (*op. cit.*, pp. 25-26).

⁴⁵³ « Tout ce qui reste de l'ancienne aristocratie du pays, qui se grossit parfois de nouveaux nobles, empressés à suivre l'exemple des anciens pour paraître de plus vieille souche, est, à de rares exceptions près, l'auxiliaire du clergé » (*ibid.*, p. 36, n. 1).

⁴⁵⁴ JACQUEMYS, *op. cit.*, t. 3, p. 57.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, t. 3, pp. 65-67.

nationaux. Sans doute le préjugé contre les acquéreurs subsista longtemps encore, comme nous l'avons vu, dans quelques bourgades⁴⁵⁶, mais il va de soi que dans les grandes villes le souvenir d'événements qui remontaient à la Révolution française se perdit beaucoup plus vite. Il faut l'acharnement qui caractérise les élections communales pour qu'en 1884, à Ixelles, on fasse grief à un des candidats, le chevalier Wyns de Raucourt, de détenir par son mariage avec une petite-fille de Legrand, maire de la commune sous la Révolution, des biens de l'abbaye de la Chambre. Ce sont du reste les libéraux qui relèvent la chose, car Wyns est leur adversaire⁴⁵⁷. Son exemple n'est pas le seul à prouver que la noblesse, suivant en cela les conseils du P. de Buck, ne répugnait plus à s'allier à des familles d'acquéreurs. Il suffira de rappeler que dans la descendance des Lehon figurent les princes français Poniatowski⁴⁵⁸ et dans celle des Mosselman, la princesse Paola de Belgique⁴⁵⁹. Au surplus, le pape lui-même savait se montrer indulgent. N'accorda-t-il pas aux Darrigade⁴⁶⁰, un titre comtal⁴⁶¹? Désormais ce sont surtout les socialistes qui invoqueront la vente des biens nationaux; car elle leur permet de taxer d'hypocrisie les bourgeois devenus les défenseurs du droit de propriété⁴⁶².

Le souvenir de la dîme s'était lui aussi effacé et, avec lui, le principal motif que les notables de village, à la fois catholiques et anticléricaux, avaient de craindre l'Église. Au contraire, la bourgeoisie,

⁴⁵⁶ Cf. plus haut, p. 236.

⁴⁵⁷ *La Lutte*, 17 octobre 1884.

⁴⁵⁸ Prince PONIATOWSKI, *D'un siècle à l'autre*, Paris, 1948, p. 13.

⁴⁵⁹ Sur les alliances des Mosselman avec les d'Anethan et avec les Ruffo, cf. L. PLETTINCK, *Biographie du baron Jules-Joseph d'Anethan*, Bruges-Bruxelles, 1899, pp. 366 et 410-411.

⁴⁶⁰ BARTIER, *op. cit.*, p. 66.

⁴⁶¹ « C'est la famille Darrigade, de Namur, qui a fait don au pape de l'hôtel Wyns de Raucourt pour servir de demeure au nonce. En reconnaissance, le pape vient d'octroyer les titres de comtesse et de comte à M^{me} Veuve Darrigade et à son fils » (*Ami de l'Ordre*, cité par la *Chronique*, 29 janvier 1872). Sur les biens nationaux achetés par cette famille, cf. I. DELATTE, *La vente des biens nationaux dans l'arrondissement de Namur*, *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 40, 1932-1933, p. 323.

⁴⁶² Au meeting de Cuesmes, du 27 juin 1869, Steens parle des bourgeois « se partageant à vil prix les biens nationaux » (*L'Internationale*, 27 juin 1869); en 1887, Louis Bertrand s'écrie: « Est-ce que la fortune des grands propriétaires de nos jours n'a pas pour origine des abus scandaleux — ou nommés tels —, la vente des biens nationaux, par exemple? » (*Qu'est-ce que le socialisme?*, p. 15); dix ans plus tard, Vandervelde note dans sa *Question agraire en Belgique*: « Pendant la période révolutionnaire, on achète au lieu de prendre; mais on achète à vil prix, et quantité de fortunes bourgeoises, surtout dans nos villes flamandes, ont pour origine l'acquisition de biens noirs, ayant appartenu à des communautés religieuses » (p. 25).

urbaine ou rurale, a maintenant de fortes raisons pour se rapprocher d'elle. Attachée à la Constitution belge et aux libertés modernes, elle était scandalisée par l'attitude des « ultramontains », protégés par Pie IX. En les répudiant, Léon XIII facilita le ralliement des libéraux modérés au parti catholique⁴⁶³. La répugnance qu'ils éprouvaient pour l'agnosticisme des chefs de la gauche et pour leur politique scolaire favorisa cette évolution. Enfin la crainte que leur inspirèrent la Première Internationale et la Commune de Paris⁴⁶⁴ les éloigna d'un parti qu'ils considéraient comme l'antichambre du socialisme. De leur côté, les radicaux contribuaient à ce glissement en affirmant que catholiques et doctrinaires, malgré leurs divergences, s'entendaient pour opprimer les masses⁴⁶⁵.

Il faudrait une documentation généalogique plus abondante que celle dont nous disposons pour étudier comme il conviendrait ces passages du libéralisme au catholicisme politique⁴⁶⁶. On peut affirmer en tout cas qu'ils ont été favorisés par l'influence que l'Église exerçait dans les familles libérales, grâce aux femmes, restées généralement plus dociles que les hommes à ses enseignements. Ainsi, lorsqu'on enterre civilement, en 1876, le sénateur libéral Mosselman, ses fils restent fidèles à ses opinions, mais les femmes de la famille font voter leurs fermiers pour les candidats catholiques⁴⁶⁷. Le libéralisme fut encore affaibli, d'un tout autre côté, par l'apparition de groupements qui le combattaient sans se réclamer — ouvertement du moins — du catholicisme. D'anciens libéraux pouvaient se rallier plus facilement

⁴⁶³ A. SIMON, *Catholicisme et politique*, p. 118 et sq. et *L'Hypothèse libérale en Belgique*, p. 25 et sq.; K. VAN ISACKER, *Werkelijk en wettelijk land...*, Anvers, 1955, in-8°.

⁴⁶⁴ A la fin de 1871, l'agitation provoquée par le scandale Langrand-Dumouceau est manifestement freinée par la crainte qu'éprouve la bourgeoisie de voir l'émeute tourner à la révolution sociale. Les réactions de journalistes libéraux Vauthier et Renson sont significatives à cet égard (PETRUS et BOUM, *La Gazette*, p. 123, 189, 234, 309 et 315).

⁴⁶⁵ « La classe des privilégiés censitaires comprend depuis le noble jusqu'au petit bourgeois. Elle se subdivise en deux parties: la noblesse et le clergé d'une part; la haute et la petite bourgeoisie de l'autre. La noblesse et le clergé forment le parti catholique; la haute et la petite bourgeoisie le parti libéral. Les deux partis sont essentiellement conservateurs et s'entendent pour tenir en grande suspicion le reste de la nation qu'ils appellent volontiers populace... » (*La Chronique*, 4 juillet 1879).

⁴⁶⁶ Un point de départ pour des recherches de ce genre pourrait être constitué par l'excellente étude de M. ZUMKIR, *Les dynasties politiques dans la province de Liège à l'époque contemporaine* (*Féd. arch. et hist. de Belg.*, 36^e Congr., Annales, 2^e partie, pp. 261-289). Encore faut-il noter que l'auteur, fort légitimement du reste, met l'accent sur les traditions libérale et catholique et non sur les passages d'une doctrine à l'autre.

⁴⁶⁷ *La Chronique*, 30, 31 mai et 10 juin 1876.

à de tels mouvements qu'au parti conservateur. Ils représentaient en quelque sorte une étape de transition, comme le montre l'histoire du Meeting d'Anvers — par certains aspects plus démocratique que le doctrinarisme du reste — ⁴⁶⁸ et plus encore celle des Nationaux Indépendants de Bruxelles ⁴⁶⁹. Parmi les candidats qu'ils présentent à Ixelles, en 1884, figurent le chevalier Wyns ⁴⁷⁰ et Henri Veydt ⁴⁷¹, qui appartenaient à des familles libérales.

Sans doute, une partie importante des classes moyennes restera fidèle au libéralisme ⁴⁷², celle en particulier qui professe des opinions rationalistes ⁴⁷³, mais pas uniquement celle-là ⁴⁷⁴. Il n'en reste pas moins que le parti catholique, tout en continuant à s'appuyer sur la noblesse ⁴⁷⁵, peut tout aussi légitimement prétendre qu'il représente la bourgeoisie. « Depuis un quart de siècle, écrira M. Vauthier, cette fraction de la population du pays, que l'on qualifie de « Haute Bourgeoisie », tend à se détacher du libéralisme pour s'orienter vers un cléricanisme conservateur. Sans être universelle, la défection est cependant visible » ⁴⁷⁶. Elle se manifeste clairement à la fin du régime censitaire et dans la période du « suffrage universel tempéré par le vote plural » par les résultats électoraux. On souhaiterait mesurer ce recul du libéralisme avec plus de précision et voir, par exemple, s'il se manifeste de la même façon chez les commerçants et chez les industriels, dans les milieux bancaires et dans les professions libérales. Il est significatif à cet égard de voir le biographe d'un homme d'État

⁴⁶⁸ F. LEHOUCQ, *Antimilitarisme in België, 1830-1914*, Anvers, 1958, in-8°, p. 172 et surtout L. WILS, *Het ontstaan van de Meetingpartij te Antwerpen en haar invloed op de Belgische Politiek*, Anvers, 1963, in-8°, p. 301 et sq.

⁴⁶⁹ M. GRUMAN, *Origines et naissance du Parti Indépendant (1879-1884)*, *Cahiers Bruzellois*, t. IX, 1964, pp. 170-171.

⁴⁷⁰ *La Lutte*, 17 octobre 1884.

⁴⁷¹ *Ibid.*, il était le fils de Max Veydt, professeur à l'Université de Bruxelles et polémiste libéral. De même le fils du docteur Vleminckx, parlementaire libéral mort en libre penseur, se porte candidat catholique aux élections communales de Schaerbeek (*La Chronique*, 21 et 22 mars 1876 et 16 janvier 1877).

⁴⁷² M. VAUTHIER, *Essais de Philosophie Sociale*, Bruxelles-Paris, 1912, in-8°, p. 256.

⁴⁷³ De nombreux dirigeants libéraux militent à l'époque à la Libre Pensée.

⁴⁷⁴ Parmi les chefs libéraux figurent des protestants convaincus, d'autres, sans être aussi dévots que ne l'avaient été les hommes d'État doctrinaires Pirmez et Vandenpeereboom, n'en restent pas moins fidèles aux principaux rites du catholicisme.

⁴⁷⁵ En 1894, sur 21 députés titrés ou porteurs de la particule, trois sont indépendants et dix-huit catholiques (*La Chambre des Représentants en 1894-1895*; Bruxelles, 1896, in-8° *passim*). En 1898, le Sénat compte trente-sept membres titrés, dont quatre libéraux, un indépendant et trente-deux catholiques (*Le Sénat belge en 1894-1898*, Bruxelles, 1897, in-8°, *passim*).

⁴⁷⁶ *Op. cit.*, p. 256.

démocrate-chrétien noter que pendant longtemps « il semblait naturel », à Charleroi, « que le bâtonnier ne pût être qu'un libéral » mais qu'à partir de 1889 Edmond Van Bastelaer, puis Michel Levie « ouvrirent la série des bâtonniers catholiques »⁴⁷⁷.

Ce qui est vrai pour Charleroi se vérifierait sans doute dans d'autres villes. En tout cas à Bruxelles, sur les vingt-six bâtonniers qui se succèdent de 1831 à 1886, dix-huit au moins ont joué un rôle important dans les milieux maçonniques ou libéraux, tandis qu'à partir de l'élection de Th. de Lantsheere, l'équilibre est beaucoup mieux respecté. A Liège, en mars 1882, quarante-neuf avocats sur cent dix-neuf font partie de l'Association libérale. De même, lorsqu'en 1889 un projet de loi veut enlever à l'université de Gand son monopole en matière de Ponts et Chaussées, on prétend voir là une manœuvre politique. « Les élèves ingénieurs, soutient un adversaire du projet, sont comme presque tout le corps des Ponts et Chaussées, pour la plupart des libéraux »⁴⁷⁸. Malheureusement les indications de ce genre sont trop rares. Jusqu'à présent les érudits n'ont pas bénéficié du même heureux hasard qui a permis à M. Verbeemen de pouvoir décrire avec une remarquable précision l'évolution politique de Malines entre 1878 et 1887. Nous ne retiendrons de son beau travail que les données qui nous semblent essentielles pour notre propos. Entre les deux dates qui limitent l'enquête de M. Verbeemen, la part des libéraux dans le corps électoral tombe grosso modo de 60 à 49 %. Cette diminution représente l'effet cumulé de reculs variables selon les secteurs et par exemple une véritable débacle dans le monde des horticulteurs, un effritement moins marqué mais certain chez les commerçants et enfin un recul net, bien que la prépondérance libérale subsiste, chez les fonctionnaires de l'État et de la commune, en rangeant dans cette catégorie les officiers et les instituteurs⁴⁷⁹.

En ce qui concerne les milieux patronaux, l'examen des élections communales de 1895 à 1911 fournit quelques données qui ne nous paraissent pas avoir été utilisées jusqu'ici. Une loi du 11 avril 1895⁴⁸⁰

⁴⁷⁷ J. LEVIE, *Michel Levie (1851-1939) et le mouvement chrétien-social de son temps*, Bruxelles, 1962, in-8°, p. 39. L'auteur ajoute que « ce sera un des beaux aspects de la vie religieuse carolorégienne au XX^e siècle que l'influence croissante des avocats catholiques, au barreau de Charleroi, tant par le nombre que par la valeur professionnelle » (*Ibid.*, p. 40).

⁴⁷⁸ A. V., *Ecole des Ponts et Chaussées, Almanach des Et. lib. de l'Univ. de Gand*, 1889, 1^{re} partie, p. 82.

⁴⁷⁹ *De Evolutie van de politieke opinie te Mechelen in de periode 1878-1887, Handelingen... Kring voor Oudheidkunde... van Mechelen*, t. 68, 1964, pp. 199-223.

⁴⁸⁰ Le projet combattu par la gauche fut discuté par la Chambre le 3 avril 1895. L'analyse des débats montre que du côté gouvernemental on insistait sur la

avait ajouté, dans vingt-neuf communes, aux conseillers issus des élections ordinaires 4 représentants si la localité avait plus de 20.000 habitants, 8 si elle en avait plus de 70.000. Ces mandataires étaient choisis pour huit ans par les électeurs qui pouvaient voter pour les nominations au Conseil de l'Industrie et du Travail. La désignation était faite moitié par les électeurs ouvriers, moitié par les électeurs chefs d'industrie. Tel était, réduit à ses grandes lignes, le principe de ce système ⁴⁸¹. Des élections de ce type furent organisées en 1895, 1903 et 1911. On en retire l'impression que dans les milieux patronaux le libéralisme continue lentement à décliner pendant cette période ⁴⁸², mais cette impression devrait être confirmée par des recherches qui tiendraient compte des circonstances locales; leur influence est en effet indéniable sur ces corps électoraux fort restreints.

D'autre part la longue période de gouvernement catholique a incontestablement favorisé le recul du libéralisme dans les milieux qui dépendaient de l'État. On sait en effet que si la Belgique n'a jamais connu le « système des dépouilles » au sens américain du terme, il n'en reste pas moins que les partis au pouvoir ont toujours favorisé, en matière de nominations, leurs amis politiques, sauf quand la loi l'empêchait. On pourrait même dire que cet usage n'a jamais été limité que par la rotation des partis au pouvoir ou par l'absence de gouvernements homogènes. On comprend dès lors aisément le bénéfice que trente ans de majorité parlementaire ont pu apporter à la cause catholique.

nécessité de représenter les intérêts et on tentait d'embarrasser les socialistes en rappelant que plusieurs d'entre eux s'étaient précédemment prononcés pour ce principe. Du côté de l'opposition, on taxait ce projet de manœuvre électorale. Il faut avouer que ces critiques étaient fondées puisque le suffrage n'était accordé aux ouvriers que moyennant des conditions restrictives, par exemple avoir travaillé d'une façon continue pendant deux ans dans la même commune. Il en résultait qu'en 1911, à Saint-Josse-ten-Noode, pour 33.000 habitants, il n'y avait que 29 électeurs ouvriers (*Indépendance belge*, 26 octobre 1911). Ces anomalies expliquent pourquoi les libéraux arrivent dans certaines communes à faire élire des ouvriers alors que les socialistes n'y ont aucune représentation. On ne peut donc se guider sur ces élections pour étudier l'évolution politique de la classe ouvrière.

⁴⁸¹ Nous disons dans les grandes lignes parce que les modalités d'application se révélèrent très compliquées. Et d'autant plus que les résultats de ces élections particulières devaient être mis en harmonie avec ceux des élections communales ordinaires. Lorsqu'une majorité était assurée au premier tour on s'intéressait beaucoup moins à ces consultations complémentaires.

⁴⁸² Si l'on fait abstraction des cas douteux, en 1895, il y avait 34 libéraux et 26 catholiques; en 1903, 39 libéraux et 27 catholiques et en 1911, 34 libéraux et 34 catholiques.

En mars 1882, l'Association libérale de Liège avait dressé la liste de ses 2.159 membres. Recoupée par d'autres documents, elle permet de voir qu'à cette époque, à la Cour d'Appel, sur les 23 conseillers, 10 appartenaient à l'Association, ainsi qu'un des 4 avocats généraux et un des deux substituts. Au tribunal de première instance cotisaient à l'Association un des deux vice-présidents, 5 des 9 juges et 2 des 5 procureurs. De même, l'Association comptait parmi ses membres 21 des 68 professeurs et chargés de cours de l'Université.

Il n'est pas toujours possible de voir comment les proportions se sont modifiées, mais l'existence de « Liber Memorialis » fournit au moins quelques données sur ce qui s'est passé dans les universités de l'État. Sans doute ce genre de recueil ne précise pas toujours les opinions politiques et philosophiques des professeurs, mais il permet au moins de savoir dans la plupart des cas s'ils ont fait leurs études secondaires ou supérieures dans l'enseignement catholique ou dans l'enseignement public. En se servant, faute de mieux, de cette approximation grossière⁴⁸³, on constate que, de 1885 à 1914, on procéda à 98 nominations à Liège. On ne possède pas d'indication précise sur les origines scolaires de 12 des nouveaux professeurs ; dans les 86 autres cas, 52 provenaient de l'enseignement officiel et 34 de l'enseignement libre. La proportion de ces derniers était beaucoup plus élevée dans les facultés de lettres et de droit que dans les facultés scientifiques. A Gand, pendant la même période, le nombre de nominations fut de 95 et si l'on excepte celles sur lesquelles nous manquons de précisions, il en reste 31 seulement en provenance de l'enseignement officiel sur 80. Les cas les plus caractéristiques sont ceux de la faculté de droit où on ne compte que deux nominations provenant de l'enseignement officiel sur 14 et de l'école de commerce avec deux nominations sur huit.

*
**

En 1894, le jeu politique se compliqua par l'adoption du « suffrage universel tempéré par le vote plural ». Comme chaque citoyen devient électeur, même si certains privilégiés disposent de plusieurs voix, il faut désormais tenir compte des aspirations de la petite bourgeoisie rurale ou urbaine et de celles du prolétariat. De là l'apparition d'un puissant mouvement socialiste, qui prend le nom significatif de Parti Ouvrier Belge. Si nombre de ses chefs sont des bourgeois venus au

⁴⁸³ Nous n'ignorons pas que des hommes sortis de l'enseignement libre peuvent s'être détachés de l'Eglise et qu'en revanche, d'excellents catholiques sont issus de l'enseignement public. Sous ces réserves, cette origine scolaire est généralement indicative.

peuple par idéologie, comme les Vandervelde, les Destrée, les Denis, pour ne citer que quelques noms, le parti répond pourtant bien à sa dénomination, car l'énorme majorité de ses électeurs comme celle de ses élus est faite d'ouvriers⁴⁸⁴.

Les libéraux s'intéressèrent aux nouveaux électeurs qui provenaient de la petite bourgeoisie et des classes rurales, mais très peu aux ouvriers. Non seulement les doctrinaires, mais même les progressistes n'espéraient pas trouver des partisans dans le prolétariat, mais uniquement des alliés. Sans doute au congrès progressiste de 1887, qui se prononcera du reste à une petite majorité contre le suffrage universel, figurent des ouvriers, mais ils ne sont qu'une vingtaine sur plus de cinq cents participants, et n'apparaissent là en quelque sorte qu'en observateurs, car plusieurs d'entre eux sont des membres notoires du Parti Ouvrier, tel Gierkens⁴⁸⁵. César De Paepe, qui parle en leur nom, n'entend pas se rallier au progressisme, mais désire l'alliance « de la démocratie libérale et de la démocratie ouvrière »⁴⁸⁶ ce qui concorde avec l'opinion du président du congrès, Paul Janson souhaitant « que des délibérations de cette assemblée, composée de l'élite de la bourgeoisie, se dégage la résolution ferme et arrêtée de tendre à la classe ouvrière une main loyale et amie »⁴⁸⁷.

L'adoption du suffrage universel ne modifiera guère sur ce point la position des libéraux. En avril 1894, à la veille des premières élections selon la nouvelle formule, les libéraux proprement dits se réunissent pour déterminer leur programme et mettre au point leur propagande. Goblet d'Alviella ne se dissimule pas que « si nous n'allons pas à la Classe ouvrière, nous risquons fort d'être un état-major sans soldats »⁴⁸⁸, et d'autres orateurs lui font chorus. Mais comment rallier le prolétariat à la cause libérale? Pour y parvenir, on introduit dans le programme une liste de « mesures destinées spécialement à améliorer la condition des classes ouvrières ». Seulement, il s'agit de réformes anodines — rien par exemple sur un maximum légal des

⁴⁸⁴ En 1894, on compte sur vingt-huit représentants socialistes, un cultivateur et dix-neuf anciens ouvriers ou membres du « prolétariat en faux col ». En 1900, les représentants issus des mêmes catégories sont vingt-trois sur trente et un.

⁴⁸⁵ *Congrès Libéral Progressiste de Belgique, Séance des 29 et 30 mai 1887*, Bruxelles, 1887, in-8°, pp. 5-19. Gierkens sera plus tard député socialiste.

⁴⁸⁶ *Ibid.*, p. 58.

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 23. Parmi les chefs du progressisme, Feron fut seul à demander que « le parti libéral soit ouvert à tous » et « surtout que nous ne proscrivions pas les ouvriers de nos rangs » (p. 71).

⁴⁸⁸ *Compte rendu du Congrès libéral tenu à Bruxelles les 8 et 9 avril 1894*, Bruxelles, 1894, in-8°, p. 183.

heures de travail — et qui doivent être « compatibles avec le respect de la propriété individuelle et de la liberté du travail des majeurs »⁴⁸⁹. Le congrès n'est pas moins embarrassé quand il s'agit de faire une place aux ouvriers dans les cadres du parti. Malgré la protestation de Lippens, pour qui « ce n'est pas dans une Assemblée de libéraux qu'il est permis d'introduire des distinctions de classes »⁴⁹⁰, ces grands bourgeois ne voient pas comment ils pourraient se réunir à ceux qu'ils salariaient⁴⁹¹. Aussi marquent-ils leur préférence pour des associations qui, tout en se réclamant du libéralisme, ne grouperaient que des ouvriers⁴⁹². Il en résulta la formation d'un Parti Ouvrier Libéral, qui ne connut qu'un médiocre succès⁴⁹³, de même que les syndicats libéraux⁴⁹⁴.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 240.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 190.

⁴⁹¹ « ... chez nous, où l'apprentissage de la vie publique ne fait que commencer dans la classe la plus nombreuse, il se peut que l'ouvrier se sente isolé, mal à l'aise, voire un peu déficient dans les réunions où domine l'élément bourgeois » (GOBLET D'ALVIELLA, *Les contradictions de la politique libérale...*, Bruxelles, 1895, p. 19).

⁴⁹² Des sociétés de ce genre existaient déjà à Anvers et à Gand (*Ibid.*, p. 183). Leur autonomie empêchait, selon J. Bara, qu'on puisse leur reprocher « d'être des créations d'Associations libérales bourgeoises », ce qui les mettrait « dans une situation d'infériorité notable vis-à-vis des Associations socialistes » (*Ibid.*, p. 188). Cette considération fut également pour beaucoup dans la décision unanime du Congrès d'inviter « tous les libéraux et notamment les ouvriers libéraux à créer et à développer des Associations... » (*Ibid.*, p. 190). L'année suivante, Goblet d'Alviella insistera sur les excellents résultats obtenus par ces Associations qui, souligne-t-il, « sont exclusivement l'œuvre du libéralisme modéré ».

⁴⁹³ Le 26 décembre 1897, un congrès réunit à Bruxelles les représentants de cinquante-sept « unions libérales ouvrières ». Elles décident de s'unir et arrêtent un programme (*Le Temps*, 28 décembre 1897). La mise sur pied de la fédération comme l'élaboration de sa plate-forme s'inspirait nettement des directives de l'« Alliance ». Cette dernière avait été formée en juillet 1897 par cinq personnalités, Goblet d'Alviella, Buls, Feron, Finet et Solvay, désireuses d'unir toutes les forces libérales (GOBLET D'ALVIELLA, *Récents tentatives d'union libérale, 1894-1904*, Bruxelles, s.d., p. 16 et sq. et C. ABEL, *Le rôle social du libéralisme*, Gand, 1906, pp. 62-64). C'est sans doute l'Alliance qui procura aux ouvriers libéraux les moyens financiers qui leur permirent de disposer de deux quotidiens : le *Pays* et le *Parti ouvrier libéral*. Ces journaux n'eurent du reste qu'une existence éphémère. En 1900, un des quatre députés libéraux d'Anvers, Verheyen, se qualifie de « représentant libéral ouvrier » (F. LIVRAUW, *Le Parlement belge 1900-1902*, Bruxelles, 1901, in-8°, p. 168), mais il est le seul des trente-quatre élus libéraux à prendre cette dénomination. La même année à Bruxelles, la liste du P.O.L. n'obtient que 1.141 suffrages sur 231.148 (H. CHARRIAUT, *La Belgique moderne*, Paris, 1910, p. 214). Sur ce mouvement, cf. aussi L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1906-1907, 2 v., in-8°, t. 2, p. 521.

⁴⁹⁴ Au recensement de 1910, les adhérents des syndicats socialistes et chrétiens sont respectivement 129.177 et 102.107. « Quelques milliers appartenaient aux

De fait, le libéralisme séduisait si peu les masses, qu'aux élections de 1894, le nombre de ses représentants tomba de soixante à vingt, puis à treize en 1898. La débâcle n'atteignit pas seulement les modérés, mais aussi les progressistes, qui avaient pourtant adopté un programme fort proche, dans de nombreux domaines, de celui des socialistes⁴⁹⁵. Mais un redressement s'opéra. En 1914, les libéraux étaient quarante-cinq à la Chambre, tandis qu'en vingt ans, les socialistes n'avaient progressé que de dix-huit à quarante sièges. Les libéraux devaient avant tout ce succès à l'adoption de la représentation proportionnelle, mais aussi au fait que dans leur parti, les progressistes étaient devenus plus influents que les doctrinaires. Grâce à cette évolution, le libéralisme avait conquis ou reconquis l'audience de la petite bourgeoisie, mais il ne semble pas avoir voulu étendre son empire jusqu'à la classe ouvrière⁴⁹⁶, sans doute parce qu'il ne voulait pas la disputer aux socialistes⁴⁹⁷.

Tout se passe comme s'il existait une sorte de division du travail entre les deux partis. Elle se comprendra aisément si l'on se souvient que libéraux et socialistes combattent depuis longtemps le même gouvernement catholique⁴⁹⁸, qu'ils professent le même anticléricalisme et qu'ils se rencontrent souvent dans les sociétés de libre pensée ou dans la franc-maçonnerie⁴⁹⁹. Aussi ils administrèrent en commun de

rare syndicats libéraux » (M. GOTTSCHALK, *Le Travail dans la Belgique restaurée*, Bruxelles, 1926, in-8°, p. 302).

⁴⁹⁵ L. BERTRAND, *Histoire...*, t. 2, pp. 513-516.

⁴⁹⁶ Tout en reconnaissant les gains réalisés par les libéraux aux dépens des socialistes, E. Vandervelde fait remarquer que des progressistes qui préféraient voter socialiste que catholique, sont retournés au libéralisme depuis que la représentation proportionnelle ne leur fait plus craindre de perdre leur voix en votant pour un candidat battu à l'avance (Flamands et Wallons socialistes, *Revue socialiste*, t. XLV, janvier-juin 1907, pp. 18-19).

⁴⁹⁷ Aux élections de 1894, Feron affirme dans une lettre au *Peuple*, qu'il se refuse à susciter contre les socialistes des candidatures ouvrières (18 septembre). Position si constante que le socialiste L. Bertrand note que « L'attitude des chefs du parti progressiste à l'égard du parti ouvrier fut toujours correcte et bienveillante » et que pour eux, « le parti ouvrier devait être le parti des ouvriers, de tous les ouvriers » (*Histoire...*, t. 2, p. 521). Inversement, le doctrinaire Goblet d'Alviella souligne malicieusement que le groupe radical qui « n'a jamais cessé de soutenir la nécessité d'assurer la représentation des classes laborieuses », ne choisit jamais ses candidats « hors de la bourgeoisie » et que les socialistes anversoises prêts à s'entendre avec les « doctrinaires de l'association libérale » ne veulent à aucun prix se trouver sur les mêmes listes que les représentants de la société ouvrière *Help u zelve* (*Ibid.*, p. 9 et 12).

⁴⁹⁸ C'est ce que reconnaît Louis de Brouckere, pourtant fort hostile à cette alliance (H. DE MAN et L. DE BROUCKERE, *Le mouvement ouvrier en Belgique* (1911), Bruxelles, 1965, in-8°, pp. 104-105).

⁴⁹⁹ Selon H. De Man, pour comprendre cette entente qu'il réprovoit, il faut

nombreuses communes, présentèrent parfois des listes de « cartel » aux élections et envisagèrent même de gouverner ensemble dans le cas où ils parviendraient à renverser la majorité catholique, hypothèse qui ne se réalisa pas. Il faut ajouter que la collaboration des deux partis se heurta toujours à une double opposition, celle des libéraux modérés qui se sentaient plus proches des conservateurs catholiques que des socialistes⁵⁰⁰, et inversement celle des socialistes avancés qui se refusaient à pactiser avec la bourgeoisie⁵⁰¹, ou bien encore qui ne voulaient pas d'alliance anticléricale, de peur de se couper des ouvriers catholiques⁵⁰².

Les catholiques auraient pu se diviser comme les anticléricaux en parti ouvrier et en parti bourgeois. Il en alla autrement, Les autorités ecclésiastiques parvinrent à imposer l'unité, mais non sans mal. Si les listes catholiques firent une place aux représentants de la Ligue démocratique et parfois à ceux de la grande association agraire, le Boerenbond, il n'en reste pas moins que la Fédération des Cercles et Associations, formée d'aristocrates et de bourgeois, maintint sa prépondérance⁵⁰³. De là d'innombrables incidents que l'intervention des évêques parvint le plus souvent à apaiser⁵⁰⁴, mais qui donnèrent parfois naissance à des mouvements démocratiques dissidents et notamment au daensisme⁵⁰⁵.

*
**

La Belgique, après la Grande Guerre, passa au suffrage universel pur et simple. Le fait fut, on s'en doute, gros de conséquences, et notamment pour la représentation socialiste et démocrate-chrétienne qui progressa au détriment de celle des conservateurs et des libéraux. Mais au point de vue qui nous intéresse ici, ses effets immédiats furent limités. Le Parti Ouvrier Belge continua à recruter le gros de sa

tenir compte aussi de l'« imitation de la politique française du bloc radical-socialiste » (*Ibid.*, p. 76).

⁵⁰⁰ F. VAN KALKEN, *La Belgique contemporaine*, 2^e édition, Paris, 1950, in-16°, pp. 161 et 168.

⁵⁰¹ CL. RENARD, *La Conquête du Suffrage Universel en Belgique*, Bruxelles, 1966, in-8°, p. 235 et sq.

⁵⁰² Comme le montrent les discussions au Congrès de décembre 1893 du P.O.B. (*Le Peuple*, 26 et 27 décembre 1893).

⁵⁰³ A. SIMON, *Le Parti Catholique Belge, 1830-1945*, Bruxelles, 1958, in-16°, p. 111 et sq.

⁵⁰⁴ Par exemple à Gand en 1894 (R. REZSOHAZY, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique, 1842-1909*, Louvain, 1958, in-8°, p. 214 et sq.) ; sur le cas inverse à Liège en 1908 (P. GERIN, *Catholiques liégeois et question sociale, 1833-1914*, Bruxelles, 1959, in-16°, p. 439 et sq.).

⁵⁰⁵ K. VAN ISACKER, *Het Daensisme..., 1893-1914*, Anvers, 1959, in-8°.

clientèle dans le prolétariat, les libéraux à s'appuyer sur une fraction des classes moyennes, fraction du reste beaucoup moins importante qu'avant 1914⁵⁰⁶, et les catholiques à pratiquer leur éclectisme social.

Pourtant une évolution s'annonçait. Elle se précisera dans les années qui séparent la grande crise économique de la seconde guerre mondiale. Si la crise favorise les progrès du communisme, elle amène aussi certains socialistes à vouloir réviser le marxisme et une partie des classes moyennes à rêver d'un ordre corporatif. Ces aspirations ne conduiront pas seulement à la formation de groupement d'extrême droite, tel le rexisme, elles influenceront aussi les partis « traditionnels ». Les moins touchés furent les libéraux. Mais une aile du Parti Ouvrier, conduite par Spaak et De Man, prôna un « socialisme national » qui, répudiant la lutte des classes, ou tout au moins modifiant son interprétation traditionnelle, visait une nouvelle clientèle électorale⁵⁰⁷. Quant au parti catholique, sa transformation fut encore plus nette. L'adoption du suffrage universel avait détruit la prépondérance des vieilles sociétés conservatrices. Dès 1921, le parti s'était transformé en une « Union Catholique Belge », qui groupait, à côté de l'antique Fédération des Associations et des Cercles, le Boerenbond et l'Alliance agricole, la Ligue des Travailleurs Chrétiens et la Fédération des Classes moyennes. En somme, les catholiques se groupaient selon leur situation sociale ou, pour employer l'expression flamande, selon leurs « standen ». Rendre harmonieuses les relations des quatre groupes — ou plus exactement des trois, car le caractère social de la Fédération des Cercles était moins apparent — n'était pas chose aisée, d'autant plus qu'il fallait tenir compte aussi des antagonismes entre Flamands et Wallons. De là une série de crises qui aboutit en 1937 à la transformation de l'Union en un « Bloc catholique belge » divisé en ailes wallonne et flamande, fondée chacune, mais avec des nuances,

⁵⁰⁶ En 1935, de nombreux parlementaires détiennent des postes d'administrateurs de sociétés bancaires, industrielles ou commerciales. Mais les 17 socialistes ne se partagent que 53 mandats de ce genre, alors que les 59 catholiques en possèdent 245, et les 19 libéraux 113 (M. VAUSSARD, *Histoire de la démocratie-chrétienne: France, Belgique, Italie*, Paris, 1956, p. 164).

⁵⁰⁷ « ... le moment est venu pour le socialisme, s'il veut continuer à progresser en régime de démocratie et de légalité, d'aller au-delà du prolétariat proprement dit et de rallier à son programme d'autres milieux sociaux » (Spaak) ; « le socialisme doit prendre pour guide, non point les intérêts économiques d'une seule classe sociale, mais l'intérêt général des citoyens... il faut soutenir les classes moyennes dans leur volonté de résister à la prolétarianisation, protéger l'épargne individuelle et la propriété indépendante, et former un « Front du Travail » dressé uniquement contre les grands monopoles financiers et industriels » (De Man) in P.H. SPAAK et H. DE MAN, *Pour un Socialisme nouveau* (Paris, Bruxelles, 1937, pp. 12 et 22).

sur la « standenorganisatie ». Bourgeois ou ouvriers, les catholiques mettaient l'accent sur la doctrine sociale de l'Église et sur le corporatisme, mais cette communauté d'idéal ne les empêchait pas de s'opposer nettement sur des problèmes concrets, comme par exemple celui des salaires⁵⁰⁸.

*
**

La seconde guerre mondiale a hâté cette évolution et en a aussi peut-être infléchi le cours. Le parti communiste a grandi au lendemain de la libération, mais son succès a été éphémère. L'idéologie corporatiste a disparu, du moins sous la forme qu'elle revêtait vers 1935. Les nouvelles formations politiques n'ont pas obtenu en général d'audience. Il existe pourtant une exception importante à cette règle : la montée des partis qui mettent au premier plan de leur programme le problème des langues et celui, qui en découle, des rapports entre Flamands, Wallons et Bruxellois. A cette exception près, la grosse majorité des sièges parlementaires est toujours détenue par les partis traditionnels qui ont abandonné leurs anciennes dénominations. Le parti catholique est devenu « social-chrétien », le parti ouvrier « socialiste », et le libéral « parti de la Liberté et du Progrès ». Il ne s'agit pas seulement là d'un changement d'étiquette. Les trois partis rénovés ont un trait commun : celui de s'intéresser davantage aux questions économiques et sociales qu'à la controverse sur les relations de l'Église et de l'État, considérée jadis comme essentielle. Cette mentalité a conduit au pacte scolaire qui prétend mettre fin à la querelle de l'école. Mais dès lors pourquoi ouvriers chrétiens et ouvriers socialistes ne s'unifieraient-ils pas et inversement bourgeois libéraux et bourgeois catholiques ? Si l'on allait jusqu'au bout sur cette voie, la Belgique passerait du tripartisme au bipartisme. Ce n'est un secret pour personne que beaucoup d'hommes politiques souhaitent voir les anciennes formations faire place à un parti travailliste et à un parti conservateur. Certains signes paraissent annoncer cette évolution et notamment le succès obtenu par le Parti de la Liberté et du Progrès auprès d'électeurs de la bourgeoisie catholique ou inversement la collaboration fréquente entre syndicats socialistes et chrétiens. Il faut ajouter que ces partis n'incarneraient pas nécessairement l'un la bourgeoisie et l'autre le prolétariat. En fait l'évolution économique et sociale conduit chaque parti à vouloir étendre sa clientèle à toutes les classes. Le nouveau libéralisme prétend rallier à sa cause, comme le dit le programme, « les salariés et les appointés ». En revanche, les dirigeants

⁵⁰⁸ A. SIMON, *Le parti catholique...*, p. 113 et sq.

socialistes les plus favorables au travaillisme ne désespèrent pas d'obtenir l'adhésion des classes moyennes⁵⁰⁹.

Il faut noter pourtant que plusieurs études ont montré que l'essentiel de l'électorat socialiste provient toujours des ouvriers et des employés⁵¹⁰. De là le poids du syndicalisme sur ce parti. Les cadres syndicaux sont toujours fortement marqués par leur origine prolétarienne. En revanche, dans la représentation parlementaire socialiste, les ouvriers ont presque disparu pour faire place à des intellectuels⁵¹¹.

Si la courbe continuait à se dessiner, on en arriverait soit au bipartisme, soit à deux coalitions permanentes, libéraux et catholiques

⁵⁰⁹ « Ce n'est pas sans raison que le PSB a abandonné, après la Libération, l'ancienne dénomination de *Parti Ouvrier Belge*. Il reconnaissait ainsi la *mutation* sociale qui était en train de se développer et qui n'a cessé depuis... d'abord la notion de « travailleur » n'a cessé de s'étendre à des catégories non classables sous la seule terminologie ouvrière... Ensuite, par le fait du progrès social et technique, des différenciations psychologiques s'opèrent dans cette masse » (L. COLLARD, Vues d'avenir du PSB sur sa structure, *Res Publica*, t. 10, 1968, p. 31).

⁵¹⁰ Cette tendance, ainsi que les exceptions qu'elle comporte, avait été mise en lumière pour une partie du Hainaut dès 1951 par M. SEVRIN (Introduction à une analyse de géographe électorale dans le Hainaut occidental, *Fed. Arch. et Hist. de Belgique*, Annales du XXXIII^e Congrès, t. 2, pp. 446-458). Le phénomène a été étudié pour l'ensemble du pays par MM. R. DE SMET et R. EVALENKO dans leur ouvrage: *Les Elections belges, explication de la répartition géographique des suffrages* (Bruxelles, 1956, en particulier p. 115 et s.). Les vues des deux auteurs provoquèrent des observations critiques de la part de M. STENGERS (Regards sur la sociologie électorale belge, RULB, t. X, 1957-1958, pp. 122-174). Ces dernières furent à leur tour discutées par M. EVALENKO (Regards sur la sociologie électorale belge. Réponse à M. Stengers, RULB, t. X, 1957-1958, pp. 413-414). Il nous paraît résulter de cette courtoise polémique que si MM. De Smet et Evalenko avaient eu le tort de formuler leurs idées de manière trop absolue, l'essentiel de leur thèse n'en subsistait pas moins. Ajoutons que les dernières élections législatives viennent de donner lieu à une enquête approfondie « sur le comportement politique ». Il en résulte que dans l'électorat socialiste belge, la part des ouvriers est de 58,3 % et celle des employés de 23 %, tandis que celle des commerçants et artisans ne compte que pour 7,7 % et celle des cadres que pour 5,3 %. En revanche au PLP, les ouvriers ne représentent que 17,9 %, mais les employés 25,2 %, les artisans et commerçants 19,6 % et surtout les cadres 24,3 %. Les chiffres du PSC se situent entre ces deux cas extrêmes. Les proportions régionales varient du reste par rapport à ces données nationales. C'est ainsi que l'électorat ouvrier représente pour le PSB 64,4 % en Wallonie, 58 % en Flandre et 84,8 % seulement à Bruxelles (N. DELRUELLE, *Enquête sur le comportement politique*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1968, p. 52 et sq.).

⁵¹¹ Sur les 64 représentants socialistes en 1966, deux seulement indiquent dans leur notice biographique qu'ils ont été ouvriers. Le gros de la représentation parlementaire du PSB est formé d'universitaires, de journalistes, de fonctionnaires de syndicats ou de mutuelles et d'employés (Chambre des Représentants, *Notices biographiques*, 1966, *passim*).

conservateurs d'une part, socialistes et démocrates-chrétiens de l'autre. Mais bien des facteurs, et notamment la question des langues, peuvent venir bouleverser de fond en comble la vie politique belge et arrêter cette évolution.

Charles De Coster et le jeune libéralisme *

En 1848, Charles De Coster, qui a alors vingt et un ans, lit une de ses premières œuvres, une pièce en vers intitulée *Quelques chiens* à la Société des Joyeux. Dans cette assemblée de jeunes, il se trouve un aîné, haut magistrat et juriste éminent, pour féliciter le poète et lui prédire un brillant avenir. Ce critique perspicace n'était autre qu'Eugène Defacqz, qui joignait à son titre de grand maître de la Franc-Maçonnerie ceux de professeur à l'Université de Bruxelles et de membre de son Conseil d'administration¹. Cette anecdote nous paraît symbolique, car la vie et l'œuvre de Charles De Coster se comprennent mieux si l'on connaît les liens qui l'unirent à l'Université Libre, à la Franc-Maçonnerie et à certains groupes politiques et intellectuels issus de ces deux institutions.

**

En 1850, De Coster s'inscrit à l'Université, comme élève à la Faculté des Lettres. Ses études ne lui réserveront pas que des plaisirs. N'écrira-t-il pas un jour à son amie Elisa : « J'étais bien levé ce matin, à 8 heures j'étais à l'Université. Hélas ! j'allais y avaler un tas de lourdes choses, viande de porc de l'intelligence »². Mais il exceptera de cette condamnation deux membres du corps professoral : Altmeyer et Van Bommel.

L'historien Altmeyer exerçait sur ses élèves une influence extraordinaire. Selon Camille Lemonnier « on allait au cours d'Altmeyer, comme à une kermesse. Ses harangues étaient des carnages hilares et burlesques où, dans un hachis d'éloquence brusque, il immolait le genre humain à ses principes »³. En effet l'inattendu de ses boutades, proférées d'une voix aigrelette, et le pittoresque d'un physique digne des héros des *Contes* d'Hoffmann, fut pour quelque chose dans l'enthousiasme qu'Altmeyer déchainait chez ses étudiants, mais leur ferveur se justifiait aussi par de plus nobles raisons. Ils goûtaient son esprit vigoureux et sa culture, vaste et originale. Entre autres

* *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre-décembre 1968, p. 8-34.

¹ DE COSTER, *Lettres à Elisa*, Bruxelles, 1894, p. 6.

² *Ibid.*, p. 145.

³ C. LEMONNIER, *Une vie d'écrivain*, Bruxelles, 1945, p. 61.

choses, Altmeyer, Luxembourgeois d'origine, apportait à ses disciples sa profonde connaissance de la philosophie et du socialisme allemands. Il était par exemple familiarisé avec la pensée d'Hegel et avec celle de F. Lassalle, à une époque où ces auteurs étaient mal connus dans les pays de langue française. Sa valeur intellectuelle fut du reste reconnue par Ranke, Michelet et Quinet. Ami de Proudhon⁴, il fut pourtant apprécié par Marx, qui lui fit remettre un des premiers exemplaires du *Capital*⁵. D'autre part, Altmeyer cachait sous des dehors rudes une grande générosité d'âme, qui explique elle aussi le véritable culte que lui voueront ses élèves⁶. Cette bonté se manifestait notamment dans les démarches qu'il entreprenait pour aider ses étudiants⁷. De Coster figure parmi les bénéficiaires de son dévouement, car Altmeyer utilisera son influence pour faire accorder par le gouvernement le subside qui permettra à l'écrivain de faire éditer *La Légende*⁸. Il aidera aussi celui qu'il nommait « son cher poète », en lui ouvrant les portes de son salon, l'un des plus brillants de Bruxelles⁹.

Eugène Van Bommel enseignait, entre autres choses, l'histoire de la littérature française¹⁰. Par sa personnalité comme par ses procédés pédagogiques, il offrait un remarquable contraste avec Altmeyer. Né

⁴ J. BARTIER, *Le mouvement démocratique à l'Université Libre de Bruxelles, au temps de ses fondateurs (Les Cahiers du Libre Examen, octobre-novembre 1966, pp. 7 et suiv.)*; et du même: *Proudhon et la Belgique* (dans *L'Actualité de Proudhon*, Bruxelles, 1967, pp. 172 et 181).

⁵ L'autre exemplaire envoyé en Belgique étant réservé à C. De Paepe, qui était d'ailleurs l'ancien élève et l'ami d'Altmeyer (B. DANDOIS, *Vingt lettres sur l'Association internationale des Travailleurs en Belgique (1865-1872), Le Mouvement social*, n° 62, janvier-mars 1968, p. 89, n. 27).

⁶ « De tous les maîtres, celui qui a le plus puissamment influencé la direction de ma pensée, c'est J.J. Altmeyer. » « C'est lui qui avait présidé à mon banquet de noces comme un père selon l'esprit; ma compagne bien-aimée et moi nous lui restâmes presque filialement attachés jusqu'au bout » (H. DENIS, *Souvenirs, Echo des Etudiants*, 30 septembre 1912). H. Denis garda toute sa vie, comme une sorte de relique d'Altmeyer, le porte-montre que lui avait légué ce dernier (témoignage de M^{lle} Denis).

⁷ Et notamment en 1869, lorsque son intervention permettra à Eugène Hins, prisonnier au secret, pour sa participation aux affaires de L'Internationale, de revoir une dernière fois sa femme qui agonisait (L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du Socialisme en Belgique*, Bruxelles-Paris, 1906-1907, 2 vol.), t. 2, p. 195).

⁸ J. WARMOES, *Charles De Coster, Exposition organisée par le Musée de la littérature*, Bruxelles, 1959, p. 42. Altmeyer tentera aussi de faire nommer De Coster bibliothécaire de l'Université de Gand (*ibid.*, p. 12).

⁹ SENIOR, *Charles De Coster parmi ses contemporains*, article publié par *La Libre Critique* (1894) et que nous citons d'après sa réédition dans *La Renaissance d'Occident* (1927, XX, pp. 378-389).

¹⁰ Ch. POTVIN, *Eugène Van Bommel, 1824-1880 (Ann. Acad. R. de B., 1883, pp. 239-306)*.

noble, il avait toujours, par conviction démocratique, refusé de porter son titre. Mais c'est peut-être de son milieu d'origine qu'il tenait les traits qui frappèrent ses contemporains: sa distinction, sa froideur, son extrême réserve et une sensibilité d'écorché vif qui le conduit à tenir soigneusement le catalogue de ses nombreuses « brouilles » avec les personnes de son entourage ¹¹! Comme professeur, il « s'exprimait en une langue châtiée, souvent ironique, à quoi manquait la chaleur » ¹². Il en va de même de son œuvre littéraire, caractérisée par une fine et élégante sécheresse. Son *Dom Placide* se réclame évidemment d'une esthétique fort éloignée de celle de Charles De Coster, ce qui permet de comprendre pourquoi Van Bommel n'accorda que peu de place à *La Légende* dans son tableau des lettres belges ¹³. L'opposition de leurs goûts n'empêcha pas Van Bommel de s'intéresser à De Coster, au point que dès 1852 ce dernier l'appelle « mon meilleur ami » ¹⁴. De fait Van Bommel encourage les ambitions littéraires de son élève, qui était en train d'écrire un grand drame en vers: *Crescentius* ¹⁵ et lui procure, comme nous le verrons, d'utiles relations.

Altmeyer et Van Bommel ne seront pas les seuls amis que De Coster se fera à l'Université. Il s'y liera aussi avec de nombreux étudiants. Parmi eux nous nous contenterons de citer pour l'instant le Luxembourgeois Félix Thyès. Elève lui aussi de Van Bommel, Thyès sera pendant quelques années le camarade d'élection de Charles De Coster ¹⁶. Les quelques écrits qu'il nous a laissés annonçaient un talent original. Mais, infirme et souffreteux, Thyès fut emporté par la maladie dès 1855 ¹⁷, à l'époque où De Coster arrêta ses études après avoir conquis un diplôme de candidat en philosophie et lettres.

*
**

¹¹ Dans les éphémérides qui forment une sorte de « Mémoire » biographique (Académie R. de Langue et de Litt. fr.). On y lit par exemple « Je me brouille avec Louis Hymans » (14 juin 1855), rupture avec Henri Samuel... (15 juillet 1858), « j'écris une lettre fort vive à Dedeyen: brouille momentanée » (30 novembre 1869), etc., etc.

¹² F. MAHUTTE, *Un peu de littérature vers 1880 (Annuaire de l'Union des Anciens Etudiants de l'U.L.B., 1921-1922)*, p. 150.

¹³ *Patria Belgica* (Bruxelles, 1873-1875, 3 vol.), t. 3, p. 483 (article écrit par Van Bommel avec la collaboration de F. Graverand).

¹⁴ DE COSTER, *Lettres à Elisa*, p. 8.

¹⁵ *Ibid.* — L'œuvre devenue *Stéphanie* sera publiée en 1927 par les soins de Camille Huysmans.

¹⁶ DE COSTER, *Lettres à Elisa*, p. 8 et *passim*.

¹⁷ BARTIER, *Mouvement démocratique... (Cahiers du Libre Examen, janvier 1967, pp. 45-46)*.

Lancé dans la vie pratique, De Coster connaîtra bien des déboires, qui ne cesseront qu'en 1870, lorsqu'il deviendra professeur à l'École Militaire.

Tout en essayant de gagner sa vie, il bâtit l'essentiel de son œuvre littéraire. Or, constatation capitale pour notre propos, une partie de ses écrits restera enfouie dans des revues, ou ne sera éditée en librairie qu'après une première publication par des périodiques. Il collaborera particulièrement¹⁸ à la *Revue trimestrielle* et à l'*Uylenspiegel*.

La *Revue trimestrielle*, créée en 1854 par Eugène Van Bommel, durera, malgré de grosses difficultés financières¹⁹ et l'incompréhension du public belge²⁰, jusqu'en 1869. Si Van Bommel ne parvint pas à assurer à son périodique un gros tirage, il réussit en revanche à lui conserver jusqu'au bout une excellente tenue littéraire. En outre, les principaux collaborateurs de la *Revue* constituèrent une équipe unie par les liens de la camaraderie. C'est vraisemblablement là que De Coster se lia avec certains de ses aînés et notamment Charles Potvin, qui sera son premier biographe, et avec M.-J. Dulieu²¹. Ce dernier, devenu chef de bureau à la direction des Beaux-Arts, aidera De Coster à faire publier *La Légende*²².

La *Revue trimestrielle* tint cependant moins de place dans la vie de Charles De Coster que l'*Uylenspiegel*. L'atmosphère de ce « journal des ébats artistiques et littéraires » était fort différente de celle qui régnait à la *Revue trimestrielle*. L'*Uylenspiegel* n'appartenait pas au monde des périodiques austères mais à celui de la « petite presse », la verve y prévalait sur l'érudition et l'humour sur la science. L'illustration y avait autant d'importance que le texte si pas plus, le ton y était donné non par l'âge mûr mais par la jeunesse. La *Revue* était conduite par un professeur, le journal par un étudiant en rupture de ban, Félicien Rops. Lorsque, le 3 février 1856, le « beau Fély » lance l'*Uylenspiegel*, il n'est âgé que de vingt-deux ans, et la plupart de ses collaborateurs ne sont guère plus vieux. Leur jeunesse ne les empêche

¹⁸ Sur ses premiers articles de revue, cf. J. HANSE, *Charles De Coster*, Bruxelles, 1928, in-8°, pp. 72 et suiv.

¹⁹ Ch. POTVIN, *Eugène Van Bommel...*, p. 267.

²⁰ Aux attaques du catholique *Journal de Bruxelles* contre la *Revue*, le *Crocodile* (15 février 1857) rétorque: « La *Revue trimestrielle* est un livre embêtant, c'est reconnu; mais jamais de la vie il n'a été dangereux pour la vertu de qui que ce soit. Une circonstance atténuée d'ailleurs singulièrement le danger que peut représenter la *Revue trimestrielle*: cette circonstance c'est que personne ne la lit. »

²¹ A. DE SMET, *Voyageurs belges aux Etats-Unis du XVII^e siècle à 1900*, Bruxelles, 1959, in-8°, pp. 65-66.

²² WARMOES, *op. cit.*, pp. 41 à 43.

pourtant pas d'être des journalistes expérimentés, car la plupart d'entre eux ont déjà fait la preuve de leurs talents dans le *Crocodile*, organe satirique qui, fondé à l'Université de Bruxelles en 1853, avait rapidement conquis le plus gros tirage de la presse hebdomadaire belge²³. Aussi l'*Uylenspiegel* se révélera une affaire remarquable, du moins tant que Rops le dirigera. Le succès fut même si vif qu'à la fin de la première année, la direction offrit à ses abonnés de leur racheter leurs collections, plus cher qu'ils ne les avaient payées²⁴ ! Or De Coster s'intègre si bien à l'équipe d'*Uylenspiegel* qu'il en devient un des principaux rédacteurs, comme en témoignent non seulement les nombreux articles qu'il y publia²⁵, mais encore une des plus célèbres lithographies de Rops²⁶.

*
**

En 1858. Charles De Coster adhère à la loge « Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès ». Il retrouve là-bas, ou dans l'autre atelier bruxellois, celui des « Amis Philanthropes », nombre de ses intimes. En outre, il se fera dans les milieux maçonniques de Bruxelles et de province de nouveaux amis. Parmi les maçons figurent en effet des hommes que nous avons déjà cités, tels que Potvin, Altmeyer ou Rops. Mais pour nous borner à quelques exemples, De Coster rencontre en loge Henri Samuel, officier qui quitte l'armée en 1848 par conviction républicaine et fouriériste, et se fait imprimeur pour mieux servir son idéal²⁷. De Coster y revoit aussi Albert Lacroix qui éditera *La Légende* et Artan et Adolphe Dillens qui l'illustreront.

Cinq ans plus tard, à la suite des incidents provoqués par les funérailles civiles de Théodore Verhaegen²⁸, quarante et une personnes

²³ BARTIER, *ibid.*, pp. 42 à 44. A partir de la publication de l'*Uylenspiegel*, le *Crocodile* végétera et sera absorbé en 1859 par le *Grelot*.

²⁴ *Uylenspiegel*, 28 décembre 1856 et 8 mars 1857. Cette offre unique, croyons-nous, dans l'histoire de la presse, s'explique bien entendu par l'engouement qu'avaient suscité chez les amateurs les lithographies de Rops qui ornaient chaque numéro du journal.

²⁵ HANSE, *op. cit.*, p. 84, n. 2.

²⁶ Reproduction dans WARMOES, *op. cit.*, illustration n° 9.

²⁷ Il sera notamment l'éditeur des *Châtiments* de Victor Hugo (cf. V. HUGO, *Correspondance*, Paris, 1947-1952, 4 vol., t. 2, p. 149). Il imprimera la *Revue trimestrielle*, jusqu'à l'époque où il se brouillera avec Van Bommel, à propos des élections communales de Saint-Josse (cf. plus haut, n. 11) ; sur Samuel, cf. aussi la notice d'E. Discaillies (*Biographie Nationale de Belgique*, t. 2, col. 280-282).

²⁸ « Mort de Théodore Verhaegen. Son enterrement sans prêtres donne lieu à la fondation de la Libre Pensée » (VAN BEMMEL, *Mémorandum*, 8 décembre 1863) ; cf. aussi *Libor Memorialis... de la Libre Pensée de Bruzelles, Ixelles-Bruzelles*, 1913, p. 20.

décident de fonder la Libre Pensée de Bruxelles. Parmi elles figurent Eugène Van Bommel, Hector Denis, qui assistera De Coster dans ses derniers moments, et, plusieurs autres de ses amis²⁹. Aussi adhère-t-il rapidement à la nouvelle organisation³⁰.

*
**

Université de Bruxelles, Franc-Maçonnerie et Libre Pensée ne constituaient pas au temps de Charles De Coster, pas plus qu'à notre époque, ce que l'on pourrait nommer des figures entièrement superposables. Van Bommel par exemple n'a jamais été maçon et Samuel n'avait pas de liens avec l'Université Libre. Il n'en reste pas moins que les camarades de Charles De Coster appartenaient pour la plupart au moins à une des trois institutions que nous venons de citer et que presque tous adhéraient à ce que l'on appelait alors le « jeune libéralisme ». Quel sens faut-il donner à ce vocable? Selon un militant ultra-révolutionnaire de l'époque, l'ouvrier Nicolas Coulon, le jeune libéralisme est « un parti qui ne demande qu'à devenir vieux le plus promptement possible »³¹. La formule se vérifia parfois, certains jeunes libéraux ayant fini dans la peau de fieffés doctrinaires³². Elle est pourtant trop sévère car le jeune libéralisme fut plus qu'une machine de guerre électorale. Pour comprendre sa signification, il faut se souvenir des querelles acharnées qui, à l'époque censitaire, opposèrent souvent, au sein du libéralisme, modérés et avancés. Elles mettront notamment aux prises, à Bruxelles en 1846, l'Alliance et l'Association, et une trentaine d'années plus tard les fidèles de Paul Janson et ceux de Frère-Orban. Aux environs de 1860³³, les démêlés

²⁹ La liste des fondateurs est reproduite dans le *Liber Memorialis*, pp. 87-88.

³⁰ DE COSTER, *Lettres à Elisa*, p. 13.

³¹ C. DE PAEPE, *Vie d'un prolétaire socialiste à travers le XIX^e siècle*, Collection « Germinal », 1911, 8^e année, n. 5, p. 59.

³² *Ibid.*

³³ Le 8 décembre 1855, DeFré, sous son pseudonyme de Joseph Boniface, insiste sur la nécessité pour la gauche de s'appuyer sur la nouvelle génération: « Pourquoi le ministère du 12 août a-t-il été vaincu? Parce qu'il lui a manqué l'appui de la jeune milice libérale » etc., etc. (*Correspondances politiques*, Bruxelles, 1858, 2 vol. in-8°, t. 1, p. 81); et le 5 avril 1857, un nouvel hebdomadaire, le *Congrès libéral*, affirme dès son premier numéro sa volonté d'être l'organe des jeunes libéraux. Mais ce terme devient surtout fréquent au cours de la même année, après la chute du cabinet De Decker et le retour au pouvoir des doctrinaires. Il fera fortune pendant quelques années. Par exemple le 6 février 1864, le diplomate français Roger de la Tour du Pin, écrivant de Bruxelles au ministre de Napoléon III Drouyn de Lhuys, note que « les libéraux se subdivisent à leur tour en doctrinaires ou *vieux*, en avancés ou *jeunes* » et ajoute plus loin « pour nous servir des expressions usitées ici » (copie aux A.A.E.). Mais dans les années qui suivront, le terme de jeune paraît s'être effacé devant des expressions comme « radical » ou « progressiste ».

des jeunes et des vieux libéraux découlent de cette opposition fondamentale le plus encore que de la lutte, pourtant réelle, de deux générations³⁴, car les nouveaux venus furent rejoints par les républicains et les socialistes vaincus en 1848³⁵. Les jeunes libéraux reprochent à leurs aînés, revenus au pouvoir en 1857, de se contenter de gouverner, sans se soucier de faire passer dans les lois le programme du parti. Tout au contraire, les jeunes estiment que cette charte, élaborée en 1846, n'est plus suffisante et proposent de la compléter sur divers points. Ils réclament notamment l'instruction primaire laïque gratuite et obligatoire, ce qui entraîne comme corollaire des mesures en faveur de la classe ouvrière. D'autres articles de leur programme témoignent d'un vigoureux anticléricalisme. Ils s'intéressent aussi à la cause flamande. Enfin, et pour nous borner à l'essentiel³⁶, ils souhaitent que les associations politiques enseignent aux citoyens la démocratie directe en leur apprenant à surveiller étroitement la gestion gouvernementale³⁷.

Pendant quelques années, les jeunes libéraux purent croire qu'ils finiraient par imposer leurs vues aux ministres et au Parlement doctrinaires. L'Association libérale de Saint-Josse, dominée par Van Bommel, leur était acquise³⁸ et leur influence dans l'Association bruxelloise se révéla à plusieurs reprises décisive lors de la désignation des candidats à la Chambre des Représentants³⁹. Tantôt alliés, tantôt hostiles à Verhaegen⁴⁰, les jeunes libéraux jouissaient d'une forte

³⁴ « Il est d'une bonne tactique qu'un parti s'infuse dans les veines du sang nouveau... Depuis dix ans, une génération s'est produite sur le terrain pratique... N'y a-t-il pas parmi elle des hommes qui ont rendu des services à la cause des idées, n'y a-t-il pas des hommes qui ont des titres? Il est de l'intérêt du libéralisme de se les adjoindre » etc., etc. (UN MEMBRE DE LA GAUCHE, c'est-à-dire Albert Lacroix, *Les Elections de 1859. Le Jeune Libéralisme et son programme*, Bruxelles, 1859, p. 26).

³⁵ C'est le cas des anciens fourléristses Defré et Funck, de l'ancien militant ouvrier François Haeck, etc.

³⁶ Tel qu'il est proposé par A. Lacroix, le programme comprend 70 points (cf. *Le Jeune Libéralisme...*, pp. 34-40). FUNCK en présente une vue plus synthétique dans sa brochure : *Du parti libéral et de ses diverses nuances* (Bruxelles, 1859, 2^e édit., pp. 33 et suiv.).

³⁷ Albert LACROIX (*Le Jeune Libéralisme*, pp. 42 et suiv.) suit ici la « proposition » formulée par Haeck en 1858 (cf. J. BARTIER, *Fondateurs et créateurs du Crédit Communal de Belgique, Bulletin trim.*, octobre 1960, pp. 166-172).

³⁸ POTVIN, Eugène Van Bommel, pp. 258-259. Guillaume Tiberghien collègue de Van Bommel à l'Université, siégera avec lui au Conseil Communal. Parmi les membres de l'Association figure aussi Haeck.

³⁹ Et notamment lors des élections d'A. de Perceval, L. Defré et L. Goblet.

⁴⁰ Fort indépendant à l'égard des hommes d'Etat doctrinaire et très ferme dans son anticléricalisme, Verhaegen qui est avant tout tacticien, appuie les jeunes libéraux quand leur action lui paraît efficace, mais se tourne contre

influence à l'Union des Anciens Etudiants de l'Université Libre⁴¹ et dans les loges bruxelloises⁴². Ils disposaient d'une maison d'édition, la société « François Van Meenen et C^{ie} » — ce dernier terme dissimulant la remuante personnalité d'Albert Lacroix⁴³. Enfin, ils étaient soutenus par plusieurs journaux, et notamment, selon César De Paepe, « par *Le National*, *L'Observateur*, *Le Congrès libéral*, *Le Sancho*, *Le Méphistophélès* et *Le Journal du Peuple* »⁴⁴. Il convient d'ajouter à cette liste deux périodiques que nous connaissons déjà : la *Revue trimestrielle* et l'*Uylenspiegel*. Sa périodicité empêchait évidemment la *Revue* de suivre la politique au jour le jour. Néanmoins son orientation était nette. Elle déplut souvent aux doctrinaires par des prises de position en faveur de l'instruction obligatoire ou de la cause flamande⁴⁵. Malgré ses liens avec la Maçonnerie⁴⁶, elle provoqua un jour la fureur de Théodore Verhaegen par ses attaques maladroites contre Frère-Orban⁴⁷. En somme la *Revue* représentait l'organe le plus sérieux, le plus rassis du jeune libéralisme. Quant à l'*Uylenspiegel*, il avait évolué au gré de ses propriétaires successifs⁴⁸. Dans son

eux quand elle lui semble menacer l'unité du parti. De là ces variations à l'égard d'un Funck, dont il favorise l'entrée à l'Association libérale en 1856 (DEFRÉ, *op. cit.*, t. 1, p. 216), quitte à le critiquer deux ans plus tard (*Journal de Bruxelles*, 24 et 25 novembre 1858).

⁴¹ *Almanach du libéralisme pour 1860* (Bruxelles, 1860), pp. 78 et suiv. La presse du temps insiste aussi souvent sur le fait que le jeune libéralisme se recrute surtout parmi les anciens de l'Université Libre (cf. par exemple *Le National*, 10 juillet 1858).

⁴² Elle se manifeste surtout par l'intérêt montré dès 1858 par les Amis Philanthropes à la question de l'instruction obligatoire, par la place tenue dans cette Loge par Defré et Albert Lacroix, par le fait que sa direction fut confiée après la mort de Verhaegen au jeune libéral Louis Goblet (L. LARTIGUE, *Loge des Amis Philanthropes, Précis historique de Bruxelles*, 1893-1897, 2 vol., t. 2, p. 18 et *passim*).

⁴³ *A la mémoire de François-Joseph Van Meenen...*, Bruxelles, 1881, pp. 11 et 33. Cf. aussi plus loin pp. 309 et 310.

⁴⁴ *Op. cit.*, p. 58. Il faut ajouter que de ces journaux le *Congrès libéral* fut le seul à soutenir le jeune libéralisme de manière constante.

⁴⁵ POTVIN, *Eugène Van Bommel*, pp. 267-268.

⁴⁶ *Les Francs-Maçons peints par eux-mêmes*, Bruxelles, 1854, p. 9 et LABIS (Chanoine), *Le Libéralisme, la Franc-Maçonnerie et l'Eglise catholique*, Bruxelles, 1869, p. 101.

⁴⁷ « Menaces de Th. Verhaegen au sujet de la publication prochaine de la notice de Delhasse sur Frère-Orban » (VAN BEMMEL, *Mémoire*, 27 décembre 1855).

⁴⁸ Le 14 décembre 1856, Rops abandonne l'administration du journal à « M. de Villebelle ». Ce nom aristocratique, ainsi que celui de Paul Reider, déguisent la personne d'un ami de Rops, le romancier Ernest Scaron, que l'on connaît bien grâce aux travaux de M.G. Vanwelkenhuyzen. Rops garde toutefois la direction artistique du journal, mais quelques mois plus tard, « débordé de travail »

premier numéro, le journal avait affirmé sa neutralité politique et religieuse⁴⁹. Pendant environ un an et demi, il était resté fidèle à ce principe. Il n'en va plus de même à l'automne de 1857. A partir de cette époque, l'*Uylenspiegel* insère souvent des caricatures ou des articles anticléricaux⁵⁰. Enfin, le 6 février 1860, un éditorial s'en prend violemment aux doctrinaires et annonce que la feuille, sans se désintéresser de la littérature, s'occupera désormais de politique et servira de « refuge » au jeune libéralisme⁵¹. Cette nouvelle orientation et un changement de propriétaire amenèrent un remaniement dans l'équipe qui rédigeait l'*Uylenspiegel*. Charles De Coster devint un des principaux collaborateurs du journal. Pendant plus d'un an, il signera Karel l'article de tête ou, comme on disait alors, le « Premier Bruxelles ». En 1959, Camille Huysmans a publié une grande partie de ses articles⁵². Ce recueil de « fantaisies politiques » pour employer la curieuse expression de Charles Potvin⁵³ permet de comprendre la conception que De Coster se faisait de ce jeune libéralisme dont il était devenu le héraut. On trouve en effet sous sa plume la plupart des thèmes exposés par Funck ou par Lacroix ; mais au lieu de les traiter comme ses devanciers sous une forme en quelque sorte abstraite, De Coster les met en rapport avec l'actualité et les transfigure par la puissance de son style. On découvre dans ses articles une vive sympathie pour la classe ouvrière ; parlant d'une grève, il écrit notam-

il cesse entièrement de collaborer à l'*Uylenspiegel* (6 septembre 1857), tandis que Scaron renonce à son poste d'administrateur. L'*Uylenspiegel* passe aux mains d'Ernest Parent. Ce dernier, qui avait figuré parmi les fondateurs de la feuille, était de surplus le fils de son imprimeur. Le 21 mars 1858, l'*Uylenspiegel* absorbe une feuille satirique, *Le Frondeur*. Associé à Parent dans la direction du journal, Simart, qui a été se fixer à Paris, l'abandonne le 17 avril 1859. Enfin, en août 1860, Ernest Parent, qui vient de perdre son père, renonce à l'*Uylenspiegel* au profit du libraire Simon Lefebvre.

⁴⁹ « *Uylenspiegel* ne sera jamais l'organe d'un parti ou d'un homme ; il ne s'occupera ni de questions religieuses, ni de questions politiques ; les questions sociales, si dignes d'être étudiées ailleurs, ne seront pas effleurées dans ses colonnes » (3 février 1856).

⁵⁰ Par exemple, il insère le 21 février 1858 une parodie de mandement épiscopal, et le 10 juillet, une planche satirique de Rops. Ce dernier, qui collaborait encore à l'occasion à l'*Uylenspiegel*, déchaîne aussi sa verve contre les libéraux doctrinaires (cf. 2, 16 et 30 janvier et 19 juin 1859).

⁵¹ Le prétexte de ce changement sera fourni par une crise de l'Association libérale de Bruxelles. L'*Uylenspiegel* stigmatise en effet en un style curieux « les Doctrinaires fauteurs de la Scission » qui « ont voulu relever la muraille de Chine entre eux et les jeunes libéraux qui les rattachaient aux sources vives de l'opinion publique et de la popularité ».

⁵² *Charles de Coster journaliste*, Bruxelles.

⁵³ DE COSTER, *Lettres à Elisa*, p. 11, n. 4 ; l'expression est reprise par HANSE, *op. cit.*, p. 84, n. 2.

ment: « On a dit que M. Parmentier paie à ses bons ouvriers de 15 à 18 francs par semaine. M. Parmentier passe pour un honnête homme, un bienfaiteur des ouvriers; mais ce sont seulement les bons, c'est-à-dire les habiles, les bien doués de la nature qui reçoivent de lui cette haute paie. Et les autres? Et le prix des denrées qui s'élève de jour en jour, la viande qui devient inabordable à l'ouvrier, le beurre qui sert à la respiration et dont il faut qu'il se passe, le pain blanc plus nourrissant que le noir et dont il faut qu'il se prive, pour les remplacer par quoi? Par un chétif potage de pommes de terre dont l'eau fait tous les frais d'assaisonnement. Puis vient la mère qui a droit à sa part de potage, les enfants qui y ont droit aussi⁵⁴. » On y trouve également les attaques classiques chez les « avancés » contre les hommes politiques doctrinaires⁵⁵. Karel manifeste aussi une vigoureuse antipathie contre les entreprises coloniales⁵⁶. En revanche il défend Polonais, Hongrois et Italiens opprimés⁵⁷ et magnifie Garibaldi, le libérateur⁵⁸. L'Eglise et le pape sont l'objet de ses sarcasmes⁵⁹, mais plus encore Napoléon III et l'Empire⁶⁰, voire la France. De Coster en effet déteste à la fois l'empereur comme démocrate et comme patriote. Il ne lui pardonne ni le 2 Décembre ni les menaces qu'il fait peser sur l'indépendance belge, menaces particulièrement aiguës à l'époque où Karel rédige ses articles politiques⁶¹. Mais cette hostilité au bonapartisme se confond parfois avec une certaine gallophobie. L'*Uylenspiegel*, dès son premier numéro, avait affirmé: « Nous ne voyons autour de nous que réverbération de l'esprit français: c'est un écueil que nous tâcherons d'éviter⁶². » De fait le *Journal des Ebats* sera confirmé dans son nationalisme littéraire par la façon fort désinvolte qu'avaient les journalistes parisiens de traiter les questions belges⁶³. Ce

⁵⁴ Charles De Coster *journaliste*, p. 108. Le texte fait songer au fameux article publié par Proudhon dans le *Représentant du Peuple*, du 8 juillet 1848: « Le terme! Voici le terme! Comment allons-nous payer le terme! » etc.

⁵⁵ Charles De Coster *journaliste*, par exemple pp. 139 et suiv.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 48.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 24 et *passim*.

⁵⁸ *Ibid.*, pp. 67 et suiv., p. 105 et suiv.

⁵⁹ *Ibid.*, pp. 77 et suiv.

⁶⁰ *Ibid.*, par exemple pp. 74 et suiv.

⁶¹ J. BARTIER, *Le Denier de l'Italie et la propagande garibaldienne en 1860* (*Risorgimento*, pp. 121 et suiv.).

⁶² 3 février 1856.

⁶³ Le premier numéro du journal contient un article intitulé: *Erreurs historiques et autres des écrivains français à l'égard de la Belgique*. L'auteur, Charles Delamare, cite avec amertume la définition que « tout le monde connaît », que Geoffroy, le célèbre critique des *Débats* avait donnée du peuple belge « moitié singe, moitié bédouin », la formule de Texier dans *Le Siècle*: « L'esprit belge, c'est l'esprit français de seconde main, ce sont les bouts de cigare de la fantaisie

travers n'était d'ailleurs pas le propre des hommes de lettres. Venue représenter la *Frou-frou* d'Halévy à Bruxelles, l'actrice Desclée, tout en notant avec satisfaction que la pièce remporte un grand succès, n'en ajoute pas moins à l'intention de l'auteur : « C'est très drôle, ils sont là une masse de Belges, bien serrés, bien collés les uns contre les autres, ils ne bougent pas ; on ne voit que des yeux fixes, des bouches ouvertes, des physionomies stupides, rien ne porte. Le rideau tombe ; des rappels foudroyants et des fleurs plein la tête. Je crois qu'ils font semblant de comprendre et qu'ils applaudissent pour avoir l'air de s'y connaître. N'importe, crétins tant qu'ils voudront, ils sont nombreux, voilà le point essentiel ⁶⁴. » Les exilés du second Empire eux-mêmes n'échappaient pas à ce travers. Si certains d'entre eux, un Boichot ou un Berru par exemple, s'adaptèrent au milieu bruxellois au point de ne pas regagner la France après la chute de Bonaparte, d'autres ne cessèrent de récriminer contre la Belgique, son climat et ses habitants. Tel fut en particulier le cas d'Ernest Lebloys qui, après avoir été rédacteur en chef de l'*Uylenspiegel*, vilipenda les rédacteurs de cette « feuille de chou de Bruxelles » ⁶⁵. S'ajoute à cela la croyance très répandue à l'époque que la liberté était le propre des peuples germaniques et anglo-saxons ⁶⁶. Tous ces éléments ont contribué à créer la méfiance que De Coster et ses compagnons éprouvent à l'égard de la France, et inversement leur sympathie pour la cause flamande, « digne puissante contre l'envahissement des tendances françaises » ⁶⁷.

parisienne », et la définition du *Magasin pittoresque* selon laquelle « le peuple belge, qui se livre aux soins les plus pénibles pour fertiliser le sol, est particulièrement défiguré ». L'*Uylenspiegel* commenta souvent des textes de ce genre, cf. par exemple 10 février, 16 mars, 17 août et 7 décembre 1856, 1^{er} et 15 février 1857, etc. Ces articles confirment les vues de M. Cl. Pichois dans son essai : *L'image de la Belgique dans les lettres françaises de 1830 à 1870* (Paris, 1957, p. 112).

⁶⁴ L. HALÉVY, *Carnets* (Paris, 1935), 2 vol., t. 2, p. 89. L'éditeur des *Carnets*, c'est-à-dire Daniel Halévy, commente la lettre de Desclée en ces termes : « Il faut reconnaître aux Parisiens du second Empire, en même temps que beaucoup de qualités, une impertinence bien fâcheuse. Lorsqu'ils furent malheureux en 1870, l'Europe se vengea en les laissant et regardant souffrir. »

⁶⁵ J. BARTIER, *La vie littéraire au temps de Charles De Coster (Le Thyrsé)*, 1968, n. 3, p. 15).

⁶⁶ Cf. par exemple A. LACROIX, sous le pseudonyme d'UN MEMBRE DE LA GAUCHE, *Le Libéralisme au Pouvoir*, Bruxelles, 1859, pp. 8-9.

⁶⁷ Charles De Coster *journaliste*, p. 72. De Coster raisonne ici comme le républicain français Saint-Ferréol, qui écrit notamment : « Le mouvement *flammingant* a été favorisé par la crainte de l'annexion, cette menace que les Belges voient depuis si longtemps suspendue sur leur pays comme une épée de Damoclès : on a voulu faire du *flamand* une barricade contre l'invasion française, avec un voisin comme celui d'outre-Quévrain, la crainte d'un coup de main, d'une prise de possession, à vrai dire n'est pas chimérique... » (*Les Proscrits français en Belgique...*, 1^{re} édition française, Paris, 1871, 2 vol., t. 1, p. 278).

D'un autre côté leur sentiment démocratique pousse également De Coster⁶⁸ et les autres jeunes libéraux bruxellois à soutenir les revendications thioises. N'oublions pas en effet qu'au temps de Léopold I^{er} les classes populaires dans la capitale du royaume ne sont pas encore francisées. Aussi un Van Bommel ou un Tiberghien qui n'écriront jamais qu'en français n'en appartiennent pas moins à l'association « Vlamingen Vooruit »⁶⁹. Leur attitude est celle de De Coster. L'anachronisme étant le péché mortel que l'historien doit éviter à tout prix, il est bon d'ajouter que leurs idées sont fort éloignées du nationalisme flamand actuel. De Coster écrit par exemple: « Puisqu'il nous faut deux langues, adoptons-les toutes deux, que l'une soit celle de notre gouvernement et de nos relations; mais que l'autre soit celle de notre intérieur et de notre vie intime de peuple. Mais ne transformons point des mesquines différences en sons en barrières infranchissables. Le Wallon de cœur comprend le Flamand qui le vaut; l'industriel Wallon peut tendre la main au laborieux Flamand. Cela ne se voit-il pas tous les jours chez nos paysans et sur la limite des deux territoires où il se parle un patois flamand et un patois wallon. Connaissez-vous les poésies wallonnes, étudiez-les, Flamands; elles sont fraîches et originales comme la plus pure pensée populaire; connaissez-vous la poésie flamande, étudiez-la, Wallons, dans son passé et dans son présent et vous verrez que tous deux vous avez de l'âme, du talent; que vous êtes des hommes, que vous pouvez être des artistes. Ayant ainsi appris à vous connaître dans l'expression la plus réelle de votre pensée, vous vous unirez naturellement, vous crierez: Vive la patrie et vienne alors le danger »⁷⁰!

Le 11 août 1861, l'*Uylenspiegel* annonçait à ses abonnés que « à partir de dimanche prochain notre journal va entrer dans une phase nouvelle. Nous avons pris la résolution de nous occuper avec une prédilection plus constante des sujets qui intéressent les arts et les lettres et nous nous attacherons principalement à tenir nos lecteurs au courant de tous les faits qui appartiennent à cette partie du domaine de l'intelligence ». Ce qui voulait dire en clair que le journal renonçait à l'action politique. Il y revint pourtant par la suite, mais en confiant les articles dans ce domaine à d'autres collaborateurs que De Coster

⁶⁸ GERLO, *Charles De Coster en het sociaal vraagstuk (Tijdschrift van de Vrije Universiteit van Brussel, t. 1, pp. 20-30)*.

⁶⁹ Le manifeste de cette association est généralement attribué à un collaborateur de la *Revue trimestrielle*, F. Haeck (BARTIER, *Fondateurs et créateurs du Crédit communal*,... p. 10). Mais Van Bommel qui présidait cette société depuis le 17 juin 1858 note dans son *Mémorandum*: « Je rédige la déclaration des droits des Flamands » (3 août 1858).

⁷⁰ *Charles De Coster journaliste*, p. 73.

devenu pour sa part chroniqueur des arts et des théâtres⁷¹. Ce changement est lié, semble-t-il, à l'évolution du jeune libéralisme. Le mouvement, malgré ses débuts prometteurs, n'était pas parvenu à ébranler le gouvernement doctrinaire. Ses dirigeants passent alors par une phase de découragement. A son issue, certains abandonnent la vie politique. D'autres tentent de réformer le parti libéral de l'intérieur. D'autres enfin adhèrent à des groupements révolutionnaires. Ce sera le cas notamment de Léon Fontaine, dernier directeur de l'*Uylen-spiegel*⁷² avant Delimal qui le transformera en *Espiègle*⁷³. Quant à De Coster, s'il se désintéresse de la politique active, on peut pourtant penser qu'il se rapproche, sans doute sous l'influence de Proudhon⁷⁴, du socialisme. C'est du moins l'impression que donne la liste des journaux auxquels il collabora, sporadiquement du reste, après sa sortie de l'*Uylen-spiegel*. En 1865, en effet, des fragments de *La Légende* parurent, dans une première version, dans un hebdomadaire parisien qui présentait De Coster en termes flatteurs⁷⁵. Or ce journal nommé *Candide* est bien connu des historiens du mouvement révolutionnaire puisqu'il était l'organe de Blanqui. L'existence du *Candide* se termina rapidement, comme l'avait annoncé Rops à De Coster⁷⁶, par un procès retentissant⁷⁷. A l'époque où les blanquistes lançaient leur feuille, De Coster était venu chercher fortune à Paris, d'ailleurs en vain. Mais comment était-il entré en contact avec les rédacteurs de ce brûlot révolutionnaire? Malgré l'absence de preuves formelles, la réponse nous paraît évidente. De Coster a dû être mis en rapport avec les blanquistes par le docteur Watteau. Proscrit français réfugié à Bru-

⁷¹ HANSE, *op. cit.*, p. 84, n. 2.

⁷² Fontaine devient propriétaire du journal, en 1862, sans que l'on puisse préciser la date, à cause des lacunes qui existent dans les collections d'*Uylen-spiegel* conservées dans les bibliothèques publiques. Le 13 septembre 1863, *Uylen-spiegel* annonce que Fontaine « a cessé de faire partie de sa rédaction ». Mais il garde la direction de *La Cloche*, organe qu'il avait fondé le 20 septembre 1862 et qui n'était autre que la traduction du célèbre Kolokol de Herzen.

⁷³ En mars 1864.

⁷⁴ BARTIER, *Proudhon et la Belgique*, p. 189.

⁷⁵ « Uylen-spiegel est la personnification vive et franche du peuple de Flandre en face du despotisme espagnol de l'empereur, et du roi Philippe. L'auteur, notre ami et collaborateur de Coster, s'est déjà fait connaître en France par deux ouvrages bien accueillis: *Les Légendes flamandes* (Hetzel et Michel Lévy, 1858), et les *Contes brabançons* (Michel Lévy, 1861) » (20 mai 1865).

⁷⁶ « Le *Candide*... claquera avant un mois... » (DE COSTER, *Lettres à Elisa*, p. 71). Rops n'avait pas été le seul à prévoir la fin rapide du journal. Le 13 mai 1865, un correspondant parisien de *L'Echo du Parlement* note: « Le troisième numéro de *Candide* est saisi. Je l'avais prévu lorsque je vous annonçais l'apparition de ce journal. »

⁷⁷ M. DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du second Empire*, Paris, 1960, pp. 95 à 97.

xelles, il était à la fois le confident de Blanqui⁷⁸ et l'ami du peintre Wiertz⁷⁹. Un an plus tard, De Coster donne un article à une feuille française repliée à Bruxelles, la célèbre *Rive gauche*⁸⁰, organe à la fois blanquiste et proudhonien⁸¹. Ajoutons que Blanqui lui-même, échappé des prisons impériales, résidait souvent à Bruxelles sans trop se cacher⁸² et qu'il y connut sinon l'auteur de *La Légende*, du moins plusieurs de ses amis. Enfin De Coster collabora à un autre organe d'extrême gauche, plus spécifiquement belge celui-là, *La Liberté*, deuxième de nom, celle des proudhoniens Hector Denis et Victor Arnould⁸³. Il écrivit aussi dans *La Chronique*. Ce quotidien fondé par un ancien rédacteur de *l'Uylenspiegel*, Victor Hallaux, pour être moins révolutionnaire que *La Liberté*, n'en était pas moins un des principaux organes de la presse avancée⁸⁴.

*
**

Quels que soient les talents montrés par De Coster dans sa carrière de journaliste⁸⁵, il est certain que sa gloire réside pour l'essentiel dans *La Légende d'Uylenspiegel*. Dès lors il faut se demander si les engagements politiques et philosophiques de Charles De Coster, si ses

⁷⁸ *Ibid.*, p. 2 et *passim*.

⁷⁹ Il publiera notamment un catalogue raisonné du Musée Wiertz qui en 1865 en sera à sa deuxième édition. Quant à De Coster, il rendait à Wiertz l'admiration que ce dernier lui témoignait (DE COSTER, *Lettres à Elisa*, p. 185).

⁸⁰ Dans cet article intitulé *Ici il est défendu de rire* (8 juillet 1866), De Coster blâme la platitude du gouvernement doctrinaire, prêt à poursuivre les journaux satiriques *Le Grelot* et *Le Sancho* pour complaire à la France impériale.

⁸¹ Lorsque les deux principaux rédacteurs français du journal, Rogeard et Longuet, sont expulsés de Belgique, il sera dirigé par Léon Fontaine (BARTIER, *Proudhon et la Belgique*, p. 193).

⁸² Il rencontre Wiertz, qui fait son portrait, ainsi que celui de Watteau (SAINT-FERRÉOL, *op. cit.*, t. 1, pp. 118 et 329). D'autre part, Van Bommel note dans son *Mémoire* : « Je reçois à dîner Watteau, Blanqui, Temmerman et sa femme, Adolphe Samuel et sa femme, Leclercq et Graverand » (7 avril 1868) et « Dîner à la Taverne, rue des Plantes, avec Watteau, Blanqui, Adolphe, Temmerman, etc. » (10 avril 1868).

⁸³ Il y donne en 1868, *Les Bohémiens* (HANSE, *op. cit.*, p. 131) ; sur *La Liberté*, cf. BARTIER, *Proudhon et la Belgique*, pp. 194 et suiv.

⁸⁴ *La Chronique* publiera deux œuvres de Ch. De Coster qui paraissent avoir échappé aux bibliographes : *La terrible aventure du colonel Meunier* (11 et 12 mai 1869) et *Le Mercredi Saint* (6 avril 1871). En outre, *La Chronique* ne cessera de manifester sa sympathie à De Coster. C'est ainsi qu'elle protestera lorsque l'écrivain sera menacé d'être privé d'une partie de ses enseignements à l'École Militaire au profit de Théodore Juste (7 juin 1872).

⁸⁵ Il faut noter qu'on est loin de connaître tous les articles qu'il donna à des journaux (HANSE, *op. cit.*, p. 38).

qualités d'ancien étudiant de l'Université Libre, de franc-maçon, de libre penseur et de jeune libéral ont marqué son œuvre principale. La réponse à cette question doit être, croyons-nous, positive. L'influence du milieu dans lequel De Coster a vécu et milité s'est manifestée de diverses manières et tout d'abord dans la réalisation matérielle de l'œuvre.

Comme nous le savons déjà, la publication de *La Légende*, dans une présentation luxueuse, n'a été rendue possible que par les interventions d'Altmeyer et de Dulieu. L'édition est assurée par la maison Lacroix et Verboeckhoven. Contentons-nous de dire de ce dernier qu'il était franc-maçon, car on ne possède que peu de renseignements sur cet homme qui ne tint dans l'entreprise qu'une place secondaire. « Lacroix, comme le dit Camille Lemonnier, restera Lacroix tout court dans l'histoire des firmes littéraires », car il « ne s'appelait Verboeckhoven » que « pour les auteurs qu'il refusait d'éditer » ! Il se contentait en somme d'un rôle peu actif de bailleur de fonds. Lacroix, au contraire, petit homme maigre, « aux yeux bleus et perçants », « à la barbe limoneuse », « aux cheveux aussi longs que possible et passablement en désordre », était dévoré d'un tel besoin d'activité que Camille Lemonnier affirmait n'avoir jamais rencontré d'être aussi remuant⁸⁶ ! Aussi, avant que ses affaires ne l'amènent à s'expatrier en France, Lacroix avait beaucoup fait parler de lui à Bruxelles. A l'époque où il publiera *La Légende*, il n'avait pas encore trente-cinq ans. Pourtant il tenait une place importante au Conseil communal de Bruxelles et à la loge des Amis Philanthropes, dirigeait un journal et, grâce au succès des *Misérables*, avait transformé la petite maison de propagande libérale fondée par son oncle Van Meenen en une puissante entreprise connue dans l'Europe entière. Mais, gardant la marque de ses origines, elle continuait à diffuser, outre des œuvres littéraires ou scientifiques, nombre d'écrits de propagande anticléricale et radicale⁸⁷.

Si le choix de l'éditeur de *La Légende* est significatif, celui de ses illustrateurs l'est tout autant, car la majorité d'entre eux appartiennent comme De Coster à la Franc-Maçonnerie. D'un autre côté, comment oublier que, dans les milieux maçonniques ou libéraux avancés, Charles De Coster n'était pas le seul à se passionner pour l'histoire du XVI^e siècle, mais qu'au contraire il puisa une grande partie de sa documentation dans les écrits de ses amis et de ses frères ? Altmeyer a pour sujet de prédilection la révolution du XVI^e siècle. En 1853,

⁸⁶ *La Vie belge*, Paris, 1905, pp. 84 et suiv.

⁸⁷ J. BARTIER, *Au temps de Léopold I^{er}: Bruxelles centre littéraire international* (*Bull. Soc. Ordre de Léopold*, 1962, pp. 38-40).

il donne à la *Revue trimestrielle Une Succursale du Tribunal du Sang*, article dont De Coster se souviendra quand il écrira sa *Chanson des Gueux*⁸⁸. Trois ans plus tard Altmeyer fait un cours public sur le XVI^e siècle. Un de ses auditeurs nous le montre parcourant « cette lugubre page de nos annales où tout est meurtre, sang, pillage, où chaque phrase arrache un gémissement, une exclamation de colère ou une malédiction », stigmatisant le duc d'Albe, « hideuse caricature de Satan », et Philippe II qui, par l'exécution de Montigny, « s'est ravalé au rang des assassins vulgaires »⁸⁹. Ne croirait-on pas lire une page de *La Légende*? Ses connaissances sur la sorcellerie, De Coster les emprunte en grande partie à l'*Albert et Isabelle* de Potvin, à qui l'on doit aussi un drame, *Les Gueux*, animé d'un esprit proche du sien. Des *Etudes sur la Révolution du XVI^e siècle dans les Pays-Bas espagnols* de Nestor Considérant, De Coster tire sa conception de Guillaume d'Orange. Il s'inspire également de l'*Histoire du règne de Philippe II* de Prescott et de *La Révolution des Pays-Bas au XVI^e siècle* de Motley⁹⁰. Il connaît ces œuvres anglo-saxonnes par des traductions publiées chez Lacroix et dues respectivement à Gustave Renson et Paul Ithier, et à Gustave Jottrand et Lacroix lui-même. Charles De Coster lit aussi avec profit Marnix de Sainte-Aldegonde. Or, si l'ami du prince d'Orange, si l'historien du *Tableau des Différends*, si le pamphlétaire du *Bijenkorf* est fort à l'honneur vers 1860, il le doit sans doute à Edgar Quinet, mais aussi à Lacroix. Sa première publication d'importance ne fut-elle pas l'édition de Marnix qu'il élaborait avec François Van Meenen⁹¹, édition à laquelle De Coster avait souscrit?

Nous connaissons déjà la qualité maçonnique des Potvin, des Lacroix, des Altmeyer, mais Considérant, Van Meenen, Ithier, Jottrand et plus que probablement Renson appartenaient eux aussi aux Amis Philanthropes. Quant à la loge « Union et Progrès », comment ne pas remarquer qu'en même temps que Charles De Coster, on y initia Henne, bon érudit qui publie, de 1858 à 1860, une *Histoire de Charles Quint* encore consultée de nos jours, et qu'elle comptait aussi parmi ses membres Charles Rahlenbeck, auteur d'une étude intitulée *L'Inquisition et la Réforme en Belgique*? Ce goût des libéraux et des maçons belges pour le XVI^e siècle ne doit pas nous surprendre. A leurs yeux, les luttes menées par les protestants n'étaient que le premier épisode du combat qu'ils livraient eux-mêmes. Pour Joseph Boniface,

⁸⁸ HANSE, *op. cit.*, p. 225.

⁸⁹ Article signé A.V. (25 mars 1856).

⁹⁰ HANSE, *op. cit.*, pp. 225 et *passim*.

⁹¹ *A la mémoire de François-Joseph Van Meenen...*, p. 4 et *passim*.

c'est-à-dire pour Louis Defré, la Belgique depuis le XVI^e siècle était divisée « en catholiques et libéraux » ; il préférerait les Gueux aux combattants de 1830, car les premiers étaient auréolés à ses yeux de la gloire du martyr, tandis que les autres avaient connu la plus prosaïque des victoires. C'est pourquoi cet auteur trouvait tout naturel d'écrire: « Morts, illustres morts du XVI^e siècle, bénissez-nous, apprenez-nous à combattre, apprenez-nous à mourir ⁹²! »

Qu'importe que cette identification du libéralisme et de la Réforme ne soit pas tout à fait conforme à l'image que les progrès de l'érudition nous donnent actuellement du XVI^e siècle! Elle était d'autant plus logique à l'époque de Léopold I^{er} que les catholiques excusaient au nom de l'orthodoxie toutes les fautes du roi d'Espagne et de ses serviteurs. En 1865, *l'Histoire populaire de la Belgique* du maçon doctrinaire Louis Hymans est condamnée par les inspecteurs diocésains à cause du jugement porté par l'auteur sur Philippe II ⁹³. Quelques années auparavant, une des meilleures plumes du parti catholique, M. de Gerlache, est sévèrement blâmé par l'ultramontain Joseph de Hemptinne pour les réserves pourtant timides qu'il a émises au sujet de la politique espagnole dans les Pays-Bas. Gerlache s'incline, promet de se corriger et déclare: « J'espère qu'à ma mort, Philippe II et le duc d'Albe viendront à ma rencontre pour me remercier de les avoir réhabilités ⁹⁴. » Libéraux et catholiques s'identifient si sincèrement avec des personnages du XVI^e siècle qu'en Flandre, le chant des anticléricaux sera le *Geuzenlied* ⁹⁵, que la célébration du tricentenaire de la Pacification de Gand donnera lieu à des incidents politiques ⁹⁶, de même que l'édition des œuvres de Marnix ⁹⁷ ou le projet d'ériger une

⁹² Cf. aussi les commentaires élogieux de ce texte donnés par Léon Weber (sous son pseudonyme de Noël Tisserand) dans *l'Uylenspiegel* du 1^{er} juillet 1860. Il est vrai qu'ici Defré songe plus aux menaces que la France fait peser sur l'indépendance nationale qu'au cléricisme. Mais Albert Lacroix estime que contre le danger théocratique « le remède est dans la politique traditionnelle de la Belgique. Traditionnelle en effet, car elle date du XVI^e siècle. Ce fut la politique pour laquelle moururent nos pères, glorieux lutteurs! » (*Le Jeune Libéralisme...*, p. 10). De même encore Potvin, pour convaincre les soldats belges de ne pas servir au Mexique l'Eglise et Maximilien, évoque le souvenir des Marnix et des Egmont (*Revue trimestrielle*, 1866, t. 49, pp. 182 et suiv.).

⁹³ L. HYMANS, *Notes et Souvenirs*, Bruxelles, 1876, pp. 287 et suiv.

⁹⁴ A. SIMON, *L'Hypothèse libérale en Belgique*, Wetteren, 1856, p. 150.

⁹⁵ Œuvre de Julius De Geyter; sur cet auteur, cf. G. SCHMOOK, *Multatuli in de Vlaamse gewesten, 1860-1900*, Anvers, 1949.

⁹⁶ U. VERMEULEN, *Katolieken en Liberalen tegenover de Gentse Pacificatiefeesten (Handelingen der Maatsch. v. Gesch. en Oudh. te Gent, n. s., t. 20, 1966, pp. 167-185)*.

⁹⁷ Potvin qualifie cette édition de « grand acte de politique anti-cléricale » (*A la mémoire de Fr. J. Van Meenen*, p. 33). L'« acte » avait été approuvé dans

statue à sa mémoire⁹⁸.

*
**

Bien plus, Uylenspiegel, comme nous l'avons vu par l'histoire du journal « des ébats littéraires et artistiques », était déjà un personnage populaire dans les milieux libéraux et maçonniques⁹⁹. Selon Potvin, le succès remporté par l'hebdomadaire fut même une des raisons qui conduisirent De Coster à faire d'Uylenspiegel le héros du grand livre qu'il voulait consacrer à la Flandre du XVI^e siècle¹⁰⁰. Ce n'est pas tout. De 1860 à 1862, dans plusieurs brochures dont l'une s'institule d'ailleurs *Uylenspiegel patriote*, Joseph Boniface, franc-maçon et pour un temps l'idole des jeunes libéraux, fait de Thyl l'incarnation du peuple belge, ennemi des sots et des tyrans. Il y a chez Boniface, nous dit Joseph Hanse, des phrases que peut-être De Coster retiendra : « La Belgique peut bien disparaître comme le soleil disparaît dans les nuages, mais sa flamme ardente et féconde ne sait pas mourir », « la Belgique est donc la terre bénie de la Providence, où quoi qu'il arrive... se conserve... la semence de la liberté »¹⁰¹. L'hypothèse de M. Hanse est plus que vraisemblable. Boniface, comme De Coster, figure au catalogue de Lacroix. Dans *Uylenspiegel*, un compte rendu fort favorable de sa brochure est imprimé à la suite d'un article de Charles De Coster¹⁰². Sans doute entre les deux hommes, il y a toute la distance qui sépare un habile « brochurier » d'un grand écrivain, mais la communauté de pensée est certaine.

La place que le diable tient dans l'œuvre de De Coster nous paraît également traduire la mentalité qui régnait vers 1860 dans les milieux avancés. Sans doute l'intérêt que De Coster manifeste pour la sorcellerie et le Démon se justifie en partie par son goût pour le folklore du XVI^e siècle et les nécessités de la couleur locale¹⁰³. Mais l'explica-

son principe par les doctrinaires, mais ils reprochèrent aux éditeurs d'avoir ajouté, à leur insu, aux œuvres de Marnix, une préface dans laquelle Edgar Quinet levait « bien haut l'étendard d'une guerre religieuse » (F. TINDEMANS, sous le pseudonyme de F. DESMANNIT, *Les Avancés*, Bruxelles, 1858, pp. 66-67).

⁹⁸ *La Chronique*, 7 avril 1871, 10 avril 1872, 29 octobre 1875, 20 et 21 juillet 1878 ; cf. aussi sur les polémiques autour de Marnix : F. VERCAUTEREN, *Cent Ans d'Histoire nationale en Belgique*, Bruxelles, 1958, pp. 177-178, ainsi que F. VAN KALKEN et T. JONCKHEERE, *Marnix de Sainte-Aldegonde*, Bruxelles, 1952.

⁹⁹ « Uylenspiegel est une figure très sympathique et très populaire et je n'ai pas besoin de réclamer l'indulgence du public pour son franc et libre langage » (J. BONIFACE, *Tiel Uylenspiegel*, patriote, Bruxelles, 1860, p. 6, cf. aussi p. 8).

¹⁰⁰ *Cinquante Ans de liberté*, Bruxelles, 1881-1882, 4 vol., t. 4, p. 285.

¹⁰¹ HANSE, *op. cit.*, p. 192, n. 2.

¹⁰² 11 novembre 1860.

¹⁰³ Cf. *Le Folklore brabançon*, 1927, numéro spécial.

tion nous paraît insuffisante. Il nous semble qu'il faut tenir compte aussi de l'évolution qui, en quelques années, fait des démocrates de 1848, déistes fervents et admirateurs de Jésus, sinon des athées, du moins des « antithéistes » et des ennemis du christianisme¹⁰⁴. Le 23 juin 1861, De Coster écrit : « Il y a eu jusqu'à présent une espèce de bon Dieu de fantaisie, créé par les rois et les prêtres, selon leur ressemblance. Ce bon Dieu — un bon Dieu qui n'est pas le vrai, notez-le bien, un faux bon Dieu, un méchant bon Dieu, un bon Dieu qui patronna le massacre des Albigeois, qui fut représenté par la papesse Jeanne, qui institua l'inquisition d'Espagne, et protège encore maintenant l'ignorance et la servilité, ce bon Dieu-là s'en ira pour faire place au diable... Vive le diable!

» C'est lui qui créa l'industrie et la philosophie modernes, c'est lui qui souffla sur le monde le libre examen, ce ver rongeur de toutes les religions, c'est lui qui, dans une glorieuse union avec la déesse Liberté, fut le père de Garibaldi. Ce sera lui encore qui avec son bon rire, son rire sardonique et ferme et de ses griffes sans pitié, arrachera jusqu'à la dernière racine de l'antique chiendent; ce sera lui qui, de son souffle de feu, lui nourri de rayons de soleil, qui soufflera aux hommes le sentiment de leur dignité.

» Le diable c'est le peuple, le progrès, la lumière, la science. Vive le diable¹⁰⁵ ! »

Quelques années plus tard, Emmanuel Hiel, franc-maçon et poète flamand, rédige le texte d'un oratorio que Pierre Benoît mettra en musique. L'œuvre s'intitule *Lucifer*. De Coster l'apprécie au point d'en traduire une partie qu'il publie avec des commentaires dans la *Revue trimestrielle*. Après avoir affirmé que l'idée du poème se résume en ces mots : « Lucifer, violence, haine, désordre; Dieu, création, fécondation, ordre, harmonie » et déclaré : « Cela est grand et simple », il ajoute cependant : « Je ferai à M. Hiel un reproche : A-t-il oublié que l'homme, avec ses qualités primordiales de virilité, de combinaison, de libre arbitre, d'orgueil même, de curiosité, d'avidité de savoir, de lutte contre le pouvoir qui s'impose et les éléments qu'il veut dompter; oubliet-il que cet homme n'est que le symbole vivant de la splendide figure de Lucifer, nommé l'esprit du mal, parce qu'il ne se soumit pas en aveugle, Lucifer qui représente si bien la résistance odieuse aux despotes, Lucifer, l'ange découronné, l'éternel Vaincu, l'infatigable

¹⁰⁴ Sur cette évolution chez De Coster, cf. *Lettres à Elisa*, pp. 12-13 (HANSE, op. cit., pp. 88 et 369) et son poème de mars 1856 : *Ceux qui sont dessus et ceux qui sont dessous* où il fait encore de la « croix de Jésus » un « symbole de bonheur » (La Renaissance d'Occident, 1927, t. 23, pp. 133-139).

¹⁰⁵ *Charles De Coster journaliste*, pp. 131-132.

luttreur debout et fier malgré ses blessures, et qui doit finir par triompher du mensonge et de l'hypocrisie agitant en vain leurs anti-ques épouvantails.

» Le Dieu de M. Hiel, le Dieu moderne, ne peut et ne doit donc pas être en antagonisme avec Lucifer¹⁰⁶. »

Or la conception que De Coster se fait d'un Démon libérateur est fort répandue à l'époque. Elle se trouve en somme chez Baudelaire, bien connu dans les milieux littéraires belges ne fût-ce que par ses liens avec Ernest Lebloys, lorsqu'il écrit dans son *Abel et Caïn*:

*Race de Caïn, au ciel monte
Et sur la terre jette Dieu!*

ou dans les *Litanies de Satan*:

*Fais que mon âme un jour sous l'Arbre de Science
Près de toi se repose, à l'heure où sur ton front
Comme un temple nouveau ses rameaux s'épandront!*¹⁰⁷.

L'analogie est encore plus nette entre De Coster et Michelet qui, dans *La Sorcière*, définit Satan « ce dangereux magicien qui, pendant qu'on discute sur le sexe des anges et autres sublimes questions, s'acharnait aux réalités, créait la chimie, la physique, les mathématiques, oui, les mathématiques », Michelet pour qui la médecine « est le vrai satanisme, une révolte contre la maladie, le fléau mérité de Dieu », Michelet affirmant que l'œuvre du diable « pose sur trois pierres éternelles: la Raison, le Droit, la Nature¹⁰⁸. » La similitude est si frappante que l'on pourrait croire que De Coster s'est inspiré du grand historien si l'on ne savait que son article est antérieur d'un an à la publication de *La Sorcière*. Mais en revanche on peut supposer qu'admirateur de Proudhon, il avait médité le passage de *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, où son maître s'exclamait: « Viens, Satan, viens le calomnié des prêtres et des rois, que je t'embrasse, que je te serre sur ma poitrine! Il y a longtemps que je te connais aussi: tes œuvres: ô le béni de mon cœur, ne sont pas toujours belles ni bonnes; mais elles seules donnent un sens à l'univers et l'empêchent d'être absurde. Que serait, sans toi, la Justice? une idée, un instinct; peut-être la raison? une routine; l'homme? une bête. Toi seul animes et fécondes le travail; tu ennoblis la richesse, tu sers d'excuse à l'autorité, tu mets le sceau à la vertu¹⁰⁹. »

¹⁰⁶ *Revue trimestrielle*, 1886, t. 52, p. 310.

¹⁰⁷ *Les Fleurs du mal*, pièces CXXV et CXXVI.

¹⁰⁸ *La Sorcière*, 3^e éd., Bruxelles et Leipzig, 1863, pp. 380-382.

¹⁰⁹ Paris, 1930-1931, 3 vol., t. 3, p. 433. D'autre part M. Woodbridge a insisté

Il faut noter aussi que *La Légende* fut connue par les amis de De Coster avant son édition. Il en lut un fragment en 1866, au banquet qui marqua la publication du cinquantième volume de la *Revue trimestrielle*¹¹⁰. Mais c'est surtout la Maçonnerie bruxelloise qui lui servit en quelque sorte de banc d'essai avant d'oser lancer son œuvre dans le grand public. Les archives maçonniques connues grâce à Lartigue, Hennebert et surtout à Camille Huysmans montrent que l'écrivain fit cinq conférences en loge, l'une aux Amis Philanthropes, les quatre autres à Union et Progrès. Une seule, la dernière, prononcée en 1876, est étrangère à *La Légende*, elle eut pour sujet *Veillot et Proudhon*, parallèle classique à l'époque et qui montra bien entendu l'admiration que De Coster professait pour l'auteur des *Contradictions économiques*¹¹¹. Mais les autres causeries sont en relation étroite avec son œuvre maîtresse. En 1865, il lit à Union et Progrès plusieurs chapitres de *La Légende* qui avait alors pour titre *La vie et les aventures d'Ulenspiegel, histoire satirique et anecdotique du XVI^e siècle*. L'année suivante, dans un exposé intitulé *Le rire dans la littérature*, il explique à ses frères les principes de son esthétique. En 1867, enfin, il parle d'un prédicateur flamand du XVI^e siècle qui n'était autre qu'Adrianssen Cornelis, moine fameux et par son fanatisme et par la conception toute particulière qu'il se faisait des relations entre confesseur et pénitentes. A l'issue de cette conférence, pleine de « saveur piquante » et qui eut tant de succès que De Coster la refit plus tard aux Amis Philanthropes¹¹², le vénérable maître Pierre Van Humbeek, nous dit le procès-verbal de la réunion, « démontre que le travail de rénovation du XVI^e siècle a quelque analogie avec les luttes intellectuelles de notre époque »¹¹³. Ainsi s'affirme par une bouche particulièrement autorisée la signification philosophique de l'œuvre de De Coster.

On comprend que dans ces conditions, Maurice Wilmotte ait pu écrire: « En réalité, *Thyl Ulenspiegel* n'est pas l'épopée d'une race; c'est aussi un roman politique, la revanche de la Franc-Maçonnerie, avec ses rites mystérieux, et du libéralisme démocratique avec ses

sur l'influence que George Sand a exercée sur la conception que De Coster se fait de Satan (HANSE, *op. cit.*, p. 376) ; sur d'autres analogies, cf. C. HUYSMANS, *Quatre Types*, s.l., 1966, p. 101. De même il existe une certaine ressemblance entre le thème de « Sept » chez De Coster et celui des « Douze » chez le mystique révolutionnaire français Caillaux (A. DUMAS, *Mes Mémoires*, t. IV, Paris 1967, p. 259) mais il est douteux que l'auteur de la *Légende* ait connu ce texte.

¹¹⁰ 1866, t. 51, p. 309.

¹¹¹ J. BARTIER, *Proudhon et la Belgique*, p. 190.

¹¹² LARTIGUE, *op. cit.*, t. 2, p. 62. De Coster donnera aussi cette causerie au Cercle artistique (*La Chronique*, 26 mars 1879).

¹¹³ C. Huysmans dans *De Volksgazet*, 20 septembre 1927.

outrances anticléricales, sur les timidités et les servitudes de l'opinion moyenne... Charles De Coster, que les écrivains de 1880 ont voulu isoler de ses contemporains, est... bien de son temps et de son milieu. Il ne diffère en rien d'essentiel de Van Bommel, de Charles Potvin et de leurs amis de la *Revue trimestrielle*¹¹⁴. » Ce jugement nous paraît vrai pour l'essentiel, sauf sur un point, c'est que si De Coster professe la même idéologie qu'un Van Bommel ou qu'un Potvin, il diffère profondément d'eux et par le talent et par sa conception de l'art littéraire¹¹⁵. De là découle, pensons-nous, le peu de succès que *La Légende* rencontra auprès de ses contemporains. La philosophie de *La Légende* leur était trop familière pour les surprendre et les intéresser. En revanche, la forme en était à la fois trop archaïque et trop neuve pour ne pas les choquer. De là des incompréhensions qui nous étonnent. Un collaborateur de la *Revue trimestrielle*, Camille Picqué, n'écrit-il pas : « Aimer un être aussi matériel qu'Uylenspiegel est impossible. Il est trop flamand. Il mange du matin au soir. Vraiment, n'était son patriotisme il nous dégoûterait. » Quand à Jules Stecher, il parlera de « capharnaüm pantagruélique ». Le pauvre De Coster avait beau expliquer que *La Légende* était « un livre joyeux, bon homme, artistique, littéraire, dont l'histoire n'est que le cadre et dont l'amour, la vie, la gaieté, la tendresse, le grotesque et le burlesque sont les éléments »¹¹⁶, il ne pouvait convaincre par de tels arguments des critiques qui justement détestaient le grotesque et le burlesque. Potvin n'avait assurément pas le tempérament rabelaisien et Van Bommel encore moins. Si la consultation des œuvres de ces « censeurs austères », pour parler comme Camille Lemonnier¹¹⁷, ne suffisait pas à le montrer, un incident survenu en 1872 le prouverait d'amusante façon. Un jeune auteur nommé Lucien Solvay avait fait insérer dans la *Revue de Belgique*, qui, depuis 1869, remplaçait la *Revue trimestrielle*, une étude sur Etienne Pavillon. L'article avait été publié à l'insu du directeur qui n'était autre que Potvin. Ce dernier qui donnait à l'époque la mesure de sa pudibonderie dans un pamphlet contre les romanciers contemporains¹¹⁸ manqua avoir un coup de sang lorsqu'il

¹¹⁴ *Bull. Ac. R. de Langue et de Litt. fr.*, p. 113; cf. aussi pp. 117 et suiv.; les mêmes vues sont exposées par G. CHARLIER, *Charles De Coster, pages choisies* (Bruxelles, 1942), p. 12.

¹¹⁵ On consultera sur ce point dans le présent numéro de la *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, l'article de M. Mortier ainsi que la suggestive étude de M.J. Klinkenberg, *L'« Uylenspiegel » de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque?* (*Bull. Ac. R. de Langue et de Litt. fr.*, t. 46, 1968, pp. 16-39).

¹¹⁶ L. MONTEYNE, *Charles De Coster*, Collec. « L'Eglantine », 1928, n° 2, pp. 21-22).

¹¹⁷ *Une vie d'écrivain*, p. 101.

¹¹⁸ *De la corruption littéraire en France*, Bruxelles, 1872.

s'aperçut que l'auteur que Solvay avait choisi de commenter était un petit poète du XVII^e siècle, aussi gaillard que galant¹¹⁹. Son indignation fut d'ailleurs partagée par tout le comité de la *Revue*¹²⁰. Aussi, bien que Potvin fût beaucoup plus ouvert aux innovations littéraires que Van Bommel¹²¹ et que son attachement pour De Coster fût sincère, il fut choqué par certains aspects de *La Légende*, ce « poème en prose... qui rappelle plutôt Rabelais que Walter Scott ». Il reprochait en particulier à De Coster d'avoir laissé Uylenspiegel, « vaurien transformé en patriote... progresser dans ses folies jusqu'à l'ivresse et l'obscénité » ; il lui en voulait aussi de ne s'être pas soucié de terminer par une grande scène une œuvre dont « le dénouement ressemble aux bouches du Rhin qui se perd dans les sables ». C'est pourquoi il préférerait sur ce point à De Coster le romancier Maurage qui avait eu mieux le sens du « grand drame final »¹²². Le reproche est caractéristique. Potvin qui, dans son œuvre, médiocre du reste, de poète et de dramaturge, obéit aux conventions littéraires de l'époque, est choqué par l'originalité de De Coster¹²³. Les mêmes réticences se sentent chez un Emile Leclercq, romancier qui avait pour idéal le plus prosaïque des réalismes, pour qui *La Légende* est une « étrange odyssée » et « un joyau de nature particulière composé chimiquement bien plutôt que trouvé en plein sol naturel »¹²⁴. Or tous ces jugements émanent d'amis de l'écrivain. Enfin on peut se demander si la présentation luxueuse de *La Légende* n'a pas nui au succès de l'œuvre. Selon Potvin, les premières éditions furent achetées par des bibliophiles qui s'intéressaient plus à l'illustration qu'au texte¹²⁵. Aussi pour reprendre la jolie expression de M. Klinkenberg, *La Légende* « courait le risque de n'être qu'une confidence de lettré »¹²⁶. Elle a heureusement fini par atteindre un public plus vaste qui, comme il arrive parfois, a mieux

¹¹⁹ Une des pièces analysées par Solvay s'intitulait *Les Jumelles ou Métamorphose du cu d'Iris en astre* (*Revue de Belgique*, 1872, t. 10, pp. 309 et suiv.).

¹²⁰ Ce conseil « était composé de personnalités telles que Charles Buls, Vanderkindere, Goblet d'Alviella, qui n'étaient pas précisément des types gais... Quand la *Revue* parut, ce fut un beau scandale. La grave *Revue de Belgique* était déshonorée: qu'allaient dire les vieux abonnés » (L. SOLVAY, *Une vie de journaliste*, Bruxelles, 1934, p. 32).

¹²¹ LEMONNIER, *Une vie d'écrivain*, p. 103.

¹²² *Cinquante ans de Liberté*, t. 4, pp. 287-289.

¹²³ L. MONTEYNE, *op. cit.*, pp. 22-23.

¹²⁴ Nous citons ici l'article nécrologique consacré à De Coster par Leclercq sous son pseudonyme d'Alceste (*La Chronique*, 11 mai 1879). Pour un autre collaborateur du journal, De Coster « laisse après lui des ouvrages qui attestent un mérite réel mais aussi un esprit un peu trop enclin aux étrangetés voulues » (9 mai 1879).

¹²⁵ DE COSTER, *Lettres à Elisa*, p. 70.

¹²⁶ *Op. cit.*, p. 39.

senti que les Aristarques contemporains ce qui faisait la valeur du livre. C'est pourquoi *La Légende*, dans sa version originale comme dans ses innombrables traductions, restera un des plus beaux hymnes que l'esprit de liberté ait inspirés aux hommes.

Léon Fontaine, Joseph Paz et l'Association fédérative universelle de la démocratie *

Le 11 mai 1862, un journal belge, la *Tribune du Peuple*, que faisait paraître un groupe d'ouvriers et de jeunes intellectuels républicains et socialistes, annonçait à ses lecteurs qu'une feuille éditée à Florence, la *Nuova Europa*, lui avait demandé de diffuser un manifeste. La *Tribune* se prêtait volontiers à cette demande, mais ajoutait que comme elle avait été devancée par le *Méphistophélès*¹, elle lui empruntait la traduction du document. L'article était l'œuvre de Joseph Paz². Nous ne disposons sur ce personnage que de renseignements tirés de sources belges que nous résumerons ici, mais il est bien évident qu'elles devraient être contrôlées par les érudits d'Italie et d'Espagne qui seuls sont capables de préciser la biographie du collaborateur de la *Nuova Europa*. Quoi qu'il en soit, Joseph Paz, marquis de la Corona, serait né à Murcie en 1808. Officier, il aurait été mêlé aux guerres civiles du côté des Constitutionnels et aurait également été chef d'état-major général des forces de l'Espagne dans les Antilles. Il se serait fait mettre en congé en 1846 puis aurait été rayé des cadres en 1854 parce qu'il désavouait le coup d'Etat que préparait O'Donnell, son ancien chef et ami. A partir de 1848, Paz, qui, malgré une santé déficiente, faisait preuve d'une inlassable activité, aurait voyagé dans toute l'Europe pour soutenir la cause démocratique. A Bruxelles il s'était lié avec le proscrit français Saint-Ferréol avec qui il commu-

* *Risorgimento*, 12^e année, 1969, n^o 1, p. 3-23.

¹ Ce journal satirique parut de 1831 à 1866. Après avoir rencontré un certain succès, il connaissait une décadence si profonde que déjà en 1857, Victor Hallaux pouvait le qualifier de « gazette que l'on ne voit nulle part » (*Uylenspiegel*, 18 octobre 1857). Nous ne sommes pas parvenus à trouver le numéro mentionné par *La Tribune du Peuple*, mais nous avons pu consulter celui du 12 janvier 1862. Son examen explique le jugement de Hallaux: manifestement, par sa présentation matérielle comme par son contenu, le *Méphistophélès* représentait une forme de journalisme déjà dépassée à l'époque.

² LEHNING, *Archives Bakounine*, t. 1, 2^e partie, Leiden, Brill, 1963, 4^e, p. 463, hésite à faire de Paz l'auteur de l'article. L'identification est pourtant certaine (cf. *La Tribune du Peuple*, 15 octobre 1863).

nial dans la haine de Napoléon III³. D'autres voyages auraient fait de lui l'intime de Garibaldi, de Mazzini et de Lincoln⁴.

L'auteur de l'article commençait par y affirmer que si les mouvements nationaux et démocratiques avaient connu tant d'échecs, c'était surtout parce qu'il leur manquait « cette force que donne l'unité du conseil ». Le moment lui semblait venu de remédier à ce fâcheux état. En effet, estimait-il, « la situation actuelle de l'Europe est aujourd'hui plus que jamais favorable à la cause populaire », parce que d'une part les progrès de la science, en multipliant les contacts entre les peuples, leur faisaient sentir leur solidarité, et que d'autre part, les événements des dernières années, en discréditant à jamais le « juste milieu », ne laissaient plus en présence que « le droit divin » et « le droit démocratique ». Aussi suggérait-il l'organisation d'un congrès international qui réunirait des démocrates de tous pays. Il proposait de le tenir dans un pays libre comme la Suisse ou la Belgique et de préférence en Angleterre, pour le faire coïncider avec l'exposition universelle. Aux yeux de Paz, cette réunion offrirait trois avantages : « 1° la démocratie se connaîtra et se comptera — 2° elle pourra s'unifier dans un programme commun — 3° en instituant une junta permanente, elle prouvera par un fait à ses ennemis que la Confédération générale des peuples est chose faite sans porter atteinte à leur autonomie nationale ».

La *Tribune* accompagna l'article de Paz de commentaires très favorables, affirmant notamment que l'idée lui paraissait « on ne peut plus excellente », car elle permettrait d'opposer à l'Eglise romaine, aux rois et aux privilégiés unis pour « exploiter et affamer les prolétaires » la solidarité de leurs ennemis. La *Tribune* souhaitait que l'appel fût reproduit par toute la presse démocratique européenne et pensait que cette diffusion une fois réalisée l'heure serait venue de mettre l'idée en œuvre. Le même jour, l'hebdomadaire *Uylenspiegel* reproduisait également avec des commentaires louangeurs l'article de la *Nuova Europa*. Le texte de Paz dut provoquer quelques discussions dans les milieux avancés de Bruxelles puisque le 18, la *Tribune du Peuple* revenait à la charge pour stigmatiser ceux qui se disputaient l'honneur d'être « le premier à donner l'idée d'une telle réunion ». La *Tribune* trouvait cette querelle frivole et estimait qu'il importait avant tout de créer des associations qui, fédérées, trouveraient les

³ « Il ne l'appelait dans son langage moitié français, moitié espagnol que le *briganté des Tuileries*, et répétait souvent qu'avant de mourir, il espérait entendre à Bruxelles donner le nom de *Bonaparté* aux pommes appelées maintenant *court-pendues* » (*Les Proscrits français en Belgique*, Paris, 1871, 2 v., in-16, t. 1, p. 285).

⁴ *Ibid.* et *Tribune du Peuple*, 15 et 31 octobre 1863.

ressources nécessaires « à l'accomplissement de cette sublime et salutaire entreprise ». Enfin elle se ralliait au choix de l'Angleterre comme lieu du premier congrès, car il lui paraissait évident que les gouvernements, catholiques comme libéraux, ne permettraient pas à des étrangers de venir discuter en Belgique de problèmes politiques. Bien que la *Tribune* n'ait plus fait d'allusion dans les mois suivants au projet, l'idée n'était cependant pas abandonnée. Un rapport de police signale que le 22 février 1863, dans une réunion de la société Le Peuple, le groupement auquel on devait la création de la *Tribune*, François Spehl⁵ avait proposé de se mettre d'accord « avec les démocrates des autres pays et notamment de France et d'Angleterre, à l'effet de suivre la même marche et les mêmes principes en cas de révolution ». Dans ce but, il demandait l'envoi à Londres d'une délégation chargée de prendre contact avec les réfugiés politiques. Mais sa proposition fut repoussée, parce qu'on manquait d'argent, qu'on craignait l'indiscrétion des proscrits et enfin parce qu'il n'était pas « nécessaire pour le moment de faire la démarche proposée »⁶. La troisième raison nous paraît la plus importante. On peut supposer en effet que l'initiative de Spehl risquait de nuire à des négociations beaucoup plus délicates que conduisait un des membres influents du Peuple, à savoir Léon Fontaine, personnage curieux et qui n'a pas été étudié jusqu'à présent. Né le 27 mars 1834⁷, il était le fils d'un notaire de Fontaine-l'Évêque. Venu faire ses études à l'université de Bruxelles, il avait préféré, selon Louis Bertrand qui l'a fort bien connu, à la fréquentation des cours celle des « cabarets et des réunions politiques » et n'avait obtenu « jamais aucun diplôme ». Selon le même témoin, « il pouvait se payer cette vie de bohème, ayant deux tantes, fort riches, aimant beaucoup leur neveu folâtre. Elles lui donnaient de quoi vivre bourgeoisement »⁸.

⁵ Né à Bergues (France, département du Nord) en 1830, François Spehl, ouvrier puis patron horloger, mourut à Ixelles, faubourg de Bruxelles, en 1906. Il arriva en Belgique après les événements du 2 Décembre, mais ne se fixa définitivement à Bruxelles qu'en 1859. Il y milita dans les associations socialistes. Membre de la première Internationale, il participa au congrès de 1868, mais figura l'année suivante dans le groupe dissident formé par les extrémistes de la *Nouvelle Tribune du Peuple*. Par la suite, il semble avoir restreint ses activités politiques, mais il continua à jouer un rôle important dans les milieux de la Libre Pensée, et par exemple siégeait encore en 1898 dans le comité de la fédération bruxelloise des sociétés de Libre Pensée et dans celui de l'Orphelinat rationaliste (cf. notamment AGR, Sûreté n° 152 466, E. SPEHL: *Vie et souvenirs d'un médecin*, Bruxelles, 1948, p. 16 et sq., *Nouvelle Tribune du Peuple*, 16 mai 1869 et *La Raison*, 1898, pp. 29 et 103).

⁶ H. WOUTERS, *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging, 1853-1865*, Louvain-Paris, 1960, 8° (Cahiers du Centre I H C n° 40), p. 158.

⁷ Uccle, Etat civil.

⁸ *Souvenirs d'un meneur socialiste*, Bruxelles, 1927, 2 v. in-16, t. 1, p. 199.

Le portrait est cruel et d'autant plus inattendu que le socialiste Louis Bertrand, qui était l'obligé de Fontaine, n'y mentionne pas les services rendus par son ami à la cause révolutionnaire alors qu'il en parle dans d'autres ouvrages. Fontaine n'était pas seulement un pilier de cabaret, ni ce « bourgeois farocrate », ce buveur de bière dont parle un de ses ennemis politiques⁹, mais en même temps un homme cultivé¹⁰ et un socialiste sincèrement dévoué à la cause. Ses amis le considéraient comme « un esprit ardent et curieux, mais généralement maussade », parce que « toute injustice l'irritait »¹¹ et lui reconnaissaient « toutes les ressources d'une merveilleuse intelligence et d'une incomparable puissance de volonté »¹². En somme, comme d'autres bourgeois de son époque, Fontaine bénéficiait de revenus qui l'affranchissaient de la nécessité de gagner quotidiennement son pain. Il mit au service du mouvement révolutionnaire les loisirs que lui laissait un sort indulgent. C'est ainsi qu'en 1862, il avait racheté l'hebdomadaire *l'Uylenspiegel*, à qui il donna pendant plusieurs mois une orientation radicale¹³. Léon Fontaine ne s'était pas borné au monde bruxellois. Il s'était fait à l'étranger quelques importantes relations et était notamment entré en contact avec Mazzini — nous y reviendrons — et aussi avec Bakounine et Herzen. Aussi *l'Uylenspiegel* s'intéresse beaucoup aux deux grands Russes¹⁴. Bien plus, le 20 septembre 1862, Fontaine ajoutait à la direction de *l'Uylenspiegel* et de *l'Uylenspiegel-Programme*¹⁵ celle de la *Cloche*. Or ce périodique qui paraîtra pendant plusieurs années à Bruxelles n'est à peu de choses près que la version française du fameux *Kolokol* de Herzen¹⁶. Fontaine sera aussi l'édi-

⁹ Congrès international des étudiants, 29 octobre-1^{er} novembre 1865 (Compte rendu de la *Gazette de Liège*), Liège, 1865, 2^e éd., 8^e, p. 31.

¹⁰ Par exemple l'article qu'il consacre, sous son pseudonyme d'Angelo, aux « Concerts populaires » dans la *Rive gauche* du 19 novembre 1865, donne l'impression qu'il avait bénéficié d'une éducation musicale fort poussée. Elle se dégage aussi d'un article humoristique de *l'Uylenspiegel* (11 mai 1856) où il est cité parmi les rédacteurs et amis du journal qui se cotisent pour offrir « une clarinette-basse à l'orchestre de la Monnaie ».

¹¹ *La Chronique*, 11 novembre 1895.

¹² *La Réforme*, 10 novembre 1895.

¹³ Il quittera la direction de *l'Uylenspiegel* le 13 septembre 1863 (J. BARTIER, Charles De Coster et le jeune libéralisme, *Revue ULB*, octobre-décembre 1968, p. 15, n. 72).

¹⁴ En trois mois, le journal consacre trois articles à Bakounine, un autre aux Mémoires de Herzen, parle de l'unité révolutionnaire en Russie et emprunte plusieurs textes au *Kolokol* (cf. 7^e année, nos 6 bis, 14 bis, 18, 20 et 22).

¹⁵ Edition de *l'Uylenspiegel* qui était vendue dans les salles de spectacle.

¹⁶ « Nous nous empressons d'annoncer l'apparition d'un journal destiné à plaider les intérêts de la démocratie russe et publié à Londres en langue russe, sous le titre *Kolokol*; une traduction française de cet organe portant pour titre la *Cloche* s'imprime à Bruxelles, chez Madame veuve Parent et fils, Montagne de

teur de la traduction de la *Camicia Rossa* du même auteur¹⁷. La *Cloche* comptera Proudhon parmi ses lecteurs¹⁸. Même lorsque la *Cloche* sera transférée à Genève¹⁹, Fontaine restera son correspondant pour la Belgique²⁰.

On comprend que dans ces conditions, Fontaine se soit occupé en Belgique du plan suggéré par Paz. Il avait trouvé d'autres échos en Europe. Parmi ceux qui tentèrent de le réaliser, il faut citer J. Ph. Becker, le révolutionnaire allemand exilé à Genève, qui souhaitait en faire un instrument de propagation du communisme²¹ et le radical

Sion, et met à même tous les membres militants de la politique active à quelque parti qu'ils appartiennent, d'étudier les nouvelles idées qui travaillent en Russie. Nous reviendrons sur cette feuille dont les principaux articles sont dus à la plume du citoyen A. Herzen. Personne n'ignore que la Russie doit compter au premier rang de ses écrivains le citoyen Herzen qui est aussi un des plus grands esprits révolutionnaires de notre époque » (*Tribune du Peuple*, 30 septembre 1862). Des 64 numéros de la *Cloche* bruxelloise, nous n'avons pu consulter que le septième (15 novembre 1862), il ne comprend aucun article de Fontaine. La correspondance d'Herzen contient quelques lettres qu'il écrivait à Fontaine. Elles ne fournissent malheureusement pas de renseignements sur la façon dont les deux hommes s'étaient connus. Elles paraissent montrer cependant que l'initiative avait sans doute été prise par Fontaine, puisque Herzen lui écrit le 25 août 1862: « Recevez mes vœux pour le succès de la *Cloche*. Ils sont d'autant plus sincères qu'il y entre beaucoup d'héroïsme » (*Sobranie sočineij v tridcat' tomakh*, Akad. Nauk SSSR., 1959, t. XVI, p. 236. — Cf. aussi t. XVII, pp. 119, 230, 235 et 252).

¹⁷ Proudhon en 1864 — après avoir semble-t-il rencontré Fontaine — promet de répondre dans la *Cloche* à un article de L.N. Mechnikov, mais la maladie l'empêcha de réaliser ce projet (R. LABRY, *Herzen et Proudhon*, Paris, 1928, 8°).

¹⁸ Selon R. LABRY (*Alexandre Ivanovič Herzen*, Paris, 1928, 8°, p. 427) et De Le COURT (*Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes*, Bruxelles, 1960), la traduction serait l'œuvre de A. Gromort. Mais rendant compte de l'ouvrage dans la *Liberté*, (27 août 1865), Georges Janson écrit qu'il a « été traduit par un vaillant lutteur de la cause démocratique, M. Léon Fontaine ». Il se trompait sans doute, puisque Fontaine, dans une lettre relative au même volume, ne prend que la qualité d'éditeur (*Tribune du Peuple*, 9 juillet 1865). Du reste selon Herzen « Fontaine ne connaît que la seule langue française et celle-là il la sait mal ». (*Sobranie...*, t. XXVIII, p. 137).

¹⁹ La décision est annoncée à l'automne de 1865 (HERZEN, *Œuvres*, t. XXVIII, p. 130; LABRY, *A. I. Herzen*, p. 366 n. 2, et *Herzen et Proudhon*, p. 196, n. 1, et *La petite Revue*, 9^e trim., 23 décembre 1865, p. 83).

²⁰ *La Tribune du Peuple*, 31 août 1867. Les liens qui unissent Fontaine à Herzen ne l'empêchaient pas de faire preuve d'indépendance à son égard. C'est ainsi qu'après avoir reproduit un passage d'une lettre adressée par le grand Russe à Edgar Quinet, il ajoute: « Ce fragment est à coup sûr digne d'attention; mais nous voudrions voir Herzen exposer plus nettement les rapports qui lient l'homme au sol, nous initier complètement à la façon dont il entend résoudre la question sociale qui existe en Russie plus peut-être que partout ailleurs » (*La Rive gauche*, 28 janvier 1866).

²¹ « En 1862, j'ai pris part à la convocation du Congrès démocratique international, dont est issue en 1864, l'Association internationale des Travailleurs, et

suisse Coullery²². L'idée mûrit au début de 1863. Elle nous paraît avoir été fortement favorisée par l'insurrection polonaise qui suscita sans doute des réticences chez Proudhon et quelques exilés russes, mais qui dans l'ensemble souleva l'enthousiasme de la gauche européenne. C'est ainsi que la Société démocratique de Florence voulut provoquer une souscription internationale pour financer le retour dans leur pays des Polonais exilés en Italie²³. En Belgique, on vit se former un comité qui a lui aussi pour but d'organiser des meetings et de réunir des fonds en faveur des insurgés²⁴. Cette agitation contribua à enseigner aux démocrates avancés la nécessité de l'union. En effet, les Polonais étaient loin de professer tous les mêmes idées politiques et religieuses. Il en allait de même de ceux qui soutenaient leur cause à l'étranger. En définitive, le mouvement bénéficiait à l'Eglise catholique et à l'aristocratie polonaise. On verra par exemple les Solidaires, membres d'un célèbre groupement rationaliste et socialiste, s'indigner du fait qu'à un grand meeting en faveur de la Pologne, on avait distribué une brochure de propagande catholique où ils étaient violemment insultés²⁵. Aussi les démocrates avancés se séparèrent des autres « polonophiles », organisèrent leurs propres réunions et remettront le produit des souscriptions non au Comité national belge, mais directement à Londres, au Comité National Polonais²⁶. Ajoutons que parmi ceux qui assureront la liaison des extrêmes gauches belge et polonaise figure à nouveau Léon Fontaine²⁷.

D'autre part on ne peut oublier que les milieux avancés de la Belgique ne cessaient d'entretenir des relations avec les démocrates italiens, comme en témoigne notamment en 1860 l'organisation du Denier de l'Italie destiné à soutenir les forces garibaldiennes²⁸. Ces

cela m'a fourni un cercle d'action communiste systématiquement cosmopolite». (Lettre à Sorge, 30 mai 1867 dans F.A. SORGE, *Correspondance Fr. Engels, K. Marx* et divers, Paris, 1950, 2 vol. in-16, t. 1, p. 1).

²² J. FREYMOND, *Etudes et documents sur la première Internationale en Suisse*, Genève, 1964, 8°, *passim*.

²³ Après avoir reproduit cet appel, l'*Uylenpiegel*, c'est-à-dire Fontaine, invite les principaux journaux belges à prendre une initiative du même genre (*Uylenpiegel*, 15 février 1863).

²⁴ *Uylenpiegel*, 22 mars 1863.

²⁵ *Tribune du Peuple*, 31 mars 1865.

²⁶ *Uylenpiegel*, du 29 mars au 17 septembre 1863 et *Tribune du Peuple*, pendant la même période, *passim*. A la mi-septembre, les démocrates avaient réuni 260 fr 98 et songeaient à arrêter la souscription.

²⁷ Le Peuple le désigne en cette qualité dans un meeting tenu le 20 avril 1863 en même temps que Félix Frenay, Georges Janson, Borckmans père, Joseph Dugeux, Eugène Steens et J.B. Boone (*Tribune du Peuple*, 1^{er} mai 1863). On retrouvera ce dernier au comité de l'Association fédérative universelle.

²⁸ J. BARTIER, *Le Denier de l'Italie et la propagande garibaldienne en 1860*, dans *Risorgimento*, 4^e année, 1961, p. 98 à 129.

contacts avaient continué. C'est ainsi qu'en 1862, l'*Uylenspiegel* reproduit, outre l'article de Paz, des circulaires du Comité central de l'Association pour l'émancipation de l'Italie, un manifeste de Mazzini, un communiqué de la « Société industrielle pour l'armement de la nation italienne et pour les fournitures militaires » et un article du *Zenzero* en faveur de l'unification de la Péninsule²⁹. Sur ces entrefaites, Fontaine était entré en relations avec Mazzini et avait tenté par son intermédiaire de faire accepter, à Garibaldi la présidence du Congrès³⁰.

Le projet finit par prendre corps. Le 16 juillet 1863, profitant des cérémonies du Tir National, le Comité central de l'Helvétia, à l'instigation de J. Ph. Becker, parvint à mettre sur pied à La Chaux de Fonds une assemblée à laquelle participèrent non seulement des Suisses, mais aussi des délégués d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France et d'Italie. Le 20 juillet, cette conférence fonda une « Association pour la création de congrès démocratiques », pourvu d'un comité de treize membres qui siégeait à Genève³¹. On décida vraisemblablement alors de préparer une nouvelle réunion qui se tiendrait à Bruxelles et on en confia l'organisation à Paz et à Fontaine. Ce sont eux en tout cas qui sont le plus souvent cités par nos sources. Sans doute parce que un congrès de nature très différente, celui qu'organisait l'Association internationale des Sciences sociales, devait se tenir à Gand en septembre, on fixa la rencontre des démocrates à la fin du mois³². Cette liaison purement accidentelle se marque bien dans la correspondance qu'échangèrent à propos de ces deux congrès, Moses Hess et Ferdinand Lassalle³³. La convocation pour la réunion bruxelloise fut envoyée au nom de Garibaldi. Si l'on en croit le dossier constitué par la police viennoise, elle dut être largement diffusée dans les milieux démocratiques puisque rien qu'en Allemagne, elle aurait touché, grâce à Becker, plus de vingt militants³⁴. La réunion se tint le

²⁹ Cf. les nos des 27 avril, 4, 8 et 11 mai, 1, 5 et 22 juin 1862.

³⁰ M. BATTISTINI, *Rapporti di Mazzini con Democratici del Belgio*, dans *Giornale Storico e Letterario della Liguria*, 11^e année, 1935, pp. 36-53, p. 46.

³¹ FREYMOND, *op. cit.*, p. 269.

³² L'« Association internationale pour le progrès des Sciences Sociales » avait été fondée à Bruxelles en 1862. Elle organisa en Belgique, puis en Hollande et en Suisse, quelques congrès qui connurent un certain retentissement et dont les actes furent publiés. En principe l'Association était scientifique et neutre, en fait elle fut dominée par des libéraux doctrinaires et des démocrates modérés.

³³ M. HESS, *Briefwechsel*, La Haye, 1959, 8^o, pp. 440-441.

³⁴ Wiener Haus-, Hof-, und Staatsarchiv — Informationbüro des Min. d. Auss., B. M. Akten 1863. Ce dossier a été utilisé par M. Silberner dans les importants travaux qu'il a consacrés à Hess. Nous l'employons ici plus complètement grâce à une photocopie.

26 septembre et dura trois jours. Il faut avouer qu'on sait peu de choses sur la marche de ses travaux. Un article de la *Tribune du Peuple* permet d'affirmer qu'outre les Belges, elle groupa des délégués venus d'Italie, de Suisse, d'Allemagne et d'Angleterre³⁵, mais on ne possède pas la liste des participants. Parmi eux ne figuraient ni Garibaldi, ni Mazzini, ni Lassalle, ni Hess, ni Becker³⁶. En revanche, sont certaines la présence de J.V. Weber³⁷, expédié par l'Arbeiterbildungsverein de Londres sur la proposition de Karl Marx, celle de Paz et celle du Dr. Coullery qui présida les séances³⁸, Du côté belge, il faut noter outre la participation de Léon Fontaine, celles de Désiré Brismée³⁹ et d'un Français fixé à Bruxelles, Hector Morel⁴⁰. On n'est guère plus renseigné sur les discussions qu'eurent les congressistes. On sait pourtant qu'ils parlèrent de la question polonaise et qu'ils projetèrent d'organiser une nouvelle réunion à Londres. Bien que le Congrès ait compté au moins un élément fort douteux, à savoir Morel⁴¹, une grande discrétion paraît avoir été gardée par les participants. Selon le ministre de la Justice, « ces réunions ne comptaient que peu d'adhérents et elles ont été accessibles au public », affirmation qui montre que la Sûreté belge confondait le Congrès avec la réunion du Peuple à laquelle nous avons déjà fait allusion. Le ministre ajoutait: « Elles n'ont offert aucun intérêt et on n'y a remarqué que quelques personnes notoirement connues pour leurs opinions démo-

³⁵ Qui assistèrent sans doute en marge du Congrès à une réunion de la société Le Peuple (31 octobre 1863).

³⁶ L'examen de la correspondance de Mazzini ne confirme pas l'hypothèse formulée à l'époque par un diplomate belge que l'illustre Italien se serait fait représenter à Bruxelles par Jessie White Mario ou par son mari (A. AE. Série générale, Suisse, t. 4, Vote de Grimberghes à Charles Rogier, 11 février 1864).

³⁷ LEHNING, *Ibid.*

³⁸ Léon Fontaine dans la *Rive gauche*, 26 novembre 1865. Le même numéro contient un article dans lequel Coullery fait l'éloge de Brismée.

³⁹ Né à Gand le 27 juillet 1822, Brismée, ouvrier typographe, puis petit patron imprimeur, ne cessa de militer dans le mouvement socialiste dès sa jeunesse et jusqu'à sa mort survenue le 16 février 1888. Son rôle ne fut pas moins important dans le domaine de la Libre Pensée puisqu'il fut un des dirigeants de la fameuse association des Solidaires (L. BERTRAND, *Histoire de la Coopération en Belgique*, Bruxelles, 1902, 2 V., 8^o, t. 1, p. 320 et sq.). A propos du sujet qui nous intéresse, Louis Bertrand écrit: « Il fut délégué par l'association *Le Peuple* au Congrès international de la *Ligue républicaine* qui eut lieu à Bruxelles, il y a vingt-cinq ans et qui fut un des premiers essais d'association internationale de la démocratie universelle, sous la présidence de Garibaldi ». (*Ibid.*, p. 323). Malgré l'imprécision du vocabulaire et de la chronologie de Bertrand, c'est bien du congrès de 1863 qu'il s'agit comme le montre le fait que l'auteur parle immédiatement après d'événements de 1864.

⁴⁰ WOUTERS, *op. cit.*, p. 160.

⁴¹ Nous reviendrons ailleurs sur le cas de ce personnage.

cratiques et dont quelques-unes ont prononcé des discours de circonstance qui ne sont que la reproduction de toutes les utopies débitées jusqu'à ce jour par les individus de cette catégorie »⁴². La police autrichienne qui s'était également intéressée à l'affaire n'avait guère collecté plus de renseignements. Elle avait pourtant envoyé au congrès, muni d'une invitation en bonne règle, un agent secret connu sous le nom d'Evenbach. Mais cet observateur, ou bien escroquait ceux qui le payaient, ou bien était d'une maladresse insigne. Selon son propre témoignage, il était entré en contact avec Fontaine, sous prétexte de retrouver à Bruxelles les délégués allemands von Gachler et Dammer, mais le directeur de l'*Uylenspiegel* lui avait affirmé n'avoir jamais entendu parler de ces deux hommes. La conversation ainsi engagée, il avait été impossible à Evenbach de s'introduire au Congrès. Il se contentait donc de signaler à Vienne que Fontaine était un journaliste démocrate fort content de pouvoir utiliser le nom de Garibaldi⁴³.

Dans les semaines qui suivirent le Congrès, Fontaine semble avoir travaillé à consolider l'œuvre entreprise. Sa tâche fut d'autant plus difficile que l'initiateur du projet allait disparaître. En effet, Paz, qui n'avait pas quitté Bruxelles après la réunion, y mourut le 11 octobre. Ses funérailles donnèrent lieu à un incident. Comme il « vouait une haine toute particulière aux prêtres, ces éternels oppresseurs de l'Espagne », il avait refusé à un ecclésiastique, de recevoir les sacrements⁴⁴. Au surplus, le médecin, lui ayant interdit de recevoir des visites, il ne fut en contact pendant ses derniers jours qu'avec Fontaine « son intime ». On pouvait donc s'imaginer que son enterrement serait civil. Du reste Fontaine, sachant que Paz n'avait pas de parents à Bruxelles, avait pris contact avec Cotina qui gérait la légation d'Espagne, pour l'avertir de la mort imminente de son compatriote. L'entretien s'était fort bien passé. Le diplomate n'avait pas réagi défavorablement lorsque le journaliste belge lui avait exposé la position irrégulière de Paz et avait même accepté une brochure du socialiste espagnol Garrido, préfacée par Mazzini. Mais dès qu'il fut averti du décès, Cotina prit ses dispositions pour donner des obsèques catholiques au défunt. Seul un hasard permit à un membre des « Afranchis », Kevels, de se rendre au cimetière de Saint-Josse et d'y protester « contre ce vol d'un genre nouveau ». Puis il avertit les sociétés de Libre Pensée qui tinrent une réunion commune et décidèrent d'organiser une cérémonie de réparation. Elle se déroula le 18.

⁴² WOUTERS, *op. cit.*, p. 162.

⁴³ Wiener Haus-, Hof-, und Staatsarchiv... *Ibid.*

⁴⁴ Selon le *Journal de Charleroi*, Paz aurait été protestant, mais cette information fut démentie formellement par Brismée (*Tribune du Peuple*, 15 octobre 1863).

Cinq cents militants de l'Affranchissement, des Solidaires, de la Libre Pensée et du Peuple se réunirent au cimetière. Ils entendirent un poème à la gloire du disparu, des discours prononcés au nom des diverses associations par Kevels, Pelling, Brismée et Puraye, ils écoutèrent enfin Fontaine qui se fit le porte-parole des amis que le Garibaldien comptait en Amérique et dans la plupart des pays d'Europe, et au sein « de l'Association fédérative universelle dont Paz fut en quelque sorte le fondateur, puisque c'est lui qui le premier fit la proposition de constituer une société internationale dans le but de solidariser les démocrates de tous les pays »⁴⁵.

L'attitude qu'ils avaient prise dans ces circonstances valut à Kevels et à Fontaine les félicitations de la Société démocratique de Florence⁴⁶.

Resté seul, Fontaine continua l'entreprise. En novembre, il en exposait les buts à Bakounine qui s'était arrêté pour quelques jours à Bruxelles⁴⁷.

En même temps, il essayait d'associer plus étroitement Mazzini au projet. Le 30 octobre, l'illustre Italien lui envoyant une adhésion de principe, promettait de lui exposer plus complètement ses vues en la matière. « Vous les examinerez, lui écrivait-il, et nous verrons à faire fructifier ensemble et fraternellement le germe que vous avez jeté ». Il ajoutait enfin : « L'organisation de la démocratie européenne est aujourd'hui plus que jamais un devoir. Un peuple héroïque qui se meurt si ses frères ne viennent pas à son aide en réclame l'accomplissement »⁴⁸. Le 25 novembre, tout en s'excusant de n'avoir pas encore trouvé le temps de coucher ses idées sur le papier, il affirmait sa fidélité à l'entreprise et priait son correspondant de lui envoyer « le rapport » en promettant de le commenter « longuement après l'avoir examiné ».

Cet engagement fut tenu, puisqu'en décembre 1863 parut à Bruxelles une plaquette datée du même mois et intitulée « Un mot de Mazzini. Aux démocrates belges ». Une mention imprimée sur la page de garde avertissait le lecteur que « les lignes suivantes sont extraites d'une lettre adressée par Mazzini à un démocrate de Bruxelles dont la personne est restée inconnue. Evoquant les événements de Pologne,

⁴⁵ *Ibid.*, 31 octobre 1863 — De même pour Saint-Ferréol : « Plus que personne, Paz contribua ainsi à l'organisation de la première internationale dont Garibaldi fut le président » (*op. cit.*, p. 285). Cf. aussi WOUTERS, *op. cit.*, p. 247.

⁴⁶ *La Tribune du Peuple* du 16 décembre reprend à ce sujet au *Levant* une lettre du secrétaire de cette société, César Biondi.

⁴⁷ LEHNING, *op. cit.*, p. 463.

⁴⁸ BATTISTINI, *op. cit.*, p. 47.

Mazzini constatait que l'appui international avait manqué aux insurgés. Il attribuait ce manque de solidarité d'une part à « l'alanguissement général conséquence du culte égoïste des intérêts matériels, substitué aux fortes croyances » et d'autre part à une cause que, disait-il, « j'ai depuis longtemps signalée, le manque d'organisation ». Explicitant son idée, il notait: « j'appelle organisation ce qui rend possible de traduire à un moment donné la *pensée en action* — un but pratique — une entente réelle entre tous ceux qui acceptent les bases d'une même croyance — une direction permanente — une caisse commune ». Il constatait l'existence en Europe de nombreuses associations démocratiques mais qui ne représentaient « chacune qu'un détail de l'ensemble et sans liens ». Il affirmait que dès lors « nous avons les éléments d'une armée: point d'armée ». Pourtant, si les organisations démocratiques pouvaient se rassembler « quelle ne serait pas notre force! que de chances pour cette Pologne que nous laissons aujourd'hui assassiner sous nos yeux ». C'est à ce rassemblement qu'il travaillait en Italie. L'exemple valait pour d'autres pays; aussi concluait-il: « Travaillez de votre côté en Belgique, donnez-moi par un commencement de succès la confiance qui me manque. Une tentative de congrès démocratique a eu lieu il y a quelques mois à Bruxelles. Des bases d'une Association fédérative universelle y ont été posées. Peut-être y a-t-il là un germe qu'on pourrait faire fructifier. La pensée initiale trouvera-t-elle en Belgique un appui actif sérieux? Si cela pouvait avoir lieu; si les patriotes suisses qui les premiers, je crois, en ont donné l'idée voulaient avec une ferme volonté se grouper autour d'un essai de réalisation, il n'y aurait plus à hésiter, vous pourriez compter sur mon travail et sur la coopération de mes amis ».

On le voit, l'adhésion de Mazzini était accompagnée de quelques réserves. Elles étaient beaucoup plus nettes dans une lettre datée du 16 décembre dont le destinataire est plus que vraisemblablement Fontaine. Si Mazzini commençait par renouveler son adhésion et par expliquer les contacts qu'il avait déjà pris en vue d'organiser un congrès en Suisse au printemps 1864, s'il remerciait enfin pour les fonds envoyés par le prolétariat belge au Comité démocratique polonais de Londres, le reste de sa lettre était beaucoup plus critique. Il estimait les statuts insuffisants, trouvait qu'il fallait « avant tout préparer un peu plus le terrain », ce qui était d'ailleurs le but de sa brochure bruxelloise, et surtout invitait son correspondant à mieux doser la composition de son groupement. A cet égard, il lui reprochait d'avoir déjà fait une place trop large à « l'élément allemand Marx et cie... élément communiste dissolvant » qui avait déjà beaucoup nui au mouvement « en effrayant la petite bourgeoisie »⁴⁹.

⁴⁹ M. NETTLAU, qui ignorait cette lettre, avait cru que la mise en garde adres-

La méfiance de Mazzini n'empêcha pas la section belge de l'Association fédérative universelle de se former; elle se pourvut de deux secrétaires, Eugène Steens⁵⁰, et J.B. Boone⁵¹, membres du Peuple, association où le premier de ces deux hommes tenait une place importante. Le 12 mars 1864, cette section belge tint une séance où l'on discuta de la « Fédération républicaine des Nationalités »⁵². Le mois suivant, elle invita par une adresse publiée par la *Tribune du Peuple* Garibaldi, qui se trouvait à Londres, à se rendre en Belgique où se trouvaient « des frères qui voudraient vous voir et serrer votre main héroïque »⁵³. Garibaldi dut décliner l'offre et pria, paraît-il, les membres de la section belge de consacrer à l'achat de fusils — destinés sans doute aux patriotes italiens — les sommes que lui aurait coûté sa réception⁵⁴. Il faut ajouter que l'initiative du Comité avait été attaquée à plusieurs reprises par un membre du groupe, Morel, dans son journal *Le Progrès par la Science*⁵⁵. Ce sont les seules initiatives publiques que prit la section belge. Elle ne semble pas avoir atteint d'autres milieux que celui des militants du Peuple et son rôle essentiel fut sans doute, comme on le verra dans un instant, de permettre à Léon Fontaine de maintenir le contact entre les démocrates avancés de Belgique et ceux de l'étranger.

Mais l'Association fédérative universelle commençait à peine à se manifester que son action fut rendue inutile par l'apparition d'un groupement destiné à un avenir beaucoup plus brillant, l'Association Internationale des Travailleurs. En Belgique, en tout cas, la Première Internationale peut être considérée comme la continuation de l'Association fédérative.

sée par Mazzini à Fontaine se situait après la fondation de la Première Internationale (*Bakunin e l'internazionale in Italia dal 1864 al 1872*, Gênes, 1928, 8°, p. 383). Les documents vus par BATTISTINI corrigent cette impression (*op. cit.*, pp. 47-48). On regrettera à ce propos que l'excellent érudit n'ait pas eu le temps de conduire son ouvrage de synthèse *Esuli italiani in Belgio* (Florence 1968, 8°) jusqu'à la période qui nous intéresse ici.

⁵⁰ C'est notamment Steens qui tient à la *Tribune du Peuple* dès le 28 juillet 1861 la rubrique intitulée « Bulletin politique et social ». C'est encore lui qui, le 4 avril 1869, annonce aux lecteurs la fin du journal. Il sera aussi un des principaux dirigeants de l'Internationale en Belgique.

⁵¹ Tailleur de profession, il jouera un rôle dans les organisations professionnelles et figurera parmi les fondateurs de la section bruxelloise de l'Internationale (COLLIN-DASCH, *Contribution à l'étude de la première Internationale à Bruxelles*, dans *Cahiers bruxellois*, t. 1, 1956, p. 130).

⁵² WOUTERS, *op. cit.*, p. 162.

⁵³ *Tribune du Peuple*, 17 avril 1864.

⁵⁴ *Le Progrès par la Science*, 20 avril 1864.

⁵⁵ Cf. 13, 15 et 16 avril et WOUTERS, *op. cit.*, p. 164.

Le 18 janvier 1865, Le Lubez, qui avait été désigné par le Conseil général comme correspondant provisoire pour la Belgique, faisait parvenir à Bruxelles l'adresse inaugurale et les statuts de la nouvelle association. Ce fut Fontaine qui se chargea de répondre à Le Lubez. Dès le 29 janvier, il faisait savoir à Londres qu'il avait traduit l'adresse et les statuts, qu'il souhaitait obtenir cinq cents cartes de membres et enfin — ce qui est essentiel pour notre propos — qu'une réunion de la Fédération universelle était prévue pour le 11 février dans le but de rallier ce mouvement à l'Internationale. Réjoui de ces nouvelles, le Conseil général, dès le 31 janvier, mettant fin au mandat de Le Lubez, désigna Fontaine comme correspondant provisoire pour la Belgique⁵⁶. Dès qu'il eut reçu les cartes de membres, Fontaine commença à recueillir des adhésions⁵⁷. Mais très vite les relations se détériorèrent entre lui et le Conseil général. Il aurait souhaité consolider son mandat de correspondant provisoire, mais loin de lui donner satisfaction, Londres décida le 15 avril que Marx remplacerait Le Lubez sans plus se soucier du titre qu'il avait déjà conféré au journaliste bruxellois⁵⁸. L'attitude du Conseil général, d'après ses procès-verbaux et d'après les lettres échangées à l'époque entre Fontaine et Marx, paraît avoir eu plusieurs causes. D'un côté, Fontaine tenait manifestement à diriger les activités de l'Internationale en Belgique. Cette volonté provoqua les protestations d'autres militants socialistes. Ils firent parvenir leurs plaintes à Londres, grâce notamment à Charles Limousin. D'un autre côté, si Marx comme Fontaine étaient persuadés que l'Association Internationale pouvait servir la cause du socialisme, ils divergeaient manifestement d'opinion sur la tactique à adopter. Le Comité central souhaitait en effet faire pénétrer largement l'Internationale dans les masses ouvrières sans se soucier trop des opinions politiques de ceux qui adhéreraient au mouvement. Tout en reconnaissant que la Société fédérative n'avait pratiquement pas de membres, Fontaine n'en affirmait pas moins que son « Comité est ce qu'il y a de plus radical en Belgique et peut-être en Europe » et ajoutait de façon significative : « Voilà donc un appui »⁵⁹. Au contraire, il parlait en termes méprisants des associations ouvrières qui existaient en Belgique, allant par exemple jusqu'à dire d'un comité qui groupait quatre-vingt dix d'entre elles et où étaient représentées

⁵⁶ *The general Council of the first International 1864-1866*, Moscou, s.d., p. 69 et n. 40.

⁵⁷ L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie*, t. 2, p. 165.

⁵⁸ *General Council...*, pp. 81 et 89.

⁵⁹ B. DANDOIS, *Vingt lettres sur l'Association Internationale des Travailleurs en Belgique (1865-1872)*, dans *Le Mouvement social* n° 62, janvier-mars 1968, p. 53.

« toutes les opinions depuis les catholiques jusqu'aux démocrates » qu'il avait « répudié d'avance toute initiative quelconque qui serait partie de ce comité hybride » et qu'il n'avait pas « voulu de leur concours »⁶⁰.

Ce conflit fut résolu par la défaite de Fontaine. Le 17 juillet 1865 se constituait une section belge de l'Internationale qui estima que c'était à elle-même que revenait le soin de désigner son correspondant. Cette volonté provoqua le mécontentement de Fontaine, mais le Conseil général, tout en faisant appel à ses bons sentiments pour l'amener à se réconcilier avec ses adversaires, ne leur en donna pas moins raison et refusa, comme ils le souhaitaient, de faire du Comité de l'Association fédérative le centre du nouveau mouvement⁶¹. Aussi, dès septembre 1865, après plusieurs contacts entre les Bruxellois et le Conseil général, ce ne sera pas Fontaine mais bien César De Paepé qui les représentera à la conférence administrative de Londres⁶². Quant à l'Association fédérative, elle disparut, peut-être absorbée par les Solidaires⁶³.

L'attitude adoptée par le Conseil général et la jeune section bruxelloise ne conduisit pas à une rupture entre Fontaine et l'Internationale. De fait, sa soif d'activité put s'étancher d'autre façon dans les mois qui suivirent son éviction de la section bruxelloise de l'Internationale. D'une part, il sera un des principaux protagonistes du fameux Congrès d'Etudiants de Liège⁶⁴ et du meeting⁶⁵ qui suivit à Bruxelles cette réunion. Mais surtout il reprend la direction d'un journal, *La Rive gauche*. Publiée d'abord à Paris, cette feuille, après avoir eu maille à partir avec la justice impériale, s'était repliée à Bruxelles, mais ses principaux rédacteurs, Rogeard et Longuet, avaient au bout de quelques mois été expulsés par le gouvernement belge.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 52. Cf. aussi pp. 56-57.

⁶¹ *Ibid.*, pp. 55 à 57 et *General Council...*, p. 392, n. 78 et 402, n. 126.

⁶² *Ibid.*, p. 402, n. 127; L. BERTRAND, *op. cit.*, t. 2, p. 165 et J. KUYPERS, *Alphonse Vandenhouten, correspondant belge de la Première Internationale, dans Socialisme*, n° 67, janvier 1965, p. 95.

⁶³ En tout cas, Morel avait proposé le 24 juillet 1865, de fusionner les deux groupes (WOUTERS, *op. cit.*, p. 205). — D'autre part la *Tribune du Peuple* (31 août 1867) publia sans commentaire le manifeste de l'association « la République Universelle » qui se réclamait de Mazzini.

⁶⁴ L.E. HALKIN, *Le premier Congrès International des Etudiants à Liège en 1865*, Liège, 1966, 8°, p. 15 et *passim*.

⁶⁵ Ce fut Fontaine qui assumait la présidence de cette réunion. Il en fit en outre dans la *Rive gauche* (5 novembre 1865) un compte rendu qui suscita de nombreuses polémiques. Fontaine en effet avait attribué à plusieurs orateurs des propos d'une extrême violence qu'ils démentirent par la suite, peut-être parce qu'ils étaient effrayés du scandale qu'ils avaient provoqué.

Pour permettre à la publication de survivre, Fontaine en devint le directeur gérant. Grâce à lui, l'existence du journal se prolongea jusqu'à l'été de 1866⁶⁶. En outre, il y publia de nombreux articles soit sous son nom, soit sous le pseudonyme d'Angelo⁶⁷. De nouveaux efforts faits par Mazzini pour le mettre en garde contre Marx ne le détachèrent pas de l'Association Internationale⁶⁸. Au contraire, Fontaine s'éloigna de l'illustre Italien. Le 3 juin 1866, la *Rive gauche* insérait un article où Paul Lafargue parlait des « prouesses des Bismarck, Mazzini, Garibaldi et autres héros, grands hommes plus ou moins nuisibles ». L'article fit scandale et obligea Fontaine à fournir dans le numéro suivant de longues explications. Mais tout en rendant hommage au « caractère héroïque et poétique » de Mazzini et de Garibaldi, il n'en affirmait pas moins que dans la pratique, leur œuvre aboutissait à des résultats fâcheux et il ne jugeait pas moins sévèrement que Lafargue le rôle de Mazzini à qui il reprochait notamment son déisme et son unitarisme. D'un autre côté, la *Rive gauche* fait preuve de loyalisme à l'égard du Conseil général lors d'une violente polémique qui opposa en 1866 Longuet à Vésinier⁶⁹. Du reste, Fontaine continua pendant plusieurs années à participer aux activités de l'Internationale; ainsi il assista en 1866 à une séance du Conseil général où siégeait Marx et y prendra la parole pour défendre Lafargue contre les reproches que lui avaient valus ses attaques contre Mazzini⁷⁰. On le retrouve aussi dans les meetings de la section bruxelloise. Le 6 mai 1866, il défend le suffrage universel mais en le considérant non comme une fin mais comme un simple moyen d'action, et le 20 du même mois, il réclame l'élection de « tous les fonctionnaires publics...

⁶⁶ « De tout ce qui paraît dans la *Rive gauche*, l'éditeur L. Fontaine déclare ne prendre que la responsabilité légale des articles qui sont envoyés par les collaborateurs habitant hors de la Belgique » (3 décembre 1865). L'entreprise fut interrompue à cause d'une part de l'arrestation de Longuet en France et d'autre part de la guerre austro-prussienne qui rendait les communications postales difficiles entre l'administration du journal et ceux de ses collaborateurs français réfugiés en Allemagne ou en Suisse (22 juillet 1866).

⁶⁷ DE LE COURT attribue à Fontaine une brochure publiée anonymement à Bruxelles en 1868 sous le titre de « Napoléon III et la politique secrète du Second Empire » (*Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes*, t. 1, Bruxelles 1960, 8°, p. 657). Comme le remarquait l'auteur d'un compte rendu publié par le Libre Examen (20 février 1868), cette publication ne brillait pas par la clarté. Aussi hésitons-nous à l'attribuer à Fontaine car on n'y retrouve ni son style ni ses idées, bien que l'anonyme en question soit un ennemi de l'impérialisme français.

⁶⁸ *General Council...*, p. 171.

⁶⁹ *Espiègle-Programme*, n° 99 et *Rive gauche*, 25 mars, 15 et 22 avril 1866.

⁷⁰ *General Council...*, pp. 203-204. — Par la suite, les rapports de Fontaine et de Lafargue furent beaucoup moins cordiaux. — DANDROY, *op. cit.*, p. 66.

depuis le garde champêtre jusqu'au magistrat, du moins tant que nous aurons ces personnages »⁷¹. L'année suivante, il tente d'assurer la jonction entre l'Internationale et le mouvement étudiant⁷², tandis qu'en 1868 il est de ceux que l'Association, profitant du scandale provoqué par le massacre de la fosse de l'Epine, utilise comme propagandistes dans le Hainaut⁷³. On le retrouve aussi dans les congrès de l'Internationale. S'il n'assiste pas à celui de Genève⁷⁴ pas plus qu'à celui de Lausanne, il rédige pourtant à l'intention du second, avec Vandenhouten et De Paepe, un rapport intitulé : « Comment les classes ouvrières peuvent-elles utiliser pour leur émancipation le crédit qu'elles donnent à la bourgeoisie et aux gouvernements ? » Les trois auteurs y critiquent le capitalisme, et invitent le prolétariat à se méfier des institutions du type des caisses d'épargne, des cités ouvrières et des écoles gratuites, qui n'ont pour but que de renforcer leurs chaînes. Après avoir affirmé que le crédit devrait devenir un service public, ils réclament en attendant l'établissement d'une « association générale de crédit mutuel basée sur la réciprocité, la gratuité et la justice »⁷⁵. On reconnaît dans ce vocabulaire la marque de Proudhon dont Fontaine était le disciple fervent⁷⁶. La même influence proudhonienne se marque dans un autre rapport que les trois mêmes auteurs avaient consacré au travail féminin. Ils soutenaient que dans le monde capitaliste, le travail, féminin n'avait pour effet que de faire baisser les salaires, de nuire à la santé de la race et de retarder les progrès de l'instruction. Les rapporteurs estimaient que même dans la société future, il faudrait éviter le travail industriel de la femme, destinée par sa physiologie à la maternité et à la vie de foyer. Si ce rapport rallia le gros des suffrages de la section belge, il rencontra pourtant assez d'opposition pour qu'on y annexât un texte de minorité présenté par Esselens, Hins et P. Robin. Ces derniers affirmaient au contraire que le travail était « un droit sacré » et qu'on pouvait d'autant moins en priver la femme qu'il pouvait seul lui assurer « l'indépendance et la dignité »⁷⁷.

⁷¹ *Tribune du Peuple*.

⁷² J. BARTIER, *Etudiants et mouvement révolutionnaire du temps de la Première Internationale* dans *Mélanges Jacquemyns*, Bruxelles 1968, p. 53.

⁷³ BERTRAND, *Histoire de la Démocratie*, t. 2, p. 178.

⁷⁴ Bien qu'il ait été désigné comme délégué par la section bruxelloise. *General Council...*, 1866-1868, Moscou, s.d., p. 41.

⁷⁵ J. FREYMOND, *La Première Internationale*, Genève, 1962, 2 vol., 8°, t. 1, pp. 193-200.

⁷⁶ J. BARTIER, *Proudhon et la Belgique* dans *l'Actualité de Proudhon*, Bruxelles 1967, p. 185, n. 111 et p. 207, n. 261.

⁷⁷ J. FREYMOND, *op. cit.*, t. 1, p. 220 et sq.

En revanche, Fontaine participa activement au congrès de Bruxelles où il avait été délégué par les Solidaires. Parmi ses interventions il faut noter le rapport qu'il présenta au nom de la section bruxelloise au sujet du crédit mutuel⁷⁸ et la controverse qui l'opposa à propos de la propriété collective et du communisme à César De Paepe⁷⁹. Par la suite, bien qu'il n'ait pas abandonné ses convictions socialistes, il cessa semble-t-il toute activité au sein de la section belge de l'Internationale. Il faut sans doute voir là une conséquence du recul que le proudhonisme connaissait dans les milieux belges de l'Association Internationale. On sait en effet que César De Paepe, sans renier tout à fait le Bisontin, s'était pourtant libéré de son enseignement⁸⁰. Au contraire, le groupe de la *Liberté* avec Hector Denis et Victor Arnould était resté fidèle au maître. Or c'est Fontaine qui assumait les fonctions de directeur gérant de cet organe⁸¹. Après la disparition de la *Liberté*, son rôle politique se restreignit encore. Ses rapports avec les Russes paraissent avoir cessé après la mort de Herzen qu'il avait rencontré à Bruxelles en 1869⁸². Les rapports de la police de Bruxelles et d'autres documents montrent cependant qu'il avait conservé l'affection de ses anciens camarades de combat⁸³, qu'il s'était lié aux proscrits de la Commune⁸⁴ et qu'il assistait encore aux séances des sociétés rationalistes⁸⁵. Mais l'âge était venu, Fontaine s'était marié⁸⁶,

⁷⁸ *Ibid.*, t. 1, p. 349 et sq.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 402.

⁸⁰ BARTIER, *Proudhon et la Belgique*, p. 208. A l'époque du Congrès, Fontaine logea Charles Longuet qui fut rapidement expulsé par le gouvernement (*Mirabeau*, 4 octobre 1868).

⁸¹ *La Liberté*, 29 juin 1872.

⁸² Herzen avait projeté ce voyage dès 1864 et Fontaine s'en était occupé, mais en fin de compte Herzen renonça à ce déplacement. En revanche, il céda aux instances de son correspondant cinq ans plus tard. Malheureusement, le grand écrivain n'apprécia guère son correspondant belge. Oubliant les services que lui avait rendus Fontaine, il se moque féroce de lui dans les lettres qu'il expédie de Belgique à ses amis, écrivant par exemple: « Fontaine m'ennuie au-delà de toute possibilité », et encore: « En russe il ne connaît que deux mots: Kolokol et Ustinov — le Kolokol pour lequel il y a été de sa poche et Ustinov qui y a été de sa poche pour lui ». (*Sobranie...*, t. XXVIII, p. 441-442, t. XXX, pp. 79, 98, 99, 123 et 137).

⁸³ En 1889, Hector Denis dédie « A mon ami M. Léon Fontaine », son essai « L'économie politique et la constitution progressive de la sociologie au XIX^e siècle ».

⁸⁴ Et notamment à Bayeux-Dumesnil (AVB, Police, carton 8, dossier Bayeux-Dumesnil, 7 juillet 1874) et Châté (cf. plus bas).

⁸⁵ Le 9 juillet 1877, Fontaine assiste avec d'autres libres penseurs à une conférence d'Alfred Naquet (AVB, Police, carton 15, dossier Naquet, 10 juillet 1877). — Notons à ce propos qu'en 1868, un rédacteur du *Figaro*, prenant au pied de la lettre, des propos ironiques de Fontaine, en avait conclu qu'il revendiquait

et bien que sa situation économique semble avoir été prospère, il était désormais obligé de gagner sa vie. Aussi le trouve-t-on en 1879 comme « représentant général pour toute la Belgique de la société Jablochkoff » qui propageait l'éclairage électrique⁸⁷. Quelques années plus tard, en 1883, devenu l'intime de l'ingénieur Bède qu'il rencontrait dans les salons du Cercle artistique, Fontaine eut l'idée de s'associer à son ami pour lancer en 1883 une revue technique. *L'Ingénieur-Conseil* dont il assumait l'administration. Ce périodique dut connaître un certain succès à en juger par ce que nous en dit Louis Bertrand qui en était devenu l'encaisseur⁸⁸. Mais en 1886, le nom de Fontaine disparaît de la couverture de la revue. C'est que la maladie est venue le frapper. Désormais, bien qu'il ait gardé sa lucidité d'esprit, il est atteint d'une paralysie, qui l'obligera à une totale retraite pendant la dizaine d'années qui lui restaient à vivre⁸⁹. Fontaine mourut le 7 novembre 1895⁹⁰, si oublié que l'organe du Parti Ouvrier Belge, *Le Peuple*⁹¹ ne signala même pas la fin de ce précurseur du mouvement socialiste⁹².

le titre « d'évêque des athées de Belgique » (sur cette affaire, cf., *Le Journal des Etudiants*, 15 octobre 1868 et *Le Diable*, 3 janvier 1869).

⁸⁶ Née à Liège, le 22 janvier 1828, et donc sensiblement plus âgée que lui, sa femme, Eléonore Janné tenait en 1874, avec la « veuve Janné », sa mère, un magasin de corsets (AVB, Police, carton 8, dossier Bayeux-Dumesnil, 7 juillet 1874 et Uccle, Etat Civil).

⁸⁷ *La Chronique*, 20 juillet 1879.

⁸⁸ Bertrand était entré en relations avec Fontaine par l'intermédiaire de leur ami commun, le communal F. Châté (*Souvenirs d'un meneur...*, t. 1, pp. 199-200, cf. aussi p. 241).

⁸⁹ *La Réforme*, 10 et *La Chronique*, 11 novembre 1895.

⁹⁰ Uccle, Etat Civil.

⁹¹ *La Chronique* note du reste, dans son article nécrologique qu'il était « oublié de beaucoup » (11 novembre 1895).

⁹² Nous devons plusieurs renseignements précieux à M^{me} Mommsen-Reindl, à M^{elle} Claire Vanhaelen, à M. Ravet et à nos collègues Cl. Backvis et J. Willequet. Qu'ils veuillent bien trouver ici nos remerciements.

Léon Fontaine, Joseph Paz et l'Association fédérative universelle de la démocratie

Note complémentaire

Risorgimento a publié naguère un article que nous avons consacré à l'Association fédérative et à ses promoteurs¹. Depuis lors un hasard de recherche nous a livré des pièces qui permettent de compléter sur divers points notre étude.

*
**

Cette documentation provient pour l'essentiel de Louis Watteau². Médecin militaire, Watteau avait quitté par républicanisme l'armée française après le Deux Décembre, et s'était fixé à Lille³. Doué d'un tempérament audacieux, il conspira très vite contre le nouveau régime. Mêlé aux entreprises de Ranc, il fut arrêté, condamné à trois ans de prison et envoyé à Belle-Ile. A l'expiration de sa peine, il se rendit à nouveau suspect aux autorités impériales. Menacé d'être déporté à Cayenne, il gagna Bruxelles où, malgré l'hostilité de ses confrères belges⁴ il exerça la médecine avec tant de succès qu'il conquit une solide aisance. Or, à Belle-Ile, Watteau était passé d'un républicanisme sincère mais modéré au socialisme avancé sous l'influence de son compagnon de captivité, Blanqui. Plus tard, leurs rapports se refroidiront, mais après sa captivité Watteau sera, pendant une dizaine d'années un des meilleurs amis de « L'Enfermé ». A plusieurs reprises, Blanqui, aux rares époques où il fut libre, séjournera plus ou moins clandestinement chez Watteau, avec qui il entretenait, lorsqu'il était incarcéré, une abondante correspondance. Les deux hommes y abordaient de nombreux sujets, mais s'intéressaient surtout au mouvement révolutionnaire français et même européen.

¹ 12° A., 1969, pp. 3-23. L'association était bien « fédérative » et non « fédérale », erreur typographique qui ne se trouve que dans le titre de l'article.

² Maulde (dpt du Nord) 25 octobre 1824 — Ixelles (Belgique) 3 octobre 1912.

³ M. DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, Paris, 1960, *passim*.

⁴ Ils soutiennent encore en 1873 que Watteau exerce son art illégalement (*Archiv. Ville Bruxelles, Police, Commune, dossier 1392*).

Pour Blanqui, les lettres du docteur constituaient une source de renseignements précieux. En effet, Watteau, tout en évitant les manifestations tapageuses qui auraient nui à sa carrière médicale et attiré sur lui l'attention de la police, entretenait d'étroites relations avec les proscrits fixés à Bruxelles et les socialistes belges et restait en même temps en contact épistolaire avec les milieux avancés de Suisse et d'Angleterre. On conçoit qu'à ses yeux, la naissance de l'Association fédérative ait constitué un événement important. Aussi, en entretenit-il longuement Blanqui, alors détenu à Ste-Pélagie, dans une lettre commencée le 28 et terminée le 30 septembre 1863⁵ et dans une autre du 18 octobre suivant⁶. Comme on va le voir, elles ajoutent beaucoup à ce que l'on sait déjà de l'Association fédérative.

Rappelons qu'en 1862, Joseph Paz avait lancé l'idée d'une société démocratique internationale⁷, que ce projet, précisé dans une réunion organisée à La Chaux-de-Fonds le 16 juillet 1863, avait abouti à un congrès tenu à Bruxelles du 26 au 29 septembre.

Disons-le tout de suite, Watteau ne participa pas aux séances plénières du congrès. D'abord, parce qu'une convocation datée du 7 septembre ne lui parvint que le jour de la première séance, trop tard pour qu'il pût se dégager d'engagements antérieurs. Quant aux autres réunions officielles, il s'abstint d'y assister parce qu'il les croyait surveillées par la police, mais aussi par tactique. Néanmoins il fut tenu au courant de ce qui se passait au congrès, par plusieurs informateurs et lui-même s'agita beaucoup dans les coulisses. Son récit n'a évidemment pas la rigueur d'un procès-verbal, mais il fournit des indications fort précises sur les travaux de l'assemblée. Résumons-le.

La première séance aboutit le 26 à la création d'une section belge forte d'une quarantaine de membres. Le lendemain, Watteau rencontre Boichot⁸ et apprenant que ce dernier doit dîner avec Garrido délégué espagnol, — qui soit dit en passant est ignoré par les autres sources —

⁵ BN, Ms, NAF 9592/2 f 332 à 334.

⁶ *Ibid.*, f 337-339. Les citations non accompagnées de références sont extraites de ces deux lettres.

⁷ Mais il faut ajouter qu'un des promoteurs de l'entreprise, J. Ph. Becker avait songé en juillet 1861, à mettre sur pied une « Organisation secrète » internationale dont les buts étaient proches de ceux poursuivis par l'Association fédérative. Mais à la différence de cette dernière, l'Organisation secrète était régie « d'après le système absolutiste », car « ce sont les chefs qui nomment les membres des différents grades selon leur énergie, leur intelligence et leur capacité personnelle ». En outre ces chefs devaient nécessairement être « athées et partisans d'une république démocratique et sociale » (Fr. DELLA PERUTA, *Democratia italiana e democratici tedeschi di fronte all'unità d'Italia 1859-1861, Annali... Feltrinelli*, 1960, pp. 114-119).

⁸ *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, t. I, pp. 252-253.

il s'invite sans façon. Le soir du même jour Watteau se rend à une « réunion intime » qui groupait les principaux congressistes. Il rencontre là un Belge, qui doit être Fontaine, un Polonais, deux Allemands, les Français Boichot, Deluc⁹, Lefebvre de la Côte d'Or¹⁰ et Madier-Montjau¹¹ ainsi que le Suisse Coullery « qui me paraît avoir l'oreille du Comité central » note-t-il judicieusement. D'ailleurs, une grande partie de la soirée fut occupée par un exposé de Coullery sur les buts de la nouvelle association. Ce rapport se distingue, selon Watteau, par beaucoup d'incohérences : « je n'y comprenais rien, on voulait d'une organisation et l'on n'en voulait pas ; cela pouvait se faire au grand jour et c'était secret ». Coullery termina en proposant de désigner sur le champ une commission qui reverrait les statuts. Ce projet donna lieu à une vive discussion. Tandis que Watteau fidèle à sa tactique ne « disait rien », Boichot affirmait que les Français de la réunion ne pouvaient rien décider sans consulter les « 22 anciens proscrits encore présents à Bruxelles ». Au contraire, Deluc réclamait « avec beaucoup de vivacité » une décision immédiate. Chaudement soutenu par Madier-Montjau et Lefebvre, son avis l'emporta et on chargea un comité de trois personnes de procéder rapidement à l'élaboration des statuts définitifs.

Les jours suivants, Watteau, renseigné sur la marche des travaux par Boichot, s'arrange en outre pour rencontrer Fontaine, ainsi que « l'élément polonais et l'élément suisse » et apprend que les statuts définitifs donnent lieu à de grosses difficultés. C'est ainsi qu'il a fallu toute l'énergie de Boichot pour insérer dans leur texte le mot « République » malgré l'opposition de Deluc et de Madier-Montjau. Le triomphe de Boichot n'a d'ailleurs été qu'une victoire à la Pyrrhus car, effrayés de leur propre audace, la plupart des délégués, après avoir signé, intriguent pour que « leurs noms soient effacés ». Cette mésaventure réjouissait Watteau qui terminait sa longue lettre du 30 septembre en sollicitant au sujet de l'Association fédérative, les conseils de Blanqui.

Le 18 octobre, Watteau note que « le Congrès est dissous, pulvérisé, porphyrisé, sublimé, évaporé de façon assez ridicule » mais doit bien confesser que « les Belges tiennent encore ». D'ailleurs il allait trop vite en besogne, puisque le 26 décembre, utilisant des renseignements

⁹ Ce proscrit du 2 Décembre, continuera à habiter Bruxelles sous la III^e République et deviendra en 1893 le premier directeur de l'Orphelinat rationaliste.

¹⁰ L'absence de prénom rend malaisée l'identification de ce personnage. En tout cas, ni Saint-Ferréol (*Les Proscrits...*) ni P. Duprat (*Tables de la proscription...*) ne le mentionnent.

¹¹ *Dictionnaire...*, t. 3, p. 9.

fournis par Coullery, et après avoir écrit que « le Comité central bat de l'aile et descend la pente de l'agonie », il ajoute « cependant on attendait des nouvelles de Caprera », entendez par là de Garibaldi et constate — sans citer il est vrai la section belge¹² — « qu'on ramasse ici des fonds pour la grande affaire italienne qui doit éclater au printemps ou à la Trinité »¹³. Au fond, il faudra attendre encore plusieurs mois avant de pouvoir considérer comme certaine la dissolution de l'Association¹⁴.

Les lettres de Watteau montrent qu'il avait contribué à cet échec. Reste à savoir pourquoi. Son attitude s'explique en une certaine mesure par son caractère généreux et énergique, mais aussi vaniteux et jaloux. M. Dommanget a montré par exemple comment le médecin bruxellois fit tout pour brouiller Blanqui avec Th. Silvestre, de crainte d'être supplanté par ce journaliste dans l'affection de l'Enfermé¹⁵. De même Watteau dénigre souvent Boichot; ainsi, après avoir expliqué qu'il lui avait conseillé d'assister au Congrès, il a soin d'ajouter « je n'ai pas dû le pousser bien fort, il est toujours si préoccupé de lui-même que si on le nommait dans quelque comité, il pourrait nous échapper »¹⁶. Aussi peut-on supposer que le docteur avait été mortifié de n'avoir pas été mêlé à la préparation du congrès. Mais ces froissements d'amour-propre n'expliquent qu'en partie son attitude. Elle se justifiait par des raisons plus profondes, à savoir d'une part, un chauvinisme inconscient, et d'autre part, l'hostilité témoignée par les blanquistes pour des motifs idéologiques mais aussi par esprit de chapelle, aux autres mouvements révolutionnaires français ou étrangers.

Watteau a beau condamner le nationalisme au nom « de la démocratie universelle », il n'en n'est pas moins imbu de la supériorité de la France sur les autres nations. Cet orgueil se manifeste chez lui, et du reste chez Blanqui¹⁷, de multiples façons et tout d'abord par le

¹² Mais dont l'activité en la matière est attestée par d'autres sources.

¹³ BN, Ms, NAF 9592/2, f 353 v^o.

¹⁴ « J'ai reçu des nouvelles de Suisse, elles me viennent d'un ex-membre de ce fameux congrès démocratique européen, dont je vous ai parlé il y a un an. Le citoyen Dr. Coullery qui m'écrit... » (*ibid.*, f. 406 v^o, 18 octobre 1864).

¹⁵ La Vie de Blanqui sous le Second Empire, *Le Mouvement Social*, n^o 40, juillet-septembre 1962, p. 83.

¹⁶ De même, le 2 août 1864, un article trop louangeur consacré à Boichot par « l'Office de Publicité » lui « met la bile aux lèvres » (*ibid.*, f. 394 r.) et le 19 du même mois, il ajoute: « J'ai aujourd'hui presque du regret de lui avoir mis sur pied, trois ou quatre affreux petits bouquins qui n'ont ni queue ni tête et auxquels il s'est permis de mettre son nom » (*ibid.*, f. 396 r.).

¹⁷ Si nous ne possédons pas les lettres de Blanqui à Watteau, les sentiments du maître se dessinent fort bien dans les réponses du disciple. Notons en outre

ton méprisant qu'il emploie à l'égard des Belges disant par exemple « du reste tous ces farophiles, farocrates¹⁸ sont toujours bien les mêmes que ceux que vous avez observés »¹⁹, mais il se traduit plus noblement dans la conviction que la conduite du mouvement révolutionnaire doit revenir au peuple qui lui a donné le signal en 1789. Aussi Watteau approuve-t-il chaudement un ami de Boichot qui écrivait à ce dernier : « il nous faut... prendre l'initiative de cette affaire si nous ne voulons pas nous mettre à la remorque des Italiens, Allemands, Polonais etc. Il nous appartient à nous, Français, qui avons proclamé le principe de solidarité de travailler à son avènement dans les faits ». C'est pourquoi un des principaux griefs que Watteau formulait contre l'Association fédérative résidait dans les liens qui unissaient aux Italiens les dirigeants de l'entreprise. Il note que Léon Fontaine est « à la hauteur de Garibaldi » — manifestement cette expression singulière ne représente pas un compliment sous sa plume ! — et lui reproche ailleurs d'être « trop mazzinien ». Il définit de même Fernando Garrido comme « un phalanstérien se rattachant à la politique de Mazzini », ce qui était du reste parfaitement exact²⁰, et Coulery commence par lui déplaire, parce qu'il parle « du Bon Dieu, de Garibaldi, de Bertani ». Bref, l'entreprise est à ses yeux « par trop mazzinienne ».

Les Français tenaient pourtant une large place dans l'Association, mais sauf Boichot, et encore nous avons vu que Watteau avait quelques réserves à formuler à son sujet, il leur était hostile. Lefebvre²¹ et Morel²² lui paraissaient moralement douteux. En ce qui concerne Madier-Montjau et Deluc, ils incarnaient un républicanisme « bleu » et « bourgeois » qu'il détestait. Il les soupçonnait d'avoir derrière eux Dufraisse et le colonel Charras ce qui revenait à dire que « les chefs de

que 14 septembre 1868, Blanqui, répondant à un admirateur du mouvement socialiste belge, Pierre Denis, lui écrit : « ... vous avez de ces illusions sur la Belgique... La France, Paris surtout est à mille lieues en avance » et qualifie les dirigeants bruxellois de l'Internationale de « propres à rien » (BN, Ms, NAF, 9591/2, f 363 v°).

¹⁸ De faro, sorte de bière, fort appréciée à l'époque par les Bruxellois.

¹⁹ Lors d'un de ses séjours à Bruxelles, Blanqui avait assisté, discrètement, à des réunions publiques et en particulier à un meeting tenu par des ouvriers pour protester contre la législation qui limitait le droit de grève.

²⁰ Garrido qualifie Fourier de plus grand de tous les utopistes « antiques et modernes » (*Historia de las asociaciones obreras en Europa...*, Barcelone, 1864, 2 v., t. 2, p. 13). D'autre part, Mazzini préfacera un de ses livres en 1862.

²¹ « Lefebvre de la Côte d'Or, qui se dit proscrit, l'est peut-être mais dont je venais d'avoir de mauvais renseignements quelques jours auparavant ».

²² Il reviendra à de multiples reprises sur le cas de ce personnage cf. au surplus, BARTIER, *op. cit.*, pp. 320, 324.

file mettent en avant des doublures, ils jettent la sonde, ils ne navigueront que si le passage est bon ».

Quant à la section belge il devait avouer qu'elle comprenait d'« excellents éléments », des prolétaires tels que Pellerin²³, déjà connu par Blanqui, et Kevels²⁴, mais il craignait qu'elle serve uniquement à drainer l'argent des ouvriers en faveur du Comité central et de son action « bourgeoise mazzinienne ».

Aussi mit-il tout en œuvre pour faire avorter l'Association fédérative²⁵. Ce travail revêtit diverses formes. Watteau chercha d'un côté à réunir les renseignements qui lui permettraient de jeter la suspicion sur certains membres du comité²⁶, d'un autre, il s'efforça d'éliminer de la section belge les membres les plus modérés²⁷, enfin et surtout, il se livra à une campagne de dénigrement contre Mazzini et les Italiens. Lorsqu'il rencontre Garrido, il lui déclare « qu'il avait trop vécu dans un exécration milieu » et comme l'Espagnol doit se rendre à Paris, il l'invite à y prendre contact avec les blanquistes²⁸. Il note avec satisfaction que Coullery est peut-être moins lié avec les Italiens qu'il ne semble de prime abord²⁹ et mène campagne auprès des ouvriers belges pour les libérer de leur fétichisme à l'égard de Mazzini, ce « grand Lama », qui, selon l'expression de Blanqui, a été par ses imprudences le « pourvoyeur des potences autrichiennes ».

Si l'on songe qu'inversement, Mazzini trouvait que l'Association fédérative faisait trop de place à « l'élément communiste », on mesu-

²³ Sur lui, cf. J. KUYPERS, *Jan Pellerin, een vergeten Redenaar en Anarchist*, Anvers, 1962.

²⁴ L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1906-1907, 2 v., t. 2, p. 124 et 137; et le recueil de H. WOUTERS, *Documenten betreffende de geschiedenis der Arbeidersbeweging...* (Louvain-Paris, 1963-1966, 4 v.) *passim*.

²⁵ « Je dois avoir dissout en grande partie toute la machine ». — Au grand dépit de Watteau, ce succès laissa Blanqui indifférent. Il est vrai qu'il semble avoir considéré, dès l'origine, l'échec de l'Association fédérative comme inéluctable.

²⁶ Il demande, par exemple, à Vésinier, de le documenter au sujet de Coullery.

²⁷ « L'élément bourgeois est déjà coupé en deux pour la section belge. J'ai longuement insisté auprès du chef de file » — entendez par là Fontaine — « pour qu'il s'appuyât exclusivement sur le parti prolétarien. Il me l'a promis ».

²⁸ Il revient à plusieurs reprises sur cette question (BN, Ms, NAF, 9592/2, f. 333, 337 et 340).

²⁹ Watteau parvint du reste à gagner la confiance du Suisse. Il s'entremet par l'intermédiaire de Vésinier pour que l'éditeur Lacroix publie le livre consacré par Coullery aux « Mystères de la génération » (Amsterdam, ISG, papiers Vésinier, lettres de Watteau, 8 novembre et 23 décembre 1863).

D'autre part, en octobre 1864, Coullery consultera Watteau au sujet de la banque populaire qu'il compte organiser « dans les montagnes neuchâtelaises » (BN, Ms, NAF, 9592/2, f 406 v°).

raera mieux les difficultés insurmontables auxquelles le jeune Léon Fontaine dut faire face, lorsque la mort de Paz³⁰ le força à prendre la tête de l'entreprise.

*
**

Malgré l'attitude prise par Watteau dans l'affaire de l'Association fédérative, Fontaine ne se brouilla pas avec lui. Tout au contraire il lui ouvrit les colonnes de « La Cloche »³¹ et celles de la « Rive gauche »³². Du reste, au congrès de Liège, Fontaine s'était lié avec les jeunes blanquistes et en particulier avec Germain Casse³³ et Tridon. Mais leurs relations furent d'abord ambiguës. En effet, Fontaine était devenu en 1865, l'éditeur de la « Rive gauche », quand ce journal parisien avait transféré son siège à Bruxelles. Cette feuille avait toujours manifesté de la sympathie pour Blanqui, elle comptait même des collaborateurs blanquistes, comme Delaune³⁴, mais ses deux principaux rédacteurs, Longuet et Rogeard n'appartenaient pas, à proprement parler, au petit groupe qui gravitait autour de l'Enfermé. C'est pourquoi, tout en se servant de la « Rive gauche », les blanquistes la soumettaient à une critique jalouse, qui n'épargna pas Fontaine. Lorsqu'il consacra à la fameuse assemblée de Bruxelles, un article maladroit, Tridon, Protot, Delaune et leurs camarades n'hésitèrent pas à écrire au « Siècle » pour signaler que ce meeting avait été « défiguré par un absurde compte-rendu » et que « le cri de douleur du prolétariat belge » avait « été transformé en cri de sang »³⁵. Ce

³⁰ Watteau, à propos des funérailles religieuses de l'Espagnol, note que « Paz, sujet espagnol; marquis de la Couronne, progressiste, républicain bleu, brave homme, membres des Solidaires, n'avait aucun titre à être enterré en terre sacrée ».

³¹ Pour y rendre compte d'un ouvrage scientifique écrit par le fils d'Herzen (*ibid.*, f. 419 v^o, 14 novembre 1864).

³² *Ibid.*, f. 491 v., 23 février 1866.

³³ *Dictionnaire...*, t. 5, pp. 19-21. Fontaine avait déjà rencontré Casse quelques mois avant le congrès. Dès le 4 septembre 1865, un des correspondants parisiens de Blanqui lui écrit: « Un mot seulement pour un jeune homme qui habite Bruxelles — Fontaine — il a vu le d[oc]t[eur] quelquefois. Malgré ses relations avec certains enragés [?] (L Blanc, Bancel, etc.) il ne paraît pas les avoir en très haute estime — au reste nature très active — c'est Casse qui parle — pour moi je ne l'ai pas vu et je suis surtout chargé de vous faire savoir qu'il se met activement à votre disposition; voici son adresse: 28, rue du Grand Hospice » (BN, Ms, NAF 9594, f. 509 v.). Casse devint assez intime avec Fontaine pour lui conseiller par exemple de ne pas souscrire au « Courrier Français » de Longuet et Vermorel (*ibid.*, f. 244, r, 30 mai 1867; cf. aussi, au sujet de leurs relations, *ibid.*, f. 251, v, 10 décembre 1867).

³⁴ Il signe le plus souvent du pseudonyme Georges Verd.

³⁵ BN, Ms, NAF, 9587, f. 442 et 458.

ne fut pas la seule attaque que les « farceurs de la Rive gauche » pour employer une expression de Tridon, subirent de la part des blanquistes³⁶. Elles provoquèrent les plaintes de Fontaine³⁷. Pourtant, malgré l'âcreté de son caractère, il ne se brouilla pas avec eux, il est vrai qu'il ignorait sans doute les plaisanteries auxquelles ils se livraient sur son compte dans leur correspondance³⁸. Quoiqu'il en soit, il rendit des services à Tridon en 1868³⁹ et se montra pour lui un ami dévoué, lorsque l'auteur des Hébertistes se réfugia en Belgique, après la chute de la Commune⁴⁰.

La convocation au congrès de Bruxelles

(copie et commentaires)

Genève, 7 septembre 1863.

Monsieur,

Une association internationale s'est fondée, lors du dernier tir fédéral suisse à La Chaux-de-Fonds, pour l'organisation de Congrès démocratiques, c'est-à-dire de réunions où les démocrates des divers

³⁶ Tridon souhaite la création d'une nouvelle feuille qui « ferait rentrer sous terre cette clique de Longuet et Cie qui a l'air de parler en notre nom et ne cesse de nous porter des coups de botte et de plume » (NB, NAF, 9592/2, f. 101, v, 7 avril 1866).

³⁷ Le 23 avril 1866, un des blanquistes parisiens reçoit une lettre de Fontaine que Tridon résume pour Blanqui: « Fontaine se plaint des attaques dont sa feuille est l'objet, de l'abandon où on le laisse, il affirme que la *Rive gauche* n'a jamais dévié d'une ligne, déclare qu'avant d'incendier les Eglises il faut démolir les chapelles et finit par réclamer 15 ou 20 lignes de tous les orateurs de Liège. Si on ne les lui envoie pas, Achille Fontaine rentre sous sa tente et abandonne la *Rive gauche* » (*ibid.*, f 99).

³⁸ Par ex., un des correspondants parisiens répond à Blanqui, le 6 septembre 1865: « Je me doute bien aussi que l'absinthe doit occuper une place distinguée dans l'estime de Fontaine » (BN, NAF, 9594, f 511 r).

³⁹ « Mon cher Tridon,

Impossible de trouver les Pyat. Si ce n'était le manque d'argent, j'irais passer quelques jours à Blankenberghe et te parler de la réédition des Hébertistes. Le fils Rosez consent à en acheter à 50 % de rabais 500 ex. ou à éditer lui-même. Quelles seraient tes conditions? N'y ferais-tu pas des ajoutés? Un mot de réponse, s.v.p. Tibissime. L. Fontaine » (*ibid.*, f. 303). La lettre est non datée, mais doit se situer à l'époque du premier séjour de Tridon sur cette plage belge, pendant l'été 1868. (AGR, Police des étrangers, n° 217093).

⁴⁰ Tridon fut soutenu alors par tout le groupe de la Liberté, journal dont Fontaine était gérant. La police signalera la présence de Fontaine aux funérailles du proscrit. (AGR, *ibid.*).

pays de l'Europe, pourront se voir, se concerter et s'instruire mutuellement de leurs expériences et de leurs besoins. Le comité provisoire de cette association ayant été chargé de préparer le prochain Congrès qui aura lieu à Bruxelles le 26-7bre courant, nous avons l'honneur de vous transmettre ci-inclus un exemplaire des statuts provisoirement adoptés, et de vous prier de grouper autour de vous les amis les plus dévoués, qui peuvent être disposés à prendre part à cette œuvre d'où dépend en grande partie l'avenir de la cause politique et sociale de l'Europe.

Nous vous prions également d'assister au Congrès, et en arrivant à Bruxelles de vous adresser à M. Fontaine⁴¹, rue de la Reine n° 11.

Veuillez agréer, M., etc.,

Pour le comité,
Le président,
Général GARIBALDI.

Voici les statuts:

Statuts provisoires de l'association pour la création de congrès démocratiques.

A. PRINCIPES GÉNÉRAUX.

- Art. 1. Il est formé une association fédérative destiné [*sic*] à donner aux démocrates européens les moyens de se consulter et de se concerter pour une action commune.
- Art. 2. Une réunion de trois démocrates dans une même localité peut constituer une subdivision de la section. La section est composée des membres de l'association domiciliés dans le même pays.
- Art. 3. Sont membres de l'association tous ceux qui ont déclaré adhérer aux présents statuts et qui auront rempli les conditions que pourraient exiger les sections respectives. La présence à l'un des Congrès démocratiques à la suite d'une invitation du comité local ou du comité central est d'ailleurs considérée comme une déclaration d'adhésion.
- Art. 4. Il est interdit à tout membre de l'association de dire quelles sont les personnes qui en font partie avec lui (*Est-ce assez*

⁴¹ Fontaine, citoyen belge, importance très médiocre. A la hauteur de Garibaldi.

idiot? — ils ont commencé par faire une réunion de 200 personnes).

- Art. 5. Chaque section est indépendante pour la politique du Pays où elle exerce son action, en tant qu'elle ne se met pas en opposition avec le programme qui sera élaboré par le Congrès.
- Art. 6. Il est loisible à des sociétés Patriotiques déjà existantes de se constituer par une déclaration collective, en section de l'association pour les congrès démocratiques.

B. DU CONGRÈS.

- Art. 7. Le Congrès s'occupe des intérêts généraux de la Démocratie, de l'élaboration d'un programme et des communications des diverses sections sur la marche des idées dans les pays qu'elles représentent.
- Art. 8. Il est choisi, à chaque Congrès, un comité central composé de trois personnes de chacun des pays de l'Europe où se trouve une section de l'Association.

C. DU COMITÉ CENTRAL, DU BUREAU DE CORRESPONDANCE ET DES CONVOCATIONS.

- Art. 9. Le comité central⁴² opère le plus souvent par voies de correspondances. Chacun de ses membres faisant transmettre aux autres les idées qu'il peut juger utile de faire connaître avant les réunions générales de l'Association.
- Art. 10. A cet effet, il leur est adjoint un bureau de correspondance formé de trois personnes domiciliées à peu de distance les unes des autres. Ce bureau dont les fonctions sont gratuites, comme celles du comité central, est chargé de l'expédition de toutes les affaires courantes, des correspondances entre les membres du comité central, et des convocations pour le congrès, convocations qui devront porter la signature de tous les membres du comité central.
- Art. 11. Le bureau de correspondance est élu à chaque congrès sur le préavis du comité central.

⁴² *J'espère savoir demain quels sont les membres de ce comité central. Déjà nous savons que Garibaldi en est, je suis à peu près certain que Charras y représente l'élément français. J'ignore le nom des autres.*

- Art. 12. Les frais de représentation, soit du comité central soit aux réunions générales, sont à la charge des sections respectives ou des représentants eux-mêmes. Les frais des correspondances du bureau sont couverts par des souscriptions volontaires.
- Art. 13. Le comité devra profiter de toutes les grandes fêtes nationales pour y convoquer le Congrès.
- Art. 14. Les convocations pour le Congrès devront être en règle générale expédiées au moins un mois à l'avance, les membres du comité central les recevront pour leurs sections respectives⁴³ six semaines avant l'époque de la réunion générale, et les feront parvenir eux-mêmes aux destinataires.

D. ARTICLE TRANSITOIRE.

- Art. 15. Les présents statuts, provisoirement admis par l'assemblée générale de La Chaux-de-Fonds du 20 juillet 1863, seront revus par le comité central élu dans ladite assemblée, et présentés d'une manière définitive à la vacation du premier Congrès qui aura lieu à Bruxelles dans le mois de 7bre dernier [sic].

N.B.: Les textes soulignés — à l'exception de ceux entre crochets — sont de Watteau.

BN, Ms, N.A.F. 9592/2, f. 332-333.

⁴³ *Tout cela, comme vous le voyez, ne manque pas d'un certain charabia.*

Des amis inconnus de Saint-Simon : les Guillery *

Dans son monumental ouvrage sur les origines du positivisme, M. Henri Gouhier remarquait en 1941 que la correspondance de Saint-Simon ne semblait pas avoir été « l'objet de recherches particulières »¹. Depuis lors, la situation n'a guère changé. De là sans doute, les curieuses lacunes que représente la biographie de Saint-Simon. C'est ainsi qu'à notre connaissance aucun auteur n'a mentionné les relations fort étroites qui unissaient l'auteur de la Parabole à une famille de savants et d'écrivains : les Guillery. Nous avons eu la bonne fortune de découvrir quelques documents qui fournissent des renseignements fragmentaires sans doute, mais curieux à ce propos², et qui pourront ouvrir, croyons-nous, la voie à de nouvelles recherches.

Avocat à Versailles, sous l'Ancien Régime, Etienne-Remy Guillery participa, en 1789, au mouvement révolutionnaire, mais « sans séparer l'ordre de la liberté ». Il devint alors syndic de la Ville, puis procureur général de Seine-et-Oise³, et mourut en 1795⁴ laissant de son mariage avec la fille d'un notaire, Madeleine-Julie Leroux⁵, trois enfants en bas âge, nés tous les trois à Versailles, Justine, le 13 mars

* *Economies et sociétés. Cahiers de l'Institut de Science économique appliquée*, IV, 6, juin 1970, pp. 1199-1220.

¹ *La jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme*, Paris, 1933-1941, 3 v., 8°, tome 3, p. 418.

² La plupart de ces pièces appartiennent à une descendante de Charles-Etienne Guillery, M^{me} Pierre Janlet qui a eu la gentillesse de nous permettre de consulter sa collection. Les autres inédits proviennent de la Bibliothèque Royale de Belgique et des Archives Générales du Royaume. Nous désignerons ces trois fonds par les signes : C.P.J., B.R. et A.G.R. En outre, nous abrègerons en BNB, le titre de la Biographie Nationale de Belgique, publication que nous aurons plusieurs fois à citer.

³ Dr R. GORRISSEN, *Notice nécrologique sur Charles-Etienne Guillery*, Bruxelles, 1871, in-16, p. 5. L'auteur était un ancien élève de Charles-Etienne.

⁴ *Notice sur Hippolyte Guillery*, Bruxelles, 1849, 8°, p. 2. Publiée anonymement, cette notice est l'œuvre du général Chapelié. Français, entré à l'Ecole polytechnique la même année que Guillery, Chapelié passa au service de la Belgique en 1832 et y devint commandant de l'Ecole militaire (*Histoire de l'Ecole militaire, 1834-1934*, Bruxelles, 1935, 4°, pp. 32-41).

⁵ Ville de Bruxelles, service de l'Etat Civil.

1789, Charles-Etienne, le 19 février 1791 et Hippolyte le 16 août 1793⁶. Après la mort de son mari, M^{me} Guillery s'installa avec sa mère à Grignon, où elle possédait une belle propriété qui avait jadis appartenu à Marmontel. Elle laissait à ses enfants une grande liberté, à telles enseignes qu'Hippolyte, qui passait le plus clair de son temps à vagabonder à travers champs, n'avait pas encore appris à lire à huit ans⁷. L'âge de l'étude vint pourtant pour les trois Guillery. Justine se révéla une remarquable autodidacte, acquérant de solides connaissances en latin, en grec et en italien⁸. Quant aux deux garçons, ils fréquentèrent d'abord ensemble des écoles de Thiais, puis leurs destins se séparèrent.

Entré à Louis-le-Grand, Charles-Etienne s'y fit « remarquer par une double aptitude littéraire et scientifique qui lui valut les premières palmes de l'écolier »⁹ comme le dit son pompeux biographe. Son lycée terminé, il devient bachelier ès lettres, le 19 novembre 1811¹⁰, ès sciences le 25 février 1812¹¹, licencié en sciences enfin, le 26 novembre de la même année¹². Chose plus importante encore, Charles-Etienne, avant même son baccalauréat, avait été admis à l'Ecole Normale supérieure¹³ où il allait passer deux ans. En d'autres termes, Charles-Etienne appartenait comme normalien à cette deuxième promotion qui compta parmi tant d'hommes illustres, Augustin Thierry, futur secrétaire de Saint-Simon¹⁴.

Quant à Hippolyte, il avait commencé par rêver d'aventures. Trois de ses cousins appartenaient à la marine; il suivit leur exemple et à treize ans il s'engagea comme novice timonier. Il eut rapidement l'oc-

⁶ Hippolyte mourut à Liège le 22 mars 1849, Charles-Etienne à Bruxelles le 2 mai 1861, et Justine ou Anne-Justine, comme elle signait parfois, le 19 décembre 1864, également à Bruxelles.

⁷ CHAPELIÉ, *op. cit.*, p. 2.

⁸ BNB, tome 8, col. 527. Les notices consacrées par ce recueil à Justine et à Hippolyte sont l'œuvre d'un témoin bien informé, Louis Alvin; celle de Charles-Etienne rédigée par le Dr V. Jacques est beaucoup moins utile, car elle ne fait, à peu de chose près, que résumer le travail de Gorrissen.

⁹ GORRISSEN, *op. cit.*, p. 7.

¹⁰ Mais le diplôme est daté du 29 novembre 1811 (CPJ).

¹¹ GORRISSEN, *ibid.*

¹² Diplôme daté du 1^{er} décembre 1812 (CPJ).

¹³ « Paris, 4 novembre 1811.

Monsieur le Conseil titulaire, chef de l'Ecole Normale, invite M. Guillery à se rendre chez lui vendredi prochain 8 du courant, entre dix et onze heures du matin, pour être inscrit comme élève de l'Ecole Normale, où il sera admis de suite » (CPJ).

¹⁴ A. AUGUSTIN-THIERRY, *Augustin Thierry (1795-1856) d'après sa correspondance et ses papiers de famille*, Paris, 1922, 8°, pp. 15-16. Les deux hommes auront dans leurs camarades de Normale beaucoup d'amis communs, et notamment Pécelet, Pouillet, Loyson et Patin (*ibid.*, p. 16 et Gorrissen, pp. 6-7).

casation de déchanter. La flotte française ne sortait plus de Rochefort. Désœuvré, l'adolescent se remit à l'étude et grâce à un officier nommé Deberge, il acquit bientôt de solides connaissances en mathématiques. En 1807, Hippolyte rejoignit sa famille à Paris. Il la trouva ruinée. Pour lui venir en aide, il entra au service d'un notaire qui lui versait douze francs par mois. Le traitement était chiche, mais le patron se prit de sympathie pour son jeune commis, lui apprit le latin et le grec, instruction qu'Hippolyte compléta en suivant quelques cours du Collège de France. Le hasard le fit alors rencontrer un employé de l'Ecole polytechnique « que le travail fatiguait ». Il proposa au jeune homme « de remplir ses fonctions et de lui laisser le tiers du produit ». Hippolyte accepta. Devenu employé de l'Ecole, il eut l'idée d'en présenter le concours et, après avoir suivi des leçons de mathématiques au lycée Napoléon, il le réussit en octobre 1812, un an donc avant *Enfantin*¹⁵.

Nous ne savons à quel moment commencèrent les relations de Saint-Simon avec les Guillery; elles étaient cependant assez étroites pour qu'il ait pu qualifier la mère des trois jeunes gens de « la meilleure amie que j'aye jamais eu »¹⁶. L'affection qu'il porte à M^{me} Guillery, Saint-Simon la témoignera aussi à de multiples reprises à ses enfants. De leur côté les jeunes Guillery mettent à son service les ressources de leurs intelligences. Saint-Simon les tenait au courant de ses travaux et paraît les avoir discutés avec eux. En outre, Charles-Etienne, bien occupé pourtant par ses cours de l'Ecole Normale et ceux qu'il suivait de surcroît à la Faculté des Sciences et au Collège de France¹⁷, lui servait de copiste. Mais les obligations de sa carrière vont éloigner le jeune homme de Paris. Le 25 octobre 1813, il est désigné comme « régent de mathématiques » au collège de Valenciennes¹⁸. On peut penser qu'il croyait alors son éloignement de Paris momentané. Il n'en fut rien. Charles-Etienne, comme nous le verrons, passera le plus clair de sa vie en Belgique. Il en ira de même de ses frère et sœur, ce qui explique sans doute pourquoi le nom des Guillery a échappé à tous les historiens de Saint-Simon. Quoi qu'il en soit, le départ de Charles-Etienne fournit la réponse à une petite énigme : le début des relations entre Augustin Thierry et Saint-Simon. Le biographe de Thierry montre Saint-Simon se mettant à suivre les cours de l'Ecole Normale à une époque où il avait déjà rassemblé « autour de lui des admirateurs enthousiastes et convaincus » et notamment « les plus distingués et les plus chers amis d'Augustin

¹⁵ CHAPELÉ, p. 5.

¹⁶ Cf. plus bas, p.j. n° 5; cf. aussi n° 3 et 9.

¹⁷ GORRISSEN, pp. 6-7.

¹⁸ Cf. plus bas, p.j. n° 1.

Thierry : Maignien, Pécelet, Hachette, Arnold Scheffer »¹⁹.

Par eux, Thierry aurait connu Saint-Simon qui aurait voulu en faire son secrétaire. Après avoir hésité quelque temps, Thierry, séduit par le traitement que lui offrait le comte, aurait fini par accepter sa proposition au début de 1814²⁰. M. Gouhier a montré tout ce que ce récit offrait de peu vraisemblable et notamment l'anachronisme qu'il y avait à ranger dans un seul groupe les normaliens Pécelet et Maignien avec Arnold Scheffer qui en 1812 n'avait que seize ans et le quadragénaire Hachette, savant réputé et professeur à la Faculté des Sciences et à l'École polytechnique²¹. Aussi, tout en attirant l'attention sur les rapports qui avaient uni Saint-Simon au normalien Pécelet, M. Gouhier concluait qu'« en attendant une information plus complète, le meilleur schéma est celui qui préserve notre ignorance »²². Cette information plus complète est fournie, semble-t-il, par les documents que nous utilisons ici. Aux funérailles de Charles-Etienne à Bruxelles, le 4 mai 1861, son ami Théodore Verhaegen dira de lui : « Il avait pour protecteur et pour ami le comte de Saint-Simon, le fameux chef d'école dont il fut plusieurs années le secrétaire particulier. Lorsqu'il quitta Saint-Simon, il lui donna pour lui succéder son camarade Augustin Thierry »²³. L'assertion de Verhaegen a été reprise par les quelques auteurs qui, en Belgique, se sont occupés des Guillery²⁴. Elle nous paraît confirmée par la correspondance inédite de Saint-Simon qui montre en effet, d'une part que Charles-Etienne lui a effectivement servi de secrétaire et, d'autre part, qu'il existait des liens cordiaux entre le futur auteur des *Récits des Temps mérovingiens* et les Guillery. N'est-il pas significatif de voir Saint-Simon écrire à Charles-Etienne : « Je vous aime de tout mon cœur dans vous, dans Hippolyte, dans Justine et dans Thierry »²⁵ ? Ne l'est-il pas autant de voir ce dernier correspondre dans les termes les plus affectueux avec le mathématicien de Valenciennes²⁶ ?

¹⁹ « En remplacement de M. Charles appelé au collège de Hazebroeck » (CPJ).

²⁰ A. AUGUSTIN-THIERRY, *op. cit.*, pp. 20, 23-24.

²¹ *La jeunesse...*, tome 3, p. 79, n° 15.

²² *Ibid.*, tome 3, p. 77.

²³ Texte autographié dans BR II 53223 A.

²⁴ « Guillery eut pour protecteur et pour ami le célèbre comte de Saint-Simon, ancien colonel du régiment d'Aquitaine, dont il devint plus tard le secrétaire particulier. Lorsqu'il dut se séparer du comte de Saint-Simon, celui-ci pria Guillery de lui désigner son successeur ; ce fut Augustin Thierry » (Gorrissen, p. 7) ; cf. aussi BNB, tome 8, col. 529-535.

²⁵ Cf. plus bas, p. j., n° 5.

²⁶ Cf. plus bas, p. j., n° 4.

Pendant les premiers mois de sa vie provinciale, Charles-Etienne reste en correspondance avec Saint-Simon, sauf lorsque les circonstances militaires s'y opposèrent. L'Empire en effet était en train de s'écrouler et Valenciennes allait subir un siège sévère. A cette époque, M^{me} Guillery s'inquiéta de savoir son fils dans une place investie et ses craintes redoublèrent lorsque le succès des forces ennemies les conduisit sous les murs de Paris. Les élèves de l'Ecole polytechnique, en effet, ne se résignèrent pas à la défaite. Tandis qu'une partie d'entre eux, parmi lesquels se trouvait Infantin, gagnait Fontainebleau, d'autres voulurent défendre Paris. Hippolyte « faisait partie des jeunes gens qui, le 31 mars 1814, sous les ordres du lieutenant-colonel Evain, sortirent avec une batterie par la barrière du trône et combattirent vaillamment ». Après quelques heures de lutte, Hippolyte qui avait été blessé à la main d'un coup de lance²⁷, fut fait prisonnier avec ses camarades, par les Russes. Pendant ce temps, sa mère et sa sœur s'étaient rendues à l'Ecole pour avoir de ses nouvelles; elles apprirent là que les polytechniciens étaient partis pour combattre l'ennemi. « Ce fut un coup de foudre pour ma mère et pour moi », écrit Justine. Les deux femmes décidèrent de rejoindre Hippolyte pour partager avec lui « le danger » ou pour lui « dire un dernier adieu ». En fin de compte, M^{me} Guillery, « effrayée de conduire une jeune fille dans un champ de bataille », confia sa fille à une amie, M^{me} Herbinot, et continua seule la recherche. Elle ne parvint pas à retrouver son fils et retourna désespérée chez M^{me} Herbinot. Là on finit par avoir des nouvelles des jeunes gens et apprendre qu'ils étaient tombés aux mains des ennemis. Heureusement le tsar fit libérer presque aussitôt les prisonniers, acte de générosité qui lui vaudra l'admiration reconnaissante de Justine²⁸.

Toutes ces émotions avaient brisé M^{me} Guillery. Elle mourut en avril 1814. C'est à Saint-Simon que reviendra, « en qualité d'ami de la famille », le soin d'instruire de ce décès, d'abord le baron de Maingoval, chez qui logeait à Valenciennes, Charles-Etienne²⁹, puis ce dernier³⁰. Dans les mois qui suivent, Saint-Simon continue à entourer les jeunes Guillery de sa sollicitude paternelle. Elle se manifeste de multiples façons. Tout en tenant Charles-Etienne au courant de ses propres travaux, il lui demande de verser une pension qui permettra

²⁷ CHAPELIÉ, p. 5. Comme Chapelié, Evain passera au service de la Belgique et y deviendra ministre de la guerre (BNB, tome 6, col. 739-740).

²⁸ *Episode de la prise de Paris*. Extrait des Mémoires inédits de Justine Guillery, slnd, 8^o, 4 p. (CPJ).

²⁹ Cf. plus bas, p. J., n^o 2.

³⁰ Cf. plus bas, p. J., n^o 3.

à sa sœur d'apprendre à graver la musique³¹. Il soumet à Monge un mémoire rédigé par le régent de mathématiques, approuve son projet de fonder une école avec ses frère et sœur³², s'intéresse aux amours du jeune homme³³ et s'inquiète tendrement lorsqu'il quitte le baron de Maingoval³⁴. Quant à Justine et Hippolyte, Saint-Simon continue à les voir. Justine dira « c'est toujours avec bien du plaisir que je me retrouve auprès de cet aimable ami de ma mère qui veut bien conserver de l'amitié pour nous. L'idée qu'il a toujours aimé ma pauvre maman dans ses malheurs, me fait l'aimer et estimer tous les jours davantage ». Plus positif, Hippolyte note dans la même lettre à laquelle collaborent aussi Saint-Simon, Thierry et un certain E. Guy : « Nous venons de déjeuner avec de la crème, des fraises, des groseilles et des cerises et nous sommes (moi du moins) sursaturés »³⁵. De cette épître collective se dégage l'impression que Saint-Simon réussissait parfaitement à se mettre de plain-pied avec ses jeunes amis.

Pourtant, les circonstances allaient progressivement relâcher les liens qui l'unissaient aux Guillery. Il est manifeste qu'à l'époque où Charles-Etienne s'était fixé à Valenciennes, Saint-Simon comptait qu'il continuerait à collaborer avec lui. Il lui envoyait ses écrits et attendait ses observations³⁶. Malheureusement le jeune professeur fut bientôt débordé de travail. Devenu chef de famille et obligé de subvenir, non seulement à son entretien mais encore à celui de sa sœur, il eut besoin d'autres ressources que celles que lui assurait son traitement. Il se mit à courir le cachet, consacrant chaque semaine de nombreuses heures à cet enseignement lucratif³⁷. Puis son mariage obligera Charles-Etienne à modifier ses plans d'avenir. En juin 1816, il épousa Adelaïde, fille de François-Joseph Alvin. Ce dernier, né à Beauvais en 1768, après avoir pris ses grades à l'université de Douai, s'était consacré à l'enseignement. A la fin de l'Empire il remplissait la charge de principal dans ce collège de Valenciennes où Charles-Etienne faisait ses premières armes³⁸. A la chute de Napoléon, Alvin,

³¹ Cf. plus bas, p. j., n° 5.

³² Cf. plus bas, p. j., n° 4.

³³ Cf. plus bas, p. j., n° 7.

³⁴ Cf. plus bas, p. j., n° 5.

³⁵ Cf. plus bas, p. j., n° 4.

³⁶ Cf. plus bas, p. j., nos 4, 5 et 6.

³⁷ « Nous avons trouvé Charles comme nous pouvions le désiré tout occupé de nos affaires col qu'il n'a pas un momon à lui tant il a de leçons » (Femme Lepers à François-Joseph Alvin, Valenciennes 12 mars 1816, CPJ). La même « femme Lepers », à l'orthographe si singulière, ajoute le 17 que Charles-Etienne se fait 2040 fr. par an, grâce à des leçons à 5 fr. le cachet (CPJ).

³⁸ Biographie de F.-J. Alvin, non signée et extraite d'une revue dont la provenance n'est pas indiquée (CPJ).

mal vu du nouveau régime, avait été muté au collège de Toul. Arrivé là, il avait été profondément déçu. « Je puis me vanter d'avoir fait une belle équipée en venant à Toul », écrivait-il à Charles-Etienne, « il n'y a qu'un fantôme de collège »³⁹. Revenu à Valenciennes, il y établit une école privée qui fit une si redoutable concurrence au collège que bientôt l'administration la persécuta. Alvin se décida alors à transférer son établissement à Bonsecours, localité proche de Valenciennes, mais située dans le royaume des Pays-Bas. Charles-Etienne y rejoignit bientôt son beau-père⁴⁰. Quant à Hippolyte, il dut à son tour quitter Paris pour aller suivre à Metz les cours de l'Ecole d'artillerie. Puis il fut versé dans un régiment qui tenait garnison à Douai. Mais l'état militaire ne lui plaisait pas et en outre il était tombé amoureux de sa belle-sœur, Sophie Alvin qu'il voyait, ainsi que Charles-Etienne, à chacune de ses permissions.

Aussi donna-t-il sa démission en septembre 1818 lorsqu'on voulut l'envoyer en garnison à Nantes. Quelques mois plus tard il épousait Sophie, et devenait, après un séjour au collège de Tirlemont, professeur de mathématiques à celui de Nivelles. Il retrouvait là comme principal son beau-père. Alvin, en effet, déjà âgé avait préféré abandonner la direction de son école privée pour passer au service du gouvernement des Pays-Bas⁴¹. Quant à Justine la nécessité de gagner sa vie la conduisit à son tour à quitter Paris. De 1822 à 1825, elle résida dans l'Eure, non loin de Vernon, au château de la Madelaine où elle servit d'institutrice aux enfants d'un ancien général de l'Empire⁴². Puis, pour se rapprocher de ses frères, elle gagna les Pays-Bas où elle se consacra à l'éducation de deux jeunes nobles dans un château du Namurois⁴³.

Le séjour des trois Guillery en Belgique allait devenir définitif et leurs relations avec Saint-Simon durent cesser ou du moins s'es-pacer, à en juger du moins par les documents dont nous disposons actuellement. Dans leur nouvelle patrie les Guillery connurent quelques épreuves, mais en fin de compte firent brillamment leur chemin. Charles-Etienne commença par diriger le collège de Charleroi. Puis dès 1828, il se fixa à Bruxelles, où il enseigna la physique à l'athénée, aux cours publics du Musée, à l'Ecole militaire et surtout à l'Université. Il laissa dans toutes ces institutions le souvenir d'un professeur

³⁹ 10 décembre 1815 (CPJ).

⁴⁰ Note manuscrite sans doute de Raoul Guillery, en marge de Gorrissen, p. 8 (BR II 53223 A).

⁴¹ CHAPELIÉ, pp. 6-7.

⁴² L. ALVIN, *Louis Gruyer, sa vie, ses écrits, sa correspondance*, Bruxelles, 1867, in-18, pp. 175 et sq.

⁴³ BNB, tome 8, col. 526.

remarquable. Il se distinguait en effet par ses talents d'exposition⁴⁴, mais aussi par son goût de l'expérimentation⁴⁵. Sa descendance conserve encore quelques-uns des brevets d'invention qu'il se fit délivrer⁴⁶.

D'autre part, il pressentit très tôt les services que l'électricité était appelée à rendre à la télégraphie et seul un manque de moyens financiers l'empêcha de réaliser les idées qu'il avait conçues à ce sujet⁴⁷. De même, il fut un précurseur en matière d'enseignement professionnel⁴⁸. Enfin, on lui doit quelques écrits curieux et notamment des « Lettres sur l'architecture » qui se laissent encore lire avec intérêt⁴⁹.

De son côté, Hippolyte passa en 1825 du collège de Nivelles à celui de Liège qui était beaucoup plus important. En outre, à partir de 1828, il dirigea le pensionnat de cette institution. Après avoir connu

⁴⁴ « Son enseignement brillait par la méthode et par la clarté. Il savait attacher ses auditeurs à ses lèvres et sa manière spirituellement originale de dire les choses connues leur imprimait pour ainsi dire le cachet de la nouveauté. Plus d'un élève suivit ses cours pendant deux années sans y être forcé tant on éprouvait de plaisir à ses leçons » (VERHAEGEN, *op. cit.*). « La clarté de l'exposition, l'enchaînement des pensées, le choix des expressions, tout chez lui jusqu'à la sonorité de l'organe fixait l'attention des auditeurs » (VAN GINDERACHTER, Discours prononcé au nom du corps professoral de l'Université de Bruxelles aux funérailles de Ch.-Et. Guillery, texte autographié, BR II 53223 A).

⁴⁵ « ... pour lui, étudier c'était découvrir : aussi le voyons-nous inventer une foule d'appareils ingénieux dont le commerce et l'industrie ont aujourd'hui popularisé l'usage sans que Guillery dans sa rare modestie, ait voulu revendiquer le mérite d'en avoir conçu l'exécution » (VAN GINDERACHTER).

⁴⁶ Et notamment un brevet belge de 1854 relatif à « des procédés propres à la fabrication du vin », un brevet français de 1856, portant sur « l'emploi de l'air comme véhicule de la vapeur alcoolique » dans la distillation et un second brevet français, de 1857, portant sur l'application de l'invention précédente à la distillation de l'eau de mer (CPJ).

⁴⁷ GORRISSSEN, p. 14 ; *Histoire de l'École militaire*, p. 224.

⁴⁸ « Déjà à Charleroy, il méditait sur une difficulté dont le dénouement forme le rêve, jusqu'ici déçu, de nos administrations communales, les plus importantes, je veux parler de l'application immédiate de l'enseignement professionnel du degré inférieur : il commençait à mettre à exécution ses fertiles idées sur ce sujet lorsqu'il fut appelé à la chaire de mathématiques supérieures de l'Athénée de Bruxelles » (VAN GINDERACHTER, *op. cit.*).

⁴⁹ Dans ses « Lettres » Guillery touche à de nombreux sujets, et souvent avec une réelle originalité, par exemple, lorsque partant de l'idée que « notre mémoire agit d'ordinaire dans un ordre rétrospectif » il en conclut « que l'histoire pourrait être faite dans ce sens, à commencer par le journal d'hier et à finir par la création » (p. 170). Dans un autre domaine, il réagit contre les esthètes de son époque qui demandaient « que l'on dégage les églises de cette foule de petites maisons qui se sont établies à leur pourtour... et en masquent les beautés ». Or, selon Guillery « une église ainsi entourée rappelle le premier but des fondateurs : elle est un véritable centre de population. Vous ne l'auriez pas plutôt privée de cet entourage qu'elle serait le centre d'une place froide et sans abri » (p. 41).

dans l'enseignement quelques ennuis dont nous reparlerons, il passa en 1839 dans l'administration des ponts et chaussées. Ingénieur de deuxième classe d'abord, il devint ingénieur en chef de la province de Liège. Ce furent surtout les problèmes de navigation qui l'intéressèrent dans cette nouvelle carrière. Hippolyte fut à l'origine de nombreux travaux d'art qui améliorèrent le cours de la Meuse. En même temps, il participait aux activités de plusieurs sociétés savantes telles que la Société d'Emulation de Liège⁵⁰ et celle qui groupait en Belgique les anciens élèves de l'École polytechnique⁵¹. Il rédigea de nombreux mémoires consacrés pour la plupart à des problèmes de navigation fluviale, mais qui touchent parfois à la philosophie⁵². Son activité s'étendit même à la presse. On lui dut un périodique destiné aux enfants⁵³ et il dirigea, pendant quelques années, un organe libéral : *Le Journal de Liège*⁵⁴.

Quant à Justine, elle finit par s'installer à Bruxelles auprès de Charles-Etienne, sans doute à une époque où ce dernier devint assez riche pour lui permettre de ne plus travailler comme institutrice.

Délivrée de tout souci matériel, Justine, à une époque où les femmes de lettres étaient rares en Belgique, publia en vers et en prose quelques volumes destinés en général, il est vrai, à la jeunesse. Elle se lia avec des auteurs, tels que Gruyer⁵⁵, en tout bien tout honneur vraisemblablement, car elle mettait « plus de soin à orner son esprit que sa personne » et se distinguait par ces « vertus viriles que les hommes n'aiment guère à rencontrer dans le sexe faible ». Mais heureusement « sa conversation était des plus attrayantes⁵⁶ », ce qui lui permit de briller dans les salons bruxellois.

En somme, les trois Guillery ont tenu une place importante dans la vie intellectuelle de la Belgique, ce qui nous paraît démontrer qu'ils n'étaient pas indignes de l'affection que leur avait témoignée Saint-Simon. Inversement on peut se demander si à l'époque où il fréquentait le normalien, Charles-Etienne et Hippolyte, le polytechnicien, Henri de Saint-Simon n'a pas tiré quelque profit de leurs

⁵⁰ CHAPELIÉ, pp. 9 et sq.

⁵¹ BNB, tome 8, col. 545 et *Livre du Centenaire de l'École polytechnique 1794-1894*, Paris, 1895-1897, 3 v., gr. 8°, tome 3, pp. 595-596.

⁵² Il consacra notamment une étude au penseur hollandais Hemsterhuys.

⁵³ *L'Ami des Enfants*, hebdomadaire publié à Liège par l'éditeur Desoer du 25 octobre 1831 au 8 décembre 1832.

⁵⁴ « Il sut imprimer à cette feuille assez insignifiante jusque là, une marche libérale sagement progressive » (BNB, tome 8, col. 545).

⁵⁵ L. ALVIN, *Louis Gruyer*, ... p. 175.

⁵⁶ « ... pourvu qu'on la mit sur le chapitre des objets de ses méditations : philosophie, histoire, poésie... » car « elle avait d'incroyables ignorances des choses de ce monde » (BNB, tome 8, col. 528).

solides connaissances, et si ce n'est pas par eux qu'il est entré en relation avec les élèves des grandes écoles ?

Une dernière question se pose. Quels souvenirs les Guillery gardèrent-ils de leurs relations avec Saint-Simon ? Il faut noter tout d'abord qu'ils ne paraissent avoir eu aucun contact avec les missionnaires saint-simoniens venus en Belgique en 1831. Les lettres envoyées par ces derniers à Paris ne mentionnent jamais, en effet, leurs noms. Ce silence peut s'interpréter de deux façons. La première, c'est que comme tant de ceux qui avaient connu le Maître, les Guillery ne considéraient pas les prédicateurs saint-simoniens comme ses fidèles disciples, mais bien comme des imposteurs. La seconde raison qui s'ajoute à l'autre sans la contredire, réside dans les difficultés que connurent les Guillery au lendemain de la révolution belge.

Non seulement ils n'avaient pas participé au mouvement, ce qu'ils pouvaient justifier par leur qualité d'étrangers⁵⁷, mais, chose plus grave, ils passaient, non sans raison, pour des partisans de l'ancienne monarchie. Alvin et ses gendres devaient beaucoup à ce qu'on nomme en Belgique le « régime hollandais ». Tous avaient obtenu des charges dans les écoles établies par le roi Guillaume et Alvin avait manifesté sa reconnaissance à ce souverain par une tragédie écrite à la gloire du Taciturne. Après l'établissement de l'Etat belge, Alvin et Hippolyte devront affirmer à plusieurs reprises que leur fidélité au souverain déchu était purement sentimentale et ne les empêchaient pas de se rallier loyalement au nouveau système⁵⁸. Mais rien n'y fit. Ils passèrent non sans raison pour orangistes⁵⁹. Sans doute, François-

⁵⁷ En 1830, Hippolyte « resta spectateur paisible des événements..., il n'était pas né en Belgique. Cette circonstance lui imposait l'obligation, quels que fussent d'ailleurs ses sentiments, de rester étranger aux discussions politiques... » (CHAPÉLIÉ, p. 9) ; sur la même attitude chez Charles-Etienne et chez Alvin, cf. GORRISSSEN, p. 9.

⁵⁸ GORRISSSEN, *ibid.*

⁵⁹ Chapélié reconnaît qu'Hippolyte « ne voyait qu'en tremblant les provinces belges se jeter dans les hasards d'une révolution complète » et qu'« il craignait surtout de voir prendre à certain parti » — à savoir le catholique — « des influences qu'il regardait comme désastreuses » (p. 10). Au moment où éclatent à Bruxelles, des émeutes anti-orangistes, Alvin écrit de Liège où il s'était fixé auprès d'Hippolyte, à Charles-Etienne : « Après les scènes désolantes qui se sont passées sous vos yeux ; vous comprenez bien que nous avons besoin de savoir ici, tout ce qui peut vous concerner. Quant à nous, nous sommes tranquilles sur les événements ; la régence » — c'est-à-dire l'autorité municipale — « a pris des mesures si justes, si fermes que les instigateurs, s'il y en avait, ont dû renoncer à leurs projets. La nuit dernière, toute la garde civique, toute la troupe sont restés sur pied et il n'y a pas eu l'ombre d'une tentative » (4 avril 1834, CPJ). Enfin, n'est-il pas curieux qu'en 1866, un fils de Charles-Etienne, prénommé lui aussi Hippolyte, regrettait encore « cette séparation entre la Belgique et la Hollande » (CPJ).

Joseph Alvin ne souffrit guère de cette accusation, car il avait atteint l'âge de la retraite. Charles-Etienne de son côté, qui comptait à Bruxelles des amis influents, ne connut que des difficultés mineures. En revanche Hippolyte qui, de surcroît, s'était attiré l'hostilité du clergé liégeois par son action en faveur de l'enseignement public⁶⁰, eut à redouter la hargne des nouveaux maîtres. Aussi malgré des titres éminents, il ne parvint jamais à obtenir une chaire à l'Université de Liège⁶¹ et, d'autre part, ne conquit en 1840 sa naturalisation qu'après avoir vaincu de fortes résistances⁶². On comprend dès lors pourquoi les Guillery, obligés de se tenir à carreau, évitèrent d'entrer en relation avec les saint-simoniens. Seul leur beau-frère, Louis Alvin, eut avec eux des contacts, du reste éphémères⁶³.

En revanche, Justine et ses deux frères restèrent fidèles au souvenir du grand homme qu'ils avaient connu dans leur jeunesse. Charles-Etienne évoquait souvent devant ses amis le souvenir de ses années parisiennes et la personnalité de Saint-Simon⁶⁴. Il manqua même lui consacrer une notice biographique dans des conditions assez curieuses. Dans la Belgique de Guillaume des Pays-Bas, et de Léopold I^{er}, le baron de Stassart qui gouverna des provinces, présida le Sénat et dirigea les travaux du Grand Orient, était personnage d'importance⁶⁵. Franc-maçon lui-même⁶⁶, Charles-Etienne eut besoin — à certains moments du moins — de la protection de ce haut personnage. Or, le baron collectionnait les autographes. Aussi, pour entrer dans son jeu, Guillery lui donna quelques pièces intéressantes et notamment des manuscrits du mathématicien et poète Théveneau⁶⁷. Il joignit à son

⁶⁰ CHAPELIÉ, p. 11.

⁶¹ *Ibid.*, p. 10; cf. aussi une lettre d'Hippolyte au sujet de sa candidature (AGR, Fonds Stassart, dossier Guillery, 28 mai 1837).

⁶² En 1837, la Chambre se prononce contre sa demande par 54 voix contre 12. (*L'Union*, 28 avril 1837). Le bruit avait couru dans les couloirs qu'Hippolyte avait manifesté sa fidélité au régime déchu en participant à une souscription en l'honneur du Prince d'Orange. Hippolyte écrira à ce propos « je n'ai ni souscrit, ni fait souscrire, ni signé, ni payé quoi que ce soit à cette occasion » (AGR, Fonds Stassart, dossier Guillery, 8 mai 1837). Une demande de naturalisation introduite par Charles-Etienne fut également repoussée en 1837, mais pour sa part il obtint satisfaction dès 1838 (GORRISSSEN, p. 12; CHAPELIÉ, p. 19).

⁶³ ARSENAL, Ms 7605, n° 4, Machereau à Pecqueur, décembre 1831.

⁶⁴ VERHAEGEN, *op. cit.*; GORRISSSEN, p. 7.

⁶⁵ Cf. la notice de DUPONT-DELPORTE (PN) en tête des *Œuvres complètes* du Baron de Stassart, Paris, 1855, gr 8° (nulle édit.) et J. BARTIER : « Théodore Verhaegen, la Franc-Maçonnerie et les Sociétés Politiques », *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre 1963-avril 1964, p. 57 et ss.

⁶⁶ L. LARTIGUE, *Loge des « Amis Philanthropes » à l'Or. de Bruxelles. Précis Historique*, Bruxelles, 1893-1897, 2 vol. in-8°, tome 1, p. 122.

⁶⁷ Sur ce personnage, cf. *Biographie Michaud*, tome 45, pp. 375-377.

envoi, le récit des relations avec cet auteur, écrivant en outre « si mes notes, Monsieur le Baron, ont quelque intérêt pour vous, peut-être pourrai-je encore avoir l'avantage de vous être agréable en vous transmettant des renseignements sur Monsieur de Saint-Simon. J'ai eu beaucoup plus de relations avec lui et mes documents seroient plus précis »⁶⁸. Malheureusement, le baron négligea cette offre, ce qui est fort regrettable, car la notice consacrée par Guillery à Théveneau est fort savoureuse et donne à penser que le récit de ses relations avec l'ami de sa mère n'aurait pas manqué de piquant. En revanche Stassart se fit donner par Charles-Etienne une lettre de Saint-Simon et la joignit dans sa collection à une seconde, expédiée à un autre destinataire et qu'il avait obtenue par une voie que nous ignorons⁶⁹.

Justine de son côté n'avait pas oublié l'ami de sa famille. Bien que devenue conservatrice, au point de rédiger en 1848 des poèmes contre Lamartine, la République et le suffrage universel⁷⁰, elle gardait à Saint-Simon toute sa reconnaissance. Elle lui avait consacré une large place dans ses Mémoires. Deux fragments seulement de cette autobiographie ont été publiés, l'un relatif à la défense de Paris en 1814⁷¹, l'autre aux années passées par elle au château de la Madelaine⁷². Nous ne sommes pas parvenu, jusqu'à présent, à savoir si le reste du manuscrit a été conservé. C'est fort regrettable; d'abord parce que les deux épisodes publiés, montrent que Justine ne manquait pas d'esprit, comme en témoigne le récit qu'elle fait de l'acquisition de la Madelaine par Casimir Delavigne, sautant « sur les fauteuils, de joie d'acquérir cette charmante propriété »⁷³. Mais surtout, les Mémoires de Justine auraient eu le mérite de nous présenter un Saint-Simon en robe de chambre. Louis Alvin qui avait eu à sa disposition l'original, affirme en effet qu'« on y trouve de curieuses et piquantes révélations touchant les hommes éminents qui fréquentaient la maison de sa mère, particulièrement sur le comte de Saint-Simon à une époque où il ne se doutait guère qu'il deviendrait le prophète d'une religion nouvelle »⁷⁴.

⁶⁸ Charleroi, 11 juillet 1825 (AGR, Fonds Stassart, dossier Guillery).

⁶⁹ Cf. plus bas, p. j., nos 5 et 8.

⁷⁰ AGR, Fonds Stassart, dossier Guillery. Elle paraît avoir été fort attachée à la monarchie de Juillet, cf. ses *Entretiens aux Champs Elysées* ou *Histoires de l'autre monde* (Bruxelles, 1847, 8°). Elle y évoque Louis-Philippe comme « un roi puissant qui aime la paix, et sait, sans la guerre, se faire respecter de l'Europe et du monde entier ! » (p. 51).

⁷¹ Cf. plus haut, p. 352, n° 58.

⁷² A la suite de l'étude consacrée par L. Alvin à Gruyer.

⁷³ L. ALVIN, *Louis Gruyer...*, p. 187.

⁷⁴ BNB, tome 8, col. 530.

En revanche, Hippolyte nous a laissé un témoignage émouvant sur son ancien protecteur. Lorsque Saint-Simon mourut, le *Courrier des Pays-Bas*, organe du jeune libéralisme belge, lui avait consacré un article bien documenté⁷⁵. L'hommage parut insuffisant à Hippolyte qui envoya au journal une lettre destinée « à faire connaître la perte que vient de faire l'espèce humaine » et à magnifier les vertus de Saint-Simon, car « son génie fut sublime, son cœur surpassait son génie » et « son âme fut l'honneur de notre espèce »⁷⁶. Toute la page nous montre qu'Hippolyte et les deux autres Guillery méritent d'être rangés parmi les premiers disciples de Saint-Simon et sont dignes, à ce titre, d'être connus par les historiens du grand prophète du monde moderne.

PIECES JUSTIFICATIVES

Les pièces 1 à 4, 6 et 7 proviennent de la Collection de M^{me} Pierre Janlet, les pièces 5 et 8 de la série d'autographes réunie par le baron de Stassart, la pièce 9 enfin est extraite du *Courrier des Pays-Bas*, du 21 juin 1825.

Les deux premières lettres seulement sont datées. On peut placer, à coup sûr, la troisième au 14 avril 1814, puisqu'elle annonce à Charles-Etienne la mort de sa mère, événement que Saint-Simon signale le même jour au baron de Maingoval chez qui logeait le jeune homme. On ne peut malheureusement pas atteindre à la même précision en ce qui concerne les quatre autres lettres de Saint-Simon à Charles-Etienne.

Toutefois les quatrième et cinquième doivent se placer en 1814 car Hippolyte se trouve toujours à Paris. Ces deux autres doivent être plus tardives puisqu'elles ne sont plus adressées à Charles-Etienne chez le baron de Maingoval, et que d'autre part elles mentionnent

⁷⁵ « Les feuilles de Paris ont annoncé dernièrement la mort du comte de Saint-Simon, l'un des économistes les plus distingués de la France et à qui les savants de cette capitale, ainsi que les principaux défenseurs du système constitutionnel, se sont empressés de payer un tribut d'estime et de regrets. Cet hommage était mérité, non seulement par les services qu'il avait rendus aux sciences et spécialement aux arts et métiers, mais par une conduite politique aussi invariable que franche et désintéressée » ... L'auteur résume en termes fort favorables la carrière de Saint-Simon et dit notamment : « Après la restauration, il se livra à des spéculations de librairie dont le but fut toujours honorable, et publia par souscription, sous le titre de *l'Organisateur*, un ouvrage qui caractérisait une piquante originalité et dans lequel des paradoxes et des théories un peu hasardées n'empêchaient pas de reconnaître des vues saines, une instruction solide et beaucoup de sagacité » (9 juin 1825).

⁷⁶ Cf. plus bas, p. j., n° 9.

implicitement le départ d'Hippolyte pour la province. Mais elles ne peuvent être qu'antérieures à juin 1816, car elles ne contiennent aucune allusion au mariage de Charles-Etienne, et lui sont encore expédiées à Valenciennes. Leur chronologie ainsi précisée ne nous permet cependant pas de déterminer les œuvres auxquelles Saint-Simon fait allusion car il ne les mentionne jamais qu'en termes elliptiques.

Quant à la huitième lettre, acquise par le Baron de Stassart dans des conditions qui nous échappent, il nous est impossible de la dater dans l'état présent de la documentation.

Nous avons respecté l'orthographe des lettres, en complétant toutefois la ponctuation et en indiquant les lectures douteuses.

f. 1 :

1

La fin de ma préface s'est trouvé, mon cher Charles, avoir plus d'étendue que je ne croyais et exiger plus de réflexion. Poussez, je vous prie, la copie le plus promptement qu'il vous sera possible. Il suffit de ne pas attacher le cahier. Vous ne serez pas arrivé au point ou cela pourrait avoir inconvénient. Avant d'avoir reçu la fin de cette préface, vous intercalerez les feuilles nécessaires pour que cela ne fasse qu'un seul cahier et tout se trouvera à sa place⁷⁷. Je vous embrasse.

S S
ce mardi

f. 2, verso :

Monsieur
Monsieur Charles Guillery
Elève de l'école Normale
au lycée impérial
Rue St-Jacques
A Paris

cachet postal : 27 juillet 1813.

2

f. 1 :

Paris, ce 16 avril 1814.

Je regrette infiniment, Monsieur le baron, qu'un événement fâcheux soit pour moi la première occasion de vous écrire.

Le jeune Guillery dont vous paraissez apprécier les talents et le bon caractère par les bontés que vous avez pour lui vient de perdre sa mère et en qua-

⁷⁷ Il doit sans doute s'agir du *Mémoire sur la Science de l'homme* (cf. H. GOUIER, *Lettres inédites de Saint-Simon à Blainville, Revue philosophique*, 66^e année, 1941, p. 71).

lité d'ami de sa famille je me suis [*sic*] d'obtenir de vous que vous lui anonciez cette triste nouvelle.

La confiance que ce jeune homme a mis en vous, sa reconnaissance pour les bontés de Madame de Maingoval, son attachement pour toute votre famille, m'ont fait penser que personne ne pouvait mieux que vous, Monsieur le Baron, lui adoucir les premières impressions d'une perte aussi cruelle.

Il peut y avoir des degrés dans la douleur que cause la mort d'une mère, les circonstances dont celle-ci fut accompagnée, doivent la rendre encore plus accablante pour mon jeune ami.

Un de ses fils éloigné d'elle, exposé dans une ville assiégée à tous les dangers de la guerre dans les circonstances

f. 1, verso :

ou les malheurs publics ajoutaient aux inquiétudes domestiques, un autre fils, élevé à l'école polytechnique, échappé à peine à la mort au milieu d'une charge que cette poignée de jeunes gens soutinrent seuls et sans secours, sont les seules causes qui ont mises au tombeau cette malheureuse mère.

La famille désolée se repose sur vous, Monsieur, du soin de faire ce triste message dans une occasion aussi délicate, persuadé que votre prudence emploiera auprès du jeune homme tous les encouragements nécessaires et que l'amitié dont vous l'honorez lui rendra cette perte moins sensible.

Daignez agréer les sentimens de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le baron,

Votre très humble
et très obeissant serviteur
Le Cte Henry de St-Simon
Colonel du Régiment d'Acquitaine
rue des fossés St-Germain n° 16.

f. 2, verso :

A Monsieur
Monsieur le Baron de Maingoval
Valenciennes (Nord)

3

f. 1 :

Vous avez perdu, mon cher Charles, la meilleure des mères et moi la plus dévouée, la plus tendre et la plus solide des amies, cette perte est d'autant plus affreuse que la mort vous l'a enlevée à l'instant ou après avoir fourni une longue carrière de malheur, elle aurait pu mener une vie douce, digne récompense de ses travaux. N'augmentez pas votre chagrin, mon ami, par l'idée que les soins ont manqué à votre pauvre mère. Tous ceux qui auraient pu la tirer d'affaires, si sa maladie n'avait pas été mortelle, lui ont été prodigués, elle n'a manqué de rien sous aucun rapport. Vos tantes se sont conduites à merveille dans cette occasion.

Ne venez point à Paris. Cela ne servirait à rien. Hipolyte que je vois journellement est rentré à l'école polytechnique qui a repris ses cours, Justine est chez votre tante de Blany [?].

Vous avez bien raison de compter sur l'amitié que je vous ai vouée pour la vie.

S S

Thierry qui vous écrit est un charmant garçon. Nous travaillons ensemble.

f. 2, verso :

A Monsieur
Monsieur Guillery
chez Mr le Baron de
Maingoval
A Valenciennes

4

f. 1 :

Mon jeune et cher ami, votre cœur et votre esprit se développent de la manière la plus intéressante. La lettre que vous m'avez écrite a été bien pensée et parfaitement sentie. Elle m'a fait le plus grand plaisir. Je l'ai donné à lire à Mr Monge qui m'a complimenté de ma liaison avec vous. Le projet que vous avez conçu de faire avec Hipolyte un établissement d'éducation est très bien vu, votre conduite à l'égard de Justine est parfaite. En un mot vous remplissez de la manière la plus honorable et la plus aimable vos fonctions de chef de famille et je suis fier de l'amitié que vous m'avez conservée. Pourquoi votre bonne mère, la meilleure amie que j'aye jamais eu, n'est-elle pas témoin du noble essort de votre ame ? Sa perte, mon ami, est un chagrin qui nous est commun, c'est un lien qui rendra notre amitié plus intime. Hippolyte et Justine, M^{lle} Mion [?] et Thierry arrivent pour déjeuner. Je vous en dirai plus long une autre fois. Thierry me demande de ne pas fermer ma lettre. Il veut vous écrire dedans. C'est un paresseux, il trouve commode qu'il y ait une page de faite. M^{lle} Mion [?] a donné à Justine un satisfecit que je vous envoie.

[Saint-Simon]

f. 1, verso :

J'ai bien tardé à vous écrire, mon cher ami, je vous dois même une réponse; mais vous ne vous en êtes pas plaint, et vous m'avez pardonné sans doute voyant bien que si j'étais coupable, c'était seulement par paresse. Vous avez dû recevoir les trois premières parties du Mémoire. Vous nous direz ce que vous en pensez à condition qu'en revanche vous nous mettiez à même de vous dire ce que nous penserons de votre travail; envoyez-le nous, il pourra nous être utile. Nous espérions vous voir aux vacances, votre frère seul vous verra et nous n'aurons plus votre frère; tout cela est fort désagréable. Mais plus tard nous aurons notre tour. J'ai été saigné hier, je vais déjeuner, je vous embrasse.

Thierry,

Nous venons de déjeuner avec de la crème, des fraises, des groseilles et des cerises, et nous sommes (moi du moins) sursaturés. Quand tu recevras cette lettre, tu auras probablement la copie que tu désirais tant. Dis-moi ce que tu penses de mon camarade Devaux, il te dira sans doute que dans un mois environ 5 élèves de l'École Polytechnique, dont un de ta connaissance, se dirigeront par Valencienne. Adieu bon ami, je t'embrasse comme je t'aime.

Hippolyte.

L'impression du printemps et du lys va son train.

f. 2, recto :

Nous venons de déjeuner chez M. de Saint-Simon, mon bon petit Charles, Emile, Hippolyte et moi, c'est toujours avec bien du plaisir que je me retrouve auprès de cet aimable ami de ma mère qui veut bien conserver de l'amitié pour nous. L'idée qu'il a toujours aimé ma pauvre maman dans ses malheurs me fait l'aimer et estimer tous les jours davantage. Pendant ce petit repas, mon bon ami, j'ai pensé bien souvent à celle qui savoit mettre tant de bonté, de gaieté dans ceux qu'elle se plaisoit à nous donner. Mon bon petit Charles nous avons aussi pensé à toi, ton souvenir est toujours lié avec le sien, toi qu'elle aimoit tant, toi que nous aimons tous de tous nos cœurs; pense quelquefois mon cher Charles, à ta pauvre sœur qui t'aime de toute son âme et qui n'a pas de plus grands plaisirs que de recevoir de tes nouvelles et de penser qu'elle est aimée de ses bons frères.

A. Justine Guillery.

Mon cher Charles,

C'est en sortant de table et étant plus d'à moitié étouffé que je te demande de vouloir bien me donner quelquefois de tes nouvelles. Je sais bien que j'en apprends par Justine et Hyppolite, mais je serai content d'en avoir de toi-même. Je t'embrasse de tout mon cœur mon bon Charles.

E. Guy.

f. 2, verso :

A Monsieur
Monsieur Guillery
chez Mr le Baron
de Maingoval
A Valenciennes

Recto :

J'aime de plus en plus vous, Hippolyte et Justine, mais je vous en veux un peu de ne m'avoir pas écrit depuis longtemps. J'aurai bientôt quelque chose à vous envoyer mais en bonne conscience dois-je le risquer d'après le silence que vous avez gardé à l'égard du dernier envoi qu'Hippolyte vous a fait du travail le plus important que j'ai fait de ma vie.

Dites moi jeune ami : ce n'est pas sérieusement n'est-il pas vrai que vous voulez quitter Mr de Maingoval. Je vous aurais crû plutôt à ce sujet si je n'avais vu clairement que c'était de votre part un projet dicté par la délicatesse pour ne laisser aucune inquiétude à Hippolyte.

Je vous embrasse, mon cher Charles et je vous aime de tout mon cœur dans vous, dans Hippolyte, dans Justine et dans Thierry.

S S

Verso :

A Monsieur
Monsieur Guillery

6

f. 1 :

Mon ami,

Justine est au désespoir. Sa tente lui a signifié qu'il (*sic.*) ne pouvait pas la garder plus long-temps, elle lui a dit de prendre son parti avant le 1^{er} du mois prochain. Vous savez, mon ami, que vous êtes la seule personne dont votre sœur puisse attendre des secours. Elle voulait aller vous trouver. Je l'en ai dissuadé, pressentant que cela n'entrerait pas dans vos arrangemens. Elle m'a prié de vous écrire et je n'ai pas pu m'y refuser. Je lui ai fait faire connaissance l'année dernière avec une demoiselle fort aimable qui grave de la musique. Elles se sont lié d'amitié et cette demoiselle qui vit de son état et qui n'a aucune autre ressource lui propose de la prendre en pension chez elle et de lui apprendre son état. Mais elle demande qu'il lui soit payé une pension de 400 fr. par an jusqu'à ce que

f. 1, verso :

Justine soit en état de gagner de l'argent. Pouvez vous mon ami, voulez vous lui rendre ce service. Mandez vos intentions sur ce sujet le plus promptement possible car sa position est vraiment affreuse et je ne suis malheureusement pas encore en mesure d'y remédier.

J'ai toujours, mon ami, de plus en plus d'espérance d'atteindre un grand but. Dans quelques jours je vous enverrai une chose que je vais publier et que j'ai faite avec Thierry. J'attens toujours le moment de donner de bonnes nouvelles à Hippolyte.

Je vous embrasse, mon cher Charles, et je vous renouvelle l'assurance de tous les sentimens que je vous ai voué pour la vie.

S Simon.

f. 2, verso :

A Monsieur
Monsieur Charles Guillery
professeur de mathématiques
A Valenciennes

7

f. 1, recto :

J'ai reçu, mon cher Charles, votre lettre qui m'a fait grand plaisir. Je vous remercie de tout mon cœur de m'avoir conservé de l'affection. Je vous aimerai toute la vie. J'ai vu, il y a peu de jours, Justine qui se porte bien et qui est toujours un modèle de vertu. J'ai reçu une lettre d'Hippolyte qui se porte bien. Il nous est revenu à Paris qu'à Valenciennes Bachus et l'amour habitent les caves de Valenciennes et que vous vous livrez à la fois au culte de ces deux divinités. Tous vos plaisirs nous intéressent, mon cher Charles, quant à nous, nous piochons [?] tant que nous pouvons et nous vous embrassons de tout notre cœur, Thierry, Pecllet et moi.

S S

f. 2, verso :

A Monsieur
Monsieur Guillery
regent de mathématiques au Collège
D. du Nord A Valenciennes

8

f. 1, recto :

Monsieur,

Je vous prie de m'avancer la somme de mille francs ainsi que je vous demandais par la lettre que je vous ai écrite hier. Je me trouve en avoir besoin. Mandez moi, je vous prie quand je pourrai vous trouver et causer avec vous sans vous déranger. Le moment approche où il s'agira de faire un petit travail ensemble pour suivre sans interruption cette souscription.

J'ai l'honneur de vous saluer et d'être votre très humble serviteur.

S S

f. 2, verso .

Monsieur
Monsieur Beuchat
la Varenne
n° 21
Rue St Marc

9

A M. L'Editeur du Courrier des Pays-Bas.

Nivelles, 14 juin.

Monsieur,

Vous avez annoncé, il y a peu de tems, la mort de M. Henri de Saint-Simon; me serait-il permis d'ajouter ici quelques détails propres à faire con-

naître la perte que vient de faire l'espèce humaine à faire apprécier la mémoire de l'homme rare que déplorent les sciences et que l'amitié déplore bien davantage ?

Je ne parlerai pas des travaux scientifiques de Henri de Saint-Simon. Ils avaient tous pour but le bonheur des hommes. La liberté, l'industrie, la philosophie dans ce qu'elle a de plus sublime, tels furent les objets continuels de ses méditations. Des volumes seraient nécessaires pour développer toutes les idées que sa conversation claire et brillante savait rendre sensibles et palpables en quelques heures. Rappeler sa naissance, ce serait étrangement le louer, lui qui semblait l'avoir oubliée, pour ne conserver du sang de Charlemagne qu'une noblesse d'âme et de sentiment que nul autre peut-être n'égala. Ses campagnes ? sa valeur ? il ne s'en serait pas souvenu lui-même, sans la satisfaction d'avoir contribué aux succès de la liberté. C'est par lui-même qu'il brilla ; c'est l'homme qu'il fallait connaître. A ne considérer que ses travaux, son existence fut toute intellectuelle ; à ne considérer que ses actions, on aurait pu croire également qu'il n'était que sensible. Son génie fut sublime ; son cœur surpassait son génie : toutes ses idées passaient par le cœur. Jamais aucune créature humaine n'a eu à se plaindre de lui ; mille voix font entendre les accens de la reconnaissance. Une femme célèbre a dit qu'on redoutait à tort la supériorité du génie. Tout comprendre, tout sentir rend fort indulgent. Nul ne prouva mieux qu'Henri de St-Simon combien cette idée est juste et vraie. Il savait se mettre, avec une inconcevable simplicité, au ton et à la portée de celui qui jouissait de son entretien. Telle était la flexibilité de cet esprit supérieur, mais bon, mais excellent par-dessus tout, que tandis que les plus sages emportaient l'espoir de venir encore chercher des leçons, l'ignorant pouvait le quitter avec l'idée de l'avoir instruit. Le moindre sentiment d'orgueil ou de vanité ne souilla jamais un aussi beau caractère. Sa seule passion était le bien public ; il le cherchait avec une abnégation de lui-même dont nous ne retrouvons quelques traits que dans les tems anciens. Aussi, lui qui jamais n'eût profité de la pensée d'un autre, distribuait les siennes avec une prodigalité dont ceux qui l'entouraient profitèrent. Il aimait à rapprocher de lui les jeunes-gens, à leur procurer les moyens de se frayer une honorable carrière par leurs travaux et par leurs écrits ; et peu lui importait qu'ils employassent ses idées, il les leur donnait lui-même ; il ne regardait comme essentiel que de les répandre. Plus occupé des intérêts d'autrui que des siens qu'il négligeait, il ne trouvait belle et honorable que la fortune obtenue par l'industrie ; et quoiqu'il regardât l'acquisition des richesses comme le *problème le plus facile à résoudre*, et qu'il l'eût résolu plus d'une fois pour lui-même, son insouciance à cet égard lui faisait répandre ses biens plus promptement encore qu'il ne les avait acquis. *Si la générosité n'était pas dans le cœur, disait-il, elle serait toujours un bon calcul.*

Honoré de l'amitié d'un tel homme, ses conseils, ses discours sont sans cesse présents à ma mémoire. Moi qui connus l'inépuisable bonté de son cœur, pourrais-je me taire quand le souvenir de ses vertus se réveille de tout côté par le cruel sentiment de sa perte ? Il n'était étranger à aucun pays ; une absence totale de préjugés lui faisait chérir tous les hommes, et sa vie entière leur fut consacrée. Sa mort a couronné sa vie. C'est en causant comme Socrate, au milieu de ses amis qu'il a quitté la terre ; c'est en cherchant encore à répandre

au-dehors pour les progrès de l'esprit humain, le feu sacré qui l'embrâsait que cette âme, l'honneur de notre espèce, nous a pour jamais quittés.

Puisse sa mémoire obtenir de tous la vénération qui lui est due ! Puissent ceux qui, comme moi, lui doivent d'éternels regrets, se réunir pour placer sur sa tombe un marbre dont l'inscription, simple comme lui-même, rappelle la seule qualité dont il fit cas, celle qui l'élevait éminemment *au-dessus des hommes* : *au bon Henri*.

J'ai l'honneur, etc...

H. G. Professeur au collège de Nivelles.

La Commune de 1871 et l'opinion belge *

L'opinion belge a toujours été sensible aux événements qui se déroulent en France; aussi suivit-elle avec passion la tragédie qui eut Paris pour théâtre au printemps de 1871. Mais comment la Belgique fut-elle tenue au courant de ce qui se passait chez ses voisins ?

Notre gouvernement disposait d'informations particulières grâce aux représentants de la France à Bruxelles et grâce à notre corps diplomatique. Il faut bien dire que la consultation des dépêches envoyées de Versailles par le baron Beyens et par l'agent qu'il avait laissé à Paris, est fort décevante. Comme le remarquait un des meilleurs spécialistes de notre histoire diplomatique, Beyens avait été si lié à la cour impériale que la chute de Napoléon III l'avait en quelque sorte désorienté.

La presse et ses correspondants étrangers

En somme, la majorité des Belges, pour se documenter sur la Commune, eut surtout recours à la presse. Pour informer ses lecteurs, cette dernière disposa de plusieurs sources de renseignements. En ce qui concerne les nouvelles, il faut noter que les grandes agences étaient encore à leurs débuts. Aussi les journaux inséraient-ils souvent des informations sans en mentionner la provenance. D'autres fois, ils les empruntaient, en indiquant la source, à des confrères. Aussi les feuilles ne cessent-elles de se citer les unes les autres. Enfin, les journaux font une large place à leurs correspondances *de l'étranger*. Mais cette étiquette ne doit pas toujours être prise au pied de la lettre, malheureusement ! En effet, les directeurs de certains organes, trompant sur la marchandise, n'hésitaient pas à faire fabriquer à Bruxelles des articles qui paraissaient provenir de Londres, de Vienne ou d'autres lieux¹. Hâtons-nous d'ajouter que les grands journaux possédaient, eux, à l'étranger, d'authentiques représentants. La guerre civile n'interrompit pas les relations de ces feuilles avec leurs correspondants

* *Industrie*, 9, septembre 1971, pp. 543-549.

¹ J. LORX, *Un aspect de la presse belge en 1870, 1871 : Les sources d'informations relatives aux événements d'Italie*, RBPH., t. XL, 1962, pp. 397-400.

français. Non seulement elles restèrent en contact avec Versailles, mais, chose plus inattendue, avec la capitale française. On a parfois appelé la Commune, *le deuxième siège de Paris*, mais il convient de dire que le blocus fut alors beaucoup moins efficace que celui des Prussiens. Le personnel des Postes obéissait en majorité à M. Thiers, mais les Fédérés étaient parvenus, vaille que vaille, à se créer une administration dans ce domaine.

La « Messagerie express »

Au surplus, d'ingénieux hommes d'affaires avaient tiré profit de la situation pour établir des postes privées. A partir du 8 avril et jusqu'au 15 mai 1871, *Le Mot d'Ordre*, journal que dirigeait Rochefort à Paris, inséra l'annonce suivante : *LA MESSAGERIE EXPRESS - Service quotidien entre Paris et Bruxelles par un voyageur spécial. Transport de notes, espèces, valeurs, papiers d'affaires, petits colis, etc., etc. Achat de marchandises diverses, dégagements du Mont-de-Piété, etc. Conduite et bons soins pendant le voyage pour les personnes âgées, les dames et les enfants. Départ de Paris, tous les jours à neuf heures du soir; départ de Bruxelles à neuf heures cinq minutes du matin. S'adresser pour plus amples renseignements à M. Gosselin, 106, boulevard Magenta, à Paris, et à Bruxelles, 92, rue du Midi.*

En ce qui concerne la poste, la *Messagerie express* fonctionna efficacement, comme le prouvent les plaintes du gouvernement versaillais. Le 19 avril, en effet, la police de Thiers arrêta, à Boulogne, François Lambrech, agent de Gosselin, qu'on trouva porteur de *dépêches postales émanant pour la plupart des hommes de la Commune et contenant des correspondances très hostiles*. Les numéros qu'elles portaient permirent de conclure que Gosselin avait déjà transmis en Belgique plus de 1.300 lettres !² Ainsi la presse belge put-elle insérer quelques jours seulement après leur rédaction des articles écrits à Paris et cela, même pendant la Semaine sanglante.

Comme on l'a vu, la *Messagerie express* ne se chargeait pas seulement du transport de lettres, mais organisait aussi des voyages. L'entreprise était plus malaisée, mais nullement impossible. De fait, le directeur du *Peuple Belge*, Mulders, pourtant fort surveillé par la police française, parvint à se rendre à Paris et à en revenir. De même,

² Jules Favre au baron Baude, ministre de France à Bruxelles, 26 avril 1871 (A.A.E. copie). — Cette plainte provoqua une enquête de la police bruxelloise. (H. WOUTERS, *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging ten tijde van de 1^{ste} Internationale (1866-1880)*, t. 1, pp. 392-394).

ce sera le 11 mai 1871 seulement que la police française arrêta, à Feignies, Albin Villeval, signalé *comme se livrant à un va-et-vient fort actif entre Paris et Bruxelles* et qui avait réussi à plusieurs reprises à *déjouer la vigilance des surveillants*³. D'un autre côté, des adversaires de la Commune, en grand nombre, avaient quitté Paris. Certains d'entre eux, soit par excès de prudence, soit pour des raisons professionnelles, ne s'arrêtèrent pas à Versailles et préférèrent gagner la Belgique. On les rencontrait à Bruxelles aux Galeries Saint-Hubert ; ils avaient le verbe haut et leurs récits devaient impressionner leurs auditeurs, à en juger par la fureur que manifeste à leur égard, un rédacteur du *Peuple Belge* : *Malheureusement les Parisiens n'entendent pas le jeu et veulent être des républicains sérieux. Le bruit qui se fait par là résonne désagréablement aux oreilles de ces lièvres politiques. Au premier coup de canon, ils... sont... venus s'abattre sur Bruxelles... Ils ne tarissent pas en invectives contre les communistes qu'ils affectent de confondre avec les communistes. Les histoires les plus absurdes ont cours de par leur parole convaincue. De temps en temps, un revenant de Paris se trouve là à point nommé pour leur dire qu'ils en ont menti... Cela n'empêche que cette engeance pernicieuse ne fasse un mal irréparable à la République*⁴.

La presse belge en 1871

Quel usage va tirer notre presse des diverses informations qu'elle aura pu recueillir ? Pour le comprendre, il faut se rappeler les traits qui caractérisent les quotidiens belges de 1871. Ils ont quatre pages, des annonces recouvrant entièrement la dernière. Dans les trois autres, aucune illustration, aucun gros titre et une typographie extrêmement serrée. En tête, un bulletin politique du genre de celui qu'on trouve encore dans *Le Monde*, suivi de quelques longs articles qui débordent parfois sur la deuxième page, puis un fouillis d'informations dans lesquelles une part considérable est prise par les comptes rendus des assemblées parlementaires, voire provinciales et communales. De mars à mai 1871, chaque numéro réservera une place à la Commune, grande, sans doute, mais moins considérable qu'on ne pourrait le penser car d'autres aspects de la vie internationale, et surtout la politique intérieure, ne pouvaient être négligés.

Dans le cadre que nous venons de délimiter, comment la presse commente-t-elle les nouvelles qu'elle reçoit de France ? On le devine,

³ Compte rendu du procès Villeval, Troisième Conseil de guerre (*Le Petit Journal*, 9 février 1872).

⁴ 25 avril 1871.

chaque feuille réagit selon l'idéologie qu'elle défend habituellement. Rappelons à ce propos que la Belgique connaît à l'époque un régime censitaire, réservant le droit de vote aux plus riches des citoyens, et que le Parlement ne comprend que deux grands groupes : les catholiques conservateurs et les libéraux, ces derniers se divisant à certains moments en une majorité doctrinaire et une minorité progressiste. Depuis 1870, les catholiques dominaient au Parlement et gouvernaient le pays. Ils étaient sincèrement attachés à la Constitution de 1831, quitte à l'interpréter à leur manière, mais ils avaient affaire, en dehors des Chambres, à certains de leurs coreligionnaires, qui condamnaient les libertés modernes au nom de la tradition pontificale, telle qu'elle se dégagait d'encycliques comme *Mirari Vos* et *Quanta Cura*. On appellerait aujourd'hui cette tendance d'extrême droite, intégriste, on la nommait à l'époque ultramontaine. À l'autre extrémité du monde politique, à la gauche des libéraux progressistes, se trouvait une minorité socialiste, au sens large du terme, privée elle aussi de représentation parlementaire.

Les ultramontains et la Commune

Les ultramontains, souvent riches, soutenaient de leurs deniers toute une presse dont le joyau était assurément une feuille gantoise, fort bien faite et intitulée *Le Bien Public*. À l'annonce de l'insurrection parisienne, les réactions du *Bien Public* furent curieuses. Certes il notait, le 21 mars : *L'anarchie la plus hideuse règne dans la métropole de la civilisation moderne et le pouvoir y est tombé aux mains des grands hommes de Montmartre et de Belleville. Oui ce spectacle est douloureux, horrible et il doit inspirer d'amères inquiétudes à tous ceux qui s'intéressent à la conservation et à l'avenir de la société française.* Jusqu'ici le texte est banal, mais la suite se révèle plus inattendue. En effet *Le Bien Public* ajoutait : *Cependant, ne l'oublions pas, il s'est commis en Europe un crime plus grand que la sédition socialiste de Paris : il s'est fait une guerre plus affreuse que la guerre civile. Il règne quelque part une anarchie pire encore que les saturnales de la démagogie française, ce crime c'est l'usurpation de Rome, cette guerre, c'est la lutte parricide de Victor-Emmanuel contre le Père de la Chrétienté...*

Ainsi, pour la feuille ultramontaine, l'unification de l'Italie semblait plus grave que la crise française. Mais très vite *Le Bien Public* s'aperçut qu'il pourrait tirer profit de la Commune contre ses ennemis libéraux.

Dès le 22 mars, inaugurant cette tactique, *Le Bien Public* écrivait : *Les journaux doctrinaires de notre pays ne ménagent guère les expressions de leur indignation et de leur mépris à l'insurrection parisienne. Les voilà soudainement devenus conservateurs !*

Il est vrai que le coffre-fort est en jeu et que, derrière le drapeau rouge promené triomphalement à travers les rues de Paris, apparaissent les sinistres cohortes du socialisme... Ce qui est surprenant, c'est qu'en présence de telles leçons, le libéralisme s'efforce de pousser la Belgique sur la pente qui a mené la France à l'abîme. Partout, on cherche à ébranler le bon sens de nos populations et à déraciner, dans les cœurs et dans les intelligences, cette foi vigoureuse, ces traditions d'ordre et de travail, ce respect de l'autorité qui constitue notre meilleure sauvegarde... Que sont après tout, ces hommes d'Etat du club et de la ruelle qui viennent de s'emparer du gouvernement de Paris ? Ce sont des libéraux logiques et audacieux.

A partir de ce moment, *Le Bien Public* ne cessera d'affirmer que doctrinarisme et socialisme ne sont que deux aspects d'un mal identique. En ce qui concerne la France, si elle est hostile évidemment à la Commune, elle n'est guère plus chaude pour le gouvernement de M. Thiers, suspect de modérantisme et aussi de vouloir la République. Pour sa part, la feuille gantoise souhaite qu'à la guerre civile, succède la monarchie antilibérale et catholique du comte de Chambord. En cette matière, elle suit son maître à penser qui n'était autre que Louis Veillot, bon écrivain et intégriste fieffé.

Sur le chapitre de la Commune, il y a moins de différence qu'on ne pourrait le croire, si ce n'est dans le ton, entre l'ultramontain *Bien Public* et *Le Journal de Bruxelles*, principal organe du parti conservateur. C'est qu'il existe chez les catholiques, qu'on pourrait nommer parlementaires, un curieux décalage entre leurs conceptions politiques intérieure et extérieure. Dans le domaine interne, ils connaissent bien les réalités belges, savent que le retour à l'Ancien Régime est impossible et qu'au demeurant, l'Eglise avait tiré grand profit de la Constitution de 1831. Mais, en matière internationale, ils partagent les vues beaucoup moins libérales de Pie IX. Aussi *Le Journal de Bruxelles* écrit-il le 16 avril : *Nous pensons que M. Thiers, orateur sans rival à la tribune de son pays, ne possède pas au même degré les qualités requises d'un homme d'Etat, surtout dans les circonstances douloureuses que traverse aujourd'hui la France. M. Thiers s'est attaché à protéger les républicains, il a déclaré que la République serait maintenue quand il serait au pouvoir... Tout homme de bonne foi voit que les malheurs de la France sont dus à l'absence d'un gouvernement régulier depuis le 4 septembre et la situation de ce pays serait toute différente s'il avait constitué un gouvernement monarchique.*

L'opinion libérale

La presse libérale était, à l'époque, de loin la plus importante, mais elle manquait d'homogénéité. A côté d'organes qu'on pourrait appeler spécifiquement belges comme *Le Journal de Gand*, *Le Journal de Liège* ou, à Bruxelles, *L'Echo du Parlement*, elle comprenait aussi *L'Etoile Belge*, qui devait son succès local moins à ses articles de fond qu'à sa richesse en faits divers, mais possédait aussi une influence internationale parce qu'elle servait d'officieux aux Orléans. Aussi *L'Etoile* attachera-t-elle beaucoup d'importance à la crise française. Ses commentaires seront si hostiles à la Commune que son représentant à Paris aura quelques ennuis avec le gouvernement de l'Hôtel de Ville ⁵.

Bien que *L'Echo du Parlement* feignît de voir, à cause de certaines attitudes qu'elle avait adoptées en matière de politique intérieure, une feuille radicale dans *L'Indépendance Belge*, cette dernière appartenait au fond à l'opinion libérale. *L'Indépendance* était sans conteste le plus important des journaux belges. Sa réputation dépassait nos frontières; elle était citée partout comme on cite de nos jours le *Times* ou *Le Monde*. Son directeur, Berardi, acceptait volontiers les subsides discrets de divers gouvernements. Mais le genre de clientèle à laquelle s'adressait *L'Indépendance* lui permettait une grande liberté de ton. C'est pourquoi, tout en combattant la Commune, elle n'hésitait pas à blâmer sévèrement les excès des Versaillais. Un des correspondants qu'elle entretenait en France écrira par exemple au lendemain de la Semaine sanglante : *Les Français ne sont plus que des bêtes fauves, tout sentiment humain semble s'être retiré de leur cœur et ce n'est pas seulement à Paris où le bourgeois qui passe dans la rue regarde avec indifférence les cadavres... mais aussi à Versailles où l'on assiste froidement, tout en proférant des menaces, à la mort d'un insurgé tombant le crâne fendu par le sabre d'un chasseur d'Afrique* ⁶.

Le même effort d'objectivité ne se retrouve pas dans les autres journaux doctrinaires. Ils reproduisent à l'occasion des nouvelles d'une fausseté évidente. Le 22 mars, *L'Union Libérale* de Verviers insère de la sorte une lettre par laquelle le *grand chef de l'Internationale*, à

⁵ Ce correspondant nommé Gustave Lemaire prétendant que l'attention des Communards avait été attirée sur lui par une dénonciation de son confrère Mulders du *Peuple Belge*, une violente polémique s'engagea entre les deux hommes (cf. *Peuple Belge*, 3 et 5 juillet 1871). — En tout cas, dès le 29 avril, le *Journal Officiel* de la Commune se plaignait de la campagne systématique de dénigrement menée par *L'Etoile* contre les Parisiens.

⁶ Cf. VANHAELEN, *Claude Vignon, correspondant parlementaire de L'Indépendance Belge à Paris, de 1869 à 1880, Cahiers Bruxellois*, t. XIV, 1970, p. 228.

savoir un certain *Marx Karl*, fait savoir au communard Serrailier combien il déplore l'insurrection parisienne. *Rien ne saurait nous être aussi préjudiciable*, est censé dire Marx, *que cette apparition spontanée, mais stérile, d'hommes qui, sous le voile de notre société, prétendent arriver aux premières places de la République*. Et le pseudo-Marx invitait les ouvriers français à prendre exemple sur leurs frères d'Allemagne qui, persécutés, se refusaient pourtant à l'émeute et savaient que *notre force est dans l'observation des lois*. Quant à *L'Etoile Belge*, elle ne cessait de vilipender les Communards, ces révolutionnaires de carrefour, ces pasticheurs ignares de 93 avant de condamner, lors de la Semaine sanglante, ceux qui avaient livré aux flammes activées par le pétrole les édifices séculaires qui résument en eux en quelque sorte toute l'histoire de la France⁷. De même *L'Echo du Parlement*, après avoir considéré les hommes de l'Hôtel de ville et du Comité central comme des bouffons destinés à être rapidement chassés de la scène, les jugea avec plus de sévérité et aussi avec plus d'inquiétude⁸. Tout comme les feuilles catholiques, les organes libéraux mettaient l'exemple français au service de la politique intérieure qu'ils préconisaient. La Commune leur servait à condamner le suffrage universel⁹ et même les timides tentatives de réforme électorale souhaitées d'une part par les radicaux et entreprises, de l'autre, par le gouvernement conservateur. Enfin, aux ultramontains voyant dans la Commune la fille du libéralisme, les libéraux rétorquaient qu'elle dérivait de la religion romaine. *Nous avons prouvé par des textes authentiques*, écrivait *Le Journal de Gand* le 12 avril, *que le droit canon enseigne le communisme dans toute sa pureté, que dans la question du régicide les Jésuites professent la même opinion que les communistes de Paris, que ceux-ci en confisquant les biens de leurs adversaires sont les plagiaires des catholiques du seizième siècle, confisquant les biens des hérétiques*. Comme on s'en doute, *Le Bien Public* ne laissait pas passer sans répondre de telles affirmations; *Le Journal de Gand* ripostait et en fin de compte, la polémique s'écartait beaucoup de ce qui se passait à Paris ! L'attitude de la presse progressiste est beaucoup moins simple. Son ambiguïté ne fait que traduire les contradictions qui marquaient le radicalisme belge lui-même. Il représentait, en effet, une sorte de coalition où cohabitaient des libéraux plus avancés

⁷ *Passim* et notamment 26 mai 1871.

⁸ Par exemple 23 et 28 mars 1871.

⁹ *En somme, ce qui perd la France à cette heure, c'est la faiblesse de l'Assemblée, issue du suffrage universel* (*Echo du Parlement*, 29 mars 1871). *Le droit de suffrage confié aux masses aveugles et incapables livre le sort des pays et des institutions aux caprices de la foule, et il en sort nécessairement la tyrannie : soit des rouges, soit des noirs* (*Ibid.*, 3 avril 1871).

que les doctrinaires, mais séparés d'eux seulement par des nuances, et des socialistes qui, croyant une révolution impossible, tentaient de détruire, de l'intérieur, le régime censitaire. De là les divergences de vues qui déchirent l'équipe du quotidien radical *La Chronique*. Plusieurs de ses collaborateurs et en particulier son directeur, Victor Hallaux, sont manifestement hostiles à l'insurrection parisienne qui a, au contraire, les sympathies d'un des principaux rédacteurs, Emile Leclercq, romancier et critique d'art bien oublié de nos jours mais qui jouissait, à l'époque, d'une grande réputation. En revanche l'attitude de *La Discussion* est plus nette. Cet hebdomadaire *libéral démocratique* condamne la Commune. Mais il le fait surtout par germanophilie. Ses rédacteurs voyaient dans la crise parisienne, la preuve que *la grande loi du monde qui marque pour les peuples comme pour les hommes l'heure où ils doivent périr* était en train de se vérifier en France. Pour *La Discussion*, il était absurde de croire que la Commune était l'œuvre d'une *bande de scélérats*. L'insurrection était née en réalité d'un mal qui résidait *dans l'organisation même de la France* ¹⁰.

Les partisans

Enfin, la Commune fut soutenue par une quinzaine de revues, d'hebdomadaires et de quotidiens ; peu de chose au demeurant si l'on songe que la presse belge représentait plusieurs centaines de titres. Pour nous borner à Bruxelles où se publiait une vingtaine de quotidiens, trois seulement prirent parti contre les Versaillais. L'une de ces feuilles se nommait *Les Nouvelles du Jour*. Fondée en 1868, elle avait marqué le début de la presse à *deux centimes*, c'est-à-dire à bon marché, qui visait une clientèle populaire. Pour réduire leur prix de vente, ces journaux avaient procédé à des économies qui portaient sur la qualité du papier comme sur l'abondance des informations étrangères. D'un autre côté, pour atteindre un vaste public, ils avaient remplacé les lourds articles de fond de la *grande presse* par des exposés de ton plus léger. La formule avait réussi puisque *Les Nouvelles du Jour* furent beaucoup imitées. Malheureusement leur fondateur, L. Seghers, avait disparu prématurément et l'on sait peu de chose de ses premiers successeurs. En outre, les collections des *Nouvelles* conservées dans les grandes bibliothèques sont très fragmentaires. Elles permettent pourtant, complétées par d'autres sources, d'affirmer que l'appui apporté par *Les Nouvelles* aux Communards irrita les autorités

¹⁰ 28 mai 1871.

belges et françaises. Leurs polices s'intéressèrent beaucoup, pendant plusieurs années, à sa rédaction, car on savait qu'elle abritait de nombreux proscrits¹¹. Du côté belge, la cause communaliste fut surtout défendue dans *Les Nouvelles* par le vieux pamphlétaire républicain Louis Labarre et par Eugène Bourson, qui à cette époque dirigeait le journal. Il était le fils de Philippe Bourson qui, tout en professant des opinions avancées, avait la haute main sur le fort officiel *Moniteur*.

Un autre champion de la Commune était *Le Peuple Belge*. Il appartenait à l'homme d'affaires Mulders, ami de Camille Lemonnier, qui en parle comme d'un bon géant, entreprenant, chimérique et échouant dans toutes ses entreprises¹². Chasseur de millions, Mulders n'était pas moins révolutionnaire. Militant flamand qui s'était battu pour doter la capitale d'un grand théâtre néerlandais, il dirigeait un journal non seulement francophile mais où on avait beaucoup parlé, pendant la guerre de 1870, de la supériorité des races latines. La situation matérielle du journal était depuis longtemps mauvaise, ce qui explique les fréquents remaniements de sa rédaction. En 1871, son principal rédacteur signait G. de Benasse, se nommait à l'état civil Gustave Janssens et, avant de se compromettre dans des affaires de chantage, exprimait des sentiments démocratiques qui paraissaient sincères. C'est dans *Le Peuple Belge* qu'on trouve le plus de détails sur les activités des amis bruxellois de la Commune. En outre, le journal insère d'excellentes correspondances parisiennes qui émanent d'un disciple de Delescluze, Charles Quentin¹³.

Le troisième quotidien communaliste, tout comme *Le Peuple Belge*, ne connaissait qu'un médiocre tirage, mais ses collaborateurs ne s'en souciaient guère. *La Liberté*, loin de les payer, leur demandait d'alimenter sa caisse. L'équipe du journal se composait, en effet, d'intellectuels riches comme Hector Denis, Guillaume De Greef et Léon Fontaine. Ces trois hommes et leurs amis, Victor Arnould et Eugène Hins, pour se borner aux principaux rédacteurs, professaient un socialisme qui se réclamait de Proudhon et d'Auguste Comte. Depuis les

¹¹ Une note du 27 mai 1871, malheureusement non signée, montre combien l'attitude de ce journal irritait les dirigeants de notre politique étrangère : *Les Nouvelles du Jour poussent le cynisme jusqu'à défendre encore les brigands rouges. Ce journal est rédigé par un Français que la Sûreté publique doit connaître. Il serait temps, me semble-t-il, de prier ce Monsieur de s'en aller.* Mais le 3 juin, une apostille, d'une autre main, constate que *la Sûreté publique affirme qu'il n'y a plus de Français à la rédaction de ce journal* (A.A.E.B. 119 II). — Mais ils reviendront vite comme le prouve un article bien documenté publié par *Le Figaro*, le 8 mars 1873.

¹² *Une Vie d'Écrivain* (Bruxelles, 1945, pp. 107 à 109).

¹³ Nous comptons revenir ailleurs sur ces correspondances et sur celle de *La Liberté*.

congrès d'étudiants qui s'étaient succédé à partir de 1865 à Liège, Bruxelles et Gand, ils étaient intimement liés à certains dirigeants de la Commune, et c'était pour leur rendre service qu'ils avaient transformé *La Liberté*, jusqu'alors hebdomadaire, en quotidien. Aussi le journal garda-t-il, par des correspondances bien documentées, le contact avec Paris. Il les accompagnait d'articles destinés à soutenir la Commune contre ses adversaires. Mais, dans leur apologie des insurgés, les collaborateurs de *La Liberté* n'abandonnaient pas tout esprit critique. Rien ne témoigne mieux de leur lucidité que le jugement qu'ils portèrent sur le mouvement communaliste à l'heure de la répression. *La Révolution*, écrivait *La Liberté* le 26 août, *n'était pas dans la Commune-gouvernement, mais dans la Commune-peuple. Non dans quelques-uns, mais dans tous... Et la seule véritable chance de la Commune, et c'est pour cela qu'elle est devenue un drapeau universel, que nous acceptons comme l'acceptent les socialistes du monde entier, sa seule chance est l'absence d'un de ces hommes tout à fait supérieurs, qui organisent tout, qui font parfois obtenir la victoire des armées, mais qui absorbent tout et perdent tout dans leur personnalité. La Commune est immortelle justement parce qu'elle a été faite par les premiers venus...*

La même lucidité se montre dans *La Voix des Ecoles*. Cet hebdomadaire était l'organe des étudiants avancés de Liège, Gand et Bruxelles. Leurs articles étaient rarement signés. On le regrette car on aimerait identifier ces jeunes gens qui témoignaient d'une indépendance d'esprit si vive que, pendant la guerre franco-allemande, ils n'avaient pas soutenu inconditionnellement, comme le faisaient leurs aînés, la cause de la III^e République. La Commune venue, *La Voix des Ecoles* la défendit, mais sans partager les illusions de nombreux socialistes sur ses chances de réussite¹⁴. Ses rédacteurs furent seuls, avec Emile Leclercq, à prévoir, très tôt, toute en le déplorant, le triomphe des Versaillais.

Des livres

La Commune ne fut pas seulement l'objet de l'attention de la presse; elle provoqua aussi de nombreuses publications de librairie. Le public du temps consommait avidement des brochures politiques.

¹⁴ Par ex. : *La révolution a de puissants ennemis et nous ne savons maintenant si elle réussira à les vaincre. Son triomphe ou sa défaite ne changeront pas son caractère; elle restera la grande manifestation d'une nouvelle idée sociale* (27 avril 1871).

Les éditeurs bruxellois leur en fournissaient en abondance. Il faut dire que, depuis le Second Empire, des maisons comme Rozez, Sacré, Vital Puissant, n'inscrivaient pratiquement à leurs catalogues que deux genres d'ouvrages : des érotiques, et des pamphlets destinés moins au marché intérieur qu'à être introduits frauduleusement en France. Malgré la chute de Napoléon III, l'édition bruxelloise persévérait dans cette habitude. Aussi vit-on se multiplier les écrits relatifs à ce qui se passait à Paris : *Livre noir de la Commune*, *Histoire de la révolution du 18 mars 71*, *Paris en flammes ou les Journées de mai*, etc., etc. Mais rédigés par des Français à l'intention des Français, ces écrits, bien que publiés à Bruxelles, ne manifestent évidemment pas les réactions des Belges.

En revanche, on peut en retrouver des traces chez quelques écrivains du cru. Parmi les adversaires de la Commune, se rangent Grandgagnage et André Van Hasselt. Le premier de ces auteurs, magistrat et philologue, poursuivait depuis quarante ans la publication de ses *Voyages de M. Alfred Nicolas*. S'inspirant de Sterne, Grandgagnage déversait dans ce livre à tiroirs ses réflexions sur les sujets les plus variés. Or, dès 1858, dans une des suites des *Voyages*, l'auteur avait prévu, en termes plus ou moins clairs, la possibilité d'une insurrection prolétarienne. *Les Barbares*, avait-il écrit, *ne nous viennent plus du nord. Les Barbares vivent et se meuvent au milieu de nous. Les Barbares sont les pauvres, les malheureux, tous ces malheureux que nous tenons dans les bas-fonds*¹⁵. Aussi, fier de sa perspicacité qui avait été longtemps méconnue, note-t-il en 1871 : *Il nous semble que ces fantômes se sont assez réalisés. Nous le dirons avec d'amers regrets : parmi ceux qui s'étaient plu à nous railler de nos appréhensions, de nos sombres prophéties, se trouvait un ancien ami, homme de haute portée, le président Bonjean, et faisant allusion au massacre des otages, il ajoutait : Une fin tragique, affreuse, nous a donné, bien cruellement, raison.* Quant à Van Hasselt, qui passait pour le grand poète du pays, il consacra à la Commune une série de satires. Elles ne sont assurément pas le meilleur de son œuvre comme on pourra s'en convaincre par cet échantillon :

*Versailles à tout cela met un zèle excessif.
Issy vient de tomber, Vanves est tout poussif,
Et peut-être demain sur Bicêtre et Montrouge
On cessera de voir flotter le drapeau rouge.*

¹⁵ *Le Congrès de Spa*, t. 1, p. 16. La pensée de Grandgagnage était du reste beaucoup moins originale qu'il ne le prétendait. On la retrouve, par exemple, chez Mme Ancelot : *Un Salon de Paris, 1824 à 1864*, Paris, 1866, p. 296.

¹⁶ *Ibid.*, t. 5, 1872, p. 10 — Grandgagnage ferait volontiers dériver la Commune du matérialisme de Taine (p. 10).

Notons que faisant d'une pierre deux coups, le poète, après avoir stigmatisé les insurgés, les montrait trahissant, après la défaite, leur idéal, pour se gagner les faveurs de l'Eglise et des conservateurs :

*De plus comme le vent est au rumb catholique,
J'estime qu'il serait de bonne politique
D'aller parfois goûter à Saint-Jacques le frais.
Nos chapelets et nos missels sont déjà prêts.*¹⁷

« Comme à Paris » et « Germaine »

Malgré le prestige de leurs auteurs, ces écrits ne durent toucher qu'un public restreint. En tout cas ils ne provoquèrent pas de mouvement d'opinion. Il en alla autrement des représentations de *Comme à Paris*, pièce écrite par trois Français¹⁸. L'œuvre se déroulait dans *l'île des Singes*. L'intrigue montrait un garçon de café, Serpolet, amoureux d'Amanda, femme de son patron, Boldepunch. Surpris aux pieds d'Amanda par le jaloux, Serpolet était chassé à coups de pied dans l'arrière-train. Mais il allait bientôt prendre sa revanche. A la nouvelle des événements de Paris, la révolution triomphait dans l'île et Serpolet, devenu général, s'emparait du café, transformant Boldepunch en domestique parce que *celui qui était patron n'est plus patron, celui qui était garçon n'est plus garçon. Celui qui était patron devient garçon, celui qui était garçon devient patron. C'est le nouveau système*. Tout le reste était du même tonneau. Les nouveaux maîtres, cuisiniers, cordonniers ou chiffonniers, multipliaient les déclarations burlesques, réclamant par exemple, non seulement l'abolition de leurs dettes, mais encore le paiement d'un intérêt par leurs créanciers. Il faut noter cependant que désireux de ne déplaire à personne, les auteurs se moquaient aussi des Versaillais. Vaine précaution ; des partisans de la Commune conduits par Mulders chahutèrent la pièce, ce qui entraîna l'intervention de la police, et finalement, un procès¹⁹. Cette réaction violente s'explique beaucoup moins, croyons-nous, par le contenu de la pièce qui laisse, à la lecture, une impression de fadeur et de puérité, que par la personnalité d'un de ses auteurs. Deux d'entre eux, en effet, revuistes de métier, ne pouvaient choquer personne, mais le troisième, Michel Mortjé, devait passer pour un traître. C'était un ancien militant blanquiste qui,

¹⁷ *Œuvres — Poésies*, 5^e volume (Bruxelles, 1877, pp. 61 et 83).

¹⁸ Le Terrier, Michel Mortjé et Chandoz.

¹⁹ *Peuple Belge*, 15 à 18, 20, 22, 27 et 30 mai, 17 juillet, 27 août et 18 septembre et *Chronique*, 18 et 20 mai 1871.

réfugié en Belgique pour échapper à la police impériale, y avait multiplié, dans la presse d'extrême gauche, des articles incendiaires ! On comprend l'amertume de ses anciens amis devant son évolution. Soit dit en passant, l'affaire de *Comme à Paris* n'empêchera pas Mortjé, devenu Mortier, de faire son chemin. Il finira beaucoup plus tard sa carrière comme directeur et propriétaire à Paris du *Théâtre Michel*.

En somme, les auteurs de *Comme à Paris* ne cherchaient pas à condamner la Commune, mais à en tirer un profit matériel. Le même souci commercial se retrouve dans des journaux qu'eux-mêmes et une équipe concurrente publièrent sous le titre de *Fils Duchêne* et de *Mère Duchêne*. L'étiquette rappelait évidemment les fameux *Père Duchêne* de 1793 et de la Commune. Mais il y avait tromperie sur la marchandise. Loin de partager la ferveur révolutionnaire de Hébert et de Vermersch, les deux feuilles bruxelloises se contentaient de tirer de la tragédie parisienne des plaisanteries d'un goût douteux. *Le Fils Duchêne*, par exemple, se présentait dans sa manchette comme une *feuille publique par les citoyens Hugène, Gugusse et Dodore paraissant chaque fois que la rédaction n'aura pas trop fait la noce, prix : un rond — on injurie, mais on ne se bat pas*.

En revanche, une pièce glorifia sinon la Commune, du moins son idéal. Elle n'est malheureusement plus connue que par des comptes rendus. Son auteur, Louis Claes, dramaturge d'occasion, appartenait, avec Paul et Georges Janson, Eugène Robert et quelques autres, à ce groupe d'avocats qui assumaient la défense des journaux révolutionnaires et des membres de l'Internationale. La *Germaine* du jeune avocat était une pièce à thèse. Selon *La Liberté*, elle montrait *la nécessité d'une évolution mentale devant servir de base à une rénovation de la société*. Elle démolissait ces *fléaux de l'humanité* qui se nomment *Dieu, honneur national, patrie*, et elle stigmatisait la bourgeoisie française. *La Liberté*, tout en louant le style et l'intrigue de la pièce, confessait qu'elle manquait de mouvement et qu'à l'exception des rôles féminins, la distribution était si exécrationnelle qu'on pouvait se demander si les acteurs connaissaient leur livret²⁰.

Tièdeur de l'opinion

L'appui des révolutionnaires belges à la Commune se manifesta encore autrement que par des campagnes de presse ou par des écrits de propagande littéraire. Nous ne savons pas si le cas du poète lié-

²⁰ 17 mai 1871.

geois Joseph Demoulin, qui gagna Paris pour s'enrôler parmi les insurgés, fut une exception²¹. De toute façon, le temps manqua à ses imitateurs éventuels. Les sympathies pour l'Hôtel de Ville revêtirent donc des formes moins directes. Elles se traduisirent, notamment, par l'envoi d'adresses par la section liégeoise de l'Internationale²² et par la *Section républicaine belge de la Ligue des États-Unis d'Europe*, texte auquel la Commune attacha de l'importance²³, mais qui émanait d'un groupe dont l'influence était nulle en Belgique²⁴. Les membres de l'Internationale organisèrent des meetings de solidarité avec Paris à Gand, Verviers et dans quelques autres villes²⁵. A Bruxelles, l'Internationale fut devancée par un groupement d'extrémistes : *Le Cercle populaire*. On possède les comptes rendus des réunions bruxelloises, lesquelles furent tumultueuses. Selon les lois du genre, à côté de discours d'une belle tenue où les principes de la Commune furent intelligemment défendus par certains orateurs et notamment par Eugène Hins, on y entendit quelques harangues ridicules, qui, pour condamner M. Thiers, invoquaient Rome et la Grèce antique, voire l'Ancien Testament ! Il est manifeste que, même dans ces assemblées organisées par des sympathisants, le public était loin d'être unanimement favorable à la Commune²⁶. C'est ce qui explique sans doute

²¹ C. DAMBLON, *Mes Croyances*, Bruxelles, 1884, pp. 176-177. — En revanche de nombreux Belges parmi ceux qui résidaient habituellement à Paris servirent dans l'armée de la Commune.

²² C. OUKHOW, *Documents relatifs à l'histoire de la 1^{re} Internationale en Wallonie*, Louvain-Paris, 1967, p. 228.

²³ Votée le 25 avril l'adresse était destinée à réagir contre les mensonges lancés par l'incestueuse coalition entre le gouvernement de Versailles et les prétendants de toute nuance. Elle fut lue à la séance du 28 de la Commune et accueillie par des applaudissements unanimes car, pour le correspondant parisien du *Peuple Belge*, cette marque de fraternelle sympathie venue de Belgique, est le commencement de la vaste fédération qui doit réunir un jour tous les peuples d'Europe et la rendre assez forte pour détruire du même coup la monarchie et la guerre (*Peuple Belge*, 28 avril et 1^{er} mai 1871).

²⁴ La section belge de la Ligue se réunissait en 1870 les mardis de chaque semaine, rue de Ligne, n° 8. Elle comptait environ 180 membres. Ceux qui la composent sont presque tous sans influence sur l'opinion écrivait l'administrateur de la Sûreté, le 19 mai 1871 (A.A.E., d. 186, copie). De fait, le président de la section, F.A. Jossart, fabricant de toiles métalliques et ancien collaborateur de *La Tribune du Peuple*, et le secrétaire, Auguste Vanderkhove, qui écrivait au *Peuple Belge*, ne tenait qu'une place minime dans le mouvement révolutionnaire.

²⁵ *La Liberté* rend compte le 13 mai, de façon assez détaillée, du meeting de Gand, et elle annonce le 18 ceux de Verviers et de Liège. Les manifestations de la région liégeoise ont été étudiées par L.E. HALKIN, *Liège, la première Internationale et la Commune*, RBPH 1966, pp. 117-123, et dans un travail encore inédit de Mlle ZANATTA.

²⁶ C'est l'impression qui se dégage des comptes rendus rédigés par des obser-

pourquoi le Conseil belge, organe directeur de l'Internationale, resta sur une réserve qui peut sembler, à première vue, étrange. *Il a fallu quatre assemblées publiques du Cercle populaire*, notait l'administrateur de la Sûreté, *pour la faire sortir de son inaction, et encore n'y était-elle pas encouragée par le succès de ces meetings*²⁷. Que dire alors du reste de l'opinion ? A un penseur socialiste, Victor Considérant, qui lui demande si à Bruxelles on comprend quelque chose au mouvement de Paris, Eugène Bourson répond au début de mai : *Non, archi-non !* Et il précise que la plupart ne voient là-dedans que des brigands, des forçats (sic), qui mettent à profit la situation difficile pour tuer les prêtres, voler le bien des églises, saccager les compagnies d'assurance, les compagnies de chemins de fer, la banque, etc. Aussi on envisage un éventuel triomphe de la Commune comme un désastre pour toute la France. On admet pourtant, ajoute-t-il, que Versailles n'a pas tout à fait raison, mais que pourtant le droit est de son côté car l'Assemblée nationale incarne le pays et ne peut, à ce titre, traiter avec les rebelles. Bref, conclut-il, *tout ce qui vient de Versailles est parole d'Évangile, tout ce qui vient de Paris est sujet à caution*^{27bis}. Cette hostilité à la Commune ira grandissant. Il est certain que, lors de la Semaine sanglante, l'opinion fut sensible au massacre des otages et aux incendies et non aux représailles versaillaises. Les débats parlementaires sont significatifs à cet égard. Le 25 mai, un député catholique, fort constitutionnel et relativement démocrate, Barthélémy Dumortier, prend la parole. Bien qu'il passât pour un gaffeur, Dumortier se montra cette fois fort habile. Il évita de critiquer les libéraux et même les socialistes et se contenta d'affirmer qu'au moment où le Louvre brûlait — on le croyait à l'époque — on ne pouvait considérer les *Communeux* qu'en criminels de droit commun. Il souhaitait, en conséquence, de ne pas les voir traiter en exilés politiques s'ils se réfugiaient en Belgique. Ses propos furent approuvés unanimement. Le lendemain, un sénateur parla dans le même sens et reçut également l'approbation de ses collègues. Quelques semaines plus tard, une poignée seulement de députés protestera contre l'expulsion de Victor Hugo, coupable d'avoir offert asile aux vaincus. Sans doute le Parlement incarnait-il le pays légal, mais l'opinion du pays réel, de sa

vateurs aussi différents que les rédacteurs du *Peuple Belge* et de *L'Echo du Parlement* et les agents de la Sûreté.

²⁷ Lettre au ministre des Affaires Etrangères, 3 juin 1871 (A.A.E., copie).

^{27bis} De son côté, Philippe Bourson, tout en affirmant au même correspondant ses sympathies pour la Commune, déplorait l'inefficacité de la propagande et blâmait sa division entre communalistes et Jacobins, *entre ceux qui veulent la domination de Paris et ceux qui suppriment la France*. Il croyait que plus tard le socialisme triompherait mais que, pour l'instant, il était voué à un échec rapide puisque la province suivait Versailles (5 mai 1871, A.N. 10, A.S. 36).

grande majorité du moins, ne s'écartait pas de celle des élus. Différents faits prouvent cette identité de vues. La lettre dans laquelle Victor Hugo avait réclamé de l'indulgence pour les Communards, provoque une émeute, et les amis du poète, nombreux et influents pourtant, ne songent pas à organiser une contre-manifestation. Autre indice de nervosité, les milieux officiels et la presse prennent au sérieux, pendant quelques jours, l'in vraisemblable nouvelle que Félix Pyat, vaincu à Paris, veut transférer à Bruxelles, le centre de la Révolution mondiale²⁸. D'autres réactions de l'opinion sont plus significatives encore. En 1870, par crainte de réactions anticléricales, on avait renoncé à faire sortir la procession du *Saint-Sacrement du Miracle*. En juin 71, au contraire, on célébra, avec éclat, malgré quelques rixes, le jubilé de Pie IX. Il est manifeste que ce succès s'explique, en grande part, par le discrédit jeté sur certaines formes de l'anticléricisme, par l'exemple de la Commune²⁹. A la fin de l'année encore, les manifestations menées contre le gouvernement à propos du scandale Langrand-Dumonceau, sont interrompues à Bruxelles parce que la province craint qu'elles ne dégénèrent en mouvement révolutionnaire. Vers la même époque, les libéraux yprois renoncent à se présenter à une élection partielle car ils sont persuadés qu'on va exploiter contre eux le souvenir de la Commune³⁰. Chose plus curieuse encore, *Le Peuple Belge* interrompit pendant plusieurs semaines sa publication, ses rédacteurs se querellant à propos de la politique suivie par la Commune finissante. Mais lorsque le journal reparut, il protesta, comme le firent également les organes du libéralisme avancé et notamment *La Discussion*, contre les excès de la répression versaillaise et contre l'hostilité témoignée aux réfugiés par les autorités belges. Les équipes du *Peuple Belge*, de *La Liberté*, des *Nouvelles du Jour* et les Internationalistes s'efforcèrent de faire échapper les Communards aux griffes versaillaises. Le Conseil belge de l'Internationale organisa notamment ce qu'on appellera plus tard des *chaînes d'évasion*. C'est ainsi qu'Edouard Vaillant parvint à quitter Paris, en utilisant le passeport du Belge Desguin³¹. Une fois en Belgique, la plu-

²⁸ J. LORY, *L'atmosphère à Bruxelles lors des fêtes du jubilé de Pie IX, en 1871, Cahiers Bruxellois*, t. 9, 1965, pp. 49-50 et aussi la lettre déjà citée de l'administrateur de la Sûreté, 3 juin 1871.

²⁹ J. LORY, *Ibid.*, p. 76.

³⁰ *La province, sur la foi des petites feuilles catholiques, est très intimement convaincue que Bruxelles est en proie aux Communards et l'on s'étonne ici qu'elle ne bouge pas et ne crie pas aussi Au Voleur !* (PETRUS et BOUM, *La Gazette*, 21 novembre 1871). Ce périodique reviendra à maintes reprises sur le service rendu au cabinet conservateur par le spectre de la Commune.

³¹ Comme le Conseil belge de l'Internationale comprenait quelques mouchards, l'aide aux Communards fut l'œuvre d'une commission qui se réunissait

part des *Communeux* gagnèrent d'autres pays, mais certains se fixèrent en Belgique. Privés de ressources, ils durent souvent leur subsistance à leurs amis belges. Ce soutien montre que, même s'ils avaient désapprouvé parfois ses actes, les socialistes belges, leurs chefs du moins, restaient solidaires de la Commune. Aussi, ils s'associèrent à l'action menée de Londres par l'Internationale en faveur des vaincus en publiant dans leur presse des apologues de la Commune et notamment une traduction du fameux manifeste de Marx sur *La guerre civile en France*^{31bis}. Quant aux ouvriers, leur comportement ne paraît pas avoir été influencé par la défaite du prolétariat parisien, car on a pu montrer que la section bruxelloise de l'Internationale connut sa plus grande extension en 1872 et en 1873, et ne déclina ensuite que pour des raisons économiques³². Mais si les masses furent peu sensibles, en définitive, à la chute de la Commune, il en alla autrement chez les militants. Les témoignages d'un Edouard Anseele, d'un Paul De Witte, d'un Guillaume De Greef et de bien d'autres montrent qu'ils ressentirent la défaite de Paris comme leur propre défaite³³. Les enseignements qu'ils en tirèrent furent pour beaucoup dans l'orientation qu'ils donnèrent plus tard au socialisme belge lorsqu'il s'organisa en un parti solide.

en dehors des séances officielles et qui se composait de Brismée, César De Paeppe, Steens, Verrycken et Hins. Sur l'activité de ce groupe, cf. les souvenirs de Hins (*Journal de Charleroi*, 21 août 1903).

^{31bis} *L'Internationale* du 16 juillet au 3 septembre 1871.

³² H. COLLIN-DAJCH, *Contribution à l'Etude de la Première Internationale, Cahiers Bruxellois*, t. 1, 1956, pp. 133 et sq.

³³ En décembre 1897, aux funérailles d'E. Van Beveren, Anseele montrera le lien qui unit la chute de la Commune au recul du mouvement ouvrier. La même affirmation se retrouve sous la plume d'autres militants belges de la I^e Internationale.

L'édition bruxelloise du «Rappel» de Paris - 1869 *

Il arrive à notre époque que de grands journaux se publient en même temps dans plusieurs pays. La même pratique se rencontre déjà au XIX^e siècle. Dès 1850 le *Charivari* imprimait à Bruxelles une édition qui ne différait de celle de Paris que par l'insertion d'une chronique belge. L'entreprise n'était sans doute pas trop ardue puisqu'il s'agissait d'une feuille qui, par son caractère satirique, échappait aux impératifs de l'actualité. Il en allait déjà autrement du *Nord* et de *L'Universel*. Le premier de ces quotidiens insérait, en 1858, chaque jour des articles rédigés par une équipe parisienne¹, et le second se définissait l'année suivante « comme écrit à Paris et publié à Bruxelles ». Cependant le problème que les deux journaux avaient à résoudre était relativement simple puisqu'ils ne recevaient de Paris que des manuscrits.

En revanche, *La Presse*, à l'époque où elle passait des mains d'Emile de Girardin à celles de Moïse Millaud², réalisa une expérience beaucoup plus audacieuse. Le 28 décembre 1856 on annonçait que cette feuille, fort lue en France, allait avoir une édition belge. « Chaque jour, les formes du journal, une fois tirées à Paris, seront expédiées à Bruxelles où une partie belge, tout à fait spéciale, prendra la place des articles intéressant exclusivement le public français. » La direction de *La Presse*, bien qu'à l'époque Napoléon III ait tenté de se gagner des partisans dans les journaux de notre pays, semble avoir poursuivi un but commercial. Elle voulait augmenter l'ensemble de son tirage. Elle espérait gagner chez nous un nouveau public, car la disparition des frais de timbres et des droits de poste allait lui permettre d'abaisser jusqu'à 24 francs le prix de l'abonnement annuel à Bruxelles³, alors que si certains journaux étaient bon marché *Le Journal de Bruxelles* revenait à 36 francs et *L'Observateur* à 40. L'entre-

* *Publics et techniques de la diffusion collective*, Ed. de l'Institut de Sociologie, U.L.B., 1971, pp. 105-109.

¹ G. BRAIVE, « Les groupes de presse belges en 1858 », R.B.P.H., 1967, t. XLV, p. 416, n° 1.

² M. RECLUS, *Emile de Girardin*, Paris, 1934, 8°, p. 186.

³ *Uytenspiegel*, 28 décembre 1856.

prise ne paraît pas pourtant avoir rencontré grand succès, car elle fut arrêtée après trois mois ⁴.

Elle fut renouvelée par une autre équipe et dans un but, non plus commercial mais bien politique, douze ans plus tard. A la fin de 1868, un ancien proscrit du 2 Décembre, Barbieux, « quoique faiblement lettré », avait conçu l'idée de profiter de l'adoucissement de la législation du Second Empire, pour lancer à Paris un journal avancé. Il espérait la faire réussir grâce à la collaboration d'Henri Rochefort et à celle de ce que l'on pourrait nommer le clan Hugo. L'idée mûrit dans une réunion qui se tint à Bruxelles, place des Barricades, et à laquelle participèrent, outre Barbieux et Rochefort, le poète, ses fils et ses fidèles Vacquerie et Meurice ⁵. Hugo lui-même trouva le titre à donner à la nouvelle feuille et promit d'aider à son succès en autorisant *Le Rappel* à publier ses romans en feuilleton ⁶. Barbieux se mit à l'œuvre. Dès mars 1869, on annonçait la prochaine publication du journal et, de fait, le 4 mai, le premier numéro du *Rappel* sortait à Paris. Mais le même jour était publiée à Bruxelles une édition belge du nouvel organe français. Les deux éditions comprenaient quatre pages dont les trois premières leur étaient communes. Chaque jour, dès que le numéro parisien était sorti, un messenger quittait l'imprimerie en emportant les clichés. Il rejoignait en hâte la gare du Nord, prenait le train de 15 heures 50, arrivait à Bruxelles à 22 heures 10 et gagnait l'imprimerie Vanderauwera. Là, on reproduisait les trois pages et on en composait une quatrième, rédigée par une équipe bruxelloise. Dès 6 heures du matin, le journal était distribué dans toute la Belgique ⁷. Pour assurer le succès de l'entreprise, la direction avait consenti à de sérieux sacrifices, puisque le numéro se vendait 10 centimes à Bruxelles et 15 dans le reste du pays alors qu'il se payait 15 centimes à Paris et 20 dans les départements, or l'édition belge comportant beaucoup moins de publicité que la française, le manque à gagner était considérable. On est dès lors amené à se demander quel avantage Barbieux et ses amis comptaient tirer de cette combinaison. Il était double à notre sens : d'une part l'édition bruxelloise — ainsi

⁴ *Ibid.*, 29 mars 1857.

⁵ P. ANGRAND, *Victor Hugo raconté par les papiers d'Etat*, Paris, 1961, pp. 264-265 ; H. ROCHEFORT, *Les aventures de ma vie*, Paris, 1896, 5 v., t. 2, p. 84.

⁶ H. ROCHEFORT, *Ibid.*, p. 85.

⁷ « Telle est l'opération accomplie journellement par l'imprimerie Vanderauwera, opération qui est, croyons-nous, sans précédent dans l'histoire de la typographie » (*Le Rappel*, 19 mai 1869). La phrase montre que le précédent réalisé par *La Presse* était déjà oublié. Signalons que nos références renvoient à l'édition bruxelloise.

qu'une édition genevoise, qui fut un échec immédiat⁸ — assurait la diffusion du journal dans toute l'Europe⁹; d'un autre côté, et c'était sans doute l'essentiel, elle permettait de continuer la publication même si la police impériale s'arrangeait pour l'interrompre à Paris. Du reste, le vicomte de La Guéronnière, représentant de la France à Bruxelles, l'avait fort bien compris. Transmettant à son ministre, à l'intention du département de l'Intérieur, un exemplaire de l'édition belge, il remarquait : « Le journal *Le Rappel* ayant son administration en France, étant soumis à la loi française, payant un cautionnement déposé au Trésor et se trouvant placé sous la responsabilité du gérant, peut-il, dans une édition publiée à l'étranger, mais qui n'est qu'une annexe de l'édition française, imprimer des appels directs à l'insurrection ?¹⁰ » Et de fait, grâce à son relais bruxellois, la direction du journal put diffuser plusieurs numéros saisis à Paris. Il en va ainsi du treizième numéro, à propos duquel la direction belge écrit : « Les clichés nous sont parvenus sains et saufs, et c'est grâce à eux que nous avons pu doubler le tirage de ce numéro saisi, qui a eu à Bruxelles et à Paris un grand retentissement¹¹. »

La direction de la page belge était confiée à Odilon Delimal, journaliste fort connu à Bruxelles, comme propriétaire et rédacteur en chef d'une feuille satirique d'extrême gauche : *L'Espiegle*. Soit dit en passant, sa désignation avait quelque chose de surprenant de prime abord, car pendant longtemps, *L'Espiegle* avait attaqué Victor Hugo. Or l'auteur des *Misérables* avait la rancune tenace. Mais heureusement Delimal s'était racheté en consacrant à *l'Homme qui rit* un article dithyrambique. Hugo le trouva excellent, le fit diffuser dans la presse et témoigna sa satisfaction à l'auteur en lui envoyant sa photographie dédicacée¹².

⁸ Dans ses *Mémoires*, encore inédits, Vésinier, le futur membre de la Commune, explique qu'il passa à Genève une quinzaine de jours pour y créer cette édition (Amsterdam, I.S.G., Papiers Vésinier). Mais il est fort discret sur les suites de l'entreprise. Ce silence s'explique aisément. D'après les renseignements que nous a aimablement fournis M. M. Vuilleumier, cette édition genevoise s'arrêta au premier numéro, celui du 4 mai 1869. La partie suisse du journal s'y borne à une partie seulement de la troisième page. Elle se compose d'une brève chronique et d'un article de lancement rédigés tous deux par Vésinier.

⁹ En revanche, le monopole de la vente en France était réservé à l'édition parisienne (*Le Rappel*, 19 mai 1869).

¹⁰ A.A.E. Copie de la série Belgique des Archives des Aff. Etr. de France.

¹¹ 16 mai 1869.

¹² Nous comptons examiner dans une étude détaillée le rôle joué par Delimal dans la presse belge et française. On peut déjà consulter à son sujet la notice que lui consacre le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (publié sous la direction de J. Maitron), t. 5, pp. 290-291.

Les premiers numéros du *Rappel* furent accueillis par le public bruxellois avec un intérêt si vif qu'il inquiéta d'autres journaux. Ils réagirent vivement. Si *La Chronique* insère encore les 5 et 6 mai de la publicité pour l'édition belge du *Rappel*, elle parle déjà en termes mi-figue, mi-raisin, de la lettre du « colosse de Guernesey à Barbieux ». Puis, le 10 mai, le rédacteur en chef de *La Chronique*, Victor Hallaux, se livre à un véritable réquisitoire contre le nouvel organe. Il prend à partie plusieurs de ses rédacteurs et n'hésite pas à prétendre que le jeune Charles Hugo rêve de l'annexion de la Belgique à la France et qu'un autre collaborateur français du *Rappel* fait preuve de la plus noire ingratitude à l'égard d'un pays qui l'a recueilli. Hallaux renouvela plusieurs fois ses attaques et fut soutenu par le *Sancho* et par d'autres organes bruxellois. Il est clair que cette campagne était dictée par l'intérêt professionnel puisque *La Chronique*, du moins à cette époque, était une feuille avancée qui, à peu de chose près, se réclamait des mêmes idées que *Le Rappel*.

Mais les inquiétudes de Hallaux durent se dissiper rapidement. L'édition bruxelloise du *Rappel* ne connut qu'une existence éphémère. Si pendant quelques jours elle tira à trois mille exemplaires¹³ se vendant bien, à en juger par l'attitude des marchands qui n'hésitaient pas à majorer le prix du numéro¹⁴, la chute fut rapide. Deux raisons à notre sens expliquent ce prompt déclin. Delimal, si fier pourtant d'avoir accédé à la qualité de directeur d'un quotidien, n'était pas parvenu à rendre sa page belge intéressante. Les placards publicitaires et les annonces de spectacles en absorbaient une grande part. Le reste en était occupé par une chronique bruxelloise tenue en alternance par Homo et par Ursus, pseudonymes qui constituaient une flatterie à l'égard de Hugo puisqu'ils étaient empruntés à son dernier roman. Homo n'était autre que Delimal, quant à Ursus, nous croyons y voir le jeune proscrit français Louis Dagé¹⁵. Divisée en brefs paragraphes, cette chronique comprenait des nouvelles et des échos. Mais les nouvelles étaient trop rares et trop succinctes pour fournir aux lecteurs une véritable information. Quant aux échos, Delimal n'osait pas y apporter la fougue et le piquant qu'il y mettait dans *L'Espiggle*. En définitive, la page belge était incolore. En outre la présentation matérielle du numéro était souvent défectueuse à cause des difficultés

¹³ Le tirage atteignait à Paris 45.000 exemplaires. (F.V. GUILLE, *François-Victor Hugo et son œuvre*, Paris, 1950, p. 234).

¹⁴ *Le Rappel*, 7 mai 1869.

¹⁵ A. SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique*, Paris, 1871, 2 v., t. 2, p. 186. Le journal avait en outre un administrateur en la personne du libraire-éditeur Alphonse Rozez fils, qui publia souvent des pamphlets antibonapartistes.

que présentait l'envoi des clichés de Paris à Bruxelles¹⁶. Le même motif avait aussi parfois pour effet de retarder la distribution du journal en Belgique¹⁷.

On peut supposer que Delimal aurait fini par améliorer la formule s'il n'avait été victime d'un cas de force majeure, à savoir l'interruption de l'édition française. En effet, le 10 juin, la police avait envahi les bureaux du *Rappel*, arrêté un de ses rédacteurs, Laferrière, et lancé des mandats d'arrêt contre Vacquerie, Meurice et Arthur Arnould. Effrayé, l'imprimeur avait cessé sa collaboration. Il avait fallu en chercher un autre. On le trouva difficilement. Il en résulta que le journal ne put paraître que le 29 juin. Pendant cette interruption Meurice et Vacquerie n'utilisèrent pas les possibilités que leur offrait l'édition belge. Ce peu de zèle s'explique sans doute par les divergences de vues qui opposaient à l'époque, au sujet de la gestion du journal, l'administration parisienne à Rochefort et à la famille de Victor Hugo¹⁸. L'équipe bruxelloise ne se releva pas du coup porté à celle de Paris. Si du 29 juin au 20 août, il existe encore en apparence une édition belge, son examen montre qu'elle ne se distingue plus de la française que par une différence de tarif. Sa page bruxelloise a en effet disparu sans que la direction ait cru devoir fournir la moindre explication à cet égard, pas plus qu'elle n'en donnera lorsqu'elle appliquera le même prix de vente en Belgique qu'en France. Au surplus, on peut penser que Delimal s'était lui aussi désintéressé de l'entreprise. Quelques mois plus tard, en effet, il allait vendre *L'Espiègle*, quitter la Belgique et entrer à la rédaction parisienne du *Rappel*¹⁹, ce qui devait constituer à ses yeux une brillante promotion.

¹⁶ Le 19 mai, la direction bruxelloise avoue être l'objet de nombreuses réclamations à cause « des imperfections typographiques qui déparent nos deux derniers numéros » et se justifie par le fait « que le *Rappel* ayant été saisi hier et avant-hier à Paris, notre clicheteur de Paris a dû précipiter son travail dans la crainte que la police impériale ne fit irruption sur (*sic*) l'imprimerie et n'enlevât nos formes comme elle avait enlevé les exemplaires déjà imprimés ». Aussi « les clichés, emportés à la hâte, nous sont parvenus en un piteux état ».

¹⁷ Le 11 juin, elle n'a lieu qu'à dix heures au lieu de six, parce qu'une perquisition « du reste infructueuse a retardé d'un train l'envoi des clichés ». (*Le Rappel*, 12 juin 1869).

¹⁸ *La Cloche*, 3 juillet 1869, pp. 57-59; *Almanach du Rappel, année 1870*, pp. 20 et suiv.; V. HUGO et P. MEURICE, *Correspondance*, Paris, 1909, pp. 348 à 352..

¹⁹ H. MITTRAND, « Emile Zola journaliste », *Cahiers naturalistes*, 6^e année, 1960, n^o 1, p. 303.

Le docteur Watteau, Charles De Coster et quelques autres *

Parmi les Français que leur hostilité au Second Empire conduisit à se fixer en Belgique, figure le docteur Louis Watteau. Le rôle politique qu'il joua pendant son exil est bien connu, grâce à divers érudits et notamment à M. Dommanget¹. Mais personne ne semble s'être intéressé à la place qu'il tint à Bruxelles dans la vie littéraire et artistique. Il est vrai que l'oubli dans lequel Watteau est tombé comme écrivain n'a rien d'incompréhensible. Ses œuvres sont peu nombreuses et ne comprennent, outre quelques écrits politiques et une étude relative à Wiertz, qu'une nouvelle intitulée *Au Village* et un roman *Pauvres Gens*².

La nouvelle a quelque mérite. S'inspirant sans doute de ses souvenirs, l'auteur y décrit les réactions d'un enfant devant la maladie mortelle qui frappe sa petite sœur. Il fait sentir les états d'âme de son jeune héros qui passe progressivement de l'espoir à l'amertume devant les progrès du mal. D'autre part, Watteau, médecin originaire d'une région rurale, montre fort bien pourquoi le paysan ne réagit pas devant la douleur de la même façon que le citoyen. Mais déjà dans *Au village* le récit est vicié par l'abus des digressions. Ce défaut se retrouve aggravé dans *Pauvres Gens* et n'est malheureusement pas le seul. L'intrigue est confuse, le style hésite entre l'humour et le lyrisme, et le romanesque le plus échevelé y alterne avec un réalisme terre à terre. Le ton général de l'œuvre est sombre, mais elle s'achève sur un joyeux tableau de noces villageoises. Cette incohérence s'explique sans doute par le fait que l'auteur entendait s'adresser aux « travailleurs de la terre » auxquels il dédiait son livre. Mais il n'était pas parvenu à concilier ses ambitions littéraires et son souci de propagande. L'échec fut si patent qu'Emile Leclercq, fort proche pour

* *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*, XLIX, 2, pp. 112-127.

¹ *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, Paris, 1960, *passim*.

² Les deux œuvres sont publiées « chez l'auteur » en un seul volume à Bruxelles, en 1874. *Au Village* avait paru d'abord dans la *Revue trimestrielle* et *Pauvres gens* dans *La Liberté*.

tant des idées politiques de Watteau, ne trouva à louer dans son roman que « L'esprit démocratique le plus sincère et le plus généreux »³.

En revanche le *Catalogue raisonné du Musée Wiertz* donne plus que le titre ne laisserait présager. Watteau, en effet, ne s'est pas contenté de dresser une liste d'œuvres assorties de commentaires techniques, il y a ajouté des données relatives à la vie et aux idées du maître dinantais. Le témoignage est précieux car Watteau devenu le médecin et l'ami du peintre, l'assistera pendant sa dernière maladie⁴.

Malgré les mérites du *Catalogue*, le bagage littéraire du docteur ne pèse pas lourd. L'intérêt du personnage est ailleurs et réside dans le rôle d'intermédiaire qu'il joua entre des écrivains, des artistes et des hommes politiques. Plein d'entregent, Watteau s'était fait à Bruxelles, dans le petit monde des exilés politiques, mais aussi chez les Belges de nombreuses relations. Il servit de médecin à Eugène Van Bommel⁵ et fut longtemps lié à Charles Potvin, mais leurs relations se détériorent pour des motifs politiques⁶, puis, après la mort de Wiertz, les deux hommes se disputant l'héritage spirituel du disparu se brouillèrent pour longtemps⁷.

Parmi les Français que Watteau rencontra à Bruxelles, il faut citer Proudhon⁸. Bien que son socialisme différât beaucoup de celui

³ *La Chronique*, 23 janvier 1874, Leclercq signe d'un de ses pseudonymes « R.d.M. ».

⁴ *Catalogue raisonné du Musée Wiertz précédé d'une biographie du peintre*, 2^e édit. augmentée de la description de quinze nouveaux tableaux, Bruxelles, 1865, in-18, 329 p.

⁵ Van Bommel note le 1^{er} août 1864 « Je ne fais plus durant trois mois que soigner ma femme, avec les docteurs Breyer et Watteau... » (Ac R L & L Fr.ms) et en 1868, il dîne à deux reprises avec Watteau, Blanqui et quelques autres.

⁶ « Vous me demandez ce que devient Potvin dans ce remue ménage belge ? Potvin évolue de plus en plus dans l'officiel. Il est l'éternel lauréat des concours poétiques de Belgique. Il est professeur d'histoire littéraire à l'hôtel-de-ville. Il y a quelque temps il a commis un drame intitulé Jacobs (sic) Van Artevelde. Cela ne ressemble à rien, mais cela a un épilogue qui transporte l'action dans l'époque actuelle. La toile se lève : nous sommes sur la place des Nations (en face de la station du chemin de fer du Nord). Au centre de la place les rois de Hollande et de Belgique embrassés. Le Bourgmestre de Bruxelles, en habit de gala, lit une adresse à leurs MM. A chaque phrase la foule crie : Vive le Roi ! Voilà où en est Potvin. Il a fait deux enfants par hasard, et cela le crétinise... » (EN, N.A.F. 9592/2 f. 403v, Watteau à Blanqui, s.d., mais la lettre doit se placer entre le 12 septembre et le 12 octobre 1864).

⁷ Devenu conservateur du Musée Wiertz, Potvin avait refusé sous divers prétextes d'y permettre la vente du *Catalogue* de Watteau. Une polémique s'engagea entre eux à ce sujet dans *La Liberté* (15 et 29 juillet, 5 et 12 août 1866). La brouille ne fut pourtant pas définitive, comme le montre une lettre de Watteau à Wiertz, qui malgré l'imprécision de sa date est manifestement postérieure à l'incident de 1866 (Ac R. B, papiers Wiertz).

⁸ PROUDHON, *Correspondance*, Paris, 1875, 14 vol. in-8°, t. 12, pp. 101-102.

de son compatriote, Watteau l'admirait et avec d'autant plus de ferveur qu'il lui trouvait un trait commun avec Diderot et avec son cher Wiertz, celui d'être « éminemment agressif par le fond et la forme de ses propositions ». Aussi lorsque Proudhon manifesta le désir de visiter l'atelier du peintre, Watteau s'empressa de lui donner satisfaction. Les dernières pages du *Catalogue* racontent l'entrevue des « deux rudes lutteurs » qui se plurent beaucoup. Pendant leur entretien, Wiertz exposa ses vues sur la nature et Proudhon selon sa coutume « remua les hommes et les choses comme un vanneur les grains de blé ». L'auteur du *Principe Fédératif* qui avait loué chez l'artiste « la netteté et l'audace de la composition de certains sujets qui semblaient, *a priori*, devoir échapper à toutes réalisations plastiques »⁹, promit de consacrer quelques pages à la « Séduction », groupe sculpté par Wiertz. Mais son départ précipité de Bruxelles, qui suivit de quelques mois cet entretien, allait empêcher Proudhon de réaliser ce dessein¹⁰.

Ce fut à l'initiative de Watteau que l'on doit une œuvre de Wiertz dont l'histoire est curieuse. En matière politique Watteau compte avant tout comme lieutenant de Blanqui. C'est chez lui qu'à plusieurs reprises se réfugia « l'Enfermé ». Il lui rendit aussi des services d'argent. Enfin, le rôle de Watteau grandissait encore lorsque Blanqui était emprisonné. A ces moments le docteur accomplissait pour le prisonnier des missions fort variées et lui en rendait compte dans une correspondance qui nous est, en partie, parvenue.

Par Watteau, Wiertz avait appris à admirer Blanqui. Il en vint à souhaiter faire son portrait. La proposition plut d'autant plus à Watteau qu'il vit le profit que pourrait en tirer la propagande blanquiste si l'on reproduisait par la photographie, à de nombreux exemplaires, l'image du grand révolutionnaire¹¹. Wiertz songea même à se rendre à Paris où son modèle était détenu à Sainte-Pélagie, mais ce projet réclamait l'accord des autorités impériales ; c'est pourquoi sans doute, il fut rapidement abandonné. Le peintre ne renonça cependant pas à son dessein et travaillant sur photographie, il se mit à l'œuvre¹². D'autres travaux le retardèrent dans sa tâche, mais le 3 juillet 1864,

⁹ *Catalogue...*, pp. 73 et 324 et sq.

¹⁰ Proudhon ne fait pas la moindre allusion à Wiertz dans l'ouvrage où il expose son esthétique *Du Principe de l'Art et de sa destination sociale* (Paris, 1875, in-18).

¹¹ B.N. ; N.A.F. 9592/2, f. 338, Watteau à Blanqui, 18 octobre 1863. Le 14 juin 1864, Watteau voulant vaincre chez le prisonnier une curieuse modestie, lui écrit : « Vous dites que votre portrait "n'importe à personne". Vous vous trompez, il importe beaucoup à vos amis et plus encore à l'histoire ». (*Ibid.*, f. 380).

¹² *Ibid.*, 5 novembre 1863, f. 344 et 14 juin 1864, f. 380.

Watteau pouvait décrire à Blanqui l'esquisse de son portrait : « Vous êtes en prison, les bras enchaînés, une liberté s'élançe pour briser vos fers, et, d'une main, vous tend un glaive comme pour vous engager à vous faire le justicier d'une époque maudite. Un signe de votre main repousse le glaive ». Et Watteau sollicitait l'avis de Blanqui sur ce dernier point. Fallait-il vraiment qu'il repoussât le glaive ? N'y verrait-on pas un symbole qui ne pourrait plaire qu'aux « Pharisiens du jour » ? Ne vaudrait-il pas mieux au contraire que Blanqui regarde l'arme sans aucun geste qui puisse permettre de conclure qu'il l'accepte ou la refuse ? On ne sait malheureusement pas comment Blanqui trancha cet intéressant point de symbolique révolutionnaire. En tout cas, Wiertz poursuivit son œuvre. Watteau en entretint à plusieurs reprises le prisonnier et put enfin lui annoncer le 18 février 1865, que son portrait était achevé. Il lui annonçait en même temps que dès le lendemain il inviterait à dîner les rédacteurs en chef de trois journaux favorables à la cause révolutionnaire, à savoir « La Liberté », « L'Espègle » et « L'Echo de Liège », et les conduirait à l'atelier Wiertz pour leur montrer le portrait. Les trois feuilles commenteraient cette visite et y trouveraient prétexte pour insérer une biographie de Blanqui rédigée par Watteau. Dès qu'il en aurait l'occasion il ferait parvenir au prisonnier une photographie de son portrait qu'il préfèrait ne pas lui décrire pour ne pas gâter son plaisir en le privant de l'effet de surprise. Il ajoutait pourtant « ce que je puis vous dire c'est que c'est peut-être la page la plus fière de Wiertz ». Mais il fallut encore plusieurs semaines avant que les photos ne fussent exécutées¹³ et elles ne parvinrent à Blanqui qu'au début d'avril. Loin de partager l'enthousiasme de Watteau, il trouva le tableau inacceptable. On devine ses raisons grâce à la réfutation qu'en tenta Watteau le 5 avril. « Ah ! c'est comme ça que vous interprétez la peinture », s'exclame-t-il. Blanqui ne comprend-il donc pas l'originalité de l'œuvre ? Wiertz aurait-il dû évoquer la prison par le « vieil attirail » de chaînes, de barreaux, de pain noir et de broc d'eau ? Cette décoration aurait certes convenu à un « poseur » comme Raspail, mais elle aurait été indigne du grand Blanqui. Wiertz a préféré orner sa toile d'une Liberté « splendide » et « indignée » qui remet au héros « l'épée libératrice ». Or, Blanqui pousse l'aberration jusqu'à voir dans cette belle « création » une « mégère », une « furie » et à confondre le glaive de la justice avec « un coutelas d'égorgeur ». Et exaspéré, Watteau ajoute : « songiez-vous par hasard que la liberté allait vous offrir une guitare ? »

¹³ *Ibid.*, 27 février, f. 442 ; 1^{er} mars, f. 448 ; 22 mars, f. 450 et 1^{er} avril, 1865, f. 452.

La querelle ne portait pas seulement sur l'esthétique, mais aussi sur l'utilité du portrait. Selon Blanqui, il ne pouvait que nuire à la propagande, en le représentant comme un « assassin que la justice vient chercher pour le conduire à l'échafaud ». Pour Watteau au contraire la toile de Wiertz servirait la cause, car, le peuple n'applaudissant « qu'à l'expression de la force » préférerait la représentation d'un héros armé à celle d'un Silvio Pellico aux « écœurantes jérémiades ».

Mais Blanqui ne se laissa pas influencer par les arguments de son disciple. S'il consentit à envoyer à Wiertz une lettre aimable que le peintre prit pour argent comptant, il n'en interdit pas moins l'exposition de l'œuvre et en fit détruire les photographies¹⁴. Il fut si bien obéi que ce portrait est pratiquement ignoré des historiens de la peinture. Leur silence est d'autant plus excusable que le tableau, devenu la propriété de la Ville de Paris, est depuis longtemps relégué dans un dépôt inaccessible au public où s'entassaient des œuvres d'intérêt secondaire¹⁵.

*
**

Quelques semaines plus tard, Watteau allait connaître une deuxième mésaventure, qui intéresse cette fois, non l'art, mais bien la littérature belge. Le médecin avait parfois rencontré Charles De Coster et avait sympathisé avec lui¹⁶. Un jour vint où Watteau crut qu'il pourrait mettre les talents du jeune écrivain au service de Blanqui. A l'automne de 1864, « l'Enfermé » qui trompait sa captivité en travaillant beaucoup dans divers domaines, en était venu, dans un souci de polémique antireligieuse, à étudier les profanations d'hosties vraies ou légendaires. Il avait demandé à Watteau, qui ne cessait de lui faire parvenir des livres et des revues, de lui envoyer tout ce qu'il trouverait sur ce sujet. Mais son correspondant s'aperçut qu'en l'oc-

¹⁴ *Ibid.*, 8 avril, f. 456 à 458 ; 15 avril, f. 461 et 22 avril 1865, f. 462.

¹⁵ Wiertz avait également fait le portrait de Watteau (SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique...*, Paris, 1871, 2 vol. in-18, t. 1, p. 118. Après la mort de Wiertz, Watteau à l'instigation de Blanqui demanda à être mis en possession des deux toiles (B.N., N.A.F., 9592/2, 13 février 1866, Watteau à Blanqui, f. 483^{bis}). Après la mort du docteur, le portrait de Blanqui passa à une de ses parentes qui le légua à la Ville de Paris. (J. CAMBY, *Le Faubourg des Eriès*, Bruxelles 1940, in-18, p. 62 et Communication de M. Rolland, Attaché à la Direction des Beaux-Arts de la Ville de Paris). Quant à la toile qui représentait Watteau, on ne sait ce qu'elle est devenue (Communication de M. Moereman, Attaché au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles).

¹⁶ SENIOR, Charles De Coster parmi ses contemporains, 2^e éd., *La Renaissance d'Occident*, t. XX, janv.-mars 1927, p. 383 ; L. SΟΣSET, *La vie pittoresque et malheureuse de Charles De Coster*, Verviers, 1937, in-18, p. 42.

currence les ressources de la librairie étaient maigres et qu'il faudrait y suppléer par des recherches d'archives. Malheureusement, le temps lui manquait pour les entreprendre. C'est alors que quelqu'un vint s'offrir à le suppléer. L'« archiviste De Coster », écrit-il, le 14 novembre 1864, « jeune homme de 30 ans, écrivain distingué, ayant écrit les *Légendes flamandes* et les *Contes brabançons*, s'est mis à ma disposition pour les recherches à faire dans les Archives du Royaume. Il me demande trois semaines de préparation avant de pouvoir me fournir chaque semaine, un petit travail susceptible d'être livré immédiatement à l'impression ». En outre, De Coster avait promis d'intéresser aux études de Blanqui un de ses maîtres, « historien belge d'une certaine valeur » et ami de Michelet, c'est-à-dire Altmeyer¹⁷.

De Coster, malgré sa réputation de versatilité¹⁸, tint ses promesses. Il présenta Watteau à Altmeyer¹⁹ et transmit à Blanqui des notes relatives au « Sacrement du miracle »²⁰ et à d'autres points d'érudition²¹.

Puis, Watteau en vint à penser que De Coster pourrait rendre des services plus importants que ceux qu'on demande à un « documentaliste ». Blanqui avait conçu le dessein de publier un bihebdomadaire dont le titre, *Candide*, était déjà trouvé. Mais l'entreprise était malaisée. Comment diriger un journal, comment l'alimenter régulièrement en articles, lorsque son propriétaire et ses principaux collaborateurs se trouvaient sous les verrous ? C'est ici que Watteau intervenait dans les plans de Blanqui. Sans doute le docteur était-il mal placé pour rédiger de Bruxelles les commentaires de dernière minute que réclamerait parfois l'actualité. En revanche, on pourrait lui confier

¹⁷ B N, N.A.F., 9592/2, f. 418.

¹⁸ « Il est, et il restera, un enfant très impressionnable » (J. HANSE, *Charles De Coster*, Bruxelles, 1928, 8°, p. 4 ; cf. aussi, pp. 11 et 31). Ce jugement est remarquablement confirmé par un document qui était inaccessible à l'époque où M. Hanse publiait son grand ouvrage. Nous voulons parler d'une lettre écrite par Van Bommel à Potvin, quelques jours après la mort de Charles De Coster. Après avoir noté qu'« il avait de ces premiers mouvements, de ces élans de cœur qui le rendaient fort sympathique », Van Bommel déclarait pourtant « je l'admire et ne l'estime point », car « c'était un esprit sans consistance » et « l'on ne pouvait ni s'y fier ni compter sur lui ». Pour le prouver il rapporte diverses anecdotes et raconte comment De Coster, à qui il avait rendu tant de services, lui consacra un jour un article fort cruel, « à quelque temps de là, il m'écrivait pour me demander pardon, alléguant qu'il l'avait écrit à l'instigation d'Altmeyer » (B R, Ms III 435, copie dactylographiée).

¹⁹ B N, N.A.F. 9592/2, Watteau à Blanqui, 7 mars, f. 443 et 13 mars 1865, f. 447.

²⁰ *Ibid.*, du même au même, 19 novembre 1864, f. 42.

²¹ *Ibid.*, du même au même, 28 mars 1865, f. 451 « Ci-joint un petit article de De Coster à propos de Labiénus ».

le soin de recueillir de la copie « littéraire » et en particulier les romans qui pallieraient l'austérité du journal.

La formule séduisait Watteau. Il offrit à Blanqui d'alimenter *Candide* en feuilletons grâce à quatre auteurs, le proscrit Vésinier, le journaliste Delimal, Charles De Coster et lui-même²². Mais il fallut bientôt en rabattre. Les textes préparés par Vésinier réclamaient, avant publication, une sérieuse révision²³, le roman de Delimal restait à l'état de projet, quant au docteur lui-même, débordé de travail, il ne pouvait plus donner d'œuvre de longue haleine, mais seulement sa nouvelle *Au Village* déjà publiée par la Revue trimestrielle, mais inédite en France. Mais il s'agissait d'un texte qui, par sa brièveté, ne pourrait procurer de la copie que pour quelques numéros. Dès lors, bouleversant ses plans primitifs, le docteur souhaitait faire paraître très vite, dans le journal, la *Légende d'Uylenspiegel*.

Aussi, pendant plusieurs mois, Watteau va-t-il entretenir le prisonnier des progrès de l'œuvre. De Coster, considérant que la publication de son roman dans un journal de Paris lui servirait « de réclame pour trouver un éditeur »²⁴, soumettait régulièrement les fragments qu'il venait de rédiger au docteur et les remaniait même parfois sur ses indications²⁵. Le 7 mars 1865, Watteau pouvait annoncer à Blanqui qu'il lui ferait parvenir bientôt le préambule de la *Légende* qu'il avait « trouvé bon ». A la fin d'avril²⁶, il notait avec satisfaction : « De Coster vient de donner deux conférences en loge maçonnique. Les frères et amis l'ont beaucoup applaudi, paraît-il. Il avait choisi pour sujet de sa conférence quelques chapitres d'*Uylenspiegel* que vous allez imprimer. *Uylenspiegel* veut dire en français *Jacques Bonhomme*. J'ai lu d'autres parties de Roman qui sont réellement intéressantes et chaudement colorées. Il y a du gros sel, c'est vrai, mais c'est franc ». Watteau insistait d'autant plus sur ce point que lorsque Blanqui avait reçu le préambule, il avait manifesté quelques réticences²⁷.

²² *Ibid.*, du même au même, 19 novembre 1864, f. 422, 18 février 1865, f. 438 et passim.

²³ *Ibid.*, f. 452 et passim et 9587, f. 260-264.

²⁴ B N, N.A.F. 9592/2, Watteau à Blanqui, 8 avril 1865, f. 456.

²⁵ « De Coster retravaille sur quelques indications que je lui ai soumises les chapitres de son roman qui iront bien à votre publication » (*Ibid.*, du même au même, 21 décembre 1864, f. 427). En revanche Watteau recopiait le manuscrit de De Coster (9 mars 1865, f. 445).

²⁶ Dans une lettre datée du 31 (!) avril.

²⁷ « Je vous dis tout de suite qu'il n'a jamais été question de publier le préambule que vous avez entre les mains... Le préambule était à cette fin de vous expliquer le livre à vol d'oiseau. Ce serait gêner son travail que de publier ce moëllon » (*Ibid.*, du même au même, 1^{er} avril 1865, f. 453).

Mais ses objections contre la prose de Charles De Coster étaient assurément moins graves que celles qu'il avait formulées contre la peinture de Wiertz, puisque nous verrons *Candide* publier une partie de la *Légende*.

Il convient d'ajouter, que Blanqui était d'ailleurs tenu à ménager De Coster parce qu'il en attendait de grands services. A la fin de 1864, l'écrivain belge avait connu un profond découragement. « Il vient d'avoir, écrivait Watteau, le 3 novembre, tout plein d'affaires de famille, sa sœur, son officier, un duel, le diable et son train ». Dégoûté de la Belgique, De Coster avait annoncé au docteur son intention d'aller se fixer à Paris. Dès qu'il eut reçu cette confiance, Watteau songea au profit que pouvait en tirer la chapelle blanquiste. De Coster avait assurément ses défauts. Son tempérament était « lymphatique et porté à la paresse » et il manquait de goût, ce qui tenait, il est vrai, « plus au pays qu'à lui-même »²⁸. Mais ses mauvais côtés étaient rachetés par des qualités éclatantes. N'était-il pas « un artiste littéraire possédant la passion et le sentiment », un homme « de talent », un « brave et honnête garçon », un « cœur chaud » et un esprit « impatient de justice sociale », un érudit enfin qui connaissait « bien la légende catholique » et qui pourrait fournir à ce sujet autant d'articles que l'on voudrait en taillant « à plein drap et sur commande »²⁹. En somme, à se l'attacher en permanence, *Candide* gagnerait un collaborateur d'autant plus précieux qu'il disposerait de beaucoup de loisirs, son but, en venant à Paris, étant de trouver un éditeur et ses démarches n'absorbant qu'une faible partie de son temps. Autre avantage, De Coster ne demandait aucune rémunération en échange de son travail, car il partirait muni d'une petite somme qui couvrirait ses dépenses pendant plusieurs mois³⁰. Oubliant que De Coster avait déjà tâté du journalisme politique³¹, Watteau pensait qu'il serait pour Blanqui un instrument docile. « En politique et en philosophie, c'est une page blanche, lui disait-il; vous pourrez facilement y écrire tout ce que vous voudrez » et d'autant plus que De Coster « veut marcher en avant sans savoir où il va »³². Aussi Watteau mit-il toute son habileté en œuvre pour amener De Coster là où il voulait le conduire. Sa tâche fut facilitée par le fait que le jeune écri-

²⁸ *Ibid.*, du même au même, 22 mars 1865, f. 450.

²⁹ *Ibid.*, indications recueillies dans les lettres du 30 novembre 1864 et des 22 mars et 1^{er} avril 1865.

³⁰ *Ibid.*, du même au même, 1^{er} avril 1865, f. 452.

³¹ J. BARTIER, *Charles De Coster et le jeune Libéralisme*, dans *Rev. U.L.B.*, oct.-déc. 1968, pp. 11 et sq.

³² B N, N.A.F. 9592/2, Watteau à Blanqui, 22 mars 1865, f. 450.

vain pensait qu'à Paris les blanquistes lui créeraient d'utiles relations dans le monde littéraire³³.

La correspondance du médecin révèle la tactique qu'il suivit. Dès le 19 décembre 1864, il notait : « je le prépare à notre milieu » ; le 7 mars suivant, il ajoutait : « je lui ai dit que nos amis lui feraient bon accueil » et l'aideraient à se pousser dans la république des lettres. En avril l'affaire est mûre. Le 1^{er}, Watteau peut affirmer que De Coster se met complètement à la disposition des blanquistes. Le 5 il renouvelle son affirmation et le 8 il précise : « il m'a répété : j'ai des vivres pour trois mois, je suis entièrement à la disposition de vos amis de là-bas, je leur ferai toute la copie qu'ils voudront, seulement de leur côté, ils m'offriront leur appui, car j'ai besoin d'être guidé. Si je tombe avec des hommes de cœur, tout ira bien, sinon je me verrai forcé de revenir à Bruxelles ». Bien plus, comme Watteau par peur de choquer sa clientèle médicale hésitait à figurer dans le comité de rédaction de *Candida*, De Coster s'offrit à le remplacer³⁴.

Il ne restait plus aux blanquistes qu'à utiliser ces excellentes résolutions. Mais De Coster, qui avait d'abord pensé gagner Paris en février, fut obligé à plusieurs reprises de retarder son départ. Le 30 avril, Watteau put enfin annoncer que l'arrivée de l'écrivain n'était plus qu'une question de jours et il accompagnait la nouvelle de ces conseils savoureux : « il faudra prendre De Coster au chemin de fer, le piloter un peu les premiers jours afin qu'il prenne langue, l'enchâsser vite dans sa besogne car il aime les femmes en diable et s'il se laissait ensorceler vous n'en feriez plus rien ». Le 5 mai renouvelant ses recommandations, il note : « c'est un garçon qui a besoin d'être sympathiques autour de lui, des sceptiques froids n'en feraient rien du tout ».

Le 7 mai Watteau pouvait enfin signaler joyeusement que De Coster arriverait à Paris le 11 au soir. Il invitait à nouveau ses amis à réserver au Belge « un accueil bien sympathique ». Pour leur permettre de le retrouver, Watteau leur décrivait le voyage en ces termes : « On le reconnaîtra à la cravate s'étalant largement sur le devant de la poitrine. Cette pharamineuse cravate représente en carreaux les couleurs nationales de la Belgique, jaune, noir et blanc (*sic*). Pourquoi ce garçon arbore-t-il cet étendard ? C'est sans doute le secret de son cœur. Pour le reste 5 pieds 1/2, belle figure ronde, intelligente, ouverte, yeux bleus, petite moustache châtain, une tendance à prendre du ventre ». Le ton désinvolte qu'adoptait soudain Watteau pour

³³ *Ibid.*, du même au même, 14 mai 1865, f. 474.

³⁴ *Ibid.*, du même au même, 15 avril 1865, f. 461.

parler de Charles De Coster était sans doute destiné à mieux préparer les blanquistes à la singulière demande que leur correspondant allait leur présenter au nom de l'écrivain belge. « Ses parents, leur disait-il, sont très inquiets en ce moment, ils savent qu'il a une affaire à terminer, à Tournai, avec un officier de la garnison. Le voir partir directement pour Paris devient une sorte de bonheur pour eux, attendu que ce départ éloigne la possibilité du duel que l'on pressent. De Coster, au contraire, veut terminer l'affaire avant son départ pour Paris ». Aussi, comptait-il faire un détour par Tournai pour y vider sa querelle et ne gagner la France qu'après s'être battu en duel. Mais les parents subodoraient l'intrigue, c'est pourquoi, pour tromper leurs soupçons, De Coster demandait aux blanquistes d'expédier dès le 7, en son nom, un télégramme ainsi conçu : « Maman, je suis bien arrivé et demeure Hôtel Fleurus »... et Watteau de conclure : « voilà bien des complications. Avouez qu'il faut avoir le diable au corps pour prendre tant de peine avec les gens. Mais c'est un brave garçon — Ne manquez pas la dépêche — Hôtel Fleurus c'est moi qui l'ai ajouté. Il n'a aucune raison d'aller là plutôt qu'ailleurs ».

L'escapade tournaisienne se termina bien, puisque le 10, Watteau confirmait l'arrivée de De Coster pour le lendemain. Ce jour-là, le docteur dut sans doute se réjouir d'avoir mené à bonne fin son entreprise. Il déchantait bientôt. De Coster était à peine à Paris que Blanqui écrivait à Watteau pour qualifier le recrutement du Belge d'« affreux scandale ». Que s'était-il passé ? On peut le deviner à travers la réponse du médecin à « l'Enfermé ». Blanqui avait envoyé deux de ses plus chers disciples, Tridon et Villeneuve³⁵, accueillir De Coster à la gare. Quelles ne furent leur surprise et leur gêne de le voir débarquer du train « un bain (*sic*) sous le bras et une carabine sur l'épaule ». Aussi leur accueil fut assurément très froid et décontenança d'autant plus le sensible De Coster qu'il « s'était sans doute monté la tête en route ». Désesparé, il répondit de façon si embarrassée aux questions que lui posaient les deux émissaires qui étaient de tempérament vif et âcre, qu'ils crurent découvrir chez De Coster d'inquiétantes restrictions au sujet du blanquisme. Bien qu'embarrassé par les erreurs de son protégé, Watteau n'entendait pas le répudier, peut-être pour ne pas se désavouer lui-même. Aussi, il feignit de rire de l'anecdote. « Cette entrée *ex abrupto* de De Coster, c'est la chanson que chante un poltron en traversant un bois afin de prouver qu'il n'a pas peur », écrivait-il, en brochant longtemps sur ce thème. Mais il avait soin de conclure : « qu'est-ce que cela fait à nos amis ? Est-ce ainsi qu'on donne de la longe à un homme ? » Plutôt que de blâmer De Coster,

³⁵ DOMMANGET, *op. cit.*, *passim*.

il faudrait essayer de le comprendre. « Cela ne vous empêcherait pas d'avoir son Roman !... Et il y a des bonnes choses dans cette épopée flamande ».

Après avoir entretenu Blanqui d'autres sujets, Watteau revenait à la fin de sa lettre sur l'incident pour signaler que De Coster venait de lui écrire : « Paris m'a extrêmement déplu le premier jour. Cela va mieux aujourd'hui. Je m'y ferai très bien, grâce à ces Messieurs, tous jeunes gens de cœur et très intelligents. La glace est rompue entre nous. Je marcherai avec eux. *Candide* va bien ; votre nouvelle a du succès. Nous irons loin, à moins qu'on ne nous tue. En avant donc ! Vers l'avenir ! » Et content de prendre sa revanche sur Blanqui, Watteau ajoutait au texte de De Coster ce commentaire : « Qu'est-ce qu'il faut croire ? *Nous irons loin, la glace est rompue. Je marcherai avec eux.* Que vous faut-il de plus ? Ah ! Des mœurs démocratiques et une honnête réserve. Attendez donc ! » ³⁶

De fait, justifiant les prévisions de Watteau, De Coster parut s'adapter au milieu blanquiste. Se mettant au diapason de ses nouveaux amis, il prêcha avec eux la révolution dans les cafés du Quartier Latin ³⁷. Le 20 mai, *Candide* insérait un fragment de la *Légende* que précédaient quelques lignes fort aimables pour « notre ami et collaborateur De Coster ». Comme la nouvelle feuille rencontrait du succès, De Coster se crut un des principaux artisans de cette réussite et espéra qu'elle le rendrait bientôt célèbre. « On lit la *Légende* tout haut dans les brasseries, écrit-il à sa sœur, d'ici à quinze jours on ne m'appellera De Coster, mais Ulenspiegel » ³⁸.

Mais les illusions se dissipèrent vite. La police impériale, après avoir saisi le troisième numéro du journal, multiplia les vexations. Après quelques semaines, elle fit arrêter la publication. On perquisitionna chez les rédacteurs, on saisit leurs papiers, on entama contre plusieurs d'entre eux un procès qui, vivement mené, amena à leur condamnation dès le 18 août ³⁹. *Candide* avait vécu.

De Coster ne fut pas impliqué dans les poursuites. Il regagna Bruxelles. Les lettres envoyées par Watteau à Blanqui pendant l'été de 1865 ont disparu. Elles nous auraient assurément permis de savoir comment De Coster avait réagi à la persécution qui frappait ses amis. Les récits qu'il dut faire de ses aventures nous paraissent être à l'origine d'une singulière tradition qu'a rapportée Camille Lemonnier.

³⁶ B N, N.A.F. 9592/2, 14 mai 1865, f. 474 à 476.

³⁷ Rops le blâme à ce propos (DE COSTER, *Lettres à Elisa*, Bruxelles, 1894, in-8°, p. 71).

³⁸ *Ibid.*

³⁹ DOMMANGET, *op. cit.*, pp. 95 à 97.

Il nous montre De Coster mystifié par les Agathopèdes ⁴⁰ qui l'expédient à Paris « sous prétexte d'y servir à prix d'or la cause d'une junte secrète qui conspirait contre l'Empire à une époque où l'Empire lui-même conspirait contre l'existence du pays belge ». Victime de son patriotisme et de son « âme chevaleresque », l'auteur de la *Légende* aurait donné dans le panneau. Ce n'est qu'après avoir passé trois jours dans le grenier d'un hôtel parisien qu'il aurait compris la farce dont il était la victime ⁴¹. On le voit, si l'on écarte de ce récit la burlesque intervention des Agathopèdes, il semble se rapporter aux persécutions subies par l'équipe de *Candide*.

Matériellement l'aventure parisienne de Charles De Coster se soldait par un échec. Aussi, dès l'année suivante, il en parlait comme d'un « départ fâcheux qui le faisait aller tout droit à la misère au lieu de la brillante position qu'on lui faisait espérer » ⁴². La phrase donnerait à penser qu'il rendrait Watteau responsable de cet échec. On ne sait rien de leurs relations ultérieures. L'écrivain en tout cas resta en rapports avec des milieux proches du blanquisme puisqu'il donna en 1866 un article à la *Rive Gauche*, journal où « l'Enfermé » et Watteau avaient des amis ⁴³.

Watteau joua encore un rôle dans la vie de deux autres écrivains : Gustave Tridon et Jules Vallès.

Tridon fut assurément le meilleur des pamphlétaires blanquistes. Vers l'époque où se publia *Candide*, il se fit connaître par une brochure intitulée *Les Hébertistes*. Or, Watteau fut pour beaucoup dans la diffusion de cette œuvre en Belgique. Plus tard, il eut l'occasion de se lier intimement avec son auteur. Les vicissitudes politiques obligèrent en effet le jeune blanquiste à se réfugier à Bruxelles à la fin de l'Empire. Il y revint une seconde fois après la chute de la Commune où il avait pris une place éminente. Mais, rongé depuis longtemps par la tuberculose, il n'était déjà qu'un moribond. Les soins de Watteau adoucèrent ses derniers moments ⁴⁴. En outre il servit au proscrit d'exécuteur testamentaire, au point de vue spirituel en tout cas. C'est grâce au docteur que furent publiés les travaux laissés par le défunt : anonymement à Bruxelles en 1884, un curieux essai, *Du Molochisme juif*, puis à Paris en 1891, les *Œuvres diverses* en les

⁴⁰ Cette joyeuse confrérie avait compté parmi ses membres des personnages d'importance : Quetelet, Auguste Baron, R. Chalon, etc. Cf. notamment à ce sujet A. DINAUX, *Les Sociétés badines...* (Paris, 1857, 2 v. in-8°, t. 1, pp. 8-20).

⁴¹ *La vie belge*, Paris, 1905, in-18°, pp. 126-127.

⁴² *Lettres à Elisa*, p. 71.

⁴³ J. BARTIER, *op. cit.*, p. 16.

⁴⁴ AGR, Police Etrangers 217093, passim, *L'Internationale*, 3 et *La Liberté*, 4 septembre 1871.

accompagnant cette fois d'une préface dans laquelle il magnifiait le disparu.

Quant à Jules Vallès, lorsqu'à l'automne de 1879, il passa d'Angleterre à Bruxelles, le docteur, qui le connaissait depuis 1871 ⁴⁵, se mit aussitôt à son service et à celui de ses amis ⁴⁶. Il lui fit visiter « la plage vide et désolée où agonisa Tridon », mais surtout, il aida Vallès à créer un journal. L'auteur de *Jacques Vingtras* rêvait en exil de faire reparaître *La Rue* qu'il avait dirigée avec succès pendant le Second Empire. Il y parvint et pendant quelques mois une nouvelle *Rue* fut publiée à Paris. Les historiens de Vallès ont consacré beaucoup d'attention à ce journal, mais ils n'ont pas mentionné à ce propos le nom de Watteau ⁴⁷ bien qu'il y ait publié un article ⁴⁸. Une lettre de Vallès à Blanqui montre qu'à l'époque pourtant il était aidé financièrement par le docteur et ses « amis de Saint-Josse-ten-Noode ». Vallès comptait même publier dans son journal, à défaut des articles inédits qu'il demandait à Blanqui, certains de ses papiers restés en la possession du docteur ⁴⁹. Le projet montre que Watteau était capable d'une singulière discrétion, car, manifestement, il avait laissé ignorer à Vallès qu'il était depuis longtemps brouillé avec « l'Enfermé » ⁵⁰.

Watteau survécut longtemps à Vallès et à Blanqui. C'est en 1912 ⁵¹ seulement que disparut cet homme qui, à défaut de réaliser ses propres ambitions littéraires, avait tout au moins voulu servir celles des autres.

⁴⁵ G. DELFAU, *Jules Vallès. L'exil à Londres (1871-1880)*, Paris-Montréal, 1971, 8^e, p. 5.

⁴⁶ *Ibid.*, pp. 291, 345 et 346.

⁴⁷ Cf. par exemple, U. ROUCHON, *La vie bruyante de Jules Vallès*, Saint-Etienne et le Puy-en-Velay, 1935-1939, 3 v., in-8^o, t. 3, pp. 105-153. Silence compréhensible du reste, car Vallès ne cite jamais le nom de Watteau à ses principaux correspondants de l'époque : A. Arnould, Gautier, H. Malot, etc.

⁴⁸ Sous son pseudonyme de Louis Roseau (DE LE COURT, *Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes*, Bruxelles, 1960, p. 1275 et DELFAU, *op. cit.*, p. 291).

⁴⁹ « En tout cas vous m'autorisez bien, n'est-ce pas à chercher dans les précieux documents que Watteau possède sur vous une page d'ironie ou d'émotion signée de vous ? Je vous dirais la page choisie et vous décideriez s'il vous convient que je la publie. Vous pourriez guider mon choix »... (BN, N.A.F. 9588/1 ; f. 418-419, Bruxelles, 4 novembre 1879). Et Vallès signale qu'on peut lui répondre soit à son hôtel, soit chez Watteau.

⁵⁰ DOMMANGET, *op. cit.*, p. 168. Brouille discrète, mais si profonde que Watteau lorsqu'il parle aux funérailles de Tridon ou qu'il édite ses œuvres, oublie d'évoquer l'étroite amitié qui unissait le membre de la Commune à « l'Enfermé ».

⁵¹ Il mourut à Ixelles, le 3 octobre. Il fut enterré par les soins de la Libre Pensée. Sa mort fit peu de bruit. *Le Peuple* pourtant évoqua brièvement sa carrière (5 octobre).

La presse belge et la mort de Mazzini*

L'opinion belge n'avait cessé au milieu du XIX^e siècle de s'intéresser aux événements qui se déroulaient en Italie. L'unification de la péninsule mettait en danger le pouvoir temporel des papes. Or, sauf quelques exceptions, les catholiques comme leurs adversaires anticléricaux pensaient que la fin de l'Etat pontifical nuirait à l'Eglise. Ce fait à lui seul suffirait à expliquer l'intérêt manifesté par les Belges de toutes tendances aux affaires d'Italie. Cette tendance était aussi renforcée par un autre motif. Garibaldi et Mazzini n'étaient pas seulement des patriotes italiens, mais depuis 1848, ils comptaient parmi les chefs de la démocratie européenne¹. C'est pourquoi la presse belge, en 1872, lorsque disparut Mazzini, lui consacra nombre d'articles, certains de pure information, mais d'autres qui permettent de mieux comprendre ce qu'il représentait pour ses contemporains.

Il va de soi que l'opinion catholique ne pouvait être qu'hostile à ce redoutable ennemi du pouvoir temporel. Mais elle exérait encore Mazzini pour d'autres raisons. Le rôle qu'il avait joué dans tant de conspirations avait conduit ses adversaires à le considérer comme l'apôtre de la violence, voire du crime politique. En outre, sa pensée avait été souvent mal comprise, volontairement ou non. Ainsi, dès 1851, un professeur de Louvain, Thonissen qui, combattant les doctrines révolutionnaires gardait un ton relativement serein lorsqu'il traitait de Saint-Simon ou d'Owen, n'hésitait pas à faire de Mazzini l'apôtre du communisme. Il n'ignorait pourtant pas que le Génois condamnait cette doctrine, mais se refusant à tenir compte de ses dénégations, Thonissen s'en tirait en affirmant : « Il rejette le mot en approuvant la chose »². On peut dire qu'à partir de cette époque, Mazzini devient pour les milieux conservateurs un héros infernal. Ce mythe est encore maintenu dans certaines limites chez les catholiques italiens qui sont malgré tout sensibles aux préoccupations natio-

* *Risorgimento*, 15^e année, 1972, n° 2, pp. 49-57.

¹ Avant 48 au contraire, les idées sociales de Mazzini ont, semble-t-il moins d'importance aux yeux des observateurs étrangers que son action nationale. C'est du moins l'impression qui se dégage du compte rendu des *Ricordi dei fratelli Bandiera* de Mazzini donné par Philippe Lesbroussart dans la *Revue de Liège*, 1846, t. VI, pp. 57-105.

² *Le socialisme dans le passé*, Bruxelles, 1851, pp. 239-240.

nales de leurs compatriotes, mais il s'affirme plus vigoureusement à l'étranger.

Prenons *Le Bien Public*, journal fort bien fait qui se publiait à Gand, et qui était le principal organe des « ultramontains » ou comme nous dirions de nos jours, des intégristes. Du 12 au 16 mars 1872, il consacra plusieurs articles à la mort de Mazzini.

Les rédacteurs du *Bien Public* avaient souvent attaqué, pour leur compte, le disparu³. Cette fois, peut-être à cause de l'importance du thème, ils préférèrent laisser la parole à d'autres, savoir à *l'Unità Catholica* et à *L'Univers* de Louis Veillot. Chose qui confirme ce que nous venons de dire, le journal italien est beaucoup plus habile et plus modéré que le français. Dans l'article de *l'Unità*, les injures sont rares. Les vertus de Mazzini sont du moins partiellement reconnues et l'accent est mis surtout sur son échec politique puisque son œuvre n'a abouti qu'à bâtir un Etat très éloigné de son idéal.

« L'Italie présente — dit *l'Unità* — ne lui plaisait pas. Ce n'était pas l'Italie grande, heureuse qu'il avait rêvée, l'Italie du peuple, mais l'Italie de Lanza, de Sella, de Bonaparte, de Bismarck, demain du Czar, l'Italie des impôts, du papier-monnaie. Aussi Mazzini la détestait.

Il aurait pu vendre ses convictions au parti dominant : les honneurs et la fortune l'attendaient. Il serait devenu le premier orateur de la Chambre, le chef du parti du gouvernement. Il ne voulut pas, en ce temps d'hypocrisie, il eut au moins le mérite de la sincérité ».

Au contraire, chez Veillot, la condamnation est sans nuance et se traduit par des formules telles que : « Mazzini a consommé ses longues années à ourdir des séditions sans paraître sur un champ de bataille et à lâcher des assassins sans figurer devant un tribunal... Il eut pour mérite singulier d'être l'homme de ce siècle qui a le plus familiarisé les peuples avec l'idée du régicide ». Multipliant les propos à l'emporte-pièce, le célèbre polémiste affirme que Mazzini n'avait été qu'un jouet dans les mains de Cavour, un écrivain exécrationnel, un esprit stérile fort inférieur à tout prendre à Garibaldi. « ce vieux et bête soudard, que l'admiration populaire élève au-dessus de lui ». Et Veillot conclut : « Le voilà pourtant par terre, celui-là aussi il fut roi de Rome, maître du Vatican et du Capitole, Dieu l'a laissé faire. Il a fait des poignards, mais c'est Dieu qui a la mort. Il tombe devant

³ Lorsque De Block exposa en 1868 ses portraits de Garibaldi et de Mazzini, *Le Bien Public*, le 20 septembre déclare, par exemple : « On ne pouvait mieux personnifier le crime réduit à l'état de système de la scélératesse flegmatique. Cet homme sinistre, on le devine, ne reculerait devant rien », etc.

Pie IX, désarmé, vaincu, captif, toujours roi. Le vautour expire aux pieds de la colombe ».

L'article fut goûté par la clientèle à laquelle il s'adressait. Nous en voyons la preuve dans le fait qu'un des principaux journalistes catholiques, Guillaume Lebrocqy, en donna l'année suivante un copieux extrait dans un de ses ouvrages⁴.

Il existait une presse catholique d'une nuance plus modérée qui s'accommodait des libertés modernes. Elle était aussi d'un ton moins vif que *Le Bien Public*. Les journaux de ce bord usèrent à l'égard du défunt de quelques ménagements, moins de fond que de forme il est vrai. Ainsi, *L'Emancipation* consacrant le 13 mars son article de tête à Mazzini, y parle moins de l'homme que de l'unification italienne « œuvre de spoliation » qu'il avait préparée « mais qui chaque jour menace ruine parce qu'elle ne repose en réalité que sur le vol et l'intrigue ». L'hommage rendu par le Parlement italien au grand patriote était dans cette affaire, selon *L'Emancipation*, une nouvelle tromperie puisque « le célèbre agitateur travaillait au profit d'une tout autre cause », celle de la République qu'il aurait sans doute fini par faire triompher s'il n'avait été victime de la maladie.

L'attitude des libéraux belges était beaucoup plus nuancée que celle des catholiques. D'une part, en effet, ils étaient favorables à l'unification, mais telle que l'avait réalisée Cavour et la Maison de Savoie et non comme l'avaient rêvée les démocrates. Obligée ainsi de combattre sur deux fronts, la presse doctrinaire porta sur Mazzini des jugements à la fois élogieux et réticents. Ainsi *La Gazette* note le 14 mars : « A Rome, à quelques pas du Vatican, la Chambre des députés a entendu l'éloge du grand révolutionnaire, prononcé par la bouche même de son président. Mazzini mort, n'est plus un épouvantail; et on ne voit plus en lui que l'apôtre de la liberté italienne. Les papalins crient au scandale ».

L'Etoile Belge qui offrait cette particularité d'être, à cause de ses actionnaires, à la fois, l'organe d'une partie de la gauche modérée de Belgique et celui en matière internationale de la Maison d'Orléans, consacra à Mazzini les 12 et 15 mars deux articles substantiels mais complexes. D'un côté, *L'Etoile* voit en lui une des figures les plus étranges du siècle, un redoutable agitateur « mort comme il a vécu, en conspirant », mais de l'autre elle le met plus haut que Kossuth pour avoir « toujours su subordonner sa personnalité, ses prédilections, ses

⁴ Dans le but d'attaquer l'écrivain et homme politique Louis de Fré qui dans sa jeunesse s'était montré le « fanatique admirateur du plus redoutable des conspirateurs contemporains », *Types et Profils parlementaires*, Paris-Bruxelles, 1873, 8^o, pp. 188 et 190.

préférences politiques à l'intérêt de la patrie ». Aussi affirme-t-elle que son nom restera dans l'histoire comme l'égal de ceux de Garibaldi et de Cavour. Enfin *L'Etoile* montre qu'il faut préférer à tout prendre, Mazzini aux socialistes de la nouvelle génération. « Longtemps, écrit-elle, le révolutionnaire cosmopolite par excellence, le chef de file de la révolution universelle, Mazzini avait fini également par être distancé, délaissé, raillé, bafoué par les meneurs de l'Internationale qui l'ont traité de rêveur idéaliste, parce qu'il n'avait jamais cessé d'être patriote italien et spiritualiste ».

L'Indépendance Belge était, à l'époque, un organe de renommée internationale. Elle ne faillit pas à sa réputation en donnant, le 13, de Mazzini une biographie succincte, mais sérieuse et sereine. Son auteur constate que Mazzini, à la fin de sa vie, « toujours fidèle à ses anciennes convictions... continua d'évangéliser l'Italie qui l'écoutait de moins en moins ». C'était inévitable puisque « sa mission était terminée ». Elle avait consisté à réaliser ce que vingt ans auparavant, on considérait généralement comme une chimère, c'est-à-dire « l'unité de la Péninsule sous une même constitution et les mêmes lois ». En revanche, il avait été abandonné par ses compatriotes quand il avait voulu faire de leur pays une république.

Le parti libéral était loin de constituer une milice disciplinée. Il se divisait en plusieurs fractions qui se querellaient souvent. Ces tensions se manifestaient dans la presse par des polémiques entre journaux libéraux. *La Chronique* allait plus loin. Elle comptait dans sa rédaction à côté de libéraux modérés des éléments beaucoup plus avancés. Aussi trouve-t-on parfois dans ses colonnes l'exposé de thèses contradictoires. La mort de Mazzini donna lieu à une de ces joutes. Le 14 mars *La Chronique* consacra au grand Génois un premier article, signé Jacques, pseudonyme d'Emile Leclercq⁵. Romancier d'un certain renom, Leclercq professait des opinions radicales, mais sans se mêler à l'action politique. Au surplus, son indépendance et son originalité d'esprit le rendaient inapte à la vie des partis. Au fond il ne détestait pas bousculer les idées reçues, même par ses amis. Aussi son article ne ménageait pas les critiques. Selon Leclercq, chez Mazzini « l'homme est tout entier anguleux et pointu ; aussi sa passion de la liberté allait jusqu'au fanatisme » et il affirmait encore que « Mazzini personnifierait le conspirateur pour un peintre ou un auteur dramatique ». Mais ces réserves ne l'empêchaient pas de proclamer que « Mazzini représente la République qui pense, comme Garibaldi représente la République qui agit ». Il magnifiait leur abnégation et leur

⁵ Cf. notamment G. CHARLER, *Le Roman réaliste en Belgique*, Bruxelles, 1944, pp. 26 et sq.

héroïsme et moraliste amer, Leclercq concluait que la disparition de ces héros ne déplairait pas à leurs contemporains, qui débarrassés d'un tel exemple pourraient enfin se livrer sans contrainte à leur médiocrité.

Mais un autre collaborateur du journal — qui signait Diogène — ne goûta pas cet éloge de l'Italien. Tout en blâmant les injures prodiguées au disparu par la presse catholique, tout en se demandant avec ironie, comment un Cassagnac ou un Veillot, ces admirateurs des « massacreurs de décembre » ou du « roi Bomba », osaient le représenter comme un chef de brigands, Diogène se refusait pourtant à l'admirer. Il lui reprochait de n'avoir pas comme Garibaldi combattu au milieu de ses troupes, mais surtout il pensait que son prestige était moins dû à ses talents qu'aux craintes de ses adversaires, car les hommes ne peuvent se passer ni d'idoles ni d'épouvantails. Aussi Mazzini « a été tête de Turc et fantôme pendant de longues années. Depuis qu'il avait l'âge d'homme, ce diable d'Italien était le cauchemar du bourgeois. Et pour beaucoup de naïfs, Mazzini était un personnage sinistre, qui ne s'aventurait jamais dans les rues sans avoir la ceinture garnie de poignards, les poches garnies de bombes au picrate et qui se désaltérait en buvant dans le crâne d'un roi le sang des victimes tombées sous le coup de ses sicaires ». Bref, affirmait Diogène, « on dira ce qu'on voudra, mais j'ai comme une idée que Mazzini n'était pas aussi terrible que cela ».

Cette prise de position permit à Leclercq, le 23 mars, de préciser sa pensée. Il concédait que Mazzini n'était pas une personnalité aussi grande, aussi complète qu'un Washington par exemple, qu'il n'avait été l'homme que d'une seule idée et qu'à la fin de sa carrière il n'avait pas compris l'élan qui portait les masses vers le socialisme. A cet égard, Leclercq, militant rationaliste, était fort gêné par la formule *Dio e popolo* et s'en tirait en la considérant comme une ruse de guerre, comme « une malice à l'italienne ».

Mais sur le fond Leclercq restait intransigeant. Il trouvait absurde de reprocher à Mazzini de n'être pas tombé sous les coups de ses ennemis. Après tout, en raisonnant de la sorte on en viendrait à nier les talents de Napoléon !

Au surplus la joie marquée par la presse « conservatrice et réactionnaire » à l'annonce de la mort de Mazzini suffisait à montrer qu'elle ne redoutait pas en lui un ennemi imaginaire.

C'est pourquoi, Leclercq n'hésitait pas à mettre Diogène au défi. « Si nous vivons jusqu'en 1900, lui disait-il, nous compterons ensemble si vous voulez les hommes de la valeur de Mazzini. Et je parie cent

mille francs que nous ne dépasserons pas la douzaine pour le XIX^e siècle ».

La mort de Mazzini tient proportionnellement plus de place dans les hebdomadaires révolutionnaires que dans les quotidiens catholiques ou libéraux. A vrai dire, Mazzini représentait pour les socialistes belges un thème de douloureuses méditations. Sans doute, dès 1848, avait-il compté dans leurs rangs des ennemis. Mais ils n'étaient que minorité. On le voit bien par l'attitude qu'adopta à son égard le principal organe des démocrates belges, *La Nation*. Cette feuille, rédigée par Louis Labarre et Charles Potvin et soutenue financièrement par Félix Delhasse, Alexandre Gendebien et quelques autres⁶, rendit à Mazzini de nombreux services, comme l'atteste sa correspondance⁷. Cette sympathie est si prononcée qu'en 1852, *La Nation*, après avoir publié un manifeste rédigé par l'Italien, en collaboration avec Kossuth et Ledru-Rollin, refuse, à la grande fureur de Lefrançais, le futur membre de la Commune, d'insérer la réplique des socialistes avancés⁸.

Mais dix ans plus tard, la situation est autre. Au temps de la première Internationale, les démocrates belges sont en majorité hostiles au patriotisme, à l'Etat, à la propriété, à Dieu et au spiritualisme. Les positions de ces socialistes sont désormais fort éloignées de celles de Mazzini. Encore faut-il noter qu'à cette époque, il y a plutôt désaffection que rupture. Et comment aurait-il pu en être autrement ? Pour ne citer qu'un fait, même si on condamnait au nom du fédéralisme le rêve d'une Italie unitaire, on n'en sympathisait pas moins avec les combattants de Mentana ou d'Aspromonte. Mais après la chute du pouvoir temporel, après la Commune surtout, il en ira autrement. Les attitudes prises alors par Mazzini choquèrent profondément les socialistes belges. On s'en aperçoit en feuilletant *La Liberté*, organe que rédigeaient des intellectuels avancés tels qu'Hector Denis ou Guillaume De Greef. Dans cette feuille de doctrine, Mazzini en 1871 sera pris à partie courtoisement mais fermement à plusieurs reprises. Ainsi le 22 juillet *La Liberté* reproduit partiellement « la réponse d'un démocrate à la dernière lettre de Mazzini », brochure d'un auteur qui signait Cassius. Il condamnait la philosophie de Mazzini au profit de celles du « citoyen Littré » et du « citoyen André Lefèvre ». La semaine suivante, le journal insère un article intitulé « Monsieur Mazzini, l'anti-pape » où l'on blâmait en lui le défenseur de Dieu, de la nation et de la propriété. On trouverait encore dans la feuille socia-

⁶ Elle parut quotidiennement de 1848 à 1856.

⁷ Voir, par exemple, *Opere*, t. XLIV, p. 150 et M. BATTISTINI, *Esuli Italiani in Belgio (1815-1861)*, Firenze, 1968, p. 460.

⁸ *Souvenirs d'un Révolutionnaire*, Bruxelles, s. d., pp. 196-198.

liste d'autres textes qui vont dans le même sens. Nous n'en citerons qu'un qui suit les attaques de Mazzini contre l'Internationale. Le 30 octobre *La Liberté* prend position en faveur de la grande association puis passe à la critique des idées religieuses de l'Italie, en affirmant que « le fait, l'expérience, l'histoire » prouvent contre lui que les hommes n'ont pas besoin d'un Dieu « pour organiser leur propre vie et leur société commune ».

Lorsque Mazzini mourut ces polémiques n'étaient pas oubliées, mais d'un autre côté on avait gardé le souvenir des services qu'il avait rendus si longtemps à la cause révolutionnaire. Dès lors parler de Mazzini devenait un thème délicat. Dans *L'Internationale*, organe des sections belges de l'A.I.T., ce fut le vieux militant E. STEENS⁹ qui le traita, non sans maladresse. Steens notait d'abord avec amertume que la presse bourgeoise si longtemps ennemie de Mazzini et le Parlement italien « où siègent tant de ses adversaires et tant de judas » le représentaient maintenant comme un grand homme. « La défaillance de Mazzini dans les derniers moments de sa vie militante et si orageuse, défaillance qui l'a si cruellement séparé de son incorruptible compagnon de lutte, le blessé d'Aspromonte, méritait-elle de pareils châtiments ? » se demandait Steens, avant de répondre en somme affirmativement à la question. Sans doute Mazzini demeurerait-il « une des plus grandes figures de l'histoire » par sa tenacité et par les services qu'il avait rendus jadis au « progrès et à la révolution ». Mais il n'en restait pas moins un « patriote égoïste », un « Italien avant tout » qui voulait donner à son pays la suprématie sur le reste du monde. Aussi il était heureux pour sa mémoire, concluait Steens, « que l'extriumvir romain ne soit pas devenu le président de la République italienne car, d'après sa dernière proclamation qui est son chant de cygne, il n'ait pu que se joindre aux despotes pour barrer le chemin à la Révolution et étouffer l'ennemi commun, l'Internationale ».

Le jugement est assez sommaire. En revanche *La Liberté* consacre à Mazzini, les 17 et 24 mars, deux articles beaucoup plus réfléchis même si les thèses qui étaient exposées peuvent sembler quelque peu paradoxales. L'auteur du premier article voyait en effet dans Mazzini non le restaurateur mais un des créateurs de l'unité de la Péninsule. « En effet, affirmait-il, il faut bien le dire, depuis que le monde est monde, l'Italie ne fut jamais qu'une expression géographique ». Pour le démontrer, il remontait très haut dans le passé puis soutenait que le plus redoutable obstacle à l'unification avait été le Pape et les monarques. « Ce fut le génie de Mazzini, déclarait-il, d'avoir claire-

⁹ Cf. notamment les articles nécrologiques de *La Réforme*, 3 février et de *La Raison*, 20 février 1898.

ment perçu cette vérité dès le commencement de sa carrière et d'avoir invariablement inspiré aux Italiens une haine égale des traîtres et des oppresseurs étrangers. Ce fut également sa force d'avoir implacablement compris la monarchie et les princes dans le même anathème et d'être resté fidèle à la République alors que tous les « hommes pratiques » croyaient pouvoir aussi bien s'accommoder de la royauté constitutionnelle ». Mazzini avait encore été lucide en sentant que la cause de sa patrie était liée à celle des autres peuples et « que non seulement il s'agissait de ne jamais composer avec la royauté en Italie mais qu'il fallait encore ruiner la monarchie dans l'Europe entière ». Malheureusement sa pensée avait failli dans d'autres domaines. En particulier il n'avait pas aperçu les liens qui unissent les philosophies et les politiques aux facteurs matériels et par conséquent il n'avait pas compris qu'il fallait avant toute autre chose modifier « la situation économique de l'Europe ». De là, sa méconnaissance de l'Internationale, de là aussi son attachement à l'unitarisme et à la centralisation politique qui représentaient pourtant « un instrument de domination au service de César » et de la bourgeoisie. Il s'était trompé également en matière philosophique, ayant toujours ignoré que le déisme ne pouvait être utile qu'à la réaction. Ces erreurs rendraient son œuvre stérile. L'Italie unitaire et monarchique qu'il avait contribué à bâtir disparaîtrait pour faire place à une fédération républicaine s'unissant aux formations du même type qui ne pourraient manquer de surgir en France et en Espagne. En même temps que cette révolution politique se réaliserait la révolution économique. Mais les générations nouvelles malgré ses erreurs ne renieraient pas Mazzini car son combat avait été le prélude du leur.

Le ton de *La Liberté* est donc beaucoup plus serein que celui de l'Internationale. On peut même penser que ses rédacteurs avaient été choqués par le ton adopté par leurs confrères. En effet la deuxième fois que *La Liberté* s'intéressa à Mazzini elle réfutera sans le nommer les affirmations de Steens. Elle affirmera énergiquement contre lui qu'il était absurde de prétendre que Mazzini avait voulu imposer à l'Europe la suprématie italienne. Tout le nouvel article était du reste destiné à montrer que l'on pouvait combattre les vues de Mazzini tout en vénérant sa personne. A ce propos le journal citait longuement une lettre écrite à l'un de ses collaborateurs par l'illustre Génois. Il y polémiquait avec l'équipe de *La Liberté* en soutenant qu'il fallait résoudre le problème politique avant l'économique et que pour cela il était essentiel de grouper tous les républicains d'Europe dans une vaste alliance. D'autre part, il soutenait que le but de l'action ne devait pas consister à abolir les gouvernements mais bien à en faire « l'intelligence de la nation en activité ».

La Liberté indiquait alors qu'elle reproduisait cette lettre comme le meilleur hommage qu'elle pouvait rendre au disparu et affirmait qu'il fallait voir en lui malgré toutes ses erreurs une grande intelligence, un noble caractère et surtout « un précurseur bien malgré lui de la Commune sociale qui verra son jour et qu'il a tant désapprouvée ».

La police politique de Napoléon III et la Belgique*

Pendant tout le règne de Napoléon III, les proscrits républicains luttèrent contre lui. Leur combat revêtit bien des formes depuis la littérature clandestine jusqu'à la tentative de tyrannicide. Ces activités ne laissèrent évidemment pas indifférent le gouvernement impérial. Avec l'aide de sa police et de sa diplomatie, il ne cessa de surveiller les exilés de Suisse et d'Angleterre. Mais Bruxelles l'intéressa sans doute davantage que Genève¹, Londres ou Jersey², à cause des possibilités exceptionnelles de pénétration en France qu'offrait le territoire belge. En outre, les réfugiés politiques bénéficiaient en Belgique de nombreux concours dans les milieux avancés. Ils y trouvaient des amis prêts à leur ouvrir des journaux, à éditer leurs pamphlets, à les aider financièrement, voire à comploter avec eux contre « Badinguet »³. Aussi, savoir ce qui se tramait à Bruxelles fut un objectif constant des autorités françaises.

Pour l'atteindre, elles utilisèrent différents procédés, à commencer par la méthode diplomatique. Les ministres de France à Bruxelles intervinrent à maintes reprises auprès du gouvernement belge pour leur transmettre les plaintes de Paris au sujet du comportement des exilés et de leurs amis belges. Parfois leurs requêtes furent repoussées, mais à plusieurs reprises, ils obtinrent des expulsions et le déclenchement de procès de presse. Comme ces demandes entraînaient souvent des difficultés d'ordre constitutionnel, elles furent un souci

* *Les relations franco-belges de 1850 à 1934. Actes du Colloque de Metz, 15-16 novembre 1974*, Centre de Recherches Relations Internationales de l'Université de Metz, 1975, pp. 73-85.

¹ M. VUILLEUMIER, *La sous-préfecture de Gex et la « surveillance politique » de Genève (1848-1870)*, *Cahiers d'Histoire*, t. IX, 1964, pp. 155-183.

² P. ANGRAND, *Victor Hugo raconté par les papiers d'Etat*, Paris, 1961, pp. 77 et passim.

³ En 1853, lors du complot de l'Opéra Comique, le Belge Demeren est chargé d'exécuter l'Empereur. Après son échec, il sera envoyé à Belle-Ile, puis expulsé. (A. SAINT-FERREOL, *Les proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil*, Paris, 1871, 2 v., t. I, p. 50; H. MAGEN, *Histoire du Second Empire*, Paris, 1878, p. 198; J. TCHERNOFF, *Le parti républicain au coup d'Etat et sous le Second Empire*, Paris, 1906, p. 620).

constant des ministres de Léopold I^{er} et de Léopold II ⁴. Mais examiner en détail ce problème nous entraînerait trop loin, car il nous obligerait à retracer toute l'histoire de la politique étrangère belge. Il nous paraît plus intéressant de noter que les représentants français n'hésitaient pas à aller plus loin et à surveiller eux-mêmes les proscrits. Ainsi, en 1865, Comminges-Guitaud avec l'aide du vice-consul à Liège, Chapey, recrute des informateurs qui lui permettront de suivre de près l'impression d'un pamphlet de Rogeard et de découvrir les voies par lesquelles on l'introduirait éventuellement en France ⁵. La légation garde aussi le contact avec des envoyés de la police secrète. C'est par l'un d'eux qu'en 1869, le ministre se procure un nouveau périodique antibonapartiste « *Le Chassepot* » ⁶. Enfin le 2 mai 1870, le nouveau ministre de France n'hésite pas à demander à Emile Ollivier l'envoi à Bruxelles du commissaire de police, Datheux, « agent habile » et qui connaît bien le milieu belge ⁷.

De fait, la police française intervient beaucoup en Belgique, à commencer par celle du département du Nord. Elle agit même avec tant de désinvolture que la légation invitera le 1^{er} février 1869 les sous-préfets de Valenciennes et d'Avesnes à calmer leurs commissaires de police et à leur interdire d'enquêter en Belgique, non par respect pour la souveraineté de ce pays, mais parce que « leurs excès de zèle... sont souvent le plus nuisible au succès d'entreprises aussi délicates » ⁸. Mais plus encore que du département frontière, les agents secrets viennent de Paris. Sans trop se cacher, leurs chefs se rendent à l'occasion à Bruxelles pour y contrôler leur activité. Le fameux Lagrange ⁹ séjournera à plusieurs reprises en Belgique ¹⁰.

Sur place enfin, la police française trouvera de précieux auxiliaires. La Sûreté belge surtout lorsque Berden la dirigera entretiendra avec elle des relations fort courtoises ¹¹. Sans doute en agissant de la sorte, Berden ne fait parfois que suivre les instructions d'un gouver-

⁴ Par exemple en mars 1866, le conseil des ministres discute de *La Rive Gauche*, repliée de Paris à Bruxelles. J. GABSOU, *Les débuts d'un grand règne*, Bruxelles, 1931-1934, 2 v., t. I, p. 42.

⁵ Lettres de Chapey, 2 et 17 août, Comminges-Guitaud, 3 août, télégramme de Drouyn de Lhuys, 4 août, etc... Arch. Min. A.E. Bruxelles, copies.

⁶ Lettre de La Gueronnière, 29 janvier 1869, *ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ H.C. PAYNE, *The Police State of Louis-Napoléon Bonaparte, 1851-1860*, Seattle, 1966, pp. 259 et passim.

¹⁰ *Le Peuple Belge*, 10 avril et 3 mai 1870 ; A. SAINT-FERREOL, *Mes Mémoires*, Brioude, 1887, 6 v., t. III, p. 201 ; *Les Papiers secrets du Second Empire*, Bruxelles, 1871, n° 1, p. 65.

¹¹ H.C. PAYNE, *op. cit.*, p. 48, pp. 158-159.

nement soucieux d'éviter des incidents avec un puissant voisin. Ainsi, quand il livre des renseignements sur la contrebande de brochures par chemin de fer, il ne fait que répondre à une demande présentée par le ministre de France Laboulaye, aux Affaires Etrangères. Or, l'enquête de Berden montre fort heureusement que les responsables de la fraude ne sont pas « des agents belges », mais « des employés français »¹². Mais parfois, la légation entre directement en contact avec Berden et n'a qu'à se louer de « dispositions extrêmement obligeantes »¹³. Il ne faudrait pas croire pourtant que la Sûreté ait témoigné à l'égard de l'Empire d'une complaisance aveugle. Saint-Ferréol qui se plaint beaucoup de la police belge reconnaît implicitement qu'elle fit parfois preuve de compréhension à l'égard des proscrits¹⁴. Elle fut aussi sensible à l'intervention des protecteurs que les exilés trouvaient parmi les autorités locales ou au Parlement. En outre, pour des raisons qui nous échappent elle laissa travailler des réfugiés aussi redoutables pour l'Empire que Blanqui. En définitive, l'attitude de Berden et celle de ses prédécesseurs a été complexe, car dominée, d'une part, par des préjugés conservateurs et, de l'autre, par le souci — bien ou mal compris c'est une autre affaire — de l'intérêt national.

Le régime impérial parvint aussi à recruter des auxiliaires dans des polices locales. A Liège notamment, il utilisa, moyennant rétribution, et avec l'accord du bourgmestre libéral, l'officier Coulon¹⁵.

L'Empire trouva enfin des informateurs au sein même de la population. Certains d'entre eux n'étaient pas poussés par l'esprit de lucre. On n'a pas assez souligné, en effet, qu'une minorité des Belges était favorable au régime impérial pour des motifs qui allaient de l'idéologie conservatrice au sentiment de la « francité », comme on dirait de nos jours, en passant par la conviction que l'intérêt du pays postulait une entente étroite avec la France. Ainsi, Nicolas Defuisseaux, pourtant franc-maçon et sénateur libéral, soutient dans une conversation intime avec le jeune Paul Janson, la légitimité du 2 Décembre, fondant son opinion sur le fait que, sujet de Napoléon III, il triplerait la valeur de son usine¹⁶.

¹² Lettre de Laboulaye, 26 août 1870, Arch. Min. A.E. Brux., copie.

¹³ Lettre de Ducros-Aubert, 14 juin 1870, *ibid.*

¹⁴ A. SAINT-FERREOL, *Les Proscrits...*, t. I, p. 78, t. II, pp. 35-37-47.

¹⁵ Lettre de Comminges-Guitaud, 9 août 1865, Arch. Min. A.E. Brux., copie. Cette collaboration dure encore en 1869 - Lettre du ministre des A.E., Paris, à La Gueronnière, 1^{er} février 1869, *ibid.*; sur l'hostilité témoignée par le bourgmestre Piercot aux exilés, cf. aussi A. SAINT-FERREOL, *Les Proscrits...*, t. I, p. 137.

¹⁶ DELANGE-JANSON, *Paul Janson, 1840-1913*, Bruxelles, 1962-1964, 2 v., t. I, pp. 22-23. - Raisonement analogue chez les patrons sucriers, cf. H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1932, t. VII, p. 159.

En revanche, Jean Fontaine, avocat et journaliste liégeois, est dominé par un sentiment de l'unité nationale au point qu'en 1885 encore, il parlera de « la Belgique, ce membre coupé de la France »¹⁷. Aussi tout en s'affirmant démocrate, il chantait les mérites de Napoléon III à « qui nous devons l'avènement — sur le continent — du libre-échange, si favorable à la démocratie et à l'alliance des nations ». Il le louait d'avoir réalisé la résurrection de l'Italie et espérait qu'il réintégrerait les Belges dans l'unité française¹⁸. C'est peut-être le même sentiment de francité et les souvenirs de l'ancienne réunion qui expliquent pourquoi, en 1855, lors des émeutes que provoque dans la Basse-Sambre la création — polluante déjà ! — d'une usine de produits chimiques, les manifestants crient « Vive la République ! », mais beaucoup plus souvent encore « Vivent les Français !, Vive Napoléon III ! ». Les mêmes cris s'étaient déjà fait entendre à Liège, quelque temps auparavant, lors du tumultueux dépôt d'une pétition¹⁹ et ils retentiront encore en 1868, lors des troubles du Hainaut²⁰.

La haine du libéralisme et de la Révolution conduisit elle aussi des Belges à se tourner vers Napoléon III. Ainsi un professeur de l'athénée de Bruxelles Auguste Giron qui, après avoir professé dans sa jeunesse des opinions avancées, en était revenu à un catholicisme farouche, publie en 1857, sous le nom de Théodore Réveil, une brochure intitulée « *Soyons donc plus justes dans nos rapports avec la France* ». Il y loue l'Autriche « qui lutte vaillamment contre la Révolution assurant ainsi à François-Joseph la bénédiction infaillible promise aux souverains fidèles », mais il y magnifie davantage Napoléon III « qui continue de poser sur la Révolution un jugement de Dieu ». Aussi condamne-t-il sa patrie devenue « la caverne de ces insulteurs que Napoléon a su empêcher d'être des égorgeurs ». Il réclame une révision de la Constitution pour la rendre chrétienne et la débarrasser d'erreurs telles que la liberté de presse dont abusent « les plumes déshonorées » pour continuer « une guerre déloyale contre l'empereur et l'Empire ».

La même année le vieil ingénieur de marine, F. Dubois, qui avait travaillé pour Napoléon I^{er} admire le nouvel empereur, élu du peuple et de Dieu qui « à l'aide de son Conseil d'Etat a mis fin aux débats

¹⁷ *La Revanche du libéralisme progressif*, Bruxelles, 1885, p. 13.

¹⁸ *La Vérité sur le Congrès des Etudiants*, Liège, 1886, p. 32, n. 1; cf. aussi sur ses prises de position en faveur du rattachement à la France, J. BARTIER, dans *L'Actualité de Proudhon*, Bruxelles, 1967, p. 189, n. 144 et H. WOUTERS, *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging ten tijde van de 1^{ste} Internationale (1866-1880)*, Paris-Louvain, 1970-1971, 3 v., t. I, pp. 203-204-390.

¹⁹ L. PEETERS, *Les fabriques de produits chimiques et autres établissements insalubres*, Bruxelles, 1856, p. 30.

²⁰ H. WOUTERS, *op. cit.*, t. I, p. 54.

dangereux et inopportuns des avocats députés et... a soustrait ses ministres aux labours pénibles des luttes parlementaires ». Et il ajoute : « Je suis conduit à souhaiter à mon pays un système aussi bienfaisant »²¹.

La presse catholique manifesta à maintes reprises ses sympathies pour le régime impérial²². Sans doute, son enthousiasme fit-il place à une amère déception à partir de la guerre d'Italie. Mais l'ancienne mentalité ne disparut pas entièrement. En 1863 encore, l'Anversois Florent Lijsen invitera dans sa « Belgique en 1863 » ses compatriotes à s'éloigner de l'Angleterre et à s'allier franchement à la France.

Quelques admirateurs de Napoléon III n'hésitèrent pas à entrer discrètement en contact avec lui. Le 17 juin 1857, un échevin de Namur, Royer de Behr, lui transmet une brochure qu'il vient de publier avec une lettre dans laquelle il déclare : « A l'ouverture du corps législatif de l'Empire français, Votre majesté impériale a exprimé cette pensée aussi sage que prévoyante qu'il faut propager les saines notions de l'économie politique. Cette haute approbation donnée dans une circonstance aussi solennelle aux principes reconnus comme servant de base aux sociétés modernes a fait espérer que l'hommage sincère et respectueux d'un économiste belge ne saurait déplaire au souverain dont le caractère et le génie attirent l'attention de l'Europe tout entière »²³. De même l'industriel tournaisien, Dumortier-Vanderghote, expédie en 1854 à Napoléon III un travail qu'il a consacré à l'organisation économique internationale. Comme le Cabinet impérial lui fait savoir que ses vues coïncident avec celle du souverain, le Tournaisien fait parvenir à Paris un nouveau mémoire consacré au crédit international et en même temps un échantillon de ses tapis... avec l'indication de leur tarif²⁴. La passion politique conduira d'autres correspondants à se faire les auxiliaires de la police impériale. Ainsi l'avocat dinantais, Jules Wauthier, Belge mais né à Givet et descendant par sa mère d'un général de Napoléon I^{er}, a longtemps hésité à « passer pour un vil délateur ». Mais, en fin de compte, écrit-il à l'Empereur le 3 novembre 1858, son « dévouement à Votre Majesté et à la France qu'elle a sauvée » l'oblige à lui révéler les excès de la presse belge. A l'appui de ces dires, il joint deux numéros du « Bien-Etre social ». Sa démarche ne sera pas vaine puisqu'elle conduira le ministre de France à enquêter à Bruxelles sur cette feuille blanquiste²⁵.

²¹ *Questions posées à Monsieur le comte Vilain XIII, ministre...*, pp. 8-10.

²² Cf. notamment les articles *L'Emancipation*, 29 mai 1852 et jours suivants.

²³ B.R. ms. II 647.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Arch. Min. A.E., copie.

Dans d'autres cas, des dénonciations proviennent de mythomanes, tel ce Charles Menart qui transmet à la Préfecture du Nord le 7 avril 1866 un rapport dans lequel il fait du proscrit Delesalle, du journaliste belge Delimal et des membres de l'Internationale les agents d'un complot... orléaniste !²⁶

En général, pourtant, les auxiliaires de la police française n'agissent que par vénalité. Plusieurs nous sont connus grâce au « Piloris des Mouchards »²⁷. Voici entre autres le sous-officier Aldenhoff, Colson, économiste d'hôpital à Mons, le comptable Deglain, l'ancien fonctionnaire Lemaire, le voyageur de commerce Pardigou et l'ex-commissaire de police Robelus. Voici Dubaq, Français fixé en Belgique, qui invoque les liens qui existent depuis le 18^e siècle entre sa famille et celle des Bonaparte. Voici Docquier, Belge fixé à Paris, qui veut monnayer l'expérience qu'il a acquise à Bruxelles et à Liège en collaborant à divers journaux et en fréquentant « la plupart des chefs de file mécontents du gouvernement de la France, tous affiliés à des sociétés où j'avais accès ». Voilà enfin Alphonse Van den Camp dit Ducamp dont le cas est particulièrement significatif. Né à Bruxelles en 1833, il semble avoir été mêlé très jeune au mouvement démocratique. Vers 1860, il est rédacteur en chef au « *Courrier de Charleroi* ». Mais bientôt, il accumule les condamnations pour faux et escroqueries. Ruiné, il se met au service de la police française en 1864 et s'installe à Paris. On le retrouve en 1871, membre influent du Comité central de la Garde Nationale. « *Le Paris Libre* » le démasque trop tard pour mettre les Communards en garde contre lui. Aussi, ayant échappé à la répression versaillaise, Ducamp revenu en Belgique parviendra à se glisser une fois encore dans les milieux révolutionnaires jusqu'au moment où de nouvelles escroqueries l'obligeront à quitter la Belgique²⁸.

Tous ces collaborateurs faisaient de la police impériale un adversaire que redoutaient les proscrits. Leurs craintes s'aggravèrent encore à la fin du régime, lorsque les exilés du 2 Décembre furent rejoints en grand nombre par des éléments plus jeunes et moins sûrs. Les mouchards se multiplièrent et assurèrent notamment la surveillance

²⁶ A.D.N.M. 141/77.

²⁷ Paris, mai 1871. - Cette brochure reprenait les informations fournies par le *Paris-Libre* de Vésinier. La chute de la Commune empêcha de la terminer. On la complétera par les *Papiers Secrets...*, nos 10 à 13, passim.

²⁸ *Papiers Secrets...*, n° 11, p. 50 ; G. LARONZE, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, 1928, pp. 50-504-505 ; et surtout Arch. Ville Brux. Police, nos 370, 1503, 1667. Nous comptons revenir sur ce personnage dont la biographie est d'autant plus obscure qu'il compta dans le monde de la presse un homonyme, cf. C. DE PAEPE, *Vie d'un prolétaire socialiste à travers le XIX^e siècle*, Gand, 1911, p. 46 et RYCX D'HUISNACHT, *Répertoire de la Presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX^e siècle*, Paris-Louvain, 1971, p. 204.

de Rochefort²⁹. Les choses en vinrent au point que Lagrange n'hésita pas à se rendre à Bruxelles pour préparer le complot des « Bombes » dans lequel allait se compromettre Gustave Flourens et quelques autres intrigues. Le policier dupa magistralement ses adversaires. S'ils parvinrent à démasquer tardivement certains de ses agents³⁰, d'autres les trompèrent jusqu'au bout. La preuve en est que parmi les signataires de leur protestation contre Verdier, figure un autre agent provocateur, Joseph Ruault, dont le rôle ne sera éclairci que pendant la Commune³¹.

La police impériale ne se borna ni à surveiller les proscrits, ni à les lancer dans des complots voués à l'échec. Elle agit aussi dans le domaine de la presse et de l'édition. Distinguons ici, comme le faisaient les contemporains, la grande et la petite presse. La première comprenait les principaux quotidiens, la seconde, en simplifiant un peu les choses, les hebdomadaires satiriques ou de doctrine auxquels vinrent s'ajouter en Belgique, à partir de 1868, des quotidiens à bon marché qui s'adressant à une clientèle populaire visaient surtout à amuser et réduisaient au minimum des rubriques telles que la politique étrangère.

S'assurer des amis dans la grande presse était d'autant plus intéressant pour le gouvernement impérial que les quotidiens bruxellois jouissaient d'une grande diffusion à commencer par « *L'Indépendance Belge* » qu'on lisait dans toute l'Europe. Or, dans ce monde, Napoléon III bénéficiait de peu de sympathie. Au contraire les Orléanistes disposaient de « *L'Etoile Belge* » et les républicains avancés de « *La Nation* », plus tard du « *Peuple Belge* », sans parler de feuilles de province comme « *L'Echo de Verviers* ». D'abord amicaux, les organes catholiques s'éloignèrent de l'Empire à cause de la question romaine. Quant à la presse libérale doctrinaire, elle n'appréciait évidemment pas le régime français. A plusieurs reprises, Paris tenta de redresser cette situation. En 1856 on tenta de lancer sur le marché belge une édition locale de « *La Presse* »³², mais l'expérience échoua rapidement

²⁹ Robert de Myrale que le pamphlétaire avait chargé d'introduire clandestinement ses écrits en France, se révèle bientôt un agent provocateur (*La Lanterne*, 28 juin 1869, pp. 27-28, *Le Rappel*, 2 juillet 1869). De même un autre intime de Rochefort à Bruxelles, l'homme de lettres Amédée Buret, sera démasqué par Ulysse Parent en septembre 1870 (*Le Mot d'Ordre*, 5 février 1871).

³⁰ Tridon commencera par défendre avec acharnement le provocateur Verdier tandis que Flourens mettra longtemps à comprendre qu'il était trompé par Fayolle et Asnon (cf. les nombreux articles consacrés à ces affaires par *Le Peuple Belge* et par *La Liberté* du 20 mars à la fin mai 1870).

³¹ Pris comme otage, il sera fusillé le 26 mai 1871.

³² J. BARTIER, L'édition bruxelloise du « *Rappel* » de Paris, 1869 dans *Publics et techniques de la diffusion collective*, Bruxelles, 1971, pp. 105-106.

pour des raisons techniques. Puis, le comte Walewski établit de bonnes relations avec le directeur du « Nord » Poggenpohl. L'affaire n'alla pas très loin car cette feuille avait un autre maître qu'elle servait en premier lieu : la Russie. Vers la même époque, par l'entremise d'un homme d'affaires belge, Adrien Carton de Wiart, et d'un publiciste français, Esprit Privat, et à la suite de manœuvres compliquées, des intérêts bonapartistes contrôlèrent trois quotidiens bruxellois, « *L'Observateur* », « *Le Journal de la Belgique* » et « *Le Télégraphe* »³³. En fin de compte, l'opération échoua parce que les lecteurs abandonnèrent ces journaux qui leur semblaient dominés désormais par l'étranger.

Cet échec paraît avoir découragé longtemps les autorités françaises. Mais au début de 1870 La Guéronnière, persuadé qu'il était « essentiel de contrebalancer dans la presse belge les polémiques malveillantes et les informations inexactes », songea à doter Bruxelles d'un nouveau quotidien. Daru, craignant de voir le gouvernement compromis dans l'aventure, repoussa le projet. La Guéronnière tenta alors d'aboutir plus discrètement au même résultat en faisant publier quotidiennement dans « *L'Indépendance Belge* » dont l'importance et la publicité sont supérieures à celles de tous les autres journaux de Bruxelles, une correspondance où les principes et les actes de la politique française seraient exposés avec équité, où les fausses nouvelles seraient rectifiées ». Malgré ses réticences à l'égard de l'Empire, le directeur du journal, Berardi, accepta en principe la suggestion. La Guéronnière considéra cette concession comme importante, car, ajoutait-il, « dans l'état de la presse belge où les journaux catholiques et les organes du Ministère s'appliquent surtout à répandre des méfiances contre nous, il me paraît d'un grand intérêt de ne pas laisser échapper la ressource qui nous est offerte pour agir utilement sur l'opinion publique ». Il insistait en outre sur la nécessité de la discrétion. Ni le gouvernement français, ni sa légation à Bruxelles ne devaient apparaître dans l'affaire. Les relations avec le quotidien belge seraient assurées à Paris par le journaliste Escudier qui recueillerait « avec discrétion et intelligence... dans les conditions fixées par vous les inspirations et les renseignements dont il aurait besoin »³⁴. Mais la guerre et la fin du régime impérial étaient proches, ce qui empêcha la collaboration avec « *L'Indépendance Belge* » d'aller très loin.

³³ G. BRAIVE, Les groupes de presse belges en 1858, R.B.P.H. 1967, t. XLIV, pp. 408-437.

³⁴ Lettres de la Guéronnière, 24 janvier et 12 février, Arch. Min. A.E. Brux., copie.

Si l'Empire n'obtint que peu de succès du côté des grands journaux, il enregistra quelques résultats dans le secteur de la petite presse. Quelques feuilles menèrent pour son compte la lutte contre Rochefort, réfugié à Bruxelles et contre des publications d'extrême gauche, telles que « *L'Espiègle* »³⁵ et « *La Cigale* », diffusées clandestinement en France.

Ainsi, à partir de 1867, la propagande bonapartiste oppose à « *L'Espiègle* », « *Le Chérubin* ». Cet organe qui imite la présentation du journal de Delimal est rédigé par deux de ses anciens collaborateurs, les frères Loudolphe de Virmont. Comme « *L'Espiègle* », « *Le Chérubin* » est financé partiellement par la publicité que lui accorde par prudence le banquier Langrand-Dumonceau. Comme Delimal, Paul d'Eve, c'est-à-dire un des Virmont, s'intéresse au mouvement ouvrier. Mais il ne partage pas son hostilité à Napoléon III. Au contraire, Paul d'Eve fait constamment l'éloge de l'Empereur, cite sans le moindre blâme une brochure annexionniste publiée à Paris et soutient que comme la neutralité ne résisterait pas à une guerre, la Belgique doit trouver une alliée — à savoir la France. D'autre part, « *Le Chérubin* » s'en prend à l'Angleterre, à la Prusse, à Juarez et s'attaque au mouvement flamand, à la libre pensée et à la franc-maçonnerie³⁶. Accusés par « *L'Espiègle* » d'être des agents bonapartistes, les Virmont crient à la calomnie et annoncent très haut leur intention de poursuivre Delimal en justice. En fait, leur plainte n'aboutira pas. Comme ils le montrent eux-mêmes involontairement, l'opinion belge était si persuadée que Delimal disait la vérité qu'aucun avocat ne voulut les assister et que ceux que le bâtonnier leur désigna d'office les traitèrent avec mépris³⁷.

L'affaire de « *L'Inflexible* » se termina plus mal encore. Ce journal avait d'abord été publié à Paris. Il y était rédigé par Charles Marchal, dit de Bussy et Alexandre de Stamirowski, plus connu sous le nom de Stamir. Le premier, bâtard d'un personnage important, Philippe Dupin, comptait en 1868 quatorze ans de prison pour des motifs qui allaient de l'escroquerie au chantage en passant par la calomnie. En outre, il n'avait échappé que de justesse à une condamnation pour affaire de mœurs. Comme écrivain, il s'était spécialisé depuis longtemps dans le pamphlet contre-révolutionnaire. Le second, après avoir servi dans la Légion Etrangère, pendant la campagne du Mexique, s'était fait homme de lettres. Il avait collaboré à « *La Rue* »

³⁵ Sur son directeur Odilon Delimal, cf. J. BARTIER, *L'édition...*, pp. 107 et sq.

³⁶ Cf. notamment les n^{os} des 21 avril, 26 mai, 9, 23 et 30 juin, 7 et 14 juillet, 4 août et 2 décembre 1867.

³⁷ Ph. de LOUDOLE et P. EVE, *Histoire d'une infamie suivie de l'histoire de divers incidents*, Bruxelles, 1868.

de Vallès, mais en avait été rapidement expulsé parce qu'on le soupçonnait, fort légitimement, d'appartenir à la police³⁸. Dans leur journal, les deux hommes menèrent contre Rochefort et ses amis du « *Figaro* », une campagne d'une violence inouïe, allant jusqu'à accuser Albert Wolff, de recel et d'usage de faux. Mais ils eurent affaire à forte partie. « *Le Figaro* » dévoila le passé de ses calomniateurs. Rochefort rossa leur imprimeur et porta plainte contre eux. Malgré la partialité que témoigna en leur faveur le procureur impérial, le procès prit si mauvaise tournure qu'ils préférèrent transférer leur journal en Belgique, ce qui leur permettait du reste de surveiller de plus près Rochefort qui s'y était réfugié. En gagnant Bruxelles, Marchal et Stamir s'adjoignirent un collaborateur... le jeune Edouard Drumont. Les trois hommes inaugurèrent leur nouvelle entreprise en faisant tirer à 3.000 exemplaires un numéro dirigé contre Wolff. Ce dernier porta plainte. La justice agit rapidement et dès le 5 août 1868, à défaut d'auteur domicilié en Belgique, l'imprimeur Fischlin fut condamné à 10.000 francs de dommages et intérêts. Sans attendre la suite, Bussy et ses collaborateurs regagnèrent Paris en oubliant de payer leur imprimeur³⁹.

La propagande bonapartiste eut plus de chance avec l'hebdomadaire « *Le Microscope* » qui deviendra « *Le Franc Parleur Belge* » auquel collaborèrent les Virmont. Sans doute le directeur de cette feuille, Justin Caillet, ne brillait ni par la moralité ni par le mérite littéraire⁴⁰. Mais lui-même ou ceux qui l'utilisaient, avaient eu l'habileté d'attacher au journal un illustrateur de talent, Frédéric Poublon. Ce

³⁸ En 1864 il lui transmettait des rapports... sur Bussy!, qui servait lui-même d'indicateur depuis 1855, *Papiers secrets...*, n° 12, pp. 48-49.

³⁹ Arch. Ville Brux. Police, corresp. septembre 1868. - Comme Wolff avait fait grâce des dommages et intérêts à l'imprimeur, ce dernier le remercia en lui offrant les épreuves du numéro qui avait provoqué le procès. Elles étaient entièrement corrigées par Drumont qui avait aussi donné le bon à tirer. Or, il avait affirmé à Villemessant n'avoir aucun lien avec *L'Inflexible* (*Le Diable à Quatre*, n° 1, 17 octobre 1868, pp. 54-60). Sa collaboration à cette feuille de police fut souvent rappelée par des adversaires tels que l'Hermite, Malato et Mathieu Dreyfus (sur d'autres attaques du même genre, cf. Pascal PIA, *Quinzaine Littéraire*, 1^{er} mai 1968, pp. 13-14). Drumont tenta de se justifier dans la *France Juive* (136^e éd., t. II, p. 223) et surtout dans la *France Juive devant l'opinion* (pp. 182-199). Il allait jusqu'à présenter *L'Inflexible* comme « une simple berquinade comparée à ce qu'on écrit aujourd'hui » traçant un portrait fort idéalisé de Bussy et ne soufflait mot, ni de Stamir, ni des révélations du *Diable à Quatre*. Depuis, les admirateurs de Drumont ont préféré ignorer l'affaire. Bernanos, par exemple, la passe sous silence dans *La Grande Peur des Bien-Pensants*.

⁴⁰ Né à Bruxelles, en 1836, il appartenait à une riche famille d'origine française. Très tôt il se brouilla avec les siens qui lui reprochaient sa prodigalité et ses multiples escroqueries (AGR, Police Etrangers, 9.423).

Français qui fera surtout carrière à Londres, excellait dans la caricature et aussi dans la description de la vie quotidienne. Ses dessins firent le succès modeste, mais certain, du « *Microscope* ». Si l'on fait exception d'articles dépeignant des aspects anodins de la vie belge et une campagne, qui sent le chantage, menée contre les jeux de Hombourg, Caillet et ses collaborateurs consacrèrent le plus gros de leurs efforts à polémiquer contre Bancel, Félix Pyat, « les petits crevés de la bande à Rochefort, Hugo et cie » et leurs amis parisiens de « *L'Eclipse* ». En revanche, Caillet lors des incidents sanglants de Seraing fera l'apologie de Napoléon III, généreux avec les pauvres et courageux au point de risquer sa vie « pour aller soigner les cholériques », ce qui contraste avec le mépris que Léopold II manifeste à son peuple. Dans un autre article, partant de considérations littéraires sur un livre de Camille Lemonnier, Caillet en viendra à prôner insidieusement le rattachement de la Belgique à la France. De même l'illustrateur présente l'Empereur à son avantage tandis qu'il caricature malicieusement Hugo, Rochefort et Delimal. Aussi l'administration impériale semble avoir été assez satisfaite du « *Microscope* » pour en favoriser la diffusion en France ⁴¹.

Les journaux que nous venons de citer ont rendu sans doute quelques services à la police française, et notamment celui de lui féliciter le contrôle des imprimeries bruxelloises. Mais le zèle de ces feuilles était trop voyant pour ne pas en limiter l'efficacité. Des entreprises plus discrètes, voire clandestines, offraient plus d'avantages. On le savait à Paris et quelques faits montrent qu'on s'y soucia de trouver des auxiliaires dans une presse en principe hostile au bonapartisme.

Pour se les gagner la propagande impériale disposa de plusieurs armes. Ainsi, en 1861, un jeune écrivain de talent, le Liégeois Nicolas-Joseph Peetermans, reçut la visite d'un rédacteur du « *Moniteur Universel* » qui lui offrit de collaborer à un important périodique parisien. Cette proposition commença par le séduire puisqu'elle lui permettait de se faire connaître en France. Mais il se ressaisit rapidement car les propos de son visiteur lui donnèrent à penser qu'il avait en face de lui un agent impérialiste ⁴², impression exacte puisque son interlocuteur n'était autre que Gabriel Hugelman ⁴³.

⁴¹ *Le Franc-Parleur*, 7 mars, 18 avril, 8 août, 24 et 31 octobre, 7, 14 et 28 novembre 1869.

⁴² H. KUBORN, « Nicolas Peetermans », *Revue trimestrielle*, 1862, 53^e v., pp. 397-398.

⁴³ E. TEMINE, « Un journaliste d'affaires, Gabriel Hugelman, propagandiste au service de Napoléon III et homme de confiance de Thiers », *Revue d'hist. mod. et contemp.*, oct.-déc. 1971, t. XVIII, pp. 610-629.

Si Peetermans résista à la vanité littéraire, le goût des honneurs perdit Oscar Lessines. Né à Mons en 1842, ce personnage fort insinuant avait collaboré, jeune, à des feuilles doctrinaires comme « *La Meuse* », « *L'Echo du Parlement* » et « *La Semaine Libérale* ». Il avait publié quelques brochures et notamment en 1865 « *La Mort du Roi et l'Annexion à la France* », fort hostiles à l'annexionnisme. Tout cela ne le nourrissant guère — il ne touchait que 40 francs par mois à « *L'Echo* » — il se décida à chercher fortune à Paris. La protection de son compatriote, Flor O'Squarr le fit entrer au « *Figaro* ». Bien qu'il n'y tint qu'une place modeste, sa collaboration au journal de Villemessant lui ouvrit les voies de la réussite, en le mettant, à l'occasion d'une fête dont il rendait compte en relation avec Isabelle II. Il séduisit cette reine d'Espagne, fort pieuse mais douée d'un tempérament si ardent que Pie IX la qualifiait de « bonne femme, mais un peu carnivore ». Dès lors le destin de Lessines changea. Isabelle ne se contenta pas d'améliorer sa situation matérielle, elle lui conféra son ordre et le chargea de missions confidentielles notamment auprès du pape. La reine, on le sait, était protégée par la France. C'est ce qui conduisit sans doute l'ancien adversaire de l'annexionnisme à offrir ses services à Napoléon. En juin 1868, il demandait au Cabinet impérial de l'aider à créer, à Bruxelles, un hebdomadaire qui combattait Rochefort en adoptant le titre de « *Ça ira* » dans le but de se faire lire « dans le camp opposant ». L'idée n'eut pas de suite, mais Lessines n'en resta pas moins en relation avec l'entourage impérial et même avec Napoléon. Il sollicita la Légion d'Honneur « afin d'avoir un ascendant sur mes amis en faveur d'idées qui sont utiles à Votre Majesté et chères à votre cœur ». Bien qu'il n'ait pas obtenu sa décoration, il garda le contact avec les Tuileries, écrivant à Conti, le 16 juillet 1870 : « A l'approche des événements qui, peut-être, vont réaliser les idées chères à nos cœurs, je viens rappeler à votre souvenir quelqu'un qui serait utile avec bonheur à l'Empereur et à vous ». Ces lettres furent découvertes aux Tuileries après le 4 septembre. On trouva aussi une brochure que Lessines avait rédigée à propos de son pays contre un journaliste républicain. Dans « Sa Majesté Napoléon III — Réponse faite par un étranger à un Français — Lettre à M. Louis Ulbach », Lessines, « Membre de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, Commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique », célébrait lyriquement les vertus de l'Empereur, « loyal, bon, généreux, cœur ouvert et grand dans ses bontés ». On mit enfin la main sur un mémoire que Lessines avait rédigé le 22 avril 1869, à l'intention de Napoléon III. Il s'y faisait le porte-parole des 20.000 jeunes gens « qui, un jour, par leur fortune et leur nom, aussi par leur caractère, seront les directeurs et les guides de la Belgique ».

Il affirmait que ses compatriotes détestaient leurs rois et admiraient les Bonaparte. Sans doute, les Belges avaient été ulcérés par les plaisanteries que leur décochait la presse parisienne, mais on pourrait les ramener facilement à la France, en combinant l'énergie et l'habileté et par exemple en leur prodiguant des honneurs. « Si les décorations, disait Lessines avec un humour inconscient, y sont plus recherchées que partout ailleurs, c'est qu'elles sont censées révéler chez celui qui les porte une valeur personnelle ». L'Empereur devait, en Belgique, jouer la carte catholique contre les libéraux. Il avancerait ses affaires en corrompant la presse. A ce propos, Lessines multipliait des révélations piquantes sinon toujours exactes, sur les journalistes, les hommes politiques et l'épiscopat. A son sens, la réunion pouvait se faire par des méthodes pacifiques. L'annexion une fois faite, il faudrait limiter en Belgique le droit de réunion, y interdire les loges, supprimer l'Université d'Etat de Gand, favoriser celle, catholique, de Louvain, et maintenir scrupuleusement la liberté d'enseignement ⁴⁴.

D'autres Belges furent poussés par l'intérêt matériel à se faire les agents de la politique française. Ainsi, il semble que la rubrique belge ait été tenue dans « *L'International* », organe qui servait à Londres les intérêts de l'Empire par Armand de Perceval ⁴⁵. Or, Perceval, orateur brillant et chef de la fraction radicale à la Chambre, avait été ruiné et contraint à l'exil à la suite d'une affaire de mœurs.

De son côté, Désiré Verhulst, propriétaire du « *Nouvelliste de Gand* » attribuant à sa sympathie pour l'Empereur la ruine de son journal, n'hésite pas à demander aux Tuileries une aide matérielle ⁴⁶. L'obtint-il ? On ne sait. En tout cas « *Le Nouvelliste* » survécut ⁴⁷. Le rôle de Louis Seghers ou Ménippe est moins clair. Cet excellent journaliste qui lança à Bruxelles la presse quotidienne à bon marché exploitait sans vergogne Langrand-Dumonceau ⁴⁸. On peut se demander s'il ne fut pas également payé par les services français. Ce qui le

⁴⁴ *Napoléon III, roi des Belges! Le dossier Lessines*, Bruxelles, 1871, passim ; cf. aussi *L'Etoile Belge*, 17 janvier 1867, *Le Peuple Belge*, 1 et 3 octobre 1871, *La Chronique*, 20 octobre 1871.

⁴⁵ *L'Etoile Belge*, 21 septembre 1866.

⁴⁶ La demande datée du 30 août 1853 était anonyme, mais émanait évidemment de Verhulst ou de l'un de ses intimes. Les annotations qu'elle porte prouvent qu'elle fut examinée attentivement, ainsi que les documents qui l'accompagnaient (B.R. ms. II 647).

⁴⁷ E. VOORDECKERS, *Bijdrage tot de Geschiedenis van de Gentse Pers*, Paris-Louvain, 1964, pp. 372-374 ; cf. aussi la pièce reproduite dans BAUDELAIRE, *Œuvres posthumes*, Paris, 1952, édit. Conard, t. III, pp. 47-48.

⁴⁸ *Biog. nat. de Belgique*, t. XXII, col. 180-184 ; G. JACQUEMYS, *Langrand-Dumonceau, Promoteur d'une puissance financière catholique*, Bruxelles, 1960-1965, 5 v., t. III, p. 274.

donne à croire, c'est que dans sa revue, « *Les Marionnettes du Jour* », il ne cesse, malgré ses opinions avancées de célébrer Napoléon III, « à qui revient la gloire d'avoir, plus qu'aucun autre souverain, déterminé le succès des idées libre-échangistes... et précipité la ruine de l'Ultramontanisme, en accordant au pape la simple bénédiction de la France ». Enfin, il l'exonère de tout esprit de conquête, et blâme au contraire le chauvinisme belge ⁴⁹.

Le cas d'Auguste Morel est plus curieux encore. Ce Bisontin apparaît à Bruxelles à la fin de 1862. Se donnant pour ingénieur civil, il y fonde deux journaux, « *Le Progrès par la Science* » et « *La Civilisation* ». Il rachète d'autres feuilles, « *Le Messager des Villes et des Campagnes* », « *Le Guide du Commerce* » et le satirique « *Grelot* ». De toute cette presse, l'élément essentiel sera constitué par « *Le Progrès* ». A la fois anticlérical et hostile au libéralisme doctrinaire il prône la formation d'un parti radical. Pourtant, la politique belge ou étrangère ne tient que peu de place dans le journal qui se consacre surtout aux problèmes techniques, industriels et financiers. Ces questions sont traitées par de nombreux rédacteurs que Morel recrute surtout dans des milieux avancés. On voit figurer dans cette rédaction, du côté de la France, des hommes tels que Léon Cladel, le docteur Favre, Luzarche, et, de celui de la Belgique, l'avocat Demeur, Delimal et le jeune César De Paepe. On ne peut s'empêcher de croire que la direction de ces journaux qui ne se vendaient guère, était avant tout, pour Morel, le moyen de gagner la confiance des exilés politiques et des socialistes belges. En effet, le « citoyen » Morel est bientôt membre fort actif de groupements révolutionnaires tels que les « Solidaires », les « Libre-Penseurs » et « Le Peuple ». Il participe au congrès qui met sur pied « l'Association fédérative universelle » ⁵⁰ et compte parmi les premiers propagandistes de l'Internationale. Lui-même organise le « Meeting libre » et parle souvent à cette tribune en faveur de l'instruction obligatoire et du suffrage universel. En revanche, il y attaque les lois sur les étrangers et d'autres aspects conservateurs du droit belge. Il fonde un groupe d'études, « La Société industrielle et scientifique ». Mais, il est surtout le créateur de la Société d'« Escompte par la Consommation », qui devait, selon lui, assurer à peu de frais à ses adhérents des indemnités de maladie et des pensions de retraite. L'idée eut succès, puisque la société compta très vite plusieurs centaines de membres, recrutés chez les ouvriers, auxquels un conseil d'ad-

⁴⁹ 1^{er} novembre 1864, p. 35 ; 15 avril, pp. 117-118 ; 1^{er} juin, pp. 174-175 et 1^{er} décembre 1865, p. 355 ; 15 juin, pp. 209-210, 1^{er} octobre, p. 297 et 1^{er} novembre 1866, pp. 328-332.

⁵⁰ J. BARTIER, « Léon Fontaine, Joseph Paz et l'Association fédérative universelle de la démocratie », *Risorgimento*, 12^e année 1969 et 14^e année 1971.

ministration formé de militants qu'on retrouvera parmi les dirigeants de l'Internationale avait expliqué que Morel se proposait à les aider à « faire les premiers pas dans les voies de l'affranchissement ».

Toutes ces activités finirent par lui assurer une sorte de popularité dans le prolétariat et les milieux révolutionnaires. Elle attira sur lui l'attention de la police et provoqua la méfiance de nombreux proscrits. Dans ses lettres à Blanqui, le docteur Watteau dressera un véritable réquisitoire contre Morel. Il le montre se créant une cour parmi les exilés en tenant pour eux table d'hôte et engloutissant dans ses journaux et associations des sommes considérables. D'où venait l'argent ? La réponse semblait évidente. De la police impériale qui comptait par Morel contrôler la proscription française et le prolétariat belge. En juillet 1865, Morel fut expulsé, une enquête ayant prouvé qu'il avait été condamné en France pour escroquerie et faux en écriture⁵¹. Pourtant, ce qui prouve son habileté, nombre de ses amis continuèrent à croire à son innocence malgré les preuves accumulées contre lui⁵².

Une autre énigme fut plus facilement résolue. A partir de 1865, « *La Patrie* » s'était attaché un correspondant bruxellois qui signait Van Ryck. Sa personnalité intrigua et on crut reconnaître sous ce pseudonyme divers journalistes belges et notamment le catholique J.B. Coomans⁵³. C'est qu'à la différence de la plupart des publicistes français, Van Ryck parlait de la Belgique avec d'indéniables compétences. Seulement, il accompagnait des informations exactes de commentaires si tendancieux qu'ils auraient confiné à la trahison de la part d'un Belge. On pouvait comprendre qu'il ait mis l'accent à de multiples reprises sur les avantages que représenterait pour les industriels et les prolétaires un rapprochement entre leur pays et la France. Il était en revanche choquant de l'entendre nier le sentiment national et affirmer qu'une grande partie de l'opinion souhaitait l'annexion à la France. La presse doctrinaire fut particulièrement exaspérée par les articles dans lesquels Van Ryck, décrivant les troubles sociaux de 1868, les présentait comme le prélude d'une révolution qui conduirait à la réunion. Le 12 avril, par exemple, il écrivait : « Ce ne sont pas seulement les ouvriers du Hainaut qui se prononcent avec une sombre énergie contre le régime actuel, ce sont les ouvriers de la Flandre, d'Anvers, de Liège, etc... Ce sont les signataires des innombrables

⁵¹ B.N. ms, n.a.f. 9592/2 f° 399 à 452 passim ; H. WOUTERS, *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging (1853-1855)*, Paris-Louvain, 1966, pp. 163 et passim.

⁵² A. SAINT-FERREOL, *Les Proscrits...*, t. II, p. 37.

⁵³ *Journal de Gand*, 1, 8, 10, 14 et 18 avril 1868.

pétitions qui ont été vainement adressées à la Chambre; ce sont tous les hommes de travail, qui se sentent à l'étroit dans nos institutions mesquines, qui étouffent dans notre atmosphère énervante et qui, néanmoins, ont foi dans un meilleur avenir ». Et il mettait les journaux libéraux au défi de prouver « que les populations veulent le maintien de l'indépendance nationale »⁵⁴. Exaspérés, les organes gouvernementaux soutinrent qu'aucun Belge n'aurait pu parler de la sorte. Comme « *La Patrie* » affirmait que c'était pourtant bien là la nationalité de son correspondant, Louis Hymans se livra à une enquête minutieuse et démontra que Van Ryck cachait un sujet de Napoléon III, Léon Estivant⁵⁵. La découverte fit sensation. Estivant n'avait rien d'un aventurier à la Morel ou à la Caillet. Officier de marine de guerre, une maladie contractée en Cochinchine l'avait forcé à quitter le service. Il s'était alors fixé à Bruxelles avec sa mère qui y tenait un salon fréquenté par de hauts fonctionnaires, des littérateurs et des hommes de science. Parmi eux figurait l'influent économiste Gustave de Molinari. Il avait introduit Estivant dans plusieurs journaux et à la Société d'Economie politique. Bien plus, surchargé de travail par sa collaboration au « *Journal des Débats* » il s'était fait suppléer par Estivant dans la direction de sa revue « *L'Economiste belge* ». Ainsi le correspondant de « *La Patrie* » se doublait du maître d'un périodique libéral, pacifiste et peu favorable à l'Empire⁵⁶. Démasqué, Estivant quitta Bruxelles. De Paris il provoqua en duel Louis Hymans, tandis que « *La Patrie* » parlait ironiquement « des sentiments libéraux et hospitaliers de la Belgique ». Cette attitude pleine de morgue provoqua à nouveau de vives réactions dans la presse belge⁵⁷.

« L'annexion ! Toujours l'annexion !... C'est le premier mot que j'ai entendu ici », note Baudelaire⁵⁸. Dominé par sa haine des Belges, le poète trouvait cette crainte bouffonne, mais son sentiment était rarement partagé. Pendant tout le Second Empire, l'opinion européenne a cru que la France finirait par envahir la Belgique. Worcell

⁵⁴ Dans d'autres articles il avait déjà présenté la population de cette province comme « française de cœur et d'âme », GARSOU, *op. cit.*, t. I, p. 74, t. II, pp. 51-52.

⁵⁵ *L'Echo du Parlement*, 27-28 juillet 1868.

⁵⁶ Arch. Ville Brux. Police, corresp. 1868; *L'Espion*, 9 août 1868.

⁵⁷ Pour montrer que de nombreux Belges sont favorables à Estivant, *La Patrie* cite... *Le Chérubin*, (23 août 1868). - D'autre part, le 5 août, une rixe oppose dans un café de Bruxelles à des journalistes belges un négociant français qui prend violemment parti pour Van Ryck (Arch. Ville Brux. Police, corresp. 1868).

⁵⁸ BAUDELAIRE, *op. cit.*, pp. 159 et 163.

le pense en 1863 ⁵⁹ comme Panizzi en 1860 ⁶⁰; Cobden, en 1862 ⁶¹, comme Gambetta en 1865 ⁶².

Ces prévisions se justifiaient par l'action diplomatique menée par Napoléon III. Elle n'aboutit à rien de positif, il est vrai. De même qu'échoua la propagande menée par ses agents auprès des Belges. Leur campagne ne manquait pourtant pas d'habileté lorsqu'elle tentait de dresser contre le gouvernement doctrinaire, à la fois les catholiques et les masses ouvrières. Elle paraissait assez dangereuse pour que Léopold II ait souhaité « que la Belgique n'ait pas à redouter la comparaison avec la France en ce qui concerne le bien-être des classes laborieuses » ⁶³. En revanche les champions de l'Empire péchaient par arrogance. Cassagnac ne pouvait qu'exaspérer les Bruxellois lorsqu'il les montrait vivant dans « une contrefaçon de Paris; avec une contrefaçon de gouvernement... une contrefaçon d'armée et une contrefaçon de garde nationale » et se figurant « qu'ils sont un peuple, une nation, un pays ». Aussi suffira-t-il à un avocat de lire cet article au jury pour obtenir l'acquiescement de Delimal poursuivi pour la publication d'un manifeste antibonapartiste de Félix Pyat ⁶⁴. Les agents que l'Empire utilisait en Belgique et même le subtil Estivant, usèrent trop souvent de la raillerie ou de la menace pour se gagner des sympathies. Là où il fallait séduire, ils effrayèrent, blessèrent et provoquèrent du ressentiment. En somme la propagande impériale témoigne en Belgique de ces contradictions qui, en France même, limitèrent son action dans le monde ouvrier ⁶⁵.

⁵⁹ S. KIENIRWICZ, « From the Polish Correspondence of William J. Linton, 1844-1854 », *Annali... Feltrinelli*, 3^e année, 1960, p. 201.

⁶⁰ P. MERIMEE, *Correspondance générale*, t. X, p. 36.

⁶¹ S. VAN DE WEYER, *Choix d'opuscules philosophiques, historiques, politiques et littéraires*, Bruxelles, 1863-1876, 4 vol., t. I, pp. 52-54.

⁶² P.B. GHEUSI, *Gambetta par Gambetta*, Paris, 1909, p. 251.

⁶³ Le ministre de l'Intérieur répondra au roi, le 3 août 1866 par un rapport dans lequel il affirmait que « nous avons en grande partie fait en Belgique ce que l'Empereur se propose de faire en France », GARSOU, *op. cit.*, t. II, pp. 171-172.

⁶⁴ *Septième procès de l'Espiegle...*, Bruxelles, 1868, p. 62.

⁶⁵ D.I. KULSTEIN, *Napoléon III and the Working Class*, San Jose, 1969, pp. 164 et sq., 195, 197 et sq.

Aux sources de l'Unionisme et du Libéralisme : l'Observateur belge 1815-1820 *

Au début de 1814, leur défaite obligea les Français à abandonner la Belgique qu'ils dominaient depuis vingt ans. S'engagea alors, pour leur ancienne conquête, une période d'incertitude qui ne se termina que lorsqu'en 1815, elle fut réunie à la Hollande sous le sceptre de Guillaume I^{er}. En un sens même, le destin du nouvel Etat ne fut scellé que le 18 juin 1815 lorsque Waterloo brisa les derniers espoirs de Napoléon.

Pendant cette grosse année, les Belges se préoccupèrent de leur avenir et voulurent faire entendre leurs revendications aux puissances qui allaient décider de leur sort.

Mais ils étaient loin d'être d'accord entre eux. Sans même parler d'une fraction qui rêvait de rester française, deux groupes se partageaient l'opinion : le libéral et le traditionaliste ou catholique. Les tenants des deux thèses les exposèrent dans de nombreuses brochures, puis, à partir de 1815 profitant de la tolérance du reste relative, dont bénéficiait la presse, ils eurent recours à des journaux et à des revues. Deux périodiques mirent surtout à profit la liberté nouvelle, du côté catholique *Le Spectateur belge*, créé à Bruges par l'abbé de Foere¹, et de l'autre *L'Observateur belge*.

Etabli d'abord à Bruxelles, *L'Observateur* fixa ensuite son siège à Louvain après un changement dans sa direction². Il était la tribune

* *L'Eglise et l'Etat à l'époque contemporaine. Mélanges dédiés à la mémoire de Mgr Aloïs Simon*, publiés sous la direction de Gaston Braive et Jacques Lory, (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 3), Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1975, pp. 37-68.

¹ Thielt, 8 février 1787 — Bruges, 7 février 1851. Sur l'abbé de Foere, voir J. STECHER, art. « de Foere » dans *Biographie nationale de Belgique*, Bruxelles, 1880-1883, t. VII, col. 160-164 ; la notice de F. SIMON dans le *Nationaal biografisch woordenboek*, Bruxelles, 1968, t. III, col. 313-324, et surtout le solide mémoire resté malheureusement inédit de M. Joseph VAN IN, *Priester de Foere en « Le Spectateur belge » (1815-1823)*, Mémoire de licence présenté à la Katholieke Universiteit te Leuven, 1959.

² Le 15 janvier se forme à Bruxelles une société « de jurisconsultes et d'hommes de lettres ». Elle est constituée par les avocats Barthélemy, Tarte cadet et Van Meenen, le receveur des contributions directes Doncker, le gradué en droit

d'intellectuels et de grands bourgeois qui tous avaient été liés au régime déchu, soit au temps de Napoléon, soit dès le Directoire. L'un d'eux, Tarte cadet, avait même été un des premiers à réclamer dès l'époque de Dumouriez l'absorption des Pays-Bas autrichiens par la République³.

Le principal rédacteur de la revue fut Pierre-François Van Meenen⁴. Né en 1772, il avait salué avec enthousiasme en 1794 la chute de l'Ancien Régime, et avait figuré parmi les agents du Directoire. Il

F. d'Elhoulgne et le propriétaire Carton. L'acte de fondation précise les tâches qui incombent à chaque collaborateur. Le plus gros du travail revenait à Tarte cadet et à Carton, ce dernier assurant la gérance. Le premier numéro sortit de presse le 2 février. La revue fut fort bien accueillie par le public. Pourtant, plusieurs fondateurs abandonnèrent, dès avril, l'entreprise; Barthélemy s'estimant trop pris par le Barreau et le Conseil municipal, Tarte, évoquant son état de santé, Carton enfin, trouvant la gérance trop absorbante. Mais il faut ajouter que ces retraits paraissent surtout avoir été provoqués par la prudence. Une nouvelle société se constituera le 15 juillet 1815, entre Van Meenen, Doncker et d'Elhoulgne, ce dernier ajoutant à ses articles, l'administration du périodique. En février 1820, Doncker se retira de l'association. Elle disparut en avril de la même année lorsque l'imprimeur bruxellois, Demat, refusa de composer des articles qui risquaient de lui attirer un procès. *L'Observateur* parut d'abord deux fois la semaine, en livraison d'une feuille, puis il fut publié en fascicules plus copieux, mais à périodicité irrégulière. La collection comprend 20 volumes dont le dernier fut publié en 1820, malgré le 1819 porté au titre. Nous extrayons ces renseignements des archives Van Meenen (= AVM) que M. Pierre Van Meenen nous a laissés consulter avec une inépuisable complaisance. Qu'il en soit remercié ici.

³ F. COURTOY, « Notes sur l'histoire du département de Sambre-et-Meuse », dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, Namur, 1914, t. XXXII, pp. 25 et 28. Sur Tarte cadet, cf. en outre P. VERHAEGEN, art. « Tarte (Jean-Henri-Joseph) », dans *Biographie nationale de Belgique*, Bruxelles, 1926-1929, t. XXIV, col. 589-591.

⁴ Il existe sur Van Meenen une bibliographie relativement abondante. Sa mort, survenue à Bruxelles, le 5 mars 1858, donna lieu, à cause du caractère civil de son enterrement, à une vive polémique. Elle tint une grande place dans la presse et fut à l'origine de trois brochures : *Pierre-François Van Meenen* (Bruxelles, 1858) qui contient les discours prononcés lors des funérailles; *Pierre-François Van Meenen ou les quatre âges d'un homme politique* (Louvain, 1858), attaque violente menée anonymement contre le défunt par l'abbé Adolphe Delvigne; et F. VAN MEENEN, *Un Mirecourt belge ou l'auteur anonyme du libellé intitulé : Pierre-François Van Meenen ou les quatre âges d'un homme politique* (Bruxelles, 1858), riposte du fils du disparu au pamphlet de Delvigne. D'autre part, Alphonse LE ROY a donné une bonne *Notice sur la vie et les travaux de Pierre-François Van Meenen* (Bruxelles, 1877) (Extrait de *l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1877, t. XLIII, pp. 259-351) et en a fourni un résumé à la *Biographie nationale de Belgique*, Bruxelles, 1897, t. XIV, col. 234-238. Enfin, Mgr A. SIMON a dressé un inventaire des archives laissées par Van Meenen, dans *Inventaires d'archives*, Louvain-Paris, 1958, pp. 27-35 (Centre inter-universitaire d'histoire contemporaine, n° 5).

avait approuvé, semble-t-il, le coup d'Etat du 18 Brumaire, en tout cas, il était resté dans l'administration sous le Consulat, mais on peut penser que l'Empire lui avait moins plu puisqu'on le voit quitter alors la fonction publique pour le Barreau. Ses deux principaux collaborateurs furent Philippe Doncker⁵ qui donna surtout des articles satiriques et François d'Elhoungne⁶, fonctionnaire des contributions qui s'intéressait en premier lieu aux questions économiques et fiscales. D'autres rédacteurs venaient à l'occasion renforcer l'équipe et notamment un riche brasseur louvaniste, J.B. Plasschaert⁷, Joseph Haumont⁸, métaphysicien qui gagnait sa vie comme fonctionnaire, et Norbert Cornelissen, lui aussi un ancien républicain de 1794 dont nous aurons l'occasion de reparler. En outre, il est intéressant de noter que la plupart des « observateurs », comme on disait à l'époque, appartenaient à la franc-maçonnerie et étaient éloignés de l'orthodoxie catholique⁹.

Le but essentiel de l'équipe paraît avoir été d'empêcher que la chute de l'Empire qu'elle ne regrettait guère, entraîne la disparition des conquêtes révolutionnaires comme l'égalité devant la loi auxquelles elle était farouchement attachée. Elle souhaitait que l'Etat qui allait naître soit une monarchie constitutionnelle garantissant à ses sujets les libertés modernes. Les observateurs étaient inquiets à ce sujet, car ils assistaient à une campagne menée en faveur d'un retour à l'Ancien Régime. Elle les gênait d'autant plus qu'elle était encouragée par ceux auxquels les puissances alliées avaient confié l'administration provisoire de la Belgique. Le baron d'Eckstein notamment qui avait pour leur compte la haute main sur la police de Gand n'avait pas

⁵ Tournai, 23 septembre 1773 — Bruxelles, 22 février 1835. Cf. sur lui la notice d'A. VANDER MEERSCH dans *Biographie nationale de Belgique*, Bruxelles, 1878, t. VI, col. 121-122, et surtout celle de REIFFENBERG, dans *Biographie universelle*, t. LXII, pp. 536-537. On les complétera par M. BATTISTINI, *La Vita di Scipione dei Ricci vescovo di Pistola, di Luigi De Potter* (extr. de *Bilychnis*, 2^e série, 1930, n° 86, pp. 30 et 34) et du même *Lettere di G.P. Vicusseus a Luigi De Potter* (*Rivista Storica degli Archivi Toscani*, 5^e a., 1933, p. 107).

⁶ Bruxelles, 21 mai 1872 — Bruxelles, 1857. Cf. Félix STAPPAERTS, art. « Elhoungne (Antoine-François-Marie d') », dans *Biographie nationale de Belgique*, Bruxelles, 1878, t. VI, col. 534-537.

⁷ Bruxelles, 21 mai 1769 - 19 mai 1821. Cf. F. VAN HULST, *Vies de quelques Belges*, Liège, 1841, pp. 143-199.

⁸ Hougearde, 31 mai 1783 — Lanklaer, 23 avril 848. Cf. F. DELHASSE, *Ecrivains et Hommes politiques de la Belgique*, Bruxelles, 1857, pp. 223-255 et A. LE ROY, *Notice... Van Meenen*, pp. 39-47.

⁹ C'est le cas de Van Meenen (P. VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française*, Bruxelles, 1929, t. IV, p. 432) ; de Plasschaert (F. VAN HULST, *op. cit.*, p. 148) ; de Doncker (*Annales chronol. litt. et hist. de la maç. des Pays-Bas*, t. II, pp. 335-337) ; d'Elhoungne (Communication de M.F. Borné) et de Barthélemy (*Almanach des Francs-Maçons...* 5833, p. 48).

hésité à prendre publiquement position en ce sens¹⁰.

Mais l'attitude du *Spectateur* était encore plus significative. Selon la revue brugeoise, les anciennes institutions qui assuraient le bonheur du peuple belge avaient été détruites contre son gré par la conquête française. Ce qui avait été établi par la force devait disparaître avec elle. C'est pourquoi *Le Spectateur* condamnait les projets de constitution qui se multipliaient à l'époque, même s'ils étaient favorables au clergé et à la noblesse, comme inutiles, voire dangereux. On devait simplement rétablir les choses telles qu'elles existaient en 1794 et en particulier les provinces avec leurs assemblées issues des trois ordres. Après cette restauration on pourrait modifier, si la nécessité s'en faisait sentir, les institutions traditionnelles¹¹. Encore faut-il noter que certains amis de l'abbé de Foere envisageaient de façon curieuse ces hypothétiques changements. L'un d'eux fait invinciblement songer à la phrase fameuse sur les émigrés revenant en France « sans avoir rien appris, ni rien oublié ». En effet ce correspondant du *Spectateur*, souhaitant avant tout rendre au clergé sa représentation aux Etats de Flandre, veut rétablir les évêchés supprimés par le Concordat, et restaurer les anciennes abbayes avec leurs possessions ou, à défaut, avec des biens nouveaux, des terres en friche par exemple. Sans se soucier du mal qu'avaient fait jadis à l'Eglise les dissensions entre haut et bas clergé, il réclame l'exclusion des Etats des curés et des doyens, hommes trop faciles à manier par le gouvernement et qui manquent « de la dignité et de l'éclat convenable dans un temps où la pauvreté inspire le mépris »¹².

Tout au contraire *L'Observateur* ne cesse de dénoncer les tentatives faites par les clercs et les nobles pour reconquérir leurs anciens privilèges. Il proteste aussi contre les persécutions qui, dans plusieurs villes, frappent les fonctionnaires du régime français ou les acquéreurs de biens nationaux¹³.

*
**

Waterloo vint modifier profondément les données du jeu politique. Jusqu'alors en effet, Guillaume I^{er} craignant de s'aliéner l'un ou l'autre parti, ne se hâtait ni d'organiser son royaume, ni de préciser ses intentions à cet égard. Inversement la crainte de « Buonaparte », comme on disait alors, obligeait les catholiques comme les libéraux à ména-

¹⁰ J. BARTIER, « Partis politiques et classes sociales en Belgique », dans *Res Publica*, 1968, t. X, n° spécial *Les problèmes constitutionnels...*, pp. 33-106, plus particulièrement les pages 33-40 et 54-59.

¹¹ Cf. par ex. S.B. (= *Spectateur belge*), t. I, pp. 234-250 et 273-301, *passim*.

¹² *Ibid.*, t. IV, pp. 229, 239, 273, 291 et 351-368, *passim*.

¹³ J. BARTIER, *art. cit.*, pp. 35, 37, 57.

ger le roi et ses ministres et maintenait en somme autour de la couronne une sorte d'union sacrée.

La disparition de l'empereur dévoila les motifs d'opposition qui existaient entre Guillaume et ses nouveaux sujets. Mais les reproches qu'ils lui faisaient n'étaient pas les mêmes dans le clan catholique et dans le libéral.

Du côté de *L'Observateur*, tout en étant en principe favorable à la liberté des échanges¹⁴, on critique le sacrifice de l'agriculture et de l'industrie belges qui réclamaient le protectionnisme, au commerce hollandais qui avait besoin d'un système douanier plus souple¹⁵. On dénonce en outre, la faiblesse d'un Etat qui pour des motifs de politique étrangère laisse l'Angleterre inonder le marché national de produits vendus à si bas prix qu'ils provoquent l'arrêt des puissantes manufactures léguées à la Belgique par le régime napoléonien¹⁶. *L'Observateur* mettra même sur pied une « Association pour le soutien de l'industrie nationale »¹⁷.

On reproche aussi au gouvernement de maintenir, la paix revenue, des contributions de guerre¹⁸ et d'établir un système fiscal moins juste et plus tâtilon qu'avait créé la France révolutionnaire¹⁹. *L'Observateur* ne met pas moins d'énergie à stigmatiser l'injustice dont les habitants des provinces méridionales pâtissent dans la répartition des emplois publics²⁰. Enfin, la revue s'élève sans cesse contre les tentatives faites pour réduire au profit du néerlandais, le rôle du français, langue de toute l'Europe lettrée²¹.

¹⁴ O.B. (= *Observateur belge*), t. VIII, pp. 31-34.

¹⁵ O.B., t. III, pp. 357-361; t. IV, pp. 372-373; t. V, pp. 57-61; t. VI, pp. 217-234, et passim.

¹⁶ Cette critique entraîne celle de l'impérialisme anglais mais se combine avec une admiration profonde pour les libertés dont jouit le peuple de Grande-Bretagne (O.B., t. III, pp. 189-195; t. VII, pp. 120 et sv.; t. VIII, pp. 226-227; t. XVIII, pp. 297-311, et passim).

¹⁷ L'association comprit notamment des comités à Gand, Louvain et Bruxelles. Ce dernier eut pour secrétaire Van Meenen qui en avait rédigé la déclaration de principe. A Gand, les fondateurs s'engageaient sur l'honneur, non seulement à « ne pas employer sciemment des toiles, des draps et des étoffes de coton fabriqués à l'étranger », mais encore à « ne pas permettre qu'il en soit fait usage dans sa maison par des personnes qui sont sous sa dépendance » (O.B., t. XI, pp. 17-25 et 369-381; t. XIV, pp. 27-28).

¹⁸ O.B., t. III, pp. 309-311; t. IV, pp. 309-313; t. V, pp. 97-109.

¹⁹ O.B., t. III, pp. 198, 271-276; t. V, pp. 289-314; t. VI, pp. 288-312, 334-342, 345-370; t. VII, pp. 129-149, 193-204, 273-300, 326-367; t. VIII, pp. 321-348 et passim.

²⁰ O.B., t. III, pp. 91-95, 226, n. 1; t. VI, pp. 215-216; t. VII, pp. 399-403; t. VIII, pp. 255-256; t. IX, pp. 168-170; t. XV, p. 163; t. XVI, p. 271; t. XIX, pp. 150-151, etc...

²¹ O.B., t. III, pp. 79-80, 326-327, 368; t. IX, pp. 161-170, 314-318, 369-370 et passim.

Il s'agit ici de griefs économiques ou nationaux auxquels bien des catholiques auraient pu souscrire. Mais dans d'autres cas, l'opposition de *L'Observateur* se fonde sur la doctrine libérale telle que la définit Van Meenen, assisté parfois par ses collaborateurs.

Marqué par les expériences de sa jeunesse, Van Meenen a gardé un mauvais souvenir de la fin de l'Ancien Régime et étend sa condamnation aux époques antérieures²². Mais il hait surtout cette révolution brabançonne à qui conviendrait mieux le nom de contrerévolution, puisqu'elle avait été marquée par le triomphe des privilégiés. C'est en frémissant qu'il évoque ces temps caractérisés par les « horribles divisions qui déchirèrent alors le sein de la patrie et qui en armèrent les enfants les uns contre les autres; des pillages, des meurtres, des assassinats provoqués, prêchés, exécutés au nom de la religion; de la violation contre les citoyens les plus illustres et les plus dévoués à la patrie, de ces mêmes lois dont le maintien, disait-on, était l'objet de la révolution; de la souveraineté usurpée par les représentants soi-disant nés et uniques de la nation auprès du souverain; des scènes grotesquement atroces où les prétendus souverains redescendaient au rôle de démagogues pour ramener une multitude égarée contre les défenseurs des droits du peuple et du souverain; d'une guerre follement entreprise, follement soutenue et terminée d'une manière déshonorante; des fureurs de l'esprit de faction alimentées pendant plusieurs années après la révolution même, et transformant plusieurs villes de Belgique en une arène d'excès journaliers que l'invasion étrangère fit seule cesser »²³. C'est avec une colère identique que son ami Cornelissen parle de ceux qu'il nomme les « hommes de 1790 », voire dans un raccourci énergique « les 90 »²⁴, et Carton raisonne de même²⁵. L'amertume des libéraux est d'autant plus vive qu'ils ont vu revenir sur la scène leurs anciens adversaires « avec des listes de proscriptions dans une main et des projets de meurtre et de pillage mal déguisés de l'autre »²⁶.

Au contraire, Van Meenen et ses amis restent fidèles à la Révolution française et affirment que la Belgique a gagné à être réunie à la République.

Au journal officieux, *L'Oracle* qui avait osé soutenir que le pays n'avait rien tiré de cette époque, *L'Observateur* rétorquera violem-

²² O.B., t. III, p. 108.

²³ O.B., t. II, p. 220.

²⁴ A Van Meenen, 10 déc. 1815 (AVM, IV A).

²⁵ Le 6 août 1815, il communique à Van Meenen une brochure dont l'auteur veut renouveler au nom de la religion les « horreurs » de 1789 (AVM, IV B 2).

²⁶ O.B., t. II, p. 20; cf. aussi t. III, p. 96.

ment : « Rien si ce ne sont pas de belles et bonnes institutions que le jury, que le rappel à l'égalité devant la loi, que notre système de répartition des contributions, que la séparation de l'autorité administrative du pouvoir judiciaire, que la liberté de conscience, que la publicité de la procédure, etc., etc.; rien, si l'extirpation de la mendicité, du vagabondage et de tous les désordres, résultats d'une police sans vigueur, si une législation perfectionnée ne sont plus des bienfaits; rien, si l'abolition de la torture et d'une multitude de peines afflictives, les unes plus barbares que les autres, si la suppression des corps et métiers, l'abolition de la féodalité, de la noblesse, des corporations monastiques, de la dîme, du droit de chasse, du droit de bourgeoisie, etc., etc., ne sont point des bienfaits inappréciables; rien si la division des propriétés, si la conquête des deux tiers de notre sol sur la mainmorte, si la rentrée de cette masse de propriétés dans le commerce ne sont pas devenues pour nous des sources inépuisables de prospérité; rien, si les progrès de notre agriculture pendant les 25 dernières années ne doivent pas être attribués à l'abolition de l'ancienne législation sur le commerce du grain, à l'abolition de la dîme de la féodalité, à l'aliénation du domaine, à l'ouverture de nouveaux débouchés; rien si l'essor imprimé à l'industrie manufacturière pendant cette période pouvait être révoqué en doute; rien si le commerce intérieur ne s'est pas étendu et n'a pas redoublé d'activité pendant la réunion de la Belgique à la France; rien si ce n'est pas un avantage éminent résultant de l'occupation française que d'avoir respiré en paix pendant que le reste de l'Europe était en butte aux invasions; rien si nos artistes n'ont pas été puiser dans les ateliers des David et des Girodet, le goût de l'antique, du beau ». Et *L'Observateur* termine ce panégyrique en énumérant tous les grands travaux qui avaient été réalisés à l'époque révolutionnaire et impériale, en Belgique. Une seule remarque tempérerait l'enthousiasme de ce tableau, à savoir la dénonciation des mesures arbitraires qui s'étaient multipliées sous Napoléon et que maintenait d'ailleurs le nouveau gouvernement²⁷. De même la correspondance échangée entre Van Meenen et Cornelissen montre qu'ils n'avaient pas oublié les fautes commises par la Convention ou le Directoire. Il est manifeste que de toutes les assemblées de la Révolution, leurs préférences allaient à la Constituante²⁸ et que c'est d'elle que ces bourgeois belges se réclamaient surtout. Pour eux son exemple et

²⁷ O.B., t. XVIII, pp. 295-296.

²⁸ d'Elhounge écrit par exemple « La France trouvait dans son assemblée constituante la plus rare réunion de talents dont les annales du monde font mention », et il affirme que ses membres traitant des finances publiques « ont ramené à sa première simplicité et à ses principes fondamentaux une science que des routiniers fiscaux étaient parvenus à changer en un grimoire » (O.B., t. VII, pp. 161-162).

celui de l'Angleterre devaient guider le nouveau royaume, comme le montre le projet de constitution élaboré par Van Meenen. Mais on ne juge bien ce texte qu'en tenant compte de deux autres éléments. D'une part, Van Meenen est par tempérament un théoricien, féru de métaphysique et soucieux de construire un système politique dominé par la raison; de l'autre, comme les doctrinaires français ses contemporains, il souhaite tenir compte des enseignements de l'expérience. La conciliation de ces deux points de vue n'étant pas aisée, sa pensée souffre de quelques obscurités, voire de contradictions. Quoi qu'il en soit, il condamne tout à la fois « l'empirisme du vulgaire », le « grossier fatalisme de Hobbes » et la « subtile métaphysique de Jean-Jacques Rousseau » et s'appuie sur les théoriciens du droit naturel comme Puffendorf et Barbeyrac en même temps que sur Locke et Bentham²⁹ pour affirmer que « le pacte social se réduit... de la part de chaque associé à l'échange de l'*exercice indépendant* de ses droits contre la garantie sociale de ces mêmes droits ». Selon lui, « C'est pour avoir confondu l'exercice individuel et indépendant de ces droits avec la liberté qui est un de ces droits, que des publicistes ont imaginé, les uns une aliénation totale, les autres une aliénation partielle de la liberté de chacun des membres au profit de l'association; de là les absurdités dans lesquelles sont tombés les premiers et l'embarras des seconds pour déterminer la portion de liberté aliénée. Ils n'ont pas vu que la liberté consiste dans la faculté de suivre une règle dont l'indépendance suppose l'absence ».

Lorsque, par besoin de sécurité, quelques individus aliènent une partie de leurs droits, ils peuvent surveiller eux-mêmes aisément l'usage qu'en fera le groupe auquel ils adhèrent. Mais si ce dernier est fort grand, le contrôle ne peut plus être qu'indirect, et sera le fait, non de tous, mais de quelques délégués. Il en résulte que « l'établissement du gouvernement est donc un moyen d'assurer les droits politiques de la nation et non de les anéantir ou de les altérer ». La même nécessité oblige à distinguer les trois pouvoirs et à les coiffer « d'un pouvoir modérateur tout puissant pour les contenir et les protéger, impuissant pour les détruire », à savoir le pouvoir royal. C'est pourquoi Van Meenen regrette le mot « constitution » qui pourrait faire erronément croire que « les nations ne préexistaient pas aux pouvoirs établis pour les gouverner ». Aussi souhaite-t-il qu'on fasse précéder les constitutions d'un rappel des principes fondamentaux du droit, ce

²⁹ Suivant de près tout ce qui se publiait dans le domaine de la théorie politique, Van Meenen, lorsqu'il reviendra sur les problèmes constitutionnels, citera de nombreux contemporains et en particulier Benjamin Constant. Il convient d'ajouter que l'auteur qu'il estime le plus en ces matières restera Montesquieu.

qui, note-t-il, a d'ailleurs été fait dans certaines chartes médiévales et depuis la fin du XVIII^e siècle en France et dans d'autres pays. Pour sa part, il suggère d'adopter ce préambule : « La nation garantit à ses membres la jouissance de leurs droits naturels, politiques, constitutionnels et civiques. Cette garantie est exercée sous l'autorité du roi par les pouvoirs établis par la constitution ». Il range parmi les droits naturels la liberté de la religion, car on ne peut renoncer à l'autonomie de sa conscience, la liberté de presse et celle de « n'être soumis qu'à ses supérieurs légitimes dans le cercle de leurs attributions ». Il doit être entendu que « ces droits n'ont de limite que les droits d'autrui ».

Les droits politiques reviennent à n'être justiciable que de ses supérieurs légitimes, à ne pouvoir être arrêté que selon la manière déterminée par la loi, à n'être jugé pour un crime que par un jury et enfin à pouvoir présenter « ses plaintes et remontrances » à n'importe quelle autorité.

Quant au droit constitutionnel, il se résume « dans la capacité d'élire et d'être élu à toutes fonctions électives et nommé à toutes les autres ». A propos de l'élection, Van Meenen distingue entre sa possession commune à tous les nationaux et son *exercice* réservé aux hommes d'au moins 30 ans et payant au moins 50 francs de taxe foncière. Cette distinction est justifiée par lui par l'existence d'incapacités telle que celle qui frappe les mineurs et les femmes en puissance de mari. Il se sent évidemment plus embarrassé pour justifier le privilège qu'il accorde aux riches et s'en tire en expliquant qu'on provoquera ainsi l'émulation alors qu'un suffrage plus étendu favoriserait l'envie et la servilité, ces fléaux sociaux. Ces prémisses établies, il en déduit la constitution. Elle doit être « monarchique et représentative ». Il accorde au roi l'inviolabilité et lui confie le commandement des forces armées, la prérogative de déclarer la guerre et de conclure la paix ; il lui attribue le droit de grâce et celui de conférer la noblesse, la nomination des ministres, des pairs et des juges ordinaires et lui réserve enfin le soin de convoquer ou de dissoudre le corps législatif. Ce dernier comprend deux chambres, l'une composée de 50 pairs siégeant à titre héréditaire et ne pouvant remplir aucune fonction dans l'Etat si ce n'est celle de ministre, et celle des députés, élus pour 5 ans au suffrage direct. Van Meenen ne prévoit aucun cens d'éligibilité, mais le caractère bourgeois de l'assemblée est implicitement assuré par la gratuité des fonctions.

Le souverain forme avec les deux chambres le pouvoir législatif. Les deux assemblées ont l'initiative en matière de loi, mais les députés en disposent seuls en matière d'impôt et lorsqu'il s'agit de la liste civile.

Chaque projet de loi ne peut être sanctionné qu'après avoir été soumis à discussion publique. Les chambres se réunissent de plein droit et, dissoutes, gardent leur pouvoir jusqu'à la nouvelle élection.

En matière judiciaire, Van Meenen préconise toute une série de mesures destinées à assurer l'indépendance des magistrats et à empêcher les lois d'exception. De même il protège le citoyen contre l'arbitraire en matière fiscale et en matière militaire.

Après avoir exposé ce plan, Van Meenen montrera comment il découlait de sa conception du contrat social. Il met l'accent sur la primauté de l'individu disant par exemple « que de sang et de larmes ont coûtés depuis trois siècles, et sans aucune compensation, ces mots : d'Etat, d'indépendance, de gloire, d'honneur, de liberté, de légitimité, de raison d'Etat, de volonté générale, de bonheur commun, de balance, d'équilibre, etc., considérés séparément des intérêts individuels ou par opposition à ces intérêts ». Toutes ces abstractions ne servent qu'à sacrifier « la génération présente et l'espoir des générations futures à l'ambition d'un seul homme ou au succès d'un système que le déplacement d'un ministre va faire abandonner pour un autre ». Aussi condamne-t-il avec la même énergie les systèmes despotiques et le communisme et affirme que le meilleur système de législation est « celui qui procure le mieux » la sûreté individuelle. Dans de toutes petites communautés ce rôle pourrait être rempli par l'assemblée du peuple, mais pour les grandes nations, la théorie comme l'expérience, démontrent qu'il faut utiliser la monarchie héréditaire, mais soumis au contrôle national et limitée par une chambre des pairs, l'immovibilité des juges et les libertés modernes.

Ce dernier point est peut-être l'essentiel. L'histoire enseigne que les constitutions les meilleures ne sont rien si elles n'assurent une solide protection à chaque individu. C'est pourquoi la première rédaction de la Loi fondamentale des Pays-Bas semblait insuffisante à Van Meenen. Il lui reprochait d'entrer dans tellement de détails qu'elle semblait plutôt un recueil de règlements qu'une vraie constitution. Il insistait également sur le fait qu'une charte nationale ne devait accorder aucun privilège à une religion ou une classe. Dans le premier cas, une telle faveur irait contre le contrat social parce que « ce n'est ni sa raison, ni sa conscience qu'on met en commun » et dans le second elle nuirait à l'Eglise puisque « toute religion qui aspire à des protections civiles renonce par cela même à son indépendance et fait du culte une question d'Etat ».

Pour Van Meenen en principe une constitution devait provenir d'une assemblée élue par le peuple, mais il confessait que parfois des circonstances « bien décisives » justifiaient une autre procédure.

A défaut de la nation, elle pouvait émaner d'une commission désignée par le prince que sa fonction plaçait au-dessus des intérêts particuliers ³⁰.

En somme, tout l'effort de Van Meenen aboutissait à justifier, par la théorie et par la force des choses, un système monarchique assurant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des citoyens mais aussi la prépondérance de la bourgeoisie ³¹.

La Loi fondamentale, révisée par une commission de juristes puis appliquée malgré le vote des notables, ne répondit évidemment pas aux espérances de Van Meenen. Pourtant, comme elle proclamait la liberté religieuse et faisait du Royaume des Pays-Bas une monarchie constitutionnelle, elle fut soutenue par *L'Observateur* ³². Mais le ralliement de Van Meenen et de ses amis n'était que conditionnel. Pour eux la question essentielle était de savoir si, en pratique, le nouvel Etat s'inspirerait de l'exemple britannique. C'est pourquoi, leur revue consacra beaucoup d'attention aux Etats-Généraux. Ce souci se traduit par l'accent mis par *L'Observateur* sur les élections ³³ et plus encore sur le fonctionnement de la deuxième Chambre ³⁴. Se faisant le mentor des élus, *L'Observateur* ne cessera de les exhorter à défendre leurs prérogatives et à soumettre les ministres à un contrôle effectif.

En outre, les observateurs continuent à réagir vigoureusement chaque fois que les nobles et les prêtres tentaient de recouvrer leurs privilèges ³⁵. Contre les tenants de l'Ancien Régime, la revue se fera le porte-parole de la bourgeoisie. Pour la défendre, *L'Observateur*

³⁰ O.B., t. I, pp. 225-232, 289-295, 388-395 et t. II, pp. 29-40 et 92-127 passim.

³¹ « Cette classe moyenne qui est la base et la force de la société, l'asile des mœurs, le foyer des lumières, le levier du travail, le dépôt de l'aisance et la source des richesses ». Au contraire, l'aristocratie se compose d'hommes « qui semblent n'avoir aucune existence propre et ne savoir subsister que de l'échange de leur indépendance contre le pouvoir d'opprimer ». Enfin, sous la bourgeoisie existe « une troisième classe à qui les vices et les corruptions de nos institutions ont donné les besoins, l'instinct et la férocité de la brute » (O.B., t. V, p. 359).

³² Cf. notamment sa défense de la Loi fondamentale contre Mgr de Broglie (O.B., t. II, pp. 394-411).

³³ O.B., t. XV, pp. 276-289 ; t. XVIII, pp. 311-317.

³⁴ En 1817, *L'Observateur* constatant qu'il n'existait pas « un recueil exact, circonstancié et complet » des séances des Etats-Généraux, prétendit combler cette lacune (t. XII, p. 1). Mais les comptes rendus parlementaires finirent par laisser si peu de place aux autres articles que la direction de la revue, se rendant compte « que l'accessoire étoufferait en quelque sorte le principal » (O.B., t. XIII, p. 549), fit machine arrière et réduisit la partie parlementaire, sans jamais se désintéresser pourtant de ce qui se passait dans les Chambres.

³⁵ Par ex. O.B., t. X, pp. 340-347 ; t. XVIII, pp. 318-320.

n'invoquera pas seulement les droits de l'homme, mais usera à l'occasion d'arguments dignes de Saint-Simon ³⁶.

*
**

Le gouvernement de Guillaume I^{er} après Waterloo se heurta aussi à l'hostilité du *Spectateur belge*, mais pour des motifs bien différents. Loin de blâmer, comme *L'Observateur*, la politique linguistique du roi, l'abbé de Foere l'approuvera chaudement car il paraissait juste d'administrer la Flandre dans la langue du peuple. Il proclamait en outre que ses mérites valaient bien et même dépassaient ceux du français ³⁷. Il était du reste plus modéré sur ce point que l'un de ses collaborateurs qui affirmait que le néerlandais, ayant été parlé par Adam et Eve au paradis terrestre, primait tous les autres idiomes ³⁸.

De Foere continue à regretter l'ancien système d'ordres et de corporations, mais son argumentation s'est faite plus subtile, et s'inspirant désormais des traditionalistes français dont l'influence a été jadis mise en évidence par Henri Haag ³⁹, il réclame le retour à l'Ancien Régime par des arguments philosophiques et historiques.

Aussi *Le Spectateur* insérera-t-il un mémoire du marquis Ernest de Beaufort qui assurait le lien entre les amis de Bonald de la France et de Belgique ⁴⁰. Mais plus encore que ceux de la noblesse *Le Spectateur* défend les antiques droits de l'Eglise. C'est pourquoi, il soutiendra vigoureusement le combat mené par les évêques et en particulier par celui de Gand, Maurice de Broglie. Les prélats, qui souhaitaient obtenir pour le catholicisme un statut privilégié dans le sud du nouveau royaume, avaient fait pression sur les notables pour les empêcher d'adopter le projet de Loi fondamentale parce qu'elle reconnaissait la liberté religieuse. Ils y étaient parvenus, mais le roi, utilisant ce que les contemporains nommaient l'arithmétique hollandaise,

³⁶ Ainsi, *L'Observateur* affirme que l'impôt sur les patentes est indigne « de figurer parmi les ressources d'un gouvernement libéral » parce qu'il « grève exclusivement les classes laborieuses et productives ». Au contraire, la fiscalité devrait frapper plus lourdement les rentiers et surtout la classe « des *non-producteurs* qui recueille sans charge, sans travail, sans produire... et ne fait rien ou à peu près pour l'Etat sous la protection duquel elle jouit de ses richesses » (O.B., t. XVIII, pp. 33 et 37).

³⁷ S.B., t. I, pp. 13 à 21; cf. aussi VAN IN, *op. cit.*, pp. 112 et sv.

³⁸ J. VAN COLEN, « Essai sur la première langue », dans S.B., t. VI, pp. 198-204.

³⁹ « Quelques disciples du Vicomte de Bonald », dans *Miscellanea Historica Van der Essen*, Bruxelles, 1947, t. II, pp. 949-956, et du même *Les Origines du Catholicisme libéral en Belgique (1789-1839)*, Louvain, 1950.

⁴⁰ « De la Civilisation », dans S.B., t. IV, pp. 49-150; sur la reprise de l'article en volume, cf. M. HAAG, *Les Origines...*, pp. 19 et 55.

se comporta comme si le projet avait été approuvé. Broglie et les autres prélats tentèrent d'entraver l'application de la nouvelle constitution en interdisant aux magistrats et aux fonctionnaires d'y prêter serment. S'engagea alors entre l'Eglise et l'Etat une querelle, dont nous retiendrons seulement qu'elle força Broglie à s'exiler pour éviter l'incarcération. En revanche, l'abbé de Foere poursuivi à son tour pour avoir publié dans sa revue des documents relatifs à ce conflit, fut durement frappé par la justice. Condamné en 1817, il allait passer deux ans à la prison de Vilvorde ⁴¹.

*
**

Rien n'était plus éloigné des thèses défendues par *L'Observateur* que celles dont Broglie et Léon de Foere s'étaient faits les champions. Pourtant la revue libérale protesta avec une vigueur extraordinaire contre la condamnation des deux hommes d'Eglise ⁴². L'attitude de Van Meenen surprit beaucoup les milieux gouvernementaux. La revue officieuse, *Les Ephémérides belges*, que rédigeait un certain Van Boeckhout ⁴³, souligna à maintes reprises tout ce que ce rapprochement entre Van Meenen et l'abbé avait d'inattendu ⁴⁴. A son retour de captivité, ce dernier, reprenant la publication de son périodique, insistait de son côté sur cette entente surprenante avec ses anciens adversaires, disant par exemple : « Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique, les petites forces se réunissent et produisent de grands résultats. Des efforts isolés mais dirigés vers un centre commun suppléant un peu à l'impuissance de l'homme, surtout lorsqu'on

⁴¹ Ch. TERLINDEN, *Guillaume I, roi des Pays-Bas et l'Eglise catholique en Belgique*, Paris, 1906, t. I, pp. 72-235.

⁴² Par exemple, « Enfin, toute justice est foulée aux pieds » (O.B., t. IX, p. 229). « Il est digne de l'époque que ce soit envers un homme dont la bienfaisance est peut-être une accusation contre les puissants; envers un prêtre catholique dont les vertus édifient; envers un écrivain distingué dont le courage et la noble franchise imposent qu'on fasse l'essai de cette monstrueuse subversion de tout ordre judiciaire » (*ibid.*, p. 232). Et comme l'abbé a été arrêté en sortant d'une église, Van Meenen dénonce « l'esprit de l'intolérance calviniste, brûlant d'outrager le culte catholique à la porte de son temple même, dans la personne d'un de ses prêtres, au milieu de la foule assemblée pour l'exercice de ses devoirs religieux », et va jusqu'à se demander si cette provocation ne cacherait pas « une machiavélique perversité », une machination destinée à provoquer une émeute qu'on aurait attribuée à L. de Foere (*ibid.*, p. 242).

⁴³ *Biographie nationale de Belgique*, Bruxelles, 1868, t. II, col. 574-576 (Notice d'A. VANDER MEERSCH).

⁴⁴ « Chose étonnante !... l'écrivain scolastique par excellence, l'intrépide panégyriste des doctrines du bas empire, vient de donner la main, en signe d'alliance à des philosophes modernes, que, hier encore, il injurait... » (*Ephémérides...*, t. II, p. 89).

y met de l'ordre, de la dignité et de l'énergie dans leur application ». Il allait même jusqu'à écrire : « Si *Le Spectateur* n'a pu observer en tout le mouvement des passions humaines dans la Belgique, s'il n'a pu étudier la marche générale des affaires d'Etat dans ce pays, d'autres observateurs ont rempli le vide qu'il a laissé avec cette éminence de talent et de courage qu'il eut en vain voulu atteindre »⁴⁵, ce qui revenait à ranger les deux revues dans le même camp alors qu'elles avaient commencé par s'affronter vigoureusement.

On en arrive alors à se demander comment Léon de Foere et Van Meenen ont été conduits à s'allier malgré tout ce qui les séparait.

On observera d'abord que dès le départ et sans se connaître ils estimaient mutuellement leurs talents. Cette considération transparaissait dans leur polémique qui, malgré sa vivacité, restait si courtoise que *L'Observateur* n'avait pas hésité à insérer un long article de l'abbé⁴⁶.

Puis, comme le montrent des documents d'archives, le respect mutuel tourna à l'amitié entre les deux hommes grâce à l'intervention de Cornelissen⁴⁷. Il avait participé à la Révolution brabançonne du côté des partisans des idées nouvelles, les Vonckistes, puis s'était rallié en 1794 à la cause française, avait rédigé le journal *Le Républicain du Nord* et occupé divers emplois administratifs. Comme Van Meenen et le futur bourgmestre de Bruxelles, Rouppe, il avait figuré parmi les rares boursiers belges de l'Ecole normale supérieure de Paris. Comme ces deux hommes encore, il avait bénéficié de la protection de Lambrechts, ancien professeur de Louvain qui deviendra ministre de la République, sénateur et que Napoléon fera comte, malgré l'opposition qu'il avait marquée à l'établissement de l'Empire⁴⁸. La ferveur républicaine s'alliait chez Cornelissen à une grande indépendance d'esprit. S'il blâme la conspiration de Babeuf, il n'en déplore pas moins la

⁴⁵ S.B., t. VII, p. 4. De son côté, Van Meenen avait écrit à propos des poursuites engagées contre l'abbé : « Ce n'est point la désunion qu'ils imputent à M. de Foere de chercher à répandre ; c'est cette union, qui se manifeste d'une manière si éclatante, si ferme et toujours si sage, si impartiale et si mesurée, qui fait le désespoir des ennemis de la Belgique et qui excite leur rage (O.B., t. IX, p. 244).

⁴⁶ O.B., t. III, cahier de 16 p. placé entre les pages 288 et 289 ; cf. aussi t. VII, pp. 66 et passim.

⁴⁷ Anvers, 12 juillet 1769 — Gand, 31 juillet 1849. Cf. A. QUETELET, *Sciences mathématiques et physiques au commencement du XIX^e siècle*, Bruxelles, C. Muquardt, 1867, pp. 331-366 ; et L. HYMANS, « Norbert Cornelissen », dans *Messenger des sciences historiques*, 1882, pp. 37-73.

⁴⁸ F. VAN HULST, *op. cit.*, pp. 81-115 ; sur l'attachement de Van Meenen à Lambrechts, cf. O.B., t. II, pp. 49 à 82, et passim.

misère du peuple⁴⁹. Il stigmatise ceux qui voyaient dans le nouveau régime une source de profits personnels⁵⁰, il n'hésite pas à demander aux Français de mieux comprendre la psychologie des Belges⁵¹, et son farouche anticléricalisme de l'époque⁵² ne l'empêche pas de prendre la défense d'ecclésiastiques qu'il trouve injustement persécutés⁵³. Ses réactions expliquent sans doute pourquoi sa carrière fut moins brillante qu'elle s'annonçait, au temps du Directoire. En fin de compte, ce Brabançon se fixa à Gand, y devint employé à l'Hôtel de Ville et professeur à l'athénée. Gai compagnon, fort cultivé, curieux de botanique comme de littérature, d'art comme d'histoire — ne fut-il pas un des premiers à réhabiliter Jacques van Artevelde ? —, versifiant aisément dans plusieurs langues et de surcroît bon administrateur, Cornelissen avait fini par détenir à Gand, voire dans les deux Flandres une influence discrète mais considérable. Il semble notamment que ses avis poussèrent Falck à débarrasser Gand du baron d'Eckstein⁵⁴.

Resté en contact avec son ami de jeunesse, Van Meenen, il lui donna quelques articles pour *L'Observateur*, mais surtout le conseilla discrètement. Or, dans les lettres qu'il lui envoya, il fut souvent question de l'abbé de Foere. Dès le 19 septembre 1815, il lui écrivait à

⁴⁹ Cf. une lettre qu'on ne peut dater avec précision, mais qui est certainement de 1797 (AVM, IV A).

⁵⁰ Il rangera parmi eux Rouppe et suivra désormais avec une haine vigilante la brillante carrière de son ancien camarade (BIBL. UNIV. GAND, Ms 675 A, nos 25-26 et 26bis). Il dénonce la façon dont le commissaire du Directoire, Dubosch, se conduit dans le département de l'Escaut « depuis qu'il est devenu riche et qu'il a des équipages » (*Ibid.*, n° 27, lettre « au citoyen Gohier, Directeur », Paris, 10 Messidor, An VII).

⁵¹ « On a dit, imprimé et déclaré que les auteurs des troubles qui ont désolé une partie des départements réunis étaient l'Angleterre et les prêtres... Il eût été plus exact de dire que l'Angleterre et les prêtres, ces ennemis odieux du nouvel ordre de choses, n'ont fait que mettre à profit des germes préexistants de mécontentement, et pousser à des excès une multitude de malheureux, qui avaient la conscience de l'oppression dont ils étaient victimes », etc., etc. (*Ibid.*).

⁵² Comme sur un faux bruit les prêtres n'osent pas célébrer la messe, Cornelissen note que « Peut-être pour la première fois depuis le X^e siècle il n'y a pas eu de théophagie à Diest. Non ! Monsieur, aucune messe n'a été dite hier ; le peuple n'en a pas moins été au cabaret selon les louables us du peuple de Diest » (à Van Meenen, 22 Floréal, An V (?) (AMV, IV A). Le ton est du reste le même chez Van Meenen qui écrit, à propos des chanoines et des religieux de Louvain : « Il leur fallait à ces Messieurs de bruyantes musiques pour accompagner les chants latins et grecs qu'ils hurlaient sans les comprendre » (à Cornelissen, Louvain, 26 Germinal, An V, AVM, IV A).

⁵³ « Hommes paisibles d'ailleurs, et jouissant tous de cette confiance que donnent l'ascendant de leur ministère, l'âge et souvent, comme il faut être juste, la pratique des plus utiles vertus » (BIBL. UNIV. GAND, Ms 675 A, n° 27).

⁵⁴ A. QUETELET, *op. cit.*, p. 709, n. 1.

propos d'une attaque menée contre *L'Observateur* par une feuille officieuse : « Je préfère en vérité la fastidieuse diatribe du *Spectateur* : Dieu me le pardonne, il est de meilleure foi que l'autre ». Il notait encore quelques semaines plus tard, que *Le Spectateur* était « déceamment écrit ». Vers la fin de la même année, il eut l'occasion de rencontrer l'abbé et l'entrevue se passa fort bien : « J'aime mieux M. de Foere, annonçait-il à Van Meenen, quand il parle que quand il écrit ; il cite avec bonheur, il a de l'instruction, une heureuse figure » et il ajoutait, préluant ainsi à un rapprochement entre les deux publicistes : « Il vous aime beaucoup quand vous parlez Angleterre, administration, finances, législation ; mais... au reste il compte aller vous voir un jour, dit-il ». Dès ce moment, Cornelissen tenta d'organiser cette rencontre⁵⁵. Bien qu'on n'en ait pas la preuve certaine, il est vraisemblable qu'elle eut lieu. En tout cas, pendant sa détention à Vilvorde, l'abbé reçut la visite de Cornelissen⁵⁶ et utilisa Van Meenen comme conseiller juridique⁵⁷. Ce dernier lui facilita même, pendant son emprisonnement, la publication d'un de ses écrits⁵⁸.

Ainsi s'étaient établies, entre le champion du libéralisme et le défenseur de l'Eglise, d'excellentes relations. Elles avaient peut-être été facilitées par un trait que les deux hommes avaient en commun, l'admiration de Bossuet. Bien qu'il ne partageât pas son gallicanisme, de Foere plaçait l'évêque de Meaux au premier rang des écrivains catholiques. Quant à Van Meenen, féru de métaphysique, renonçant au sensualisme de sa jeunesse, il avait fini par se construire un système purement spiritualiste et déiste, proche des idées qu'allaient professer, à la même époque, les éclectiques français. Cette doctrine n'en faisait certes pas un catholique romain, mais pourtant il en avait trouvé les fondements dans les écrits de Bossuet qu'il proclamait un des plus grands philosophes de tous les temps⁵⁹.

Il serait absurde de croire que des hommes aussi attachés à leurs idées que l'étaient l'abbé de Foere et Van Meenen, aient pu y renoncer parce qu'ils avaient établi entre eux des liens d'amitié et qu'ils partageaient quelques admirations. Mais le dialogue qu'ils avaient établi leur permit de rapprocher leurs points de vue en matière politique.

Une longue polémique les avait mis aux prises au sujet de la tolérance. Pour résumer l'essentiel de cette discussion, l'abbé distinguait trois sortes de tolérances : la dogmatique, la politique et la civile. Il

⁵⁵ AVM, IV A, passim.

⁵⁶ A Van Meenen, 11 mai 1817 (AVM, IV A).

⁵⁷ O.B., t. XVII, pp. 52 et sv. et VAN IN, *op. cit.*, p. 38, n. 2.

⁵⁸ VAN IN, *op. cit.*, p. 43, n. 1.

⁵⁹ A. LE ROY, *Notice...*, pp. 37-38.

rejetait, bien entendu, la première qui aurait signifié que l'Eglise n'était pas la seule détentrice de la vérité. Il n'admettait pas plus la seconde, car elle revenait dans la pratique à favoriser l'erreur; en revanche, il prônait la troisième, c'est-à-dire les sentiments de bonté et de miséricorde que le catholique devait témoigner aux sectateurs de l'hérésie. Il soutenait que ses vues en la matière ne faisaient que refléter la pensée de l'Eglise. Il ne niait pas assurément que les hérétiques aient subi des persécutions, mais il en trouvait l'origine non dans la pensée catholique, mais dans les erreurs individuelles des clercs et des fidèles et surtout dans l'exploitation par les princes et à leur profit, des conflits religieux ⁶⁰.

Van Meenen n'était pas choqué le moins du monde par l'intolérance dogmatique. Elle lui semblait n'être pas le monopole des catholiques, puisque les partisans de chaque doctrine croient posséder seuls la vérité. Il ne pouvait évidemment qu'approuver la défense par Léon de Foere de la tolérance civile. En définitive, leur opposition portait uniquement sur l'intolérance politique, c'est-à-dire sur l'obligation pour l'Etat de favoriser une religion au détriment des autres. Sur ce point, qui avait été à l'origine de l'opposition des évêques à la Loi fondamentale, le désaccord entre le libéral et l'homme d'Eglise était irréductible ⁶¹. Mais dans la pratique, son importance était beaucoup moins grande qu'on pourrait le penser. Depuis l'application de la Loi fondamentale, l'Eglise ne pouvait plus guère espérer un statut privilégié, d'autre part, l'abbé de Foere ne définissait pas clairement les droits qu'il entendait réserver au catholicisme; il n'établissait pas une frontière nette entre l'intolérance politique et la civile et, comme on l'a vu, il condamnait les persécutions. La controverse perdant de son acuité devenait en somme une querelle de vocabulaire.

On conçoit dès lors que le rapprochement du philosophe et du prêtre soit devenu moins ardu à réaliser. D'autres éléments venaient encore le favoriser. Pendant ces années où le royaume des Pays-Bas s'installe, l'Eglise se heurte à une administration tâtilonne qui prétend appliquer, non seulement le Concordat impérial, mais aussi les articles organiques avec toutes les conséquences qu'on pouvait en tirer. Aussi les légistes du roi Guillaume, anciens serviteurs souvent de Napoléon, voire de Joseph II, maintiennent les prétentions liguées

⁶⁰ Cf. notamment S.B., t. III, pp. 45-70.

⁶¹ Cf. par ex. O.B., t. III, pp. 4-11. En outre, Van Meenen affirmait contre l'abbé que le progrès matériel et scientifique améliorait la moralité (O.B., t. IV, pp. 409-411) et d'Elhounge lui reprochait de prendre quelques libertés avec l'histoire du XVI^e siècle et qu'il parlait avec indulgence de la « redoutable fermeté » du duc l'Albe (O.B., t. III, pp. 36, 121-122).

aux Pays-Bas par l'Ancien Régime autrichien et par la France dans des matières telles que le placet.

Or, malgré son anticléricalisme, *L'Observateur* est résolument hostile à ces exigences. L'idéal de Van Meenen, même s'il ne le précise pas toujours et s'il n'en tire pas toutes les conséquences pratiques, est, dès cette époque, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. « Prince, — s'écrie-t-il — voulez-vous n'avoir rien à démêler avec les gens d'Eglise ? N'attribuez *aucun effet temporel* à leurs actes. Et vous, ministres de la religion, voulez-vous jouir de toute l'indépendance qui doit vous appartenir ? Renoncez, comme ministres de la religion, à toute influence temporelle. Répétez, avec Jésus-Christ : *Mon règne n'est pas de ce monde*, et on n'hésitera pas à se joindre de toutes parts à vous pour dire aux princes : *Votre règne n'est que de ce monde* ». « Malheureusement — ajoutait-il —, le spirituel est un outil, excellent autrefois et aujourd'hui même d'un assez bon emploi, pour opérer sur le temporel. C'est donc à qui s'emparera de cet outil »⁶². On le voit, il était assez proche de l'abbé de Foere qui, nous le savons, attribuait la férocité des luttes religieuses à des motifs politiques. On notera aussi que tout en souhaitant des écoles laïques⁶³, Van Meenen était favorable à une très large liberté de l'enseignement⁶⁴, ce qui le mettait en harmonie avec les catholiques. Enfin, il faut souligner que son anticléricalisme était beaucoup moins âpre que celui d'autres libéraux. Sans doute, *L'Observateur* s'en prend-il à l'occasion à des hommes d'Eglise ; il relève des faits d'intolérance ou les persécutions dont sont victimes les acquéreurs de biens nationaux⁶⁵, mais il prend très rarement l'offensive. Du reste, lorsque la revue insère un article où l'on brocardait les moines, Cornelissen le blâmera, trouvant que ce genre

⁶² O.B., t. XIV, pp. 273, 274 ; t. XIX, pp. 107 et s.

⁶³ *L'Observateur* soutiendra notamment les efforts entrepris pour doter la Belgique d'écoles lancastriennes ou mutuelles (O.B., t. VIII, pp. 209-225 ; t. XVI, pp. 209-224 ; t. XVII, pp. 96 et 262-270). Cet enseignement qui faisait concurrence à celui des Frères des Ecoles chrétiennes était fort combattu dans le monde catholique.

⁶⁴ Selon lui, le monopole de l'instruction publique exercé par le gouvernement, avec ou sans le concours des évêques « est, comme celui du commerce, une idée gothique qui ne peut plus se soutenir » (O.B., t. X, p. 356). De même Van Meenen défend au nom de la justice le droit à la pension pour les moines des couvents supprimés (O.B., t. III, pp. 195-196), et affirme, contre un auteur anticlérical, que les prêtres comme les instituteurs doivent être dispensés du service militaire (O.B., t. VII, pp. 89-90).

⁶⁵ *L'Observateur* prend parti dans le conflit qui oppose le curé de Lubbeek (arr. Louvain) à un propriétaire des environs, Vandenberghe de Binkom, à propos de la destruction d'une chapelle miraculeuse, tout en glissant sur le fait qu'il s'agit d'un bien national (O.B., t. IX, pp. 350-352). Mais *L'Observateur* défend parfois plus ouvertement les acquéreurs (par ex., t. VII, p. 79).

de raillerie ne convenait plus à une époque où ils étaient généralement « pauvres, vieux et infirmes »⁶⁶. Bien plus, *L'Observateur* prend souvent la défense des catholiques des provinces septentrionales et déplore le destin que leur réserve la dureté calviniste⁶⁷.

**

Dans quelle mesure l'accueil qu'il avait rencontré du côté de *L'Observateur* modifia-t-il les vues de Léon de Foere ? Quelques faits empêchent de répondre avec certitude à cette question. En effet, la captivité de son directeur interrompt pendant deux ans la publication de sa revue et, bien entendu, son dialogue avec *L'Observateur*. Peu de temps après la libération de l'abbé, *L'Observateur* arrêta définitivement sa parution. Quant au *Spectateur*, il survécut jusqu'en 1823. Mais Léon de Foere, qui ne tenait pas à retourner en prison, était devenu prudent et d'autant plus que, comme nous le verrons, ses supérieurs freinaient désormais sa fougue. Aussi évite-t-il, autant que possible, les sujets brûlants et insère-t-il d'énormes articles sur des thèmes aussi lénifiants pour le commun des lecteurs que le catalogue interminable, et en outre schématique, des erreurs de Luther⁶⁸.

Pourtant, en regardant *Le Spectateur* de près, on peut y déceler les traces certaines d'une évolution. Cet examen montre notamment que l'allégeance de l'abbé au traditionalisme français s'est effacée. Sans doute, entretient-il des rapports étroits avec un représentant de cette école, Eckstein, qui donne au *Spectateur* de nombreux articles, mais en les signant d'un « E » si discret que sa participation a sans doute échappé aux contemporains, comme plus tard aux historiens⁶⁹. En outre, Eckstein n'était au fond qu'un traditionaliste de rencontre. Faut-il rappeler qu'il était né au Danemark dans une famille juive passée au protestantisme, que sa noblesse était imaginaire, sa formation intellectuelle allemande et que sa carrière abondait en épisodes inquiétants ? Fixé en France et devenu influent dans les cénacles littéraires et politiques, Eckstein s'était d'ailleurs éloigné des idées qu'il professait en 1814. Son indépendance d'esprit se montrait, par exem-

⁶⁶ Gand, 10 août 1816 (AVM, IV A). L'article était d'ailleurs l'œuvre non d'un collaborateur habituel, mais d'un correspondant romain qui doit être Louis De Potter (O.B., t. VII, pp. 44-45).

⁶⁷ Cf. notamment O.B., t. XV, p. 88, 123-124 ; t. XIX, pp. 177-202.

⁶⁸ Au surplus les nombreux articles d'apologétique publiés par *Le Spectateur* sont souvent repris à des publications étrangères, anglaises notamment, et ne répondent pas aux préoccupations de lecteurs belges. Sur leur découragement, cf. S.B., t. VIII, p. 69 et t. IX, passim.

⁶⁹ Cette collaboration commence en 1822 (au tome XVII). Les articles donnés par Eckstein seront plus tard repris par lui dans *Le Catholique*.

ple, lorsque, étudiant les sociétés secrètes, il se moquait de l'abbé Barruel qui faisait dériver le « complot maçonnique » contre les Bourbons, du manichéisme antique⁷⁰. Mais surtout, ce défenseur de la monarchie absolue se transformait en champion des droits populaires et en une sorte de catholique libéral⁷¹. En revanche, *Le Spectateur* parle désormais moins souvent de Bonald.

Plus significative encore est la polémique menée par la revue contre Joseph de Maistre lors d'une publication posthume de quelques-unes de ses œuvres⁷². Une société bruxelloise qui diffusait de la littérature catholique avait en effet publié le *Pape* et les écrits de Maistre contre le gallicanisme. Or, bien qu'attaché à la prédominance romaine, l'abbé ne pouvait admettre que Maistre transformât en dogme l'infaillibilité pontificale sur laquelle l'Eglise ne s'était pas encore prononcée. Il était scandalisé aussi par le ton injurieux adopté par Maistre pour parler des Pères conciliaires et des défenseurs du gallicanisme, à commencer par Bossuet. Mais l'illustre Savoyard trouva en Belgique de fougueux défenseurs. S'engagea alors une lutte qui fut d'autant plus cruelle que les adversaires de Foere ne se contentèrent pas de polémiquer avec lui, mais tentèrent de lui nuire en recourant même à des lettres anonymes. Or, les ennemis de l'abbé ne se recrutaient pas seulement dans le clergé, mais aussi dans l'aristocratie, comme le prouve notamment une correspondance qu'il entretenait avec le comte L.F. de Robiano-Borsbeek⁷³.

La réaction de l'abbé fut violente. Dans un article intitulé « Les Cabaleurs contre *Le Spectateur* démasqués et déconcertés »⁷⁴, il commençait pas résumer les bruits qu'on faisait courir sur son compte. On le traitait d'ennemi du pape, de gallican, de Janséniste déguisé. On allait disant que *Le Spectateur* n'avait pratiquement plus de lecteurs alors qu'il comptait plusieurs centaines d'abonnés. On voulait ruiner l'établissement de charité auquel passaient les bénéfices de la revue. Un « jeune enthousiaste du comte de Maistre » prêchant dans une retraite réservée aux ecclésiastiques avait osé déclamer contre *Le Spectateur*. D'autres ennemis prétendant que les vicaires généraux de Gand partageaient leurs « odieuses passions », soutenaient qu'ils avaient interdit à l'abbé d'écrire encore au sujet de Maistre. Or, les meneurs de cette campagne étaient des « individus qui regorgent de

⁷⁰ S.B., t. XVIII, p. 314.

⁷¹ N. BURTIN, *Un Semeur d'Idees au temps de la Restauration : Le baron d'Eckstein*, Paris, 1931, pp. 272 et sv., 296 et sv.

⁷² Elle débute au t. XIII (pp. 20-31) et se continuera dans de nombreux articles jusqu'au t. XX.

⁷³ VAN IN, *op. cit.*, p. 168.

⁷⁴ S.B., t. XV, pp. 273-282.

richesses » et qui se croient « humiliés lorsqu'ils voient... de simples roturiers qui sacrifient tout ce qu'ils possèdent pour... un établissement de bienfaisance ». Que penser, se demandait-il, de gentilshommes capables des pires perfidies alors qu'ils ont toujours à la bouche les mots de « loyauté » et de « délicatesse » ? S'imaginent-ils donc que leurs titres leur confèrent le monopole de ces sentiments, ne comprennent-ils donc pas que l'honneur se fonde sur la vertu et le mérite personnel ? Aussi, les « vrais » nobles sont uniquement ceux qui rehaussent leurs origines par des qualités individuelles. Le prêtre bruegois veut bien admettre que l'aristocratie peut tenir dans la société un rôle utile, mais il tient à stigmatiser « les ridicules prétentions de ceux qui voudraient que tout se tût devant leurs titres et qu'on sacrifiât tout, jusqu'à sa propre dignité d'homme ». Parlant soudain la langue de la Révolution française, l'ancien défenseur des privilèges s'en vient à s'écrier : « Ces temps d'esclavage et d'abjection sont passés et ils ne reparaitront plus. L'homme raisonnable et sensé sait assez apprécier aujourd'hui sa propre dignité pour ne plus s'avilir ».

Il y a plus qu'un mouvement d'humeur dans cet article d'inspiration plébéienne. A plusieurs reprises en effet, Foere va montrer tout ce qui le sépare désormais de l'école traditionaliste. On le verra blâmer chez Maistre, non seulement ses erreurs théologiques, mais aussi ses « préventions féodales ». « Je vois avec peine, écrit-il, raisonner M. de Maistre à côté de la question : si la royauté est une institution créée pour le peuple ou si le peuple est fait pour la royauté ». Il semble aller de soi, pour l'abbé, que les citoyens doivent l'emporter sur le monarque ; la preuve en est qu'on peut se passer de lui. « Les millions d'hommes gouvernés par les Etats-Unis de l'Amérique et par les cantons de la Suisse, s'écriera-t-il, n'existeront-ils pas comme nation ? Qui est-ce qui a songé à disputer aux Hollandais leur titre de nation avant leurs souverains Lucien Buonaparte et le prince d'Orange ? » Et à Maistre, affirmant que « la nation doit au souverain l'existence sociale », Foere rétorque : « Les gendarmes ne sont-ils pas payés dans l'Amérique septentrionale pour maintenir la police aussi bien qu'en France ? » Et il précise que, si les circonstances du temps ne lui font pas souhaiter l'établissement de la République, il n'en trouve pas moins cette forme de gouvernement légitime, car, dans le contrat social, le peuple tout aussi bien qu'un monarque, peut tenir de Dieu « ses droits et ses pouvoirs » ⁷⁵.

L'évolution de Foere se montre aussi à la disparition de *L'Observateur*. Sans doute est-il logique qu'il ait déploré la fin d'un périodique qui avait si vaillamment soutenu sa cause contre la justice du

⁷⁵ S.B., t. XIII, pp. 287-288 et 292 ; cf. aussi t. XVI, pp. 105-108.

roi Guillaume et adopté, en matière de tolérance, une doctrine qui lui paraissait saine. Mais toute son amitié ne l'empêche pas de noter que la revue a inséré quelques pages qui, « sous le rapport de la religion », n'étaient pas « exemptes de reproches ». Au contraire, il ne fait pas la moindre réserve au sujet de la politique de *L'Observateur*, allant jusqu'à affirmer qu'il était « l'ouvrage le plus remarquable par le talent qui soit publié dans le royaume, et, sous le rapport du gouvernement et de son administration, l'ouvrage le plus utile à l'Etat » ⁷⁶. Définissant en 1823 la ligne de conduite de sa revue, l'abbé affirme qu'elle tient le juste milieu entre « la superstition et l'incrédulité..., la licence et le despotisme..., les ultra-libéraux et les ultra-monarchiques..., et blâme, au risque de choquer les « exaltés », la politique « illibérale » des seconds » ⁷⁷. Enfin, lorsque *Le Spectateur* sera obligé de se saborder, un collaborateur du recueil y publie avec cette épigraphe significative : « *Intelligenti pauca* », un conte qui narre sous une forme symbolique les mésaventures de l'abbé. On y proclame la supériorité des sages sur les rois et l'on assiste aux persécutions que subit un des premiers parce qu'il prêche « l'égalité des conditions parmi les hommes » ⁷⁸.

Que conclure de tous les textes que nous venons de citer si ce n'est que Léon de Foere sépare désormais nettement la défense du catholicisme de celle de l'Ancien Régime ? Ainsi tombe une des objections que ceux qui se réclamaient des principes de 1789 pouvaient faire aux champions de l'Eglise. L'abbé favorisait en somme le rapprochement entre les libéraux et cette bourgeoisie pieuse qui représentera en Flandre, au temps de Léopold I^{er}, un groupe dont l'importance a été mise en lumière par M.E. Lamberts ⁷⁹.

*
**

Des contemporains de Van Meenen et de Léon de Foere ⁸⁰, suivis par quelques érudits ⁸¹, ont vu dans le rapprochement des deux publi-

⁷⁶ S.B., t. X, pp. 210-211.

⁷⁷ S.B., t. XVIII, pp. 379-380.

⁷⁸ L'article est signé J. d'A. (S.B., t. XXI, p. 278).

⁷⁹ *Kerk en Liberalisme in het Bisdom Gent (1821-1857)*, Louvain, 1972, pp. 482 et sv. (Univ. te Leuven, Werken op het gebied van de Geschiedenis en de Filologie, 5^e r., dl 8).

⁸⁰ C. de GERLACHE, *Histoire du Royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, 1842, t. I, 2^e éd., pp.350-351; A. BARTELS, *Documents historiques sur la Révolution belge*, Bruxelles, La Haye, 1836, 2^e éd., p. 5.

⁸¹ Et notamment Le Roy et Stecher dans les notices qu'ils ont consacrées respectivement à Van Meenen et à de Foere; cf. aussi P. HARSIN, *Essai sur l'opinion publique en Belgique de 1815 à 1830*, Charleroi, 1930, p. 18.

cistes, l'annonce de ce qui allait être plus tard l'unionisme. M. Van In a nuancé ce jugement⁸². Pour lui, l'intervention de *L'Observateur*, mais aussi celle de journaux libéraux en faveur de l'abbé, s'explique avant tout par l'obligation où ils se trouvaient de défendre, contre le gouvernement, les droits de la presse. Comme le disait, à cette époque, Benjamin Constant, « tous les journaux de la Belgique ont pris parti pour l'abbé de Foere, bien qu'ils n'approuvassent, pour la plupart, ni ses opinions, ni sa doctrine. Ceux-mêmes qui combattaient ce qu'ils appelaient son fanatisme, ont défendu l'homme qu'ils considéraient comme fanatique ». Constant approuvait du reste cette attitude qui montrait, selon lui, « que les écrivains de Belgique ont fait assez de progrès en liberté pour sentir que la cause d'un seul individu est celle du corps social et de chacun de ses membres »⁸³. On ajoutera que *L'Observateur* n'a pas soutenu le seul abbé de Foere, mais tous les journalistes persécutés. Ce souci tenait tant de place dans les préoccupations de la revue qu'une de ses principales rubriques s'intitulait « Liberté de la presse ». Pourtant l'analyse des deux périodiques a montré, croyons-nous, que leur rapprochement était plus que tactique.

Si le fait a été négligé par la majorité des historiens, c'est parce que l'action de Van Meenen et de Foere a porté effet à longue échéance, mais n'a pas été approuvée par ceux qui en étaient les témoins. Cette incompréhension s'explique si l'on tient compte de leur public.

L'Observateur avait rencontré à ses débuts une vaste audience. Son premier numéro, tiré à 700 exemplaires, avait dû être réimprimé. Le second n'avait pas eu moins de retentissement. Dès ce moment, rien qu'à Bruxelles, la revue comptait 140 souscripteurs et, un peu plus tard, son administrateur se réjouissait d'avoir obtenu encore 100 nouvelles souscriptions en six jours⁸⁴. Ce succès se maintint pendant plusieurs années. Même les ennemis de la revue reconnaissent son influence⁸⁵ et admettent la qualité de sa rédaction⁸⁶. Pourtant, son

⁸² VAN IN, *op. cit.*, pp. 33-39.

⁸³ *Tableau politique du Royaume des Pays-Bas*, Paris, 1817, pp. 22-23.

⁸⁴ Carton à Van Meenen, 7 et 9 février 1815 (AVM, IV B 2). Quant au *Spectateur*, il tirait, à l'époque du jugement de l'abbé, à 3 ou 400 exemplaires (F. SIMON, *op. cit.*, col. 318).

⁸⁵ *L'Observateur* « manuel de tous les malveillants » (Binder à Metternich, La Haye, 17 février 1816, dans Dr H.T. COLENBRANDER, *Gedenkstukken der algemene geschiedenis van Nederland*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1915, Rijksge-schiedkundige publicaten, t. XXV, n° 537, p. 469). « *L'Observateur* belge est un journal lu avec un très grand plaisir de la plupart des habitans de la Belgique » (Phull à Nesselrode, Bruxelles, 23 novembre 1816, *ibid.*, n° 688, p. 598). De même, les *Ephémérides* admettent la réussite de *L'Observateur* (t. I, pp. 208 et 217).

⁸⁶ « ... Un journal très bien écrit, quoique d'une licence révoltante, intitulé

public ne le suit plus comme à ses débuts. *L'Observateur* avait commencé par prendre la défense de ceux qui avaient servi la France et qui craignaient la persécution. Mais leurs angoisses se dissipèrent rapidement car Guillaume I^{er} les utilisa comme l'avait fait Napoléon. Aussi Cornelissen pouvait-il écrire à Van Meenen à l'automne de 1815 : « Si plusieurs de vos lecteurs vous trouvent aujourd'hui plus amer que vous ne leur paraissiez il y a six mois, ce n'est pas vous, ce sont eux qui ont changé de position et plusieurs sont *nobles et puissants* », adjectifs qui montraient qu'ils avaient retrouvé leurs places dans l'administration ⁸⁷.

Si ces nouveaux nantis font défection, il reste cependant à l'époque de nombreux fidèles qui approuvent la lutte menée par *L'Observateur* contre les erreurs ou les abus du gouvernement. Mais, nous l'avons vu, la critique de Van Meenen était double. Elle portait, d'une part, sur la théorie du régime représentatif et, de l'autre, sur la politique quotidienne. Or, on peut supposer que la plupart des lecteurs s'intéressaient avant tout à la seconde. Ce qui les gênait dans le nouveau régime, était le droit de chasse entravé par une législation introduite par les Prussiens, les tentatives des nobles, pour retrouver leurs privilèges seigneuriaux, un système fiscal tâtilon et une situation économique déplorable. 1817 fut, à cet égard, une année tragique pendant laquelle les pauvres connurent la faim et le chômage, tandis que les industriels, incapables de résister à la concurrence anglaise, étaient obligés de fermer leurs manufactures.

Ce mécontentement s'atténua beaucoup dans les années suivantes. L'offensive nobiliaire échoua, la législation prussienne sur la chasse disparut, la fiscalité fut améliorée et enfin, et surtout, comme M. Demoulin l'a jadis magistralement démontré ⁸⁸, le roi encouragea, par des mesures ingénieuses, le progrès industriel. Aussi se gagna-t-il la confiance des négociants et des *manufacturiers*. Les milieux d'affaires partagent désormais l'optimisme de Tarte cadet. Cet ancien « observateur » écrivait en 1822 que « le gouvernement des Pays-Bas donne un exemple qui mérite d'être suivi ; il anéantit les droits élevés à l'importation des marchandises étrangères, crée un fonds spécial pour la protection des manufactures nationales et se réserve de prohiber l'in-

L'Observateur » (Binder à Metternich, La Haye, 7 nov. 1815, *ibid.*, n° 524, p. 453). Tout en attaquant vigoureusement *l'Observateur*, Van Boeckhout n'en reconnaît pas moins le talent de ses rédacteurs (*Ephémérides*, t. I, pp. 16-107 et sv, 218-222 ; t. II, p. 88).

⁸⁷ AVM, IV A.

⁸⁸ *Guillaume I et la transformation économique des Provinces belges (1815-1830)*, Liège-Paris, 1938, pp. 158 et sv. (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. LXXX).

roduction de quelques produits étrangers ». Il affirmait aussi que « la réunion des Provinces Belges nous représentent l'agriculture embrassant le commerce : l'une donne les matières d'échange et l'autre les fait valoir ». Aussi, tout en ne dissimulant pas que les Belges avaient encore quelques sujets de mécontentement, il n'en finissait pas moins par affirmer sa confiance dans le nouveau royaume⁸⁹. D'autres voix font entendre le même son. Dans une revue en principe littéraire, mais où les préoccupations politiques ne sont pas absentes, *Le Mercure belge*, un libéral d'aussi bonne roche que Philippe Lesbroussart se montre lui aussi optimiste⁹⁰. Barthélemy et Tarte abandonnent très tôt *L'Observateur* parce qu'ils trouvent exagérée son opposition au régime⁹¹. Quant à Cornelissen, dès décembre 1815, il reprochait à Van Meenen de se livrer trop systématiquement à la critique. « Trouvez-vous naturel, lui écrivait-il, qu'un grand nombre de vos amis, des amis de votre talent ne voient pas les choses si noires; croyez et expliquez-vous sur cela que force fonctionnaires sont d'excellents fonctionnaires » et il lui disait encore l'année suivante : « Vous êtes désolant avec votre *irréparable dégradation*, je me pendrais si j'en croyais la moitié »⁹². Réaction qui se comprend d'autant mieux que Cornelissen entretiendra d'excellentes relations avec de hauts dignitaires du nouveau régime et obtiendra une charge importante à l'université⁹³.

En outre, les souvenirs laissés par les révolutions brabançonne et française et encore plus par les temps de réaction qui avaient suivi la chute de l'Empire, étaient encore trop vifs pour que le commun de ses lecteurs ait pu suivre Van Meenen dans son rapprochement avec l'abbé de Foere. Cornelissen, qui, comme nous le savons, en avait été l'artisan, n'en signalait pas moins à son ami que « on n'aime pas ici, mon cher, que vous disiez toujours et *Le Spectateur* et *L'Observateur* et vice versa. En vérité, en vérité, vous n'êtes pas attelés au même char »⁹⁴. Si l'on se souvient que Van Meenen et la plupart de ses col-

⁸⁹ *Histoire des Troubles des Pays-Bas sous Philippe II par Vandervynckt; ouvrage corrigé quant au style et augmenté d'un discours préliminaire ...*, Bruxelles, 1822, t. I, pp. XCIV, n. 1, CXXV et CCXLVIII.

⁹⁰ Cf. par exemple 1817, t. I, p. 36.

⁹¹ O.B., t. III, p. 154; *Ephémérides*, t. I, p. 221.

⁹² AVM, IV A.

⁹³ A. QUETELET, *op. cit.*, p. 359. Le publiciste officieux Van Boeckhout parle de « notre honorable ami, M. Cornelissen » (*Ephémérides*, t. I, p. 408). On notera aussi la participation de Cornelissen aux *Annales Belges*, revue en principe apolitique, mais très loyaliste.

⁹⁴ Gand, 3 janvier, sans doute 1817 (AVM, IV A). — De même Lesbroussart se scandalise « de l'alliance d'une opposition prétendument libérale avec les prétentions du monarchisme » (*Minerve belge*, 1818, t. II, p. 528).

laborateurs étaient maçons, n'est-il pas révélateur de voir un périodique maçonnique parler en 1824 de « l'obscurant abbé de Foere »⁹⁵. Enfin, il faut tenir compte du fait que les journaux libéraux sont aux mains de réfugiés français dévoués à Guillaume et indifférents, voire hostiles, aux thèses de *L'Observateur*⁹⁶.

Tout cela explique pourquoi *L'Observateur* finit par être abandonné par son public⁹⁷. Aussi, après avoir résisté à bien des menaces⁹⁸, Van Meenen, découragé, abandonna le combat en 1820⁹⁹.

*
**

La clientèle du *Spectateur* se montra tout aussi incompréhensive. La correspondance que l'abbé de Foere entretient avec ses lecteurs montre à combien de préjugés il se heurtait. Son hostilité à des pratiques superstitieuses lui valut d'amères reproches de l'abbé Derré qui perpétuait, à l'aube du XIX^e siècle, une mentalité quasi mérovingienne. Ne voit-on pas ce curé rural attribuer à la fureur céleste la chute d'une pluie colorée et expliquer les exploits d'un ventriloque par le démon qui se dissimulait dans son corps¹⁰⁰ ? Léon de Foere, si dévoué à Mgr de Broglie, n'en est pas moins tancé par un correspondant parce qu'il s'était permis d'indiquer très prudemment qu'il trouvait inopportune une phrase du prélat¹⁰¹. L'abbé connaissait si bien les susceptibilités de son public qu'il n'ose insérer la phrase dans laquelle d'Eckstein s'en prenait à Barruel qu'en l'accompagnant d'une note explicative¹⁰². Enfin, on a vu la violence des réactions qu'avaient suscitées dans le monde catholique les articles qu'il avait consacrés à Joseph de Maistre. Peut-être aurait-il pu résister à la tempête qu'il avait alors

⁹⁵ *Annales chronologiques*, t. V, p. 375.

⁹⁶ Cf. à ce sujet les réflexions de P. HARSIN, *op. cit.*, p. 17, et dans *La Révolution de 1830 et l'Influence française (Revue des Sciences politiques*, Paris, Félix Alcan, 1930, t. LIII, pp. 266-279), p. 269. En revanche, Van Meenen et ses amis entretiendront à titre personnel d'excellentes relations avec les proscrits de la Restauration.

⁹⁷ C. de GERLACHE, *op. cit.*, *ibid.*

⁹⁸ Cf. notamment Dr. H.T. COLENBRANDER, *op. cit.*, t. XXIII, n° 804, p. 789; t. XXV, n° 537, p. 469 et n° 688, p. 598; t. XXVII, n° 4, p. 7, n° 7, p. 9, n° 341, p. 369, n° 388, p. 447 et n° 447 et n° 389, pp. 447-448.

⁹⁹ La décadence de la revue se marque nettement dans les deux derniers volumes, où une place énorme est tenue par le récit des démêlés entre F. d'Elhounge et des officiers en garnison à Louvain.

¹⁰⁰ S.B., t. IX, pp. 213-214 et 375-385; t. XI, p. 293-304; t. XIII, pp. 182-202 et 234-240.

¹⁰¹ S.B., t. III, pp. 120 et sv. et 227-232; sur une autre réaction provoquée par une réflexion anodine à propos du cardinal Consalvi, cf. t. XIX, pp. 182-188.

¹⁰² S.B., t. XVIII, p. 314, n. 1.

déchaînée, mais les ministres continuaient, depuis son procès, à le poursuivre de leur haine. Ils réclamèrent des autorités ecclésiastiques la suppression de la revue. Depuis la mort de Broglie, les relations du gouvernement et du haut clergé s'étaient améliorées. Les vicaires généraux de Gand sacrifièrent l'abbé¹⁰³. En 1823, prétextant des charges nouvelles que lui imposait sa nomination comme aumônier d'un couvent, il annonçait à ses lecteurs que : « Ne jouissant pas de liberté pour écrire sur des matières qui, d'après le plan qu'il s'était proposé d'exécuter, devaient faire le sujet principal de ses discussions, et les fonctions du saint ministère l'appelant à d'autres devoirs, le rédacteur actuel du *Spectateur* finit ici la tâche qu'il s'était imposée »¹⁰⁴. On remarquera l'habileté de la phrase car le « manque de liberté » à laquelle elle faisait allusion n'était pas seulement le résultat de ses nouvelles fonctions, mais découlait aussi de la volonté des vicaires généraux. On peut penser que ses supérieurs ne faisaient pas seulement preuve, en le frappant, de complaisance à l'égard des ministres, mais qu'ils sanctionnaient aussi son rapprochement avec les libéraux. Ce qui le donne à penser, c'est ce que nous rapporte un témoin bien informé, Adolphe Bartels, selon lequel « la tendance libérale de cette publication suscitait autant de craintes dans une partie du clergé qu'elle inspirait de terreur au gouvernement »¹⁰⁵.

**

Le grain jeté par Léon de Foere et Van Meenen a pourtant germé. En 1828, on retrouve le second dans l'équipe qui allait orienter le libéral *Courrier des Pays-Bas* dans un sens unioniste. Deux ans plus tard, la révolution accomplie, il retrouve l'abbé au Congrès national. Les deux hommes y joueront un grand rôle. Leur action y fut d'autant plus efficace qu'ils étaient fort écoutés par leurs pairs. Van Meenen n'était-il pas le maître à penser d'un des principaux révolutionnaires, Sylvain Van de Weyer¹⁰⁶ ? Ils travaillèrent à faire de la Constitution un compromis acceptable pour les catholiques comme pour les libéraux. Leur intervention mérite d'être retenue car elle ne devait rien à Lamennais dont on exagère parfois l'influence au Congrès¹⁰⁷.

¹⁰³ A. BARTELS, *op. cit.*, pp. 222 et 259 ; et surtout VAN IN, *op. cit.*, pp. 60-65.

¹⁰⁴ S.B., t. XXI, p. 385.

¹⁰⁵ A. BARTELS, *op. cit.*, pp. 15 et 22. Catholique avancé, Bartels reprocha d'ailleurs à l'abbé d'être resté un « doctrinaire constitutionnel engoué des institutions de l'Angleterre » (*Ibid.*, p. 258).

¹⁰⁶ Aux funérailles de Van Meenen, A. Roussel insiste sur le fait « qu'il servit de guide et maître à M. Vandeweyer » (*Pierre-François Van Meenen*, p. 12) ; cf. aussi LE ROY, *op. cit.*, pp. 5-6.

¹⁰⁷ Comme le faisait déjà Bartels écrivant « On peut dire que M. de Lamennais fut le principal fondateur de notre constitution » (*op. cit.*, p. 264).

Dans le royaume de Belgique, l'abbé et le jurisconsulte tinrent une place importante. Leurs espoirs de 1830 furent en grande partie déçus car ils assistèrent à l'affrontement des catholiques et des libéraux. Pourtant, leur œuvre n'avait pas été vaine. L'abbé fut de ceux qui maintinrent ses coreligionnaires dans la voie constitutionnelle. Quant à Van Meenen, il devint le premier recteur de l'Université de Bruxelles et un des dirigeants de la puissante association, *L'Alliance*. Il constituait ainsi un lien vivant entre la Révolution française, le doctrinarisme de 1815, et le libéralisme de la Belgique censitaire¹⁰⁸.

¹⁰⁸ Si nous avons choisi le sujet que nous avons traité ici, c'est parce que nous croyons qu'il aurait plu à Mgr Simon. Son souci constant n'était-il pas d'établir le dialogue entre celui qui croyait au Ciel et celui qui n'y croyait pas ? Il n'avait cessé de mettre toutes les ressources de son cœur et de son intelligence à la poursuite de ce but. Ses efforts avaient été couronnés de succès. Se gardant de lâches concessions comme d'un vain prosélytisme, il avait conquis la confiance et l'affection de ceux qui ne partageaient pas sa foi. Aussi on ne louera pas seulement en A. Simon le grand érudit et le bon historien, mais encore celui qui, dans un esprit de liberté et de fraternité, a lutté inlassablement pour que la paix règne sur la terre entre les hommes de bonne volonté.

Quetelet politique *

Dès sa jeunesse, Quetelet étonna par la variété de ses dons. A seize ans, il dessine avec tant de talent qu'une de ses œuvres figure au salon de Gand. Il est excellent musicien et il rédige aussi facilement un essai critique qu'un livret d'opéra. L'homme de lettres se double d'un géomètre dont la thèse fait sensation. Des mathématiques il passe comme en se jouant à la physique et à l'astronomie, appliquant enfin la statistique où il excelle à l'étude de l'homme, il marque de son empreinte les sciences sociales.

Cette diversité d'intérêts aurait pu nuire à la solidité de son œuvre. Tout au contraire, il met à profit les connaissances qu'il a acquises dans un domaine pour en féconder un autre. Ainsi, ses études d'anthropologie physique ont pour point de départ ses réflexions sur la beauté du corps humain.

Loin de s'absorber dans ses recherches, Quetelet trouve du temps pour d'autres activités. Sans doute, sa présence à la Commission centrale de Statistique, son secrétariat perpétuel à l'Académie Royale et le rôle qu'il joue dans des organismes internationaux sont d'autant plus logiques que, contrairement à la plupart de ses contemporains, il pressent le caractère collectif que revêtira plus tard le travail scientifique¹. Mais on ne peut expliquer de la même façon, ni la présence de Quetelet au comité de lecture des Théâtres Royaux, ni sa longue présidence du Cercle artistique et littéraire², ni enfin ce goût des réunions mondaines qui fit de son appartement de l'Observatoire, un

* *Mémorial Adolphe Quetelet publié à l'occasion du centième anniversaire de sa mort, n° 4, Adolphe Quetelet 1796-1874, Contributions en hommage à son rôle de sociologue, Bruxelles, Palais des Académies, 1977, pp. 20-45.*

¹ *Du Système social et des lois qui le régissent*, Paris, 1848, pp. 229-231; *Sciences mathématiques et physiques au commencement du XIX^e siècle*, Bruxelles, 1867, pp. 6 et passim. — Au surplus à l'Observatoire, Quetelet se comportait en chef d'équipe qui s'entendait à faire travailler ses collaborateurs.

² « Tous les ans, quand il s'agit d'élections, M. Quetelet réunit l'unanimité des voix. Si les statuts s'opposent à ce qu'il soit réélu, on refait les statuts » (L. HYMANS et J.H. ROUSSEAU, *Le Diable à Bruxelles*, 1853, 4 vol., t. I, p. 253). — *Le Diable à Bruxelles* laisse entendre que Quetelet appartenait également aux Agathopèdes, groupement de mystificateurs qui se recrutait dans le monde intellectuel (*ibid.*, p. 253).

des principaux salons de Bruxelles³.

Cet aspect de sa personnalité se comprend en revanche, si l'on se persuade que Quetelet, né pauvre et obligé très tôt de gagner sa vie, a recherché non seulement la gloire scientifique mais aussi la réussite matérielle et le prestige social, et qu'il a mis au service de ses ambitions, toutes les ressources d'un caractère où l'amabilité s'allie à l'énergie et la souplesse à la ténacité.

Jeune professeur, il se distingue de ses collègues, non seulement par la vie qu'il insuffle à ses leçons, mais encore par l'affabilité qu'il montre à ses élèves. Il profite de ses séjours à l'étranger pour connaître les célébrités de l'époque et pour se faire apprécier par elles. De même il rend plus agréable à d'illustres voyageurs, leur passage par Bruxelles. Ainsi, en juillet 1837, Michelet est enchanté de son accueil⁴ et trente ans plus tard, Flammarion en garde un excellent souvenir⁵. Le sens des relations sociales est si développé chez Quetelet qu'après avoir été protégé par la Maison d'Orange, il se fera appuyer par les Saxe-Cobourg. Cette réussite est d'autant plus remarquable que Quetelet n'a rien d'un courtisan servile. Il mettra beaucoup d'obstination à obliger un de ses plus éminents amis, Arago, à lui restituer la priorité d'une découverte⁶ et il n'hésitera, ni à intervenir en faveur d'exilés politiques qui ne peuvent lui rendre aucun service⁷, ni à défendre énergiquement les idées qui lui sont chères même si elles passent pour hétérodoxes. Il n'en reste pas moins qu'il savait utiliser judicieusement ses relations. Il se sert du crédit d'un de ses anciens élèves, le ministre Liedts, pour faire créer la commission centrale de Statistique. Le budget de l'Observatoire devra beaucoup à l'audience que son directeur trouvait auprès des grands personnages de l'Etat. De même, il utilisera leur appui lorsqu'il se heurtera, en matière d'urbanisme, aux autorités bruxelloises et à l'architecte communal Roget. Enfin, son sens de la diplomatie le servira à merveille pendant son secrétariat perpétuel. « Il n'en n'est pas

³ Le voyageur allemand Ignace Kuranda décrit le salon de l'Observatoire comme le point de rencontre des savants et des artistes de la Belgique (*Belgien seit seiner Revolution*, Leipzig, 1846, p. 415).

⁴ J. MICHELET, *Journal*, Paris, 1959, t. I, pp. 223 à 225 et 775.

⁵ C. FLAMMARION, *Mémoires biographiques et philosophiques d'un astronome*, Paris, 1911, pp. 488-489. — Kuranda, parlant de la sollicitude manifestée par Quetelet aux étrangers, note qu'elle était d'autant plus précieuse que sa recommandation ouvrait toutes les portes (*op. cit.*, p. 416).

⁶ A. QUETELET, *Sciences mathématiques et physiques...*, pp. 574-575.

⁷ Sur les services qu'il rend comme président du Cercle artistique et littéraire aux proscrits du 2 Décembre, cf. A. SAINT-FERREOL, *Les Proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil*, Paris, 1871, 2 v., t. I, pp. 188 et 191 et s.

toujours des séances de l'Académie, note un contemporain, comme de ces banquets où la plus franche cordialité ne cesse de régner, s'il faut en croire les comptes rendus officiels, les savants et les littérateurs s'emportent parfois, dans la chaleur des discussions, jusqu'à faire craindre que la bonne humeur ne soit sérieusement troublée entre eux. Dès que Quetelet voyait poindre ce danger, il manœuvrait avec une habileté extrême pour éviter les conflits et il était rare qu'il ne réussît pas ». Le même témoin note encore que Quetelet faisait preuve d'une « adresse singulière » à persuader certains de ses confrères d'améliorer la forme de leurs écrits ⁸.

L'habileté ne suffit pourtant pas à expliquer la réussite de Quetelet. Elle doit sans doute beaucoup au fait qu'à une époque où les partis s'opposaient cruellement, il était parvenu à conserver une apparente neutralité dans les luttes de la cité. Les journaux de tous les partis le ménagent. Sans doute il se trouvera quelques feuilles pour estimer que l'Observatoire et ses services météorologiques coûtaient cher. Le pamphlétaire et maître-chanteur Victor Joly, développera plusieurs fois ce thème et reprochera aussi à Quetelet les nombreux traitements qu'il cumulait ⁹, mais en définitive, ces égratignures sont peu de chose et son décès sera déploré comme celui d'un grand homme par la presse catholique, comme par la presse libérale. Détail significatif, on ne découvre, dans les articles qu'on lui consacra alors, aucune allusion à ses opinions politiques et religieuses et on n'en trouve guère plus chez son biographe, Mailly. Les écrits ¹⁰ de Quetelet montrent du reste le soin qu'il apportait à ne pas s'engager dans les querelles partisans. Libéraux et catholiques interprétaient différemment la résistance opposée aux princes par les villes médiévales et les guerres religieuses du xvr^e siècle. Or, Quetelet forcé d'évoquer ces événements dans ses travaux d'historien des sciences se garde de les

⁸ *L'Indépendance belge*, 23 février 1874. — Son crédit auprès de l'Académie ne paraît pas avoir été ébranlé par ses erreurs dans l'affaire Vrain-Lucas. (J. PEISENEER, *Quetelet, Charles et les faux Vrain-Lucas*, 2^e congrès national des Sciences, Bruxelles, 1935, comptes rendus, t. I, pp. 105-112).

⁹ K. REYNAERT (= Victor JOLY), *Les Croquignoles*, janvier, pp. 23 et sq., 36 et sq; mai, pp. 19, 50 et sq, 57; août, p. 10 et novembre 1842, p. 14; janvier, pp. 61-62 et septembre 1843, p. 33. — Sur les attaques d'un autre journal satirique, cf. *Mémorial Adolphe Quetelet publié à l'occasion du centième anniversaire de sa mort*, n° 1. — *Adolphe Quetelet, 1796-1874, Exposition documentaire*, Bruxelles, 1974, p. 174, n° 122.

¹⁰ Le sondage que nous avons effectué avec l'aide de M^{me} Beurain, assistante à l'U.L.B., a porté sur *La Chronique*, *L'Echo du Parlement*, *L'Etoile Belge*, *La Gazette*, *L'Indépendance Belge*, *Le Journal de Bruxelles* et *La Presse Belge* et pour la province sur *Le Courrier de l'Escaut*, *Le Journal de Charleroi* et *La Meuse*.

juger¹¹. De même s'il ne peut éviter dans ses savoureuses notices sur ses confrères de l'Académie et sur d'autres savants et écrivains, de faire allusion aux luttes qui déchirèrent les Belges entre 1789 et 1830, il n'en parle que sur un ton froid et détaché¹². De même encore, appliquant la statistique aux phénomènes sociaux, il ne fait que rarement entendre la pitié. S'il condamne le travail des enfants¹³ et s'il blâme la mauvaise organisation sanitaire des prisons¹⁴, il reste muet sur les autres maux de l'époque.

Cette impassibilité parnassienne qui contraste avec l'emphase de ses contemporains découlait sans doute chez Quetelet de cette « froideur » qui frappait Michelet, de la prudence de son caractère, mais aussi de l'incompatibilité qui existait pour lui entre la vie du savant et l'engagement politique¹⁵. Mais quelle qu'en soit la cause, cette neutralité de ton constitue une des originalités de son œuvre.

*
**

Comme il n'existe pas d'objectivité parfaite, il faut pourtant se demander quelles conceptions politiques et religieuses avaient la discrète préférence de Quetelet.

« Je ne pense pas, écrit Mailly, retraçant la vie de son maître, qu'il eût des sympathies fort vives pour l'Ancien Régime¹⁶ ». Cette litote permettrait déjà de ranger Quetelet dans le monde libéral, impression que viennent confirmer d'autres éléments. A l'époque du roi Guillaume, les protecteurs que trouve le jeune mathématicien sont tous, à l'exception du commandeur de Nieuport¹⁷, d'anciens révolutionnaires. Son maître Garnier¹⁸ a servi le Comité de Salut public,

¹¹ Son hostilité à l'égard de Philippe II et du duc d'Albe s'exprime avec une modération qui tranche sur la phraséologie de l'époque (*Histoire des Sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, Bruxelles, 1864, pp. 16, 116, 143 et sq., 187, 373; *Sciences mathématiques et physiques*, pp. 3, 5).

¹² *Ibid.*, p. 112.

¹³ A. QUETELET, *Sur l'Homme et le Développement de ses Facultés ou Essai de Physique sociale*, Bruxelles, 1836, 2 v., t. 2, p. 20; *Du Système social*, pp. 337-338.

¹⁴ *Physique sociale*, t. I, pp. 274 à 276.

¹⁵ A. JULIN, *Luigi Bodio et Adolphe Quetelet. — Extraits de leur correspondance* (1868-1874), Extrait de la Revue Internationale de Statistique, p. 15 et A. QUETELET, *Sciences mathématiques et physiques*, p. 174. — Quetelet admet pourtant que l'expérience parlementaire peut être utile à l'historien et au politologue et qu'elle peut être maniée par les spécialistes d'autres disciplines pour élever « la voix en faveur des sciences » (*Ibid.*, p. 585; cf. aussi p. 495).

¹⁶ *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Lambert-Adolphe-Jacques Quetelet*, Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique, 1875, p. 121.

¹⁷ *Sciences mathématiques et physiques*, pp. 103-106.

¹⁸ *Ibid.*, pp. 203-243.

juge sévèrement le régime napoléonien, exècre « la faction jésuitique », professe le pur déisme et, resté fidèle à l'esprit des lumières, affirme qu'au XVIII^e siècle, « les sciences, en répandant (...) leurs lumières, contribuaient de la manière la plus efficace à faire disparaître les préjugés et les terreurs que combattait la philosophie, qui de plus avait à lutter contre la superstition et le fanatisme »¹⁹.

Pendant ses études à l'Université de Gand, Quetelet devient également l'intime d'un professeur de la Faculté des Lettres, Raoul, qui après être passé par St-Sulpice, avait servi comme officier dans les armées de la I^{re} République, et qui, comme Garnier était resté attaché aux idées du XVIII^e siècle et à l'esprit de 1789²⁰. Installé à Bruxelles, Quetelet se lie à des Français proscrits par la Restauration et notamment à Bory de Saint-Vincent²¹. Parmi ses amis belges figurent des hommes qui ont servi le Vonckisme, puis le Directoire comme Cornelissen²² et Van Mons dont il épousera du reste une nièce²³.

A la même époque, il collabore aux *Annales Belgiques* et au *Mercur Belge*. Bien qu'en principe la première de ces revues soit consacrée aux sciences et la seconde aux lettres, elles ont pourtant une orientation politique, leurs rédacteurs se distinguant par leur loyalisme à l'égard de Guillaume I^{er} et par leurs convictions libérales. Les mêmes sentiments dominent la « Société des Douze », groupe d'intellectuels parmi lesquels il figure à côté de son ami intime Reiffenberg, de Sylvain Van de Weyer et de Louis De Potter²⁴. De ce cénacle, sort en 1826, une « Société belge pour la propagation de l'instruction et de la morale » qui entend vulgariser les connaissances scientifiques, mais aussi enseigner au peuple « le véritable esprit de la religion », c'est-à-dire « la piété sans fanatisme » et « la tolérance sans indifférence ». Ce programme, comme aussi l'affirmation que « la diversité des dogmes professés dans son pays ne doit exercer aucune influence sur » la conduite de l'homme « à l'égard de ses concitoyens » suffisent à montrer l'esprit anticlérical de ce groupement²⁵.

¹⁹ *Mercur Belge*, 1818, t. 3, pp. 481-488 et t. 4, pp. 150-156, passim.

²⁰ *Sciences mathématiques et physiques*, pp. 491-509. — Raoul s'en prend dans le *Mercur Belge* aux Jésuites (1817, t. 1, pp. 259-263) et aux nobles émigrés revenus en France sous la Restauration (1818, t. 2, pp. 375-376).

²¹ Qui fonde en 1819 avec Van Mons et Pierre Drapiez les *Annales générales des Sciences physiques*.

²² *Sciences mathématiques et physiques*, pp. 331-366 ; J. BARTIER, *Aux Sources de l'Unionisme et du Libéralisme, L'Observateur Belge 1185-1820 dans l'Eglise et l'Etat à l'époque contemporaine*, Mélanges Aloïs Simon, Bruxelles, 1975, pp. 52 et passim.

²³ *Sciences mathématiques et physiques*, pp. 110-137.

²⁴ *Ibid.*, p. 376.

²⁵ J. LOTTIN, *Quetelet, Statisticien et Sociologue*, Louvain-Paris, 1912, pp. 32-33.

D'ailleurs Quetelet lui-même laisse parfois passer le bout de l'oreille dans ses écrits de jeunesse. Protégé par le ministre Falck, il célèbre Guillaume I^{er}, « notre illustre monarque »²⁶. Loin de protester, comme plusieurs de ses amis, contre les mesures prises par les autorités en faveur de la langue néerlandaise, il s'y associe en une certaine mesure, en faisant l'éloge d'auteurs hollandais comme Cats « au génie fécond »²⁷, Feith et Bylderdyck. Sa dilection ira particulièrement à Tollens, poète dont il traduira une œuvre et à qui il dédiera une épître admirative²⁸.

Pour obtenir « l'amalgame » des Belges et des Hollandais les partisans de Guillaume I^{er} minimisaient les événements qui avaient opposé les deux peuples depuis le xvr^e siècle ou répudiaient l'interprétation qu'on leur donnait habituellement en Belgique. Quetelet participe à cet état d'esprit, lorsque rapprochant la bataille de Nieupoort, gagnée au début du xvii^e siècle sur les provinces catholiques par Maurice de Nassau et celle de Waterloo, il célèbre :

Et ces combats fameux où le Belge deux fois,
Aux fureurs des tyrans opposant ses exploits,
Fit tomber sous les coups de son noble héroïsme
Le sceptre dont s'armaient les mains du despotisme²⁹.

Partisan du Royaume des Pays-Bas, œuvre du Congrès de Vienne, Quetelet n'en est pas moins favorable, comme ses amis libéraux, à l'émancipation d'autres peuples victimes de l'équilibre européen. « Tu gémiss en silence, ô malheureuse terre », écrit-il de curieuse manière à propos de l'Italie³⁰.

Mais alors que les autres rédacteurs du *Mercure* s'attaquent volontiers au catholicisme, Quetelet ne s'en prendra dans cette revue qu'une seule fois à l'Eglise dans un texte du reste fort obscur³¹. En revanche dans son « fabliau » *les Châtellenies*, il manifeste clairement ses pré-

²⁶ *Annales Belges*, 1822, t. IX, p. 137, n. 1.

²⁷ *Mercure Belge*, 1820, t. IX, p. 77, n. 1.

²⁸ *Ibid.*, 1821, t. X, pp. 369-371; *Annales Belges*, 1821, t. VIII, pp. 197-201 et 1823, t. XI, pp. 309-311. A en juger par ce qu'il écrivait à Lucien Jottrand, le 8 mars 1851 Quetelet était favorable, en principe, aux revendications flamandes, mais il ne voulait pas d'une « croisade des Flamands contre les Wallons » et il affirmait d'autre part, le droit pour les Flamands — parmi lesquels il se rangeait — d'écrire en français. Il ajoutait « Willems, à cet égard était plus tolérant que M. Van Rijswijck » (Collec. L.S.).

²⁹ *Ibid.*, t. XI, p. 69.

³⁰ *Ibid.*, p. 70.

³¹ Dans *Selenopolites*. — *Histoire tirée d'un manuscrit des Brachmanes*, un brachmane joue un rôle ridicule. Mais personnifie-t-il un prêtre ou un astronome? On ne dispose que d'un fragment trop court de cette œuvre inachevée, pour trancher la question (*Mercure Belge*, 1820, t. IX, pp. 174-181).

férences en matière constitutionnelle. Après avoir affirmé ironiquement que :

C'est bien en vain que ce siècle frivole,
Que les penseurs ont nommé libéral,
De la raison me montre le fanal,
Je ne veux point m'inscrire à son école,
Moi, j'aime mieux le siècle féodal.

Quetelet nous conte les aventures de Sangar, jeune noble de Lombardie. Il est d'abord persécuté par son suzerain, Ludger, qui abuse de son autorité légitime pour imposer ses caprices à ses sujets. Sangar préfère s'exiler plutôt que de subir le despotisme. Il se fixe alors dans un Etat voisin dont le chef ne tient pas le pouvoir de sa naissance mais de son courage. Pourtant ses sujets ne sont pas plus heureux que ceux de Ludger, ce qui conduit Quetelet à nous dire :

Plaignez la terre où le pouvoir suprême
Devient le prix offert à la valeur.
Fils de la force et non de la justice,
De main en main il passe tour à tour,
Et du guerrier suit l'aveugle caprice.
Je crains, hélas, tous ces maîtres d'un jour ;
Estimant peu notre faible existence,
Leur main saisit le fruit de nos travaux,
Et notre bien devient la récompense
Du fier soldat qui soutient leur puissance.

Sangar reprend la route et s'arrête dans un pays pourvu d'institutions démocratiques et où l'on ne cesse d'invoquer les droits de l'homme et la fraternité. Y connaîtra-t-il enfin la félicité ? Non !

Pour un tyran qu'il avait redouté,
Il en vit cent et d'autant plus à craindre
Que leur pouvoir semblait plus limité.
Partout l'envie au front pâle et livide,
Le fol orgueil, fils de l'égalité,
L'ambition, sa compagne homicide,
Et l'avarice et la haine perfide
Font sous leurs coups gémir l'humanité.

Sangar s'enfuit à nouveau et erre longuement. Il finit par découvrir un « paisible hameau » dont un vieillard lui explique l'excellente organisation :

Sans redouter ici un pouvoir arbitraire,
Chacun ici peut soutenir ses droits ;

On ne craint point ici un maître sanguinaire,
 On ne connaît que l'empire des lois.
 Point de tyran ; celui dont la puissance
 De ce hameau règle les intérêts,
 Lui-même aux lois montre l'obéissance ;
 A chaque instant sa tendre prévoyance
 Sur ses desseins, sur ses moindres projets
 De nos vieillards consulte la prudence,
 Et par leurs voix gouverne ses sujets.
 Que bien ou mal on se crée un système,
 Chacun sans crainte a son opinion ;
 En disputant avec le seigneur même,
 Impunément on peut avoir raison.

L'apologue est clair, Quetelet condamne l'Ancien Régime, la 1^{re} République ³² et l'Empire au profit de la monarchie constitutionnelle. Pourtant Sangar rendu sceptique par ses aventures hésite à se fixer dans cette heureuse communauté. En définitive, il « prit le parti de rester et fit bien ». Et Quetelet de conclure que l'homme paie de lourdes souffrances son goût du changement :

Mais si l'on vient dans un modeste asile,
 A nous offrir un sort doux et tranquille,
 Nous hésitons, nous cédon's à regret ;
 On veut un sort que soi-même on ait fait,
 Car de l'orgueil c'est toujours le langage ;
 Nous n'osons point dans notre vanité,
 Croire au bonheur qui n'est point notre ouvrage ;
 Nous dédaignons ce qui n'a rien coûté ³³.

La conclusion vise évidemment ceux qui reprochaient au roi Guillaume d'avoir été imposé aux Belges par les puissances. Or les maldresses du monarque finirent par multiplier les mécontents et des amis de Quetelet, à commencer par Louis De Potter et Lesbroussart, passèrent à l'opposition. Lui-même, au contraire, restera fidèle au gouvernement. Le hasard lui épargna la peine de prendre directement parti lors de la révolution. En 1830 il voyageait en Italie et ne rentra à Bruxelles qu'en novembre à un moment où l'indépendance était réalisée. Il est certain qu'il regretta la chute d'un régime auquel il devait tout. Partageant l'hostilité que sa femme avait manifestée dans

³² Il la refuse, non par doctrine mais parce qu'il la croit irréalisable. Il écrit en effet à son maître Garnier : « Chez moi je suis républicain dans l'âme, partout ailleurs je me tais parce que je sais qu'une république est une imaginaire », *Acad. royale de Belgique* — Fonds Quetelet, liasse 1087, non datée [1820] — Lettre communiquée par M. El Kadhem.

³³ *Ibid.*, 1823, t. XI, pp. 4-12, passim.

sa correspondance pour les nouveaux maîtres³⁴, il écrivait à Jullien de Paris : « Notre enseignement est dans le désordre le plus épouvantable; c'est pis encore que notre armée. Nos faiseurs de révolutions ont singulièrement compromis notre réputation et notre avenir. Le peuple ne méritait sans doute pas l'humiliation qu'on lui a fait subir et j'espère que notre nouveau roi va faire justice des incapacités qui étaient parvenues à s'emparer de tout »³⁵. Son patriotisme parut si tiède qu'on parla de le révoquer. On lui reprocha notamment de s'être refusé à chasser de l'Académie ses membres hollandais. Mais comme il ne se mêla pas à des complots orangistes, qu'il comptait parmi les nouveaux dirigeants des amis influents, comme l'administrateur général de l'Instruction publique, Lesbroussart, et que sa réputation scientifique constituait pour lui une réelle protection, Quetelet continua sans trop de difficulté dans le nouvel Etat, sa prestigieuse carrière.

La naissance de la Belgique ne modifia pas ses idées politiques. Il resta sous Léopold I^{er} le libéral que nous avons découvert à l'époque de Guillaume. On n'expliquerait pas autrement sa présidence du Cercle artistique et littéraire, société en principe neutre mais dont les catholiques n'appréciaient pas certaines activités³⁶.

Le libéralisme de Quetelet restera discret sauf dans le domaine de l'enseignement. Sans doute après avoir songé lui-même à doter Bruxelles d'une école supérieure se déroba-t-il quand on lui proposa une chaire à l'Université Libre. Mais ce refus découlait, non de l'idéologie de la nouvelle institution, mais de sa méfiance à l'égard de la valeur scientifique de son personnel³⁷. En revanche, il sera un des plus solides appuis d'un collège : L'Institut Gaggia. « Depuis deux ans, écrit-il en 1831 dans un article chaleureux, il s'est formé à Bruxelles un établissement d'éducation qui mérite une attention particulière par la bonté de l'enseignement et par les heureux résultats qu'on est déjà parvenu à y obtenir »³⁸. Prêchant d'exemple, c'est à

³⁴ Le 26 août elle nomme les révolutionnaires « nos pauvres singes de Belges », le 30 elle craint la destruction du Royaume des Pays-Bas et le 3 septembre, elle parle du « vilain rôle » de Ducpétiaux et des intrigues de Van de Weyer (J. DE LAUNOIS, *Le Voyage d'Adolphe Quetelet en Italie au cours de l'année 1830*, Archives et Bibliothèques de Belgique, XXV^e a. 1964, pp. 243 et 246, cf. aussi p. 248).

³⁵ M. BATTISTINI, *Un educatore Pietro Gaggia e il suo collegio convitto a Bruxelles*, Brescia, 1935, p. 64.

³⁶ Le Cercle figure parmi ces sociétés qui, en accueillant les proscrits « ont fait preuve depuis 1852 et de libéralisme sans préjugés qui perpétue les vieilles et nobles traditions flamandes » (L. HYMANS et J.H. ROUSSEAU, t. I, p. 255).

³⁷ *Mémorial Adolphe Quetelet*, n^o 1, pp. 21-23.

³⁸ *Bruxelles. — Etablissement perfectionné pour l'Education*, Revue encyclopédique, t. LI, août 1831, pp. 421-423.

Gaggia qu'il confiera l'éducation de son fils et lui-même figurera pendant seize ans dans le conseil de surveillance de l'Institut³⁹. Or il s'agit d'une école attaquée par la presse catholique qui lui reproche de diffuser un « enseignement irrégulier et immoral » et « le républicanisme le plus effréné et le plus dégoûtant »⁴⁰. L'accusation est évidemment exagérée, mais il n'en reste pas moins que l'établissement ne pouvait que déplaire à l'Eglise par son ouverture aux fidèles de toutes les religions et par la personne de son directeur, prêtre italien passé au protestantisme et à la franc-maçonnerie. Au surplus, l'Institut recrutait ses élèves dans le monde libéral, accordait une substantielle réduction sur le prix de la pension aux enfants de maçons et bénéficiait en retour de l'appui des loges⁴¹.

Si Quetelet ne s'en prend jamais à l'Eglise dans les travaux qu'il livre au public⁴², il lui manifeste parfois une nette hostilité dans sa correspondance. Lors de son voyage en Italie, le comportement du clergé lui inspire quelques réflexions ironiques⁴³. Cet anticléricalisme ne fait, bien entendu, de Quetelet ni un matérialiste ni un athée. Bien qu'il n'ait jamais abordé directement les questions métaphysiques, il paraît être resté fidèle à l'éclectisme qui l'avait séduit dans sa jeunesse. Reiffenberg le range, en 1828, parmi les adeptes de cette école⁴⁴. Cette affirmation paraît d'autant plus vraisemblable que Quetelet se réjouira de voir exprimer mieux qu'il n'aurait fait lui-même ses idées sur l'homme moyen dans le *Cours de philosophie* du plus célèbre des éclectiques, Victor Cousin⁴⁵. Le soin qu'apporte Quetelet à célébrer « l'économie admirable, la sagesse infinie », mises par Dieu

³⁹ M. BATTISTINI, pp. 34 et 152.

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 138 à 140.

⁴¹ *Ibid.*, pp. 12, 92 et passim; L. LARTIGUE, *Loge des Amis Philanthropes à l'O(rient) de Bruxelles — Précis historique*, Bruxelles, 2 vol. s.d., t. I, p. 103; E. WITTE et F. BORNE, *Documents relatifs à la Franc-Maçonnerie belge au XIX^e siècle, 1830-1855*, Louvain-Paris, 1973, pp. 157-411-435 à 438.

⁴² Du moins directement, car certaines de ses réflexions pouvaient choquer l'orthodoxie (*Physique sociale*, t. I, pp. 123 et 238-39; t. II, pp. 154-155).

⁴³ J. DE LAUNOIS, p. 240.

⁴⁴ *De la Direction actuellement nécessaire aux Etudes philosophiques*, Bruxelles, 1840, 2^e éd., p. 110.

⁴⁵ *Physique sociale*, t. II, pp. 280-292 et 295. — Ni le M. Victor Cousin, sa vie et sa correspondance de Barthélemy-Saint-Hilaire (Paris, 1895, 3 v.), ni l'*Inventaire de la Correspondance d'Adolphe Quetelet...* de M^{me} Wellens-De Donder (Mém. Ac. r. de B., cl. des Sc., t. XXVII, fasc. 2, Bruxelles, 1966) ne mentionnent de relations épistolaires entre les deux hommes. Cousin, pourtant connaissait Quetelet. On le voit en 1852 lui adresser un exilé orléaniste, Chambolle, à qui Quetelet réservera « l'accueil le plus empressé » (A. CHAMBOLLE, *Retour sur la Vie*, Paris, 1912, pp. 332 et 475).

dans l'organisation de l'univers, le rattache également au spiritualisme de ce groupe ⁴⁶.

Favorable à la monarchie constitutionnelle au temps de Guillaume, Quetelet le reste à l'époque de Léopold. Il louera en 1849 Weusterraad de prôner « l'alliance de la royauté avec une liberté sage » et de vouloir éviter à son pays « les fléaux qui attristaient la France républicaine », cette France qui avait fait subir à la Belgique la « coupable agression » de Risquons-Tout ⁴⁷.

Son libéralisme est tout aussi net en matière économique. « Un des principes généraux qu'on ne devrait jamais perdre de vue, écrit-il, consiste en ce que la société doit éviter de se substituer aux individus pour tout ce qui concerne la prévoyance ». Et il ajoute : « C'est quand les Etats veulent régler la bienfaisance et la formuler en lois, qu'ils vont directement au but opposé à celui qu'ils voulaient atteindre » ⁴⁸. Quand Quetelet aborde le problème de la pauvreté, il se contente souvent des explications superficielles qui plaisaient à la bourgeoisie de son temps. Ne le voit-on pas affirmer que « le nombre et la valeur des objets déposés dans les monts-de-piété peuvent faire connaître mieux encore l'imprévoyance du peuple que son état de misère ; car s'il est vrai que des accidents ou des grands revers forcent quelquefois l'homme, même le plus prudent, à recourir à des établissements semblables, il arrive bien plus souvent que les dépôts n'ont lieu que par défaut d'ordre et par manque d'économie » ? ⁴⁹ De même parmi les causes des nombreuses naissances illégitimes que connaît la population pauvre des villes, Quetelet fait intervenir le « goût effréné du luxe » de la fille-mère et son désir « d'obtenir une pension, ou même de contracter un mariage auquel elle n'aurait pu aspirer autrement ». Aussi considérant le danger que ces malheurs font courir « à des familles respectables » et à la société tout entière, puisque les enfants naturels dans « un pays où règne le paupérisme » sont des « intrus » qui prennent « des parts à peine suffisantes pour la population », il demande que la fille-mère soit avertie par les organisations charitables qui l'aideront, « qu'elle contracte une dette envers la société et qu'elle doit l'acquitter par son travail et par sa prévoyance » ⁵⁰.

⁴⁶ *Physique sociale*, t. I, p. 29 ; cf. aussi *Du Système social*, pp. 103, 110, 300, 301.

⁴⁷ *Sciences mathématiques et physiques*, pp. 519 et 598, n. 3.

⁴⁸ *Du Système social*, pp. 206-207. — Cf. aussi *Fragments sur la manière dont il convient d'envisager les sciences politiques et sur L'intervention du Gouvernement dans les affaires des particuliers*, *Bullet. Ac. r. de B.*, t. XVI, 1^{re} partie, 1849, p. 82.

⁴⁹ *Physique sociale*, t. II, pp. 143-144.

⁵⁰ *Du Système social*, pp. 203-206 ; cf. aussi *Physique sociale*, t. I, p. 136.

Enfin Quetelet partage la vision optimiste que les doctrinaires ont de leur époque. Selon lui, « tout prouve en effet qu'il n'existe plus, de nos jours, de ces lignes profondes de démarcation entre les hommes des classes inférieures et ceux des classes privilégiées ». Jadis « les premiers mal nourris, mal vêtus, courbés sous un esclavage humiliant, traînaient une malheureuse existence, tandis que les derniers appliquaient tous leurs soins au développement de leurs qualités physiques, qui devenaient la source de leurs succès dans les combats et de leur gloire parmi leurs contemporains ». Au contraire, au XIX^e siècle, les fortunes particulières tendent vers une certaine égalité et « l'aisance plus généralisée » permet de mieux résister aux disettes et aux épidémies ⁵¹.

Aussi Quetelet repoussera-t-il les avances que lui feront les premiers socialistes. Il faut y insister car les erreurs sont nombreuses à ce sujet et se retrouvent chez les meilleurs auteurs tels Henri Pirenne, rangeant Quetelet parmi les Belges marqués par « l'empreinte » saint-simonienne ⁵² et Gustave Charlier affirmant « qu'à la base même de la fameuse *Physique sociale*... il y a à tout prendre une idée saint-simonienne tout autant qu'une conception fouriériste » ⁵³. Or s'il est vrai que Quetelet fréquenta à Bruxelles en 1831, les missionnaires d'Enfantin et en particulier Margerin, il n'en reste pas moins que ce dernier, comme le rappellera plus tard Louis De Potter à l'astronome, « travailla aussi inutilement à votre conversion qu'à la mienne » ⁵⁴. Ce témoignage est confirmé par ce que Quetelet écrira lui-même au sujet des prédications saint-simoniennes. Après avoir admis que plusieurs des orateurs « ne manquaient ni de savoir ni d'éloquence », il ajoutera : « la religion nouvelle causa, au premier abord, une assez vive sensation. Des observations justes sur les causes de notre état social, des aperçus brillants sur les différentes époques historiques, un système mathématiquement coordonné en apparence et paré de tout le luxe des images orientales, la réhabilitation de la théorie des plaisirs sensuels, en fallait-il davantage pour frapper les esprits et surtout de jeunes imaginations ? Toutefois, les choses n'allèrent pas aussi loin que chez nos voisins ; le bon sens, qui caractérise si éminemment notre nation, prévint les déceptions nombreuses qu'on s'apprêtait à enregistrer » ⁵⁵.

⁵¹ *Du Système social*, pp. 253 et 260 et sq.

⁵² *Histoire de Belgique*, t. VII, p. 118.

⁵³ *Weustenraad, barde saint-simonien*, Bulet. Ac. r. de B., cl. des Lettres, 5^e s., t. XXXIX, p. 26.

⁵⁴ M. BATTISTINI, *Gioberti in Belgio*, extrait des Quaderni di Cultura e Storia sociale, 1952-1953, p. 9.

⁵⁵ *Sciences mathématiques et physiques*, p. 518.

Quetelet n'adhéra pas davantage à l'école sociétaire. Lorsqu'en 1837, Victor Considérant voulut le persuader que la *Physique sociale* révélait en lui une sorte de fouriériste, il repoussa courtoisement mais fermement ces avances⁵⁶. Plus tard, visitant en Hollande avec son ami Joseph Droz, une communauté de Frères Moraves, il estimera cette institution d'origine religieuse supérieure aux phalanstères et aux autres « combinaisons sociales reposant sur des principes abstraits »⁵⁷. Enfin, analysant les poèmes composés par Weustenraad pendant sa jeunesse saint-simonienne, Quetelet éprouve « un sentiment pénible ». Il « souffre, en rencontrant des oppositions trop fréquentes entre la misère des prolétaires et la dureté des grands » ce qui ne peut « qu'engendrer des sentiments d'envie chez le pauvre, sans améliorer son sort » et il conclut : « quel bénéfice a-t-on tiré depuis plus d'un demi-siècle de ces nombreux appels à toutes les mauvaises passions des hommes ? En excitant constamment une partie de la société contre l'autre, on n'a fait qu'augmenter la masse des misères communes »⁵⁸.

*
**

Si Quetelet partage souvent les idées, voire les préjugés qui règnent autour de lui, on ne peut pourtant pas le considérer comme un banal représentant du libéralisme doctrinaire. Au contraire sa pensée est aussi remarquable dans le domaine de la science politique que dans ceux de la statistique et de la sociologie. Son originalité se marque notamment dans les justifications qu'il donne à son libéralisme. Il entend l'établir par une démarche scientifique et ne lui accorde qu'une valeur relative. « Telle constitution politique, écrit-il, qui convient à un peuple serait essentiellement nuisible à un autre : il y a plus, elle peut parfaitement être appropriée à un peuple, à peine naissant et ne pas lui convenir à une autre époque de son existence. Les peuples comme les individus changent de besoin selon ses différents âges »⁵⁹. Il affirme encore : « qui songerait à transporter subitement les institutions anglaises à fond de la Russie ? » Mais la variété des situations ne rend pas inutile l'élaboration de sciences politiques qui, ne s'occupant que de principes, « supposent toutes les nations placées les unes vis-à-vis des autres dans des conditions exactement semblables » et « prennent ainsi un caractère absolu qui les rend rarement applicables dans toute leur étendue »⁶⁰. De longues méditations ont

⁵⁶ M. BATTISTINI, *Globerti...*, pp. 10-11.

⁵⁷ *Sciences mathématiques et physiques*, pp. 690-691.

⁵⁸ *Ibid.*, pp. 514-515 : cf. aussi *Du Système social*, pp. 232-233.

⁵⁹ *Du Système social*, p. 149.

⁶⁰ *Fragments...*, p. 81.

conduit en effet Quetelet à penser que les « principes de la mécanique » assurent comme la stabilité du « monde physique » celle du « monde moral » ; ce qui revient à dire que les hommes d'Etat doivent avoir pour idéal le maintien de l'équilibre⁶¹. Mais ce dernier ne doit pas être confondu avec l'immobilité car il est autant menacé par la stagnation que par des modifications violentes. Les transformations brutales sont condamnables parce qu'elles ne se produisent « jamais sans une certaine perte de forces vives », faisant ainsi exception à la règle générale qui veut que si « deux corps agissent l'un sur l'autre, les actions et les réactions sont égales ». Aussi « les révolutions politiques sont toujours funestes » et d'autant plus qu'elles sont marquées par l'entrée en jeu d'hommes « turbulents qui se complaisent dans le désordre ou sont mus par des passions intéressées ». Rien de plus significatif à cet égard que la fin du XVIII^e siècle. « Qui ne sait les dévastations, les excès et les crimes qu'a fait naître la révolution française ? Que de choses et des personnes ont été s'abîmer dans ce gouffre ». Pourtant Quetelet ne condamne pas l'œuvre de 1789. Tout au contraire, il affirme qu'il faut en « applaudir » les résultats, mais il pense qu'on aurait pu les obtenir à moindres frais car « les changements brusques... sont rarement d'une nécessité absolue » et ne se produisent que par l'incapacité des gouvernements à sentir l'époque où une réforme est devenue inéluctable⁶². Pour assurer une évolution harmonieuse, les dirigeants des pays où règne la liberté devront tenir compte, entre autre chose, de l'opinion publique⁶³. « Il est de l'essence des Etats constitutionnels de voir leurs représentants se partager en deux groupes, dont les uns, plus timides, tiennent à la chose établie ou à la conservation du passé, et dont les autres, tournés vers l'avenir, demandent des changements et des améliorations incessantes »⁶⁴. On notera à ce propos que la liberté de presse se justifie par le fait qu'elle permet aux hommes d'Etat de mesurer la force respective de ces deux courants⁶⁵. La cohésion de l'ensemble est assurée par un « juste milieu ». Si ce centre est trop faible, le système s'écroule car il se produit alors un rapprochement entre les extrêmes « que l'infini semblait séparer ». Ainsi en Belgique, lors des événements de 1830, « ce fut entre les libéraux et les catholiques extrêmes que se forma l'union qui renversa le gouvernement »⁶⁶.

⁶¹ *Du Système social*, p. 103 ; cf. aussi, p. 291.

⁶² *Ibid.*, pp. 292 à 294 et *Physique sociale*, t. II, p. 301.

⁶³ *Du Système social*, p. 388.

⁶⁴ *Sciences mathématiques et physiques*, p. 421 ; cf. aussi *Sur la nature des Etats constitutionnels et sur quelques principes qui en dérivent*, *Bullet. Ac. r. de B.*, t. XV, 1^{re} partie, 1848, p. 201.

⁶⁵ *Physique sociale*, t. II, p. 303.

⁶⁶ *Sciences mathématiques et physiques*, p. 421.

Il ne faudrait pas croire pourtant que « le juste milieu » soit assuré par une sorte de « moyenne » à établir entre les deux tendances antagonistes. Il peut être réalisé dans le système parlementaire par l'alternance au pouvoir des deux partis à condition qu'elle ne représente pas des « divergences trop fortes par rapport à l'ordre des choses établi » ⁶⁷.

Du reste quelle que soit l'importance de l'opinion il ne faut pas oublier qu'elle n'est qu'une cause *variable* et que l'homme d'Etat doit également tenir compte des causes *constantes*, — entendez par là ces éléments de déterminisme social que Quetelet a mis en évidence dans ses travaux statistiques —, et chercher les effets de ces divers facteurs. « C'est dans l'estimation de la nature et de la direction de cette résultante que réside tout l'art de gouverner. » Cette nécessité n'interdit pas l'innovation mais oblige, avant de l'entreprendre, à « calculer... si ce qu'on va perdre se trouvera suffisamment compensé par le bien que ce changement est destiné à produire ». C'est pourquoi « un gouvernement sage met... la plus grande circonspection dans la réforme des lois; et il faut pour détruire des abus, surtout s'ils sont devenus héréditaires, que la nécessité en soit bien généralement reconnue par tous les citoyens ». Du reste « l'Angleterre qui occupe un rang si élevé dans l'échelle de la civilisation » ne cesse de donner « des exemples frappants » de cette prudence. En définitive, le grand homme politique est celui qui fait évoluer l'Etat « sans froissement, sans secousses (...) à peu près comme un ingénieur habile passe d'un chemin sur un autre par des raccordements adroitement ménagés et qui ne permettent pas même de s'apercevoir de la transition » ⁶⁸.

Cet éloge d'une prudente innovation n'a de sens sous la plume de Quetelet que si pour lui l'humanité peut évoluer de façon positive. On pourrait en douter parfois et le ranger parmi les partisans de l'éternel retour puisqu'il soutient que les Etats comme les individus ne peuvent échapper au cycle de la naissance, de la vie et de la mort ⁶⁹. Mais sans se soucier de résoudre cette contradiction, il ne cesse d'affirmer sa foi dans le progrès, déclarant par exemple : « La perfectibilité de l'espèce humaine résulte, comme une conséquence nécessaire de toutes nos recherches » ⁷⁰. A cet égard, il est proche de Comte lorsqu'il déduit de l'histoire des sciences que « l'esprit humain » comme le « simple individu » commence par « attribuer au caprice d'êtres surnaturels les effets les plus simples, au lieu de les déduire de lois

⁶⁷ *Sur la nature...*, p. 204.

⁶⁸ *Du Système social...*, pp. 288-294, *passim*.

⁶⁹ *Ibid.*, pp. 144, 150, 164, etc.

⁷⁰ *Physique sociale*, t. II, p. 342.

immuables », puis se met à « observer les faits (...) les rapprocher et en déduire les conséquences » et enfin apprend « à interroger la nature par l'expérience et à reproduire à son gré des phénomènes pour les étudier » ⁷¹. Le sort de l'humanité est amélioré par ce perfectionnement de la recherche, puisque « les immenses conquêtes de la science en donnant sur une infinité de choses des notions plus justes et en détruisant plus d'erreurs et de préjugés, ont dû lui fournir les moyens de s'élever à une hauteur plus grande et d'arriver à une perfection relative dont on ne pouvait même concevoir l'idée dans des temps plus reculés » ⁷².

Deux traits caractérisent le progrès ; le premier n'est autre que le moindre recours à la force dans les relations humaines. « La civilisation tend à rendre moins fréquentes et moins violentes les secousses que les révolutions politiques font naître dans le système social ; j'aurais dû ajouter qu'elle tend aussi à rendre moins fréquentes les guerres entre les peuples » ⁷³. Toutefois Quetelet pense qu'en cette matière il reste beaucoup à faire et il souhaite qu'on établisse « des lois et des tribunaux pour les peuples » ⁷⁴. Mais il ne demande pas la fusion des Etats en « un vaste cosmopolitisme » car l'harmonie du monde postule à ses yeux « un parfait équilibre entre l'individualité, la nationalité et l'humanité » ⁷⁵.

La deuxième caractéristique du progrès réside, non dans l'établissement de l'égalité absolue, mais dans le resserrement des « limites entre lesquelles l'homme peut varier » dans tous les domaines y compris ceux du pouvoir politique et de la fortune matérielle ⁷⁶.

En principe le temps énorme nécessaire pour qu'une idée puisse descendre « des sommités intellectuelles jusque dans les rangs inférieurs de la société » ⁷⁷ et modifier les mentalités d'une part et les lois de la mécanique politique d'autre part, rendent le progrès très lent. Quetelet pense pourtant qu'on peut en hâter la réalisation puisque la science, en tirant au clair les facteurs qui régissent des phénomènes tels que la démographie et la criminalité, permet en une certaine mesure de corriger désormais les déterminismes. Il faut remarquer que parmi les éléments du progrès, Quetelet, malgré le peu d'in-

⁷¹ *Ibid.*, t. II, pp. 286-287. — La même idée est exprimée avec quelques nuances dans le *Système social*, pp. 247 et 249.

⁷² *Physique sociale*, t. II, p. 288 et aussi t. I, p. 13 et *Du Système social*, pp. 245 et 258.

⁷³ *Physique sociale*, t. II, p. 360. — Cf. aussi, p. 298.

⁷⁴ *Du Système social*, p. 222.

⁷⁵ *Ibid.*, pp. 296 et 298.

⁷⁶ *Ibid.*, pp. 347 à 352 ; cf. aussi, p. 252 et *Physique sociale*, t. II, p. 342.

⁷⁷ *Physique sociale*, t. II, pp. 295-296.

térêt qu'il témoigne généralement pour l'économie, accorde une grande place à des facteurs matériels. Il n'hésite pas à écrire qu'« en résumé, c'est la production qui règle la limite *possible* des habitants que peut avoir un pays. La civilisation resserre cette limite et tend à augmenter son bien-être en assurant ses moyens d'existence »⁷⁸. Il soutient aussi que « les prix des grains ont une influence très marquée sur les éléments du système social ». Aussi pense-t-il, malgré son libéralisme économique, qu'il est « de la prévoyance des gouvernements d'atténuer le plus possible toutes les causes qui amènent ces grandes variations dans les prix » et par conséquent dans la société⁷⁹. Il est ainsi conduit à soutenir que « c'est... vers les réformes sociales plutôt que vers celles de l'individu qu'il faut diriger l'attention pour obtenir des améliorations sensibles »⁸⁰ ou encore qu'étant donné que « c'est la société que prépare le crime et que le coupable n'est que l'instrument qui l'exécute », la lutte contre la criminalité est liée au développement du bien-être collectif⁸¹. La phrase que nous venons de citer est restée célèbre. Mais de même que « l'enrichissez-vous » de Guizot ou le « Dieu c'est le mal » de Proudhon, sa signification a été souvent déformée comme nous le verrons. En réalité, Quetelet n'a jamais soutenu que la société était l'*unique* cause du crime. Il affirme au contraire que « l'homme apporte en naissant toutes les tendances qui peuvent le faire dévier de la ligne de ses devoirs », mais que « ces tendances se développent et se modifient ensuite sous l'influence du milieu »⁸² et qu'en somme « le nombre des crimes peut dépendre autant du degré de moralité des habitants que de la législation même d'un pays »⁸³. De même la lutte contre la criminalité ne postule pas pour lui le renversement de l'ordre social, mais des mesures beaucoup plus simples. « A une certaine époque, dit-il par exemple, les condamnations pour falsifications de billets de banque étaient très nombreuses en Angleterre et cependant elles entraînaient la peine capitale. Au lieu de continuer à sévir contre les coupables, on s'avisait, un jour, d'introduire des réformes dans la fabrication de ces billets, et immédiatement après,

⁷⁸ *Ibid.*, t. II, p. 337.

⁷⁹ *Ibid.*, t. II, pp. 309 et 340.

⁸⁰ M. BATTISTINI, *Gioberti...*, p. 11 ; cf. aussi *Des principes qui doivent servir de base à la statistique morale, et particulièrement de l'influence de l'âge sur le penchant, soit au crime soit au suicide*, *Bullet. Ac. r. de B.*, t. XIV, 1^{re} partie, 1847, p. 125.

⁸¹ *Physique sociale*, t. II, p. 341 ; cf. aussi t. I, pp. 8, 10 et 11 et *Sur la statistique morale et les principes qui doivent en former la base*, *Mém., Ac. r. de B.*, 1848, p. 40, n. 10.

⁸² *Lettres à S.A.R. le duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha sur la théorie des probabilités appliquée aux sciences morales et politiques*, Bruxelles, 1846, p. 348.

⁸³ *Ibid.*, p. 320.

on trouva que le nombre des condamnations était considérablement réduit. Une pareille mesure prise quelques années plus tôt, eût peut-être sauvé la vie et l'honneur à bien des malheureux »⁸⁴.

*
**

La mécanique politique de Quetelet ne retint guère l'attention de ses contemporains ni celle de la postérité à en juger par le peu de place qu'elle tient chez les commentateurs de la *Physique sociale*. A cet égard, le contraste est frappant avec l'intérêt que n'ont cessé de susciter, dans le monde savant, d'autres aspects de son œuvre. Lorsque Claude Javeau, dans une brève, mais excellente introduction à la sociologie, cite les quelques « pères fondateurs » de cette discipline, il range Quetelet parmi eux⁸⁵. En revanche, son nom n'est même pas mentionné dans la bonne et beaucoup plus copieuse *Histoire des Idées politiques* de J. Touchard⁸⁶.

Bien que les vues de Quetelet sur l'équilibre offrent quelques analogies avec certains aspects de la science politique actuelle, il faut avouer que l'oubli où elles sont tombées n'a rien d'étrange. La théorie politique de Quetelet a été esquissée dans plusieurs de ses travaux, sans être jamais menée à terme. Persuadé qu'« on pourrait juger du degré de perfection auquel une science est parvenue par la facilité plus ou moins grande avec laquelle elle se laisse aborder par le calcul »⁸⁷, il avait appuyé ses thèses démographiques par de nombreux éléments chiffrés. Il tenta d'en faire de même dans le domaine politique et mesura notamment la durée des crises ministérielles, mais dut confesser que l'expérience n'était pas « encore suffisante pour établir des principes à cet égard »⁸⁸. Découragé peut-être par cet échec, il se contenta, lorsqu'il étudia les aspects de l'opinion publique, de raisonner sans tenter de recourir à l'outil statistique. Aussi n'est-ce pas par coquetterie d'auteur, mais sans doute par conviction qu'il disait à propos de son *Système social* : « Je ne me fais du reste pas illusion sur la valeur de cet ouvrage. Je ne le considère que comme une esquisse fort incomplète d'une science nouvelle qui tend à se faire jour ». Mais si Quetelet échoua dans son projet d'étudier « l'homme dans ses divers degrés d'agrégation depuis l'état individuel jusqu'à (...) l'humanité tout entière »⁸⁹, il n'en exerça pas moins, par d'autres aspects de son œuvre une influence politique.

*
**

⁸⁴ *Ibid.*, p. 360.

⁸⁵ *Comprendre la Sociologie*, Verviers, 1976, pp. 58 à 60 et 185.

⁸⁶ Paris, 1959, 2 v.

⁸⁷ *Physique sociale*, t. I, p. 287, n. 1.

⁸⁸ *Sur la nature des Etats*, p. 202.

⁸⁹ *Du Système social*, pp. XI-XII.

En 1837, Michelet notait, après une conversation avec Quetelet, que ce dernier devait « avoir contre lui, d'un côté les prêtres qui craignent le fatalisme, de l'autre les avocats qui ne s'inquiètent pas assez de fonder la politique scientifique »⁹⁰. Plus tard Charles Potvin constatera que Quetelet, homme en place et décoré de « tous les ordres possibles », n'en était pas moins taxé de socialisme « à l'Académie et ailleurs »⁹¹. De fait, on ne peut être que frappé par le soin incessant apporté par Quetelet à affirmer que son déterminisme n'implique, ni une philosophie matérialiste, ni la négation du libre arbitre⁹². On comprend ces précautions quand on lit les rapports que rédigèrent, à propos de son mémoire *Sur la Statistique morale*⁹³, ses confrères Van Meenen⁹⁴ et Pierre De Decker⁹⁵. Le premier, libéral en politique, éclectique en métaphysique et qui avait siégé avec Quetelet à la « Société pour la propagation de l'instruction », le traita fort courtoisement et ne fit porter ses objections que sur la forme du mémoire et des points de dialectique, reprochant surtout à l'auteur de n'avoir pas montré assez nettement que les « lois » qu'il invoquait en matière démographique n'étaient que « des lois de possibilité »⁹⁶. Pierre De Decker, homme d'Etat catholique, ménagea, lui aussi, l'amour-propre de Quetelet. Sa critique fut pourtant moins subtile et moins sereine que celle de Van Meenen⁹⁷. Elle mit l'accent sur les dangers que présentaient, pour l'ordre établi, les thèses du statisticien. Il le blâmait de rendre la société responsable de la misère et du crime, et affirmait au contraire « que le progrès commence par le perfectionnement moral de l'individu », d'où il déduisait que les réformes sociales étaient « inutiles, sinon dangereuses lorsqu'elles ne sont point le produit de réformes personnelles » provoquées par « l'action libre et vraiment régénératrice des principes religieux »⁹⁸. Au surplus, le problème des « subsistances » ne dépendait pour lui, ni des « progrès de la science », ni de « l'extension donnée aux relations internationales », mais « de la Providence qui, souvent, en dépit des fautes des familles ou des gou-

⁹⁰ *Journal*, t. I, p. 225.

⁹¹ *Cinquante ans de liberté*, t. IV : *Histoire des Lettres en Belgique*, Bruxelles, 1882, p. 152.

⁹² Cf. par ex. *Physique sociale*, t. I, pp. 27 à 29.

⁹³ Les deux rapports sont publiés à la suite du Mémoire de Quetelet.

⁹⁴ J. BARTIER, *Aux sources de l'Unionisme*, passim.

⁹⁵ Ch. PIOT, *Notice sur Pierre-Jean-François De Decker*, *Annuaire Ac. r. de B.*, 1892, pp. 214 et sq.

⁹⁶ *Sur la Statistique morale*, p. 110.

⁹⁷ Le fait a frappé P. Michotte, auteur pourtant fort sévère pour Quetelet (*Etudes sur les théories économiques qui dominèrent en Belgique de 1830 à 1886*, p. 459, Louvain, 1904).

⁹⁸ *Sur la statistique morale*, pp. 91-92.

vernements, finit par faire trouver à chacun ce *pain quotidien* qu'elle veut que nous demandions avec une confiance filiale »⁹⁹. Enfin, sans accuser ouvertement Quetelet de sentiments subversifs, il signalait pourtant que la volonté de modifier la répartition sociale voulue par Dieu, était « l'un des premiers et des principaux points du programme adopté par ces *écoles socialistes* qui ont la prétention de se substituer à la Providence dans le gouvernement du monde »¹⁰⁰. Il faut du reste constater qu'en 1904 encore, P. Michotte étudiant à un point de vue catholique les théories économiques du XIX^e siècle, consacre de nombreuses pages à dénoncer la fausse idée de « liberté » qui « vicie » le système de Quetelet et qui l'a conduit « à sacrifier à l'hypothèse déterministe »¹⁰¹.

A défaut d'autres mérites, il faut reconnaître à Pierre De Decker celui d'avoir senti l'usage que la libre pensée et les écoles révolutionnaires allaient tirer de la pensée de Quetelet. Cette utilisation ne fut pas, il est vrai, immédiate. Considérant, nous l'avons vu, aurait voulu faire du grand statisticien un fouriériste, mais le chef de l'école socialiste, malgré l'excellence de sa formation mathématique, ne semble pas s'être référé à *La Physique sociale*, dans ses propres écrits. Il est inutile de rappeler l'hostilité marquée par Auguste Comte à Quetelet, car les relations des deux hommes ont fait l'objet d'excellents travaux¹⁰². On notera, en revanche, que lorsque Proudhon aborde la démographie, il cite Malthus et jamais Quetelet¹⁰³. On ne trouve pas davantage son nom, chez Pecqueur¹⁰⁴. Les indications que vient de nous fournir un rapide sondage pourraient peut-être être nuancées par une enquête plus approfondie, mais nous croyons qu'elles resteraient vraies pour l'essentiel. Le mode de raisonnement de Quetelet était trop éloigné de ceux qu'utilisaient les réformateurs du deuxième quart du XIX^e siècle, pour qu'ils aient pu apprécier son œuvre. A cet égard, une comparaison entre la *Physique sociale* et des livres tels que la *Science de l'Histoire* de Buchez¹⁰⁵ où une grande place est faite

⁹⁹ *Ibid.*, p. 85.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 84.

¹⁰¹ *Études...*, pp. 428, 341, 436. — En revanche un autre auteur catholique Lottin, en 1912, dans une thèse remarquable parlera du déterminisme de Quetelet avec beaucoup de sérénité.

¹⁰² Auxquels vient de s'ajouter ici-même la remarquable étude de M. Freund.

¹⁰³ *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère*, chap. XIII.

¹⁰⁴ Ni dans la *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique, ou études sur l'organisation des sociétés* (Paris, 1842) ni dans *Des améliorations matérielles dans leurs rapports avec la Liberté* (Paris, 1843), ouvrage où il s'intéresse pourtant à la « statistique de la misère » (pp. 318 et sq.).

¹⁰⁵ *Introduction à la science de l'histoire ou science du développement de*

pourtant à la « physiologie sociale » et avec la *Philosophie du Siècle*¹⁰⁶ de Guépin est édifiante. Des auteurs de ce genre se caractérisent par leur goût pour de vastes et audacieuses synthèses dans lesquelles ils prétendent posséder la clé de l'évolution humaine en se fondant plus sur le raisonnement que sur l'observation et en tenant pour acquises les données que leur fournissait la science de leur temps. Quetelet, au contraire, était parfaitement conscient des lacunes de sa documentation et du caractère aléatoire des éléments dont il disposait dans de nombreux domaines¹⁰⁷.

Après 1848, les mentalités se modifieront. L'échec de la révolution fait prendre en méfiance aux radicaux les affirmations incontrôlables et leur fait apprécier la rigueur de Quetelet, de même que leur ralliement au positivisme attire leur attention sur les aspects déterministes de son œuvre. Ainsi Potvin, dans la lutte qu'il mène contre le catholicisme, fait appel à la *Physique sociale*. « L'expérience démontre avec toute l'évidence possible, a dit M. Quetelet, en résumant les enseignements de la statistique, que *c'est la société qui prépare le crime et que le coupable n'est l'instrument qui l'exécute*. Il en résulte, que le malheureux qui porte sa tête sur l'échafaud ou qui va finir son existence dans les prisons est en quelque sorte *une victime expiatoire de la société* ». Potvin en déduit que le vrai coupable est « tout homme qui profite d'un privilège, vit d'un abus, jouit du superflu, quand des classes nombreuses, manquant du nécessaire, restent livrées au mal », mais qu'est encore plus criminelle « une religion qui déclare le mal sans remède et fait de l'expiation une institution divine »¹⁰⁸. Potvin qui est avant tout homme de lettres et moraliste, semble n'avoir retenu de l'œuvre de Quetelet que le passage relatif aux relations entre le crime et la société, sans tenir compte de son contexte. On est du reste surpris de voir que malgré les éloges qu'il décerna à Quetelet à plusieurs reprises¹⁰⁹, il admirait davantage le major Bruck qui « avait

l'Humanité, Paris, 1833. — L'ouvrage est, il est vrai antérieur à la *Physique sociale*, mais non aux premiers travaux de Quetelet. Buchez, du reste ne fait jamais appel à un élément statistique. Quant à l'usage de « philosophie sociale » chez Quetelet, cf. *Du Système social*, pp. 235 et sq.

¹⁰⁶ Paris, 1854.

¹⁰⁷ *Physique sociale*, t. I, pp. 77-78, 142, 143, 283 ; t. II, pp. 142, 153, 221, n. 1, 307 à 309. — Parfois Quetelet est moins prudent, il sera notamment prisonnier de la classification raciale, imaginée par le géographe Malte-Brun (*Ibid.*, t. II, pp. 211 à 219, passim) et de la phrénologie.

¹⁰⁸ Dom Jacobus (= Charles POTVIN), *L'Eglise et la Morale*, Bruxelles, 1853-1859, 2 vol., t. II, pp. 334-336.

¹⁰⁹ *De la corruption littéraire en France*, Bruxelles, 1873, 2^e éd., pp. 213-214 ; *Histoire des Lettres en Belgique*, passim.

vu se déplacer et avancer la civilisation de la même manière que le système magnétique du globe » ¹¹⁰.

En revanche, l'ancien fouriériste François Haeck ¹¹¹, bien qu'il ne mentionne pas Quetelet, s'inspire manifestement de lui dans les considérations sur la société belge qu'il expose en 1856 à ses frères de la loge bruxelloise de *l'Espérance*. Il y commente des statistiques dont il tire notamment la preuve de « la connexité frappante qui existe entre le prix des denrées alimentaires et le nombre des crimes et délits commis en Belgique » ¹¹². Il en déduit la nécessité d'améliorer le sort du peuple, non par une révolution violente, mais par la multiplication des richesses qui résultera de l'application de la science à la production ¹¹³. Onze ans plus tard, les fondateurs de la *Ligue du Peuple* citeront à la fois Haeck et Quetelet pour montrer les racines économiques de la criminalité ¹¹⁴.

Dans la génération qui, arrivant à cette époque à maturité, marquera de son empreinte le socialisme belge, on utilisera non seulement la pensée de Quetelet, mais aussi ses méthodes de travail. Cette influence se constate chez César De Paepe ¹¹⁵, plus nettement chez Guillaume De Greef et surtout chez Hector Denis. Les éloges de Quetelet abondent sous la plume de Guillaume De Greef. « Avant Marx et Engels, écrit-il notamment, il y a eu Quetelet qui, lui aussi, a fait rentrer les faits moraux et sociaux dans le domaine du déterminisme scientifique élevant ainsi l'histoire à la hauteur d'une science » ¹¹⁶. Du reste dans certains de ses travaux comme son étude sur les dentellières ¹¹⁷, il utilisera les techniques mises au point par Quetelet. Quant à Hector Denis, malgré tout ce qu'il doit à Comte, il refuse de lui sacrifier Quetelet à qui il reconnaît l'inestimable mérite d'avoir montré mieux que ses prédécesseurs les liens entre le « développement

¹¹⁰ *Le major Bruck*, Revue de Belgique, t. VIII, 15 mai 1871, pp. 29-53, passim.

¹¹¹ J. BARTIER, *Fondateurs et créateurs du Crédit Communal de Belgique*, Crédit Communal de Belgique, Bullet. trim. oc. 1960, pp. 176, 172.

¹¹² (*Loge*). *L'Espérance à l'O(rient) de Bruxelles*. — *Études sur l'état social en Belgique*, n° 1, Bruxelles, 1856, p. 21.

¹¹³ *Ibid.*, pp. 26, 27.

¹¹⁴ Le manifeste est signé notamment par Potvin et Paul Janson. Cf. *Le Libre Examen*, 10 mars et *La Liberté*, 17 mars 1867.

¹¹⁵ Il se proposait d'utiliser les données rassemblées par Quetelet dans ses *Considérations et recherches sur le problème social au XIX^e siècle*, œuvre qui resta à l'état de projet (*L'Internationale*, 9 et 23 novembre 1873).

¹¹⁶ *La Sociologie économique*, Paris, 1904, p. 121 ; cf. aussi *De la Méthode en sociologie*, Revue socialiste, t. I, janvier-juin 1885, p. 293.

¹¹⁷ *L'ouvrière dentellière en Belgique* publiée dans *La Liberté* du 3 novembre au 22 décembre 1872 et également en brochure.

général » de l'humanité et l'ensemble des conditions économiques et sociales. Persuadé de l'importance capitale de ces découvertes, Denis en fait le point de départ de ses propres travaux statistiques. Constatant que le prix du pain, indice qu'utilisait Quetelet, n'était plus un instrument de mesure assez sensible, il essaya « d'abord de recourir au prix de la houille, qui marque bien, par ses fluctuations, celles de l'activité industrielle d'un peuple », mais observant qu'il ne rendait pas assez fidèlement « l'allure économique générale », il décida alors de recourir à un étalon meilleur, à savoir « l'ensemble d'un grand nombre de prix suivis dans leurs variations globales pendant une longue suite d'années » ¹¹⁸. Ce qui revient à dire que partant de Quetelet, il aboutit à ce système de l'« index number » qui allait jouer un si grand rôle dans l'organisation économique et sociale de la Belgique. L'influence de Quetelet ne s'effaça pas avec la génération d'Hector Denis. Elle est sensible dans la suivante. Pour nous borner à des hommes de première grandeur, Vandervelde ¹¹⁹ et Louis de Brouckère ¹²⁰ connaissaient bien Quetelet et par eux, il a en somme marqué le socialisme belge jusqu'au XX^e siècle, de même que du côté libéral il a été un des inspireurs du vigoureux penseur que fut Eugène Dupréel.

**

Son influence ne s'est du reste pas limitée aux frontières de la Belgique. Les travaux de « l'homme qui est reconnu comme le premier statisticien en Europe » sont une des autorités sur lesquelles Buckle, dans un ouvrage resté longtemps célèbre, fonde sa théorie déterministe de l'histoire ¹²¹. La *Physique sociale* est connue et appréciée dans les diverses écoles qui, à la fin du XIX^e siècle, se partagent le socialisme français. Le blanquiste Albert Regnard la qualifie d'« ouvrage unique » et la range dans la « bibliothèque matérialiste et socialiste »

¹¹⁸ *Discours philosophiques*, Paris, 1919, pp. 38-39.

¹¹⁹ La chose est d'autant moins étonnante que Vandervelde avait été l'élève et l'intime d'Hector Denis et de Guillaume De Greef (E. VANDERVELDE, *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, 1939, p. 19).

¹²⁰ En décembre 1948, dans la conférence qui termine sa carrière professionnelle, Louis de Brouckère, parlant de « la conception statistique de la loi », accorde une large place à Quetelet « fondateur de la statistique, conçue comme une sociologie quantitative et non plus seulement comme une description ou un inventaire » (*Œuvres choisies*, Bruxelles, s.d., t. I, pp. 410 et sq.).

¹²¹ *Histoire de la Civilisation en Angleterre*, Paris, 1865, 5 vol., t. I, p. 34. — Comme chez Quetelet, le déterminisme s'allie chez Buckle à des convictions spiritualistes. — Sur l'influence exercée par son œuvre, cf. J.M. ROBERTSON, *A History of freethought in the nineteenth century*, Londres, 1929, 2 v., t. I, pp. 339 et sq. et passim.

dont il recommande la lecture aux militants ¹²². Le fouriériste Jules Giraud lui emprunte la notion de « l'homme moyen » ¹²³, tandis que Benoît Malon le place parmi les précurseurs de Lassalle, de Marx et d'Engels qui ont rendu « dynamique » le « probabilisme économique » que le Belge n'avait envisagé que sous son aspect statique ¹²⁴. Bien que Malon n'ait pas toujours eu bonne presse chez les socialistes allemands, Marx aurait pu souscrire à son jugement. Dans une lettre à Lassalle, il invoque « les calculs de l'ami Quetelet », expression qui n'indique pas, bien entendu, des relations personnelles entre les deux hommes, mais la familiarité de l'un avec l'œuvre de l'autre ¹²⁵. Du reste, à la suite d'une question que lui posait un autre de ses correspondants, Marx a clairement indiqué les mérites et les erreurs qu'il trouvait chez notre compatriote. « Quetelet, répondait-il à Kugelman, le 3 mars 1869, est maintenant trop vieux pour qu'on tente encore quelque expérience avec lui. Il a rendu de grands services dans le passé, en montrant que même les phénomènes de la vie sociale d'apparence fortuite sont soumis à une nécessité interne qui se manifeste par leur retour et leurs moyennes périodiques. Mais il n'a jamais réussi à interpréter cette nécessité. Il n'a pas fait non plus de progrès et a seulement étendu la matière de ses observations et de ses calculs. Il n'est pas plus avancé aujourd'hui qu'avant 1830 » ¹²⁶.

Les anarchistes se référèrent aussi volontiers à Quetelet. Bakounine, soutenant que « pour moraliser les hommes » il fallait « moraliser le milieu social », affirme que les vertus et les vices ne sont que « le produit de l'action combinée de la nature proprement dite et de la société ». Il invoque en faveur de son allégation les enseignements de la statistique et les « paroles mémorables » que le « célèbre statisticien belge », — dont, soit dit en passant, il semble avoir connu le fils ¹²⁷ —, avait prononcées au sujet de la préparation sociale du crime ¹²⁸. La même raison conduira Jean Grave à publier des pages de Quetelet ¹²⁹ dans *La Révolte* et rendra son nom familier à Laurent Tailhade ¹³⁰.

¹²² *Le Calendrier de l'ère révolutionnaire et sociale...*, Paris, 1^{er} Vendémiaire, OI., p. 117.

¹²³ *Revue du Mouvement social*, t. III, 1881-1882, p. 54.

¹²⁴ *Le Socialisme intégral*, Paris, 1891-1894, 2^e éd., 2 v., t. I, p. 181, n. 1.

¹²⁵ K. MARX et F. ENGELS, *Correspondance*, Paris, 1975, t. V, p. 158.

¹²⁶ *Lettres à Kugelman (1862-1874)*, Paris, 1930, p. 117.

¹²⁷ A Paris, en 1845 selon les souvenirs de Carl Vogt, rapportés par son fils William qui confond du reste Adolphe et Ernest Quetelet (A. LEHNING, *Bakounine et les autres*, Paris, 1976, p. 104).

¹²⁸ *Le Socialisme libertaire*, Paris, 1973, p. 134.

¹²⁹ *Quarante ans de propagande anarchiste*, Paris, 1973, p. 232.

¹³⁰ *La Touffe de sauge*, Paris, 1901, p. 187.

En définitive l'influence de Quetelet toucha un public plus vaste que celui des universités et des académies. Elle s'étendit au monde politique et permit aux gouvernants de mieux comprendre les facteurs économiques et sociaux qui influencent la vie des hommes.

Edgar Quinet et la Belgique *

En 1831 Quinet avait failli devenir professeur à Bruxelles¹; quelques années plus tard il visita le champ de bataille de Waterloo². Jusqu'au 2 Décembre ce furent ses seuls contacts avec la Belgique. Absente de sa vie, elle le fut pratiquement aussi de son œuvre. Il est vrai que Quinet, hostile aux traités de 1815, n'appréciait guère l'indépendance belge³ et comprenait mal une nation où l'Eglise, au lieu de combattre, comme elle le faisait ailleurs, les libertés modernes, les utilisait avec tant d'habileté qu'elle dominait l'enseignement⁴.

Le coup d'Etat contraignit Quinet à passer dans ce pays qu'il avait négligé sept années moroses. Il souffrit beaucoup « de l'affreux climat de la Belgique »⁵ et attribua à cette « geôle humide »⁶ les dépressions qui le frappaient parfois, et jusqu'à la mort de son beau-fils, Georges Mourouzi. Les habitants lui déplurent autant que la nature. Il ne s'accoutuma pas à leur cuisine⁷, condamna leurs coutumes⁸ et souffrit de leur apparente froideur au point d'affirmer, après un séjour de quatre ans, n'avoir « jamais rencontré un regard humain ou bienveillant »⁹. Enfin la surveillance à laquelle la *Sûreté* le soumettait l'exaspéra. Aussi, abandonnant la Belgique pour la Suisse en 1858, il poussa un « cri d'oiseau échappé de sa cage »¹⁰, et sa femme lui fera écho.

Leurs plaintes sont évidemment sincères. Elles se retrouvent sous la plume d'autres proscrits. La plupart d'entre eux ont mal supporté l'exil. Leur amertume les a conduits à une véritable hostilité envers

* *Edgar Quinet, ce juif errant, Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand, Centenaire de la mort d'Edgar Quinet*, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Clermont-Ferrand, II, nouvelle série, fascicule 2, 1978, pp. 149-167.

¹ E. QUINET, *Lettres à sa mère*, Paris, s.d., 2 v., t. I, pp. 175-177, 186, 188.

² *Ibid.*, p. 434; *Les Roumains...*, Paris, s.d., p. 552.

³ *Ibid.*, p. 184; *Lettres à sa mère*, t. II, p. 176.

⁴ E. QUINET, *L'Enseignement du peuple*, Paris, s.d., 7^e éd., p. 143.

⁵ M^{me} E. QUINET, *Edgar Quinet depuis l'exil*, Paris, 1889, p. 129.

⁶ E. QUINET, *Lettres d'exil*, Paris, 1885-1886, 4 v., t. I, p. 392.

⁷ M^{me} E. QUINET, *Mémoires d'exil*, nouvelle série, Paris, 1870, pp. 31-33.

⁸ *E. Quinet depuis l'exil*, p. 180.

⁹ *Lettres l'exil*, t. I, p. 213; t. II, p. 150.

¹⁰ *Ibid.*, t. I, p. 392.

ceux chez qui ils étaient contraints de vivre. Emile Ollivier qui, en mars 1853, rend visite aux bannis, note chez eux un « grand mépris des Belges »¹¹. Mais il n'en reste pas moins que Quinet, et sa femme surtout ont, consciemment ou non, exagéré les difficultés qu'ils avaient rencontrées, comme aussi les dangers qu'ils avaient courus après le 2 Décembre. Ainsi, dès son arrivée, Quinet explique à Hugo comment il a échappé à la police de Louis-Napoléon grâce à un faux passeport valaque que lui avait procuré M^{me} Cantacuzène¹². Mais il oublie de dire à son illustre interlocuteur — et M^{me} Quinet ne répare pas cette omission — qu'il détenait un second passeport délivré le 15 octobre 1851 à Paris par le préfet de Police dans des conditions si régulières qu'il fut visé par la Sûreté belge sans la moindre difficulté. Aussi, Quinet, qu'appuyait du reste le bourgmestre de Bruxelles, fut considéré pendant plusieurs semaines comme un voyageur ordinaire et échappa à la surveillance qui pesait sur les réfugiés politiques¹³.

M^{me} Quinet affirme aussi qu'on avait voulu « interner » Edgar à Bruges, « l'Herculanum de la Belgique »¹⁴, mais elle néglige d'expliquer qu'il s'agissait d'un malentendu. « Moi-même, écrit le 26 janvier 1852 Quinet à l'administrateur de la Sûreté, en arrivant en Belgique, j'avais proposé à M. le Ministre de la Justice de me rendre pour quelques jours à Bruges. Monsieur le Ministre a pu croire que je désirais me fixer dans cette ville ». Acceptant cette interprétation, les autorités lui permirent de rester à Bruxelles¹⁵. De même, à une exception près¹⁶, la Sûreté ne s'opposera jamais aux voyages que Quinet souhaite faire dans le royaume ou à l'étranger. A nouveau, M^{me} Quinet fabule, lorsqu'à propos de vacances en Suisse, elle écrit : « Il ne fallait rien moins que l'intervention d'un bon génie pour pouvoir quitter Bruxelles. La chose n'était pas aisée en 1857; que de montagnes

¹¹ *Journal*, Paris, 1961, 2 v., t. I, p. 152. A Quinet se plaignant de l'insuccès des *Esclaves*, Chauffour répond « que les Belges soient peu sensibles à cette hauteur de poésie cela ne m'étonne pas, elle dépasse de cent coudées leurs petits arts, leurs petits esprits. Mais nos amis — entendez par là les proscrits — devraient être profondément remués » (B.N., Ms. N.A.F. 20784, f° 12, 14 juillet 1853). Les exilés raisonnent du reste comme les Français de l'intérieur. Parlant de son amie, Thérèse de Stapper « toujours en retard sur le mot et l'idée », M^{me} Didier explique cette faiblesse par le fait qu'elle « est née en Belgique (...) c'est vous dire ce qui lui manque » et ajoute « Je suis incrédule à l'esprit des Belges. En connaissez-vous qui fassent exception? » (B.N. ... 20785, f° 351, 2 avril 1861).

¹² *E. Quinet depuis l'exil*, pp. 2-3.

¹³ Archives gén. du Royaume, Police des Etrangers, n° 110.561, dossier Quinet.

¹⁴ *Mémoires d'exil*, Paris, 1868, p. 5; *E. Quinet depuis l'exil*, p. 5.

¹⁵ A.G.R., P.E., n° 110.561.

¹⁶ *Mémoires d'exil, nouv. série*, pp. 37-38.

à aplanir ! »¹⁷. En fait, la demande de Quinet est du 2 juin, l'accord de la Streté, du lendemain et dès le 6, il est en possession de son passeport¹⁸.

D'un autre côté, M^{me} Quinet écrit qu'à Ostende, on ne rencontrait que « des figures cosmopolites, indifférentes ou hostiles », mais la raison en est qu'« il n'y a que les visages français qui parlent sans rien dire »¹⁹. Inversement, elle apprécie les paysans wallons des environs de Waterloo, parce que « de race française, vive et gaie »²⁰. On comprend qu'avec une telle mentalité, Quinet se soit considéré à Bruxelles, ville encore fort flamande à l'époque, comme « au ban de l'espèce humaine », qu'il ait affirmé en 1855 : « Depuis que nous sommes ici, nous n'avons reçu, que je sache, une invitation »²¹ et qu'il ait soutenu plus tard que, pendant tout son séjour, personne ne lui avait « tendu la main »²².

Au fond, toutes ces affirmations traduisent mieux les sombres pensées que l'exilé projette sur le monde qui l'entoure que la réalité.

Sans doute Quinet a été ignoré par le commun des Belges. La chose n'a rien de surprenant, *Ahasvérus* et *Le Génie des Religions* n'ayant pas atteint le grand public, même en France. En outre, parmi leurs lecteurs, nombreux étaient ceux qui avaient été choqués, les catholiques belges réagissant à cet égard comme leurs coreligionnaires français²³. Mais Quinet n'en avait pas moins en Belgique des partisans enthousiastes²⁴. Ainsi, en février 1853, *Madier de Montjau* parlant au Cercle de Thalie fait « tressaillir l'assemblée d'admiration et d'enthousiasme à la lecture de quelques pages de son illustre compatriote Edgar Quinet »²⁵, et ceux qui applaudissent l'auteur de *Napoléon* lorsqu'il assiste aux conférences de Bancel sont en grande majorité des Belges²⁶.

¹⁷ *Mémoires d'exil*, p. 33.

¹⁸ A.G.R., P.S., n° 110.561.

¹⁹ *Mémoires d'exil, nouv. série*, p. 36 ; cf. aussi *Mémoires d'exil*, p. 63.

²⁰ *Ibid.*, p. 281.

²¹ *Lettres d'exil*, t. I, p. 215.

²² *Ibid.*, t. II, p. 150.

²³ Un périodique belge, *La Revue catholique* emprunte du reste à des publications françaises des articles contre Quinet (t. I, 1843-1844, pp. 36-48, 485-493 et 549-557).

²⁴ Dès mars 1852, un étudiant, Julien Delvaux, fait intervenir Lagrange pour être introduit auprès de Quinet (B.N. ... 20791, f° 15) ; sur Delvaux cf. M. Paquot, *Orientation intellectuelle d'un jeune bourgeois de la Belgique flamande vers 1850*, Liège, s.d.

²⁵ *La Civilisation*, 15 février 1853, p. 12.

²⁶ *Mémoires d'exil*, p. 37.

Quinet ne comptera pas seulement à Bruxelles des admirateurs anonymes, mais aussi des disciples littéraires. Lorsqu'il publie *Les Esclaves*, le conservateur de la Bibliothèque Royale, Louis Alvin qui avait lui-même conçu le plan d'un *Spartacus*, y renonce en voyant son « idée réalisée par un esprit aussi élevé que profond »²⁷, de même André Van Hasselt qui faisait figure de poète officiel, s'inspire beaucoup de Quinet dans ses *Quatre Incarnations du Christ*²⁸, et Oscar Pirmez, pourtant conservateur en politique, unit dans le même éloge *La Grèce Moderne et Salammbô*²⁹. En outre, le proscrit disposera à Bruxelles, dès son arrivée, d'amis belges fort dévoués. Quand M^{me} Quinet affirme qu'en 1855, son mari « ne connaissait encore... que MM. Altmeyer et Bourson »³⁰, elle oublie au moins les avocats Funck et De Mesmacker qui figurent en 1852 parmi les témoins de son mariage³¹.

En réalité, si Quinet vécut intimement avec les proscrits français³², il rencontra d'autres exilés tels l'Italien Dall'Ongaro qui lui servira d'agent de liaison avec Mazzini³³, l'illustre Polonais Lelewel³⁴ ou l'Allemand Charles Grun, connu pour ses démêlés avec Marx, et de nombreux Belges. Si nous insistons sur ce dernier point, c'est qu'il importe à la fois pour la compréhension de l'œuvre de Quinet et pour l'histoire de la Belgique. Sans doute, dans la plupart des livres qu'il

²⁷ B.N., 20781, f° 80-81, 15 juin 1853.

²⁸ L. ALVIN, *André Van Hasselt, sa vie et ses travaux*, Bruxelles, 1877, p. 225. Plus tard le *Prométhée* d'I. GILKIN sera également marqué par Quinet.

R. GILSOUL, *Les Influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880*, Bruxelles, 1953, p. 102.

²⁹ A. SIBET, *Vie et Correspondance d'Oscar Pirmez*, Louvain, 1888, pp. 386-387.

³⁰ *Lettres d'exil*, t. I, p. 430.

³¹ *E. Quinet depuis l'exil*, p. 24. A son arrivée en Belgique, Hermione Asaky s'était fait passer pour veuve et à quelques jours de ses noces, elle prenait encore ce titre dans les pièces officielles. Le mariage ne fut pourtant pas frauduleux car elle put produire en temps utile un certificat qui prouvait son divorce. On notera à ce propos que l'union qu'elle avait conclue en 1837 avec Alexandre Mourouzi fut rompue dès 1839 par consentement mutuel. En introduisant la procédure devant le métropolitain de Moldavie, le mari n'avait formulé aucun grief contre Hermione. Il avait insisté tout au contraire sur ses « sentiments d'affection et d'estime véritable pour les mérites de son épouse ». Mais comme il ne voulait pas se brouiller avec son père qui s'était opposé à cette alliance, même après la naissance d'un petit-fils, Alexandre « malgré l'affliction de son cœur », avait dû demander à sa femme de se résigner au divorce (A.G.R., P.E., n° 110561 et Annexes... mariage 1852, n° 761).

³² M^{me} E. QUINET en dresse une liste dans *Mémoires d'exil*, p. 33 et n. 1.

³³ *E. Quinet depuis l'exil*, p. 76 et M. BATTISTINI, *Esuli italiani in Belgio, 1815-1861*, Florence, 1868, *passim*. En 1867 l'Italien se rappellera encore au souvenir de Quinet par une lettre fort amicale (B.N. ... 20785, f° 555-556).

³⁴ *Mémoires d'exil*, p. 302.

rédigea après le 2 Décembre, le lieu de son exil ne tint qu'une place médiocre. On ne relève que peu de chose à cet égard dans *Merlin l'Enchanteur*³⁵ et dans *Le Livre de l'Exilé*³⁶, et pratiquement rien ailleurs. On notera cependant dans *Les Roumains* un parallèle entre la Grèce et la Belgique qui montre que désormais Quinet reconnaît la légitimité de l'indépendance belge³⁷. En revanche la *Fondation de la République des Provinces-Unies*, *La Lettre sur la Situation religieuse et morale* et *La Révolution religieuse au XIX^e siècle* sont étroitement liées au milieu dans lequel leur auteur vivait à Bruxelles.

Rappelons qu'à cette époque la Belgique connaissait un régime censitaire qui se prolongera jusqu'en 1894. La vie politique y était dominée par la lutte de deux partis : les catholiques et les libéraux. Au milieu du XIX^e siècle la majorité de ces derniers rappelait beaucoup la gauche orléaniste que Quinet avait connue en France. Mais il existait dans le parti une minorité plus avancée, en coquetterie avec une extrême gauche républicaine. C'est dans ces deux derniers éléments que Quinet trouva surtout des amis. Sans songer à les énumérer tous, on relèvera cependant quelques noms, et tout d'abord ceux de deux Français qui, à la différence de tant de leurs compatriotes, s'étaient parfaitement adaptés à la Belgique où ils avaient vécu longtemps. Le premier est Dupuich, pédagogue réputé, directeur d'un pensionnat dont le jeune Mourouzi fut longtemps l'élève³⁸. Le second se nommait Bourson. Il dirigeait le *Moniteur*, l'équivalent belge du *Journal Officiel*, et jouissait de la confiance du gouvernement. La chose est d'autant plus remarquable que Bourson, passé par le saint-simonisme et le fouriérisme, ne cesse jamais de professer des idées avancées. Ami des proscrits et notamment de Proudhon, il mit à leur service l'influence dont il disposait dans les milieux officiels et, bon observateur, leur permit de mieux comprendre les réalités locales³⁹. Parmi les Belges eux-mêmes, il faut faire une place à part au « bon républicain » Colard⁴⁰. Doué d'un grand sens des affaires, Colard, d'abord ouvrier tailleur, avait fait fortune en lançant en Belgique le vêtement de confection⁴¹. Resté fidèle aux opinions socialistes de sa jeunesse, il témoigna aux

³⁵ Paris, 1860, 2 v., t. I, pp. 260 sqq. ; t. II, p. 274 sqq.

³⁶ Paris, s.d., pp. 36-37 et 56-57 ; cf. aussi G. DOUTREPONT, *Les Proscrits du coup d'Etat du 2 décembre 1851 en Belgique*, Bruxelles, 1938, pp. 137-139.

³⁷ Pp. 166-167.

³⁸ Cf. les lettres de Dupuich aux Quinet, B.N. ... 20787, fo 363-403.

³⁹ J. DAUBY, *Funérailles de Pierre-Philippe Bourson...*, Bruxelles, 1888. Les lettres de Bourson et de sa femme aux Quinet n'ont qu'un intérêt limité. B.N. 20782, fo 277-282.

⁴⁰ E. Quinet *depuis l'exil*, p. 46.

⁴¹ A. COLARD, « Une page d'histoire sociale : Jean-Nicolas Colard (1814-1868), philanthrope et démocrate », *Le Flambeau*, 56^e a., 1974.

exilés une générosité inlassable. S'il n'aida sans doute pas Quinet financièrement, il le servit d'autre manière⁴². Colard avait été fourrieriste, lui aussi, de même que Félix Delhasse qui, au surplus, avait été fort lié dans sa jeunesse à Buonarroti⁴³. Très cultivé, féru de musique et de théâtre, il mit à la disposition de Quinet sa riche bibliothèque⁴⁴. L'exilé put aussi utiliser celle de François de Bonne où il trouva le *Tableau des Différends de Marnia*⁴⁵. De Bonne avait siégé au Parlement, de même qu'une autre relation de Quinet, Alexandre Gendebien, un des plus illustres orateurs du pays. L'un s'y était distingué par sa connaissance des questions ecclésiastiques⁴⁶, l'autre par ses attitudes républicaines⁴⁷. Le témoin du mariage de Quinet, Funck⁴⁸, était lui aussi un démocrate de 1848. Il avait fait ses études à l'Université de Bruxelles comme Van Meenen et Albert Lacroix. Quinet était lié à trois professeurs de cette institution qui, fondée par la Loge des Amis Philanthropes pour faire pièce à l'Université catholique de Louvain, avait en permanence maille à partir avec l'Eglise. Van Bommel y enseignait la littérature française⁴⁹, Tiberghien y professait la philosophie en s'inspirant des doctrines de l'Allemand Krause⁵⁰ et Altmeyer y occupait la chaire d'histoire.

⁴² Lorsque les Quinet se fixent en Suisse, Colard s'occupe de leur déménagement. Hermione fait appel à lui lorsqu'elle veut offrir un cadeau à une amie restée à Bruxelles. Elle l'utilise aussi, pour faire insérer dans la presse bruxelloise des articles à la gloire de son mari ou pour persuader Van Meenen qui craignait la mévente de rééditer pourtant les *Œuvres politiques*, B.N. ... 20784, fo 452-455 et 20792, fo 84-160 et 170; les réponses des Quinet se trouvent à Bruxelles dans une collection privée.

⁴³ J. BARTIER, « Proudhon et la Belgique », dans *L'Actualité de Proudhon*, Bruxelles, 1967, p. 171 et *passim*.

⁴⁴ B.N. 20785, fo 39.

⁴⁵ Ph. DE MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, *Œuvres-Tableau des Différends de la Religion*, Bruxelles, 1857, 4 v., t. I, p. VI, n. 1; cf. aussi A. SAINT-FERREOL, *Les Proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil*, Paris, 1870, 2 v. t. I, p. 288.

⁴⁶ E. VAN BEMMEL, « Discours prononcé aux funérailles de M.-J. De Bonne », *Revue de Belgique*, 1879.

⁴⁷ J. GARSOU, *Alexandre Gendebien, sa Vie, ses Mémoires*, Bruxelles, 1930. Le 16 décembre 1853, Buloz explique à Quinet qu'il ne lui a pas donné de nouvelles « parce que M. Gendebien qui m'a remis la fin de votre travail m'a promis de vous écrire et de vous rassurer » (B.N. ... 20882, fo 398).

⁴⁸ A. ERBA, « L'Esprit laïque en Belgique sous le Gouvernement libéral doctrinaire (1857-1870) d'après les brochures politiques », *Bibl. de la Rev. hist. eccles.*, fasc. 43, Louvain, 1967, pp. 547-571.

⁴⁹ Ch. POTVIN, « Eugène Van Bommel », *Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique*, 1882, pp. 230-306.

⁵⁰ Ch. POTVIN, *Histoire des Lettres en Belgique (Cinquante Ans de Liberté, t. IV)*, Bruxelles, 1882, p. 169 et *passim*.

L'évolution du gouvernement belge vers le conservatisme⁵¹, conséquence de la défaite européenne de la démocratie, avait réduit les libéraux avancés et les républicains à la défensive, mais non à l'inactivité. Peu écoutés désormais dans les associations électorales, ils n'en continuaient pas moins leur combat dans la presse. On ne peut songer à citer tous les organes qui leur étaient favorables. On se contentera de mentionner les principaux. Quinet s'abonna⁵² à un quotidien bruxellois *La Nation*⁵³ qui, peu lu en Belgique, possédait pourtant une audience internationale, car ses principaux rédacteurs, Potvin et Labarre, ne cessèrent d'être en contact avec Ledru-Rollin, Mazzini et d'autres illustres exilés. Des difficultés financières firent tomber *La Nation* aux mains d'un homme d'affaires Natalis Briavoine, qui y substitua *Le National*. Bien qu'il possédât des journaux beaucoup plus modérés⁵⁴, Briavoine laissa s'exprimer dans *Le National* des opinions avancées et en confia la direction à un proscrit, Emile Péan⁵⁵ qui, lié à Quinet, attira souvent l'attention de ses lecteurs sur les œuvres de son ami. Quinet put aussi compter sur l'appui de plusieurs périodiques, à commencer par la *Revue trimestrielle* fondée en 1854 par Van Bemmél. Faisant hommage du premier tome de la publication à l'exilé, Van Bemmél lui écrivait : « Quoique l'un des articles qui vous concernent soit d'une critique un peu vive, il témoigne néanmoins de l'importance que l'on attache à toutes vos idées », et il ajoutait : « vous en verrez la preuve dans l'article sur les *Esclaves* »⁵⁶. Puis, le 18 novembre 1855, après une visite au cours de laquelle Quinet lui avait témoigné une « extrême bienveillance », il sollicitait sa collaboration parce qu'il le considérait comme « le représentant le plus complet... de la littérature sérieuse et forte, sincère et libre »⁵⁷ qu'il voulait servir. De fait, les travaux de Quinet ne cesseront d'être, dans la *Revue*, l'objet de comptes rendus attentifs et le plus souvent chaleureux⁵⁸.

⁵¹ *Ibid.*, p. 75 et *passim*.

⁵² H. WOUTERS, *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging (1853-1865)*, Centre Interuniv. hist. contemp., cahier n° 40, Louvain-Paris, 1968, p. 9.

⁵³ F. DESMANNIT (F. TINDEMANS), *Les Avancés. Lettre à M. Funck, 1846-1858*, Bruxelles, 1858, pp. 55 sqq.

⁵⁴ G. BRAIVE, « Les Groupes de presse belges en 1858 », *Rev. belge de Ph. et d'Hist.*, t. XLV, 1967, pp. 415-433 *passim*.

⁵⁵ Ami de Ledru-Rollin, il avait représenté le Loiret à la Constituante; cf. notamment A. SAINT-FERREOL, *Les Proscrits...*, t. II, p. 46.

⁵⁶ B.N. ... 20798, f° 200.

⁵⁷ *Ibid.*, f° 201.

⁵⁸ Ainsi, un collaborateur de la *Revue*, qui signe A.L. voit dans la *Philosophie de l'Histoire de France* la preuve de la progression « immense des études scientifiques depuis le début du siècle » et affirme qu'« une étude qui vient d'être

Quinet sera soutenu aussi par *La Libre Recherche* qui, dirigée par des proscrits, Pascal Duprat, puis E. Durran, recrutait ses collaborateurs non seulement parmi les exilés et les Belges, mais en France même⁵⁹. Enfin Quinet compta des amis et des disciples dans l'équipe qui publia à Gand *La Revue Critique*⁶⁰.

Les travaux d'Altmeyer portant sur le XVI^e siècle, il s'était intéressé à Marnix. On peut penser que l'historien bruxellois a révélé à Quinet un auteur si ignoré en France qu'aucun dictionnaire ne lui consacrait une notice⁶¹. Quinet, on le sait, se passionna pour l'homme qu'il venait de découvrir. Partant de lui, il retraça le tableau des guerres de religions et chercha à en déterminer les conséquences. Goûté en France, son livre le fut plus encore en Belgique. En effet, dans leurs polémiques, libéraux et catholiques se réfèrent volontiers à la Révolution religieuse du XVI^e siècle qui, détruisant l'unité des XVII Provinces, avait assuré le triomphe du protestantisme dans le Nord et de l'Eglise dans le Sud. Aussi les catholiques, malgré leur patriotisme, finissent par louer les rois d'Espagne, champions de l'orthodoxie, tandis que les libéraux magnifient Guillaume d'Orange et ses Gueux qui incarnent à leurs yeux la liberté de pensée et la démocratie. Dans cette optique, le *Marnix* de Quinet constituait un élément neuf. Le compagnon du Taciturne, nous l'avons vu, n'était pas oublié en Belgique, du moins par les érudits. Mais la force de sa personnalité était méconnue. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les notices qui lui avaient été consacrées. Si sa carrière politique y est résumée convenablement, ses mérites d'écrivain français et de penseur sont passés sous silence. Le baron de Stassart ne semble connaître ses écrits que de seconde main⁶², Goethals ne l'envisage que comme un littérateur néerlandais et se refuse à croire à la sincérité de sa tolérance⁶³, Altmeyer lui-même qui le présente comme un précurseur de

publiée témoigne assez de la force et de la richesse du génie moderne et nous rassure complètement sur l'avenir » (1855, t. VI, p. 280).

⁵⁹ G. DOUTREPONT, *op. cit.*, pp. 96-97. *La Libre Recherche* était lue aussi par les émigrés français de Suisse, comme le montrent les lettres d'Arago, de Chauffour et de Dufraisse (B.N. ... 20781, f^o 110; 20784, f^o 47 et 20787, f^o 91). Notons aussi que c'est dans cette revue que paraîtra d'abord la biographie de Quinet par Chassin.

⁶⁰ Dirigée par J. Vancleemputte, elle finira par fusionner avec *Le Congrès libéral* (B.N. ... 20798, f^o 207; Van Meenen à E. Quinet, 9 novembre 1858).

⁶¹ E. Quinet depuis *l'exil*, p. 55. Il y a là un peu d'exagération car Stassart avait parlé de Marnix dans la *Biographie Universelle* de MICHAUD.

⁶² *Biographie Universelle*, t. XXVII et *Œuvres Complètes*, Paris, 1855, pp. 477-479.

⁶³ *Lectures relatives à l'histoire des sciences ... en Belgique*, Bruxelles, 1837-1838, 4 v., t. I, pp. 73-89.

la pensée libérale, paraît peu familiarisé avec son œuvre⁶⁴. Aussi le livre de Quinet qui met l'accent sur les qualités de Marnix, sur son importance et son originalité, sera pour le public belge une révélation. Emile Leclercq proclame que Quinet « a noblement récompensé la Belgique de l'hospitalité qu'elle lui accorde dans le triste voyage de l'exil en développant avec un véritable talent une des périodes les plus intéressantes de son histoire⁶⁵. Ecrivant à Quinet pour lui demander de collaborer à une nouvelle revue, le Gantois Aubans lui affirme : « Vous avez noblement payé votre dette à votre nouvelle patrie » en lui donnant « ce chef-d'œuvre historique »⁶⁶. Franz Stevens, poète de talent, mais voué à une mort prématurée, dédie à Quinet les strophes ferventes qu'il consacre à Marnix⁶⁷. On pourrait multiplier ces témoignages. On se contentera de citer celui, fort postérieur, du critique Gustave Frédéric qui soulignera que la Belgique devait à Quinet « une reconnaissance particulière pour l'éternel renom qu'il aura procuré au grand Marnix de Sainte-Aldegonde »⁶⁸.

L'accueil reçu par son livre conduira Quinet à vouloir éditer les œuvres de Marnix alors introuvables en librairie et même absentes de presque toutes les bibliothèques.

Dans cette entreprise, il trouva l'appui de François Van Meenen et d'Albert Lacroix. Le premier était le fils de Pierre-Joseph Van Meenen, personnage fort influent qui, au cours d'une longue carrière, avait servi le Directoire, lutté contre le roi Guillaume, figuré au Congrès National de 1830, siégé à la Cour de Cassation et enseigné à l'Université de Bruxelles dont il fut même le premier recteur. Son fils était une personnalité plus effacée, mais attachante; fort cultivé, il était l'homme des dévouements tenaces et obscurs⁶⁹. Par sa timidité, il contrastait beaucoup avec son neveu, l'effervescent Albert Lacroix. Les deux hommes s'associèrent pour éditer Marnix. Le lancement des œuvres fut la première de ces campagnes d'édition qui rendirent célèbre Lacroix au temps des *Misérables*, du *Maudit* et du *Paris-Guide*. Insistant sur le fait que Marnix était, comme l'avait révélé Quinet, une des gloires littéraires de la Belgique, Lacroix parla de l'édition comme d'une œuvre patriotique; c'est ce qui explique la présence, en

⁶⁴ *Les Belges Illustres*, Bruxelles, 1844-1845, 3 v., t. I, pp. 249-256.

⁶⁵ *Revue Trimestrielle*, 1854, t. IV, pp. 301-302.

⁶⁶ B.N. ... 20781, f° 5-6.

⁶⁷ G. CHARLIER, *Passages*, Bruxelles, 1947, p. 110.

⁶⁸ *L'Indépendance Belge*, 17 novembre 1884. De même, *La Gazette* affirme, lors du décès de Quinet, que « La Belgique ne saurait oublier qu'elle lui doit un de ses plus grands hommes ou du moins la résurrection morale et littéraire d'une de ses (...) illustrations », 4 avril 1875.

⁶⁹ *A la Mémoire de François-Joseph Van Meenen*, Bruxelles, 1881.

tête des souscripteurs, du duc de Brabant, le futur Léopold II et du prince Frédéric des Pays-Bas. D'autre part, Lacroix, montrant dans Marnix le précurseur de la pensée libérale, réunit un comité de patronage dans lequel figuraient, à côté de Quinet, des hommes politiques, doctrinaires ou avancés. Enfin, l'entrée dans le comité de plusieurs Hollandais, d'Italiens et de Charles Grun donna à l'entreprise un caractère international ⁷⁰. Aussi Lacroix parvint-il à réunir plus de cinq cents souscripteurs malgré le prix élevé de la publication qu'il envisageait ⁷¹.

Le projet inquiéta l'opinion catholique. Un futur archevêque de Malines, le Père Dechamps, l'attaqua sous le pseudonyme de Timon II dans une brochure où il le dénonçait comme une machination menée en commun par les francs-maçons, les protestants, les libres penseurs et les proscrits français ⁷². Mais ces plaintes n'empêchèrent pas Lacroix et ses collaborateurs d'aller de l'avant. Le 1^{er} mai 1857 Quinet lisait à quelques-uns de ses amis une partie de l'*Introduction* qu'il avait commencée le 6 avril : *La Révolution religieuse au XIX^e siècle* ⁷³. Le 27 mai, il mettait la dernière main à la rédaction ⁷⁴. Pendant ce temps, Bruxelles connaissait des troubles politiques. Le gouvernement catholique avait, en effet, soumis au Parlement un projet de loi sur l'organisation charitable fort favorable à l'Eglise. Mais l'opposition libérale dénonçant la « loi des couvents » comme un retour à l'Ancien Régime, parvint à mobiliser contre elle la bourgeoisie censitaire et même le peuple des grandes villes. Aussi, lorsque la Chambre vote, en première lecture, le projet le 27 mai, des émeutes éclatent à Bruxelles et se renouvellent pendant plusieurs jours. Elles aboutirent au retrait de la loi, puis à la chute du Cabinet, au retour des libéraux au pouvoir le 9 novembre, et à de nouvelles élections qui leur donneront une majorité confortable.

M^{me} Quinet déforme quelque peu la vérité lorsqu'elle affirme que le premier tome des Œuvres de Marnix, avec la préface de son mari, fut publié le 1^{er} juin, au plus chaud de la crise ⁷⁵. En fait, c'est seule-

⁷⁰ TIMON II (V. DECHAMPS), *Les Masques bibliques ou la Loge et le Temple*, Bruxelles, 1857, pp. 7-8.

⁷¹ Leur liste est reproduite en appendice au t. IV du *Tableau*. On y relèvera le nom de Charles De Coster qui, dans la *Légende d'Ulenspiegel*, magnifiera, sous une forme romanesque, les hommes du XVI^e siècle que célébrait Quinet.

⁷² On peut se demander si ce n'est pas l'attaque de Dechamps qui conduisit la Librairie Evangélique qui aurait dû éditer le *Tableau* à s'effacer devant Van Meenen.

⁷³ *Mémoires d'exil*, pp. 116-117.

⁷⁴ *Tableau*, t. I, p. LXXXIV.

⁷⁵ *Mémoires d'exil*, p. 121.

ment le 14 que *Le Congrès libéral*, hebdomadaire particulièrement bien informé, puisqu'il était imprimé chez Van Meenen, annonce « avec joie l'apparition du premier volume des Œuvres de Marnix », et donne un copieux extrait de la préface. Quant aux autres journaux, c'est seulement à partir du 22 qu'ils insèrent de la publicité pour l'ouvrage.

M^{me} Quinet est en outre démentie par sa correspondance. Comme elle voyageait en Suisse avec son mari au moment de la sortie des Œuvres, un de leurs amis, le proscrit V. de Guelle, s'était chargé du service de presse. Le 18 juin, il faisait savoir qu'il était encore loin d'avoir terminé sa mission. Il notait à l'usage d'Hermione que « le coup de canon tiré par votre vaillant mari à son départ commence seulement à produire un peu de l'effet auquel il doit s'attendre. Il y a encore peu de personnes, à ma connaissance, qui se soient expliquées ». Il est fâcheux, ajoutait-il, que l'*Introduction* soit publiée « à la tête d'un livre trop cher pour le public » ⁷⁶.

Mais il n'en reste pas moins que la publication eut quelques conséquences politiques. Se refusant toujours à considérer Marnix comme une gloire nationale et continuant à voir en lui un malfaisant hérétique, les catholiques iront jusqu'à utiliser son nom dans leur propagande électorale ⁷⁷. Mais ils seront exaspérés plus encore par la préface de Quinet que par le *Tableau des Différends de la Religion*. Pendant de longues années, ils la citeront avec horreur dans leurs discussions avec les libres penseurs et relèveront en particulier, en l'attribuant à Quinet, la volonté de Marnix d'étouffer « le catholicisme dans la boue ». L'*Introduction* est commentée en 1865 par Edouard Ducpétiaux ⁷⁸. Elle conduit un autre Quinet — le fort orthodoxe Benoît — à affirmer en 1869 que son homonyme, en publiant les œuvres « ordurières » de Marnix, a « indignement payé l'hospitalité reçue dans un pays catholique » ⁷⁹, tandis qu'en 1870, Armand Brifaut soutiendra qu'on ne peut reprocher à l'Eglise son intolérance puisque le commentateur de Marnix trouve légitime d'user contre elle de la force ⁸⁰.

Les catholiques utiliseront aussi l'*Introduction* et la présence dans le comité de patronage de plusieurs proscrits, pour réaliser une opération de politique intérieure. *Le Journal de Bruxelles* y verra la

⁷⁶ B.N. ... 20789, f° 296-297. On notera que, répondant au souhait de V. de Guelle, l'*Introduction* jointe à la *Lettre* fut publiée quelques mois plus tard, sous le titre *La Révolution Religieuse au XIX^e siècle*, dans une brochure d'une centaine de pages. Cette édition comporte quelques modifications de détail.

⁷⁷ B.R. varia II - 89529, n°s 67 à 87.

⁷⁸ Un Catholique Libéral, *Les Vrais et les Faux Libéraux*, Bruxelles, 1863, p. 12 et n. 1.

⁷⁹ *Toast à Pie IX*, Mons, 1869, p. 9 et n. 1.

⁸⁰ *Le Christ, l'Eglise et la Charité*, Bruxelles, 1870, p. 39.

preuve que la publication résultait d'un complot dirigé « par les émules de Mazzini et de Ledru-Rollin », non seulement contre l'Eglise, mais aussi contre les institutions nationales⁸¹. *Le Journal*, suivi par d'autres organes catholiques, en profitera pour attribuer les opinions de Quinet à tous ceux qui s'étaient intéressés à l'édition de Marnix.

Ces accusations gênèrent considérablement les doctrinaires qui figuraient dans le comité. Ils y avaient adhéré lorsqu'ils semblaient cloués pour longtemps dans l'opposition. Le livre paraissait à un moment où ils espéraient retourner au pouvoir. Pour y parvenir, ils devaient se concilier une fraction du corps électoral qui, tout en se méfiant du clergé, n'en était pas moins attachée au catholicisme. Or, *l'Introduction* donnait beau jeu à ceux qui prétendaient que le libéralisme était par essence irrégulier. Aussi, les doctrinaires, soutenant que le texte de Quinet ne correspondait pas du tout à ce qu'on leur avait annoncé⁸², tentèrent de se dégager de ce mauvais pas. Le 17 juillet, un de leurs principaux organes, *L'Observateur*, reconnaissait avoir applaudi à l'idée d'éditer Marnix. Quoi de plus naturel, puisqu'il s'agissait de rendre hommage à « une de nos figures historiques les plus belles », à un combattant « des luttes héroïques soutenues par nos pères, au XVI^e siècle, dans l'intérêt de la liberté religieuse et de la liberté nationale », à « une des illustrations philosophiques et littéraires les plus éclatantes de notre pays » ? Sans doute Marnix était protestant, mais si l'on avait retrouvé « un catholique patriote » de la même stature, *L'Observateur* n'aurait pas réagi différemment. La participation de Quinet à l'entreprise n'avait, en principe, rien de choquant. Son talent, sa science et les services qu'il avait déjà rendus à Marnix la légitimaient. Ceci dit, il ne fallait pas oublier qu'il était « en politique, une individualité, rien de plus » et que ses idées n'engageaient que lui-même. On ne pouvait donc en rendre solidaire « l'opinion libérale constitutionnelle belge ». Cette dernière était ouverte aux fidèles de toutes les religions. Respectueuse de la foi, elle ne combattait pas Rome, mais uniquement l'intolérance du clergé. Toute religion d'Etat était dangereuse pour la liberté et, là où le protestantisme dominait, il était aussi redoutable que le catholicisme.

On se doute que ces explications ne satisfirent pas la presse catholique. Elle continua à harceler *L'Observateur* qui, se démarquant de plus en plus de Quinet, alla jusqu'à affirmer : « L'auteur de *l'Introduction* n'est pas des nôtres ; aucun lien ne nous attache à lui, aucune solidarité ne nous unit, l'histoire et l'expérience nous ont appris que

⁸¹ 2 et 7 juillet 1857.

⁸² F. DESMANNIT, *op. cit.*, pp. 66-67.

les querelles religieuses sont fatales au repos et à la prospérité des sociétés »⁸³.

Combattu sur sa droite, *L'Observateur* le sera aussi sur sa gauche. *Le National*, après avoir reproduit intégralement *l'Introduction*, ne cessera de la louer contre la presse catholique et contre les organes doctrinaires, donnant ainsi à *L'Observateur* l'occasion de répudier, au nom du libéralisme constitutionnel, les doctrines radicales⁸⁴. De même Van Bommel, qui trouvait *l'Introduction* « admirable de verve et d'énergie », affirmait qu'il fallait soutenir son auteur contre la haine des catholiques et la perfidie des doctrinaires⁸⁵.

Les libéraux avancés restèrent donc fidèles à Quinet. Il ne pouvait en aller autrement car *l'Introduction*, comme la *Lettre* qui, quelques mois auparavant, avait été provoquée par les réflexions publiées par Eugène Sue dans *Le National* et *L'Enseignement du Peuple*, traduisaient à merveille leurs principales préoccupations.

Les démocrates belges déploraient le contrôle que l'Eglise exerçait sur l'école publique, grâce à la loi de 1842, et, à leurs yeux, le progrès postulait un enseignement gratuit et obligatoire. Aussi vont-ils faire pression pour obliger les doctrinaires revenus au gouvernement, à réformer l'école. Parmi ceux qui luttent le plus ardemment en faveur de l'enseignement obligatoire, figurent les amis de Quinet, Altmeyer, Funck, Tiberghien et Lacroix. On les retrouvera en 1864 avec Van Meenen et Van Bommel parmi les organisateurs de la fort efficace Ligue de l'Enseignement. Les thèses défendues dans la *Lettre* et dans *l'Introduction* en matière philosophique retiennent tout autant leur attention. On sait que Quinet montrait dans l'Eglise l'ennemie la plus dangereuse du progrès. Il eût été légitime de la détruire par la violence, comme elle avait elle-même détruit le paganisme, mais puisque les démocrates ne disposaient ni de la « force », ni de « l'autorité »⁸⁶, cette méthode était impossible. Il fallait, en tout cas, se refuser à toute compromission avec le catholicisme. « Sortez de la vieille Eglise, disait Quinet, vous, vos femmes et vos enfants »⁸⁷. Pourtant, les hommes n'étant pas encore capables d'obéir à la seule raison, il faudrait, une fois qu'ils seraient libérés de Rome, leur offrir

⁸³ 7 août; cf. aussi 22 juillet, 5, 13 et 26 août et *Journal de Bruxelles*, 3, 7, 9, 18, 19 et 23 août. Est-il besoin de dire que la querelle s'étendit à d'autres journaux? Elle opposera notamment au catholique *Bien Public*, le doctrinaire *Journal de Gand*.

⁸⁴ Nombreux articles entre le 21 juin et la fin d'août.

⁸⁵ *Revue Trimestrielle*, 1857, t. XV, pp. 392-394.

⁸⁶ E. QUINET, *Œuvres politiques*, Bruxelles, 1860, 2 v., t. I, p. 100.

⁸⁷ *Tableau...*, t. I, p. LXXXIII.

une organisation religieuse compatible « avec la philosophie la plus hardie ». Elle avait pour nom l'unitarisme de Channing et d'Emerson, si proche de « la profession de foi du *Vicaire savoyard*, qui a été si longtemps l'âme de la révolution française » et si adapté aux temps nouveaux qu'il avait parfaitement réussi aux Etats-Unis ⁸⁸.

Le retentissement de la *Lettre* et de l'*Introduction* fut provoqué davantage par l'éloquence de leur auteur que par ses idées, car elles avaient déjà été défendues en Belgique, avec moins de talent il est vrai. Plusieurs mois avant la publication de la *Lettre*, Charles Potvin ⁸⁹ n'avait-il pas dénoncé, dans son style grandiloquent, le catholicisme « comme une doctrine fausse, mauvaise, absurde, blasphématoire, idolâtre, contraire au bon sens, basée sur l'erreur, condamnée par l'histoire et la science, ne pouvant supporter un examen sensé, et la plus grande ennemie de l'humanité, dont le premier progrès doit être de réduire à l'impuissance ces tyrannies et de mettre au rebut ces erreurs » ⁹⁰ ?

Lorsque Quinet invitait ses contemporains à sortir de l'Eglise, il se rencontrait à nouveau avec Potvin qui, décrivant en février 1853 les funérailles purement civiles d'un professeur à l'Université de Liège, Destriveaux, concluait : « Cet exemple est à noter et il est bon que le public s'habitue à voir quiconque n'est pas dans son cœur bon catholique, se passer du service d'une religion qui n'est pas la sienne » ⁹¹. Bien plus, le 21 août 1854, des ouvriers socialistes et quelques pros-crits français avaient créé *L'Affranchissement* dans le but d'assurer à ceux qui le souhaitaient des funérailles civiles ⁹² et une délégation de cette société avait assisté, en mars 1856, à l'enterrement du jeune Mourouzi ⁹³.

⁸⁸ *Œuvres politiques*, t. I, p. 100. Quinet voulut doter Bruxelles d'un « prédicateur philosophe unitaire ». Dans ce but il sollicita, par l'intermédiaire de Chauffour, l'aide de Leblois. Ce dernier, tout en pensant qu'il n'y avait « en Europe qu'un homme qui fut à même de remplir ces fonctions et que cet homme était Monsieur Quinet lui-même », le mit pourtant en relation avec un pasteur. Mais le projet échoua, pour des raisons matérielles semble-t-il (B.N. ... 20791, f° 259-262).

⁸⁹ M. WILMOTTE, « Notice sur Charles Potvin », *Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique*, 1921, pp. 257 sqq. ; A. ERBA, *op. cit.*, p. 285 sqq.

⁹⁰ Dom JACOBUS (Charles POTVIN), *Tablettes*, Bruxelles, 1879, pp. 35-36.

⁹¹ *Ibid.*, p. 25.

⁹² L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1906-1907, 2 v., t. II, pp. 124-125 ; A.-H. KITTEL, « Socialist and Catholic in Belgium : The Role of the Anticlericalism in the Development of the Belgian Left », *The Historian*, v. XXIII, n° 4, pp. 418-435.

⁹³ A.G.R., P.E., 110661.

De même encore, la sympathie que Quinet manifestait à l'unitarisme ne devait guère étonner ses lecteurs. Depuis 1854, on parlait beaucoup de cette doctrine en France, à cause de la traduction des *Œuvres sociales* de Channing par Laboulaye et on avait vu les analogies qu'elle offrait avec la pensée de Quinet ⁹⁴.

Laboulaye fut assurément lu en Belgique, mais l'unitarisme y trouva d'autres champions à commencer par Salvador Morhange, israélite libéral ⁹⁵ qui, en 1854, prend pour thème d'une conférence les vues de Channing « sur l'époque actuelle » ⁹⁶. Mais le principal propagateur de l'unitarisme ne sera autre que l'éditeur de Quinet, François Van Meenen. En 1854, il préfaça une traduction de *La Culture de soi-même* ⁹⁷ et l'année suivante, après avoir donné dans *La Libre Recherche* une vie de Channing ⁹⁸, il publie en français les *Principes du Christianisme unitaire*. Dans l'avant-propos, il insiste sur l'« incompatibilité entre l'ultramontanisme et le progrès », mise en lumière par Quinet, homme « d'un grand talent, d'une grande élévation de pensée et d'un noble caractère » ⁹⁹. En 1857, Van Meenen traduira encore *La Vie et le Caractère de Napoléon Bonaparte* de Channing et Emerson, et réservera dans son *Congrès libéral* une large place à l'unitarisme ¹⁰⁰. Il le servira encore en commentant Laboulaye ou en parlant de Channing au Cercle artistique ¹⁰¹. Toute cette propagande n'avait pas été vaine. Dès 1854, A. Le Roy présentait Emerson et Channing « comme des précurseurs de la philosophie nouvelle » qui annoncent un meilleur avenir en ramenant les hommes à eux-mêmes ¹⁰² et, en 1857, Van Bommel notait que, grâce à Laboulaye et à Van Meenen, une partie de l'opinion voyait dans l'unitarisme « une religion appropriée plus que tout autre à notre XIX^e siècle » ¹⁰³.

⁹⁴ E. Quinet depuis *Vexil*, p. 100.

⁹⁵ M. BATTISTINI, « La Correspondenza del conte Giovanni Arrivabene... col... Salvador Morhange », *Bullet. Inst. hist. bel. de Rome*, t. XXIII, 1944-1946, pp. 219-308.

⁹⁶ W.-E. CHANNING, *Principes du Christianisme unitaire*, Bruxelles, 1855, p. IX. Morhange parle encore du « Fénelon des Etats-Unis » à Liège en 1860. (*Echo du Parlement*, 27 février 1860).

⁹⁷ Due à une dame qui voulait garder l'anonymat, cette traduction avait été entreprise, mais non publiée avant celle de Laboulaye (S. SAUTERRE-KEULEMANS, « Les Précurseurs de la Propagande libérale en faveur du Protestantisme », *Bullet. de la Soc. du Prot. belge*, 1974, t. VI, p. 91, n. 16).

⁹⁸ 2^e a., t. I, 1855, pp. 113-128.

⁹⁹ P. 15.

¹⁰⁰ 12 et 19 avril et 3 mai 1857.

¹⁰¹ R. GILSOUL, *op. cit.*, p. 252.

¹⁰² « La Philosophie en 1854 », *Revue Trimestrielle*, t. V, p. 175.

¹⁰³ R. GILSOUL, *op. cit.*, pp. 252-253.

Dans les milieux avancés, les thèses de Quinet furent l'objet de nombreux commentaires et alimentèrent tout un courant d'idées. Ses vues sur l'usage de la force contre l'Eglise, prises au pied de la lettre, se heurtèrent à de vives répugnances. Nicolas Goffin ¹⁰⁴ qui se qualifiait d'« humble ouvrier de la démocratie », après avoir lu l'*Introduction*, écrivit « au champion du *Libre Examen* » pour lui faire part de ses objections. « En employant la force brutale contre le catholicisme, lui disait-il, vous autoriseriez tout autre religion à tourner un jour contre nous les armes dont nous aurions appris l'usage et toujours les forts opprimeraient les faibles » ¹⁰⁵. De même, le jeune écrivain Adolphe Dufranne, tout en révérançant Quinet, pense qu'il est inutile d'utiliser la violence contre le catholicisme tant qu'on n'aura pas instruit et moralisé les masses ¹⁰⁶. De son côté Charles Potvin désapprouva Quinet sur ce point ¹⁰⁷. Il faut du reste remarquer qu'en France aussi il rencontrera en cette matière des sceptiques, telle M^{me} d'Agoult, se demandant « comment exterminer un plus fort que soi ? » ¹⁰⁸.

En revanche, l'invitation à rompre avec Rome ne suscita chez les démocrates belges aucune réserve puisqu'ils étaient déjà convaincus de cette nécessité. On peut supposer pourtant que les écrits de Quinet contribuèrent à accélérer le mouvement. L'année où parut l'*Introduction* fut également marquée par l'apparition des *Solidaires*. Cette nouvelle association, formée par des transfuges de *L'Affranchissement*, fit tant de bruit que son nom devint pendant quelques années synonyme de libre pensée ¹⁰⁹. Mais comme les Affranchis, les Solidaires se recrutaient surtout dans le prolétariat et menaient un combat à la fois philosophique et social. Au contraire, la Libre Pensée de Bruxelles qui naîtra en 1863 observe la neutralité politique et trouve essentiellement ses adhérents dans la bourgeoisie et parmi les intellectuels ¹¹⁰. François Van Meenen et d'autres amis de Quinet figurent au nombre de ses premiers militants.

¹⁰⁴ Fondera la Libre Pensée de Liège et présidera celle de Bruxelles. Cf. *Les Nouvelles du Jour*, 27 mai 1884.

¹⁰⁵ B.N. ... 20789, f° 279-283, 20 juillet 1857.

¹⁰⁶ *Le Libre Examen et le Dogme catholique*, Bruxelles, 1859, p. 67.

¹⁰⁷ *Histoire des Lettres...*, p. 137.

¹⁰⁸ J. VIER, *Daniel Stern - Lettres Républicaines du Second Empire*, Paris, s.d., p. 118.

¹⁰⁹ Ainsi le journaliste catholique G. LEBROCQUY parle de « solidaires de bas étage », d'« éloquence solidaire », etc. (*Les Libéraux peints par eux-mêmes*, Paris-Bruxelles, 1876, *passim*).

¹¹⁰ J. BARTIER, *Anticléricalisme, Laïcité et Rationalisme en Belgique au XIX^e siècle, orientation bibliographique*, Centre Interuniv. hist. contemp., cahier n° 54, Louvain-Paris, 1968, pp. 50-51.

Les sympathies de Quinet pour l'unitarisme donnèrent, elles, lieu à de vives discussions. L'attaque vint de deux côtés. D'une part, le pasteur Panchaud s'étonna de l'estime de Quinet pour une église qui, même aux Etats-Unis, n'avait connu qu'une fortune limitée, ce qui ne semblait pas présager pour elle un grand succès en Europe. Panchaud déniait en outre à Channing l'originalité de pensée, soutenait qu'il devait beaucoup à des auteurs protestants restés fidèles à la Trinité et en concluait que l'esprit moderne pouvait s'harmoniser avec la plupart des églises réformées ¹¹¹.

D'un autre côté Potvin, polémiquant courtoisement contre Van Meenen, rejetait l'unitarisme parce qu'il « conservait du christianisme, non seulement ses principes philosophiques, mais ses livres sacrés, mais la Providence, la révélation, les miracles » ¹¹². De même l'Italien Ausonio Franchi qui avait figuré dans le comité de patronage des Œuvres de Marnix et qui publiera en 1858 un *Rationalisme* fort goûté en Belgique, repoussa la thèse de Quinet ¹¹³. Mais elle trouva aussi des champions. Elle fut défendue notamment par l'équipe du *Congrès libéral* et par Deglasière dans *La Revue Critique* ¹¹⁴. Bien accueillie par Tiberghien ¹¹⁵, elle bénéficiera surtout de l'appui d'Emile de Laveleye ¹¹⁶. Ce jeune universitaire qui allait connaître un destin brillant et être lu par toute l'Europe, affirme lui aussi la nécessité d'une religion épurée et libérale. Il ne fait à Quinet qu'une objection grave, à savoir « que le progrès de l'unitarisme est plus facile, sur un sol où il rencontre d'autres variétés de protestantisme et où l'on passe à lui insensiblement, que dans un pays catholique où l'adhésion aux doctrines de Channing représente non le franchissement d'un mince fossé, mais celui d'un abîme » ¹¹⁷.

¹¹¹ B.N. ... 20794, f° 375-378.

¹¹² DOM JACOBUS, *op. cit.*, p. 56 et *L'Eglise et la Morale*, Bruxelles, 1858-1859, 2 v., t. I, pp. 396 sqq.

¹¹³ Franchi critiquera Quinet dans *La Ragione*. La même revue donnera aussi une « Lettre à M. Edgar Quinet par un membre de la Constituante romaine ». Ces deux réfutations sont longuement analysées par Ch. Porvin (*L'Eglise et la Morale*, t. I, pp. 104 sqq.).

¹¹⁴ 10 novembre 1857, pp. 18-19.

¹¹⁵ Dans ses *Etudes sur la Religion* (Bruxelles, 1857), il cite souvent Channing et Quinet, affirme qu'« on méconnaît la nature humaine et l'on oublie l'histoire quand on espère vaincre le catholicisme sans le remplacer » et soutient que « l'unitarisme en rejetant la divinité de Jésus-Christ, abolit l'œuvre du Concile de Nicée, donne satisfaction à la critique et commence la réforme de la dogmatique chrétienne » (pp. 20 et 38).

¹¹⁶ GOBLET D'ALVIELLA, « Notice sur Emile ... de Laveleye », *Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique*, 1895, nn. 45 à 246.

¹¹⁷ Collaborant sous le nom d'Emile Saint-Sixte à *La Libre Recherche*, il étudiera la question à plusieurs reprises et proclamera la supériorité des vues de Quinet sur celles d'Eugène Sue (2e a., t. V, 1857, pp. 152-185).

L'attention portée à la *Lettre* et à l'*Introduction* ne fut pas éphémère. Les écrits de Quinet alimentèrent pendant plus de vingt ans les discussions qui mirent aux prises partisans du protestantisme libéral et adeptes du rationalisme. Il faut noter que parmi ces derniers, certains, comme Potvin, étaient déistes. De même, les anciens étudiants de l'Université de Bruxelles, en 1859 encore, tout en repoussant la révélation et en se refusant d'adhérer à une Eglise, n'en affirmaient pas moins leur croyance en Dieu ¹¹⁸. Mais dans les années qui suivirent, la jeunesse intellectuelle et, à sa suite, la plupart des militants libéraux avancés ou socialistes vont répudier le spiritualisme. Se réclamant de Proudhon et de Comte, ils deviennent agnostiques ou athées ¹¹⁹. Tout en respectant en Quinet un héros de la démocratie et en appréciant encore ses écrits ¹²⁰, ils ne le considèrent plus comme un maître à penser. Cette évolution, très nette à partir du fameux congrès international d'étudiants, tenu à Liège en 1865, n'épargne pas la jeunesse française et Quinet en éprouvera de l'amertume ¹²¹. Le mouvement est tout aussi sensible en Belgique, comme on le voit par les réactions de Roch Spingard. En 1860, il se rend à Veytaux pour rencontrer Quinet, muni d'une lettre d'introduction de son ancien profesesur, le proscrit Madier de Montjau. Madier affirme, avec une pointe d'humour, que « la connaissance » de l'illustre écrivain semble préférable au jeune homme « à celle de tous les lacs et tous les glaciers » ¹²². Mais quelques années plus tard, Roch Spingard qui milite dans la I^{re} Internationale condamne le spiritualisme ¹²³. La même attitude se manifeste désormais dans les sociétés de libre pensée. Les

¹¹⁸ Circulaire du 21 mai 1859. A cette époque Lacroix et Funck figuraient le comité de l'Union. Elle avait aidé quatre ans plus tôt Van Meenen à publier sa traduction de Channing (J. BONIFACE, = Louis DEFRE, *Correspondances politiques*, Bruxelles, 1858, 2 v., t. I, p. 61).

¹¹⁹ J. BARTIER, *Proudhon et la Belgique*, pp. 180 sqq.

¹²⁰ Ainsi Angelo, c'est-à-dire Léon FONTAINE, parle avec éloge de *La Révolution (La Rive Gauche)*, 10 décembre 1865) et *Le Livre Eramen* publié avec des commentaires laudatifs des textes de Quinet (1^{er} juin-20 décembre 1866, 1^{er} novembre et 20 décembre 1867).

¹²¹ Elle se montre çà et là dans la deuxième série des *Mémoires d'exil* (pp. 342 et 345) et dans *Edgar Quinet depuis l'exil* (p. 327). Il ne fut pas le seul proscrit à s'inquiéter. Barni lui écrit : « Avez-vous vu les stupides extravagances que publie *La Rive Gauche*? Cela est effrayant » (B.N. ... 20780, f^o 271, 10 novembre 1865) et Saint-Ferréol lui confie qu'il voit « avec peine grandir deux doctrines qui me paraissent aussi fausses que dangereuses, le *collectivisme* et l'athéisme autoritaire » (B.N. ... 20797, f^o 23-24). D'autres correspondants, à commencer par Bancel, lui tiennent le même langage.

¹²² B.N. ... 20792, f^o 16-17, 19 août 1860; cf. aussi la lettre de Spingard, B.N. ... 20797, f^o 378, 30 août 1860.

¹²³ X. (= Roch SPLINGARD), *La Réorganisation de l'Armée belge considérée au point de vue de la Révolution*, Bruxelles, 1868, p. 15.

séances de *L'Affranchissement* sont révélatrices à cet égard¹²⁴, de même que les prises de position des Solidaires¹²⁵. Les associations bourgeoises de libres penseurs ménagent plus en apparence le déisme, mais le repoussent en pratique. Leurs orateurs favoris, les Victor Arnould, les Hector Denis, les Eugène Hins, n'admettent plus aucun compromis avec le christianisme. Victor Arnould, par exemple, affirme, dans une conférence intitulée « Le protestantisme et la libre pensée », qu'il est absurde de vouloir substituer en Belgique la Réforme au catholicisme car « l'avenir est à la philosophie et à la pensée libre »¹²⁶.

Quinet garde pourtant quelques disciples tenaces et influents. Le plus remarquable est sans contredit Laveleye. « Le mouvement solidaire, écrivait-il à Quinet le 26 octobre 1867, ne peut réussir parce que l'homme étant un animal religieux, ne pourra vivre sans croyance religieuse, sans culte ». Affirmant qu'il ne faisait « que balbutier les idées que Quinet avait si magnifiquement exprimées », il l'invitait à « rendre un grand service » à la Belgique en intervenant à nouveau dans le débat¹²⁷. La guerre de 1870 et la Commune renforcèrent Laveleye dans sa conviction que le catholicisme était l'ennemi du progrès et dans sa répugnance pour l'athéisme. Plus que jamais, il était convaincu que l'homme ayant besoin d'une religion ne pouvait en trouver de meilleure que les formes les plus ouvertes de la Réforme. Il exprima à plusieurs reprises ses vues et particulièrement dans *Le Protestantisme et le Catholicisme dans leurs rapports avec la Liberté et la Prospérité des Peuples* où il se référait à Quinet¹²⁸. Repris en brochure et traduit en de nombreuses langues, l'article connut un énorme retentissement. L'illustre jurisconsulte, François Laurent¹²⁹, et le pasteur Bost¹³⁰ émirent des vues proches de celles de Laveleye. Enfin, il trouva un disciple en la personne du comte Goblet d'Al-

¹²⁴ H. WOUTERS, *op. cit.*, pp. 224 sqq. *passim*.

¹²⁵ Leurs statuts finirent par contenir l'obligation de lutter contre « l'ignorance et les croyances diverses et d'établir, sur leurs ruines, le règne de la raison et de la dignité de la conscience » (a. 2, 16 septembre 1878; cf. aussi a. 23 et 24).

¹²⁶ *La Chronique*, 19 janvier 1878.

¹²⁷ B.N. ... 20791, f° 218-219. De même l'historien protestant Charles Rahlenbeck s'estimait le disciple de Quinet et trouvait dans sa *Révolution* des arguments contre les thèses défendues par les étudiants du Congrès de Liège (B.N. ... 20796, f° 294-295).

¹²⁸ *Essais et Etudes*, Gand-Paris, 1894-1897, 3 v., t. I, pp. 371 sqq. En 1890 encore, Laveleye cite Quinet avec dilection (*Ibid.*, p. 405).

¹²⁹ Notamment dans *Le Catholicisme et la Religion de l'Avenir*, Paris, 1870, 2 v., p. ex. t. II, pp. 533 sqq.

¹³⁰ Il publie en 1865 le *Protestantisme libéral* où il se réfère surtout à Reville. Ministre à Verviers, son influence s'étendait bien au-delà de sa paroisse. Il ne cessa de collaborer avec les libéraux — au sens politique du terme — de cette ville.

viella ¹³¹. Issu d'une famille riche et influente, Goblet sera — entre autres choses — un chef du parti libéral, un grand maître de la franc-maçonnerie et un recteur de l'Université de Bruxelles. Il écrira beaucoup. Sa production comprendra des récits de voyages, des essais politiques et des travaux d'histoire des religions. A son tour, Goblet prendra parti pour le protestantisme libéral en se réclamant du « grand penseur de la démocratie, Edgar Quinet » ¹³². Laveleye, Goblet et leurs amis espérèrent un moment qu'ils pourraient réaliser leur idéal. Autour de 1880, ils enregistrèrent quelques succès. Des paysans wallons remplacèrent leur curé par un pasteur. A Liège plusieurs notables et Laveleye lui-même adhérèrent à la Réforme ¹³³, tandis que se constituait à Bruxelles une « Eglise protestante libérale » ¹³⁴ et que, à Gand, plusieurs intellectuels se joignaient au mouvement.

En définitive, le protestantisme libéral ne fit que peu d'adeptes. Leur recrutement montre l'évolution rapide des mentalités pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Le message de Quinet avait d'abord été reçu par les démocrates avancés, ses frères politiques. Mais sortis du catholicisme, ils n'éprouvaient pas le besoin d'une autre religion. Ceux qui, vingt ans après la *Lettre* et l'*Introduction*, se font protestants, tels Goblet ou les Anspach, viennent le plus souvent de l'aile modérée du libéralisme. A cet égard, il est significatif que Frère-Orban, qui incarna en Belgique le doctrinarisme, ait voulu la présence d'un pasteur à ses funérailles ¹³⁵.

Si les socialistes ne s'étaient pas engagés sur la voie de l'unitarisme, ils n'avaient pourtant pas renié Quinet. En 1900, tandis qu'un ouvrier mineur rangeait *L'Esprit Nouveau* parmi les livres qui pouvaient hâter l'émancipation intellectuelle du peuple, Emile Vandervelde accordait le même rôle au *Marnia* ¹³⁶.

A l'aube du XX^e siècle, l'œuvre de Quinet continuait donc à nourrir la pensée laïque dans cette Belgique où il avait connu un douloureux exil.

¹³¹ Dans sa biographie de Laveleye, Goblet en parle comme de son maître et de son ami (*Notice ... Laveleye*, p. 45). Plus tard il expliquera que c'est de cet « illustre penseur » qu'il tenait la conviction que l'échec de la Réforme au XVI^e siècle avait été le malheur de la Belgique.

¹³² « Le Protestantisme libéral », *Revue de Belgique*, Bruxelles, 1877, p. 2.

¹³³ GOBLET D'ALVIELLA, *Notice ... Laveleye*, pp. 90 sqq.

¹³⁴ Cette Eglise a fait l'objet d'un excellent mémoire de M^{me} Keulemans (Louvain, 1973), encore inédit.

¹³⁵ H. VAN LEYNSEFLE et J. GARSOU, *Frère-Orban, le Crépuscule, 1878-1896*, Bruxelles, 1954, pp. 213 sqq.

¹³⁶ J. DESTREE, *Semailles*, Bruxelles, 1913, pp. 191 à 192. Nous devons quelques indications précieuses à M^{me} Desmed-Thielemans, professeur à l'Université de Bruxelles et à M^{me} Beurain, Assistante à la même Université. Qu'elles trouvent ici nos remerciements.

Quelques réflexions sur le Saint-Simonisme et sur Stendhal*

A plusieurs reprises Stendhal s'est intéressé au saint-simonisme. Il s'agit là d'une doctrine qui a subi, en quelques années, d'importantes mutations. On voudrait les décrire brièvement ici et chercher à voir si l'auteur de la *Chartreuse de Parme* en a été conscient.

L'origine du système fut, on le sait, la pensée d'Henri-Claude, comte de Saint-Simon. Né en 1760, ce gentilhomme fut marqué profondément par la philosophie des Lumières. Il participa en Amérique à la guerre d'Indépendance et, reniant sa classe sociale, poussa son ralliement aux principes de la Révolution française jusqu'à troquer son nom contre celui de « citoyen Bonhomme ». Son adhésion à l'ordre nouveau fera même de lui un acquéreur de biens nationaux. Il connaîtra bien des aventures, séjournera en prison, fera fortune, puis sera ruiné. Sorti de la tourmente révolutionnaire, il se mettra à écrire. De 1803 où il publiera les *Lettres d'un habitant de Genève*, jusqu'en 1825, année où il meurt, laissant inachevé le *Nouveau christianisme*, il édifiera une œuvre importante et complexe. *Ramenée à l'essentiel*, elle s'organise autour de quelques grands thèmes. Le premier est sans doute l'idée du progrès. Saint-Simon en a hérité de Condorcet et de quelques autres auteurs du 18^e siècle, mais il ajoute une note personnelle, en insistant plus qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, sur les liens qui unissent l'amélioration du sort des hommes et l'accroissement de la production. En d'autres termes, il met l'accent sur « l'industrie » en donnant d'ailleurs à ce mot, un sens beaucoup plus large que celui qu'il a de nos jours, puisqu'il range sous cette étiquette l'agriculture, les activités intellectuelles et même artistiques. Dans cette première étape, Saint-Simon aboutira en 1818 à la conception d'une société divisée en deux classes antagonistes, celle des producteurs et celle des oisifs. Il ne fera jamais mieux sentir ce contraste que dans la fameuse *Parabole* où, après avoir affirmé que la mort des membres de la famille

* *Stendhal, le saint-simonisme et les industriels Stendhal et la Belgique. Actes du XIII^e Congrès international stendhalien. Bruxelles 23-25 mai 1977. Textes recueillis par O. Schellekens, Editions de l'Université de Bruxelles, 1979, pp. 13-26.*

royale, des hauts dignitaires de l'Etat et des riches vivant « noblement », en d'autres termes oisivement, ne changerait en rien le destin de la France, tandis que la disparition de ses intellectuels, de ses artistes, de ses industriels et de ses techniciens, c'est-à-dire les Français essentiellement producteurs, causerait son déclin; il concluait que son hypothèse montrait « que l'organisation sociale est peu perfectionnée, puisqu'elle chargeait les incapables ... de diriger les gens capables » et qu'elle « faisait vivre les riches aux dépens des pauvres ».

Pour éviter tout contresens, il faut bien comprendre que ce texte n'est pas à proprement parler socialiste. La pensée de Saint-Simon n'est pas ici en opposition avec celle qui prévalait dans la bourgeoisie depuis le 18^e siècle. C'est ainsi que dans les *Ruines*, ouvrage qui parut en 1790, mais qui était déjà élaboré à la fin de l'Ancien Régime, Volney montre la France divisée en deux groupes, l'un innombrable, formé de ceux qui exercent « les professions laborieuses et studieuses, utiles à la société », l'autre, petit mais coûteux, constitué par les privilégiés, vivant aux dépens des travailleurs¹. Au surplus, à l'époque de la *Parabole*, Saint-Simon est encore soutenu par des banquiers et des hommes d'affaires auxquels la Restauration n'accorde pas la place qu'ils estiment devoir occuper dans la société. Cette haute bourgeoisie a repris le combat mené par le tiers état contre les ordres privilégiés en 1789. D'un autre côté, dans la *Parabole* comme dans ses premières œuvres, Saint-Simon est en quelque sorte le précurseur de la technocratie par l'importance qu'il attache aux élites de la science et de l'industrie, et par l'autorité énorme qu'il leur accorde dans la société future.

Mais au lendemain de la *Parabole* les vues de Saint-Simon s'infléchissent. Il en arrive à penser que ramener le mécanisme social à l'opposition des parasites et des producteurs, est une explication insuffisante car la deuxième classe n'est pas homogène, et on ne peut considérer comme identiques les intérêts du maître et ceux de l'ouvrier. On doit même croire que la répartition du profit industriel est inéquitable et qu'elle privilégie le patron au détriment du prolétaire. Annonçant cette fois nettement le socialisme, Saint-Simon affirme désormais que le but d'une économie politique bien comprise doit être l'amélioration du sort des classes les plus déshéritées, pour employer l'expression qui lui sert à désigner le prolétariat.

Enfin Saint-Simon franchira une dernière étape. Disciple des Encyclopédistes, il avait mis l'accent sur la raison et non sur le sentiment et avait attaché peu d'importance au facteur religieux. Pendant

¹ 7^e éd., Bruxelles, 1920, pp. 88 et sq. Le thème se trouve aussi chez d'autres auteurs de l'époque.

ses dernières années il en arrivera à estimer qu'on ne parviendrait pas à réformer la société en n'utilisant que l'outil rationnel, et qu'on ne réussirait, au contraire, qu'en faisant appel au cœur de l'homme. Ainsi finit-il pas écrire le *Nouveau christianisme*, où il prône une religion à vrai dire sans dogme, si ce n'est le « aimez-vous les uns les autres ». Comme il mourut avant d'avoir achevé son livre, on ne sait où il aurait abouti sur la voie où il s'engageait. Il paraît probable, comme le pensait Maxime Leroy, ce bon connaisseur de Saint-Simon, qu'il n'aurait pas été au-delà d'un culte du genre de la théophilanthropie, qu'il avait connue sous le Directoire et qui se bornait à la croyance en Dieu et à la loi morale. Voilà, répétons-le, quelques-unes des idées qui se dégagent d'une œuvre dont nous avons négligé volontairement bien des aspects intéressants mais secondaires.

Au moment où Saint-Simon disparut, il n'était pas, à proprement parler, ignoré par ses contemporains. Il jouissait même d'une certaine célébrité à cause du scandale provoqué par la *Parabole* qui avait donné lieu à des poursuites terminées d'ailleurs par un acquittement. Mais il n'en reste pas moins qu'il n'avait pas trouvé beaucoup de lecteurs et qu'il avait fait encore moins de disciples. Au surplus, ces derniers, tout en restant attachés à son souvenir, renieront ses idées. C'est le cas, par exemple, de Léon Halévy, premier représentant d'une illustre lignée d'artistes et d'écrivains. C'est aussi celui de deux jeunes gens qui lui avaient servi de secrétaires. L'un, l'historien Augustin Thierry, reviendra à un libéralisme modéré, l'autre, Auguste Comte, construira sa propre doctrine. C'est enfin le cas des Guillery, hommes de science, qui feront carrière en Belgique². Pourtant à la fin de sa vie Saint-Simon avait vu venir à lui quelques nouveaux disciples et notamment le banquier israélite Olinde Rodrigues, Bazard et Enfantin qui resteront fidèles à sa pensée, du moins en apparence. Après la mort du maître ses derniers élèves voudront approfondir la doctrine et la diffuser. En quelques années leurs efforts porteront fruit³. Les réunions qu'ils organiseront, rue Taranne puis rue Monsigny, attireront des curieux qui parfois se convertiront. Parmi eux on trouve des personnalités brillantes tels que Michel Chevalier, Lerminier et Pierre Leroux. A leur tour ces nouveaux-venus voudront apporter leur pierre à l'édifice. De ce groupe sort un deuxième saint-simonisme qui, sans trahir la pensée du fondateur, lui donne pourtant de tels déve-

² J. BARTIER, *Des amis inconnus de Saint-Simon, les Guillery*, Economies et sociétés, t. IX, 1970, pp. 1119-1120.

³ Sur l'histoire du mouvement, outre l'ouvrage fondamental de E. CHARLETY, *Histoire du saint-simonisme, 1825-1864*, 2^e éd. rev. Paris, 1931, il faut ajouter un travail récent qui porte surtout sur la formation de la doctrine, M.L. LOLLY, *Il Sansimonismo (1823-1830) Un'ideologia per lo sviluppo industriale*, Turin, 1976.

loppements qu'il en change les perspectives. Les disciples insistent notamment sur la critique sociale qu'avait esquissée le maître, et s'en prennent plus nettement au capitalisme. Ainsi Enfantin annonce, dans des articles publiés en 1826, la loi d'airain mise plus tard en valeur par Marx. Les saint-simoniens mettent sans cesse en lumière la misère du prolétariat et, pour la soulager, préconisent des réformes hardies comme l'abolition de l'héritage. Les masses ouvrières ne sont pas seules à retenir leur attention. Ils s'intéressent aussi à d'autres déshérités. En particulier, ils dénoncent le sort cruel que l'organisation sociale réserve aux femmes, ce qui sera d'ailleurs un des motifs de leur succès. Enfin, et c'est peut-être le plus important, ils tirent du *Nouveau christianisme* des conséquences inattendues. Pour Saint-Simon ce concept devait aboutir à un culte ne demandant à ses adeptes qu'une adhésion morale et ne leur imposant qu'un minimum de discipline. Au contraire, les saint-simoniens ne prennent plus comme système de référence la théophilanthropie, mais le catholicisme. A leurs yeux le mouvement doit devenir une Eglise qui, empruntant à celle de Rome sa discipline et son organisation hiérarchique, lui fera concurrence. Cette rivalité n'aura évidemment de sens que si le saint-simonisme oppose au catholicisme une autre foi. Là où le christianisme invoque un Dieu transcendant et créateur, le saint-simonisme prônera, parfois de façon obscure, il est vrai, le panthéisme. Là où l'ancienne religion affirme la suprématie de l'esprit sur la matière, la nouvelle proclamera leur égalité, et par voie de conséquence rejettera une morale de contrainte et réhabilitera la chair.

En somme, en quelques années, Enfantin et ses émules ont construit un système qui couvre tous les domaines de la vie humaine, et leur message rencontrera une audience plus vaste que celle obtenue par l'auteur de la *Parabole*. Diverses raisons expliquent ce succès. Les unes tiennent à la personnalité des novateurs, les autres à l'état de la société. Les saint-simoniens témoignent d'une foi ardente et mettaient toutes les ressources de leur intelligence et de leur cœur au service de la doctrine. Certains d'entre eux possédaient des fortunes considérables qu'ils n'hésitèrent pas à écorner, voire à sacrifier, pour doter le mouvement d'un trésor de guerre. Les fonds ainsi rassemblés permirent de subsidier diverses activités qui montrent chez les saint-simoniens un sens de la propagande extraordinaire pour leur époque. Ils multiplient les brochures, fondent des revues et finissent par racheter un journal déjà célèbre : *Le Globe*. Cette feuille, connue dans toute l'Europe par la valeur de ses articles scientifiques et littéraires, propagera la religion nouvelle avec d'autant plus d'efficacité que ses dirigeants n'hésiteront pas à la distribuer gratuitement. Mais les saint-simoniens brillent encore davantage dans la propagande orale.

Nombre d'entre eux ont fini par se consacrer entièrement au service de la cause. Vivant presque en communauté dans un immeuble que l'Eglise a acquis rue Monsigny, ils se livrent à l'étude, à la rédaction d'articles et de brochures, mais surtout à la prédication. Les séances qu'ils donnent à Paris sont suivies par des auditoires attentifs et parfois fervents. Les orateurs parviennent en effet à toucher leur public par la forme comme par le fond de leurs exposés. D'une part ils résument habilement les grandes thèses de leur doctrine, de l'autre ils mettent à son service des procédés oratoires qui ne répondent peut-être plus à notre goût, mais correspondaient à la sensibilité romantique, comme le montrent de nombreux témoignages. En outre, ils ont un sens certain de la mise en scène. On voit, par exemple, que les contemporains ont beaucoup admiré les habits bleus de bonne coupe que les prédicateurs avaient adoptés pour uniforme. Déjà net à Paris, leur succès grandit encore lorsqu'ils abordèrent la province. Dans les villes où régnait l'ennui, ils bénéficièrent de la curiosité et surent l'utiliser pour créer des noyaux de disciples qui, après leur passage, restèrent en contact avec eux ⁴.

La réussite des saint-simoniens n'est pas pourtant due uniquement à leur talent. Ils ont été écoutés parce qu'ils ont dit, les premiers, ce qu'une grande partie de leurs contemporains aspiraient *confusément* à entendre. Un de leurs auditeurs qui se convertira à la foi nouvelle écrit ces mots révélateurs : « Il m'est impossible d'expliquer la nature de l'attrait austère qui me força de suivre (...) les (...) leçons de Monsieur Bazard avec une scrupuleuse exactitude; cela devint insensiblement pour moi une habitude et un besoin. Ses enseignements sur l'histoire humaine et sur l'avenir des sociétés m'étaient une sorte de grave consolation, qui croissait et s'entendait chaque jour dans le vide aride qu'avaient fait autour de moi un long désenchantement de toutes choses et une paresseuse mélancolie. » ⁵ On le voit, pour Edouard Charton, le saint-simonisme paraissait le remède au *spleen* dont souffrait la jeunesse romantique. Ce malaise avait des causes multiples. A son origine, on trouve la conviction que ni la philosophie rationaliste, ni le christianisme ne répondaient aux aspirations de l'époque; celle que la société réclamait d'urgentes réformes ou encore la certitude que la morale régnante brimait l'individu. Enfin, la révolution de juillet servira le saint-simonisme. Ce n'est pas que ses disciples aient contribué, si ce n'est à titre personnel, à la lutte contre Charles X mais l'avènement de la monarchie bourgeoise confirmait une de leurs thèses

⁴ H.R. D'ALLEMAGNE, *Les saint-simoniens, 1827-1837*, Paris, 1930, passim.

⁵ E. CHARTON, *Mémoires d'un prédicateur saint-simonien*, Rev. encyclop., t. LIII, octobre 1831, p. 658.

ses, à savoir qu'un changement purement politique ne guérirait pas le malaise économique. En effet, le sort des prolétaires qui avaient renversé le dernier Bourbon n'avait été amélioré en rien par l'avènement de Louis-Philippe. Comme le note Charton : « Notre nombre augmentait chaque jour. Les divisions d'impuissance du libéralisme depuis juillet et la misère croissante des classes pauvres nous exaltaient de plus en plus. »⁶ Le mouvement prend alors une extension extraordinaire et déborde les frontières de la France. Il atteindra notamment la Belgique et la Suisse romande. La ferveur des convertis était prodigieuse. Elle frappa Sainte-Beuve. Le grand écrivain, sans adhérer au saint-simonisme, l'observait avec sympathie, or, résument son expérience, il écrira plus tard qu'il avait pu ainsi observer « une religion sous une cloche », c'est-à-dire en train de naître⁷. On comprend mieux la remarque du subtil critique lorsqu'on voit l'exaltation dont témoignaient ceux qui adhéraient à la foi nouvelle. L'un de ces néophytes, le poète belge Weustenraad, s'exclame :

« Gloire à toi Saint-Simon seul vrai Dieu de ta race
 Quand j'ai trouvé ton pied empreint dans mes sillons,
 Quand ton souffle de feu passa devant ma face,
 Je sentis, de plaisir, frissonner mes haillons,
 Et les signes des temps sur la tête éclatèrent,
 Et je dis alors : jeune homme lève-toi,
 Lève-toi du fumier où les Grands t'enchaînèrent
 Au poteau de l'ancienne Loi. »⁸

Cet enthousiasme n'est pas propre à Weustenraad ; on le retrouve chez tous les nouveaux adeptes du système. Mais qui sont-ils ? On compte dans leurs rangs des hommes fort instruits. Certains d'entre eux viennent du barreau ou du monde de l'enseignement, et ont reçu la formation traditionnelle fondée sur les belles lettres. Mais d'autres en grand nombre — et c'est une des originalités du saint-simonisme — représentent une forme nouvelle de culture. Ce sont des polytechniciens, des officiers du génie, des économistes et aussi tout un monde d'hommes qui, sans avoir fait nécessairement de brillantes études, ont compris, par leur métier, l'importance de la révolution industrielle. Ainsi, le Parisien Dobo qui gagnait sa vie à Liège comme « mécanicien », ou comme nous dirions de nos jours comme technicien, loue le saint-simonisme d'avoir senti que les machines peuvent être intelli-

⁶ *Ibid.*, p. 661.

⁷ J. TROUBAT, *Une amitié à la d'Arthez - Champhleury - Courbet - Max Buchon, suivi d'une conférence sur Sainte-Beuve*, Paris, 1900, p. 270.

⁸ Ch. DONALD (= WEUSTENRAAD), *Chants de Réveil*, Bruxelles, 1832, 2^e éd., p. 39.

gentes et que ceux qui les manient méritent le respect⁹. Le même sentiment pousse vers la nouvelle doctrine, dans des villes comme Paris et Lyon, une fraction du prolétariat. Elle attire également des âmes inquiètes qui ne parviennent plus à satisfaire leurs tendances mystiques dans le catholicisme. La nouvelle Eglise rencontre aussi la ferveur des femmes qui voient en elle une possibilité de libération. La réaction est la même chez les Juifs, émancipés sans doute depuis la Révolution française, mais encore mal intégrés dans la nation. La foi nouvelle séduit enfin ceux sur qui pèse, pour une raison ou une autre, la réprobation sociale. Enfantin a pour père un failli. Parmi la dizaine de Français qui ont propagé le saint-simonisme à Bruxelles, deux sont des fils d'acteur, ce qui, dans la mentalité du temps, représente une origine peu estimable. L'un d'eux est, en outre, enfant naturel. Parmi les premiers disciples que les missionnaires font en Belgique figure un poète en révolte contre sa famille parce qu'elle désapprouve la mésalliance que constituerait le mariage dont il rêve. On pourrait multiplier les exemples de saint-simoniens qui avaient eu à souffrir pour une raison ou une autre des conventions mondaines. « Il n'y a d'ailleurs pas eu, écrivait Gustave d'Eichthal, dans le saint-simonisme une seule personne qui n'y eût été poussée par des chagrins de famille. »¹⁰ On comprend dès lors qu'un mouvement qui promettait aux hommes d'abolir les contraintes sociales ait eu tant de retentissement.

Pourtant, le saint-simonisme s'effondrera rapidement. Pour expliquer cette chute, il faut se souvenir que de 1825 à 1830, la doctrine s'était élaborée dans un climat de libre discussion. Mais les premiers adeptes avaient proclamé les bienfaits de la discipline et s'étaient donné une hiérarchie à la tête de laquelle siégeaient Enfantin et Bazard. Les deux pontifes avaient fini par se heurter. Enfantin l'avait emporté, éliminant son rival et avec lui des hommes dont l'indépendance d'esprit lui déplaisait.

Resté seul maître, il transformera l'organisation et modifiera la doctrine sur de nombreux points. Ainsi, rue Monsigny, les saint-simoniens, comme nous l'avons vu, formaient une communauté de fait, mais qui n'obéissait pas à une règle impérative. Au contraire, Enfantin établira à Ménilmontant un véritable monastère dont les membres prononcent des vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté et se

⁹ Pour ne pas multiplier les notes, on se permet de renvoyer pour la Belgique à l'ouvrage encore inédit que nous avons consacré au saint-simonisme et au fouriérisme en Belgique, où on trouvera les références.

¹⁰ Cl. DEMAR, *Textes sur l'affranchissement des femmes (1823-1833)* suivi de *Symbolique groupale et idéologie féministe saint-simoniennes*, par V. PELOSSE, Paris, 1976, p. 187.

soumettent à une sévère discipline. Les premiers missionnaires avaient adopté un vêtement particulier. Mais si leur bel habit bleu commençait par étonner, il ne choquait pas les contemporains. Au contraire, la tenue qu'on revêtait à Ménilmontant va être objet de scandale et de dérision. Il est vrai qu'elle avait une signification symbolique. Elle comprenait notamment un gilet se laçant dans le dos, chose fort incommode, mais enseignant par le fait même la solidarité, puisque personne ne pouvait s'habiller sans l'aide de son prochain. En outre, chose qui n'étonnerait plus de nos jours, mais qui paraissait singulière, le gilet était orné, sur la poitrine, d'inscriptions montrant la place de celui qui la portait dans la hiérarchie. Comme l'argent était venu à manquer, le nouvel uniforme était taillé grossièrement dans des étoffes vulgaires. « *La Papillotte* », journal belge qui s'intéressait à la fois à la littérature, à la politique et à la mode, permet de suivre cette évolution. Le missionnaire Duguet prêcha à Bruxelles à un moment où l'Eglise était en pleine prospérité et y revint plus tard lorsqu'elle se trouvait en crise. Et le rédacteur de « *La Papillotte* » de noter au deuxième séjour : « Ce n'est plus ce même éclat de toilette sur sa personne qu'on voyait au printemps passé chez les saint-simoniens. La chevelure n'est plus aussi soigneusement bouclée, la barbe aussi bien ondulée, ce n'est plus cet éclat d'un teint éblouissant de blancheur. J'ai bien vu encore leur justaucorps bleu ciel mais au lieu d'une toque élégante, c'est une mesquine casquette rouge. Au lieu de leurs beaux pantalons blancs ou bleus, c'est un vilain pantalon rouge semblable à ceux des pousse-cailloux français », c'est-à-dire des cantonniers. Le journaliste remarquait que cette décadence vestimentaire provenait des ennuis financiers de l'Eglise, mais résultait aussi du désir d'Enfantin d'incorporer ses disciples à la classe ouvrière, ou comme le dit avec une cruauté involontaire le rédacteur de « *La Papillotte* », elle traduisait le désir de « faire du prolétariat »¹¹. Cette assimilation de bourgeois et d'intellectuels au peuple n'était pas, on le devine, chose aisée. La tentative fut à l'origine de mésaventures qui désorientèrent les fidèles. Ils le furent aussi par l'évolution religieuse du mouvement. Elle conduisit Enfantin à se proclamer le « Père », puis à affirmer la nécessité d'un couple sacré, et il se proposait de chercher la « Mère » en Orient. Renchérissant sur le maître, les disciples tirent de cette idée des conclusions extraordinaires. Ainsi Gustave d'Eichthal, constatant que les trois groupes les plus malheureux de la société se nomment les esclaves, les femmes et les ouvriers, en déduit que pour assurer le salut de l'humanité, il convient que la « Mère » soit une esclave noire représentant en une seule personne les trois

¹¹ 17 mars 1833.

prolétariats¹². Les saint-simoniens avaient proclamé la réhabilitation de la chair comme une déclaration de principe. A Ménilmontant, on passera à la critique de la morale régnante et des institutions établies. Infantin réclame trois formes de mariage dont l'une accorde aux époux le droit à l'infidélité. D'autres vont plus loin, telle Claire Démar, qui abolit le mariage et qui, pour libérer ses sœurs des obligations sociales de la maternité, les autorise à abandonner leurs enfants. M. Pelosse, à qui l'on doit une bonne réédition des œuvres de Claire Démar, constate que dans l'entourage d'Infantin, régnait un climat curieux et peut-être homosexuel. Les documents qu'il a rassemblés à ce sujet sont significatifs¹³. Il en a ignoré d'autres encore plus révélateurs. Ainsi Daniel Guérin, qui descend de Gustave d'Eichthal, nous apprend que lorsque mourut son ancêtre devenu, après la fin du saint-simonisme, un important notable et un membre de l'Institut, ses héritiers s'aperçurent avec stupeur qu'il collectionnait secrètement des photographies d'hommes nus¹⁴. De même Lerminier passait pour sodomite. Or la société du temps, sans même recourir à la répression légale, manifestait pour l'uranisme une féroce intolérance. Faut-il rappeler l'espèce de malédiction qui poursuit, malgré ses titres, sa fortune et ses talents, Adolphe de Custine lorsqu'un scandale découvre ses mœurs au noble faubourg Saint-Germain ? Cette répression sociale était si puissante qu'elle a conduit bien des hommes à ne pas prendre conscience de leur vraie nature, ou, en tout cas, à les empêcher d'y obéir franchement. A cet égard rien de plus révélateur qu'un épisode de l'histoire saint-simonienne. Un des meilleurs missionnaires de la nouvelle Eglise était un éloquent avocat, Charles Duguet. Lors de ses prédications en Belgique, il avait rencontré un employé des postes, le Wallon Anselme Maréchal. Retourné à Paris, Duguet resta en correspondance avec le jeune homme. Les lettres du Français sont malheureusement perdues en grande partie, mais il nous reste celles de son ami. Maréchal s'y confesse ; il se montre rêvant, dès son enfance, de devenir le serviteur d'un grand homme. Il y explique aussi qu'à la sortie de l'adolescence il avait songé à entrer dans les ordres, mais qu'il y avait renoncé, ne se sentant pas fait pour le célibat. Aussi avait-il pensé à se marier, mais il ne voulait épouser qu'une femme parfaite et s'était juré de vivre dans la chasteté jusqu'à sa rencontre. Comme il ne l'avait pas trouvée, ajoutait-il, il était encore vierge. Ces propos peuvent sembler singuliers, la suite ne l'était pas moins. Le saint-simonisme, expliquait-il, l'avait conquis et il voulait consacrer

¹² L.F. HOFFMANN, *Le nègre romantique, personnage littéraire et obsession collective*, Paris, 1973, p. 201 et n. 2.

¹³ Cl. DEMAR, *op. cit.*, p. 201 et n. 2.

¹⁴ *Un jeune homme eccentric*, Paris, 1965, p. 119.

sa vie à propager la foi nouvelle. Seulement, une doctrine n'avait de sens pour lui, que lorsqu'elle s'incarnait dans un homme auquel il pourrait se dévouer. Aussi offrait-il, en conclusion, à Duguet de devenir son écuyer. La proposition ne choqua pas son correspondant. On possède de lui une confession inédite, d'un ton qui tranche singulièrement sur la pudibonderie de l'époque. Il y raconte les pratiques onanistes de son adolescence, parle des maladies vénériennes qu'il a subies et, surtout, se décrit comme un tempérament exalté. Le vocabulaire dont il use dans ses relations avec Enfantin confirme ses aveux. Il y affirme littéralement au « Père » qu'il lui porte un « amour passionné ». Reprenant à son compte les propositions de Maréchal, Duguet demande que son ami participe désormais aux missions qu'Enfantin lui demandera. Ainsi se formera, écrit-il, le premier couple des « frères enfantiniens, le couple du Belge et du Français, le couple de l'initié et de l'initiateur » et il insiste longuement sur ces expressions¹⁵. On devine l'embarras d'Enfantin. Il se rendit compte que le couple mâle allait faire scandale à un moment où l'Eglise était déjà critiquée. Mais le Père était capable de ruse, et ne voulut pas heurter de front Duguet. Aussi, il parut céder à sa proposition ; il enrôla Maréchal parmi ses apôtres, mais s'arrangea pour qu'il ne pût jamais travailler avec son ami. La suite des aventures de Maréchal vaut la peine d'être contée. Après avoir servi le mouvement en France, il partit pour l'Egypte où les saint-simoniens cherchaient la « Mère ». Lorsque, au printemps de 1835, le groupe fut frappé par la peste qui ravageait le Caire, il se dévoua au chevet des malades. Il écrivit alors une lettre qui éclaire, nous semble-t-il, la mentalité qui régnait chez les plus fidèles disciples d'Enfantin. Il la rédige au chevet d'une jeune mourante, fille d'un médecin égyptien rallié au saint-simonisme, à l'intention d'Urbain qui, tout en étant resté fidèle au « Père », s'était converti à l'Islam. Après avoir affirmé que la fille de quinze ans qu'il veillait, n'avait encore connu « ni désir, ni attachement », Maréchal disait : « au moment où son âme était penchée au bord de la vie éternelle, il m'a semblé (...) qu'elle déposait son voile d'incertitude et menait dès lors un pas ferme et hardi vers les sources de la vie. Qu'elle reste avec nous. Pour moi, qui depuis longtemps la suivais de l'œil, penché sur son lit de mort, j'ai recueilli cette douce âme ; si elle l'aime, je la nourrirai de la musique grave et mélancolique du nord qui chante silencieusement en moi ; je lui donnerai ma force septentrionale ; et vous, Urbain, ne prendrez-vous pas votre tarabouch et vos castagnettes pour la faire danser et ne lui chanterez-vous pas une chanson vive et légère pour dérider son front encore attristé ? Que chacun de nous prenne le don particulier de vie que Dieu lui a réparti, qu'il le pose

¹⁵ Paris, Bibl. Arsenal, Ms. 7601, f° 268 et 7647, f° 314 et passim.

devant elle et l'invite doucement à y puiser ? Ne l'oublions pas Urbain, car c'est la première jeune fille d'Orient qui nous a aimés. » Et Maréchal ajoutait encore : « Je vous écris un vendredi saint, jour de mort. Aussi ce sont des nouvelles de la mort que je vous apporte (...). La peste prélève sa dîme sur nous, nous commençons à déposer nos os dans la vallée du Nil et à prendre enfin racine dans son sol. »¹⁶ Paroles d'autant plus pathétiques que, pour reprendre les expressions d'un témoin, Suzanne Voilquin, deux jours plus tard le « cœur chaleureux d'Anselme Maréchal cesserait de battre »¹⁷.

Nous nous trompons peut-être, mais la lettre de Maréchal nous fait songer au *Gaspard de la Nuit* d'Aloïsius Bertrand, avec cette différence, toutefois, qu'ici, il ne s'agit pas de fiction mais de réalité.

Soit dit en passant, et sans vouloir anticiper sur les travaux du congrès, Stendhal nous paraît être resté trop attaché à l'image qu'il se faisait du saint-simonisme, en 1825 en dénonçant le « complot des industriels »¹⁸, quand il en fait une sorte de synonyme de la platitude bourgeoise dans *Lucien Leuwen*¹⁹. En réalité, l'Eglise saint-simonienne, devenue progressivement l'asile des âmes les plus passionnées, des esprits les plus exaltés, loin d'être encore une société d'économistes rassis, était devenue une chapelle proche des formes extrêmes du romantisme que personnifiaient les Jeunes France et les Bousingots. Il est frappant de voir Duguet refuser une mission que lui propose Enfantin parce qu'elle n'est pas « assez poétique » ; il l'est aussi de voir une espèce de bohème, le Français Machereau, qui dirige le mouvement en Belgique, expliquer dans la presse que des jeunes romantiques qui portent des chapeaux à la Van Dyck, ne relèvent pas de son Eglise. Il est significatif, enfin, que George Sand écrive : « Qu'on nous prenne dans la rue pour des saint-simoniens, des romantiques, des maratistes (...) tout cela ne nous regarde pas », montrant ainsi la confusion qui avait fini par s'établir entre tous ces termes²⁰.

¹⁶ 17 avril 1835 ; Bibl. Ars. Ms. 13719, n° 388.

¹⁷ *Souvenirs d'une fille du peuple ou la Saint-Simonienne en Egypte*, Paris, 1866, pp. 345, 348 et passim.

¹⁸ Cf. notamment F. RUDE, *Stendhal et la pensée sociale de son temps*, Paris, 1967, pp. 101 et sq.

¹⁹ Il est vrai que le terme « saint-simonien » n'a pas une valeur constante dans *Lucien Leuwen* (que nous citerons d'après l'édition H. Martineau, Monaco, 1945, 2 v.). Elle est fort critique lorsque M. Leuwen dit à son fils : « Est-ce que tu deviendrais saint-simonien, par hasard ? Comme tu vas être ennuyeux » et ennuyeux comme l'a habile cousin Develroy », c'est-à-dire Lerminier (t. I, p. 47 et p. 323, n. 20). D'autres fois Stendhal constate simplement l'horreur que le saint-simonisme, considéré comme révolutionnaire, inspire aux dirigeants de la monarchie de juillet (cf. par ex. t. II, pp. 81 et 239).

²⁰ *Correspondance* (édit. Lubin en cours de public.), t. II, p. 31.

Les déboires que connurent les saint-simoniens en Orient ne les découragèrent pas. On peut même se demander si, en fin de compte, ils ne fortifièrent pas leur foi dans le « Père ». Il y a chez ces fidèles des traits que l'on retrouve dans les sectes de notre époque, en donnant à ce terme son sens sociologique. Au reste, Enfantin fait souvent songer plutôt à un gourou qu'à un théoricien politique ou à un chef d'école socialiste; à Gurdjieff plus qu'à Considérant ou à Proudhon. C'est pourquoi des historiens du saint-simonisme, tels que MM. Abensour, Desroche et Pelosse, mettent l'accent sur les méthodes utilisées par Enfantin pour asseoir son autorité et sur les relations psychologiques qu'il avait établies avec ses disciples. Seulement ce que le « Père » gagnait d'un côté, il le perdait de l'autre. Les techniques qu'il utilisait pour chasser de l'Eglise ses rivaux et pour s'assurer l'obéissance inconditionnelle des croyants ne réussissaient que sur ceux qui vivaient près de lui. En revanche, son magnétisme, pour employer une expression à la mode de son temps, n'agissait pas à distance. Aussi les nouvelles qui arrivaient de Paris, dévoilant les querelles qui déchiraient la communauté de Ménilmontant, révélant des scandales financiers et montrant Enfantin emporté de plus en plus loin par son imagination, provoquaient, dans les groupes de province et de l'étranger, la stupeur et l'amertume. Un Français, membre de l'Eglise bruxelloise, Jobard, décrivant les réactions de ses amis, leur faisait dire à propos des sectateurs d'Enfantin : « Ils veulent rallier le monde par une loi d'amour et ils ne peuvent s'aimer entre eux ». De même, Charton, parti plein d'enthousiasme pour une mission dans l'ouest de la France, tombe dans le désespoir lorsque, à son retour, il trouve la zizanie installée dans l'Eglise²¹. L'effet de ces disputes est d'autant plus grave qu'elles se produisent à un moment où les saint-simoniens se heurtent à des difficultés grandissantes. L'insurrection des canuts de Lyon leur est attribuée, bien à tort du reste, et la bourgeoisie commence à voir en eux, non plus des réformateurs, mais de redoutables révolutionnaires. Ceux qu'avaient séduits les enseignements religieux du « Nouveau christianisme », n'admettent pas les déductions mystiques qu'en a tirées Enfantin. Les audaces sexuelles qu'il autorise désormais ont été reçues favorablement par quelques esprits. Ainsi, en Belgique, des Liégeois prétendent en tirer une règle de conduite et Louis Alvin se réjouit de voir le saint-simonisme réhabiliter la prostituée. Mais dans leur énorme majorité, les réactions sont négatives. A Liège, par exemple, le groupe ne résiste pas aux controverses provoquées par la morale nouvelle. La désaffection est particulièrement nette du côté des femmes. Elles avaient été séduites

²¹ *Op. cit.*, p. 667.

par l'amélioration de leur statut juridique et social que leur promettait la doctrine, mais elles restaient profondément attachées à la famille et au mariage monogamique. Zoé de Gamond, plus connue après son mariage sous le nom de M^{me} Gatti de Gamond, insiste sur ce point dans les livres qu'elle consacre à la condition féminine après sa sortie du mouvement²². Il est encore plus révélateur de voir figurer, parmi les ennemies du laxisme d'Enfantin, une femme qu'on aurait pu croire disposée à accepter toutes les audaces. Or répondant en novembre 1834 à une amie d'Enfantin, Marie Talon, qui avait tenté de la convertir, George Sand, tout en ménageant l'amour-propre de sa correspondante, n'en écrit pas moins : « J'espère et je crois que les pères du saint-simonisme ne saperont point cette grande croyance que l'amour d'un homme et d'une femme est le plus saint élément de la grandeur humaine. Ils s'occuperont sans doute de rendre cette union moins douloureuse qu'elle ne l'est par le fait de la société, mais ne nous ôteront ni la chasteté, ni la fidélité des vertus aussi belles que pénibles à beaucoup d'entre nous. Que celles-là se corrigent et se retrempent à l'exemple des plus pures, qu'elles souffrent et prient, en attendant que le mariage, sans cesser d'être un lien sacré, cesse au moins d'être une tyrannie avilissante. » Revenant sur la même question elle dira plus tard que malgré d'excellentes idées, les saint-simoniens avaient eu le tort « de vouloir affranchir les femmes au profit de ceux qui les aimaient un peu trop »²³. Cette boutade visait peut-être Enfantin qui avait connu des aventures nombreuses et sortant parfois de l'ordinaire, telle sa liaison avec Madame Jourdan, favorisée par le mari, l'un de ses disciples inconditionnels²⁴. Ce genre d'épisodes était connu à l'intérieur de la secte et y provoquait des remous, comme aussi, par exemple, les relations singulières de Madame Bazard et du missionnaire Margerin²⁵. Mais d'autres furent portés sur la place publique. Ainsi le suicide de Claire Démar, mourant à 35 ans avec un amant de 23, provoqua un grand tumulte²⁶. Et ce ne fut pas l'unique scandale qui ternit le prestige de l'Eglise. En

²² « Les Saint-Simoniens seuls, ou plutôt les Enfantinistes ont abordé pleinement le sujet de la condition actuelle des femmes ; mais autant ils se sont montrés justes et profonds dans la partie critique de leurs théories, autant ils se sont montrés inhabiles et grossiers dans la partie créative et affirmative : leurs principes n'ont abouti qu'à faire monter la rougeur au front des femmes... » *De la condition sociale des femmes au dix-neuvième siècle et de leur éducation publique et privée*, Bruxelles, 1834, pp. 2-3.

²³ *Correspondance*, t. II, p. 741. Elle parle du reste d'Enfantin comme d'un charlatan (t. VII, p. 257 ; cf. aussi t. II, p. 854 et t. III, p. 71).

²⁴ ALLEN, *Enfantin*, Paris, 1964, pp. 162 et sq.

²⁵ Cl. DEMAR, *op. cit.*, p. 188.

²⁶ *Ibid.*, p. 7 et passim.

définitive, tous les facteurs que nous venons d'évoquer et le malaise suscité par le despotisme d'Enfantin, scandaleux pour l'esprit libéral de l'époque, amenèrent une chute si radicale et si rapide qu'elle frappa profondément les contemporains. Ainsi un certain Pullignieu, dans un volume intitulé *De l'action visible de la Providence en faveur de l'Eglise catholique du dix-neuvième siècle*, trouve un argument en faveur de sa thèse dans l'aventure saint-simonienne. « Jamais doctrine s'offrit-elle avec plus de moyens de séduction. Appel à l'équité en demandant que chacun fût placé suivant sa capacité et rétribué suivant ses œuvres; appel aux passions en réhabilitant tout un ordre de plaisir que le christianisme réprouve; appel à une moitié de la société en proclamant l'émancipation des femmes; appel aux masses en leur assurant une ère de bonheur. » « Et pourtant », s'exclame Pullignieu, « où en est la religion saint-simonienne avec ses chants funèbres sur le catholicisme ? »²⁷ Des propos de ce genre se retrouvent chez bien des auteurs au point qu'ils forment un thème constant de l'apologétique de l'époque. Bien plus, le discrédit qui atteint la doctrine est si grand que le terme saint-simonien devient injurieux et que des réformateurs, qui doivent pourtant beaucoup aux prédications de la rue Monsigny, ont soin de se démarquer du nouveau christianisme.

Si le grain ne meurt ... dit une parabole célèbre. Le grain saint-simonien est mort et a germé. Si l'Eglise a avorté, la pensée a été féconde. Les historiens ne négligent jamais d'invoquer les vues des saint-simoniens lorsqu'ils parlent du développement du crédit avec les Pereire, de la création des chemins de fer avec tant de collaborateurs du *Globe*, du canal de Suez avec le groupe d'Egypte. Des formules telles « l'exploitation de l'homme par l'homme » ou la « transformation de l'esclavage en servage, puis en prolétariat », sont toujours employées, bien qu'on ait oublié qu'elles proviennent des saint-simoniens. A l'origine de l'école laïque et obligatoire, on retrouve une de leurs revendications, transmise à la république française par Hippolyte Carnot. Le développement de l'enseignement pour jeunes filles, instrument de l'émancipation féminine, doit beaucoup en Belgique à Zoé Gatti et en France à une adepte du nouveau christianisme, Elisa Lemonnier. Les saint-simoniens avaient rêvé d'organisation internationale. Après la dislocation de l'Eglise, Charles Lemonnier, mari d'Elisa, devint la cheville ouvrière de cette *Ligue pour la Paix et la Liberté* qui, à la fin du Second Empire et au début de la Troisième République, propagera les idées qui aboutiront, au siècle suivant, à la Société des Nations et à l'Organisation Internationale du Travail,

²⁷ Extraits dans la *Revue catholique* (Liège), t. II, 1844-1845, pp. 474 et 480.

annoncée du reste par Saint-Simon lui-même en 1814. La marque saint-simonienne se retrouve dans bien d'autres domaines. Après tout, le catholicisme social ne doit-il pas beaucoup à d'anciens saint-simoniens tels que les Belges Ducpétiaux, Molitor et Wurth ?²⁸

Bien que peu d'écrivains de talent aient adhéré à la doctrine, elle a pourtant exercé une influence littéraire en affirmant que l'industrie moderne pouvait constituer une source nouvelle de valeurs esthétiques. A ce propos, comment ne pas rappeler que Weustenraad, dont malheureusement l'habileté n'était pas à la mesure des ambitions, a eu le mérite d'être un des premiers à chercher les thèmes de son inspiration dans les mines, les usines et les chemins de fer ? Du reste, un gros recueil d'études dues à de nombreux collaborateurs réunis par François Perroux, a montré tout ce que la pensée saint-simonienne gardait encore de vivant²⁹. Quoi d'étonnant à cela ? Tant que l'homme voudra améliorer son destin, tant qu'il croira à tort ou à raison que le progrès découle en ordre principal de son énergie et de son intelligence, il se référera à Saint-Simon, osant proclamer le premier qu'il dépendait de notre sagesse de réaliser l'âge d'or « qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé alors qu'il est devant nous ».

²⁸ Sur le même phénomène en France, cf. J.B. DUROSELLE, *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870)*, Paris, 1951, passim.

²⁹ *Saint-Simonisme et pari pour l'industrie XIX^e-XX^e siècles*; Economies et sociétés, 1970. — Citons encore, bien que paru après le congrès Stendhal de Bruxelles, l'ouvrage de P. BENICHOV, *Le Temps des Prophètes*, Paris, 1977.

Table des matières

Guy CAMBIER, <i>Avant-propos</i>	VII
Pierre COCKSHAW - Jacques WILLEQUET, <i>John Bartier</i>	IX
Le V. : M. : de la R. : L. : Prométhée, <i>Hommage maçonnique</i>	XXIII
André MIROIR, <i>Bibliographie des travaux de John Bartier, 1938-1980</i>	XXV
<i>Liste des souscripteurs</i>	XLI
<i>La vulgarisation historique</i>	1
<i>Littérature et histoire</i>	5
<i>Proudhon et ses amis belges</i>	21
<i>Le mouvement démocratique à l'Université Libre de Bruxelles au temps de ses fondateurs</i>	25
<i>Fondateurs et créateurs du Crédit Communal de Belgique</i>	63
<i>Le Denier de l'Italie et la propagande garibaldienne en 1860</i>	83
<i>Un centenaire: Les élections de 1864</i>	113
<i>Proudhon et la Belgique</i>	117
<i>Etudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la Première Internationale</i>	177
<i>Partis politiques et classes sociales en Belgique</i>	207
<i>Charles De Coster et le jeune libéralisme</i>	289

<i>Léon Fontaine, Joseph Paz et l'Association fédérative universelle de la démocratie</i>	313
<i>Léon Fontaine, Joseph Paz et l'Association fédérative universelle de la démocratie. Note complémentaire</i>	331
<i>Des amis inconnus de Saint-Simon: les Guillery</i>	343
<i>La Commune de 1871 et l'opinion belge</i>	365
<i>L'édition bruxelloise du « Rappel » de Paris - 1869</i>	383
<i>Le docteur Watteau, Charles De Coster et quelques autres</i>	389
<i>La presse belge et la mort de Mazzini</i>	403
<i>La police politique de Napoléon III et la Belgique</i>	413
<i>Aux sources de l'Unionisme et du Libéralisme: l'Observateur belge 1815-1820</i>	431
<i>Quetelet politique</i>	459
<i>Edgar Quinet et la Belgique</i>	485
<i>Quelques réflexions sur le Saint-Simonisme et sur Stendhal</i>	505

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celui-ci est reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mise en ligne par les Bibliothèques; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici.

Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (EDITIONS@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

1. les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
2. l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.